JUSTICE

# Pas d'amnistie pour les auteurs du hold-up de Condé-sur-Escaut

Le juge d'instruction, se conformant à l'avis de l'ancienne Cour de sûreté de l'Etat, refuse de les considérer comme des prisonniers politiques. Les avocats vont faire appel de cette décision

Amnistiables, non amnistiables? Entre la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat et le renvoi des douze inculpés du holp-up de Condé-sur-Escault devant une juridiction de droit commun, la question restait posée. Hier, Jean-Frnçois Bancal, le juge d'instruction de Valenciennes (Nord) désormais chargé du dossier, vient d'y répondre de façon catégorique : les auteurs de ce hold-up politique ne bénéficieront pas de la loi d'aministie contrairement à ce qu'avaient réclamé leurs défenseurs en déposant un mémoire en ce sens lundi dernier. Ces derniers vont faire appel.

ette décision, qui vient clore définitivement la polémique lancée notamment par des policiers CFTC (voir « le Quotidien » d'hier) au sujet d'éventuelles libérations, n'est cependant guère surprenante. Déjà, fin juillet les magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat avaient, indirectement, donné un avis négatif en rendant dans cette affaire une ordonnance d'incompétence avant de renvoyer le dossier devant une juridiction de droit commun. Ils excluaient ainsi les douze inculpés du cadre de l'amnistie offerte à « tous les prisonniers politiques à l'exception des auteurs d'homi-cide ou de tentative d'homicide volontaire ».

Beaucoup s'étaient alors interrogés sur l'attitude du juge Legrand qui avait pris cette résolution sur réquisition du parquet. Et le 28 juillet 1981, les neuf avocats des inculpés avaient rigoureusement protesté. « En décidant, selon les directives du gouvernement, de dénier aux inculpés la reconnaissance du caractère politique de leurs actes qui avaient été pourtant dénoncés par l'ancien régime, la Cour de sûreté de l'Etat moribonde continue de remplir cyniquement sa fonction. Nous dénonçons une pratique que

rien ne différencie de celle maintes fois décriée sous le précédent septennat », avaient-ils déclaré.

A l'époque, la justice française ne s'était pourtant pas trompée sur les motivations d'un tel hold-up puisqu'elle avait déféré ses auteurs devant une juridiction éminemment politique.

Arrêtés, aucun d'entre eux n'avait d'ailleurs nié les faits et tous s'étaient longuement expliqué sur cette action destinée à financer des organisations clandestines.

#### Proche des Basques

Le 18 août 1979, les employés de la perception de Condésur-Escault (Nord) comptent l'argent destiné au paiement des pensions trimestrielles des retraités des mines. Cinq hommes et une femme, le visage dissimulé derrière des cagoules, armés et résolus, pénètrent alors dans les locaux. Ils enferment les fonctionnaires et sans un coup de feu, sans avoir versé une goutte de sang, s'en vont tranquillement, les coffres de leurs véhicules pleins du contenu de 210 sacs. Bilan de l'opération: un milliard six cents millions de centimes.

Les policiers mettront beaucoup de temps à retrouver les agresseurs ainsi que l'argent volé – le butin n'est toujours pas reconstitué -. Longtemps également, ils croiront à la thèse d'un hold-up organisé par le milieu. Mais c'est en perquisitionnant dans l'appartement d'un Espagnol proche des séparatistes basques qu'ils feront le lien entre cette action et les groupes d'extrême-gauche. La liaison sera encore plus évidente lorsque les enquêteurs interpelleront quatre Italiens recherchés dans leur pays pour l'assassi-nat d'Aldo Moro et qui possédaient des billets provenant de la perception de Condé De plus, la découverte d'un stock de cartes d'identités italiennes vierges laissera aussi penser que ces « brigadistes » étaient en contact avec les membres d'Action directe.

Inculpés de vol à main armée, d'association de malfaiteurs, les auteurs du hold-up seront donc jugės par la cour d'assises de Douai comme de simples « droit commun ». Il s'agit, notamment, d'Enrico Bianco, Franco Pinna, Raymond Delgado, Floreal Cuadrado, José de Miguel, Werner Wittman et Oriana Mar

Encore une fois, les avocats ont vivement réagi à l'an-nonce de cette décision. « Si lors des premiers interrogatoires, les responsables du hold-up ont déclaré aux poli-ciers qu'il s'agissait d'un crime de droit commun. c'était uniquement un système de défense pour échapper aux foudres de la Cour de sûreté de l'Etat dont ils contestaient la légitimité », a assuré hier Me Gérard Courtin. « Il est surprenant que quelques heures avant de mourir, cette juridiction d'exception ait rendu une ordonnance disqualifiant les faits et renvoyant l'affaire devant le tribunal de Valenciennes », a-t-il ajouté. « C'est d'autant plus sur-prenant que c'est le seul dossier à caractère politique en France qui n'ait pas bénéficié de la loi d'amnistie. » En con-séquence, Me Courtin a annoncé qu'il ferait appel de la décision.

Véronique BROCARD

le quotidien 22-23 AOUT 1981



RECALES

## es inculpés de Condé sur **Escault réclament leur amnistie**

Le juge d'instruction qui a succédé à la cour, de sûreté de l'Etat refuse

olitiques sous Giscard, ils sont devenus droit commun sous Mitterrand... Ce sont les douze inculpés de l'affaire du hold-up de Condé sur Escaut. Et sur ces douze inculpés sept sont encore détenus. Sept qui viennent d'apprendre que le nouveau juge d'instruction chargé de leur dossier a décidé de ne pas leur accorder le bénéfice de la loi d'aministie. Sollicité par un mémoi-re qui lui a été adressé le 18 août il a repoussé leur demande par une ordonnance rendue le 20 août

José De Miguel Martin, Oriana Marchioni, Werber Wittman, Raymond Delgado, Floréal Cuadrado, Enrico Bianco et Franco Pinna restent donc détenus dans les maisons d'arrêt de Loos et de Douai où ils ont été transférés après que la Cour de Sûreté de l'Etat se soit dessaisie de leur affaire avant d'être dissoute.

Dans un communiqué rendu public dimanche certains des prévenus libres de l'affaire de Condé sur Escaut rappellent qu'ils ont été inculpés pendant 16 mois par la cour de Sûreté de l'Etat. une juridiction d'exception reservée aux politiques, qu'ils ont subi, à ce titre, une garde à vue de six jours au lieu des 48 h réservées aux droits commun et qu'ils ont été mis à l'isolement total, un mois pour certains, plusieurs mois pour d'autres.

« On nous considére comme politiques pour subir les régimes spéciaux au niveau pénitentiaire et judiciaire, précisent-ils. Nous ne le sommes plus lorsque nous devons bénificier de la loi d'aministie : en effet, la Cour de Sûreté de l'Etat s'est dessaisie de l'affaire deux jours avant le vote de la loi d'aministie nous en refusant ainsi le bénéfice automatique, l'amendement voté par l'Assemblée nationale permettait de régler cette affaire honorablement. Le refus d'aujourd'hui ne va pas dans ce sens. Nous dénonçons donc cette politique systématique du pire et exigeons l'application de la loi. »

M. Jean-Pierre d'instruction Valenciennes, Valenciennes, a pris, vendredi 21 août, une ordonnance refusant aux in cul pês du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord), commis le 18 août 1979, le bénéfice de la loi d'amnistie. Pour M. Bancal, in iy a «aucun lien évident» entre le hold-up et une quel-conque organisation politique. Les avocats des douze inculpés avaient présenté mardi 18 août un mêprésenté, mardi 18 août, un me-moire au juge d'instruction pour moire au juge d'instruction pour que leurs clients bénéficient de la loi d'amnistie, au même titre que la plupart des membres du groupe Action directe remis en liberté et dont le dossier était à l'origine lié à celui de Condésur-l'Escaut. sur-l'Escaut.

l'origine lie à celui de Conde-sur-l'Escaut.

Le hold-up avait rapporté 16 millions de francs à ses auteurs. Une partie du butin (5 millions de francs énviron) a été retrouvée par les enquêteurs. La Cour de sûreté de l'Etat, qui avait été saisie de l'affaire à cause de son caractère politique (le butin devait, selon les inculpés, servir à financer des actions « humanitaires ») s'en était dessaisie quelques heures avant sa suppression, vendredi 24 juillet. Les a vo c a ts a valent protesté contre ce dessaisissement in extremis et dénoncé « une pratique que rien ne différencie de celle maintes fois décriée sous le précédent septennats. (Le Monde du 31 juillet.) L'un des défenseurs, M° Gérard Courtin, a manifesté son intention de faire appel de la décision du juge d'instruction. « C'est le seul dossier à caractère politique en France qui n'ait pas bénéficié de la loi d'amnistien, a fait remarquer l'avocat.

# Un inculpé de Fleury-Mérogis porte plainte

Werner Wittman, inculpé pour le hold-up de Condé-sur-l'Escault, porte plainte contre les propositions abusives que deux policiers allemands lui ont faites.

erner Wittman, actuellement détenu pour l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escault, a, par l'intermédiaire de ses avocats, déposé plainte jeudi entre les mains du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris pour « atteinte aux droits de la défense, atteinte aux libertés et forfaiture ». Cette initiative fait suite à l'étrange visite que lui ont rendue deux policiers allemands, le 26 juin dernier, à la prison de Fleury-Mérogis.

Arrêté le 10 juin, après une perquisition qui avait permis de saisir à son domicile une partie du butin du hold-up de Condé-sur-l'Escault, Werner Wittman, 23 ans, avait été demandé au parloir par trois policiers : un Français et deux Allemands de la branche criminelle de la police politique (BKA), Mes-302 sieurs Becker et Mellenbrock, actuelle-ment en poste à Wiesbaden. Chargés de suivre les tribulations des mouvements gauchistes et ayant à ce titre déjà enquêté sur Wittman (soupçonné d'être lié au mouvement terroriste du 2 juin), les deux policiers auraient proposé à l'inculpé de faciliter sa libération en échange de petits services, autrement

dit servir de mouchard.

Interrogée par Libération, la Chancellerie avait affirmé que les affaires d'entraide judiciaire entre Paris et Bonn autorisaient les policiers ouestallemands à rencontrer des détenus incarcérés en France sur commission rogatoire, ceci avec l'accord du juge con-cerné (à l'époque, M. Legrand de la Cour de Sûreté de l'Etat), à condition qu'ils soient accompagnés d'un fonctionnaire de police français, seul susceptible de procéder à un interrogatoi-

Dans leur plainte, Me Verges et

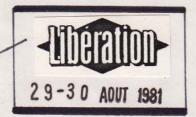
Coutant-Peyre se sont inscrits en faux contre cette mise au point en soutenant que les accords franco-allemands en cette matière imposaient, quand la personne entendue n'était l'objet d'aucune inculpation en RFA, que la procédure transite par les ministres de la Justice des deux pays intéressés (art. 15 paragraphe 4 de la Convention). Cela ne semble pas avoir été le cas si l'on s'en tient aux explications de la Chan-

Le code de procédure pénale interdit en outre à un juge français de faire procéder à l'interrogatoire d'un inculpé sur commission rogatoire générale en l'absence de ses avocats, précise la

Qui a donc donné le feu vert aux deux policiers allemands? C'est la question posée par Werner Wittman et







### Grève de la faim de trois inculpés de Condé sur l'Escault

Trois des sept inculpés encore détenus dans l'affaire du hold-up de Condé sur Escaut poursuivent depuis le 25 août une grève de la faim à la maison d'arrêt de Loos. José de Miguel Martin, Enrico Bianco et Franco Pinna veulent bénéficier de l'amnistie qui a été accordée aux militants du groupe « Action Directe ». Inculpés par la Cour de Sureté de l'état dans le cadre de ce dossier et considérés comme « politiques » ils sont devenus récemment des droits communs « non amnistiables » lorsque la Cour de Sûreté s'est brusquement désaisie de leur affaire avant d'être dissoute.

Lundi doit se tenir, à Paris, 33 rue des Vignoles une réunion de leur comité de soutien.





### CONDE-SUR-ESCAUT

### Cinq grévistes de la faim

Deux détenues en relation avec le groupe clandestin Action directe entament, à la suite de trois de leurs camarades, une grève de la faim pour obtenir le bénéfice de l'amnistie, et pour que soit reconnu le caractère politique de leur action. Il s'agit d'une Italienne, Oriana Marchionni, vingt-huit ans, inculpée de droit commun à la suite du hold-up de Condé-sur-Escaut (Nord), le 28 août 1979, et qui avait servi, selon la police, à financer le groupe, et de Nathalie Menigon, vingtquatre ans, qui avait ouvert le feu sur les policiers au moment de son arrestation, et ne bénéficie donc pas des dispositions de l'amnistie présidentielle. Ce mouvement. rejoint celui de trois autres détenus, également liés au groupe Action directe, et inculpés à la suite du hold-up de Condé-sur-Escaut.

Certains condamnés se découvrent des mobiles politiques et réclament leur libération

# Les exclus de l'amnistie

Au mois de juillet était la fête. Par grâce présidentielle ou par amnistie, 6.212 détenus apprenaient qu'ils allaient être libérés des prisons françaises. Dans l'ombre des cellules, un prisonnier sur six bouclait son paquetage et les autres se prenaient à rêver. Aujourd'hui, il leur faut bien se rendre à l'évidence : l'état de grâce s'estompe, les portes de la liberté se sont refermées, et ils restent assis sur leur baluchon.

Réalisant qu'ils ont manqué le bon convoi et que le prochain risque de se faire attendre, ceux qui sont restés sur le quai protestent : « Pourquoi les autres et pas nous? » A Paris, Me Bernard Prévost, vient de demander à un juge d'instruction que son client, Alain Oliel, bénéficie de la loi d'amnistie. Membre présumé de l'organisation anti-autonomiste corse « Francia », Oliel avait été inculpé d'association de malfaiteurs et d'attentats à l'explosif après l'affaire de Bastelica.

A la prison de Loos-lez-Lille, dans le Nord, quatre autres détenus viennent eux de franchir un pas supplémentaire en essayant de forcer la main à la justice par une grève de la faim. Ce sont quatre des sept inculpés incarcérés dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-Escaut, tous soupçonnés d'appartenir à des mouvement d'extrême gauche qu'ils

soient les « Groupes d'action révolutionnaire internationaliste » (G.A.R.I.) ou les « Brigades rouges » italiennes.

### Le piège de la clandestinité

C'est en décembre 1979 que José-Miguel Martin, l'un des grévistes de la faim, Français d'origine espagnole, avait été arrêté à Paris. On avait retrouvé sur lui des billets de banque provenant d'un hold-up commis à Condé sur-Escaut (Nord) et qui avait rapporté à ses auteurs 16 millions de francs. Les enquêteurs, à l'époque, pensaient que cet argent était destiné à alimenter les caisses de mouvements extrémistes comme « Action directe » ou « Prima linea ». L'arrestation de Martin renforçait leurs convictions, tout comme celles, peu

après, de onze de ses amis dont Franco Pinna, un Italien de trente ans, Enrico Bianco, un Espagnol vingt-neuf ans, et Orianna Marchionni, vingt-huit ans, les trois autres grévistes de la faim de la prison de Loos-lez-Lille.

En fait, Martin, Pinna, Bianco et Marchionni ont la très nette impression d'avoir été soustraits d'une manière habile à la loi d'amnistie. Dans un premier temps, ils devaient être jugés par la cour de Sûreté de l'Etat, en tant que détenus politiques. Mais le 24 juillet, quelques jours seulement avant sa dissolution, cette juridiction se déclarait incompétente dans cette affaire et la renvoyait devant une cour d'assises, celle de Douai. Cette décision ôtait tout caractère politique aux actes reprochés aux accusés, et cela signifiait pour eux qu'ils ne pouvaient plus bénéficier de la loi d'amnistie. Si bien qu'aujourd'hui, les avocats des inculpés se battent pour prouver l'appartenance de leurs clients à des mouvements extrémistes. Malheureusement pour eux, le juge d'instruction du tribunal de Valenciennes chargé d'instruire le

dossier vient de faire remarquer aux prévenus, qu'en toute justice, ils ne pouvaient être considérés comme des détenus politiques puisque aucune organisation, et en particulier « Action directe » n'avait revendiqué le hold-up de Condé-sur-Escaut. En bref, les inculpés sont pris au piège de leur clandestinité, et cela les irrite d'autant plus qu'ils ont touché la liberté du doigt.

Une de leurs amies, Nathalie Menigon, vingt-quatre ans. compagne du chef d'« Action directe », Marc Rouillan, qui vient elle aussi d'entamer une grève de la faim pour obtenir sa libération, risque bien d'aller de même vers quelques déceptions : lors de son arrestation à Paris le 13 septembre 1980, elle avait ouvert le feu sur les policiers. Son élargissement pourrait provoquer quelques remous au sein de la police. Malgré cela - ou peut-être à cause de cela - un comité de soutien aux grévistes de la faim vient de se constituer à Paris. Il devrait préciser sa position aujourd'hui.

Jacques LESINGE.

### Trois des inculpés détenus de l'affaire de Condé-sur-l'Escaut entreprennent une grève de la faim

Trois des sept inculpés détenus dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord) font la grève de la faim depuis le mardi 25 août, pour protester contre la décision de M. Jean-Pierre Bancal, juge d'instruction à Valenciennes, de ne pas reconnaître le mobile politique de leur acte (le Monde du 25 août).

ce hold-up, commis en août 1979 dans une perception, avait rapporté à ses auteurs, des militants libertaires, 16 millions de francs, dont une partie a été retrouvée. Le dossier était instruit depuis le 29 mars 1980 par la Cour de sûreté de l'Etat. Celle-ci a décidé, le 24 juillet, à quelques jours de sa suppression, sur réquisition du procureur général, M. Henri Dontenwille, donc à la demande du ministre de la justice de se dessaisir de ce dossier, estimant qu'il s'agissait d'une affaire de droit commun. Cette décision excluait les inculpés de l'amnistie accordée

aux personnes poursuivies devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Les trois grévistes de la faim, MM. José de Miguel Martin, vingt-neuf ans, Franco Pinna, ressortissant italien âgé de trente ans, et Enrico Bianco, vingt-neuf ans, et Enrico Bianco, vingt-neur ans, lui aussi italien, qui sont détenus à la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille, se disent prêts à « aller jusqu'au bout », pour protester contre la procédure employée contre eux et pour « dénoncer cette politique systématique du pire » qui leur est, selon eux, appliquée pour les exclure de l'amnistie.

Une de leurs codétenues, Mme Oriana Marchionni, l'épouse de M. Bianco, en'ame elle aussi une grève de la faim ce lundi 31 août pour les mêmes raisons. A Fleury-Mérogis, Mile Nathalie Ménigon, vingt-quatre ans. membre présumé du groupe d'Action directe qui reste détenue parce que avait tiré sur les poli-

ciers au moment de son arresta-tion, acte qui l'excluait, aux ter-mes de la loi, de l'ammistie (le Monde du 8 août), a commencé elle aussi une grève de la faim lundi 31 août.

lundi 31 août.

Enfin, M. Werner Wittman, trente-trois ans, de nationalité ouest-allemande, lui aussi inculpé dans l'affaire de Condé-sur-l'Escaut et détenu à la maison d'arrêt de Doual, a déposé une plainte jeudi 27 août pour « atteinte aux droits de la défense, attentat aux libertés et forfaiture ». M. Wittman proteste contre la façon dont s'est déroulé un interrogatoire le 18 août à Fleury-Mérogis par un policier français en présence de deux policiers ouest-allemands. Ces derniers, qu'il a identifiés comme étant des membres de la branche criminelle de la police politique de la République fédérale d'Allemagne, lui auraient proposé en échange d'une libération anticipée de devenir leur « mouchard ». chard ».



JUSTICE



Un mois après le vote de la loi, certains détenus, écartés des mesures d'amnistie, réclament un statut politique qui leur permettrait d'en bénéficier.

otée le 4 août dernier, la loi d'amnistie avait suscité aussitôt quelques contestations. Un mois après presque jour pour jour, loin de s'éteindre, ces contestations se sont amplifiées : un certain nombre de détenus, revendiquant le caractère politique des délits qui leur sont reprochés et réclamant par conséquent le bénéfice de l'amnistie, observent une grève de la faim dans leur cellule, tandis que d'autres seraient sur le point de les imiter

Le problème en fait est très simple. Il avait été soulevé bien avant le débat parlementaire sur la loi d'amnistie et cesse depuis : comment le pouvoir judiciaire allait-il s'en sortir pour définir de façon suffisamment claire pour ne pas être contestable, la notion de délit « politi-

que » ? (Libération du 26 mai et suite).
Cette définition était évidemment irréfutable dès lors que les infractions poursuivies, l'étaient par la Cour de Sûreté de l'Etat, aujourd'hui défunte. De fait, tous les inculpés et condamnés par cette juridiction ont été amnistiés et

libérés, à l'exception de trois d'entre eux, en vertu de l'application du texte de la loi : deux nationalistes corses (Alain Orsoni et Yannick Léonelli) et une militante du groupe « Action directe » (Nathalie Ménigon) sont toujours incarcérés car ils sont inculpés de tentative d'homicide sur des forces de l'ordre. Il convient là de remarquer la résolution dont a fait preuve la Chancellerie qui n'a pas hésité, aussitôt la loi votée, à libérer le militant d'Action directe Jean Marc Rouillan, et ce, en dépit des très vives pressions des syndicats de policiers qui le présentaient comme le responsable d'un groupe terroriste en France. Par la voix de la CFTC Police, ils tenaient d'ailleurs, dans un communiqué « à désapprouver catégoriquement la soudaine libération de nombreux inculpés ou condamnés » considérant « leurs craintes fondées par la mise en liberté des plus dangereux d'entre eux... »

TROIS DETENUS DE LA CSE

Trois prisonniers politiques et re-

connus comme tels sont cependant toujours derrière les barreaux. Certes, leur maintien en détention est conforme à la loi d'amnistie. Mais comptetenu de la volonté d'apaisement clairement exprimée de la part du Gouvernement à l'égard tant des membres du FLNC que de ceux d'Action directe, certains n'ont pas cessé d'espérer, sinon une amnistie, du moins une mise en liberté, seul moyen susceptible d'é-tablir un calme durable. A cet égard, Nathalie Ménigon aurait entamé lundi dans sa cellule de Fleury-Mérogis une grève de la faim. Notamment ailleurs en solidarité avec des co-détenus, en grève de la faim depuis le 25 août dernier pour obtenir, eux, d'être re-connus « politiques » : les inculpés de Condé sur Escault.

12 inculpés au total, dont sept sont toujours détenus. Douze inculpés que le gouvernement Giscard avait fait figurer dans sa longue liste de prisonniers politiques, associant leurs délits à ceux du groupe « Action directe » et

ordonnant par conséquent leur instruction à la Cour de Sûreté de l'Etat. Douze « politiques » d'hier, devenus aujourd'hui « droit commun », depuis que la Cour de Sûreté de l'Etat, quelques jours avant d'être supprimée, les a finalement abandonnés, considérant qu'ils ne relevaient pas de sa compétence... Avec cette conséquence, automatique : ils ne peuvent plus, dès lors, bénéficier de la loi d'amnistie.

#### LES DIFFICULTES D'APPRECIATION DU STATUT POLITIQUE

Nous voilà arrivés aux cas « contestables », et ils sont nombreux. Contestable en effet, le dossier de Condé sur Escault l'est totalement. D'abord en vertu de l'amendement obtenu par certains parlementaires, lors du débat à l'Assemblée nationale sur la loi d'amnistie. Amendement (article 2-4) qui permet d'amnistier les auteurs d'infractions à caractère politique quelle que soit la juridiction saisie, après examen attentif du dossier. En occurence, le problème est d'autant plus simplifié que les inculpés de Condé sur Escault étaient, il n'y a pas encore si longtemps, poursuivis par une juri-diction politique; qu'ils ont d'ailleurs subi les 6 jours de garde à vue et les régimes spéciaux au niveau judiciaire et pénitentiaire prévus pour les « politiques », etc. Depuis bientôt deux mois, ils plaident leur cause. Apparemment en vain, car le juge d'instruction qui a succédé à la CSE dans ce dossier vient de leur refuser le bénéfice de la loi d'amnistie, sous prétexte qu'ils n'ont rien à voir avec « Action directe ». Trois d'entre eux ont répondu, dès le août dernier, par un refus de s'alimenter. Les quatre autres détenus seraient sur le point de les rejoindre dans leur jeûne. Dommage, en définitive pour le pouvoir d'en être arrivé à pareille situation : car dès lors qu'il y a pression - et la grève de la faim en est une - une solution d'élargissement devient inévitablement plus « compli-

Cela dit, à contrario, et même si le dossier de Condé sur Escault n'a strictement rien à voir avec celui de Patrick Albaret tant sur le plan des délits que de la procédure judiciaire, on remarquera que ce dernier a bel et bien était amnistié, le 27 août dernier, après une semaine de grève de la faim dans la prison de Tours. Il réclamait cette amnistie pour deux attentats commis dans cette ville contre le Palais de justice et la faculté des lettres. A lui aussi on refusait de reconnaître le caractère politique de ses actions.

Une autre affaire, sujette aux mêmes difficultés « d'appréciation » a été, durant le mois d'août, réglée par une amnistie : les trois condamnés pour l'attentant commis contre le bar le Polly Magoo à Paris, que la justice n'avait pas voulu voir comme un attentat anti-raciste, ont été libérés.

Curieusement, en revanche, ceux qu'on qualifie d'anti-nucléaires, parce qu'ils sont inculpés d'avoir commis un attentat contre la société Temequip à Paris (attentat qui n'avait fait que des dégats matériels et qui n'avait pour but que de « dénoncer les abus de la politique nucléaire en France » n'ont pas encore vu de dénouement heureux à leur affaire. Jean Pierre Jacquet est en effet encore en prison...

Des exemples comme ceux-là, il y en a bien d'autres. En Corse notamment, où une dizaine de personnes avaient été condamnées en flagrant délit et en vertu de la loi anti-casseurs pour avoir



Nathalie « action directe » Menigon, au cours de son arrestation l'an dernier

brisé des parc-mètres au cours de la manifestation du 14 janvier 81. Certains parmi eux avaient été condamnés à 3 ans de prison ferme et sont toujours en détention, alors que leur action ne souffre, là non plus, guère de contestation.

#### EN CORSE: FLNC ET FRANCIA

Toujours condamnés également, MM. Susini et Costa (le premier à 7 ans de détention, l'autre, en fuite, à la perpétuité par contunace) espèrent eux aussi bénéficier de la loi d'amnistie. La Cour d'Assises de Montpellier qui les avait jugés en 1979 pour un attentat commis contre un avocat corse, Me. Biaggi, célèbre dans l'île pour ses positions anti-autonomistes, n'avait pas, à l'époque, hésité à qualifier leur geste de « politique ».

Sans oublier la somme de condamnés (en liberté aujourd'hui mais non amnistiés) pour détention d'explosifs ou port d'armes, et dont la Cour de Sûreté de l'Etat n'avait pas voulu se charger, considérant sans doute les dossiers trop mineurs, et comptant largement sur les juridictions locales pour remplir leur rôle repressif. Personne, n'empêche, ne pourra nier que ces infractions étaient en relation avec les événements politiques de l'île.

Même chose d'ailleurs pour les inculpés du mouvement anti-autonomiste Francia, qui réclament aujourd' hui d'avoir eux-aussi le bénéfice de la loi d'amnistie. Dieu sait pourtant que depuis 1980 qu'ils sont poursuivis, MM. Bertolini et Oliel refusaient d'être considérés comme des « politiques ». Ils pouvaient d'ailleurs remercier les autorités judiciaires d'alors de ne pas engager contre eux la Cour de Sûreté de l'Etat. le directeur des affaires criminelles et des grâces du ministre Peyrefitte, Raoul Béteille, venu publiquement à leur secours (Lettre parue dans le journal Le Monde du 16 février 1980) expliquait même à l'époque que « le but poursuivi par MM. Bertolini et Oliel (attentats au plastic), n'était pas de troubler l'Etat, mais bien au contraire, par des moyens certes illégaux, de restaurer son autorité combattue par l'action des « nationalistes ». La Cour de Sûreté n'est pas faite pour

juger tous les crimes et délits ».

N'en déplaise à M. Béteille, mais ce n'est apparemment plus l'avis des intéressés. M. Oliel vient en effet de réclamer officiellement l'amnistie, reconnaissant à l'occasion d'avoir attenté à l'intégrité du territoire national. Pour être juste, il faudrait aujourd'hui bel et bien l'admettre. Pour lui comme pour tous les autres.

Béatrice VALLAEYS



### Cinq prisonniers «politiques» font la grève de la faim

On ne saura pas avant la semaine prochaîne la date fixée pour l'examen du dossier du hold-up de Condé-sur-Escault, par la chambre d'accusation de Douai. En attendant, certains des inculpés toujours détenus continuent leur grève de la faim. Dans la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille, José de Miguel, Franco Pinna, Enrico Bianco (depuis le 25 août dernier), Oriana Marchionni (depuis le 31) espèrent ainsi obtenir le bénéfice de l'amnistie. Amnistie dont ils ont en effet été écartés depuis que leur affaire a été renvoyée,

de la Cour de Sûreté de l'Etat (quelques jours avant sa suppression) à une juridiction de droit commun.

De son côté, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, la militante « d'Action Directe », Nathalie Ménigon poursuit, elle aussi, sa grève de la faim entamée le 31 août. Egalement exclue de la loi d'amnistie, mais elle, en raison du motif de son inculpation — « tentative d'homicide sur des forces de l'ordre » — Nathalie Ménigon entend ainsi montrer sa solidarité avec ceux de Condé-sur-Escault.

B.V.

 Une réunion du Collectif unitaire de soutien aux prisonniers politiques se tiendra samedi à 16 h, 33 rue de Vignoles à Paris.

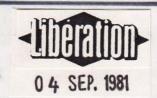


AMNISTIE: Exclus de l'amnistie à la suite du dessaisissement in extremis de la cour de sûreté de l'Etat ou simplement « oubliés », plusieurs «Prisonniers politiques de Giscard devenus les droits communs de Mitterrand ». Cinq d'entre eux entament aujourd'hui leur sixième jour de grève de la faim. Le Collectif unitaire de soutien aux prisonniers politiques organise une réunion samedi à 16 h3 rue des Vignolles, 75020 Paris.

### Le P.S.U réclame la libération des derniers prisonniers politiques

Tandis que cinq prisonniers politiques français non amnistiés et encore détenus poursuivent leur grève de la faim, le Parti Socialiste Unifié (PSU) a « déploré » dans un communiqué le transfert des dossiers de la Cour de Sûreté de l'Etat à des juridictions civiles, ce qui fut le cas pour l'instruction de l'affaire de Condé sur l'Escaut, et réclame une « stricte interprétation de la loi d'amnistie ». Ce que demande également dans un autre communiqué une association lilloise « le centre de documentation et de diffusion pour le développement de l'histoire sociale »

Rapellons qu'Enrico Bianco, 30 ans, Franco Pinna, 30 ans et José de Miguel Martin, 29 ans, ont entamé depuis une dizaine de jours leur grève de la faim. Oriana Marchioni qui a commencé sa grève de la faim il y a quatre jours observe maintenant une grève de la soif. Enfin, Nathalie Ménignon en serra aujourd'hui à son cinquième jour de jeûne.



# Les détenus «politiques» grévistes de la faim transférés à l'hopital de Fresnes

Franco Pinna, Enrico Bianco, Jose de Miguel Martin et Oriana Marchionni, détenus à la maison d'arrêt de Loos-les-Lille où ils observaient une grève de la faim (les trois premiers depuis le 25 août dernier, la dernière depuis le 31) ont été transférés samedi 5 septembre à l'hôpital de la prison de Fresnes, où, selon la Chancellerie, leur état ne nécessite pas encore de perfusion, mais mérite une surveillance médicale.

Les quatre grévistes de la faim, inculpés rappelons-le dans le hold-up de Condé-sur-Escault, espèrent ainsi obtenir du parquet général (donc de la Chancellerie) de bénéficier de la loi d'amnistie dont ils ont été effectivement exclus le jour où la Cour de sûreté de l'Etat, chargée de leur dossier sous Peyrefitte, s'en est dessaisie sous Badinter. Reconnus « politiques » hier l'enquête policière indiquait en effet que le hold-up de Condé-sur-Escault avait été perpétré pour alimenter les caisses d'Action directe - les douze inculpés sont aujourd'hui devenus des « droits communs ». Un avis d'ailleurs partagé par le juge Bancal à Valenciennes qui, le 21 août dernier, refusait de leur accorder l'amnistie.

Les avocats des douze inculpés ayant interjecté appel de cette décision, le dossier doit être examiné devant la Chambre d'Accusation de Douai. En attendant, l'affaire continue de susciter de vives protestations. Après le PSU, c'est maintenant la Ligue des droits de l'homme de Lille qui « a décidé de

s'adresser aux parlementaires du Nord afin de leur demander d'intervenir auprès du gouvernement pour obtenir l'amnistie des inculpés (...) Une mesure d'amnistie ou de grâce serait une solution d'apaisement et aussi d'équité ». L'union locale CFDT estime aussi que le motif de l'inculpation « est d'ordre politique » et que, de ce fait, les inculpès « doivent bénéficier de la loi d'amnistie accordée à tous les prisonniers politiques ». Pour le Syndicat de la magistrature également, qui a étudié le processus suivi par le dossier de Condésur-Escault, « il apparaît que ce cheminement est contraire à la volonté exprimée par le législateur. Des débats, il ressort que ce type de faits entrait bien dans les prévisions de la loi d'amnis-

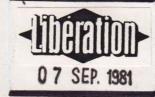
Les inculpés de Condé-sur-Escault n'entendent pas qu'on leur reconnaisse autre chose. Quatre des sept encore en détention continueront donc de refuser de s'alimenter. Deux autres - Raymond Delgado et Francisco Cuadrado - devraient les imiter aujourd'hui, à la prison de la Santé, a indiqué leur comité de soutien, Défense active.

De son côté, et pour les mêmes mo tifs, Nathalie Ménigon, seule militante d'Action directe à n'avoir pas été am nistiée (elle est accusée d'avoir tiré sur des policiers) poursuit, elle aussi, une grève de la faim entamée le 31 aoû dernier, à Fleury-Merogis.

Un autre prisonnier, détenu lui dans la prison de Varces, réclame le statu politique et donc le bénéfice de la lo d'amnistie. Mohand Hamami avait été poursuivi par la Cour de sûreté de l'Etat dans le dossier Action directe Amnistié sur la plupart des chefs d'in culpation, il a cependant été maintent en détention pour deux hold-up qu'i avait revendiqués, mais qui ont été extraits de la procédure « politique ».

B.V

Le collectif unitaire de soutien aux prisonniers politiques organise une réunion lundi à 19h, 33 rue des Vignoles.



### LE MATIN

0 7 SEP. 1981

### CONDE-SUR-ESCAUT

Les grévistes de la faim transférés

Les quatre détenus grévistes de la faim, impliqués dans le hold-up de Condé-sur-Escaut, ont été transférés, pour des raisons de surveillance médicale, de la prison de Loos-lès-Lille (Nord) à la section médicale de la prison de Fresnes. Franco Pinna, Enrico Bianco, Jose de Miguel Martin et Orianna Marchionni, qui refusent de s'alimenter depuis la fin août, réclament « l'amnistie totale et sans condition » après les hold-up commis, selon les enquêteurs, pour alimenter les caisses du groupe Action directe.

### Quatre détenus grévistes de la faim transférés à l'hôpital de Fresnes.

Les quatre détenus dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut qui font la grève de la faim. depuis le 25 août pour trois d'entre eux — Franco Pinna, Enrico Bianco et Jose de Miguel Martindepuis — depuis le 31 août pour Oriana Marchionni, vingt-huit ans, ont été transférés vendedi 5 septembre de la prison de Looslès-Lille (Nord) à l'hôpital des prisons de Fresnes (Val-de-Marne). Leur transfert, selon la chancellerie, a été décidé pour des raisons de surveillance médicale. Les détenus qui réclament le bénéfice de l'amnistie, invoquant le caractère politique de leur acte (le Monde des 25 août et 1er septembre) se disent décidés à « poursuivre et durcir » leur action.

Le Monde 08 SEP. 1981

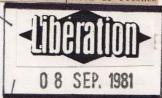
# Trois nouveaux détenus en grève de la faim

Trois nouveaux détenus qui entendent bénéficier de la loi d'amnistie se seraient mis en grève de la faim lundi à Paris et Grenoble.

Deux de ces nouveaux grévistes de la faim, Raymond Delgago, 30 ans, et Floreal Cuadrado, 35 ans, sont détenus à la prison de la Santé. Ils sont impliqués depuis juin dernier dans l'affaire du hold-up de Condé sur l'Escault, dont quatre autres inculpés ont entrepris une grève de la faim illimitée les 25 et 31 août. Tous veulent « une amnistie immédiate et sans condition ».

Le troisième nouveau gréviste de la faim, Raymond Delgado, 30 ans, et commencé son action à la prison de Varces, près de Grenoble, selon une lettre adressée à son défenseur. Egalement militant d'« Action Directe », il proteste contre le « découpage de son dossier », n'ayant pas été amnistié pour trois hold-up, dissociés des faits qui lui étaient reprochés au titre d'« Action Directe ».

Nathalie Menigon, seule militante d'« Action Directe » encore officiellement détenue, qui a aussi débuté une grève de la faim le 31 août, a été transférée lundi aprèsmidi de Fleury Merogis à la section médicale de la prison de Fresnes



JEÛNE

# NATHALIE MENIGON A SON TOUR TRANFEREE A L'HOPITAL DE FRESNES

La militante d'Action directe y rejoint quatre des inculpés de Condé-sur-l'Escaut.

athalie Ménigon a été transférée hier après-midi à l'hôpital de la maison d'arrêt de Fresnes. Elle était arrivée au septième jour de sa grève de la faim et l'administration pénitentiaire, tout en jugeant que son cas n'était pas alarmant, a préféré la mettre sous surveillance médicale.

Nathalie Ménigon est donc la cinquieme à se trouver dans cette situation : avant elle en effet, trance Pinna. Enrico Bianco, José de Miguel Martin et Oriana Marchioni, détenus à la maison d'arrêt de Loos le Lille où ils poursuivaient une grève de la faim (les trois premiers depuis le 25 août dernier la dernière depuis le 31) avaient également été transférés à l'hôpital de Fresnes. Cinquévistes de la faim qui réclament le bénéfice de la loi d'amnistic. Inculpés dans le hold-up de

Inculpés dans le hold-up de Condé-sur-l'Escault, les quatre premiers espèrent qu'on leur reconnaisse un statut politique que la défunte Cour de Sûreté de l'Etat leur a soudain refusé, il y a deux mois, alors qu'elle était jusque là chargée de ce dossier. A la Chancellerie, on se refuse à faire le moindre commentaire, renvoyant la décision à la Chambre d'accusation qui doit se réunir sur cette affaire dans le courant de la semaine prochaine. On n'indique pas notamment quelles consignes on entend donner au Parquet appelé

à requérir devant la chambre d'accusation.

Accusarion.

Nathalie Ménigon, quant à elle, a été exclue de la loi d'amnistie en dépit de la reconnaissance de son statut politique, puisqu'elle est militante d'« Action Directe » car elle est accusée d'avoir tiré sur des policiers. Dans une lettre rédigée le 3 septembre dernier dans sa cellule de Fleuris-Mérogis, elle explique son action et celle de ses compagnons de détention.

« Le 31 août rejoignant ainsi le mouvement déclenché le 21 août par Enrico BIANCO, Franco PINNA et José de MIGUEL, écartés par des magouilles du bénéfice de la loi d'amnistie. Nous sommes aujourd'hui devenus les droits communs de MITTERRAND. Cette situation se doit d'être dénoncée et combattue.

Refuser l'isolement et par là le prolongement de l'incarcération. l'oubli. Refuser de se résigner tant physiquement que politiquement est ce combat de chaque jour - Dénoncer la lâchetié de ce gouvernement qui a débuté son action sur une compromission avec les gens de droite encore en place (et ils sont nombreux !) dans les différents ministères dont celui de la justice, qui cêde devant les pressions de la droite et de la police et qui nous maintient en détention - Dénoncer les appels mielleux à la paix sociale alors que les pri-

sons sont toujours pleines et qu'elles ont gardé leur même visage de terreur et de répression - Dénoncer le gouvernement tout rose qui derrière l'image tranquille construit la cuirasse nécessaire pour garantir la conservation du pouvoir et la pérennité de l'appareil d'état. Nous ne nous laisserons ni isoler, ni baillonner et par cette grève de la faim je suis passée à l'offensive. Il ne doit pas y avoir d'échec, je suis prête à aller jusqu'au bout, jusqu'à la victoire. Cette action n'a rien de desespéré dans ce combat pour la liberté, pour l'amour de la vie, it faut méprisser la mort.

J'appelle tous les camarades motivés par notre lutte à nous soutenir, à riposter conire la volonté du pouvoir de nous isoler et à se mobiliser pour la libération de tous les prisonniers politiques ».



### L'AURORE LE FIGARO

0 9 SEP. 1981

Ils revendiquent l'attentat de l'Intercontinental et exigent la libération de leurs camarades

# L'ultimatum d'« Action directe »

Un correspondant anonyme se réclamant du mouvement extrémiste « Action directe » a revendiqué par un coup de téléphone à notre journal l'attentat commis le 29 août à 21 h 30 contre l'hôtel Intercontinental à Paris et annoncé l'explosion d'une seconde bombe si les membres encore détenus de ce mouvement n'étaient pas libérés prochainement.

Selon les propos de ce correspondant - il s'agissait en fait d'une bande enregistrée - l'engin qui a explosé à l'hôtel Intercontinental et fait dix-sept blessés était composé de dynamite, de T.N.T. et de plastic et contenait également des écrous d'acier de 6 mm. La mise à feu était commandée par un systeme électronique et une batterie sèche. La voix anonyme - une voix masculine, assez grave, s'exprimant lentement - précisait au terme de son message qu'une bombe « dix fois plus meurtrière » exploserait si « nos ca-marades encore en prison n'étaient pas libérés d'ici à la fin de la semaine »

Faut-il prendre cette menace au sérieux ? L'attentat - attentat sans aucun doute fait pour tuer a déjà été revendiqué, dès le lendemain, par le « Front palestinien contre le Qatar » et une mystérieuse « Organisation arabe libre » qui dénonçait « l'occupation par les sionistes des territoires palestiniens, occupation appuyée par l'impérialisme mondial, surtout américain et occidental ». Sans exclure aucune hypothèse, la police accueille pour sa part avec la plus grande réserve ces différentes déclarations. Les examens de laboratoire ne sont pas encore terminés, et rien ne permet d'étayer les affirmations du correspondant se réclamant d'« Action directe ». Certains détails – comme celui des boulons constituant la mitraille – ont d'ailleurs été publiés par la presse. Il peut s'agir soit d'un message destiné à brouiller les pistes, soit d'une manœuvre émanant réellement d'« Action directe » cherchant à mettre à profit l'émotion provoquée par l'attentat et tentant d'influencer la justice par un chantage au massacre.

#### « Les droits communs de Mitterrand »

Quant aux détenus dont fait mention le correspondant il peut s'agir en premier lieu des sept inculpés dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut qui n'ont pas bénéficié des récentes mesures d'amnistie et dont quatre, Franco Pima, Enrico Bianco, José de Miguel Martin et Oriana Marchioni jusqu'alors détenus à la maison d'arrêt de Loos-les-Lille où ils poursuivraient une grève de la faim ont été transférés à la section médicale de la prison de Fresnes à la fin de la semaine dernière. Deux d'entre eux, Pinna et Bianco, membres présumés des Brigades rouges, sont sous le coup d'une procédure d'extradition.

Le transfert de ces quatre détenus a été décidé pour raison de surveillance médicale, les prisonniers, dont certains font la grève de la faim depuis le 22 ou le 25 août étant, selon deurs proches, dans un état de grande faiblesse. Tous avaient été arrêtés à la suite d'un hold-up commis à Condé-sur-l'Escaut (Nord) le 28 août 1979 et qui avait rapporté à ses auteurs 16 millions de francs.

Dans un premier temps, les accusés devaient être jugés par la Cour de sûreté de l'État en tant que détenus politiques. Mais le 24 juillet, quelques jours avant la dissolution, cette juridiction se déclarait incompétente et renvoyait l'affaire devant la juridiction de droit commun de Valenciennes, ce qui ôtait tout caractère politique aux actes reprochés aux accusés et les excluait du bénéfice de la loi d'amnistie. « Action directe » ni aucun mouvement extrémiste n'avaient d'ailleurs jamais revendiqué le hold-up

Les quatre inculpés transférés à la section médicale de la prison de Fresnes y ont retrouvé Nathalie Menigon, vingt-quatre ans, compagne du chef d'« Action directe », Marc Rouillan, et qui avait ouvert le feu sur les policiers lors de son arrestation à Paris le 13 septembre 1980. Elle aussi, exclue du bénéfice de la loi d'amnistie en raison de cette tentative de meurtre, a entrepris une grève de la faim. Selon le collectif de soutien « Défense active » qui regroupe les militants amnistiés d'« Action directe dont Marc Rouillan, Nathalie Menigon aurait transmis un message assurant que tous les grévistes de la faim étaient devenus « les droits communs de Mitterrand » et « avaient été écartés par des magouilles de l'amnis-

#### ELYSEE

### Manifestants indésirables

ES militants se réclamant d'Action directe s'étaient donné rendez-vous hier aprèsmidi devant le palais de l'Elysée, à la sortie du Conseil des ministres. Ils demandaient la libération de tous les prisonniers politiques. Les manifestants ont été dispersés sans ménagement par les forces de police, qui ont procédé à un certain nombre d'interpellations avant de fermer les grilles de l'Elysée.

Ils ont toutefois eu le temps de distribuer un tract, signé par Nathalie Ménigon, dans lequel elle déclare « refuser l'isolement et par là le prolongement de l'incarcération, l'oubli. Refuser de se résigner tant physiquement que politiquement, est ce combat de chaque jour... »

Nathalie Ménigon est le cinquième gréviste de la faim inculpé dans le hold-up de Condé-sur-Escaut. Arrivée à son septième jour de grève, elle a été transportée lundi après-midi à l'hôpital de la prison de Fresnes. Ses quatre camarades: Franco Pinna, Enrico Bianco, José de Miguel Martin et Oriana Marchioni, attendent eux aussi à l'hôpital de Fresnes la reconnaissance de leur statut politique et donc le bénéfice de la loi d'amnistie.





France-Soir

de quotidien

Brève manifestation hier, pendant le Conseil des ministres, devant la porte d'honneur de l'Elysée. Une vingtaine de jeunes gens ont réclamé la libération des prisonniers politiques encore sous les verrous malgré la loi d'amnistie. Après une brève échauffourée, les manifestants ont été dispersés par les gardiens du Palais.

Photo SYGMA

## Action directe contre l'Elysée



endant que, autour de la table élyséenne, les ministres discutaient de nationalisations et d'impôt sur la fortune, une vingtaine de manifestants, sous la bannière d'Action directe, tentaient, hier, en début d'après-midi, d'entrer dans le palais présidentiel. En vain. Aussitôt les forces de l'ordre chargées de la sécurité des lieux les ont neutralisés. Par cette action, les jeunes gens, qui portaient des banderoles et distribuaient des tracts, revendiquaient la «libération de tous les prisonniers politiques » et notamment celle de Nathalie Menigon. Aujourd'hui, en effet, quatre membres de ce groupuscule terroriste à qui la grâce présidentielle a été refuse doivent comparaître devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris (Photo Jacques Cuinières).

MISE EN LIBERTÉ

# Manifestation devant l'Elysée pour la libération des prisonniers politiques

La chambre d'accusation doit examiner aujourd'hui les demandes de mise en liberté déposées par Nathalie Ménigon, Michel Lapeyre, Jean-Paul Gérard et Frédéric Oriach.

ne vingtaine de personnes réclamant la «libération de tous les prisonniers politiques» ont manifesté mercredi, devant l'Elysée vers 13h30, peu avant la sortie du conseil des ministres. Les manifestants ont été rapidement et brutalement dispersés par les policiers qui gardaient « le chateau» dont les grilles ont été immédiateum des primédiateum des tracts rappelant qu'une vingtaine de «politiques» restaient emprisonnés.

Apoinques» restaient emprisonnes.

Parmi ceux-là, huit grévistes de la faim, Enrico Bianco, José de Miguel et Franco Pina inculpés dans l'affaire de Condé-Sur-Escault ont débuté leur jeûne le 21 août. Oriana Marchioni, détenue dans la même affaire, les a suivis quelques jours plus tard. Nathalie Ménigon, seule inculpée du dossier «Action directe» encore incarcérée, a débuté sa grève de la faim le 21 août. Elle a été rejoint le 7 septembre par Raymond Delgado et Floréal Cuadrado inculpés eux dans le dossier de Condé-Sur-Escault. Le même jour, un autre détenu, Mohamed Hammani, incarcéré pour des affaires, qui, dit-il, sont en liaison avec les activités d'Action Directe » a débuté, lui aussi, une grève de la faim.

Oriana Marchioni, Enrico Bianco, José de Miguel, Franco Pina et Natha-

lie Ménigon ont été transférés, il y a quelques jours, à l'hopital des maisons d'arrêt de Fresnes.

Les manifestants de l'Elysée précisaient également dans leur tract qu'aujourd'hui, jeudi, à 13h30, pour la libération la chambre d'accusation doit se prononcer sur les demandes Palais de Justice.

de mise en liberté déposées par Nathalie Ménigon ainsi que Michel Lapeyre, Jean-Paul Gérard et Frédéric Oriach inculpés et détenus pour avoir commis un attentat contre une entreprise allemande. «Le Comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques» appelle à un rassemblement au Palais de Justice.

Protestation pour la libération de tous les prisonniers politiques



### **Amnistie**

Un début d'incendie criminel s'est déclaré mardi vers 0h50 dans un bureau de l'Agence pour l'Emploi de Paris, 13ème. Une vitre a été brisée. Les enquêteurs ont trouvé sur place une bouteille avec des chiffons et une barre de fer.

Cette tentative d'attentat a été revendiquée hier matin auprès de Libération en signe de « solidarité avec les taulards politiques ou non des geôles de l'Etat socialiste qui ne bénéficient pas de loi d'amnistie. »



### MANIFESTATION AU PALAIS DE JUSTICE



Devant l'Élysée

# UNE MANIFESTATION EN FAVEUR DES DERNIERS PRISONNIERS POLITIQUES EST DUREMENT RÉPRIMÉE

Des policiers tirant quelques jeunes gens par les cheveux, les frappant à coups de pied et à coups de poings pour les «évacuer» : une habitude qu'on croyait perdue. C'est pourtant ce qui s'est passé mercredi 9 septembre à 13 h 30 devant l'Elysée où était encore réuni le conseil des ministres (nos dernières éditions). Les policiers sont intervenus avec uen brutalité certaine, rapportée par plusieurs témoins, contre une vingtaine de jeune gens scandant des slogans demandant la libération des prisonniers politiques encore dêtenus, ayant été exclus du bénéfice de l'amnistie (le Monde daté 9-10 août).

nus, ayant ete excus du benefice de l'amnistie (le Monde daté 9-10 août).

Ces personnes, qui se déclament d'un « Comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques » ont distribué des tracts invitant à manifester, ce jeudi après-midi 10 septembre devant le palais de justice de Paris, où la chambre d'accusation doit statuer sur la demande de mise en liberté des quatre militants détenus : Mile Nathalie Ménigon, membre prés u mé du groupe Action directe, trois personnes apaprtenant aux Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NA PAP), MM. Jean-Paul Gérard, Frédéric Oriach et Michel Lapeyre.

peyre.

Les policiers affirment que les manifestants tentaient de pénétrer dans l'Elysée — ce qui aurait motivé la vigueur de l'intervention du service d'ordre et la fermeture des grilles du palais présidentiel.

-1106ra1100-1 1 SEP. 1981

Le Monde 1 1 SEP. 1981 Le décor change, les matraques restent. Déjà copieusement tabassés mercredi devant les grilles de l'Elysée, les militants du « Comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques » se sont de nouveau fait violemment charger hier aprés-midi devant les grilles du Palais

les manifestants commençaient par distribuer des tracts dans les couloirs avant de déployer une large banderole sur les marches du Palais.

C'est là que les policiers sont intervenus. Bouclant toutes les issues, ils ont chargé avec les matraques ordinaires d'abord, avec les « bidules » ensuite. Les manifestants, dont plusieurs étaient blessés, se sont alors rendus devant le siège du PS, rue de Solférino, pour témoigner, sans doute, des limites du changement.

### Libération de quatre prisonniers politiques: décision lundi

La chambre d'accusation de Paris dira lundi si elle accepte ou non de remettre en liberté Nathalie Ménigon (Action Directe), Jean-Paul Gérard, Frédéric Oriach et Michel Lapeyre (ex-NAPAP), quatre des prisonniers politiques qui n'ont toujours pas bénéficié de l'amnistie. La première parce que, accusée d'avoir tiré sur les policiers lors de son arrestation, elle en est expressément exclue; les trois autres auteurs d'un attentat contre le siège parisien des chemins de fer allemands après l'extradition de trois membres présumés de la RAF, parce que, selon les réquisitions écrités du Parquet, ils étaient également inculpés de détention d'armes.

Pour Nathalie Ménigon, qui entame aujourd'hui son douzième jour de grève de la faim, il apparaît que les chances de libération sont bien minces. Le Parquet donc la Chancellerie s'y est en effet opposé hier, lors de l'audience. En revanche, dans ses réquisitions orales, il est revenu sur sa position en ce qui concerne les trois autres détenus, le procureur se référant à la circulaire d'application de l'amnistie diffusée par le garde des Sceaux qui insiste sur « la portée très large de la loi ». Si les magistrats de la chambre d'accusation suivent ces réquisitions, Gérard, Oriach et Lapeyre bénéficieront dès lundi d'un non-lieu. Mais, en la matière, rien n'est jamais joué d'avance, comme Roger Knobelspiess peut en témoigner. Précisons enfin que si aucun des manifestants venus soutenir les quatre

Précisons enfin que si aucun des manifestants venus soutenir les quatre détenus n'a été arrêté, l'un d'eux a dû être hospitalisé après la violente intervention policière



Quelques échauffourées ont opposé, jeudi après-midi, vers 15 heures, à Paris, des gardiens de la paix à une cinquantaine de jeunes gens qui avaient déployé sur les marches du Palais de Justice une banderole réclamant « l'amnistie pour tous les prisonniers politiques ». A la même heure, la Chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris de-

vait en effet se prononcer sur la demande de mise en liberté de Nathalie Ménigon, vingt-quatre ans, le seul membre du groupe « Action directe » encore détenu, qui poursuit depuis le 31 août dernier une grève de la faim à l'hôpital de la prison de Fresnes.

La Chambre d'accusation devait également décider si Jean-Paul Gérard, Frédéric Oriach, et Michel Lapeyre, membres du NAPAP (Noyau armé pour l'autonomie populaire), inculpés pour un attentat commis le 10 juillet 1980 contre le siège parisien des chemins de fer allemands, pourront ou non bénéficier de l'amnistie. Les juges rendront leur décision lundi prochain.

(Photo A.P.)



France-Soir

## La force pas tranquille

Une cinquantaine de sympathisants du groupe Action directe se sont heurtés (comme la veille devant l'Elysée) à la police hier sur les marchés du palais de justice de Paris.

Ces militants étaient venus réclamer la libération de trois détenus, Jean-Paul Gérard, Frédéric Oriach et Michel Lapeyre, tandis que la chambre d'accusation étaient réunie pour statuer sur leurs demandes de mise en liberté. Les manifestants ont distribué des tracts frappès d'une étoile rouge dans la cour du palais de justice et ils ont déployé une banderole portant l'inscription « Libération de tous les prisonniers politiques ». diotidien
1 1 SEP. 1981

# L'amnistie en chiffres

Plus de surpopulation dans les prisons françaises. Selon la Chancellerie, on comptait au 1er août dernier 30.567 person-nes emprisonnées contre 40.367 dont 6.087 mineurs - à la veille de l'élection présidentielle (capacité totale : 31.000 places). Et, première constatation du ministre de la Justice, Robert Badinter, la récente loi d'amnistie n'a entraîné aucun développement de la criminalité.

En résumé, on peut dire qu'un détenu sur sept a été li-béré depuis le 10 mai. « Coup d'éponge » généreux, trop généreux déclarent certains. Il est vrai qu'à côté d'une grande majorité de petits délinquants grâciés ont été élargis des gros caïds, Edmond Vidal du « Gang des Lyonnais » notamment et dans un autre domaine des membres d'« Action directe », dont Jean-Marc Rouillan, figure de proue de la bande? On comprend alors l'amertume des policiers devant la « provocation »

Dans certains cas, la suspension de la peine et la mise en liberté provisoire du détenu en attendant un nouveau procès apparaît comme une mesure de justice. Condamné sans preuves suffisantes, Guy Mauvillain, a quitté le 18 juillet la prison de Muret. Agé de soixante-deux ans, condamné le 25 novembre 1975 par les Assises de Saintes à dixhuit ans de prison pour le meurtre d'Élise Meilhan, soixanteseize ans, sur la foi d'une phrase contenant son nom murmuré par la victime agonisante. Mauvillain a toujours crié son innocence. Il sera rejugé.

Moins frappant apparaissent les cas de Roger Knobelspiess, au lourd passé judiciaire et de Daniel Debrielle. Condamnés à de lourdes peines de réclusion, ils restent en prison pour d'autres affaires mais seront rejugés car il faut admettre que leur dernier procès ne fut pas « convain-

Petit cambrioleur et détenu permissionnaire en « cavale », Michel Gravouil, trente-deux ans, ne manquait pas pour autant de courage. Un courage qui lui vaut aujourd'hui, de pouvoir repartir du bon pied en toute liberté! Le 1er mai dernier, alors qu'il pêchait à la ligne dans la Loire, il se jeta à l'eau pour sauver une petite fille de six ans qui se noyait. Étant en situation irrégulière, il fut arrêté aussitôt mais élargi deux mois plus tard à la suite d'une mesure d'amnistie individuelle. Juste récompense.

Pour être étendu, le cadre de l'amnistie n'en est pas moins bien délimité. Si Jean-Marc Rouillan considéré comme l'un des animateurs présumés d'« Action directe » (son passé d'ancien membre du G.A.R.I. ne peut plaider en sa faveur), arrêté à Paris le 13 septembre 1980, est de nouveau libre, en revanche, son amie Nathalie Menigon, vingttrois ans, reste détenue. Les tentatives d'homicide sur agent de la force publique sont exclues de l'amnistie, qu'ils s'agissent d'actions politiques ou d'affaires de droit commun.

Actuellement, 15.024 détenus dans les prisons françaises sont des condamnés, soit la moitié seulement de la population carcérale. 4.775 prisonniers ont été grâciés par le président de la République. 1.735 autres ont été libérés dans le cadre de la loi d'amnistie et 3.290 ont été élargis dans le cadre de procédures judiciaires normales, par fin de détentions provisoires ou de détentions à temps effectuées. Dernière précision : 2.050 personnes ont été déférées au Parquet de Paris entre le 15 juillet et le 31 août, soit 306 de moins que dans la période correspondante en 1980. Parmi les personnes déférées au Parquet, en cet été 1981 à Paris, il n'y avait que trente détenus amnistiés, soit 1,5 pour cent des amnistiés



« Action directe » ne désarme pas. Après la manifestation des sympathisants de ce groupe terroriste devant l'Elysée pour réclamer l'élargissement des membres de la bande encore incarcérés et l'annonce d'une conférence de presse de Jean-Marc Rouillan, depuis peu libéré de prison, par mesure d'amnistie, hier les poli-ciers se sont heurtés à une cinquantaine de manifestants, sympathisants de ce même groupe qui s'étaient donné rendez-vous sur les marches du palais de justice à Paris pour exiger la mise en liberté de Paul Gérard, Frédéric Oriach et Michel Lapeyre. Ces trois prévenus avaient attaqué, le 10 juillet 1980, le siège parisien de la « Bundesbahn », les chemins de fer allemands, pour protester contre les extraditions.

### L'AMNISTIE ET LES DÉTENUS POLITIQUES DEVANT LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris statuera, lundi 14 septembre, sur les demandes de mise en liberté de Mile Nathalie Menigon, membre présumée d' « Action directe » et des militants des « Noyaux armés pour l'autonomie populaire » (NAPAP), MM. Frédéric Oriach, Jean-Paul Gérard et Michel Lapeyre (le Monde du 11 septembre). Elle a examiné leur cas à huis clos, jeudi 10 septembre. tembre.

tembre.

Il semble que, pour l'avocat général, les militants des NAPAP puissent être admis au bénéfice de l'amnistie, en raison du caractère politique de leurs actes. En revanche, toujours selon le parquet, Mile Menigon devrait rester en détention. Elle est, de par la loi, exclue de l'amnistie. Celle-ci prévoit, en effet, que l'amnistie s'applique à tous les délinquants politiques sauf en cas d'homicide ou de tentatives d'homicide sur agents de la force publique. Or Mile Menigon, lors de son arrestation, a tiré sur les policiers.

ciers,
Pendant l'audience de la chambre d'accusation, une quarantaine de personnes ont manifesté dans la cour du palais de justice, déployant une banderole demandant «la libération de tous les prisonniers politiques ». Ils ont été dispersés avec brutalité par les gardes et les agents de police.
D'autre part, M. Jean-Marc Rouillan, un des membres d'« Action directe » récemment amnis-

tion directe » récemment amnis-tié, a démenti la revendication faite au nom de son groupe de l'attentat du 29 août à l'hôtel Intercontinental, à Paris.

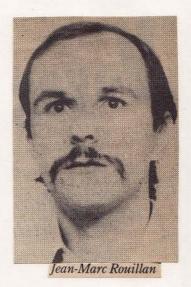
L'AURORE LE FIGARO

1 1 SEP. 1981

Le Monde 1 2 SEP. 1981

# «Action directe» et le gouvernement: la croisée des chemins

Des militants d'Action directe, dont Jean-Marc Rouillan, ont tenu une conférence de presse pour expliquer la situation des emprisonnés.



n fait deux manifestations pacifiques et on se fait rosser (allusion aux incidents de mercredi et jeudi devant les grilles de l'Elysée et du Palais de Justice). Ça ne peut pas durer. Il est évident qu'on ne va pas laisser mourir nos camarades sans réagir. » Jean-Marc Rouillan n'a pas précisé quel type de réaction il envisageait. Le plus connu des militants d'Action directe, qui tenait hier une conférence de presse dans une librairie parallèle rapisienne, laisse ainsi aux pouvoirs publics le soin d'évaluer la part de bluff et celle de menaces réelles que contiennent ses propos. Les « camarades » dont Rouillan

et la demi-douzaine d'autres militants d'AD présents voulaient parler sont évidemment les neuf prisonniers politiques non amnistiés qui se sont progressivement mis en grève de la faim. Cinq ont déjà été transféré à l'hôpital des prisons de Fresnes où tout est prêt pour les places sous perfusion (il s'agit de Pinna, Enrico Bianco et José de Miguel Martin, en grève depuis le 21 août, et de Orianna Marchionni et Nathalie Ménigon). Les quatre autres ne se sont joints au mouvement que cette semaine : Raymond Delgado, Floreal Cuadrado (incarcérés à la Santé) et Mohand Hamami (détenu Varces), le 7 septembre, Werner Wittemann (Santé) le 9.

Apparemment, ces neuf exclusions de l'amnistie recouvrent deux situations différentes. Nathalie Ménigon, qui a revendiqué toutes les actions que la justice lui reprochait, reste en prison parce qu'elle a tiré en direction des policiers au moment de son arrestation, le 13 septembre 1980. Cette « tentative d'homicide volontaire, par arme à feu, sur la personne des agents de la force publique » l'exclut expressément de la loi d'amnistie (article 2-5°).

Les huit autres, arrêtés entre décemtre 1979 et juin 1981, sont impliqués dans le hold up commis à la perception de Condé-sur-l'Escaut le 18 août 1979. Jusqu'au 24 juillet dernier, il ne semblait faire de doute pour personne que ce hold up avait pour but le financement d'organisations politiques clandestines, dont ActionDirecte, et qu'il avait donc des implications politiques.

La meilleure preuve en était l'instruction du dossier par la Cour de sûreté de l'Etat. Et puis, à cette date, celle-ci a abandonné les inculpations politiques, renvoyant le dossier devant une juridiction de droit commun. C'était quatre jours avant le vote définitif de sa suppression, une semaine avant l'adoption de la loi d'amnistie.

Pour les militants d'Action directe, cette différence entre les deux situations juridiques ne recouvre pourtant qu'une seule réalité politique: «Le PS était prêt à relâcher tout le monde, y compris Pierre Mauroy. Mais l'Etat a été amené à faire des concessions aux institutions policières et judiciaires. C'est d'ailleurs conforme à la politique que la gauche mène depuis le début : toujours couper la poire en deux ».

Cette « concession à l'institution policière », elle est évidente dans le cas de Ménigon : le texte de la loi parle de lui-même. Le cas des inculpés de Condé-sur-Escaut est plus complexe. Bien sûr, on ne peut pas croire que la date du dessaisissement de la Cour de sùreté soit le fruit du hasard. Pas plus qu'on ne peut oublier que la Chancellerie est nécessairement derrière les réquisitions prises en ce sens par le Parquet général de cette Cour. Mais on ne peut oublier non plus que, sous le précédent régime, les inculpés niaient le caractère politique de ce hold up. C'était alors leur intérêt, surtout celui des Italiens, tous menacés d'extradition.

C'est pourquoi, hier, au-delà des « pressions que la section anti-terro-riste des RG exerce sur le pouvoir », les militants d'Action directe tenaient à répéter : « On ne revendi-que pas ce hold up. On n'a d'ailleurs jamais vu une organisation politique le faire. Mais on dit que tous les gens inculpés sont membres d'Action directe ». Et de rappeler, pour prouver la mauvaise foi du pouvoir dans cette affaire, que deux des amnistiés étaient également impliqués dans un hold up, commis en juillet 79 dans une banque de l'avenue de Villiers, « hold up qui n'a jamais été reven-

diqué non plus ». Voilà donc une nouvelle fois le ouvernement pris entre deux feux. Celui de la police, dont certains éléments ont mal digéré toutes ces libérations. Et celui de militants dont il peut être dangereux de mettre en doute la détermination, qu'il s'agisse des grévistes de la faim ou de ceux qui les soutiennent. Une partie de poker qu'il vaudrait mieux régler rapidement avant qu'elle ne tourne mal.

Dominique FROT





## Action directe

même combat? On verra ce qu'il en est en conférence de presse, réclamaient l'amnistie « immédiate et sans conditions » pour neuf de leurs sympathisants qui, détenus dans plusieurs prisons françaises, ont entamé des grèves de la faim.

Ces détenus sont, outre Nathalie Menignon, gréviste depuis le 31 août à Fresnes, et Mohammed Hamami, en grève depuis le 6 septembre à la prison de Varces, près de Grenoble, les sept inculpés dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-Escaut. Il s'agit de trois Italiens, Franco Pinna, d'ici peu, semblent dire les Enrico Bianco et Jose de militants du groupe Action directe qui, reunis hier à Paris récemment à la prison de la conté en compagnie de leur Santé en compagnie de leur complice, Orianna Mar-chionni, et de trois autres inculpés, Raymond Delgado, Floréal Cuadrado et Werner Wittmann. (Voir «Le Quoti-dien » des derniers jours).

# Des avocats socialistes et communistes réclament l'amnistie pour tous les prisonniers politiques

A Toulouse, un noyé leur fait de la publicité

e Syndicat des Avocats de France (SAF), qui rassemble de nombreux avocats socialistes et communistes, demande, dans un communiqué publié samedi, que tous les prisonniers politiques bénéficient de la loi d'amnistie.

« Fidèle à sa position de principe pour une amnistie sans réserve de tous les prisonniers politiques, indique le communiqué, le SAF s'étonne que quelques-uns d'entre eux restent actuellement incarcérés alors que les motivations des infractions qui leur sont reprochées revêtent un caractère notoirement politique ». « C'est pourquoi, conclut le texte, le SAF demande dans un but d'équité et d'apaisement que tout soit mis en œuvre afin que ces détenus bénéficient normalement et sans discrimination de la loi d'amnistie ».

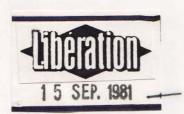
Rappelons que neuf détenus politiques, dont cinq ont déjà été transférés à l'hôpital de Fresnes, poursuivent actuellement une grève de la faim. Inculpés dans le cadre du dossier « Action directe » et de celui de Condé-sur-Escaut (Voir Liberation du 12 novembre 1980), ils ont, semble-t-il, été rejoints vendredi dans leur jeûne par les trois sympathisants des NAPAP,

Oriach, Lapeyre et Gérard ainsi que par Jacquet, l'auteur d'un attentat antinucléaire.

A Toulouse, on a aussi parlé d'eux. En effet, à 15h, les pompiers de la ville rose, alias « La cité des violettes », ont été appelés au bord du canal du Midi où flottait un cadavre sous les yeux de badauds qui s'étaient rassemblés. Lorsqu'ils sont arrivés, ils ont découvert — hé cong! — que le cadavre était une poupée gonflable habillée et que des petits malins en avaient profité pour bombarder la petite foule de tracts consacrés aux politiques grévistes de la faim.



# Nathalie Ménigon reste en prison, les trois ex-NAPAP en sortent



Trois nouveaux prisonniers politiques ont été libérés hier soir. La chambre d'accusation de Paris a, en effet, estimé que la loi d'amnistie s'appliquait à Frédéric Oriach, Michel Lapeyre et Jean-Pierre Gérard, trois ex-NAPAP accusés depuis juillet 1980 d'avoir commis un attentat contre le siège parisien des chemins de fer ouest-allemands, à la suite de l'extradition de trois membres présumés de la RAF. Les magistrats ont ainsi suivi les réquisitions du procureur qui, jeudi, s'était appuyé sur une circulaire du ministre de la Justice, soulignant « la portée très large de la loi » pour demander ces trois libérations. Le parquet s'y était jusqu'alors opposé, dissociant du reste une autre inculpation pour détention d'armes.

En revanche, la chambre d'accusation a également suivi le procureur qui s'était opposé à la mise en liberté de Nathalie Ménigon. Inculpée de tentative d'homicide volontaire sur un agent de la force publique à la suite de son arrestation mouvementée, la militante d'Action Directe est, en effet, expressément exclue de la loi d'amnistie. Selon ses proches, Nathalie Ménigon, qui entame aujourd'hui à l'hôpital de Fresnes sa troisième semaine de grève de la faim, est dans un état de santé très déficient.

Après ces décisions, il reste encore plus d'une dizaine de détenus susceptibles de bénéficier de l'amnistie pour raisons politiques. Le « Comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques » tient une réunion ce soir, à 19h30, 33 rue des Vignoles, dans le 20ème, et appelle comme la semaine dernière à un rassemblement pacifique, avec tracts et banderoles, devant le portail de l'Elysée, mercredi à 13 heures, pour la sortie du conseil des ministres.

#### NATHALIE MÉNIGON MISE EN LIBERTÉ

■ Nathalie Ménigon, militante d'Action directe, devait quitter, hier soir, la prison de Fresnes, après vingt jours de grève de la faim. Bien que la chambre d'accusation de la cour de Paris ait refusé, lundi dernier, sa mise en liberté, le juge d'instruction, Guy Joly, a signé, hier, une ordonnance de mise en liberté. Nathalie Ménigon avait arrêtée en septembre 1980, avec son ami Jean-Marc Rouillan, pour une série d'attentats, dont l'attaque du bureau de M. Robert Galley, alors ministre de la Coopération. Ayant, au moment de son arrestation, tiré sur les policiers sans toutefois les blesser, elle n'avait pas bénéficié de la loi d'amnistie.





**VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1981** 

### Nathalie Ménigon libérée

Nathalie Menigon, la seule militante d'Action Directe encore détenue, dont la chambre d'accusation de la Cour de Paris avait refusé la mise en liberté, lundi, a cependant quitté, jeudi soir, la prison de Fresnes où elle poursuivait depuis vingt jours une grève de la faim. Faisant droit à la demande des défenseurs, Mes Leclerc et Mignard, Guy Joly, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier depuis le dessaisissement de la Cour de Sûreté de l'Etat le 14 août dernier a, en effet, signé, jeudi, en sa faveur, une ordonnance de mise en liberté dont le parquet ne fait pas appel.

La dixième chambre correctionnelle de Paris a, par ailleurs, décidé, mercredi, de faire bénéficier de l'amnistie un autre prisonnier politique, Jean-Pierre Jacquet, militant anti-nucléaire à qui elle avait infligé trois ans de prison dont un avec sursis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Les inculpés de Condé-sur-Escaut, en grève de la faim, ne seront quant à eux, fixés sur leur sort que dans une semaine. En effet, la chambre d'accusation qui devait examiner jeudi les demandes de mise en liberté déposéés par leurs avocats s'est donné quelque délai pour « réfléchir ».

Quant à Mohand Hamani, inculpé dans le dossier « Action Directe », mais détenu dans d'autres affaires de droit commun, il a été transféré à l'hôpital des Beaumettes à la suite de sa grève de la faim.

# LE MATIN DE PARIS 1 8 SEP. 1981

### ACTION

Nathalie Ménigon mise en liberté

Nathalie Ménigon, la militante d'Action directe dont la chambre d'accusation de la cour de Paris avait refusé la mise en liberté lundi dernier, va pouvoir cependant quitter jeudi soir la prison de Fresnes où elle observe, depuis vingt jours, une grève de la faim.

Faisant droit à la demande des défenseurs, maîtres Henri Leclerc et Jean-Pierre Mignard, Guy Joly, premier juge d'Instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier depuis le dessaisissement de la Cour de sûreté de l'Etat le 14 août dernier, a en effet signé jeudi, en sa faveur, une ordonnance de mise en liberté dont le parquet ne fait pas appel.

### 25ème jour de grève de la faim pour les inculpés de Condé-sur-Escault

Au moment même où Nathalie Ménigon quittait la maison d'arrêt de Fresnes (seule militante d'« Action Directe » encore détenue, elle venait en effet d'obtenir une mise en liberté de son juge d'instruction Guy Joly) à Douai, la Chambre d'accusation examinait le dossier de Condé-sur-Escault. C'était jeudi dernier.

Apparemment, le refus du juge d'instruction, M. Bancal, d'accorder aux inculpés de Condé-sur-Escault le bénéfice de la loi d'amnistie et par conséquent leur mise en liberté, devait poser quelques problèmes. D'abord parce que ce jeudi, la Chambre d'accusation se réunira quatre longues heures pour étudier le dossier, ce qui, de l'avis des avocats, n'est pas chose fréquente. Ensuite parce qu'au terme de ce long examen, elle décidait de s'accorder un nouveau délai « pour réfléchir ». Ou plus exactement pour obtenir un complément d'information, demandant notamment aux inculpés de s'expliquer. Des inculpés qui, rappelons-le, observent toujours une grève de la faim, certains depuis maintenant 25 jours.

A cet égard, et cela ne devrait pas manquer d'intéresser la Chambre d'accusation, signalons qu'après notamment le Syndicat de la magistrature, le PSU, la Section Nord de la CFDT, un certain nombre d'intellectuels ont également protesté contre le maintien en détention des sept inculpés de Condésur-Escault. Simone de Beauvoir, J.P. Fayes, Huguette Bouchardeau, Delphine Seyrig, Bernard Jeolin, Marie Cardinal, Simone Iff, Alain Krivine (et une dizaine d'autres signataires) ont réclamé en outre dans un communique un permis de visite.

En attendant la nouvelle réunion de la Chambre d'accusation, prévue pour la semaine prochaine, le comité de soutien aux inculpés de Condé-sur-Escault - « Défense active » s'étonne et s'inquiète aujourd'hui de nouvelles procédures engagées par le juge d'instruction M. Bullit, qui a en effet ordonné de nouveaux mandats de dépôt contre certains des inculpés dans ce dossier, actuellement en liberté (\*). En général, le motif d'inculpation employé parle de « faux et usages de faux sceaux de l'Etat », destinés, on s'en doute, à la fabrication de faux papiers. Toute chose, qui, à titre de renseignement, relève d'une procédure criminelle. On peut en tout cas s'étonner de voir le dossier ainsi fractionné. Au train où vont les choses, combien y aura-t-il de juges saisis dans cette affaire?

B. V.

(\*) Le comité de soutien aux inculpés appelle à une réunion, samedi à 11h, 33 rue des Vignoles, 75020, avant un rassemblement à 14h aux Halles.



# Nathalie Menigon (Action directe) libérée pour raisons de santé

ATHALIE MENIGON, 25 ans, est sortie de sa cellule de Fleury-Mérogis, jeudi soir, au terme d'une dure bataille juridique menée par ses avocats. Fatiguée par deux semaines de jeûne, la jeune femme s'est refusée à toute déclaration. Celle que tout le monde considère comme le chef du mouvement extrémiste Action directe, avait en effet entrepris depuis le début de septembre une grève de la faim. Exactement

depuis qu'elle avait appris qu'elle ne pouvait bénéficier de la loi d'amnistie pour avoir ouvert le feu sur des policiers lors de son arrestation l'an dernier, rue Pergolèse (16e).

« C'est en raison de son état de santé que Nathalie est sortie de prison, explique un de ses avocats, Me Mignard. Le magistrat instructeur, à qui

gistrat instructeur, à qui nous avons fait valoir que son maintien en détention ne pouvait qu'aggraver les conséquences de son jeûne, a accepté de faire

droit à notre demande. Le parquet ne s'y est pas opposé. »

De son côté, le parquet de Douai a demandé un complément d'information sur le hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord) afin que les motifs politiques des inculpés qui se réclament d'Action directe, soient démontrés. La chambre d'accusation rendra son arrêt le 22 septembre. Six de ces inculpés sont encore détenus et observent actuellement une grève de la faim

# Nathalie Menigon (Action directe) libérée pour raison de santé

MENIGON. 25 ans, est sortie de sa cellule de Fleury-Mérogis, jeudi soir, au terme d'une dure bataille juridique menée par ses avocats. Fatiguée par deux semaines de jeune, la jeune femme s'est refusée à toute déclaration. Celle que tout le monde considère comme le chef du mouvement extrémiste Action directe, avait en effet entrepris depuis le début de septembre une grève la faim. Exactement depuis qu'elle avait appris qu'elle ne pouvait bénéficier de la loi d'amnistie pour avoir ouvert le feu sur des policiers lors de son arrestation l'an dernier, rue Pergolèse (16e).

« C'est en raison de son état de santé que Nathalie est sortie de prison, explique un de ses avocats, Me Mignard. Le magistrat instructeur, à qui nous avons fait valoir que son maintien en détention ne pouvait qu'aggraver les conséquences de son jeune, a accepté de faire droit à notre demande. Le parquet ne s'y est pas

De son côté, le parquet de Douai a demandé un complément d'information sur le hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord) afin que les motifs politiques des inculpés qui se réclament d'Action directe, soient démontrés. La chambre d'accusation rendra son arrêt le 22 septembre. Six de ces inculpés sont encore détenus et observent actuellement une grève de la



France-Soir

19-20 SEP. 1981 D.H.

France-Soir

19-20 SEP. 1981

# Pas d'amnistie pour les inculpés de Condé-sur-Escault

Les magistrats admettent que les inculpés sont des militants politiques mais... hors de France

écidément, les magistrats de la chambre d'accusation de Douai ont de la suite dans les idées : malgré la perche que leur avait tendue le Parquet, la semaine dernière, dans l'affaire de Condé-sur-Escault, ils ont refusé hier d'accorder aux neufs inculpés (dont sept sont en détention), le bénéfice de la loi d'amnistie.

Au cours de l'examen du dossier, le jeudi 17 septembre dernier, le Parquet avait en effet suggéré, dans ses réquisitions écrites et orales, que la chambre d'accusation demande un complément d'information. Une manière discrète de reconnaître que l'affaire n'était pas forcément aussi « simple » qu'elle avait pu le paraître au juge d'instruction chargé du dossier, M. Bancal, qui, un mois auparavant, avait refusé l'amnistie aux inculpés de Condé-sur-Escault. En clair, une manière discrète de signaler à la chambre d'accusation qu'un avis favorable ne serait pas obligatoirement mal venu, car il mettrait ainsi un terme à un dossier que la Chancellerie souhaite maintenant voir définitivement clos. Bref, une manière discrète d'avouer qu'il y a deux mois, on s'était peut-être trompé « en laissant » la Cour de Sûreté de l'Etat se déssaissir de ce dossier, alors que jusque-là elle en

Or, jeudi dernier, l'arrêt rendu par la chambre d'accusation -elle décidait de s'accorder un nouveau délai pour « réfléchir » - avait laissé espé-rer une telle décision. A tort, puisque hier, elle a définitivement fermé la porte laissée entrouverte par le Parquet.

Certains verront là une volonté délibérée des magistrats de marquer ainsi leur indépendance à l'égard du nouveau pouvoir. Quitte à user, dans leur refus, de motifs pour le moins fantaisistes. Dans ses attendus, en

effet, la chambre d'accusation admet que les inculpés dans le hold-up de Condé sont des militants politiques. Elle les exclut cependant de la loi d'amnistie, sous prétexte que leur action politique s'est exercée sur le territoire de leur pays d'origine, les inculpés étant pour certains Italiens, ou Espagnols, et enfin Allemand. Certes, poursuit la chambre d'accu-sation, le hold-up a été perpétré sur le territoire français, mais il a servi, selon les magistrats, à des organisa-tions étrangères. Il n'y a donc pas, ajoutent-ils, d'atteinte à l'intégrité du territoire national. CQFD...

En attendant, les sept inculpés détenus n'ont pas cessé leur grève de la faim, commencée, pour certains d'entre eux, depuis maintenant 31 jours. Sous surveillance médicale à l'hôpital de la prison de Fresnes, ils ne seraient, selon la Chancellerie, pas en danger. L'une des inculpées, Oriana Marchioni, en grève de la faim depuis le 31 août, est, pour sa part, sous perfusion depuis mainte-nant deux jours. Mais, assure l'administration de la prison, « son état de santé reste compatible avec sa détention sous surveillance médicale ». Peut-être. N'empêche qu'aujourd'hui, avec le refus de la chambre d'accusation, il ne reste plus aux inculpés qu'un moyen juridique : se pourvoir en cassation contre cet arrêt. Leurs avocats s'y sont d'ores et déjà employés. En n'ignorant pas, bien sûr, que l'examen par la Cour de Cassation, ne pourra avoir lieu dans l'immédiat. Compte-tenu de l'urgence créée par l'actuelle grève de la faim des prisonniers, seule une mise en liberté ordonnée par le juge d'instruction M. Bancal (à l'image de celle rendue jeudi dernier par le juge Joly, pour Nathalie Ménigon), donnerait une solution provisoire au problème. Béatrice VALLAEYS

2 3 SEP. 1981



### Pas d'amnistie pour les douze militants d'Action directe

Les douze militants d'Action directe, auteurs du hold-up de Condé-sur-Escaut (16 millions de francs à la perception en août 1979), ne bénéficieront pas de l'amnistie. Ainsi en a décidé hier la chambre d'accusation de Douai. Dans leurs attendus, les magistrats ont admis que « les auteurs du hold-up sont des militants politiques mais que leur action politique n'entre pas dans le cadre de la loi d'amnistie française car elle s'est exercée sur le territoire de leurs pays d'origine,

le butin ayant servi à des organisations étrangères ».

Les sept détenus de cette affaire resteront en prison où ils poursuivent leur grève de la faim (depuis le 22 août pour trois d'entre eux, le 31 août pour la femme du groupe, le 7 septembre pour trois autres). Un groupe de médecins a manifesté son inquiétude devant cette situation tandis que les avocats vont se pourvoir en cassation et surtout déposer très vite une demande de liberté pour raison de santé.

L'AURORE **LE FIGARO** 

2 3 SEP. 1981

<u>l'Humanité</u> 2 3 SEP. 1981

#### **BOMBES FUMIGÈNES** A LA TOUR D'ARGENT

Une vingtaine de jeunes gens ont lancé, hier soir, des bombes fumigènes à l'intérieur du célèbre restaurant La Tour d'Argent, quai de la Tournelle. Quelques personnes ont été légèrement incommodées par la fumée, mais très vite, l'établissement a retrouvé son calme. Les membres du mini-commando ont pris la fuite en direction de la Bastille. Ce saccage a été revendiqué dans un tract par « Action Directe » qui exige la « libération des sept prisonniers politiques qui devraient bénéficier de la loi d'amnistie ».

D'ARGENT ». Une vingtaine de personnes ont attaqué, hier soir, vers 22 heures, à coups de grenades fumigènes, le célèbre restaurant parisien « La Tour d'Argent ». Ils ont saccagé le salon du rez-de-chaussée avant de prendre la fuite

• ATTAQUE CONTRE « LA TOUR

vers la Bastille.

#### L'APPLICATION DE LA LOI D'AMNISTIE

### Les auteurs du hold-up de Condé-sur-l'Escaut restent détenus

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (Nord) a refusé, mardi 22 septembre, d'accorder le bénéfice de l'amnistie aux douze militants libertaires — dont sept détenus, qui continuent leur grève de la faim — auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut. Ce hold-up, commis le 18 août 1979 dans une

perception, avait rapporté à ses auteurs quelque 16 millions de francs. La chambre d'accusation avait examiné cette affaire, jeudi 17 septembre, après le refus, le 20 août, de M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes, de reconnaître les mobiles politiques invoqués par les inculpés (« le Monde » du 25 août)

Jusqu'au 24 juillet, le dossier de Condé-sur-l'Escaut était instruit par la Cour de sûreté de l'Etat. Ses auteurs devaient donc bénéficier de l'amnistie. En effet, il n'entraient dans aucune des exceptions prévues. Parmi les infractions politiques, se u le s'étaient exclues celles qui avaient entraîné la mort ou les blessures graves et «les coups et blessures et tentatives d'h o micide sur agents de la force publique». Or pas un coup de feu n'avait été tiré à Condé-sur-l'Escaut.

Mais à quelques jours de sa suppression la Cour de sûreté de l'Etat était dessaisie de ce dos-sier, arguant qu'elle avait, à tort, depuis le 29 mars 1980 considéré cette affaire comme relevant de

cette affaire comme relevant de sa compétence. Le dossier a donc été transmis au parquet de Valenciennes, et un juge d'instruction a été désigné.

Les avocats lui ont demandé, en vain, d'admettre leurs clients au bénéfice de l'amnistie. Il a estimé que « l'action de vol à main armée entreprise en 1979 à Condé-sur-l'Escaut et les faits connexes à cette action n'ont à Condé-sur-l'Escaut et les faits connexes à cette action n'ont été commis ni en relation avec des incidents d'ordre politique ou social survenus en France, ni en relation avec une entre-prise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat.».

La chambre d'accusation reprend cette argumentation et précise : « La cause pour laquelle ces inculpés déclarent lutter plus ou moins clandestinement se situe dans les pays réspectifs d'origine

ou moins ciandestinement à estitue dans les pays respectifs d'origine de huit d'entre eux.» «Sur le territoire national, ajoute l'arrêt, l'activité politique qu'ils allèguent consiste essentiellement en un groupement d'entraide aux rétuiré politiques.»

un groupement d'entraide aux réfugiés politiques.»
Selon leurs défenseurs, qui ont immédiatement annoncé leur intention de se pourvoir en cassation, il est au contraire « indiscutable » que l'activité politique des inculpés s'est exercée sur le territoire français. « Fabriquer des faux noniers en quantité, comme

territoire français. «Fabriquer des faux papiers en quantité, comme ils l'ont fait, faux papiers utilisés par des militants sur le territoire français, indique M° Antoine Comte, constitue une entrave à l'autorité de l'Etut.»

Les sept inculpés détenus ont réaffirme leur volonté de ne pas cesser la grève de la faim par laquelle ils entendent protester contre les «manœuvres» visant à les «écarter de l'amnistie». Trois d'entre eux — José Miguel Martin, Franço Pinna et Enrico Bianco — font la grève de la faim depuis maintenant un mois.

Oriana Marchionni, qui a entre-pris la sienne le 31 août, a dû être placée sous perfusion. Les trois autres — Raymond Delgado, Floreal Cuadrado et Wermer controlle le loreal Cuadrado et Wermer 7ittman — ont commencé le septembre. Tous ont été trans-Wittman férés à l'hôpital des prisons de

Leur comité de soutien a rendu public, mardi 22 septembre, un communiqué signé de quinze médecins qui, « conscients qu'une

grève de la faim illimitée conduit inévitablement à des lésions et des séquelles extrêmement graves », tiennent à « alerter l'opinion et les pouvoirs publics » sur « l'urgence de la situation » non seulement pour les inculpés de Condé-sur-l'Escaut, mais aussi pour Mohand Hamami, « mitiant d'Action directe en grève de la faim à l'hôpital des Baumettes à Marseille (le Monde du 16 septembre), — Jo. S. grève de la faim illimitée conduit

#### UN COMMANDO A « LA TOUR D'ARGENT »

### **Action directe** contre la «goinfrerie»

L'un des plus célèbres restaurants de Paris, La Tour d'argent, situé à l'angle du quai de la Tournelle et de la rue du Cardinal-Lemoine, dans le cinquième arrondissement, a été envahi, le mardi 22 septembre vers 22 h. 15, par une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles réclamant la «libé-ration des militants révolutionnaires toujours emprisonnés ».

N'ayant pu, grâce à la présence d'esprit du liftier qui avait dès leur irruption retiré la clef de contact de l'ascenseur, monter jusqu'à la grande salle de restaurant située au sixième étage, et où une centaine de personnes étalent attablées, les membres du commando, après avoir lâché des bombes fumigènes dans le salon du rez-dechaussée, en ont saccagé le mobilier, avant de prendre rapi-dement la fuite. Aucun membre du personnel ni aucun client n'a été blessé, mais plusieurs personnes ont été passagèrement incommodées par la fumée.

Les militants - qui ont opéré le visage masqué par un foulard — ont laissé sur place une centaine de tracts où l'on pouvait lire notamment : « Nous frappons les cénacles de la grande bouffe... Goinfrez-vous de votre abondance, de votre indifférence, de vos richesses I » Signés de la mention « NOUS »,

dont le O figure une bombe dont allumée, mèche est tracts réclament la libération de « sept prisonniers politiques membres d'Action directe, qui devraient bénéficier de la loi d'amnistie ». Le document exige aussi la mise en liberté de cinq Basques menacés d'extradition, et précise encore : « Nous ne nous résignerons pas. Nous imposerons leur libération. »

Pour M. Claude Terrail, qui a succédé en 1947 à son père la direction du restaurant. qui est probablement l'un des plus connus du monde, et dont on doit fêter l'an prochain le quatre centième amtiversaire (la première enseigne d'aubergiste a été accrochée là en 1582), les dégâts sont inestimables », les assaillants ayant détruit des pièces rares, vases de Sèvres, vaisselle et argenterie provenant du « Café anglais », et de nombreux objets et œuvres d'art patiemment rassemblés dans ce salon, baptisé « musée de la table », et où les clients attendent quelques instants la venue de l'ascenseur menant au restaurant. «S'en prendre à cette maison, qui a traversé sans histoires les trois dernières guerres, relève d'une lâcheté inqualifiable, nous a déclaré M. Terrail, mais nous ne fermerons pas pour autant... »

J.-M. D.-S.

Le Monde

24 septembre 1981



Claude Terrail, directeur du célèbre restaurant, constate les dégâts après l'attaque de la Tour

# Action très directe à la Tour d'Argent

Vingt manifestants ont saccagé le salon d'accueil du restaurant en réclamant la libération des militants d'Action directe emprisonnés

Une vingtaine de « militants révolutionnaires » ont | moi, je n'ai qu'une seule polienvahi mardi soir le restaurant la Tour d'argent, célèbre établissement parisien situé dans le Ve arrondissement. L'attaque n'a fait aucun blessé, seulement d'importants dégâts matériels. Dans les tracs qu'ils ont distribués, les jeunes gens réclamaient la libération des militants d'Action directe encore emprisonnés.

est à peine plus de l 22 heures, mardi soir, à la Tour d'argent, ce nec plus ultra de la gastronomie parisienne. Tout semble tourner à peu près rond. Au sixième étage, dans la salle de restaurant, une cinquantaine de clients dégustent avec application. Quand, tout à coup, dans le calme douillet des salons du rez-de-chaussée, surgissent une vingtaine de clients pas tout à fait comme les autres.

Le visage découvert, scandant : « Libérons les prisonniers politiques! », ces « militants révolutionnaires » bousculent le portier de la célèbre maison et essaient de monter dans l'ascenseur qui les conduira au sixième étage. Mais le liftier était là : « Quand je les ai vus arriver, j'ai immédiatement retiré la clef de l'ascenseur, qui est resté bloqué au rez-dechaussée. Ils ont alors lancé une grenade fumigène dans l'ascenseur, une autre dans le vestiaire et deux autres dans le salon. »

Aucun blessé parmi les clients ou les membres du personnel, juste une fumée âcre et épaisse qui a envahi tout le rez-de-chaussée. Et puis d'importants dégâts matériels. Fauteuils éventrés, lampes brisées, tables renversées dans le grand salon qui sert à l'accueil des clients. « Les dégâts sont inestimables. C'est désolant, alors que mon restaurant est sorti indemne des trois guerres, ces jeunes gens ont brisé des pièces uniques comme des vases de Sèvres ou une table dite des Trois Empereurs. Pourtant,

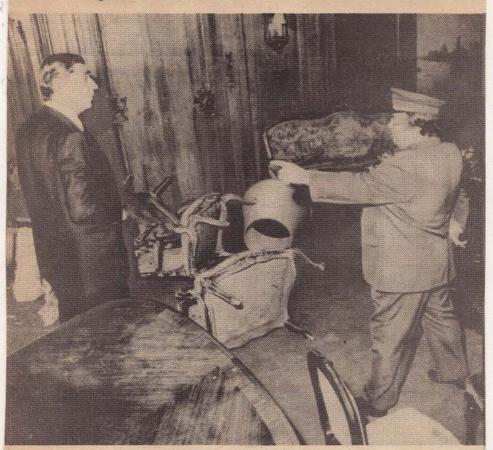
tique, c'est celle de mon métier », déclare Claude Terrail, le directeur de la Tour d'argent.

Dans les tracts qu'ils ont lancés avant de s'enfuir vers la place de la Bastille, les militants réclamaient « la libération des sept prisonniers politiques membres d'Action directe qui devraient bénéficier de la loi d'amnistie ».

Rappelons que, lundi, la chambre d'accusation de Douai a refusé le bénéfice de l'amnistie aux douze militants d'Action directe, auteurs présumés du hold-up de Condésur-Escaut. Sept d'entre eux sont détenus à la prison de Fresnes, où ils poursuivent une grève de la faim. Le tract demande aussi la libération de cinq Basques menacés d'extradition et qui jeûnent depuis plus de vingt jours. Et il explique le pourquoi d'une pareille action : « Nous frappons les cénacles de la grande bouffe. Goinfrez-vous de votre abondance, de votre indifférence, de vos richesses! »



# Des militants gauchistes ont saccagé le « musée de la Table »



Après le raid des gauchistes : Claude Terrail constate les dégâts...

# Les trésors malmenés de la Tour d'Argent

Après le raid sauvage d'un commando d'Action directe à « La Tour d'argent » (voir nos éditions du mercredi 23 septembre), le propriétaire du célèbre restaurant parisien aura bien du mal à évaluer le montant des dégâts. « La plupart des pièces qui ont été brisées étaient inestimables. Elles avaient surtout une valeur historique », dit Claude Terrail.

« Nous frappons les cénacles de la grande bouffe pour réclamer la libération de sept prisonniers politiques d'Action directe qui sont toujours emprisonnés malgré la loi d'amnistie et en sont à leur trente-troisième jour de grève de la faim. » C'est, en substance, le contenu des tracts laissés sur place par la vingtaine de militants révolutionnaires qui ont attaqué, mardi soir, « La Tour d'argent », quai de la Tournelle à Paris-V°.

Grâce à la présence d'esprit du liftier de l'établissement qui a aussitôt bloqué l'ascenseur, le commando n'a pu accéder au sixième étage où est installé le restaurant. Il s'en est pris alors au salon du rez-de-chaussée. Un salon transformé en « musée de la table » où sont — ou plus exactement étaient avant le pas-

sage des casseurs – exposées des pièces rares.

En quelques secondes les assaillants mirent à sac plusieurs vitrines, brisant de nombreux objets et œuvres ayant trait à l'art culinaire patiemment rassemblés par ceux qui, depuis bientôt quatre cents ans, se sont relayés à la tête de ce restaurant, l'un des plus connus du monde. Et, à coup sûr et de loin, le plus ancien. C'est en effet en l'an 1582 qu'a été accrochée, au-dessus du porche de l'immeuble du quai de la Tournelle, la première enseigne d'aubergiste.

Le musée évoquait quatre siècles de l'histoire d'une auberge devenue, en 1981, un des hauts lieux de la gastronomie française. Un musée amputé aujourd'hui de plusieurs vases de Sèvres, de pièces uniques de vaisselle et d'argenterie provenant du « Café anglais », ainsi que la « Table des trois empereurs », une table autour de laquelle avaient déjeuné, en 1867, les empereurs Alexandre ler, son fils, le tsarevitch, Guillaume de Prusse et Bismarck. De nombreux objets rares, dont une collection de statuettes, de lampadaires et d'œuvres d'art, que les clients de « La Tour d'argent » pouvaient admirer en attendant l'ascenseur qui les mène à la grande salle du sixième.

« La plupart n'avaient aucune valeur chiffrable, mais ils avaient tous une grande valeur historique. Ils étaient irremplaçables. » Claude Terrail et tout le personnel de la maison ont d'ores et déjà décidé de prendre de nouvelles dispositions de sécurité pour mieux filtrer les entrées.

On a remis de l'ordre dans les vitrines du « musée de la table » mais elles n'auront plus jamais le même attrait. Par la volonté de quelques voyous excités qui réclamaient haut et fort la libération de sept terroristes.

L'AURORE LE FIGARO 2 4 SEP. 1981

# Descente chez les «goinfres de l'indifférence»

Ingt-deux heures quinze, mardi soir à la « Tour d'ARGENT ». Une vingtaine de jeunes gens ont fait irruption dans le lieu saint de l'art culinaire parisien, quai de la Tournelle, pour réclamer avec pertes et fracas la libération des « Militants révolutionnaires toujours emprisonnés ». Un lâcher de bombes fumigènes au rez-dechaussée de l'établissement n'a pas empêché la centaine de clients attablés au sixième étage de dîner tranquillement. Le liftier avait, en effet, bloqué l'ascenseur.

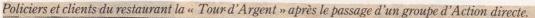
Avant de prendre la fuite, les intrus ont passablement malmené le grand salon servant d'antichambre aux lieux de plaisirs gastronomiques. Aucun client, aucun membre du personnel n'a été blessé au cours de ce happening un peu spécial, qui s'est conclu par un lâcher de tracts réclamant la libération des « sept prisonniers politiques membres d'Action directe qui devraient bé-néficier de la loi d'amnistie ». (Inculpés dans l'affaire de Condé-sur-l'Escault et en grêve de la faim depuis plus d'un mois, ils se sont vus refuser mardi le bénéfice de l'amnistie par la chambre d'accusation de Douai. Demandant également la libération de cinq Basques menacés d'extradition qui jeûnent depuis plus de vingt jours, les tracts ajoutaient : « Nous frappons les cénacles de la grande bouffe. Goinfrez-vous de votre abondance, de votre indifférence, de vos richesses...»

Le directeur de la « Tour d'Argent », qui en a été pour quelques vases de Sèvres et meubles de prix, a déploré que quelques personnes aient pu faire autant de dégâts « alors que mon restaurant est sorti indemne de trois guerres ».

A Toulouse, le Palais de Justice a été le théâtre d'une opération de bombage en règle, au nom également des prisonniers politiques encore incarcérés. Tel Pierre Roger, ancien membre du GARI, emprisonné depuis avril 1981 pour trois hold-up qui a entamé une grêve de la faim depuis lundi dernier en demandant à bénéficier de l'amnistie. Une quarantaine de personnes appartenant au commando « Badinter » (bombeurs anonymes pour la défense des incarcérés, très excités par Robert) ont couvert les murs des chambres correctionnelles de Toulouse d'inscriptions demandant la « destruction des Q.H.S. », le tout accompagné de quelques lancers de fumigènes et des tracts clamant notamment : « Règne de droite ou de gauche : même merde, mais plus de démagogie ».

Par ailleurs, le comité de soutien des détenus de Condé sur l'Escault a publié un communiqué signé par quinze médecins qui ont tenu à « alerter l'opinion et les pouvoirs publics » sur « l'urgence de la situation » pour les grévistes de la faim dont le mouvement « conduit inévitablement à des lésions et des séquelles extrêmement graves ». Ce communiqué signale également le cas de Mohand Hamami « militant d'Action directe en grêve de la faim à l'hôpital des Baumettes à Marseille ».







# Action Directe: opëration Tour d'Argent

Un commando d'une vingtaine de jeunes gens, appartenant aux Militants révolutionnaires, ont attaqué, mardi soir, le restaurant La Tour d'Argent, quai de la Tournelle (Paris 5°). Devant l'impossibilité de gagner le restaurant du 6° étage, ils s'en sont pris au salon de réception du rez-de-chaussée où ils ont tout cassé. L'opération était destinée à obtenir la libération de sept détenus du mouvement Action directe.

e canard au sang figeait dans quelques assiettes. L'heure était aux charlottes, aux sorbets et au café. Le brouhaha des conversations de plusieurs dizaines de convives se mêlait au choc léger de l'argenterie contre la porcelaine, et dans l'air flottait la fumée de quelques cigarettes blondes...

Fumée légère: c'est que l'on se trouvait au sixième étage, la tête dans les étoiles, dans cette salle à nulle autre pareille du restaurant de La Tour d'Argent. Bien loin finalement du rez-de-chaussée, où la douceur de vivre venait soudain de céder le pas à la violence, et où d'épaisses volutes âcres développées par les grenades fumigènes rendaient l'atmosphère irrespirable. Le commando des Militants révolutionnaires, environ vingt jeunes gens coléreux et déterminés à tout casser, opérant à visage découvert et sans autre arme que ces bombes fumigènes et leurs poings, avait, mardi soir, décidé de s'en prendre au symbole du luxe, de l'abondance et de la richesse que sont, aux yeux du monde entier, Claude Terrail et son établissement. La cible était bien choisie: elle représente de toute évidence pour ces garçons un univers haï au sein duquel il y a peu de chances qu'ils soient un jour admis, à supposer même qu'une telle éventualité ne les fasse pas s'évanouir d'horreur.

#### Dans la nuit des quais

Leur but, selon un des innombrables tracts laissés sur place: obtenir la libération des sept prisonniers politiques membres d'Action directe qui, selon eux, devraient bénéficier de la loi d'amnistie du 4 août 1981, parmi lesquels Mohammed Hamani et cinq militants basques, tous en grève de la faim. Et c'est bien par opposition à leurs camarades, qui, depuis des jours, se privent volontairement de nourriture, que le raid a visé un temple de la gastronomie.

« Nous frappons les cénacles de la grande bouffe. Goinfrezvous de votre abondance, de votre indifférence, de vos richesses, tandis que nos camarades crèvent d'avoir assumé la lutte contre votre société pourrie», ajoutait le tract, sobrement signé « Nous ».

En fait, la finalité de l'opération c'était bien de s'infiltrer dans le restaurant proprement dit. Suffoquer les bourgeois, les faire trembler, leur gacher leur plaisir, eût constitué une opération réussie. C'était compter sans la vigilance et la présence d'esprit du liftier, pourtant peu rompu à ce style d'intrusion. Lorsqu'il a vu, vers 22h15, surgir la bande dans le salon de réception au rez-de-chaussée, bousculant le portier et balayant au passage le fragile mobilier, il a eu un réflexe dont il s'étonne encore: il a immédiatement retiré de la serrure la clef qui commande les allées et venues de l'ascenseur. Bloqués dans le salon et obligés de faire vite sous peine de gros ennuis, les membres du commando n'y sont pas allés par quatre che-mins. Plusieurs bombes fumigènes pour neutraliser les interventions du personnel, et en quelques instants ils ont entièrement saccagé l'entrée et le salon, brisant les lampes, les cabriolets d'époque, les petites tables de marqueterie, les bibelots de prix, parmi lesquels des vases de Sèvres, pièces que tous les collectionneurs enviaient à Terrail. Ils sont passés telle la tornade, ont disparu comme elle dans la nuit des quais et de l'île Saint-Louis...

Quand les pompiers et la police sont arrivés, les employés, déjà, balayaient les débris, et les clients qui redescendaient s'étonnaient et ne comprenaient pas. Les échos de la mise à sac avaient à peine franchi les étages.

#### Sous perfusion

Cet incident survenait le soir même du jour où la chambre d'accusation de Douai refusait d'accorder aux neuf inculpés du hold-up de Condé-surl'Escaut, se réclamant du mouvement Action directe, le bénéfice de la loi d'amnistie.

«Les infractions reprochées aux inculpés n'ont aucun rapport avec des incidents d'ordre politique ou social survenus en France, ou avec une quelconque entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat», relève notamment l'arrêt de la chambre. Parmi les inculpés, deux sont en liberté, les sept autres, détenus, observent, eux aussi, à l'instar de ceux pour lesquels le commando est intervenu mardi soir, une grève de la faim qui, pour certains, a commencé voici plus d'un mois. L'une des grévistes, Oriana Marchioni, italienne de 29 ans, a dû, en début de semaine, être placée sous per-fusion à l'hôpital des prisons de Fresnes. « Son état n'inspire aucune inquiétude et n'est pas incompatible avec la détention», fait néanmoins savoir la Chancellerie.

Hervé LAUMONT





Les dîneurs du 6º étage ont constaté les dégâts

### Trois empereurs autour d'une table

la Tour d'Argent. Ce que stupidement on vient de briser n'était pas un symbole du luxe mais une part de notre culture, un véritable musée du goût et de l'histoire de la gastronomie. De l'histoire tout court, d'ailleurs. La Tour date de 1582, ou du moins une auberge de ce nom était là à cette date, quai de la Tournelle. C'est ici, en attendant les trois étoiles et la renommée mondiale que, sous Henri II, on fit pour la première fois usage de la fourchette. Quelques siècles plus tard, sous le Second Empire, ce fut le royaume de Frédéric et du canard au sang. Un royaume qui dure encore et doit fêter un jour son 600 000e canard.

Dans les salons du rez-dechaussée, le petit musée de la table se tient. On v trouvait des bouteilles rares, des objets et ustensiles anciens, des autographes, des menus célèbres, des meubles, des lustres de toute beauté. Espérons qu'ils n'ont pas trop souffert de l'imbécile

action de commando de

mardi soir. Hélas! la table dite des Trois Empereurs a été brisée, saccagée. Elle provenait de l'ancien Café Anglais (autrefois au 17 bd des Italiens), propriété jadis d'André Terrail, le grand-père de Claude Terrail, l'ac-tuel maître de la Tour d'Argent. C'est ou c'était la table et les services du Grand Seize. Le 16 juin 1867, Guillaume A<sup>e</sup>4, le prince royal, l'empereur Nicolas, le tsarevitch Alexandre et Bismarck qui venaient d'assister aux Variétés à une représentation de la grande duchesse de Gerolstein, s'assirent là. Le chef Dugléré avait composé un menu qui fait rêver, jugez-en: potages: impératrice et Fontanges, soufflés à la reine.

Relevés : filets de soles à la vénitienne, escalopes du turbot au gratin, selle de mouton purée bretonne. Entrées : poulets à la portugaise, pâté chaud de cailles, homards à la parisienne, sorbets au vin. Rôts: canetons à la rouennaise, ortolans sur canapé; entremets : aubergines à l'espagnole, asperges en branches, cassolette princesse; bombe glacée.

On v servit aussi un madère Retour de l'Inde, du xérès 1821, un château-yquem 1847, un chambertin 1846, des château-margaux 1847, latour 1847, lafite 1848 et un champagne Roederer

Claude Terrail dans « Ma Tour d'Argent » (édition Stock) décrit d'ailleurs comment grâce aux croquis et aux pièces légués par son grand-père, il a reconstitué la table de ce dîner. Que sont devenus le service de vermeil de Cora Pearl, le tapis de la Savonnerie, la table de Boule, les assiettes de Sèvres du roi Louis-Philippe, les plats de la com-pagnie des Indes, le moulin à café du XVII<sup>e</sup> siècle rappelant que c'est à la Tour qu'on but en même temps qu'au Procope les premiers cafés à Paris, le verre d'Elizabeth 1<sup>re</sup> de Russie. Je m'arrête là car j'ai moi aussi trop de souvenirs à la Tour. Henry VIARD

> le quotidien 2 4 SEP. 1981

Plus d'un mois de grève de la faim des prisonniers politiques détenuc dans les prisons françaises.

# PLUS JUE MINUT

pour imposer la libération de tous nos camarades !

C'est à grands renforts de presse que les nouveaux gérants de l'Etat, repeint en rose depuis le 10 mai, ont annoncé une amnistie l'arge et généreuse. À les race, claironnaient-ils, on aliait repartir à zero. excess du septennat giscardien. Avec l'Etat de en croire, il s'agissait de passer l'éponge sur les Mais la réalité a la peau dure l

primés, vont être "améliores"... es Quartiers de Haute Sécurité, loin d'être sup-Dans les prisons, l'enfer quotidien continue. Les natons, les magistrats et les flics restent les mêmes.

eux de l'affaire dite de «Condé-sur-Escault» restent mprisonnés parce qu'ils se sont procuré illégaleait grand cas, garde au fond de ses geôles de ombreux camarades en otages. Des militants révolutionnaires d'Action Directe et Et l'Etat, par delà quelques libérations dont a

ans Communistes restaient emprisonnes Jusqu'au ent l'argent nécessaire à leur combat; des Parti-

14 septembre pour une action de solidarité avec cinq de nos camarades allemandes extradées de France l'an dernier, des anti-militaristes restent emprisonpar dix jours de secret total, parce qu'il s'est évade plusieurs fois des prisons modèles suisses. restent emprisonnés pour avoir participé au com-bat révolutionnaire ici; des nationalistes basques civile; des révolutionnaires italiens et allemands nés pour leur activité contre l'armée de guerre rebelle suisse a commencé sa détention en France vée de la dictature franquiste, et plus récemment, un lutte pour libérer leur territoire de la version rénorestent emprisonnés parce qu'ils ont continué la

camarades, ceux d'entre eux qui sont étrangers sont menacés d'extradition vers les prisons spéciales de

ordres des nouveaux gouvernants ne parle pas.

En plus du maintien en détention de tous ces

leur pays, les Stammheim, Asinara, Regensdorf... De tout cela, la presse et la télévision aux

Et c'est pour cela, parce qu'ils refusent l'isolement et l'oubli, parce que PS ou pas, ils continuent de lutter, que nos camarades ont entamé un mouvement de greve de la faim depuis le 21 août.

Par ce mouvement, ils entendent réaffirmer leur identité politique, qui ne saurait être effacée par aucun 'État de grâce'. Ils entendent dire clairement que le combat révolutionnaire contre l'exploitation prisons, dans la vie quotidienne, ne peut s'arrêter parce que les gérants de l'Etat capitaliste ont et l'oppression, dans les usines, les quartiers, les parce que res gerants

que les nouveaux gouvernants conservent pour cal-mer les matons et les filcs qui, eux, n'ont pas change. prisonniers politiques. Ils refusent d'être les ctages liate, sans conditions ni marchandages, de tous les Par ce mouvement ils exigent la libération immé-

> rebeller contre l'ordre et l'exploitation intimider et dissuader les travailleurs prêts à se Derrière la répression de quelques uns, l'Etat vise

grève de la faim est commencée i Il y a aujourd'hui plus d'un mois que cette

Pour contacter le Comité: 33, rue des Vignoles. Paris 20° mêtre: Avron. Réunion le mardi à partir de 19 h

Fresnes. Certains d'entre eux commencent à être soumis à des perfusions dont on sait avec camarades basques, qui avaient déjà fait 28 jours de quelle brutalité elles sont pratiquées. Quant aux ont été tranférés à l'Hôpital pénitenciaire de A partir d'aujourd'hui, des lésions irréversibles peuvent se produire. A partir d'aujourd'hui, ces camarades peuvent mourir ! La plupart d'entre eux

> greve de la faim récemment, ils ont de nouveau epris leur mouvement face aux promesses non

Les bonnes âmes démocratiques, si promptes à s'émouvoir pour des grèves de la faim plus ioin-taines, n'ont aucune gêne à laisser nos camarades prever dans l'oubli.

nos camarades ont eu à faire face aux matraques initiatives de popularisation de la lutte menée par aires socialistes, il en va tout autrement pour nos actuellement reçus avec coutoisie par les digni-Car si les pétitionnaires en tous genres sont

> semble étrangement à celle d'hier socialistes. La "force tranquille" d'aujourd'hui res Aujourd'hui comme hier, face à nos exigences

presse aux ordres est plus nombreuse qu'hier. faim ou sur nos initiatives de soutien sont systéma-tiquement boycottées ou traitées à la va-vite. De •France-Soir» au •Matin•, de la télé à •Libération•: la presse. Toutes les informations sur la grève de la Il en va de même pour la presse, pour toute la

Aujourd'hui comme hier, face à nos luttes: le

c'est de la vie de nos camarades dont il s'agit ! Mais il n'y a plus une minute à perdre:

Nous devons mettre tous les moyens en œuvre your faire connaître et soutenir leur grève de la faim. Toutes les initiatives doivent être prises PRISES, LES QUARTIERS, LES LYCEES, LES LEP, pour briser le mur du silence et faire céder dans les jours à venir, dans lies entre-Prises, les quartiers, les l'Yches, les

veut placer nos luttes, toutes nos luttes, sous contrôls. Cette grève de la faim est l'affaire de tous ceux qui continuent de combattre contre En gardant nos camarades en otages, l'Etat le gouvernement. l'oppression et l'exploitation.

TOUT DOIT ETRE FAIT POUR GAGNER!

LIBERATION DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES!

Comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques

TRIBUNE

26-27 SEP. 1981

Un tract du Comité pour la libération des prisonniers politiques, dénonçant la présence dans les prisons fran-çaises de détenus politiques, dont certains sont en grève de la faim depuis plus d'un mois, nous est parvenu. Le Matin, dans le souci qui a toujours été le sien de donner la parole à tous, sans exclusive, a décidé de le publier.



## Troisième attentat en 48 heures pour l'amnistie des prisonniers politiques

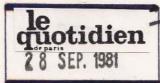
Selon le ministère de la Justice, cinq bureaux du comité de probation des peines (notamment chargé de la réinsertion des détenus libérés) ont été endommagés dans l'incendie provoqué jeudi doir par le groupe « NOUS ». Aprés la mise à sac su salon de « La Tour d'Argent » et le vol du glaive de la statue de Vol du glaive de la statue de Vincennes, c'est la troisième action revendiquée en 48 heures par ce groupe. Trois actions dont le but est identique: attirer l'attention sur le sort des sept détenus de l'affaire du hold up de Condé-sur-Escaut qui poursuivent en prison leur grève de la faim. Dans un communiqué téléphoné jeudi soir à l'AFP, « NOUS » concluait: « Nous prendrons toutes les mesures qui s'imposent dans une situation bloquée ».

Bloquée, la situation l'est effectivement depuis que la chambre d'accusation de Douai a refusé, mardi, d'accorder le bénéfice de l'amnistie aux inculpés. Le dossier est maintenant devant la cour de cassation, mais le pourvoi risque de ne pas être examiné avant longtemps. C'est pourquoi les avocats des sept détenus ont tenu hier, à Lille, une conférence de presse, avec la participation de la section lilloise de la Ligue des Droits de l'Homme, du PSU, du Syndicat de la médecine générale du Nord-Pas-de-Calais et du comité de soutien lillois pour l'amnistie des prisonniers politiques.

Ils ont bien sûr rappelé que la Cour de sûreté de l'Etat ne s'était déssaisie du dossier que trois jours avant sa suppression et une semaine avant le vote de l'amnistie, preuve que la « dépolitisation » de cette affaire n'était que le résultat d'une sombre manoeuvre du nouveau pouvoir. Mais les avocats ont surtout insisté sur l'état de santé « alarmant » de leurs clients, « proche de la période critique », même. Rappelons qu'Oriana Marchionni, qui a cessé de s'alimenter le 31 août, est placée-sous perfusion depuis lundi.

placée sous perfusion depuis lundi.
A court terme, le seul espoir de libération parait bien reposer sur une mise en liberté pour raison médicale, comme ce fut le cas pour Nathalie Ménigon.





### ACTION

### Incendie volontaire

Me Yves Dechézelles, l'un des avocats des sept grévistes de la faim inculpés pour le hold-up de Condésur-l'Escaut d'août 1979, a tenu hier à Lille une conférence de presse. Attirant l'attention du public sur l'état de santé « alarmant et proche de la période critique » de se clients, Me Dechézelles a affirmé que leur action n'avait pas de mobiles crapuleux, mais uniquement des motivations politiques.

Jeudi soir, un incendie revendiqué par le groupe Nous, sympathisant d'Action directe, a par ailleurs gravement endommagé cinq bureaux du Comité de probation des peines.

### **TOULOUSE**

Les « anti-bouffe passent à l'attaque

Un magasin d'alimentation de luxe a été pris pour cible samedi à Toulouse par un groupe d'inconnus qui ont saccagé les éventaires.

En se retirant, les agresseurs ont laissé sur place des tracts signés des «gastronomes écœurés et révoltés » qui revendiquent cette action « privant les bourgeois de leur caviar dominical en biodégradant leur épicerie favorite » et manifesté le soutien des auteurs de ce raid « aux détenus en grève de la faim, les sept militants de l'affaire de Condé-sur-Escaut qui réclament l'amnistie.

# Action directe: des députés socialistes soutiennent les grévistes de la faim

Ils ne comprennent pas que la «raison d'Etat» ait exclu de l'amnistie les auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut

La première a commencé le 22 août : cela fait donc maintenant plus d'un mois que Oriana Marchionni, membre du mouvement Action directe, et inculpée à la suite du hold-up de Condé-sur-l'Escault, a cessé de s'alimenter. Depuis, six de ses camarades, incarcérés pour la même affaire, se sont joints à ce mouvement, qui trouve un certain écho à l'extérieur de leurs prisons. Un comité pour leur libération s'est en effet constitué : certains de leurs camarades, qui ont bénéficié, eux, de la loi d'amnistie, multiplient les interventions en leur faveur et d'autres sympathisants, clandestins et plus actifs, engagent des opérations plus violentes. En accusant le nouveau pouvoir de la plus totale indifférence.

ES sept grévistes de la faim, incarcérés pour quatre d'entre eux à la section médicale de la prison de Fresnes (un Espagnol, de Miguel, et trois Italiens, Pinna, Bianco et Marchionni) et à la prison de la Santé (un Allemand, Witteman, et deux Français, Cuadrado et Delgado) ont été impliqués dans le hold-up commis à la perception de Condésur-l'Escault le 18 août 1979. Jusqu'au 24 juillet dernier, il ne faisait aucun doute que les 16 millions de francs du butin avaient servi au financement d'organisations politiques clandestines, dont le mouve-ment Action directe, et que ce

hold-up avait donc de fortes implications politiques. C'était d'ailleurs la Cour de sûreté de l'Etat qui en instruisait le dossier.

Seulement, le 24 juillet, sur réquisition du parquet - la chancellerie était donc parfaitement au courant - quatre jours avant le vote définitif de sa suppression et une semaine avant l'adoption de la loi d'amnistie, la Cour de sûreté a renvoyé le dossier devant une juridiction de droit commun. La loi d'amnistie prévoyait la libération de tous les inculpés jugés par la Cour de sûreté de l'Etat : par cette entourloupe, les militants d'Action directe, d'ailleurs immédiatement transférés à la prison de Valenciennes, échappaient donc à l'amnistie. Une de leurs camarades, Nathalie Ménigon, qui n'a pas participé au hold-up, mais qui est elle aussi membre d'Action directe, n'en a pas non plus bénéficié : un article de la loi, taillé sur mesure, l'en a expressément exclue car lors de son arrestation, elle avait tiré en direction des policiers.

Pour les militants et les sympathisants du mouvement, mais aussi d'autres observateurs, le maintien en détention de ces prisonniers politiques apparaît comme une concession de l'Etat aux institutions policières et judiciaires. Un des militants d'Action directe expliquait il y a deux semaines, au cours d'une conférence de presse, que « cela est d'ailleurs conforme à la politique que mène la gauche depuis le début : toujours couper la poire en deux ».

Exclus de la loi d'amnistie, sept des inculpés du hold-up, plus Nathalie Ménigon, ont donc entamé une grève de la faim. Cette dernière, et Oriana Marchionni ont com-

mencé le 22 août, et le dernier des grévistes le 9 septembre. La jeune Italienne, transférée à Fresnes, a été placée sous perfusion, de force. France, en effet, selon l'article D 390 du Code de procédure pénale, les autorités médicales pénitentiaires, contrairement à celles d'Irlande ou d'Allemange de l'Ouest, ont tout pouvoir de décision quant à la surveillance médicale des grévistes de la faim. On ne peut donc pas mourir des suites d'un tel mouvement dans les prisons françaises, ce qui fait perdre, malgré toute la détermination dont ils peuvent faire preuve, un redoutable moyen de pression aux détenus. Roland Agret a ainsi tenu plus d'un an en grève de la faim totale, mais perfusé en permanence, avant d'être libéré par anticipation.

Cette solution apparaît en fait la seule issue possible pour débloquer une grève de la faim prolongée. Un juge d'instruction peut en effet faire libérer, sur avis d'une commission d'experts, un prisonnier dont l'état de santé est incompatible avec son maintien en détention. Nathalie Ménigon, elle, a bénéficié



# LE MATIN 2 8 SEP. 1981

de cette mesure, le 17 septembre dernier.

Mais cette mise en liberté n'a pas calmé l'ardeur des sympathisants de son mouvement. Ainsi, le 23 septembre, une cinquantaine de militants frappaient « un des cénacles de la grande bouffe », réduisant en miettes le musée de la table de la célèbre Tour d'argent, et exigeant la libération des prisonniers politiques d'Action directe. Le 8 septembre, un correspondant anonyme avait revendiqué au Figaro, au nom d'Action directe, un attentat commis le 29 août contre l'hôtel Intercontinental de Paris.

Ces sympathisants, qui se sont manifestés à d'autres reprises, mais plus sereinement, ont engagé avec le nouyeau pouvoir un bras de fer qui pourraient dégénérer. Le ministère de la Justice, qui ne s'attendait sans doute pas à des réactions aussi virulentes, a certes mis un peu d'eau dans son vin : le parquet n'a pas fait appel de la mise en liberté de Nathalie Ménigon. Mais il en reste toujours sept en prison: aujourd'hui, au 46, de la rue de Vaugirard, à Paris, leurs défenseurs et certains députés socialistes, choqués de ce que la raison d'Etat l'emporte sur la générosité qu'affichait leur parti, tien-dront une conférence de presse pour que ces septs détenus bénéficient de l'amnistie. Jean-Yves Huchet

### Toulouse: commando chez le dépositaire Fauchon

Le 23 septembre, « Badinter » (Bombeurs anonymes pour la défense des incarcérés très excités par Robert) attaquait le palais de justice de Toulouse. En l'arrosant de couleurs vives. L'action était menée au nom « des laissés-pour-compte de l'amnistie, des isolés et des oubliés ».

Samedi, « Germain », un groupe identique, s'en est pris à une épicerie fine dépositaire des produits Fauchon. Sans violence mais toujours avec beaucoup de couleurs.

De notre correspondant à Toulouse

L était une fois une épicerie fine. Très fine. On y trouvait toutes les extravagances de la gourmandise. La maison était également dépositaire des produits Fauchon et en retirait une certaine fierté. L'enseigne portait le nom de son propriétaire : M. Germain était aux laitages, et Mme Germain, son épouse, tenait la caisse d'une main ferme. Quant aux neuf employés de ce chic food, ils portaient tous un blouse blanche immaculée pour tailler dans le gras du jambon.

Et puis tout cela a basculé. Le 26 septembre 1981, à 9 heures du matin, très exactement. Six cagoulards sont entrés. Ce n'étaient pas des clients ordinaires. Ils avaient tous un estincteur rouge à la main. Pourtant, Mme Germain n'avait pas appelé les pompiers. Il ont crié aux vendeurs :« Foutez le camp au fond du magasin. » Et ils se sont mis au travail. M. Germain a préféré ne pas voir tout ça. En

un instant, ils ont déversé un mélange d'ammoniaque et de peintures sur tout le stock. Et les beurres, fromages, cervelas et pizzas ont disparu sous une couche de chantilly multicolore. Puis ils sont partis.

Un peu plus tard arrivait un texte, sous forme de télégramme: « Pour vous, bourgeois Stop, avons décidé, en soutien aux détenus en grève de la faim, sept militants de l'affaire de Condé-sur-Escaut, Hammami, Pierre-Roger Basque, de supprimer votre prochain caviar dominical Stop par quelques jets intempestifs de peinture Stop une tornade colorée a biodégradé votre épicier favori Germain (dépositaire Fauchon) Stop manière de rappeler à vos estomacs trop pleins ceux vides de nos camarades Stop port gratuit, signé Germain (Groupement écœuré, révolté par manque d'alimentation des incarcérés non amnistiés).

Jean-Paul Dubois

# Action directe : état alarmant des grévistes de la faim

C'est ce qu'ont expliqué hier leurs avocats dans une conférence de presse



Nouvelle action spectaculaire en faveur des prisonniers politiques à Toulouse (le Matin d'hier) : des manifestants acrobates ont inscrit leur message en lettres rouges sur le dôme de l'hôpital de la Grave : « Libertés révolutionnaires. Détenus. » C'était dans la nuit de dimanche à lundi et il ne fallait pas avoir le vertige car aucun accès n'est possible de l'intérieur de l'édifice. En présence de plusieurs personnalités, comme Huguette Bouchardeau, ex-secrétaire nationale du PSU, Daniel Guérin, écrivain, et Jean-Pierre Worms, député socialiste, les avocats des auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut ont tenu, hier matin, à Paris, une conférence de presse. S'interrogeant sur la position réelle du ministère de la Justice, tous les défenseurs ont protesté contre « les manœuvres de la machine judiciaire pour écarter systématiquement de la loi d'amnistie les sept inculpés de Condé-sur-l'Escaut grévistes de la faim », membres d'Action directe et qui clament le caractère politique de leur démarche.

RIANA MAR-CHIONNI, l'une des sept inculpés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut, est en grève de la faim depuis trente-neuf jours. Elle souffre d'un souffle au cœur et a été placée sous perfusion il y a plus d'une semaine. José de Miguel Martin, lui aussi gréviste de la faim, a perdu 35 kg après trente-sept jours de jeûne total. Leurs cinq autres compagnons commencent à perdre leurs cheveux et leurs dents, phénomène habituel pour un jeûne d'une pareille durée.

C'est dire à quel point l'atmosphère était lourde et le ton grave pour cette conférence de presse qui ressemblait fort à une réunion de la dernière chance. Professeur de droit à Nanterre, Géraud de La Pradelle a tout d'abord exprimé son point de vue de juriste. Incompréhension totale devant le retour du dossier des inculpés du régime pénitentiaire ordinaire, alors qu'il était, à l'origine, instruit par la Cour de sûreté de l'Etat, étant donné les motivations politiques des auteurs du hold-up.

Indignation aussi, face à un gouvernement du « changement » qui a, dans cette affaire, les mêmes comportements que le précédent. Le parquet, en effet, n'a pas fait

LE MATIN

DE PARIS

29 septembre 1981

appel après la décision de la Cour de sûreté, la veille de sa dissolution, de se dessaisir du dossier

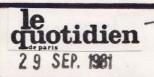
La présence de Jean-Pierre Worms, député socialiste de Saône-et-Loire, était, à une pareille heure, lourde de signification. Elle n'était, en rien, l'expression d'une quelconque solidarité avec les méthodes ou les actes d'Action directe. Simplement la volonté d'exprimer qu'un certain nombre de députés socialistes, semble-t-il, ont le sentiment que le pouvoir politique a tenté de priver ce petit groupe du bénéfice de la loi d'amnistie. Mais Jean-Pierre Worms a aussi tenu à ajouter qu'en se déssaisissant du dossier peu avant sa dissolution, la presque défunte Cour de sûreté de l'Etat avait voulu porter un dernier mauvais coup à un pouvoir qui ne voulait plus d'elle.

Argument très contesté par Me Jacques Vergès, l'un des défenseurs d'Action directe. Selon Me Vergès, « si la Cour de sûreté de l'Etat a été dessaisie, c'est uniquement sur ordre du ministère de la

Justice ».

Ch. W.





### AFFAIRE DE CONDE-SUR-L'ESCAUT Les défenseurs des grévistes de la faim veulent voir Mitterrand

es défenseurs des dix grévistes de la faim détenus dans les prisons françaises ont lancé hier matin un appel solennel à l'opinion publique, vu «l'extrême gravité de la situation » et « l'urgence à trouver des solutions ».

Une dizaine d'avocats, dont Me Antoine Comte, mais aussi des personnalités comme l'écrivain Daniel Guérin, le député socialiste Jean-Pierre Worms ou l'ancienne candidate à la présidence de la République, Mme Huguette Bouchardeau, ont tous protesté contre « le mur de silence » établi selon eux autour de l'action des grévistes de la faim, et les « manœuvres de la machine judiciaire » pour les écarter systématiquement de la loi d'amnistie.

Sept inculpés de l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut sont en grève de la faim depuis les 22, 31 août et 7 septembre selon les cas. Une détenue, l'Italienne Oriana Marchionni, se trouve, selon son avocat, sous perfusion depuis plus d'une semaine, et un autre gréviste de la faim, José de Miguel Martin, aurait maigri de 35 kilos après 37 jours de jeûne total.

En outre, l'Allemande de l'Ouest Katharina Bieg Defries, arrêtée dans le cadre de l'enquête de Condé-surl'Escaut et pour qui la

chambre d'accusation a rendu mercredi un avis favorable d'extradition, a aussitôt entamé une grève de la faim, à la fois personnelle et par solidarité pour les sept inculpés. En outre, un militant d'Action directe, Homand Hamami, amnistié sauf pour trois holdup non reconnus comme ayant des motifs politiques, se trouve en grève de la faim à la prison des Baumettes, à Marseille. Enfin, Pierre Roger, 29 ans, est, selon ses proches, en grève de la faim à Toulouse, et aurait été écarté de l'amnistie pour deux hold-up commis afin de financer le procès, en mars dernier, des anciens militants du GARI, un groupe libertaire.

Les avocats ont l'intention de demander audience au chef de l'Etat, M. François Mitterrand, pour l'informer du problème, et ils estiment, avec le député socialiste, M. Worms, que l'esprit comme la lettre de la loi d'amnistie n'ont pas été respectés pour tous ces prisonniers « politiques ».

Les défenseurs se sont aussi interrogés sur l'attitude réelle de la Chancellerie dans ces diverses affaires. Ils dénoncent les «manœuvres» des diverses instructions, où les mêmes affaires sont découpées, à partir de procèsverbaux parfois identiques, chaque chef d'inculpation étant déféré à un juge d'instruction sur prescription médicale.

# GES POLITIQUES QUE LA CHANCELLERIE **NE VEUT PAS AMNISTIER**

Lundi, dans une conférence de presse, à Paris, les avocats des inculpés de Condé-sur-l'Escault ont dénoncé les « manœuvres » du ministère de la Justice.

rop, c'est trop. Voilà maintenant trois mois qu'on nous mène en bateau. Trois mois que nous multiplions - sans succès - les actions juridiques pour que nos clients, inculpés dans le dossier de Condésur-Escault, bénéficient de la loi d'amnistie. Trois mois que, de leur côté, et avec un soutien de plus en plus large, ils se battent contre l'institution judiciaire qui refuse de leur reconnaître le statut politique indispensable à cette amnistie. En usant maintenant, et ce pour quelques-uns d'entre eux depuis trentesix jours, du seul moyen qui leur

reste : la grève de la faim.
C'était en substance hier à Paris,
l'objet de la conférence de presse
organisée par les défenseurs des 12 inculpés (7 sont en détention) dans le hold-up de Condé-sur-Escault. Des défenseurs décidément scandalisés par l'attitude adoptée depuis le début de cette affaire par la Chancellerie, mais également très inquiets de la situation « dramatique » dans laquelle se trouvent aujourd'hui leurs clients. Hier, ils ne machaient

pas leurs mots pour le dire. « C'est en effet à la Chancellerie et à elle seule que revient la responsabilité de toute cette affaire », explique-ra tout d'abord Me.A.Comte, donnant aussitôt le ton de la conférence. La cour de Sûreté de l'Etat s'est en effet considérée incompétente, mais sur réquisitions du Parquet général,

donc de la Chancellerie ». C'était le 24 juillet dernier. Les débats sur le projet de loi d'amnistie avaient commencé au Sénat depuis deux jours quand, curieusement, la CSE est dessaisie du dossier de Condésur-Escault qu'elle avait instruit jusque-là et qui sera automatique-ment transmis à une juridiction de droit commun.

Aussitôt, ce qui apparaîtra comme une « manoeuvre évidente pour écarter du bénéfice de l'amnistie les inculpés de Condé », était dénoncé par les avocats. Mais pas unique-ment par eux. Car à l'Assemblée Nationale, « la manoeuvre » n'avait Nationale, « la manoeuvre » n'avait pas non plus échappé à quelques députés du groupe socialiste. Le débat sur la loi d'amnistie arrivant à ce moment-là au Parlement, ils en profiteront pour déposer et obtenir un amendement à l'article 2, insistant sur le fait que les juridictions quelles qu'elles soient devaient être maîtres de la qualification qu'elles entendaient donner aux affaires dont elles étaient saisies. « Nous avions bien compris alors qu'on voulait isoler un petit groupe de la loi d'amnistie. Des gens à qui on ne peut pas faire de reproches plus graves que ceux qu'on a fait à l'OAS par exemple et qui eux ont pourtant été amnistiés dans le passé ». Mais ce n'était pas l'unique objet de cet amendement, comme l'expliquait

l'un de ses auteurs, J.P.Worms, député socialiste de Macon, présent hier à la conférence de presse « nous voulions surtout éviter qu'un tel dessaisissement de la CSE n'influence la juridiction de droit com-mun ». En clair, si la CSE était incompétente, c'était que, d'éviden-ce, ce dossier n'était pas politique. Vaine précaution apparemment, puisque c'est exactement ce qui se passe aujourd'hui...

Le juge d'instruction M.Bancal chargé depuis le 24 juillet du dossier Condé-sur-Escault, n'a en effet reconnu aucune motivation politique dans le hold-up. « Le juge Bancal n'est pas en cause. Il a fait son travail comme l'aurait fait n'importe quel juge. De la même manière, les magistrats de la Chambre d'Accusation de Douai ne sont pas responsa-bles de la situation. C'est le Parquet qui, dans toute cette histoire, n'a jamais été clair ». Pour Me.J. Vergès en effet - et il ne cachait pas hier sa colère - le Parquet de Douai a toujours affiché « une position dubitative ». Et notamment devant la Chambre d'Accusation. « Or, le Par-Chambre d'Accusation. « Or, le Parquet doit obéir aux ordres du pouvoir. Il est là pour ça. S'il avait reçu, dès le début, des directives claires de la Chancellerie, il aurait fait des réquisitions fermes. Quitte même à revenir sur une position antérieure. Pour les inculpés des NAPAP (MM.





Oriach, Lapeyre et Gérard), il s'était d'abord opposé à l'amnistie. Mais il vient de reconnaître son erreur et il les a libérés ».

En attendant, des demandes de mises en liberté sont déposées sans arrêt. Sans résultat. Et Me. Vergès de poursuivre: « les magistrats ne senient pas en face d'eux la volonté politique souhaitable de la part de la Chancellerie ». Mais l'ambiguité constatée par les avocats chez les responsables du ministère de la Justice, n'est pas leur seule accusation. Hier, ils parlaient aussi d'un certain « machiavélisme » du Parquet. « Depuis le 16 septembre, on fait éclater l'affaire qu'on renvoit maintenant devant 5 magistrats instructeurs (Cf Libération du 19 septembre) pour des mêmes faits. De nouveaux mandats de dépôt sont ordonnés par le Parquet contre des gens déjà en détention, et dont on a isolé les infractions : celles de faux et usages de faux papiers qui, en l'occurence, servaient un réseau d'entraide d'ordre politique ». De là à dénoncer un « acharnement suspect », il n'y a qu'un pas...

Acharnement que personne hier, des avocats aux diverses personnalités présentes (Huguette Bouchardeau, Alain Krivine, Antoine Sanguinetti etc), ne pouvait admettre, surtout lorsqu'il pèse sur des gens dont l'état de santé devient extrèmement alarmant. Après trente-sept jours de jeûne, José Miguel Martin par exemple, aurait perdu trente cinq kg. Mais l'Etat d'Oriana Marchionni, sous perfussion depuis plus d'une semaine, n'est guère plus enviable : on envisagerait, paraît-il, de faire les perfusions dans les veines jugulaires, les autres veine ne pouvant plus les supporter.

Une situation, qui au train où vont les choses, risque fort d'entraîner « la toute nouvelle France socialiste » dans ce que le député J.P. Worms qualifiait hier de « traditionnelle incommunicabilité entre l'extrême-gauche et les gouvernements socio-démocrates en Europe ». « Cela aboutit à des formes de terrorisme et à une répression extrêmement violentes précisait-il. Le gouvernement socialiste en France doit tout faire pour l'éviter, et pour engager le processus de réconciliation ».

#### Béatrice VALLAEYS

 Hier, la cour d'Appel de Douai a rejeté la demande de mise en liberté déposée pour Oriana Marchionni. Les réquisitions du Parquet étaient conformes.

### Quinze prisonniers politiques en grève de la faim

Quinze personnes sont en grève de la faim actuellement dans les prisons françaises pour obtenir le bénéfice de l'amnistie.

Les « sept » de Condé-sur-Escault : José de Miguel, Enrico Bianco et Franco Pinna ont été les premiers à refuser toute nourriture le 25 août dernier. Oriana Marchionni suivait le 31 août (avec Nathalie Ménigon libérée le 17 septembre).
Le 7 septembre, c'était le tour de Raymond Delgado et de Floréal Cuadrado suivis vingt-quatre heures

Un membre d'Action directe : Mohand Hamammi inculpé de deux holdups qu'il a reconnus et d'un troisième qu'il nie. Incarcéré à la prison des Baumettes, à Marseille, Hamammi a commencé une grève de la faim début septembre.

plus tard de Werner Wittman.

Une Allemande liée à Action directe: Katharina Brieg de Fries. Arrêtée dans le cadre de l'enquête sur le hold-up de Condé-sur-Escault, elle est actuellement sous écrou extraditionnel (avis favorable de la chambre d'accusation de Paris). Récemment inculpée pour faux papiers (une fausse carte d'identité), elle a cessé de se nourrir depuis mercredi dernier.

Un militant du GARI (antifranquiste): Pierre Roger, emprisonné depuis avril dernier pour trois hold-ups, en grève de la faim depuis le 21 septembre.

Cinq Basques: Thomas Lizana Etcheverria en grève de la faim depuis le 30 août, Miguel Arrugaeta et Miguel Angel Aldana qui ont commence leur mouvement le 2 septembre, Juan Carlos Arruti Aizpitarte et Eugenio Barrutiabengoa qui ont suivi le 3 septembre.

Tous les cinq sont réclamés par l'Espagne pour différentes actions terroristes. Les chambres d'accusation de Paris, Aix-en-Provence, et Pau ont répondu favorablement à leur extradition. Ils attendent dans leur cellule (depuis quatre mois pour Etcheverria) le décret gouvernemental qui confirmera ou infirmera ces avis.

Parmi ces quinze détenus, deux ont été placés sous perfusion : Oriana Marchionni et Eugénio Barrutiabengoa. En vertu de l'article D 390 du code de procédure pénale, les autorités médica-les pénitencières ont tout pouvoir de décision quant à la surveillance médicale des grévistes de la faim (contrairement à la Grande-Bretagne ou à la RFA notamment). Le code précise que « si un détenu se livre à une grève de la faim prolongée, il peut être procédé à son alimentation forcée, mais seulement sous surveillance médicale et lorsque ses jours risquent d'être mis en danger ». Ainsi, il est théoriquement impossible de mourir des suites d'une grève de la faim dans les prisons françaises. Roland Agret a « tenu » pendant plus d'un an tout en subissant d'incessantes perfusions avant d'être

### Actions à Toulouse et Paris

Le restaurant bon chic, bon genre Chez Vanel à Toulouse a été attaqué tundi par un groupe de personnes réclamant « la libération des prisonniers politiques grévistes de la faim ». La porte du restaurant a été enfoncée et le paillasson incendié par un cocktail Molotov. D'autres ont escaladé le dôme de l'hôpital La Grave, situé en plein cœur de la ville rose, pour y inscrire à la peinture rouge : « A bas les prisons et liberté révolutionnaire (pour les) détenus ». Samedi matin, une agression avait été commise toujours à Toulouse contre une épicerie de luxe où six inconnus masqués de cagoules avaient arrosé les étalages d'ammoniaque. Action revendiquée par un « groupe de gastronomes écœurés et révoltés » en faveur des oubliés de l'amnistie.

A Paris, des inscriptions dans le même sens ont été faites sur la statue de la Liberté située au Pont de Grenelle. Un communiqué signé AGS (les Artilleurs du grand soir) devait affirmer notamment : « Nous n'acceptons pas que nos copains deviennent les martyrs d'une cause. La liberté, ça se vit, ça ne se conquiert pas par la mort ».

### ORIANA MARCHIONNI RESTE EN PRISON

La mise en liberté d'Oriana Marchionni, l'une des inculpées de Condé-sur-l'Escaut, qui fait la grève de la faim depuis le 31 août et a été placée sous perfusion la semaine dernière, a été refusée, lundi 28 septembre, par M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes. L'avis du parquet était conforme à la décision prise pur M. Bancal; le parquet estimait que l'état de santé de Mme Marchionni n'était pas incompatible avec sa détention et qu'en outre elle était étrangère et sans domicile fixe.

fixe.

Les avocats des inculpés de cette affaire, dont certains sont en grève de la faim depuis le 22 août, ont réuni, lundi, une conférence de presse. Y assistaient, outre une dizaine d'avocats, des personnalités parmi lesquelles M. Jean-Pierre Worms, député (P.S.) de Saône-et-Loire, et Mme Huguette Bouchardeau. Tous ont réclamé l'application de la loi d'amnistie aux détenus de Condé-sur-l'Escaut.

Le Monde 30 SEP. 1981

# «AMNISTIE TOTALE»

Des militants du « Comité unitaire de soutien aux prisonniers politiques » ont envahi hier soir les locaux du « Quotidien de Paris » et exigé de la direction du journal la publication du communiqué suivant :

« Par cette occupation du « Quotidien de Paris » nous entendons alerter l'opinion sur la lutte de nos camarades en grève de la faim depuis le 21 août à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes. Nous dénonçons l'attitude d'un pas à droite, un pas à gauche du pouvoir, nous réagirons contre cette prise d'otages et par de multiples actions nous les libérerons. Nous refusons une amnistie à 50 %. Nous ne laisserons pas mourir nos camarades. »

duotidien 30 SEP. 1981

OUN GROUPE DE QUELQUES DIZAINES DE PERSONNES ont occupé hier au soir le siège du Quotidien de Paris. Se réclamant d'un comité de défense des prisonniers membres d'« Action directe », ils ont obtenu qu'un communiqué soit publié dans le Quotidien de Paris. Ils ont ensuite quitté les lieux sans incident.



### REBELLES LUTTE ARMEE ET NEO MAOISME

Un numéro 1 paru en Juin 81 d'un journal dont l'objectif est d'aider des prisonniers, politiques ou sociaux, à s'exprimer et à débattre. Au moment où ce premier numéro paraissait, de nombreux prisonniers politiques, ceux d'Action Directe (AD), des NAPAP, et des antinucléaires, des autonomistes, n'étaient pas compris dans l'amnistie.

L'édito de ce Nº 1 nous prévient que le journal est désiquilibré et ne donne la parole qu'à des gens défendant la lutte armée. On y trouve en effet essentiellement deux textes, l'un émanant d'Action Directe, l'autre des NAPAP.

La lecture du premier texte nous laisse La lecture du premier texte nous laisse sur le cul...on y trouve, outre de justes descriptions de ce qu'est l'univers carcéral, tout ce que la pseudo violence verbale peut cacher de confusion politique et idéologique. A lire le texte, la situation Politique en France, se résume à une guerre entre l'Etat et Action Directe. Pour guerre entre l'Etat et Action Directe. Pour eux les ennemis implacables du Mouvement, ça va de Jean Cau à Bourguereau de Libération, de GUEULE HEBDO (une expression politique des autonomes pourtant) à Minute. L'allié objectif d'AD, ce sont bien entendu les sous prolétaires et les prolétaires...qui ne sont pas là pour le confirmer, bien entendu. Un prolétariat mythique...et à côté, de la merde sauf AD bien sûr!

côté, de la merde, sauf AD. bien sûr!

La référence: la violence, la Résistance et la réappropriation de Jean Moulin (cet «anti fasciste Bourgeois»), Manouchian, sendic (Léniniste), Curcio (Stalinien), Meinhof (Martyr). A.D préfère des gaullistes et des staliniens «résistants» MAIS MORTS. Tout est bon pourvoir un flingue dans les pognes. Qu'AD préfère ces gens aux journalistes de Libé et Gueule hebdo, même si on ne les aime pas non plus, ça fait bizarre par où ça passe!

AD veut «réagir militairement après chaque coup des forces répressives», «contrecarrer la guerre psychologique que lui livre l'Etat», «reprendre l'initiative», «ouvrir de nouveaux niveaux de lutte» :

Verbiage délirant digne de la gauche prolétarienne finissante, des années 70. Mais quand AD se fait arrêter, personne pour les soutenir. Où est donc sa force?

Quand AD veut sortir de Prison, il est obligé d'utiliser n'importe qui (même des gens en désaccord avec elle) pour mener quelques actions super minoritaires qui sont uniquement dirigées vers les médias, amplifiées par eux à une période (été) où il n'y a pas grand chose qui se passe. On n'est pas contre les actions minoritaires, et on ne pas contre les actions minoritaires, et on ne pense pas que tout ce qui a une assise populaire est forcément juste, mais de grâce, pas de mythification sur les possibilités et le sens d'un groupe armé à Paris, en France, soutenu par personne, ne parlant à personne, hors de toute réalité sociale!

L'autre texte est du même genre mais plus clair politiquement :
«...Constitution de l'avant

objective...»

«...Vive la juste guerre des Brigades rouges...avant garde politique et militaire du Prolétariat Italien...»

#### ONCROIT REVER

Alors quoi ? poursuite stérile des vieilles sornettes Maoistes, ou rêve passéiste de quelques camarades isolés, coupés de tout, et qui ne survivent qu'en se raccrochant à quelquesphantasmes?



Dans ce numéro 1, un seul article critique....publié en...débat.

Le numéro l bis, peut paraitre plus nuancé. l'édito analyse justement les limites de l'amnistie et fait le point des luttes collectives dans les prisons. Mais on y retrouve encore largement la prose des NAPAP, mélange de stalinisme, de radicalité verbale, et de ...super réformisme (aménagement de la vie dans les prisons, deuxième douche hebdomadaire etc...)

C'est marrant comme ceux qui se montrent apparamment radicaux peuvent plonger dans le plus profond réformisme pour ce qui les concerne directement! Mais que n'acceptent-ils pas les contradictions et donc un certain réformisme- chez d'autres, concernés par d'autres situations

On ne lutte pas contre le réformisme par l'invective verbale.

En fait, le problème le plus important est double :

- sur le plan théorique on essaie d'introduire une nouvelle figure de classe : les prisonniers politiques et sociaux.
Copie du modèle Italien des BR.

Dérisoire théorisation d'une situation particulière! Allez donc ensuite critiquer les étudiants qui dans les années 60 faisaient...des étudiants la nouvelle figure de classe et révolutionnaire, des femmes qui faisaient de même...des femmes, les noirs...des noirs, et des sous prolétaires ou des nons garantis...des non garantis.

- Sur le plan pratique, ces gens présentent un danger. Ils peuvent recruter sur cette base quelques prisonniers sociaux révoltés et paumés lorsqu'ils sortent de prison, ou quelques militants révoltés par le parti-pris antiviolence du «gauchisme social démocrate».

Nous ne nous laisserons pas enfermer dans un chantage comme celui exercé par la RAF sur le mouvement Allemand : si vous n'êtes pas avec nous, c'est que vous ètes avec nos ennemis : vieille dialectique stalinienne. NON, les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos AMIS. Nous ne devons pas non plus nous laisser enfermer par ceux qui au nom du rejet de la lutte armée, de la violence, laissent croupir en prison un maximum de droits communs, de politiques, de sociaux.

Le problème c'est que l'espace est étroit pour agir. Elargir cet espace de lutte contre les prisons, c'est se garder d'une conception de la lutte armée

profondément léniniste d'une part, et sans aucun lien avec un mouvement social de l'autre. C'est refuser de se laisser manipuler par le chantage à la solidarité, qui dans la foulée laisse passer des contenus irrecevables.

J.R.D.



POINT-

# Le pouvoir de la presse

Parce que la presse fait connaître à toute une communauté les opinions d'un seul homme ou d'un groupe, il est légitime qu'elle soit l'objet d'interventions pour qu'elle donne place ou temps, dans ces colonnes ou sur ses ondes.

Partis ou syndicats, associations de patrons ou rassemblement d'ouvriers, groupes structurés ou informels, opposition et majorité, cherchent, chacun selon son style, à faire donner la plus grande ampleur à ce qui est leur raison d'être : idées, projets, revendications.

La presse, n'est, en effet, pas exactement propriétaire de l'outil de communication dont elle dispose, mais plutôt gérante d'une mission d'intérêt public, celle qui consiste à rapporter les faits, à donner la parole à qui, objectivement, ne l'aurait pas sans elle. Comment?

L'irruption d'Action directe, ou d'un groupe qui en est proche, dans les locaux du Quotidien de Paris, puis de l'A.F.P., est encore venue rapeler que le sujet n'est pas théorique. Quand la parole ne convainc plus, on croit opportun d'exercer une pression physique. On en revendique la légitimité. Le cas échéant, on soutiendra qu'une telle démarche n'est pas d'une nature différente des menaces verbales exercées par des groupes plus policés. Il se peut. Mais les unes n'équilibrent pas l'autre.

De plus, la violence physique, dans ce qu'elle a d'immédiat, de simpliste, permet qu'on la récuse en toute égalité d'esprit. Non pas parce que la victime en est, cette fois, la presse, qui serait jugée plus respectable que d'autres institutions, mais dans le principe même.

Mais il faut prêcher l'exemple et savoir, quoi qu'il en coûte, démontrer que la violence demeure sans effet, c'est-à-dire oser ne pas y céder. Quitte à priver les lecteurs, non pas de la seule information dont la publication est requise par violence, mais du journal tout entier.

(Lire page 12.)

### Le Monde

1 OCT. 1981

### Un commando de soutien aux «prisonniers politiques» occupe « le Quotidien de Paris » et l'A.F.P.

Après les attentats, à Paris, contre le restaurant la Tour d'Argent et le Comité de probation de la rue Ferrus (14°), et à Toulouse contre une épicerie fine, l'un des comités de « soutien aux militants politiques qui n'ont pas bénéficié de l'amnistie » a revendiqué deux actions de commando: l'une contre le Quotidien de Paris, mardi soir 29 septembre, l'autre contre l'Agence France-Presse, ce mercred i matin 30 septembre vers 5 heures.

Une trentaine de personnes se réclamant du Comité unitaire de soutien aux prisonniers politiques ont envahi, mardi soir vers 21 heures, les locaux du Quotidien de Paris. 7, avenue de la République, exigeant que le journal « consacre sa première page aux problèmes des détenus politiques faisant actuellement la grève de la faim », Les occupants estimaient que le Quotidien de Paris ne parlait pas «ou pas suffisamment de ce grave problème ». Il n'y a pas eu de déprédation, mais des inscriptions ont été tracées sur les murs : « On crève en tôle ». « Quarante jours de grève de la faim », « Amnistie totale »...

Les responsables du groupe ont alors transmis un communiqué dans lesquel on lisait notamment: « A travers l'occupation du Quotiden de Paris, le Comité de soutien aux prisonniers tient à interpeller l'opinion à propos des faits graves que constituent les grèves de la faim des militants politiques sciemment « criminalisés » par le pouvoir. »

Vers 22 heures, « sous la contrainte » la direction du journal a donné son accord pour que soit publié, dans les éditions de mercredi, le texte du comité. Il figure en encadré à la une du Quotidién de Paris de ce mercredi et affirme, sous le titre « Amnistie totale » : « Par cette occupation du Quotidien de Paris nous entendons alerter l'opinion sur la lutte de nos camarades en grève de la faim depuis le 21 août à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes. Nous dénonçons l'attitude d'un pas à droite, un pas à gauche du pouvoir, nous réagions contre cette prise d'otages et par de multiples actions nous les libérerons. Nous refusons une amnistie à 50 %. Nous ne laisserons pas mourir nos camarades ».

#### L'action contre l'A.F.P.

Les personnels techniques ont composé ce texte sur leur console de visualisation ont tenu à ce que cette opération se déroule hors de toute présence étrangère. « La frappe du texte a été effectuée sous la pression et nous avons exigé que les locaux des services techniques soient évacués », ont déclaré les clavistes.

vistes.

Vers 22 h. 15, les trente personnes ont quité les lieux. La direction du journal a immédiatement fait savoir qu'elle avait dû accepter la publication de ce texte « sous la contrainte » « pour ne pas compromettre la sortie du journal ». « Je n'ai pas envisagé de ne pas laisser paraître le Quotidien de Paris pour ne pas céder à cette pression, nous a notamment déclaré M. Philippe Tesson, son directeur. C'est im-

portant pour le Quotidien de paraître en ce moment. J'ai cédé hier soir comme je l'ai fait lorsque le Syndicat du livre a exercé un chantage. Ce n'est pas mieux, c'est un terrorisme pour un autre. Alors, ou bien on cède à tout le monde en expliquant. Ou bien on arrête tout, mais on n'arrête pas un soir. »

Ce mercredi matin vers 5 h. 40, une cinquantaine de personnes — dont certaines ont précisé qu'elles avaient fait partie du commando contre le Quotidien de Paris — sont entrées à l'Agence France-Presse pour exiger la publication d'un communiqué en faveur de détenus politiques. « Ces jeunes gens connaissaient la maison, nous a précisé un rédacteur en chef. De plus, c'était l'heure à laquelle les équipes changent et peu de rédacteurs étaient présents. »

Pendant que des pourparlers s'engageaient avec le responsable de la rédaction centrale, une jeune femme s'installait à une console et tapait une dépêche. « Elle connaissait bien le maniement des consoles, indique-t-on à l'agence. Etant donné le nombre de personnes qui occupatient les locaux, nous n'avons rien pu faire. Elle a validé la dépêche. » La fausse nouvelle tombait sur les télex à 5 h 59, annonçant la mort d'un des détenus faisant la grève de la faim à l'hôpital des prisons de Fresnes. « Un détenu membre d'Action directe, pouvait-on lire notamment, dont l'identité et la nationalité n'ont pas été précisées, est décédé mercredi matin à l'hôpital des prisons. »

sees, est accae mercredi matin à l'hôpital des prisons. »

Depuls une semaine, les attentats réclamant l'amnistie des prisonniers politiques se sont multipliés sous les sigles les plus divers, ce qui ne facilite pas l'identification de leurs auteurs. On sait cependant que, lorsque la Cour de sûreté de l'Etat s'est dessaisi du dossier de Condé-sur-l'Escaut, excluant ainsi ses auteurs du bénéfice automatique de l'amnistie politique (le Monde du 29 juillet), et alors que des membres d'Action directe étaient encore détenus, plusieurs comités de soutien se sont constitués. L'un d'eux visait à défendre plus particulièrement les inculpés de Condé-sur-l'Escaut et était composé de leurs proches et de militants libertaires. Un autre, dans la mouvance d'Action directe, contestait de manière plus radicale la définition et l'application de l'amnistie politique.

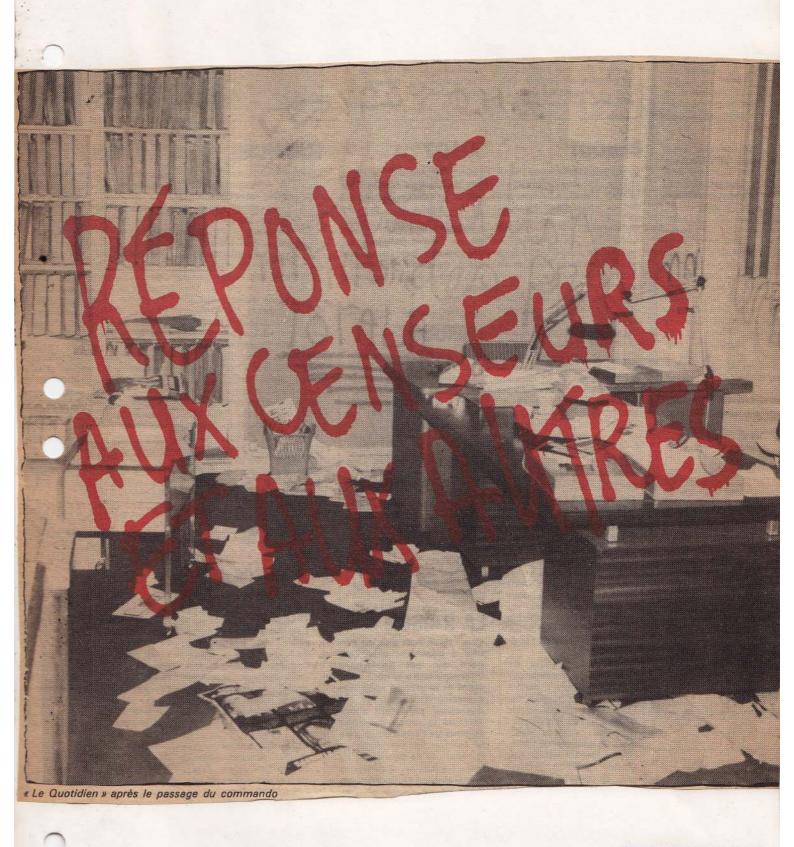
Les militants libertaires, après avoir pris contret events de le de le de le le le l'application de l'amnistie politique.

de l'amnistie politique.

Les militants libertaires, après avoir pris contact avec des parlementaires socialistes pour obtenir un amendement à la loi d'amnistie permettant aux inculpés de Condé-sur-l'Escaut de faire valoir leurs mobiles politiques, ont lancé une pétition déjà signée par de nombreuses personnalités en faveur de ces détenus. Ils ont, en outre, procédé à de nombreuses distributions de tracts signés Septembre rose réclamant l'amnistie et répandu dans Paris des affiches proclamant : « Lutter sous Giscard, payer sous Mitterrand, non, amnistie totale! » Outre Septembre rose, ils signent leurs actions « Les artilleurs du grand soir », le A étant entouré d'un cercle, symbole de l'anarchie.

Les militants d'Action directe et

Les militants d'Action directe et les appellations Défense active, Nous — le O représentant une grenade enflammée, et Comité unitaire de soutien aux prisonniers politiques.



# Mardi, 21 heures, un commando investit «Le Quotidien»

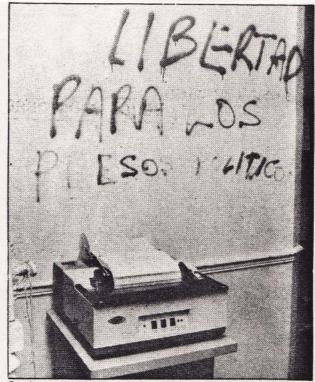
Les membres du Comité pour la libération des prisonniers politiques ont réédité leur action hier matin à l'Agence France-presse.

ardi 21 heures environ. La rédaction du « Quotidien » prend sa vitesse de croisière. Une demi-douzaine de journalistes assurent la permanence de nuit. Dans les étages supérieurs de l'immeuble du 7, avenue de la République, le personnel technique termine les maquettes des 32 pages du journal daté du mercredi

30 septembre.

Soudain, une intrusion brutale dans le dédale des couloirs du « Quotidien ». Le portier, qui a tenté de s'y opposer, a été contraint de suivre le groupe d'intrus - une quarantaine de jeunes gens, filles et garçons qui s'opposent fermement à ce qu'il téléphone. Les quelques rédacteurs du premier étage sont pris à partie. « Si vous ne publiez pas en première page notre communiqué, on casse tout. » L'éditorialiste politique est assiégé dans son bureau : « Vous avez cinq minutes pour prendre votre décision. Passé ce délai, on sort les « cocks » (traduisez cocktails Molotov).

Pendant ce temps, les murs sont « bombés » de slogans en faveur des prisonniers politiques : « Libération de tous nos camarades ». « En Irlande, la presse s'émeut, en France, elle s'en fout. » « Ouvrons nos gueules, fermons les prisons. » Cette dernière inscription est d'ailleurs corrigée par « Ouvrons les prisons ». Trop de précipitation sans doute. Tous les téléphones sont débranchés, les tiroirs ouverts, les archives compulsés. Le directeur technique retrouvera ses papiers d'identité dans les



Sur les murs du « Quotidien »... (photo Salvatore Carambia)

toilettes. Son argent a disparu. Un journaliste constatera le lendemain la disparition de ses cartes de crédit. Un autre celle de son briquet. Un troisième de ses dossiers photos (notamment sur le terrorisme). Dans les locaux techniques, un ordinateur est débranche, une console de visualisation, arrosée de Coca-Cola, est mise hors de service...

Un membre du commando affirme au commissaire de police (deux fourgons sont sur place un quart d'heure après l'occupation du « Quotidien ») que cette action est « pacifique » et « politique » ! Pourquoi notre journal ? « Comme ca », dit l'un. « Parce que vous faites des articles qui nous débectent », affirme un autre. Plusieurs lancent : « La prison, vous ne savez pas ce que c'est. Nous on en sort » ! Dès que le communiqué — neuf lignes en Une au lieu des deux feuillets prévus — est

filmé en banc-photo, le com-

mando quitte tranquillement les lieux. « A bientôt », disent en riant certains de ses membres. L'occupation a duré près d'une heure et demie. Le lendemain de cette opération-surprise, ce groupe qui se nomme lui-même Comité unitaire pour la libération des prisonniers poli-tiques, envahit cette fois l'agence France-Presse. Mêmes methodes, même chantage. Les murs sont couverts des mêmes slogans qu'au « Quotidien ». Pendant que certains des membres du commando engagent des pourparlers avec la direction centrale de l'agence, — contraignant le personnel à ne pas avoir de contacts avec l'extérieur — une jeune femme, manifestement initiée à la transmission de dépêches sur consoles électroniques, émet en « urgent » une information selon laquelle un gréviste de la faim de Fresnes vient de mourir. Ce telex pirate « tombe s chez les abonnés de l'AFP à 5 h 59. Il sera démenti peu après. L'oc-cupation de l'agence France-Presse a duré 25 minutes. A l'instar de celle du « Quotidien », elle semble avoir été minutieusement préparée, les animateurs de ces actions connaissant parfaitement les techniques d'impression et de transmission.

Comme au « Quotidien », où les allées et venues du personnel avaient été surveillées par un jeune homme plusieurs heures avant l'intrusion, l'occupation de l'AFP a eu lieu à un moment creux de la journée.

Jean-François MONGIBEAUX

le quotidien 1 OCT. 1981

ardi soir. Une quarantaine de militants d'un Comité unitaire soutien aux prisonniers politiques font irruption dans les locaux du « Quotidien de Paris » à l'heure du bouclage. Ils menacent de bloquer la sortie du journal si nous ne publions pas un long communiqué dans lequel ils expliquent le sens de leur action. Il faut une heure de négociations pour réduire à neuf lignes ce texte que nous publions à la première page du journal, en précisant que cette publication a été obtenue par la force. Moyennant quoi le journal paraît.

Mercredi, notre confrère « le Monde» rend compte avec scrupule de cette affaire. Il assortit son information d'un commentaire où il stigmatise justement la violence physique, notamment lorsqu'elle s'exerce contre l'expression. Mais il faut toujours lire jusqu'au bout un papier du « Monde » avant de trouver des raisons de s'en féliciter. L'éditorial de notre confrère se termine par ces mots: « Mais il faut prêcher l'exemple, et savoir, quoi qu'il en coûte, démontrer que la violence demeure sans effet, c'est-à-dire oser ne pas y céder. Quitte à priver les lecteurs, non pas de la seule information dont la publication est requise par violence, mais du journal tout entier.» Ainsi devions-nous « oser ne pas y céder ». Merci pour la leçon, confrère! Mais comprenez: nous n'avons ni votre grand courage, ni votre grande conscience. Tout le monde ne peut pas être « le Monde », tout le monde ne peut pas respirer à votre hauteur de vertu et de dignité. Vous, vous avez les moyens moraux de sacrifier la sortie de votre « journal tout entier ». Nous pas. Il est seulement regrettable que l'occasion d'un réel sacrifice ne se soit jamais présentée à vous. Cela signifie sans doute quelque chose. « Il faut prêcher l'exemple », dites-vous. Asurément, et vous ne vous en privez pas. C'est commode de prêcher l'exemple quand on n'a jamais à le montrer.

Nous revendiquons pour notre part une plus vaste expérience du chantage que la vôtre. Vous auriez dû la prendre en compte, et même en respect, vous qui allez si volontiers vers les victimes de l'injustice. Encore faut-il, sans doute, que celle-ci soit payante à dénoncer. Auriez-vous écrit que nous n'aurions pas dû « oser céder » devant le syndicat du Livre, ou devant un syndicat de journalistes, ou devant tel ou tel pouvoir institutionnel? Non, puisque vous ne l'avez pas écrit lorsque cela est arrivé.

Quant à l'intelligence de votre exhortation, parlons-en. Oser ne pas céder, c'était sacrifier le journal. Vous auriez trouvé cela efficace? C'était la pire des maladresses, celle qu'at-tendaient nos maîtres-chanteurs. Il y a des sacrifices inutiles qui sont pires que des compromis. Vous n'êtes juge en tout cas ni de ceux-ci ni de ceux-là lorsqu'il s'agit d'affaires qui ne vous concernent pas et d'où l'on ne peut extrapoler aucune espèce de morale générale. Ni vos états de service ni vos relatifs héroïsmes de plume ne vous donnent droit à mesurer le courage de vos confrères. Ph. T.

le quotidien
0 1 OCT. 1981

L'AURORE LE FIGARO 0 1 OCT, 1981 Des sympathisants d'Action directe multiplient leurs exactions

# Au nom de l'amnistie...

Une quarantaine de militants du « Comité pour la libération des prisonniers politiques grévistes de la faim en France » ont occupé hier à l'aube durant vingt-cinq minutes le siège de l'agence France Presse à Paris, le temps de diffuser une fausse dépêche annonçant le décès « d'un détenu membre d'Action directe (...) des suites d'une grève de la faim ».

Un autre groupe de jeunes gens avait, quelques heures plus tôt, investi les locaux du « Quotidien de Paris » et imposé la publication d'un communiqué en première page, indiquant notamment : « Nous refusons une amnistie à 50 %. Nous ne laisserons pas mourir nos camarades. » Ces inadmissibles atteintes à la liberté de la presse sont la suite d'une série d'opérations de soutien aux membres encore emprisonnés de l'organisation d'ultra-gauche « Action directe »

Le but essentiel des manifestations est d'obtenir que les sept membres du groupe extrémiste encore sous les verrous soient considérés comme des prisonniers politiques et puissent bénéficier de la loi d'amnistie du 4 août 1981. Or, la justice qui leur reproche un hold-up exécuté le 18 août 1979 dans une perception à Condé-surl'Escaut (Nord), les considère comme des « droits communs ». Les sept détenus observent depuis plus d'un mois une grève de la faim. Une des grévistes, Oriana Marchioni, vingt-neuf ans, est placée sous perfusion à l'hôpital des prisons de Fresnes

Le hold-up de Condé-surl'Escaut avait rapporté 16 millions de francs à un groupe de terroristes internationaux, curieux mélange d'Italiens, comme Franco Pinna, Oriana Marchioni et Enrico Bianco appartenant à Prima Linea », branche aussi violente que celle des « Brigades rouges », et d'Espagnols des groupements autonomes révolutionnaires internationaux (G.A.R.I.) comme Raymond Delgado, Floreal Cuadrado, Jose-Miguel Martin.

L'a cour de Sûreté de l'État ayant été déssaisie du dossier peu de temps avant sa suppression, le parquet de Valenciennes le transmit à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (Nord) qui, le 22 septembre dernier refusa le bénéfice de l'amnistie aux inculpés.

Colère des avocats qui faisaient remarquer que seuls les auteurs « de coups et blessures et tentatives d'homicide sur agents de la force publique », devaient, selon la loi, être exclus de l'amnistie. Or, disaient pas tiré un seul coup de feu, ce qui attestait « qu'ils étaient bien des politiques ».

En somme, voici des militants d'extrême gauche prêts à se battre pour continuer à dépendre d'une juridiction d'exception – la cour de sûreté de l'État – contre laquelle ils avaient auparavant lutté avec acharnement.

Autre contradiction qui n'amuse personne – et surtout pas les policiers – les grévistes de la faim font remarquer qu'ils n'ont jamais fait usage de leurs armes contre la police... Alors que Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, leurs chefs présumés d'Action directe, ont été trouvés, tous deux, porteurs de pistolets de fort calibre. La jeune femme a même été à l'origine d'une fusillade avec les forces de l'ordre. Cela se passait le 15 septembre 1980, rue Pergolèse, à

Ces circonstances auraient dû nécessiter leur maintien en détention. Or, Rouillan d'abord, puis Nathalie Menigon ensuite ont été amnistiés. D'où la colère de certains hauts fonctionnaires de police prêts, disent-ils, à rompre le silence et à oublier leur devoir de réserve puisque « ces mesures de libération ont été prises en violation du texte de la loi d'amnistie et en opposition à son esprit ».

# Interventions spectaculaires pour les prisonniers politiques

A l'AFP, au Quotidien de Paris à Carmaux et à Lille, les Comités de soutien aux grévistes de la faim s'activent tous azimuts.

Des coups qui forcément leur ressemblent et qui sont surtout représentatifs de leur propre diversité. « Ils » partagent tous, peu ou prou, le même objectif : soutenir leurs « camarades »

maintenus en prison parce qu'on leur refuse le bénéfice de la loi d'amnistie et en grève de la faim — certains depuis plus d'un mois — pour l'obtenir (Cf; Libération du 29 septembre).

« Ils », ce sont tous ces groupes éparpillés en France — essentiellement à Paris et dans le Sud-Ouest — qui, ici se réclament « d'Action Directe », là de « Défense active », en passant par « B.A.D.I.N.T.E.R. », « N.O.U.S. », ou les « Artilleurs du grand soir ».

Quel est leur but ? Empêcher à tout prix qu'on n'oublie les quinze prisonniers politiques actuellement en grève de la faim dans les prisons françaises, en multipliant les actions de toutes sortes. Depuis quelques temps, il ne se passe quasiment pas un jour ni une nuit sans que ne parvienne, de l'AFP, une dépêche relatant une nouvelle opération, qu'il faut bien qualifier de « publicitaire ».

L'Agence-France-Presse s'acquitte d'ailleurs fort bien de cette tâche. C'est en tout cas l'avis des membres du commando qui, dans la nuit de mardi à mercredi, sont néanmoins allés « opérer » dans les bureaux de la place de la Bourse. L'un d'eux raconte : « Il était environ 6 h du matin. Nous étions une vingtaine, la moitié environ de femmes. Nous sommes entrés, avons dit bonjour au vigile qui nous a gentiment salués. Quelques-uns d'entre nous sont restés en bas, au cas où la police arriverait, et tous les autres sont montés. Il y avait quelques journalistes, avec qui nous avons discuté, et à qui on a tout de suite dit qu'ils faisaient bien leur travail. N'empêche, on voulait faire parler de nos camarades. Il n'y avait rien d'agressif, mais nos tenues les ont peut-être impressionnés : beaucoup avaient des blousons de cuir. mais tous étaient à visage découvert ». Impressionnés, les journalistes et

Impressionnés, les journalistes et techniciens présents, semblent en effet l'avoir été. Leurs témoignages recueillis dans la matinée font état « d'une quarantaine de jeunes femmes et de jeunes hommes, accompagnés d'un

petit chien et dont certains étaient vêtus et coiffés à la mode « punk ». Une dizaine d'entre eux ont entouré le vigile de service, l'empêchant d'alerter qui que ce soit. Les autres sont montés directement dans la salle de rédaction, où se trouvent les différents desk de l'AFP. Ils avaient choisi l'heure, peu avant la relève de l'équipe du matin, où les effectifs sont réduits à moins de vingt personnes. Sous le commandement d'une jeune femme, les membres du commando ont d'abord contrôlé l'ensemble des postes téléphoniques, empêchant le personnel de l'AFP d'avoir tout contact tant avec l'extérieur qu'avec les services techniques de l'agence ».

Résultat de l'opération : une depêche « pirate » envoyée sur le fil annonçant le « décès d'un détenu politique gréviste de la faim à Paris ». « Quelqu'un du groupe connaissait le maniement des télex et le code. Il a fait lui-même cette fausse information ». Information reprise à 6 h par Europe N°1, et qui sera, quelques minutes après, « annulée par la rédaction de l'agence, en l'absence de vérification ».

Pour finir, et pour laisser de leur passage une trace supplémentaire, les « manifestants » - se revendiquant du « Comité pour la libération des prisonniers politiques » — bombaient quelques slogans sur les murs de la rédaction, et se retiraient.

#### ET AU «QUOTIDIEN DE PARIS»

Des slogans bombés cette nuit-là, il y en a eu aussi au *Quotidien de Paris*, qui, lui, avait été visité un peu plus tôt.

Son propriétaire Philippe Tesson, absent au moment de l'occupation, a néanmoins dirigé les pourparlers par téléphone: « ils étaient une quarantaine, assez durs. Ils réclamaient la publication d'un communiqué de trois feuillets, en manchette. Impossible d'accéder à cette demande. Nous avons discuté. Finalement ils ont accepté de réduire leur texte à 5, 6 lignes, mais ont continué d'exiger la une. J'ai cédé, parce que sans cela, il n'y aurait pas eu de journal: j'aurais raté la province et c'est très important pour moi en ce

moment ».

Un encadré figurait donc à la une du Quotidien d'hier, titré entre guillemets « amnistie totale °». Et Philippe Tesson



# Le faux communiqué AFP

Urgent : décès d'un détenu politique gréviste de la faim à Paris.

Paris 30 sept. (AFP)

Un détenu membre d'action directe, dont l'identité et la nationalité n'ont pas été précisées, est décédé mercredi matin à l'hôpital des prisons de Fresnes, près de Paris des suites d'une grève de la faim, a-t-on appris de source sûre.

Quinze militants politiques emprisonnés avaient entamé fin août une grève de la faim pour bénéficier de l'amnistie votée en juillet dernier, rappelle-t-on.

Interrogés par téléphone, les responsables de la prison de Fresnes se sont refusés à toute déclaration.

(AFP

de poursuivre : « ce genre d'affaire n'a que peu d'intérêt. C'est très chiant, on perd de l'argent, du temps. Je ne crois pas, cela dit, qu'ils avaient des reproches particuliers à nous faire ». Avec cette conclusion : « non, on n'exploitera pas la chose. Peut-être vais-je faire un édito sur l'expression directe ».

#### JEAN JAURES ET LE 200 DE LILLE

Mais les médias n'étaient pas, dans la nuit de mardi à mercredi, les seuls objectifs visés. Une « intervention » d'un autre type a en effet eu lieu dans le Tarn: le plasticage à Carmaux de la grande statue de Jean-Jaurès (1). Ses auteurs — qui se sont baptisés « les artilleurs du grand soir » (2) — expliquent ainsi le choix de leur cible: « Mais pourquoi ont-ils tué Jaurès ? (c'est le titre) Jésus s'est élevé au ciel et ne reconnait pas son église. Jaurès vient de s'élever car il ne reconnait pas son socialisme. Ce « socialisme » a commencé par un déni de justice: le maintien en prison de libertaires inculpés dans l'affaire de Condé sur l'Escault (...) Nous ne sommes pas d'accord. Jaurès non plus ».

Voilà pour la nuit de mardi à mercredi. Pour être exhaustif, il convient cependant de signaler que, mardi matin, c'est « l'association pour le soutien aux détenus grévistes de la faim » de Perpignan qui revendiquait une action contre le Palais de Justice de la capitale des Pyrénées Orientales.

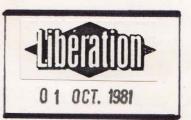
Selon l'AFP en effet, plusieurs hommes non identifiés ont répandu, sur les marches extérieures et dans le hall, plusieurs seaux de sang de lapin.

Tandis que, toujours selon l'AFP, mais cette fois à Lille, des inconnus libéraient, dimanche dernier, des singes, des oiseaux et des sangliers et inscrivaient à la peinture noire sur la clôture « amnistie pour les prisonniers politiques ».

#### Béatrice VALLAEYS

(1) au mois de juillet dernier, un buste de Jean Jaurès installé dans un square de Toulouse avait été volé et n'a pas été retrouvé.

(2) « Les artilleurs du grand soir » insistent pour qu'on ne le confonde pas avec « Action Directe ».



#### Les protestations

Le Figaro, dans son édition de mercredi, à propos de l'occupation du « Quotidien de Paris » :

« Il n'existe pas de liberté tout court sans liberté de la presse. Il n'y a pas de liberté de la presse si l'on permet à des factions politiques, quelle que soit l'idéologie dont elles se réclament, d'imposer à un journal, à une station de télévision ou de radio, la publication d'un texte (...). Il n'y a qu'une réponse à ce genre de pression : le refus absolu. Il n'y a qu'une règle pour un pouvoir démocratique : la punition sévère des atteintes à la liberté de presse ». Signé Max Clos.

Le Monde, dans son édition de jeu-

« Il faut prêcher l'exemple et savoir, quoi qu'il en coûte, démontrer que la violence demeure sans effet, c'est-à-dire oser ne pas y céder. Quitte à priver les lecteurs, non pas de la seule information dont la publication est requise par la violence, mais du journal tout entier ».

L'interdélégation de l'AFP : Les journalistes, ouvriers, employés et cadres CGT, CFDT, FO, CFTC et SNJ de l'AFP protestent contre l'opération de commando : « De telles méthodes traduisent la très curieuse conception de l'information, comme de la liberté et l'indépendance des journalistes qu'ont des gens se prétendant « libertaires ». Cette opération est d'autant plus intolérable qu'elle a visé un organe de presse qui a scrupuleusement couvert, depuis le début, l'ensemble des événements, prises de position, liés à la situation des détenus se déclarant « prisonniers politiques ».

La CGT, sur l'attentat perpétré contre la statue de J. Jaurès :

« La CGT condamne avec la plus grande vigueur cet acte dont le caractère fasciste apparaît clairement. En s'en prenant à l'image de Jean Jaurès, c'est l'apôtre et le combattant de la paix et du socialisme qui est visé. Ce sont la victoire populaire, la construction du changement et l'instauration d'une société de liberté et de justice qui sont ainsi ouvertement attaquées (...). Les auteurs de cet attentat doivent être trouvés et condamnés... »



340

# Action directe: trois nouvelles



# opérations de commando

Des groupes réclamant l'amnistie totale pour les détenus politiques ont envahi un journal parisien et l'AFP et détruit une statue de Jaurès à Carmaux (Tarn)

Les groupes qui réclament une « amnistie totale » pour les détenus politiques, et qui soutiennent notamment la grève de la faim entreprise par sept prisonniers d'Action directe poursuivis dans le cadre du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (voir ci-dessous), se sont à nouveau manifestés dans la nuit de mardi à mercredi.

A 21 heures mardi, une trentaine de personnes ont envahi les locaux du Quotidien de Paris, « exigeant que ce journal consacre sa première page aux problèmes des détenus politiques faisant actuellement la grève de la faim ». Voulant assurer la sortie du journal, la direction se résolvait à publier un texte des manifestants en première page

Were 5 hor

Vers 5 heures du matin mercredi, un groupe d'égale importance, composé en partie des mêmes personnes, occupait l'agence France-Presse. Pendant que certains discutaient avec le responsable de la rédaction de nuit, une jeune femme s'installait devant une console de rédaction électronique. Elle rédigeait une brève dépêche avec la mention « urgent », puis, à 6 heures précises, la « validait ». Ce qui veut dire qu'elle connaissait parfaitement les codes informatiques permettant d'adresser une information sur le réseau mondial des abonnés de l'AFP. Cette dépêche, qui annonçait la mort d'un des détenus grévistes de la faim, était reprise par les radios dans les flashes de 6 heures. Constatant la réussite de leur entreprise, les manifestants évacuaient l'AFP.

Dans un communiqué, l'intersyndicale de l'AFP (journalistes, ouvriers, employés et cadres CGT, CFDT, FO, CFTC, et SNJ) protestaient contre « une opération de commando » qui, « sous la contrainte physique », a abouti « à la diffusion d'une dépêche pirate ».

La même nuit, mais à Carmaux (Tarn) cette fois, la statue de Jean Jaurès était détruite par une explosion. François Mitterrand, alors candidat socialiste à la présidence de la République, avait déposé une gerbe devant cette statue en novembre dernier. Cet attentat a été revendiqué dans un coup de téléphone au Matin par un groupe libertaire s'intitulant « les Artilleurs du grand soir ».

C'est donc à Paris — le Matin avait également reçu vendredi la visite d'un petit groupe — et dans la région de Toulouse que se multiplient les actions des tenants de l' « amnistie totale ». Toulouse était d'ailleurs la base de départ de Jean-Marc Rouillan, une des « figures » d'Action directe, qui a bénéficié, lui, de l'amnistie. La multiplication de ces actions, comme l'occupation du restaurant la Tour d'Argent, ne paraissent pas jusqu'ici avoir changé la détermination du ministère de la Justice, qui a toujours affirmé que l'affaire de Condésur-l'Escaut était une affaire de droit commun et que ses auteurs étaient donc tout à fait normalement exclus du champ de l'amnistie.

#### Le hold-up de Condé-sur-l'Escaut : six hommes masqués équipés d'émetteurs-récepteurs...

E 28 août 1979, à la perception de Condésur-l'Escaut : six personnes armées, le visage masqué par des cagoules, en liaison radio permanente avec les chauffeurs de leurs trois voitures, mènent à bien, sans un geste superflu, avec une précision méthodique, à partir de renseignements rigoureusement exacts et vérifiés, une véritable opération de commando. Sans la moindre goutte de sang ni la moindre violence.

Les policiers du SRPJ de Lille ont du mal à dissimuler une relative admiration qour ce « joli travail » de « véritables professionnels ». Pour eux et l'opinion publique, les habitués du grand banditisme ont réussi là un des plus beaux coups de la décennie : avant de s'enfuir, ils ont pu entasser dans les coffres de leurs voitures le contenu de 210 sacs, représentant près de 16 millions de francs, la totalité des retraites qui devaient être versées aux vieux mineurs du coin.

Les policiers lillois retrouvent quelques jours plus tard un des véhicules, abandonné à proximité de la frontière franco-belge. Dans cette voiture, un poste émetteur hypersophistiqué, de type Heatchilk: à travers toute la France, les policiers vont interroger tous les commerçants susceptibles d'avoir récemment vendu un tel appareil.

De fil en aiguille, de filature en interrogatoire, ils vont arrêter en décembre 1979 un certain « Pépé ». Agé d'une cinquantaine d'années, il s'affirme militant basque et donne une fausse identité. Il se nomme en fait Martin de Miguel. On découvre à son domicile quelques-uns des fameux émetteurs-récepteurs. mais surtout une partie du butin de Condé-sur-l'Escault. Les policiers tiennent la première des douze personnes qui ont monté ce hold-up.

Et ils se rendent compte très vite que de Miguel n'est pas un truand ordinaire. Les Renseignements généraux le confirment: il entretiendrait des relations très étroites avec les milieux militants des défunts NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) et des GARI (Groupes armés d'action révolutionnaire internationaliste), qu'il aurait bien pu fédérer au sein d'un nouveau groupe, Action directe, qui a signé et signera au cours du printemps suivant de retentissants attentats, en particulier contre le ministère de la Coopération. Leur objectif: s'attaquer au pouvoir d'Etat. Dès l'arrestation de de

Dès l'arrestation de de Miguel, l'enquête progresse très rapidement. Elizabeth Daillères, qui l'a hébergé au

341

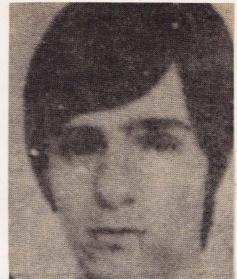
moment du hold-up, est retrouvée à Lille. Elle a une liaison avec un Italien, qu'elle rejoint souvent sur la Côte d'Azur. Trois mois plus tard, lui et ses amis sont parfaitement localisés : ils se sont installés dans un petit village, à quelques kilomètres de Toulon. L'un d'eux a même acheté un superbe ketch, le Maria Christina, payé 300 000 F. En contact permanent avec leurs collègues italiens, les policiers français ont réussi à identifier trois brigatistes, Franco Pinna, Enrico Bianco et Oriana Marchionni, dont deux pourraient être directement impliqués dans le meurtre d'Aldo Moro.

Ils seront arrêtés le 30 mars, en douceur, au cours d'une opération d'énorme envergure. Dans leur appartement, les policiers découvrent 150 000 F puisés dans les caisses de Condé-sur-l'Escault, des armes et des pièces d'identité falsifiées. Rapidement les Italiens reconnaissent leur participation au hold-up. Mais rien d'autre, ni sur leurs activités, ni sur leurs contacts français.

Le même jour, à Paris, les policiers de la criminelle, qui ont constaté depuis un certain temps déjà qu'un certain nombre des amis de de Miguel avaient quitté comme par hasard la capitale le jour du hold-up, lancent une vaste opération : vingt-huit personnes sont arrêtées, toutes plus ou moins proches du groupe Action directe. Les policiers saisiront 600 kg de dynamite, des armes et des faux papiers au cours de cette journée. Par la suite, d'autres interpellations de militants ou de sympathisants de ce mouvement seront pratiquées, dont celle de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.

Evidemment, les policiers se félicitent de la réussite de l'opération. Prudents, ils avouent tout de même avoir des doutes quant au démantèlement complet d'Action directe. Le 13 juin, ce mouvement refera parler de lui en blessant huit personnes au cours d'un attentat à Orly.

Finalement, douze personnes se retrouvent impliquées dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escault. Dans un premier temps, elles nient totalement le caractère politi-

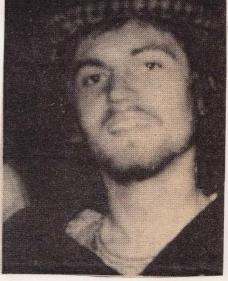


Enrico Bianco

et Franco Pinna ont avoué le hold-up

LE MATIN
DE PARIS

0 1 OCT, 1981



que du hold-up : c'est leur intérêt, surtout celui des Italiens, tous menacés d'extradition. Mais pour les policiers et la justice, cette motivation politique ne fait aucun doute, puisque l'affaire est confiée à la Cour de sûreté de l'Etat, jusqu'à ce qu'elle s'en dessaisisse, peu de temps avant sa dissolution. Par la suite, Jean-Marc Rouillan, qui a bénéficié, lui, de la loi d'amnistie, expliquera qu'Action directe ne revendique pas ce hold-up. « On n'a jamais vu une organisation politique le faire, a-t-il précisé le 11 septembre dernier. Mais tous les gens inculpés dans cette affaire sont membres d'Action directe. » Il rappellera aussi que deux des amnistiés d'Action directe étaient également impliqués dans un hold-up commis en juillet 1979 dans une banque de l'avenue de Villiers. « Là non plus, le hold-up n'avait pas été revendiqué. » Autrement dit, pourquoi ceux-là sont-ils libérés, et pas les autres, qui, pour bénéficier de l'amnistie qu'on leur a refusée par un artifice juridique, ont été obligés de se mettre en grève de la faim?

J.-Y.H.

#### Douze inculpés, sept détenus en grève de la faim

OUZE personnes au total ont été inculpées au cours de l'instruction de l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut. Cinq d'entre elles ont été remises en liberté au début de l'été : il s'agit de Luigi Amadori, Annie Desseaux, Sylvio Matteucci, Sylvie Porte et Martine Fournier. Elles restent bien sûr inculpées, et devront répondre de leurs actes devant la cour d'assises de Douai, compétente depuis le dessaisissement de la Cour de sûreté de l'Etat, puisque le hold-up s'est déroulé dans le ressort de cette cour.

Mais sept autres inculpés sont toujours incarcérés, aux sections médicales de Fresnes et de la Santé, depuis que leur état dû à leur grève de la faim a nécessité leur transfert : José de Miguel, Oriana Marchionni, Werner Wittemann, Raymond Delgado, Floréal Cuadrado, Enrico Bianco et Franco Pinna ont entamé ce mouvement entre le 22 août et le 7 septembre, pour profiter eux aussi, comme certains de leurs camarades d'Action directe, de l'amnistie dont ils auraient bénéficié si la Cour de sûreté ne s'était pas dessaisie.

#### Le président de la République enlevé par un commando... au musée Grévin

Le Monde 02 OCT. 1981

#### L'un des inculpés de Condé-sur-l'Escaut est mis en liberté

D'autres libérations pourraient être décidées

L'un des détenus de l'affaire de Condé-sur-l'Escaut, José de Miguel Martin, a été mis en 'iberté, mercredi 30 septembre, sur ordonnance de M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes. José de Miguel, qui faisait la grève de la faim depuis le 22 août, a été, à sa sortie de l'hôpital des prisons de Fresnes, admis à l'hôpital Cochin, à Paris. M. Bancal a "endu son ordon-M. Bancal a "endu son ordon-nance pour « raisons médicales » au vu d'une expertise faite le matin même à Fresnes.

Six personnes restent donc détenues dans cette affaire, sur douze inculpés : il s'agit de Franco Pinna, trente ans, Enrico Eianco, vingt-neuf ans, tous deux bianco, vingt-neur ans. tous deux de nationalité italienne, Oriana Marchionni, vingt-huit ans. Ray-mond Delgado, trente-deux ans, Floreal Cuadrado, trente-cinq ans, et Werner Wittman, vingt-quatre ans. de nationalité alle-mande.

quatre ans, de nationante alle-mande.

M. Bancal a aussi rendu une ordomance de mise en liberté pour raison médicale à propos de Franco Pinna et Enrico Bian-co, qui font eux aussi la grève de la faim depuis quarante jours. Toutefois, les autorités italiennes ayant demandé leur extradition, ils restent détenus sous écrou extraditionnel. Ils ont fait connaître leur intention de cesser leur grève de la faim.

Pour ce qui concerne Oriana Pour ce qui concerne Oriana Marchionni, dont le parquet, semble-t-il, ne s'opposerait pas à la mise en liberté. M. Bancal n'a pas pu statuer mercredi Après l'ordonnance de refus de mise en liberté qu'il a va i t rendue, lundi 28 septembre (le Monde du 30 septembre), les avocass 30 septembre), les avocats d'Oriana Marchionni avaient omis de déposer une nouvelle demande. Ils ont l'intention de le faire, ce jeudi le octobre. Détenue à l'hôpital des prisons de Détenue à l'hôpital des prisons de faim depuis le 31 août et a été placée sous perfusion la semaine dernière.

dernière.

Les cas de Raymond Delgado, Floreal Cuadrado et Werner Wittman sont plus complexes. Ces trois personnes, qui continuent, à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, une grève de la faim commencée le 7 septembre, sont, en effet, inculpées dans un autre dossier instruit par un magistrat parisien. Pour l'affaire de Condé-sur-l'Escaut cependant. M. Bancal a refusé, mercredi, les demandes de mise en liberté de Raymond Delgado et Floreal Cuadrado. Aucune demande n'avait été déposée pour Werner Wittman. — Jo. S.

#### Un éditorial de M. Tesson

C'est pour réclamer, non seu-lement la mise en liberté, mais l'amnistie de ces détenus que lement la mise en liberté, mais l'amnistie de ces détenus que deux actions de commando ont eu lieu, mardi soir 29 septembre et mercredi matin 30 septembre, contre le Quotidien de Paris et l'Agence France-Presse (le Monde du 1st octobre). Dans l'éditorial du Quotidien de Paris de ce jeudi matin. M. Philippe Tesson, son directeur, commente cette affaire et répend au commentaire qu'en a fait le Monde. Selon M. Tesson, le Monde « stigmatise justement la violence physique, notamment lorsqu'elle s'exerce contre l'expression ».

« Mais, ajoute-t-il, il faut toujours lire jusqu'au bout un papier du Monde avant de trouver des raisons de s'en féliciter. L'éditorial de notre confrère se termine par ces mots : « Mais il faut

» prêcher l'exemple, et savoir, 
» quoi qu'il en coûte, démontrer 
» que la violence demeure sans 
» effet, c'est-à-dire oser ne pas y 
» céder. Quitte à priver les lec» teurs, non pas de la seule infor» mation dont la publication est 
» requise par violence, mais du 
» journal tout entier. » Ainsi devions-nous « oser ne pas y céder ». Merci pour la leçon, 
confrère! Mais comprenez : nous 
n'avons ni. votre grand courage n'avons ni votre grand courage ni votre grande conscience. Tout le monde ne peut pas être le Monde, tout le monde ne peut pas respirer à votre hauteur de vertu et de dignité, vous, vous avez les moyens moraux de sacrifter la sortie de votre « journal tout entier ». Nous pas. Il est seule-ment regrettable que l'occasion d'un réel sacrifice ne se soit jamais présentée à vous. »

A reproduction en cire de François Mitterrand présentée au public au musée Grévin, à Paris, a été enlevée hier soir par un groupe d'une quarantaine de jeunes gens.

L'enlèvement a été revendiqué juste après, dans un communiqué parvenu à l'agence France-Presse, par le « groupe GREVIN » — « groupe révolutionnaire enragé et vindicatif, irresponsable et nuisible » — qui a décidé, dit le texte, « de frapper résolument au cœur de l'Etat social-démocrate »,

répondant « coup pour coup à la détention de prolétaires emprisonnés dans les geôles de l'Etat ».

Les jeunes gens, après avoir jeté à terre le personnage de cire de Jacques Chirac, se sont emparé de celui de François Mitterrand, qui était assis à une table.

Malgré l'intervention du personnel du musée, ils ont réussi à prendre la fuite, sauf l'un d'eux, qui a pu être retenu. Un des gardiens a été légèrement blessé. La police est arrivée sur les lieux et interroge le jeune homme.



#### Katarina Bieg-Defries en grève de la faim depuis le 23 septembre

ATARINA BIEG-DEFRIES poursuit dans sa cellule de Fleury-Mérogis la grève de la faim qu'elle a entamée le 23 septembre, jour où la chambre d'accusation a rendu un avis favorable à son extradition. Cette Allemande de quarante-sept ans, mère de quatre enfants, dont une petite fille de trois ans qui vivait avec elle lorsque, ayant quitté l'Allemagne lors d'une mise en liberté provisoire, elle a été arrêtée à Paris le 10 juin dernier. Soupçonnée de sympathie à Action directe et, pendant quelque temps. d'avoir participé au hold-up de Condé-sur-l'Escaut, elle avait été mise rapidement hors de cause par le juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat. Mais elle fut tout de même incarcérée parce qu'elle faisait l'objet

d'un mandat d'arrêt international, les autorités allemandes lui reprochant un hold-up à Berlin-Ouest.

Cependant, en deman-dant qu'elle ne soit pas extradée, ses avocats, Me Martineau et Me Fagart, avaient mis l'accent sur son passé de militante politique, qui ne fait aucun doute, et précisé que les autorités allemandes menaient actuellement sur elle une enquête pour « appartenance à une organisation terroriste ».

Malgré ces arguments, la chambre d'accusation, déniant à son hold-up tout caractère politique, donnait à son extradition un avis favorable. Depuis, en attendant la décision du gouvernement, Katarina Bieg-Defries est en grève de la

C.V.

# Action directe: une nouvelle libération

José de Miguel Martin a bénéficié d'une libération «pour raison médicale». D'autres mises en liberté pourraient suivre

L'épreuve de force « à l'irlandaise » n'aura finalement pas lieu. Après la libération, mercredi soir, de José de Miguel Martin, il est probable que l'on se dirige vers un arrangement dans l'affaire des détenus du hold-up de Condé-sur-l'Escaut, en grève de la faim depuis fin août pour les uns, début septembre pour les autres, afin de se faire accorder le bénéfice de la loi d'amnistie. D'autres mises en liberté pourraient intervenir dans les prochains jours.

L n'est pas question pour l'instant d'amnistie pour les sept détenus impliqués dans le hold-up de Condé-sur-l'Escaut (le Matin d'hier) et qui se réclament d'Action directe. C'est officiellement pour des « raisons médicales » que le plus âgé d'entre eux, José de Miguel Martin (cinquante-deux ans) a été libéré de Fresnes mercredi soir sur ordonnance du juge d'instruction de Valenciennes, Jean-François Bancal. Il a d'ailleurs été aussitôt conduit par une ambulance du SAMU à l'hôpital Cochin, où on le soigne pour le délabrement causé à son organisme par la grève de la faim qu'il poursuivait depuis le 22 août

Le même juge d'instruction valenciennois a signé deux autres ordonnances de mise en liberté pour « raisons médicales » en faveur de deux des autres détenus de Condésur-l'Escaut, Franco Pinna (trente ans) et Enrico Bianco (vingt-neuf ans), en grève de la faim également depuis quarante jours. Mais cette décision n'était pas applicable dans la mesure où ces deux prisonniers italiens se trouvent « sous écrou extraditionnel » à la suite d'un arrêt de la chambre d'accusation confirmé par un décret du gouvernement Barre signé peu avant la transmission des pouvoirs. Les choses devraient cependant pouvoir s'arranger. Il suffirait pour cela que le premier ministre Pierre Mauroy prenne un décret abrogeant celui de son prédécesseur. Cela apparaît d'autant plus vraisemblable qu'on murmure que c'est au plus haut niveau que le choix

d'emprunter la voie de l'apaisement aurait été fait. Les deux détenus concernés ont d'ailleurs fait connaître dès hier leur intention de ne pas poursuivre plus longtemps leur grève de la faim.

Quatrième cas: celui d'Oriana Marchionni (vingthuit ans). Si la même décision que pour Bianco et Pinna n'a pas été prise dès mercredi à son sujet par le juge Bancal, c'est simplement parce que celui-ci n'avait pas entre les mains le dossier médical de la jeune femme. Là encore, il semble bien qu'une décision effective de mise en liberté soit prochaine. En grève de la faim depuis le 31 août, Oriana Marchionni a été placée la semaine dernière sous perfusion.

L'espoir est moindre pour les trois autres, Raymond Delgado (trente-deux ans), Floréal Cuadrado (trente-cinq ans) et Werner Wittman (vingt-quatre ans), qui, détenus à la Santé, ne s'alimentent plus depuis le 7 septembre. Aucune demande de mise en liberté n'avait été déposée en faveur de Wittman. Celles des deux autres ont été rejetées par le juge Bancal, les « raisons médicales » n'apparaissant sans doute pas encore assez évidentes. Tout n'est cependant pas si sombre pour eux trois dans la mesure où le

parquet de Paris vient de demander la levée d'un certain nombre de mandats les concernant, lancés à la suite de la découverte de documents à l'occasion de perquisitions à leur domicile parisien. Rien ne s'opposera donc à leur libération le jour où le juge de Valenciennes l'aura décidée.

Ch. B.





#### **ACTION DIRECTE**

#### Libération pour raisons médicales de trois grévistes de la faim

rois détenus, grévistes de la faim, impliqués dans le cadre de l'af-faire de Condé-sur-l'Escaut (Nord) ont été mis en liberté pour des raisons médicales mercredi soir, après avis des experts, sur décision du juge d'instruction de Valenciennes chargé du dossier, M. Bancal. La Chancellerie a confirmé ces libérations en précisant qu'un des grévistes, José de Miguel Martin, a été transféré dans la soirée de mercredi à l'hôpital Cochin, les deux autres resteront cependant en prison, puisqu'une procédure d'extradition reste engagée contre eux et qu'ils se trouvent « sous écrou extraditionnel ». Ils poursuivaient leur grève de la faim hier à la prison de Fresnes.

Il s'agit d'Enrico Bianco, 29 ans et de Franco Pinna, 30 ans, deux Italiens qui avaient débuté leur grève de la faim le 22 août dernier. L'extradition de ces deux hommes, membres présumés des Brigades rouges, a été demandée par l'Italie et la chambre d'accusation un avis favorable à leur extradition, le 10 décembre 1980.

L'ex-Premier ministre, M. Raymond Barre, avait signé leur décret d'extradition, contresigné par le Garde des Sceaux de l'époque, M. Alain Peyrefitte, le 24 décembre 1980. Cette mesure est restée sans effet administratif, puisqu'elle n'a jamais été notifiée, ni à l'Italie ni aux deux détenus. Le gouvernement Mauroy devrait donc prendre une décision prochaine à leur égard, soit en les libérant et refusant de les extrader, puisqu'il n'est pas lié par l'avis le la justice, soit en prenant un nouveau décret d'extradition et en le notifiant.

#### Coups de main

Sept inculpés au total restaient détenus dans le cadre de cette affaire et poursuivaient une grève de la faim selon les cas depuis les 22 et 31 août, ou le 7 septembre. Ils réclament tous le bénéfice de la récente loi d'amnistie, en estimant leur action politique. Cette thèse est corroborée par l'ènquête policière, selon laquelle le hold-up de Condésur-l'Escaut, qui avait rapporté 16 millions de francs en août 1979, aurait être accompli pour financer les caisses du mouvement Action directe. Les anciens militants de ce mouvement ont multiplié les coups de main depuis dix jours pour revendiquer avec

les grévistes de la faim n'hési-

tant pas, pour cela, à user de la manière forte comme à l'AFP ou au « Quotidien de Paris ».

#### Action des avocats

Le cas médical le plus grave reste celui d'Oriana Marchionni, une Italienne de 29 ans, également impliquée dans cette affaire, en grève de la faim depuis le début du mois de septembre et placée sous perfusion depuis douze jours, selon ses proches. Une nouvelle demande de mise en liberté a d'ailleurs été déposée hier auprès du juge de Valenciennes.

Les trois derniers détenus de Condé-sur-l'Escaut, l'Allemand de l'Ouest Werner Wittmann, ainsi que Floréal Cuadrado et Raymond Delgado, poursuivent pour leur part leur grève de la faim à la prison de la Santé.

Les avocats de tous les détenus ont récemment alerté l'opinion publique pour protester de leur exclusion de la loi d'amnistie, explicitement rejetée par le tribunal de Valenciennes et confirmée en cour d'appel. Les avocats ont déposé un pourvoi en cassation, qui ne se confond pas avec leurs diverses demandes de mise en liberté pour raisons médicales.

#### Musée Grévin : « Mitterrand » enlevé

Des militants qui demandent « la libération des prisonniers politiques emprisonnés » en France ont dérobé hier, en fin de soirée, le mannequin de François Mitterrand, au musée Grévin, à Paris. Après un échange de coups avec les gardiens, les « ravisseurs » se sont enfuis en direction du métro le plus proche.

D'autre part, une fausse alerte à la bombe, émanant d'un «Comité des détenus politiques», a retenu hier le TGV une heure en gare de Sathonay, près de Lyon, cependant que la SNCF enquêtait hier soir sur un mystérieux accident (divers matériaux déposés sur la voie) qui a endommagé la motrice du Capitole (Paris-Toulouse) en Eure-et-Loir.



, in

#### JUSTICE

Trois militants du mouvement libérés mais les sympathisants ne désarment pas

# **Actions directes**

Des militants d'extrême gauche ont investi hier, vers 18 h, le musée Grévin à Paris et y ont enlevé la reproduction en cire du président de la République, François Mitterrand. Il s'agit sans doute du même groupe que celui qui avait occupé mardi soir le Quotidien de Paris et mercredi matin, l'Agence France-Presse. L'enlèvement de l'effigie du chef de l'Etat a été revendiqué par un soi disant commando Grévin (Groupe révolutionnaire enragé et vindicatif irresponsable et nuisible). Un texte laissé sur place précisait : « Nous allons frapper résolument au cœur de l'Etat social-démocrate, répondant coup pour coup à la détention de prolétaires emprisonnés dans les geôles de l'Etat. »

dans les geôles de l'Etat. »

Les jeunes gans, au nombre de quarante environ, ont également jeté à terre le personnage de cire de Jacques Chirac. Mais, plus grave, ils ont blessé un des gardiens du Musée. La police a réussi à interpeller un des manifestants.

Les opérations de commando menées ces derniers temps par des militants ou des sympathisants de l'organisation d'ultragauche « Action directe », se sont donc avérées payantes. Trois membres de ce mouvement terroriste, encore détenus, qui faisaient la grève de la faim, ont fait l'objet mercredi soir, d'une mesure de grâce médicale.

Et on s'attend à ce que plusieurs des quatre autres personnes impliquées dans le hold-up de Condé-sur-l'Escaut, attribué à « Action directe », soient prochainement libérées. Par ailleurs, un autonomiste basque, Thomas Linazza, qui lui aussi jeûnait volontairement, a pu quitter hier l'hôpital des prisons de Fresnes où il était placé sous surveillance. Il ne sera pas extradé.

Thomas Linazza avait été arrêté le 30 mars 1981 et la chambre d'accusation avait donné le 3 juin un avis favorable à son extradition demandée par l'Espagne. Le militant basque avait entamé une grève de la faim le 30 août dernier. Selon ses défenders

seurs, son état de santé s'était rapidement dégradé et il aurait perdu une dizaine de kilos. Il a été hospitalisé hier soir à l'hôpital de La Roche-sur-Yon (Vendée).

Deux des trois membres d'« Action directe » qui, sur avis des experts, ont bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté pour raison médicale, restent cependant en prison. Il s'agit des Italiens Franco Pinna, trente ans, Enrico Bianco, vingt-neuf ans, placés sous « écrou extraditionnel », l'Italie ayant demandé leur extradition. Jose Miguel Martin, un Espagnol, a été transféré, lui, à l'hôpital Cochin pour y être soigné.

#### L'assassinat d'Aldo Moro

Les cas des Italiens Bianco et Pinna ne sont juridiquement pas simples. Ce sont des membres présumés des Brigades rouges et on les dit impliqués dans l'assassinat d'Aldo Moro. La chambre d'accusation avait rendu un avis favorable à leur extradition le 10 décembre 1980. Le précédent premier ministre, Raymond Barre, avait signé le décret et le garde des Sceaux de l'époque, Alain Peyrefitte, l'avait contresigné le 24 décembre 1980. Le gouvernement Mauroy devra donc très prochainement prendre une décision à leur égard.

D'autre part, vis-à-vis de la justice française, les deux Italiens et l'Espagnol restent prévenus dans l'affaire de Condé-sur-l'Escaut et devront être jugés. On explique à la Chancellerie que leur situation est à rapprocher de celle de Nathalie Menigon, qui a été libérée le 17 septembre dernier après une grève de la faim, mais pas amnistiée. Elle sera jugée pour avoir tiré des coups de feu, en septembre 1980, sur les policiers qui tentaient de l'arrêter

Le hold-up de Condé-surl'Escaut, dans le Nord, avait rapporté 16 millions de francs en août 1979. Il aurait été accompli pour financer les caisses du mouvement « Action directe ». L'instruction de cette affaire avait d'abord été confiée à la Cour de sûreté de l'État mais, trois jours avant la suppression de la cour, le dossier avait été renvoyé au parquet de Valenciennes et transmis à une juridiction de droit commun, excluant ainsi les inculpés du hold-up du bénéfice de la loi d'amnistie

Pour l'instant restent sous les verrous :

 Oriana Marchionni, une Italienne de 29 ans, membre présumé de « Prima Linea », groupe terroriste italien responsable de nombreux meurtres politiques. Elle observe un jeûne volontaire depuis le début de ce mois et elle serait placée sous perfusion depuis douze jours;

 Werner Wittman, un Allemand de l'Ouest dont les sympathies vont à la « Fraction armée rouge », organisme violent ayant succédé en R.F.A. à la sinistre « bande à Baader » ;

Floreal Cuadrado et Raymond Delgado soupçonnés d'avoir appartenu aux Groupes armés d'action révolutionnaire internationaliste (G.A.R.I.). Ce mouvement a commis de nombreux attentats en Espagne à l'époque du franquisme. Puis il prit contact en France avec les Noyaux armés pour l'autonomie populaire (N.A.P.A.P.). De la fusion de ces organisations clandestines est née « Action directe ».

LE FIGARO L'AURORE

02 OCT. 1981

#### Action directe

# La violence justifiée

A mise en liberté de nouveaux terroristes du groupe « Action directe » décidée hier est grave et inquiétante.

D'abord par la façon dont elle a été obtenue : c'est-à-dire sous la pression de groupuscules extrémistes qui, par des méthodes fascisantes et totalitaires, ont, depuis plusieurs semaines, mené des actions qui leur vaudraient, dans n'importe quel autre pays, de connaître toutes les rigueurs de la loi. Rappelons pour mémoire : la mise à sac de commerces, la destruction d'édifices publics, l'occupation de journaux et d'agences de presse avec diffusion, sous la menace, de fausses nouvelles.

Autant d'actes qui, à ce jour, n'ont même pas entraîné l'ouverture d'une information judiciaire. Et qui ont rencontré la compréhension, si ce n'est l'approbation de médias favorables au gouvernement en place.

Mais, au-delà, c'est le problème de l'État et de l'organisation même de la société qui est en cause.

L'image d'un gouvernement cédant devant une bande de jeunes voyous ne peut qu'en sortir flétrie et ternie. Il y a pis, c'est un encouragement à tous ceux, de quelque bord qu'ils soient, qui souhaitent la déstabilisation du pays. A partir du moment où l'État s'incline et démissionne devant des extrémistes, il perd sa raison même d'exister. Il justifie, par avance, toutes les violences. Il admet implicitement que la violence, et la violence seule, est l'unique ressort du fonctionnement d'une société.

Venant après le lamentable laisser-faire dont ont fait preuve les autorités dans plusieurs affaires récentes (les incidents de la banlieue lyonnaise notamment), la satisfaction donnée hier à quelques extrémistes, dont le but avoué est la subversion armée, non seulement en France, mais dans d'autres pays européens, traduit l'état d'incohérence de l'action gouvernementale au fil des mois.

D'un côté, des déclarations du chef de l'État, de son premier ministre, du ministre de l'Intérieur, qui expliquent que l'ordre et la sécurité publique seront maintenus, de l'autre des décisions d'un laxisme suicidaire vis-à-vis de délinquants notoires, de terroristes déclarés ou de fauteurs de troubles reconnus.

Cette situation n'est pas sans répercussion sérieuse sur ceux qui, au premier chef, sont censés faire respecter la loi, c'est-à-dire les policiers. Dans leur grande majorité, ils sont en plein désarroi, face à une politique qui fait d'eux des coupables, et des gangsters les victimes. Attendre de leur part une action efficace devient dans ces conditions de plus en plus aléatoire.

Or, chacun sait qu'à partir du moment où l'ordre et la sécurité ne sont plus assurés, c'est la liberté elle-même qui est en danger, la porte ouverte à tous les abus et à tous les arbitraires

Gérard NIRASCOU.

#### LE FIGARO L'AURORE

- 02 OCT. 1981

# Musée Grévin: Mitterrand enlevé par un commando

RANÇOIS MITTER-RAND a été enlevé. La statue de cire et de carton à l'effigie du président de la République a été emportée par un groupe de manifestants qui, jeudi vers 18 heures, a investi le musée Grévin.

Une quarantaine de jeunes gens se réclamant du groupe « GREVIN» (« Groupe révolutionnaire enragé et vindicatif, irresponsable et nuisible ») ont pénétré en force dans le célèbre musée du boulevard Montmartre (9e). Après avoir frappé trois gardiens de l'établissement, quelques manifestants ont renversé la statue de Jacques Chirac. Ils ont ensuite, au nez et à la barbe des mannequins de Lionel Jospin, Michel Rocard et Georges Marchais, emmené manu militari François Mitterrand qui était assis à une table devant trois micros dans un studio de télévision.

Les « ravisseurs », tous masqués, entendaient ainsi protester contre le maintien en détention de certains prisonniers. Cette action semble donc à rapprocher de l'attaque, il y a une dizaine de jours, du res-

#### France-Soir

20CT. 1981

taurant « La Tour d'Argent », et de l'occupation, il y a deux jours, de la rédaction du « Quotidien de Paris » et des locaux de l'agence France-Presse.

La brigade criminelle est chargée de centraliser l'enquête sur ces actes de violence. Un manifestant a été interpellé. En effet, des gardiens du musée Grévin ont réussi à l'appréhender.

Cette agression au musée Grévin n'est pas une première. Le prédécesseur de François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing, avait également été enlevé en mars dernier. La statue de Georges Marchais, elle, avait été subtilisée en janvier 1980 et retrouvée deux semaines plus tard dans la fosse aux ours du jardin des Plantes.

#### EDITORIAL

#### Remettre les compteurs à zéro

La conduite du gouvernement à l'égard des derniers pris nniers politiques détenus dans les prisons françaises malgré la loi d'amnistie votée à l'initiative de ce même gouvernement, fournirait sans peine la matière d'un malgré la loi d'amnistie votée à l'initiative de ce même gouvernement, fournirait sans peine la matière d'un feuilleton loufoque.
L'incohérence totale de ses positions successives tourne au vaudeville. Avec un mauvais arrière goût de cauchemar. L'intention affichée au départ était claire : amnistie. Comme de Gaulle l'avait fait, après la guerre d'Algérie. Mais il se trouva des gens pour céder aux pressions de l'ancien appareil policier. Le pouvoir décida, presque en catimin, de ne pas faire bénéficier de l'amnistie certains prisonniers. Il garda les NAPAP en prison. Ceux-ci firent grève de la faim et sortirent. Il allégua qu'une prisonnière ne pouvait être amnistiée car elle avait tiré sur un policier. Elle fit grève de la faim et sortit à son tour. Les crispés de la chancellerie se rabattirent alors sur les dernièrs prisonniers, ceux de Condé sur Escault. Ceux-là, pas question! Pour mieux les garder au trou, la Cour de sûreté de l'Etat expirante les avait d'ailleurs décrétés « de droit commun » quelques heures avant d'être dissoute. Ultime vilenie.
Comme les autres prisonniers politiques, ceux-là se mirent aussi en grève de la faim. Hier, trois d'entre eux ont été « remis en liberté ».
Bouffonne jusqu'au bout, la Chancellerie s'est efforcée dans le même mouvement, de reprendre d'une main ce qu'elle cédait de l'autre. Deux des trois « libérés » ont été aussitôt remis en prison sous le motif qu'ils seraient « extradables », décision qui des trois « libérés » ont été aussitôt remis en prison sous le motif qu'ils seraient « extradables », décision qui relève du seul gouvernement, alors que la Chancellerie alléguait jusque-là qu'elle gardait les susdits en prison parce que le juge, seul, ne voulait pas les libérer. Le motif de cette « mise en liberté » vaut d'ailleurs son pesant de mesquinerie sinistre. Il invoque « l'état de santé » des prisonniers. Mais les quatre ultimes inculpés de Condé, tenus à l'écart de cette « mise en liberté », sont eux aussi, depuis plusieurs aussi, depuis plusieurs semaines, en grève de la faim... Estime-t-on qu'ils n'ont

### Mitterrand enlevé du musée Grévin

Sa statue de cire est détenue en otage par le Groupe Révolutionnaire, Enragé et Vindicatif, Irresponsable et Nuisible. Par ailleurs trois grévistes de la faim du groupe de Condé sur Escault ont été libérés, mais deux d'entre eux restent sous « écrou d'extradition ».

# Inoui!Mitterrand kidnappé

Les actions de soutien aux prisonniers en grève de la faim se suivent et ne se ressemblent pas. Hier, en fin d'après midi, c'est la statue de cire de Mitterrand qui a été subtilisée au musée Grévin. L'action, d'ailleurs, a été signée du groupe « G.R.E.V.I.N. », entendez « Groupe révolutionnaires des enragés et vindicatifs, irresponsables et nuisibles »

qui, à 18h05, nous adressait le communiqué suivant :

« Communiqué Numéro 1. Aujourd'hui, à 17h40, une colonne prolétarienne offensive, décidée de frapper résolument au cœur de l'État social démocrate, a enlevé, au musée Grévin, le valet du capital Mitterrand, décidant ainsi de répondre coup pour coup à la détention des prolétaires emprisonnés dans les geôles de l'État. Le commando ex-

pert qui, sans aucun doute, était au courant des heures d'ouverture et de fermeture du musée, a agi avec une précision jusqu'alors inégalée ». Le communiqué s'achève par l'annonce d'un communique numéro 2 à suivre.

Il arrivait à 19 h. «Le procès prolétaire du traître Mitterrand a débuté à 18h30 ce soir. Déjà, il collabore avec les forces prolétaires: il a donné la composition de son gouvernement au grand complet. Le combat continue pour la libération de tous les prisonniers politiques. Nous ne laisserons pas crever nos camarades ».

Entre ces deux communiqués, on apprenait qu'un des membres du groupe « G.R.É.V.I.N. » avait été interpellé. « Il fait déjà partie des prisonniers à libérer », ont déclaré, ses « complices » en liberté.



pas assez jeuné?
Les rumeurs abondent. On dit que tel directeur de cabinet s'oppose à tel autre, que tel hauf policier menace de démissionner, que tel magistrat a des états d'âme. A croire qu'il n'y a plus de ministres, plus de garde des sceaux. Quand mettra-t-il fin à cette comédie insupportable?
Mitterrand, par sa loi d'amnistie, avait voulu remettre les compeurs à zéro. Depuis trois mois, la Chancellerie ergote et manœuvre. C'est plus facile à faire lorsqu'on n'attend pas en prison.
Qu'ils sortent tous, et tout de suife.

JEAN-LOUIS PENINOU



348

# Condé sur l'Escault: trois mises en liberté

Le juge d'instruction a accordé ces trois libérations pour raisons médicales. Mais deux bénéficiaires restent détenus : ils sont extradables.

ette fois, ça y est: la justice commence à admettre que l'état de santé des grévistes de la faim en prison est décidément alarmant. C'est en effet sur raison médicale que le juge Bancal de Valenciennes, chargé du dossier de Condésurl'Escault depuis le 24 juillet dernier, a ordonné la mise en liberté de trois des inculpés dans ce holdup. Un seul a néanmoins quitté l'hôpital de la prison de Fresnes, les deux autres y étant maintenus car une procédure d'extradition reste engagée contre eux.

Mercredi matin, des expertises étaient réalisées à la prison de Fresnes. Leurs conclusions étaient transmises l'aprèsmidi au cabinet du juge Bancal qui, aussitôt, décidait de libérer José de Miguel Martin, Enrico Bianco et Franco Pinna. Après trente sept jours de grève de la faim, le premier aurait perdu quelques trente cinq kilos, et la situation des deux autres ne doit guère être plus enviable. José de Miguel Martin était donclibéré le soir même et, compte-tenu de son état de santé, envoyé à l'hôpital Cochin à Paris.

Enrico Bia co et Franco Pinna étaient, quant : eux, maintenus en détention, ou plus exactement « sous écrou extraditionnel ». Membres présumés des Brigades Rouges, l'Italie réclame en effet leur extradition et la chambre d'accusation a rendu un avis favorable, le 10 décembre 1980. Le premier ministre d'alors, Raymond Barre, a signé leur décret d'extradition, contresigné par l'ex-garde des Sceaux, Alain Peyrefitte, le 24 décembre 80.

Cette mesure est cependant restée sans effet administratif, car elle n'a jamaisété notifiée, ni à l'Italie, ni aux deux détenus.

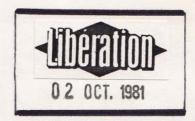
Reste maintenant au gouvernement Mauroy à prendre une décision à leur égard, soit en refusant de les extrader (il n'est en effet pas lié par l'avis de la justice), soit en prenant un nouveau décret d'extradition et en le notifiant.

Enattendant, il peut fort bien aussi les libérer. Leur maintien en détention aujourd'hui a en effet quelque chose de choquant : il signifierait que leur état de santé nécessite bien une mise en liberté... mais seulement dans leur dossier de Condé-sur-Escault. En réalité, c'est que le juge Bancal n'a pas autorité pour les libérer tant que demeure ce dossier d'extradition. Cette autorité revient au gouvernement, qui est seul maintenant à pouvoir ordonner leur libération, pour raison médicale. A la Chancellerie hier, on affirmait en effet que cela ne devrait pas tarder. Jeudi en tout cas, Enrico Bianco et Franco Pinna refusaient toujours des'alimenter, bien qu'ils aient fait connaître, dit-on, leur intention de cesser leur grève de la faim.

Inutile de dire que leurs coinculpés ne sont pas prêts, eux, de s'arrêter. Quatre autres personnes restent en effet encore détenues dans le dossier de Condé-sur-Escault: Oriana Marchionni, en grève de la faim depuis un mois et placée sous perfusion depuis 12 jours. Lundi dernier, le juge Bancal a refusé sa mise en liberté, mais une nouvelle demande a été

déposée hier. Werner Wittmann, Floréal Cuadrado et Raymond Delgado, continuent eux aussi leur jeûne, entamé le 7 septembre, à la prison de la Santé.

Tous, rappelons-le, réclament ainsi le bénéfice de la loi d'amnistie dont ils ont été exclus le 24 juillet dernier, après que le Parquet a décidé de dessaisir la Cour de Sûreté de l'Etat de leur affaire. S'ils sont libérés -comme l'est aujourd'hui José de Miguel Martin — ils ne sont pas pour autant amnistiés. Ils devraient donc être jugés pour ce hold-up de Condé-sur-Escault, comme Nathalie Ménigon, pour Action Directe; elle aussi a été mise en liberté depuis le 17 septembre dernier, mais pas pour raison médicale.



#### Action directe: une autre libération

dentes le laissaient prévoir, une autre militante d'Action directe inculpée dans le cadre du hold-up de Condé-sur-l'Escaut et en grève de la faim a été libérée hier. Il s'agit d'Oriana Marchionni

Comme les décisions précé- | qui avait été placée la semaine dernière sous perfusion alors qu'elle était en grève de la faim depuis le 31 août. Dès sa libération hier soir, elle a été transportée à l'hôpital

Inculpée dans l'affaire de Condé-sur-l'Escaut

#### ORIANA MARCHIONNI A ETE LIBEREE

Oriana Marchionni, vingt-huit ans, l'un des inculpés dans l'affaire du hold - up de Condé-sur-l'Escaut, qui rapporta 16 millions de francs à ses auteurs en 1979, a été libérée, ven-dredi 2 octobre dans la soirée. Cette jeune femme, ressortissante italienne, faisait la grève de la faim depuis le 31 août et était placée sous perfusion. L'ordonnance de mise en liberté, signée par M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valen-ciennes, a été rendue pour «cause médicale». Cette mise en liberté est la deuxième dans cette affaire depuis la grève de la faim observée par les détenus qui protestent contre une application restrictive à leur endroit de la loi d'amnistie.

Les inculpés, militants libertaires, revendiquent en effet leur action et la justifient par des raisons idéologiques. M° Antoine Comte, l'un des avocats d'Oriana Marchionni, nous a déclaré : « Il y a eu de la part de la Chancellerie et des magistrats une perception nouvelle de l'affaire... les mobiles des inculpés sont incontes-tablement politiques. »

Depuis plusieurs semaines, des groupes de militants libertaires, des groupes de militants libertaires, par une série d'actions et d'attentats, réclament la libération des détenus de Condé-sur-l'Escaut. Ainsi le célèbre restaurant La Tour d'Argent, le « Quotidien de Paris » et l'Agence avaient-ils été en-

Oriana Marchionni a pu recouvrer la liberté grâce au retrait au mois d'août 1980, par les autorités ita-liennes, de leur demande d'extradi-tion formulée le 16 mai 1980.

> Le Monde 4-5 OCT 1981

le quotidien 5 OCT 1981

E MATIN -4 OCT 1981

#### **LE FIGARO** L'AURORE

3 -4 OCT 1981.

#### Mauroy au musée



Un peu raide dans son veston à rayures, le premier ministre, André Mauroy, entre au musée Grévin. Il y retrouvera Michel Rocard et Lionel Jospin, notamment. Seul manque, provisoirement, le chef de l'Etat, absent pour cause de... rapt. Il n'a pas encore été retrouvé.

#### CONDE-SUR-L'ESCAUT

Libération des trois derniers détenus gréviste de la faim

Les trois derniers détenus gréviste de la faim inculpés dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord) ont bénéficié à leur tour, samedi aprèsmidi, d'une ordonnance de mise en liberté pour raison médicale, apprend-on au palais de justice Valenciennes.

Détenus à la prison de la Santé, les Espagnols Raymond Delgado, 32 ans, et Floreal Cuadrado, 35 ans, et l'Allemand de l'Ouest Werner Witt-mann, 34 ans, étaient en grève de la faim depuis le 7 septembre pour les deux premiers, depuis le 9 septembre pour Wittmann.

Après la libération d'Oriana Marchionni, une Italienne de 28 ans, vendredi soir, qui cons-tituait le cas médical le plus sérieux, il n'y a plus dans les prisons françaises de détenu impliqué dans cette affaire. Cependant, les Italiens Franço

Pinna, 30 ans, et Enrico Bianco, 29 ans, bien qu'ayant bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté mercredi dernier, font l'objet d'une mesure « d'écrou extraditionnel », l'Italie ayant demandé leur extradition en 1980.

Ils avaient entamé leur grève de la faim le 22 août dernier, en compagnie de José de Miguel Martin, Français d'origine espa-gnole, âgé de 29 ans, qui se trouve actuellement à l'hôpital Cochin, à Paris, de même qu'Oriana Marchionni, admise vendredi soir

#### « Action directe » : tous ses membres sont libres

**Arnauld DINGREVILLE** 

IBERES pour « raisons médicales » : les trois derniers auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-Escaut (Nord) sont libres depuis samedi soir. Ils fai-saient une grève de la faim depuis le début du mois de septembre.

C'est en août 1979 qu'a eu lieu l'attaque à main armée contre la perception locale. Butin : 16 millions de francs. Après plusieurs mois d'enquête, il apparaissait que l'argent avait en grande partie servi à alimenter les caisses du groupe activiste d'extrême gauche Action directe. Douze individus étaient arrêtés.

Jusqu'au 24 juillet dernier, le dossier « Condé-sur-Escaut » était instruit par la cour de sûreté de l'Etat. Mais à cette date, cette juridiction, dissoute trois jours plus tard, se dessaisissait de l'affaire pour incompétence au profit du parquet de Valenciennes. On considé-rait que le vol à main armée n'avait été commis « ni en relation avec des incidents d'ordre politique ou social survenus en France, ni en relation avec une entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat ».

Détenus politiques, les douze inculpés devenaient des droits communs. De ce fait, ils ne pouvaient plus être concernés par la loi d'amnistie.

Après trente-sept jours de jeûne, José de Miguel Martin, 52 ans, a été libéré et hospita-lisé mercredi soir. Le même jour, le juge d'instruction de Valenciennes, Jean-François Bancal, a délivré deux ordon-nances de mise en liberté à propos de Enrico Bianco, 29 ans, et Franco Pinna, 30 ans. Cependant, ces deux hommes sont maintenus sous « écrou extraditionnel ». Les autorités italiennes ont réclamé leur extradition il y a plusieurs mois car elles les soupçonnent d'avoir participé à l'assassinat d'Aldo Moro.

Oriana Marchionni, 28 ans, après trente-trois jours d'abstinence totale, a été libérée vendredi soir. Raymond Del-gado, 32 ans, Floréal Cuadrado, 35 ans, et Werner Wittman, 24 ans, ont quitté l'hôpital de Fresnes samedi soir.

« Il y a eu de la part de la Chancellerie et des magistrats une perception nouvelle de l'affaire », indique Me Antoine Comte, avocat d'Oriana Marchionni.

#### France-Soir

5 OCT 1981

# Condé-sur-l'Escaut: tous les détenus libérés

Des éléments demandant la libération de tous les détenus politiques ont provoqué des incidents samedi à Paris

Des incidents provoqués par « des éléments incontrôlés » ont troublé samedi la manifestation organisée à Paris par la coordination nationale antinucléaire. Ces manifestants réclamaient entre autres la libération des inculpés du hold-up de Condé-sur-l'Escault, membres d'Action directe : or, dans l'après-midi, les trois derniers détenus grévistes de la faim bénéficiaient d'une ordonnance de mise en liberté. Si les autres mandats dont ils font l'objet sont levés, ils devraient être libérés aujourd'hui.

ORMALEMENT, si tout se passe bien, il ne devrait plus y avoir ce soir dans les prisons françaises de détenu gréviste de la faim inculpé dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escault. De douze inculpés au départ, sept avaient été maintenus en prison et écartés du bénéfice de la loi d'amnistie. Entre le 21 août et le 9 septembre, ces sept détenus avaient entamé un mouvement de grève de la faim.

Pendant près d'un mois, le gouvernement a fait la sourde oreille, faisant monter la tension chez un certain nombre de sympathisants qui ont mul-



C'était samedi après-midi devant le Palais de Justice : manifestants qui réclamaient la libération de tous les détenus politiques contre forces de l'ordre

tiplié les « actions directes » : saccage du musée de la Tour d'Argent, occupations de journaux et de l'AFP, vol de l'effigie de François Mitterrand au musée Grévin. Mais des mises en liberté pour raisons médicales ont été décidées par le juge d'instruction. José de Miguel Martin a ainsi été libéré le 30 septembre. Puis ce fut le tour de Franco Pinna et d'Enrico Bianco, qui ont arrêté leur grève de la faim, mais restent néanmoins détenus, car ils se trouvent « sous écrou extraditionnel ».

Oriana Marchionni a été libérée également pour raison médicale vendredi soir, et admise en réanimation à l'hôpital Cochin. Les trois derniers détenus, Raymond Delgado, Floréal Cuadrado et Werner Wittmann, ont bénéficié, eux, de cette mesure samedi après-midi.

Le parquet de Paris a demandé la levée d'un certain nombre de mandats les concernant, lancés à la suite de la découverte de documents falsifiés à leur domicile. Les juges chargés d'instruire ces affaires doivent se prononcer aujourd'hui sur leur mise en liberté probable.

Pendant que la situation se dénouait pour les trois derniers inculpés de l'affaire de Condé-sur-l'Escaut, quelques centaines d'« inorganisés » réclamant leur libération ont provoqué des incidents au

cours de la manifestation de la coordination antinucléaire, à Paris. Ils ont entre autres réussi à pénétrer dans la cour du ministère des Transports, où ils ont mis le feu à une voiture. Trois policiers ont été blessés, et trois personnes interpellées. Il reste à savoir maintenant si ces autonomes vont se contenter de ce qu'ils peuvent analyser comme une demi-victoire - les sept détenus de Condé-sur-l'Escaut ne sont pas amnistiés comme ils le réclamaient — ou s'ils vont réorienter leur action vers d'autres détenus politiques non amnistiés, d'Action directe, comme Mohand Hammani, ou même des détenus basques.



5 octobre 1981

# Les quatre derniers inculpés

# de Condé sur Escaut mis en liberté

Trois d'entre eux sont cependant provisoirement maintenus en détention, en raison d'une inculpation pour « faux et usage de faux »

etit à petit, on y arrive : les prisonniers politiques en grève de la faim sont libérés les uns après les autres. La semaine dernière, nous en avions dénombré exactement quinze. Quelques jours plus tard, les premières ordonnances de mises en liberté, étaient rendues.

Jeudi dernier d'abord, on apprenait la libération pour « raison médicale » d'un inculpé basque, en procédure d'extradition, et en grève de la faim. Le d'extradition, et en grève de la faim. Le d'extradition, et en grève de la faim. Le sur-Escault, trois inculpés étaient « libérés » par le juge Bancal : José de Miguel Martin, Franco Pinna et Enrico Bianco. Tous trois également pour « raison médicale ». Les deux derniers étaient néanmoins maintenus en détention : ils attendent du gouvernement qu'il se prononce sur leur sort, car un dossier d'extradition — qui échappe au juge Bancal — pèse encore sur eux.

juge Bancal — pèse encore sur eux. Vendredi, c'est Oriana Marchionni, également inculpée dans le dossier de Condé-sur-Escault, en grève de la faim depuis un mois et sous perfusion depuis une quinze de jours, qui quittait, tou-jours pour « raison médicale », la pri-son de Fresnes. Elle est maintenant hospitalisée à l'hôpital Cochin. Enfin le lendemain samedi, les trois derniers inculpés de Condé-sur-Escault, Raymond Delgado, Floréal Cuadrado et Werner Wittmann, qui avaient eux aussi refusé de s'alimenter (les deux premiers depuis le 7 septembre, le troisième depuis le 9) recevaient également un avis de mise en liberté du juge Bancal. Mais comme pour Franco Pinna et Enrico Bianco, les trois hommes sont toujours en détention : contre eux en effet demeurent des inculpations de « faux et usages de faux sceaux de l'Etat » que le juge Bancal n'avait pas à instruire. Et pour cause : cette partie du dossier a été transmise à deux autres juges d'instruction, MM. Bullit et



#### LE GOUVERNEMENT S'EST TROMPÉ. ET IL A CÉDÉ...

Il y avait des prisonniers politiques dans les prisons françaises. Ce constat faisait l'unanimité. En particulier celle des intéressés et de ceux qui en avaient la charge. Les détenus et leurs amis d'une part. Le gouvernement et ses divers relais judiciaires d'autre part.

Ce qui, par contre, a très vite cessé de faire l'unanimité, c'est la liste des prisonniers en question. En effet, le gouvernement, via la loi d'amnistie qu'il a proposée et fait voter par le parlement en juillet, a établi sa propre liste. Si les nationalistes Corses, Bretons, Tahitiens, Guyanais, Guadelou-péens et les membres du groupe « Action Directe » y figuraient, les divers militants anti-racistes, anti-nucléaires et « anti-extradition » ayant quelque peu versé dans le petit terrorisme, en étaient exclus. Comme les personnes inculpées dans le dossier du hold-up de Condé-sur-Escaut qui, à l'époque, était pourtant entre les mains de la Cour de Surêté de l'Etat, juridiction à l'évidence politique. Et puis, sans doute pour ne pas froisser les susceptibilités policières on avait fait quelques exceptions en ce qui concerne trois personnes ayant blessé ou tenté de blesser des policiers.

Le gouvernement considérait donc que des attentats commis contre un établissement jugé raciste, une entreprise liée à l'industrie nucléaire, et un office de tourisme d'un pays habitué à obtenir de la France l'extradition de certains de ses ressortissants les plus agités, n'étaient pas politiques. Comme n'étaient pas politiques, des militants connus comme tels qui auraient participé à un hold-up dont les gains à l'évidence ne leur étaient pas uniquement destinés.

Cette conception aussi restrictive qu'injuste n'avait évidemment pas convaincu les intéressés. D'où une série de grèves de la faim, de prises de position puis d'actions de plus en plus conséquentes. Une spirale qui, à terme, ne pouvait qu'entrainer à nouveau au terrorisme.

Alors le gouvernement a cédé. La

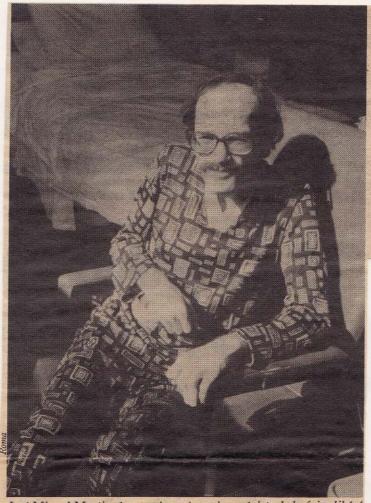
Chancellerie a cédé. Les magistrats ont cédé. Tout cela dans la plus grande inconséquence. Le plus grand désordre. En reconnaissant du même coup la légitimité du combat des grévistes de la faim ce qui est judicieux, mais illustre la manière peu rigoureuse avec laquelle le problème a constamment été traité.

Le simple bon sens aurait voulu que l'ensemble des inculpés puissent, dès le mois de juillet bénéficier de la loi d'amnistie. Cela aurait tout simplement évité à une quinzaine de personnes de mettre leur santé en péril et au gouvernement ainsi qu'au ministère de la justice de donner l'impression de céder devant une poignée de contestataires. Ce qui est bien désagréable pour un gouvernement et un ministère même si les libérés restent inculpés donc théoriquement condamnables...

Autre leçon de cette affaire: la magistrature est indépendante. C'est la conclusion des péripéties judiciaires de ces dernières semaines, où l'on a vu les magistrats de la chambre d'accusation vefuser les libertés que leur réclamait le Parquet sur conseil de la Chancellerie. Cette résistance à la libéralisation qui touche également les affaires de droit-commun (1) marque la présence au sein de la magistrature d'une opposition dont on ne peut encore mesurer l'étendue et la force, mais qui, sans nul doute, jouera un rôle dans l'avenir. Là aussi, une plus grande rigueur du gouvernement et de la Chancellerie quant à ses choix judiciaires aurait peut-être évité bien des problèmes. Une partie de la mauvaise volonté des magistrats n'étant sans doute que leur désir de signifier au pouvoir qu'ils ne sont pas là pour réparer ses erreurs.

#### Gilles MILLET

(1) On peut notamment citer les cas de Sylvia Jean Jacquot, la compagne de Mesrine, et de Jean-Noël Watin, un gréviste de la faim dans un état grave, dont la chambre d'accusation a refusé la semaine passée la mise en liberté malgré l'avis favorable du Parquet.



José Miguel Martin, le premier prisonnier gréviste de la faim libéré.

Beauguitte à Paris, à qui il revient maintenant de libérer ou non les trois derniers inculpés. Ils y sont, parait-il, favorables, et l'on attend leur décision aujourd'hui même.

Voilà donc le dossier de Condé-sur-Escault résolu ou presque. Avouez que pour y parvenir, la justice a procédé de manière pour le moins absurde, et souvent scandaleuse. Cela dit, et il ne faut pas l'oublier, tous ces inculpés, libérés ou en passe de l'être, ne sont pas pour autant amnistiés. Or c'est précisément ce qu'ils réclamaient. C'est aussi de là qu'est né tout le problème.

Un problème dont la Chancellerie et le Gouvernement portent en fait toute la responsabilité, et qu'ils ont consciemment ou non entretenu, sans mesurer sans doute les conséquences qu'il allait provoquer.

Revenons d'abord à la loi d'amnistie. Elle n'exclut en principe que ceux qui, poursuivis ou non par la Cour de Sûreté de l'Etat, ont tué ou grièvement blessé une personne, ou qui ont tenté de tuer ou de blesser un policier. Trois « politiques » étaient en principe visés, et trois seulement : deux Corses et une militante d'« Action Directe ». Cette dernière, Nathalie Ménigon, a en fait été mise en liberté, le 17 septembre dernier, mais non amnistiée. Quant aux deux nationalistes corses, Alain Orsoni

et Yannick Léonelli, ils sont toujours en prison. Ni l'un ni l'autre n'observe de grève de la faim.

Très vite cependant, ce que l'on avait craint avant même le débat sur la loi d'amnistie, se précisait : la définition de l'infraction à caractère politique allait être très difficile à faire admettre pour tous ceux poursuivis par une autre juridiction que la Cour de Sûreté de l'Etat. Tous sans exception, auront à se battre pour l'obtenir. En utilisant d'abord les moyens juridiques. Certains y parviendront, après bien des interventions de leurs défenseurs : ainsi les anti-nucléaires, les anti-racistes... Tous les autres trouvent en face d'eux un mur : l'institution judiciaire. C'est le cas notamment d'un membre « d'Action Directe », Mohand Hamammi, poursuivi pour une part par la Cour de Sûreté de l'Etat, pour l'autre par une procédure de droit commun, et qui attend toujours, en grève de la faim dans la prison des Baumettes, d'être

Une affaire caractérise cependant mieux que tous les autres dossiers en attente, l'imbroglio politico-juridique né de la loi d'amnistie : le dossier du hold-up de Condé-sur-Escault. A lui seul il résume toutes les hésitations de la Chancellerie, sa confusion et son absence de politique clairement définie

pour juger de ce genre d'affaires. Sans doute aussi révéle-t-il les opinions partagées par les responsables au sein de l'appareil d'Etat.

Une chose est sûre : en retirant à la Cour de Sûreté de l'Etat sa compétence dans le dossier de Condé-sur-Escault (compétence que l'ancien régime lui avait accordée depuis 16 mois), le Parquet de Paris a provoqué une situation judiciaire inextricable. D'un côté, pour s'interdire la moindre intervention, l'on invoquait la sacro-sainte indépendance des magistrats du siège (les juges d'instruction) seuls maîtres à instruire (comme le dit clairement la loi d'amnistie). De l'autre, on faisait semblant d'ignorer que le simple fait d'ordonner le déssaisissement de la Cour de Sûreté, avait précisément valeur « d'intervention ». Pourquelles raisons le juge Ban cal aurait-il reconnu aux inculpés de Condé-sur-Escault des motivations politiques, alors qu'en haut lieu, on avait considéré que la seule juridiction jusque là compétente en la matière, ne l'était plus en l'occurence ?

Mais l'intervention de l'Etat — car c'est bien ainsi qu'il faut qualifier l'attitude du Parquet — ne s'est pas arrêtée là dans cette affaire. Au juge Bancal, le Parquet n'a en effet pas donner la totalité du dossier. Pire, il ne lui a pas transmis la partie qui pouvait justifier du caractère politique des activités des inculpés : la fabrication des faux papiers, utilisés dans un véritable réseau d'entraide, et dont on achargéles juges Bullit et Beauguitte. Nous en sommes arrivés à ce point...

#### Béatrice VALLAEYS

Le« comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques » appelle à une réunion mardi à 19H 33 rue des Vignoles Paris 20ème.



#### Le Monde

Mardi 6 octobre 1981

#### TOUS LES INCULPÉS DU HOLD-UP DE CONDÉ-SUR-L'ESCAUT ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE ORDONNANCE DE MISE EN LIBERTÉ

Cinq d'entre eux restent détenus pour d'autres affaires

Les trois deroiers détenus inculpés dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord), qui rapporta 16 millions de francs en 1979 à ses auteurs, ont bénéficié, samedi 3 octobre, d'une ordonnance de mise en liberté pour a raison médicale ». Ces trois personnes sont : MM. Raymond Delgado, trente-deux ans, Floreal Cuadrado, trente-cinq ans, et Werner Wittmann, trente-quatre ans, ressortissant de la République fédérale d'Allemagne. Ces militants libertaires observaient une grève de la faim depuis le début d'u mois de septembre. En raison ce mandats d'arrêt délivrés à leur encontre dans le cadre d'une autre affaire, les trois inculpés demeurent toutefois pour l'instant.

culpes demeurent toutefois pour l'instant détenus.

Le 30 septembre, M. Jean-Francois Bancal, jusge d'instruction à Valenciennes, avait ordonné la mise en liberté de MM. José de Miguel-Martin, Franco Pinna et Enrico Bianco. Ces deux derniers, faisant l'objet d'un « écrou extraditionnel », l'Italie ayant demandé leur extradition, sont restés en prison. Le 2 octobre, le magistrat instructeur a mis en liberté Mme Oriana Marchionni, de nationalité italienne.

En trois temps, le tribunal de

grande instance de Valenciennes a donc ordonné la mise en liberté des sept inculpés détenus dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut. Ces mises en liberté — théoriques pour cinq d'entre eux — n'ont certes pas le goût ni le poids d'une amnistie telle que celle votée par l'Assemblée nationale le 4 août. Elles apaiseront cependant des hommes qui furent choqués de ce qu la cour de sûreté de l'Etat, instruisant le dossier depuis de longs mois, s'en soit dessaisi le 24 juillet, à la veille de sa disparition...

On ne peut toutefois négliger que cette rafale de décisions judiciaires, dont le propre n'est pas la cohérence, a été précédée et accompagnée de multiples « actions » de militants libertaires. Rappelons notamment une manifestation animée devant le palais de l'Elysée, l'occupation du restaurant la Tour d'argent, du « Quotidien de Paris » et e ga'înece France-Presse. Politiquement raisonnable, la conclusion provisoire apportée à l'affaire de Condésur-l'Escaut — en attendant un éventuel procès — n'est donc pas exempte de contradictions judiciaires. Le premier faux-pas est sans conteste d'avoir voulu, au dernier moment, écarter des militants politiques considérés comme tels, gangsters à leurs heures, du bénéfice de l'ammistie.

# Bref «sit-in» à la Chancellerie pour Mohand Hamamie

Le dernier détenu d'Action Directe poursuit sa grève de la faim aux Baumettes, à Marseille

ne délégation de soutien à Mohand Hamami, détenu pour deux holdup et militant d'Action Directe, a été reçue lundi par M. Dujardin, conseiller technique à la Chancellerie. Entrevue ponctuée d'un incident : M. Dujardin ayant refusé, « faute de place », de recevoir la totalité de la délégation (cinq personnes et trois avocats), les amis d'Hamami décidèrent de faire un « sit-in » à l'intérieur de la Chancellerie. La presse avertie, tout le monde fut finalement convié dans le bureau de M. Dujardin, Mes Verges, Laval et Coutant-Peyre avant dénoncé le caractère « provocateur » de l'incident.

Au terme d'une heure d'entretien, les membres du comité de soutien se sont déclarés stupéfaits d'apprendre que M. Dujardin « prétende ignorer que Mohand Hamami ait eté arrête dans le cadre d'une procédure de la Cour de Sireté de l'Etat ». Le conseiller du garde des Sceaux aurait affirmé que les services du ministère lui avaient fait « un enfant dans le dos »... Il se serait engagé à prendre connaissance dans les prochaines quarante-huit heures du dossier Hamami, en grève de la faim depuis 29 jours à l'infirmerie de la prison des Baumettes pour obtenir le bénéfice de l'amnistie.

Ses avocats estiment qu'il a fait jusqu'à ce jour l'objet d'un traitement discriminatoire en raison de son origine algérienne. Hamami est le seul « politique » a avoir été isolé aux Baumettes, alors que ceux de Condé-sur-Escault (libérés depuis) étaient tous à Fresnes.



#### Cinq détenus grévistes de la faim sont remis en liberté

Cinq mises en liberté sont intervenues, lundi 5 octobre, dans trois affaires dont les protagonistes avaient fait la grève de la faim

Le Monde

-7 OCT 1981



#### • L'AFFAIRE DE CONDE-SUR-L'ESCAUT.

L'ESCAUT.

De nouvelles décisions judiciaires ont été prises dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut, qui rapporta 16 millions de francs, en 1979, à des militants libertaires. Ainsi, MM. Franco Pinna et Enrico Bianco, ressortissants italiens, qui étaient sous le coup d'un « écrou extraditionnel », ont-ils recouvré la liberté lundi 5 octobre au soir. La décision est intervenue sur instruction du garde des sceaux. M. Werner Wittmann, trente - quatre ans, ressortissant de la R.F.A., qui a bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté, le 3 octobre, mais mise en liberté, le 3 octobre, mais restait détenu pour une inculpation d'usage de faux papiers, a été libéré le 5 octobre. M. Wittmann a été placé sous contrôle judiciaire. judiciaire.

Sur les sept inculpés détenus, y a encore une semaine, dans Il y a encore une semaine, dans le cadre de ce dossier judiciaire, deux restent donc en prison bien que le magistrat ait signé le 3 octobre une ordonnance de mise en liberté en leur faveur. Il s'agit de MM. Raymond Delgado et Floreal Cuadrado, affaiblis par une longue grève de la faim. Comme M. Wittmann, ils sont poursuivis pour utilisation de faux papiers, affaire instruite à Paris.

#### BRICOLAGE

### **Condé-sur-Escaut: l'interminable** feuilleton des mises en liberté

Conséquence du fractionnement du dossier : Delgado et Cuadrado sont libérés par deux juges, mais maintenus en détention par un troisième.

écidément, l'affaire de Condesur-Escaut tourne au loufoque, avec malheureusement des conséquences dramatiques. Aujourd'hui encore, deux hommes sont en prison. Les uns après les autres, les juges chargés d'instruire le dossier ordonnent pourtant leur mise en liberté pour " raison médicale ». Mais un homme continue de s'y opposer : le juge d'instruction Beauguitte, à Paris, a en effet refusé de libérer lundi Floréal Cuadrado et Raymond

Reprenons le scénario des mises en liberté, qui mérite d'être examiné dans le détail.

Premier épisode : José de Miguel Martin, Franco Pinna et Enrico Bianco sont libérés le 1er octobre pour « raison médicale » par le juge Bancal, chargé à Valenciennes d'instruire le dossier du hold-up de Condé-sur-Escaut. Les deux derniers cités resteront pourtant en prison parce que sous le coup d'une procédure d'extradition.

Deuxième épisode : Le juge Bancal ordonne la mise en liberté, toujours pour « raison médicale », d'une quatrième inculpée, Oriana Marchionni. Elle sort effectivement, le 2 octobre.

Troisième épisode : Les trois derniers inculpés de Condé-sur-Escaut, Floréal Cuadrado, Raymond Delgado et Werner Wittmann sont à leur tour avisés d'un même ordre de mise en liberté, le 3 octobre. Ils sont cependant tous les trois maintenus en détention, car ils demeurent inculpés de « faux et usage de faux sceaux de l'Etat », non pas par le juge Bancal (à qui l'on a retiré cette partie du dossier qu'il avait à instruire), mais par les juges d'instruc-tion Bulit et Beauguitte à Paris.

Quatrième épisode : lundi, le juge Bulit, qui instruit « le crime de falsification des sceaux de l'Etat » contre les trois hommes, décide de les libérer, pour « raison médicale », conformément à l'avis de son confrè-re de Valenciennes. Parallèlement, les deux Italiens maintenus en prison, parce qu'extradables, sont également mis en liberté par le gouvernement, ce qui n'implique pas obligatoirement qu'il refusera leur extradition : pour cela il doit signer un

Lundi soir pourtant, seuls trois hommes (au lieu des cinq restants) sont sortis de prison : outre Franco Pinna et Enrico Bianco (les extradables), Werner Wittmann, arrivé au terme d'un mois de grève de la faim, a quitté la prison de la Santé pour se faire hospitaliser à Cochin. Floréal Cuadrado et Raymond Delgado eux, sont restés en prison.

Nous voilà arrivés au cinquième épisode : le juge Beauguitte, qui instruit contre eux une procédure correctionnelle pour une histoire de « faux papiers », refuse, lui, de les laisser quitter leur cellule, en dépit de leur état de santé alarmant. Et ce, contre les réquisitions du Parquet, favorable à leur mise en liberté. Selon le comité de soutien aux inculpés, il aurait d'ailleurs fait aussitôt appel...

On devrait connaître aujourd'hui le sixième épisode (peut-être y en aura-t-il d'autres) de cette sinistre farce: la chambre d'accusation se réunit aujourd'hui pour étudier le dossier.

En attendant, l'état de santé de Floréal Cuadrado et Raymond Delgado, qui ont cessé leur grève de la faim dimanche, ne s'améliore pas. Delgado aurait en effet perdu 20 kg et vomit tout ce qu'il avale. Ils auraient déjà envisagé de recommencer leur jeune si leur situation de mencer rear , s'arrangeait pas... Béatrice VALLEYS



Une manifestante a été appréhendée, après un accrochage avec la police, en sortant des studios de FR 3. Photo FRANCE-SOIR (Jean-Pierre MASSET)

#### France-Soir

-7 DCT 1981 1ERE

#### France-Soir

#### Commando à FR 3: le journal perturbé

Nous sommes contre le maintien en détention des prisonniers politiques du régime socialiste. » C'est ce qu'ont proclamé les quelque trente jeunes gens, filles et carcons, âgés de 17 à 25 ans, se reclamant du mouvement Action directe», en envahis-sant, hier soir, vers 22 h 30, les studios de FR 3.

Le journal « Soir 3 », pré-senté par Dominique Baudis et auquel participaient Jean Da-niel (« Nguvel Observateur »), Robert Lacontre (« Figaro-Ma-gazine »), Lotfallah Soliman (journaliste égyptien) et Michel Eddé (ministre libanais de l'Information), qui étaient inter-viewés sur la mort du prési-dent Anouar el Sadate, a été interrompu jusqu'à 23 heures.

Un affrontement a opposé vers 23 h 34 les manifestants, qui se repliaient, aux policiers venus rapidement. Une jeune protestataire a été appréhendée. Les autres ont réussi à prendre la fuite. En revanche, cinq jeunes gens, qui étaient restés à l'intérieur, ont été arrêtés et conduits au commissariat du 8e arrondissement, pour vérification d'identité. Un gardien de la paix a été légérement blessé au cours de la bagarre

-7 OCT 1981 2 5ME

#### Commando d'Action directe à FR3

Un commando d'une quarantaine de jeunes gens se réclamant de l'organisation d'Action directe a envahi hier soir les studios de la chaîne de télévision FR3, rue François-ler, et a interrompu une émission. Cette intrusion, peu après 22 h 30, s'est produite au moment de l'émission spéciale sur la mort de Sadeta diffusée des la la contraction de Sadeta diffusée des la la contraction de la cont de Sadate diffusée dans cadre du journal, en présence notamment de Jean Daniel.

Par cette action, ces jeunes gens, dont certains étaient masqués de foulards, voulaient protester contre le maintien en détention de leurs camarades. « Nous sommes contre les prisonniers politiques du régime socialiste », ont-ils déclaré au personnel présent dans la station. Les jeunes gens sont inter-venus au moment du journal de la chaîne Soir 3, alors que sur le plateau se déroulait un débat à l'occasion de l'assassinat du président Sadate.

Après environ un quart d'heure d'occupation, les jeunes gens

#### Commando à FR 3: le journal perturbé

« Nous sommes contre le maintien en détention des prisonniers politiques du régime socialiste. » C'est ce qu'ont proclamé les quelque trente jeunes gens, filles et garçons, âgés de 17 à 25 ans, se réclamant du mouvement Action directe », en envahis-sant, hier soir, vers 22 h 30, les studios de FR 3.

Le journal « Soir 3 », Le journal « Soir 3 », pré-senté par Dominique Baudis et auquel participaient Jean Da-niel (« Nouvel Observateur »), Robert Lacontre (\* Figaro-Ma-gazine \*), Lotfallah Soliman (journaliste égyptien) et Michel Eddé (ministre libanais de l'Information), qui étaient inter-viewés sur la mort du prési-dent Anouar el Sadate, a été interrompu jusqu'à 23 heures.

Un affrontement a opposé vers 23 h 34 les manifestants, qui se repliaient, aux policiers venus rapidement. Une jeune protestataire a été appréhen-dée. Les autres ont réussi à prendre la fuite. En revanche, cinq jeunes gens, qui étaient restés à l'intérieur, ont été arrêtés et conduits au commissariat du 8e arrondissement, pour vérification d'identité.

### le guotidien

-7 OCT 1981

se sont rendus compte que des forces de police arrivaient, prévenues par un membre de la rédaction. Ils ont alors évacué les locaux, à la sortie desquels les attendaient les forces de l'ordre. La quasi-totalité d'entre eux a cependant réussi à s'enfuir et selon les témoins, il semble que seule une jeune fille ait pu être interpellée par la police.

23 heures, les émissions de FR3 reprenaient normalement. Les manifestants se réclamant du mouvement Action directe, qui ont envahi hier soir les studios de FR3, se sont violem-ment opposés à la police en évacuant les locaux. La plus grande partie d'entre

eux - une trentaine de jeunes sur quarante - sont sortis du studio dix minutes environ après le début de l'occupation et se sont alors heurtés à des policiers qui les attendaient à l'extérieur.

Après une bagarre violente à l'issue de laquelle plusieurs policiers ont été blessés, selon les responsables des forces de l'ordre, les jeunes gens ont réussi à s'enfuir.

#### Après deux journaux et France-Presse Commando d'« Action directe » à FR 3

Après les opérations d'intimidation au Quotidien de Paris, à l'agence France-Presse et au Monde, nouveau commando d'« Action directe »

hier soir, à la télévision cette fois.

Peu après 22 h 30, une quarantaine de jeunes gens se réclamant du mouvement gauchiste et dont certains étaient masqués de foulards ont envahi les studios de FR 3, rue François-ler. Faisant irruption sur le plateau, ils ont interrompu le journal de Dominique Baudis qui consacrait une émission spéciale à la mort du président Sadate, avec la participation de notre ami Robert Lacoutre, du Figaro Magazine, de Jean Daniel, du Nouvel Observateur, de Michel Eddé, ministre libanais de l'Information, et d'un journaliste égyptien, Loftalla Soliman.

Les jeunes perturbateurs – aucun rapport avec le débat! – ont affirmé : « Nous protestons contre le maintien en détention par le régime socialiste de prisonniers politiques... » Puis, après une vingtaine de minutes d'occupation, prévenus de l'arrivée sur les lieux de la police, une partie du commando évacuait les locaux, mais se heurtait aux forces de l'ordre qui attendaient à l'extérieur. Après une violente bagarre, au cours de laquelle plusieurs policiers ont été blessés, les jeunes gens réussissaient à s'enfuir et seule une jeune fille était interpellée.

Dix minutes plus tard, alors que l'émission reprenait normalement dans le studio, quatre manifestants qui étaient restés dans les bureaux de FR 3, n'osant sortir, étaient à leur tour appréhendés et conduits au commissariat pour vérification d'identité.

[Nous ne pouvons que condamner sans appel, une fois de plus, ces atteintes caractérisées à la liberté dont sont victimes les moyens d'information. Après les journaux, c'est la télé-vision qu'on soumet au chantage. Ces coups de force sont par principe inadmissibles. Mais leur répétition atteint désormals un niveau proprement inacceptable qui risque de mettre en jeu l'exercice de la démocratie. Un pouvoir digne de ce nom ne peut tolérer les abus de pouvoir contre la presse.]

#### Commando à FR3: deux jeunes gens déférés au parquet

gens interpellés mardi soir à la sortie de FR3, qu'ils avaient occupée pendant trois quarts d'heure, ont été déférés hier soir au parquet. Les quatre autres ont été remis en liberté.

Les jeunes gens, qui avaient tenté de faire passer un communiqué réclamant l'amnistie pour les prisonniers politiques, ont été entendus toute la journée d'hier à la brigade

EUX des six jeunes criminelle. Une dizaine de gardiens de la paix avaient porté plainte.

Ces jeunes gens, qui se réclament du Comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques - créé en juin dernier et composé d'antimilitaristes et d'antinucléaires assurent qu'ils étaient venus pour une occupation pacifique et que les heurts avec la police avaient été délibérément voulus par cette

-8 OCT. 1981



#### UNE FAUTE

 C'est incontestablement un faux pas.

L'autre semaine, des olibrius excités envahissaient les locaux de l'AFP et du Quotidien de Paris et imposaient, par la violence, la diffusion de communiqués demandant la libération de trois hommes se 757 réclament de l'organisation Action directe et inculpés pour le hold-up de Condé-surEscaut. Samedi les mêmes individus, dont on sait depuis un fameux 23 mars à quel point ils sont manipulés, se répandaient dans les rues de Paris, détournaient sans vergogne une manifestation écologiste, brûlaient, brisaient, cassaient selon leur habitude, traitant au passage François Mitterrand de « fasciste ». Or, dès samedi soir, on apprenait que les trois militants d'Action directe bénéficiaient d'une liberté « pour raison médicale ». Comment ne pas en conclure que le gouvernement a cédé au chantage terroriste, qu'il s'est incliné devant la violence aveugle.

Si les trois inculpés du holdup de Condé-sur-Escaut étaient réellement malades, il fallait les libérer avant. Mais certainement pas après que les « autonomes » aient décidé d'imposer leur volonté par

Soyons bien clair: dans sa majorité, l'opinion, malgré le pilonnage intensif de la presse de droite, appuie la politique économique et sociale du gouvernement. Elle ne comprendrait pas en revanche que, dans ce pays, on laisse des minorités factieuses - SAC ou Action directe - bafouer impunément la loi commune.

#### **LE FIGARO** L'AURORE

**7 OCTOBRE 1981** 

Le Monde

-8 OCT. 1981

#### UN COMMANDO DE SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES OCCUPE FR 3

FR. 3 a été à son tour victime d'un commando réclamant la libération des prisonniers politiques n'ayant pas bénéficié de l'amnistie. Une trentaine de jeunes gens, certains masqués, ont envahi, mardi 6 octobre vers 22 h. 30, les locaux de la chaîne de télévision, rue François-1º, à Paris-8º, lors du journal parlé Soir-3, consacré en grande partie à l'assassinat du président égyptien. Comme ils exigeaient le passage à l'antenne d'un communiqué et tentaient de pénétrer sur le plateau, le rédacteur en chef du soir, M. François Lanzenberg, refusant de céder à la pression, a fait couper l'antenne et appelé la police. Au bout d'un quart d'heure, la plus grande partie d'entre eux avait commencé à évacuer les locaux mais s'est heurtée aux forces de police qui attendaient à la sortie.

On note ces derniers temps une recrudescence des actions de ces commandos se réclamant pour certains d' « un comité unitaire certains d' « un comité unitaire de soutien aux prisonniers poli-tiques » : à l'Agence France-Presse, mercredi 30 septembre, au Quotidien de Paris, le 29 septem-bre, au restaurant la Tour d'Ar-gent, le 22 septembre, au Comité de probation de la rue Ferrus, à Paris-14°, etc.

Selon la préfecture de police, six policiers ont été blessés au cours des affrontements avec les manifestants. Un commissaire de police était encore en observapolice était encore en observa-tion mercredi matin et quatre gardiens de la paix n'ont pas repris leur service. Six manifes-tants ont été interpellés et étaient toujours interrogés au quai des Orfèvres, ce mercredi en milieu de journée, la préfecture de police refusant de révêler leur identité.

-8 OCT. 1981

# Six interpellations

# après l'occupation de FR3

Mardi soir, lors du journal spécial Sadate, un groupe d'une quarantaine de personnes soutenant les prisonniers politiques non amnistiés, envahissait le studio et s'affrontait aux policiers intervenus : six gardes à vue, et deux personnes

déferées au parquet

près le *Quotidien de Paris* et l'AFP, la semaine dernière, c'est FR3 qui a été le théâtre d'une occupation spectaculaire, dans la nuit de mardi à mercredi, par un comman-do réclamant « la libération et l'amnistie des prisonniers politiques du régime socialiste ». Le scénario n'est sur sa fin - s'est déroulé de manière à peu près identique aux deux précédentes occupations. Le rédacteur en chef de la 3ème chaîne de télévision, M. Lanzenberg, raconte: « Nous avions, vous vous en doutez, préparé un journal spécial sur la mort de Sadate. Il était environ 22H30, le journal avait commencé depuis dix minutes environ lorsqu'ils sont entrés. Certains étaient masqués de foulards. Ils étaient une quarantaine, et ont exige de nous que nous passions un communiqué sur les prisonniers politiques. J'ai dit non. Nous n'avions jamais eu de contact avec eux, et nous avons très peu discuté. J'ai préféré interrompre le journal. Au total, 30 à 35 minutes. La rédaction était désolée, compte tenu de ce que nous voulions faire sur ce qui s'est passé au Caire... Au bout d'un moment, ils savaient que nous avions appelé la police, un groupe est parti. Je sais qu'il y a eu des heurts,

Des heurts, il y en a eu en effet, avec les forces de l'ordre qui attendaient les occupants, à l'extérieur des studios (à cet instant, un commissaire et six gardiens de la paix). Des heurts dont les occupants attribuent la responsabilité aux policiers eux-mêmes, comme ils l'indiquaient dans un communiqué adressé peu après à l'AFP: « l'occupation de FR3 était pacifique », déclare le qui attendait un sur leur garde inculpations, elle prisonniers » qui revendique l'action et qui proteste contre l'intervention de la police, estimant que « les heurts sont dus au seul fait de celle-ci ». Les occupants affirment par ailleurs que trois des policiers les auraient menacés de leur pistolet.

Résultat de l'affrontement : une jeune fille est appréhendée au cours de la bagarre. Dix minutes plus tard, alors que le journal Soir 3 a repris, cinq autres manifestants, qui étaient restés dans les studios, n'osant sortir, sont à leur tour et dans le calme, interpellés par les policiers qui ont pénétré dans les locaux de la station. A ce moment-là, les forces de l'ordre sont beaucoup plus nombreuses, à l'extérieur, mais les occupants ont disparu.

Vers 23 heures, six personnes au

Vers 23 heures, six personnes au total étaient mises en garde à vue au Quai des Orfèvres par la Brigade criminelle chargée de l'enquête. « Il y a



Le journal spécial Sadate interrompu par un comité de soutien aux prisonniers politiques non amnistiés

trois femmes et trois hommes », expliquait hier le commissaire Leclerc, qui attendait une décision du Parquet sur leur garde à vue. Quant aux inculpations, elles n'étaient pas encore prononcées hier après-midi. « Nous attendons que la 8ème section de la Brigade criminelle nous communique totalité des auditions et des confrontations », déclarait le Procureur de la République, M. Le Gunéhec, qui précisait cependant que « dans le pire des cas, seuls deux manifestants seraient vraisemblablement inculpés : ils ont été formellement reconnus par le commissaire qui a été blessé au cours de l'empoignade ». Souffrant d'une côte félée, le commissaire a en effet reçu cinq jours d'incapacité, et a déposé plainte pour « coups et blessures » mais, ajoutait le Procureur de la République, « ils n'ont pas d'incapacité et ils ne reconnaissent pas leurs agresseurs parmi les interpellés ». Les temps changent...

Pour finit, M. Le Gunéhec assurait que « vraisemblablement, quatre des interpellés allaient être relâchés le soir même; puisqu'il n'y a aucune charge contre eux, il est inutile de les garder ». Quant aux deux personnes reconnues par le commissaire, il ignorait encore le sort qu'il allait leur réserver : « peutêtre les ferons-nous comparaître en saisine directe mais, en l'état actuel des choses, je ne peux l'affirmer ».

saisine directe mais, en l'état actuel des choses, je ne peux l'affirmer ».

Le Procureur de la République ignorait également la décision de la Chambre d'accusation sur la mise en liberté des deux derniers inculpés dans l'affaire de Condé-sur-Escault. A la suite du refus du juge d'instruction, M. Beauguitte, de libérer « pour raison médicale » Floréal Cuadrado et Raymond Delgado, la Chambre d'Accusation s'est en effet réunie hier (cf. Libération du 7 octobre). « J'espère qu'elle ne s'opposera pas à leur libération, concluait M. Le Gunéhec. En tout cas, le Parquet n'y sera pour rien...»

La Chambre d'Accusation ne s'y est pas opposée... Elle a simplement décidé de renvoyer son arrêt à lundi prochain. La farce continue.

Béatrice VALLAEYS



252

#### **ACTION DIRECTE**

# Six interpellations après le raid à FR3

L'occupation de la station s'est terminée par un sévère affrontement avec la police

Six jeunes gens, dont les identités n'ont pas été révélées, se réclamant de l'un des « comités de soutien aux militants politiques emprisonnés qui n'ont pas bénéficié de l'amnistie », étaient, hier, entendus par les inspecteurs de la brigade criminelle dans le cadre de l'enquête ouverte pour violence à agents de la force publique. Ils avaient été interpellés, mardi soir vers 22 h 30, alors qu'ils venaient d'envahir les studios de FR3 à l'heure du dernier journal télévisé consacré en partie à la mort du président égyptien (voir « le Quotidien » d'hier).

eur raid terminé, les quarante membres (environ) de ce groupe ont dû, afin de pouvoir sortir, s'affronter aux forces de police qui avaient encerclé l'immeuble. A la suite de ces bagarres, une dizaine de policiers frappès — dont un commissaire qui était toujours hier en observation — ont d'ailleurs dû cesser leur travail et ont porté plainte.

Cette intervention en faveur de la libération de tous les prisonniers politiques restant encore en prison, si elle est spectaculaire, n'est guère étonnante. Déjà, le 29 septembre, « le Quotidien » avait reçu la « visite » d'un groupe d'une trentaine de personnes



Les policiers attendaient les manifestants à la sortie de FR3

qui avaient, sous la menace, obligé la rédaction à publier un communiqué à la « une ». Quelques heures plus tard, un autre groupe pénétrait dans les loçaux de l'Agence France-Presse et publiait une fausse dépêche annonçant la mort d'un « détenu membre d'Action directe à l'hôpital de la prison de Fresnes ».

#### Des résultats

Ces trois occupations font, elles aussi, suite à une série d'autres actions meées tant à Paris — contre le restaurant la Tour d'argent, le comité de probation de la rue Ferrus (14°), le musée Grévin où une statue de François Mitterrand a été dérobée — et en province — à Toulon notamment contre une épicerie fine et un restau-

rant. Autant d'« opérations » qui illustrent bien la diversité des gens qui composent ces « comités de soutien aux prisonniers politiques ». D'ailleurs, seul cet objectif les réunit, le reste... Les uns se réclament d'Action directe, les autres de « Défense active », de «B.A.D.I.N.T.E.R.», de «N.O.U.S.», de «Septembre rose », ou encore des « Artilleurs du grand soir ». Les uns publient des communiqués, éditent des tracts, les autres les imitent pour mieux s'en moquer comme les auteurs du plastiquage de la statut de Jaurès à Carmaux qui ont écrit : « Jésus s'est élevé au ciel et ne reconnaît pas son Eglise. Jaurès vient de s'élever car il ne reconnaît pas le socialisme. Ce socialisme a

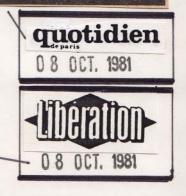
commencé par un déni de justice : le maintien en prison de libertaires inculpés dans l'affaire de Condé-sur-l'Escaut. (...) Nous ne sommes pas d'accord. Jaurès non plus. »

Desordonnées, multiples, variées, les actions des comités de soutien aux prisonniers politiques ne sont en tout cas pas restées sans effet. Sur les sept inculpés dans le hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord) qui avait rapporté à leurs auteurs en 1976 16 millions, cinq ont été libérés. Quant au sort des deux autres — Raymond Delgado et Floréal Cuadrado — il devait être décidé hier soir. La chambre d'accusation s'est en effet réunie pour statuer sur leur as.

V. B

#### 500 Fr pour 3 pneus brûlés

Un Algérien de vingt-cinq ans qui avait brûlé trois pneus sur l'avenue de la République, le 24 septembre, au cours d'une manifestation de soutien aux militants d'Action Directe encore emprisonnés à l'époque, comparaissait mardi devant la 24ème chambre correctionnelle de Paris. Jugement : 500F d'amende. Il est des domaines où le changement ne fait aucun doute...



359

### Condé-sur-l'Escaut : deux inculpés restent en prison

pénale des inculpés d'Action directe ayant participé au hold-up de Condé-sur-l'Escaut, le 28 août 1979, qui n'ont pu profiter de l'amnistie accordée aux prisonniers politiques (la Cour de sûreté de l'Etat, qui pourtant avait instruit le dossier, s'en était dessaisie à la veille de cette amnistie pour le confier à un juge d'instruction de « droit commun »), mais ont, quand même, été libérés pour raison médicale, la grève de la faim qu'ils poursuivaient les ayant considérablement affaiblis ?

José de Miguel Martin, cinquante-deux ans, libéré le premier de Fresnes, est toujours à l'hôpital Cochin ainsi

U en est la situation pénale des inculpés d'Action directe articipé au hold-up de sur-l'Escaut, le 28 79, qui n'ont pu profiamnistie accordée aux qu'Oriana Marchionni, la seule femme du groupe des grévistes. Enrico Bianco et Franco Pinna, libérés jeudi dernier, sont sortis lundi soir de prison pour entrer immédiatement à l'hôpital Cochin.

Ils ont bénéficié, outre une libération pour raison médicale, d'une levée d'écrou extrditionnel. L'Allemand Werner Wittmann, libéré mais placé sous contrôle judiciaire, a également quitté la Santé pour Cochin, bien qu'une autre procédure criminelle ait été entamée contre lui pour « falsification des sceaux de l'Etat ». Il a obtenu sa mise en liberté pour les deux affaires.

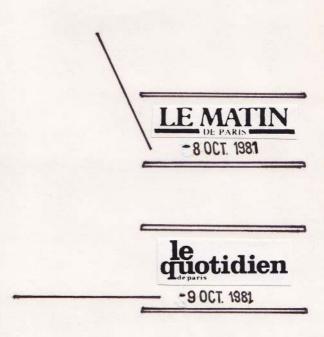
Restent Raymond Delgado

et Floréal Cuadrado, dont le comité de soutien et les avocats attendaient la libération samedi dernier, puisque le juge d'instruction avait rendu une ordonnance dans ce sens. Mais un autre juge d'instruction a ressorti une inculpation de « faux papiers » pour décider du maintien en détention des deux hommes. Le parquet a fait appel de cette ordonnance. La chambre d'accusation qui a examiné l'affaire hier, rendra sa décision lundi.

Persuadés de leur proche libération, les deux hommes ont cessé dimanche leur grève de la faim commencée le 7 septembre, grève de la faim qui avait mobilisé la presse et emporté la décision de justice.

#### Action directe : deux libérations

Les six jeunes gens — trois filles et trois garçons — interpellés mardi soir à la sortie des studios de FR3 qu'ils avaient avec trente de leurs camarades envahis, ont tous été relâchés. Deux d'entre eux devaient passé hier en flagrant délit devant la vingt-troisième chambre correctionnelle mais le Parquet a préféré les remettre en liberté. « Après examen de la procédure, nous avons jugé nécessaire de faire procéder à un complément d'investigations », nous a déclaré hier Christian Legunehec, procureur de la République. « Les deux intéressés ont donc été libérés avec l'obligation de se rendre aux convocations judiciaires. »



#### Après l'intervention d'un commando à FR 3 M. Defferre dénonce les auteurs de violences

Les six personnes interpellées, mardi 6 octobre, après l'occupation des locaux de FR 3 par un « Comité unitaire pour la libération des prisonniers politiques », ont été relâchées mercredi 7 et jeudi 8 octobre.

ont été relâchées mercredi 7 et jeudi 8 octobre.
Evoquant, mercredi 7 octobre, l'action « des commandos qui, ces jours derniers, à plusieurs reprises, ont pénétré au siège de divers organes de presse, exigeant que soit publié un communiqué soutenant leur cause», M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a déclaré qu'il fera réprimer « tous les auteurs d'actes de violence ».

Il souligne, dans un communiqué, que « de tels procédés, quels que soient leurs auteurs, et quels que soient les objectifs poursuivis, sont intolérables dans un régime démocratique. C'est pourquoi la police est intervenue aussitôt avec énergie lorsque la demande lui en a été régulièrement faite par les responsables des lieux occupés. Il a été procédé à des interpellations et les individus appréhendés ont été mis à la disposition des autorités judiciaires ».

« Il en sera de même envers tous les auteurs d'actes de vio-

judiciaires ».

« Il en sera de même envers tous les auteurs d'actes de violence dont l'actualité récente a montré qu'ils continuent, sans la moindre excuse désormais, à rechercher chaque occasion de se manifester par leurs métaits », conclut M. Defferre.

#### FR3

#### Les deux manifestants libérés

A la suite de l'occupation du plateau par une quarantaine de jeunes, le journal national de FR3 avait dû être interrompu mardi soir. Les manifestants protestaient ainsi contre « le maintien en détention des prisonniers politiques » et réclamaient la diffusion d'un communiqué. En quittant les lieux, ils s'étaient heurtés violemment à la police qui avait procédé à six interpellations. Quatre d'entre eux étaient libérés dès mercredi et les deux autres devaient être déférés hier jeudi devant le parquet du tribunal de Paris. M. Galibert, premier substitut, les a alors remis en liberté.

#### Le Monde

-9 DCT 1981

#### ÉTAT DE GRÂCE ous les occupants de FR3 remis en liberté

L'un d'eux, Imache Saïd, pourrait être jugé ultérieurement, après complément d'enquête.

inalement, aucune inculpation n'a été ordonnée contre les six personnes interpellées après l'occupation des studios de FR 3 (cf *Libération* du 8 octobre). Le procureur de la République, M. Le Gunéhec, l'avait déjà laissé entendre mercredi, au moins pour quatre des manifestants. Expliquant que les plaintes déposées par trois gardiens de la paix ne concernaient pas les six interpellés, puisque les policiers ne reconnaissaient pas leurs agresseurs parmi eux.

On se souvient qu'à l'issue de l'occupation de FR 3 dans la nuit de mardi par un commando se réclamant du « comité de soutien unitaire pour la libération des prisonniers politiques », des heurts avaient eu lieu entre les manifestants et les forces de l'ordre qui les attendaient à la sortie des studio. Heurts qui s'étaient conclus d'une part par l'interpellation de six manifestants, par une incapacité de cinq jours pour le commissaire qui dirigeait l'équipe policière, d'autre part : ce dernier souffre en effet d'une côte fêlée. Blessure dont il accuse formellement deux des interpellés.

On s'attendait hier à les voir comparaître devant la 23ème chambre correctionnelle de Paris (ex-flagrants délits, aujourd'hui saisine directe). Hier après midi pourtant, Nadja Bazas et Imache Saïd n'étaient pas au Palais de Justice.

Le Parquet avait en effet ordonné leur mise en liberté le matin même, comme il avait décidé de libérer les quatre autres manifestants, la veille au soir. « Après examen des procès verbaux que nous ont apportés la brigade criminelle, nous avons jugé nécessaire de faire procéder à un complément d'investigation. Les deux intéressés ont été libérés avec la promesse de répondre aux convocations », expliquait le Pro-cureur de la République qui a pris cette décision. Il ajoutait par ailleurs « qu'aucune charge ne serait sans doute retenue contre Nadja Bazas ». Quant à Imache Saïd, il serait, lui, normalement traduit en citation directe quand « l'enquête aura déterminé exactement les responsabilités en ce qui concerne les coups portés aux policiers au cours de l'échauffourée ».

Cette fois, les choses sont claires : le Parquet n'entend pas créer de vagues. Opportunité politique oblige, et obéissant aux aspirations du gouvernement, il utilise fort judicieusement tous les moyens juridiques susceptibles de détendre l'atmosphère. Dire qu'on n'en avait pas l'habitude relève de l'euphémisme. Gageons que, dans les rangs de la police, une telle attitude ne doit pas faire beaucoup d'heureux.





#### Condé sur l'Escaut: les deux derniers inculpés libérés

Pous les inculpés dans le hold-up de Condé sur l'Escault sont, depuis hier, en liberté : la Chambre d'Accusation a en effet ordonné la libération « pour raison médicale », des deux derniers inculpés encore en détention, Floréal Cuadrado et Raymond Delgado.

Les deux hommes avaient, certes, reçu un avis de mise en liberté, la semaine dernière, de deux de leurs juges d'instruction, MM. Bancal et Bulit. Leur troisième juge, M. Beauguitte, s'y était, lui, opposé. L'affaire était donc arrivée devant la Chambre d'Accusation à Paris, le 7 octobre dernier. Hier, elle a rendu son arrêt, conforme aux réquisitions

Il aura donc fallu plus de deux mois et demi de procédures, d'interventions, de campagne de soutien aux emprisonnés, qui, de leur côté, ont du passer par un jeûne d'au moins un mois, pour qu'enfin l'institution judiciaire accepte de les libérer tous. Et ce, dans une confusion extrême, frisant souvent le ridicule...

du Parquet.

Un détail, qui a cependant son importance : les inculpés sont libres, mais non amnistiés. Or, dès le début de cette affaire, leur objectif était d'obtenir le bénéfice de la loi d'amnistie, et donc leur libération. En acceptant de libérer les sept inculpés pour « raison médicale », la justice a commodément évacué leur principale exigence. En principe, ils devront tous, tôt ou tard, comparaître devant un tribunal, pour y répondre de leurs inculpations. L'affaire n'est donc pas totalement close.

donc pas totalement close... Celle de Mohand Hamami non plus. Elle en est même loin : dernier détenu d'« Action Directe », Mohand Hamami poursuit toujours sa grève de la faim, entamée depuis maintenant 37 jours. Il espère lui aussi, obtenir ainsi le bénéfice de la loi d'amnistie. La semaine dernière, une délégation de soutien a été reçue par un conseiller technique de la Chancellerie, M. Dujardin. Peu après, il donnait aux défenseurs de Mohand Hamami l'assurance que des instructions avaient été données aux Parquets de Marseille et de Grenoble : comme pour Condé sur Escault, le dossier de Mohand Ha-mami a été morcellé et réparti entre plusieurs juges d'instruction, qui ne se sont pas tous mis d'accord. Apparemment, seul le juge d'instruction d'Anger (troisième et dernier à instruire ce dossier) aurait émis quelques réticences à libérer Mohand Hamami. La décision finale revient, là aussi, à la Chambre d'Accusation. Elle devrait rendre son arrêt le 14 octobre.

15 OCT. 1981

#### Les deux derniers détenus libérés

La chambre d'accusation de la cour de Paris a décidé hier de libérer les deux derniers détenus dans l'affaire du h o l d - u p d e C o n d ésur-l'Escaut, l'Espagnol Raymond Delgado, trente-deux ans et le Portugais Floréal Cuadrado, trente-cinq ans. Ils ont pu quitter dès hier soir l'hôpital de la prison de Fresnes où ils étaient soignés, à la suite de la grève de la faim qu'ils avaient entamée le 22 août.

LE MATIN
DE PARIS

13 OCT, 1981



#### Condé-sur-Escaut : dernières libérations

La chambre d'accusation de la cour de Paris a décidé de libérer les deux derniers détenus dans l'affaire du hold-up de Condésur-l'Escaut, l'Espagnol Raymond Delgado, 32 ans, et le Portugais Floréal Quadrado, 35 ans, maintenus en détention malgré l'ordonnance de mise en liberté signée en leur faveur par le juge d'inscruction de Valenciennes. Ils ont quitté hier soir l'hôpital des prisons de Fresnes.

le quotidien

13 OCT. 1981

LE MATIN
14 OCT 1981

ACTION

Manifestant condamné à 500 francs d'amende

La 24e chambre correctionnelle de Paris a condamné hier à 500 F d'amende, pour entrave à la circulation, un jeune homme qui, le 24 septembre dernier, avait mis le feu à trois vieux pneus à Paris pour protester contre le maintien en détention de militants du mouvement Action directe. On rappelle d'autre part que les deux derniers détenus dans l'affaire du hold-up de Condé. sur-l'Escaut, militants présumés d'Action directe, avaient été libérés lundi et que les cinq autres militants inculpés dans cette affaire avaient, eux aussi, été libérés successivement depuis le 1er octobre.

# Mohand Hamami maintenu en détention

Il a menacé de commencer une grève de la soif.

d'Accusation d'Angers ont refusé hier la mise en liberté du dernier membre d'« Action Directe » encore en détention, Mohand Hamami.

Certes, cette attitude dans la magistrature n'est pas nouvelle : elle s'est « remarquablement » illustrée dans l'affaire de Condé-sur-Escault. Où l'on a vu, pendant plus de deux mois, la justice hésiter, se contredire, pour finir par accepter de libérer, les uns après les autres, les sept inculpés qui réclamaient le bénéfice de la loi d'amnistie. Sept inculpés qui, faut-il le rappeler, ont tous dû passer par une grève de la faim, seul moyen qui leur restait d'obtenir au moins une libération « pour raison médicale ».

Aujourd'hui, la justice fait vivre à Mohand Hamami ce qu'elle a fait vivre aux inculpés de Condé-sur-Escault. Ni plus, ni moins. Si ce n'est sans doute ce brin de cynisme des magistrats d'Anger qui, délibérément, ont refusé de tirer les leçons de leurs confrères de Lille ou de Paris, qui, eux aussi, il y a moins d'un mois, avaient repoussé les mises en liberté des inculpés de Condé...

Relevant de trois juges d'instruction,

Mohand Hamami, qui arrive aujourd' hui à son 39 ème jour de jeûne, a déjà bénéficié de deux mises en liberté, à Grenoble, et à Toulouse. Restait à obtenir l'accord de son juge d'Anger, M. de Gastine. Celui-ci, en effet, s'y est jusqu'à présent refusé. L'affaire était renvoyée devant la Chambre d'Accusation de la ville, qui s'est réunie la semaine dernière.

L'arrêt qu'elle vient de rendre, de maintenir Mohand Hamami en détention, en dépit des ordonnances de mise en liberté « pour raison médicale » des juges de Grenoble et Toulouse, redonne maintenant l'autorité au juge d'instruction M. de Gastine. C'est lui qui, en dernière instance, devra statuer sur la demande de libération que lui a adressée, dès hier soir par télégramme, l'un des avocats de Mohand Hamami, Me Vergès. Pour cela, M. de Gastine a très exactement cinq jours devant lui.

Cinq jours au cours desquels, il ne devra pas ignorer la menace qu'avait faite Mohand Hamami, en cas de réponse négative de la Chambre d'Accusation: outre la poursuite de sa grève de la faim, se lancer dans une grève de la soif...

B.V.

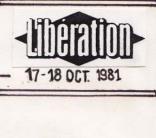
#### **Mohand Hamami libéré**

Le dernier détenu d'Action Directe a bénéficié d'une mise en liberté pour raison médicale.

incarcérés: Mohand Hamami a bénéficié vendredi soir d'une ordonnance de mise en liberté du juge de Gatines d'Angers. Feu vert qui devait mettre un terme à la grève de la faim que l'ultime membre d'Action Directe, toujours détenu, poursuivait depuis quarante jours. Depuis deux jours, il avait même entamé une grève de la soif, aux Baumettes. Reste le problème de fond : comme ceux de Condé-sur-l'Escault, le bénéfice de l'amnistie lui a été refusé. Mohand Hamami était poursuivi pour trois hold-up par trois juridic-tions différentes. Angers demeurait vendredi le dernier « verrou » à faire sauter, les juges de Grenoble et de Toulouse ayant rendu des ordonnances de mise en liberté. La chambre d'accusation d'Angers avait en effet rejeté le 15 octobre l'élargissement d'Hamami et une nouvelle demande pour raisons médicales était pendan-te hier sur le bureau du juge de Gastine qui n'attendait que les ultimes expertises médicales sur l'état de santé de l'intéressé pour se prononcer. Estimant peut-être que Mohand Hamami avait suffisamment jeûné, le magistrat semble avoir finalement cédé aux pressions de la Chancellerie qui avait hâte d'en finir avec ces « oubliés » de l'amnistie, devenus bien encombrants.

Depuis plusieurs semaines, le comité de soutien créé en faveur d'Hamami,

ernier des « politiques » encore avait fait des démarches tous azimuts. Pour de bien maigres résultats cependant : une résolution d'un conseil municipal de la banlieue grenobloise, une intervention de Gisèle Halimi auprès de Robert Badinter, une timide démarche du secrétariat national du PS dans le même sens. L'ambassade d'Algérie avait promis pour sa part « d'examiner le dossier ». La Croix-Rouge internationale, alertée, avait répondu que cette affaire n'entrait pas dans ses compétences. Dénonçant « le mur de silence » qui s'était dressé autour d'Hamami au cours d'une conférence de presse donnée vendredi à Paris, ses amis s'étaient innocemment demandé: Serait-ce parce qu'il est Arabe? ». Tout en vilipendant « les palidonies de l'appareil judiciaire », Maître Verges, avocat d'Hamami, avait déclaré avoir trouvé en la personne de Louis Joinet, conseiller technique à Matignon, «quelqu'un de coopératif». Ce dernier avait en ef-fet reçu vendredi matin une délégation de soutien à Mohand Hamami. « Au moins, il connaissait le dossier, ce qui n'était pas le cas la semaine dernière, lorsque nous avons été reçus à la Chancellerie par M. Dujardin ».M. Dujardin qui aurait affirmé il y a quarante-huit heures: « Rassurez-vous, en France, on ne meurt jamais d'une grève de la faim en prison ».



#### Mohand Hammami libéré

OHAND HAM-MAMI, un détenu de la prison de Fresnes qui poursuivait depuis quarante jours une grève de la faim, a été libéré hier en fin d'après-midi.

Hammami, un Marocain de vingt-six ans, avait été

inculpé en mars 1980 par la Cour de sûreté de l'Etat dans le cadre de l'enquête sur le groupe Action directe. Il avait été amnistié pour ces faits, mais restait inculpé, dans trois procédures distinctes, pour des hold-up commis à Grenoble, Toulouse et

• M. Hammami, un détenu de la prison de Fresnes, qui observait depuis quarante jours une grève de la faim, a été libéré venvendredi 16 actibre en fin d'aprèsmidi, a annoncé le ministère de la justice. M. Hammami, un Marocain de vingt-six ans, avait été inculpé en mars 1980 par la Cour de sûreté de l'Etat pour ses activités au sein du groupe Action directe. Il avait été amnistié pour ces faits, mais restait inculpé dans trois procédures distinctes pour des hold-up commis à Grenoble, Toulouse et Angers. Il ya quelques jours, les juges d'instruction de Grenoble, puis de Toulouse avaient pris des ordonnances de mise en liberté pour raisons médicales (Le Monde du 14 octobre). La libération de M. Hammami avait cependant été refusée mercredi 14 par la chambre d'accusation de la cour d'Angers, alors que l'avocat du détenu, Me Jacques Vergès, avait demandé l'amnistie de son client. M. Hammami était soutenu par des militants d'extrême-gauche, qui voyaient en lui le dernier « prisonnier politique » détenu des militants d'extreme-gauche, qui voyaient en lui le dernier « prisonnier politique » détenu après la loi d'amnistie. Sa mise en liberté, vendredi, résulte d'une ordonnance prise le jour même par M. Bernard de La Gatinais, juge d'instruction à Angers dont



Le Monde 18-19 OCT, 1981

# Opérations à coffres ouverts

# Peut-être des extrémistes politiques derrière les attaques de banques en série de ces derniers jours

C'est une véritable épidémie : sept banques en un mois, et toujours dans la région parisienne, ont reçu en plein jour la visite d'équipes de pilleurs de coffres. Tandis que l'un d'eux tient en respect employés et clients, les autres jouent du marteau et du burin dans les salles fortes. Audacieuses mélodles en sous-sol qui rapportent gros : cent quinze coffres éventrés mardi à Saint-Gratien (Val-d'Oise), cent trente-

six le 6 octobre à la banque Vernes, de la rue La Fontaine, à Paris, dans le 16° arrondissement. Cela dure, en fait, depuis le 29 septembre : huit coffres ouverts, ce jour-là, à la B.N.P., et sept autres à la Société Générale du même 16° arrondissement. Ce fut, ensuite, le tour, le lendemain, des Banque Po-

pulaire du 19°, rue de Crimée et du 15°, avenue de Suffren. Cinquante-neuf coffres éventrés dans le premier cas, trois dans le second. Lundi dernier, c'était le tour du Crédit du Nord de l'avenue Théophile-Gautier, encore dans le 16°. Neuf coffres ouverts. Dans tous les cas la prise d'otages dure le temps de l'opération et les clients sont séquestrés au fur et à mesure de leur entrée. Cela peut aller de quelques minutes à une heure et dix minutes comme à la banque Vernes, si les casseurs rencontrent quelques difficultés. En moyenne, les « casses » durent trente minutes. Plusieurs bandes semblent avoir opéré, mais les policiers envisagent une action concertée et se demandent si ce ne sont pas des « politiques » qui la conduisent.

« Fermé en raison de circonstances exceptionnelles. » Ce panonceau qui intriguait hier les clients de la Société Générale de Saint-Gratien (Val-d'Oise) aurait pu être remplacé par un autre, plus explicite : « Fermé pour cause d'inventaire des coffres volés. » Tous les locataires de coffres ont en effet dû se présenter à cette succursale bancaire, attaquée mardi après-midi, et révéler quelles sommes et quelles valeurs ils y détenaient. Puis, cent quinze d'entre eux sur trois cent environ ont appris la mauvaise nouvelle : c'étaient eux les victimes des casseurs.

Des pillards devrait-on dire. Ils ont repris à leur compte une méthode très en faveur à Paris depuis un mois. Elle serait le fait de marginaux du banditisme, peut-être d'anciens membres de mouvements ultragauchistes tels qu'« Action directe », déjà habitués à pratiquer le hold-up pour financer leur clandestinité. La technique est simple : on attaque une banque en plein jour, on neutralise employés et clients, on néglige la caisse pour se faire conduire à la salle des coffres. Là, il suffit d'un marteau, un burin et quelques pieds de biche pour avoir accès aux trésors

Enquête de Jean-Charles REIX et Jean PAILLARDIN cachés des épargnants : liquidités, or, bijoux.

Un détail cependant. Ces cambrioleurs nouveau style ne sont pas des gentlemen. Ils prennent des otages et les gardent le temps nécessaire à leurs effractions en chaîne. « Que se passera-t-il le jour où la police sera derrière la porte? », s'inquiètent les employés de banque qui ont reçu la consigne de ne rien tenter pour ne pas énerver les gangsters. La sécurité des clients doit primer, leur a-t-on dit, sur celle de l'établissement.

#### Un même scénario

Les syndicats des banques sont parfaitement d'accord avec cette attitude. Mais ils veulent plus. De même qu'ils ont obtenu l'installation des portes électriques à commande à distance, les guichets vitrés et les caisses protégées, ils demandent la généralisation des « sas » (deux portes à franchir chacune de part et d'autre d'un couloir d'accès) et des portiques-détecteurs d'armes.

Autant de mesures coûteuses de sécurité qui n'ont pas encore été décidées dans tous les groupes bancaires. L'association française des banques va étudier avec des spécialistes du ministère de l'Intérieur une riposte appropriée. Mais sans grand espoir. Au fur et à mesure que la sécurité peut être améliorée par des astuces techniques, ou pratique (la caisse escamotable qui ne contient jamais plus de 30.000

francs et dont une liasse est faite de billets marqués par exemple), les malfaiteurs trouvent la parade.

C'est le fameux cercle vicieux de l'épée et du bouclier. Plus l'agressé se protège et plus l'agresseur cherche le défaut de la cuirasse. « D'autant que le facteur psychologique du système des nouveaux pilleurs, la détention d'otages, n'est pas négligeable. Les employés décident souvent de ne pas utiliser ou de neutraliser les diverses protections et les moyens d'alerte électroniques afin de ne pas exposer de vies humaines. On les comprend. Mais cette attitude encourage la récidive », regrette un policier.

Autre remarque des enquêteurs : les systèmes très sophistiqués de protection passive dont sont équipés maintenant les locaux bancaires ont été prévus pour fonctionner durant les heures de fermeture. Soit le soir, la nuit, le matin de bonne heure durant les week-ends. Or les pilleurs de coffres attaquent le jour. Rien ni personne ne peut plus dès lors les empêcher d'accéder à l'intérieur, d'atteindre les salles des coffres dont la grille est ouverte et les systèmes débranchés. Les coffres des clients ne sont pas blindés : un coup de marteau sur la serrure, un levier et la porte s'ouvre.

En tout cas, à Saint-Gratien avant hier, comme pour les six agressions précédentes de ce

genre, le même scénario s'est re produit. Comme une scène de cinéma répétée sept fois avec à chaque fois plus de perfection. Ce qui ne veut pas dire que les « acteurs » sont toujours les mêmes. Deux équipes bien différentes ont été repérées à Paris. Une troisième dans le Val-d'Oise Mais les policiers du quai des Orfèvres commencent à se poser des questions. Ils admettent que des gangsters puissent « se copier » utiliser des procédés identiques. Mais ils croient, pour quelques-uns des sept cas, à une opération concertée.

En recoupant les témoignages, ces mêmes policiers en sont même venus à soupçonner des « non-professionnels du crime » Et lorsqu'on leur demande qui peut faire preuve d'assez d'intelligence, d'astuce, d'audace, mais aussi de sens de la provocation pour tenter et réussir de jour et à visage découvert de telles actions, ils répondent « des politiques ». Aucun des enquêteurs n'a prononcé officiellement le « d'Action directe », mais certains n'ont pu taire, dans les couloirs de la police judiciaire que c'est bien dans cette direction qu'il fallait chercher.

LE FIGARO L'AURORE

29 OCT. 1981

#### **Gaston Defferre veut venir** à bout des extrémistes de droite comme de gauche

aston Defferre a déclaré lundi à Marseille qu'il fallait « venir à bout des mouvements « à caractère nazi ou néo-nazi » et de « quelques mouvements d'extrêmegauche » qui sont « une cause d'insécurité ».

Evoquant les problèmes dit « de violence et d'insécurité » en recevant à l'hôtel de ville des représentants d'association d'anciens combattants, à la veille du II novembre, Defferre a précisé : « Il y a des mouvements à caractère nazi ou néo-nazi, ou qui peuvent avoir d'autres appelations d'extrême-droite, et puis il y a quelques mouvements d'extrêmegauche, comme en Italie avec les Brigades Rouges, qui sont une cause d'insécurité et qui commettent des attentats, soit la bombe, soit à main armée. Il faut en venir à bout ».

#### Le juge Bruguière sous protection policière

Quinze jours après l'assassinat du juge Pierre Michel, le Garde des sceaux annonçait jeudi que les juges d'instruction qui se sentiraient menacés pourraient désormais, entre autres, demander une protection policière spécifique. Lundi soir, on apprenait que l'un d'eux avait aussitôt étrenné cette innovation. Il s'agit du juge Jean-Louis Bruguière, de Paris, qui instruit de nombreux dossiers de proxénétisme ou de grand banditisme, dont celui du docteur Nelly Azerad, inculpée de tentative de meurtre sur Pierre de Varga, lui-même inculpé de complicité de meurtre dans l'affaire de Broglie. De graves menaces auraient été proférées à son encontre et des policiers de l'antigang surveillent désormais en permanence son domicile et ses déplacements

Le maire de Marseille répondait ainsi aux inquiétudes exprimées par le président du comité de coordination des associations d'anciens combattants de Marseille, devant la recrudescence des actions commises par certains groupes et ayant notamment un caractère antisémite.

« Je peux vous dire que depuis que je suis au Ministère de l'intérieur, j'ai donné comme mission à la police d'effectuer des recherches aussi bien à l'extrême-droite qu'à l'extrême-gauche, afin de démanteler ces mouvements qui portent atteinte à la sécurité et aussi à un certain nombre de principes sur lesquels nous ne pouvons pas transiger » a ajouté Defferre. « Déjà trois réseaux ont été découverts, des arrestations ont été faites. Des armes en quantité importantes ont été saisies. Cette action sera poursuivie avec détermination et avec énergie et ce n'est que, quand véritablement nous saurons qu'il n'y a plus aucun danger de ce côté-là et que les auteurs d'attentats, comme celui contre la synagogue de la rue Copernic, à Paris, auront été arrêtés, que je considèrerai personnellement que j'ai accompli une partie de ma tâche ».

Seul problème, Defferre a beaucoup de mal à obtenir de ses policiers qu'ils travaillent effectivement sur l'extrême-droite. En effet, après avoir travaillé pendant des années sur la gauche et l'extrême-gauche, ont pris quelques habitudes dont ils leur est difficile de se séparer. Ainsi les Renseignements Généraux, dont c'est théoriquement la tâche, préfère passer leur temps sur les libérés d'« Action Directe » ou de quelques dossiers proches, plutôt que sur les néo-nazis ou autres groupuscules d'extrême-droite.



MERCREDI 11 NOVEMBRE 1981

### CURIEUX

• Il faut s'attendre à des attentats dans les prochains jours. Nous avons, en effet, appris que des groupes d'extrême-droite préparent une série d'actions violentes destinées à être mises sur le compte de groupuscules gauchistes. Des personnalités de l'opposition pourraient être visées par ces actions provocatrices. Ce qui rend, en l'occurrence, la tâche de la police fort difficile, c'est que l'organisation anarchiste Action directe a, elle aussi, prévu des mini-attentats tels que ceux qu'elle a multipliés à Paris il y a une quinzaine de jours. Reste à savoir ce qu'est

vraiment Action directe?



Révélations sur le vol d'armes de Foix

#### Les policiers ont retrouvé les empreintes du chef d'« Action directe »

De notre envoyé spécial Christian CHARDON

FOIX. — Nous sommes en mesure de le révéler : les policiers connaissent les auteurs du vol d'armes du 22 novembre dernier au camp militaire de Clauzel, près de Foix (Ariège). Il s'agit de Jean-Marc Rouillan et de sa bande « d'Action directe » qui avaient bénéficié de l'amnistie présidentielle du 10 mai et avaient recouvré récemment la liberté.

Plusieurs constatations et témoignages ont permis l'identification des auteurs de l'audacieux « coup de main » de Foix. Tout d'abord des empreintes digitales : celles de Rouillan, relevées dans l'armurerie. Puis, les propos mêmes tenus par les membres du commando lors du coup de force : les « tuyaux » qu'ils possédaient sur le dépôt de munitions remontaient, de toute évidence, à plus de trois années. « L'intendant M. X... occupe-t-il toujours la même chambre ? avait demandé l'un des hommes masqués. Mais, lui avait répondu l'un des soldats, ce monsieur est parti depuis plusieurs années. » Or, 1977 reste l'âge d'or de Rouillan dans la région toulou-

Depuis leur libération, certains complices de Rouillan étaient restés sous la surveillance de la police. A Paris, les inspecteurs de la B.R.I. s'étaient attachés aux pas d'Ignès Torrès, de Maire, et de Jauréguy, qu'ils suspectaient d'organiser des hold-up. Or, deux jours avant l'attaque de Clauzel, ces hommes se sont mystérieusement volatilisés dans la nature.

Que le coup ait eu lieu près de Foix était d'ailleurs en lui-même une indication. C'est une région que Rouillan connaît « comme le fond de sa poche » et où il a de nombreuses amitiés. Et qui, de plus, se trouve à deux pas de la frontière espagnole; grâce à ses amis de l'E.T.A., Rouillan a pu trouver refuge rapidement au-delà des Pyrénées.

Par ailleurs, il est établi aujourd'hui que les terroristes se sont emparés d'armes qu'ils peuvent parfaitement utiliser. Certes, dans les rateliers, elles étaient démunies des culasses. Mais, ces précieuses pièces étaient soigneusement rangées dans une caisse qui elle aussi, a été emportée par le commando.

Les policiers sont convaincus que les armes n'ont pas encore franchi la frontière, et qu'elles se trouvent dissimulées dans un abri sûr de la campagne ariégeoise.

#### Une "belle carrière"

Les policiers avaient très vite pensé à Jean-Marc Rouillan. Pour eux, il était le seul activiste français capable de monter une opération d'une telle envergure.

C'est en 1971 que Jean-Marc Rouillan fait parler de lui pour la première fois. Il place une bombe au Parc des Princes, mais l'attentat échoue.

Pourtant, rien ne prédispose ce jeune Toulousain à devenir un redoutable activiste. Bien sûr, il est mauvais élève « les études ne m'intéressent pas », ne cesse-t-il de répéter. Bien sûr, sa mère est d'ori-gine catalane. Bien sûr encore, il habite Toulouse depuis l'âge de huit ans, et la ville rose est la capitale de l'antifranquisme en France. Comme ses camarades de lycée, il fréquente tous ces opposants au régime espagnol. Mais lui est passionné. Il fréquente les membres du GARI (Groupements autonomes révolutionnaires internationalistes) devient même l'ami de Puig-Antish, créateur du Mouvement ibérique de libération, qui sera

exécuté en 1974 pour avoir tué un policier lors d'un hold-up.

Jean-Marc a définitivement abandonné ses études, pour se consacrer entièrement à sa « cause ».

En 1974, il participe à une série d'attentats contre des établissements espagnols en France, consulat à Toulouse, voie ferrée Paris-Madrid, etc.). Ecroué à la Santé, il ne sera libéré qu'en 1977.

Il va à Toulouse, revient à Paris. Les policiers qui le surveillent constatent qu'il a renoué avec ses

#### Charles Hernu: "Des fautes"

M. Charles Hernu, ministre de la Défense, qui accompagnait M. Mauroy à Lyon, a précisé hier qu'il y avait eu quand même quelques fautes au centre Clauzel » et que « le commandement régional de Bordeaux avait pris ce lundi matin des sanctions contre des officiers ».

relations (entre temps, les membres du GARI ont rejoint l'ETA). Il s'est fait d'autres amis...

Ce n'est qu'en mars 1978 qu'ils parviennent à l'arrêter rue Cadet, dans un appartement où il a stocké une assez belle quantité d'armes et d'explosifs. Jean-Marc se réclame alors du NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire). On pense qu'il a trempé dans l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, le Le Parisien

-1 DEC. 1981

vigile de Renault qui avait tué Pierre Overnay, un jeune militant maoîste, en 1972. Quoi qu'il en soit, Jean-Marc Rouillan est libéré en 1979.

Il rejoint aussitôt Nathalie Menigon, une jeune fille qu'il a connue deux ans auparavant à Toulouse, et qui partage ses idées, l'accompagne dans ses coups. Car, il faut bien alimenter les caisses des divers mouvements qu'il côtoie et en 1979, c'est la naissance d'« Action directe » qu'il fonde avec Nathalie et quelques activistes du GARI encore en liberté.

En un an, ce groupe va revendiquer une huitaine d'attentats. Calqués sur les Brigades rouges italiennes, il côtoie Prima Linea, les membres de la bande à Baader, de l'ETA, de l'IRA même. L'organisation devient « internationale », il existe des échanges d'armes (le bazooka qui servira pour l'attaque du ministère des Transports a été volé dans un camp de l'O.T.A.N. en Allemagne), de papiers d'identité (des membres des Brigades

rouges sont pris avec des cartes d'identité volées à Paris par Action directe), mais il poursuit ses hold-up. Le plus célèbre est celui de Condé-sur-l'Escault (16 millions de francs).

Mars 1980. Les policiers contreattaquent. Ils investissent un appartement 39, rue de la Grangeaux-Belles (X°), ils saisissent 604 kg d'explosifs, mille cartes d'identité vierges, et de l'argent. Vingt-huit personnes sont arrêtées, parmi elles, Carlos Jaureguy, vingt-six ans, Serge Fassi, vingtneuf ans,... les amis de Rouillan.

Rien ne va plus pour Jean-Marc et son égérie qui échappent toujours à la police, ils sont traqués sans cesse et le samedi 12 septembre 1981, c'est la capture. Jean-Marc se rend sans résistance, Nathalie vide deux chargeurs sur les policiers...

Ils seront libérés début août après la dissolution de la Cour de Sûreté de l'Etat.

### Le vol d'armes

du quartier Clauzel

# C'était Action directe

#### Le commando d'extrême gauche trahi par des empreintes

Les auteurs de l'audacieux vol d'armes de Foix sont identifiés par la police. Nous sommes en mesure de révéler qu'il s'agit du groupuscule d'extrême gauche, Action directe, qui s'était déjà signalé par plusieurs hold-up (comme celui de Condé-sur-l'Escaut), et par plusieurs actes de terrorisme (comme le mitraillage du bureau de Robert Galley, alors ministre de la Coopération). Le chef du commando, Jean-Marc Rouillan, a laissé dans l'armurerie du camp Clauzel ses empreintes digitales. Et bien d'autres indices recoupent cette première constatation. Signalons encore que le groupe armé n'a pas seulement volé des armes « inoffensives » : il a aussi emporté la caisse contenant les culasses.

366



#### Le syndrome Curiel

Le mardi 1er décembre 1981, Le Parisien libéré annonce en première page:

« Le vol d'armes du quartier Clauzel. C'ÉTAIT ACTION DIRECTE. Le commando d'extrême gauche trahi par des empreintes.

« Les auteurs de l'audacieux vol d'armes de Foix sont identifiés par la police. Nous sommes en mesure de révéler qu'il s'agit du groupuscule d'extrême gauche Action directe, qui s'était déjà signalé par plusieurs hold-up (comme celui de Condé-sur-l'Escaut) et par plusieurs actes de terrorisme (comme le mitraillage du bureau de Robert Galley, alors ministre de la Coopération). Le chef du commando, Jean-Marc Rouillan, a laissé dans l'armurerie du camp Clauzel ses empreintes digitales. Et bien d'autres indices recoupent cette première constatation. Signalons encore que le groupe armé n'a pas seulement volé des armes "inoffensives": il a aussi emporté la caisse contenant les culasses. »

Comme on le verra, le lien entre le braquage de Condé-surl'Escaut et Action directe n'est pas aussi évident que le Parisien le dit. En tout cas, relevons le terme « groupuscule gauchiste »: même pour un journal peu habitué à faire dans la nuance, la vraie nature d'AD n'est pas encore fixée.

L'« information » est reprise par certaines radios : « Rouillan et sa bande » sont à l'origine de l'action du commando qui le 22 novembre s'est emparé de cent quinze pistoletsmitrailleurs Mat 49 et de quatre mitrailleuses lourdes au camp militaire Clauzel près de Foix, dans l'Ariège. Les radios ajoutent que « grâce à ses amis de l'ETA », le « chef » et ses hommes ont sans doute « réussi à trouver refuge en Espagne ».

Ni Rouillan ni aucun membre d'AD n'a été en réalité mêlé à ce vol, dont on arrêtera par la suite les véritables auteurs: de simples « droit commun » sans l'ombre d'une motivation politique. Rouillan se rend à *Libération* pour dénoncer la « provocation » dans une interview. Le quotidien consacre à cette affaire le gros titre de la une: « LA STRATÉGIE DE L'INTOX » et trois pages d'articles. Dans un éditorial qui reprend le titre

de la une, Serge July traite de plusieurs cas qui lui semblent exemplaires de l'incapacité des socialistes à maîtriser le domaine du renseignement et ajoute:

« Enfin depuis plusieurs semaines, des policiers - il est vraisemblable, mais non prouvé en l'état actuel de notre enquête qu'il s'agisse d'inspecteurs des RG - veulent orienter les foudres gouvernementales contre Action directe qui comme chacun sait n'est pas un repaire d'âmes particulièrement pacifiques. Lors des premiers attentats qui ont suivi la prise d'otages arménienne au consulat de Turquie et qui étaient l'œuvre des groupes terroristes arméniens comme on devait l'apprendre plus tard, Gaston Defferre demande ce qu'il en est aux RG. La réponse accuse Action directe. Enfin, hier Le Parisien libéré, nouvelle formule mais vieille pratique, prétend démontrer la culpabilité de Jean-Marc Rouillan dans le vol d'armes de Foix. [...] On ne s'y prendrait pas autrement si l'on voulait préparer l'opinion à une opération Curiel-bis : et le moins qu'on puisse dire c'est que Jean-Marc Rouillan constitue une cible comme les aime l'ainsi dite organisation « Honneur de la police » déjà responsable de l'assassinat de Pierre Goldman à qui elle reprochait sa libération après la cassation de son procès. La grâce présidentielle dont a bénéficié Jean-Marc Rouillan après de multiples attentats le désigne à la vindicte d'autant plus aisément que les programmateurs de cet assassinat potentiel peuvent toujours imaginer que les membres d'Action directe se précipiteront tête baissée dans l'engrenage terroriste transformant à l'occasion quelques villes françaises en champ de tir, pour la plus grande joie des amateurs de Kriegspiel antisocialiste. »

L'éditorialiste n'est pas seul à évoquer Curiel: dans l'interview de Rouillan, la comparaison lui est suggérée avec insistance par les journalistes et dans un autre article, les interviewers consacrent deux colonnes à rappeler la mort d'Henri Curiel. On sait que le fondateur et dirigeant du réseau Solidarité qui s'était consacré à aider concrètement les militants anticolonialistes a été assassiné après qu'un long article de Georges Suffert dans Le Point l'eut présenté comme le « patron d'un réseau d'aide au terrorisme international, contrôlé par le KGB ».

Comme on pouvait s'y attendre, devant l'évocation d'un tel sort, Rouillan roule les mécaniques :

« Je suis membre d'une organisation politico-militaire dont certaines structures sont clandestines. Et ces gens-là peuvent frapper. Nous avons les moyens d'éliminer radicalement les auteurs de ces provocations. »

L'importance attribuée par Libération à cette affaire a-t-elle contribué à la désamorcer ou bien à ancrer chez Rouillan et ses camarades la conviction que seules les « structures clandestines » pouvaient lui éviter une exécution sommaire? En tout cas, le rebondissement délirant du lendemain n'était pas pour dissiper un éventuel sentiment de persécution. Un homme se faisant passer pour Rouillan et imitant sa voix au point de leurrer ses interviewers de la veille appelle le journal pour faire d'« étranges révélations ». La même personne contacte Le Parisien libéré. Si son entreprise de mystification fait long feu, l'imitateur a montré tout de même qu'il connaissait parfaitement le personnage.

Deux jours plus tard, Libération peut affirmer: « Ce sont les RG qui sont à l'origine de l'intoxication sur Action directe. » Le quotidien raconte comment la fausse information a été donnée à deux médias:

« — Le Parisien libéré: l'informateur de Christian Chardon est un policier des Renseignements généraux en qui il a toute confiance. C'est donc en toute bonne foi que ce journaliste a accusé de façon très catégorique Action directe. Il n'avait en effet rien à gagner à monter de toutes pièces un scénario bidon qui devait être immédiatement démenti par le procureur de Foix et ainsi nuire à la crédibilité de son quotidien. Ce qui est plus grave, c'est que selon Christian Chardon, son propre informateur a lui-même été intoxiqué par un de ses supérieurs.

« — Europe 1: la station reprend l'information du Parisien libéré du bout des lèvres. Dans la journée de lundi un journaliste de la rédaction reçoit deux coups de téléphone de deux membres des RG. Le premier lui confirme que les empreintes relevées au camp Clauzel — seule preuve de la culpabilité de Rouillan avancée par Le Parisien libéré — sont bien celles du militant d'Action directe. Il lui explique par le menu la réalité des douze points de comparaison, prouvant la culpabilité de Rouillan. »

#### LE VOL D'ARMES A FOIX

#### Les enquêteurs ne privilégient aucune piste

Quelle est l'«origine» du commando qui a volé plus d'une centaine d'armes, le 22 novembre, dans un camp militaire de l'Ariège? Plus de huit jours après les faits, les enquêteurs ne privilégient toujours aucume hypothèse. De l'extrême droite à l'extrême gauche, en passant par les différents mouvements autonomistes, l'éventail des pistes est ouvert. Seule certitude, aujour-d'hui réaffirmée: le commando était «parfaitement organisé». Pour l'heure, la police judiciaire s'emploie à «passer au crible le personnel qui est passé au centre mobilisateur 83 », près de Foix. Parmi les nombreuses revendications du vol par des correspondants anonymes, les enquêteurs font le tri La revendication au nom des commandos Delta, d'extrême droite, n'est pas prise au sérieux (le Monde, daté 29-30 novembre). Le procureur de la République de Foix, M. Marc Gaubert, indique: « Une revendication ne peut être considérée avec sérieux que si elle donne précisément les numéros des armes. » Sur ce point, un seul message a quelque peu retenu l'attention: celui d'un correspondant, la semaine passée, qui aurait communiqué le numéro d'une arme effectivement volée, ajoutant, en substance: « C'est un avertissement. Il s'agit de sauver la République contre un putsch d'extrême droite. » Une telle déclaration est toutefois jugée avec prudence dans la mesure où un militant d'extrême droite, par exemple, a fort bien pu vouloir brouiller les cartes. Dans ce contexte, une phrase lancée le 22 novembre par un membre du commando devant les soldats du contingent ligotés dans le poste de garde retient aussi l'attention. Cette phrase,

lancée le 22 novembre par un membre du commando devant les soldats du contingent ligotés dans le poste de garde retient aussi l'attention. Cette phrase, qui n'a pu être reconstituée parfaitement, affirmait grosso modo: «Si la droite revient au pouvoir, on aura de quoi se défendre.» Sur ce point encore, les enquêteurs se montrent prudents. Cette remarque a, en effet, pu être lancée sciemment pour égarer la police dans ses recherches. De surcroît, les soldats du contingent ne l'ont pas tous interprétée de la même manière. Quant aux affirmations du quotidien le Parisien libéré du 1se décembre, qui affirme : «Le vol d'armes du quartier Clauzel, c'étatt Action directe» (groupe d'ultra-gauche), elle est formellement démentie. Le procureur de la République de Foix nous a déclaré : «Je

Le Monde

2 DECEMBRE 1981

le quotidien

2 DECEMBRE 1981

laisse au Parisien libéré toute la est placé le centre mobilisateur responsabilité de ses affirma- de Foix, a proposé, lundi 30 notions. » Rappelons que les memure, à M. Hernu, ministre de du commando étalent gantés et la défense, qui les a acceptées, masqués et que les policiers ont retrouvé des empreintes digitales...

#### Des sanctions

Commandant la IV° région militaire à Bordeaux, le généra. Jean Gilliot, sous l'autorité duquel

naires concernant des officiers du commandement régional.

M. Hernu a, lui-même, fait état de ces sanctions, lundi à Villeurbanne, en ajoutant : « Il y a eu quand même quelques fautes » au quartier Clauzel à Foix. Conformément à la tradition de l'administration militaire, la nature de

ces sanctions, prises pour raison de négligences, n'a pas été pré-cisée, mais cette décision entre dans le cadre d'un prérapport, en cours de rédaction, du général Jean Biré, inspecteur général de l'armée de terre, qui a éte charge d'analyser les conditions dans resquelles les consignes de sécurité à Foix ont été ou non observés et de proposer des améliorations à apporter à la protection des installations militaires.

# Le vol d'armes de Foix : jeux de piste

Dernière hypothèse émanant d'un journal parisien : les auteurs du casse seraient des membres d'Action directe. La preuve ? On a relevé des empreintes. « C'est faux », répondent les enquêteurs

Oui est à l'origine du spectaculaire vol d'armes de guerre au centre mobilisateur de la caserne de Foix (Ariège) ? Après plus de dix jours d'enquête, les policiers n'ont pour l'instant aucune certitude. Aucune piste sérieuse n'est venue étayer les multiples hypothèses sur l'origine du mystérieux commando qui a enlevé, au nez et à la barbe des militaires, 115 pistolets-mitrailleurs et 4 mitrailleuses lourdes, et s'est volatilisé dans la nature avec son encombrant

une de ces hypothèses émises hier par notre confrère « le Parisien libéré » selon laquelle le stock d'armes aurait été volé par un commando d'extrême-gauche de l'organisation Action directe dirigée par Jean-Marc Rouillan, dont on aurait retrouvé les empreintes sur les lieux même du vol a été catégoriquement démentie par le procureur de la République de Foix, M. Gaubert. M. Gaubert est en effet formel. Tous les membres du commando qui ont maîtrisé les sentinelles avaient le visage dissimulé par des cagoules et portaient des gants. Les enquêteurs n'ont donc pu relever aucune empreinte digitale dans l'armurerie de la caserne Clauzel.

#### Pas sérieux

Toujours selon « le Parisien libéré », plusieurs membres d'Action directe, dont Jean-Marc Rouillan, libéré en août après la promulgation de la loi d'amnistie, mais qui continuait d'être surveillé par la

police, auraient brusquement disparu dans la nature deux jours avant l'attaque du camp Clauzel. Rouillan et sa bande, dont les liens avec l'ETA basque espagnole sont connus, aurait trouvé refuge avec son butin au-delà des Pyrénées. Ces informations ont été aussitôt démenties par l'avocate de Jean-Marc Rouillan, Me Marie-Christine Etelin du barreau de Toulouse qui assure avoir pris contact avec son client actuellement domicilié dans la banlieue parisienne. « Ces accusations proviennent, affirme-t-elle, d'éléments droitiers de la police qui n'ont pas toléré le vote de la loi d'amnistie et la libération des membres d'Action directe ». « Cette organi-sation, a-t-elle rappelé, a toujours revendiqué les actions qu'elles a commises et a toujours donné les détails qui permettaient d'authentifier la revendication. »

L'hypothèse Action directe n'est pas non plus prise au sérieux par le procureur de la République de Foix, M. Gaubert qui, tout en estimant qu'aucune piste ne saurait être actuellement négligée par les enquêteurs, a toutefois qualifié l'information de notre confrère comme « relevant de la plus haute fantaisie ». Même son de cloche du côté des policiers du SRPJ de Toulouse.

Si l'hypothèse d'une action perpétrée par un commando d'Action directe ne semble pas retenir l'attention des enquêteurs, il semble en revanche qu'ils s'intéressent de très près à une autre piste. La semaine dernière, en effet, un correspondant anonyme leur a communiqué une information des plus intéressante : le numéro d'immatriculation d'une des armes volée le 22 novembre dernier. Ce correspondant leur aurait déclaré que le commando aurait agi pour se procurer des armes en vue d'empêcher un éventuel putsch d'extrême-droite. « Si la droite revient au pouvoir on aura de quoi se défendre », aurait-il déclaré en substance aux policiers avant de raccrocher. Intox pour brouiller les cartes ? Peut-être. En tout cas, une chose est certaine pour les enquêteurs, ce correspondant anonyme, quel que soit son appartenance politique d'extrême-droite d'extrême-gauche - était, contrairement aux autres qui ont revendiqué le vol de la caserne de Foix, en possession du numéro d'une des armes dis-Jacques CHAMBAZ

#### Nos informations sur le vol d'armes de Foix (suite)

# Certains policiers peuvent savoir ce que d'autres ne savent pas...

« Le vol d'armes : c'était Action directe. » La nouvelle lancée par le Parisien a agité hier stations de télévision, radios et quotidiens du soir.

Rappelons les faits révélés par notre envoyé spécial : la disparition mystérieuse, deux jours avant l'attaque du camp Clauzel, des membres du commando filés par la police qui les suspectait d'organiser des hold-up. Et puis les empreintes relevées dans l'armurerie. Celles justement qui ont fait hier l'objet d'un double démenti. Celui du procureur de la République de Foix et celui de la direction centrale de la police judiciaire de Paris, le second ayant sans aucun doute inspiré le premier, logique hiérarchique.

L'explication : les membres du commando étaient en cagoule et gantés. Donc pas d'empreintes possibles.

La vérité pourtant n'est pas si simple.

Deux policiers occupant des postes de responsabilité ont été interrogés par nos confrères d'Eu-rope 1. Tous deux ont confirmé que des empreintes digitales avaient bel et bien été relevées, l'un d'eux affirmant : ce n'était pas celles de Jean-Marc Rouillan, tandis que l'autre précisait : la technique de comparaison des empreintes repose sur douze points. La majeure partie de ces douze points sont identiques à ceux qui figurent dans le dossier de Jean-Marc Rouillan. Et le commentateur d'Europe 1 pouvait ironiser : ils étaient tous gantés, mais il y avait un gant troué...

#### Deux appels téléphoniques

Notre confrère Paris Match a annoncé pour sa part que dès le 24 novembre — deux jours après le vol d'armes — il avait reçu deux appels téléphoniques. Le premier fournissait les numéros des caisses d'armes emportées (numéros qui se sont révélés exacts). L'autre annonçait que le commando « n'avait absolument rien contre le pouvoir révolutionnaire installé le 10 mai, mais qu'en revanche il variant pour lui prêter main forte en cas d'attaque de l'extrême droite ». La voix du correspondant

téléphonique avait un net accent méridional...

#### Des déclarations contradictoires

L'avocate de Jean-Marc Rouillan, M° Marie-Christine Etelin, a récusé toute responsabilité d'Action directe dans le vol d'armes, précisant que Jean-Marc Rouillan n'est pas en fuite, qu'il vit dans la région parisienne et que la police, qui suit ce militant d'une façon quasi permanente, le sait pertinemment. Mais n'est-ce pas le rôle d'une avocate de prendre la défense de son client?

Toutes ces déclarations contradictoires nous amènent en tout cas à penser que dans cette affaire certains policiers peuvent savoir ce que d'autres ne savent pas. Les conclusions auxquelles en est arrivée l'enquête rappellent d'ailleurs étrangement les conditions dans lesquelles Jean-Marc Rouillan et son amie Nathalie Ménigon avaient été arrêtés en septembre 1980.

Dans un premier temps, la police avait raconté : « Les inspecteurs des renseignements généraux qui se trouvaient en filature derrière les deux activistes ont soudain été repérés par Nathalie Ménigon. La jeune femme a alors tirè sur les policiers pour couvrir sa fuite tandis que Rouillan s'est laissé interpeller sans résistance. »

#### Le piège

La vérité était autre. Et seule une enquête personnelle nous avait permis de la connaître. Des policiers s'étaient en fait présentés au 62 rue Pergolèse où Rouillan devait se rendre, avant son arrivée. Le président de la République doit emprunter votre rue ce soir, avaient-ils dit aux riverains. Nous redoutons un attentat et nous allons occuper l'immeuble. » Le piège était tendu. Les policiers connaissaient même l'étage où Rouillan avait rendez-vous. C'est sur le palier qu'ils allaient lui passer les menottes. En apercevant plusieurs hommes descendre l'escalier de l'immeuble, sa compagne avait flairé le « mauvais coup » et avait tenté de s'enfuir.

Rien à voir donc avec la « vérité » officielle! Combien de policiers, alors, étaient au courant des réelles modalités de l'opération? Combien d'entre eux auraient soutenu en leur « âme et conscience » qu'un tel dispositif n'avait certes pas été mis en place?

L'histoire pourrait n'être qu'un

éternel recommencement; mais n'est-il pas évident, d'ailleurs, que les mêmes terroristes sont « pris en charge » par les mêmes policiers?

Christian CHARDON

Le Parisien

**MERCREDI 2 DECEMBRE 1981** 

040

# Qui sont les terroristes Le Parisien MERCREDI 2 DECEMBRE 1981

Cet homme qui exhibe fièrement un pistolet-mitrailleur Sten dernier modèle et un revolver de gros calibre est Jean-Marc Rouillan, le chef d'Action directe, le groupuscule qui serait l'auteur du coup de main contre le camp Clauzel à Foix.

Mais qui est Jean-Marc Rouillan et

### d'Action directe?

qui sont ces jeunes terroristes qui manient si bien les armes? Comment leur haine de la société les a-t-elle amenés à choisir la violence, comme ceux de la bande à Baader ou comme les Brigades rouges.

Ce sont les questions auxquelles nous répondons aujourd'hui.

Et soudain un hélicoptère apparaît. Il vole au ras des montagnes de l'Ardèche, s'immobilise au dessus de Rochebesse... Mardi 23 septembre 1980. Maïté la compagne de Country, sort la première, crie pour alerter les autres. Il est trop tard, les gendarmes cernent la ferme, découvrent 1.250 kg d'explosifs un stock d'armes de guerre qui appartient à « Action directe » le groupe terroriste de Jean-Marc

C'est la preuve qu'on recherche depuis 1977, depuis la disparition du « Tueur de l'Ardèche » : Pierre Conty, le « chef de la communauté » fréquentait bien les activités et c'est grâce à eux qu'il a pu quitter le territoire...

#### "Philosophes de trottoirs"

Pierre Conty, Jean-Marc Rouillan, deux fortes personnalités, si différentes. Conty habite les faubourgs de Grenoble lorsqu'éclate les événements de mai 1968, qui déclencheront sa vocation. Il est de toutes les barricades, il cherche la violence. Fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, il n'accepte pas sa condition, il est révolté. La fréquentation de quelques philosophes de trottoir, qui apprécient ses qualités d'homme de main, accrédite à ses yeux cette « révolution sociale » à laquelle il s'adonne de tout son cœur.
Plus tard à Rochebesse, le soir,

prononcera encore quelques belles phrases pour stigmatiser notre « société pourrie » devant une Maîté admirative. Mais l'idéologie qui le mène s'arrête là.

Tandis que Jean Marc Rouillan... Rien ne le prédispose à devenir un redoutable activiste. Il est né à Auch dans un milieu d'instituteurs, son enfance se déroule tranquille entre des parents aimants. A huit ans, il va s'installer à Toulouse où son père est nommé inspecteur de la Jeunesse et des Sports. Toulouse vit encore à l'heure de la guerre civile espagnole. Ses camarades de classe sont des fils de réfugiés, ses amis ont des parents qui militent au M.I.L. (le Mouvement ibérique de libération). Il se souvient alors que sa mère est d'origine Catalane, sa 370 famille est hostile au franquisme même si, elle ne l'affiche pas.

G'est à ce moment que le gosse au visage nerveux, au regard scrutateur va basculer. Sa crise va durer des années, elle se manifestera d'abord par un mépris de plus en plus grand des études. Il n'est bon qu'en Français, où il peut citer Rousseau, Voltaire, Proudhon. Il lit beaucoup assimile plus ou moins bien Hegel et Bakou-

Il sort maintenant, ses amis sont les anarchistes de la fac de lettres, les membres du G.A.R.I. Avec eux, il en retient des conversations exaltantes où la haine d'un régime devient profession de foi. Il s'enivre des récits que lui font « ceux qui agissent ». Puig-Antich de-vient son héros et son ami. Et Jean-Marc participe à des « petits coups » à Toulouse, pour se montrer qu'il est un homme d'abord, par jeu aussi, pour briser-là avec cette société bourgeoise dont il est le rejeton.

L'exécution de Puig-Antich garrotté en 1974 aurait pu l'amener à réfléchir sur le danger et la vanité du terrorisme politique. C'est le contraire qui se produit Jean-Marc se lance dans des attentats, participe à des hold-ups qui fourniront les fonds de ses organisations le N.A.P.A.P. puis Action directe. Envolé, le spectre du fascisme en Espagne, Franco meurt, Jean-Marc continue, il multiplie les contacts avec les autres, ceux de la bande à Baader, des Brigades rouges, tous ceux qui veulent dé-molir l'Occident, des « paumés » comme lui qui n'ont plus supporté d'être des fils de bourgeois.

Un groupe va se former autour de lui. Tous des jeunes, ou pres-que. Tous des fils de bourgeois, ou presque. Tous des anarchistes, ou presque. Mais tous, absolument tous, ont deux points communs : la haine de la société dans laquelle ils vivent, et l'attirance qu'exerce sur eux la violence.

Pour vivre leur clandestinité, ils n'hésiteront devant rien. Ni les hold-ups, (la perception de Condésur-Escault) ni les mitraillages (même d'un ministère) ne les arrêtent. Une bonne raison pour cela: les objectifs qu'ils visent sont précisément les bases de la société qu'ils veulent détruire.

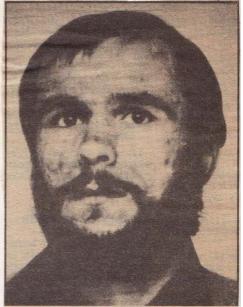
Michel MENET.

DANS UN COUP DE TELE-PHONE à l'A.F.P., Jean-Marc Rouillan a démenti hier toute par-

ticipation des membres d'Action directe à cette opération de commando, mais s'est abstenu d'apporter les preuves de ses dires aux policiers dont il a mis certains en cause ainsi que le ministre de l'Intérieur qui avait déclaré « avoir sa petite idée » sur les récents attentats non revendiqués.

Rouillan, qui a assuré séjourner constamment dans la région parisienne, mais changer souvent d'appartement en raison de la surveillance dont il est l'objet, a déclaré : « Nous ne laisserons pas passer la provocation sans réagir. »





Jean-Marc Rouillan, avec et... sans barbe.



# Vol d'armes de Foix: trop de rumeurs

Les « rumeurs » empoisonnent l'enquête sur le vol d'armes de Foix. Comme celles qui prétendaient que le commando avait laissé sur place ses empreintes digitales... En fait, les enquêteurs travaillent sur cinq pistes sans en privilégier aucune. De l'extrême droite à l'extrême gauche, tous les groupuscules restent suspects à partir du moment où leur programme comporte un dessein de déstabilisation de l'Etat au prix d'actions terroristes.

De notre envoyé spécial Jean-François CROZIER

TOULOUSE
EIZE pas dans un sens,
demi-tour, seize pas
dans l'autre.

Là-bas, de l'autre côté de l'épaisse barrière métallique du quartier Clauzel, à proximité de Foix (Ariège), la sentinelle se réfugie de temps à autre dans sa guérite vitrée. Il pleut... Mais dix jours après le vol des armes destinées aux réservistes en cas de mobilisation, contrairement aux apparences, rien ne sera plus comme avant ce qu'on appelle ici « l'Affaire ».

Jamais autant « d'informations », d'idées bizarres, n'auront surgi en si peu de temps, pour être presque aussitôt démenties. Les policiers passent de la colère aux éclats de rire devant les rumeurs qui circulent.

#### **Cinq pistes**

Des empreintes digitales?

«Tous les assaillants portaient des gants et des cagoules, affirme un enquêteur. Au point que les témoins ont indiqué : «On ne pourrait même pas dire la couleur de leur peau.»

Une caisse de culasses volée?

«Il manquait aux armes

démilitarisées non pas cette pièce, mais les ressorts récupérateurs et leur tige-guide (èléments qui renvoient la culasse percuter la barre suivante et qui permet d'armer le pistolet mitrailleur). Or, ces pièces sont enfermées à part et seule la porte de l'armurerie a été forcée », indiquent les autorités militaires.

On a aussi parlé d' un commando du neuvième régiment de chasseurs parachutistes qui aurait voulu ainsi « se venger » d'une « défaite » au cours d'un exercice précédent... Là, c'est l'explosion de rire chez les militaires (qui ont toutefois pris la peine de véfifier). Il était même question d'un « colonel » que les malfaiteurs auraient plusieurs fois appelé par son grade au cours du vol! Les rires redoublent, mais un policier ajoute : « Dommage que ces types n'aient pas autant parlé dans la réalité! En fait, ils n'ont rien dit »...

Et l'histoire du terroriste demandant des nouvelles d'un intendant militaire, depuis quatre ans à la retraite... Ce n'est plus du rire, c'est du délire! « Que voulez-vous faire? On ne va pas passer notre temps à démentir. »

Beaucoup plus sérieusement, les enquêteurs travaillent sur cinq pistes solides :

les éléments marginaux d'extrême droite. Depuis le 10 mai, une centaine de militants des mouvements traditionnels, écœurés par les révolutions de palais et les luttes d'influences, sont sortis du rang. Ces « loups solitaires » sont dans la nature, et totalement incontrôlés. Ont-ils poussé jusque-là leur projet de complot contre l'Etat? Possible.

es mercenaires. Certains d'entre eux ne se contentent pas de louer leurs services mais se livrent au beaucoup plus rentable trafic d'armes. Le vol pourrait alors corres-

pondre à une commande d'un maquis en cours de formation ou d'un ancien employeur.

3 les autonomistes basques de l'E.T.A. militaire.

4 les terroristes du G.A.R.I.

#### Verrouillage

Ces deux organisations disposent d'une infrastructure para-militaire et sont capables, techniquement, d'organiser ce genre de raid. Elles l'ont prouvé dans d'autres circonstances. Elles connaissent bien le pays et ne sont pas loin de leur base espagnole. Leurs membres savent faire preuve de sang-froid et de précision.

L'E.T.A. a, pour sa part, démenti toute participation à l'affaire de Foix.

Reste le groupe « Action directe », dont les liens avec le G.A.R.I. ne sont plus à démontrer et qui est, lui aussi, capable de réaliser une telle expédition. Mais ceux de ses membres qui ont bénéficié de l'amnistie de juillet sont toujours discrètement surveillés. Quant à Jean-Marc Rouillant, nommément accusé par la « rumeur », il s'intéresse pour le moment au lancement d'une radio libre dans la région parisienne.

« Action directe, a rappelé Me Marie-Christine Etelin, avocate de J.M. Rouillan, a toujours revendiqué les actions qu'elle a commises et a toujours donné les détails qui permettaient d'authentifier la revendication.

Le procureur de la République de Foix, Marc Gaubert, n'a pas apprécié la mise en cause de Jean-Marc Rouillan.

« If n'y a aucun élément permettant de le mettre en cause en quoi que ce soit, reconnaît-il. Comme tous les citoyens, il est innocent tant que la preuve du contraire n'aura pas été apportée. Comme magistrat, je suis aussi le garant des libertés individuelles. »

« Nos cinq pistes, précise un enquêteur, sont sur un plan d'égalité. Pour l'instant, pas question d'en privilégler une. Les constatations matérielles sont pratiquement terminées. A présent, petit à petit, des pistes vont se « verrouiller », d'autres se préciser. Tout cela peut durer trois semaines ou plusieurs mois. »

#### France-Soir

-2DEC 1981

# Vol d'armes de Foix : la fausse piste d'Action directe

La police, le procureur de la République et l'avocat de Jean-Marc Rouillan ont démenti l'existence de cette piste

« C'est du bidon. » Que ce soit du côté de la police, du procureur de la République de Foix ou de l'avocat de Jean-Marc Rouillan, on retrouve toujours cette petite phrase pour qualifier les « révélations » du Parisien libéré selon laquelle l'ex-responsable d'Action directe aurait organisé le vol d'armes à Foix. Après le « scoop » de l'édition régionale du Meilleur, annonçant la semaine dernière que le vol des armes de Foix avait été perpétré par les antinucléaires de Golfech, voici donc une autre « nouvelle ». Comme disait Charles Hernu, il y a huit jours à Toulouse : « Vous verrez, bientôt on accusera les Auvergnats. »

De notre correspondant à Toulouse

OULOUSE 9 h 30. Le téléphone sonne. Marie-Christine Etelin décroche. A l'autre bout du fil, à Paris, c'est Jean-Marc Rouillan. Il vient juste de se réveiller. Il est encore tout abasourdi de ce qu'il vient d'entendre à la radio. Il y a de quoi. A l'heure où le Parisien libéré le présentait comme l'instigateur du coup de main de Foix, lui était tranquillement dans son lit. Alors il veut réagir, et vite. En attendant de s'expliquer par lui-même, il mandate son avocate, Me Marie-Christine Etelin, pour publier un texte de mise au point : « Cette affaire est montée par des éléments droitiers de la police qui n'ont pas digéré le vote de la loi d'amnistie et la libération des militants d'Action directe. J'en veux pour preuve l'intervention d'un policier lors du débat avec le

garde des Sceaux, faisant part de son mécontentement de ce que le nouveau pouvoir ait fait libérer des "terroristes". A ce propos, je rappelle qu'Action directe n'a jamais commis un attentat où il y ait eu le moindre blessé. En ce qui concerne le vol de Foix, Action directe a toujours revendiqué les actions qu'elle avait commises et toujours donné des détails permettant d'authentifier ses révélations. Rouillan et ses camarades sont totalement étrangers à ce dossier. Ils ne sont pas en fuite et ont l'intention de continuer à mener la vie normale qui est la leur depuis leur libération. D'ailleurs, la police et plus particulièrement le service antiterroriste dirigé par le commissaire Ponchon l'ignore pas puisque aussi bien elle les file de façon quasi continuelle. On peut craindre que certains éléments de la

police orientent sciemment l'enquête sur des organisations d'extrême gauche pour masquer une tout autre réalité, à savoir que la droite s'organise. »

A Foix, M. Gaubert, le procureur de la République, donne courtoisement, et avec un certain humour, son sentiment sur ces « révélations » : « Je vous répète que les assaillants portaient gants et cagoules. Et donc les seules empreintes qu'on ait pu trouver sont celles des gants (...). Je laisse à vos confrères l'entière responsabilité de leur prose qui relève de la plus haute fantaisie. Mais leurs sources d'information sont sans doute bien meilleures que les miennes. »

Côté SRPJ de Toulouse, pas de commentaires officiels. Mais, selon ce qu'il est convenu d'appeler « les sources proches », un sentiment d'indignation prévalait hier chez les enquêteurs, qui affirmaient n'avoir jamais donné le moindre commencement d'information à des journalistes permettant d'étayer une thèse aussi farfelue. Voilà, pour faire taire les bavardages intempestifs. La seule certitude que l'on ait, c'est qu'un journaliste du Parisien libéré était bien hier à Toulouse.

Mais d'où l'information définitive est-elle partie ?

Du même coup, dans la ville, un événement est revenu hier à la surface. La perquisition effectuée, dimanche à six heures du matin, au domicile des responsables de l'Imprimerie 34. Douze gendarmes en tenue d'intervention ont investi leur habitation, espérant retrouver l'arsenal de Foix. Et les gens du 34, connus pour leurs sympathies libertaires, n'ont guère apprécié, on s'en doute. « Depuis l'ère du franquisme et des GARI on a rangé les armes. Mais on aimerait bien que certains éléments droitiers de la police nous oublient un peu. » « Quant au rôle que la presse joue dans cette affaire, ajoute Bernard Regla, il est proprement scandaleux. »

Jean-Paul Dubois

LE MATIN

2 décembre 1981

# L'opposition des rumeurs

URIEUSE, tout de même, cette cascade de rumeurs qui alimentent l'actualité et qui cherchent à installer dans l'opinion ou l'idée de la fragilité du pouvoir, ou celle d'une menace de complot contre le chef de l'Etat. Les Français ont, en l'espace de quelques semaines, assisté à une étonnante débauche « d'informations » allant toutes dans ce sens.

Ce fut, d'abord, le fameux « coup d'Etat libyen au Tchad », annoncé par l'agence France-Presse elle-même et confirmé durant des heures, à tel point que de nombreux journaux - dont le Matin - ont été piégés. Ensuite une « fuite » du Val-de-Grâce, hôpital militaire, sert de point de départ à un concert de supputations et de commentaires sur la « maladie » de François Mitterrand. Huit jours plus tard, nouvelle découverte sensationnelle : une « mystérieuse » voiture suivrait régulièrement celle du président de la République dans les rues de Paris. Certains, aussitôt, tirent la conclusion : François Mitterrand ne se sent plus en sécurité... Et voilà qu'hier, le Parisien libéré annonce de façon péremptoire que le vol d'une centaine d'armes dans le camp militaire de Foix, le 22 novembre, eh bien, « c'était Action directe ». A l'appui de cette thèse, des « empreintes ». Or, selon le procureur général chargé de l'affaire, personne n'a jamais relevé d'empreintes. En affirmant par ailleurs qu'Action directe est un mouvement « d'extrême gauche », notre confrère qualifie, pour le moins rapidement, un groupe activiste très mal connu, y compris des services de police.

EVANT toutes ces « révélations », on peut légitimement se demander si des réseaux d'influence assez mal intentionnés ne donnent pas dans le genre « Hou! hou! chéri, fais-moi peur! ».

Cette façon d'approcher la réalité du pouvoir de François Mitterrand n'est-elle pas également très significative de l'impossibilité où se trouve l'opposition d'exprimer la moindre idée originale, de formuler le moindre projet de substitution aux réformes engagées par le gouvernement ? Du côté du RPR et de l'UDF, on constate toujours un énorme vide politique et conceptuel, comme si les responsables du précédent septennat ne parvenaient pas à sortir du coma provoqué par leur défaite. Alors, tous ceux-là qui ne se sont pas encore faits à l'idée que François Mitterrand est à l'Elysée s'inventent des peurs ou des rêves...

Les véritables débats s'en trouvent dévoyés. Incapable d'exister par elle-même, l'opposition se révèle du même coup incapable de juger sereinement de l'action comme des difficultés du gouvernement. Un exemple : la Lettre de la Nation, organe du RPR, a jugé le différend Mauroy-Delors comme un « truc de publicité ». « Nous ne sommes pas assez naïfs, écrit Pierre Charpy, pour croire que le président de la République se ménage deux fers au feu, le fer social-démocrate et le fer socialiste. Le fer social-démocrate a été laminé. »

ST-CE vraiment si simple? N'est-ce pas plutôt que, depuis six mois, l'opposition patine, s'en tenant à un seul slogan: brandir la menace d'un « socialisme pur et dur »?

## La désinformation

N coup d'Etat au Tchad, un complot contre Mitterrand, un vol d'armes militaires concocté par les militants d'Action directe... La liste est incomplète des nouvelles ronflantes qui se succèdent depuis quelques jours, rebondissant de journaux en radio, de radio en télévi-sion, d'affirmations péremptoires en démentis officiels. A chaque fois, l'enquête démonte que ces prétendues nouvelles sont sans fondement ou très « gonflées ». Mais trop tard. L'effet recherché a été atteint, et les démentis, même précis, n'ont pas l'écho de la fausse nouvelle.

Alors, d'ou viennent-elles ces nouvelles ? Qui les lance et dans quel but? C'est, bien sûr, la question la plus intéressante. Dans le cas du coup d'Etat au Tchad, on a accusé « certains éléments du SDECE » d'être à l'origine de ces informations alarmistes. Une profonde réforme de ce service a d'ailleurs été lancée peu après. En ce qui concerne le complot contre Mitterrand, les sources sont moins nettes. On trouve en effet mêlées à l'origine des informations sur le vol d'armes à Foix et sur l'arrestation d'un ancien employé de la société de gardiennage Century plusieurs services de police, dont certains éléments semblent depuis quelque temps soucieux de « faire circuler l'information ». Tout comme on trouvait des policiers à l'origine des fuites

révélant l'affaire de la mise en liberté du militant arménien arrêté à Orly.

Alors, s'agit-il de policiers qui tentent, en propageant des nouvelles sinon fausses du moins peu vérifiées, de créer un climat d'instabilité, un fond de rumeurs où pourraient se greffet d'autres « informations » de la même nature ? S'agit-il « d'éléments droitiers de la police qui n'ont pas digéré le vote de la loi d'amnistie »? S'agit-il d'une véritable désinformation partiquée par certains services de police dont l'objectif serait — à un moment où la réorganisation de la police est à l'ordre du jour - de montrer qu'ils peuvent être utiles? S'agit-il enfin d'opérations montées dans le but de mettre en difficulté certains responsables de la police afin de hâter leur mutation ?

Il est, pour l'instant, impossible de répondre à toutes ces questions. On peut, en tout cas, tenter de raconter, enquête à l'appui, comment ces nouvelles naissent. Nous l'avons fait pour les deux dernières - celle du « complot » organisé par Lucien Lemaire, un ancien employé de la société Century, un comploteur déjà connu des services de police et dont beaucoup disent que ses déclarations relèvent de l'affabulation. Et celle qui attribuait au chef d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, la responsabilité du vol d'armes de

Jacques Guérin

LE MATIN

-2 DEC. 1981

LA CRISE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

# LA STRATEGIE DE L'INTOX

Faux coup d'Etat libyen au Tchad, rumeurs d'attentat contre Mitterrand, l'attaque de la caserne de Foix attribuée à Action Directe. Et, chaque fois, des policiers ou des agents secrets à

la source de cette « désinformation » à répétition. Lire pages 2,3 et 4.

## Jean-Marc Rouillan:

« Je suis à Paris depuis un mois et les policiers qui me suivent le savent ».

Jean-Marc Rouillan accusé par le Parisien Libéré d'être en fuite s'est présenté hier à Libération où il nous a accordé une interview exclusive.



Mercredi 2 décembre 1981



Le vol d'armes du quartier Clauzel

## C'était Action directe

Le commando d'extrême gauche trahi par des empreintes

Les auteurs de l'audacieux vol d'armes de Foix sont identifiés par la police. Nous sommes en mesure de révéler qu'il s'agit du groupuscule d'extrême gauche, Action directe, qu'i s'était déjà signalé par plusieurs hold-up (comme celui de Condé-sur-l'Escaut), et par plusieurs actes de terrorisme (comme le mitraillage du bureau de Robert Galley, alors ministre de la Coopération). Le chef du commando, Jean-Marc Rouillan, a laissé dans l'armurerie du camp Clauzel ses empreintes digitales. Et bien d'autres indices recoupent cette première constatation. Signalons encore que le groupe armé n'a pas seulement volé des armes « inoffensives » : il a aussi emporté la caisse contenant les culasses.

Le Parisien libéré accuse « Action directe » de l'attaque de la caserne...

# FOIX: L'HISTOIRE D'UNE INTOX

Se référant à des sources policières le Parisien Libéré accuse « Action Directe ». Le procureur de la République et les policiers chargés de l'enquête démentent.

Première page du Parisien Libéré en date du mardi 1er décembre, coin gauche en bas. « Le vol d'armes du quartier Clauzel. C'était Action Directe ». Le journal annonce dans la foulée que le groupe a été identifié par la police comme auteur du coup de main et que Jean-Marc Rouillan, membre d'Action Directe, « a laissé ses empreintes digitales dans l'armurerie du camp ».

Pour quelques millions de Français, à l'écoute des radios qui reprennent l'histoire, « Rouillan et sa bande » ont fait le coup et ont probablement réussi « grâce à ses amis de l'ETA à trouver refuge en Espagne ».

Manque de chance, Jean-Marc Rouillan est à Paris. Hier après-midi, il est venu s'expliquer dans les locaux de Libération. Ni en fuite, ni caché mais en colère.

Une fois de plus, l'intox a fonctionné. Comme dans d'autres cas récents, sur des sujets différents : le complot contre Mitterrand, des histoires d'attentats, l'affaire du Tchad, lors de la fausse entrée des Libyens à N'Djaména...

Certains membres des services de police sont vraisemblablement à l'origine de ces fausses rumeurs qui vont s'amplifiant. Des affaires qui, toutes, mettent du même coup en évidence la situation de désinformation dans laquelle se trouve le nouveau pouvoir socialiste. Un pouvoir contraint de naviguer à vue (lire page 4), confronté à des services de renseignements en partie incontrôlés.

e vol d'armes du quartier Clauzel : c'était Action directe ». A « la une » du Parisien libéré, mardi, cette révélation a fait l'effet d'une bombe. Depuis le 22 novembre, jour du hold-up au camp militaire de Clauzel près de Foix (Ariège), le SRPJ de Toulouse, nous assurait-on, piétinait dans son enquête. Les rumeurs les plus fantaisistes circulaient sur l'identité des auteurs de ce coup de main qui se sont emparés de 115 pistolets-mitrailleurs « Mat 49 » et quatre mitrailleuses lourdes « 12,7 ». Un jour, on acusait les milieux nationalistes basques, un autre jour l'extrême-droite. Et voilà qu'un quotidien est en mesure de désigner le coupable : « Jean-Marc Rouillan et sa bande d'"Action directe" » qui, rap-pelle le Parisien libéré, « avaient bénéficié de l'amnistie présidentielle du 10 mai et avaient recouvré récemment la liberté ».

Christian Chardon, autour de ce scoop, avance à l'appui de son accusation une preuve : les policiers ont relevé dans l'armurerie les empreintes de Jean-Marc Rouillan. La confidence, nous a-t-il expliqué au téléphone, est digne de foi. Elle émane d'un membre de la police qu'il a refusé de désigner. Le reste de l'article retrace la vie mouvementée du militant d'« Action directe » mais n'apporte aucun élément de preuve supplémentaire.

Etant donné la nouvelle politique rédactionnelle du Parisien libéré qui se veut désormais d'une crédibilité irréprochable, la nouvelle mérite qu'on s'y arrefe. Dès les premières heures de la journée, mardi, radios et télévisions diffusent très largement l'information. D'autant plus largement que Christian Chardon n'exprime pas dans son arteile le moindre doute sur sa révélation. Il n'évoque même pas le fait que, selon l'enquête en cours, les auteurs du holdup avaient tous les mains gantées, ce qui exclut toute possibilité d'empreintes.

Dans la matinée, le procureur de la République à Foix, M. Gaubert, dément catégoriquement la mise en cause d'« Action directe » : « Tout ceci relève de la plus haute fantaisie, dit-il. Je m'en tiens à mes premières déclarations : les agresseurs portaient cagoules et gants, et les dernières mises en cause émises par la presse ne reposent sur aucun fondement. » De leur côté, les enquêteurs du SRPJ, tout en se refusant à tout commentaire, déplorent « des hypothèses gratuites dénuées de tout caractère sérieux ».

Un peu plus tard, l'avocate de Jean-Marc Rouillan, Me Marie-Christine Etelin, du barreau de Toulouse, dé-





ment, à son tour, affirmant que ces accusations proviennent « des éléments droitiers de la police qui n'ont pas toléré le vote de la loi d'amnistie et la libération de membres d'"Action directe" ». « Si l'on veut conditionner l'opinion publique, poursuit l'avocate, à un "accidentel" de Jean-Marc Rouillan, je crois qu'il faut le dire

Restait évidemment la thèse de Jean-Marc Rouillan lui-même. Après avoir tenté de le joindre, il est venu lui-même à Libération avec deux de ses camarades, alors qu'on ne l'attendait plus. Visage étrange d'oiseau migrateur fatigué, renforcé par une paire d'yeux noirs qui ne sourient plus guère et de rares cheveux, noirs également, coiffés à la débrouille. L'homme parle avec retenue et sans jamais hausser le ton. Lui et ses amis ne sont pas venus pour se disculper. Jean-Marc Rouillan a révélé à contre-cœur ses occupations dans la nuit du hold-up, refusant de devoir se laver d'une accusation qu'il nie (Lire page 3).

Ils étaient venus tous les trois pour déposer un communiqué expliquant que cette accusation « s'inscrit dans la lignée de provocations menées depuis quelques mois par une fraction de la policie et une presse de droite dont l'un des intérêts évident serait de criminaliser une organisation anti-impérialiste. Aujourd'hui, ajoute ce communiqué, nous mettons les socialistes au pied du mur. S'il s'avérait, comme tout le laisse penser, que ce délire mythomaniaque d'une fange droitière de la police et de la lie journalistique a pour but de désigner une cible aux nervis d'extrêmedroite ou aux barbouzes policières (uti-MERCREDI 2 DECEMBRE 1981 lisation de fiches de la DST lors du meurtre de Curiel, assassinat de Goldman), nous nous verrions dans l'obligation, puisque nous sommes les princiintéressés, d'éliminer radicalement les auteurs de ces menées délatrices ou de ces provocations. »

La référence à Curiel s'impose avec cependant cette nuance de taille : le gouvernement a changé de couleur. Mais avant d'en venir aux nuances : les

Curiel est assassiné le Henri ieudi 4 mai 1978 dans son ascenseur, à Paris, par deux hommes qui l'abattent de trois balles.

Or, le 21 juin 1976, l'hebdomadaire Le Point publie un article non signé de six pages désignant notamment Curiel comme « le patron d'un réseau d'aide au terrorisme international, contrôlé par le KGB ». Georges Suffert ne reconnaîtra que le lendemain être l'auteur de ces lignes. Une analyse minutieuse de la biographie de Curiel révèle que cette affirmation est pour le moins fantaisiste. Certes, Henri Curiel, âgé de 64 ans, est un militant international extrêmement actif: il participe à la création du Parti communiste égyptien en 1943 sous le règne du roi Farouk. Arrêté sous Nasser, expulsé de son pays, il se fixe en France en 1951. Plus tard, il organise en France un réseau de soutien au FLN. Arrêté par la DST en 1960, il est libéré après le cessez-le-feu en avril 1962.

Pour erronées qu'elles soient, les accusations émises par Suffert sont prises et reprises par la presse de droite et d'extrême-droite. Au fil des mois, Henri Curiel se taille une stature de terroriste dangereux, indésirable sur le sol français. D'ailleurs, ça ne rate pas : en octobre 1977, sans autres éléments que cet article truffés de « on dit » et de rumeurs sans fondement, Henri Curiel est assigné à résidence à Digne. Il exerce alors la fonction de responsable d'un réseau « d'aide et d'amitié » appelé « Solidarité » à l'égard des dominicains, des opprimés noirs en Afrique du

Trois jours après son assassinat, Annie Curiel, sa femme, accuse Suffert de porter « une très grande responsabilité » dans sa mort. Il s'agit, pense-t-elle, d'un « groupe d'extrême-droite manipulé dans un contexte fabriqué par l'hebdomadaire Le Point. Cet article était en fait un véritable appel au meur-

Cela n'empêchera nullement l'Aurore et France-Soir de continuer à présenter Curiel comme un « espion » et un « chef terroriste ».

Mais, aujourd'hui, les socialistes sont au pouvoir. Autant le précédent gouvernement ne pouvait que gagner à laisser courir de sinistres rumeurs sur le compte d'hommes de gauche, autant les dirigeants actuels n'ont aucun intérêt à laisser accréditer l'idée selon laquelle les militants d'Action directe pourraient être les auteurs d'actes de terrorisme. D'abord, parce que ces mêmes militants ont été amnistiés au lendemain du 10 mai. Surtout parce qu'une non-réaction du gouvernement contribuerait à entretenir un climat de complot dans les rangs de la police.

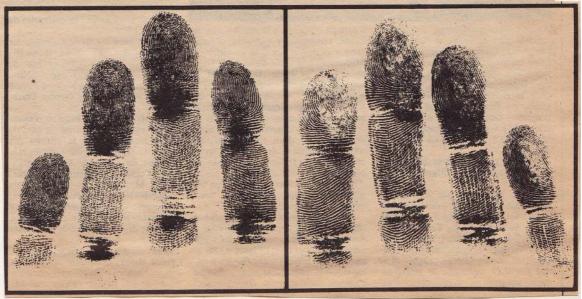
> Lionel DUROY Sorj CHALANDON



Ce qu'annonçait le Parisien Libéré hier matin...

## Les policiers ont retrouvé les empreintes du chef d'« Action directe »

... et les empreintes de ses deux mains, laissées dans l'après-midi à Libération par Jean-Marc Rouillan.





# La stratégie de l'intox

e gouvernement socialiste est dans la purée de pois depuis son avènement. Comme un insecte qu'on aurait privé de ses antennes et qui se guiderait en se heurtant aux multiples obstacles inventés par la nature. Ou par des animaux pervers qui prendraient plaisir à ralentir sa marche. Les antennes gouvernementales sont naturellement policières. Bonaparte qui s'y connaissait n'a cessé de parfaire un appareil policier capable de l'informer avec fiabilité sur ce qui se tramait dans les ombres du régime et dans les infractuosités de l'Empire.

Les socialistes, devenus majoritaires par surprise en mai dernier, ont gagné un éphémère état de grâce, mais ils ont du improviser dans de nombreux domaines, et en particulier dans le domaine du renseignement qui leur était à priori hostile. Et qui manifestement l'est resté. Sans surprise d'ailleurs: pour exercer ce métier il faut des vocations qui pendant une vingtaine d'années ont toutes été dans le même sens et qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'étaient pas celui caressé par les socialistes.

On pourra disserter à l'infini sur les vertus démocratiques de l'alternance qui empêche de telles sédimentations hostiles dans des institutions aussi vitales que celles-ci. Les successeurs se trouvant alors obligés de greffer d'autorité leur propre police sur l'appareil existant. Quand ils en ont les moyens, ce qui n'est pas le cas des socialistes.

Cette faiblesse n'a pas échappé aux détracteurs du nouveau régime, qui sont, si j'ose dire, légions dans les appareils policiers d'information, où la résistance passive est devenue pratique coutumière. Les rapports d'investigation et les synthèses se perdent dans le labyrinthe hiérarchique et rares sont ceux qui parviennent non émasculés jusqu'aux destinataires.

Recemment les services du

premier ministre avaient demandé aux Renseignements Généraux une enquête sur les projets anti-socialistes des durs du CNPF en matière économique. La direction des RG à ce jour ne serait toujours pas parvenue à faire remonter le rapport de synthèse qui traînerait dans des échelons intermédiaires, chacun se rejetant la balle avec allégresse.

Quand les rapports de remontent pas c'est parce que certaines équipes sont trop occupées à des tâches dont l'utilité n'échaperra à personne: des membres de la DST espionnent par exemple depuis des mois les activités des relations extérieures. D'autres enfin sont mobilisés par le travail d'intoxivcation.

Non seulement le gouvernement devient aveuglé et obligé à faire du surfing sur quelques peaux de bananes délicatement posées sous ses pas. On se souvient de l'intoxication - les membres du KGB et de la CIA diraient la désinformation - mise au point par des agents progiscardiens du SDECE lors des événements récents du Tchad et qui visaient à faire capoter l'initiative française en direction de Goukouni en annonçant un faux coup d'état Lybien à N'Djaména.

Enfin depuis plusieurs semaines, des policiers - il est vraisemblable mais non prouvé en l'état actuel de notre enquête qu'il s'agisse d'inspecteurs des RG - veulent orienter les foudres gouvernementales contre Action Directe qui comme chacun sait n'est pas un repaire d'âmes particulièrement pacifiques. Lors des premiers attentats qui ont suivi la prise d'otages arménienne au consulat de Turquie et qui étaient l'œuvre des groupes terroristes arméniens comme on devait l'apprendre plus tard. Gaston Defferre demande ce qu'il en est aux RG. La réponse accuse Action Directe. Enfin, hier le Parisien

Libéré nouvelle formule mais vieille pratique prétend démontrer la culpabilité de Jean-Marc Rouillan dans le vol d'armes de Foix. L'informateur du quotidien n'est pas encore identifié mais on ne s'y prendrait pas autrement si l'on voulait préparer l'opinion à une opération Curiel-bis: et le moins qu'on puisse dire c'est que Jean-Marc Rouillan constitue une cible comme les aime l'ainsi dite organisation Honneur de la police déjà responsable de l'assassinat de Pierre Goldman à qui elle reprochait sa libération après la cassation de son procès. La grâce présidentielle dont a bénéficié Jean-Marc Rouillan après de multiples attentats, le désigne à la vindicte d'autant plus aisément que les programmateurs de cet assassinat potentiel peuvent toujours imaginer que les membres d'Action Directe se précipiteront tête baissée dans l'engrenage terroriste transformant à l'occasion quelques villes françaises en champ de tir, pour la plus grande joie des amateurs de Kriegspiel anti-socialiste.

Ces différentes opérations ténébreuses qui ne font surface que comme des sauriens en chasse, sont sans doute les prolégomènes à des temps qui manqueront singulièrement de « grâce », si d'ici là le gouvernement n'est pas parvenu à gagner la course contre la montre qu'il a engagée contre l'opposition administrative et tout particulièrement celle qui s'exprime de manière aussi tortueuse au sein des services de renseignements. A défaut, les socialistes auront une seconde faiblesse - héritière de la première en ayant recours à des services parallèles. Des barbouzes socialistes? Les paris sont malheureusement ouverts.



## ... « Action directe » dément et dénonce la provocation

## Jean-Marc Rouillan: «Je n'ai pas quitté Paris depuis 1 mois»

Mis en cause à propos de l'attaque de l'armurerie du camp Clauzel, des militants d'« Action Directe » répondent : « Nous avons les moyens d'éliminer radicalement les auteurs de ces provocations ».

ean-Marc Rouillan et deux autres militants d'Action Directe ont accepté de répondre aux questions de « Libération » :

LIBERATION: Votre mise en cause par «Le Parisien Libéré» qui indiquait hier que la police aurait retrouvé vos empreintes dans l'armurerie du camp Clauzel, rappelle à certains égards l'affaire Curiel. Sans autre preuve qu'une confidence d'un policier, vous êtes désigné aux yeux du grand public comme coupable d'une action terroriste.

— JEAN-MARC ROUILLAN: Si le scénario rappelle, en effet, celui de l'affaire Curiel, d'une part le contexte politique n'est plus le même, d'autre part Curiel était militant anti-impérialiste, mais n'appartenait à aucune organisation spécifique. Ce n'est pas mon cas. Je sui militant d'une organisation, je n'en suis pas le chef et je refuse de tomber dans le piège de la personnalisation. Le scénario Curiel pourrait s'appliquer à n'importe quel membre d'Action Directe.

- LIBERATION : Dans le cas présent

vous êtes désigné nommément.

Curiel se savait menacé et a attendu les tueurs. Il a couru un risque délibéré. Moi, je ne le courerai pas. Si la campagne de presse continue, alimentée par de prétendues informations fournies par certains éléments de la police, l'organisation prendra les mesures nécessaires pour ne pas laisser abattre un de ses membre.

LIBERATION : Ça veut dire quoi « les mesures nécessaires » ?

Je suis membre d'une organisation politico-militaire dont certaines structures sont clandestines. Et ces gens-la peuvent frapper. Nous avons les moyens d'éliminer radicalement les auteurs de ces provocations. Si le pouvoir ne fait rien pour les neutraliser, je ne me laisserai pas tuer comme ça, et il est hors de question que je quitte la France

je quitte la France.

LIBERATION: Vous accusez « certains éléments de la police » d'être à l'origine d'informations fausses selon vous. Qu'est-ce que vous avez comme preuves?

J'accuse la brigade

anti-terroriste des R.G. dirigée par le commissaire Pochon de monter ce type de scénario de toutes pièces. Cette brigade a été constituée sous Giscard et les socialistes ont conservé ses douze membres. Le scénario est simple : la police me file et me localise en permanence, c'est son travail. Mais elle peut toujours, sans se salir les mains, refiler à des tueurs d'extrême-droite mon adresse, mes lieux de rendez-vous, un endroit discret où me trouver. Et si je me fais abattre, l'opinion publique y est préparé par une campagne de presse telle que celle qui démarre aujourd'hui. LIBERATION: Que faisiez-vous dans la nuit du hold-up de Foix?

— Je refuse de me mettre

la nuit du hold-up de Foix?

— Je refuse de me mettre en situation d'accusé, je n'ai pas à fournir d'alibi. Tout ce que je peux dire, c'est que je n'ai pas quitté Paris depuis un mois et certains éléments de la Brigade anti-terroriste qui m'ont filé heure par heure durant cette période peuvent en témoigner.

Propos recueillis par Lionel DUROY et Sorj CHALANDON



Les services de renseignement ne travaillent pas pour le gouvernement socialiste. Quand ce n'est pas contre lui.

# Gouvernement: la navigation à vue

Les services secrets ne répondent plus. Le SDECE monte des fausses fuites sur le Tchad. La DST informe l'opposition. Les RG mettent tous les attentats sur le compte d'« Action Directe ». Les rumeurs peuvent fleurir.

ifficile pour un bateau de naviguer à vue. Surtout quand ce bateau est un gouvernement. Or, le réseau d'informations qui doit, normalement, irriguer ses canaux vers le « château », l'Elysée, est à sec. L'information ne remonte pas. D'où le climat de rumeurs qui s'amplifie, prenant appui sur les mini-attentats, les vols d'armes, le soidisant complot contre Mitterrand...

On se souvient qu'à la suite d'une série d'explosions à Paris, début novembre, dans un cinéma, un restaurant, la gare de Lyon, le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, avait affirmé publiquement qu'il avait « sa petite idée » sur les auteurs des attentats. Branle-bas de combat. On laisse alors entendre que la « petite idée » serait, en fait, l'hypothèse « Action Directe ». Une hypothèse soufflée par une « note » des Renseignements Généraux (RG). Immédiatement abandonnée.

Un signe parmi d'autres de l'état de sous-information des dirigeants socialistes.

On ne réorganise pas du jour au lendemain des services de renseignement : les R.G., la D.S.T. (Direction de la Surveillance du Territoire), le S.D.E.C.E. (les services secrets français : service de documentation extérieure et de contre-espionnage). A la tête des R.G. centraux, le gouvernement nomme un syndicaliste, Paul

Roux, et François de Grossouvre serait chargé de réorganiser le S.D.E.C.E., ou d'en reconstruire un autre, s'il le faut.

Pour l'instant, l'Etat socialiste ne sait pas ce qui se passe. Les déclarations des ministres concernés le confirment. Des « coups fourrés », il s'en produit chaque jour, petits ou grands. Un exemple de « grand » : la fuite sur le faux coup de force libyen au Tchad, fuite reprise dans toute la presse. Il s'agissait d'accroître la tension avec la Libye, remarquable opération d'intox pour « décrédibiliser » la politique de Mitterrand à la veille du sommet franco-africain de Paris. D'où venait la fuite sur ce pseudo-coup libyen? De la « piscine », reconnaît-on, du S.D.E.C.E. Mais lequel ? Déjà, dans le passé, deux fractions du S.D.E.C.E. se disputaient - violemment - le continent africain : d'un côté les services secrets gaullistes et de l'autre les services secrets giscardiens. Il ne reste au gouvernement socialiste qu'à tenter d'en construire une troisième : un réseau « sûr », qui travaillerait, cette fois, pour le gouvernement actuel.

Les agents secrets n'ont pourtant pas cessé de travailler, les réseaux sont toujours en place, mais les informations n'atteignent pas l'Elysée ou Matignon : elles suivent leurs filières « naturelles » et atterrissent encore chez les hommes politiques du gouvernement





précédent. Dans les milieux de l'opposition on se vante, à juste titre, d'être aujourd'hui mieux renseigné sur l'Afrique que ne le sont les ministères. Quand la « rétention » ne va pas plus loin: le S.D.E.C.E. n'hésiterait pas à espionner, directement, certains responsables socialistes des Relations Extérieures... au service de qui ?

A la D.S.T., ce ne serait pas mieux. Elle aurait découvert un réseau d'opposition guinéenne en France, mais a-t-elle pris la peine d'en avertir, avec précision, le gouvernement ? Et puis, comment demander à la D.S.T. d'enquêter sur les multiples trafics d'armes - et vols d'armes - qui traversent le territoire français ? Soit elle n'a pas d'information sur le sujet, parce qu'on ne lui en a jamais demandé sous l'ancien régime. Soit elle est ellemême impliquée, par agents interposés, dans ces trafics. La DST a même « perdu », depuis le 10 mai, des dossiers compromettants: l'un sur l'affaire Curiel et l'autre sur l'affaire de Broglie... Entraînée à traquer communistes et gauchistes, il faudra à la DST tout un recyclage ou un réapprentissage pour réorienter ses recherches.

Tous ces fonctionnaires chargés de la sécurité du territoire avaient au moins deux cibles dans leurs viseurs : Action Directe et les Arméniens. Il était donc facile de leur attribuer la moindre action terroriste. Les attentats du mois de novembre? Action Directe ou les Arméniens. Probablement les Arméniens. Le vol d'armes de Foix ? Action Directe. Etc...

Avec, de toutes façons, une certaine mauvaise volonté à orienter les recherches vers l'extrême-droite.

### « NOUS N'AVONS PAS D'INFORMATION »

Au mieux, les services de renseignements répondant au gouvernement : « Nous n'avons aucune information. > Par exemple, quand on leur a demandé un rapport sur le CNPF, des dossiers sur le milieu patronal, dossiers qui auraient pu être utilisés pendant le débat sur les nationalisations. Les Renseignements Généraux n'ont pas étudié les stratégies du milieu industriel. Sauf quand on soupçonne une entreprise de liens avec l'Est.

La résistance des services fluctue sur un continuum qui va de la simple ignorance — « nous n'avons pas de dossier » — à la mauvaise volonté — « on ne cherche pas » —, à l'intox - « on accuse encore Action Direc-

De quoi rendre méfiantes les personnes qui assurent la sécurité du chef de l'Etat, surtout quand la plupart des agents du service d'ordre sont les mêmes que du temps de Giscard d'Estaing. Toutes les rumeurs de complot contre Mitterrand deviennent alors vraisemblables : qui peut les vérifier, quel service de renseignement croire? Oui mène vraiment des enquêtes sur l'extrême-droite en France à l'heure actuelle?

Que certains socialistes, comme Claude Estier, dénoncent les agissent « dans l'ombre » de groupes extrémistes de droite, ne change rien : aucune

informatin ne vient étayer ces hypothè-

Point culminant des rumeurs : le vol d'armes de Foix. La fausse information sur les « empreintes digitales » de Jean-Marc Rouillan, malgré ses invraisemblances, trouve immédiatement un écho dans les médias. Par contr)e, qui va aujourd'hui mener une enquête dans les milieux de réservistes et de militaires d'extrême-droite, pour y chercher, éventuellement, les auteurs de l'opération de Foix ? Là-dessus, pas la moindre information des services spécialisés.

Et le gouvernement devrait-il prendre au sérieux le dénommé Lucien Lemaire, arrêté dans la nuit de vendredi à samedi avec des armes, un plan d'attentat contre François Mitterrand et des papiers montrant son appartenance au SAC (Service d'Action Civique) ? On le présente comme un « barbouze mythomane ». Mythomane, certes, pour brûler un feu rouge quand on a un revolver sur soi. Mais peut-être, tout de même, barbouze. Et travaillant pour... on ne sait pas. Pour savoir, il faudrait disposer de services de renseignements. Coopératifs

Dans le flou, toutes les rumeurs se valent.

Annette LEVY-WILLARD

## «Action directe» sous les projecteurs

Dans une France épargnée par la vague de terrorisme qui a touché, l'Europe, Action Directe. fait facilement figure d'épouvantail.

otre appellation n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large ». Ainsi dans son « communiqué numéro 7 », le groupe « Action directe » avait-il tenté de se définir. Une ébauche bien floue malgré sa connotation internationaliste, bien moins parlante en tous cas que l'itinéraire politique suivi par ses principaux membres et que la liste des

attentats revendiqués en son nom.

Les actions violentes. Il y en a une bonne dizaine. Ier mai 1979, attentat contre le siège du CNPF. 16 septembre, attentat contre le siège de la SONA-COTRA. 26 septembre, attentat contre la délégation pour l'emploi. 3 février, attentat contre l'inspection du travail à Paris. 10 février, attentat contre l'UP-CI (société immobilière). attentat contre le siège de la SEMIREP (promotion immobilière) à Paris. 16 mars, attentat contre plusieurs locaux de la DST dans le 13ème arrondissement de paris, 18 mars, fusillade au pistolet mitrailleur contre le ministère de la coopération. 15 avril attentat contre le ministère des Transports

Derrière tous ce faits, se profile la personnalité de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon. Le premier a été amnistié, la seconde remise en liberté après une grève de la faim. Rouillan, originaire du Gers, a d'abord milité dans la nébuleuse libertaire espagnole avant d'être un des éléments actifs des « groupes autonomes d'actions internationaliste » (GARI) qui sont passés à lutte armée, début 1974, contre le régime franquiste, en Espagne comme en France (enlèvement du directeur de la banque de Bilbao, attentats et hold-up). Ces actions étaient surtout destinées à libérer les militants embastillés par Franco —ce qui n'empêcha pas Puig Antich d'être garroté le 2 mars 1974.

Rouillan fut interpellé le 20 septembre et remis en liberté conditionnelle en mai 1977, date à laquelle il replongea dans une semi-clandestinité. Il fut arrêté à deux reprises par la suite, mais à chaque fois rapidement relaché, certains services de police ayant peutêtre délibérément choisi de le laisser en liberté pour mieux le contrôler lui et ses amis. Il est certain, d'ailleurs que certains de ses amis avaient quelques relations avec la police. C'est pour cette raison qu'il faillit être intercepté après le vol du tableau de Jérome Bosch « l'Escamoteur », dérobé au musée de St Germain-en-Laye. Ensuite, ce fut « Action directe » en relation avec certains jeunes militants se situant dans la mouvance des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), l'organisation qui a revendiqué l'assassinat du meurtrier de Pierre overney, le Vigile Antoine Tramoni.

Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon furent finalement arrêtés en septembre 1980 dans une souricière qui leur avait été tendue, rue pergolèse par des policiers des renseignements Géné-raux avant d'être déférés devant la Cour de sureté de l'Etat.

Là encore, Rouillan avait été victime

d'un de ses amis qui -sur les conseils des policiers- lui avait proposé un rendez-vous « bidon » avec Carlos.



Vol d'armes et « campagne de presse »

Les informations concernant le vol d'armes de guerre à Foix (Ariège), parues dans le quotidien le Parisien libéré des 1 et 2 décembre, indiquant que le groupe terroriste d'ultra-gauche Action directe en était responsable, ont à nouveau été démenties (le Monde du 2 décembre). Après le procureur de la République de Foix, qui a déclaré que de telles accusations relèvent « de la plus haute fantaise », Mo Marie-Christine Etelin, l'un des avocats de M. Jean-Marc Rouillan, chef présumé du groupe Action directe, a affirmé que ces « Informations » proviennent « des éléments droitiers de la police, qui n'ont pas tolèré le vote de la loi d'amnistie et la libération des membres d'Action directe ».

M. Rouillan a indiqué, pour sa part, qu'il résidait depuis sa libération dans la banlieue parisienne et fait l'objet d'une surveillance attentive de la police. « Cette campagne de presse, a-t-il dit, me semble dangereuse et assez semblable à celle menée contre Henri Curiel [militant tiersmondiste assassiné à Paris, le 4 mai 1978, par un « commando Delta »] quelques mois avant l'attentat qui lui a coûté la vie. »

Le Monde



**VOL D'ARMES DE FOIX** 

## Jean-Marc Rouillan porte plainte contre «Le Parisien»

ean-Marc Rouillan, militant d'Action directe, a décidé de porter plainte pour diffa-mation contre le journal « le Parisien libéré », qui l'a mis en cause mardi à propos du vol d'armes de Foix (Ariège), a annoncé hiere à Toulouse l'avocate du militant, Me Marie-Christine Etelin. L'avocate de Jean-Marc Rouillan, qui participait à une conférence de presse tenue par des imprimeurs libertaires, a précisé qu'une citation directe serait engagée devant le tribunal correctionnel avant la fin de la semaine. Pour leur part, les travailleurs toulousains de l'Imprimerie 34, dont la plupart ont reconnu avoir combattu contre le franquisme aux côtés de Jean-Marc Rouillan, ont énergiquement dénoncé l'amalgame entre les anciens GARI et les membres d'Action directe: « Nous n'avons rien à voir avec ce mouvement, ont-ils affirmé, et les options de notre camarade Jean-Marc Rouillan ne sont pas les nôtres. »

Tout en se reconnaissant libertaires, les coopérateurs de l'Imprimerie 34, dont les locaux furent à plusieurs reprises l'objet d'attentats, ont exprimés leur « ras-le-bol » d'être « les boucs émissaires de tous les pouvoirs ».

## L'affaire du camp Clauzel

## Du secret à l'amalgame

La France, un des trop rares pays démocratiques qui existent encore dans le monde, souffre d'un mal paradoxal : celui du secret. Les administrations, les responsables publics, qui tiennent leur pouvoir de la collectivité nationale, jugent trop souvent que les informations qu'ils délivrent doivent être « protégées », émaner seulement des sources officielles qui ne communiquent en fait que ce qu'elles jugent bon de dire.

Trop d'affaires — de la disparition de Ben Barka à l'assassinat du prince de Broglie — restent exemplaires des résultats désastreux de telles patiques.

La dissimulation de quelque élément que ce soi dans un événement qui a mis l'opinion en alerte permet ensuite tous les amalgames, toutes les « intoxications » et dessert la manifestation de la vérité.

C'est ce qui s'est produit dans l'enquête sur le vol d'armes du quartier Clauzel à Foix.

A côté de l'enquête officielle de la police judiciaire, des investigations parallèles menées par d'autres policiers ont fait apparaître des éléments nouveaux et importants en mettant en cause le groupuscule extrémiste « Action directe ».

Dès que nous en avons été informés par notre propre enquête, nous l'avons écrit, comme c'est notre rôle.

Des responsables de haut niveau de la hiérarchie policière ont d'ailleurs confirmé à plusieurs de nos confrères la réalité des faits que nous révélions mardi matin. Dans le même temps certains policiers jugeaient « fantaisistes » les informations communiquées par leurs collègues sans pour autant démontrer qu'« Action directe » n'était pas impliquée dans un coup de main qui met en cause la sécurité publique.

A qui et à quoi pourront servir les quatre mitrailleuses et les dizaines de pistolets mitrailleurs volés ? Toujours pas de réponse officielle.

Mais dans le même temps on a voulu placer le débat sur le terrain politique, accuser certains policiers d'essayer de compromettre le pouvoir actuel. On a voulu faire l'amalgame entre des affaires aussi différentes que celle concernant les rumeurs d'un coup d'Etat au Tchad, ou d'un attentat contre François Mitterrand ou bien encore l'assassinat de Pierre Goldman et d'Henri Curiel.

Pour nous dont le propos est plus que jamais d'informer hors de tout parti pris les faits demeurent et se résument en deux questions :

Jean-Marc Rouillan, qui dans le journal « Libération » affirme être membre (nous citons) « d'une organisaton politico-militaire dont certaines structures sont clandetines » a-t-il été, oui ou non, l'un des participants du coup de main de Foix comme l'affirment certains policiers de haut rang?

Jean-Marc Rouillan — auteur participant ou instigateur — d'une dizaine d'attentats terroristes et d'au moins un hold-up peut-il impunément menacer « d'éliminer radicalement » ceux qui le mettent en cause ?

Au-delà de ces questions, pour éviter que se développe — de droite ou de gauche— l'exploitation politique de l'affaire de Foix le pouvoir juridiciaire, et le pouvoir tout court, ont, aujourd'hui tout spécialement, la responsabilité de livrer au grand jour le résultat des enquêtes en cours.

Impartialement, sans crainte des menaces d'où qu'elles viennent, nous livrerons d'ici là à nos lecteurs le résultat de nos propres investigations qui ne portent pas seulement, dans ce cas, sur le coup de main du quartier Clauzel.

Le Parisien

**JEUDI 3 DECEMBRE 1981** 

## Un Thierry le luron de l'intox s'en prend à Libération

Se faisant passer pour Jean-Marc Rouillan d'Action Directe, un correspondant ayant falsifié sa voix, fait d'étranges révélations.

I faut croire qu'on ne peut pas titrer impunément comme Libération l'a fait hier: « la crise des services de renseignement: LA STRATEGIE DE L'INTOX ». Hier en effet Libération démontait le processus de l'intoxication dont avait été victime le Parisien Libéré. Selon ce quotidien, « le vol d'armes du quartier Clauzel : C'était Action Directe ». seule source citée par l'auteur de l'article : un policier.

Or, mercredi peu avant midi un homme se présentant comme Jean-Marc Rouillan au téléphone demande à parler à Lionel Duroy ou Sorj Chalandon, auteurs des pages sur la stratégie de l'intox. Pas de doute, la voix est très exactement celle de Jean-Marc Rouillan. L'homme nous appelle par nos prénoms et nous tutoie. C'est en somme la suite de la conversation commencée la veille. A) une monumentale différence près. Notre in-terlocuteur qui le soir précédent se contentait de démentir catégoriquement être pour quelque chose dans le vol d'armes avait cette fois-ci des révélations à nous confier sur cette affaire.

Et quelles révélations! « je dément formellement toute participation à l'attaque de la caserne maintient le pseudo Rouillan. Mais (et là commence un fantastique délire), je reconnais avoir eu des contacts avec des militaires français qui m'ont proposé de faire le coup avec des militants d'action directe. C'est un colonem dont le nom de guerre est Renaud qui m'a contacté. J'ai refusé catégoriquement, mais je connais les noms des membres du commando qui a réalisé le hold up. Il était composé de militaires et civils. S'il m'arrivait quelque chose, j'ai pris des dispositions pour que ces noms soient rendus publics. J'ai rédigé un rapport de vingt huit pages dénonçant toutes les personnes impliquées dans cette affaire. Ce rapport sera envoyé au Parisien Libéré et à Libération en cas d'accident ».

On demande à l'homme où il se srouve actuellement. Très logiquement après une telle déclaration il affirme s'être éloigné de Paris. Le Parisien Libéré contacté par la même personne au téléphone, lui demande de bien vouloir lui fair parvenir une preuve de son identité, sous la forme par exemple d'une photocopie de sa carte d'identité. Le pseudo Rouillan explique que cela lui est difficile parce que, dit-il il est suivi depuis le matin par deux policiers. Mais il va faire son possible car « il

tient absolument à la publication de ses propos qu'il considère comme son droit de réponse aux allégations du Parisien Libéré »

Alors que nous sommes en communication avec lui, Alexandre Fronty nous contacte pour que nous lui fassions part de son désir d'interviewer Rouillan. Dix minutes plus tard l'homme appelle effectivement Fronty et prend rendez-vous pour un entretien le lendemain à midi.

Bref, on ne peut pas mettre sur le compte d'une simple plaisanterie cette opération d'intoxication. Elle exige une longue préparation et une connaissance parfaite des intonations et de la façon de parler de Jean-Marc Rouillan. Du très beau travail.

Jean-Marc Rouillan contacté dans la soirée, a nié formellement être l'auteur de ces propos.

> Lionel DUROY Sorj CHALANDON



JEUDI 3 DECEMBRE 1981

## J. M. Rouillan porte plainte contre le Parisien

Jean-Marc Rouillan, militant d'Action Directe mis en cause mardi par le Parisien Libéré à propos du vol d'armes de Foix a décidé de porter plainte pour diffamation contre le quotidien a annoncé à Toulouse l'avocate de Rouillan, Marie-Christine Etelin. Lors d'une conférence de presse, tenue par des imprimeurs libertaires, elle a précisé qu'une citation directe serait engagée devant le tribunal correctionnel avant la fin de la semaine.



## Foix: un coup de main de parachutistes humiliés?

Toulouse (correspondance)

lundi dernier, la station Sud Radio lançait à son tour une hypothèse iconcernant le vol d'armes commis contre l'armurerie du quartier Clauzel, à Foix. Pour Sud Radio il aurait été l'œuvre d'un groupe de parachutistes voulant ainsi démontrer la non fiabilité des mesures de sécurité prises à l'intérieur du quartier. Cette thèse, prise très au sérieux dans un premier temps par les enquêteurs, qui auraient été jusqu'à interroger des soldats de Montlouis et dans plusieurs casernes de Toulouse, a finalement été abandonnée après enquête approfondie.

En fait, de source bien informée, une

attaque, simulée, aurait eu lieu à Foix dans le cadre des manœuvres réservistes. Les attaquants auraient été défaits et n'auraient pas pu s'emparer du quartier Clauzel, échec qui aurait été ensuite analysé lors d'un « briefing » minutieux. Après la simulation, des parachutistes, humiliés, auraient alors juré qu'ils reviendraient et que, cette fois-ci, ils réussiraient leur coup. Quelques jours plus tard, une attaque réelle aurait eu lieu au quartier Clauzel avec les conséquences que l'on sait.

De son côté, l'autorité militaire nie le fait qu'une opération active ait eu lieu au camp avant l'attaque anonyme.

M.L.

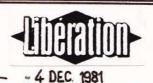
## Menaces

Un interloeuteur se présentant au téléphone comme « un militaire » a menacé Lionel Duroy et Sorj Chalandon de recevoir incessamment « une balle de 9 mm dans un petit paquet », si ces deux journalistes « continuent à défendre Action directe et Jean-Marc Rouillan » dans l'affaire du vol d'armes à la caserne de Foix.

« Cessez de parler de cette histoire », a d'abord prévenu l'homme avant d'ajouter « Dans votre intérêt faite croire que le coup a été exécuté par Action directe ».

Avant de lâcher un « au revoir Monsieur » très poli, notre interlocuteur nous a mis en garde : « Si cette conversation est publiée dans Libération, faites très attention à vous ».

Deux députés socialistes de Boulognesur-Mer, Dominique Dupilet et Guy Lengagne, ont reçu chacun mardi dernier une enveloppe contenant une cartouche de 9 mm. Ils en avaient été prévenus auparavant par un interlocuteur anonyme se réclamant du « Commando Delta OAS ».



# INQUIETANT Deux journalistes de «Libération» menacés par téléphone

Un correspondant anonyme a menacé au téléphone deux journalistes de «Libération», MM. Sorj Chalandon et Lionel Duroy de recevoir incessamment «une balle de 9 mm dans un petit paquet», si ceux-ci «continuent à défendre Action directe et Jean-Marc Rouillan» à propos du vol d'armes au camp Clauzel. M. Sorj Chalandon a précisé

M. Sorj Chalandon a précisé que l'interlocuteur anonyme, qui se présentait comme «un militaire», avait demandé d'une voix très calme et polie de «cesser de parler de cette histoire».

toire».
Deux députés socialistes de Boulogne-sur-Mer, MM. Dominique Dupilet et Guy Lengagne, avaient reçu chacun mardi une enveloppe contenant une cartouche de 9 mm et un message de menaces signé «commando Delta OAS».

le quotidien

-5 -6 DEC. 1981 .

# D'ARMES D'ARMES DU GAMP GLAUZEL

# L'enquête de Libération

révèle



• Il y a un vol d'armes tous les deux ans en moyenne dans les casernes françaises. • Entre le 15 et le 20 novembre, c'est-à-dire quelques jours avant le vol, des éléments du 9° RCP ont attaqué dans le cadre d'une manœuvre militaire le camp Clauzel pour tester le dispositif de défense.

• Ce sont bien des policiers des RG qui sont à l'origine de l'intoxication sur l'implication d'Action Directe dans le vol. • La piste J.-P. Chaillot, un légionnaire trafiquant d'armes réfugié en Espagne et qui se fait passer pour militant d'extrême droite : le SDECE enquête en Espagne.

• Les services du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur sont convaincus qu'il s'agit d'une opération d'extrême droite

LE VOL D'ARMES DE FOIX

## G. Defferre n'a rien à reprocher aux Renseignements Généraux et à la Défense de la Sécurité du Territoire

# GASTON DEFFERRE A LIBERATION

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, fait confiance à ses services mais pourrait prendre « les mesures qui s'imposent si cette confiance était trahie

Le 22 novembre 1981, un commando s'emparait de 115 pistolets mitrailleurs et quatre mitrailleuses lourdes dans l'enceinte du camp Clauzel, près de Foix. Ce hold up mené de main de maître suscitait immédiatement des rumeurs contradictoires. Les uns accusant l'extrême droite, les autres l'extrême gauche, d'autres enfin les Basques. Dans tous les cas, sans le moindre début de preuve. Comme il n'y en avait pas, il a fallu en inventer.

Commence alors une fantastique campagne d'intoxication des médias.
Première victime officielle, Le Parisien Libéré qui annonce lundi dernier de façon formelle la culpabilité d'Action Directe. D'autres organes de presse sont contactés par des informateurs parfois officiels, comme des membres des Renseignements généraux, et sont inondés d'informations contradictoires.

Dans ce climat malsain, la thèse d'un complot contre le président Mitterrand, venant après les rumeurs concernant sa maladie, se retrouve propulsée, de l'ombre des suppositions, à la « une » de certains quotidiens. Toujours sans preuve tangible. Libération, enquêtant sur les hypothèses les plus vraisemblables, s'est attaché à démonter les mécanismes de certaines intoxications. apportant les premiers éléments susceptibles de poser les jalons d'une enquête véritable. Un puzzle encore épars mais dont toutes les pièces peuvent avoir une signification.

Le ministre de l'Intérieur, quant à lui, interrogé par Libération, s'est refusé à mettre en cause l'efficacité de sa police, mais il prévient : « Si certains éléments de la police agissaient contrairement à l'intérêt national, je prendrais les mesures qui s'imposent ». Et toc.

Enquête réalisée par Michel Lépinay, Gilles Bresson, Lionel Duroy et Sorj Chalandon



LIBERATION : Les services de rensei-SDECE, RG, gnements DST - ont fonctionné de façon satisfaisante sous le précédent régime. Depuis votre arrivée au gouvernement, vous avez ostensiblement évité de « faire tomber des têtes ». Peut-on dire aujoud'hui que « le courant passe bien » entre le ministre de l'Intérieur et ces trois services de renseignements? GASTON DEFFERRE: Les services du SDECE ne sont pas rattachés au Ministère de l'Intérieur mais au Ministère de la Défense Nationale. Je ne peux donc porter aucun jugement sur le fonctionnement du SDECE. contre, je peux dire que je suis satisfait de la façon dont fonctionnent les Renseignements Généraux et la Défense de la Sécurité du Territoire, J'ai. avec les directeurs de ces deux services, des rapports excellents.

Dire que les trois services de renseignements fonctionnaient de façon satisfaisante sous les précédents gouvernements ne me paraît pas exact, quand on voit pas exemple ce qui s'est passé dans certaines affaires qui ont

défrayé la chronique.

LIBERATION: Estimez-vous qu'il existe une collaboration efficace entre les trois services cités dans la première question?

G.D.: La collaboration est efficace entre les Renseignements Généraux et la Sécurité du Territoire. Il ne n'appartient pas d'organiser la coordination entre ces services et le SDECE.

LIBERATION: Dans « l'affaire du coup d'état lybien à N'Djaména », par exemple, la presse dans son ensemble, y compris une agence nationale, a été intoxiquée. Il semble qu'il s'agissait de nuire à la nouvelle politique africaine de la France. Selon vous, le SDECE ou des éléments intérieurs au SDECE ont-ils pu être à l'origine de cette manœuvre de déstabilisation?

G.D.: dans l'affaire du Tchad, les Renseignements Généraux et la Sécurité du Territoire ne sont en aucune façon en cause.

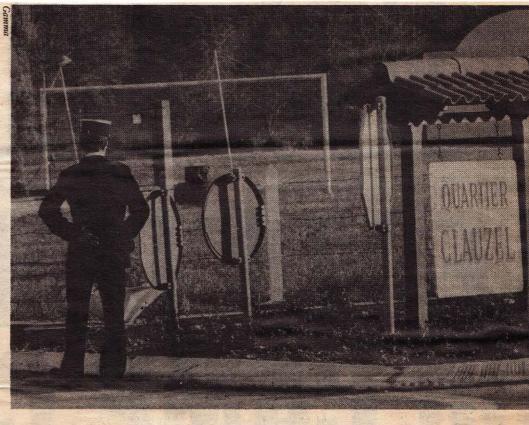
LIBERATION: Ne pensez-vous pas qu'il y ait encore dans vos services des gens qui n'ont pas accepté le 10 mai et agissent en franc-tireurs au détriment de l'intérêt national?

G.D.: Il est possible qu'il y ait, dans les services du ministère de l'Intérieur, des gens qui n'ont pas accepté le 10 mai. Je ne crois pas qu'ils agissent au détriment de l'intérêt national. Si j'en avais la démonstration, je prendrais les mesures qui s'imposent.

LIBERATION: Vous avez été conspué à Lyon par une poignée de policiers qui ne cachent pas leurs sympathies pour la droite ou même l'extrêmedroite? S'agit-il selon vous d'une manifestation impulsive de quelques gardiens à la suite de l'assassinat d'un de leur collègue ou de la concrétisation spectaculaire d'un malaise plus profond touchant y compris des membres de la hiérarchie policière, dans les services de renseignements, notamment?

G.D.: Je crois qu'il s'agit d'une manifestation impulsive à la suite de l'assassinat d'un policier. Ce qui s'est passé depuis semble le démontrer.

LIBERATION: N'y a-t-il pas, dans vos services, des gens qui continuent à



travailler pour le compte de personnalités de l'ancien régime, allant même jusqu'à bloquer certains rapports destinés à votre ministère, voire même lui en fournir de faux ?

G.D.: Je ne pense pas qu'il y ait dans les services du ministère de l'Intérieur des gens qui continuent à travailler pour le compte de personnalités du gouvernement précédent. S'il y en a qui commettent les fautes que vous énumérez, j'espère bien pouvoir les déceler et agir en conséquence.

LIBERATION : Dans l'affaire du vol d'armes au camp Clauzel, le Parisien Libéré a révélé que le commando était composé de militants du groupe dit Action Directe ». L'informateur de l'auteur de cet article est un policier qui a lui-même avoué tenir cette information d'un de ses supérieurs ? Selon toute vraisemblance, comme l'a confirmé le Procureur de la République de Foix, « Action Directe » ne peut être accusé de cet acte de terrorisme. Le journaliste reconnaît aujourd'hui qu'il a été manipulé mais, plus grave, son informateur avoue lui aussi l'avoir été. Qu'en pensez-vous ?

G.D.: Le Parisien Libéré a publié une information inexacte. Il n'y avait pas d'empreintes digitales permettant d'identifier les auteurs des enlèvements des armes. Quant au roman qui consiste à dire que l'informateur de l'auteur de l'article publié par le Parisien Libéré est un policier, il me paraît dénué de tout fondement. Le commissaire dont le nom a été cité est complètement étranger à cette affaire.

Questions préparées par Lionel DUROY et Sorj CHALANDON



Gaston Defferre présente le nouvel armement des policiers le 12 novembre 1981.



SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DECEMBRE 1981

## L'enquête de Libération



SAMEDI 5 ET DIMANCHÉ 6 DECEMBRE 1981

## sur le vol d'armes

e commando qui s'est emparé le 22 novembre dernier de 115 pistolets mitrailleurs « Mat 49 » et de quatre mitrailleuses lourdes « 12,7 » au camp militaire Clauzel, près de Foix, (Ariège) s'est identifié. Deux jours après le coup de main, très précisément le mardi 24 novembre, un interlocuteur anonyme a revendiqué auprès de Paris-Match le vol des armes : « Nous n'avons rien contre les gens au pouvoir, a-t-il dit en substance, au contraire, nous nous sommes emparés de cet armement pour défendre le gouvernement révolutionnaire socialiste ». L'hebdomadaire a alors demandé à son interlocuteur de lui fournir une preuve tangible. L'homme a rappelé le lendemain pour donner le numéro du cinquième pistolet mi-trailleur d'une des caisses : A-84.151. La sixième section de la police judiciai-

re, chargée de l'enquête au niveau national, a confirmé que le numéro correspondait bien à une arme volée.

Cette revendication est prise au sé rieux par les enquêteurs parce qu'elle est intervenue peu de temps après le hold-up. Mais la liste des numéros de toutes les armes volées avait été communiquée « à tous les commissariats, y compris les plus petits », indique-t-on à la P.J. Cela veut dire qu'au minimum quelque dix mille officiers de police disposent de ces numéros. Il devient hasardeux dans ce contexte d'accorder crédit à une quelconque revendication anonyme fondée sur un numéro d'arme. Dans l'ambiance d'intoxication tous azimuts qui sévit autour de cette affaire cela méritait d'être précisé.

La direction des Renseignements Généraux, informée par Paris-Match, a

fait analyser grammaticalement la revendication et s'est aperçue, nous a-telle confié, que le vocabulaire qui se voulait manifestement « de gauche », était en réalité « de droite ». Un commando d'extrême-gauche n'aurait jamais prétendu vouloir « défendre le gouvernement révolutionnaire socialiste ». Tous les groupuscules gauchistes, violents et non violents, se rejoignent pour stigmatiser un régime bourgeois, conservateur et finalement nuisible à la « révolution ». En se fondant sur cet élément et bien évidemment sur d'autres, gardés secrets, la direction des R.G. estime qu'il y a neuf chances sur dix pour que le vol soit l'œuvre de l'extrême-droite.

Ce n'est naturellement encore qu'une hypothèse parmi d'autres. Extêmedroite, mais quelle extrême-droite?

# Ge sont des RG qui sont à l'origine de l'intoxication sur Action Directe

Trois rédactions ont été contactées : Le Parisien Libéré, Europe 1 et Paris-Match. Dans les deux premiers cas, les « informateurs » sont des membres des RG, connus par les journalistes.

n tour d'horizon des hypothèses serait incomplet sans le rappel de l'accusation lancée par le Parisien Libéré lundi dernier, selon laquelle le vols d'armes serait l'œuvre d'un commando d'Action Directe mené par Jean-Marc Rouillan, L'accusation s'est certes révélée sans fondement comme Libération devait en apporter la preuve dès le lendemain en puliant notamment un entretien avec J.M. Rouillan. Mais l'intoxication dont a été victime le journaliste du Parisien Libéré reste une énigme : qui a voulu faire porter le chapeau aux militants d'Action Directe, libérés de prison au lendemain du 10 mai grâce à une amnistie accordée par le gouvernement socialiste ? La réponse à cette question pourrait peut-être constituer pour les enquêteurs un début

Nous sommes en mesure de révêler que l'intoxication est partie de membres des Renseignements Généraux. Elle a été dirigée dans trois directions : le Parisien Libéré, Europe 1 et Paris Match.

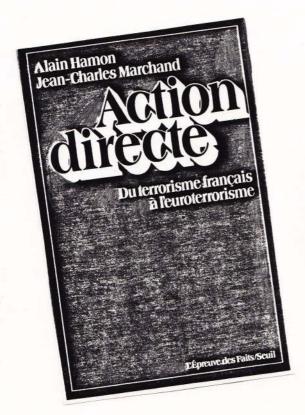
— Le Parisien Libéré: L'informateur de Christian Chardon est un policier des Renseignements Généraux en qui il a toute confiance. C'est donc en toute bonne foi que ce journaliste a accusé de façon très catégorique « Action Directe ». Il n'avait en effet rien à gagner à monter de toute pièce un scénario bidon qui devait être immédiatement démenti par le Procureur de Foix et ainsi nuire à la crédibilité de son quotidien. Ce qui est plus grave, c'est que selon Christian Chardon, son propre informateur a lui-même été intoxiqué par un de ses supérieurs.

Europe 1: La station reprend l'information du Parisien Libéré du bout des lèvres. Dans la journée de lundi un journaliste de la rédaction reçoit deux coups de téléphone de deux membres des RG. Le premier lui confirme que les empreintes relevées au camp Clauzel - seule preuve de la culpabilité de Rouillan avancée par le Parisien Libéré — sont bien celles du militant d'« Action Directe ». Il lui explique par le menu la réalité des douze points de comparaison, prouvant la culpabilité de Rouillan. Le second policier lui confirme que des empreintes ont bien été relevées (ce que niera formellement le Procureur de Foix) mais lui précise que ce ne sont pas celles de Rouillan. Le journaliste s'empresse de vérifier ces deux informations auprès de ses propres sources policières. Un informateur « sûr » lui assure que rien dans le dossier ne permet de mettre en cause Action Directe et qu'aucune empreinte n'a été relevée sur le lieu du hold up. Europe 1 cesse immédiatement de lancer l'information.

— Paris Match: Un journaliste est contacté. Un autre appelle immédiatement ses informateurs aux RG qui démentent les informations du Parisien Libéré. Paris Match ne fera donc pas état de cette intoxication.

Limitée à quelques heures, la manœuvre peut être jugée satisfaisante par ses auteurs. Même aussitôt démentie, on connaît la pérénité d'une information à partir de l'instant où elle a été publiée. Pour de nombreux lecteurs du Parisien Libéré, Action Directe restera longtemps l'artisan du coup de main. Le mal est fait et bien fait, avec toutes les conséquences politiques qu'il peut avoir pour le gouvernement socialiste.

S'il semble très hasardeux, comme l'a fait Jean-Marc Rouillan dans son interview à Libération, d'en attribuer la paternité au commissaire Pochon, chef de la brigade anti-terroriste de RG, dont l'intégrité ne semble pas faire de doute, il est pour le moins troublant que des policiers des Renseignements Généraux se livrent à de telles manœuvres. Cela laisse présager l'esprit peu légaliste qui règne chez certains policiers. On ne peut pas exclure notamment que la manœuvre ait été destinée à destabiliser le nouveau patron des RG mis en place par le gouvernement socialiste: Paul Roux.



### Les squatts.

A Paris, les militants de l'organisation se regroupent dans les squatts de la capitale et tentent de recruter des sympathisants à leur cause. Deux immeubles servent de QG dans le 18° arrondissement.

7 décembre 1981, 3 villa Poissonnière. Descente de police. Interpellations en série: Jean-Marc Rouillan, Eric Waucquier, 31 ans, Jean Van Niewenhuyze, 24 ans, et Lahouari Benchellal, 26 ans. Waucquier et Benchellal sont connus des services spécialisés comme étant d' « anciens autonomes ». Ils déclarent: « Nous sommes une vingtaine de squatters qui occupons l'immeuble depuis quatre jours. Le député, M. Jospin, est au courant des faits. Nous comptons créer une association des ouvriers et paysans du 18º arrondissement. Le secrétaire général en sera... M. Jean-Marc Rouillan, employé, domicilié au 3 villa Poissonnière. » Au commissariat de la rue Doudeauville, Rouillan demande à téléphoner à un assistant parlementaire de Lionel Jospin. Celui-ci se déplace au commissariat et s'entretient avec le « chef historique » d'AD. En fin d'après-midi, comme il est d'usage pour une affaire aussi mineure, Rouillan et ses amis sont rendus à la liberté.

Cet incident, relaté à plusieurs reprises par l'hebdomadaire Minute, relance la campagne dirigée contre Lionel Jospin. On accuse le numéro 1 du PS, entre autres, de s'être rendu au siège du journal Sans frontières, pendant la campagne électorale, journal que fréquente Benchellal, un des squatters de la villa Poissonnière.

19 janvier 1982, 10, 12 et 14 rue de la Charbonnière. Descente de police de nouveau. Les trois immeubles sont fermés depuis plus de trois ans. AD en occupe un, apposant sur la façade des slogans à la gloire de l'organisation. Dans les deux autres bâtiments vivent une cinquantaine de Turcs se réclamant de l'Association de solidarité des travailleurs turcs, proche de l'organisation révolutionnaire Le Front : « Nous n'avons aucun lien avec les militants d'Action directe, affirment leurs voisins, mais ils soutiennent le droit au logement des travailleurs immigrés et nous aident dans cette occupation .» Laquelle ne dure guère. Après la descente de police, les squatts sont fermés. On interpelle quelques ressortissants turcs et aussi Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Eric Waucquier. Tous trois sont remis en liberté « après audition ».

Depuis une année déjà, les « durs » du mouvement étaient repassés à l'action. Le 23 décembre 1981, entre 4 h 55 et 5 h 10, quatre explosions secouent la capitale, n'occasionnant que des dégâts matériels. Les « cibles » sont les établissements Rolls Royce, 21 avenue Kléber, le magasin Le Train Bleu, avenue Mozart, le magasin Burberrys, 55 rue de Rennes, et le restaurant Bofinger, 7 rue de la Bastille. La première revendication au nom d'AD parvient à l'AFP. Puis, dans l'après-midi, un correspondant anonyme téléphone à France-Soir et prétend authentifier la revendication d'AD en fournissant des détails sur le kilométrage effectué par la fameuse R14 de Lionel Jospin. Avant de raccrocher, l'inconnu justifie les derniers méfaits d'AD par le désir d' « éviter l'engourdissement d'une semiofficialisation, de se garder de toute forme d'embourgeoisement, d'atteindre pour cela les cibles privilégiées de l'organisation : entreprises ou commerces de luxe, vitrines de la société capitaliste ». Indéniablement, l'organisation compte dorénavant ses « contestataires », le message semble tout autant destiné à l'opinion publique qu'à Jean-Marc Rouillan, son chef.

Dans le XVIIIe

## L'ancien chef d'Action directe expulsé par des squatters

Jean-Marc Rouillan, l'ancien chef d'Action directe, a toujours des démêlés avec la police. Lundi, il a été expulsé par des gardiens de la paix d'un immeuble, villa de Montmorency (18e), qu'il occupait avec une demi-dousaine d'autres squatters, garçons et filles. C'est un petit peu avant le début du weekend que Rouillan et ses compagnons étaient arrivés dans ce bâtiment à l'abandon depuis plusieurs années. Mais les voisins, ignorant la qualité des nouveaux « locataires », avaient alerté la police en raison du bruit que faisaient les nouveaux venus. Lundi après-midi, les policiers intervenaient donc et découvraient que, parmi les squatters bruyants, se trouvait Jean-Marc Rouillan. Celui-ci et ses camarades ont été conduits au poste de police et relâchés après vérification d'identité.

## France-Soir

Mardi 8 décembre 1981

le quotidien

1 0 DEC. 1981

## Squatters : le mouvement se relance et se politise à la Goutte d'or

Les jeunes gens — parmi lesquels le militant d'Action directe Jean-Marc Rouillan — qui occupent depuis une semaine un immeuble vide du 18° arrondissement de Paris cherchent à relancer dans la capitale le mouvement des squatters dans une «optique politique».

es occupants du 3, villa Poissonnière, ne sont manifestement pas mécontents de contrer » à leur manière le maire de Paris. M. Jacques Chirac a, en effet, le novembre dernier, invité fermement le préfet de police à exécuter les décisions judiciaires d'expulsion obtenues par les propriétaires contre des «occupants sans droit ni titre » (squatters). Ils entendent aussi, disent-ils, rappeler à M. Lionel Jospin, député du 18° arrondissement depuis juin et secrétaire national du PS, « ses promesses pré-électorales en faveur du logement dans le quartier d'Or ». Chapelle-Goutte-

Le groupe déclare s'opposer aussi à la «spéculation immobilière» dans le quartier où, ajoute-t-il, les propriétaires ne veulent plus louer, préfèrent vendre ou attendre un aménagement urbain qui fera monter les prix. Ils reconnaissent toutefois que leur situation dans un immeuble qui conserve un propriétaire est plus malaisée que dans d'autres bâtiments acquis par la mairie de Paris dans l'attente d'opérations de rénovation.

Le mouvement des squatters, perceptible à Paris depuis une dizaine d'années, n'a jamais eu, jusqu'à présent, un impact comparable à celui observé au Danemark ou à Berlin-Ouest. Ainsi, en novembre 1980, une fête des squatts» parisiens n'a suscité qu'un très faible écho dans l'opinion publique. Parallèlement, les occupations d'immeubles vides qui avaient été décidées, à l'origine, sous l'angle «politique» du «droit au logement » ont sou int beaucoup perdu de leur signification. Avec le temps, le squatt est souvent devenu une occasion de se loger gratuitement, même avec un confort très limité. La préoccupation initiale de remettre en état les locaux occupés a, elle aussi, souvent été abandonnée.

Les squatters, dont le nombre est difficile à estimer, se sont installés essentiellement dans les 11, 14, 18 et 20<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Ils s'introduisent dans les immeubles malgré les portes barrées de planches ou les fenêtres murées, dispositions que les propriétaires avaient estimé être suffisamment dissuasives. «C'est imparable, a confié un propriétaire, on ne peut faire garder ou surveiller chacun des quelque 80 000 appartements vides à Paris.» «La décision d'expulsion ne nous appartient pas, commente de son côté un policier,

mente de son côté un policier, le recours à la force publique doit être demandé par l'huissier chargé de l'exécution d'une décision de justice. Même dans ce cas, il faudrait raser l'immeuble dans l'heure qui suit son évacuation.»

L'évacuation se passe rarement dans le calme. Ainsi, le 15 août dernier, les policiers du 20° arrondissement ont dû réclamer des CRS pour «vider» le 1, rue Villin, un «haut lieu» parisien du squatt. Les squatters à Paris pensent pouvoir «tenir» un hiver de plus.

## Paris:

## le temps des « squatters »

Depuis une semaine, un groupe d'une vingtaine de jeunes gens se proclamant « association des ouvriers paysans du 18e arrondissement » occupent un immeuble désaffecté du quartier de la Goutte d'Or à Paris. Ils affirment vouloir ainsi lutter contre « la spéculation immobilière et le quadrillage policier permanent » de cet arrondissement dont le député est Lionel Jospin. Les militants reprochent notamment à M. Jospin de ne pas avoir tenu ses promesses électorales en matière de logement.

Le mouvement de « squatters » n'est pas nou-

veau en France et certains quartiers de Paris, notamment le 14e arrondissement, ont déjà connu un tel phénomène, mais il était loin jusqu'à présent d'avoir la même ampleur qu'aux Pays-Bas ou en Allemagne de l'Ouest ou il revêt parfois des formes très violentes et pose un véritable problème social et politique au gouvernement.

Les choses sont-elles sur le point de changer en France et à Paris en particulier. Certains le craignent compte tenu du climat politique actuel, et des revendications plus militantes de ces nouveaux « squatters ».

# Drapeau rouge villa Poissonnière

LE FIGARO

En guise de drapeau, un chiffon rouge flotte au second étage du petit hôtel particulier, 3, villa Poissonnière à Paris, dans le quartier de la Goutte d'or « squatté » depuis une semaine par une vingtaine de jeunes gens qui se sont regroupés dans une toute nouvelle association dite des « ouvriers et paysans du 18e arrondissement ». Čes A.O.P. cherchent à relancer dans la capitale le mouvement des « squatters » perceptible tant à Paris que dans les grandes villes de province depuis une dizaine d'années. Mais jusqu'à présent le « squatt » en France tenait davantage du folklore que de prises de positions politiques définies.

On signalait de temps à autre des squatters (en français des occupants d'immeubles vides sans droit ni titre) dans le 11e 14e ou 20e arrondissements. On a beaucoup parlé de l'occupation du « Moulin des trois cor nets » rue Raymond-Losserand près de Montparnasse ou du 1, rue Villin dans le 20e qui fut un . haut lieu » parisien du squatt. Dans ces appartements, dans ces immeubles abandonnés ou destinés à la démolition, zonards, travailleurs immigrés, familles nombreuses, marginaux et militants gauchistes s'entrecroisaient.

Villa Poissonnière, les buts sont résolument politiques et on ne le dissimule pas. « Nous ne reconnaissons pas, dit une militante de l'A.O.P., la propriété privée. Nous tournons sur des bases politiques claires, nous nous battons à travers le squatt. »

Sont-ils liés à « Action directe » de Jean-Marc Rouillan, qui lundi dernier se serait mêlé à eux et a été interpellé par la police ainsi que quatre autres squatters?

« C'est de l'intoxication, déclare un squatter en casquette jaune. On met Rouillan à toutes les sauces », et unanimes tous les occupants de la villa affirment

qu'ils ne font pas partie d'« Action directe ».

Ce qu'ils veulent? Lutter contre la crise du logement, contre la spéculation immobilière, contre les contrôles de police dans le quartier de la Goutte d'or. Créer dans cette maison vide depuis 1974 un lieu de « dynamique générale » où associations, groupes, mouvements et comités, notamment des prisonniers, pourraient se réunir.

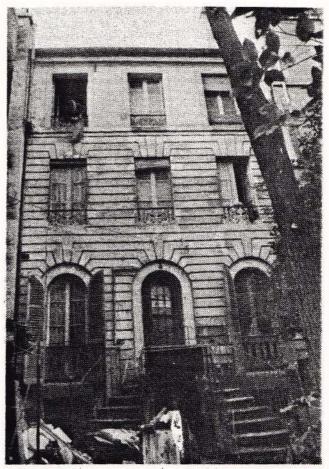
## Jospin et Chirac

Ils ont entre dix-huit et vingtcinq ans, ils sont pour la plupart
chômeurs, certains travaillent au
noir, d'autres font parfois un intérim. « Dans Paris, disent-ils, il y a
80.000 logements vides et si ce
« squatt » marche nous en ferons
d'autres. » Leur rêve, bien entendu, est de créer un mouvement similaire à celui qui depuis
des années s'est constitué tant
en Allemagne qu'aux Pays-Bas.

Depuis que sur plainte de la propriétaire, lundi, la police est venue dresser un procès-verbal pour « bris de clôture » les squatters de l'A.O.P., qui déclarent avoir le soutien d'autres groupes et notamment celui de la rue de la Goutte d'or, se sont retranchés. En permanence cinq personnes occupent les locaux. Ils y ont aménagé des lits, un bureau, et les filles nettoyent ce qui fut une cuisine.

Ils s'attaquent aussi bien au maire de Paris, Jacques Chirac qui, le 27 novembre dernier, a invité le préfet de police à exécuter les décisions judiciaires d'expulsion obtenues par les propriétaires contre des « occupants sans droit ni titre », qu'à Lionel Jospin, député du 18° arrondissement et secrétaire national du P.S.

« Au cours de sa campagne électorale, accusent-ils, Lionel Jospin avait promis de réquisi-



L'immeuble du 3, villa Poissonnière occupé par des militants d'extrême gauche.

tionner des appartements vides.
Maintenant, il ne veut pas qu'on
« squatterise » dans son quartier. » Or, pour les militants de
l'A.O.P., s'approprier une maison
est « un juste retour des
choses » et ils évoquent les
hôtels particuliers du 16° arrondissement où vivent deux ou trois
personnes tandis que dans le
quartier de la Goutte d'or, des fa-

milles d'immigrés s'entassent dans un studio.

A la fenêtre de l'immeuble « squatté » un drapeau rouge. Reste à savoir maintenant s'il s'agit d'un mouvement isolé ou si le mouvement risque de faire tache d'huile comme aux Pays-Bas ou en Allemagne.

Irina de CHIKOFF.

# Squatt:



# en avant vers la grande alliance ouvriers-paysans du XVIIIe!

A Paris, rue de la Goutte d'Or, en plein Barbès, un petit hôtel est occupé depuis une dizaine de jours. Rien n'y devrait être comme ailleurs. Théoriquement...

l n'y a même pas de trottoir dans ce petit passage qui s'ouvre par une grille et s'achève par un porche. Située dans le quartier Barbès, à Paris, la Villa Poissonnière reste à l'écart. Les maisons se suivent, les passants sont habitués. Au 3, un drapeau rouge flotte. Depuis une dizaine de jours, la maison est squattée. Mais pas n'importe quel squatt. « C'est politique », répète à longueur de phrase un jeune habitant. En écho, une vieille habitante lui répond : « ce sont des jeunes, et c'est tout dire ». Chacun à leur manière, le jeune et la vieille dame, ont les mots qui disent tout.

Il est onze heures du matin. Patrick met sa casquette, se réveille difficilement et, à force de café, retrouve un peu de jour. « La maison était inoccupée depuis des années. On l'a visitée, on s'est renseigné sur le propriétaire, et voilà. Depuis le début du mois, on est une dizaine à y habiter ». Patrick et ses amis ont des idées précises et cette occupation ne tombe pas du ciel comme une aubaine. « On a créé une association, l'AOP, (Association ouvrier-paysan du XVIII° pour s'opposer aux futures milices privées de Chirac contre les squatters. On veut amorcer une dynamique, faire en sorte que les gens investissent les appartement inoccupés, et s'opposer ainsi aux spéculations im-mobilières ». Discours impeccable, pas une faille, on se demande ce qui peut bien différencier un squatt politique de ceux qui ne le sont pas : suffit-il d'un drapeau rouge sur un balcon?

Patrick explique : « Chez nous, il y a

plein de figures sociales, des chômeurs, des étudiants, et une entente parfaite ». Ou sé defent : « On ne veut pas former un ghetto. Dans le squatt, il n'y aura pas de dealers qui gagneront de l'argent sur le dos des autres ». Lui, comme ses amis, ont un passé. Certains ont frayés avec les groupes autonomes, d'autres avec Action directe. Patrick a fait plus de six mois de prison pour une histoire d'attentat contre une centrale nucléaire. « Mais, chez nous, ce ne sera pas un melting-pot d'anciens combattants. On veut s'organiser sur des bases concrètes. Le quartier de la Goutte d'Or est idéal pour cette recomposition ».

De l'extérieur, le squatt ressemble à tous les autres. Sacs poubelle entassés dans le jardin, portes rafistolées, fenêtres éternellement fermées. La maison est petite : deux étages, une cave et un escalier sombre. A l'intérieur, le matériel hi-fi côtoie la table couverte de nourriture. Les affiches appellent à la libération de tous les détenus.

Il est midi. [Quel ues visages quittent leur matelas. V la-Poissonnière, un homme d'un certa... âge regarde le drapeau rouge, et tout seul, se met à la maudire. D'abord en rigolant : « hier, le drapeau était blanc ». Puis en colère : « quelle saloperie » ! Il poursuit son monologue en cheminant jusqu'à chez lui. Dans cette ruelle, il y a surtout de vieux habitants. « Depuis trentedeux ans », dit l'une. « Depuis cinquante-deux ans », renchérit un vieux monsieur. Sa femme est choquée de ce qui se passe au 3. « Les gens qui y habitaient avant ne méritaient pas ça.

Ça m'ennuie pour leur mémoire ». Elle s'en va vers de longs détours sur le passé. « C'était si calme, les gens avaient de la pudeur. Maintenant, les jeunes font ce qu'ils veulent, alors qu'ils n'y connaissent rien ». Elle n'a rien de méchant ni d'aigrie, plutôt une vieille dame qui s'amuse en s'opposant. « Voyez la maison d'en face. Au dernier, ce sont des jeunes. Et bien, ils ne mettent pas de rideaux à leur fenêtre ». Ses critiques tous azimuts à l'égard de « ces petits jeunes » ne sont peut-être que sa façon bien à elle de leur dire bonjour. D'autres, à l'inverse, sont plus méchants. « C'est interdit, et cela va nous apporter plein de visiteurs ». En tout cas, personne, dans la Villa, ne savait que « c'était politique ». Sauf bien sûr les policiers qui, en une semaine, ont fait trois visites.

« Mais ça n'a rien d'un repère de terroristes et Rouillan n'est pas notre chef », tient encore à préciser Patrick. « On fera une fête quand on aura aménagé la bibliothèque. On invitera tous les gens de la Villa ». « J'irai sûrement pas », lui répond d'avance l'un d'entre eux, ça va faire du bruit ».

Cela ne fait pas dix jours qu'ils sont arrivés et c'est déjà « Eux et les autres ». Un de leur voisin, qui leur ressemble comme deux gouttes d'eau ne peut s'empêcher de remarquer: « quand même, ils auraient pu faire attention quand ils ont tripatouillé l'eau de ne pas couper celle des autres ».

Eric FAVEREAU

## LYON

## Un blessé grave dans un hold-up

Hier, à l'heure du repas, profitant du calme relatif qui régnait dans le centre-ville, quatre hommes armés se sont présentés dans une agence de la BNP située avenue du Maréchal-de-Saxe à Lyon. Les gangsters, armés de pistolets-mitrailleurs, après avoir braqué le personnel de la banque, ont intimé l'ordre au caissier d'ouvrir les coffres-forts. Mais alors que l'employé allait s'exécuter, un de ses gestes ayant peut-être été mal interprétés, l'un des truands a sorti de sa poche un couteau à cran d'arrêt et a frappé le malheureux au ventre à plusieurs reprises. Dans l'affolement, un autre employé a lui aussi été assommé à coups de crosse sur le crâne. L'employé de banque, blessé au ventre, a été conduit à l'hôpital dans un état très grave.

Les témoins de ce hold-up disent qu'il a été perpétré par quatre hommes de races différentes. Ce qui correspondrait avec la revendication faite hier soir par le groupe « l'Affiche rouge », luttant « pour la décolonisation totale ». Ce groupe réunirait des militants antillais, calédoniens, réunionnais, guadeloupéens et martiniquais.

## LE MATIN

12 DEC. 1981



12-13 DEC 1981

# LYON: DU BANDITISME AU TERRORISME

# Cette «affiche rouge» qui inquiète la police

Le hold-up sanglant commis jeudi après-midi dans une agence lyonnaise de la BNP et revendiqué dans la soirée à l'AFP par un mystérieux groupe, l'Affiche rouge, laisse les enquêteurs perplexes. C'est la première fois, en effet, que se manifeste ce groupe extrémiste.

olonialismefascisme », « DOM-TOM,

Afrique sous contrôle des barbouzes = colonies ». Les auteurs du casse de Lyon, qui a rapporté, selon la direction de la BNP, « une somme importante », sont d'évidence des gens d'extrême-gauche. Ils n'hésitent pas, en outre, à se servir de leurs armes puisqu'un des directeurs administratifs de l'agence, M. Jacky Janishon, a été grièvement blessé d'un coup de couteau à l'abdomen. Si ses jours ne semblent pas en danger, il a néanmoins dû subir une longue opération à l'hôpital Edouard-Herriot. Par ailleurs, deux autres employés ont également été hospitalisés, mais dans un état beaucoup moins grave.

**Professionnels** 

### et débutants

Les policiers, qui n'ont aucune idée sur l'origine des « terroristes », reconnaissent cependant que ces derniers ont préparé leur coup comme des professionnels, mais ont « travaillé » comme des débutants. En effet, le hold-up se serait déroulé sans anicroche si un incident n'était pas venu troubler la quiétude des « malfaiteurs ».

Un quart d'heure environ avant la fermeture de la banque, quatre individus, le visage découvert, se présentent à la porte. L'un reste à l'entrée, les trois autres pénètrent dans l'agence, menacent clients et employés avec leurs armes. Par précaution, ils

maculeront même de peinture l'objectif des caméras de surveillance. Puis, deux « gangsters terroristes » montent à l'étage. Ils font descendre le personnel, rassemblent tout le monde et oblige les otages à s'allonger par terre.

Le responsable administratif de la banque, M. Janishon, est alors contraint d'accompagner deux des malfaiteurs dans la salle des coffres. Lis l'obligent à leur remettre les clefs. A ce moment, un coup de feu éclate au rez-dechaussée, tiré par on ne sait qui. Panique chez les gangsters qui, perdant leur sangfroid, portent un coup de couteau au ventre au directeur administratif et frappent à

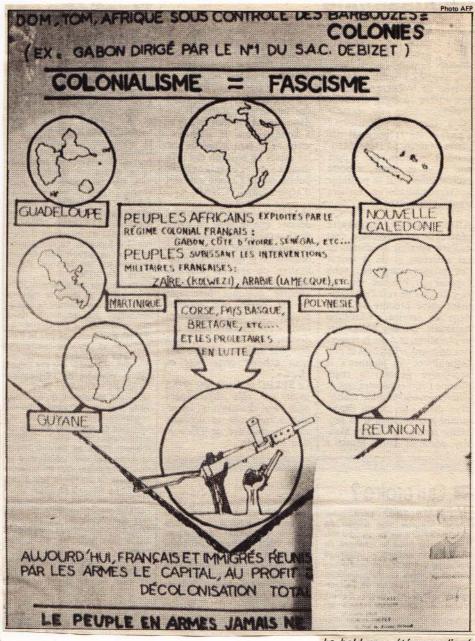
coups de crosses de revolver plusieurs clients et employés. A l'issue de l'attaque, qui aurait duré une dizaine de minutes selon les témoins, les quatre gangsters quittent les lieux à pied dans des directions différentes.

Les policiers n'ont, pour le moment, pas grand-chose à se mettre sous la dent. Ils savent qu'il s'agit d'hommes de races différentes, mais ils n'en possèdent pas les signalements exacts. Un des inspecmteurs du SRPJ de Lyon, chargé de l'enquête, nous a, à ce propos, déclaré : « Ceux qui revendi-quent l'attaque disent le faire au nom du groupe l'Affiche rouge. C'et la première fois que nous en entendons parler et il s'agit de notre seule piste. Mais, de toute façon, que l'affaire soit politique ou non, nous orientons nos recherches dans toutes les directions, aussi bien vers les milieux politiques de droite ou de gauche que vers ceux du gangstérisme confirmé ou ceux de la délinquance. Ce que nous savons, c'est qu'il y a eu tentative de meurtre et vol à main armée et que nous devons retrouver les auteurs de cette attaque. »

Cette nouvelle attaque de banque dans la région lyonnaise a provoqué une vive réaction du syndicat CFDT du personnel des banques, qui a estimé dans un communiqué « que tout devait être mis en œuvre pour que la sécurité des employès de banque soient réelle ». La CFDT, par ailleurs, exige l'abandon « de toutes les installations transférant les risques sur la clientèle, voire les passants ». Une revendication qui est aussi celle de la plupart des syndicats de policiers, toutes tendances politiques con-

fondues.

J. E.



## A Lyon

## UN GROUPE TERRORISTE REVENDIQUE UN HOLD-UP

(De notre correspondant)
Lyon. — L'ataque d'une succursale de la BN.P. du quartier des Brotteaux jeudi 10 décembre à midi par quatre hommes armés au cours duquel de laquelle quatre personnes ont été blessées pourrait être le fait d'un groupe — inconnu à ce jour — favorable à la « décolonisation » des départements et territoires d'outre-mer. Les anquêteurs lyonnais estiment aujourd'hui « très sérieuses » la piste politique, d'« autant plus, nous a précisé l'un des responsables policiers, que c'est la première fois qu'un hold-unp est ainsi revendiqué.

Par un coup de téléphone au journal le Progrès, puis par la remise de documents à ce mmée journal et à la télévision régionale, le groupe — qui signe « Affiche rouge » a revendiqué l'action en apportant une preuve irréfutable de sa partcipation au holdup : la photocopie de la carte d'identité de M. Jack Janishou, trente-trois ans, directeur administratif de la B.N.P. des Brotteaux, grièvement blessé d'un coup de couteau par l'un des membres du commando.

«L'Affiche rouge» revendiquant l'action comporte des graphismes précis de tous les DOM-TOM «sous contrôle des barbouzes». Sous le titre général «Colonialisme égal fascisme», l'affiche s'adresse aux «peuples africains exploités par le régime colonial français: Gabon, Côte-d'Ivoire, Sénégal»

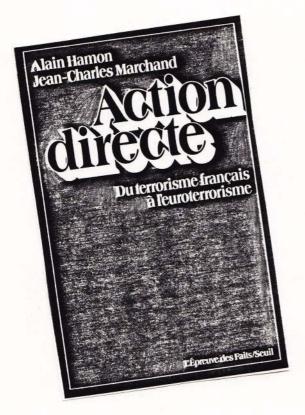
Le hold-up a été revendiqué auprès de l'Agence France-Presse de Lyon par un tract en forme d'affiche. Le tract était accompagné d'une photocopie de la carte d'identité de l'employé blessé



12-13 DEC. 1981

Le Monde

13-14 DEC. 1981



La mort de « Farid ».

Le 22 décembre 1981, « Farid », de son vrai nom Lahouari Benchellal, est interpellé à Helsinki dans une banque alors qu'il s'apprête à négocier de faux chèques de voyage de la First National City Bank (FNCB) de New York Le 10 janvier suivant, il est retrouvé mort dans sa cellule. De Paris, ses amis dénoncent « l'assassinat de leur camarade ». Rouillan affirme que Benchellal était « en mission » : parti de Paris le 19 décembre avec 20 000 dollars en faux chèques de voyage, il devait les échanger contre de l'argent en Finlande. Les autorités de ce pays affirment que le jeune homme s'est pendu à l'intérieur de sa cellule à l'aide d'une couverture. L'autopsie, pratiquée le 12 janvier, n'a rien révélé de suspect.

D'origine algérienne, naturalisé français, Benchellal avait été de tous les combats « autonomes ». Arrêté, au début de l'été 1980, pour sa participation à cinq attentats antinucléaires, il est condamné à dixhuit mois de prison dont douze avec sursis. A sa sortie de Fresnes, il rejoint AD. Selon les policiers des RG, il y exerce d'importantes responsabilités.

Quelques jours après la mort du jeune homme, un groupe « Lahouari Benchellal » diffuse un tract à Paris : « Au-dessus de la vengeance légitime, assurons la continuité de ce pour quoi il a lutté. » Les policiers, moins romantiques, relisent leurs dossiers et découvrent que, l'année précédente, ils avaient arrêté Lucio Ortubia-Gimenez et Antonio Sara-Papiol, qui s'apprêtaient déjà à négocier les mêmes faux chèques de voyage de la FNCB. Ortubia-Gimenez est une vieille connaissance des RG qui l'ont considéré comme un des responsables parisiens des GARI, impliqué dans l'enlèvement du banquier Suarez. A l'époque, l'enquête avait conclu que les faux chèques avaient été imprimés à Paris, mais ni l'imprimerie, ni les plaques, ni le stock n'avaient pu être retrouvés.

Rouillan affirme aux enquêteurs que l'argent recueilli par Benchellal en Finlande aurait dû servir à « financer » le mouvement révolutionnaire. A deux reprises, au cours des années suivantes, on pourra vérifier que Rouillan ne mentait pas. Le 28 juin 1982, Eric Waucquier est interpellé par des douaniers dans le train Paris-Amsterdam. Il est trouvé porteur de 176 faux traveller's chèques de même provenance. Devant les policiers, il affirme que les faux chèques lui ont été confiés par un militant du groupe clandestin OCC (Organisation communiste combattante), répondant au nom de ... Benchellal. Dans son appartement parisien, le SRPJ de Lille, auquel l'enquête a été confiée, découvre toute une documentation relative à Action directe: la brochure Pour un projet communiste, plusieurs exemplaires du journal Rebelles (organe de presse clandestin d'AD), deux gilets pare-balles et un scanner. Waucquier est présenté le 30 juin à un juge d'instruction d'Avesnes-sur-Helpe qui l'inculpe de « recel de chèques de voyage falsifiés » et le fait écrouer à la prison de Valenciennes. Le 25 août 1982, Waucquier sera condamné à deux ans d'emprisonnement pour « trafic de fausse monnaie ». Bénéficiant d'une libération conditionnelle, il sera élargi le 1er juillet 1983.

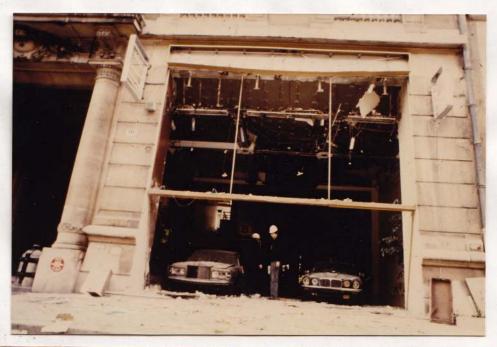
Le 21 septembre 1983, plus d'un an après l'arrestation de Waucquier, les policiers interpellent à Lyon un personnage clé d'Action directe, Helyette Bess. Ils découvriront sur elle la somme de 10300 dollars américains. « La vieille » affirme qu'ils lui ont été remis par Waucquier, à Lyon. Les policiers se précipitent chez la mère du jeune homme et découvrent dans l'appartement familial douze documents administratifs (dont une carte nationale d'identité et une carte grise vierges) provenant du vol à la mairie du 14°, le 5 août 1980. Eric Waucquier déclare : « Je pense que cet argent provient de la vente de faux traveller's. » Il ajoute qu'il a remis cette somme à Helyette Bess pour financer « une caisse d'entraide aux prisonniers politiques ». Version confirmée par Helyette Bess. Tous deux sont alors inculpés de « détention irrégulière de titres, infraction à la réglementation sur les changes et recel qualifié », écroués, puis libérés quelques jours plus tard, les 5 et 7 octobre 1983. A Paris, les policiers de la 6e section de la DCPJ effectuent une perquisition dans la librairie Le Jargon Libre, tenue par Helyette Bess. Ils découvrent une « carte orange » et une attestation d'assurance au nom de Régis Schleicher.

Depuis le 30 juin 1983, le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière fait rechercher Schleicher pour « tentative d'assassinat et infraction à la réglementation sur les armes ». En février 1982, Schleicher a tenté d'abattre un certain Alain Carpentier dans un squatt du 20° arrondissement à Paris.

8 février 1982, Paris. En fin de matinée, trois individus attaquent une succursale du CCF, au 53 avenue Mozart. Très vite, la police arrête deux d'entre eux : Jean-Pierre Jacquet, 25 ans, qui conduisait le véhicule ayant servi au hold-up, et Jean-Michel Moriset, 45 ans, qui porte sur lui le montant du vol et un revolver Webley de calibre 38.

Jacquet est connu des policiers. Le 26 juin 1980, il a participé à un attentat contre la société Temequif, revendiqué par le Front communiste antinucléaire. Inculpé et écroué, il avait été mis en liberté le 16 septembre 1981. Moriset est fiché comme « militant autonome ». Lors des auditions, les deux hommes se contentent d'expliquer qu'ils sont des « combattants anarchistes ». Ils reconnaissent les faits, mais se refusent à tout autre commentaire, en particulier sur leur complice non identifié.

A l'époque, leur affaire passionne les RG car Moriset et Jacquet étaient des amis de Lahouari Benchellal. D'ailleurs, devant la cour d'assises de Paris, le 6 décembre 1983, les deux hommes, militants libertaires proches d'Action directe, disent qu'ils ont agi pour « alimenter une campagne de presse sur la mort suspecte en Finlande de leur camarade ». Malgré cet argument, le verdict est très dur : dix ans de réclusion criminelle pour Moriset, sept ans pour Jacquet, qui bénéficie de circonstances atténuantes. La défunte Cour de sûreté de l'Etat n'aurait pas fait plus...







23/12/81
ATTENTAT
CONTRE ROLLS ROYCE

## Le Monde 24 DEC. 1981

## QUATRE ATTENTATS A PARIS

Quatre explosions d'origine criminelle, revendiquées dans une communication téléphonique à l'A.F.P. par un correspondant anonyme affirmant parler au nom d'Action directe, se sont produites entre 5 heures et 5 h. 30, mercredi 23 décembre à Paris.

Quatre établissements pouvant représenter des symboles pour ces fêtes de fin d'année ont été visés. Tout d'abord un concessionnaire de voitures Rolls-Royce, avenue Kléber.

Quatre établissements pouvant représenter des symboles pour ces fêtes de fin d'année ont été visés. Tout d'abord un concessionnaire de voitures Rolls-Royce, avenue Kléber, et un magasin de jouets, avenue Mozart, dans le seizième arrondissement, ensuite un restaurant, la brasserie Bofinger, rue de la Bastille, dans le quatrième arrondissement; enfin un magasin de vêtements du sixième arrondissement, à l'angle des rues de Rennes et du Four. Seuls d'importants dégâts matériels sont à déplorer.

## Le Parisien

24 DEC. 1981

## En un quart d'heure, à Paris

## 4 attentats signés Action directe



Quatre attentats en quinze minutes — de 4 h 55 à 5 h 10 mercredi — dans les quartiers centraux de Paris. Les quatre ont été revendiqués par Action directe, le groupuscule d'extrême gauche, qui repasse ainsi à l'attaque. « Rolls Royce », avenue Kléber ; « le Train Bleu », boutique de jouets avenue Mozart ; « Burberrys », rue de Renses en enfin la brasserie « Bofinger », place de la Bastille, ont été les cibles visées. Quatre symboles de la bourgeoisie aux yeux des terroristes.

Photo P.L. Jean-Pierre TARTRAT

PAGE 9

## Quatre attentats à Paris

Quatre attentats ont été commis mercredi à Paris entre 4h55 et 5h10 à l'aide de cartouches de gaz butane.

Ces explosions qui n'ont pas fait de victimes, mais des dégats matériels ont été revendiquées par un groupe s'intitulant « Action directe » (Les membres d'action directe qui ont été récemment, libérés ont démenti toute participation à ces actions.

L'explosion qui a provoqué le plus de dégats s'est produite contre un magasin d'exposition de « Rolls Royce ». Les vitrines et le plafond du magasin se sont écroulés à la suite de l'explosin endommageant plusieurs véhicules.

Le deuxième attentat, qui a eu lieu contre le « Train bleu », un magasin de jouets, a démoli la porte d'entrée. le troisième attentat a été commis contre la brasserie « Bofinger », 7 rue de la

Bastille (4e). L'explosion, selon la direction de « Bofinger », a seulement brisé trois carreaux.

La quatrième explosion a fait voler en éclats deux grandes vitrines du magasin de vêtements, 55 rue de Rennes (6e).

« Bien que chaque jour qui se lève soit une victoire de plus pour les gavés, Noël en est l'apothéose, l'orgie de la marchandise. Derrière les grilles de la prison ou de la misère, nous autres, les prolétaires et les révoltés, on peut toujours se la sauter. Aux festins des porcs, nous serons toujours des troublefête », précisent dans un tract les militants d'Action Directe new look.

« Notre révolte est une offensive sans barrières. Notre communisme est une affirmation, concluent-ils en appelant à une prochaine campagne de lutte armée pour le communisme ».



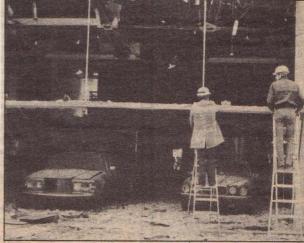
## Quatre attentats à l'explosif en un quart d'heure

## « Action directe » repasse à l'attaque

Quatre charges explosives ont endommagé divers établissements commerciaux de Paris, hier matin, entre 4 h 55 et 5 h 10. Les attentats ont été revendiqués vers 6 heures par un correspondant anonyme se réclamant du groupuscle d'extrême-gauche « Action directe ». Ils n'ont fait que des dégâts matériels.

L'explosion la plus violente s'est produite devant le magasin d'exploitation de « Rolls Royce », 21, avenue Kléber, dans le XVIe arrondissement. « Je dormais, raconte la concierge Mme Crespo, lorsque j'ai été brutalement réveillée par un terrible vacarme. Je suis sortie de ma loge pour savoir ce qui se passait. Dans la cour, il y avait un nuage de poussière énorme. Dehors, je marchais sur les débris de verre et les gravats. » Les quatre véhicules - deux Rolls. une Jaguar et une Rover - en présentation étaient gravement tou-chés. Une « Silver Shadow 2 » disparaissait presque sous les lambeaux du plafond qui s'était écroulé. Une autre des dernières nées de la célèbre marque anglaise, avait le côté gauche laminé. « Pas de chance, commentait l'un des employés de la firme, elle était vendue et l'acheteur devait passer la prendre aujourd'hui même. » La déflagration avait également détruit de nombreuses vitres du quartier ainsi que la devanture du constructeur iaponais « Datsun ».

Les terroristes s'étaient attaqués à un symbole : la richesse. Un peu plus loin, avenue Mozart, s'est contre le Père Noël et sa morale « bourgeoise » sans doute, qu'ils allaient frapper. Une petite cartouche de butane camping gaz lancée par-dessus la grille de protection de la porte du magasin de jouets « le Train Bleu » n'entraînait que de faibles dégâts. « Une porte brisée, un paillasson brûlé, je m'en sors bien, explique le propriétaire M. Sarda. C'est une chance, car c'est en cette période que nous réalisons l'essentiel de nos ventes. Il ne nous reste que peu de jours pour réaliser notre chiffre d'affaires. Si nous avions dû fermer, c'était une catastrophe. » Sa fille



Le magasin de « Rolls Royce » evenue Kléber, après le passage d'Action directe.

qui habite en face du magasin n'a rien entendu de l'explosion.

## Le charme discret de la bourgeoisie

Chez Burberrys, 55, rue de Rennes, dans le VI<sup>e</sup>, la charge fut plus forte. Les dégâts causés furent donc plus importants: trois vitrines, le marbre de la galerie devront être remplacés. Comme au « Train Bleu », les enquêteurs ont retrouvé des débris de cartouche de gaz.

Ici, comme dirait Luis Bunuel, c'est « le charme discret de la bourgeoisie » que les poseurs de bombe ont voulu sanctionner. Les entreprises de luxe britanniques ont connu des heures chaudes. On doit préférer les bottes de cuir au chapeau melon du côté d'« Action directe ».

Dernière cible : « Bofinger », la célèbre brasserie de la place de la Bastille. La porte à battants du tourniquet de l'entrée devra subir des travaux de réfection. Comment penser que les terroristes n'aient pas apprécié la choucroute servie par l'établissement ? Pensons plutôt qu'ils ont visé le patron, ami du président de la République. François Mitterrand, on

s'en souvient peut-être, avait choisi de dîner chez lui au lendemain de l'élection présidentielle.

## Christian CHARDON.

## En Corse et en Aquitaine aussi

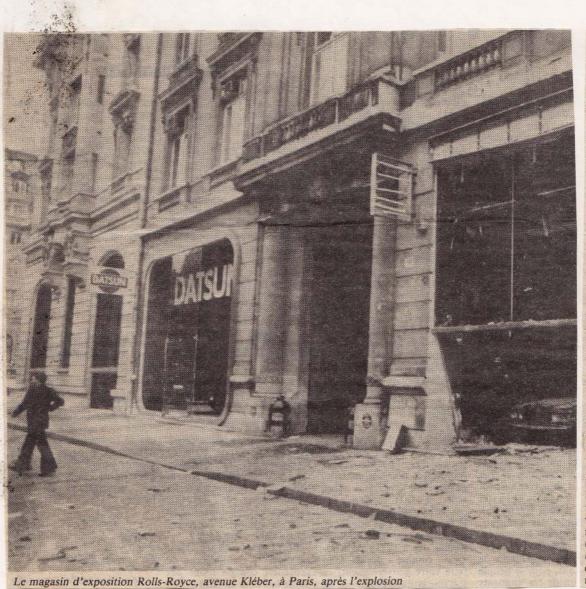
Une boucherie de Propriano (Corse du Sud) a été entièrement détruite, hier matin à 1 h 50, par un attentat à la bombe, qui n'a pas été encore revendiqué. Si l'explosion n'a fait aucune victime, en revanche, elle a endommagé les vitrines de trois magasins voisins. L'établissement, qui appar-tient à M. Pierre Paris, était fermé depuis plusieurs mois. Propriétaire, aussi, villa, située à Sainte-Marie de Figaniella, M. Paris avait eu sa demeure plastiquée, il y a deux ans.

Un attentat à l'explosif, également non revendiqué, a détruit, vers 3 heures du matin, la verrière d'un restaurant toulousain, « le Tahiti », situé à la sortie de la ville, sur les bords de la Garonne. On ignore encore le montant des dégâts.

## Le Parisien

# Quatre attentats à Paris

Ils ont été revendiqués par un groupe se réclamant d'Action directe



UATRE attentats ont été perpétrés hier matin, à Paris, entre 4 h 55 et 5 h 10, à l'aide de cartouches de gaz butane. Ces explosions, qui n'ont fait que des dégats matériels, ont été revendiquées à l'Agence France Presse, plus d'une heure après, par un correspondant anonyme se réclamant d'Action directe, qui a raccroché sans donner plus d'explications. Une revendication douteuse.

L'explosion la plus importante s'est produite contre le magasin d'exposition de Rolls-Royce, avenue Kléber, dans le 16° arrondissement. Selon la direction de la firme française qui importe ces véhicules, les vitrines du magasin se sont écroulées à la suite de l'explosion qui a endommagé plusieurs Rolls-Royce.

Le deuxième attentat, qui a eu lieu contre le Train bleu, un magasin de jouets situé avenue Mozart (16e arrondis-sement) a démoli la porte d'entrée. Le troisième attentat a été commis contre la brasserie Bofinger, rue de la Bastille (4e arrondissement), brisant trois carreaux. Enfin, la quatrième explosion a fait voler en éclats deux grandes vitrines d'un magașin de vêtements, rue de Rennes (6e arrondissement). A noter que tous ces attentats visent. en cette période de Noël, des magasins de luxe.

LE MATIN

24 décembre 1981

«Les attentats à Paris, c'est nous»

# Action Directe téléphone à "France-Soir"

Le terroriste révèle des détails non divulgués par la police

> Jean-Michel BRIGOULEIX

COUS avons frappé contre les pleureuses de Pologne et leur hypocrisie, mais aussi contre les riches... »

C'est en ces termes qu'« Action directe » a revendiqué, hier, en début d'après-midi, par un coup de téléphone à « France-Soir », la série d'attentats à l'explosif commis le 23 décembre vers 5 heures du matin contre des commerces de luxe parisiens.

« Nous avions déjà volé en juillet dernier la voiture de Lionel Jospin, premier secré taire du parti socialiste français, a précisé le correspondant pour authentification. Nous l'avons rendue en août, mais nous avons conservé une plaque de parlementaire.

« De plus nous avions parcouru 2.000 km avec le véhicule... et non 8.000 comme cela a parfois été indiqué. »

Il faut se rendre à l'évidence : le « cadavre » d'« Action directe » bouge encore. Trois mois après avoir recouvré la liberté, certains membres du réseau ou de ce qu'il en reste luttent pour refaire surface.

Objectifs: éviter l'engourdissement d'une « semi-officialisation »... se garder de toute forme d'« embourgeoisement »... atteindre pour cela les cibles privilégiées de l'organisa-

tion : entreprises ou commerces de luxe, vitrines de la société capitaliste ».

## Dans une sacoche...

Mercredi matin, 21, avenue Kléber (16e), au magasin de voitures Rolls-Royce : c'est la première explosion. Le souffle est extrêmement violent. La déflagration fait voler en éclats toutes les vitres dans un rayon de 150 m. A l'intérieur du hall d'exposition, les dégâts matériels sont très importants. On ne connaît pas encore exactement le type de l'engin explosif, mais si l'on en croit la revendication d'« Action di-

recte » à « France-Soir », il pourrait s'agir de dynamite.

Alors que l'alerte vient à peine d'être donnée, un autre quartier du 16e est secoué par une seconde explosion : 6, avenue Mozart, devant la grille de protection de la porte d'entrée du magasin de jouets « Le train bleu ». Les dégâts, cette fois, sont beaucoup moins importants.

Presque simultanément, nouvelle explosion devant un magasin de vêtements de luxe de la rue de Rennes (6e). Enfin, quelques secondes plus tard, c'est autour d'un restaurant du quartier de la Bastille, la brasserie Bofinger, rue de la Bastille (4e), d'être victime d'un attentat.

La charge était placée dans une sacoche déposée dans le tourniquet de la porte d'entrée.

Dès 6 heures du matin, un correspondant téléphonant à l'A.F.P. et se réclamant d'« Action directe » affirme : « C'est nous qui sommes les auteurs des attentats. » Mais les précisions ne viendront que plus tard à « France-Soir ».

## Action concertée

Les policiers de la brigade criminelle qui ont été chargés de l'enquête observent que les quatre attentats participent indiscutablement d'une action concertée. Leur quasi simultanéité indique qu'ils ont été commis par au moins deux groupes différents, agissant de concert et visant des objectifs analogues.

Il pourrait toutefois ne s'agir que d'une fraction marginale du groupe « Action directe » et non du noyau dur, formé de militants dont la plupart sont encore actuellement sous surveillance discrète de la police.

On peut également se demander s'il n'y a pas un lien entre ces démonstrations et l'arrestation, mardi, de trois militants d'extrême gauche proches du NAPAP (Noyau armé pour l'autonomie populaire). Les liens entre ces deux organisations ont déjà maintes fois été établis par la police depuis qu'en septembre 1979 « Action directe » a fait parler d'elle pour la première fois en commettant un attentat contre le siège du CNPF.

De rebondissements imprévus en arrestations spectaculaires, la quasi totalité des membres « d'Action directe » s'étaient retrouvés, au printemps 1980, en prison... pour être libérés quelques mois plus tard grâce à la loi d'amnistie.

Les attentats à Paris : c'est Action Directe

France-Soir

## Quatre attentats hier à Paris revendiqués par « Action directe »

## Le luxe pour cible

Un hall d'exposition d'automobiles, deux magasins, un restaurant ont été hier matin la cible de terroristes se réclamant d'« Action directe ». Les quatre attentats se sont produits en un laps de temps très court, entre 4 h 55 et 5 h 10. Tous ont été commis au moyen de cartouches de gaz butane. Ils n'ont pas fait de victimes.

La première explosion a ravagé les locaux de la firme Rolls Royce, avenue Kléber, dans le 16° arrondissement. Les vitrines et le plafond du hall d'exposition ont été éventrés, plusieurs véhicules gravement endommagés. Le second attentat visait un magasin de jouets de l'avenue Mozart, « Le Train Bleu ». L'engin a été lancé par-dessus la grille protégeant la vitrine et seule la porte d'entrée a souffert de l'explosion.

Quelques minutes plus tard, la célèbre brasserie « Bofinger », rue de la Bastille, était à son tour la cible des terroristes. Là encore, dégâts minimes : quelques carreaux cassés. Quant à la quatrième explosion, elle faisait voler en éclats la vitrine du magasin de vêtements « Burberrys », rue de

Une heure plus tard, par un coup de téléphone de l'Agence France-Presse, un correspondant anonyme revendiquait cette série d'attentats au nom d'« Action di-

recte », sans fournir aucune précision sur les mobiles et le choix des établissements visés.

Si le groupe « Action directe » est bien à l'origine de ces quatre explosions, force est de reconnaître qu'il n'aura pas mis beaucoup de temps à reprendre l'offensive. Son « chef », Jean-Marc Rouillan, arrêté en septembre 1980 rue Pergolèse à Paris, avec sa compagne Nathalie Ménigon, avait bénéficié, ainsi que ses complices, des mesures d'amnistie décidées au lendemain des élections présidentielles. Certains inculpés, ayant notamment participé au hold-up de Condé-sur-Escaut (16 millions de francs), ainsi que Nathalie Ménigon - qui avait ouvert le feu sur les policiers lors de son arrestademeuraient encore en prison, mais ils devaient assez rapidement retrouver à leur tour la liberté. Une vive campagne d'intimidation - irruption au siège de journaux, raid à FR 3 et au

musée Grévin - avait d'ailleurs été menée par leurs camarades.

C'est en 1979 que le groupe Action directe » a commencé à faire parler de lui, en précisant que son appellation « n'était qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large ». Attentat contre le siège du C.N.P.F., de la Sonacotra, plastiquage d'agences pour l'emploi, de sociétés de promotion immobilière, fusillade contre le ministère de la Coopération, la liste de ses exploits est longue. Le mouvement, dirigé par Jean-Marc Rouillan, un « ancien » des G.A.R.I. (« Groupes autonomes d'action internationaliste » qui militaient contre Franco) a des liens étroits avec les groupes terroristes internationaux d'extrême gauche, comme « Prima Linea ».

Tous ces groupements aux appellations et aux militants interchangeables sont nés du grand bouleversement de mai 68. En 1970, un groupe maoïste faisait un raid spectaculaire chez Fauchon, le magasin de luxe de la place de la Madeleine, symbole idéal de la fameuse « société de consommation » tant honnie Sept ans plus tard, le magasin était détruit de fond en comble par un attentat suivi d'un incendie, mais l'action n'avait pas été revendiquée. On peut penser que les explosions d'hier, qui visaient notamment une firme de voitures de prestige et une brasserie célèbre s'inscrivent dans la même « logique » révolutionnaire, manifestait la même volonté de faire régner un climat de violence, d'inquiétude, conformément à la fameuse « stratégie de la tension » chère aux terroristes de toutes tendances et de tous pays.





Avenue Kléber, le garage Rolls après l'explosion.

## Action directe: attentats sur le luxe

Il est cinq heures, Paris s'éveille au bruit de quatre explosions brisant un magasin de jouets, une boutique de vêtements, un restaurant et le concessionnaire Rolls Royce...

uatre attentats per-pétrés à l'aide de bonbonnes de gaz butane ont été commis simultanément hier matin à Paris, vers 5 heures.

Ces explosions, qui n'ont pas fait de victimes mais des dégâts matériels, soufflant vitres, vitrines et portes, ont été revendiquées à l'Agence France-Presse deux heures après par un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation Action directe.

L'explosion, qui a provoqué le plus de dégâts, s'est produite contre le concessionnaire des voitures Rolls Royce, avenue Kléber, dans le 16° arrondissement. Selon la direction, les vitrines et le plafond du magasin se sont écroulés,

endommageant plusieurs voi-

Le deuxième attentat, commis dans le même arrondissement. a démoli la porte d'entrée du Train Bleu, magasin de jouets situé avenue Mozart. Peu de dégâts sont cependant à déplorer, une grille protégeant la vitrine du magasin.

Dans le même temps, l'explosion d'un camping-gaz se produisait à l'autre bout de Paris, devant la brasserie Bofinger, près de la Bastille. Aucun dégât, si ce n'est quelques vitres

La quatrième explosion, survenue devant le magasin de vêtement, Burberry's, 55, rue de Rennes (Paris-6e), a fait voler en éclats deux grandes vitrines et endommagé le piétement en marbre. L'établissement a cependant ouvert ses portes comme d'habitude hier, les réparations devant être terminées dans la semaine.

Ces quatre attentats, commis contre des magasins de luxe. prennent une dimension symbolique plus grande encore à la veille des fêtes de Noël. Il est hautement probable qu'il s'agisse là d'une protestation contre la course à la consommation observée en cette période de l'année. Ces actions ne sont pas sans rappeler l'attentat commis contre le magasin Fauchon, près de la Madeleine, il y a deux ans. Il est d'ailleurs à noter que le magasin Burberry's est installé depuis deux mois dans l'ancienne boutique Les 100000 Chemises qui appartenait au même propriétaire que Fauchon.

Si le style des attentats de mercredi matin ressemble bien à celui de l'organisation

Action directe, la police demeure néanmoins sceptique et prudente quant à l'identité réelle du correspondant qui s'était réclamé de celle-ci. L'hypothèse d'une dénonciation d'Action directe par un tiers est actuellement à l'étude à la brigade criminelle, qui a pris le dossier en main. Cette hypothèse est en effet confortée par la tonalité même du message parvenu à l'AFP (Action directe y étant désignée à la troisième personne, le « nous » d'usage n'étant en revanche pas employé), ainsi que par le fait que le correspondant ait raccroché sans donner ni détails ni motifs sur les attentats.

## Il ya deux ans, chez Fauchon...

Le 19 décembre 1979, fêtant Noël d'une manière quelque peu anticipée et explosive, l'épicerie Fauchon, place de la Madeleine, à Paris, était victime de poseurs de bombes qui ne de poseurs de bombes qui ne furent jamais retrouvés, malgré les enquêtes de la police. Peu avant 5 h 30, ce matin-là, M. Ramey, un chef de service qui était arrivé très tôt pour travailler à la facturation des cardant d'entrarises entendant deaux d'entreprises, entendait une explosion épouvantable suivie d'une autre plus faible.

Dans la rue, alors que giclaient, comme au ball-trapp, les petits fours, les confits d'oie et les grains de caviar, les vitrines de la célèbre épicerie volaient en éclats. Très vite, le feu prenait au rez-de-chaussée puis montait à l'assaut des premier et deuxième étages. Partout sur la place, tout ce qui portait vitres

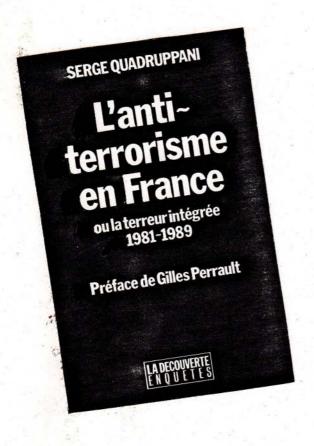
ou miroirs était pulvérisé. L'intervention rapide de cent vingt pompiers permettait de circonscrire le sinistre et de sauver les trois quarts de la marchandise entreposée. Pataugeant dans les tranches de saumon et le coulis de fram-boise, M. Bory, PDG de chez Fauchon, observait le désastre d'un air éteint. Il se félicitait en son for intérieur du fait que l'explosion se soit produite d'aussi bonne heure : même si l'attentat lui coûtait 100 000 F, aucun de ses trois cent vingt employés n'avait été blessé. La police, elle, commençait une enquête qui n'aboutirait pas. Point de départ : on avait remarqué, peu avant l'explosion, la présence suspecte d'un homme de vient sien à treute. homme de vingt-cinq à trente



24 DEC. 1981

## "Action directe": vengeance peut-être...

Les quatre attentats à l'explosif commis à Paris l'autre matin et revendiquée par « Action directe », pourraient être une « réponse » à l'interpellation des trois jeunes militaires « Autonomes » qui projetaient de faire sauter un sex-shop de la rue Godot-de-Mauroy. L'une d'entre elles, Marina Da Silva, fut l'épouse de Gérard, un militant bien connu du Napap. Il avait été arrêté il v a plusieurs années, porteur d'une arme ayant été utilisée lors de l'assassinat de Tramoni, le vigile de la Régie Renault.



## La production des terroristes

Simple hasard? Le lendemain de la publication par Libération de l'article mettant en cause la manipulation des RG, la police opère une descente au 3, villa Poissonnière, dans le squat d'Action directe.

La manière dont cet épisode a été traité par la presse mérite qu'on s'y attarde. Selon Hamon et Marchand [20], plusieurs occupants sont interpellés, dont le chef médiatique du groupe. « Au commissariat de la rue Doudeauville, racontent ces deux auteurs, Rouillan demande à téléphoner à un assistant parlementaire de Lionel Jospin. Celui-ci se déplace au commissariat et s'entretient avec le "chef historique" d'AD. » Cette version des faits: une interpellation suivie d'une intervention du député PS, va être maintes fois reprise par la presse d'extrême droite pour démontrer la collusion entre socialistes et terroristes. Dans Minute, on affirme carrément que Jospin a fait libérer ses « protégés ». National-Hebdo revient sur ce thème en 1985. Mais à vouloir trop prouver... L'hebdomadaire lepéniste publie à cette occasion un fac-similé du rapport consécutif à l'intervention de la police. C'est sur ce document que s'appuient Hamon et Marchand pour affirmer l'intervention jospinesque: ils en citent des extraits sans donner la source, en corrigeant simplement l'orthographe défectueuse de l'auteur. Citons-les à notre tour, tels que le fac-similé les donne à lire. Les policiers rapportent ainsi les déclarations des squatters: « Nous sommes une vingtaine de squatters à occupé [sic] l'immeuble depuis 4 jours. Le Député, Monsieur Jospin est au courant des faits. » « On compte monter une association des ouvriers et des paysans du 18e arrondissement. Le secrétaire, monsieur: ROUILLAN Jean-Marc, né le 30.08.1952, à AUCH (GERS), demeurant à l'adresse précitée. » Mais Hamon et Marchand ne citent pas la conclusion du rapport,

qui contredit totalement leur version: « Accompagnés des responsables [c'est-à-dire Rouillan et son « adjoint », suivant le terme policier], nous avons visité l'immeuble, il se compose, d'une cave, un entresol, et deux étages. Nous n'avons rien remarqué d'anormal, mis à part quelques matelas à même le sol. Pas d'incident à notre départ. »

J.-M. Rouillan et N. Ménigon, vivant au grand jour et filés en permanence, ne peuvent sûrement pas participer aux attentats signés AD de la fin de 1981. Apparemment, ils continuent de se consacrer à un activisme gauchiste plus bénin aux yeux de la loi: le 19 janvier, une nouvelle descente de police dans un squat, aux 10-12-14, rue de la Charbonnière, se traduit entre autres par leur interpellation et la fin du squat.

Le bilan de l'opération, du point de vue policier, est nul, hormis le fichage de quelques individus dont tout porte à croire qu'ils étaient déjà largement connus. Pourquoi la police s'estelle acharnée sur ce squat-là, quand tant d'autres avaient été auparavant tolérés? La question renvoie à la conception du maintien de l'ordre qui dominait non pas dans les sphères gouvernementales mais sur le terrain. Si l'objectif des responsables policiers était d'obtenir qu'il y eût le moins possible de terrorisme, la fermeture des squats d'AD était une erreur grossière: l'existence d'un tel milieu non clandestin permettait toutes les infiltrations, qu'elles fussent policières (renseignement, manipulation...) ou idéologiques et politiques. Sur ce dernier point, par exemple, rien ne dit qu'une injection de crédits rue de la Charbonnière n'aurait pas transformé en quelques années de « futurs terroristes » en animateurs d'associations alternatives et revendicatives.

Cette dernière hypothèse semblera peut-être délirante. Elle le paraîtra moins si l'on songe aux anciens combattants des Brigades rouges (dont certains de leurs fondateurs) qui, aujourd'hui en semi-liberté, liberté conditionnelle ou liberté totale, travaillent au service de l'État italien, dans l'intégration des chômeurs, des délinquants, des drogués et de tous ces précaires qu'ils avaient autrefois voulu dresser contre le capitalisme. Certes, on aurait peut-être eu une ou deux mauvaises surprises, il aurait pu s'avérer que tel ou tel avait gardé le goût des braquages. Si ces conjectures paraissent encore trop folles, qu'on les prenne pour un apologue : il ne manquait pas, au sein du gouvernement, d'ex-gauchistes reconvertis pour imaginer des procédures de récupération plus fines, plus individualisées. Si quelques-unes d'entre elles seulement avaient réussi, on aurait peut-être évité bien du sang et des explosions à la une. Mais si l'objectif était d'arrêter spectaculairement des terroristes après qu'on eut démontré l'inanité de toute autre politique que la répression pure et dure, alors mieux valait en effet empêcher tout activisme public et renvoyer les militants à la clandestinité. Mieux valait que soient produits au plus vite des terroristes.

# Les squatters fêtent la nouvelle année à la Goutte-d'Or

Malgré les appels du maire de Paris, la police semble peu pressée de déloger les « inorganisés », les immigrés et les sympathisants d'Action directe qui, depuis plusieurs jours, occupent deux immeubles dans le 18<sup>e</sup> arrondissement

n plein quartier de la Goutte-d'Or dans le 18<sup>e</sup>, une quarantaine de squatters occupent au 12 et 14 de la rue de la Charbonnière immeubles qui doivent être réhabilités. Sur les façades dont la police avait fait murer, il y a quelques mois, une partie des fenêtres et les deux portes d'entrée, des banderoles déployées appellent à la « solidarité avec les immi-grés » et dénoncent la « politique raciste du logement ». Il fallait montrer patte blanche, mardi après-midi, pour entrer au 12. En prévision d'une éventuelle intervention des forces de l'ordre, plusieurs jeunes, le bas du visage masqué par une écharpe, faisaient le guet accoudés aux fenêtres. Une fois franchi le rideau de fer à peine relevé de la boutique désaffectée qui tient lieu de seul accès aux deux immeubles, on était immédia-tement pris en main par Patrick qui habite, lui, dans un autre « squatt » du 18°, à la villa Poissonnière, mais qui était venu en renfort rue de la Charbonnière pour soutenir les occupants.

Ces derniers se composent de trois groupes distincts: des travailleurs immigrés turcs, des membres du groupe Action directe, et des « inorganisés », qui, bien que très différents, se retrouvent unis sur l'objectif : occuper les maisons, effectuer le minimum de travaux nécessaires pour y installer très vite des familles sans abris. Dans la grande pièce pleine de gravats qui leur tient lieu de « quartier général », un groupe de jeunes hommes et d'une femme turcs boivent du thé très noir pour se réchauffer. Ne s'exprimant qu'en anglais, ces derniers déclarent appartenir à l'Association solidarité avec les travailleurs de Turquie et le « Front » politique turc dont une quinzaine de membres occupent depuis plus d'un mois un atelier de confeciton dans le Sentier « pour obtenir le versement de deux mois de salaires impayés », précise l'un d'eux.

## Sacs de couchage et canettes de bière

Au 14, dans lequel on accède par la cour après un miniparcours du combattant jonché d'immondices, de vieux cartons et de matelas éventrés, le spectacle est un peu différent. Si l'immeuble compte

comme son voisin, celui du 12, une quinzaine de chambre réparties sur 3 étages, en revanche, les murs dont la peinture orange commence à s'écailler sont en bien meilleur état. C'est là qu'ont élu domicile les membres d'Action directe et les inorganisés. Au rez-de-chaussée, chauffé par un vieux radiateur électrique, dans la réception de ce qui devait être un des hôtels borgnes si nombreux dans le quartier, un garçon et une fille écrivent à la peinture rouge des slogans « Solidarité » flanqués d'une étoile rouge. Il est clair que depuis jeudi dernier, veille de Noël, date à laquelle les occupants ont investi les deux immeubles, un semblant de vie quotidienne s'est orga-nisée : quelques meubles ont été apportés, des sacs de couchage sont posés à terre et régulièrement « on » va chercher des provisions (du lait, du pain et des canettes de bière) chez le petit épicier du coin. Dans les étages, des bruits de marteau indiquent que les travaux de restauration ont déjà commencé. « Dix mille logements sont inoccupés dans le quartier. La réhabilitation et la rénovation on sait ce que c'est. Ça sert à vider les vieux immeubles de

leurs occupants, des vieux et des travailleurs immigrés pour y mettre à la place des gens de la classe moyenne alors, nous, on récupère. Depuis une semaine que nous sommes ici, les gens affluent pour nous demander de leur trouver une chambre », explique Patrick. Apparemment, l'entente règne entre les trois groupes de squatters, au 14, les « inorga-nisés et les Action directe, bien qu'installés à des étages différents, tiennent une permanence à tour de rôle. « L'essentiel, c'est d'ouvrir des espaces pour toutes les minorités qu'elles quelles soient », commente un des inorganisés qui résume la philosophie du « squatt » comme étant « le

> le quotidien

> > 3 1 DEC. 1981



Plusieurs jeunes masqués font le guet

seul moyen permettant la destruction de tous les ghettos ».

S'il est difficile de parler de soutien » matériel organisé de l'extérieur, les squatters peuvent, en revanche, compter sur l'entraide des occupants de la villa Poissonnière.

Quant aux riverains et aux passants de la rue, leurs regards et leurs sourires amusés témoignent d'une sympathie évidente. De son côté, la police maintient une présence discrète, des voitures et petits cars du commissariat de la Goutte-d'Or tout proche, passent régulièrement dans la rue. Et pourtant, samedi dernier, à en croire Patrick, on a frôlé l'affrontement: alors qu'ils essayaient de desceller les parpaings murant les

entrées, plusieurs « squatters » ont été interpellés par deux policiers. Mais pour le moment, on s'en tient là : la préfecture de police n'ayant certainement pas envie de voir se renouveler les affrontements de l'été dernier entre forces de l'ordre et « squatters » d'un groupe d'immeubles de la rue Vilin dans le 20° arrondissement.

La police socialiste peut-elle vider les travailleurs? » ajoute-t-on, ironique, avant de rappeler qu'on se trouve ici dans la circonscription de Lionel Jospin dont les prises de position contre les speculateurs et la rénovation brutale

sont connues dans le quartier. A l'Hôtel-de-Ville, Jean-Claude Jolain, directeur de la Construction et du Logement précise que, de toute manière, la Ville n'a aucune responsabilité, n'étant pas propriétaire d'immeuble à la Goutte-d'Or. « Ces opérations de réhabilitation sont engagées par des organismes privés que nous encourageons, mais chaque fois que nous réclamons le recours des forces de police pour déloger des occupants illégaux, on nous la refuse. C'était déjà le cas avant le 10 maî, mais depuis, cela ne va pas en s'améliorant. »

Valérie LEBOUCQ

le quotidien

3 1 DEC. 1981

## Squatt

Trois immeubles de la rue de la Charbonnière (18°), anciens hôtels de passe en instance de rénovation depuis trois ans, sont occupés depuis quatre jours par les militants d'une organisation de l'opposition turque et diverses organisations turques et françaises de soutien aux immigrés — en tout, une cinquantaine de personnes.

Les occupants dénoncent « la politique raciste du logement » en France et les conditions de vie des travailleurs turcs et maghrébins, employés pour la plupart dans les ateliers de confection du quartier.

L'immeuble voisin porte deux banderoles : « Pour le chaos organisé » et « Action Directe ».

## IMMIGRÉS TURCS, MILITANTS D'«ACTION DIRECTE»...

## Trois nouveaux «squats» à la Goutte-d'Or

Fermés et inoccupés depuis trois ans, mais solides et en assez bon état, les immeubles des 10, 12 et 14, rue de la Charbonnière, à Paris (dix-huitième arrondissement), étaient une provocation dans ce quartier de la Goutte-d'Or, où le moindre mètre carré est suroccupé. Il suffisait de passer par les toits et de forcer un rideau de fer pour s'y installer. Depuis le lundi 28 décembre, c'est chose faite. Dans un immeuble, des membres d'Action directe ont établi leurs pénates. Les deux autres sont occupés par une cinquantaine de travailleurs turcs qui se proposent de nettoyer et d'aménager les locaux : pour en faire, explique un porte-parole, un endroit décent ».

Les squatters turcs se réclament du comité de logement de l'Association de solidarité des travailleurs turcs, proche de l'organisation révolutionnaire Le Front, et sont soutenus, entre autres, par l'Association Parisbanlieue des travailleurs et étudiants turcs. « A Paris, dit le porte-parole, il n'est pas possible de trouver des logements. Les prix sont élevés, et quand nous nous présentons, que nous disons que nous sommes Turcs, on nous refuse la location. La plupart d'entre nous travaillent dans la confection. Les mois d'hiver sont les plus difficiles. La

confection marche au ralenti. Beaucoup sont au ohômage jusqu'en février, date à laquelle on aura à nouveau besoin de nous. » Chômage — même saisonnier — et absence de carte de travail, c'est le cycle de l'illégalité. Quant aux propriétaires de logements, ils exigent des candidats locataires la preuve qu'ils touchent un salaire men-

Ces squatters ont-ils alerté les autorités compétentes sur leur sort et leurs revendications? « Non, répondent-ils, car nous connaissons la réponse. »

Sur les façades des trois immeubles, de larges banderoles attirent le regard. Certaines sont signées « Action directe », d'autres de libertaires clamant : « Vive le chaos organisé ! » Elles côtolent celles du Front : « Vive l'occupation raisonnable! » et « Non à la politique raciste de logement! » Un amalgame est-il à redouter? « Nous n'avons aucun lien avec les militants d'Action directe, disent les Turcs, mais II se trouve qu'ils soutiennent le droit au logement des travailleurs immigrés et nous aident dans cette occupation. Pour nous, le combat politique en France est secondaire. Nous cherchons d'abord à résoudre nos problèmes.

Ch. Ch.



JEUDI 31 DÉCEMBRE 1981 ET VENDREDI 1er JANVIER 1982

Le Monde - 01 JAN. 1982 Si beaucoup sont sans pupiers, beaucoup sont sans lopement. 10000 Appartements vides sur le 18 ° arrondissement, alors que nouis sommes des milliers à être victimes des marchands de sommeil.

Beaucoup de travailleurs vivent une misère que leur impose la spéculation immobilière.

Les propriètaires sont de la même espéce que les patrons.

Ils ont le même but, faire du fric sur le dos des prolétaires.

Face à la spéculation sur les logements, faisons la grêve des loyers.

Réaproprions nous les logements vides, faisons plier l'échine aux sociétés anonymes dites de rénovations.

Déja dans le quartier des prolétaires refusent de payer, résistent aux huissiers et aux saisies, d'autres occupent des maisons vides Développons les luttes, organisons la résistance populaire, face aux propriètaires et aux sociétés.

Au 3 villa poissonnière, nous avons réquisitionné une maison ou nous nous invitons à passer pour mener ensemble combat.

OSER LUITER, OSER VAINURE.

ASSOCIATION OUVRIERS PAYSANS DU 18°

# Trois anciens bordels squattés à Barbès

Ils sont occupés par une cinquantaine de Turcs soutenus par des militants d'Action Directe.

Les « squatters » dénoncent la « politique raciste du logement ».

ans le quartier de la Goutte d'Or. à Paris, il y a du monde partout. Dans les cafés, Dans les cafés, dans les appartements sur-occupés, dans les boutiques qui marmonnent leurs musiques. Mais aussi sur les trottoirs, sur le macadam de la rue, le long du métro aérien. Tout grouille, comme une grande maison qui n'aurait pas de

Alors, ces soixante-huit anciens bordels, condamnés à la fermeture il y a trois ans, recèlent, derrière leurs portes fermées et leurs volets clos, un rien de provocation. Ils sont plantés là, avec leurs entrées grossièrement cimentées. On comprend que des passants aient pu en bousculer les portes et s'y installer. C'est ce qui se passe depuis plus d'une semaine, dans trois d'entre eux, au 10, 12 et 14 de la rue Charbonnière occupés par une cinquantaine de TUrcs et quelques militants d'« Action Directe ».

Dehors, la foule habituelle, regarde, un tantinet surprise par les banderoles colorées qui appellent à « l'occupation raisonnable », et qui dénoncent « la politique raciste du logement ».

Quelques mètres plus loin, dans une boutique de disques, le patron est d'abord prudent, - « Ça ne me concerne pas » -, puis, peu à peu, constate ce qu'il appelle « une évidence » : Quand on a faim, on est bien obligé de voler pour se nourrir. C'est la même chose quand on n'a pas de logement ». Au café, même son de cloche: « Quand on n'a pas de lit, il faut bien en trouver un ». Mais la prudence reste de mise devant un interlocuteur étran-

La grille est encore à moitié abaissée au 12. La police, il est vrai, a déjà fait quatre visites, mais n'a pas encore osé rentrer. A l'intérieur, dans une arrièresalle, le porte-parole de l'« Association de solidarité des travailleurs turcs », à la base del'opération, est grave et sérieux. « Nous devons dormir dans les parcs, dans les jardins ou bien à cinq ou six dans des petites chambres. Dès que l'on se dit turc, on nous refuse toute location. On a su qu'il y avait ces anciens bordels inoccupés. On est arrivé, c'est tout », dit-il, comme si tout allait de soi.

On devine qu'ils n'attendent rien de personne. « Le P.S. na jamais rien fait pour nous. S'ils veulent commencer, on ne les empèchera pas », ironise-t-il. Quant à leur lien avec « Action Directe », ils s'en défendent, remarquant simplement qu'ils les aident et les soutiennent. « Pour nous les Turcs, les mois d'hiver sont très durs. La majorité d'entre nous travaille dans la confection. En décembre, janvier, on est tous licenciés. Alors ces logements nous sont importants ».

Au rez-de-chaussée, ils sont tous si-

lencieux. Même la musique a du mal à égayer l'endroit. Un mégaphone est posé comme un tableau. Un peu plus loin des affiches font le compte des prisonniers turcs morts. Quelques mots, en rouge et en turc, peuplent des murs déserts. On boit du café.

L'immeuble est grand. On l'imaginait en ruines et il n'était que déserté. Une succession de chambres, toutes semblables, avec un lavabo et à ses pieds un bidet ; des personnes qui encaustiquent et nettoient. Un lit est posé sur le champ : l'un le tient, un autre le peint. Chambre 26, c'est le lavbo que l'on réveille. Quelqu'un descend consciencieusement l'escalier, marche par marche, avec son balai.

Ces logements paraissent déjà tellement à eux. « Ce n'est pas une occupa-tion symbolique. Nous allons dépenser beaucoup de temps pour les mettre en valeur ». Lui aussi est turc. Il parle à moitié français. Assez pourtant pour raconter un bout de son histoire. « Il y a six mois, j'avais un logement. Je payais six cents francs par mois. Le

propriétaire ne voulait pas me donner de quittance, et pour moi c'était important. J'ai du m'en aller, et je ne savais pas où dormir. Deux jours après je suis revenu, le propriétaire avait balancé toutes mes affaires, il avait changé la clé. J'ai voulu casser la porte. La police est venue. Moi, je leur ai dit que c'était mon droit ».

Il n'est pas en colère. « Après, j'étais dehors, il faisait froid. Avec des amis, on est allé se réchauffer dans une cabine téléphonique. Il a fallu partir parce que les policiers croyaient que l'on voulait casser la machine. On a passé la nuit à marcher, jusqu'à ce qu'il fasse clair ».

Un autre a une histoire presque identique. Un autre encore : les malheurs se ressemblent. « Je me sens chez moi », dit l'un en me voyant partir. Dehors la foule continue de regarder, sans trop parler, elle non plus. Elle ressemble à ces nouveaux habitants

Eric FAVEREAU



**LUNDI 4 JANVIER 1982** 

## LE TERRORISME ALHORIZON

fut une année plus violente citoyens a perdu quelques précieux points serait, sinon une erreur, du moins un trop rapide raccourci. En fait, il ne semble pas y avoir eu au cours des douze mois précédents plus d'attaques à main armée, plus de cambriolages,

période précédente. En revanche, on a constaté de nouvelles formes de violence, parfois spectaculaires. Ainsi les volées à Foix? incidents qui ont émaillé l'été dernier certaines cités-dortoirs des barilieues lyonnaise ou parisienne resteront-ils assurément l'illustration parfaite de la violence au cours de l'année 1981, comme 1980 avait été marquée par les exactions des autonomes à l'occasion de diverses manifestations.

Bien malin celui qui pourrait déceler en ce début d'année les futurs points chauds de la violence. Notre rôle n'est pas ici de jouer les devins. Mais, en dressant un inventaire des risques potentiels, à la lumière d'événements récents, il est parfaitement possible de cerner les secteurs susceptibles d'engendrer (pour la France) de nouvelles formes de violence.

Ainsi pensons-nous qu'à côté de l'habituelle violence urbaine qui pourrait prendre un ton nouveau avec la multiplication d'incidents comme ceux de Villeurbanne, Vaulx-en-Vexin ou Bobigny, une autre violence, à laquelle nous ne sommes guère habitués dans notre pays, pourrait voir le jour. A savoir: d'une part, le développement des occupations illégales d'immeubles d'habitation inoccupés (le «squatt»), téléguidées par un ou plusieurs groupes à motivations politiques, et, d'autre part, le terrorisme.

## Comme en Allemagne ou en Hollande

Une situation explosive à la merci de la moindre étincelle. Et les plus pessimistes craignent de voir se produire dans le cœur de nos villes des émeutes comparables à celles qui ont ravagé les cités américaines, il y a quelques années. Nous n'y sommes peut-être pas encore, mais nous nous en approchons très vite. Cela dit, à cette menace, il convient d'en ajou-

ter une autre susceptible de transformer nos rues en champ de bataille. Et, là aussi, nous nous référons à des éléments connus et dont on

ire de l'année 1981 qu'elle Au cours de l'année, on devrait assister à une dégradation de la situation dans certaines banlieues et à la que les précédentes, une année où la sécurité des répétition, sur une plus vaste échelle, d'événements comparables à ceux de l'été dernier, à Lyon ou dans la périphérie parisienne • La prolifération des squatters risque de créer en France des tensions comparables à ce qui se passe à Berlin ou à Amsterdam • Un déveplus de vols de voitures que pendant la loppement du terrorisme à la française est toujours possible. A propos, où sont donc passées les armes

sait sur quels excès ils ont débouché à l'étran-

ger. Le phénomène «squatt» a, en effet, tendance à se développer en France. Jusqu'à présent, il était l'œuvre de communautés écolo-gauchistes, plutôt non violentes, et était plus oumoins toléré par la population. Au cours de l'été dernier, une procédure d'expulsion des squatters de Belleville, à Paris, s'est soldée par une mini-émeute avec vitrines brisées et violentes bagarres avec les forces de l'ordre. Les choses sont rentrées dans l'ordre. Jusqu'à ce que Jacques Chirac, maire de la capitale, exige l'expulsion des squatters — dont une majorité d'Antillais — de la rue Raymond-Losserand, dans le 14e arrondissement, qui occupent un emplacement prévu pour la construction d'un foyer de personnes âgées. Si rien n'a été engagé pour le moment, il est prévisible que, lorsque les mesures d'expulsion seront prises, de

graves incidents auront lieu.

Dernier événement, enfin : au début de la semaine dernière, des immigrés turcs, accomsemaine derniere, des immigres turcs, accompagnés de militants du groupe Action directe, ont occupé un immeuble du quartier Barbès, dans le 18° arrondissement. Peu à peu, l'habitude se propage et on ne peut s'empêcher de penser à ce qui s'est passé en 1981 en Allemagne ou en Hollande, où de véritables batailles de rue ont opposé forces de l'ordre et squatters. Et on peut redouter un tel phénosquatters. Et on peut redouter un tel phénomème dans notre pays quand on voit qu'un groupe politique comme Action directe, dont on connaît la philosophie et les buts, dont on sait qu'il fut tenté (peut-être l'est-il toujours ?) par le terrorisme et qui ne cache pas que la violence est un de ses moyens d'action, s'engage dans les «squatts».

Action directe n'est pas morte

Cela nous amène tout naturellement à évoquer ce qui pourrait être le fait marquant de l'année 1982 en France: le terrorisme. Pas seulement le terrorisme importé, qui voit des factions étrangères de toute tendance régler leurs comptes sur notre territoire, mais un terrorisme bien français, qui, prenant prétexte des profonds changements politiques de ces derniers mois, pourrait bien, dans un proche avenir, se développer et se radicaliser de façon drama-Si, jusqu'à présent, la France a été relativement

épargnée, au contraire de ses proches voisins, par les actions terroristes à grande échelle, aussi sanglantes qu'absurdes, pratiquées depuis des années par des organisations aussi structurées et puissantes que la Fraction armée rouge, l'ETA basque, les Brigades rouges ita-liennes ou l'IRA irlandaise, certains attentats spectaculaires, comme celui de la rue Copernic ou de l'hôtel Intercontinental à Paris, certaines actions récentes de groupuscules terroristes «hexagonaux», de gauche ou de droite, qui entretiennent d'ailleurs des relations serrées avec des organisations étrangères qu'ils ont pris comme modèle, laissent à penser que l'on pourrait bien connaître chez nous, et dans un proche avenir, un terrorisme «à l'italienne» ou «à l'allemande».

Certes, des mouvements clandestins d'extrêmegauche ou les groupes armés corses ou basques semblent avoir mis une sourdine à leurs activités depuis la victoire de la gauche en mai dernier et la large amnistie dont ont bénéficié leurs militants. Mais ils n'ont pas désarmé pour autant. Depuis leur libération, les membres francs de butin) et, peut-être aussi celui de la place des Ternes, en avril dernier qui a coûté la vie à un jeune gardien de la paix, se sont manifestés à plusieurs reprises, notamment par des actions ponctuelles «pacifiques»: «attentats» en forme de gag comme le vol en plein Paris de la voiture de Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, occupations de journaux en faveur des «oubliés» de l'amnistie ou (voir plus haut) «squatts» d'immeubles. Toutes ces actions étant destinées à montrer au gouvernement et à l'opinion publique que le mouvement n'est pas mort, qu'il conserve toutes ses possibilités, sinon ses capacités.

Jacques CHAMBAZ et Michel DEMELIN

le quotidien

**LUNDI 4 JANVIER 1982** 

### Les immeubles « inoccupés » sont archipleins

Trois immeubles de la rue de la Char bonnière (XVIIIe) sont officiellement inoccupés. En fait, plusieurs dizaines d'hommes et de femmes y habitent. Un des immeubles est le refuge de quelques membres du groupe « Action directe », un mouvement qui, il y a quelques mois, avait commis de nombreuses actions terroristes. Les deux autres bâti-ments constituent le domicile d'un groupe important d'immigrés turcs.

Certains d'entre eux travaillent dans le textile, d'autres sont au chômage forcé.

Ils réclament de meilleures conditions de logement et d'hébergement pour les travailleurs immigrés. Ils demandent à rester dans ces murs.

France-Soir

5 ianvier 1982



### Rue de la Goutte d'Or

e quartier de la Goutte d'Or, à Paris, a froid. Il paraît comme emmitouflé dans une grosse cagoule, comme ces vendeurs de babioles qui ne savent pas comment se réchauffer. Ils hésitent, mettent les mains dans les poches, mais il faut bien en sortir une pour présenter la marchandise au passant.

Ce quartier, où la rue sert souvent de café, est désert. Peu de passage soudain, et les marchands dont les devantures n'ont pas de portes grelottent entre le froid et l'absence de clients. « Dans des jours comme ça », constate un vendeur de pantalons, « on pourrait rien faire que cela ne changerait rien ». Un autre passe son temps à refermer une porte que le moindre courant d'air fait ouvrir. Il maugrée tout seul, et se console lorsqu'un client s'en va et qu'il peut se coller à son radiateur à

C'est le système de chauffage le plus répandu dans ces maisons abimées. D'ailleurs, aussi bien le

boucher que l'épicier, vend des énormes bonbonnes à gaz : « Ce n'est pas que ça rapporte beaucoup, mais c'est régulier », remarque l'épicier. Le boucher, lui, s'occupe de ces cageots en bois que tout le monde lui réclame. « En été, je ne sais pas quoi en faire, et maintenant dès que j'en ai un, on me le vole ». A peine termine-t-il sa phrase, qu'un grand boum résonne dans la rue : un camion de livraison s'est fait avoir par le verglas, et du même coup a par le vergus, et un monte de sta-bousculé quelques voitures en stationnement. Les gens sortent et pour cinq minutes la rue oubliera le froid.

Devant un immeuble, gris et triste, un concierge est à deux doigts de se casser la figure avec ses poubelles. Il jure, puis se met à rentrer des bouteilles de gaz. « Voyez la façade, il y a plein de trous dans les murs. Avec la neige, c'est la catastrophe. Mais le plus dur », ajoute-t-il dans un drôle de sourire, a c'est pour les filles. Elles peuvent pas fermer la porte il faut

bien que les clients les voient. Alors c'est comme si elles chauffaient toute la rue. Pour dire, la plus travailleuse, le mois dernier, — et pourtant il ne faisait pas bien froid — a eu pour 56 000 de chauffage ». Il prononce ce chiffre avec un rien d'admiration. Pendant ce temps-là, des hommes traversent la cour.

Dans les trois immeubles occupés ar des squatters rue de la Goutte d'Or, c'est le calme plat. Les émigrés turcs sont partis au travail. . Dans leurs fabriques, il doivent avoir moins froid qu'ici ». L'homme qui parle ne veut surtout pas s'attarder dans la grande pièce qui sert d'habitude de lieu de réunions. Il s'engouffre dans une petite chambre où s'entassent des matelas. Il s'allonge sur l'un et pose un second au-dessus de lui. Comme une couverture.



### Des squatters occupent des logements destinés à des migrants

Des logements vides dans un quartier où le mètre carré habitable a tendance à être « suroccupé ». Un paradoxe et une aubaine pour des squatters qui, depuis une quinzaine de jours dans le quartier de la Goutte-d'Or (XVIII°), occupent quatre immeubles destinés à être réhabilités pour loger des familles de travailleurs immigrés. Le maire de Paris et la société chargée de l'opération de réhabilitation ont demandé l'intervention de la police. Cette dernière n'a pas bougé. Pour l'instant...



En permanence à Paris, on dénombre 80 000 logements vides. Rien d'étonnant à ce le phénomène du squatt » gagne du terrain dans la capitale.

A la veille de Noël, une cinquantaine de squatters se sont installés aux 10, 12 et 14, de la rue de la Charbonnière et au 9, rue de la Goutte-d'Or dans quatre immeubles inoccupés. Les occupants sont des travailleurs immigrés turcs, des sympathisants d'Action directe et des « inorganisés ». Trois groupes assez disparates dont l'objectif avoué est pourtant commun: rénover sommairement les locaux pour y accueillir des familles sans abri.

Aux fenêtres et sur les façades flottent des banderoles dont les slogans invitent à la solidarité avec les travailleurs immigrés et dénoncent la politique raciste du logement et la spéculation immobilière sous couvert de rénovation et de réhabilitation.

Là où le bât blesse, c'est que ces immeubles, anciens hôtels fermés par décision préfectorale ont été acquis en mars dernier par la société anonyme d'H.L.M. France Habitation, organisme associé à l'O.C.I.L Et, en accord avec la Ville de Paris, les services de la préfecture et les commissions départementale et nationale pour le logement des immigrés, la volonté de la société d'H.L.M.

est justement de transformer les mille mètres carrés de surface habitable en logements pour les familles de migrants : « L'occupation illégale des locaux, explique un des responsables de France Habitation, constitue pour notre société une entrave rédhibitoire à une opération de caractère social déjà coûteuse et complexe.

Cette affaire pose le problème du « squatterage » en général, nous avons demandé aux pouvoirs publics de faire évacuer les immeubles mais le parquet n'a pas donné son aval. Il est à craindre que la Ville de Paris ait de plus en plus de mal à trouver des organismes pour mener à bien ce type d'opérations. »

Côté mairie, on tient le même raisonnement : « Cette action comme bien d'autres menées dans Paris par des squatters est injustifiée, s'insurge M. Claude Jolain, directeur de la construction et du logement à l'hôtel de ville. Elle gèle une opération de caractère social. C'est une affaire d'application de la loi et, il faut bien le dire, nous sommes désarmés devant l'inertie de la police, »

Le plus navrant, c'est que les premières victimes de cette occupation sont ceux justement que les squatters de la Goutte-d'Or entendent défen-

Jean-Luc LERAY.

### Le Parisie

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JANVIER 1982

### Mort suspect d'un militant d'Action directe

Le groupe Action Directe a dénoncé mardi la mort, dans des conditions qu'il a qualifié de suspectes, de l'un de ses militants, Lahouari Ben Chelal, 27 ans, dimanche soir à Helsinski, en Finlande.



MERCREDI 13 JANVIER 1982

### LE MATIN

13 janvier 1982

### le quotidien **13 JANVIER 1982**

### FINLANDE

### Mort suspecte d'un militant d'Action directe

Lahouari Benchellal, un militant autonome, sympathisant d'Action directe, qui avait été emprisonné sept mois en France pour un attentat antinucléaire commis en juin 1980, est mort dimanche dans un hôpital d'Helsinki en Finlande où il avait été transporté dans le coma. Il avait été arrêté, le 23 décembre dernier, par la police finnoise alors qu'il écoulait dans une banque de faux traveller's cheques. D'après la police, Lahouari Benchellal s'est pendu dans sa cellule avec une couverture. Mais cette mort apparaît suspecte à ses amis Groupe Lahouari Benchellal - estimant que ce militant dynamique parti en Finlande « pour réaliser une opération de financement du mouvement révolutionnaire » et collaborant activement au journal Sans frontière, ne songeait pas du tout à se suicider.

#### Polémique autour de la mort d'un militant d'action directe à Helsinki

Le groupe Action directe a dénoncé la mort, dans des conditions qu'il qualifie de suspectes, de l'un de ses mili-tants, Lahouari Ben Chelal, 27 ans, dimanche soir, à Helsinki, en Finlande.

Selon Action directe, ce militant, français d'origine algérienne, aurait été pris par la police finnoise en train d'écouler de faux travellers chèques, le 23 décembre dans une banque, et serait resté 17 jours dans un commissariat sans être déféré à la justice. Il aurait été transféré à l'hôpital juste avant de mourir, dans un coma profond, et la police, toujours selon Action directe, aurait assuré que Farid s'était pendu dans sa cellule avec une couverture. Une version démentie par les médecins finlandais, selon Jean-Marc Rouillan, un des anciens dirigeants d'Action directe, qui a révélé cette affaire. Farid, arrêté pour des faits de droit commun en Fin-lande, avait été condamné en France à 7 mois de prison

à la suite d'attentats antinucléaires perpétrés en juin

La famille de Farid a l'intention de demander une autopsie du corps et la création d'une commission d'enquête quant aux circonstances de sa mort.

### La mort de « Farid », l'autonome

Il s'agissait d'une opération pour financer le mouvement révolutionnaire. Ses camarades en autonomie », ses camarades tout court, l'expliquent simplement: « Farid » — de son nom Lahouari Benchellal, vingt-six ans — était « en mission ». Parti de Paris le 19 décembre avec 20 000 dollars en faux chèques de voyage, il devait les changer bons billets de banque à Helsinki, en Finlande. C'est tout... Le 23 décembre, dans les murs d'un établissement bancaire, «Farid» à vu sa mission tour-ner court, la police « l'enca-drer» et le conduire au plus proche commissariat. Le 10 janvier, il est mort. Nous n'en savons guère plus, sinon que ce jeune militant était cardiaque, sinon qu'il se réclamait du groupe d'extrême gauche Action directe, sinon, enfin, que ses amis ne veulent pas croire à une mort naturelle ou à un quelconque suicide et que d'autres affirment plus catégoriquement, sur un tempo bien connu: « Ils ont assassine notre camarade. » Les autorités finlandaises démentent cette affirmation. formellement (1).

Le vol que « Farid » s'apprêtait à commettre n'était qu'un mail-'on d'une escroquerie internationale, aux mobiles alimentaires accessoirement politiques. Farid \*, lui, entendait venir en aide à son organisation et à des prisonniers, politiques ou non. L'un de ses camarades, Jean-Jacques Smadja, rappelle qu'il fut, à Paris, « au départ du mouvement autonome ». D'ori-gine algérienne, naturalisé français, il est l'un de ces immi-grés de la deuxième génération qui affirment que le « retour au pays . n'est pas une issue car leur culture est celle « des jeunes prolétaires français ».
« Farid » militait donc à Paris et dans les banlieues depuis les

années 1976-1977. Il faisait partie du groupe rock Against police et de bien d'autres. Il était proche de l'équipe du journal Sans frontière, hebdo de l'immigration et du tiers-monde.

Sa présence dans la mouvance autonome finit par l'impliquer dans une série de cinq attentats antinucléaires au début de l'été 1980. Appréhendé quelques après les explosions dans l'appartement de l'un des plastiqueurs, il fut arrêté, jugé et condamné à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis. Durant sept mois, «Farid» a vécu à la maison d'arrêt de Fresnes et passé quelques examens pour arriver en maîtrise de psychologie.

Après le 10 mai, à sa sortie de prison, « Farid » participait au comité de soutien aux prisonniers politiques. Avec l'éclatement de l'autonomie organisée, il avait rejoint Action directe, dont la « pratique militaire » est aujourd'hui mise entre parenthèses. Selon ses amis, c'est lui qui a notamment permis l'ouverture du squat de cette organisation, il y a quelques semaines,

à Paris, dans le quartier de la Goutte-d'Or. II militait. A sa façon. Mais « Farid » est mort et déjà sa mort s'arrache. Un groupe Lahouari « Farid » Benchellal diffuse un tract. On y lit : « Au-dessus de la vengeance légitime, assurons la continuité de ce pourquoi il a lutté. » Sa mort devient un combat. - L. G

(1) On indique au ministère des relations extérieures que l'ambassade de France suit de manière attentive cette affaire. Selon les autorités finlandaises, Lahouari Benchellal s'est suicidé à l'aide d'une couverture. Un membre de sa famille, qui e'est rendu à Heisinki et a vu le corps, affirme cependant avoir observé des traces suspectes au cou. Une autopsie a été pratiquée mardi 12 janvier. Le corps devrait être rapatrié prochainement.

### Le Monde

14 JANY 1982

# Farid est mort à Helsinki

Farid, militant d'« Action directe », ancien autonome, est mort en Finlande après avoir été emprisonné pour une affaire de faux travellers. Suicide dit la version officielle, auquel ses amis ne croient pas.

ahouari Benchellal est mort dimanche à Helsinki en Finlande. Francais né à Oran de parents maro-cains, il était membre d'Action directe et se définissait lui-même comme immigré de la deuxième génération. Il était venu en Finlande échanger 20.000 dollars de faux travellers chèches pour « financer », expliquent ses amis qui le surnomment Farid, « le Mouvement révolutionnaire ». Le 22 décembre, alors qu'il commençait à changer ses chèques de voyage, il a été arrêté par la police finlandaise. Le 6 janvier, selon la police, il a fait une tentative de suicide, le 10 il était mort après quatre jours de coma sans avoir repris connaissance. Cette version officielle, ses amis qui ont formé un comité « Lahouari Farid Benchellal » n'y croient pas. Dans un communiqué, ceux-ci écrivent : « Ils l'ont mis au secret, ils l'ont torturé parce qu'il refusait toute collaboration avec la police, ils l'ont assassiné, ils ne sont concertés (RG français, Interpol, flics

finlandais) pour commettre ce crime ». Son oncle, expliquent ses amis, est allé le rencontrer en Finlande; il a été autorisé à la voir quand il était hospitalisé. Il a vu, affirment-ils, des traces de strangulation sur son cou qui n'ont pas pu être faites, comme le dit la police, avec sa couverture, mais avec des cordelettes.

Le consul de France à Helsinki que nous avons contacté par téléphone nous a dit avoir vu deux fois Farid, la première fois quand il était interrogé par la police ; à ce moment, dit-il, il semblait en bonne forme et n'avait pas été maltraité. Il a ensuite été prévenu que Farid avait fait une tentative de suicide et est allé le voir à l'hôpital. Farid était alors dans le coma et il n'a pu lui parler. Ensuite, il a été averti de la mort de Lahouari Benchellal. Une autopsie et une enquête, nous a confirmé le consul, sont actuellement en cours. Au ministère des Relations extérieures, on déclare suivre cette affaire avec attention. On attend ce

rapport et les rapports d'enquête pour se prononcer. Sa famille a décidé de faire rapatrier son corps, et veut faire pratiquer une contre-autopsie. Elle a aussi porté plainte. Il est vrai que la police finlandaise est réputée pour sa

Ses amis nous ont dit que l'on ne pouvait réduire Farid à un militant d'Action directe : « Il avait fait plein d'autres choses et avait des milliers d'amis ». Militant autonome, il avait été condamné en 1980 pour avoir participé à cinq attentats anti-nucléaires à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis. Il a passé sept mois à Fresnes durant lesquels il a obtenu une maîtrise de psychologie. Il militait aussi dans les mouvements d'immigrés et collaborait au journal Sans Frontière. Il était aussi très attaché à la Finlande dont il parlait la langue. Il se rendait régulièrement dans ce pays et avait eu un enfant avec une amie finnoise.

François SERGENT



### La police finnoise: «la mort de Farid n'a aucun aspect criminel»

l'a mort de Lahouari Benchelal, membre d'Action directe, que ses amis appelaient Farid (cf Libération d'hier), le jeune Français mort dimanche en Finlande après avoir été emprisonné, n'a aucun aspect criminel, a annoncé hier la police firflandaise après l'autopsie du cadavre. Il semble qu'officiellement au moins, le résultat de l'autopsie mette fin à cette enquête. Par contre à Paris, les amis de Farid ne croient pas à la thèse du suicide et veulent que la vérité soit connue.

Farid, j'écris cette lettre comme si tu étais là, comme si je t'écrivais à toi parti en voyage...

 Dur réalité que celle de ta mort, difficile à accepter, qui revient à l'assaut par vagues

Farid ils t'ont torturé, ils ont mis la peur dans ton cœur, tu n'as pas parle

(In tront assassiné dar turte battais dou les foutes les oppressions, turte patrais pour la vie, sur tous les fronts, les tront suicidé domme ils en ont suicidé d'autres. Mais qu'ils sachent que jamais nous ne nous tairons, que jamais nous n'arrêterons ne tre combat et que la rage est d'autres vivante et ancrée dans mon caput depuis ta mort.

Farid, tu m'etais très cher, tu étais monami, mon trère comme celui de beaucoup d'autres. Jamais je n'oublierai. Nous te vengerons... SOPHIA



15 JANY 1982

Le Monde

16 JANY 1982

### Le Parisien

**18 JANVIER 1982** 

● La mort de « Farid » l'autonome. — La mort de Lahouari Benchellal, vingt-six ans, jeune Français membre du groupe Action directe, décédé le 10 janvier en Finlande alors qu'il était détenu pour escroquerie, n'a aucun aspect criminel. C'est ce qu'a déclaré, jeudi 14 janvier, la police finlandaise après l'autopsie du corps (le Monde du 14 janvier). A Helsinki, les autorités précisent que « Farid » s'est pendu avec une couverture, nous in dique notre correspondant Paul Parant. A Paris, les amis de « Farid » demandent la constitution d'une commission d'enquête internationale et une contre-autopsie.

# Violents incidents à la Goutte-d'Or 4 policiers blessés

De violents incidents se sont produits hier, vers 23 h 30, à la Goutte-d'Or, entre les occupants de deux immeubles rivaux — anciens hôtels désaffectés — abritant cent cinquante à deux cents squatters, clochards, jusqu'à des membres d'Action directe.

Les gardiens de la paix ont alors essayé de séparer les opposants qui ont aussitôt fait front commun pour les agresser. La voiture de la brigade de surveillance de nuit qui arrivait sur les lieux à l'appel de ses collègues en difficulté a été accueillie, rue de la Charbonnière, par un bombardement de cocktails Molotov et de pavés.

Le toit a été défoncé, le parebrise a volé en éclats. Les assaillants ont alors attaqué la voiture, ainsi qu'un car qui suivait, à coups de barres de fer. Les quatre policiers qui se trouvaient à bord ont été légèrement blessés.

D'importantes forces de police

### France-Soir

18 janvier 1982

### Incidents entre policiers et squatters à Paris 18°

Des incidents sporadiques ont opposé dimanche en fin de soirée la police à plusieurs dizaines de squatters retranchés dans quelques maisons vétustes du quartier de la Goutte d'Or à Paris.

Tout est parti, selon certains témoignages, d'un incident opposant sur place des individus qui n'ont pu être identifiés. Une voiture de police est alors intervenue rue de la Charbonnière, dans le 18e arrondissement. A son passage, elle a été bombardée de pavés et de quelques coktails molotov. Deux des quatre policiers qui se trouvaient dans la voiture ont été légèrement blessés.

Vers 11 heures d'importantes forces de police intervenaient sur place, matraques aux poings et quadrillaient le quartier.

sont arrivées en renfort et ont quadrillé le quartier, interpellées et injuriées par de nombreux squatters penchés aux fenêtres où pendent des banderoles sur lesquelles figurent des inscriptions en turc ou en français.

Vers un heure du matin, plus d'une centaine de policiers bouclaient le quartier. Quelques squatters tentaient de sortir des immeubles à l'aide de cordes.

#### A PARIS

### Le Monde 19 JAN. 1982 –

### Plusieurs policiers blessés par des «squatters» de la rue de la Goutte-d'Or

Six gardiens de la paix ont été blessés, dimanche 17 janvier, peu avant minuit, lors d'affrontements avec des « squatters » de la rue de la Goutte-d'Or à Paris (18°). Quatre d'entre eux ont dû cesser leur service. Selon la préfecture de police, de jeunes Turcs auraient demandé aux occupants d'une voiture de police d'intervenir dans un débit de boissons au 20, rue de la Goutte-d'Or, ou avait lieu une bagarre. Arrivés sur place les policiers auraient été accueillis par des squatters armés de barres de fer, de coktails Molotov et de pavés. Quinze voitures sont aussitôt arrivées en renfort. Six d'entre-elles ont été endommagées. Une seule perrenfort. Six d'entre elles ont été sonne a été interpellée, un travailleur turc, M. Mehmet Unsalan, sans domicile fixe. Il est interrogé par la police et devrait être présenté au parquet.

Une personne, arrivée sur les

Une personne, arrivée sur les lieux tout de suite après les événements, nous a affirmé: « Des membres du mouvement Action directe et des immigrés désiraient apparemment squat-tériser un nouvel immeuble désaffecté de la rue de la Goutte-d'Or et auraient trouvé des occupants. Il y aurait eu une bagarre, et c'est à ce moment-la que la police serait intervenue...» Des incidents similaires éclatent régulièrement dans ce quartier surveillé en permanence par un grand nombre de policier et où se multiplient les « squatts ». Les derniers en date ont été ceux des 10, 12 et 14, rue de la Charbonnière (le Monde du 1 janvier), occupés par des travailleurs turcs

et des militants d'Action directe. Ces immeubles, des anciens hôtels de passe fermés depuis trois ans ont été rachetés depuis le mois de mars 1981, avec le 9, rue de la Goutte-d'or, qui leur est contigu, par la société d'H.L.M. France-Habitation. Celle-ci attend depuis octobre 1981 les permis nécessaires pour entreprendre les travaux et ouvrir dix-huit logements H.L.M. locatifs destinés à des locatifs destinés aux migrants.

A ce sujet, M. Jean-Louis Laure, attaché de presse de la société, explique: « La volonté de la société H.L.M. est de transformer les quelque 1000 mètres carrés de surface habitable, composés uniquement de chambres en dix-huit logements H.L.M. locatifs. En accord avec la Ville de Paris et les services de la préfecture d'une part, les commissions départementale et nationale pour le logement des immigrés d'autre part, ces familles de migrants. A cet effet, le financement global de l'opération est assuré environ pour moitié par un prêt locatif H.L.M. et pour moitié par une aide de l'Office central interprofessionnel de logement. Sur le plan administratif, une double demande d'autorisation de démolir (petits bâtiments dans les cours intérieures) et de réhabiliter a été déposée au mois d'octobre 1981: les dossiers sont en cours d'instruction.

La société a réclamé l'évacuation, mais cette demande a été rejetée, car on ne peut expulser pendant les mois d'hiver des occupants même illégaux d'habitations.

Ch. Ch.



### Squatt: incidents à Barbès

Des incidents sérieux ont opposé, dimanche soir, les policiers aux squatters de la rue Charbonnière, dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris. Six gardiens de la paix ont été blessés, quatre d'entre eux ont dû cesser leur travail. Un jeune Turc, sans domicile fixe, a été interpellé et devrait être présenté au parquet.

Tout a commencé un peu avant dix heures quand les squatters des immeubles dont l'occupation est actuellement revendiquée au nom d'«d'Action Directe» et de différentes organisations de l'émigration turque ont cherché à pénétrer dans un nouvel immeuble qu'ils pensaient, à tort, inhabité. Ils sont tombés sur d'autres squatters qui les ont repoussés violemment. Les deux parties se retrouvaient un peu plus tard dans un café de la rue de la Goutte d'Or et recommençaient à en découdre. Alertée, une première voiture de poilce était accueillie à coup de barres de fer, de coktails molotov et de pavés. Quinze voitures de police arrivaient en renfort, six d'entre elles étaient endommas Des patrouilles de police ont quadrillé le quartier une partie de la nuit.



19 JAN. 1982

### SQUATTERS: Nouveaux incidents à la Goutte-d'Or

Des incidents sporadiques ont opposé dimanche, en fin de soirée, la police à plusieurs dizaines de squatters retrantés dans quelques maisons vétustes du quartier de la Goutte-d'Or à Paris.

Goutte-d'Or à Paris.
Tout es parti, selon certains témoigra jes, d'un incident opposant sur place des individus qui n'ont pu être identifiés. Une voiture de police est alors intervenue rue de la Charbonière. A son passage, elle a été bombardée de pavés et de quelques cocktails molotov. Deux des quatre policiers qui se trouvaient dans la voiture ont été légèrement blessés.

Vers 11 heures, d'importantes forces de police intervenaient sur place, matraque au poing et quadrillaient le quartier, interpellées et injuriées par de nombreux squatters penchés aux fenêtres où pendent des banderoles sur lesquelles figuraient des inscriptions en turc ou en français.

Ce genre d'escarmouches entre les forces de police et les squatters se produit assez souvent depuis le mois de décembre. Les squatters qui occupent principalement les maisons du 12 et 14 de la rue de la Charbonnière, se composent de sympathisants du groupe Action directe et de travailleurs immigrés turcs. Ces deux maisons, dont les accès avaient été murés par la police il y a plusieurs mois, étaient en instance de réhabilitation par l'un des organismes HLM affilié à l'OCIL.

### Six policiers blessés lors d'affrontements avec des squatters

A a commencé bêtement. Nous voulions ouvrir un nouveau squat au 38 de la rue de la Goutte-d'Or, explique Chlichou, un des occupants du 28 de la rue de la Charbonnière. Mais on s'est vite aperçus que l'immeuble était occupé. On est donc repartis, parce qu'on n'a aucune envie d'embêter les gens du quartier. Seulement, dehors, on nous attendait... » Une poignée de proxénètes et de tenanciers de bistrots, selon les squatters, inquiets de voir ces jeunes tenter de réorganiser le quartier, ou peut-être affolés d'imaginer qu'ils auraient pu, au 38, « découvrir une de leurs planques », comme l'explique Serge, se sont rués, couteau ou bâton en main, sur ceux qui voulaient occuper l'immeuble.

Six policiers ont été légèrement blessés, dimanche vers minuit, au cours d'affrontements avec des squatters, dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris. Selon ces derniers, une intervention maladroite de policiers après une bagarre dans un café a mis le feu aux poudres. Les policiers affirment avoir été agressés. Un Turc sans papiers a été interpellé.

Après avoir essuyé une volée de coups, ils ont réussi à s'enfuir. « Nous avons retrouvé un de nos agresseurs un peu plus tard, qui tentait de se réfugier dans un café: nous avons voulu le suivre, mais c'était un guet-apens, poursuit Serge. On a été bombardés par une pluie de canettes, et on a pris une seconde dérouillée. »

Comme il n'est pas question de laisser « les proxénètes imposer leur loi », les squatters sont revenus en nombre un peu avant minuit, après avoir aidé, sans histoire, les agents du quartier à faire un rapport sur les bagarres. Mais le café était fermé : ils ont forcé le rideau de fer et ont tout saccagé. « Ce saccage, on le revendique », affirme Serge.

Mais il a donné lieu à une seconde intervention policière, vers minuit, qui, elle, a dégénéré. « Trois motards et deux CRS, hystériques et paniqués, nous ont braqués avec leurs flingues, raconte un des squatters. Il n'y a pas eu d'agression, juste des injures, de notre part, mais ils ont appelé des renforts. Et là, ça a été le cirque. » Près de deux cents policiers, selon les squatters, ont investi le quartier, et des heurts violents ont éclaté.

Une centaine de personnes les ont pris à partie, détériorant plusieurs véhicules. Les heurts ont redoublé quand deux Turcs - un seul, selon la police — ont été interpellés « kidnappés », disent les squatters, dont certains ont fait usage de cocktails Molotov. Le quartier n'a retrouvé sa physionomie habituelle qu vers 1 heure du matin, aprè que le commissaire, diploma tiquement, eut accepté de ret rer ses hommes contre la pro messe que les rues retrouve raient leur calme. Six policies ont été légèrement blessés c ont dû recevoir des soins, e six véhicules ont ét endommagés.

LE MATIN

1 9 JAN. 1982

Le Parisien

19 JAN. 1982

### Règlement de comptes à la Goutte-d'Or

Le patron du bar situé à l'angle des rues de la Charbonnière et de Chartres a failli ne plus aller se prélasser sur le sable de la plage de Tipasa, la ville romaine de l'est algérien qu'il aime tant et cont il a donné le nom à son établisament. Des tueurs venus à moto ont dechargé leurs armes sur lui, alors qu'il s'affairait au milieu de ses clients.

« Ils ont tiré comme des cowboys, raconte l'un des consommateurs qui se trouvaient dans le bar au moment de la fusillade. Il était 18 h 40 quand ils sont entrés. On était nombreux à jouer au rami, les consommations servies sur les tables. M. Abbès Haous, le patron, que nous surnommions Thomas se trouvait deux pas de moi. Soudain, deux hommes, casqués, des visières fumées dissimulant leur visage, ont poussé la porte du pied. Chacun d'entre eux avait un revolver dans chaque main. Le plus grand a crié: « Ne bougez pas! » Il avait une voix sans accent, bien française.

Il y eut alors un déluge de coups de feu. J'en ai compté une vingtaine. Tous les consommateurs se sont jetés à plat ventre sur le sol, mais moi, je suis resté assis sur ma chaise, commé paralysé par la peur. Lorsque les armes furent vides, les deux tueurs sont repartis. Chacun avait un pilote qui attendait sur une moto. Je crois même qu'il y avait une voiture en couverture, une 104 blanche. »

M. Haous gisait, une balle dans le cou et d'autres dans le corps, au milieu des tables et des cartes renversées sur le carrelage.

« C'est un homme sans histoires », a dit un de ses amis.

### 25 squatters interpellés... et relachés

Vingt-cinq personnes, dont Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigeon, militants d'Action directe, et un jeune homme qui tentait de s'enfuir avec une somme de 40 000 F, interpellées tôt hier matin à la suite de l'évacuation d'un ancien hôtel, fermé depuis trois ans, 14, rue de la Charbonnière (XVIII-), ont été relâchées dans la soirée; une procédure a toutefois été établie à leur encontre. Dimanche soir, des incidents avaient opposé la police à plusieurs dizaines de squatters, turcs notamment, dans cette même rue.

Le Parisien

20 JANY. 1982

A4A

### Incidents à la Goutte-d'Or

### Vingt-quatre personnes interpellées hier matin dans le XVIIIe

Vingt-quatre personnes ont été interpellées hier matin dans le quartier de la Goutte-d'Or et conduites au commissarjat du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour y être interrogées. Cette intervention des forces de police (CRS et gendarmes mobiles) fait suite à de violents incidents qui les ont opposées, dimanche soir, à une centaine de squatters occupant plusieurs immeubles du quartier. Quatre policiers avaient été blessés au cours de cet affrontement.

Le quartier de la Goutte-d'Or fait partie de ces « îlots sensibles » où l'addition des misères provoque des ghettos explosifs tels que l'ancien gouvernement les a laissés se développer.

Les affrontements de dimanche soir ont, semble-t-il, eu pour origine une opération de commando d'une centaine de squatters entraînés par des extrémistes d'« Action directe ». Armés de barres de fer, ils ont fait irruption dans un café algérien situe 20, rue de la Goutte-d'Or, cassant tout à l'intérieur.

Les forces de police sont alors intervenues et ont été accueillies par divers projectiles, dont des cocktails Molotov. L'immeuble, evacué hier matin, est un ancien hôtel de passes situé au 12-14, rue Charbonnière. Il avait eté fermé il y a trois ans et réoccupé il y a quelques semaines.

Parmi les personnes interpellees figurent Nathalie Ménigeon et Jean-Marc Rouillan, deux dirigeants d'« Action directe ». Une perquisition a été ordonnee par le procureur de la République au 12-14, de la rue Charbonnière. Des barres de fer y ont été retrouvées.

« Dans ce quartier, explique Noelle Guilbon, conseiller communiste de Paris, l'ancien pouvoir et le maire, Jacques Chirac ont créé un ghetto où familles françaises et émigrées vivent

l'Huraanité

20 JAN. 1982

Le Monde

20 JAN. 1982

très mal. Saleté, pauvreté, chômage, promiscuité, densité de population, ségrégation scolaire, caractérisent cet endroit. » Une trentaine d'ethnies se côtoient et coexistent tant bien que mal.

On comprend que cette population en ait assez de vivre dans de telles conditions, mais il est non moins regrettable que des pécheurs en eau trouble profitent de cette situation pour entreprendre des actions violentes qui conduisent a l'aventure. « La squaterisation, declare Noelle Guilbon, ne fait

que détourner cette population de ses aspirations réelles au droit au logement. Il faut faire de ce quartier une « zone prioritaire » pour les problèmes d'éducation, de santé, d'emploi, de logement et d'équipements sociaux. La situation de graves tensions et d'affrontements que nous connaissons de nouveau commande que se tienne dans les plus brefs délais une table ronde de tous les intéressés. La Ville de Paris dispose des moyens pour venir à bout de cette situation au mieux des intérêts de tous, »

Jean-Marc Rouillan a été libéré peu de temps après, ainsi que la plupart des autres interpellés. Tandis que le quartier était toujours quadrillé hier soir, « afin de prévenir toute nouvelle action », indiquaient les autorités policières.

JEAN-CLAUDE MORANÇAIS

### LES INCIDENTS DANS LE QUARTIER DE LA GOUTTE-D'OR

### Une vingtaine d'arrestations parmi des Turcs et des militants d'Action directe

Une vingtaine de ressortissants turcs et des militants d'Action directe, parmi eux M. Jean-Marc Rouillan et Mile Nathalie Ménigon, ont été interpellés mardi 19 janvier, peu après 6 heures, lors d'une perquisition aux «squatts » des 12 et 14, rue de la Charbonnière à Paris (18°). Celle-ci a été décidée par le parquet de Paris à la suite de l'arrestation dimanche soir de M. Mehmet Unsalan pris, alors qu'il lançait un cocktail Molotov, pendant les violents affrontements entre des squatters et les forces de l'ordre.

affrontements entre des squatters et les forces de l'ordre.

La police, venue en très grand nombre et encore présente dans le quartier à 8 heures ce mardi matin, n'a pas trouvé d'armes ni de cocktails Molotov, mais a arrêté un jeune homme qui tentait de s'enfuir avec 40 000 F en coupures de 500 F dont la provenance n'a pu être établie. Une femme enceinte se trouvait également parmi les personnes interpellées. Plusieurs des personnes gardées à vue, dont M. Rouillan, devraient être confrontées à des témoins des scènes de violence de dimanche soir.

A la préfecture de police comme

au parquet de Paris on souligne qu'il ne s'agissait pas d'expulsion mais d'interpellation à la suite d'une perquisition décidée après une arrestation en flagrant délit.

Régulièrement, la mairle de Paris s'inquiète de la multiplication des « squatts » et demande leur évacuation (le Monde daté 10-11 janvier) Eile ne souhaite pas comme nous l'expliquait, mardi matin, un de ses représentants que s'établisse à Paris « une situation à la berlinoise »...

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples déplore, dans un communiqué, les tensions qui se sont créées dans le quartier de la Goutte-d'Or: « Il estime que les graves problèmes humains posés dans ce quartier ne sauraient se résoudre par la violence et la répression. Le droit au logement doit être assuré à tous par des mesures urgentes comportant la construction, à Paris même, d'habitationss de caractère social excluant à la fois la spéculation et la ségrégation. Le MRAP entend renouveler ses interventions dans ce sens auprès des autorités concernées. »

# Kafle judiciaire dans les squatts de la Goutte d'Or

A la suite des incidents de dimanche soir, les policiers ont perquisitionné dans les hôtels occupés de Barbès. Sans résultat, mais non sans violence. Vingt-cinq personnes ont été interpellées.

ier matin, quartier de la Goutte d'un mois étaient occupés par des immigrés turcs et des militants d'Action contemplent deux immeubles, aux Directe, n'ont plus très bonne mine. facades abîmées. Ils n'ont rien à dire. Que voulez-vous, ça s'est passé si tôt, six heures du matin », s'excuse le Gulanger. Sur Fune des deux facades, inne reste qu'une seule banderole qui appelle « à l'occupation raisonnable ». Des CRS, en tenue de combat, patrouillent sans se lasser. Pourtant, tout est fini, ou presque. Ceux qui ont échappé à la rafle jettent des coups d'œil dans la rue, « au cas où cela recommencerait ».

« Pas de risque », précise le commissaire De Lagune, de la police judiciaire. « Nous avons fait une perquisition, sur demande du procureur de la République. » « Ce n'est pas, tient-il à souligner, une expulsion. Après les incidents qui avaient éclaté dimanche soir, nous avons interpellé un jeune Turc (Libération du 19 janvier). Nous nous sommes contentés de perquisitionner à son do-

Pour les policiers, l'opération s'est « raisonnablement bien passée ». Bien sûr, disent-ils, « on a eu du mal à ouvrir la porte ». Bien sûr encore, « une courte échauffourée a éclaté quand nous sommes entrés ». « Mais rien d'autre. A ma connaissance, i l n'y a pas eu de blessés. A part deux inspecteurs qui ont été légèrement touchés. » trouvé, sinon quelques armes par destination, du type matraque. Ils sont en revanche, repartis avec vingt-cinq personnes, dont une majorité de Turcs, mais aussi quelques militants d'Action Directe, dont Nathalie Menignon et Jean-Marc Rouillan, ainsi qu'un jeune homme qui avait dans les poches plus de 40 000 francs, en coupures de 500 francs.

VALISES

Les deux immeubles, qui depuis près

Des morceaux de béton jonchent les trottoirs. Toutes les portes sont percées d'immenses trous quand elles n'ont pas été arrachées. Dans l'escalier, pas une fenêtre n'est intacte. Dans les chambres, s'entassent linge et matelas. Quelques rares occupants font leur valise.

Un jeune, pâle et paraissant sous l'effet d'un choc, est venu reprendre ses affaires. « J'ai le sommeil lourd », commence-t-il. « Je me suis réveillé en sursaut. Une masse de policiers sont entrés dans ma chambre. Ils m'ont dit de sortir. J'étais en slip. Tout le long des escaliers, il y avait des policiers. Ils m'ont tous frappé avec leurs matraques. Dehors, j'avais froid, sans rien, sans chaussures. On m'a emmené au commissariat, puis à l'hôpital. » Un autre a eu plus de chance: « Je me suis tiré par les toits ! »

Plusieurs témoignages font état d'une jeune femme enceinte de cinq mois, qui avait une large plaie sur le crane. Une autre, également enceinte, aurait été sévèrement frappée et aurait perdu les eaux. Deux Turcs, enfin, auraient eu droit à un traitement

Le porte-parole des immigrés turcs paraît complètement désabusé. « Le gouvernement socialiste montre son vi-Les policiers, à l'intérieur, n'ont rien sage », dit-il. « On ne sait pas si on va rester ici, ou aller ailleurs, mais de toutes façons, il faut des lits pour dormir. Et un toit. » Des gens passent, viennent aux nouvelles, donnent 'adresse d'avocats.

Une jeune Algérienne est installée dans sa chambre. Elle contemple son nouveau désordre. Elle hésite : faut-il faire ses bagages, ou attendre le retour de son mari? Elle n'en sait rien. « L'hôtel, ça se paie », dit-elle en guise d'explication. « Moi, j'ai 24 ans, alors

p.416.jpg



la guerre avec les Français, j'étais trop jeune pour la faire. Pourquoi les policiers m'en veulent-ils? » « Heureusement, conclut-elle, que j'avais mon bébé : c'est ce qui m'a empêché d'être arrêtée. »

Quelques Turcs viennent faire un tour, constater les dégats, sans trop vouloir parler. « On est inquiet », dit l'un d'eux. La majorité de ceux qui ont été interpellés sont, en effet, sans papiers. Quant aux Français, pour la majorité proche d'Action Directe, ils sont eux aussi inquiets. Mais pour d'autres raisons. Ils scrutent la rue, demandent à ceux qui viennent aux nouvelles de décliner leur identité, appréhendent de se retrouver coincés entre les policiers et les quelques habitants traditionnels du quartier auxquels ils se sont violemment opposés, dimanche dernier.

Eric FAVEREAU



la « perquisition ».

Parmi les occupants d'un immeuble du XVIII<sup>e</sup> évacué par la police, des dirigeants d'Action directe

# La stratégie des « squats »

« nouveaux squatters » de Paris ne ressemblent pas aux anciens, ceux des années 1970. Depuis le mois de décembre, le mouvement s'étend et affiche un caractère résolument « politique ». Procédant, hier matin, à l'évacuation d'un immeuble du XVIII° arrondissement occupé par des squatters, la police, pour la seconde fois, interpellé des militants d'Action directe dont Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon. Mais tous ont été mis en liberté hier soir sur instruction du parquet.

Il était 6 h 30 du matin lorsque gendarmes mobiles et C.R.S. ont investi hier un immeuble situé au 14 de la rue de la Charbonnière dans le XVIII° arrondissement.

Vingt-sept personnes ont été interpellées, dont les deux dirigeants d'Action directe, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon.

La police a également arrêté un jeune homme qui tentait de prendre la fuite avec une somme de 40.000 F dont la provenance n'a pu être établie.

Dans l'immeuble même, de cinq étages, les forces de l'ordre n'ont trouvé ni armes ni drogue. Une cinquantaine de « squatters » y vivait depuis le 28 décembre. Dimanche dernier des incidents avaient opposé la police aux squatters qui avaient bombardé de projectiles divers et de quelques cocktails Molotov une voiture, blessant quatre policiers. Et la fièvre menace de monter encore.

Dans les années 1970, en France, à l'imitation des Pays-Bas et de l'Allemagne de l'Ouest, apparaissaient ici ou là des « squatters ». Ils étaient jeunes, souvent hirsutes, parfois artistes et le mouvement tenait davantage du folklore et d'une marginalité non violente que de prises de positions politiques définies.

Depuis; de temps à autre, on parlait de tel immeuble du XX°, du XI° ou du XIV° arrondissement occupé par des squatters.



L'un des trois immeubles de la rue de la Charbonnière (XVIII° arrondissement) « squatté » par des militants gauchistes.

Ailleurs, et plus précisément rue Raymond-Losserand dans le XIV\*, trois immeubles au fil des années sont devenus un centre de délinquance. La plupart des anciens squatters, écologistes ou marginaux, ont pris la fuite, cédant le terrain à un gang dirigé par un Sénégalais de trente-neuf ans, aujourd'hui inculpé et écroué pour meurtre. Les incidents, la violence sont conjugués au quotidien dans cet îlot où la police elle-même hésite à s'aven-

turer

### Pas de propriété privée !

Dans le XVIII° arrondissement, la situation est sensiblement différente. Des dizaines de maisons, depuis un an ou deux, sont occupées par des travailleurs immigrés, turcs pour la pluL'AURORE LE FIGARO 20 JAN. 1982

part, qui se réclament du Comité de logement de l'association de solidarité des travailleurs turcs, proche de l'organisation révolutionnaire, le « Front ».

Au début du mois de décembre dernier, Villa Poissonnière, environ vingt-cinq jeunes gens occupent un immeuble. Ils créent pour l'occasion un nouveau mouvement qu'ils appellent pompeusement « Association des ouvriers-paysans du XVIIIº arrondissement ». Étudiants ou chômeurs, ils arborent le drapeau rouge et affirment : « Nous ne reconnaissons pas la propriété privée. » Plusieurs d'entre eux seront interpellés, puis relâchés. L'Action directe de Jean-Marc Rouillan est présente Villa Poissonnière. Ce groupe, à travers le « squat », expérimente une nouvelle stratégie de lutte et rêve de créer en France les mêmes « bases stratégiques » que celles qui fonctionnent en Allemagne de l'Ouest. Les squatters de la Villa Poissonnière soutiennent ceux des immeubles environnants, dans ce quartier de la Goutte d'Or. Et le 28 décembre, tandis que des familles turques occupent deux maisons rue de la Charbonnière, militants et sympathisants d'Action directe s'installent dans la troisième.

Mais entre « politiques » et squatters de « droit commun » les relations ne sont pas toujours amicales. Des incidents éclatent. On se dispute les immeubles vétustes en cours de réhabilitation ou voués à la démolition.

Dans deux lettres adressées au préfet de police M. Jean Perier et à Georges Sarre, député et président du groupe socialiste au conseil de Paris, M. Pierre Billaud, directeur du cabinet du maire de Paris, exprime son inquiétude face aux « graves incidents » provoqués par les squatters politiques du XVIII° arrondissement et par les squatters-bandits du XIV°.

Rue Raymond-Losserand, deux meurtres, un viol et trois incendies ont déjà été commis. Dans le XVIII\* arrondissement, le climat de jour en jour se déorade.

Là, les squatters ricanent : « Nous reviendrons, disent ils. Nous poursuivrons le mouvement. » On estime à 2.500 ou 3.000 personnes, la population squatter de Paris et de ses environs. Une population inorganisée.

Action directe semble avoir décidé de s'y introduire, et d'y répandre ses slogans.

Irina de CHIKOFF.

### Goutte-d'Or : nouvelle intervention policière contre des squats

Vingt-quatre personnes ont été interpellées parmi lesquelles Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, militants d'Action directe

Vingt-quatre personnes, dont Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, militants d'Action directe, ont été interpellées tôt hier matin dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, à la suite d'une intervention des policiers dans deux immeubles squattés, essentiellement par des travailleurs immigrés. Ils étaient tous relâchés le soir même. Les policiers, sur commission rogatoire, voulaient identifier les responsables du saccage d'un café qui s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, et à la suite duquel de violents heurts avaient éclaté, faisant six blessés du côté des forces de l'ordre (le Matin d'hier).

OI, j'ai eu de la chance, explique Didier. Je les ai entendus arriver, et j'ai réussi à me sauver par les toits. Ils ont tenté de me courir après, mais j'ai été plus rapide. Et j'a pu regarder. » Il était 6 h 30, à peu près, quand deux cents policiers ont investi hier matin le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, et plus particulièrement la rue de la Charbonnière et ses squatts. Très exactement ceux situées aux numéros 12 et 14 de cette rue, occupés pour l'essentiel par plusieurs dizaines de travailleurs immigrés, surtout turcs.

Après avoir enfoncé les portes, les forces de l'ordre — CRS, PJ et gendarmes, pas moins — se sont rués dans les étages, saccageant tout sur leur passage. Carreaux cassés dans les escaliers, lavabos brisés, chauffage et tableaux électriques arrachés, ces deux anciens bordels, inoccupés depuis plusieurs années et squattés depuis le début du mois, sont ravagés.

Les occupants, totalement surpris, ont été jetés à bas de leurs lits, et embarqués manu militari, sans avoir eu le temps de s'habiller, dans les cars stationnés au bas des immeubles. L'opération n'a pas duré une demi-heure mais elle a été suffisamment violente pour faire huit blessés : quatre du côté des occupants (dont une femme enceinte) qui ont été transférés à Lariboisière, et quatre représentants des forces de l'ordre, dont le commissaire du quartier, qui s'est blessé à la main lors de l'ouverture des portes.

Vingt-quatre personnes, au total, dont dix-huit Turcs, ont été interpellées, et la plupart d'entre elles étaient encore en garde à vue hier soir.

La raison officielle de cette intervention était liée aux événements de la nuit de dimanche à lundi : les occupants des squats du quartier, après une bagarre avec quelques proxénètes et tenanciers de café, avaient mis un bistrot à sac (le Matin d'hier), et une intervention policière avait dégénéré en heurts violents. Six policiers avaient été blessés, et les manifestants avaient fait usage de cocktails Molotov.

L'opération d'hier matin ne visait pas à expulser les squatters — ce qui eût été illégal, en plein hiver — mais à vérifier qu'ils ne détenaient pas d'armes et à identifier éventuellement les responsables du saccage du café. Les policiers, qui assurent que leur intervention s'est déroulée tout à fait « dans les for-

mes », affirment avoir trouvé des barres de fer et des morceaux de bois dans les deux squats « visités ». S'ils ne se sont pas rendus dans les deux autres squats du quartier, villa Poissonnière et au 28 de la rue de la Charbonnière, c'est que la seule personne interpellée dans la nuit de dimanche à lundi, un jeune Turc, a déclaré être domiciliée au 12-14 de la rue de la Charbonnière, l'adresse des deux premiers, et que la commission rogatoire des policiers ne mentionnait que celle-là.

« C'est purement et simplement un règlement de comptes, estime Isabelle, une des occupantes du 28. Ils étaient furieux de ce qui s'est passé dimanche soir, et se sont vengés ce matin en cassant tout eten cognant sur tout le monde. Ils ont même refusé d'envoyer des ambulances aux blessés qui avaient réussi à se réfugier chez nous, au 28. » Pour les autres occupants, rescapés de la rafle, un autre élément vient accréditer l'hypothèse du règlement de comptes :

LE MATIN

20 JAN. 1982

### LE MATIN

20 JAN. 1982

### Goutte d'Or : squatters relachés

Les vingt-cinq « squatters », interpellés mardi matin, lors d'une perquisition de police dans des immeubles situés rues de la Goutte-d'Or et de la Charbonnière à Paris (18e), ont été remis en liberté mardi, soir, sur instruction du parquet.

Parmi les interpellés figuratent notamment Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, militants du mouvement « Action directe, et un autre militant trouvé porteur de 40.000 francs en espèces.

La perquisition de mardi matin était destinée à retrouver dans les immeubles squattérisés les cocktails Molotov, projectiles et bâtons, employés par les occupants lors de leurs heurts avec des gardiens de la paix, dimanche soir.



20 JAN. 1982



L'entrée du 14, rue de la Charbonnière... et l'une des chambres après le passage des policier

parmi les interpellés figurent en effet Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, deux militants d'Action directe, ouvertement installés dans ces squats avec quelques-uns de leurs camarades. Comme l'explique Didier, « leur amnistie, après le 10 mai, est restée sur la patate de tous les flics de France. Ils ont dû être ravie de pouvoir les attraper ».

Les deux militants d'Action directe ont été interpellés devant l'immeuble qu'ils squattent villa Poissonnière, où les policiers avaient installé une vraie souricière. Jean-Marc Rouillan a été relâché hier en début d'aprèsmidi, mais Nathalie Ménigon était toujours entendue hier soir. Selon les policiers, les propriétaires du café saccagé les auraient identifiés comme faisant partie de leurs agresseurs.

Jean-Yves Huchet



Photos Manuel Joachim/le Matin

# Les squatters de la Goutte – d'or délogés par la police

Meurtres, viols, agressions diverses se multiplient dans les immeubles vétustes voués à la démolition et occupés par des squatters, à Paris. Après les incidents violents de la rue Raymond-Losserand, dans le quatorzième arrondissement, il y a eu ceux de la Goutte-d'Or. Le maire de Paris avait, à la fin de l'année dernière instamment demandé au préfet de police d'intervenir. La première action a eu lieu hier. Il est vrai que les riverains étaient décidés eux-mêmes à rétablir l'ordre.

ingt-cinq personnes, dont Nathalie Menigon et Jean-Charles Rouillan, tous deux militants d'Action directe, groupement intéressé entre autres au problème des squatters dans Paris, ont été interpellées hier matin rue de la Charbonnière, dans l'un des nombreux immeubles désaffectés du quartier de la Goutte-d'Or, à Paris.

Cette « évacuation », terme impropre selon la police, car les habitants de l'immeuble pourront, si la justice n'a rien à leur reprocher, au terme des interrogatoires, reintégrer les lieux, fait suite à une échauffourée qui a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi.

#### A l'aide

Mécontents des nouveaux occupants qui avaient, quinze jours auparavant, investi les numéros 10 et 12 de la rue, une rue en majorité occupée par des squatters, les habitants du quartier, des Turcs et des travailleurs immigrés, ont tenté, dans la nuit de faire éva-

cuer les deux immeubles en brisant les vitres et en faisant sortir leurs occupants de force.

Mais comme l'expédition tournait mal, deux des « expulseurs » allèrent chercher de l'aide auprès d'une voiture de police qui patrouillait à proximité.

« Quand les agents sont arrivés, rue de Chartres puis rue de la Charbonnière, raconte Bruno, l'épicier du 13-15, dont la boutique fait face au squatt, ils ont été reçus à coups de cocktails Molotov. Du coup, ça a tourné à la bagarre générale. »

Pendant l'affrontement, au cours duquel six gardiens de la paix furent légèrement blessés, la police parvenait à arrêter l'un des auteurs du saccage qui expliqua qu'il « habitait » au 14 de la rue de la Charbonnière.

C'est sur la demande du procureur de la République qu'hier, à six heures du matin, les forces de l'ordre allaient perquisitionner dans la maison du prévenu (dont on ignore



Nathalie Ménigon, militante d'Action directe, a été interpellé parmi d'autres squatters, hier matin.

encore l'identité) et interpellaient les vingt-cinq squatters.

#### Barres de fer

Au cours de l'opération, les policiers n'ont pas saisi d'armes mais trouvé une grande quantité de barres de fer et arrêté un jeune homme qui s'enfuyait avec une somme de 40 000 F dont la provenance n'a pas encore été-

Hier, les petites rues pavées du « drôle de quartier » comme l'appellent dédaigneusement les commerçants du boulevard Barbès, avaient retrouvé leur calme. En face du squatt momentanément vidé de ses occupants, l'épicier contemplait les façades lépreuses couvertes d'inscriptions: « Vivez l'occupation raisonnable... », « Racistes, attention à vous », « Ici l'on vit ». « Les squatters ne m'ont jamais gêné, expliquait-il. Oh, bien sûr, il y a de temps en temps des violences... Dimanche soir, par exemple... Mais ceux du 10 et du 12, per sonne ne savait exactement d'où ils sortaient. C'étaient des touristes et le quartier a eu peur qu'ils ne commencent à traficoter de la drogue... Croyez-moi, ces histoires avec la police, ça n'arrange personne. Depuis ce matin, le quartier est cerné par les flics... Ce n'est pas formidable pour le commerce ! »

le quotidien

20 JAN. 1982



### Goutte d'or

Le Parquet a ouvert une information contre X pour violation de domicile et dommages à la propriété d'autrui, afin de rechercher les auteurs du saccage du « Village », un café de Barbès, attaqué dimanche soir par les squatters de la Goutte d'Or.

# Indépendantistes, tueurs

d'Action directe, Antillais et

*«sans papiers» du tiers monde..* 

# SQUA

REFUGE minute 25 au 31 janvier 1982 PARISIEN DU IRISMF

3. villa Poissonnière

(XVIII°)

militant d'« Action directe » que donné. Frappés du syndrome asso-421 groupement des « paysans et ou-vriers du XVIII<sup>e</sup> arrondissement » Cette op qui ne reconnaît pas la propriété sert et la « Goutte-d'Or » pourrait privée. Leur but est bien évidemment bien être le détonateur d'un « anarde créer un mouvement similaire à chisme squatter » qui a créé en celui qui ronge l'Allemagne et les Europe du Nord de véritables villes Pays-Bas.

L'occupation est récente mais déjà Charbonnière (XVIII°) organisée. Cinq personnes gardent en permanence les locaux, et les filles sont préposées au nettoyage et à la Le squat le plus récent et le plus rêvent d'être le catalyseur de multide prisonniers, de soldats, d'écololors de l'affaire du vol d'armes de battre aussi bien le « lord-maire » rue de la Charbonnière. Le ton est promis de réquisitionner les apparte-

> Cette opposition tous azimuts les dans les villes.

Ce sont ces deux anciennes maicuisine. A chacun sa révolution. Ils sons closes dorénavant ouvertes à toutes les revendications que les politisé. Jean-Marc Rouillan, le ples sensibilités et déjà des comités gendarmes mobiles et les CRS ont nance sur un jeune homme qui tentait investies au début de la semaine toutes les polices, les journalistes et gistes dissidents et d'étudiants sans dernière arrêtant, avec une vingtaine son avocate cherchaient à contacter diplômes se réunissent pour com- de militants d'Action directe, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, Chirac que le député de l'arrondisse- le chef et l'égérie de ce mouvement Foix, y résidait jusqu'à son arresta. Chirac que le député de l'arrondisse-le chef et l'égérie de ce mouvement tion récente, à 100 m de là, ment, un certain **Jospin**, qui avait terroriste. Certainement les deux plus beaux immeubles du Paris squatté. ments vides et se révèle maintenant De larges banderoles ont fleuri sur ciatif, ces squatters ont fondé un prêt à cautionner une politique de les murs vantant la lutte armée, Action directe et la mort de la propriété privée. Turcs, Algériens, Tunisiens s'y entassent encore, prêchant la révolution mondiale et plus égoïstement un nouvel ordre immobilier.

La perquisition policière, car il ne

s'agissait pas d'expulsion (hiver oblige), provoquée par l'arrestation en flagrant délit, dimanche soir, d'un lanceur de cocktail Molotov n'a rien donné si ce n'est la découverte de 40 000 F dont on ignore la provede s'enfuir.

Ni drogue ni armes, mais on veut croire qu'il reste dans ce quartier de la Goutte-d'Or, ancien repaire du FLN, quelques-unes de ces valises célèbres...

### OCCUPATIONS DE LOGEMENTS entretien avec des camarades turcs

La vocation de REBELLES étant de se lier au combat de tous les prolétaires en lutte, emprisonnés ou non, il nous a paru essentiel de nous intéresser, puis de soutenir le combat que mènent nos camarades turcs qui occupent des logements dans le 18ème, entendant par là protester concrètement contre la discrimination sociale qui leur est faite, tout particulièrement en ce qui concerne leurs conditions de travail et de logement, ainsi qu'à tout le prolétariat immigré et marginal.

Cette occupation ne concerne pas uniquement le logement, mais revêt une signification politi-

que précise.

D'autres militants les ont précédé dans ces occupations, ils ont d'ailleurs élaboré une plateforme en commun.

La discussion que nous retransmettons cidessous a donc eu lieu dans le 18ème, avec les camarades Turcs. La plupart d'entre eux, qui occupent, font partie ou sont sympathisants du Front CEPHE.

OUVEZ-VOUS expliquer les raisons qui vous ont poussé à occuper cet immeuble ainsi que vos objectifs et vos origines ?

\*Il y a 2.5 millions de travailleurs turcs en Europe. 200.000 vivent en France. Nous luttons pour organiser la révolution en Turquie. La révolution sera mondiale et nous nous sentons concernés par toutes les luttes, par les luttes en France, mais plus spécialement par ce qui se passe dans notre pays, et nous luttons en France surtout pour la Turquie.

Mais il y a des problèmes politi-ques ici et nous prenons place

dans la lutte en France.»

Comment est composé la population du squatt ? Depuis quand existe-t-il ? Etes-vous tous des militants?

«La plupart des personnes qui squattent ne sont pas des mili-tants, mais sont pour la plupart des sympathisants de l'organisation, au pire des démocrates. Ils ont des problèmes de logement. Tous. Et le squatt résoud leur problème de logement.

Ce squatt existe maintenant depuis 40 jours et il continue. La plupart des personnes qui l'occu-pent ne sont pas des militants, ils ne sont pas conscientisés et il faut intervenir auprès d'eux d'abord en ammenant la lutte sur le terrain des problèmes auxquels ils sont confrontés »

Avez-vous des contacts avec d'autres organisations immi-grées, avec la Coordination des sans-papiers?

«Nous sommes concernés par tous les problèmes de l'immigra tion: papiers, logement, travail, salaires, etc. Il existe une coordination avec les sans-papiers, mais elle n'est pas encore véritablement structurée, il y a surtout des contacts et nous avons participé aux grèves des sans-

Etes-vous en contact avec des organisations politiques. Souhaiteriez-vous êtes soutenus par des organisations, lesquelles?

«Nous sommes déterminés, ousne demandons pas à des organisations politiques de nous soutenir d'une certaine manière, ce n'est pas à nous de le détermi-ner, mais à elles. Dans la lutte contre la junte fasciste militaire, en Europe, nous pouvons travail-ler solidairement avec toute sorte d'organisation. Nous ne comptons pas précisément sur l'appui des syndicats; les petits syndicats déjà n'ont pas suffisamment de poids et s'il fallait choisir entre le CFDT et la CGT, nous préférons le soutien de la CGT parce que c'est un syndicat plus représenta tif et plus fort.»

Etes-vous soutenus par la population française et immigrée du quartier, quelles ont été leurs réactions

«Nous sommes soutenus par tout le quartier. Il n'y a pas beau-coup de Français autour d'ici... mais nous avons rencontré beau-coup de sympathie. De plus, c'es t un quartier qui est familiaris é avec les occupations. Aupara-vant, il y a déjà eu des occupa-tions, une par des Français et deux par des arabes.

Les gens nous connaissent et nous aident. Le deuxième jour, nous avons été encerclés par les flics, mais des gens du quartier sont accourus nombreux et les flics ont battu en retraite.»

Est-ce qu'on est venus vous trouver pour participer à votre occupation?

«Diverses organisations sont venues nous voir, mais ne nous ont rien proposé. Nous avons par-ticipé à l'appel de la coordination des sans-abris et quelques per-sonnes sont venues nous voir, surtout des Turcs. Des organisations immigrées aussi, qui nous proposaient de nous désigner des ments parfaitement squattables que nous aurions squatté pour eux. C'est-à-dire ils nous mandaient de résister aux flics et à la répression pour eux mais...

Mais êtes-vous prêts à lutter pour les occupations avec d'au-tres travailleurs, pas spéciale-ment turcs, qui viendraient prendre contact avec vous?

«Maintenant si des travailleurs viennent nous voir et qu'ils veu-lent occuper dans le quartier et lutter avec nous, nous lutterons avec eux pour qu'ils occupent ce qu'il est juste d'occuper.»

Y a-t-il actuellement une forme concrète à la coordination des sans-papiers?

«En ve qui concerne la coordination des sans-papiers, elle est toujours en train de s'organiser, il n'y a pas de direction commune. et nous pensons qu'il y a besoin de structures rigides, précises. Ainsi qu'à l'intérieur de l'organisation même du squatt. Nous vou-lons éviter l'image dépréciative qui est collé sur d'autres squatts, comme celui de Losserand.»

Avez-vous actuellement un

«Ici nous sommes tous des travailleurs. Mais principalement tous des travailleurs saisonniers (dans la confection), etactuelle-ment nous sommes sans travail, que nous reprendons que vers février-mars.

Comment pensez-vous faire face à la loi raciste de régularisa-tion des sans-papiers? «A propos de la loi sur la régula-

risation des sans-papiers du 15 janvier, nous pensons que très peu de Turcs vont être concernés, leur situation sera régularisée, mais nous voulons lutter contre toutes les expulsions et sommes concernés par cette loi »

En tant qu'organisation politi-que turque êtes-vous en rapport avec des militants prisonniers politiques en Turquie, quel est le sort des prisonnièrs, que faitesvous par rapport aux prisons, aux militants?

«Notre problème, c'est la révo-lution en Turquie. Notre travail sur le logement, les papiers n'est qu'accessoire, c'est pour conscientiser. La répression existe en Turquie. Il y a plus de 45.000 prisonniers en Turquie. La torture est appliquée quotidiennement dans les prisons turques, il y a des pendaisons sans juge-ments, les condamnations se font sans aucune défense d'avocats, les syndicats et les partis politi-ques sont interdits. Nous voulons dénoncer le régime fasciste de Turquie. Nous voulons que l'aide européenne économique et politique au régime fasciste soit suspendue. Et nous voulons que la Turquie soit expulsée de la Communauté Européenne à Stras-

Rebelles pense que c'est le même système impérialiste qui sévit aussi blen en France qu'en Turquie et le projet Rebelles (même s'il est essentiellement tourné vers les prisonniers) on veut le placer dans un cadre internationaliste et anti-impérialiste. Publier donc des informations sur ce qui se passe en Turquie. Infor mer pour exprimer la solidarité et l'internationalisme prolétarien, car on est dans un système lié au niveau international

Aujourd'hul quels sont vos besoins et comment peut s'expri-mer pratiquement la solidarité?

«Sur un plan pratique nous avons des besoins: la solidarité et la popularisation de notre lutte; et des besoins matériels: chauffage.

couvertures, matelas, etc.»
En cas de répression, existe-t-il
un système de défense du

equatt ?
«Il existe un système de défense interne au squatt et une défense externe. Jusqu'à maintenant nous n'avons pas eu affaire aux fascistes car ils n'ont pas le rapport de force la plupart des travailleurs turcs en France sont antifascistes et les fascistes sont

Avez-vous une plateforme

«Nous avons une plateforme, rédigée en commun avec les camarades français qui occupent les logements d'à côté.»

Des textes ou des toncernant l'organisation?

"Des documents essentielle-ment en arabe, quelques uns en anglais. Par contre, nous disposons de divers tracts en français.»

●Pour tous contacts: écrire à A.S.T.T., 10, rue Affre. 75018 Paris.

Nous invitons tous les lecteurs à prendre contact directement avec ces camarades pour leur apporter matelas, chauffage, etc., au 14, rue de la Charbonnière, dans le XVIII\*, métro: Barbès.



Hold-up manqué avenue Mozart (16e)

# Les policiers pistaient les gangsters

Jean-Michel BRIGOULEIX

CHEC au hold-up, hier, à Paris où un commando de gangsters qui venaient d'attaquer une succursale bancaire a été pris sous les tirs d'une patrouille de police. Deux des malfaiteurs ont été arrêtés, le troisième est en fuite. Le butin, 30.000 F, a pu être récupéré.

11 h 15, 45, avenue Mozart (16e). Une Simca bleu foncé, appartenant à l'administration, se gare devant l'agence de Crédit Commercial de France. Trois hommes à bord. Le chauffeur reste au volant, ses deux passagers sortent en claquant bruyamment les portières et s'engouffrent à l'intérieur de l'établissement. Immédiatement, ils se dirigent vers l'un des caissiers et braquant sur lui un gros revolver:

« L'argent, et discrètement... »

Il y a peu de clients dans l'agence à cette heure de la journée. Tout se passe bien. On remet aux gangsters l'argent liquide disponible dans un des tiroirs-caisses, soit une trentaine de milliers de francs en coupures de 100 et de 500.

Le tout ne dure que quelques secondes. Les gangsters quittent la succursale bancaire à reculons et, à peine ont-il franchi la porte, se retournent pour se précipiter vers la voiture qui les attend toujours le long du trottoir.

### Pas dupes

Coup dur! Ils tombent nez à nez avec trois policiers en tenue descendus d'un car de police-secours. Immédiate-ment commence une course-poursuite. Les gardiens de la paix se précipitent sur l'un des malfaiteurs qui parvient à s'engouffrer dans le véhicule où l'attend son complice.

La Simca démarre sur les chapeaux de roue, le car depolice sur ses talons. Pendant ce temps le troisième gangster a réussi à prendre la fuite. Les policiers ont choisi celui qui était porteur du butin

Plus loin, la Simca bleue des gangsters tombe sur une voiture de policiers en civil. Le malfaiteur qui conduit dégaine son pistolet et tire sur les policiers qui ripostent. Une balle fracasse la glace avant gauche de la voiture, une autre transperce la portière sans blesser les braqueurs qui poursuivent leur course.

Arrivés rue Théophile-Gautier (16e), les deux hommes abandonnent leur véhicule et se réfugient à l'intérieur d'un immeuble. Là, ils se débarrassent de leurs armes et de leurs blousons. Mais les enquêteurs ne sont pas dupes du manège. Après avoir investi l'immeuble, ils arrêtent les deux hommes qui s'étaient réfugiés dans le jardin.

Ce que les gangsters ne savaient pas, c'est que bien avant d'être passés à l'attaque de la banque, ils avaient déjà perdu la partie. La présence du car de police à la sortie de l'établissement n'était en effet pas due au hasard. Les policiers avaient en effet repéré le trio au moment où ils volaient la Simca bleue. Ils les avaient suivis « pour voir où ils allaient »...

### France-Soir

9 FEVR. 1982

### Hold-up manqué avenue Mozart (XVI°)

### Pris au piège, les gangsters refusent de révéler leur identité

« Fermeture exceptionnelle de l'agence. » Et pour cause ! La pancarte rédigée à la va-vite sur la porte vi-trée de la succursale bancaire du Crédit commercial de France, située 45-47, avenue Mozart à Paris, dans le XVI° arrondissement, indique à la clientèle qu'il s'est passé des événements graves, en l'occurrence une tentative de hold-up ponctuée de coups de feu et d'une poursuite. Les auteurs sont jeunes, pas du tout du type voyou, et ils ne veulent pas dire leur nom.

Il est presque midi, hier, lorsqu'une voiture s'arrête en double file, avenue Mozart, face à la succursale du C.C.F. Deux hommes, le visage découvert, pénètrent dans les locaux. Là, soudainement, ils sortent deux revolvers de calibre 9 mm et, sous la menace, ils ordonnent au caissier de leur remettre l'àrgent, une somme dont le montant n'a pas été précisé. Ils s'apprêtent à rejoindre leur complice, qui les attend au volant de l'automobile quand ils se heurtent aux gardiens de la paix.

Les gangsters ont joué de malchance. Entre-temps, une voisine, qui regardait à la fenêtre de son appartement, avait assisté de loin à la scène et, aussitôt, elle avait téléphoné à la police. Deux motards de passage ont également donné l'alerte en voyant cette Simca bleue, appartenant à l'administration des domaines, immatriculée 63228 DE, en stationnement dangereux et surtout déclarée volée...

Quelques minutes plus tard, à la sortie de la banque, le trio s'est trouvé littéralement devant un barrage de képis et de vareuses. Une passante témoigne : « Celui qui tenait le sac a lâché son arme et s'est immédiatement rendu, levant les mains en l'air et abandonnant le butin. Les billets s'éparpillaient sur le trottoir et sur la chaussée. »

L'autre malfaiteur a tenté de fuir. Il a brandi son revolver et a menacé les représentants de l'ordre, avant de s'engouffrer dans la voiture.

### Course

La Simca est prise en chasse par le car de police secours, et coincée, quelques centaines de mètres plus loin, par un véhicule de policiers en civil. Le rodéo prendra fin avenue Théophile-Gautier. Le conducteur, se sentant pris au piège, dégaine son arme et braque les policiers, qui répliquent en tirant à deux reprises. Une balle fracasse la glace, côté pilote, et l'autre s'enfonce dans la portière sans blesser les bandits, qui poursuivent leur course.

Les deux fugitifs se réfugient au 15 bis de l'avenue, où ils abandonient leurs armes et leurs blousons. Leurs poursuivants, après avoir investi l'immeuble, devaient arrêter l'un des gangsters, qui avait trouvé une cache provisoire dans le jar-

din. Le troisième homme a réussi à s'enfuir. C'est un chien policier qui a permis l'arrestation.

Les deux braqueurs ont été conduits dans les locaux de la première brigade territoriale qui s'est chargée de l'enquête. Après une longue audition et un interrogatoire serré, le malfaiteur arrêté avenue Théophile-Gautier, a prétendu s'appeler Jean-Pierre Jacquet, âgé de vingt-cinq ans. L'autre gangster, qui s'était rendu aux policiers devant la banque, refusait toujours, en fin d'après-midi, de donner son identité.





Ces gangsters qui ne veulent pas dire leur nom.

Actuellement, les inspecteurs du commissaire Dufour essayent de mettre un nom sur ces gangsters et aussi de retrouver le troisième homme.

Jean-Pierre MAIRE.

Le Parisien
9 FEVR 1987.

# numéro spécial



Derrière la grille les pigeons battent de l'aile. Le ciel gris cache une lumière et mon doigt suis le rythme écarte les plaies... Deux yeux tristes dans un sang noirs coagulent la peine Le corps se crispe dans l'espace carcéral... Le poing levé contre les barreaux éclate une vitre et disperse le grillage La main veut arracher le ciel indécent de ce cauchemar La ville agonise Les bourreaux promènent le visage de vos résidences...

JEAN MICHEL MORISET LA SANTE

LETTRE DE JEAN-MICHEL MORISET COMBATTANT ANARCHISTE DU GROUPE LAHOUARI BENCHELLAL.

#### LETTRE OUVERTE A MES AMIS.

Le 10 Janvier 1982 mourrait suite à des tortures dans une prison des droits de l'homme à Helsinki, notre ami Farid. La vengeance ne pouvait nous satisfaire, aussi fallait-il se battre pour la vérité; la campagne de presse suscitée à cet égard fut vite etouffée.

Le 8 Février 1982 le gouvernement français commémore les morts de charonne: Dérisoire culte de la charogne.... Vingt ans après qui se préoccupera de LAHOUARI BENCHELLAL révolutionnaire exécuté par les tueurs de l'ordre Socialiste ?!!!

Révoltés, certains de ses amis dont je fais partie, décidérent de promouvoir des types d'actions plus adéquates pour la manifestation de la vérité.

Prolétaires, l'argent nous manquait, les subventions de l'état en la matière sont plutôt rares.

Le 8 Février 1982, j'attaquais avec un autre compagnon le Crédit Commercial de France 46 Avenue Mozart dans le XVI\* afin de prélever directement 'l'impot sur les grandes fortunes'. Cette action fut la première et la dernière de note commando.

Un ami de Farid fut également interpellé non loin des lieux bien que n'ayant pas participé à l'opération proprement dite. Qu'il soit clair que la 'Réappropriation' était essentiellement inspirée par des motivations d'ordre politique et non d'un quelconque esprit de lucre.

Certes l'Action fut un echec mais ce fiasco n'entame en rien notre volonté libertaire de détruire toute trace d'oppression et de misère.

Nous ferons tout pour que notre procès soit celui de l'état et des états responsables du martyre de Farid.

Gageons que le combat politique de l'intérieur des prisons socialistes sorte Victorieux! L'Obtention du statut politique n'est qu'une marche vers une telle victoire. Ne cachons pas que le statut politique n'est qu'un résultat d'un rapport de force avec le pouvoir. Notre exigence ne s'arrête pas là. Elle s'inscrit dans la lutte plus générale qui interesse tous les Révoltés droit commun ou non. La solidarité des prisonniers se fonde dans la Résistance contre l'incarcération...

contre l'incarcération...

de concois la lutte armée contre l'appareil d'état comme une
de ces minutes de vérité doul-orreusement nécessaires.

Ni plus! Ni moins! Réduire notre révolte au langage des
armées c'est se mentir à soi-même et possèder une piètre
intelligence politique. La stratégie de lutte armée orchestrée
ces dernières années, si l'on considère la question de l'insurrection armée en métropole contre l'état, a échoué en
Europe Occidentale; les raisons sont nombreuses et compelexes, mais là n'est pas mon propos. Elle s'est soldée en tout cas par des centaines de morts, des siècles de prison et un état de peur général. En spécialiste politico-militaire l'état policier est le mieux organisé, le mieux structuré pour terroriser (visitez les prisons si vous ne voulez pas me croire) Je ne suis ni un doctrinaire, ni un révolutionnaire professionnel mais un modeste artisan d'ine Révolution Sociale qui n'a pas encore vu le jour. Je le répéte, je ne fais partie d'aucun groupe 'terroro', néanmoins par mes actes et mes convictions, je m'inscris en plein dans une dynamique révo-lutionnaire dont le premier objectif est l'abolition de l'état Paranoiaque ainsi que l'anéantissement du Spectaculaire marchand qui survit en s'aliénant nos vies.

Les mouvements révolutionnaires Sud Américains et Polonais sont la pour nous confirmer que l'intelligence révolutionnaire subsiste et qu'il est possible malgré les états d'exception, les états de frousse permanente, de Résister et de Vaincre.

VERS LA GUERRE SOCIALE.

UN LIBERTAIRE DE COEUR ET D'ESPRIT.

JEAN MICHEL MORISET 207 790 2D 95 COMBATTANT ANARCHISTE DU GROUPE LAHOUARI BENCHELLAL.

### le quotidien

20-21 FEVR 1982

### **Affiche rouge**

Trois hommes armés ont raflé une somme de 90 000 F jeudi en début d'après-midi, dans une agence bancaire de la place Bellecour à Lyon.

Les agresseurs, qui ont tenu en respect une quinzaine de personnes, clients et employés, se sont retirés après avoir abandonné des tracts signés d'un groupe se baptisant « l'Affiche rouge ».

« L'Affiche rouge » avait déjà revendiqué deux agressions de même nature, l'une le 10 décembre dans le quartier des Brotteaux, au cours de laquelle un employé avait été grièvement blessé à coups de couteau, l'autre le 19 janvier dans la même agence de la place Bellecour. Les tracts indiquent notamment que « aujourd'hui, Français et immigrés réunis, nous exproprions par les armes le capital au profit des luttes de décolonisation totale. »



### Lyon : un mystérieux gang attaque une banque

!Affiche rouge. C'est le surnom à la Gérard de Villiers d'un gang qui sévit à Lyon depuis trois mois. Qui peut inspirer, en effet, ce mystérieux commando aux aspirations aussi variées que la cause du Sahel, l'indépendance de la Guyane ou la mort de l'ouvrier algérien de Clichy? Car les quatre gangsters en question ne se contentent pas de détrousser les banquiers, ils se font les avocats d'un grand nombre de causes toutes aussi différentes les unes que les autres. Ainsi dans le hold-up qu'ils ont organisé, mercredi dernier. Irruption dans l'agence de la Société lyonnaise, place Bellecour, en plein jour et en centre-ville. Trois hommes masqués armés de pistolets de gros calibre enfouissent des liasses de billets dans un sac de voyage après avoir fait ouvrir les coffres.

Après avoir empoché 90 000 F et traité le sousdirecteur de « sale fasciste », ils l'obligent à tenir dans

Après avoir empoché 90 000 F et traité le sousdirecteur de « sale fasciste », ils l'obligent à tenir dans les mains une affiche rouge pour faire une belle photo. Ils déposent ensuite dans la boîte aux lettres du journal « le Progrès » ladite photographie prise dans la salle des coffres accompagnée d'un très long texte sur lequel on peut lire : « Notre avenir passe par Varsovie, les DOM-

Un enfant sur deux meurt avant cinq ans en Pologne? Non? Au Sénégal (Sahel)! Des sociétés multinationales et nationales, CFAO, Imetal, Elf, Cogema, Lesieur, Suez... pour abattre ces sociétés et tous les affairistes, le prolétariat international se forge une arme : la guérilla qui va prendre l'argent là où il est...» Et cette conclusion : « Produit national brut : au Sénégal, 1 950 F par an et par habitant ; en Pologne, 17 600 F; en France, 51 250 F. » Au bas de l'affiche, cette phrase : « Toute la France pour le peuple polonais, revendique liberté et indépendance. »

On peut penser, bien entendu, à une manœuvre de diversion. Les policiers sont toutefois partagés, car c'est le troisième hold-up en trois mois revendiqué par le même groupe Affiche rouge. Il y a un mois, à la même banque, à la même heure, le même sous-directeur avaut dû se soumettre à un scénario tout aussi angoissant.

Le 10 décembre dernier, un directeur de la BNP avait subi, lui aussi, cette mise en scène : affiche, photographies, hold-up. Il s'en était plus mal tiré : puisque l'un des voyous avait signé son méfait par un coup de couteau.

J-L R

## interpellé

Le jeune homme interpellé mercredi matin à Paris dans une voiture volée contenant des armes et qui surveillait un immeuble de l'avenue Henri Martin (169 arr.), est un militant politique d'extrêmegauche membre du groupe « Action directe », apprend-on de bonne source.

Gilles Collomb, 24 ans, contrairement à ce qui avait été indiqué tout d'abord, est connu des services de police comme un membre de la mouvance « autonome » et du groupe « Action directe ». Le jeune homme, arrêté en 1977 pour avoir jeté durant la nuit de Noël une grenade d'exercice à l'intérieur d'un poste de police du 13° arrondissement à Paris, avait été con-damné à quinze mois de prison. Cette peine avait été doublée en appel.

Mercredi matin, gilles Collomb se trouvait en compagnie de deux complices qui ont pris la fuite à bord d'une Fiat 1600. Il a été interpellé par la police. Avant sa condamnation pour le jet de grenade dans un commissariat, Gilles Collomb avait été déjà condamné pour transport d'armes. (Lire page 16).



25 FEVR 1987



25 FEVR 1982

### Un militant d'«Action directe» Un jeune homme armé arrêté à Paris

Ses deux complices ont réussi à s'enfuir. Dans leur voiture volée, les policiers ont retrouvé plusieurs armes

Un jeune homme armé, installé dans une voiture volée stationnée en face de l'immeuble 113, de l'avenue Henri-Martin, a été interpellé hier par une patrouille de police. En compagnie de deux autres personnes, qui ont réussi à s'enfuir, ils avaient été repérés vers 11 heures par des gardiens de la paix en civil. Gilles Collomb, vingt-quatre ans, a déclaré, après son interpellation, aux policiers de la 1re brigade territoriale qu'il s'agissait d'une affaire politique.

ES inspecteurs ont retrouvé sur Gilles Collomb une pochette d'allumettes où était écrit le nom du mouvement Action directe. C'est apparemment pour l'instant le seul indice dont disposent les policiers pour savoir s'il s'agit de militants extrémistes. Le jeune homme appréhendé n'est pas connu des services de police. Son nom n'est jamais apparu lors d'interpellations de sympathisants d'Action directe.

D'autre part, un pistoletmitrailleur, un pistolet et de

fausses plaques d'immatriculation ont été découverts dans la voiture. Au départ des faits, les gardiens en civil souhaitaient contrôler l'identité des occupants de la voiture en stationnement sur le terre-plein central de l'avenue. L'un d'eux a sorti un pistolet P38 de calibre 9 mm pour protéger sa fuite et celle d'un complice. Gilles Collomb s'est quant à lui laissé maîtriser par les policiers, sans aucune résistance.

Les deux jeunes gens, qui avaient pris la fuite à pied, ont dans leur course aban-

donné leur blouson bleu sous une voiture. Dans l'un des deux vêtements, les policiers ont retrouvé un pistolet de calibre 11,43. Les fuyards ont gagné le bois de Boulogne et ont pu échapper aux importantes forces de police lancées à leur poursuite. Au même moment, des policiers ont découvert, à environ 1 km de là, près de la porte d'Auteuil, une Alfa-Romeo vide appartenant à une société de location, dont le moteur était en marche. Ils pensent que cette voiture devait servir de relais lors de la fuite des jeunes

L'objectif de la bande n'a pu être déterminé. Au 113 de l'avenue Henri-Martin, résident notamment une famille d'antiquaires, le PDG d'une chaîne de magasins et une riche famille originaire du Venezuela. De nombreuses autres personnalités habitent ce quartier résidentiel.

### **LE FIGARO** L'AURORE

25 FEVR 1982

### Un jeune homme armé interpellé à Paris

dans une voiture, « Fiat » imma-triculée à Paris et volée dans le 13è arrondissement, ont été surpris mercredi vers onze heures par une patrouille de gardiens de la paix en civil alors qu'ils surveillaient, depuis le terre-plein central, un immeuble de l'avenue Henri-Martin, dans le 16è arrondisse-

Au moment du contrôle, un des occupants de la voiture a sorti un pistolet P 38 de calibre 9mm pour protéger sa fuite et celle d'un second passager. Les deux fuyards ont abandonné leurs blousons, dont l'un contenait un pistolet de cablibre 11,43mm sous une voiture en stationnement. Ils ont réussi à gagner le bois de Boulogne et à s'y cacher, échappant aux importantes forces de police lancée à leur recherche.

La troisième personne, elle, s'est laissée arrêter sans résistance : il est vrai qu'entretmeps les policiers avaient sorti leurs armes. Conduit dans

les locaux de la 1re BT, le jeune homme déclarait avoir 24 ans et s'appeler Gilles Collomb et affirmait qu'« il s'agissait d'une affaire politique » sans plus de précision. Selon les policiers, ils auraient trouvé sur lui une pochette d'alumettes où était inscrit le nom du mouvement « action directe ». Toujours selon les policiers, Gilles Collomb ne figure pas dans leurs fichiers et son nom n'est jamais apparu lors d'interpellation de sympathisants de l'organisation.

Dans la voiture volée, les enquêteurs ont découvert un pistolet et une mitraillette de fabrication française ainsi qu'un jeu de fausses plaques d'immatriculation.

Les policiers ont également découvert, à environ un kilomètre du lieu de l'interpellation une Alfa Roméo vide, appartenant à une société de location, dont le moteur était en marche : ils estiment qu'elle aurait pu servir de relais lors de la fuite des trois hommes.

L'objectif des trois hommes n'a pu être déterminé par les enquêteurs. Au 113 de l'avenue Henru-Martin, l'immeuble qu'ils semblaient surveiller abrite une famille d'antiquaires, le PDG d'une chaîne de magasins et une riche famille du Vénézuéla. Différentes personnalités du tout-Paris et plusieurs ambassades sont également installées dans le quartier. (A.F.P.)

### « Action directe » en flagrant délit

Un militant d'Action directe, Gilles Collomb, bien connu des services de police, a été appréhendé hier matin vers 11 h ave-nue Henri-Martin à Paris, alors qu'en compagnie de deux autres jeunes gens, dans une voiture volée, il semblait surveiller un immeuble. A bord du véhicule, une Fiat 1600, les policiers ont découvert une mitraillette et un pistolet ainsi qu'un jeu de fausses plaques d'immatriculation. Gilles Collomb, vingt-quatre ans avait été arrêté en 1977 pour avoir jeté durant la nuit de Noël une grenade d'exercice à l'intérieur d'un poste de police du 13e arrondissement, à Paris. Il avait été condamné à quinze mois de prison, peine doublée en appel.

Son arrestation s'est produite lorsque les gardiens en civil ont souhaité contrôler l'identité des occupants de la voiture en statoinnement sur le terre-plein central de l'avenue. L'un d'eux a alors sorti un pistolet « P 38 » de calibre 9 mm pour protéger sa fuite et celle d'un complice. Gilles Collomb s'est laissé maîtriser par les policiers qui, à leur tour, avaient sorti leurs armes.

Les fuyards, à pied, ont abandonné leurs blousons dont l'un contenait un pistolet de calibre 11,43 mm sous une voiture en stationnement. Ils ont gagné le couvert des arbres du bois de Boulogne et ont pu échapper aux importantes forces de police lancées à leurs trousses.

Au même moment, des policiers ont découvert à environ un kilomètre de là, près de la porte d'Auteuil, une « Alfa-Romeo » vide appartenant à une société de location, dont le moteur était en marche. Ils pensent que cette voiture devait servir de relais lors de la fuite des malfaiteurs.

L'objectif de la bande n'a pu être déterminé. Au 113 de l'avenue Henri-Martin qu'elle paraissait surveiller, résident notam-ment une famille d'antiquaires, le P.-D.G. d'une chaîne de magasins et une riche famille origi-naire du Venezuela. Par ailleurs, d'autres personnalités du « Tout-Paris », des ambassades, sont installées dans ce quartier

### ARRESTATION D'UN MILITANT D'ACTION DIRECTE

triguée par le comportement rois jeunes gens autour d'un quie stationnant devant le éro 113 de l'avenue Henri-tin à Paris (16°), une pa-lle de gardiens de la paix da de procéder à un contrôle entité. L'un des trois hommes are certi un pistolet P.38 de ors sorti un pistolet P 38 de pre 9 mm et a pris la fuite en pagnie d'un complice après tous deux eurent abandonné pous deux eurent abandonne s blousons où une autre arme, calibre 11,43, a été découverte. troisième individu, Gilles Co-bry vingt-quatre ans, a été préhendé sans résistance. portait sur lui une pochette lumettes où était inscrit le n du mouvement Action di-

the et était commu des services police pour appartenir à ce upe et comme étant un meme' de la mouvance « autonome ».
avait été arrêté en 1977 et ndamné à trente mois d'empricondamne à trente mois d'empri-sonnement en appel pour avoir jeté pendant la nuit de Noël une grenade d'exercice à l'intérieur d'un poste de police du treizlème arrondissement à Paris.

Dans le véhicule qui se révéla être une voiture volée, les poli-ciers ont découvert un pistolet et une mitraillette ainsi qu'un leu

etre une voiture voiee, les policiers ont découvert un pistolet et
une mitraillette ainsi qu'un jeu
de fausses plaques d'immatriculation. A un kilomètre de là, les
enquêteurs ont également découvert une autre voiture appartenant à une société de location,
dont le moteur était en marche
et qui devait probablement servir
de relais.

Quel était l'objectif des trois
hommes? Gilles Colomb a indiqué qu'il s'agissait d'une «afaire
politique» mais refusait encore
ce jeudi au début de l'après-midi
d'en dire davantage. Au numéro
113 de l'avenue Henri - Martin
résident notamment une famille
d'antiquaires, le P.-D. G. d'une
chaîne de magasins et une riche
famille originaire du Venezuela,

### Le Monde

26 FEVR. 198Z

### **ACTION** DIRECTE

### Mutisme du militant arrêté

Le jeune militant d'Action directe Gilles Colomb, vingtquatre ans, interpellé mercredi par une patrouille de police dans une voiture volée, avenue Henri-Martin, à Paris, se refuse à toute déclaration. A bord de la voiture volée, les policiers ont retrouvé un pistolet et une mitraillette.

E MATIN 428 26 FEVR 1982

### ACTION DIRECTE Le « braqueur » était un politique

Le jeune homme interpellé, mercredi matin à Paris dans une voiture volée contenant des armes et qui surveillait un immeuble de l'avenue Henri-Martin (16°), était un membre d'Action directe.

Gilles Collomb, âgé de 24 ans, est, en effet, connu des services de police comme militant actif de la mouvance « autonome » du groupe clandestin d'extrême-gauche. Il avait été

arrêté en 1977 pour avoir jeté durant la nuit de Noël une gre-nade d'exercice à l'intérieur d'un poste de police du 13° arrondissement à Paris, et avait été condamné pour cela à 15 mois de prison, peine doublée en appel. Le jeune militant s'est refusé à toute décla-

Gilles Colomb avait d'abord été brièvement entendu par les ins-pecteurs de la première brigade territoriale. Il avait simplement affirmé « qu'il accomplissait une mission à caractère politique ». a été alors transféré dans l'après-midi qual des Orfèvres où il est gardé à vue et inter-rogé par les inspecteurs de la

brigade criminelle spécialisée dans la lutte antiterroristes. Ces auditions se sont pources additions se sont pour-suivies sans grand résultat si l'on en croit les enquêteurs. Gilles Colomb, qui ne nie pas ses activités de militant d'Action directe, n'a pas voulu révéler ce qu'il faisait ou s'apprêtait à faire avec deux autres ieunes gens, avant-hier matin, avenue Henri-Martin,



26 FEVR 1982

### **Perquisition chez** les « squatt »

Une opération de police a été menée, samedi vers 6 heures, dans le quartier de la Goutte-d'Or (XVIIIe) pour appuyer une perquisition de la police judiciaire à la recherche de militants d'Action directe dans les immeubles de squatters de la rue de la Charbonnière.

L'opération s'est déroulée sans incident et n'a abouti qu'à une seule interpellation. Elle serait liée à l'arrestation mercredi matin de Gilles Collomb, vingt-quatre ans, membre d'Action directe, qui, en compagnie de deux complices également armés, mais qui ont pu s'enfuir, surveillait un im-meuble de l'avenue Henri-Martin dans le seizième arrondissement

Les trois immeubles de la rue de la Charbonnière sont occupés depuis fin 1981, à l'initiative d'un groupe Action di-recte. Des jeunes gens appartenant à cette mouvance ainsi que des immigrés, notamment turcs opposés au régime d'An-kara, se sont installés dans ces anciens hôtels désaffectés.

Une précédente opération de police a eu lieu fin janvier dans ces immeubles à la suite dans ces immeubles a la sulte d'incidents survenus entre des squatters et des gardiens de la paix en patrouille dans le quartier. Six militants d'Action directe ainsi qu'une vingtaine d'immigrés turcs avaient été interpellés, puis relâchés.

### **Action directe**

Le jeune homme se réclamant d'Action directe interpellé mercredi par une patrouille de police dans une voiture volée avenue Henri Martin, s'est refusé à toute déclaration

Gilles Colomb, 24 ans, avait d'abord été brièvement entendu par les inspecteurs de la première brigade territo-riale. Il avait simplement affirmé « qu'il accomplissait une mission à caractère politique ». Il a été alors transféré dans l'après-midi quai des orfèvres où il est gardé à vue et interrogé par les inspecteurs de la brigade criminelle spécialisée dans la lutte anti-terroristes.

Ces auditions se sont poursuivies sans grand résultat si l'on en croit les enquêteurs. Gilles Colomb n'a pas voulu révéler ce qu'il faisait ou apprêtait à faire avec deux autres jeunes gens hier matin à bord de cette voiture volée, dans laquelle les gardiens de la paix ont trouvé un pistolet et une mitraillette.

Il n'a pas non plus voulu fournir la moindre précision pour identifier ses deux compagnons qui se sont enfuis dans le Bois de Boulogne à l'arrivée de la patrouille de police et qui n'ont pas été retrouvés

 Une opération de police a eu lieu, samedi 27 février, vers 6 heures du matin, dans des immeubles du quartier de la Goutte d'Or à Paris (18°), occupés par des « squatters ». Cette opération déclenchée à la demande du parquet avait pour Cette operation déclenchée à la demande du parquet, avait pour but de perquisitionner après l'arrestation d'un individu qui utilisait des chéquiers volés. L'opération n'a donné lieu à aucun incident. Il y a eu une interpellation.



26 FEVR 1982

● Gilles Collomb, le militant présumé d'Action directe, âgé de vingt-cinq ans, arrêté le 24 février à Paris, avenue Henri-Martin près d'un véhicule où plusieurs armes ont été retrouvées, sera jugé en saisine directe le 26 mars par la 23° chambre correctionnelle de Paris, Vendredi 26 février, en effet, devant le tribunal correctionnel il a demandé un délai « suffisamment long » pour préparer sa défense. Il n'a pas déposé de demande de mise en liberté mais a réclamé le « statut de prisonnier politique ». « statut de prisonnier politique ».



### France-Soir

Samedi 27 février 1982

L'AURORE **LE FIGARO** 0 1 MARS 1982

### Action directe: perquisition à la Goutte-d'Or

Une opération de police a été menée samedi matin dans le quartier de la Goutte-d'Or à Paris (18°) pour appuyer une perquisition de la police judiciaire. L'intervention n'a abouti à rien et les trois immeubles de la rue Charbonnière « squatterisés » depuis fin 1981 par des militants d'« Action directe », des sympathisants du mouvement et des travailleurs turcs n'ont pas été évacués. Quelques jours auparavant, la police avait interpellé un militant d'« Action directe », Gilles Collomb, vingt-quatre ans, qui avec deux complices surveillait un immeuble de l'avenue Henri-Martin dans le 16° arrondissement. Dans la voiture volée, à bord de laquelle se trouvait Gilles Collomb, la police avait saisi un pistolet-mitrailleur, deux chargeurs de vingt-cinq et cin-quante cartouches et un pistolet automatique allemand avec trois chargeurs correspondants.

Collomb a seulement déclaré à la police qu'il « accomplissait une mission à caractère politique ».



#### INTRODUCTION

Pourquoi Action Directe juge-t-elle indispensable de publier aujourd'hui «pour un projet communiste» ? Plusieurs raisons à cela. Et tout d'abord, l'absence d'un tel texte lors des premières interventions d'Action Directe en 1978 et 1979, ce qui a permis au pouvoir de déclencher une opération idéologique de grande envergure visant à faire coıncider Action Directe et terrorisme. Passons sur les phantasmes des journaleux pourris toujours avides de «complot international» et de «fils de bourgeois qui ont mal tourné»; toujours est-il qu'à part quelques articles intelligents le remueménage de la calomnie et du spectaculaire est allé bon train et que la plupart des militants et anti-militants armés de critiques et de désirs ont suivi le mouvement. Les urgences de la pratique et la répression gouvernementale ne nous ont guère laissé le temps, alors, d'expliciter nos positions et d'engager la contre-offensive idéologique. Le résultat est qu'au début de l'année 1982, il est encore possible de trouver dans la production déliquescente d'une autonomie moribonde des lambeaux de ce qui se veut une analyse politique et dont les insultes de bas-étage et une vulgate psychologique puante sont les seuls fondements. Il serait fastidieux de converser avec des cadavres; cependant, dans la mesure où les «propositions» continuent nos orientations passées, le projet à venir constitue simultanément un retour explicatif sur les options originelles d'Actions Directe. Aussi la première partie de notre texte consistera en une réflexion sur l'organisation et la formeparti, à partir d'un essai de dépassement des lacunes symétriques des marxistes-léninistes et des anarchistes.

La conjoncture politique a été l'autre déterminant essentiel de ce texte. Le pouvoir socialiste mâtiné de quelques staliniens, gouverne depuis bientôt un an et un jugement suffisamment étayé peut maintenant être porté. L'«état de grâce» commence à se fissurer et il n'est pas besoin de quelque autre entité miraculeuse pour rendre compte des craquements : une analyse économique et politique des impasses dans lesquelles s'enlise la social-démocratie y suffira! Aussi, notre seconde partie consistera en une analyse théorique de trois terrains :

- impérialisme
- emploi
- logement

puis de la logique du capitalisme et de celle du pouvoir socialiste à leur égard. Bien sûr, ces quelques pages n'ont aucunement la prétention d'atteindre à la vérité pleine et entière des choses; il nous sera peut-être reproché d'être schématiques et superficiels, de ne pas reconnaître l'extrême complexité de la situation actuelle. Nous acceptons ces reproches, pour faire aussitôt remarquer qu'il ne s'agit pas ici de théorie pure, mais des bases d'un projet pratique, et pratique dans un double sens : d'une part, parce que l'impérialisme, l'emploi et le logement ont été les terrains d'action privilégiés, car fondamentaux, des premières campagnes d'Action Directe; d'autre part, parce que ces analyses ne présentent délibérément que des lignes de forces assez larges pour être reprises et approfondies par tous les colectifs révolutionnaires, afin que l'indispensable confrontation d'où sortira la plate-forme d'action commune ne soit pas dès le début entravée par de stériles querelles de mots et de référents théoriques.

Aussi, la troisième partie, plus proprement politique, présentera quelques axes stratégiques fondamentaux «pour un projet communiste», mais sans les approfondir jusqu'au point où leur précision empêcherait toute convergence avec les préoccupations d'autres groupements. Le débat s'engage à peine, qui conduira à la construction de l'organisation capable d'impulser le mouvement révolutionnaire dans le contexte des sociétés capitalistes développées à pouvoir social-démocrate. Ce texte est une première contribution d'Action Directe à ce débat.





# «Intervention anticapitaliste» d'Action directe

Le groupe Action directe a précisé samedi, dans un communiqué à l'AFP, les mobiles de l'opération politique, interrompue par la police, que trois de ses membres s'apprêtaient à accomplir aux abords de l'avenue Henri-Martin, à Paris, mercredi.

ES faits: alors que Gilles Colombs, membre du mouvement, effectuait un repérage à bord d'une voiture volée où se trouvaient des armes, en compagnie de deux autres personnes, la police l'intercepte; ses deux compagnons prennent la fuite en tirant et échappent aux policiers.

Le communiqué précise quel aurait été l'objet de l'opération si elle avait abouti. La section communiste du groupe Action directe indique « qu'il ne s'agissait pas d'une opération à accomplir dans le cadre d'une réappropriation financière (un hold-up) mais d'une intervention portant sur les intérêts impérialistes ».

Il semble que le groupe quiers volés.

d'extrême gauche fasse allusion au Salvador, au Chili, à la Pologne, à l'Afrique du Sud. Cependant le communiqué reste vague quant aux cibles impérialistes que le commando aurait voulu frapper et se contente de préciser qu'il s'agit de « pays où l'Etat est en état de guerre ouverte contre le prolétariat ». Le jeune homme arrêté n'a fait de son côté aucune déclaration aux policiers.

Par ailleurs, la police judiciaire a visité la base des militants d'Action directe, installée rue de la Charbonnière à la Goutte-d'Or à Paris dans des immeubles squattés. Mais il s'agissait pour les policiers de faire des vérifications dans le cadre d'une affaire de chéquiers volés.

COME BACK

### **«Action Directe» fait sa réapparition**

Le groupe clandestin autonome, dont la plupart des militants avaient été libérés suite à l'amnistie, revendique « l'action » au cours de laquelle l'un des leurs, Gilles Collomb, a été arrêté

Gilles Collomb, 25 ans, le militant autonome arrêté mercredi dernier avenue Henri Martin à Paris, a comparu vendredi en flagrant délit devant la 23ème chambre correctionnelle de Paris. Devant le tribunal, Collomb, qui avait été interpellé dans une voiture contenant un pistolet mitrailleur, deux pistolets et des munitions, a sollicité et obtenu un délai pour préparer sa défense. Il a par ailelurs réclamé, à défaut de sa mise en liberté, l'octroi d'un statut de prisonnier politique.

Politique, Collomb semble l'être puisque le groupe « Action Directe » a revendiqué vendredi l'action auquel il participait lorsqu'il a été interpellé. Dans un communiqué remis à Libération et à d'autres organes de presse, le groupe « Action Directe », qui signe également sous l'intitulé « Collectif pour le communisme » affirme : « Mercredi matin, un groupe appartenant à notre collectif a été intercepté par les forces de la

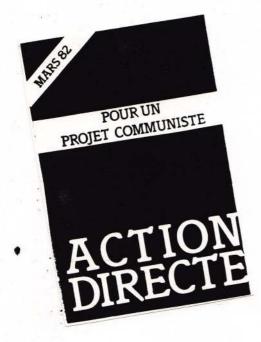
répression. Ce groupe était en place pour accomplir une opération politique, non pas dans le cadre d'un réappropriation financière (NDR : un vol, un casse ou une attaque à main armée) mais dans celui d'une intervention portant sur des intérêts impérialistes ». Quelle est la nature des personnes ou des biens visés dans cette opération? Collomb, pas plus qu'« Action Directe » ou les policiers, ne donne des détails. Par contre, les militants précisent : « Nous ne pouvons indéfiniment accepter cette ambiguité qui consiste à laisser croire qu'aujourd'hui les multinationales appartiennent au prolétariat et que le capitalisme est géré par les ouvriers. Quand les CRS évacuent une usine en lutte, ce n'est pas légitimité ouvrière qui le commande, mais bien les intérêts capitalistes (..) Quand on fabrique et livre massivement des armes à des pays où l'Etat est en guerre ouverte contre le prolétariat, ce n'est pas justifiable au nom d'une pseudo garantie de l'emploi (...)

C'est nous qui, en France, tuons au Salvador, au Chili, en Pologne, en Afrique du Sud... »

Ainsi, "Action Directe " réapparaît en faisant savoir que le nouveau gouvernement, s'il a libéré ses militants, ne l'a pas convaincu. L'arrestation de Collomb et le texte de ce communiqué annoncent-ils une reprise des actions violentes? Ce n'est pas sûr. En effet, dans l'entourage d'« Action Directe " on confirme que l'heure n'est pas à l'activisme tout azimut et il semble que l'arrestation de mercredi soir soit plus une "bavure" que le signal du redémarrage d'une nouvelle "campagne" autonome.

Collomb, quant à lui, sera jugé le 26 mars prochain pour la détention de ce qu'« Action Directe » affirme être : « Un PM anglais Sten, deux chargeurs d'une contenance respective de 25 et 50 cartouches, d'un pistolet automatique Luger P.08 et de trois chargeurs correspondants. »

G.M.



### PROBLEMES D'ORGANISATION

Quand on pense à Marx, on pense immédiatement à l'auteur du «Capital», au théoricien du système capitaliste qui en a démonté les mécanismes et la logique sordide, à celui qui a montré crûment l'exploitation forcenée du prolétariat et affirmé son potentiel révolutionnaire. On pense paradoxalement moins à son activité politique. Pourtant, de la Ligue des Communistes de 1847 et du travail de journaliste dans la «Neue rheinische Zeitung» jusqu'à la constitution de l'A.I.T. (la 1ère Internationale), toute sa vie n'est qu'un effort continu pour l'organisation des exploités en vue du renversement de la société qui les nie.

Il n'y a malheureusement pas vraiment de théorie politique élaborée chez Marx, et c'est chez Lénine que les marxistes prennent d'habitude leurs références quand ils posent la question du Parti. En fait, si on lit les multiples textes de Marx sur le «Parti de classe», les remarques éparses et les théorisations partielles, on constate que bien des problèmes fondamentaux avaient déjà été abordés; et comment oublier cette condition première de la Révolution: «L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes».

Cependant, puisque la plupart des militants se réfèrent à Lénine et que le but de ces pages n'est pas de mener un débat académique sur ce sujet, nous commencerons à défricher les «problèmes d'organisation» en nous confrontant directement aux thèses (marxistes-) léninistes, puis à leurs antithèses anarchistes, pour mieux montrer le terrain piégé sur lequel nous entraîne cette manière de poser les questions. Notre effort se concentrera autour de l'enjeu crucial que représente dans la conjoncture actuelle la construction d'une organisation non-autoritaire et la révolution par les conseils.

#### LE PARTI MARXISTE-LENINISTE

La question du Parti Révolutionnaire n'a pas cessé de hanter le débat sur l'Organisation depuis la naissance du mouvement ouvrier. Encore en 1968, les «gauchistes» consacrèrent une bonne part de leurs activités à la «construction du Parti Révolutionnaire» et attribuèrent fondamentalement l'échec de la «grève générale» à l'absence d'un tel Parti. Encore aujourd'hui. ces mêmes «gauchistes» consacrent des heures et des heures à appâter les futurs révolutionnaires et ramènent le succès de l'inévitable Victoire au nombre de cartes distribuées; les cours de formation militante et la discipline dans l'Organisation faisant passer de l'un à l'autre. Derrière toute cette agitation, que trouvons-nous; quelle peut bien être la force qui motive durablement à accomplir les innombrables diffusions de tracts et autres conversations politiques dont l'invariable finalité est : «achète donc notre canard» ou «adhère à ceci ou cela qui représente tes intérêts vrais, profonds et révélés» ? Cette force, nous la situons dans l'action d'une mythologie révolutionniste, d'un ensemble de croyances sur la nature et l'efficacité du Parti bolchévique lors de la Révolution russe, les analyses ultérieures dérivant assez mécaniquement de ce cas-type.

Que nous dit-on? Que la Révolution russe a réussi grâce au Parti bolchévique, avant-garde et direction des luttes ouvrières; qu'une telle efficacité provient de la solidité de son organisation et de la lucidité de ses dirigeants, armés théoriquement par la maîtrise de la théorie marxiste; que cette organisation reposait sur la «centralisation absolue et la plus rigoureuse discipline du prolétariat», sur la «concentration de toutes les fonctions clandestines entre les mains du plus petit nombre possible de révolutionnaire professionnels»; que cette lucidité des dirigeants correspondait à la «justesse de la direction politique» fondée sur la «théorie révolutionnaire vraie» et à un ensemble de caractéristiques psychologiques: conscience, dévouement, fermeté, esprit de sacrifice, héroisme...

Cette orientation répond à un postulat : l'incapacité pour la classe ouvrière de dépasser par elle-même la conscience trade-unioniste, de se libérer des tentations du réformisme et de l'idéologie bourgeoise; d'où la nécessité de «mener une lutte acharnée» — «cuirassée d'intolérance» — «contre le spontanéisme et l'infantilisme de gauche. Le partisan de cette version traditionnelle du léninisme, enracinée dans « Que faire» (1902) mais qui se retrouve sans changement après Octobre 1917, par exemple dans la «maladie infantile du communisme» de 1920, ajoutera que la Révolution a pu aboutir grâce à l'éviction de ces courants spontanéistes et que s'il y a eu «dégénérescence bureaucratique de l'Etat ouvrier», ceci ne peut en aucun cas provenir de la logique même du Parti bolchévique, mais de multiples causes parfaitement extérieures.

#### L'ANTI-PARTI ANTI MARXISTE-LENINISTE

A cette version traditionnelle, divers groupes «anarchistes», «libertaires», ou «autonomes» opposent une version tout aussi traditionnelle puisqu'elle n'est que l'inverse terme à terme de la première. D'après ce point de vue, la Révolution russe a pu réussir pour un temps : la période du pouvoir des Soviets, contre les volontés du Parti bolchévique qui, grâce aux interventions sanglantes de l'Armée Rouge, a cependant pu éliminer la résistance ouvrière : Cronstadt, les Makhnovistes, A. Kollontai et l'Opposition Ouvrière, comme elle éliminera par la suite tout mouvement soviétique par l'intermédiaire des P.C. de la Illème Internationale. Alors, le Parti, déjà foncièrement bureaucratique, hiérarchisé, autoritaire et imprégné de rationalité bourgeoise, pourra (re) constituer l'appareil bureaucratique tsariste à son avantage et promouvoir un capitalisme (monopoliste) d'Etat fondé sur la «militarisation du prolétariat» et sa mise en caserne dans les usines taylorisées, sur l'écrasement et la surexploitation de la paysannerie, sur les purges, les goulags, les exécutions sommaires et un régime ultra-policier... La conclusion d'un tel raisonnement est évidemment le rejet global du Parti qui, poussé à l'extrême, dérive vers le rejet quasi-épidermique de toute organisation, assimilée à germe d'autoritarisme. La spontanéité - ou ses formes actuelles: créativité, désir - sera donc cultivée, comme les contacts personnels informels, l'appropriation de la vie quotidienne, le concretpratique, etc..

#### MARXISME OU ANARCHISME : UNE ALTERNATIVE PIEGEE

Les deux versions ci-dessus sont évidemment caricaturales, mais permettent de situer le débat et de l'enterrer. En effet, posée à un tel niveau d'abstraction et de globalité, aucune discussion ne peut aboutir et dès qu'un effort de réflexion est entrepris, les deux positions se fluidifient immédiatement. D'une part, ossifier les textes de Lénine en une théorie intemporelle du Parti revient à négliger l'aspect opportuniste-tactique de conceptions qui ont sensiblement changées selon les conjonctures : «l'Etat et la Révolution» pourrait ainsi sur bien des points être opposé à «Que faire ?». Ce qui reste fondamental est le rôle du Parti et le statut de l'avant-garde, sachant que cette avant-garde s'est trouvée complètement débordée par le mouvement de masse et a plutôt mené un combat d'arrière-garde : le satisfecit a posteriori décerné à l'efficacité du Parti est une arme dans la lutte de tendances post-révolutionnaire, soigneusement enjolivée par l'historiographie stalinienne, mais sans grand rapport avec les événements. D'autre part, dès qu'un anarchiste conséquent veut faire autre chose que discourir stérilement, il rencontre immédiatement les problèmes d'organisation propres à toute vie collective, et il est certain qu'avec l'organisation pénètre l'autorité.

Mais, à moins de totalement phantasmer sur le Pouvoir et les Chefs, nous ne voyons pas qu'un minimum d'autorité, surtout si elle est partagée selon les goûts, les compétences et avec l'assentiment critique detous, soit identique à autoritarisme : «nous préférons encore l'autorité qui gêne et attriste la vie, à la désorganisation qui la rend impossible». (Malatesta). Avec la désorganisation, nous voyons croître le je-m'en-foutisme, le parasitisme, l'individualisme forcené; nous constatons aussi systématiquement les prises de pouvoir incontrôlées de gens, qui restaurent l'autorité au nom de l'antiautorité grâce à leur position stratégique dans les réseaux d'information et de camaraderie.

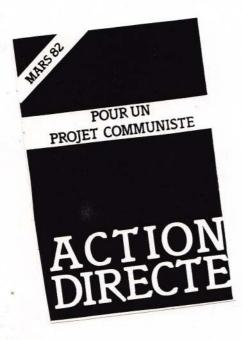


#### **POUR UNE ORGANISATION NONAUTORITAIRE**

«L'organisation, loin de créer l'autorité, est le seul remède contre elle et le seul moyen pour que chacun s'habitue à prendre une part active et consciente dans le travail collectif, et cesse d'être un instrument passif entre les mains des chefs». (Malatesta)

Par-delà les vieilles querelles piégées, unifiant l'analyse marxiste et les pratiques libertaires dans un même effort pour la Révolution et l'émancipation des exploités par eux-mêmes, les Conseils ouvriers sont aujourd'hui encore la seule alternative réelle à l'enlisement social-démocrate, à la réaction de droite ou au «communisme» stalinien. La réflexion théorique est déjà assez avancée quant au problème des Conseils, souvent non dépourvue d'ambiguités : rapports Conseils – Parti – Etat, pratique des Conseils et idéologie conseilliste, etc... R. Luxembourg, A. Pannekoek, M. Adler, A. Gramsci, les anarchistes espagnols, nous présentent un matériel à élaborer considérable. Les exemples historiques d'organisation conseilliste et leurs difficultés nous font mieux saisir un certain nombre de points de tension pratiques.

Il n'est pas lieu ici d'exposer une «Théorie des Conseils», comme on expose une théorie du Parti, pour la raison bien simple qu'elle n'a pas raison d'être. «Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire», disait Lénine: nous connaissons les risques de dogmatisme et de dirigisme que contient une telle formule. Une «Théorie des Conseils» aurait toutes les chances de subir le même sort que le marxisme stalinisé, de servir de moule indifférencié appliqué aux multiples situations par quelques experts-conseils. Ce qui, bien sûr, ne signifie aucunement le rejet de la théorie, mais le refus de sa stérilisation en analyses mortes et de sa monopolisation par les théoriciens-fossoyeurs. Les Conseils ne peuvent être qu'une pratique, confrontée aux difficultés concrètes de l'organisation sans autorité de la vie quotidienne, sans être pour autant «spontanés». Unité en acte de la théorie et de la pratique, les Conseils ne peuvent fonctionner sans référence à un certain nombre de principes fondamentaux relatifs tant aux contraintes matérielles qu'aux conditions d'établissement simultané d'une vie collective et des possibilités d'épanouissement personnel. L'actualisation de ces principes dépend de la qualité de la dynamique qui s'instaure entre la construction de l'organisation non autoritaire et l'engagement libertaire collectif de ses membres.



#### L'ORGANISATION «ACTION DIRECTE»

Alors, pourquoi Action Directe, puisque nous défendons la forme Conseil ? Sa logique n'est-elle pas incompatible avec cette forme ? Il faut d'abord, nous semble-t-il, distinguer organisation de la révolution et organisation révolutionnaire. Le Conseil est la forme que se donnent spontanément les groupes en lutte, car c'est celle qui exprime le mieux leurs aspirations et qui s'adapte le plus facilement à la multiplicité des conditions concrètes à partir desquelles émergent les mouvements sociaux; toute l'histoire derrière est là pour le vérifier. Ceci étant, nous savons bien les difficultés énormes de coordination de ces Conseils qui peuvent leur être mortelles lors des premières phases de la révolution, au moment où l'ennemi de classe concentre toutes ses forces et où ses satellites incrustés dans le mouvement tentent de le casser ou de le détourner vers des voies de garage. Une organisation qui continuellement, sans les noyauter, s'efforce de promouvoir le dynamisme des Conseils, rappelle les erreurs historiques commises et dénonce les agissements souterrains des jaunes et des bureaucrates, défend l'horizon général de la révolution contre les réductions et les facilités des compromis momentanés, une telle organisation est nécessaire. Elle conserve son autonomie propre qui lui permet de ne pas accepter la dissolution fréquente de l'auto-organisation en chose en soi et pour soi, déliée de l'antagonisme fondamental à l'Etat et à la classe bourgeoise et ses alliés, car, dans ce cas, les groupes dégénèrent en comités de fêtes ou syndicats d'initiative de quartier, se momifient et s'épuisent dans leur simple reconduction. Une fois perdu l'objectif politique, ce sont les antipathies personnelles et les petits soucis de la vie quotidienne qui bien vite recouvrent tout et font s'écrouler la solidarité en la bouffant de l'intérieur. Ces remarques font peut-être mieux sentir le rôle eet les risques qui guettent l'organisation non-autoritaire : tenir compte des acquis indépassables du marxisme quant au mouvement global et aux exigences de bouleversement total de l'ordre établi, bouleversement ni instantané ni apocalyptique mais exigeant la solidité et la continuité d'un combat durable et organisé; intégrer ls critiques libertaires quant à la séparation et la directivité autoritaire et dogmatique des avant-gardes et laisser le champ ouvert aux pratiques individuelles qui seules peuvent éviter la rigidité cadavérique des partis éléphantesques.

Un principe d'action devrait être de ne combattre que dans la direction des combats réels qui se développent sur des terrains cruciaux de l'affrontement de classes. C'est ce que s'est efforcée de faire Action Directe lors de ses premières interventions. Contrairement aux accusations faciles, calomnieuses ou mal informées, les objectifs choisis ne répondaient pas à une logique groupusculaire de type manchot au bras armé et n'étaient pas éloignés de la réalité de la vie quotidienne. Nous avions privilégié trois secteurs fondamentaux où s'opère la restructuration capitaliste:

- impérialisme et immigration
- emploi
- logement et conditions de vie

Les cibles ponctuelles correspondaient à des institutions hautement représentatives des menées effectuées dans ces domaines et dont les agissements touchent directement et très concrètement, soit des groupes restreints mais particulièrement vulnérables, soit la grande masse de la population. La conjoncture politique de déliquescence de l'extrême-gauche et de répression farouche du pouvoir a empêché que cette stratégie soit expli-

quée; elle a créé un amalgame baroque avec divers courants, ce qui a multiplié les difficultés pour saisir les spécificités d'Action Directe. La question déterminante du rapport à la violence et à la lutte armée a été tout particulièrement escamotée et mal traitée: aussi nous faut-il, dans ce qui se veut une esquisse des positions d'Action Directe, clarifier ce point.

L'image de marque – de marquage – qui a frappé les foules-supports-des-médias, jusqu'aux militants «conscients» (ce qui prouve leur dépendance flagrante au spectaculaire qu'ils se vantent de combattre) quand Action Directe est apparue sur la scène politique, a été celle de «terrorisme», de «poseurs de bombes» : enfin, nous avions notre section française de l'internationale terroriste ! D'où tout un tas de schémas stéréotypés sur les origines et les membres de l'organisation, du style : «tinéraire d'un anarchiste» ou «comment devient-on terroriste en vingt leçons ?». A part ça, rares ont été ceux qui ont pris la peine de sortir des chemins battus pour poser les bases d'un débat de fond qui agite pourtant la gauche révolutionnaire depuis plus de dix ans. Une erreur facile, et lourde de conséquences, est de confondre une organisation qui défend le **principe** de la lutte armée et qui y a recouru, avec une organisation **de** lutte armée, si ce n'est avec **la** lutte armée. Celle-ci, en effet, n'est pas une chose appropriable, mais un moment dans un processus.

Le pouvoir, quel qu'il soit, quand il a concédé, après discussions, ce qu'il juge bon de concéder, ne cèdera jamais sur les charnières fondamentales du système capitaliste – où nous baignons, y compris avec le pouvoir socialiste - à moins que ne s'instaure une rapport de forces. Constat banal, déjà trop banalisé, comme celui de l'origine de la violence : violence ouverte ou larvée des rapports d'exploitation matérielle ou de domination symbolique, violence d'Etat des appareils répressifs (les monopoles de la violence «légitime»), auxquelles répond en spirale la violence brute de la délinquance, contre les opprimés souvent : violence pour le pouvoir. Il n'y a pas à ergoter sur le oui ou le non de la violence : elle existe, encore plus vicieuse quand on ne veut pas la reconnaître; elle existe, surtout dans le mouvement même de la résistance comme de l'offensive prolétariennes. Au niveau individuel ou de groupe, dans l'illégalisme qui s'attaque à la légalité bourgeoise oppressive, et non aux plus faibles, à chaque révolte d'usine ou de quartier qui se heurte à la réalité négatrice du pouvoir de l'Etat, du patronat et des syndicats collaborateurs. A Longwy, en Corse, au Pays Basque, à Barbès, ailleurs encore, la violence est là, autolégitimée, car elle est la forme logique d'expression de ceux que les mécanismes du mode de production capitaliste abaissent et bafouent; et elle n'est pas seulement une réaction de désespoir comme le voudrait le misérabilisme, elle est action d'espoir qui vise au dépassement pratique révolutionnaire des rapports d'exploitation et de domination. Action Directe et tous ceux qui partagent son raisonnement se situent à ce moment du processus de révolte, qui est un moment inévitable et qu'essaient de nier tous ceux qui, quelles que soient leurs raisons, veulent enfermer les prolétaires dans les ghettos de la résistance passive, dans les lieux où sera valorisée leur «responsabilité», tandis que par derrière les dominants leur cracheront sur la gueule.

Cependant, la lutte armée, moment d'un processus et, jusqu'à nouvel ordre, finalité révolutionnaire - quels ont été les résultats des essais de «socialisme à visage humain» à l'Est comme à l'Ouest : demandons le aux survivants du Printemps de Prague ou de l'expérience chilienne, demandons le à la «Révolution des oeillets» portugaise ? - n'est pas la seule forme d'expression du prolétariat : ses besoins sont de destruction mais aussi de construction et on ne construit pas avec des fusils, même si leur présence est indispensable pour la garantir. Action Directe, dans son projet, ne se résume pas au principe de la défense de la pratique de la lutte armée. Action Directe, ce qui résulte des considérations précédentes, veut aussi intervenir sur le terrain intermédiaire de l'organisation de la vie quotidienne; là où les masses expérimentent les impasses de leur existence d'aujourd'hui et inventent les formes de refus qui seront à la base de l'organisation de demain. Sur les usines, dans les quartiers, dans les régions, là où s'effectuent la production et la reproduction des forces de travail, son utilisation, dans ou sa mise à l'écart du procès productif, nous voulons prendre part à l'organisation des individus, sans réclamer un quelconque privilège, mais en défendant nos principes et en nous efforçant de promouvoir l'auto-organisation des exploités et des opprimés, en nous efforçant d'aller dans la direction de la révolution par la coordination des conseils gérant chaque secteur spécifique en vue de la restructuration prolétaire de la production pour la satisfaction des besoins de tous, exceptés ceux qui seront contraints de vivre correctement, mais sans composer leurs repas chez Fauchon, et d'offrir des milliers de francs de jouets à leurs enfants pour Noël, entre autres !

Telles sont les orientations à débattre, puisqu'il s'agit d'un texte-plate-forme d'Action Directe. Pour concrétiser ces éléments, nous allons maintenant reprendre analytiquement la réflexion que nous avions faite quant à nos trois terrains principaux d'interventions : impérialisme, emploi et logement. Nous montrerons, selon nous, quels ont été les développements de la stratégie capitaliste en ces domaines, quelle est la politique finalement cohérente du nouveau pouvoir socialiste à ces propos, afin de pouvoir en mieux tirer plusieurs tendances lourdes qui pourront constituer la base des lignes stratégiques d'action d'Action Directe pour les mois et les années à venir.

### « Action directe » commente l'arrestation d'un de ses militants.

Le mouvement Action directe, dont un militant, Gilles Collomb, vingt-quatre ans, a été interpellé wingt-quatre ans, a été interpellé mercredi 24 février avenue Henri-Martin, à Paris, dans une voiture volée où se trouvaient des armes (le Monde du 26 février et daté 28 février-1er mars), a diffusé un communiqué pour préciser les mobiles de l'action en cours, interrompue par l'intervention de la police.

la police.

Dans ce texte, signé «Action directe collectif pour le commudirecte collectif pour le commu-nisme », cette organisation indique que, « mercredi matin, un groupe appartenant à notre collectif a été intercepté par les forces de la répression. [N.D.L.R. — Deux individus avaient pu prendre la fuite.] Le groupe était en place pour accomplir une opération politique, non pas dans le cadre réa p pro priation financière [N.D.L.R. — hold up.] mais dans celui d'une intervention portant sur des intérêts impérialistes. » Le communiqué, qui ne donne

Le communiqué, qui ne donne pas d'autres précisions sur l'opé-

pas d'autres précisions sur l'opération en cours, ajoute : «C'est nous qui, en France, tuons au Salvador, au Chili, en Pologne, en Afrique du Sud... pays où l'Etat est en guerre ouverte contre le prolétariat.»

Pour authentifier ce texte, Action directe précise que Gilles Collomb « était en possession d'un pistolet-mitrailleur Sten, de deux chargeurs d'une contenance respective de vingt-cinq et de cinquante cartouches, d'un pistolet automatique allemand Luger P 38 et de trois chargeurs correspondants». pondants »

> Le Monde -2 MARS 1982

### Interpellation d'une jeune femme auteur d'agressions «pseudo-politiques »

Une jeune femme, l'un des deux auteurs présumés de quatre agressions, a été interpellée hier à Paris. Elle affirmait à ses victimes agir au nom d'« Action directe ».

Les motivations de Chantal Aligon, 27 ans, n'ont aucun caractère politique, affirment les enquêteurs. Son complice, un Parisien de 39 ans, est en fuite et n'a pu être arrêté.

Jeudi, vers 20 heures, Mme Dominique Ulman-Crivelli, 30 ans, avocate à Paris, rentrait à son domiciel dans le 16ème arrondissement. Elle a été menacée par Mlle Aligon, armée d'un revolver de calibre 22, alors que toutes deux se trouvaient dans l'ascenseur. La victime a tenté de désarmer la jeune femme. Un coup de feu est parti sans faire de blessé. Des locataires, alertés par les cris, ont pu maîtriser Mlle Aligon. Celle-ci s'est bornée à déclarer : « J'avais besoin d'argent, j'ai acheté un pistolet et j'ai attaqué la première personne qui m'a paru fortunée. » Elle n'a reconnu que cette tentative d'agression. Pourtant, elle et son complice ont été reconnus par les victimes de trois autres agressions.

Ils ont été mis en cause pour avoir attaqué le soir du 28 décembre dernier, tour à tour, Mlle Odile Deffayet, devant son domicile dans le 15ème arrondissement, puis sa famille, M. et Mme Alain Deffayet, dans le 17ème arrondissement, où 55 000 F avaient été volés sous la menace.

Auparavant, le 25 décembre dans l'après-midi, le couple était entré de force dans l'appartement de Mme Jeanne Pérard, 50 ans, commerçante et épouse d'un administrateur de société, à Neuilly (Hauts-de-Seine). Ils avaient prétendu appartenir à « Action directe » pour impressionner leur victime avant de lui dérober 7 000 F en espèces, 300 000 F en bijoux, un fusil de chasse et des papiers d'identité.

### Une fausse militante d'Action directe arrêtée

Chantal Aligon, vingtsept ans, auteur présumé, avec un complice, de quatre agressions au cours desquelles ils affirmaient agir au nom d'Action directe, a pu être interpellée jeudi soir à Paris grâce à la défense énergique d'une jeune avocate. Celle-ci, Dominique Ulman Crivelli, a tente de désarmer la jeune femme qui la menaçait d'un revolver, alors que toutes deux se trouvaient dans l'ascenseur de son immeuble. Alertés par un coup de feu qui n'a blessé personne et des cris, les locataires ont pu maîtriser Chantal Aligon. Son complice, Norbert Taillet, a pu prendre la fuite. Tous deux ont été mis en cause à propos de trois autres agressions.







### TROIS AXES D'INTERVENTION

### L'IMPERIALISME

### L'IMPERIALISME FRANCAIS: STADE SUPREME DU CAPITALISME DECADENT

L'impérialisme français, contrairement à son contemporain britannique ou à son futur concurrent allemand, reste largement politique — «la grandeur de la France» — l'exploitation économique, quoique conséquente, demeurant secondaire et les territoires étant faiblement mis en valeur. Il faudra attendre la Crise de 1929 (qui touche la France en 1931) pour voir les considérations économiques prendre faiblement le dessus : l'Empire colonial assure alors les débouchés d'une industrie métropolitaine autrement étouffée, ceci à des prix protégés relativement stables, tandis que les cours des matières premières coloniales s'effondrent. Vampirisme forcené, sauvagerie et refus de toute réforme, de toute concession aux peuples dominés : l'égoisme satisfait des capitalistes allait leur coûter cher après-guerre, quand les luttes de libération nationale amenèrent la France au bord de la guerre civile.

Essayons maintenant d'expliquer les raisons de cette politique à courte vue. Lénine avait justement qualifié l'impérialisme français « d'usuraire». L'avènement des monopoles et des cartels, l'interpénétration des banques et de l'industrie menant à la formation du capital financier, ces deux grandes caractéristiques du «stade suprême du capitalisme» se traduisent dans le contexte politique français par la richesse monétaire conjointe à la pauvreté industrielle. La Illème République, compromis savant entre de multiples fractions de classes autour de la sauvegarde de la petite propriété paysanne et de la petite industrie, condamnait, en effet, les 200 familles à placer leur capital dans la spéculation financière, hautement rentable et peu fatigante, plutôt que dans l'investissement industriel. L'utile s'alliait à l'agréable pour donner les fastes de la vie facile de la «Belle Epoque». L'attachement obsessionnel aux colonies de certaines de ces fractions de classes se comprend si on se reporte à leur situation objective : les innombrables Harpagons de la IVème République méprisaient d'autant plus bicots et négros que leurs misérables petits sous provenaient pour une bonne part de l'épuisement des territoires colonisés et de la famine de leurs habitants; et comme tout bon petit bourgeois apeuré, ces innombrables beauf's avant la lettre auraient joyeusement liquidé cette République qu'ils défendaient prétentieusement contre les revendications ouvrières, et applaudi les muscles rassurants et les poitrines fièrement gonflées des fascistes de tout poil. Après tout, Hitler avait su récompenser la collaboration! Nous, par contre, nous n'oublierons pas les charognes de la rue de Charonne..

De Gaulle et la grande bourgeoisie avaient compris l'anachronisme du combat. Les colonies rapportaient peu dans un monde où les prix des produits manufacturés croissaient plus vite que ceux des matières premières; les guerres creusaient des gouffres-dans le budget étatique; l'opinion publique commençait à douter et la base politique branlante du régime menaçait de s'écrouler. Impérialisme décadent, petit, mesquin, même pas rentable, même pas au courant des méthodes bien plus subtiles et efficaces du néo-colonialisme! Un coup de barre brutal s'imposait.

#### LE NEO-COLONIALISME

L'indépendance, sauf accidents comme en Guinée, ne devait rompre en rien les «liens ancestraux qui unissent la France aux pays frères» : zone Franc, reconduction des liens commerciaux et des profits attenants, présence militaire et «coopération». Les rapports de domination économique, par le jeu des mécanismes mondiaux de marché, ont permis d'étouffer les pays francophones, de les épuiser par des spécialisations désastreuses (Sahel), tout en faisant intégralement reposer le fardeau vital du développement sur leurs épaules, l'aide publique, pourtant indispensable, aboutissant à créer de nouveaux effets de dépendance. Sous l'égide des Etats-Unis et des institutions qui appliquent leur stratégie : F.M.I., B.I.R.D., etc., la division capitaliste international du travail consacrait la France au rang d'impérialisme secondaire : dominant envers le Tiers-Monde, dominé par rapport à la C.E.E. et aux multinationales américaines. L'impérialisme, depuis le texte de Lénine, s'est en effet, complexifié et hiérarchisé : la vision d'une poignée d'Etats particulièrement riches et puissants, qui pillent le monde entier, «le parasitisme et la putréfaction», tout cela reste très actuel, mais l'analyse demande à s'enrichir des développements contemporains.

Ce ne sont plus aujourd'hui principalement la «tonte des coupons» (les placements financiers) ou l'appropriation directe des ressources qui prévalent, mais des mécanismes raffinés, imperceptibles, «rationnels» sans pour cela négliger les survivances de violence ouverte : Afrique du Sud. Amérique Latine, Philippines, etc., qui deviennent cependant de plus en plus coûteux et inadéquats et ne sont conservés que pour des raisons stratégiques majeures ou par pure facilité. La domination néo-capitaliste se réalise grâce à un système de déterminants centré sur le pouvoir technologique et la déculturation des dominés qui imposent un modèle de production et un modèle de consommation occidentalisés. Avec le transfert technologique, les pays en voie de développement s'endettent indéfiniment et acceptent le gouvernement des cadres et techniciens des pays développés, ou d'autochtones formés dans leurs universités, ce qui est parfois pire. De plus, les machines conçues pour des marchés étendus fonctionnent à perte dans de nombreux pays où la demande est insuffisante, car, avec le modèle de consommation, c'est l'aggravation des inégalités qui pénètre. Seules les classes privilégiées - que ce soit bourgeois et propriétaires fonciers ou cadres du Parti - pourront jouir des bienfaits de la civilisation ou même, si les normes culturelles occidentales ont réussi à écraser toute résistance, les classes populaires y accèderont, mais en sacrifiant leur vie entière à ce rêve : les habitants des bidonvilles d'Amérique Latine possèdent souvent ainsi T.V. et pick-up, voiture quelquefois; pendant ce temps, leurs enfants meurent de faim et les adolescents analphabètes vont se prostituer dans les quartiers riches



#### LA CRISE DU DESORDRE IMPERIALISTE INTERNATIONAL

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des néo-colonialismes quand «la crise du pétrole» vint heureusement mettre un terme aux angois ses naissantes des futurologues qui se demandaient si les courbes exponentielles n'allaient pas crever le plafond du septième ciel vers l'an 2000 ceci sous les applaudissements frénétiques des quelques Biafrais encore vivants d'ici là ! Nous étions cépendant vite rassurés : nous allions «sortir du tunnel» incessamment-sous-peu et la VIIème flotte U.S. allait vite remettre de l'ordre. Or, scandale défiant les lois de l'économie et de la raison - ce sont les mêmes pour nos purs économistes - la crise se prolonge et devient même chronique. Un «deuxième choc» plus quelques petites commotions avaient, il est vrai, réussi à entretenir le bouc émissaire de l'O.P.E.P., nouveau complot international (on aura d'ailleurs remarqué que certains pays de l'O.P.E.P., eux-mêmes financés par le K.G.B., manipulent «l'internationale terroriste»: voilà qui suffit pour expliquer tous les malheurs du capitalisme!). C'est que nos technocrates refusaient de voir une chose: l'articulation de l'augmentation du pétrole - et des autres matières premières sur les contradictions internes des économies occidentales. L'euphorie des années 1972 - 1973 avait alors conduit les chefs d'entreprises à constituer d'énormes stocks spéculatifs, auxquels s'ajoutèrent des stocks de précaution aprés la crise. Dans ce contexte trouble, le commerce international se contracta et les ménages réduisirent leur consommation. Les entreprises s'empressèrent alors de déstocker et de réduire leur production; de là l'engagement dans une chaîne déflationniste où les variables que les technocrates ministériels croyaient si bien maîtriser se mirent soudain à leur filer entre les doigts.

Il y a plus : ces phénomènes conjoncturels n'ont pu avoir une telle importance que stimulés au préalable par le désordre structurel délibérément instauré par les Américains (quelle chienlit!). Ceux-ci, ont en effet, systématiquement financé l'invasion de leurs multinationales dans le monde et leur bien-être satisfait de mangeurs de hamburgers (Mac Donald, bien sûr) grâce au sabordage du Système Monétaire International garant de leur puissance et de la stabilité de la domination des pays développés. La «crise du pétrole» apparaît alors comme la réaction des pays pétroliers aux dégradations des paiements en dollars, et plus largement, comme le révélateur de l'essoufflement d'une phase de l'impérialisme, celle dont la fin fut annoncée par l'enlisement des Yankees dans la jungle vietnamienne. Alors, les impérialistes qui s'accommodaient si bien du libre-échange et de la spécialisation internationale spontanée, découvrent les vertus de «l'ordre économique» et, puisque le «gros bâton» et la canonnière semblent peu utilisables, ils vont essayer de l'obtenir par le «dialogue» et la «concertation», comme ils procèdent de nos jours dans les usines.

#### LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Il y a vingt ans, furent proposées au Tiers-Monde des «stratégies decennales de développement» élaborées dans le cadre de l'O.N.U..Ces stratégies pleines de bonnes intentions et de flous artistiques, des plus remarquablement non-contraignantes pour les pays riches, non seulement ne changèrent pas grand'chose à la situation du Tiers-Monde, mais aboutirent même à créer un Quart-Monde qu'en désespoir de cause on réservera aux «pays moins avancés». Une fois de plus, la logique capitaliste avait enrichi les plus riches et apauvri les plus pauvres! Le Sud pouvait donc se méfier du «dialogue» avec les nantis du Nord.

Dès le début, l'égoisme sans limites de ceux-ci, soutenus passivement par leur population bouffie, s'affiche sans vergogne : nous allions «sortir du tunnel»! Les réunions préparatoires de 1975, voient les Etats-Unis et le Japon, surtout, ne tolérer la discussion que sur le problème de l'énergie, sur ce qui les préoccupe eux, uniquement : voilà qui est du dialogue ! Résultat : le débat est enterré pour plusieurs mois et le restera par la suite puisque si certains aménagements sont acceptés, les pays développés, Etats-Unis en tête, veulent les mettre en place à travers les institutions actuelles, c'està-dire sous leur contrôle ! (Quand on sait que l'institution-clé du système est le Fonds Monétaire International, qui parmi tant d'autres hauts faits est l'inspirateur de la politique Pinochet ou de celle des généraux turcs issus du récent coup d'Etat militaire - «le virage libéral» - ou encore des conditions draconiennes qui ont amené le gouvernement italien à «assainir» la situation économique issue du «mai rampant» de 1969, nous avouons comprendre le scepticisme des pays en voie de développement...). Avec l'arrivée du cow-boy Reagan, ce dialogue (de sourds et de bavards) paraît dorénavant bien compromis et le «Sommet de Cancún» n'a montré qu'une seule chose : le mépris et le cynisme des Yankees pour tout ce qui n'est pas leur ventre ou leur coffre-fort. Attitude d'ailleurs plus logique que l'utopique «défense des droits de l'homme» de Carter-cacahuètes, alors que sa politique contribuait pour une bonne part aux chiffres terrifiants de :

- 30 millions d'enfants de moins de cinq ans morts chaque année de faim
- 800 millions de pauvres absolus
- une production alimentaire par habitant qui baisse
- un endettement qui atteint jusqu'à la moitié du Produit National Brut pour certains pays...

Revenons sur cette attitude des pays développés qui, si on y réfléchit, paraît assez paradoxale. Certes, les revendications des pays en voie de développement sont bien gênantes. Nos spécialistes du développement s'étaient si bien habitués à proposer leurs petits schémas en demandant aux intéressés de mourir de faim sans faire de bruit, en attendant que les résultats viennent quelques «decennies» après ! La déclaration de Lima de 1975 exigeait l'élimination de toutes les séquelles du colonialisme, le droit à la nationalisation des ressources et des activités et - génial - l'indemnisation des pays en voie de développement par les pays développés en réparation de l'exploitation et de la détérioration du patrimoine naturel, planification, déspécialisation, contrôle des prix, des marchés et des transferts technologiques, libre accès aux marchés des pays développés et non développment d'industries de substitution. Ces deux derniers points nous indiquent la voie. Les pays développés sont confrontés à des revendications puissantes et les «chocs pétroliers» les paniquent; n'auraient-ils pas intérêt aux compromis? Les revendications seraient atténuées et les marchés de produits bruts organisés : cette dernière condition était indispensable pour éviter un approfondissement de la crise, quelques concessions seraient finalement rentables.

Les pays développés ont choisi une autre tactique : renforcer le protectionnisme d'une part pour casser les tentatives de développement des pays neufs; rendre opérationnels le plus rapidement possible des techniques de substitution : nucléaire (l'«arme énergétique»), bioindustries (l'«arme alimentaire») ainsi que tout un ensemble autour des applications de l'électronique et de l'informatique; le tout visant soit à renverser la dépendance, soit à créer un avantage technologique pour des industries concurrencées (texțile) ou pour des industries cruciales dans l'ordre économique à venir. L'enterrement du dialogue Nord-Sud prend maintenant sa véritable signification: temporisons, disent les impérialistes et profitons de ce temps de répit pour résoudre la crise à notre avantage et restaurer de bons rapports de domination-exploitation. L'empressement des pays développés en 1974 – 1975 n'a résulté que du rapport de forces brutal issu du «boom» du pétrole et des matières premières. Depuis que ce rapport s'est détendu, les pays développés retrouvent leur morgue, au niveau international surtout, là où se concentrent les intérêts vitaux des impérialistes, ce n'est pas le dialogue piégé conduit mollement qui les fera céder. Les millions et les millions d'hommes d'hier et d'aujourd'hui qu'a assassinés plus ou moins directement l'impérialisme exigent maintenant une indemnisation définitive.



#### **CONTRE TOUS LES IMPERIALISMES**

L'impérialisme ? Quand on réfléchit à cette notion c'est principalement aux U.S.A. et à leurs multinationales qu'on pense; accessoirement aux impérialismes secondaires comme la France, dont le rôle régional de «gendarme de l'Afrique» est néanmoins crucial pour le bon équilibre des forces sur ce continent : plusieurs interventions armées (Tchad, Zaire,...) sont là pour le rappeler ! On pense déjà beaucoup moins à la hiérarchisation qui s'effectue dans le Tiers-Monde et qui permet à certains pays d'édifier un début de tutelle sur leurs voisins, à la fois courroie de transmission de l'impérialisme mondial et stratégie nationale de développement : l'exemple du Brésil en Amérique Latine est très significatif à ce propos. On pense finalement encore moins, tellement c'est évident et tellement les mots arrivent à fausser les choses, à l'impérialisme soviétique. Pourtant, il est tout aussi important que son homologue américain si ce n'est quantitativement, du moins pour sa position-clé dans la logique de la reproduction mondiale des rapports de domination - exploitation.

L'ensemble du COMECON est ainsi directement mis en coupe réglée par les Russes grâce à des mécanismes tout à fait similaires à ceux du capitalisme : détérioration des termes de l'échange, endettement - par l'intermédiaire des prix de l'énergie, contrôlée presque exclusivement par eux -, monopole de la recherche, etc... La mise en place d'un marché de biens de consommation en Union Soviétique ne marque en rien la réussite tardive du modèle stalinien, mais seulement la captation des ressources des pays-frères qui, en attendant, continueront de faire la queue comme en Pologne. Et, en bon impérialisme, nos communistes vrais à «bilan globalement positif» ne répugnent pas à l'intervention armée plus ou moins directe de la Pologne à l'Afghanistan.

Mais l'aide russe au développement ne s'arrête pas là. Elle s'effectua ou s'effectue encore dans la plus pure tradition (néo-) colonialiste tant à Cuba qu'en Algérie, en Inde qu'en Angola, avec des succès mitigés : il manque le style! Plus récemment, le social-impérialisme revêt des formes beaucoup plus intéressantes, du fait de son immixtion dans le dialogue Nord-Sud. En effet, l'exploitation des pays du COMECON est insuffisante pour payer et les usines, et les technologies, et le blé occidentaux dont manque cruellement cette suprême réussite du «socialisme dans un seul pays».

L'exploitation du Tiers-Monde permet de rétablir quelque peu la balance, Mieux encore, l'Union Soviétique collabore maintenant avec les United States pour des implantations industrielles au Sud; entente cordiale qui porte le beau nom de «coopération indistrielle tripartite», encore peu développée il est vrai, mais peut-être vouée à un brillant avenir. Bien évidemment, la collaboration des deux impérialismes ne fait que doubler les problèmes vitaux des pays sous-développés: l'industrialisation qu'elle entraîne est toujours superficielle et tournée vers les métropoles, les obstacles au développement sont reconduits et n'est privilégiée que l'immédiate rentabilité. Moralité de l'affaire : un impérialisme peut en cacher un autre ! Il n'y a 437 pas de bons et de mauvais impérialismes : les combattre tous est une nécessité pour le prolétariat international.

#### **EMPLOI ET CROISSANCE**

La croissance exceptionnelle qui a marqué l'ère gaullienne résulterait-elle de l'épidémie des «miracles» (japonais, italien) qui s'abattit après querre sur les pays occidentaux? La vertu dormitive de la thèse est intéressante mais on nous accordera que son pouvoir explicatif est pour le moins minime. Alors revenons à des considérations plus matérielles et examinons plutôt les modalités de l'accumulation du capital pendant cette période. Le taux d'accumulation, en théorie marxiste, dépend de la masse de plus-value qui peut être extorquée aux travailleurs et de la proportion de son réinvestissement. Nous aurons donc à analyser ces deux composantes.

L'étude de la population active et des conditions de travail ne laisse aucun doute quant à l'accroissement massif de la plus-value extorquée, tant absolue que relative. Après la pénurie de main d'oeuvre et de qualification qui caractérisait la France des années 50, la décennie gaullienne voit croître fortement la quantité et la qualité des travailleurs, en conséquence du renouveau de la natalité dans l'après-guerre et de l'ouverture du système scolaire. Mais le mouvement démographique naturel était encore insuffisant pour satisfaire la demande des entreprises, même si on y ajoute les rapatriés d'Afrique du Nord. Les femmes, ignominieusement exploitées au dix-neuvième siècle, puis vouées de toute éternitéà la réclusion au foyer, furent de nouveau jugées aptes au travail salarié. La France, terre d'accueil, ouvrit toutes grandes ses portes aux émigrés, pour mieux les enfermer ensuite derrière les murs des usines et des cités-ghettos, tandis que l'exode rural expulsait des campagnes leurs dernières forces vives. Un rapport d'exploitation poussé au maximum de rupture allait peser sur toutes ces forces de travail : la semaine de labeur de 45 heures des années 1950, au mépris de la législation de 1936, passait allègrement à 46 heures et, 46 heures de plus en plus intensives avec la pénétration des conceptions de Taylor.

Si la masse de plus-value était considérable, son utilisation fut loin d'être optimale. L'intégration du capitalisme français dans la division internationale du travail, à la suite du Traité de Rome, s'effectua, en effet, sous l'égide du capital financier; les deux grands groupes Paribas et Suez tissant un réseau inextricable de participations dans les industries. Cette caractéristique explique, pour une large part, l'orientation financière à tendance spéculative des entreprises nationales au détriment de la logique industrielle d'expansion : l'immobilier, investissement peu risqué et hautement rentable, détourna ainsi une masse imposante de capitaux qui serviront au saccage du cadre de vie des travailleurs, alors que leur non-réinvestissement privait les industries de capacité d'emploi. Ce furent finalement l'Etat et les multinationales qui remplirent les créneaux laissés libres par le capital financier. Phénomène d'autant plus «scandaleux» que les entreprises avaient été choyées par les gouvernements : fiscalité avantageuse, aides et subventions, taux d'intérêt négatifs, prix relatifs des biens d'équipement en

#### MONTEE DU CHOMAGE ET CRISE CONTEMPORAINE

Les résultats d'un tel type d'accumulation ne devaient pas se faire attendre. Dès 1966, le chômage commençait à atteindre des sommets inquiétants (pour l'époque), alors que la restructuration monopoliste de l'appareil productif, préconisée par le cinquième plan, entraînait une réorganisation du personnel génératrice de suppressions d'emplois et que de gros secteurs traditionalistes (textile, sidérurgie) se voyaient frappés en plein par la concurrence internationale au risque de faire s'effondrer des régions entières. Ce mouvement fut amplement stimulé par les «événements» de mai 68, mais la véritable rupture se creuse avec les premières années de la crise. L'aggravation subite de la conjoncture devait contraindre les entreprises à un effort accru d'investissements, mais la forte résistance des travailleurs amena ce résultat paradoxal que la répartition du revenu national leur fut justement très défavorable à ce moment : le pourcentage des revenus allant aux ménages passant de 79,5 % au début des années 1970 à 83,8 % en 1975 et jusqu'à 84 % en 1977. Position insoutenable qui permet de comprendre la vigueur des réactions patronales et gouvernementales. Dès lors, consensus, concertation et participation des salariés montrent leurs vrais visages, et ils ne sont pas beaux à voir pour les travailleurs : cynisme et mépris, calomnies autour des éboueurs millionnaires et des chômeurs paresseux, racisme et xénophobie ouverte. Redéploiement et restructuration, ajustement aux fatales contraintes des Lois de l'Economie sont à l'hon-

neur



#### CAMARADES!

Je suis un militant Communiste travaillant dans le cadre large du mouvement Révolutionnaire. Mon projet et celui de mes camarades de lutte est de regrouper dans un noyau Communiste des prolétaires se battant sur leur propre terrain. Nous voulons contribuer à la construction de l'Organisation Communiste, conscients que ni notre groupe ni aucun de ceux existant n'en sera le noyau. L'Organisation, se forgera à travers les luttes et à partir d'une volonté commune de tous les militants et groupes communistes ayant une pratique de lutte céelle.

C'est dans ce cadre, en compagnie de camarades de lutte, que je m'appretais à accomplir une action anti-fascite qui n'avait pas un caractère violent, mais simplement symbolique et spectaculaire. Les armes- outils d'intimidation- n'étaient destinées

qu'a la protection des participants à l'action.
Globalement, le noyau Communiste auquel j'appartiens se bat
sur des fronts qui nous sensibilisent particulièrement: anti-fascisme, lutte contre la militarisation du territoire (notamment contre les vigiles), lutte contre la répression d'Etat
et ouverture de nouveaux espaces communistes.

Le reste des racontars journalistiques, n'est que pure saloperie sortant des bursaux de l'anti-terrorisme et reprise avec zéle par les journalistes.

L'affirmation de mon combat communiste se justifie d'elle même, par mon action quotidienne contre cette Societé nauséabonde qui n'engendre qu'exploitation, répression, mort et desespoir. Mon combat c'est le communisme, le désir de briser cette societé de classes, de raser les murs de l'oppression. Cola m'a déjà valu, a plusieurs reprises, de déguster les douceurs de l'Administration Pénitenciaire.

Depuis mon arrestation, je suis enfermé à l'isolement complet sans aucun contact avec d'autres détenus. C'est la réponse qui a été faite a ma démande de statut de prisonnier politique. Malgré l'affirmation de Badinter, que cette forme d'enferme ment n'existe plus, je suis là pour témoigner douloureusement du contraire. Actuellement, je suis le seul détenu à

Fresnes (a ma connaissance...) a subir cet isolement total. Ce n'est pas un hazard que ce soit un militant communiste qui inaugure le retour pratique de méthodes de destruction que des petits naifs crovaient révolues.

que des petits naifs croyaient révolues. L'hystérie anti-communiste de la bourgeoisie sociale-démocrate est la même que celle d'avant les élections du 10 Mai. Anéantir, par tous les moyens, les forces communistes se trouvant sur le terrain des luttes de classe.

Quand un de ces combattant est emprisonné,ce moyen de destruction est l'isolement. Par l'isolement on veut détruire l'identité communiste du militant emprisonné et l'empécher à tout prix de continuer son combat de classe parmi ces frères emprisonnés. Telle est l'utilité de l'isolement pour les mercenaires du capital.

Nous n'avons rien à attendre de la social-démocratie, contrairement aux GUATTARI et autres guignols, encore moins de ses tortionnaires, de ses flics, matons et juges.

Seul le combat quotidien, profondément ancré dans la lutte de classe pourra faire avancer nos forces communistes, le compromis, et la naiveté qui porte à la compromission ne pourrait qu'aider à l'anéantissement de nos forces.

Aujourd'hui je me retrouve devant la justice bourgeoise, que

Aujourd'hui je me retrouve devant la justice bourgeoise, que l'on ne compte pas sur moi ni sur mes camarades pour faire son jeu de compromissions, ni jamais de collaborer à cette farce sanglante.

Ma position et celle de mes camarades, c'est la résistance, la haine de classe de mes juges, de mes tortionnaires et de tous les charognards qui sont complices de leur classe.

Je viendrais devant les tribunaux le 26 Mars pour crier ma haine de classe de cette societé pourrie et corrompue, et pour dire qu'aujourd'hui, à l'isolement, je continue à me battre. Que chaque fois que les chacals essaieront de me détruire un peu plus, ma résistance de classe n'en sera que plus forte.

Mossieurs les juges, vous n'avez rien à attendre de moi, ni résignation, ni silence, ni collaboration, je suis l'ennemi de votre classe, n'essayez pas d'obtenir quoi que ce soit de ma part. Je le répéte ma position c'est la résistance de classe. Ma défense sera l'affirmation de mon identité de combattant communiste et le cri de ma haine de classe.

A vous camarades, je ne demande pas de compassion larmoyante et humaniste,mais la solidarité dans le combat . La meilleure solidarité, c'est de se battre sur une ligne claire et communiste contre cette societé du capital, contre leurs garde-chiourmes, contre tous ceux qui quadrillent militairement et idéologiquement l'espace social de notre classe. La solidarité c'est aussi de se battre pour construire l'Organisation communiste qui sera le meilleur outil de lutte et de résistance.

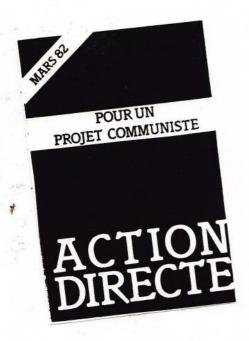
CAMARADES BATTEZ VOUS! LUTTEZ! SEULE LA LUTTE PAIE!

VIVE LE COMBAT COMMUNISTE!

GILLES COLLOMB 711 959 2 19

FRESNES le 9 MARS.

GILLES N'EST PLUS A CE JOUR A L'ISOLEMENT TOTAL IL EST A L'ISOLEMENT ORDINAIRE/ C'EST A DIRE QU'IL EFFECTUE LES PROMENADES EN COMPAGNIE DE 3 OU 4 DETENUS.



TRAVAIL PRECAIRE ET CHASSE AUX IMMIGRES

Le fonctionnement capitaliste du marché de l'emploi, exacerbé par la crise, aboutit à une sélectivité féroce des forces de travail. Le chômage touche principalement ce que les théoriciens de la «segmentation du marché du travail» appellent les marchés secondaires, à bas salaires, mauvaises conditions de travail, faible protection institutionnalisée, réservés largement aux jeunes, aux femmes, aux immigrés, aux sans qualifications. L'entreprise s'efforce par contre de s'attacher les travailleurs des marchés primaires, adultes masculins qualifiés et syndicalisés, et les oppose, souvent avec l'aide des syndicats, aux exclus, quitte à s'en débarasser comme de vieux chiffons s'ils deviennent inutiles : les cadres âgés et les travailleurs qui croyaient en toute une vie de bons et loyaux services en font maintenant l'expérience...

Ces quelques 2 millions de chômeurs infériorisés, forment une masse de manoeuvre parfaite pour les capitalistes, qu'ils vont pouvoir savamment exploiter grâce aux entreprises de travail temporaire (E.T.T.). La jungle des E.T.T. est bien connue : un bureau, un téléphone, un petit capital et le moindre escroc se transforme en P.D.G. dynamique avec l'assentiment délibéré de l'Etat qui a laissé se développer de façon incontrôlée les menées de ces marchands d'hommes pour le plus grand bonheur d'entreprises soucieuses de «souplesse» et de bris de grève, si ce n'est de constitution de milices privées... Les partisans du «refus du travail» — du travail salarié dans les conditions capitalistes d'exploitation — ont souvent tendance à magnifier le travail intérimaire qui leur permet de survivre à peu de frais. C'est oublier que leur pratique est tout au plus celle de 10 % de ceux qui sout traints de s'inscrire dans une E.T.T., soit un pourcentage dérisoire s'il est ramené, non plus aux 250 000 intérimaires, mais à la masse des chômeurs.

C'est transformer un engagement personnel – légitime – en norme valable pour tous les travailleurs et par là cautionner la démolition du droit du travail chèrement acquis par ceux-ci, tout en se barrant la possibilité d'établir un programme politique qui soit fait pour les travailleurs, au lieu d'exprimer ses seuls désirs propres.

Il est symptomatique que les immigrés constituent une part non négligeable du personnel des E.T.T., comme ils constituent une forte fraction des travailleurs au noir dont la figure n'est pas tant l'ouvrier qui arrondit son mois par quelques heures non déclarées, que les milliers de travailleurs immigrés «sans papiers», taillables et corvéables à merci. Leur situation objective, combinaison d'infériorité discriminante par rapport aux normes françaises, les condamne en effet, s'ils ne s'organisent pas, à occuper les postes les plus vulnérables et donc à prêter le flanc à des politiques commes

postes les plus vulnérables et donc à prêter le flanc à des politiques comme celle développée par Messieurs Bonnet et Stoléru ou, plus perfidement, à celle de «revalorisation du travail manuel», dont une des conséquences pratiques est le remplacement-prélude à une relégation ou une expulsion à terme — par des travailleurs français (cf la politique de la mairie de Paris face aux éboueurs). Ne nous leurrons pas, malgré les assurances socialistes : les 4 millions d'immigrés qui vivent en France, concentrés dans la région parisienne dont un million huit cent mille employés surtout dans les secteurs en crise (batiment, automobile,...) et à 90 % ouvriers, sont en première ligne pour le casse-pipe de la restructuration. La conjonction de la politique des entreprises , de la rationalisation des bureaux et de la politique du logement risque fort, soit de les expulser, soit de casser les réseaux de solidarité ethnique qui leur permettent, tant bien que mal, de vivre en France.

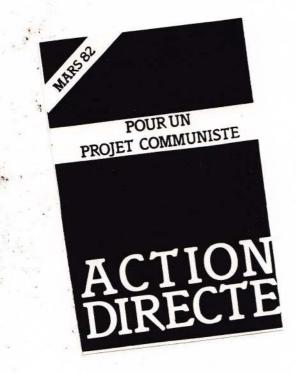
#### (LA POLITIQUE SOCIALISTE FACE A) L'INTERNATIONALISATION DES GRANDS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS

Nous avons décrit précedemment l'immense transformation des règles du jeu commercial auquel a abouti le désordre impérialiste et les pseudo-efforts d'instauration d'«un nouvel ordre économique international». Nous avions suggéré que l'enterrement du dialogue Nord-Sud résultait de la volonté délibérée de temporisation des pays impérialistes dans l'espoir d'un «redéploiement» suffisamment rapide de leurs groupes industriels qui résoudrait la «crise» en éludant tout bouleversement des rapports de domination-exploitation existants. Il nous faut maintenant examiner les conséquences de cette stratégie dans le cas français.

La constitution des grands groupes date de 1966 – 1967 en France: absorptions, rapprochements, fusions ont fait naître P.U.K., S.G.P.M., Thomson-Brandt et autres entreprises de taille internationale qui se sont brutalement engagées dans la concurrence mondiale. La stimulation de 1968 et la période d'euphorie qui la suivit amenèrent d'intenses nationalisations: accroissement et modernisation des capacités de production, compressions d'effectifs, création d'un «volant de main d'oeuvre»; d'où, quand la crise survint, une immense surcapacité (en d'autres termes, une suraccumulation massive de capital).

La «restructuration» était inévitable : suppression des «canards boiteux», réorganisation interne, investissement de productivité qui ne font qu'aggraver la surcapacité et développer le chômage, alors que le tertiaire ne peut plus créer d'emplois avec l'introduction de la bureautique. La seule solution logique dans le cadre capitaliste était la multinationalisation : déjà engagée avant la crise, elle devient aujourd'hui impérative. Nous voyons alors les groupes s'implanter dans les pays du Tiers-Monde à bas salaires et y transférer leurs productions à faible valeur ajoutée dans les conditions françaises, tandis que les usines de la métropole se réservent les secteurs de pointe hautement rentables et y introduisent les nouvelles technologies (machines à commande numérique, ateliers flexibles). Le cortège de l'automation bouleverse les postes industriels et met en place des procès de travail sans travailleurs. Les résultats sur l'emploi sont nets : d'ici 4 à 5 ans, ce seront 15 à 20 mille emplois qui vont disparaître dans la sidérurgie, plusieurs milliers dans la chimie et les industries pétrolières, près de 100 mille dans le textile, d'autres encore dans l'automobile, les industries agro-alimentai-

Bravo! Impérialisme offensif face au Tiers-Monde, débauche massive chez nous, et ce ne sont pas les socialistes qui vont y changer grand chose puisque leurs maîtres-mots sont justement rationalisation et compétitivité. Nous aurons quelques belles multinationales publiques de plus qui viendront rejoindre Renault ou la C.F.P. Pendant ce temps, toutes les P.M.I. continueront à comprimer l'emploi et à contourner les législations, comme elles s'efforcent déjà de le faire pour la loi sur les 39 heures.



#### LOGEMENT

Mais les entreprises ne pouvaient réussir une restructuration de la production d'une telle ampleur sans transformer simultanément les conditions de reproduction de la force de travail. C'est cette conjonction que nous allons analyser maintenant à travers une de ses composantes principales: le logement — une autre étant l'école, que nous n'aborderons pas. Les capitalistes attaquent la vie des prolétaires à l'usine, ils les poursuitons jusque dans leurs quartiers en démolissant leur cadre d'habitat traditionnel et toutes les solidarités de classe qui y sont attachées. Comprendre les modalités de cette attaque est tout aussi important que comprendre la logique de la restructuration industrielle. Nous les étudierons à partir du cas de la région parisienne, où elles sont le plus significatives.

#### LA CLASSE OUVRIERE TRADITIONNELLE

«Classes laborieuses, classes dangereuses»: les gouvernements successifs se sont toujours épuisés à normaliser la classe ouvrière parisienne, turbulente, imprévisible, puissamment organisée toujours au premier rang de la révolte, toujours à narguer le pouvoir et les bourgeois. Les raisons de cette puissance ne sont pas à chercher dans une mentalité spéciale mais, en premier lieu, dans la composition de classe et le type de solidarité. Une région très industrialisée, un population très concentrée à fort pourcentage ouvrier, eet des ouvriers hautement qualifiés, à la tradition de lutte pluriséculaire, qui furent à l'origine du syndicalisme révolutionnaire, des relations de voisinage animées : dans les usines comme dans les quartiers d'édifient une intense solidarité, cette solidarité qui fit défiler des centaines de milliers de personnes lors de l'enterrement des assassinés de la rue de Charonne, qui fut à l'origine du grand soulèvement et de la grève générale de Mai - Juin 1968. A Paris, la lutte des classes était matériellement inscrite dans le territoire et l'architecture, les bourgeois, leurs belles maisons, leurs grandes avenues à l'Ouest; à l'Est, les prolos, leur «habitat ancien», le dédale des petites rues où les flics venaient se casser les dents. Voilà qui était insupportable; voilà ce que déjà Haussmann, en alliant spéculation immobilière juteuse et stratégie militaire avait voulu casser.

#### RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE ET HABITAT

L'ouverture des industries à la concurrence internationale mit les patrons brutalement en face de la contrainte de la compétitivité. Finie la petite production protégée; c'est la production de masse qu'il fallait dorénavant : travail à la chaîne, nouveautés technologiques, nouveaux rapports hiérarchiques. Bâtiments vétustes, matériel périmé, forte organisation des exploités : autant de freins que la déconcentration industrielle allait chercher à surmonter. Implanter les usines loin des lieux de résistance ouvrière, faire appel à la main d'oeuvre immigrée pour pallier aux refus de la déqualification par les travailleurs français, renforcer le filicage de l'encadrement, s'efforcer de scinder l'unité ouvrière en de multiples groupes antagonistes : attaques nombreuses et convergentes qui n'auraient cependant pu aboutir si elles n'avaient pas été consolidées par la politique du logement.

Au début des années 60, l'immobilier n'était pas encore un secteur rentable pour le capital. L'Etat assumait les opérations H.L.M., tandis qu'une multitude de petits entrepreneurs occupaient le secteur privé. Les loyers, protégés par la loi de 1948, permettaient aux travailleurs d'envisager autre chose que bosser pour simplement avoir un toit. La grande restructuration industrielle allait en faire un secteur des plus profitables. Il fallait assainir les villes et expulser le prolétariat pour casser son unité et le rendre disponible pour la nouvelle configuration du marché du travail; au même moment des profits énormes cherchaient des occasions de se placer, que venait grossir la masse financière déjà considérable accumulée grâce au «1 % patronal» mis en place par une loi de 1954. La voie était toute tracée : retrait des pouvoirs publics (débudgétisation des H.L.M., par exemple), constitution de cadres d'accueil pour les sociétés privées (législation des formations du marché hypothécaire, création des Z.A.C.), incitations délibérées à l'occupation de ce nouveau terrain (fiscalité, réforme des prêts du Crédit Foncier). L'ère des «promoteurs»était ouverte, attirés comme des mouches par les colossales perspectives de profit. Comme nous l'avions déjà fait remarquer, les banques et les compagnies d'assurances détournèrent de l'investissement productif des quantités substancielles de capital pour les faire fructifier sans risque dans ce nouvel Eden du capital. Ce fut une véritable frénésie : sociétés de promotion et agences immobilières se multiplièrent, enrageant par le profit, poussant à la spéculation la plus effrénée et, comme d'habitude, ce furent les prolétaires qui payèrent l'addition des bacchanales de ces messieurs-dames. Hausse du prix des terrains, hausse des prix de vente, hausse des loyers, tout cela dans de telles proportions que maintenant un ménage «défavorisé» est obligé de bloquer de la moitié jusqu'aux deux tiers de ses salaires pour pouvoir louer un 2 ou 3 pièces charges comprises, les «tours» coûtant, comme par hasard, elles si vantées pour toutes leurs merveilles, incomparablement plus cher quant aux charges que les logements classiques.

Les résultats ne se sont pas faits attendre : étranglés, les ouvriers ont dû céder la place aux classes moyennes qui ont envahi des quartiers de vieille implantation ouvrière comme Italie, Télégraphe, Place des Fêtes ou Reuilly-Diderot. C'est d'une véritable élimination qu'il s'agit, emploi et habitation ouvriers étant parallèlement relégués et faisant retomber le poids de leur nouvelle installation sur les municipalités «rouges» de la petite, puis de la grande couronne au fur et à mesure que s'élargissait le mouvement.

#### LES LOGEMENTS VACANTS

D'après l'enquête nationale sur le logement menée par l'I.N.S.E.E. en 1978, près de 8 % des logements, soit 1 750 000, étaient vacants, leur nombre n'arrêtant pas de croître depuis 1968. Plus de 100 000 logements sont vacants à Paris, en majorité anciens, c'est-à-dire régis par la loi de 1948. Voilà le nerf du problème : les propriétaires insuffisamment rémunérés à leur goût laissent pourrir des logements anciens parfaitement habitables, mais qui bien vite se révéleront, naturellement, dégradés, insalubres et à démolir au nom de l'hygiène urbaine! Que de spéculations, d'opérations juteuses de restauration et de rénovation se camouflent sous ce label facile d'«immeuble insalubre». Nul ne s'étonnera\*que le rapport Nora ait dénombré 16 millions de mal-logés en France en 1974 et 1,2 million d'H.L.M. déjà délabrés : l'Etat a abandonné la construction sociale et les propriétaires n'effectuent aucune réparation, attendant que les locataires meurent ou déménagent. Evidemment, un 2 pièces revient à 200 francs parfois avec la loi de 1948, à 2 000 francs en loyer libre...

Et ne parlons pas des équipements collectifs et des espaces verts qui on été sabordés dans les quartiers prolétaires, tandis qu'étaient favorisés les gouffres financiers des Halles et de Maine-Montparnasse, au détriment des milliers de gens qui y habitaient. Car, bien entendu, ce ne sont même pas des logements qui, souvent, ont été construits à la place des quartiers démolis, mais des bureaux, autrement plus rentables et compatibles avec la logique des grandes sociétés désireuses de sièges sociaux de prestige. Que les prolétaires aillent donc se reloger ailleurs, le plus loin possible, et perdent une ou deux heures pour le seul transport, entassés les uns sur les autres, puisqu'avec la politique de promotion de l'automobile individuelle, les transports en commun ont été sacrifiés!

A part des étudiants en chambre de bonne, certains artisans, quelques ouvriers hautement qualifiés et quelques vieilles gens qui habitent encore à Paris, en plus des cadres et des riches, on compte dans ce Paris qui a perdu 500 000 habitants depuis 1962, 430 000 immigrés, soit 20 % de la population parisienne, qui s'entassent autour de Pigalle, Barbès ou République, et sont exploités par les négriers du travail temporaire et assignés aux boulots ingrats, exploités par les proxénètes qui mettent à profit leur misère sexuelle, exploités par leurs logeurs qui leur extorquent des sommes rondelettes pour une minable chambre d'hôtel garnie ou exploités dans les foyers de la SONACOTRA. Voilà la cible de ceux, les Bonnet et Stoléru, qui ont voulu expulser manu militari ces travailleurs racolés il y a vingt ans, et aujourd'hui inutiles grâce aux bienfaits de l'automation; voilà encore aujourd'hui la cible du pouvoir chiraquien, heureux de mettre au pied du mur les socialistes, en particulier L. Jospin, député du XVIIIème arrondissement, dont nous attendons de voir si les déclarations généreuses vont se concrétiser par une attitude correspondante. «Mieux vivre en ville» était un programme d'action prioritaire du VIIème Plan; programme idéologique, cela va de soi, articulé autour des grands thèmes du discours dominant, récupérés du gauchisme : diversité, qualité, etc... «Mieux vivre en ville», ce n'est pas vivre dans la grisaille et l'uniformité des logements sociaux qui paraissent être le summum du nouveau pouvoir en matière de logement.



### SYNTHESE DES TROIS POINTS D'ANALYSE

Les trois grands thèmes que nous venons d'aborder séparément ne sont bien sûr pas indépendants. Nous avons déjà suggéré certaines connections : nouvel ordre international et restructuration industrielle impliquant une aggravation des conditions d'emploi, logique financière domante lors de la constitution des groupes impliquant une moindre croissance et donc un moindre emploi, et un investissement spéculatif dans l'immobilier qui a bouleversé les conditions d'habitat et les a adaptées aux nouvelles implantations des usines et des bureaux. Il faut maintenant nous interroger de façon plus précise sur les liens qui unissent ces trois domaines, ce qui nous permettra par la suite de mieux juger l'attitude du pouvoir socialocommuniste envers les tensions qui les traversent.

#### **UNE LOGIQUE CAPITALISTE DEBRIDEE**

Contrairement aux affirmations satisfaites des technocrates, contrairement aussi aux phantasmes de ceux qui s'affolaient de l'omniprésence totalitaire du Système - et des autres abstractions similaires : l'Etat, le Capital, la Bourgeoisie et toutes leurs combinaisons possibles, sans analy-ser leurs fondements réels, leurs contradictions, etc... – le développement des années 60 a été largement incohérent. Nous ne parlons même pas des «bavures» grossières : «Plan Calcul» et sabordage de l'informatique, Concorde, recherche spatiale, etc; le plus grave étant la carte blanche donnée aux grands groupes pour modeler l'économie et la vie des travailleurs selon une logique de rentabilité étroite et à court terme. Finalement, l'«impératif industriel » cher à L. Stoléru, se ramène à un «toujours plus gros» indifférencié, sur la base des mêmes structures pourtant périmées. Aucune véritable recherche d'harmonie, aucune politique d'insertion dans le marché mondial; par contre le cynisme et le mépris envers les ouvriers, les paysans et les étudiants, et la distribution généreuse du pactole au sein de l'oligarchie fi-nancière et des grands commis de l'Etat! ... Attention, nous dira-t-on, avec V.G.E., le capitalisme de papa est bien mort; c'est le règne de la prévision, des modèles, du marketing et du calcul économique sérieux qui commence; dorénavant, nous disposons d'une «politique industrielle». Nous ne partageons pas cet optimisme. Sous un couvert technocratique, c'est toujours le capitalisme sauvage qui massacre tout, pour en revenir avec R. Barre, à un libéralisme bon teint ou même avec les «nouveaux économistes» à un ultralibéralisme d'autant plus délirant qu'il est bardé de scientificité

Les résultats face à la crise ont été à la mesure d'une telle cohérence dans l'incohérence. Les banques - y compris nationalisées - ont brillamment spéculé sur le marché des euro-dollars, contribuant à la hausse des taux d'intérêts - les Américains menant le mouvement - et à l'étouffement des P.M.I. Les grands groupes ont pris des participations ici, tout en élaguant des branches entières là, déstabilisant des régions et des secteurs vitaux de l'appareil productif; leur stratégie est responsable des catastrophes de la sidérurgie, de la machine-outils, des biens d'équipement ménager, du textile et de la chimie bientôt. La distribution a entretenu l'inflation et favorisé la pénétration des produits étrangers, tandis que - aidées par l'Etat souvent - les multinationales ont doublé leurs parts du marché intérieur, concentrées sur les secteurs-clefs dynamiques. Au total, gâchis, dépendance, spécialisations ratées, chômage, inflation... Au total, travail au noir ou intérimaire généralisé, démantèlement des universités et de la recherche, aggravation de la crise urbaine, liquidation des services et équipements collectifs... Et, soi-disant, pour lutter contre cela, des Plans, des rata-Plans et beaucoup de bruit pour rien, si ce n'est le gonflement de la Bourse et des prétentions des patrons : l'accroissement des profits est stimulé mais les entreprises n'investissent pas, se contentant de faire tourner à petit régime les capacités de production excédentaires accumulées au début des années 70; les «contrats d'emploi-formation» sont promus mais les patrons empochent les avantages et se libèrent du jeune exploité en fin de période; l'Etat dilapide des milliards dans des tentatives de restructuration qui échouent systématiquement face à la «morosité» des dirigeants d'entreprise... Et derrière les affaires qui tournent mal, toutes les «affaires» qui fleurissent, témoins malsains de la corruption, des malversations et des affinités avec la pègre qui nous présentent un tableau vraiment peu ragoûtant de cette «énarchie» des jeunes cadres dynamiques et autres jeunes loups au sourire dégoulinant de férocité.

Impérialisme, emploi et habitat sont liés «objectivement»; un regard froid ne verra que cela: un système hiérarchisé, de chiffres, de stock et de flux d'hommes et de capitaux. Nous y voyons surtout la logique infernale du capitalisme, sans laquelle les chiffres et les schémas perdent toute signification, et du capitalisme le plus odieux: sauvage, prétentieux, bouffi par l'autosatisfaction; un capitalisme qui fait vomir, tellement écoeurant que malgré toute la puissance des mensonges d'Etat et des promesses puantes, une majorité de Français — pas énorme, en plus — l'a rejeté le 10 mai 1981. Cette majorité à voté à gauche pour que celle-ci élimine la gangrène des «copains et des coquins». Les socialistes mâtinés de communistes sont-ils capables de répondre à cette attente ? Font-ils quelque chose pour renverser ou contrer au moins la logique capitaliste ? De la réponse à cette question dépend pour une large part l'attitude que devra avoir le mouvement révolutionnaire face au nouveau pouvoir. Nous devons donc l'examiner attentivement.

**ULTRA GAUCHE** 

### «Un communiste offensif» devant la 23<sup>e</sup> chambre correctionnelle

Gilles Collomb condamné à 20 mois de prison ferme pour avoir transporté des armes dans une voiture volée.

e tirez pas, c'est une affaire politique ». Quand il fut interpellé, le matin du 24 février dernier, Gilles Collomb ne prononça pas d'autres mots. Il se trouvait à bord d'une voiture stationnée rue Henri Martin à Paris, et deux policiers, intrigués par la présence de ce véhicule, s'étaient approchés pour effectuer le contrôle d'identité de ses trois occupants. Ils n'arrêteront finalement que Gilles Collomb, ses deux camarades ayant réussi à prendre la fuite.

Dans la voiture, les policiers découvraient une mitraillette Sten et deux chargeurs, et un pistolet Luger PO. 8. Quant à la voiture, elle figurait sur la liste des véhicules volés. Gilles Collomb fut donc aussitôt emmené au Quai des Orfèvres. Il y restera pendant les 48 h de garde à vue, se bornant à une unique déclaration : « c'est une affaire politi-

Le 26 février, il était traduit, en saisine directe, devant la 23e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, où il se limitait, une fois encore, à un seul commentaire : « c'est une affaire politique », demandant par ailleurs un délai pour préparer sa défense. Le délai expirant hier, Gilles Collomb comparaissait à nouveau devant la 23e chambre, inculpé « d'avoir sciemment recelé un véhicule volé, et de port et détention

d'armes prohibées ».

Et cette fois, il a parlé. Longuement, avec passion. Lisant d'abord une longue déclaration, pour expliquer qu'il était un militant politique, se définis-sant comme un membre des « noyaux communistes du mouvement communiste offensif ». Les objectifs de ce mouvement : « Combattre les milices d'Etat ou du capital privé, les sbires armés du patronat qui ont quadrillé militairement Isigny, tué un prolétaire en grève à Clichy, assassiné un clochard au forum des Halles (...) Non, décidément, moi et mes camarades, ne pouvons plus nous faire les complices, par notre silence et notre inaction, du fascisme et de la terreur patronale ... »

#### SECRET MILITAIRE

Bref, c'est pour toutes ces raisons, dira-t-il, qu'il était le 24 février, rue Henri Martin. Impossible cependant de « dévoiler » l'objectif précis de « l'action » qu'il s'apprêtait à opérer : « ceci est un secret militaire ». Secret qu'il finira par livrer, après une quarantaine de minutes de débat : « nous, novaux communistes avons décidé de passer à l'action offensive : nous voulions nous emparer du fichier d'une milice patronale pour la divulguer au publi: Nous voulions aussi désarmer ces sbires, ces ordures, ces barbouzes, et c'est pour-

quoi nous avions des armes, pour nous protéger. Leur artillerie est mieux dans nos poches, dans les mains de jeunes prolétaires »

Difficile de savoir l'effet que pouvaient produire de tels arguments sur le tribunal, mais à l'évidence le Président Maguien ne cherchait pas l'incident c'est tout juste s'il interrompit l'accusé Le procureur eut, lui, beaucoup plus de difficultés à dissimuler son irritation usant de termes volontairement injurieux et humiliants, il réclamait une peine « éliminatoire » contre « ce garçon totalement marginalisé » : 3 ans de prison ferme et une interdiction de séjour de plusieurs années. Un réquisitoire sévère que Gilles Collomb accueillit à coups de bravos et de bruyants applaudissements, invitant ses amis, nombreux dans la salle, à l'imiter.

Son avocat, Me Thierry Fagart insistera lui sur l'actuel vide juridique qui interdit aux prisonniers qui se réclament « politiques », de bénéficier des conditions de détention attachées à ce statut : depuis un mois, Gilles Collomb est en effet détenu en cellule d'isole-

Au terme d'un bref délibéré, le tribunal a finalement condamné Gilles Collomb à 20 mois de prison ferme.

B.V.





#### LE POUVOIR SOCIALISTE FACE A LA LOGIQUE CAPITALISTE

L'action du gouvernement issu des élections du 10 mai 1981 n'est vraiment effective que depuis six mois. C'est une bien courte période pour juger des orientations de fond de sa politique, compte tenu surtout des orientations de fond de sa politique, compte tenu surtout des contentieux laissés par la droite; cependant, les programmes étaient mijotés depuis longtemps et l'opinion publique est particulièrement sensible aux premières décisions d'un pouvoir dont beaucoup est attendu; de plus, les voies suivies nous paraissent dès maintenant suffisamment claires et en accord avec la tradition sociale-démocrate pour qu'une appréciation soit envisageable.

Le socialisme d'Etat, assis sur un parti bureaucratisé à dominante petite-bourgeoise, le révisionnisme et le réformisme opportuniste cautionnés par un humanisme édulcoré, sont une constante puissante de la politique européenne du XXème siécle. Nous en connaissons les brillants résultats : Union sacrée et chauvinisme, puis en Allemagne, écrasement des Spartakistes en 1919 et écroulement face au nazisme; nous connaissons aussi les faillites des Fronts populaires et si bien le rôle des P.C. stalinisés que nous n'en parlerons même pas; nous connaissons enfin les beautés du socialisme à la scandinave ou de la social-démocratie à la Schmidt. Autant le dire, le passé historique et les applications contemporaines du socialisme nous laissent sceptiques! Les premières mesures gouvernementales tempére-raient-elles cette méfiance? Bien au contraire! La politique socialiste est dans la droite ligne de la tradition séculaire : confusion, collaboration de classes, anesthésie sociale; à quand la chasse aux sorcières révolutionnaires d'un nouveau Noske ? Fondamentalement, nous assistons à une dissociation entre l'économie et le social.

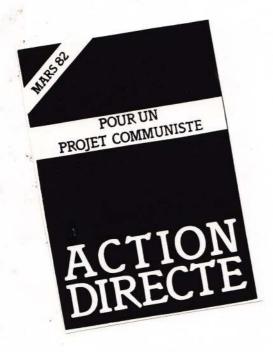
L'économie reste entièrement dominée par les lois du capitalisme, et les nationalisations n'y changeront strictement rien - la Régie Renault n'est-elle pas un des fers de lance du capitalisme français en voie d'internationalisation, une des promotrices des techniques de nationalisation - modernisation capitaliste du procès de travail, un centre d'expérimentation sociale pour le patronat ? Les socialistes ont choisi le compromis avec le C.N.P.F.; la nomination de J. Delors est évidemment significative et n'engage pas à donner de la crédibilité à leur projet de «nouvelle société». Toute leur attitude peut théoriquement être comprise comme un effort de restructuration de l'Etat, garant de l'intérêt général, c'est-à-dire de la reproduction aux moindre coûts des fondements du mode de production capitaliste et de l'encadrement des projets divergents des entrepreneurs. Il s'agit de nationaliser, d'assainir ce que la logique débridée du capitalisme sauvage avait risqué de mener à la catastrophe : restaurer un semblant de planifica-443 tion, promouvoir une politique industrielle fondée sur les groupes nationalisés pour muscler l'incohérence antérieure, limiter les exactions spéculatives des banques, réglementater la floraison des E.T.T. et du travail au noir. Mais nous ne voyons pas que les thèmes avancés diffèrent diffèrent de ceux du régime précédent; seules les techniques employées et quelques accentuations ou encore le souvenir des «Plans Barre» donnent l'impression d'un

En économie, on ne fait pas de politique ni de morale, nous était-il rappelé à l'occasion de récents contrats énergétiques. Comment mieux avouer que ce domaine est dorénavant la réserve non-criticable de la Corporation des Economistes, de ceux qui, à force d'ornières et de démissions en sont arrivés à ne plus voir que les lois pures de leur science, les lois qu'abstrait le capitalisme quand, summum de l'aliénation, il a décapité la politique et la morale, l'organisation collective de la vie en société et la réglementation des rapports individuels, pour ne laisser subsister que les rapports entre les choses et les chiffres ? Comment mieux avouer que, dorénavant, l'économie restera à ceux qui la gouvernent, patrons privés ou étatisés, soucieux les uns comme les autres de rentabilité et d'efficacité, que seront exclus les irresponsables, ceux qui ne savent pas et ne sauront jamais, mais qui malheureusement existent encore tant que robotique, télématique et autres tiques suceuses de sang prolétaire n'auront pas remplacé ces fauteurs de troubles, ces compagnons du grain de sable qui grip-

L'autogestion est aujourd'hui un mot tabou, déraisonnable; le «rapport Auroux» relatif aux droits des travailleurs dans l'entreprise est d'une pauvreté lamentable : soyons sûrs qu'avec ça les travailleurs vont effectivement être bientôt incapable d'autogérer quoi que ce soit, si le rapport d'exploitation et la dynamique de la solidarité ouvrière ne cassaient pas un jour ou l'autre les carcans qui veulent étouffer la révolte. En bref, le versant économique de l'action gouvernementale n'incite pas spécialement au soutien, même mitigé de plusieurs tonnes de critiques. Il faut continuer à combattre une orientation qui ne vise ou ne mène qu'à la reconduction d'un mode de production qui depuis deux siècles écrase la vie de l'humanité et la voue au suicide nucléaire ou écologique. Non, messieurs et mesdames du Parti Socialiste, ce n'est pas ça «changer la vie», comme vous le clamiez il y a dix

La politique sociale du nouveau pouvoir serait-elle susceptible de faire se nuancer notre désapprobation? De fins psychologues nous taxeront probablement d'insatisfaits pathologiques, cependant, nous avouons ici encore notre désaccord. Rien de véritablement changé quant à l'habitat:une petite «loi Quillot», quelques velléités de contrôle des implantations, mais pas de quoi arrêter les destructeurs de cadres de vie urbains ni les saccageurs des régions vouées «naturellement» au tourisme, pas de quoi stopper la spéculation ignoble de ceux qui jouent sur un «droit de l'homme» premier : le droit au logement. Rien de vraiment neuf dans l'éducation et la culture : lycéens et étudiants désabusés, public amorphe; gardons-nous bien de susciter la contestation de ces parfaits citoyens ! Tandis que la télévision se roule dans la vulgarité, la bêtise ou l'ennui les plus épais, la seule expression prometteuse, les radios libres, est en train d'être assassinée et la force sociale qu'elle catalysait est récupérée par le pouvoir étatique déconcentrateur - les radios locales-municipales - et par le grand capital - injections du style «radio libre» dans les grandes stations. Parole encadrée, public-cible d'opérations de propagande politique ou de publicité, touchante répartition entre l'Etat et le Capital des forces qui avaient poussé au changement pour mieux les anéantir et assurer l'Ordre et la Sécurité dont sont si friandes les classes moyennes, support électoral du Parti Socialiste. Rien non plus de bien concluant face au problème de l'immigration et cela est assez compréhensible puisque le Tiers-Monde sera peut-être la vache (maigre) à lait qui permettra aux nantis de conserver leurs kilos superflus. On ne peut s'ériger en impérialisme offensif et prétendre résoudre la question de l'immigration qui demande au préalable une position franchement internationaliste. Et puis, une décentralisation qui ne stimule pas l'autonomie populaire, le renforcement d'une police toujours égale à elle-même, dans tous les secteurs, néant, R.A.S. De nouveau, la conclusion précédente s'impose : la lutte ne doit pas cesser

Le pouvoir socialiste se donne-t-il au moins les moyens d'atténuer les «coûts sociaux» de la restructuration capitaliste? Les premiers mois n'ont pas révélé d'améliorations significatives, non plus que l'apocalypse généralisée prédite par la droite, si «raisonnable» quand elle tient bien le pouvoir et complètement délirante quand elle se sent menacée! Le chômage grimpe, l'inflation persiste, le commerce extérieur reste structurellement déficitaire et nous serions fort étonnés si les jouets que sont les «contrats de solidarité» et autres «contrats de modération» y changeaient grand' chose Soyons sérieux, comme vous le dites si bien : les industriels n'ont aujourd'hui aucune raison d'investir face à une demande stagnante et incertaine et alors qu'ils possèdent des capacités de production excédentaires; s'ils le font ce sera pour installer les nouvelles technologies économisant de la main d'oeuvre, créatrices de chômage, et en attendant, ils consolident leurs taux de profit en haussant leurs prix, font évader leurs capitaux et empochent des milliard supplémentaires d'indemnités de nationalisation. Continuez à flatter les patrons qui vous font de grands sourires et vous laissent vous enferrer dans vos contradictions; continuez à flatter l'encadrement qui, dernièrement, vous a adressé un véritable camouflet; continuez à accumuler le capital d'un côté et de l'autre les rancoeurs des travailleurs dont les besoins sont en ce moment bafoués, dont les salaires stagnent et dont les conditions de vie se détériorent; continuez : nous comprenons pourquoi vous venez de recruter plusieurs milliers de policiers supplémentaires et entretenez l'îlotage et le quadrillage des quartiers «dangereux»!



### A PARTIR DES USINES ET DES QUARTIERS

Les analyses que nous venons d'effectuer se sont efforcées d'actualiser les prises de position antérieures d'Action Directe quant aux terrains d'action fondamentaux que sont l'impérialisme, l'emploi et le logement, pour une offensive efficace contre la restructuration capitaliste. Elles nous ont permis de mesurer l'ampleur des destructions sociales qu'a pu engendrer la logique débridée des affamés de produits faciles, des affameurs de ceux qui les subissent. Elles nous ont surtout permis de préciser quelle devra être notre attitude face au nouveau pouvoir socialo-«communiste», car le but de l'analyse n'est pas de découvrir la Vérité pure, mais de défricher le réseau complexe de la réalité afin de présenter à la pratique les lignes de force de son action.

Nos conclusions sont claires. Les sociaux-démocrates et leurs alliés d'un jour sont dans l'incapacité d'instaurer un réel changement de société comme ils le proclament. Cette incapacité provient de leur volonté délibérée de ne pas toucher aux mécanismes fondamentaux du mode de production capitaliste, qu'ils tentent tout au plus de rationaliser. Aujourd'hui, la social-démocratie est la fausse alternative qu'ont acceptée les capitalistes dans l'espoir d'une atténuation des contradictions bientôt explosives qu'entraîne la restauration de conditions d'exploitation optimales. Cette fausse alternative n'a rien de bien dangereux comme l'ont montré le «socialisme à la scandinave» ou l'expérience allemande, et partis réformistes comme syndicats de collaborations ont su en 1968 montrer leurs bonnes dispositions, d'une manière qui les disqualifie à tout jamais aux veux des révolutionnaires. De même, les groupes gauchistes, survivances moribondes du grand élan ouvrier d'il y a quinze ans, aujourd'hui défenseurs attitrés du «soutien critique», n'ont décidément plus peur des compromissions les plus opportunistes et ne conservent que pour la galerie l'appellation de révolutionnaires. Toute la classe politique joue donc à plein la carte du changement dans la continuité et soyons certains que les calomnies ne manqueront pas de s'abattre sur ceux qui veulent promouvoir un projet communiste. Pourtant, celui-ci demeure ô combien, à l'ordre du jour, seule alternative réelle à la crise chronique et à l'enlisement de la politique réformiste.

Dans la partie «problèmes d'organisation», nous avons précisé notre conception de l'organisation révolutionnaire, tentative de dépassement des insuffisances conjointes et complémentaires du parti de type marxiste léniniste et des collectifs anarchisant. La question se pose maintenant de savoir quelles formes de lutte Action Directe devra mener dans le contexte d'un «état de grâce» qui durera encore quelques mois. Afin de clarifier les termes du débat, il nous faut au préalable aborder le problème des rapports entre exploitation et domination, ce qui nous conduira à mieux poser le

problème de la coordination des interventions sur les terrains de la production et de la reproduction, ou encore de l'usine et du quartier.

#### **EXPLOITATION ET DOMINATION**

Les idéologies issues de Mai 1968, en particulier les systématisations de pratiques anti-autoritaires, ont consolidé, une fois le gauchisme épuisé, les projets de groupes dont les thèmes dominants ne furent plus tant le capital et les rapports d'exploitation que le pouvoir et les rapports de domination. Leur initiative était d'ailleurs tout à fait légitime et importante, qui s'efforçait d'élaborer la question proprement politique, censurée par l'économisme des représentants officiels-historiques du mouvement ouvrier trop heureux de monopoliser cette dimension fondamentale et de contrôler les exploités grâce aux artifices théoriques des «conditions objectives» jamais là - toujours à venir - de la dialectique infrastructure-superstructure. Cependant, la théorisation anti-autoritaire, et ses extrêmes désirantes, a principalement été le fait de groupes hors-production : étudiants, enseignants, animateurs et travailleurs sociaux. Leur approche privilégiait le nontravail, trop vite transformé en refus du travail, c'est-à-dire, souvent, dans le contexte français et dans une optique pro-situationniste en valorisation de la fête, du jeu, de la communauté, de la sexualité, etc, alors que les thèses italiennes privilégiaient surtout l'aspect de rupture avec le travail d'usine salarié: sabotage, coulage, absentéisme de masse, etc...

Circulairement, ils en vinrent à valoriser de « nouveaux sujets de classe» dont la marginalité n'était souvent que l'exclusion du procès de production, réglée selon les intérêts des capitalistes. Répétons-le : ces propositions ont suscité des débats et fait resurgir des problèmes trop longtemps négligés, et leur intervention fut irremplaçable; malheureusement, la dialectique qui stimulante qui aurait dû s'engager entre logique de l'exploitation et logique de la domination, s'est sclérosée en opposition simple. Les expériences partielles, au lieu de se totaliser dans une offensive solidaire contre l'ennemi commun, se sont absolutisées; les groupes se sont durcis en entités abstraites, ne s'apercevant même pas que c'étaient les dominants qui traçaient les lignes de séparation le long desquelles ils allaient spontanément se ranger.

C'est hors-production, en particulier pour les exclus de la production, que l'expérience de l'oppression est en effet la plus vive : chômeurs et travailleurs précaires deviennent vite des anormaux, des immoraux (paresseux). Femmes au foyer et étudiants sont des catégories sociales essentiellement infériorisées. C'est hors-production que la situation individuelle et les rapports inter-personnels prennent le plus d'importance, en l'absence de la solidarité concrète qu'engendre le rapport d'exploitation subi à l'usine. C'est hors-production, donc, que la révolte prendra les formes les plus ambigues : violence brutale et apathie résignée, échappatoire individualiste et désir de communauté; que la spontaneité coîncidera avec l'absence de continuité et la désorganisation; que les initiatives politiquement justes courent le plus de risques de se ghettiser et de ne servir qu'à la survie égoïste.

A l'inverse, les producteurs, mis en question et inquiétés par les nonproducteurs, ont toutes les chances de se retrancher sur leurs positions et de durcir leurs attitudes, à l'encontre même de leurs intérêts à moven terme. Une consolidation de l'idéologie du travail et un soutien au productivisme des patrons, à la limite, une prise en charge par les syndicats de l'idéologie étatique de l'intérêt général sont les voies toutes tracées par le capitalisme contre ceux dont la fétichisation de leur expérience ne leur permet plus de voir autre chose qu'elle. Alors, cassons les fausses séparations qui ne sont que les conséquences de l'impuissance à affronter la globalité de l'alternative révolutionnaire et de l'incapacité à rejeter les coupures imposées par le pouvoir. Agissons enfin de façon autonome en faisant converger l'ensemble des luttes parcellaires en une attaque globale et continue sur tous les terrains, contre les exploiteurs et les oppresseurs, contre les structures et les institutions qui pérénisent leur pouvoir. Constituons l'organisation non-autoritaire qui, dans les usines et dans les quartiers se donnera les moyens d'affirmer les intérêts des exploités et des opprimés et saura conquérir pied à pied l'espace du pouvoir prolétarien. Cessons d'en appeler à une «autonomie» qui ne sert plus aujourd'hui qu'à encenser les territoires isolés, marginalisés et sans communication que les dominants concèdent

## Action directe: 20 mois de détention pour Gilles Collomb

Les temps ont changé. Condamné à trois ans de prison ferme en 1979 dans l'ambiance tendue des procès d'autonomes (Saint-Lazare, 23 mars, etc.), à la suite d'un attentat — nié et pas prouvé — contre un commissariat, Gilles Collomb, un militant d'Action directe, s'est vu infliger hier, après un dialogue étonnamment libre avec le président de la 23° chambre correctionnelle, vingt mois de détention pour s'être trouvé dans une voiture volée où furent saisis, le 24 février dernier avenue Henri-Martin ((XVI°), une mitraillette Sten et un pistolet Luger en état de marche.

L a le charme désuet des anarchistes de la Belle Epoque, Gilles Collomb, blond jeune homme au regard farouche qui, cette fois, ne songe nullement à nier sa participation aux faits qu'on lui reproche. Il se trouvait bien dans cette voiture dont deux autres passagers, qui n'ont pas été identifiés, sont parvenus à s'enfuir à l'arrivée de la police. Qu'y faisaient-ils? S'apprêtaient-ils à commettre un hold-up? A enlever une personnalité? Un communiqué d'Action directe, publié après l'arrestation de Gilles Collomb, expliquait que « le groupe était en place pour accomplir une opération politique, non pas dans le cadre d'une réappropriation financière, mais dans celui d'une intervention portant sur des intérêts impérialistes ». Langage ésotér e, ainsi traduit par l'inculpe l'audience : « On s'apprêtait a commettre un acte symbolique, puisqu'il s'agissait de pénétrer dans une société de vigiles travaillant pour Citroën et de s'emparer de leurs fichiers et documents de façon à éclairer le peuple sur leur sinistre besogne ». Pourquoi étaientils armés ? « Pour nous protéger éventuellement, répond Gilles Collomb, car ces gens-là ont des armes dont nous comptions d'ailleurs aussi nous emparer car elles sont mieux entre les mains de jeunes prolétaires qu'entre les

Le prévenu, avant de four-

nir ces explications - et de s'étonner que les membres du commando d'Isigny, voleurs de camemberts, et les vigiles meurtriers d'un clochard des Halles soient, eux, en liberté, avait lu une déclaration dans laquelle il revendiquait la qualité de prisonnier politique. Il s'en était pris ensuite, avec une grande violence verbale, aux magistrats « dont le regard s'arrête à la porte qui s'ouvre sur la souricière, même si les détenus qui en débouchent ont la gueule de travers à force de coups... » Les policiers en ont pris, eux aussi, pour leur grade : « Ce sont des ordures, des tueurs, des SS. »

Le président Jehan Magnien a écouté tout cela avec patience et urbanité, revenant à ses moutons avec une ténacité exemplaire

« Mais nous sommes la pour une affaire de transport d'armes. »

Le substitut Jean Martin a réclamé « une peine éliminatrice et dissuasive, c'est-à-dire trois ans ferme et plusieurs années d'interdiction de séjour ». Et, après son avocat, Me Thierry Fagart, Collomb s'est lancé dans un nouveau discours enflammé, appelant ses camarades à continuer la lutte. Applaudissements, jets de tracts, poinge levés, au fond de la salle. Ni le président ni la garde n'ont réagi. C'est le moyen infaillible de ramener le calme.

Charles Blanchard

LE MATIN

27- 28 MARS 1982

Le Monde 30 Mars 1982

#### Vingt mois de prison pour un militant d'Action directe

#### Gilles Collomb, « prolétaire des noyaux communistes »

Gilles Collomb, 25 ans, militant du mouvement Action directe, ne s'embarrasse pas de rhétorique. Ce qu'il a à dire, Il le crie et peu importe les formes. « Ce procès est politique. Je suis un prisonnier politique », a-t-il clamé, vendredi 26 mars, devant la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. D'entrée, il lit une longue déclaration : « Les seules personnes qui pourront nous demander des comptes sont les prolétaires combattants et le mouvement communiste offensif. » Ce « prolétaire des noyaux communistes », comme il se définit lui-même, dénonce « la militarisation de l'espace social » et ses conditions de détention destinées « à déstabiliser son équilibre psychique ».

Mais le président, M. Jehan Magnien, ne connaît qu'une affaire de droit commun. De cela, Gilles Collomb n'en a cure. Le code pénal, il s'en bat l'œil. Sa seule loi : « la lutte révolutionnaire ». Le 24 février, il a été interpellé par deux gardiens de la paix devant le numéro 113 de l'avenue Henri-Martin à Paris (16°). Les policiers avaient été intrigués par le comportement de trois jeunes gens. Ils ont voulu vérifier leur identité. Deux d'entre eux sont parvenus à s'enfuir. Le troisième, Gilles Collomb, s'est emparé d'une arme et finalement s'est laissé arrêter sans résistance. Dans le véhicule où il se trouvait, qui se révéla être volé, les policiers découvrirent un autre pistolet, un fusil-mitrailleur, tous deux approvisionnés, et un jeu de fausses plaques d'immatricu-

Quel était l'objectif de ces trois hommes? Gilles Collomb refusera de le révéler par

lation.

« secret militaire ». Sur saisine directe il sera présenté devant le tribunal deux jours plus tard mais demandera un délai pour oréparer sa défense. Face aux magistrats, il a finalement ac-cepté de révéler le but de l'opération : « Mettre un coup d'arrêt à cette tendance générale du capital d'opposer une force militaire à la classe en lutte. » Plus précisément, s'attaquer à une société de gardiennage qui « travaille notamment pour Citroën » mais dont il refusera de révéler le nom. « Nous voulions nous procurer les tichiers, des documents pour les montrer au public et nous emparer de leur artillerie. » L'origine de cette action est motivée, selon Gilles Col-lomb, par les récentes affaires d'Isigny, de Clichy et le meurtre d'un clochard au forum Halles à Paris par des vigiles.

Petit, barbu, blond, d'épaisses lunettes sur le nez, il vituoère contre « ces tueurs de l'extrême droite qui agissent en toute impunité » alors que lui se trouve en prison. Le bras levé il accuse le tribunal de ne pas se préoccuper de ce qui se passe dans les prisons, « ces fosses sordides ». Il injurie les policiers qui l'ont arrêté : « des ordures, des tueurs, des assassins. Lors de la confrontation ils ont passé leur temps à me dire qu'ils auraient dû me tuer. Il suffit de se gratter le nombril et on a mal à la tête » (sous-entendu : on reçoit une balle dans la tête). Le président, M. Magnien, nuilement décontenancé : « Revendiquez-vous les chefs d'inculpation ? », à savoir recel de véhicule volé et transport d'armes. Gilles Collomb : «Je veux bien revendiquer tout ce que vous voulez... Je ne vous demande pas d'humanité. »

Élimination

L'audience ne permettra pas d'en savoir plus sur ce militant déchaîné. « Qu'est-ce que ça peut vous foutre ma position sociale, lancera-t-il au président. Je suis un jeune prolétaire. Un point c'est tout. Du point de vue de la définition, c'est suffisant ! » On saura cependant qu'il a été apprenti à 15 ans, et que sa vie militante et libertaire « autonome » a été entrecoupée de chômage et de prison. Il a, notamment, été condamné le 15 février 1979 par la cour d'appel de Paris à trente mois d'emprisonnement pour avoir lancé une grenade dans les locaux de la cinquième brigade territoriale dans le treizième arrondissement.

«Le tribunal n'a pas grandchose à espérer de ce garçon qui se place volontairement en dehors de la société », a estimé M. Jean Martin, substitut du procureur de la République, contre lequel il a demandé une peine « partiellement éliminatrice et d'intimidation » de trois ans d'emprisonnement. M° Isabelle Coutant - Peyre s'est Insurgée contre le procèdé de l'élimination et M° Thierry Fagart a réclamé une sanction symbolique.

Gilles Collomb a répliqué à M. Martin qu'il « n'arriverait jamais à l'éliminer du mouvement communiste oftensit ». Il a appelé ses camarades nombreux dans la salle à poursuivre le combat tandis qu'une nuée de tracts signés « Rebelles » était lancée dans le prétoire. Puis il a quitté le tribunal, souriant, le poing levé, après avoir été condamné à vingt mois d'emprisonnement.

MICHEL BOLE-RICHARD.



#### L'USINE ET LES LIEUX DE TRAVAIL

Les réalités bassement matérielles sont peut-être tristes à pleurer mais elles ont l'énorme défaut d'exister et, en plus, d'avoir la vie dure. Une, majeure, de ces réalités c'est que la quasi-totalité des objets qui nous entourent est produite industriellement, à commencer par les produits alimentaires, et ce ne sont pas les mini-potagers écologiques qui y changeront quelque chose, surtout pour les populations affamées du Tiers-Monde. Une autre, c'est que des millions d'ouvriers travaillent en usine et que c'est leur exploitation qui permet aux non-ouvriers de vivre; les activités de circulation ou d'administration du capital n'en étant pas moins cruciales pour cela, mais quand même dépendantes de la masse de plus-value disponible. Une troisième est que toutes les spéculations relatives à «l'embourgeoisement du prolétariat», à la «nouvelle classe ouvrière» ou au «désirant métropolitain» ne continuent à pouvoir se tenir qu'à la condition expresse que des dizaines de milliers d'habitants des pays sous-développés meurent chaque jour de faim, de maladie ou du fait des conditions de travail atroces.

Aujourd'hui, l'usine reste un terrain fondamental de lutte. Combattre la restructuration du capitalisme national: licenciements, intensification des cadences, précarisation, nouveaux procédés de contrôle social,... sans pour autant bloquer les techniques qui libèrent les ouvriers du joug du travail répétitif; combattre avec les immigrés, expatriés par le jeu du capitalisme mondial, aujourd'hui au premier rang face à l'offensive patronale, supports premiers de la ligne de séparation la plus simple qu'utilise le pouvoir, avec la distinction sexuelle : celle de la race et de la couleur de la peau. Promouvoir et soutenir les tentatives d'auto-organisation des travailleurs contre les ennemis de classes, indépendamment - contre, si utile mais avec, si les pratiques de leurs militants sont correctes à la base - des syndicats de collaboration et de la coloration plus ou moins rose - bonbon du gouvernement. Les travailleurs doivent se donner les moyens techniques et organisationnels de faire fonctionner les usines qu'ils auront libérées de leur gestion capitaliste, puis de les restructurer pour casser les rapports d'oppression cristallisés dans le capital physique. Par ailleurs, c'est en se donnant ces moyens qu'ils seront le mieux à même de résoudre les problèmes d'urgence vitale des pays sous-développés : la collaboration, dans le cadre d'un véritable internationalisme prolétarien, des travailleurs de la métropole et de ceux des pays sous-développés pourra enfin permettre au Tiers-Monde de sortir des impasses tracées par l'impérialisme. Combattre, promouvoir et soutenir les luttes dans les usines et, plus largement, dans tous les lieux de travail : bureaux, grands magasins, transports, services.

Nous n'avons pas le fétichisme de l'usine. Le rapport d'exploitation, pour se reproduire de façon élargie, exige la présence et l'action coor donnée de multiples secteurs non directement productifs. L'oppression n'y est pas moindre, l'ennui et la fatigue de nature différente mais tout aussi pesants. L'offensive révolutionnaire doit intégrer toutes les revendications. Seuls les durcissements sectoriels et l'incoordination sont dangereux. L'organisation de la révolution traversera l'ensemble des terrains où s'exercent les rapports d'exploitation-domination. Nous n'avons pas besoin du Sujet de la Révolution dont un Parti exprimerait les besoins secrets; ce qui importe, quoique certains secteurs comme l'usine soient stratégiquement déterminants, c'est la dynamique et l'articulation des luttes menées par les innombrables sujets groupés de façon non-autoritaire dans leurs conseils. De plus, pour être complète, l'organisation de la révolution doit aussi ne pas fétichiser la question du travail, même désaliéné. Les problèmes posés par la vie hors-travail sont tout aussi importants. Encore une fois, la souplesse dialectique et le sens de la globalité de l'alternative révolutionnaire pratique doivent primer sur les fausses séparations et l'enfermement des luttes dans de petites cases préétablies.

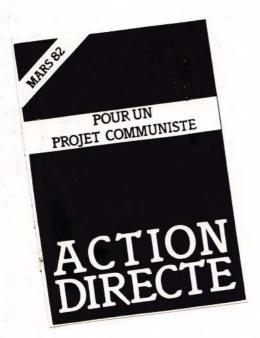
#### LE QUARTIER ET LES PROBLEMES DE L'HORS-TRAVAIL

Production et reproduction s'enchevêtrent de plus en plus. La consommation constitue aujourd'hui une phase dynamique du procès du capital; l'hors-travail est un lieu de rentabilité croissante pour les investissements, dont la gestion, par l'intermédiaire des non-travailleurs de la famille : femmes, enfants, assure un contrôle social strict mais diffus et donc, plus efficient. Le logement est à la fois un investissement facile et hautement rentable, et un instrument disciplinaire par la charge qu'il occasionne bien sûr, mais aussi par les pesanteurs de l'urbanisme ou la mythologie du foyer.

La femme, comme support de cette mythologie, devient alors une cible privilégiée : gestion du budget, consommations spécifiques, contrôle de la normalité du mari et des enfants. Ceux-ci sont à leur tour objet d'une offensive frontale; depuis la naissance, le capital circule d'autant plus vite que l'enfant grandit : produits pour bébés, jouets, puis l'immense marché de l'adolescence dont les difficultés biologico-sociales d'insertion sont cyniquement exploitées par les marchands de névrose et de substituts d'autonomie, tandis que l'école poursuit son travail continu de discipline et d'inculcation/ censure culturelle. Tous les niveaux, emboîtés les uns dans les autres, sont ainsi investis, quadrillés, contrôlés. Attaquer le capital, c'est l'attaquer aux endroits où il actualise le rapport d'exploitation; c'est aussi détruire les multiples charnières de la reproduction et du contrôle social, à dominante politique et culturelle, qui sont les conditions matérielles de fonctionnement des cycles abstraits du capital comme instance économique.

Le logement nous apparaît comme un lieu privilégié où passent ces rapports de reproduction et de contrôle social, en particulier quand, à titre d'habitat, il est réinscrit dans son cadre de quartier : lieu des relations de voisinage, de la plupart des achats, de nombreux loisirs; lieu où les enfants connaissent leurs premières expériences. Cet espace doit être reconquis contre l'Etat, délégué du capital, et contre les parasites qui en sont les prolongements : commerçants réactionnaires, proxénètes, dealers et autres crapules qui mettent à profit la misère quotidienne. Mais la conquête doit être organique : il ne s'agit pas d'être là, juxtaposé à une réalité qui demeure étrangère, toujours vulnérable aux menées de la police et des parasites. Un soutien massif de la population, témoin des liens de juste correspondance entre ses aspirations et les actions politiques de l'organisation, doit pouvoir être créé, obtenu grâce aux luttes communes, aux services rendus, aux contacts avec les organisations représentatives, à la connaissance des problèmes.

A titre de moment du processus de lutte, l'occupation des maisons vides est un enjeu indéniable. Affirmation de l'auto-légalisation prolétarienne contre le droit de propriété bourgeois, blocage des entreprises de saccage des quartiers, lieu de mobilisation et de circulation des expériences et des luttes, les maisons occupées synthétisent de multiples axes d'offensive contre les dominants. Ne perdons pas de vue, cependant, le caractère très partiel de cette synthèse : si elles se vident de tout contenu politique, les occupations sombrent vite dans la ghettisation et les conflits de personnes, n'occupent plus que leurs propres habitants reproduisant à l'identique leurs seules conditions de leur survie. L'unité se fait par l'intermédiaire de la participation commune aux activités, cimentée par un projet politique qui met l'occupation en prise directe avec le quartier. L'expérience montre, en effet, que la séparation d'avec le quartier, due en grande part à l'absence de projet et aux erreurs conséquentes, conduit à la désagrégation et à l'écroulement.



#### CAPILLARISATION DE L'HEGEMONIE DE LA CLASSE DOMINANTE ET CONQUETE DE LA RICHESSE SOCIALE

Cet écroulement, ces causes ne sont justement pas à rechercher dans quelques mystères ou quelques originalités de caractère des membres d'une expérience, comme l'occupation des maisons vides. Il tient d'abord, à l'infiltration doucereuse mais très prégnante, des schémas de comportement impliqués par l'existence quotidienne dans une société régie par les lois du capitalisme; schémas dont la logique peut contaminer jusqu'aux révoltes les plus spontanées de ceux qui croient casser ce qui les oppresse, alors qu'ils aboutissent à le consolider. C'est pourquoi la lutte révolutionnaire doit être entière et complète dans une société capitaliste hautement développée où la socialisation et l'interdépendance accrues de tous les secteurs sociaux rend non-viable toute tentative parcellaire. Il doit y avoir appropriation communiste et du monde des objets et de soi-même pour permettre simultanément et le libre-développement des forces productives et l'épanouissement personnel.

La «crise» ne doit pas être conçue de façon misérabiliste, comme dans l'optique de paupérisation qu'ont défendue dans les conditions de l'époque Marx comme Lénine. Le nombre de chômeurs en lui-même ne présage en rien d'une situation insurrectionnelle : l'Etat dispose de suffisamment de ressources pour instaurer un assistanat généralisé! Ce qui importe est la contradiction criante entre les immenses moyens de libération et les immenses potentialités des individus et leur écrasement par la rentabilité du capitalisme. Il n'y a plus d'objectivité qui tienne. Toute objectivité se situe dans le cadre étroit de l'ordre du capital, qui synthétise à son avantage la créativité ouvrière (et la «recomposition des tâches» ou la «participation» jusqu'à la «cogestion» à l'allemande). Les besoins des travailleurs sont les intérêts unilatéraux des travailleurs qui cassent cette synthèse et affirment leur antagonisme irréconciliable avec les programmations des experts.

Le gouvernement et ses spécialistes voudraient nous faire croire que la restauration de la croissance et la rationalisation de la production vont nous faire sortir du tunnel, comme l'affirmaient pareillement Chirac ou Barre. Ils voudraient nous faire croire que l'Etat-providence est le garant de la sécurité et des libertés. Quoi ! La restructuration ne serait pas la concrétisation de l'offensive patronale, privée ou étatisée, contre les travailleurs pour briser le statu-quo installé depuis 1968. Quoi ! L'Etat ne serait pas l'instance de défense armée des intérêts d'ensemble des classes dominantes. Foutre! Les prolétaires ne sont pas des imbéciles. Ils savent très bien que l'automation vise à éliminer le contrôle qu'ils exercaient sur le procès de production et que montrait d'évidence la tactique des grèves perlées. Ils savent très bien aussi que cet Etat, quand il intervient pour corriger les lois de la libre-concurrence, le fait au profit des patrons, au détriment de la classe ouvrière nationale et des pays du Tiers-Monde que notre compétitivité va écraser. Les prolétaires savent dans leur corps que les matraques des C.R.S. qui les expulsent des usines occupées ne sont pas là pour leur sécurité ni pour leurs libertés! Leur illégalisme, dans les usines comme dans les quartiers, est la réaction épidermique, mélange ambigu, d'offensive et de défensive, qu'ils opposent à la pression des menées capitalistes.

Ces mixtes d'action et de réaction ne pourront que prendre de l'ampleur puisque le gouvernement socialo-communiste a décidé de jouer le jeu des «contraintes objectives», c'est-à-dire le jeu piégé par la logique des exploiteurs pour la restauration de leur taux de profit. L'enjeu actuel pour une organisation révolutionnaire est de savoir et de pouvoir faire converger toutes les luttes de base vers le renversement de l'ordre existant. Il est, pour nous, le projet communiste au sens où K. Marx disait : «Le communisme est le mouvement réel qui abolit l'état de choses existant.» L'axe porteur du projet communiste sera alors celui de la transformation des illégalismes de masse en lutte armée, pour l'insurrection généralisée contre le pouvoir capitaliste, pour la mise en place du pouvoir ouvrier, vers la guerre de longue durée contre tous les impérialismes.

#### ILLEGALISMES ET LUTTE ARMEE

L'intervention politique dans les usines et les quartiers s'effectue sous le signe de l'illégalité puisque le droit bourgeois permet rarement aux prolétaires d'exprimer autrement leurs aspirations. Le but de cette illégalité étant d'entrainer l'apparition d'illégalismes de masse et de les coordonner sous forme de contre-pouvoir. Ceci amène deux conséquences absolument fondamentales:

— Il faut stabiliser un réseau politico-militaire dont l'objectif est d'élargir les espaces de contre-pouvoir prolétarien dans les fabriques comme dans les quartiers. Capacité de continuité des attaques par-delà la discontinuité des luttes de masses; capacité de globalisation des attaques par-delà tout durcissement sectoriel ou parcellaire. L'obtention d'un objectif n'a de sens que si on est capable de le défendre contre la répression réformiste et contre le contrôle militaire du territoire par l'Etat. La lutte armée est aujourd'hui le nouveau travail de masse, et pas seulement défense et représaille, mais anticipation continue du mouvement.

L'illégalisme est rapport de forces mais il n'est pas rapport de forces brut, mécanique, imposé. Le réseau politico-militaire est dans le mouvement, organise les actions disparates et divergentes, anticipe leur devenir, mais sans écraser les pratiques par ses mots d'ordre. Volontarisme et aventurisme conduisent à l'inverse des objectifs espérés : incompréhension, recul, évitement, préludes à la mort politique du projet, ou, au minimum, contraintes à un pénible travail de reconquête d'une confiance qui aurait pu être obtenue dès l'origine avec un peu plus de sens pratique.

à suivre...

## IMPORTANI STOCK D'ARMES STOCK D'ARMES AISI APARIS Les policiers ont découvert dans un parking du XXe arrondissement

deux fusils à pompe, cinq pistolets-mitrailleurs, sept pistolets automatiques, deux revolvers et une grenade offensive. Un couple a été arrêté IER à Paris les policiers de la Brigade de répres-sion du banditisme (BRB) ont découvert dans un stock d'armes — moins important — a egalement ete découvert hier dans un squat du XVIIIe arrondissement. decouvert mer dans un squat du XVIII<sup>e</sup> arrondissement.

Reste, pour les policiers, à établir à qui appartient tout ce matériel, et à quoi il devait servir.

sion du banditisme (BRB) ont découvert dans un sion du banditisme (BKB) ont decouvert dans un parking du XXe arrondissement un important deux fusils à pompe, cinq pistolets automatiques deux revoluitrailleurs sent pistolets automatiques deux revoluitrailleurs sent pistolets automatiques. suck a armes : ueux Tusus a pompe, cinq pistolets automatiques, deux revolmitrailleurs, sept pistolets automatiques, deix annévers une grenade offensive. Un counte a été annémitrameurs, sept pistoiets automatiques, deux revoi-vers, une grenade offensive. Un couple a été appré-

10 avril 1982

### Important stock d'armes découvert à Paris

Les policiers ont également appréhendé un couple, qu'ils situent à mi-chemin entre le banditisme et le terrorisme

C'est une importante opération qu'ont réussi hier, à Paris, les policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB). Ils ont en effet découvert dans le vingtième arrondissement un important stock d'armes. En même temps, les policiers ont appréhendé un couple qui, pensent-ils, venaient chercher des armes pour commettre un gros coup. Les enquêteurs situent ce couple à michemin entre le banditisme classique et le terrorisme d'extrême gauche. Dans l'après-midi, ils ont également, à la suite de ses arrestations, trouvé des armes dans un squat parisien.

OUT a commence mercredi. La brigade de répression du banditisme, sur un renseignement, découvre un stock d'armes dans un box de la rue Borrego, dans le vingtième arrondissement. Les policiers referment le box et entament une planque. Elle va durer près de quarante-huit heures. Hier matin, un couple arrive dans une voiture. Ils entrent dans le box.

Immédiatement les policiers les appréhendent et per-quisitionnent le box en leur compagnie. Ce qu'ils vont découvrir est assez stupéfiant. Qu'on en juge : deux fusils à pompe, cinq pistolets mitrailleurs, sept pistolets automatiques, deux revolvers, une grenade offensive, deux cent cinquante à trois cents cartouches. Les policiers découvrent en outre une moto volée, un gilet pare-balles et de fausses cartes grises.

Les policiers procèdent à l'interrogatoire du couple qui, pensent-ils, venaient chercher des armes avant de tenter un « gros coup ». Il

s'agit de Joëlle Aubron, trente-trois ans, sans profession, qui vit chez ses parents, et de Mohamed Hamani, trente ans, lui aussi sans profession. Les policiers situent le couple assez mal : sans doute à mi-chemin entre le banditisme classique et le terrorisme, plutôt d'extrême gauche. Les policiers n'écartent pas l'hypothèse que le couple soit peu ou prou dans la mouvance d'Action

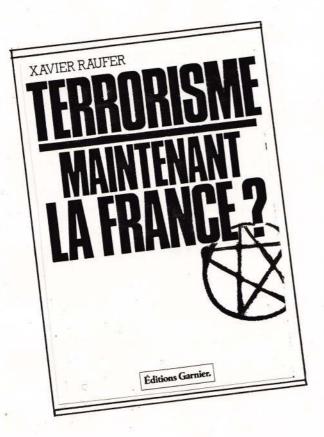
Dans l'après-midi d'hier, les policiers ont lancé une gigantesque opération contre un squat, 28, rue de la Charbonnière, dans le dix-huitième arrondissement. Dans ce squat, également, ils allaient découvrir des armes. mais en quantité moins importante. Un fusil riot-gun et une carabine 22 long rifle. Ils découvraient également plusieurs gilets pare-balles. Mais ils n'arrivaient pas à déterminer à qui ce matériel appartenait.

Cette perquisition dans le squat du 28 de la rue de la Charbonnière fait également

penser à Action directe puisque des membres de cette organisation sont installés dans un squat de la même rue. Mais il y a aussi, dans cette rue riche en squats, des travailleurs immigrés turcs.

Il reste maintenant aux policiers à établir ce à quoi devaient servir toutes les armes entreposées. Les enquêteurs, hier soir, ne paraissaient pas faire un rapprochement entre la décou-verte du stock et l'arrestation du couple, d'une part, et les récents attentats commis à Paris, d'autre part. Mais ils en étaient au début d'une enquête qui, estimaient-ils, peut encore avoir d'importants développements.

Frédéric Dupré



Lors des nombreuses opérations montées par la police contre Action Directe, les découvertes inquiétantes vont se multiplier:

Lors d'une opération de « ratissage » en mars 1980, conduite simultanément à Paris, Toulon, Toulouse et Lille, vingt-huit membres supposés d'Action Directe sont arrêtés; les perquisitions permettent de découvrir, au milieu d'armes de poing et automatiques, de l'argent, en quantité, provenant du hold-up de Condé-sur-Escaut, mais surtout un stock de cartes d'identité italiennes vierges, dans une villa proche de Toulon, occupée par quatre membres du Parti Combattant italien.

A la rentrée 1980 la police découvre, dans une cachette proche de la ferme de « Pierrot » Conty auteur d'une série de hold-up qui firent trois morts en août 1977, plus d'une tonne d'explosifs. Des specimens d'explosifs identiques avaient été trouvés quelques mois auparavant dans une « planque » d'Action Directe où résidait — encore — une militante italienne de « Prima Linea »

Juin 1981. Nouvelle rafle: cette fois-ci les policiers arrêtent, entre autres, deux Allemands proches de la RAF et deux anciens des GARI en possession de stocks impressionnants d'armes et de munitions, et une forte somme provenant également de Condé-sur-Escaut.

Armement en quantité, connections internationales, moyens financiers, détermination : telles sont les caractéristiques d'Action Directe, dont tous les militants emprisonnés seront remis en liberté au cours du second semestre de l'année 1981, le gouvernement issu des élections présidentielles et législatives de mai-juin 1981 estimant que, de cette façon, on interromprait le cycle infernal provocationrépression-solidarité. Trouvant que le gouvernement tardait à remettre leurs camarades en liberté, les militants d'Action Directe s'illustrèrent pendant toute la fin de l'année 1981 par toute une série d'actions de « violence ouverte » : Vol de la voiture du premier secrétaire du PS Lionel Jospin, occupation du siège de journaux, de l'agence France-presse et de la troisième chaîne de télévision, manifestation devant le palais de l'Elysée, attentats au cocktail molotov contre une annexe du Palais de Justice, un commissariat de police, destruction par un commando des salons du restaurant « La Tour d'Argent », « kidnapping » enfin de la statue de François Mitterrand au Musée Grévin.

Action Directe renonce-t-il à l'activité clandestine? On pourrait un instant le croire. Mais en décembre 1981 un groupe revendique sous cette dénomination quatre attentats à Paris, et en février 1982 les policiers arrêtent au cours d'une ronde un militant de cette organisation au volant d'une voiture volée, alors que deux de ses complices parvenaient à s'enfuir. Fortement armé Gilles Collomb dont ce n'était pas la première affaire de cet ordre — s'apprêtait, d'après lui, à s'en prendre à une entreprise d'interim : le but de cette opération étant clairement de se ménager la sympathie de toute une frange de jeunes travailleurs précaires « hors-statuts », dont on sait bien qu'ils forment en Italie et en RFA, le gros de l'armée de réserve des groupes de guérilla urbaine.

Il ne s'écoulera pas deux mois avant que l'on passe du stade des soupçons à celui des preuves tangibles : le 9 avril Joelle Aubron et Mohand Hamami sont arrêtés par la police alors qu'ils pénétraient dans un garage de l'immeuble du 22 rue du Borrego, Paris 20e. Perquisitionnant dans celui-ci les policiers y avaient découvert quelques jours plus tôt un véritable arsenal : deux fusils à pompe, cinq pistoletsmitrailleurs, sept pistolets automatiques, deux revolvers, une grenade offensive, trois cents cartouches, des gilets

pare-balles, des cagoules, et une moto. Hamami et Aubron ne sont pas des inconnus pour la police : Joelle Aubron était connue pour faire partie de la mouvance autonome et Mohand Hamami, 27 ans, d'origine algérienne, avait été en avril 1980 inculpé par la Cour de Sûreté de l'Etat d'attentats par explosif, tentative de meurtre, association de malfaiteurs, et atteinte à la sûreté de l'Etat suite à l'interpellation au Brusc (Var) de quatre militants italiens de Prima Linea dans le cadre de l'enquête sur le hold-up commis le 28 août 1979 à Condé-sur-Escaut . Il avait en outre à répondre de trois autres holdup à Angers, Toulouse et Grenoble. Action Directe l'avait, au moment de l'amnistie consécutive à l'élection présidentielle de mai 1981, revendiqué comme l'un de ses militants et il avait fait, pour être libéré, une longue grève de la faim. Il avait fini par bénéficier, le 16 octobre 1981 d'une « grâce médicale ;

Malgré le silence qu'ils observent, Aubron et Hamami vont voir les armes saisies dans leur garage être plus bavardes qu'eux-mêmes : différentes analyses permettront d'établir que l'un des pistolets-mitrailleurs a servi, le 31 mars 1982, à mitrailler la mission commerciale israélienne. Joelle Aubron sera en outre inculpée de participation au hold-up commis le 15 avril 1981 à la BNP, place des

Ternes à Paris

Des soupçons pèsent par ailleurs sur leur groupe pour une douzaine de hold-up commis ces deux dernières années, toujours selon un même scénario, dans la région parisienne : ils auraient rapporté près de cent millions de

Dans la cache de la rue du Borrego ont été saisis par ailleurs, plusieurs milliers d'exemplaires d'une brochure intitulée « Pour un projet communiste, Action directe, mars 1982 » qui indique clairement que le pouvoir socialiste est, en France une « fausse alternative », et que la lutte armée est « la seule solution ». Si le gouvernement pouvait avoir des illusions sur l'efficacité de ses mesures de clémence, on peut espérer qu'il les perdra à la lecture de ces lignes :

« Les premières mesures gouvernementales tempèreraient-elles notre méfiance? bien au contraire! la politique socialiste est dans la droite ligne de la tradition séculaire confusion, collaboration de classes, anesthésie sociale, etc. »

Dernier point : l'avocat de Mohand Hamami lors de sa demande d'amnistie de septembre dernier était Me Jacques Vergès. Celui-là même qui dirigeait une revue, « Révolution », où parut le premier texte prônant, en décembre 1963, la lutte armée en Europe . C'est certainement un Coup de pied dans la fourmilière terroriste

#### Un stock d'armes découvert dans un garage du XX°

Sans le savoir, les policiers de la brigade de répression du banditisme ont donné un énorme coup de pied dans la fourmilière des terroristes internationaux en arrêtant, hier, à Paris, un homme et une femme qu'ils soupçonnaient d'être les auteurs de plusieurs hold-up. En fait, le couple ferait partie de l'organisation Action directe et les inspecteurs ont découvert une cache contenant dix-

neuf armes qui servaient autant pour des actions de droit commun que pour des actions politiques effectuées par des mouvements extrémistes. L'arsenal était entreposé au quatrième sous-sol d'un immeuble bourgeois, situé, 22, rue du Borrego, dans le XX\*. Les jeunes gens interpellés avaient loué un boxe fermé pour entreposer les armes.

C'est alors qu'ils s'apprêtaient à pénétrer dans ce garage, hier matin, que Joëlle Aubron, trentetrois ans et Mohand Hamami, un Marocain de vingt-sept ans, tous deux sans profession ni domicile fixe, ont été arrêtés. Hier soir, ils étaient encore gardés à vue mais « ils ne parlaient guère », ont confié les enquêteurs.

Le couple était connu pour séjourner parfois dans des immeubles squattérisés depuis janvier notamment par des travailleurs immigrés turcs, rue de la Charbonnière (XVIIIs), à l'initiative du mouvement d'extrême gauche Action directe.

Selon la police, ils « gravitent dans un milieu partagé entre les opérations de malfaiteurs et les actions politiques violentes ».

#### Grace médicale

Mohand Hamami faisait partie, en avril 1980, de la quinzaine de personnes inculpées par la Cour de süreté de l'Etat pour « attentats à l'explosif, tentative de meurtre, association de malfaiteurs et atteinte à la sûreté de l'Etat ».

Ces arrestations faisaient suite à l'interpellation au Brusc (Var) de quatre jeunes gens du mouvement terroriste italien la Prima Linea. Les Italiens étaient en possession de billets provenant des seize millions de francs volés lors d'un hold-up, le 28 août 1979, à la perception de Condé-sur-Escaut (Nord).

Après la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, Hamami avait ensuite été inculpé de trois hold-up commis à Angers, mais aussi à Toulouse et à Grenoble. Il avait été libéré sur grâce médicale à l'automne dernier, après une grève de la faim prolongée, alors qu'Action directe le revendiquait comme appartenant à sa mouvance politique.

En avril 1980, les policiers avaient également découvert des dépôts d'armes composés de pistolets mitrailleurs, de gilets pareballes et de faux documents d'identité en nombre impressionnant.

Deux ans plus tard, il semble que le même scénario se soit répété. Dans le garage de la rue du Borrego, les policiers ont saisi dixneuf armes de tout calibre dont cinq pistolets mitrailleurs, sept pistolets automatiques, une grenade offensive, trois cents cartouches, deux fusils de chasse à pompe, ainsi qu'une paire de menottes et des documents d'identité dont l'origine n'a pas encore été établie.

Une expertise balistique permettra, dans les prochains jours, de déterminer si ces armes ont un passé criminel. Pour l'instant, au-

cune information n'a filtré à cet égard.

Quand ils ont appréhendé Joëlle Aubron et Mohand Hamami, les hommes de la B.R.B., spécialisés dans la poursuite des gangsters, auteurs de cambriolages ou de hold-up, pensaient tomber sur des malfaiteurs du milieu en faisant surveiller le garage. Mais la prise s'est révélée être plus conséquente encore.

Le couple n'avait encore rien révélé hier soir et il opposait à l'interrogatoire un silence total.

Comme l'homme et la femme

logeaient parfois chez les squatters de la rue Charbonnière, une perquisition a eu lieu, hier après-midi, dans ces anciens hôtels désaffectés. Elle s'est déroulée dans un grand déploiement de forces de police et a permis la découverte d'un autre fusil à pompe un revolver de calibre 22 approvisionné et trois gilets pare-balles.

Le Parisien

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AVRIL 1982

#### Deux sympathisants d'« Action directe » dans la souricière du box-arsenal

ES policiers du quai des Orfèvres ont découvert un arsenal d'une vingtaine d'armes dans un garage du 20e arron-dissement. Des « visiteurs » de ce local, qui appartenaient il y a quelques mois au groupe extrémiste « Action Directe », y ont été interpel-lés par la Brigade de Répression du Banditisme.

C'est grâce à un « renseignement » que l'état-major de la police judiciaire a eu vent de l'existence de cet arsenal. Un interlocuteur anonyme leur a,

en effet, annoncé au téléphone qu'un box, 20 bis, rue du Borrego, recélait des richesses d'un genre particu-

Les hommes du commissaire Devos se sont rendus sur place. jeudi en fin d'après-midi. Ils ont découverf dans ce garage fermé, un stock de 17 armes 3 fusils à pompe, 5 pistolets-mitrailleurs, 7 pistolets, 2 revolvers 38 spécial et 357 Magnum. Un lot de 300 cartouches de tous calibres y était également entreposé ainsi que des gilets pare-balles.

Le soir même, les policiers montent une souricière dans le sous-sol. Le lendemain, vendredi, deux personnes s'y font piéger et sont aussitôt amenés Quai des Orfèvres.

Joëlle Aurron, 33 ans, et Mo-hand Hamami 30 ans, n'ont ni occupation définie; ni domicile fixe. (Ils habitent de manière occasionnelle dans un « squatt », 28, rue de la Charbonnière (18e).

Une opération a donc été

la Goutte d'Or. Les policiers ont perquisitionné dans ces immeubles habités par des occupants sans titre. On y a découvert un fusil à pompe, un revolver calibre 22 et trois gilets pare-balles.

Mohand Hamami avait été interpellé en mars 1980 lors d'une opération anti-« Directe » de la Brigade Criminelle. Il n'est pas établi qu'il appartienne toujours à ce groupe.

Les enquêteurs ont néan-moins l'impression que l'arsenal découvert est la propriété d'une organisation située à michemin entre le gangstérisme classique et le terrorisme.

Hamami, inculpé de trois hold-up commis à Angers, Toulouse et Grenoble, avait été libéré sur grâce médicale à l'automne dernier, après une grève de la faim prolongée, alors qu'a Action Directe a le revendiquait comme appartenant à sa mouvance politique.



#### Un «arsenal» découvert à Paris

Deux jeunes gens, connus pour leurs liens avec Action directe, ont été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à pénétrer dans le garage où étaient cachées les armes.

Une « cache » contenant dix-neuf prolongée, alors qu'Action directe le armes, utilisées, selon la police, autant pourdesactionsdedroitcommunquepour mouvance politique. des actions politiques effectuées par des mouvements extrémistes, a été découverte par la police dans un box de location, rue Borrego à Paris (20ème arr.).

Deux jeunes gens, qui s'apprêtaient à pénétrer dans ce garage, vendredi matin, ont été appréhendés. Ils étaient vendredi soir, en garde à vue. Les jeunes gens étaient connus pour séjourner parfois dans des immeubles « squatterisés » depuis janvier, notamment par des travailleurs immigrés turcs, rue de la Charbonnière (18ème arr.), à l'initiative du mouvement « Action directe ».

Selon la police, les deux interpellés, Joelle Aubron et Mohand Hamami « gravitent dans un milieu partagé entre les opérations de malfaiteurs et les actions « politiques » de groupes extrémistes ».

Mohand Hamami faisait partie, en avril 1980, de la quinzaine de personnes inculpées par la Cour de sûreté de l'Etat pour « attentats par explosifs, tentative de meurtre, association de malfaiteurs » et « atteinte à la sûreté de l'Etat ». Ces arrestations faisaient suite à l'interpellation au Brusc (Var) de quatre jeunes gens du mouvement terroriste italien « Prima Linea », du hold-up, le 28 août 1979, de la perception de Condé-sur-Escaut (Nord).

Après la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, Hammami avait ensuite été inculpé de trois hold-up, commis à Angers, Toulouse et Grenoble, et il avait été libéré sur grâce médicale à l'automne dernier, après une grève de la faim

revendiquait comme appartenant à sa

En avril 1980, les policiers avaient également découvert des dépots d'armes composés de pistolets-mitrailleurs, gilets pare-balles et de faux documents d'i dentité en nombre impressionnant.

Deux ans plus tard, le même scénario semble s'être répété. Dans le garage de la rue Borrego, jeudi, les policiers ont saisi dix-neuf armes de tous calibres dont deux fusils de chasse « à pompe », cinq pistolets-mitrailleurs, 7 calibres, une paire de menottes et des documents d'identité.

La brigade de répression du banditisme, généralement chargée de poursuivre les de hold-up et cambriolages escomptait tomber sur des malfaiteurs du

« Milieu », en faisant surveiller le garage. Ils ont apprehendé Mlle AUBRON et M. HAMAMI (interrogés, Aubron et Hamami ont tous deux choisi le silen e. Comme ils logeaient parfois chez les »squatters » de la rue Charbonnière, une perquisition a eu lieu, vendredi après-midi dans ces anciens hôtels désaffectés. Elle 'est déroulée dans un grand déploiement de forces de police. La fouille des locaux a permis la découverte d'un autre fusil à pompe, d'un révolver de calibre 22 approvisionné et de trois gilets pare-balles (AFP).

#### France-Soir

SAMEDI 10 ET

- DIMANCHE 11 AVRIL 1982

#### Échec à « Action directe »

Des inspecteurs de la brigade de répression du banditisme ont découvert, 20 bis, rue du Borrego Paris (20e), un véritable petit arsenal : deux fusils à pompe, cinq mitraillettes Stenn et Berretta, sept pistolets automatiques de bres et de marques divers deux revolvers, une grenade, un gilet pare-balles et de très nombreuses munitions ainsi que de faux papiers.

Le premier soin des policiers fut évidemment d'établir une souricière à cet endroit, et vendredi matin ils appréhendaient deux personnes, un homme et une femme, qui se présentaient là et tentaient d'ouvrir le box. Ces deux jeunes gens, Joëlle Aubron, trente-trois ans, et Mohand Hamami, trente ans, qui paraissent graviter dans la mouvance d'« Action directe ».

Bien qu'ils alent refusé de répondre aux questions des policiers qui les avaient conduits au Quai des Orfèvres, il fut établi qu'ils résidaient tous les deux dans le squatt de la Goutte-d'Or, 28, rue Charbonnière (18e). Hier après-midi, une opération était montée par la brigade de répression du banditisme dans ce squatt où les policiers découvraient un autre fusil à pompe, un revolver et trois gilets pare-balles.

#### LE FIGARO L'AURORE

SAM. 10 AVRIL -

DIM. 11 AVRIL 1982

## 13 SGAMDAB DUDEN BUNDAN

• Libéré en octobre un truand d'Action directe avait constitué un arsenal en plein Paris

une jeune fille de bonne famille

OHAND HAMAMI, le terroriste d' « Action directe », arrêté vendredi à Paris, avait été libéré en octobre dernier pour raison médicale : il avait bénéficié à cette époque pendant plusieurs semaines, d'une campagne menée en sa faveur par un comité de soutien, appuyé par les démarches d'un conseil municipal de la banlieue grenobloise, ainsi que par une intervention de

Me Gisèle Halimi auprès de Robert Badinter. Le secrétariat national du PS s'était aussi préoccupé de la situation du dernier détenu d'Action directe après l'amnistie qui avait suivi les élections législatives.

Aujourd'hui, on sait qu'Hamami a repris ses activités terroristes dès sa sortie de prison, il y a six mois lorsque les hommes de la BRB (Bridge de répression

du banditisme) l'ont arrêté avant hier ; ils avaient déjà découvert, jeudi, grâce à une information des Renseignements généraux, un stock d'armes entreposé au quatrième sous-sol d'un parking d'un immeuble du 20e arrondissement, au 20 bis de la rue du Borrego.

Deux fusils à pompe (fusils de chasse de 12 mm très souvent utilisés par le milieu), cinq mitrail-

• Sa complice:



452 Le Journal du Dimanche 11 AVRIL 1982

## Lui, un détenu gracié.

DEPOT D'ARMES A PARIS

lettes Sten et Berretta, sept pistolets automatiques de marques et de calibres divers (7,65, 9, 11,43 mm), deux revolvers à barillet, une grenade offensive, un gilet pare-balles, de nombreux holsters, et trois cents chargeurs environ contenant des balles de tout calibre correspondant aux armes récupérées. Il y avait éga-

lement des faux papiers d'identité, des cagoules, des gants et

une moto

Après avoir enlevé la totalité du matériel, les policiers se mettent en planque dans un box voisin. Et dès le lendemain, c'est le cri de surprise d'Hamami qui les fait bondir. Au moment où, en compagnie de Joëlle Aubron, une jeune femme de vingt-trois ans, il ouvre le garage, il ne peut s'empêcher de s'exclamer : « Merde, mes armes ! »

Arrêtés sur le champ, les deux jeunes gens ont opposé un mutisme total lors de leur interrogatoire au Quai des Orfèvres : militants déterminés, ils n'ont jamais donné l'impression d'être sur le point de « craquer ». Ce qui se comprend aisément, surtout de la part d'Hamami. Né à Voiron, dans l'Isère, il y a vingtsept ans, le jeune Algérien avait obtenu sa libération, il y a six mois, après quarante jours de grève de la faim en prison, un début de grève de la soif, et le soutien qui lui avait été apporté de l'extérieur.

Il avait été arrêté le 27 mars 1980 au Brusc, près de Toulon, dans le Var, le lendemain de la vaste opération montée à Paris et en province par la brigade criminelle contre les réseaux d'Action directe qui avait abouti à une trentaine d'arrestations : des membres d'Action directe, mais aussi du groupe gauchiste italien Prima Linea et des Brigades rou-

Cette opération faisait suite à un très important hold-up qui avait eu lieu le 28 août 1979 à la perception de Condé-sur-Escaut (Nord). Une dizaine d'hommes avaient alors raflé une somme dépassant un milliard et demi de



Mohand Hamani et Joëlle Aubron sortent de la police judiciaire après leur interrogatoire.

centimes, et représentant les pensions des mineurs du Nord. Or Hamani avait été arrêté au Brusc avec trois Italiens de Prima Linea qui avaient en leur possession non seulement des cartes d'identité italiennes vierges, mais des liasses de billets appartenant au hold-up de Condé-sur-Escault. Les policiers avaient d'ailleurs, à ce moment-là, mis la main sur un premier arsenal d'armes, semblable à celui récupéré cette semaine à Paris.

Inculpé par la Cour de sûreté de l'Etat, en avril 1980, pour « attentat par explosifs », « tentative de meurtre », « associations de malfaiteurs » et « atteinte à la sûreté de l'Etat », Hamani devait également répondre de trois hold-up commis successivement à Angers, Toulouse et Grenoble. Mais une ordonnance de mise en liberté, obtenue « à l'arraché », après d'étonnantes interventions, lui permet de quitter sa prison le 16 octobre

#### « La fille à la moto »

C'est donc un « client connu » que les services de police ont

Le Journal du Dimanche

11 AVRIL 1982

appréhendé: plus homme de main que théoricien, ou même que militant politique proprement dit, il était surtout chargé de récupérer de l'argent pour son organisation.

Petite, blonde, née en 1955 à Neuilly-sur-Seine, dans une famille très aisée, Joëlle Aubron était, elle, inconnue des services de police. Comme Hamami, avec qui elle venait chercher des armes en 504 verte, dans la perspective, semble-t-il, d'un « gros coup », elle habite un « squatt » de la rue Charbonnière, dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris.

Au cours d'une descente « monstre » dans ces immeubles occupés en grande partie par des travailleurs turcs, les policiers ont d'ailleurs saisi un fusil à pompe « Riot Gun », une carabine 22 long rifle et plusieurs gilets pare-balles. Mais les « squatters » d'« Action directe » avaient eu le temps de filer... par les égouts.

Plus jeune, mais tout aussi endurcie qu'Hamami, Joëlle n'a pas daigné répondre aux questions des policiers. A peine arrêtée, ils l'ont emmenée au 5, villa Lantiez, aux confins du 17e arrondissement, où vivent ses parents: mais ceux-ci venaient de partir en week-end dans leur château, en province. Ils ne voyaient d'ailleurs presque plus Joëlle, l'aînée de leurs quatre filles. Elle vivait en marge depuis longtemps, étudiant le cinéma à l'université de Vincennes-Saint-Denis, séjournant parfois à Ibiza. Ces quinze derniers jours, elle est venue plusieurs fois villa Lantiez, en jean et blouson noir, dans la même 504 verte qu'Hamami consuisait vendredi, jour de l'arrestation.

Mais le courrier qui lui était adressé chez ses parents était invariablement retourné avec la mention : « Inconnue à l'adresse indiquée. » Nièce d'un très important notaire parisien, fille d'un homme considéré par ses voisins comme « original » (« Il bricole nuit et jour », disent les voisins, un peu aigres), Joëlle était connue dans le quartier comme « la fille à la moto ». On l'a en effet parfois vue passer, cheveux aux vents, sur un « gros cube ». Son rôle exact et son passé d'activiste restaient hier encore très énigmatique. On sait seulement que le box de la rue du Borrego où on avait trouvé les armes avait été loué à son nom.

Les liens possibles d'« Actions directe » avec les récents attentats en France ne sont encore, eux aussi, que points d'interrogation : l'expertise des armes saisies dans le 20<sup>e</sup> arrondissement débouchera-t-elle sur des révélations? Les policiers comptent en tout cas sur les résultats de cette expertise, cette semaine, pour se prononcer, et, qui sait, parvenir à des progrès notables dans les enquêtes sur la « bombe du Capitole » ou l'assassinat du diplomate israëlien Yacov Barsimantov. Mais ils restent naturellement encore très discrets et très prudents.

#### Le Journal du Dimanche

11 AVRIL 1982.

#### A Paris

#### La police met la main sur un stock d'armes

Deux personnes, suspectées d'avoir des liens avec le mouvement extrémiste Action directe, ont été arrêtées, vendredi 9 avril, après la découverte par les policiers de la brigade de répression du banditisme (B.R.B.), d'un important stock d'armes dans un parking souterrain de la rue du Borrégo à Paris, 20° arrondissement.

Les enquêteurs avaient d'abord été mis sur la piste de la cache, dissimulée dans un box de location. Ils découvraient, mercredi, deux fusils à pompe, cinq pistolets entrailleurs, sept pistolets automatiques, deux revolvers une grenade offensive et près de trois cents cartouches. La cache contenait aussi une moto volée, un gllet pare - balles et de fausses cartes grises.

Les policiers décidaient de ne

Les policiers décidaient de ne pas toucher au stock d'armes et d'organiser la surveillance du parking. Vendredi matin, ils voyaient arriver en voiture un couple qui pénétrait dans le box. Il s'agit de Joëlle Aubron, âgée de trente-trois ans, et de Mohand Hamani, âgé de trente ans, d'origine algérienne, connus l'un et l'autre pour appartenir à la mouvance d'Action directe et pour avoir habité quelque temps dans l'un des « squats » de la rue de la Charbonnière (18°), animé par ce mouvement.

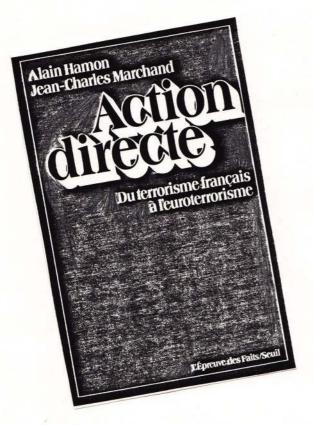
mouvement.

Interrogés depuis vendredi, les deux jeunes gens n'ont pas révélé jusqu'à présent à quelle fin étaient destinées les armes. Les policiers estiment cependant que le couple appartient à un nouveau milieu criminel, qui se prête tout à tour à des opérations de malfaiteurs et à des actions terroristes. Mohand Hamani avait déjà été appréhendé en avril 1980, avec une quinzaine de personnes inculpées par la Cour de sûreté de l'Etat, après l'arrestation en France de quatre terroristes italiens de Prima Linea (le Monde du 3 avril 1980). Il avait aussi été suspecté d'avoir commis trois hold-up à Angers, Toulouse et

Grenoble. Il avait été libéré, à l'automne, sur grâce médicale, après une grève de la faim prolongée.

Au cours d'une perquisiton, vendredi après-midi au «squat» de la rue de la Charbonnière, les policiers ont découvert un fusil à pompe, un revolver 22 long rifle et trois autres gilets pareballes.

Le Monde



Dans le box.

A cette époque, la Brigade de répression du banditisme n'a pas abandonné l'enquête sur le hold-up sanglant de la place des Ternes. Les enquêteurs croient avoir identifié la femme du commando : Joëlle Aubron. On sait qu'elle est la « maîtresse » de Schleicher. Interrogée, elle affirme son innocence, mais fournit imprudemment une adresse, rue du Borrégo à Paris. L'enquête se poursuit donc rue du Borrégo. Joëlle Aubron loue un studio et un box de parking au 20 bis de cette petite rue tranquille. Le 8 avril 1982, le commissaire Serge Devos décide l'ouverture de ce box numéroté 0022 et demande aux RG d'être présents. Ils ne sont pas déçus! Outre une moto sans plaque d'immatriculation et aux numéros d'identification limés, ils trouvent un véritable arsenal : deux fusils à pompe, cinq pistoletsmitrailleurs de marque Sten et Beretta, sept pistolets automatiques de marques diverses et de calibre 7,65 et 9 mm, deux revolvers de calibre 38 et 357, une grenade offensive, un gilet pare-balles, plusieurs chargeurs et près de trois cents cartouches, une paire de menottes, un lot de cartes grises, de cartes d'identité et de chéquiers volés, et des documents de toute nature : des photos Polaroïd, dont l'une représente un homme masqué brandissant un fusil à pompe devant la fameuse étoile à cinq branches ornée des mots « Brigades rouges », des centaines d'exemplaires de la brochure d'AD, Pour un projet communiste, datés de mars 1982.

Bien sûr, il faut tendre une souricière autour du box. Mais doit-on y laisser les armes chargées, au risque d'une fusillade? Doit-on interpeller immédiatement tous ceux qui se présenteront rue du Borrégo? Doit-on se contenter de les suivre? Dilemme! Serge Devos décide de déménager l'arsenal et d'organiser une « planque » Des inspecteurs vont et viennent dans la rue. D'autres sont dissimulés à différents étages du parking souterrain et dans des boxes. A travers des trous qu'ils ont percés dans les portes, ils peuvent tout surveiller. Une nuit de chien se passe ainsi. Les inspecteurs râlent un peu : pour ne pas faire de bruit, ils sont en chaussettes et ils ont froid... Les communications radio passent très mal entre les guetteurs de la rue et ceux du parking. En cas de fusillade, les « flics » risquent de se retrouver « coincés » dans leurs boxes!

Le lendemain, un couple se présente rue du Borrégo, à bord d'une 504. L'homme et la femme se dirigent à pied vers le box 0022. Ils en ouvrent la porte. Immédiatement, ils sont ceinturés et menottés par les policiers. L'homme s'appelle Mohand Hamami. Il tente d'enfourcher la moto pour s'enfuir. La jeune femme, c'est encore Joëlle Aubron. Elle conduisait la 504 de Régis Schleicher. Les policiers saisissent sur Hamami un carnet comportant des numéros de téléphone, plus ou moins codés, correspondant à des adresses à Turin, Milan et en RFA, ainsi qu'un horaire de train à destination de l'Italie, via Genève.

Aussitôt après l'opération de la rue du Borrégo, les policiers se ruent au 28 rue de la Charbonnière, immeuble toujours occupé par des squatters d'AD. Trois cents fonctionnaires investissent les lieux avec une telle discrétion que la plupart des occupants réussissent à s'enfuir avant leur arrivée. Les « flics » ne trouvent que quelques retardataires qui creusent une galerie depuis la cave pour s'échapper! Les résultats de la perquisition sont maigres : un fusil à pompe approvisionné de quatre cartouches, un revolver de calibre 22 long rifle et quelques brochures d'Action directe.

Beaucoup plus intéressants sont les résultats de l'expertise des armes du box 0022. Selon le professeur Ceccaldi, directeur du laboratoire de police scientifique, un des pistolets-mitrailleurs saisis a été utilisé pour le mitraillage de la Mission commerciale israélienne, boulevard Malesherbes. Enfin, l'analyse des documents découverts confirme la méfiance d'AD vis-à-vis du nouveau pouvoir socialiste. Dans Pour un projet communiste, on peut lire : « Les premières mesures gouvernementales tempéreraient-elles notre méfiance? Bien au contraire! La politique socialiste est dans la droite ligne de la tradition séculaire : confusion, collaboration de classes, anesthésie sociale. »

En revanche, on ne tirera aucun renseignement du couple arrêté rue du Borrégo. Finalement, Joëlle Aubron est inculpée de « recel et d'infraction à la législation sur les armes » et Hamami de « recel de vol ». Leur procès s'ouvre le 28 octobre 1982. Tous deux continuent de nier farouchement, soutenus par leurs avocats. « C'est moi qui ai ouvert la porte du box et non pas Hamami, affirme Joëlle Aubron. D'ailleurs, nous faisions écran et les policiers n'ont rien pu voir. J'avais loué ce box pour ma moto, poursuit-elle. Et puis, un jour, dans un meeting à la Mutualité sur la situation en Turquie, j'ai rencontré des gens qui cherchaient un endroit pour mettre des tracts, alors je leur ai donné un double des clés. Le 9 avril, j'avais besoin de certaines pièces pour ma moto, alors j'ai été les chercher. J'ai demandé à Mohand Hamami de venir avec moi. Il ne connaissait pas cet endroit, il n'avait jamais mis les pieds dans le quartier. Nous sommes arrivés, j'ai ouvert moi-même les portes et je me suis aperçue que les pièces de moto avaient disparu. Et puis j'ai vu une autre moto qui ne m'appartenait pas et qui, surtout, n'avait pas de plaques. Alors, on l'a sortie avec Mohand. A aucun moment je n'ai su qu'il y avait des armes. » Hamami s'explique plus brièvement : « Je suis allé au box. Je ne savais pas ce qu'il y avait dedans. Je suis innocent. »

A la barre des témoins, les policiers s'embrouillent. Le tribunal est obligé de faire appel au commissaire Devos que l'on fait descendre exprès de son bureau. « Pourquoi avoir enlevé les armes du box avant que quelqu'un ne se présente? » lui demande le président. « Je ne voulais pas que mes hommes se fassent tirer dessus », répond le chef de la BRB. Le substitut Laurent Davenas réclame contre les deux inculpés des peines de quatre ans de prison. Finalement, le 7 février 1983, Joëlle Aubron est condamnée à quatre ans d'emprisonnement dont deux avec sursis, et Mohand Hamami est relaxé purement et simplement.

Quelques heures après la saisie de l'arsenal de la rue du Borrégo, le 17 avril 1982, AD diffuse un communiqué pour se « blanchir ». Voici ce que l'on peut y lire : « Les sorcières du terrorisme ont fait leur apparition. La chasse à l'homme s'engage sous le vacarme tonitruant des sirènes de la droite et de la gauche confondues. Les faits reprochés à notre organisation sont des constructions policières et journalistiques qui s'intègrent dans un contexte politique bien précis. Une erreur facile et lourde de conséquences est de confondre une organisation qui défend le principe de la lutte armée et qui y a recouru, avec une organisation de lutte armée, si ce n'est avec la lutte armée. Malgré l'hystérie collective, Action directe continuera la ligne que l'organisation s'était fixée et qu'elle a explicitement exprimée dans ses derniers textes, à commencer par Pour un projet communiste paru en mars 1982 : construire l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers, mener le combat dans la métropole avec les révolutionnaires du tiers monde. »

Le lendemain, trois militants se réclamant de l'organisation sont interviewés sur Radio-Gilda: « Nous avons subi une campagne de presse énorme à laquelle nous opposons un démenti formel : nous n'avons rien à voir dans les attentats commis contre Ray et Barsimantov . Nous revendiquons d'autres actions, l'opération Jospin, par exemple — nous avions kidnappé sa voiture. Nous la lui avons rendue, très symboliquement, le jour de la libération de Jean-Marc, et puis un certain nombre d'attentats, sept d'après notre comptabilité, contre des magasins de luxe à Paris et en province. Quant aux armes de la rue du Borrégo, quoi de plus naturel? Le PC a des armes, le PS a des armes, les vigiles ont des armes, la police a des armes... Pourquoi les prolétaires n'en auraient-ils pas? Il n'est pas question de déclarer la trêve avec un Etat, quel qu'il soit. Qui terrorise qui? Les Etats sont toujours là pour terroriser le peuple. Les bombes, c'est du terrorisme, peut-être. Mais quand un agent de la Gestapo israélienne, qui tire sur les enfants palestiniens en Cisjordanie, est exécuté en France, on ne peut que saluer une telle action. L'Internationale terroriste, cela n'existe pas, ou alors nous n'en faisons pas partie... Mais le capital est international et il y a des contacts internationaux entre les prolétaires en lutte. »

#### Il est l'un des membres d'Action directe, arrêté après la découverte

#### d'un stock d'armes dans le 20°



Mohand Hamani (27 ans): entre le banditisme et l'action terroriste.



Joëlle Aubron (23 ans): issue d'un milieu bourgeois.

## Mohand Hamami (27 ans): un révolté

La découverte d'un important stock d'armes dans un box de location, rue du Borrégo (20e), et l'arrestation, vendredi, de Mohand Hamani, 27 ans, et de Joëlle Aubron, 23 ans, qui s'apprêtaient à pénétrer dans ce garage, vont-elles permettre aux policiers d'aller plus loin? L'arsenal, destiné au groupe terroriste Action directe, sera peut-être plus bavard que les deux jeunes gens appréhendés. Ceux-ci ont été déférés au parquet de Paris, samedi soir, sans avoir desserré les dents pendant leurs quarante huit heures de garde à vue.

Les armes, elles, sont parties pour le labora-

toire de la police. De leur examen, les enquêteurs espèrent beaucoup. Certaines d'entre elles pourraient avoir servi lors d'attentats ou de hold-up récents.

Amnistié avec les autres membres d'Action directe, en avril 1981, pour ses activités politiques, Hamani était demeuré en prison car on lui reprochait aussi des agressions ressortant du droit commun. Remis en liberté en octobre pour raison médicale, il restait inculpé en attendant de comparaître devant une cour d'assises. Il n'en avait pas moins repris l'action violente.

#### Enquête de Jacques ANDRÉ

IBRE depuis la fin du mois d'octobre 1981, au terme d'une longue grève de la faim et d'une campagne en sa faveur, Mohand Hamani ne semble pas avoir un seul instant imaginé qu'il cesserait ses activités violentes. En lui, grondait toujours une révolte qui, sans doute, est sa seule vraie compagne depuis l'enfance.

Il est né le 9 mai 1955 à Voiron (Isère), où ses parents,
nord-africains, sont venus
s'installer. Mais, dès le début
de la guerre d'Algérie, son père
choisit son camp et retourne au
pays pour combattre dans les
rangs du FLN. Peu de temps
après, il est tué au cours d'un
accrochage avec l'armée française, dans un village près de
Bougie. Mohand, fils unique,
n'a que dix-huit mois lorsque
sa mère meurt de chagrin.

L'oncle paternel, qui n'a pas d'enfant, accueille l'orphelin dans la petite ferme qu'il exploite à La Martinière, non loin de Voiron. Atman Hamani est un brave homme, mais le garçon farouche, qui grandit à côté de lui, accepte mal cet oncle qui a choisi la nationalité française, celle des ennemis de son père.

Ce que peut dire l'oncle ne l'intéresse pas. Ce qui représente une autorité et la France, non plus. Comme bien des gosses en guerre contre la société, il se retrouve en maison de correction, au centre Beauregard, de Voreppe (Isère).

Plus tard, il songe à s'embarquer pour l'Algérie, mais il ne parle pas l'arabe et n'attend rien des sœurs de son père qui vivent toujours là-bas avec leur famille. Il constate comme d'autres de sa génération, qu'il est de nulle part et se résigne à vivre en France, pays qu'il déteste pourtant.

#### Grève de la faim

A dix-huit ans, on pourrait croire qu'il se fixe enfin et espère en un avenir meilleur. Il épouse une jeune femme de Voiron dont il attend un enfant. Mais cette union ne dure pas longtemps.

Voleur, cambrioleur, il mène une existence dépourvue, aux lendemains incertains. Il fait des séjours en prison. C'est là qu'il entend pour la première fois la « bonne parole d'un militant « d'Action directe ».

Sa haine de la société y trouve son compte. C'est ainsi qu'il s'intéresse u groupe et participe notamment au hold-up contre la perception de Condé-sur-Escault, le 28 août 1979, dont le butin, raflé par dix hommes armés, s'élève à quinze millions de francs.

Il continue cependant à

« travailler » à son compte ei commet d'autres agressions, à Angers, Toulouse, et Grenoble.

Arrêté au Brusc (Var), enmars 1980, en compagnie d'extrémistes italiens du groupe Prima linea, Mohand est inculpé en avril par la cour de sûreté de l'Etat. D'abord emprisonné à Varces, près de Grenoble, à la disposition du juge Malleret qui instruit le dossier du hold-up de Grenovle, il termine son séjour aux Baumettes.

C'est au cours de l'été 1981 que les militants d'« Action directe » emprisonnés bénéficiant de la loi d'amnistie, sont libérés.

Mohand en profite comme les autres et le 11 juin 1981 la cour de Sûreté de l'Etat lève le mandat de dépôt. Mais il n'est pas quitte pour autant avec la justice, certaines de ses agressions restant qualifiées en crimes de droit commun. Mohand Hamani proteste contre cette mesure qu'il juge discriminatoire et entame une grève de la faim. Il est soutenu par des comités actifs.

Gisèle Halimi, député-maire de Voiron, intervient auprès du ministre de la Justice. Finalement, après trente-huit jours de grève de la faim, de multiples péripéties, Mohand Hamani est libéré le 16 octobre 1981. Le juge d'instruction d'Angers (saisi d'un hold-up) prend la décision de le remettre en liberté en raison de son état de faiblesse.



rego, exposees dans teur adjoint de la po

France-Soir

12 AVRIL 1982

Arrêté en possession d'un véritable arsenal, le militant gauchiste avait bénéficié d'une mesure de grâce

## Le retour d'Action directe

L'arsenal découvert, jeudi, par la police dans un garage parisien (voir nos éditions du 10 avril), était-il destiné à desactions terroristes ou, comme l'estime la police, à « des opérations aux confins de la criminalité et de l'action politique extrémiste » ? Il appartiendra aux enquêteurs ou au magistrat instructeur de dégager la nuance, s'il y a lieu. En tout cas, six pistolets-mitrailleurs, trois gros revolvers, huit pistolets automatiques, trois fusils anti-émeutes chargés à chevrotines, c'est déjà un arsenal — ce qui implique des actions d'envergure. D'ores et déjà, en attente des résultats de l'expertise balistique, les policiers se demandent si certaines de ces armes n'ont pas un « passé judiciaire » ?

C'est un véritable arsenal qu'ont découvert les policiers, rue Borrego. Quelques-unes des armes saisies entreposées ici dans le bureau d'André Soleres, directeur adjoint de la police judiciaire.

« Je n'ai rien à vous dire », se borne à déclarer Mohamed Hamami, vingt-sept ans, ressortissant algérien bien connu des archives de police pour plusieurs tentatives d'homicide, vols à main armée, attentats à l'explosif.

Recherché pour ces agres-sions, il avait été arrêté à la fin mars 1980 en compagnie de quatre extrémistes italiens d'extrême gauche de Prima Linea dans une villa du Brusc (Var) louée avec des billets provenant du fameux hold-up de Condé-sur-Escaut (1 milliard et demi de centimes raflés). Inculpé par la Cour de sû-reté de l'État, Hamami avait été rejoint en prison par une quinzaine de militants d'Action directe - mouvement gauchiste français - arrêtés début avril à Paris et en province, lors de la découverte simultanée de stocks d'armes et d'une tonne environ d'explosifs.

Action directe avait revendiqué l'appartenance de Hamami à son organisation de manière à ce qu'il soit considéré comme un prisonnier politique. Celui-ci avait observé, l'été dernier, plusieurs grèves de la faim pour protester contre son maintien en détention — ce qui était de bonne guerre — alors que les autres inculpés pour participation directe ou indirecte au hold-up de Condé-sur-Escaut, étaient remis en liberté...

En automne 1981, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon sont amnistiés en même temps que les deux leaders d'Action directe. Hamami bénéficie à son tour d'une libération pour « raison médicale ». Depuis lors, les policiers avaient perdu sa trace jusqu'à son arrivée, vendredi matin, dans le garage aux armes...

#### « Réappropriations prolétariennes »

Quant à la jeune fille interpellée, Joëlle Auron, vingt-trois ans, originaire de Neuilly-sur-Seine, elle n'était pas jusqu'alors connue des services de police en dehors de quelques « broutilles » amnistiées. Les enquêteurs cherchent néanmoins à rapprocher son signalement de « petite jeune femme blonde » à celui de silhouettes féminines repérées lors de diverses agressions à main armée. Les deux jeunes gens ont été pris dans la souricière tendue par les policiers de la brigade de répression du banditisme aux alentours du box 0022 au quatrième sous-sol du garage, situé 22, rue du Borrego, dans le vingtième arrondissement de Paris. Jusqu'à cette double interpellation, les policiers ignoraient quels pouvaient être les utilisateurs de l'arsenal

Pour eux, ce stock d'armes, les nombreux papiers d'identité volés, une motocyclette également dérobée, deux cagoules, des gilets pare-balles, des gants, etc., tout cela tend à montrer que le groupe clandestin Action directe était en mesure de se lancer à nouveau dans des actions violentes, soit des hold-up rebaptisés « réappropriations prolétariennes », soit des attentats.

Les deux interpellés passaient pour s'abriter dans des immeubles « squatterisés » dans Paris. C'est ainsi que vendredi après-midi, dans le quartier de la Goutte-d'Or, près de Barbès, une perquisition a été effectuée dans un immeuble désaffecté, occupé illégalement, avec un grand déploiement de forces, mais sans incident majeur. Cette fouille a permis de saisir un fusil à pompe et un revolver de calibre 22 dont les détenteurs n'ont pu être identifiés. De précédentes interventions de police dans cet immeuble, lors d'enquêtes sur des vols de chéquiers, n'avaient rien donné.

Reste à établir les rôles joués par Hamami et Joëlle Aubron au sein de l'organisation terroriste. Pour l'heure, les premiers éléments de l'enquête semblent établir que Hamami ait été en quelque sorte « employé » par des théoriciens afin d'exècuter des hold-up et donc de ravitailler l'organisation en argent frais.

LE FIGARO L'AURORE

LUNDI 12 AVRIL 1982

#### Malgré le mutisme des deux militants d'Action directe appréhendés

## Les armes saisies dans le XX° devraient « parler » aux experts

Le marché des armes semble de plus en plus actif. En effet, au traditionnel milieu qui s'approvisionne en pistolets, revolvers et fusils de chasse, pour mener à bien des crimes de droit commun - cambriolages, attaques à main armée et meurtres - est venu s'ajouter le milieu des extrémistes et du terrorisme.

En France, pour la seule année 1980, 6.000 armes destinées à équiper les malfaiteurs ont été récupérées par les policiers et 10.000 personnes ont été poursuivies pour port ou détention d'arme sans autorisation.

Mais le trafic des armes volées a évolué récemment. Jusqu'à ces dernières années, il était alimenté surtout par des « souvenirs » de la Seconde Guerre mondiale. Des milliers d'automatiques de 11,43 millimètres, des milliers de mitraillettes, comme la Sten britannique ont été parachutés par les Alliés et certaines caches des résistants ont été pillées à la fin des hostilités.

Or, les exigences des clients sont désormais telles que les patrons du marché sont obligés de recourir à des vois pour se doter de matériel plus moderne.

Vols dans les armurerie - à Bordeaux et à Paris - vols

Vols dans les armurerie - à Bordeaux et à Paris - vols dans les greffes des tribunaux, vols dans les casernes françaises ou belges, vols même au cours des transferts, entre deux fabriques, sont désormais monnaie courante.

Qui a volé les armes retrouvées vendredi soir dans un garage du XX° arrondissement de la capitale ? Quels sont les auteurs du détournement du conteneur, en janvier dernier, qui renfermait 540 revolvers des 357 Magnum et dont la plus grande partie vient d'être récupérée ? Autant de questions auxquelles les policiers s'efforcent de répondre, afin de couper leurs sources d'approvisionnement aux malfaiteurs, mais aussi aux terroristes internationaux.



Une partie de l'arsenal découvert dans le box du XX° arrondissement.
(Photos P.L. Dany GRANDEMANGE.)



Joëlle Aubron, un rôle peut-être important dans Action Directe.



Mohand Hamami, une vieille connaissance dans la P.J.

on va faire parler les armes... » Après la découverte d'un arsenal dans un garage du XXe arrondissement, les deux militants d'Action directe arrêtés vendredi (voir nos éditions de samedi) conservent le même système de défense : le si-lence. Mais le commissaire Querry, de la B.R.B., garde espoir : les deux fusils anti-émeute, les six mitraillettes Sten et Berretta, les sept pistolets automatiques (7,65 mm, 9 mm et 11,43 mm), ainsi que les deux révolvers à barillet ont été confiés au laboratoire. L'expertise balistique devrait pouvoir établir si certaines de ces armes ont un « passé criminel, et si elles ont servi dans certaines actions terroristes récentes.

En attendant, les enquêteurs commencent à se faire une idée précise de la personnalité des deux militants.

#### Grâce médicale

Le premier, qui s'appelle Mohand Hamami, n'a que vingt-sept ans, mais son histoire est déià inscrite au fichier du banditisme et du terrorisme. Né en 1955 à Voiron, dans l'Isère, de nationalité algérienne, il est connu pour plusieurs tentatives d'homicides et pour des vols à main armée. Il avait été arrêté fin mars 1980 dans le Var, au lendemain de la vaste opération lancée à Paris et en province contre les militants d'Action directe. A cette occasion, une trentaine de terroristes, parmi lesquels des membres des Brigades rouges et de la Prima Linea avaient été appréhendés.

Au moment de son interpellation, Hamami était, d'ailleurs, au Brusc (Var), en compagnie de deux Italiens de la Prima Linea, sur lesquels on devait découvrir des cartes d'identité vierges, et surtout des billets de banque français provenant du hold-up de Condé-surl'Escaut (Nord). Cette attaque à main armée avait fait beaucoup de bruit, quelque temps auparavant, à cause de son ampleur : une somme d'un milliard et demi de centimes, représentant les pensions des mineurs du Nord.

A ce moment, Hamami n'était encore soupçonné que de délits de droit commun. Mais il a revendiqué son appartenance à Action Directe et, en même temps, cette organisation faisait savoir qu'il était bien un de ses militants. En fait, il semble que l'homme ait été une sorte de « pourvoyeur » en argent frais pour le groupuscule plutôt qu'un théoricien ou un « politique ».

En automne 1981, il avait été remis en liberté, sur grâce médicale, car il venait de poursuivre, pendant quarante jours, une grève de la faim et il menaçait de faire une grève de la soif. Selon certaines informations, M<sup>c</sup> Gisèle Halimi serait intervenue personnellement en sa faveur auprès du garde des Sceaux, M. Badinter.

Depuis sa libération en tout cas, Hamami n'a pas perdu de temps. Il a su se constituer un véritable arsenal, qu'il cachait dans un box fermé loué par Joëlle Aubron (l'autre militante arrêtée) au quatrième sous-sol d'un immeuble, 22, rue du Borrégo, dans le XX<sup>c</sup> arrondissement.

#### De "bonne famille"

La jeune femme observe le même mutisme que son complice. A vingt-trois ans, elle se comporte comme un membre « aguerri de l'organisation », ce qui fait dire aux policiers qui l'ont interrogée : « Elle a un tel tempérament, un tel caractère qu'il n'est pas impossible qu'elle joue un rôle assez actif dans Action directe.

En attendant, et même si elle n'est pas connue des policiers « en dehors de quelques broutilles amnistiées », les enquêteurs cherchent à rapprocher le signalement de la petite jeune femme blonde avec celui de silhouettes féminines repérées lors d'agressions à main armée.

Joëlle Aubron qui, comme Hamami, habite dans des immeubles « squatterrisés », notamment celui de la Charbonnière (XVIII°), est inscrite à la faculté de Vincennes comme étudiante en cinéma et arts plastiques. Il semble qu'elle n'entretienne que peu de rapports avec ses parents. Ces derniers, qui résident avec leurs trois autres filles dans un bel immeuble de la rue Lantier (XVII°), étaient partis en week-end dans leur château de province quand les policiers arrivèrent à leur domicile avec leur fille, à la fin de la semaine dernière.

Une confrontation pourrait avoir lieu dans les prochains jours. Elle permettra peut-être d'apprendre comment une « jeune fille de bonne famille » peut glisser jusqu'à la marginalité et l'extrémisme

Le Parisien

LUNDI 12 AVRIL 1982



#### L'IMPERIALISME

Analyser correctement l'impérialisme américain suppose d'avoir résolu deux importantes questions de méthodes, qui sont aussi des prises de parti théoriques. En premier lieu, une telle analyse ne saurait se restreindre aux seuls aspects extérieurs de la domination, car l'impérialisme n'est pas une excroissance politique et militaire par rapport à des économies fermées - ce que suggère le qualificatif «d'économie internationale» - mais bien l'extension logique - pratique du mode de production capitaliste, arrivé à un certain stade de son développement, par-delà les frontières nationales qui avaient permis sa consolidation - ce qu'implique l'idée de «système capitaliste mondial». L'étude historique de la formation sociale américaine nous montrera pourquoi l'internationalisation est devenue nécessaire et comment elle a été possible. D'autre part, une approche moraliste doit être évitée, qui reste cependant justifiable à un premier niveau, quand il s'agit de désigner globalement l'ennemi de classe. Il n'y a pas de super-conscience machiavélique du capital, sorte d'ordinateur géant qui planifierait les orientations impérialistes, mais une myriade de projets et d'affrontements qui répondent différentiellement aux incitations et aux contraintes des marchés internationaux, dont la résultante assez imprévisible n'apparaîtra logique que pour une lecture a posteriori.

Lénine a su synthétiser en quelques lignes remarquables les caractères fondamentaux de l'impérialisme et nous ne pouvons mieux faire que de nous reporter à cette analyse qui voyait en lui «le capitalisme arrivé à un stade de développement où s'est affirmée la domination des monopoles et du capital financier, où l'exportation des capitaux a acquis une importance de premier plan, où le partage du monde a commencé entre les trusts internationaux et où s'est achevé le partage de tous les territoires du globe entre les plus grands pays capitalistes». La cause principale de ce phénomène est la suraccumulation du capital dans les pays centraux, qui oblige les entrepreneurs et les banquiers à placer à l'étranger leurs fonds inoccupés, sous forme d'investissements directs ou d'opérations financières, pour contrecarrer la baisse de leur taux de profit et assurer ainsi la reproduction élargie des fondements de leur pouvoir. Le «partage du monde» qui en a découlé ne répondit en rien aux perspectives harmonieuses prédites par la théorie classique des avantages comparatifs, et deux guerres mondiales sont là pour rappeler que l'ordre capitaliste est intrinsèquement équilibre de la terreur. La neutralisation réciproque et meurtrière des impérialismes français, anglais, allemand et japonais a ouvert la voie aux Etats-Unis à la «libération».

#### L'INSTAURATION DE L'HEGEMONIE AMERICAINE

Le régime d'accumulation mis en place après guerre a impulsé une croissance forte et durable dans l'ensemble des pays industrialisés, au point d'avoir fait croire au caractère désormais naturel et indéfini de ce qui pourtant n'a reposé que sur la conjonction extraordinaire d'éléments contingents. La base du système est la complémentarité entre le dynamisme expansionniste d'une économie de guerre et les demandes massives destinées au programme de reconstruction nationale; ses vecteurs sont l'aide américaine et les firmes transnationales (FTN); ses institutions cruciales sont le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Internationale pour la Recontruction et le Développement (BIRD ou Banque mondiale); ses règles de principes sont codifiées dans les accords du GATT fondés sur la libéralisation des échanges, c'est-à-dire la possibilité pour le plus fort de manoeuvrer à sa guise dans des nations dévastées entièrement à sa merci. Pendant deux décennies, le système économique mondial à hégémonie américaine, coexistant plus ou moins pacifiquement avec le bloc soviétique, va fonctionner sans à-coups majeurs grâce au potentiel d'accumulation énorme qu'il recelait et aux politiques de régulation conjoncturelle de la demande issues des recommandations keynésiennes.

#### L'APRES-GUERRE

Deux périodes sont à distinguer dans ce continuum. La première marquée par une croissance lente de l'économie américaine confrontée à un monde trop pauvre pour absorber les productions de masse de cette

un monde trop pauvre pour absorber les productions de masse de ces grandes firmes. L'impérialisme prend alors la forme traditionnelle du néo-colonialisme, dont l'archétype est la mise sous tutelle intégrale de l'Amérique Latine. Pillage des ressources naturelles, dégradation des termes de l'échange, déstructuration des sociétés dominées, sont les expressions trop bien connues de la protection bienveillante de l'Oncle Sam contre l'ogre bolchévique. La guerre froide est en effet à son maximum, pour le plus grand bien tant du complexe militaro-industriel que de la bureaucratie stalinienne. lci comme là, les milliards consommés en armements permettent de pallier à la sous-consommation des travailleurs - n'oublions pas que, aux Etats-Unis mêmes, la «société de consommation» laissait dans la pauvreté 22 % de la population en 1959, les catégories discriminées ou rejetées par la production capitaliste : gens de couleur, veuves, personnes âgées, handicapés, petits agriculteurs, soit près de 40 millions de stigmatisés par la dénomination presque injurieuse d' «assistés». lci comme là , les nécessités de la défense nationale permettent d'établir ou de consolider des pratiques répressives. En 1947 est votée la loi Taft-Hartley qui autorise le contrôle des activités syndicales et règlemente le droit de grève : celle-ci est désormais l'objet d'un préavis d'au moins 60 jours et peut être interdite par les tribunaux. Peu après se développe l'inquisition maccarthyste, tandis que l'Internal Security Act de 1950 exclut de l'administration tout individu suspect de communisme et la loi Mac Carran de 1952 établit un contrôle des opinions pour les immigrés. Dès 1955, la contestataire CIO rejoint l'AFL, syndicat de collaboration de classes monopolisé par les seuls ouvriers qualifiés blancs; la classe ouvrière est soumise au joug des négociations collectives orchestrées par les patrons, l'Etat et l'aristocratie ouvrière que permettent de soudoyer les immenses richesses extorquées aux pays sous tutelle. Le mouvement révolutionnaire n'a pas été inexistant aux Etats-Unis, comme voudraient le faire croire les idéologues officiels qui présentent une adhésion spontanée des travailleurs aux joies de la consommation de masse; il a été décapité par la terreur policière et son absence est une des explications de l'accélération de la croissance à la fin des années 50.

## **TERRORISME** «ACTION DIRECTE» SE PREPARAIT A DE NOUVEAUX ATTENTATS

La découverte de stocks d'armes dans les 18e et 20e arrondissements a conduit à la capture de deux membres du groupe dont l'un avait été libéré « pour raisons médicales » il y a quelques mois

Les deux jeunes membres du groupe Action directe, Joëlle Aubron et Mohamed Hamani, ont été comme prévu, déférés au parquet, samedi soir. Ils avaient été interpellés, la veille, alors qu'ils s'apprêtaient à rentrer dans un boxe de parking du quatrième sous-sol d'un immeuble parisien, situé 209, rue du Borrégo dans le 20e arrondissement. Jeudi dernier, les inspecteurs de la brigade de répression du banditisme y avaient découvert un véritable arsenal : fusils à pompe, six mitraillettes, trois gros revolvers, huit pistolets automatiques.

erait-ce le renouveau d'Action directe? Après un long silence provoqué par l'ar-restation de ses deux dirirestation de ses deux diri-geants, Nathalie Menigon et Jean-Marc Rouillan, cette organisation, après l'élection présidentielle, avait refait par-ler d'elle. Sans gravité. Il ne s'agissait plus de mitrailler des locaux de la DST ou le ministère de la Coopérations mais de monter des opérations d'éclats aussi bruyantes qu'inoffensives. Leur but : faire

pression sur le nouveau gouvernement pour obtenir la libération totale de ses membres ne bénéficiant pas assez vite de la loi d'amnistie accordée aux détenus politiques.

Plusieurs « commandos » hétéroclites composés d'autant de squatters, marginaux, autonomes de tous bords, que de militants d'extrême-gauche déterminés, avaient ainsi, courant octobre, dérobé la tête de François Mitterrand au musée Grévin, envahi des journaux,

#### ■ Une fille de bonne famille et un «homme de main» rēcemment «libérē»

famille très aisée, n'a jamais été - du moins officiellement – identifiée par les ser-vices de police de même comme membre actif d'Action directe, il n'en est pas de même pour son co-inculpé,

Mohamed Hamani. Agé de 27 ans, ce jeune Algérien né à Voiron, dans l'Isère, est considéré comme l'« homme de main » du mouvement, chargé de lui procurer de l'argent. Il est notamment accuse d'être l'auteur de holdup en 1979 et 1980 à Angers, Toulouse, Grenoble.

Recherché pour ses activités, Hamani avait été interpellé fin mars 1980 en compagnie de quatre extrémistes italiens dans une villa du Busc (Var), louée grâce à des billets provenant du retentissant hold-up de Condé-sur-Escaut commis quelque temps auparavant. Inculpé par la Cour de sûreté

de l'Etat, Hamani avait été alors rejoint en prison par une quinzaine de militants d'Ac-

i Joëlle Aubron, née il y a 23 ans à Neuilly-sur-Seine dans une tion directe, arrêtés à Paris et en province après la décou-verte d'un important stock en province après la décou-verte d'un important stock d'armes et d'une tonne d'explosifs.

Aussitôt, Action directe avait revendiqué l'appartenance de Hamani à son organisation afin que celui-ci puisse bénéficier du statut de prisonnier politique. Et c'est d'ailleurs pour cela qu'il entama l'été dernier une longue grève de la faim afin de protester contre son maintien en détention, alors que les auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-Escaut étaient remis en liberté.

Finalement, en automne 1981, Hamani, appuyé par une campagne de soutien, fut libéré pour « raisons médicales ». Les policiers avaient, semblet-il, perdu sa trace jusqu'à vendredi matin, où ils perquisitionnèrent dans le garage. Hamani n'avait cependant pas bénéficier de la loi d'amnistie et devait toujours répondre des faits reprochés: vols à main armée, attentats à l'explosifs et tentative d'homicide.

quotidien

LUNDI 12 AVRIL 1982

dont « le Ouotidien de Paris » ou des télévisions, comme FR3.

Tout, finalement, s'était bien terminé. Il y eu bien sûr quelques interpellations après diverses échauffourées avec les forces de l'ordre, venues « accueillir » les occupants à la sortie de ces locaux. Sans suite. Le parquet, représenté à l'époque par Christian Legunehec, nommé depuis à d'autres fonctions, tenait à calmer les esprits et à prouver sa mansuétude. « La loi d'amnistie est large et généreuse. Elle doit s'appliquer à tous », expliquait cet ancien procureur de la République à la réputation un peu moins libérale que ses propos du moment.

Pendant ce temps, certains policiers du Quai des Orfèvres et pas des moindres fulmi-naient. Savoir Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan en liberté les empêchait de dormir. Et ils s'étranglaient en disant à qui voulait bien les entendre : « deux ans de traail », des kilos de dossiers, de fiches de renseignements, pour rien... » Ces inspecteurs avaient d'ailleurs cette amnistie tellement en travers de la gorge qu'ils sautèrent sur la première occasion.

Les auteurs du spectaculaire hold-up de la caserne de Foix, près de Toulouse ? Ce sont les dirigeants et particulièrement Jean-Marc Rouillan qui l'ont organisé, laissèrent entendre certains. Mais les véritables responsables furent arrêtés: ils n'avaient rien à voir avec Action directe, Jean-Marc Rouillan porta plainte en diffamation contre « le Parisien libéré » qui avait publié cette fausse information. Quant à Gaston Defferre il piqua une telle rage qu'il n'a toujours pas décoléré.

#### Ils refusent de parler

Aujourd'hui, ces mêmes inspecteurs du Quai des Orfèvres doivent se réjouir. Ils affir-ment qu'Action directe était en mesure de se lancer à nouveau dans des actions violentes, des hold-up rebaptisés « réappropriation prolétarienne ». Avec preuves à l'appui.

Dans le boxe du quatrième sous-sol de l'immeuble situé 20, rue du Borrégo dans le vingtième arrondissement de Paris, les enquêteurs ont, en effet, découvert, jeudi matin, un arsenal : six mitraillettes, trois gros revolvers, huit pis-



Mohamed Hamani

tolets automatiques, trois fusils anti-émeutes chargés de chevrotines. Dans cette cache, de nombreux papiers d'identité apparemment volés, une motocyclette, deux cagoules et des gilets pare-balles ont aussi été retrouvés. Une expertise balistique permettra de déterminer dans les prochains jours si ces armes ont déjà Que venaient faire les deux jeunes gens interpellés le lendemain sur les lieux par les hommes de la brigade de répression du banditisme?

Interrogés par les policiers, Joëlle Aubron et Mohamed Hamani ont refusé de répondre à cette question, se contentant de répéter : « Je n'ai rien à dire. »

Aussitôt après leur interpellation, vendredi matin, les policiers ont perquisitionné dans les « squatts » de la Goutted'or où s'étaient installés plusieurs membres d'Action directe. Là, d'autres armes ont été saisies : un fusil à pompe, un revolver de calibre 22 et trois gilets pare-balles.

Hervé LAUMONT



#### mouvement extremiste

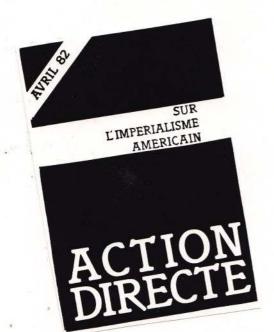
De l'idéologie d'Action directe, mouvement extré-miste né au printemps 1979, on ne sait finalement pas grand-chose. D'origines différentes, défenseurs de doctrines diverses, ses membres (ils furent près de 50 à la grande époque) sont cependant toujours tombés d'accord pour prôner «la lutte armée contre l'Etat». Pour les policiers, cette organisation clandestine, s'ils la connaissent bien, a toujours été difficile à cerner. Parce qu'elle s'apparente plus à un mouvement informel, spontané, exutoire de nombreux militants d'extrême-gauche révoltés et à la limite du banditisme qu'à un véritable réseau d'extrémistes.

L'un de ses principaux animateurs est Jean-Marc Rouillan, arrêté en sep-tembre 1980 et libéré pendant l'été 1981 au bénéfice de la loi d'amnistie. Originaire du Sud-Ouest, il avait été attiré par les idées du mouvement ibérique de libération avant de se joindre aux GARI, mouvement antifranquiste. Il se rapprochera ensuite des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) et profitera d'une mouvance autonome en France pour fonder le groupe Action directe.

Ce mouvement revendiquera notamment divers attentats contre le ministère des Transports, celui du ministère de la Coopération et, le 12 juin 1980, l'explosion d'une bombe à Orly qui blessa sept personnes.

le juotidien

LUNDI 12 AVRIL 1982



#### LA REORIENTATION DES ANNEES 60

Dès 1959, mais surtout après 1961, avec la "Nouvelle Frontière" de Kennedy puis la "Grande Société" de Johnson, le taux de croissance du PNB s'élève constamment : de l'ordre de 2,5 % par an dans la première période - si on excepte les trois années de la guerre de Corée - il passe alors à 4,5 % et monte à 6 % en 1968. Ces résultats correspondent à une transformation du régime d'accumulation produite par la conjonction de plusieurs facteurs. Décapitation du mouvement ouvrier révolutionnaire et promotion des techniques dites de «relations humaines», du management et du marketing, application systématique des études de recherche et développement (la «révolution scientifique et technique»), politique budgétaire dynamique et politique sociale (le "Wellfare State"), tentative d'expansion commerciale (le "Kennedy Round"), dépenses militaires stimulées par la guerre du Vietnam, dépenses spatiales...afin de conquérir l'énorme marché d'une Europe dont le dynamisme industriel s'affirme de plus en plus. En fait ce dernier projet échoue tandis qu'à la suite du Traité de Rome de 1957, la CEE organise un marché commun protégé par de fortes barrières douanières. Moyen de résoudre la crise de suraccumulation de 1957 - 1958 et de tourner le protectionnisme communautaire, l'invetissement direct s'impose comme solution optimale, d'autant plus des coûts salariaux moindres, des subventions à l'implantation et des facilités fiscales. l'existence d'une masse de PME, assure une rentabilisation paradisiaque aux capitaux des FTN, fortes de la suprématie du dollar, de leurs avantages technologiques et de gestion, de leur potentiel d'économies de dimension. Dans les années 60, les mouvements de capitaux et les échanges commerciaux se déplacent des pays du Tiers-Monde vers l'Europe : le stock d'investissements dans le vieux monde par rapport au stock total des investissements américains passe de 14 % en 1955 à 41 % en 1978, tandis que la part de l'Amérique Latine aux mêmes dates décroît de 38 à 19 % - et que le Canada, dont on parle fort peu quand il s'agit d'impérialisme, demeure une sorte de vaste colonie pour les FTN. La "stratégie européenne" des Etats-Unis prend une telle ampleur qu'elle engendre des réactions démesurées comme la réactualisation des thèses ultra-impérialistes ou un best-seller comme le «Défi américain» de Jean-jacques Servan-Schreiber. Il est vrai que la pénération des multinationales fut colossale, puisqu'elles contrôlent alors de l'ordre d'un quart de l'industrie française, sélectivement répartis : contrôle de la moitié du secteur fondamental de l'industrie des biens d'équipement, de 65 % du matériel agricole et du matériel de communication, de 80 % de la production des ordinateurs, de 95 % de celle des circuits intégrés. Près d'un tiers du commerce international s'effectue entre firmes multinationales, selon leurs propres règles de formation des prix, au point que certains économistes proposèrent d'utiliser dorénavant l'expression de «commerce transnational». Les profits sont tels qu'ils arrivent à être supérieurs aux sorties de capitaux ; de plus, le financement des investissements s'effectue pour la plus grande part grâce aux emprunts sur le marché des eurodollars, si bien qu'ils sont en fait payés au moyen des ressources nationales - nous en reparlerons. Pendant toute cette période, investissements étrangers et investissements des FTN américaines, ou de leurs filiales juridiquement implantées dans d'autres pays, tendent à recourir et ceci n'est pas pour étonner puisque, en 1966, pour atteindre les profits de la General Motors - dont on sait par ailleurs que le chiffre d'affaire équivaut au budget français - il fallait cumuler les profits des trente premières entreprises européennes et des dix premières entreprises japonaises! L'hégémonie américaine est à son apogée: plus de 30 % du PNB mondial proviennent des Etats-Unis, qui sont presque partout premiers producteurs mondiaux : charbon, électricité, gaz, automobiles, avions, ordinateurs, aluminium, coton, textile synthétique, mais, soja, bovins,... Là où existe une certaine dépendance : pétrole, cuivre, certains minerais rares, les compagnies US exercent un véritable diktat, imposant leurs propres prix. Contrôlant l'énergie et les matières premières, dotés du plus puissant appareil productif et des firmes les plus performantes, maniant jusqu'au chantage l'arme alimentaire, l'arme de la protection nucléaire avec l'OTAN ou encore la diplomatie du dollar, les Etats-Unis apparaissent invulnérables, semblent modeler les lois économiques en leur faveur plutôt qu'ils ne s'y soumettent. Mieux, après leur repli lors de l'affaire cubaine, les Soviétiques semblent accepter la domination américaine et les trusts étatisés ne dédaignent pas de s'allier aux FTN, tandis que les achats massifs de blé des Russes constituent le meilleur exutoire des surplus du Middle-West. Pepsi-cola, le symbole même de la société de consommation mac-donaldisée, signe un contrat avec l'URSS: «Vodka-cola» comme le soulignait Ch. Levinson! Le «meilleur des mondes» semblait devoir inéluctablement se perpétuer. Pourtant, les fondements mêmes de sa domination s'effritaient petit à petit, sans que la plupart de ses opposants s'en aperçoivent vraiment, obnubilés soit par son apparente puissance, soit par le seul aspect spectaculaire, de la faillite du régime d'accumulation : l'échec de la monstrueuse machine de guerre yankee au Vietnam. Les militants de mai 68, souvent tiers-mondistes, raisonnaient avec une analyse de l'impérialisme assez faible, de même que leurs options quarante-huitardes furent quelquefois anachroniques par rapport aux enjeux réels qui allaient être ceux de la décennie ultérieure. Pourtant les événements n'étaient pas entièrement imprévisibles, contrairement aux jugements de ceux qui ont intérêt à défendre une vision purement conjoncturelle et spontanéiste des faits, et des tendances lourdes se précisaient depuis quelques années déjà.

#### Après la saisie jeudi de l'arsenal

de la rue du Borrégo (XX<sup>e</sup>)

# Une des armes d'Action directe avait déjà servi

Elle avait été utilisée pour mitrailler un bâtiment israélien le 31 mars dernier, bd Malesherbes

#### **Lucien PICHON**

ES mitrailleurs de la mission d'achat israélienne à Paris étaient d'« Action directe ». C'est la conclusion à laquelle sont parvenus aujourd'hui les enquêteurs de la brigade criminelle.

En effet, parmi les armes découvertes jeudi dans le box d'un immeuble rue du Borrego (XXe), se trouvait la mitraillette utilisée contre la mission d'achat israélienne, 120, boulevard Malesherbes (XVIIe), le 31 mars dernier.

Ce jour-là, vers 13 heures, trois hommes, le visage dissimulé par des cagoules, arrivent dans une 504 Peugeot grise et ouvrent le feu contre la façade du bâtiment. Un C.R.S. en faction a la vie sauve sans doute parce qu'il plonge aussitôt à terre. En effet, sa guérite est criblée de balles. Immédiatement, les tireurs remontent dans leur véhicule et disparaissent.

Le grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat, avait alors accusé l'O.L.P. d'avoir commandité cette action terroriste. L'enquête policière n'avait donné aucun résultat. On avait seulement établi que la voiture utilisée avait été volée dans la matinée du 31 mars à Paris. Le signalement de ses trois occupants était extrêmement vague. De plus, l'attentat n'avait pas été revendiqué.

On sait que jeudi dernier un stock d'armes était découvert par la Brigade de repression du banditisme dans un garage de la rué du Borrego. Les enquêteurs, qui avaient établi une souricière, arrêtaient Mohand Hamami et sa compagne, Joëlle Aubron, la locataire du box. Tous deux se sont refusés à révéler à quoi devait servir cet arsenal. Si la jeune femme était à peine connue des services de police pour des broutilles, par contre, son compagnon,

âgé de 27 ans, était fiché aux Renseignements généraux.

Il avait été libéré en automne dernier pour des raisons médicales. Militant d'« Action directe » il réclamait le statut politique et avait entamé une grève de la faim qui, après quarante jours, lui valut de retrouver la liberté, son incarcération étant jugée extrêmement grave pour son état de santé par le magistrat qui l'avait inculpé.

Mohand Hamami avait été arrêté à la fin mars 1980 au Brusc (Var) avec des Italiens appartenant aux Brigades rouges de « Prima Linea ». On avait trouvé à cette occasion une partie du butin du hold-up de Condé-sur-Escaut, cette agression effectuée en août 1980 par « Action directe » pour financer son mouvement et également des mouvements amis étrangers.

Pour sa part, Hamami était

France-Soir

13 AVRIL 1982

ALS

#### Une des mitraillettes a servi contre la Mission israélienne

également soupçonné d'avoir participé à trois autres hold-up à Toulouse, Grenoble et Angers. Mais ces agressions, il ne les a pas reconnues. Et les enquêteurs n'ont pu effectivement établir qu'il y avait réellement participé.

Après leur interrogatoire, la semaine dernière, quai des Orfèvres, le couple se refusant à toute déclaration devait être écroué. Pendant ce temps, les armes découvertes dans le garage-arsenal étaient confiées aux experts. On sait aujourd'hui que les services de la balistique estiment que l'une des mitraillettes a servi dans l'at tentat du boulevard Malesherbes. D'autres armes sont toujours examinées, elles parleront peut-être elles aussi.

Pour l'instant, les policiers sont bien obligés de constater que malgré leur libération après le changement de gouvernement, les militants d'« Action directe » n'ont pas renoncé à leurs actes criminels. On croyait pourtant qu'ils s'étaient reconvertis dans une autre forme d'idéologie. Leur chef, Jean-Marc Rouillan, et sa compagne, Nathalie Ménigon, s'occupant surtout des mouvements de « squatters ».

D'ailleurs, c'est dans un immeuble — qui a brûlé ce weekend et où le couple fréquentait, rue de la Charbonnière, que les policiers de la brigade criminelle ont opéré, après l'arrestation d'Hamami et de son amie, une perquisition. Elle devait leur permettre de retrouver deux armes, un fusil à pompe et un 22 long rifle.

#### Une série d'attentats

L'attentat contre la mission israélienne était-il un acte délibéré ou commandé? C'est ce que vont essayer de découvrir les inspecteurs de la brigade criminelle. Mais ils n'oublient pas que à leur libération, en août, Jean-Marc Rouillan et sa compagne avaient déclaré :

« Il n'est pas question de signer une trêve, nous



C'est l'arsenal d'« Action directe » découvert dans un box de la rue du Borrega : des fusils, des mitraillettes, des armes de poing, des munitions, ainsi que des cagoules et des gilets pare-balles.

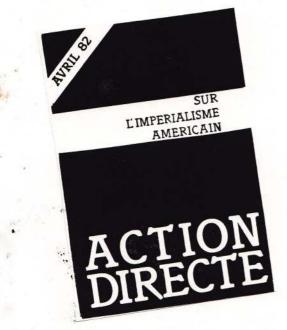
(Photo A.P.)

#### n'avons rien à négocier. »

Ils estimaient que leur libération n'était en fait que justice. On sait que par la suite le groupe d'« Action directe » a revendiqué une série d'attentats à la bombe contre des établissements de luxe à Paris. Les policiers savaient bien qu'ils n'avaient pas abandonné leurs attentats spectaculaires, plutôt en genre de démonstration contre ce qu'ils appellent le pouvoir d'achat, la société capitaliste, mais ils étaient loin de penser qu'ils pouvaient être engagés aussi directement dans une action contre Israël.

France-Soir

13 AVRIL 1987.



#### LA CRISE DU REGIME D'ACCUMULATION HEGEMONIQUE

Quelques grands exemples historiques amènent souvent à inférer la loi générale d'identité entre guerre et sortie des crises cycliques du capitalisme, et ainsi à accréditer la mythologie apocalyptique qui foisonne autour de la troisième guerre mondiale. Un tel raisonnement est immensément réducteur, n'intègre pas les multiples déterminants qui peuvent conduire à la conflagration: économiques, politiques, stratégiques, psycho-sociaux; de plus, il n'occulte que certains contre-exemples lourds de conséquences. La guerre du Vietnam, en particulier, eut non seulement pour résultat d'administrer une gigantesque claque à l'invulnérable puissance militaire des Yankee, mais aussi de miner profondément leur économie. Certes, les dépenses d'armement soutiennent la demande, mais à titre de dépenses improductives, et une demande qui s'adresse à un appareil productif proche de la pleine utilisation de ses capacités, d'où une pression inflationniste continue qui se traduit par une hausse de prix régulière de 2 % par an - phénomène qualifié d' «inflation rampante». A vrai dire, ce facteur traditionnellement cité n'est qu'une des causes des déréglements internes; la chute de la productivité du travail joue aussi un rôle majeur.

Jusqu'en 1965, les gains de productivité sont rapides; alors, les Etats-Unis ont une efficience de 40% supérieure à la Suède, deuxième taux de productivité mondiale, de 60 % à celle de l'Allemagne, 70 % à celle de la France, double de celle de l'URSS, dont l'agriculture est par ailleurs près de dix fois moins productive que celle de leur rival. Mécanisation systématique, progrès techniques, investissements dynamiques, et intégration des travailleurs aux objectifs des entreprises, expliquent cette compétitivité extraordinaire. Mais dans la seconde moitié de la décennie la productivité chute du fait des difficultés à accroître la mécanisation dans les secteurs où elle est déjà amplement développée et de l'étendre aux secteurs du tertiaire; un gain minime exige dorénavant un investissement en matériel de plus en plus coûteux et sophistiqués, d'où encore de fortes pressions inflationnistes. De plus, la rigidification des normes et des cadences, la collectivisation du processus de production qui estompe la relation entre salaire et effort individuel, l'altération des conditions de travail concourrent pour battre en brèche l'idéologie du travail et le contrôle syndical; absentéisme, turnover, produits défectueux se multiplient, tandis qu'apparaissent les grèves sauvages de masse

Les indicateurs d'une crise de grande envergure s'accumulent. Entre 1965 et 1970, l'inflation passe de 2 à 5 %, le chômage qui touchait 3,5 millions d'individus en atteint 5 millions, la part des profits dans la répartition de la valeur ajoutée chute de 27 à 20 %. Plus largement, c'est tout l'american dream qui s'effondre : la croyance en les bienfaits de la société de consommation s'épuise, le Vietnam souille la bonne conscience de la population - si durablement que 15 ans plus tard c'est l'image du guêpier indochinois qui tempère le "gros bâton" de Reagan en Amérique Centrale ; alors émerge le problème noir, la contestation étudiante, l'interrogation écologique, les conduites d'évasion et de refus. Le système américain vacille, rongé de l'intérieur par ses propres contradictions. Concomitamment, l'hégémonie des Etats-Unis sur l'ordre économique mondial entre en crise. Nous avons vu les deux principaux supports de la domination américaine pendant cette décennie : le dollar et l'action des FTN; après 1970 le premier dégringole et le second bat en retraite, les deux phénomènes s'impliquant en spirale.

#### EFFRITEMENT DE L'IMPERIALISME DU DOLLAR

L'«impérialisme du dollar», issu des accords de Bretton Woods, était l'expression objective de la puissance américaine après – guerre et de la rareté de cette monnaie, alors équivalente à l'or lui - même, face aux demandes croissantes d'un commerce international en expansion. De plus le dollar est monnaie de réserve et les banques centrales le thésaurise sans rechigner pour garantir les monnaies nationales fragiles et financer la reconstruction, puis le développement. Au début des années 60, le mécanisme va en se dérèglant du fait de la dévaluation réelle progressive de sa clef de voûte au moment où, inversement, les monnaies des autres pays industrialisés s'affermissent. Les pressions inflationnistes internes et l'action des FTN sont à l'origine de la débâcle. Le déficit de la balance des paiements américaine, expression des investissements à l'étranger des multinationales, qui oscillait entre 1 et 4 milliards de dollars de 1950 à 1968 passe à 7 milliards en 1969, 22 milliards en 1971. Les sorties de capitaux, si les règles du SMI avaient été respectées, auraient dû entraîner la mise en oeuvre d'une politique rigoureuse; tout au contraire, elles furent financées par l'émission proliférante de dollar-papier dont la convertibilité en or devenait de plus en plus aléatoire. Plus grave encore est le contentieux des euro-dollars. Ces devises flottantes tendent en effet à être détenues non seulement par les banques centrales, mais aussi par les grandes banques privées et les FTN, celles-là prêtant à celles-ci les sommes leur permettant d'envahir les marchés européens. Les conséquences de telles pratiques sont immenses : financement grâce aux ressources étrangères des implantations américaines, exportation de l'inflation et incontrôlabilité des marchés monétaires. La situation devenait si étouffante - on notera ici que le transfert de la récession américaine de 1967 et la désorganisation consacrée par la Conférence de Stockholm en mars 1968 sont parties prenantes des déterminants de la crise européenne de 1968-1969 - que les appels de Washington à la solidarité inernationale perdent toute crédibilité, mais la spéculation qui frappe leurs monnaies entrave la coordination occidentale : dévaluation du franc alors que la RFA est contrainte de réévaluer le mark. Ce sont les Etats-Unis qui unilatéralement vont anéantir un système dont ils avaient grandement profité et ceci dans le sens le plus favorable à leurs seuls intérêts, au mépris de tous leurs engagements antérieurement signés.

La double dévaluation de 1971 et 1973 marque l'abandon de fait du SMI et institue le flottement généralisé des monnaies, c-à-d le champ libre pour la 'hot money' spéculative et l'affranchissement des Etats-Unis de tout contrôle. Pour bien faire, chacune de ces mesures est assortie d'une panoplie de décisions: surtaxe des importations et subventions à l'exportation, obstacles non tarifaires multiples – en violation flagrante des accords du GATT que nos fervents défenseurs de la liberté et de la justice vont continuer mordicus à soutenir lors du Tokyo Round – blocage des prix et des salaires – surtout des salaires, comme par hasard – économies budgétaires, soit réduction de l'aide, déjà bien faible, au tiers monde et compression des dépenses publiques... Pour une fois, les faits parlent d'eux-mêmes!

Dès lors, c'est la panique apparente au niveau mondial. Après l'euphorie de la période 1968-1971 survient la stagnation et la recherche de valeurs refuges, d'où l'explosion spéculative de 1972 qui affole les marchés des matières premières, le quadruplement des prix du pétrole qui précipite les composantes conjoncturelles d'une crise engagée plusieurs années auparavant.

#### **DECLIN DES ETATS-UNIS OU REPLI STRATEGIQUE?**

Les signes de déclin de la puissance hégémonique sont incontestables. Une monnaie affaiblie; une part dans le PNB mondial qui va en s'amenuisant : moins de 25% aujourd'hui, alors qu'elle frisait 35% il y a vingt ans; un recul de la part dans les exportations de marchandises: 10,9% en 1978 contre 14,9% en 1960; une productivité rattrapée et dépassée parfois par ses concurrents, une dépendance accrue pour un nombre croissant de productions. Les FTN elles-mêmes, symboles de l'impérialisme US, perdent du terrain face à la montée des entreprises européennes et japonaises : la part des Etats-Unis dans l'ensemble des investissements étrangers, de 72% en 1966 n'est plus que de 35% en 1980; le nombre de multinationales non-américaines dans le classement des cent premières firmes mondiales s'accroît. On assiste même à une inversion des flux de capitaux : ce sont aujourd'hui les FTN européennes et japonaises qui investissent en Amérique, tandis que les firmes américaines amorcent un repli relatif; leur présence double de 1962 à 1972, pour doubler encore entre 1972 et 1976 et se consolider depuis. Le fait multinational est aujourd'hui dominé par les Européens et les Japonais, et quitte à parler des tristement célèbres agissements d'ITT au Chili, il ne faudrait pas oublier que certaines des grandes firmes mondiales s'appellent maintenant Mitsui, Mitsubishi ou Unilever, FIAT, Volkswagen, Nestlé ou encore Renault, PUK, Rhône-Poulenc,... Nous notons ces chiffres imposants, pour aussitôt nous poser la question de leur interprétation. L'hégémonie se perd-elle si facilement, le déclin américain est-il naturel, analogue à celui d'un organisme qui aurait dépassé sa maturité, ou ne serait-il pas que l'indice d'une retraite strategique, la période de latence qui permettra de restaurer sur de nouvelles bases une domination discréditée?

#### Le Monde 13 AVRIL 1982

#### Les silences de deux militants d'Action directe

Les deux militants d'Action directe, interpellés vendred i 9 avril dans un parking de la rue Borrégo à Paris (20°), Joëlle Aubron, vingt-trois ans et Mohand Hamami, vingt-sept ans, ont été déférées au parquet, samedi 10 avril, et écroués (le Monde daté 11-12 avril). Ces deux jeunes gens ont refusé de fournir la moindre explication après la découverte dans le box 0022 de ce parking, d'un important stock d'armes : huit mitraillettes, trois revolvers quasiment neufs, huit pistolets automatiques, trois fusils anti-émeutes équipés de chevrotines. Une expertise est en cours pour déterminer si certaines de ces armes ont été utilisées lors d'attentats ou de hold-up.

Joëlle Aubron, originaire de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), n'est pas connue des services de police, excepté, disent-ils, pour quelques « broutilles » amnistiées. Quant à Mohand Hamani, d'origine algérienne, né à Voiron (Isère) il est considéré comme un « homme de main ». Le ministère de la justice a tenu à faire dimanche 11 avril, une mise au point concernant les raisons pour lesquelles il a été libéré après son arrestation en mars 1980 en compagnie de quatre membres de l'organisation Prima Linea dans une villa du Brusc (Var), où ont été découverts des billets provenant du hold-up de Condé-sur-Escaut. Le ministère de la justice précise :

« Le mandat de dépôt a été levé le 11 juin 1981 par la Cour de sûreté de l'Etat. Il est resté détenu pour d'autres infractions, notamment des hold-up, et a été libéré le 16 octobre 1981 à la suite d'une grève de la faim de trente-huit jours par le juge d'instruction d'Angers, qui a considéré que son état physique n'était plus compatible avec la détention ».

Mohand Hamami faisait partie de la quinzaine de personnes inculpées, en avril 1980, d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Après la suppression de cette juridiction, il fut inculpé pour trois hold-up commis à Angers, Toulouse et Grenoble. Selon la police, Mohand Hamami « gravite dans un milieu partagé entre les opérations de malfaiteurs et les actions politiques de groupes extrémistes ». Le groupe Action d'Irecte, pour sa part, avait revendiqué son appartenance à sa mouvance politique.

#### La découverte de l'arsenal du XX° A propos d'une « grâce médicale »

Devant la polémique déclenchée à la suite de l'arrestation de Mohand Hamami, lors de la découverte d'une « cache » d'armes dans un box du XX° arrondissement et de sa libération, en octobre dernier, le ministère de la Justice a répondu l'autre soir par une mise au point

« Mohand Hamami était sous mandat de dépôt au titre de l'enquête sur le groupe Action directe. Ce mandat de dépôt a été levé le 11 juin 1981 par la Cour de sûreté de l'Etat. Il est resté détenu pour d'autres infractions, notamment des hold-up et a été libéré le 16 octobre 1981 à la suite d'une grève de la faim de trente-huit jours par le juge d'instruction d'Angers.

» Mohand Hamami, ce jeune Marocain de vingt-sept ans, faisait partie de la quinzaine de personnes inculpées, en avril 1980, d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Après la suppression de cette juridiction, il fui inculpé de trois hold-up commis à Angers, Toulouse et Grenoble, pour enfin être libéré sur grâce médicale, à l'automne dernier.

» Ce personnage gravite dans un milieu partagé entre les actions de droit commmun et les actions politiques violentes de groupes extrémistes. Action directe l'avait revendiqué comme appartenant à sa mouvance politique.

C'est vendredi dernier que les inspecteurs de la brigade de répression du banditisme avaient découvert, ainsi que nous l'avons relaté, dans un box fermé, au quatrième sous-sol du 22, rue du Borrégo (XXe), un important stock d'ar-

mes : deux fusils anti-émeute, six mitraillettes Sten et Beretta, sept pistolets automatiques (7,65 mm, 9 mm et 11,43 mm), ainsi que deux revolvers. Dans le même temps, ils appréhendaient Mohand Hamami, mi-gangster, mi-terroriste, et son amie Joëlle Aubron, vingt-trois ans, une jeune fille de bonne famille en rupture de société, vivant avec le jeune Marocain dans un immeuble squattérisé rue de la Charbonnière (XVIIIe). Ces deux personnages ambigus, membres d'Action directe, se refusaient toujours à parler et, devant ce mutisme, les enquêteurs tentent de faire « parler » les armes dans le laboratoire, grâce à une expertise balistique et de vérifier si elles ont déjà servi à commettre des actions de banditisme et de terrorisme.



#### MOHAND HAMANI

Le chancellerie précise sans « expliquer »

L'arrestation de Mohand Hamani lors de la découverte d'une cache d'armes, vendredi à Paris, déjà arrêté puis libéré l'an dernier dans le cadre d'une enquête sur les activités du groupe Action directe, a déclenché dans une partie de la presse une polémique à laquelle le ministère de la Justice a répondu par une mise au point.

« Mohand Hamani, indique un communiqué du ministère, était sous mandat de dépôt au titre de l'enquête sur le groupe Action directe. Ce mandat de dépôt a été levé le 11 juin 1981 par la cour de Sûreté de l'Etat. Il est resté détenu pour d'autres infractions, notamment des hold-up, et a été libéré le 16 octobre 1981, à la suite d'une grève de la faim de 38 jours, par le juge d'instruction d'Angers, qui a considéré que son état physique n'était plus compatible avec la détention »

Mohand Hamani, Marocain, 27 ans, faisait partie de la quinzaine de personnes inculpées en avril 1980 d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Après la suppression de la cour de Sûreté de l'Etat, il fut inculpé au motif de trois hold-up commis à Angers, Toulouse et Grenoble. Selon la police, Hamani « gravite dans un milieu partagé entre les opérations de malfaiteurs et les actions politiques de groupes extrémistes ». Le groupe Action directe, pour sa part, avait revendiqué le jeune

Marocain comme appartenant à sa mouvance politique. Le communiqué du ministère appelle néanmoins un petit commentaire : le juge d'instruction ayant présidé à la libération de Hamani, l'eût-il fait dans des circonstances antérieures alors que l'optique générale n'était pas à un élargissement géné-

reux des détenus?

le quotidien

466

13 AVRIL 1982

#### Stock d'armes saisi à Paris: sans doute Action directe

Mohand Hamami, interpellé vendredi, a des liens avec ce mouvement. Il avait été libéré à l'automne 1981 pour raisons médicales

Le stock d'armes découvert vendredi à Paris par les policiers de la Brigade de répression du banditisme dans un garage du XXº arrondissement devait sans doute servir à Action directe. En effet, les policiers ont interpellé, alors qu'il allait pénétrer dans le garage, Mohand Hamami, vingt-sept ans, dont les liens avec l'organisation sont connus. Ayant bénéficié de trois non-lieu pour des affaires de hold-up, le jeune homme, inculpé en avril 1980 d'atteinte à la sûreté de l'Etat, a été, après la suppression de la Cour de sûreté, libéré sur ordre d'un juge d'instruction, pour raisons médicales, après une grève de la faim de quarante jours.

arrêtée en même temps que Mohand Hamami, vingt-trois ans, jeans et épais blouson de cuir, est née à Neuilly dans une famille « aisée ». Elle n'était connue des services de police que « pour quelques broutilles amnistiées ».

Mohand Hamami, vingtsept ans, au contraire, les passé » et ont déjà pu servir. Pour les policiers, la saisie de cet arsenal prouve qu'Action directe, qu'ils avaient cru démanteler lors

OELLE AUBRON, vérifier si elles « ont un d'une arrestation massive en mars 1980, était à nouveau prête à reprendre du service actif. « Aux confins de la criminalité et de l'action politique extrémiste. »

13 avril 1982

#### «Momo, un truand? Laissez-moi rire!»

Dans les squats de la Goutte-d'Or perquisitionnés on souligne le caractère politique de l'action de Hamami

Dans les squatts de la rue de la Charbonnière à la de ce mouvement d'extrême Goutte-d'Or, à Paris, ouverts à la fin de l'année dernière par des militants et des sympathisants d'Action directe, l'arrestation de Mohand Hamami et de Joëlle Aubron et la perquisition qui a suivi ont provoqué un certain désarroi : les militants ont dû prendre le large. De plus, le squat où vivaient Nathalie Ménigon et Jean-Pierre Rouillan a été totalement détruit samedi par un incendie, vraisemblablement d'origine criminelle.

policiers le connaissent bien. Dernier des « politiques » d'Action directe, il avait été mis en liberté à l'automne sur ordonnance d'un juge d'instruction d'Angers, pour raisons médicales. Mohand Hamami venait en effet de mener une grève de la faim de quarante jours et son incarcération était jugée incompatible avec son état de santé. Considéré par les policiers comme « un homme de main, un opérationnel, pas un politique », Mohand Hamami est depuis longtemps dans la

mouvance d'Action directe. Il avait été arrêté fin mars 1980 dans une villa du Brusc (Var) avec des Italiens soupçonnés d'appartenir au groupe Prima Linea et porteurs de billets provenant du hold-up de Condé-sur-l'Escaut, effectué au mois d'août précédent. Lorsqu'il est incarcéré, Action directe fera savoir que Mohand Hamami est l'un de ses militants, pour qu'il ait le statut de prisonnier politique. Poursuivi pour trois hold-up, à Angers, Toulouse et Grenoble, Hamami fera ensuite par trois fois l'objet d'un non-

A sa sortie de prison, il passera, selon son avocat, Me Jacques Vergès, deux ou trois mois dans la région de Grenoble, où il est né, dans une communauté. Déféré au parquet avec Joëlle Aubron, il a été inculpé de recel de vol. Contre la jeune fille, le juge a retenu que le garage avait été loué à son nom. Les deux jeunes gens n'ont, semble-t-il, pas voulu expliquer aux policiers à quoi précisément était destiné le stock d'armes. Les enquêteurs vont par ailleurs

BRB étaient en planque OMO, un truand? devant ce box depuis Laissez-moi quarante-huit heures, sur renseignement. En clair, comme l'explique un autre occupant de la villa, « ils ont été dénoncés. D'ailleurs, des rumeurs circulaient, et on leur avait conseillé de se méfier. Mais ils n'en ont pas tenu compte...».

Drôle de militant, tout de même, prêt à jouer de la Sten, du 7,65 ou de la grenade. Son arrestation a semé un certain désarroi dans les squats de la rue de la Charbonnière : il était, semble-t-il, beaucoup plus intégré que sa compagne de vendredi, Joëlle Aubron, à la vie de ces immeubles « ouverts » par des militants et des sympathisants d'Action directe aux immigrés, à certains marginaux et, d'une façon plus générale, à tous les mal-logés.

Dans la foulée de l'arrestation, les policiers sont venus perquisitionner dans un de ces squats. Pas n'importe lequel: celui situé au 28 de la rue, et où habitent Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, les deux militants les plus connus gauche. Ils ont du coup négligé de perquisitionner la chambre de Hamami, dans la

« Ils ont été aussi délicats que d'habitude, explique Martine, une des habitantes. On a su quelques minutes avant qu'ils allaient arriver, ce qui fait que tout le monde a pu se mettre à l'abri, en se sauvant par les toits. Ils ont tout saccagé, saisi des documents et deux ou trois choses. » Entre autres, deux armes encore, un fusil à pompe et un revolver 22 LR, et des gilets pare-balles. « Mais ces armes, explique un de ses copains, sont des armes de défense, dont la détention est autorisée. On se méfie un peu des fascistes, ici. Et les gilets appartiennent à Natha-lie et Jean-Marc, qui les enfilent à la moindre alerte : ils n'ont pas envie de jouer les lapins...»

Le lendemain matin, samedi, alors que l'immeuble était pratiquement vide, le feu a pris dans un local abandonné, proche de l'entrée, et a rapidement ravagé l'immeuble, détruisant les tracts et les brochures que le groupe venait de réaliser : « C'est sans aucun doute criminel, estime un des habitants. C'est ce qu'ont laissé entendre les policiers... » Les derniers occupants, ceux qui n'avaient pas fui la perquisition, ont abandonné les lieux en se trouvant une place dans les autres squats du quartier

Jean-Yves Huchet

rire... J'ai rarement vu quelqu'un plus conscient, politiquement, plus ouvert ou plus désintéressé. » De rage, un des occupants de la villa Charbonnière, un des immeubles squattées depuis la fin de l'année dernière dans le XVIIIe arrondissement par des sympathisants d'Action directe, claque violemment le couvercle d'une grosse malle en osier. « Une chambre de truand, ça? Pleine de bouquins intellos et de sapes de prolo? Momo était un militant d'Action directe, c'est tout. D'ailleurs, il n'avait jamais un sou en poche et il n'est vraiment pas du genre à rouler en BMW. »

Seulement, Momo, Mohand Hamami pour l'état civil, s'est fait arrêter, en compagnie de Joëlle Aubron, vendredi, devant un box vide, dans un parking du XXe arrondissement où il pensait trouver des armes : un véritable arsenal du pistolet-mitrailleur à la grenade - y avait en effet été entreposé. Les policiers de la

## Après le 10 mai : la reconversion

Fini, semble-t-il, l'ère des attentats. Action directe s'était «ouvert sur la vie quotidienne»

Le groupe Action directe s'est manifesté pour la première fois en mai 1979. Par un attentat. Une quinzaine d'actions semblables ont suivi pendant un an. Avec trois cibles principales: l'impérialisme, l'emploi, le logement. Après le 10 mai, les « penseurs » amnistiés ont décidé de rédiger un texte théorique, une analyse de « trois années d'action directe ».

E nom d'Action directe apparaît pour la première fois en mai 1979, avec l'« attaque » du siège du CNPF à Paris. Pendant un an, le groupe va revendiquer une quinzaine d'actions, sans qu'il soit possible d'assurer que ses membres en sont à chaque fois les auteurs. Attentats contre l'inspection du travail, le ministère du Travail, attentats contre la « politique impérialiste » de la France : ministère de la Coopération; actions contre la politique immobilière : Sonacotra, promoteurs; attentats touchant à l'informatique : CII, Philips Data System...

Un « terrorisme » diffus, des actions à caractère épisodique. Le groupe Action directe semble plus s'apparenter à la mouvance « autonome » qu'à un groupe à l'italienne stratégiquement organisé. Ceux qui se reconnaissent sous cette appellation semblent plus préoccupés d'activité pratique que d'explications théoriques. Pourtant, fin 1979, il se trouve des gens pour parler de « section française de l'Internationale terroriste ».

En mars 1980, la police estime avoir « démantelé » Action directe et parle de « collusion patente avec les Italiens ». C'est le résultat d'une vaste rafle menée contre le mouvement. En fait, Action directe apparaît plus comme un réseau informel regroupant un noyau de militants « durs » autour duquel graviteraient entre 50 et 200 sympathisants.

Viennent le 10 mai et l'amnistie. Action directe se signale à nouveau en septembre dernier avec le commando contre la « goinfrerie » à la Tour d'argent. Le « groupement » s'est reconstitué. Le « AD » se cherche une nouvelle stratégie.

L'épisode des squats de la

Goutte-d'Or commence. Il s'agit pour les militants d'établir une sorte de « pont avec la réalité ». Nathalie Ménigon, militante d'Action directe, parle alors d'« ouverture ». Les membres du groupe informel ne veulent plus seulement passer pour des « poseurs de bombes », des « bricoleurs » ou des « terroristes ». Le squat est pour eux la forme d'« action directe » qui permet aussi de sortir de la clandestinité pour aborder un terrain « légal ».

« On se bat contre l'exploitation, sur des problèmes concrets comme le logement et les ghettos d'immigrés », dit alors Nathalie Ménigon. Pour un temps, les militants semblent décider à ne plus faire parler les bombes. Pendant trois mois, ils vont essayer de donner à leur mouvement des bases théoriques et idéologiques. Une brochure vient d'être achevée, sous le nom : Pour un projet communiste.

Une plate-forme. « Les urgences de la pratique et la répression gouvernementale ne nous ont guère laissé le temps, alors, d'expliciter nos positions et d'engager la contre-offensive idéologique », est-il écrit dans l'introduction. Il est question d'un « retour explicatif sur les options originelles d'Action directe ». Le texte comporte une réflexion sur l'organisation, une « analyse théorique » des trois terrains · impérialisme, emploi, logement - et propose enfin « quelques axes stratégiques fondamentaux pour un projet communiste ». Une tentative de « sortir » du débat de fond qui anime la gauche révolutionnaire depuis bientôt dix ans. AD.y défend bien sûr la lutte armée comme un « moment dans un processus » de révolte. Mais, est-il écrit, AD « veut aussi intervenir sur le terrain intermédiaire de la vie quotidienne ». Une façon de théoriser les trois années écoulées.

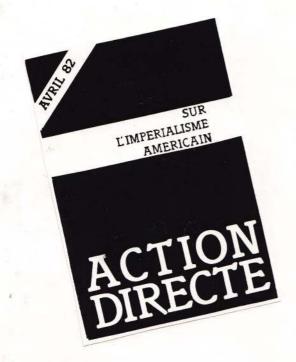
F. P.

#### LE MATIN

13 avril 1982



Le stock d'armes saisi dans la soirée de vendredi, dans un parking du XXe arrondissement



#### **VERS UN NOUVEAU REGIME D'ACCUMULATION**

Estimer le degré du déclin présumé des Etats-Unis n'est pas chose aisée. Alors, avançons préalablement quelques remarques. Quant au choc pétrolier d'abord. Il est certain que celui-ci pèse lourdement sur les économies occidentales, et encore plus sur la plupart des pays du tiers monde, malgré le soutien de l'OPEP. Pourtant, de mauvaises langues vont jusqu'à dire que les compagnies américaines non seulement n'étaient pas défavorables à un tel renchérissement, mais en ont été les instigateurs. Cette information paradoxale expliquerait parfaitement les profits optimaux réalisés par les FTN pétrolières en 1976-1977 et fait comprendre l'échec des velléités de Carter face au Congrès sous la pression du lobby de l'Exxon de Rockfeller, de la Gulf et autres Texaco ou Mobil-Oil. Un autre facteur est significatif: la dépendance énergétique n'est que de 20% aux USA - dont on connaît par ailleurs les liens privilégiés avec l'Arabie Séoudite ou les pays producteurs d'Amérique latine - alors qu'elle atteint plus de 50% pour la CEE et près de 90% pour le Japon. Soyons sûrs que la crise ne représente pas le même enjeu pour ces différentes nations

Quant au dollar, ensuite. Les accords de la Jamaïque de janvier 1976 entérinent l'incontrôlabilité des dollars flottants et la possibilité pour les Etats-Unis de contrer grâce aux manipulations monétaires toute tentative d'instauration stable d'une unification des autres devises, comme le montrent les avatars du Système Monétaire Européen. Ajoutons à cela que l'énorme potentiel des pétrodollars se place pour une large part dans les circuits financiers américains, augmentant la puissance de leurs grands trusts bancaires — ce qui fait la soudure entre ces deux premiers points.

Continuons avec l'investissement étranger aux Etats-Unis : d'une part, il ne faudrait pas en exagérer le montant; d'autre part, il faut voir qu'il touche surtout des secteurs industriels peu dynamiques, et pour cela délaissés par les FTN indigènes; enfin, ce type d'investissement est finalement le moyen le moins onéreux pour le gouvernement de restaurer l'équilibre de la balance des paiements et lui évite d'avoir à intervenir pour soutenir les branches déclinantes. Par contre, les capitaux américains s'investissent aujourd'hui massivement dans les "nouveaux pays industrialisés" d'Amérique Latine et d'Asie du Sud-Est, profitant de marchés en expansion, de zones franches et de paradis fiscaux comme de bas salaires pour réaliser de substantiels bénéfices. Et s'il n'est pas niable que les rapports de force se sont déplacés en faveur des pays en voie de développement, le FMI et la BM n'en demeurent pas moins d'une puissance inaltérée. Chili, Portugal, Tanzanie, Turquie ont dû passer sous les fourches caudines de l'austérité et de la rigueur, avec leurs cortèges de blocages des salaires, de réductions des dépenses publiques et de "libéralisations". L'ensemble de ces considérations nous incite donc à penser que le déclin américain est extrêmement ambigu et traduit plutôt une réorganisation des stratégies de l'impérialisme au niveau mondial, appuyé négativement sur les positions détenues dans le cadre du délabrement de l'ancien système de régulation en vue de l'instauration d'une nouvelle hégémonie.

#### LA NOUVELLE DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La hiérarchisation de la nouvelle division internationale du travail qui régira l'économie mondiale jusqu'à la fin du siècle ne peut être déduite mécaniquement de la hiérarchie actuelle. Ce qui importe, en effet, n'est pas tant la puissance immédiate, mais la capacité à structurer la formation de la demande des produits neufs et l'investissement opportun dans ces secteurs porteurs. En 1971 déjà, le rapport Peterson adressé au président Nixon montrait que les secteurs d'avenir seraient l'agriculture et les industries de pointe; le rapport préparatoire au VIIIe Plan français souligne de même la priorité qui doit être accordée aux matières premières, à la biopharmacie, aux industries agro-alimentaires et à l'électronique. La logique tayloriste de la production de masse touche à sa fin sous la pression conjuguée du "refus du travail" des ouvriers et de la "demande de différence et de qualité" des consommateurs. Tout un pan de l'appareil productif gouverné par cette logique doit instamment être sacrifié ou restructuré ou exporté dans les pays en voie de développement ; c'est ce que cautionne la politique d'abandon de filières et de redéploiement des grands conglomérats comme ITT ou la réorganisation de groupes comme la General Electric ou BSN-Gervais-Danone, ou encore le type d'implantation effectué par les grandes firmes de la chimie et du pétrole. Les nouvelles industries auront pour principes l'automation, la communication à distance et la programmation, tandis que bureautique et télématique transformeront entièrement le secteur tertiaire et que les nouvelles techniques agricoles relayées par le complexe agro-alimentaire bouleverseront ce qui reste du secteur primaire. Les ateliers flexibles, basés sur les machines-outils polyvalentes à commande numérique conduites par des équipes semi-autonomes, et le développement de formes souples de sous-traitance, comprenant une réactualisation du travail à domicile, vont entraîner une complète mutation de l'organisation traditionnelle du travail et affaiblir durablement les formes classique de la résistance des travailleurs. Comprendre la logique de ces nouvelles formes du commandement capitaliste et élaborer un éventail de réponses adaptées est aujourd'hui d'une importance vitale pour le mouvement révolutionnaire. Le nouveau système se met déjà en place alors que nous balbutions encore avec des schèmes de pensée périmés. Le capital américain, en repli par rapport aux anciens fondements de la domination, déploie parallèlement une offensive d'envergure pour conquérir une position de force dans la nouvelle donne internationale. C'est cette stratégie qui, si elle n'apparaîtra pas spectaculairement, sera une des questions lourdes de conséquences du sommet des pays industrialisés

#### CONTROLE SOCIAL DES CONFLITS ET POLITIQUE REVOLUTIONNAIRE

La transition au nouveau régime d'accumulation et au nouveau modèle de régulation mondiale, qui prendra encore plusieurs années et est toujours dépendante des multiples alea d'une géopolitique trouble, fait surgir des conflits sociaux de grande intensité dans les secteurs en voie de restructuration comme le textile, l'automobile, la sidérurgie ou les services de banques et de l'assurance. Plus largement, les politiques de personnel agressives consolident la division du marché du travail en un secteur primaire protégé et un secteur secondaire d'ouvriers vulnérables intérimaires et précaires, tandis que se développent ce que d'aucuns appellent une "crise de civilisation" marquée par la recrudescence de la criminalité et l'émergence de puissants mouvements alternatifs. La gestion américaine de ces conflits massifs aux Etats-Unis au cours des années '60. L'assimilation de révoltes aussi violentes que les Black Panthers ou l'intégration par les industries de la contre-culture, la normalisation des déviances comme la drogue ou l'homosexualité laissent présumer que la gestion de la contestation, si elle ne s'attaque pas aux racines mêmes du pouvoir capitaliste, peut s'effectuer sans dommages majeurs, pour peu que les gouvernements y mettent les moyens financiers adéquats, ce que le nouveau régime d'accumulation leur permettra vraisemblablement. Par ailleurs, le management de la culture de l'insécurité - elle-même source de profits faramineux - et la mise en place des formes incorporelles du contrôle social telles les fichiers et la surveillance électronique, largement présentes aux Etats-Unis, pays des libertés individuelles, laissent peser une menace insupportable sur toute opposition.

Aujourd'hui l'élaboration d'une stratégie révolutionnaire pour un projet communiste exige simultanément de lutter contre la restructuration industrielle et d'anticiper les nouvelles formes d'action qui seront confrontées à la nouvelle organisation du travail, dans le cadre d'une compréhension mondiale résolument anti-impérialiste des problèmes. La contribution d'Action Directe "sur l'impérialisme américain" est un premier pas vers la construction de cette stratégie, dont l'urgence se fait de plus en plus sentir et qui demande la mobilisation théorique et pratique de toutes les composantes du mouvement révolutionnaire.

## Comment les policiers ont abouti au stock d'armes de la rue Borrego

Joëlle Aubron, qui a été arrêtée, vendredi avec Mohand Hamami, dans un box du 20ème arrondissement, à Paris, avait déjà été interpellée il y a deux semaines à la suite d'une bagarre dans un bar. Les RG s'étaient interessés de près à cette affaire...

interpellation, vendredi à Paris, de Mohand, Hamami, 27 ans et Joëlle Aubron, 23 ans, deux militants que les enquêteurs situent dans la mouvance du groupe « Action directe », n'est pas le fruit du hasard comme l'ont laissé entendre certains policiers. Les hommes de la brigade criminelle savaient très bien à quel milieu ils avaient à faire lorsqu'ils ont mis en place une souricière après la découverte, jeudi, d'un stock d'armes, rue Borrego, dans le 20ème arrondissement. Cette opération était, en effet, l'aboutissement d'une enquête des Renseignements généraux qui, s'ils n'ont pas joué un rôle « public » dans cette affaire, ont largement contribué à son dénouement.

Tout a commencé, semble-t-il, par une bagarre dans un bar de St Germain. Il était environ deux heures, lorsque le 26 mars, une dizaine de personnes font irruption à « la Paillette », rue Monsieur le Prince dans le 5ème arrondissement. Là, après une altercation avec des consommateurs, une rixe éclate entre quelques membres du groupe et le personnel de l'établissement. Tables renversées, verres qui volent, coups. La police est appelée tandis que la caisse (environ 400 francs) disparaît.

Au moment où les perturbateurs prennent la fuite, ils sont accueillis à la sortie du bar par deux cars de police. Six d'entre eux sont embarqués. Au commissariat, entre deux tabassages, on fait les comptes, on relève les identités. Les policiers ont l'heureuse surprise de découvrir parmi leurs prisonniers - cinq garçons et une fille - plusieurs amnistiés du groupe « Action directe ». Immédiatement, les services concernés sont prévenus et les Renseignements généraux mettent leur nez dans l'affaire. Tous les objets trouvés en possession des six personnes interpellées sont passés au peigne fin, notamment les papiers sur lesquels sont inscrits des

adresses ou des numéros de téléphone. Le 27 mars, à la fin de la garde à vue, deux des interpellés sont relâchés. Parmi eux, Joëlle Aubron que les policiers des Renseignements généraux connaissent très bien puisqu'ils l'avaient repérée puis identifiée lorsqu'ils étaient sur la piste de Jean-Marc Rouillan et des militants d'« Action directe ».

#### LA DECOUVERTE DU STOCK D'ARMES

Le 27 mars, Joëlle Aubron est libre mais les RG, en examinant certains des papiers trouvés en sa possession, vont trouver l'adresse d'un box. Après enquête, ils s'aperçoivent que c'est Joëlle Aubron elle-même qui l'a loué. Le 8 avril, des policiers de la Brigade criminelle appelés en renfort par les RG débarquent 22 rue Borrego et découvrent le contenu du box : un fameux stock d'armes. Il y en a pour tous les goûts : six mitraillettes (trois « Sten » anglaises, deux « Schmeisser » allemandes, une « Beretta » italienne) huit pistolets automatiques (deux colt 45, un « Luger » P 08, un « Herstal « 9 mm, plusieurs 7,65) trois revolvers quasiment neufs (un colt « Python », un « Smith et Wesson » 357 magnum et un « Taurus » 9mm) ainsi que trois fusils à pompe dont l'un en provenance directe des Etats-Unis. Non commercialisé en France, il porte l'indication « For law enforcement only » (uniquement pour le maintien de l'ordre). A côté, les enquêteurs trouvent également de nombreuses pièces d'identité, une motoeyclette, deux cagoules, des gilets pare-balles, et des gants.

Là, contrairement à la pratique habituelle de la Criminelle ou de la B.R.I., les policiers, au lieu d'observer les allées et venues dans le box et d'effectuer des filatures, décident d'intervenir immédiatement sans attendre de pouvoir faire « une belle affaire » en flagrant délit. En saventils assez ? Il est difficile de le dire,

dès aujourd'hui. En tous cas, vendredi, ils interpellent Joëlle Aubron et Mohand Hamami qui s'apprêtent à pénétrer dans le box.

#### LE PLAISIR DES POLICIERS

Hamami, les policiers le connais-sent bien. Et s'ils le considèrent plutôt comme un droit commun, ils n'en ignorent pas moins ses relations anciennes avec le groupe « Action directe ». D'ailleurs, c'est au cours d'un coup de filet qui visait ce mouvement qu'il avait été interpellé en mars 80. A cette époque, il avait fait partie, avec les membres d'« Action directe » et les auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-Escaut, du lot de militants déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat. A la différence des autres, il avait, ensuite, fait l'objet de poursuites non politiques pour trois hold-up qu'il était accusé d'avoir commis à Angers, Toulouse et Grenoble. Ce sont ces hold-up qui l'avaient empê-ché à la rentrée 1981 de bénéficier, comme les autres, de l'amnistie visant des faits politiques.

Après qu'« Action directe » eut fait savoir qu'elle revendiquait la paternité de ces « actions de réappropriation », Hamami avait entamé une grève de la faim pour protester contre son maintien en détention. Finalement, le 16 octobre, il finissait par être libéré pour des raisons aussi politiques que médicales par le juge d'instruction d'Angers, dernier dépositaire

de son dossier.

On imagine avec quel plaisir les policiers qui, on le sait, n'avaient guère apprécié l'amnistie, ont retrouvé Mohand Hamami. Hamami qui, visiblement, n'avait pas décroché et qui, peut-être, avait repris des activités délictueuses. Lesquelles ? On ne le sait pas exactement. Politiques, au sein du groupe « Action directe » qui s'est jusqu'ici tenu fort sage ? Droit commun, avec des gens appartenant ou ayant appartenu à « Action directe.



té » ? Un peu des deux ? C'est possible. Il est certain, en tout cas, qu'une partie de la mouvance autonome, qu'elle ait été ou non tentée, un moment, par les actions terroristes, a basculé dans la délinquance. Depuis quelques mois, plusieurs arrestations ont déjà eu lieu dans ces milieux sans que l'on puisse faire exactement la part entre le «politique » et le « droit commun » (Voir ci-dessous). Le fait qu'il y ait parfois une revendication politique ne suffit d'ailleurs pas à définir ces actions marginales...

A actions marginales, lieux marginaux. A la suite de l'arrestation de Mohand Hamami et Joëlle Aubron, une perquisition a eu lieu dans les « squatts » de la Goutte d'Or, près de Barbès. Là où a flotté il y a quelques temps une banderole « Action directe ». Là où ont déjà eu lieu des descentes policières. Les enquéteurs n'ont trouvé qu'un fusil à pompe et un revolver de calibre 22 dont les détenteurs n'ont pu être identifiés.

Cependant, les policiers ont l'air très satisfaits de leur prise. Comme s'ils ne nous disaient pas tout. Comme s'ils avaient résolu, du même coup, d'autres affaires criminelles. Lesqueltes ? Il est trop tôt pour le dire et les experts de la police judiciaire ont commencé l'examen de toutes les armes saisies. Est-ce là que se trouve la solution du bonheur policier ? Ailleurs ? L'avenir nous le dira peut-être.

Gilles MILLET

LES ARMES DECOUVERTES DANS LE BOX DU 22 RUE BORREGO. POLITIQUE OU DROIT COMMUN ?





MARDI 13 AVRIL 1982

## Un braqueur se revendique politique

Jean-Michel Moriset, arrêté le 8 février, affirme avoir attaqué une banque pour « prélever l'impôt sur les grandes fortunes », et révéler la « vérité » sur la mort de Lahouari Benchellal, dit Farid, dans un commissariat d'Helsinki.

e 8 février dernier, deux hommes sont arrêtés par la police après une course poursuite dans les rues de Paris : ils ont été surpris alors qu'ils venaient de commettre un hold-up dans une succursale de banque, avenue Mozart, dans le 16ème arrondissement. Simple fait divers ? Ce n'est pas ce qu'ils disent.

Emmenés au quai des Orfèvres, ils finissent par révéler leur identité : il s'agit de Jean-Pierre Jacquet et de Jean-Michel Moriset. Plus tard, le second ajoutera une précision : ils appartiennent au groupe « Lahouari Benchellal ».

Lahouari Benchellal (dit Farid) était leur ami. Il fut aussi, avec Jean-Pierre Jacquet, ce qu'on appelle « un amnistié de Mitterrand ». Militants « antinucléaires », ils avaient, en effet, été tous deux inculpés, avant le 10 mai, pour avoir participé à un attentat contre la société Temequi pà Paris (attentat qui n'avait fait que des dégâts matériels) et dont le but était de « dénoncer les abus de la politique nucléaire en France ». Un attentat « politique » donc, qui leur permettra de bénéficier de la loi d'amnistie, à l'automne dernier.

Lahouari Benchellal est mort. Mort depuis le 10 janvier dernier, dans une cellule d'un commissariat d'Helsinki. Les policiers finlandais l'auraient découvert ce matin-là pendu avec sa couverture. Une première autopsie réalisée sur place a conclu au suicide, de même qu'une seconde effectuée peu après à Paris. N'empêche, de l'avis

même de son défenseur, Me Olivier Messner, l'origine de la mort de Benchellal est « douteuse » : les traces de strangulation découvertes sur le cou ne correspondent pas à celles qu'aurait dû laisser une couverture.

Il n'en faudra pas plus aux amis de Benchellal pour être convaincus qu'il a subi des « tortures ». Dans une lettre ouverte écrite de la prison de la Santé où il est détenu depuis le 10 février dernier, Jean-Michel Moriset explique d'ailleurs que ces « tortures » ont été le mobile du hold-up commis rue Mozart:

« La vengeance ne pouvait nous satisfaire, aussi fallait-il se battre pour la vérité : la campagne de presse suscitée après la mort de Farid fut vite étouffée (...) Révoltés, certains de ses amis dont je fais partie, décidèrent de promouvoir des actions plus adéquates à la manifestation de la vérité (...) Prolétaires, l'argent manquait : les subventions de l'Etat sont plutôt rares en la matière. Le 8 février 1982, j'attaquais avec un autre compagnon, le Crédit commercial de France, avenue Mozart, dans le 16ème arrondissement, afin de prélever « l'impôt sur les gran-des fortunes ». Cette action fut la première et la dernière de notre commando. Elle fut un échec, mais nous ferons tout pour que notre procès soit celui de l'Etat et des Etats responsables du martyre de Farid...»

En attendant, le dossier Benchellal est officiellement clos : pour les experts, il s'est lui-même donné la mort.

B.V.

## L'UNE DES ARMES DÉCOUVERTES DANS UN DÉPOT D'ACTION DIRECTE AURAIT SERVI A L'ATTENTAT CONTRE LA MISSION ISRAÉLIENNE

L'une des dix-neuf armes saisies vendredi 9 avril dans un parking de la rue Borrégo à Paris (20°), aurait été utilisée le 31 mars lors du mitraillage de la mission d'achat du ministère israélien de la défense, 120, boulevard Malesherbes, à Paris.
Lors de l'attentat du boulevard Mâlesherbes, une trentaine de balles de calibre 9 mm avaient été tirées par trois hommes, le visage dissimulé par des cagoules. Cet attentat qui n'a fait aucune victime, avait été attribué par l'ambassade d'Israël à Paris à l'Organisation de libération de la Palestine.

à Paris à l'Organisation de libération de la Palestine.

Pour l'instant, les expertises balistiques du laboratoire de la préfecture de police ne permettent pas d'établir formellement que l'une des armes saisies a été utilisée lors de l'attentat du boulevard Malesherbes. Le Monde

14 AVRIL 1982

LE MATIN
14 AVRIL 1982

## TERRORISME UNE PISTE FRANÇAISE

Une des armes saisies vendredi a servi à un attentat contre l'ambassade d'Israël. Les policiers essaient d'établir un lien entre Action directe et une filière terroriste

OUBLE rebondissement dans l'affaire du stock d'armes saisi à Paris. Comme nous l'écrivions samedi, les deux personnes arrêtées, Mohand Hamami et Joëlle Aubron, se situeraient entre le banditisme et le terrorisme; une des armes saisies aurait servi à l'attentat contre une annexe de l'ambassade d'Israël, le 31 mars, à Paris. Hamami a été inculpé de recel. Quant à Joëlle Aubron, elle aurait participé, il y a un an, à un hold-up place des Ternes, au cours duquel un policier a été tué.

Elle a été également inculpée.

Les enquêteurs semblent convaincus qu'ils ont mis la main sur des membres d'Action directe. En attendant d'en avoir la preuve, ils s'efforcent d'établir un lien entre les deux arrestations de vendredi dernier et un certain nombre d'attentats. Leur piste pourrait donc les conduire à une responsabilité unique dans diverses affaires, et peut-être à une filière reliant Action directe à un groupe terroriste du Proche-Orient.

## Armes saisies: nouvelle piste

La police affirme pouvoir faire le iien entre le stock découvert à Paris, l'attentat contre la mission israélienne et un hold-up sanglant

Mohand Hamami, vingt-sept ans, et Joëlle Aubron, vingt-trois ans, les deux membres présumés d'Action directe arrêtés vendredi à Paris alors qu'ils regagnaient un dépôt d'armes, rue Borrego, dans le XXe arrondissement, ne sont pas bien bavards avec les policiers. Mais les armes, elles, auraient parlé. L'une des mitraillettes Sten récupérées a en effet pu être utilisée pour mitrailler la façade du bureau d'achat militaire israélien, le

31 mars. Et deux des pistolets ont probablement servi à l'équipe — trois hommes et une femme — qui avait abattu un gardien de la paix au cours du hold-up de la place des Ternes, à Paris, le 15 avril 1981. Au Quai-des-Orfèvres, on insistait hier sur le caractère « non officiel » de ces identifications. Joëlle Aubron ne na pas moins été inculpée hier soir de « vol qualifié » pour sa participation présumée au hold-up.

OUR un peu, on en oublierait, au Quaides-Orfèvres, de hurler à la fuite : même si la révélation du « passé » des armes de la rue Borrego a été très diversement appréciée, on semblait ne pas être mécontent, hier, à la Brigade de répression du banditisme (BRB), de la tournure prise par les événements. Il faut dire que la découverte de la cache du XXe arrondissement ne devait pas grand-chose au

Tout commence en fait au lendemain du hold-up sanglant du 15 avril 1981, place des Ternes. Une équipe de malfaiteurs s'attaque ce jour-là à l'agence de la BNP, quelques minutes seulement après qu'un premier braquage a été commis dans le même quartier, rue La Boétie. C'est une coïncidence, on le saura plus tard, et non pas le deuxième acte d'une expédition. Mais le car de policesecours qui intervient rue La Boétie va surprendre l'équipe de la place des Ternes... Et il y aura un mort : le chauffeur du fourgon, le gardien Jean-Pierre Olive, abattu à son volant au cours d'une brève fusillade.

Les bandits prendront la fuite. Mais les policiers de la BRB acquerront très vite la certitude qu'il ne s'agit pas, justement, de bandits ordinaires. La composition de l'équipe - trois hommes, mais aussi une femme qui prend une part active au hold-up - et puis l'organisation de type paramilitaire de l'expédition — un commando d'assaut, un commando de protection, dans deux voitures différentes - permettent de penser qu'il ne s'agit pas de truands classiques. A l'époque, on relie d'ailleurs cette affaire au hold-up de l'avenue Bosquet, à Paris, au mois d'août 1980: un hold-up commis par des membres d'Action directe...

Un des membres présumés de l'équipe de la place des Ternes sera arrêté un mois plus tard : Philippe Gobain, âgé de vingt-cinq ans, ancien militant d'extrême droite, puis d'extrême gauche, avant d'être classé, selon la police, « dans la mouvance autonome ». Reconnu par les collègues du gardien abattu, il sera inculpé d'homicide volontaire. Mais il faudra un an pour que les policiers retrouvent la trace de la jeune femme du groupe, à partir de son signalement et à force de recoupements. Les enquêteurs mettent enfin un nom sur la silhouette de cette fille « plutôt petite, très jeune,

ils apprennent que Joëlle Aubron, vingt-trois ans, difficilement « logeable », est locataire d'un box dans le quatrième sous-sol d'un parking de la rue Borrego. Après la découverte des armes, les hommes du commissaire Devos n'auront plus qu'à organiser une « planque » pour finalement interpeller Joëlle Aubron en compagnie de Mohand Hamami, considéré depuis belle lurette par les policiers comme un « homme de main » qui aurait offert ses services à Action directe.

A la BRB, on préfère rester prudent quant à l'identification des armes (une aurait donc servi contre la mission israélienne, deux place des Ternes), en attendant qu'une expertise officielle soit pratiquée par le laboratoire de la PJ, mais on ne semble pas craindre vraiment les conclusions des spécialistes. Et l'on ne craint pas, en tout cas, de parler de « filière française du terrorisme »: « Il n'est pas question d'affirmer, mais il ne faut pas non plus se voiler la face. Nous ne savons pas très bien si les gens d'Action directe sont des militants ou des terroristes, des gens de gauche ou des gens d'extrême droite. Mais ce que nous savons, c'est que Mohand vêtue de jeans et de cuir » : et Hamami est quelqu'un

d'important chez eux, et qu'on a pu le relier à Prima Linea, elle-même reliée aux Brigades rouges, elles-mêmes reliées à la bande à Baader... Tout ce monde-là va s'entraîner en Libye à l'occasion, alors... Mathématiquement, tout se relie, tout peut se relier et tout est possible : même le mitraillage de la mission israélienne par Action directe. »

Mais cette affaire-là est du ressort de la Brigade criminelle, et non plus de la BRB. On pouvait s'attendre dans ces conditions à une double inculpation pour détention d'armes, puisque c'est bien la seule certitude dont disposent actuellement les enquêteurs. Mais « interpellée dans le cadre de l'enquête sur le hold-up de la place des Ternes, Joëlle Aubron ne pouvait être inculpée que de vol qualifié », selon le commissaire Devos. « Ce qui ne veut pas dire, s'empresse d'ajouter le patron de la BRB, qu'elle sera effectivement reconnue coupable. » Il est vrai qu'une inculpation, parfois, ne signifie pas grand-chose: celle d'Hamami, par exemple, qui, détenu au moment du hold-up de la place des Ternes, ne répond pour l'instant que de... recel de moto volée.

**Patrice Burnat** 

14 avril 1982

## «Action directe» liée au terrorisme palestinien

C'est la conclusion des policiers après l'expertise d'une des armes saisies rue de Borrego (20°)

La découverte d'un dépôt d'armes, la semaine dernière, rue du Borrego (20e), et l'arrestation de Joëlle Aubron, 23 ans, et de Mohand Hamani, 27 ans, un ancien d'« Action directe », ont permis aux policiers d'établir trois faits importants.

Une des armes saisies, une mitraillette Sten, a été utilisée par un terroriste, le 31 mars dernier, pour tirer sur la mission d'achats israélienne boulevard Malesherbes (17e). Les premières conclusions de l'expertise balistique sont formelles.

Cette révélation établirait aux yeux des policiers l'existence de liens — au moins logistiques — entre « Action directe » et une filière terroriste du Proche-Orient. Cette hypothèse serait corroborée par un faisceau d'éléments rele-

vés dans une série d'actes terroristes commis à Paris, et tous revendiqués à Beyrouth par les « Fractions armées révolutionnaires libanaises ». L'attentat manqué contre le chargé d'affaires américain, Christian Chapman, le 12 novembre 1981, l'assassinat de l'attaché militaire américain en France, Charles R. Ray, le 18"janvier et celui du deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne, Yacov Barsimantov, le 3 avril.

La participation de ellie Aubron, au hold-up commis contre une banque de la place des Ternes (17e), en avril 1981, au cours duquel un gardien de la paix a été iué.

Comment les policiers ont-ils pu remonter la piste qui les a conduits à Joëlle Aubron, clé de voûte de leur enquête? « France-Soir » le révèle.



Mohand Hamani

#### Lucien PICHON Arnauld DINGREVILLE

E renseignement est arrivé au début du mois d'avril. Depuis près d'un an, les policiers de la Brigade de répression du banditisme essayaient d'identifier la jeune femme blonde qui accompagnait les gangsters, place des Ternes (17e), le 15 avril 1981, au cours du hold-up commis contre une agence de la BNP. Les malfaiteurs avaient fui dans une R18.

Dès le début des investigations, les inspecteurs du
commissaire Devos avaient
pensé qu'il s'agissait d'une
opération commando
d'« Action directe ». La manière dont avait été conçu
l'attaque, son déroulement, et
la présence presque habituelle d'une jeune femme
dans le lot, les avait frappés.
Ils avaient raison. Peu après,
ils arrêtaient Philippe Gobin
qui avait été formellement
reconnu par des témoins.

Les policiers possédaient également un portrait assez précis de la femme blonde, assez grande, mince, qui faisait partie du commando. Chaque fois qu'une jeune fille était impliquée dans une affaire

d'« Action directe », ils pensaient avoir trouvé celle qu'ils cherchaient. Mais, chaque fois, c'était l'échec. Et puis, vendredi enfin, de recoupement en recoupement, ils arrivaient à obtenir un nom Joëlle Aubron, 23 ans, étudiante en cinéma à la faculté de Saint-Denis, ex-Vincennes.

Mais la suspecte était en rupture de famille. Impossible de retrouver sa trace. Elle devait vivre, pensait-ils, avec des marginaux. Peut-être en squatter, comme beaucoup de ses semblables. Mais là encore, les recherches ne donnèrent aucun résultat. Finalement, c'est au fichier de la préfecture de police qu'ils ont retrouvé sa trace.

En effet, le 26 mars dernier, sur un procès verbal du commissariat du VIe arrondissement, figure le nom de Joëlle Aubron. Il accompagne ceux de Régis Schleicher,



Joelle Aubron

Pascal Magron, Paul Alonso, Philippe Desa et Olivier Chabaud, tous les six arrêtés après une bagarre qu'ils avaient déclenchée dans un café « La Paillotte », rue Monsieur Le Prince (VIe). Vers trois heures du matin, la police est intervenue dans l'établissement et avait arrêté les chahuteurs. Une

heure auparavant, des incidents semblables avaient éclaté dans un bar de la rue Quincampoix (4e) . A chaque fois, la caisse avait disparu.

Mais Joëlle, non seulement n'avait pas reconnu avoir volé de l'argent, mais elle avait affirmé en dépit des témoignages qu'elle n'avait jamais été ni rue Quincampoix ni à « La Paillotte ». Elle passait, affirme-t-elle dans la rue lorsque les policiers étaient arrivés et l'avaient interpellée. Elle n'en dit pas davantage. Mais quand on lui avait demandé son adresse, après une légère hésitation, elle avait donné un numéro rue du Borrego (20e).

Les policiers avaient relâché Joëlle Aubron le 27 mars. Mais le renseignement qu'ils cherchaient en compulsant leur fichiers, ils trouvèrent.

#### Un vague copain

Le 8 avril dernier, les enquêteurs se rendent donc rue du Borrego à l'adresse indiquée par Joëlle Aubron. Aucune trace d'elle. Mais ils apprennent qu'elle a loué un box non loin de là. Ils le visitent. Ils y découvrent non seulement un vélomoteur mais un véritable arsenal, notamment des mitraillettes:

Trois « Sten » anglaises, deux « Schmeisser » allemandes, une « Beretta » italienne, datant de la dernière guerre mais en état de marche avec

ies munitions appropriées. Ils tendent une souricière : Joëlle Aubron y tombe peu après avec son ami Mohand Hamani.

Interrogée quai des Orfèvres, l'étudiante a été peu loquace. Prudente, elle a surtout répondu par monosyllables aux questions des policiers. Bien entendu, elle ne sait rien du hold-up de la place des Ternes. Elle

reconnaît à peine cet endroit. Quant aux armes trouvées dans son box, elle ignore qui a pu les y mettre. C'est tout juste si elle admet qu'elle se servait du vélomoteur qui lui a été prêté par un vague copain.

Inculpée — tout comme Mohand Hamani — de recel de moto volée et placée sous mandat de dépôt, elle a été également inculpée de vol aggravé et d'infraction à la législation sur les armes dans l'information judiciaire sur le hold-hup de la place des Ternes le 15 avril 1981 au cours duquel un gardien de la paix, Jean-Pierre Olive, a été tué.

Les policiers ont également cherché à établir si Joëlle Aubron a participé a une fusillade, le 28 août 1980, dans le XVe. Deux jeunes femmes avaient participé à un hold-up avenue Bosquet. Un car de police avait pris en chasse les deux voitures des malfaiteurs. La poursuite s'était achevée de l'autre côté du Champ de Mars, à l'angle de l'avenue de Champaubert.

Le car de police avait essuyé un tir en rafales qui, heureusement, n'a fait aucun blessé.

Une des deux jeunes femmes était blonde... Comme Joëlle

#### France-Soir

Mercredi 14 avril 1982

- DH -

#### Après l'expertise des armes saisies rue du Borrégo (XX<sup>e</sup>)

# Nouvelles accusations contre Action directe

- 1 Joëlle Aubron aurait participé au hold-up des Ternes (un policier tué)
- 2 Ses membres sont liés aux Palestiniens
- 3 Confirmation de l'attaque, dans le XVII<sup>e</sup>, d'un bâtiment israélien

Lucien PICHON et Arnauld DINGREVILLE

A découverte d'un dépôt d'armes la semaine dernière, rue du Borrégo (XXe), et l'arrestation de Joëlle Aubron, vingt-trois ans, avec Mohand Hamini, vingt-sept ans, un ancien d'Action directe, ont permis aux policiers d'établir trois faits importants:

1. – Dans une première expertise, l'une des armes saisies dans le box-arsenal, une mitraillette Stenn, a été utilisée le 31 mars dernier pour tirer sur la mission d'achats israélienne, boulevard Malesherbes (XVIIe).

2. — Cette révélation et d'autres éléments prouvent que des liens, au moins logistiques, existent entre Action directe et une filière terroriste du Proche-Orient.

3. — Joëlle Aubron a bien participé au hold-up commis contre une banque de la place des Ternes (XVIIe) en avril 1981, au cours duquel un gardien de la paix a été tué.

France-Soir

#### Les accusations contre Action directe

C'est l'enquête au sujet de cette agression à main armée qui a amené les policiers à démasquer Joëlle Aubron et, incidemment, a découvrir un dépôt d'armes. Depuis près d'un an, les policiers de la brigade de répression du banditisme essayaient d'identifier une jeune femme blonde qui accompagnait les gangsters place des Ternes, ce 15 avril 1981. Elle était là en couverture tandis que ses trois complices entraient dans l'agence de la B.N.P. où ils raflaient trente mille francs. Puis, après l'agression, c'était la fusillade avec les policiers, et le gardien de la paix Jean-Pierre Olive était mortellement atteint.

#### La caisse disparaissait

Dès le début des investigations, le commissaire Devos
et ses hommes pensaient que
l'opération avait été menée
par un commando d'Action
directe. Ce mouvement arnachiste avait déjà opéré de la
même manière dans d'autres
établissements, presque toujours avec une femme. Le
motif de ces hold-up : se procurer de l'argent pour financer leur mouvement, voire
des organisations amies et
étrangères, comme les Brigades rouges italiennes ou les
anciens de la bande à Baader.

Les enquêtes menées ont permis de retrouver beaucoup d'affinité entre ces groupes d'extrémistes internationaux. Un mois après le hold-up de la place des Ternes, un membre d'Action directe, Philippe Gobain, était arrêté et formellement reconnu par les témoins. Mais ses autres complices, dont une jeune femme, couraient toujours. Pendant donc près d'un an, les policiers ont continué leurs recherches pour essayer d'identifier tous les assassins du gardien Olive. Un travail minutieux, difficile, car il est pratiquement impossible de « pénétrer » les milieux arnarchistes ou libertaires.

Finalement, au début du mois d'avril, les enquêteurs découvraient enfin l'identité de celle qu'ils recherchaient: Joëlle Aubron, vingt-trois ans, étudiante en cinéma à la faculté de Saint-Denis, ex-Vincennes.

Mais la jeune femme, était en rupture de famille. Elle devait vivre, pensaient-ils, peutêtre avec des marginaux, des squatters.

C'est au fichier de la préfecture de police que les policiers devaient retrouver sa trace. Elle venait d'être impliquée dans une banale affaire de bagarre dans des cafés. Le 26 mars dernier, les fonctionaires du commissariat du 6e arrondissement consignaient sur un rapport une intervention à la Paillotte, rue Monsieur-le-Prince, vers trois heures du matin. Une dispute avait éclaté dans l'établissement. Faisant suite à une autre rixe dans un bar de la rue Quincampoix.

A chaque fois, la caisse avait disparu. Joëlle Aubron avait été interpellée par les gardiens de la paix, ainsi que ses amis : Régis Schleisher, Paul Alonso, Philippe Desa, Pascal Mangron et Olivier Chabot. Les trois premiers étaient connus comme membres d'Action directe.

Joëlle Aubron, interrogée, avait affirmé qu'elle n'avait jamais été dans le café de la rue Monsieur-le-Prince et qu'elle avait été appréhendée alors qu'elle passait dans la rue. Elle avait été remise en liberté dès le lendemain. Mais, grâce aux papiers trouvés sur elle, et consignés dans le rapport de police, les policiers de la B.R.B. ont pu établir la semaine dernière qu'elle louait un box rue du Borrégo.

#### La femme au bonnet

Ils se rendirent sur place. Dans le quatrième sous-sol ils découvraient dans ce local minuscule un vélomoteur, mais aussi trois Sten anglaises, deux Schmeisser et une Beretta italienne, avec les munitions appropriées. Une souricière était tendue dans laquelle allaient tomber Joelle Aubron et Mohand Mamani.

Interrogée Quai des Orfèvres, l'étudiante a été bien peu loquace. Elle n'a pas reconnu sa participation au hold-up de la place des Ternes. D'ailleurs, les témoins de l'agression, confrontés avec elle, n'ont pas été formels. Au sujet des armes retrouvées dans son box, elle n'a rien voulu dire. Ecrouée, elle a toutefois été inculpée de vol aggravé et d'infraction à la législation

sur les armes dans l'information judiciaire ouverte sur le hold-up de la place des Ternes.

Les policiers cherchent maintenant à établir si elle n'a pas participé, le 28 août 1980, au hold-up de l'avenue Bosquet qui s'était lui aussi, terminé en fusillade. Deux jeunes femmes faisaient partie des agresseurs. Les policiers avaient pris en chasse les deux voitures des bandits. C'est au cours de la poursuite que des coups de feu avaient été tirés, sans blesser personne. Une des deux jeunes femmes était blonde... comme Joëlle Aubron.

Par contre, il est exclu que la « femme au bonnet », qui a, le 3 avril dernier, tué Yacov Barsimantov, le deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne assassiné rue Ferdinand-Buisson (XVIe), soit Joëlle Aubron. Les signalements sont trop différents. Même grimée, la meurtrière du diplomate ne peut avoir la silhouette de l'étudiante. Ce n'était pourtant pas une piste à négliger, car maintenant les enquêteurs sont de plus en plus persuadés qu'Action directe a des liens non seulement avec les terroristes italiens ou allemands, mais aussi avec des fractions palestiniennes.

Ainsi les attentats contre le diplomate israélien et auparavant contre Charles Ray, attaché militaire américain, ont été revendiqués par des fractions armées révolutionnaires libanaises. Des tracts à ce sujet ont été distribués. Ils ont été imprimés par les mêmes machines qui fabriquent les documents d'Action directe.

#### France-Soir

14 AVRIL 1982 CTD.

# L'internationale du terrorisme Action directe aux ordres des Palestiniens

L'affaire du dépôt d'armes du mouvement terroriste d'extrême gauche français Action directe, découvert jeudi dans un box dépendant d'un immeuble situé rue Borrego, à Paris, a connu hier un double rebondissement.

D'abord, les expertises balistiques ent prouvé qu'une des armes saisies (une mitraillette de marque Sten) avait servi à un attentat perpétré le 31 mars contre un bâtiment diplomatique israélien, boulevard Malesherbes.

Ensuite, une jeune femme, Joëlle Aubron, vingt-cinq ans, arrêtée lors de la découverte des armes, a été inculpée hier pour avoir participé à un hold-up sanglant, le 15 avril 1981, place des Ternes.

Enfin, on apprenait hier en fin de soirée que des documents avaient été saisis dans la cache de la rue Borrego. Des photographies établiraient un lien entre les terroristes italiens des Brigades rouges et leurs homologues français d'Action directe.

Mais la « piste de la mitraillette » est, aux yeux des policiers, de loin la plus importante. Elle montre une connivence, au moins logistique, entre Action directe et une filière terroriste internationale pro-palestinienne basée au Proche-Orient. Le mitraillage contre la mission d'achats israélienne, exécuté le 31 mars à l'aide d'une mitraillette d'Action

directe, avait été revendiqué en effet aussitôt après à Beyrouth par les « Fractions armées libanaises ».

Quelques jours plus tard, le 3 avril, ce même mouvement revendiquait, toujours de Beyrouth, l'assassinat du deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne en France, Yacov Barsimantov, tué, notons-le, par une jeune femme d'origine française.

Ces mêmes pseudo-« Fractions armées libanaises » s'étaient aussi attribué le meurtre d'un attaché militaire américain en France, Charles Ray, le 18 janvier dernier, boulevard Émile-Augier, ainsi qu'une tentative en novembre 1981 contre un autre diplomate américain, Christian Chapman.

Tout se passe donc comme si la police était sur le point de démontrer ce que les spécialistes les mieux informés ne cessent de répéter : le terrorisme international s'appuie sur des mouvements nationaux pour ses actions ponctuelles dans les pays concernés.

Les terroristes européens semblent disposés à agir pour des causes qui leur sont étrangères en échange d'un soutien, d'une aide financière et logistique dispensée généreusement par certains pays du Proche-Orient. Cela paraît être le cas en France d'Action directe.



Joëlle Aubron, trente-trois ans, arrêtée vendredi matin : fille de bonne famille et redoutable terroriste...

#### LE FIGARO L'AURORE

MERCREDI 14 AVRIL 1982

## Les activistes d'Action directe arrêtés à la fin de la semaine étaient liés aux extrémistes palestiniens

## L'Internationale terroriste

Le terrorisme en France, un mouvement marginal plus idéologique et intellectuel que dangereux? Les tenants de cette analyse déchantent. L'une des armes saisies jeudi dernier (1) dans le garage d'un immeuble du 20° arrondissement à Paris, un box loué par des militants d'« Action directe » avait auparavant servi le 31 mars, pour commettre un attentat propalestinien contre une annexe de l'ambassade israélienne, une révélation qui marque la fin d'une illusion. Celle du « sanctuaire français », un espace national que, supposait-on, ne violeraient plus les terroristes nationaux et internationaux amadoués par une certaine compréhension officielle à l'égard des motivations de leurs différentes luttes.

De même, l'inculpation de Joëlle Aubron, une des « égéries » d'« Action directe », pour sa participation, le 15 avril 1981, au sanglant hold-up de la place des Ternes, qui avait coûté la vie à un gardien de la paix, vient rappeler qu'il n'existe plus de barrières, pour certains mouvements extrémistes, entre les délits de droit commun et les actions de type terroriste.

Les développements récents des investigations policières sur la découverte d'un arsenal clandestin et les arrestations de Joëlle Aubron mais aussi de Mohand Hamami, sonnent donc le glas d'une conception erronée. De mai 1980 à avril 1981, en un an, douze personnes - policiers et civils - sont mortes du fait d'attentats. Mais neuf de ces morts (et une vingtaine de blessés) sont survenues depuis la dernière élection présidentielle. De plus, toutes les diverses formes de terrorisme répertoriées dans le monde se sont manifestées en France depuis le 10 mai de façon simultanée. D'abord, des mouvements nationalistes étrangers violents comme l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (A.S.A.L.A.) n'ont pas hésité à passer aux actes. L'A.S.A.L.A. attaquait en septembre, à Paris, un consultat turc, prenant des otages. L'arrestation des agresseurs par le commissaire Robert Broussard devait par la suite conduire leurs sympathisants à commettre une série d'attentats à l'explosif, signés « Septembre France ». dont deux, gare de Lyon et gare de l'Est, blessaient des voyageurs innocents

#### Examens balistiques

Peu de temps avant, le 4 août

1981, l'activiste allemande Inge Viett, 37 ans, fondatrice du « mouvement du 2 juin », le plus important groupe terroriste de R.F.A., successeur de la « bande à Baader », puis de la « Fraction armée rouge », avait abattu un gardien de la paix, en pleine rue, à Paris. L'enquête policière devait établir que la capitale depuis le début de l'année 1980, servait de base de repli aux terroristes allemands. La Brigade criminelle interpellait d'ailleurs, de mai à novembre 1980, cinq jeunes femmes que la presse allemande appela les « Amazones de la ter-

reur ». Ralph Baptiste Friedrich était arrêté peu après rue de Chaillot dans le 16<sup>e</sup> arrondissement

Une valise de documents saisie à son domicile parisien permettait d'établir que ces Allemands recevaient, comme des Italiens des « Brigades rouges » et de « Prima Linea », aide et assistance de la part de « correspondants français » proches d'« Action directe » dont le sigle était apparu pour la première fois en mai 1979 à l'occasion d'une attaque à la mitraillette du siège du C.N.P.F. Ces liens devaient être encore soulignés lorsque en mars et en juillet 1980, des Italiens de « Prima Linea » et des Espagnols du « Crapo » étaient pris, en région parisienne et au Brux (Var), dans les mailles d'un coup de filet anti-« Action directe ». Parmi eux se trouvait justement Mohand Hamami, un Algérien de 27 ans libéré l'automne dernier, par mesure de « grâce médicale ».

C'est bien pourtant ce Mohand Hamami, dit « Momo », habitant d'un « Squatt » de la villa Charbonnière dans le 18e arrondissement, qui vient de tomber dans une souricière tendue par la police autour d'un box loué rue du Borrego (20e) par Joëlle Auron. Belle prise. Un stock d'armes d'abord, avec 6 mitraillettes, des fusils à pompe, de nombreux pistolets automatiques et des revolvers. Une des mitraillettes de marque Sten, a été utilisée le 31 mars pour attaquer la mission d'achats du ministère israélien de la Défense, boulevard Malesher-bes à Paris. Les examens balistiques viennent de l'établir.

« Momo » Hamami aurait dû être inquiété pour cet attentat. Ce n'est pas le cas. La justice ne retient à son encontre qu'une inculpation de « recel de vol ». Motif vague analogue à celui retenu contre lui après sa précédente interpellation au Brusc. Ce jour-là, Hamami détenait une partie des 1.600.000 F volés à Condé-sur-Escaut (Nord) par une équipe d'Action directe. Mais Hamami, dit-on, est protégé par une personnalité politique proche du

Toujours est-il que les « mitrailleurs » du 31 mars circulaient à bord d'une 504 Peugeot semblable à celle d'Hamami et qu'ils ont donc utilisé une arme recelée dans le box où se rendait ce dernier au moment de son arrestation.

Cet ensemble de constatations prouve ce que nous avançons depuis des mois : les organisations idéologiques extrémistes opérant en France disposent de la même aide financière et logistique et du même armement que les mouvements internationaux pro-palestiniens.

Pire, l'arrestation du Suisse Bruno Breguet et de l'Allemande Magdalena Daupp, le 16 janvier dernier, deux membres de la « bande à Carlos », avait déjà mis en lumière une filière commune aux clandestins propalestiniens et aux séparatistes corses. La 504 – encore une – qu'utilisait Breguet lui avait été en effet confiée par le fournis-seur attitré du F.L.N.C.

#### Le financement des groupuscules

Avec l'interpellation de Joëlle Aubron, cette fille de bonne famille recyclée dans la contestation, l'extrémisme politique, puis la clandestinité révolutionnaire, c'est un autre domaine que l'on aborde : celui du financement des groupuscules terroristes. Ils pratiquent ce qu'ils appellent « l'appropriation prolétarienne », c'est-à-dire des hold-up au cours desquels il est de bon ton de tirer sur la police.

L'inculpation surprise, révélée hier soir, de Joëlle Aubron pour un « vol qualifié » perpétré en avril 1981 dans le 17e arrondissement à Paris pourrait en effet s'avérer lourde de conséquences. Deux hold-up avaient été commis le même jour, le 15 avril, l'un rue de La Boétie par une femme et trois hommes, l'autre place des Ternes une heure plus tard, semble-t-il par la même équipe. Or la caméra de la banque attaquée rue de La Boétie aurait, dit-on, filmé Joëlle Aubron. Place des Ternes, les choses avaient pris un tour dramatique : les malfaiteurs avaient ouvert le feu sans hésiter sur un car de police passant là par hasard, tuant sur le coup un jeune policier, Jean-Pierre Olive, Par ce biais tragique, I'« appropriation prolétarienne » s'apparentait déjà à un acte de terrorisme pur.

Jean-Charles REIX.

#### LE FIGARO L'AURORE

14 AVRIL 1982

#### VIOLENCE

#### Dépôts d'armes : deux inculpations

Une mitraillette trouvée à Paris (20°) avait été utilisée dans un attentat anti-israélien. La jeune femme arrêtée avait participé à un hold-up

Deux faits nouveaux sont intervenus hier dans l'affaire du dépôt d'armes découvert jeudi dernier rue du Borrégo (Paris-20°).

L'une des pièces saisies, une mitraillette, a été utilisée contre la mission d'achat israélienne, boulevard Malesherbes le 31 mars dernier.

La jeune femme arrêtée, à la suite de la découverte du dépôt, a été inculpée pour avoir participé à un hold-up qui a coûté la vie à un policier. Son compagnon a été, lui aussi, inculpé de recel et de vol.

Selon la police Joelle Aubron, fille d'une famille aisée de Neuilly, et Mohand Hamani seraient liés au groupe terroriste Action directe.

Hamani a d'ailleurs déjà été arrêté avec des terroristes italiens des Brigades rouges « Prima Linea » en mars 1980 dans le Var. Il avait été accusé de participation à un hold-up à Condésur-Escaut pour le compte d'Action directe. Il était également soupçonné d'avoir participé à trois autres agressions. Hamani avait été libéré pour raison de santé.

Quant aux armes saisies jeudi, les experts en balistique les examinent avec attention afin d'établir si elles ont ou non été utilisées lors d'attentats.

C'est ainsi qu'ils ont pu découvrir qu'une mitraillette avait servi dans la fusillade contre les bâtiments israéliens du boulevard Malesherbes.

Ce jour-là, vers 13 heures, trois hommes s'approchèrent en voiture—une Peugeot 504— de cet immeuble devant lequel se trouvait un gardien des CRS, et l'un d'eux tira au pistolet-mitrailleur sur la façade. On devait retrouver 25 douilles de calibre 9 mm sur le sol. La guérite du policier avait été atteinte de onze balles dans sa partie supérieure, mais ce gardien ne fut pas touché.

L'ambassadeur israélien avait accusé l'OLP...





**MERCREDI 14 AVRIL 1982** 

#### **Terrorisme**

L'une des armes de l'arsenal clandestin du XX° avait déjà servi dans un attentat anti-israélien

## La filière d'Action directe

La découverte du dépôt d'armes du XX° arrondissement et l'arrestation des deux militants d'extrême-gauche ont conduit les policiers au cœur des rouages d'Action directe.

Les méthodes empruntées au banditisme pour le financement du groupe sont mises en évidence avec la participation de Joëlle Aubron au hold-up sanglant de la place des Ternes, et les activités terroristes sont établies grâce aux experts en balistique qui assurent que l'une des armes saisies a été utilisée lors de l'attentat contre un bâtiment diplomatique israélien.

Action directe poursuit plus que jamais ses activités de violence et de terrorisme. L'arsenal d'"Action directe":

### Joëlle Aubron inculpée pour le hold-up sanglant de la place des Ternes

Le hold-up sanglant de la place des Ternes et l'attentat contre le bâtiment diplomatique israélien du boulevard Malesherbes avaient un point commun : Joëlle Aubron, vingt-trois ans, la militante d'Action directe, arrêtée en compagnie de Mohand Hamami vendredi dernier, dans le XX arrondissement, en possession d'un important tant dépôt d'armes. Cette jeune fille - de bonne famille - aurait, en effet, participé, le 15 avril 1981, à l'attaque de l'agence B.N.P. des Ternes et à la fusillade qui suivit et au cours de laquelle le gardien de la paix Jean-Pierre Olive, avait été abattu.

Mais aussi, l'une des armes qu'elle recelait aurait, selon les spécialistes de la balistique, été utilisée le 31 mars dernier pour mitrailler la mission d'achat israélienne du boulevard Malesherbes. Le silence qu'avaient observé les deux terroristes au cours de leurs interrogatoires n'aura donc servi à rien, les faits et les armes ont parlé

Les faits, tout d'abord. A 10 heures, ce matin du 15 avril, un hold-up est commis dans une agence du Crédit agricole, 1, rue La Boétie (VIII<sup>e</sup>). Les policiers aussitôt déclenchent le plan BARI interdépartementaux) (barrages dispositif particulier en cas d'attaque à main armée, destiné à quadriller dans les plus brefs délais les rues de la capitale, afin de barrer la route aux gangsters.

Les malfaiteurs recherchés alors sont trois hommes et une femme, qui ont disparu dans une R16 bleu marine. Un car de police secours qui a capté le message d'alerte se poste à l'angle de l'avenue de Wa-gram et de la place des Ternes. Soudain, l'équipage apprend par un nouveau message qu'un autre hold-up vient d'être commis, presque sous ses yeux, de l'autre côté de la place, à la B.N.P., située au numéro 7. Le car démarre en trombe. Au moment, où il arrive devant la banque, il est repéré par un gangster. Une fusillade éclate.

#### Périple

Les gardiens de la paix n'ont pas le temps de sortir de leur véhicule. Jean-Pierre Olive, vingt-deux ans, marié depuis peu, titularisé depuis un mois et demi, tente de s'échapper par l'arrière du car. Il est abattu d'une balle de 11,43 par des malfaiteurs restés en couverture. La fusillade n'est pas pour autant terminée, trente coups de feu sont encore tirés

Les gangsters sont au nombre de quatre, dont une jeune femme blonde. Ils s'engouffrent dans deux véhicules, une R14 et une R18 et s'enfuient dans l'avenue des Ternes. La première voiture disparaît dans le flot de la circulation, bondissement inattendu. Il y a

mais la seconde connaît quelques difficultés. Elle est bloquée par un camion, puis poursuivie par un autre car de police, enfin, elle entre en collision avec la 504 d'un chauffeur de taxi. Ils s'emparent alors d'une Golf noire et réussissent à disparaître à leur tour.

Au cours de ce périple, les malfaiteurs ont encore tiré une vingtaine de coups de feu. Dans la R18, les enquêteurs retrouvent une partie du butin, 30.000 francs, et place des Ternes, ils ramassent une perruque brune que portait la jeune femme. Immédiatement, l'enquête s'oriente vers le milieu des terroristes. Il n'est pas en effet dans les habitudes des truands classiques de s'entourer de complicités féminines lors des « coups ».

En revanche, les femmes ont fréquemment un rôle actif lorsque les hold-up ont une inspiration politique. De plus, le mode opératoire - avec une voiture de couverture — correspond à celui des activistes. Le signalement de la femme est communiqué à toutes les forces de police. C'est elle qui devient la cible numéro un des enquêteurs.

Pourtant, elle ne sera par la première arrêtée. Le 14 mai, Philippe Gobain, vingt-cinq ans, est arrêté dans le XIe arrondissement alors qu'il se trouve à proximité d'un C.E.T. qu'il vient de dévaliser et dont il a couvert les murs de graffiti politiques. Il est présenté aux compagnons du gardien assassiné. Cinq d'entre eux le reconnaissent pour être l'un de ceux qui ont tiré sur eux place des Ternes. Gobain est écroué.

#### Carnet

Ses activités politiques le lient au milieu extrémiste d'Action directe. C'est donc une première confirmation de l'hypothèse policière. La seconde est intervenue vendredi

La piste de la jeune femme n'est pas encore tombée dans les oubliettes. Elle va connaître un re-

trois semaines, une bagarre générale éclate dans un café de la rue Monsieur-le-Prince (Ve). Parmi les antagonistes se trouve une jeune femme qui est arrêtée et placée en garde à vue dans les locaux de la 5° B.T. Elle est relâchée peu de temps après, mais elle a été photographiée, et cette photo rappelle étrangement un cliché pris dans une des banques attaquées le 15 avril 1981.

Le juge Bruguière, qui instruit l'affaire de la place des Ternes, charge sur commission rogatoire les policiers de la B.R.B. de la retrouver. Ils ne peuvent découvrir son adresse, mais ils apprennent, par un carnet récupéré lors de son interpellation, qu'elle est locataire d'un box rue Borrégo dans le XXe.

C'est là qu'ils vont l'interpeller en compagnie de Mohand Hamami et mettre la main sur le stock d'armes. L'armement saisi est confié alors au laboratoire central de la préfecture de police. Et les experts vont déterminer que l'un des pistolets mitrailleurs « Sten » a servi dans l'attentat contre la mission israélienne d'achats à Paris.

Ce bâtiment diplomatique, implanté 120, boulevard Malesherbes (XVIIe), a été mitraillé le 31 mars dernier par trois jeunes gens à partir d'une 504 volée le matin même dans le même arrondissement.

Une trentaine de balles de 9 mm ont été tirées. Cette découverte établirait aux yeux des policiers l'existence de liens entre Action directe et une filière terroriste du Proche-Orient. Hypothèse corroborée par un faisceau d'éléments relevés dans une série d'attentats commis à Paris et revendiqués par la même organisation, les « Fractions armées révolutionnaires libanaises ». Les Israéliens affirment que ce groupe est une émanation de l'ex-mouvement « Waddi Haddad », dissident de l'O.L.P.

Les « Fractions armées révolutionnaires libanaises » ont également revendiqué l'attentat manqué contre le chargé d'affaires américain, M. Christian Chapman, le

12 novembre 1981, ainsi que l'assassinat de l'attaché militaire américain en France, M. Charles R. Ray, le 18 janvier dernier à Paris et celui du deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne, M. Yacov Barsimantov, le 3 avril. Les experts, grâce à l'analyse des balles de marque ouest-allemande « Greco » ont prouvé depuis, que les deux victimes ont été abattues avec la même arme, un pistolet 7,65 de fabrication tchécoslova-

Christian CHARDON.

**MERCREDI 14 AVRIL 1982** 



Joëlle Aubron, arrêtée en compagnie de Mohamed Hamami, a été inculpée dans le cadre du hold-up sanglant de la place des Ternes.

### « AGTON DREGTES SUSPECTIVO

• C'est avec un fusil mitrailleur, découvert dans l'arsenal de ce groupe. que des inconnus ont mitraillé l'annexe de l'ambassade d'Israël à Paris D'autre part, Joëlle Aubron, la jeune femme arrêtée après la découverte du stock d'armes, a été inculpée hier pour sa participation à un hold-up sanglant (un policier tué), l'an dernier, place des Ternes.





**MERCREDI 14 AVRIL 1982** 

481

### SOUPÇONS SUR « ACTION DIRECTE »

Les policiers ont découvert, dans le stock d'armes saisi vendredi, le fusil mitrailleur utilisé le 31 mars contre une annexe de l'ambassade d'Israël.

Joëlle Aubron, interpellée vendredi a été inculpée pour sa participation au hold-up des Ternes

Après la découverte d'un important stock d'armes appartenant au groupe terroriste Action directe caché dans un box d'un immeuble situé 209, rue Borrego dans le XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris (voir « le Quotidien » du 12 avril), les policiers viennent d'en faire une autre et d'importance. Ils sont en effet certains qu'un des pistolets-mitrailleurs retrouvé dans ce parking de sous-sol avait servi à mitrailler la façade d'une annexe de l'ambassade d'Israël, 120, boulevard Malesherbes dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement, le 31 mars dernier.

C'est une expertise balistique demandée aussitôt après la saisie de l'arsenal qui a permis de connaître « le passé » de cette arme (voir encadré). Il s'agit d'une mitraitte Sten 9 mm qui faisait partie d'un stock de six (trois Sten anglaises, deux Schmeisser allemandes, une Beretta italienne datant de la Seconde Guerre mondiale, mais en état de marche avec les munitions appropriées). Les policiers, par ailleurs, se refusaient a communiquer toute information permettant d'affirmer si oui ou non ils avaient retrouvé parmi les pistolets 7,65 celui qui avait servi à tuer le lieutenant-colonel américain Charles Ray puis le diplomate israélien Yaakov Bar Simantov. Le mitraillage contre la mission israélienne s'était déroulé le 31 mars dernier. Il était une heure de l'après-midi, quand un homme d'une quarantaine d'années garait sa voiture devant la façade de la mission d'achat du ministère de la Défense israélien. « Au début, j'ai cru que c'étaient des lycéens qui faisaient éclater des pétards. Mais quand je me suis retourné et que j'ai vu trois types à moitié cachés derrière un arbre, l'un avec un fusil-mitrailleur, j'ai alors compris que ce n'était pas tout à fait ça. Ils ont tiré plusieurs rafales sur l'annexe de l'ambassade puis ils sont repartis en courant. L'un avait une cagoule, ils avaient l'air plutôt jeunes. Ils sont ensuite montés dans une voiture en face du lycée Carnot. Le tout a duré quelques secondes ».

Le CRS de la neuvième compagnie en faction devant l'immeuble donna la même version. « Ils ont tiré quatre brèves rafales. A la troisième, je me suis jeté à terre pour échapper aux tireurs. »

L'attentat qui, à l'époque, avait été vivement condamné par les autorités israéliennes avait été attribué à l'OLP. En réalité, aucune revendication officielle n'avait été communiquée. C'est plusieurs jours plus tard qu'il le fut, dans un journal libanais. Celui-ci écrivait que ce mitraillage était l'œuvre de la Fraction armée révolutionnaire libanaise. Groupuscule, dans un premier temps peu pris au sérieux mais qui, par la suite, s'attribua le double meurtre des diplomates israélien et américain. Par ailleurs Action directe avait elle aussi revendiqué le mitraillage à l'agence France-Presse. Mais, celle-ci n'avait pas jugé cette revendication suffisamment crédible pour la rendre officielle. Que ce mouvement extrémiste ait ou non commis cet attentat, il reste qu'il détenait bien l'arme. Pourquoi ? A l'heure actuelle on ne peut formuler que des hypothèses, qui sont toutes inquiétantes.

Par ailleurs la jeune femme interpellée vendredi lors de la découverte du dépôt d'armes rue Borrego a été inculpée pour sa participation au hold-up de la place des Ternes en avril 1981.



**MERCREDI 14 AVRIL 1982** 

#### C'était le 15 avril 1981 place des Ternes...

Joëlle Aubron, interpellée vendredi à la suite de la découverte d'un dépôt dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, a été inculpée samedi par Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, de vol qualifié pour sa participation au hold-up de la place des Ternes, à Paris, en avril 1981, qui avait coûté la vie à un gardien de la paix. Mohand Hamami, interpellé avec Joëlle Aubron, a été inculpé de recel de vol. Contrairement à ce qui avait pu apparaître dès l'interpellation de Joëlle Aubron, cette inculpation rapide montre que la militante d'Action directe était parfaitement identifiée par les services de police. D'ailleurs, dès le lendemain du hold-up sanglant de la place des Ternes, les enquêteurs avaient dirigé leurs recherches vers Action directe.

Pétait il y a un an, pratiquement jour pour jour, le mercredi 15 avril. C'était la fin de la matinée et l'état-major de la police muni-cipale venait de déclencher le plan Bari, qui donne l'ordre à tous les véhicules de police de se placer aux différents points stratégiques de la capitale, pour tenter d'intercepter une automobile à bord de laquelle s'étaient enfuis des malfaiteurs qui venaient de commettre un hold-up dans une agence du Crédit agricole, rue de la Boétie, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. Un car de policesecours s'était ainsi posté à l'angle de l'avenue de Wagram et de la place de Ternes. Quelques instants plus tard, la radio de bord indiquait aux policiers qu'un nou-veau hold-up était commis dans les locaux de la BNP de la place des Ternes. les policiers se trouvèrent donc aux premières loges pour voir les truands sortant de la banque leur butin sous le bras et arme au poing. Mais avant qu'ils n'aient eu le temps de réagir, les malfaiteurs ouvraient le feu en direction du car de police dont le pare-brise vola

en éclats. A l'intérieur du car, un policier, Jean-Pierre Olive s'effondrait, mortellement blessé d'une balle de 11,43 en pleine tête et d'une autre dans le thorax.

Mais l'affaire ne s'arrêtait pas avec la fusillade. Aussitôt en effet, les gangsters s'engouf-fraient dans deux voitures et une course poursuite s'enga-geait, d'abord rue Guersant où les malfaiteurs firent à nouveau usage de leurs armes pour se dégager des occupants d'une autre camionnette de la police qui était sur leur che-min. Une des voitures des fuyards se perdant dans le flot de la circulation tandis que la seconde filait à toute allure vers la banlieue. A l'angle de la rue du Château et de l'avenue Victor-Hugo à Neuilly, elle emboutissait un taxi et les truands, abandonnant leur véhicule, « réquisi-tionnaient » la Volkswagen Golf GTI d'un automobiliste qui se trouvait là. C'est alors qu'on perdait leurs traces. Le commissaire Devos de la brigade de répression du banditisme arrivait place des Ternes pour faire les pre-

mières constatations. Et la

première idée de la police était

israélienne.

remière hypothèse : le

mouvement Action directe a bien

mitraillé la mission

Dans la forme, cette action

n'est pas surprenante. Action

directe s'est en effet, plusieurs fois livrée à ce genre d'atten-

tat, en s'attaquant à la façade d'immeubles officiels. Le pre-

mier fut commis, le 18 mars

1980, contre le ministère de la

Coopération à Paris. Sept impacts de balles ont été rele-

vés dans le bureau du

ministre, M. Robert Galley, absent à ce moment-là. Le

second, et aussi spectaculaire,

se déroula le 15 avril 1980. Il

eut pour cible les locaux du



Jean-Pierre Olive

de faire le rapprochement avec un braquage perpétré la veille dans une agence du Crédit lyonnais. Mais très vite, la piste d'Action directe était flairée par les policiers qui savaient qu'une jeune femme avait participé à la fusillade.

Les enquêteurs savaient que les groupes terroristes recourent parfois aux hold-up pour renflouer la caisse de leurs organisations et avaient déjà remarqué par ailleurs le rôle des femmes dans ces organisa-

Un mois plus tard d'ailleurs, Un mois pius tard d'allieurs, le 17 mai, l'enquête semblait progresser à grands pas dans l'affaire de fusillade de la place des Ternes quand les policiers arrêtèrent un jeune militant d'extrême gauche. Philippe Gobain considéré comme appartenant à la moucomme appartenant à la mouvance autonome. Il correspondait au signalement de l'un des malfaiteurs et il était par ailleurs déjà un repris de justice. Il avait en effet été arrêté deux ans plus tôt pour un hold-up avec prise d'otages au supermarché de la Belle Epine. Mais il avait été remis en liberté après quelque vingt mois de prison.

#### Qui a utilisé le fusil mitrailleur?

30, avenue du Président-Kennedy, dans le 16<sup>e</sup> arron-dissement de Paris. Cette fois, Action directe n'avait pas utilisé un fusil- mitrailleur, mais un lance-roquette. Sur le fond, le mitraillage de la mission israélienne semble. plus surprenant. Action directe n'a en effet jamais montré quelque hostilité à l'égard des autorités israéliennes, se contentant de s'opposer à l'Etat français. Cependant, les spécialistes estiment qu'avec ce mouvement « tout peut arriver et tout est possible ». Action directe, si elle revendique des actions extrémistes, n'a jamais eu de ligne politique bien définie. Il se peut alors qu'en contact

avec des mouvements clandestins étrangers, elle leur ait rendu service en échange d'armes, ou de caches. La revendication à l'agence France-Presse s'explique alors. Ainsi que celle des Fractions armées révolutionnaires libanaises, publié par un journal libanais. Ces deux mouvements seraient peut-être en contact et auraient agi en commun. Une question se ministère des Transports, pose alors: pourquoi Action

directe a-t-elle conservé une telle arme dans un box loué au nom de Joëlle Aubron, arrêtée devant l'immeuble vendredi dernier et qui vient d'être inculpée pour sa participation au hold-up des Ternes?

Deuxième hypothèse: Action directe n'a pas commis ce mitraillage.

On peut alors reposer la même question: que faisait ce fusil-mitrailleur dans une cache finalement assez identifiable?

Les militants de ce mouvement pouvaient être en relation avec les Fractions armées révolutionnaires libanaises, par exemple, ou avec d'autres groupuscules terroristes. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'Action directe serait en contact avec des mouvements étrangers. Ce fut le cas notament avec l'Italien Prima Linea, qui participa au hold-up de Condé-sur-Escault, organisé par Action directe.

On peut aussi se demander si le box de la rue Borrego n'était pas une cache appartenant à différents groupes qui y entreposaient des armes.

le quotidien

14 AVRIL 1982

483

### Le stock d'armes de la rue Borrego livre ses secrets

Un pistolet mitrailleur utilisé dans l'attentat commis le 31 mars contre un bâtiment israélien à Paris faisait partie des armes découvertes jeudi par les policiers. Quant à Joëlle Aubron, elle a été inculpée pour avoir participé à un hold-up commis le 15 avril 1981 à Paris.

n découvrant, jeudi, un important stock d'armes rue Borrego dans le 20ème arrondissement à Paris et en arrêtant, vendredi, Mohand Hamami et Joëlle Aubron, les policiers ont fait coup double. En effet, ils ont retrouvé l'arme qui a été utilisée le 31 mars pour mitrailler la mission d'achat à Paris du ministère israélien de la Défense et ils ont identifié Joëlle Aubron comme étant la jeune femme qui a participé, le 15 avril 1981, à un hold-up commis place des Ternes à Paris.

Ces deux découvertes visant, d'une part, une affaire strictement politique et, d'autre part, un dossier de droit commun, explique le visible contentement affiché ces derniers jours à la brigade de répression du banditisme et la Brigade anti-gang. Ces services de police ne sont d'ailleurs intervenus qu'à la phase finale de l'enquête puisque ce sont les renseignements généraux qui sont à l'origine de la découverte du stock d'armes (voir Libération du 13 avril). Il semble d'ailleurs que les policiers savaient depuis le début de leurs investigations qu'ils allaient en partie solutionner de « belles affaires ». Il paraît douteux qu'ils aient attendu le résultat de l'expertise balistique et l'identification de Joëlle Aubron pour savoir qu'ils avaient retrouvé des armes ayant servi à commettre des attentats et que les personnes qu'ils avaient arrêtées avaient participé à des attaques à main armée.

#### LE HOLD UP, PLACE DES TERNES

Déjà en avril 1981, les policiers avaient eu la conviction que le hold-up de la place des Ternes n'avait pas été réalisé par des braqueurs comme les autres. Tout simplement parce que les témoins avaient remarqué qu'une femme faisait partie de l'équipe et que cette équipe avait agi en étant protégée par un deuxième groupe, technique plus employée par des « politiques » que par des droits communs « classiques ». Le 15 avril 1981 vers 10H40, deux hommes et une femme avaient fait irruption dans l'agence

BNP située 9 place des Ternes. Pendant ce temps, un car de police dont les occupants (un brigadier et deux gardiens de la paix) avaient été prévenus de l'agression, avait fait mouvement vers la banque. Lorsqu'il était arrivé sur place, une fusillade avait éclaté avec deux tireurs placés à l'extérieur en protection et l'agent Olive avait été mortellement blessé.

Tout le monde avait ensuite pris la fuite dans une R18 suivie immédiatement par le car de police. Après un accrochage avec un véhicule, les passagers de la R18 étaient sortis et une autre fusillade avait éclaté avant qu'ils n'arrivent à s'enfuir à pied vers une autre voiture dont le conducteur avait été préalablement éjecté.

Le 15 mai 1981, Philippe Gobain, 25 ans, que les enquêteurs situent dans la « mouvance autonome » avait été arrêté puis inculpé, des policiers l'ayant reconnu comme étant l'un des tireurs, ce qu'il n'a cessé de nier.

Si l'on en croit les nouvelles investigations policières, Joëlle Aubron, qui a été inculpée samedi de vol qualifié témoins. Joëlle Aubron n'est pas une inconnue pour les policiers, notamment des renseignements généraux, puisqu'elle est fichée comme militante du groupe « Action Directe ».

#### LE MITRAILLAGE DES LOCAUX ISRAELIENS

Et c'est sur « Action Directe » que l'on retombe avec la découverte du pistolet mitrailleur ayant servi à tirer, le 31 mars, sur des locaux israéliens; opération qui n'avait pas été revendiquée, en France, à l'époque. L'attentat survenu à l'heure du déjeuner, 120 boulevard Malesherbes, à Paris n'avait pas fait de victime. Un des rares témoins qui y avait assisté, avait ensuite raconté:

« Au début, j'ai cru que c'était des lycéens qui faisaient éclater des pétards. Mais je me suis retourné et j'ai vu trois types à moitié cachés derrière un arbre, dont l'un avec un pistolet mitrailleur. J'ai alors compris que ce n'était pas tout à fait ça (...) Ils



JOËLLE AUBRON

par le juge Jean-Louis Bruguière, serait donc la jeune femme repérée par les



ont tiré plusieurs rafales puis ils sont partis en courant. L'un d'eux avait une cagoule et ils avaient l'air plutôt jeunes tous les trois. Le tout n'a duré que quelques secondes ».

Sur place, les policiers avaient retrouvé plusieurs douilles et l'ambassadeur d'Israël avait expliqué « que cette attaque était préméditée » et que « tout semblait indiquer que les auteurs étaient des terroristes palestiniens ». Il fallait sans doute chercher moins loin et les policiers ne vont pas manquer maintenant de rapprocher ce mitraillage de ceux commis par « Action Directe » du temps de ses grandes périodes activistes. On ne manquera pas, également de lier cette affaire à d'autres attentats, notamment à ceux revendiqués par les « Fractions Armées Révolutionnaires libanaises » qui ont signé la tentative d'assassinat contre le chargé d'affaires américain Christian Chapman (12 novembre 1981). L'assassinat de l'attaché militaire américain en France, Charles Ray (18 janvier 1982) et celui du deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne, Yacov Barsimaniov (3 avril 1982). En effet, les « Fractions Armées Révolutionnaires libanaises » auraient revendiqué, à Beyrouth, le mitraillage contre la mission israélienne. Cependant, si des liaisons sont effectivement possibles entre certains groupes français appartenant ou non à « Action Directe » et des mouvements palestiniens dissidents de l'OLP (ou des Palestiniens manipulés par certains services secrets arabes) rien ne permet, pour l'instant, d'affirmer que les personnes qui se servaient dans le box de la rue Borrego ont une responsabilité dans ces assassinats. Assassinat qui, rappellons-le, ont été commis par des personnes agissant à visage découvert, ce qui indique qu'elles ne craignaient pas d'être reconnues, souci qu'auraient

eu des militants français autonomes dont les noms et les visages sont, la plupart du temps, connus des policiers.

plupart du temps, connus des policiers. Par ailleurs, les attentats commis contre les fonctionnaires américains et israéliens sont d'une toute autre nature que le simple mitraillage d'une façade. Mitraillage qu'Action Directe s'apprêtait, paraît-il, à revendiquer, ainsi que d'autres actions, dans une plateforme politique devant servir à relancer le mouvement.

Gilles MILLET

#### COMMENT LE PISTOLET MITRAILLEUR S'EST LUI-MÊME TRAHI

L'expertise balistique, qui permet de déterminer si deux balles tirées à plusieurs jours ou plusieurs semaines d'intervalle proviennent de la même arme, est une méthode pratiquement infaillible.

Le canon de chaque arme, dans la mesure où il s'agit d'une arme à canon rayé (pistolet, revolver, pistolet-mitrailleur notamment et non fusil), possède en effet des caractéristiques propres qui « signent » chaque balle tirée, en imprimant sur sa surface le moindre défaut du canon.

Lors de sa fabrication, l'intérieur du canon d'une arme est « sculpté » par une broche montée sur un tour automatique, imprimant un mouvement hélicoïdal. Cette broche subit à chaque usage de légère modifications qui « marquent » de façon indélébile chacun des canons ainsi travaillés.

Lorsque une balle est tirée par une arme à canon rayé, elle porte donc une ou plusieurs marques infimes qui se retrouvent sur toutes les balles tirées par la même arme.

Sur les lieux d'un attentat ou d'un meurtre, les enquêteurs relèvent toujours soigneusement les balles tirées par l'arme du crime. Ces balles sont ensuite photographiées sous plusieurs faces à l'aide d'un microscope.

Dans le cas d'un autre attentat ou d'un autre meurtre, les policiers, après avoir recueilli les balles, se livrent à la même opération et comparent les photos des balles. C'est cette méthode qui a permis de déterminer que la même arme, un pistolet automatique 7,65 de fabrication tchécoslovaque, avait tué à Paris le 18 janvier le lieutenant-colonel américain Charles R. Ray et le 3 avril le deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne M. Yacov Barsimantov.

Lorsqu'une arme est découverte par les policiers, le laboratoire central de la police judiciaire tire plusieurs balles avec elle et compare les photographies des balles. Cette comparaison permet de déterminer également si les balles récupérées lors d'un crime ont été tirées par l'arme saisie. C'est ce qui s'est produit dans le cas d'une des armes découvertes jeudi rue Borrego à Paris.

(AFP)





#### Des militants d'Action directe seraient à l'origine de plusieurs attentats et hold-up commis à Paris

La découverte d'un important stock d'armes, le 9 avril, dans un parking de la rue du Borrégo à Paris et l'arrestation de deux militants d'Action directe ont déjà fourni aux enquêteurs deux parking de la rue du Borrégo à Paris et l'arrestation de deux militants d'Action directe ont déjà fourni aux enquêteurs deux parkent parking de la R.N.P., place des Ternes (17°) Les premières expertises balistiques sur les armes saisies leur laissent aussi parkent d'une agence de la B.N.P., place des Ternes (17°) Les premières expertises balistiques sur les armes saisies leur laissent aussi parkent d'une agence de la B.N.P., place des Ternes (17°) Les premières expertises balistiques sur les armes saisies leur laissent aussi parkent d'une agence de la B.N.P., place des Ternes (17°) Les premières expertises balistiques sur les armes saisies leur laissent aussi parkent de la rue du Borrégo à Paris et l'arrestation de deux militants d'Action directe ont déjà fourni aux enquêteurs deux parkent de la rue du Borrégo à Paris et l'arrestation de deux militants d'Action directe ont déjà fourni aux enquêteurs deux parkent de la rue du Borrégo à Paris et l'arrestation de deux militants d'Action directe ont déjà fourni aux enquêteurs deux parkent de la rue du Borrégo à l'arrestation de l'arre informations précieuses : les policiers ont, en effet, acquis la conviction que Joëlle Aubron, interpellée en compagnie de (pour le mitraillage, le 31 mars, de la façade de la mission d'achat Mohand Hamami, avait participé, le 15 avril 1981, au hold-up du ministère israélien de la défense (« le Monde » du 2 avril)

penser qu'un pistolet-mitrailleur Sten du stock avait été utilisé,

En divulguant, vendredi 9 avril, l'information sur leur prise, les policiers ne s'étaient pas départis de leur prudence. Mais ils avaient tout de même indiqué que ce stock d'armes et cette double arrestation allaient sans doute livrer quelques secrets sur des affaires passées ou récentes La nature des

d'armes et cette double arrestation allaient sans doute livrer quelques secrets sur des affaires passées ou récentes La nature des armes, d'abord des pistolets automitrailleurs, et et est partier penser que celles-ci avaient, sans doute, servi peu de temps avant leur découverte. Les enquêteurs de la Brigade de répression du banditisme (B.R.B.) estimaient aussi que le jeune couple s'apprétait à réaliser une « opération mitte», à mi-chemin de la criminalité de droit commun et du terrorisme politique.

Cette saisse et cette arrestation sont, en fait, l'aboutissement d'une enquête commencée un an plus tôt par la recherche d'une jeune femme blonde, proche d'Action directe, soupconnée d'avoir participé, le 15 avril 1931, au hold-up de la B.N.P. place des Ternes (le Mande du 16 avril 1981). Ce jour-là, quatre inconnus—dont une femme — avaient attaqué l'agence bancaire, et s'étaient enfuis dans deux voitures, une Renault 14 et une Renault 18 Rattrapés par un car de police, les malfaiteurs s'étaient enfuis dans deux voitures, une Renault 14 et une Renault 18 Rattrapés par un car de police, les malfaiteurs s'étaient enfuis dans deux voitures une Renault 14 et une Renault 16 quariement le gardien Jean-Pierre Olive, âgé de vingt-deux ans Six mois plus tôt, une opération similaire avait suivi un hold-up commis dans le quinzième arrondissement. Une bande, qui comprenait déjà une jeune femme blonde, avait mitraillé, depuis deux voitures — une Renault 14 et une Renault-18, — le 28 août 1980, les policiers qui les avaient pris en chasse (le Monde du 30 août 1980). pris en cha.

#### Un demi-sommeil

Les enquêteurs, persuadés que les milit ts d'Action directe étaient les csponsables de ces actions, avaient recherché la jeune femme et dressé son por-trait-robot. Un membre du mouvemen d'émite Philippe Gu bain, âgé de vingt-cinq ans, avait bain, age de vingt-ond ans, avait été arrêté et inculpé pour le hoid-up de la place des Termes puis le dossier Action directe était resté en dem sommeil tous les militants arrêtés au cours des deux dernières années étant peu à peu libérés, après le 10 mai.

Toutefois, les policiers de la B.R.B ont retrouvé la piste de la « jeune femme blonde », ces dernières semaines. C'est elle, Joëlle Aubron. âgée de vingttrois ans, qui les a menés jus-

#### La mystérieuse jeune femme blonde

qu'au stock d'armes de la rue du Borrégo. Malgré son silence obstiné durant sa garde à vue, la jeune femme a été inculpée samedi par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, de voi aggravé, pour le hold-up de la place des Ternes, et d'infraction à la législation sur les armes, pour avoir loué le box du parking où était dissimulé le stock d'armes. Mohand Hamami, âgé de vingtsept ans. considéré comme « un homme de main », prétant son homme de main », prêtant son concours à Action directe, a été simplement inculpé de recel de vol. pour une moto retrouvée dans le box.

#### La piste libanaise

Les policiers n'ont «lâché» l'information sur le pisoiet-mi-trailleur «Sten» qu'avec plus de prudence encore. Les véritables expertises balistiques sur les armes retrouvées ne débuteront qu'à la fin de cette semaine. Cependant, une première étude partielle laisse penser qu'un des pistolets-mitrailleurs a bien été utilisé lors de l'attentat du 31 mars. Sans faire davantage de commentaires, la brigade criminelle chargée des enquêtes sur les récentes actions terroristes les récentes actions terroristes commises à Paris avait dejà trouvé une certaine ressem-blance entre ce mitraillage et les

opérations réalisées par des commandos d'Action directe a aris, contre les façades du ministère de la coopération, le 18 mars 1980 et de l'Ecole militaire, le 19 septembre 1980 Toutefois, l'attentat contre la mission d'achat du ministère israélien de la défense avait été revendiqué, à Beyrouth par des «Fractions révolutionnaires armées libanaises», groupe jusopérations réalisées par des commées libanaises », groupe jusqu'ici inconnu qui a aussi revendiqué les meurtres d'un diplomate israélien, le 3 avril, et d'un atcaché militaire américain, le 18 jan-

Deux hypothèses peuvent être aujourd'hui avancées. Les terroaujourd'hui avancees. Les terro-ristes libanais ont pu revendiquer à tort l'attentat du 31 mars que des membres d'Action directe avaient commis pour leur propre compte. en fait selon certaines informations, pour relancer leur mouvement de plus en plus isolé depuis le changement de gouver-

Mais le mouvement français a pu aussi passer un « contrat » avec des milieux terroristes interavec des milieux terroristes inter-nationaux, notamment d'origine arabe. La complicité d'Action directe pourrait se borner au prêt de quelques caches d'armes ou d'une aide logistique. . iis certains policiers n'hésitent pas à penser que, privés de mobiles poli-tiques nationaux les membres du tiques nationaux, les membres du groupe français aient pu basculer dans une participation active aux

causes internationales, comme il lui était déjà arrivé de le faire en 1980.

Des Français pourraient-ils, dans ce cas, avoir assassiné le lieutenant-colonei Ray et Yeakov Barsimantov pour le compte de terroristes arabes ? Aucune information ne permet de l'affirmer Mais deux éléments au moins obligent les policiers de la brigade criminelle à retenir cette hypothèse. Tout d'abord le fait qu'une même arme un 7.65 mm d'orig ne tchèque, ait servi pour les deux meurtres, ce qui n'est pas dans la tradition du terrorisme moyen-oriental. Ensuite que le meurtrier du diplomate israélien soit une jeune femme brune, vraisembablement d'origine française. Pour cette dernière affaire, l'expertise balistique des distolets de calibre 7.65 mm découver's me du Borrégo, pourrait aussi, selon certaines r'u me u'rs se révéler fructueuse. Français pourraient-ils. Des fructueuse.

Cette enquête. qui, selon les policiers, devrait livrer encore d'autres informations tant sur certains hold-up que sur certaines actions « politiques », est aussi porteuse d'une leçon. Les policiers de toutes les brigades concernées avaient, en effet, vivement critiqué, l'automne dernier, la décision gouvernementale, de libérer les membres d'Action directe incarcérés. Ils ne s'étaient pas privés d'affirmer que les derniers membres du mouvement extrémiste bres du mouvement extrémiste allaient se replonger très rapide-ment dans l'action violente. —

Le Monde

Jeudi 15 avril 1982

#### Après la découverte du stock d'armes d'Action directe

#### Chasse aux femmes terroristes

#### **Arnauld DINGREVILLE**

ES femmes terroristes sont dans le collimateur de la police française.
L'arrestation de Joëlle Aubron, 22 ans, vendredi dernier rue du Borrego (20e), où a été découvert un dépôt d'armes appartenant à « Action Directe », y est pour quelques chose.

Deux policiers de la brigade criminelle se sont rendus récemment en Israël. Ils ont présenté des photos de jeunes femmes françaises et étrangères connues comme terroristes à la veuve et au fils de Yacov Barsimantov, le diplamate israélien abattu le 3 avril dernier dans le 16c. Avi Barsimantov, 18 ans, n'a pas reconnu parmi elles la jeune femme de 18 à 20 ans, brune et de petite taille, qui a assassiné son père.

Le signalement de Joëlle Aubron ne correspond pas à celui de la meurtrière du diplomate, ont précisé les policiers.

Mais ils ne désespèrent pas, en enquêtant dans la mouvance d'« Action Directe » de découvrir des indices qui pourraient les mettre sur la piste de la jeune terroriste.

En revanche, ils ont acquis la certitude que Action directe est liée au terrorisme palestinien après la découverte, rue du Borrego, d'une mitraillette Sten qui a servi à arroser, le 31 mars dernier la façade du bureau d'achats de l'ambassade d'Israël à Paris, boulevard Malesherbes (17e).

A partir de cette donnée, ils

#### ont décidé les policiers

ont cherché un fil conducteur pour parvenir jusqu'aux motivations et aux commanditaires de cet attentat :

O Un mitraillage de façade ressemble de très près aux opérations qu'avait montées le groupe Action directe contre le ministère de la Coopération et l'Ecole militaire, ces dernières années.

• La mitraillette Sten se trouvait dasn un local loué par Joëlle Aubron. La jeune femme a été signalée à plusieurs reprises avec des membres reconnues d'Action directe, Régis Schleicher et Mohand Hamani, entre autres

#### Marginalisation

Si les liens entre le stock d'armes, le groupe Action directe et le mitraillage de l'établissement israélien semblent établis, on ignore si le groupe extrémiste a commis ce dernier attentat de son propre chef ou s'il a obéi à un ordre.

Plusieurs hypothèses sont émises :

Depuis mai dernier, Action directe semblait être plus discrète. Elle n'aurait plus, en effet, les mêmes raisons de s'attaquer aux établissements français qui, auparavant à ses yeux, représentaient capitalisme et impérialisme. Aussi, on veut supposer que le groupe a choisi de s'attaquer à d'autres « symboles », étrangers à l'occasion.

Les membres d'Action directe ont honoré un contrat » passé avec une organisation terroriste du Moyen-Orient. La modération palestinienne est évidente dans un attentat dirigé contre la représentation diplomatique d'Israël.

Ils se sont contentés de fournir un soutien logistique à des terroristes appartenant à une autre organisation ou un autre pays.

Un élément précis étaye cette dernière thèse : les deux derniers meurtres de diplomates commis à Paris ont été revendiqués par les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises. C'est par un coup de téléphone anonyme à une agence de presse de Beyrouth que cette organisation a pris à son compte le meurtre du colonel Charles Ray, attaché militaire adjoint de l'ambassade des Etats-Unis, tué le 16 janvier dernier et récemment celui de Yacov Barsimantov. Les policiers chargés d'enquêter sur ces attentats indiquent que la revendication a

également été communiquée à l'aide d'un tract. Ce tract, assure-t-on, a été fabriqué aux imprimeries qu'Action directe utilise pour ses propres messages.

A noter également la découverte récente dans le « squatt » de la rue de la Charbonnière (18e) de deux armes à feu et des douilles.

La plupart des occupants de ces squatts sont calmes et ne cèdent pas à la violence. Parmi eux, se trouvent des membres de la branche « calme » d'Action directe. Jean-Marc Roullan n'indiquait-il pas, il y a peu de temps, que « son groupe avait abandonné les actions violentes au profit de techniques plus calmes : occupation de squatts, publication de textes, etc. Parallèlement à la branche « dure » subsistent des éléments qui ont pu être recrutés par de grands terroristes internationaux.

Le voyage récent de deux policiers de la brigade criminelle vers Israël en est la preuve.

#### France-Soir

15 AVRIL 1982

### Action directe et le Proche-Orient: les policiers étudient le lien éventuel

Ils se gardent pour l'instant de toute conclusion définitive, la revendication de l'attentat à Paris contre la mission israélienne par un groupe palestinien paraissant sujette à caution

Joëlle Aubron et Mohand Hamami, les deux membres d'Action directe arrêtés après la découverte du dépôt d'armes de la rue du Borrego, ne sont décidément pas faciles à classer. Car si la découverte en leur possession de deux des armes qui auraient servi au hold-up sanglant de la place des Ternes (voir le Matin d'hier) ne constituait pas une véritable surprise pour les policiers de la Brigade de répression du banditisme, par contre la découverte de la mitraillette Sten utilisée lors de l'attentat contre le bureau d'achat militaire israélien ouvre de tout autres horizons aux enquêteurs de la brigade criminelle. Action directe liée au terrorisme international?

ES policiers y songent d'autant plus que l'attentat en question avait été revendiqué, comme les attentats contre les diplo-

mates israélien et américain, par les « Fractions armées révolutionnaires libanaises ». Mais on ne tire pas de conclusions hâtives pour autant au

Alerte aux «bagages suspects » dans le Paris-Strasboura

la gare de l'Est, tout d'abord, où une jeune femme qui venait d'accompagner des voyageurs qui voulaient se rendre à Strasbourg a signalé avoir vu « deux bagages suspects » jours, une superbe Cadillac abandonnés par leur propriétaire dans l'express qui venait de s'ébranler. La SNCF a pris la chose très au sérieux, et donné l'ordre au train de s'arrêter, alors qu'il ciers affectés à sa surveilse trouvait déjà à une vingtaine de kilomètres de Paris, en gare de Trilport, en Seine-et-Marne, à 13 h 43. Les agents du train, aidés par ceux de la circonscription ferroviaire et des gendarmes, ont fait procéder au contrôle de tous les bagages des voyageurs des 15 voitures et ont effectivement localisé quatre colis suspects, dans le compartiment à bagages de la voiture bar. Les hommes du commissariat de Meaux appelés en renfort les ont examinés avec

ARANO tous azi- d'infinies précautions, mais muts, hier à Paris. A se sont vite aperçus qu'ils ne contenaient que d'inoffensives victuailles. La circulation sur la ligne Paris-Strasbourg a repris une demi-heure plus tard.

> Par ailleurs, hier tougarée juste devant les grilles du Palais de justice de Paris, dans le I<sup>er</sup> arrondissement, a provoqué une montée de tension parmi les polilance: ce louche véhicule aurait pu être piégé. Son propriétaire est pourtant rapidement venu la chercher, pour aller la garer dans une zone autorisée. Mais en changeant de rue, il a également changé d'arrondissement, et il a semé une nouvelle panique au commissariat du IVe où l'on a également songé à appeler les artificiers, avant que les policiers de l'arrondissement voisin ne les préviennent de l'inutilité de l'opération.

Quai-des-Orfèvres, où l'on | s'efforce d'abord d'authentifier cette revendication, bien tardive et bien timide, semble-

Une certitude : le mitraillage d'une façade par un commando qui disparaît aussitôt s'inscrit tout à fait dans le style d'Action directe. C'est bien ce qui s'était passé le 18 mars 1980, quand le ministère de la Coopération et le bureau de Robert Galley avaient été pris pour cibles. C'est ce qui s'était passé à nouveau un mois plus tard, le 15 avril, quand le ministère des Transports, à son tour, avait été mitraillé. Et c'est exactement ce qui s'est passé le 31 mars, boulevard Malesherbes... Seulement, la cible n'était plus française, mais israélienne, Action directe ne faisait plus guère parler d'elle, et il aurait été pour le moins hasardeux de songer à établir un lien.

Le lien, c'est bien sûr aujourd'hui cette fameuse mitraillette Sten retrouvée dans le stock d'armes de la rue du Borrego. Avant même les expertises officielles, on est sûr au Quai-des-Orfèvres qu'il s'agit bien de la même arme. Et l'on se rappelle tout à coup que l'attentat a été revendiqué par ces « Fractions armées révolutionnaires libanaises » qui font beau-coup parler d'elles depuis la mort du diplomate israélien Yacov Barsimantov, le 3 avril.

De là à penser qu'Action directe travaille avec le Proche-Orient, il n'y a bien sûr qu'un pas. Que certains ont franchi allégrement dans un premier temps. Avant de se souvenir que la revendication a été bien tardive et qu'elle émanait d'un groupuscule tellement confidentiel que le message, reçu par l'agence Reuter de Beyrouth, n'avait même pas été mentionné en France avant que les « Fractions armées révolutionnaires libanaises » ne revendiquent également le meurtre de Yacov Barsimantov. Alors, on en est aujourd'hui au stade de l'authentification, et les policiers de la brigade criminelle se refusent maintenant à toute extrapolation.

Les hypothèses, pourtant, ne manquent pas, dès lors que la responsabilité d'Action

15 avril 1982

directe dans l'attentat contre le bureau d'achat militaire israélien paraît établie. Ou bien, en effet, le groupe est effectivement lié au terro-risme international d'une manière ou d'une autre, qu'il s'agisse de « contrats » à remplir ou de soutien logistique. Ou bien la revendication des « Fractions armées libanaises » était de pure forme et masquait une tentative de récupération publicitaire de l'attentat. Mais dans ce cas, pourquoi Action directe aurait-elle choisi cette cible israélienne?

Joëlle Aubron et Mohand Hamami ne le diront pas. Ils n'ont strictement rien dit, d'ailleurs. Et le juge d'instruction, Jean-Louis Bruguière, se montre également d'une discrétion irréprochable depuis qu'il a repris cette affaire, hier, à son retour de vacances : « Aucun commentaire à formuler. »

On aurait pourtant aimer en savoir un peu plus, par exemple, sur ces étranges inculpations: « vol aggravé » (le hold-up de la place des Ternes) pour Joëlle Aubron, et « recel de vol », simplement, pour Mohand Hamami. Le « vol » de Hamami? Celui de la propre moto de la jeune femme, qui avait prétendu, deux jours plus tôt, qu'on la lui avait dérobée. Faux vol, mais vraie inculpation: c'est dérisoire ou rocambolesque.

Et c'est assez mal vécu par

bon nombre de policiers, qui n'avaient pas supporté de voir relâcher à l'automne dernier, grâce aux mesures d'amnistie, les militants d'Action directe qu'ils avaient arrêtés : « Ils viennent de le prouver : ils sont capables de faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand. Alors, ce qui est important, ce n'est pas de savoir s'il s'agit de desperados de terroristes, c'est d'être sûr qu'on ne va pas les remettre dehors demain et qu'on ne sera pas obligé de s'excuser quand ils nous tireront dessus... » Cette fois, on ne parle plus de Proche-Orient. Mais de « bavure » éventuelle...

**Patrice Burnat** 

#### LE MATIN

15 AVRIL 1982

#### Joëlle Aubron : des autonomes à Action directe

N vrai garçon manqué. » Le moins qu'on puisse dire, c'est que Joëlle Aubron n'a pas séduit le Quai-des-Orfèvres. Les cheveux longs, blonds, l'œil sombre, cette jeune femme de vingt-trois ans, arrêtée en compagnie de Mohand Hamami vendredi dernier devant le stock d'armes de la rue du Borrego, militante présumée d'Action directe, n'est pas une tendre.

Mince, presque maigre, elle porte éternellement un gros blouson de cuir noir, sur un tee shirt, des jeans et ne circule qu'en baskets : la panoplie du parfait petit autonome, tel qu'on pouvait le rencontrer au temps des splendeurs de cette nébuleuse de l'extrêmegauche.

Rien pourtant ne la pré-

disposait à les rejoindre. Rien, ou peut-être, une famille bourgeoise, disposant d'un bel appartement à Paris et d'un château en province. La révolte a été précoce puisqu'à dix-sept ans, selon une de ses anciennes amies, elle quitte en cours d'année le lycée Balzac, où elle était alors en première, et sa famille, avec laquelle elle n'entretiendra plus que des relations distantes.

Dès ce moment, elle se rapproche de ceux qui deux ans plus tard devait animer le mouvement autonome, qu'elle traversera, toujours selon son amie, en dérivant de plus en plus vers l'« action », et en vivant d'expédients. Si on lui reconnaît souvent une certaine vivacité d'esprit, tout le monde s'accorde à la décrire comme non intellec-

tuelle, et plutôt activiste. Cette dérive, via les squats des rues Vilin ou Nationale, la rapprochera des militants d'Action directe et la conduira à rompre les ponts avec les autonomes. Et sans doute à envisager au moins des actions plus dures encore.

Les Renseignements généraux, semble-t-il, savaient depuis un certain temps que Joëlle Aubron était une militante « dure » du mouvement. Mais comment expliquer, si elle avait pris l'habitude du mouvement et d'une nécessaire discrétion, qu'elle ait participé à une opération minable et un peu suicidaire, qui lui valu d'être interpellée le 26 mars dernier après le saccage d'un café de la rue Monsieur-le-Prince au cours duquel la caisse avait disparu? Elle avait d'ailleurs

expliqué aux policiers, qui l'ont relâchée deux heures après, qu'elle ne faisait que passer dans la rue, au moment de la bagarre. Les papiers trouvés sur elle au cours de la fouille ont peutêtre permis de localiser le box de la rue du Borrego...

Quand les policiers l'ont arrêtée, vendredi dernier, avec Hamami, tous deux descendaient d'une 504 verte appartenant au copain de Joëlle. Lui était déjà en prison: également militant présumé d'Action directe, il est aussi soupçonné de divers braquages. Depuis son arrestation, Joëlle Aubron s'est enfermée dans un silence buté, tout comme Hamami, se contentant de répondre aux interrogatoires par quelques monosyllabes...

J.-Y. H.

#### **Une femme** par commando

Attentats... Hold-up... Hold-up... Attentats... Le cycle infernal du terrorisme international a ses règles. Les groupuscules de la terreur doivent d'abord faire leurs preuves, puis s'autofinancer chez eux, avant d'entrer dans le concert sanglant de la lutte armée clandestine. Carlos en est son plus célèbre chef d'orchestre, le plus redouté aussi. Ses répétitions, en guise d'avertissements, provoquent le vertige des Etats visés par le terroriste vénézuélien qui, en moins de dix ans, a su installer sur tout le globe de puissants relais qui en font les meilleures formations du monde.

En France, du G.A.R.I. des années soixante-dix à Action directe de la nouvelle décennie, une poignée d'hommes moins d'une cinquantaine — a su et pu évoluer de l'action anti-franquiste de l'époque, puisant ses sources dans le Sud-Ouest toulousain, à l'association de malfaiteurs visant les banques et les trésoreries du Sud-Est ardéchois, jusqu'à la constitution d'une petite armée parfaitement entraînée, soutenue et dotée des moyens les plus sophistiqués du moment.

L'argent restant le nerf de la guerre, quelle qu'elle soit, l'internationale terroriste, manipulée ou pas, en a besoin, en France en est la preuve. Gari, ou autre se sont tous révélés d'abord par des actes de dèche en a été le premier symbole. Le hold-up de Condésur-Escault a sans doute été le premier mode de financement du groupuscule qui allait naî-tre. Et, de relais en relais, il va Baader, en Allemagne, Bri-gade rouge, en Italie, l'E.T.A. Alain LE basque, et plus récemment,

sous le label Action directe, avec Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Ménigon.

Les femmes apparaissent dès lors déterminées dans cette lutte armée. Elles ne sont pas des égéries, mais de véritables activistes. Nathalie Ménigon n'hésite pas à vider son chargeur de revolver sur les policiers qui viennent l'arrêter avec son compagnon, rue Pergolèse, à Paris.

C'est encore une femme qui est signalée à bord d'une Mercedes, d'où sont partis des coups de feu tirés en direction du ministère des Transports, en 1978.

Et puis, c'est aussi une femme qui est surprise en compagnie de Bruno Bréguet, dans le parking George-V, à bord d'une voiture bourrée d'explosifs. Magdalena Kopp, trente-quatre ans, est cette femme dont Carlos exige, depuis un mois, la libération.

C'est enfin l'arrestation de Joëlle Aubron, vingt-trois ans, soupçonnée d'abord d'avoir participé au hold-up de la place des Ternes, qui avait fait un mort : un policier. Elle était la locataire du box dans lequel les enquêteurs ont retrouvé un arsenal impressionnant, comprenant une arme, une Sten qui a été utilisée dans l'attentat contre un bâtiment diplomatique israélien.

pulée ou pas, en a besoin, en France comme ailleurs. Et montre la légitime inquiétude des policiers qui s'étaient étonnés, il y a quelques mois, de Grapo français, Action directe voir avec quelle « légèreté », on avait pu libérer de jeunes terroristes français. Des engangstérisme, le plus souvent quêteurs sont d'autant plus sanglants. Pierre Conty en Ar-surpris que tout laissait à l'époque présager que ces militants armés « se cherchaient une nouvelle voie ». Sans doute est-elle passée par la Palestine. Et là encore, c'est une femme qui apparaît. Elle a tué pendant des années voguer à bout portant, aux portes de entre les Fractions armées Paris, Yacov Barsimantov, le rouges (japonaises), Bande à deuxième secrétaire de l'am-

Alain LEMAITRE.

#### Le Parisie

**JEUDI 15 AVRIL 1982** 

#### Des extrémistes peu inquiétés et vite libérés

### Les étranges protections d'Action directe



Des inspecteurs de la brigade criminelle sont rentrés hier d'une mission en Israël. Leurs supérieurs les avaient chargés de présenter à la veuve et au fils du diplomate israélien tué à Paris le 3 avril dernier (Yacov Barsimantov) des photos de jeunes femmes fichées comme terroristes. On ne sait pas encore si Avi Barsimantov a reconnu dans le lot la meurtrière de son père.

#### PAR JEAN-CHARLES REIX

Peut-on vraiment attribuer au mouvement terroriste d'extrême gauche « Action directe » non seulement l'attentat pro-arabe du 31 mars contre un établissement israélien à Paris, mais aussi le meurtre du secrétaire de l'ambassade d'Israél en France, le 3 avril, et celui d'un attaché militaire américain le 18 janvier?

Les policiers retiennent toujours parmi d'autres cette hypothèse. Ils ont en effet constaté que ces trois actions violentes furent revendiquées, à chaque fois, de Beyrouth au Liban, par une seule et même organisation s'intitulant « les fractions armées libanaises ». Et le premier attentat cité peut apparemment être porté au crédit d'« Action directe ». L'arme qui a servi à mitrailler la façade d'un bâtiment abritant la mission d'achat du ministère israélien de la Défense, boulevard-Malesherbes a en effet été retrouvée quelques jours après dans un box loué, rue Borrego, par Joëlle Aubron, une militante d'« Action directe » (Nos éditions du 14 avril.)

Mais il ne semble pas toutefois que le pistolet automatique tchèque utilisé à deux reprises pour abattre Yacov Barsimantov, le secrétaire de l'ambassade d'Israël, et pour tuer Charles Ray, le diplomate américain, ait été découvert parmi la dizaine d'armes de poing saisies rue Borrego. Le seul rapprochement possible alors entre « Action directe » et l'un de ces deux meurtres, celui du secrétaire israélien, reste tout de même vague : Yacov Barsimantov a été victime d'une femme paraissant être française, s'exprimant même, selon un témoin, en argot parisien. Et « Action directe » est le seul groupe clandestin connu comme s'attachant les services de jeunes femmes... telle Joëlle Aubron.

Cette terroriste n'est pas, en effet, la seule soupçonnée ou convaincue d'avoir manié le revolver ou le pistolet : Nathalie

Menigon, en septembre 1980, rue Pergolèse, avait tiré une vingtaine de balles de calibre 11,43 sur les policiers qui tentaient de capturer son compagnon, le fondateur du mouvement, Jean-Marc Rouillan

D'autres exemples existent. Le 28 août 1980, avenue Bosquet dans le XVe arrondissement, un car de patrouille de la police était mitraillé par une équipe de terroristes des deux sexes qui venait de commettre une attaque à main armée. Même scénario le 15 avril 1981, place des Ternes, où la fusillade se soldera par la mort d'un jeune gardien de la paix Jean-Pierre Olive. Rappelons que Joëlle Aubron a été inculpée pour cette « récupération prolétarienne » (un hold-up destiné à financer la clandestinité des terroristes), terminée de façon tragi-

Mohand Hamami, l'Algérien de 27 ans interpellé jeudi dernier en même temps que Joëlle Aubron n'a été, lui, inculpé que de « recel d'objet volé ». Le magistrat instructeur, oubliant que ce dur du mouvement — on le dépeint comme un véritable homme de main — a été arrêté dans un local contenant un véritable arsenal, n'a retenu que le fait que se trouvait aussi dans ce box une motocyclette volée...

Cela révolte réellement certains policiers. Ceux notamment qui l'avaient déjà mis hors d'étal de nuire, en juillet 1980, au Brusc (Var) en le ceinturant dans une villa où il vivait en compagnie d'Italiens proches des Brigades rouges. Ces mêmes policiers avaient également très mal accepté sa récente mise en liberté par mesure de grâce médicale après une grève de la faim. Curieux geste de clémence venant après une faible condamnation non pas pour terrorisme mais, déjà à cette époque, pour simple recel de vol.

Et les policiers en colère n'hésitent pas à révéler aujourd'hui qu'Hamami serait protégé par une personnalité politique proche du gouvernement qui intervient en sa faveur à chacune de ses interpellations, se ses procès et de ses incarcérations.

De même, un commissaire nous a raconté que les dirigeants du mouvement « Action directe », Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, ont constamment bénéficié de protections politiques ciepuis leur élargissement anticipé. (Le premier a été amnistié en juin, la seconde graciée quelque temps plus tard).

Vivant en « squatters » en compagnie de nombreux sympathisants dans divers immeubles désaffectés du 18° arrondissement, Rouillan et Menigon ont été interpellés à de multiples reprises avec d'autres clandestins. Il leur était reproché soit une occupation illégale des locaux ; soit de s'être « branchés » irrégulièrement sur les réseaux de gaz el d'électricité sans acquitter de taxes. La drogue, divers docu-

ments falsifiés, des objets et des chéquiers volés circulaient impunément dans leurs « squatts ».

Mais à chaque interrogatoire policier, les gens d'« Action directe » demandaient à faire usage du téléphone et obtenaient dans "heure leur libération. Notre informateur affirme que les « protecteurs » sont « des personnalités proches du pouvoir ». Remarquons simplement que le parquet a toujours su être clément avec ces amnistiés... dont la nocivité passé est démontrée chaque jour un peu plus.

LE FIGARO L'AURORE

15 AVRIL 1982

#### TERRORISME: L'EPIDEMIE

### L'ERREUR DE JEUNESSE DES SOCIALISTES

le quotidien JEUDI 15 AVRIL 1982

oute mesure d'amnistie .collective, qu'elle touche des détenus de droit commun\*ou des politiques - à supposer que la distinction classique entre les uns et les autres garde toujours un sens et que la frontière soit étanche entre un domaine et l'autre, ce qui est loin d'être toujours démontré - a deux visages, comme le dieu Janus. L'un de ces visages, dont les traits sont plongés dans l'ombre, est tourné vers le passé, il a un doigt sur les lèvres et murmure: «Pardonnons. Oublions. Effaçons.» Le deuxième visage est baigné de lumière, il est tourné vers l'avenir, il rayonne, il pro-clame: «L'être humain est bon, ou du moins il est amendable. Celui qui a péché, qu'il ait payé ou non, s'il a bénéfi-cié de cette grâce de l'Etat, en tiendra compte. Il ne recommencera pas. » Dans un sens comme dans l'autre, il y a donc un pari, double — à l'indulgente amnésie de la collectivité répondrait la mémoire reconnaissante de l'individu et un parti pris, celui de la générosité.

On n'y trouvera pas à redire sur le plan de la morale, et d'emblée cette preuve de confiance dans la nature humaine fait chaud au cœur. Pourquoi en effet ne pas arracher des gibiers à la potence, une fois l'an, lorsque la nation commémore le jour historique où le peuple en armes ouvrit les portes d'une prison d'Etat, ou encore une fois tous les sept ans, le dimanche où 35 millions de grenouilles se donnent un roi, et davantage encore lorsque celui-ci se fait fort de changer la société et, par là même, de changer l'homme? Encore faudrait-il ne pas faire n'importe quoi dans l'enthousiasme du 492 moment, comme le firent les valeureux assaillants de la Bastille qui, croyant libérer de

malheureuses victimes du despotisme, remirent en circulation quelques escrocs, un dément et des obsédés sexuels. Il est vrai que l'erreur est aisée à commettre et que rien ne ressemble plus, en prison, à un agneau injustement soupçonné ou à un mouton repentant qu'un loup dévorant. Il semble bien cependant que le nouveau gouvernement, et le nouveau président de la République, dans l'euphorie de mai dernier, s'ils ont eu le cœur tendre, aient eu l'indulgence particulièrement malheureuse.

#### Solde négatif

Il faudra bien qu'un parlementaire ait la cruauté d'exiger un jour, sì la chancellerie n'a pas l'honnêteté de le publier, le bilan du nombre et du pourcentage de récidivistes parmi les amnistiés de droit commun de juillet dernier, ceux que les policiers, entre eux, appellent les « badinters », avec cet éternel génie populaire de la création verbale qui nous a valu-les poubelles, les quinquets, et

jadis les vespasiennes. En tout cas, pour ce qui est des politiques, le solde est assurément négatif. Que ce soit eux qui aient récidivé ou que ce soit leurs frères qui aient pris la relève, les natio-nalistes corses n'ont nullement été désarmés ou même attendris par la libération de ceux d'entre eux qui étaient détenus, ni par l'autonomie accordée à leur région, ni par la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, bien au contraire, puisque c'est pour la première fois qu'ils ont, cette année, tiré pour tuer, et tué un légionnaire. Il en est de même pour les séparatistes basques et jamais « ceux du Nord », les Iparretarak, n'avaient, sous le précédent septennat, aligné un CRS à leur tableau de chasse. La peine de mort serait-elle plus dissuasive en matière politique qu'en matière crapu-leuse? De tels faits incitent au moins à poser la question.

#### Bilan lourd

Quant au groupe Action directe, lui-même, c'est à regret que la justice, la police et le pénitentiaire ont vu s'élargir les mailles du filet dans lequel elles retenaient ces poissons plus gros qu'on aurait pu croire. Ce n'est qu'à l'automne dernier, que de bienveillantes interventions, en particulier celle de Me Halimi, avocate à qui nulle cause n'est étrangère, même celles qu'elle ne connaît pas, ont valu la liberté à Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon. Pour Mohamed Hamani, une grève de la faim de 57 jours a été nécessaire pour lui permettre de passer entre les barrreaux, comme s'il y avait le moindre rapport entre cette forme de chantage et l'innocence ou l'absence de dangerosité d'un individu.

Le bilan du groupe Action directe – hold-up, mitraillages, explosions, incendies en tout genre - etait pourtant déjà assez lourd. Il s'est encore alourdi depuis. Dès lors, pourquoi avoir pris – et fait prendre à la société – un risque qui apparaît aujour-d'hui avoir été mal calculé? Cela pourrait s'expliquer par plusieurs erreurs d'appréciation ou de perspective. Vu de gauche, ce terrorisme qui venait de la gauche, et lointai-nement de Mai 1968, avait quelque chose qui excitait la sympathie, quelque chose d'intellectuel, de révolutionnaire, de romantique à une époque où tous les feux du pouvoir se concentraient sur le SAC, Honneur et Police et autres néo-nazis. D'autre part, il semble que la gauche à son tour ait cédé au même mirage lénifiant qui fait toujours dire aux responsables français que ce qui se passe ailleurs ne pourrait se passer chez nous, que nous sommes à l'abri, que nous sommes indemnes, et du coup on a eu tendance à prendre un groupuscule qui était l'embryon de Brigades rouges à la française pour une bande de galopins un peu remuants. Enfin, si l'on ne croit pas, à gauche, au caractère éducatif de la prison, on y croit très fort au caractère rédempteur de la grâce. En quoi l'on s'est trompé. Les terroristes sont d'une autre trempe, ils ne sont pas plus accessibles aux sanctions pénales qu'aux bontés d'une société qu'ils contestent. Le sectarisme groupusculaire a d'invincibles attraits, il a ses pesanteurs comme toute autre catégorie sociale.

#### Crime crapuleux

L'écheveau que la police démêle aujourd'hui s'est encore compliqué depuis un an. Le crime crapuleux y alterne avec le crime idéologique dans un désordre inconcevable puisque le terrorisme, cette nébuleuse, fonctionne comme une centrale d'échanges d'armes et de services où, à la façon de « l'Inconnu du Nord-Express », les criminels prennent pour cibles les victimes qu'ils n'ont pas de raison de tuer, à charge de revanche. Cela ne facilite pas les recherches.

A l'échelon d'une société comme à celui d'une vie humaine, on ne tire jamais les leçons que des expériences qu'on a faites soi-même. En 1974, M. Poniatowski était encore assez neuf et assez optimiste pour supprimer les fiches d'hôtel et les écoutes téléphoniques. Les socialistes de 1982 ne feraient plus ce que faisaient les socialistes de 1981. Ferait-il 58 jours la grève de la faim, Mohamed Hamani ne les y reprendra plus. Ou alors, ça serait qu'ils aiment ça.

**Dominique JAMET** 

### « ACTION DIRECTE »

### LA POLICE

le quotidien

JEUDI 15 AVRIL 1982

### N'A PAS TOUT DIT

• Pourquoi Joëlle Aubron, arrêtée le 25 mars, a-t-elle été relâchée deux jours plus tard? Pourquoi la police, informée, a-t-elle attendu 14 jours avant de se rendre rue du Borrégo? • Le stock d'armes était-il plus important que ce qui a été annoncé officiellement?

e commissaire Devos est un homme prudent. Dans son bureau du quai des Orfèvres, le patron de la bri-gade de répression du banditisme a ouvert, hier, un grand. un très grand parapluie. « Oui. note-t-il d'ailleurs fort aima-blement, vos confrères manquent un peu de prudence. Ce n'est pas parce que Joëlle Aubron vient d'être inculpée dans le hold-up de la place des Ternes, qu'elle est coupable. La présomption d'innocence, c'est la base de la loi fran-çaise. Et puis, devant une cour d'assises les éléments que nous avons ne tiennent pas ». Sur le même ton : « Quant au rôle joué par la mitraillette Sten dans l'attentat contre l'annexe de l'ambassade israélienne, je serai moins affirma-tif que mes collègues. L'expertise balistique n'a pas encore commencé ».

Officiellement, du moins. Car le professeur Ceccaldi, grand maître en la matière à la police judiciaire parisienne, était en vacances. Il ne pouvait donc pas avaliser les résultats des premiers examens réalisés cependant par le laboratoire. Faute de cette signature, les conclusions affirmant que cette arme a affirmant que cette arme a bien servi à mitrailler l'im-meuble du 120, boulevard Malesherbes ne pouvaient être communiquées au juge. Un point de détail, donc.

493 L'examen de deux des six pistolets retrouvés n'a pas pu être effectué encore. Si les techniciens du service de la balistique établissaient que l'un au moins de ces deux pistolets a tiré place des Ternes, et surtout qu'il a servi à tuer le policier, les charges qui pèsent sur les deux jeunes gens s'alourdiraient considérablement.

#### Un an de recherches

Tout aussi tranquillement, le commissaire Devos a raconté, de nouveau, l'historique de son enquête.

Après le hold-up de l'avenue des Ternes, les policiers de la brigade de répression du ban-

ditisme se demandaient fébrilement : qui pouvait être cette jeune femme, petite et blonde, repérée pendant cette action sanglante qui se termina par la mort d'un gardien de la paix de 22 ans, Jean-Pierre Olive. Une militante politique vraisemblablement, mais qui? Pendant près d'un an, les enquêteurs cherchèrent. En

Les renseignements généraux Les renseignements generaux avaient pourtant réussi à identifier Joëlle Aubron, comme étant la maîtresse d'un membre d'Action directe, Régis Schlecher. Habitant à droite et à gauche, dans divers couette, pressione alle àchers servents. squatts parisiens, elle échappait à toutes les surveillances.

Puis survint l'incident du 25 mars dernier. Ce soir-là, des jeunes gens provoquent une bagarre dans un bar de Saint-Germain, La Paillote, et sont embarqués par les hommes de la cinquième brigade territoriale. Surprise : les six interpellés sont membres d'Action directe. Joëlle Aubron est parmi eux. Deux jours plus tard, le 27 mars, elle sera remise en liberté à la fin de sa garde à vue. Le jeudi 8 avril, les policiers

de BRB qui avaient découvert une adresse dans le carnet de la jeune femme se rendent au 209, rue du Borrégo, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. Ils y cherchent un box où elle

#### **Quand Action directe** execute un « mouton »

xemple de radicalisation du mouvement : au ministère de l'Intérieur on affirme qu'Action directe, il y a un mois, a assassine un de ses proches, Gabriel Chahine. Motif: trop proche des Renseignements généraux.

Ce qui n'était, à l'époque, qu'un simple fait divers avait été ainsi raconté. Samedi 13 mars, artiste peintre, sculpteur réalisateur, de films d'origine égyptienne et de nationalité libanaise a été tué de deux l

décharges de chevrotine en pleine poitrine par un visiteur venu sonner à la porte de son appartement, 5, rue des Pruniers, dans le vingtième arrondissement. Gabriel Chahine était né en 1931 à Alexandrie et résidait depuis deux ans en France. Sa compagne après le meurtre explique avoir entendu deux détonations. « Je me suis précipitée au rez-dechaussée. Gabriel gisait ensanglanté. » L'arme était vraisemblablement un fusil de chasse à canon scié.

Ce meurtre a vivement inquiété les services de police qui ont ainsi eu la certitude qu'Action directe était composée d'hommes aussi déter-minés. Leur nombre ? Difficile d'avancer un chiffre précis. Une demi-douzaine de militants peut-être. Pour ce qui concerne le gros des troupes, la fourchette est encore plus vaste. Entre cinquante à deux cents, selon les critères qui sont très élas-

V. B.

### ERRORISME: L'EPIDEMIE

aurait garé une moto. Sa porte est ouverte. Là, il y a bien évidemment la moto mais aussi un arsenal. Pensant que leur propriétaire allait venir les récupérer, le patron de la Brigade de répression du banditisme fait installer un dispositif de surveillance. Le lendemain matin, vers 10 h 50, une 504 stoppe devant l'immeuble. En sortent Joëlle Aubron et Mohand Hamani. Ils ouvrent le box et s'arrêtent étonnés : les armes avaient disparu, emportées par les hommes de la BRB. « Nous n'allions quand même pas laisser un tel arsenal en état. Je ne voulais pas prendre le risque de transformer ce quatrième sous-sol en champ de tir », continue le commis-saire. Aubron et Hamani seront interpellés, conduits au quai des Orfèvres avant d'être déférés au Parquet.

#### Des points d'ombre

Belle réussite policière que cette double arrestation et ses rebondissements. Et pourtant, cette version de l'histoire n'est pas totalement satisfaisante.

On peut se demander pour-quoi, tenant enfin Joëlle Aubron, les policiers l'ont re-lâchée. C'était courir le risque de la voir disparaître dans une des « planques » d'Action directe. Un risque réel puisque les policiers avouent n'avoir pas été en mesure de filer Mohand Hamani à sa sortie

de prison, le 16 octobre der-

Autre question: pourquoi ne pas avoir filé ces deux jeunes gens qui leur auraient permis de remonter la filière et retrouver 'éventuellement d'autres terroristes auteurs qui sait ? - du double attentat contre Yaacov Barsimantov et Charles Ray. « Nous ne pou-vions pas faire autrement, affirme-t-on à la PJ. Pour accéder à ce quatrième soussol, il y a quatre escaliers. De plus 350 personnes logent dans cet immeuble. Nous devions être discrets d'autant que nous ne savions si un complice habitait là. » Une précaution qu'ils n'ont pas hésité à ne pas prendre lors-qu'ils ont enlevé les armes du

Si la Brigade de répression du banditisme avait, le jour de la première arrestation de Joëlle Aubron, découvert l'adresse de la cache, pourquoi ne s'être rendue sur place que quatorze jours plus tard?

Enfin, que devient le rôle joué par les Renseignements généraux, très minimisé dans la version du commissaire Devos? Plus question de « tuyau » qui aurait déclencher l'enquête. Pourtant la participation de ce service qui avait permis l'arrestation de Nathalie Menigon et de Jean-Marc Rouillan semble être beaucoup plus importante.

Interrogés sur cette double arrestation, les RG gardent le silence. Motus et bouche cousue. « Nous ne voulons plus apparaître dans ce genre d'histoire. La police judiciaire est là pour arrêter les gens. Pas nous. Nous apportons des renseignements afin d'aider dans cette tâche », expliquent les responsables de ce service.

M. Devos a bien fait d'expliquer l'affaire qui n'a rien de curieux ». Ils ont également refusé de commenter les rumeurs qui circulent à propos de la découverte de cet arsenal. Elles sont au nombre



Le commissaire Devos chargé de l'affaire

de deux : ce serait en réalité les Renseignements généraux qui avaient été ouvrir le box pour s'assurer de son contenu ; il y aurait été saisi plus d'armes que la liste ne communique officiellement.

Véronique BROCARD

#### Une gentille petite nommēe Joëlle Aubron

Le scénario, dit de « Patty Hearst» est-il en train de trouver une adaptation française avec l'affaire Aubron? A première vue, tous les éléments de l'histoire américaine sont conformes à l'« aventure » qu'est en train de vivre Joëlle Aubron, arrêtée vendredi dernier après la découverte d'un stock d'armes du mouvement Action directe.

Pour Patty, il s'agissait d'une jeune fille riche (l'héritière d'un grand patron de presse) qui, tombée on ne sait comment sous l'influence de l'Armée symbionaise de libération, mitrailla, braqua, « délinqua » et finit par être attrapée par la police à qui elle expliqua, avec de grands yeux tendres qu'elle ne savait vraiment pas comment elle se retrouvait au banc des accusés.

L'affaire qui a débuté vendredi met en scène un personnage semblable. Une gentille petite fille que cette Joëlle Aubron, née à Neuillysur-Seine en 1955 d'un papa que l'on dit ingénieur et assez aisé pour posséder un château. Une petite

blonde sans histoire, sœur aînée de trois filles, étudiante depuis un ou deux ans à la faculté de Vincennes, section cinéma.

Quel rapport avec un arsenal dont l'une des pièces servit, paraît-il, à la fusillade de la mission économique israélienne et surtout quel rapport avec le hold-up qui, l'an dernier, coûta la vie à un policier, place des Ternes? Pour la police, ces deux affaires sont liées. Toutes deux tournent autour de cette jeune fille bien sous tous rapports, autour d'une fraîche odeur de Yardley qui, parfois, cache les remugles d'un trafic inavouable.

Mais qui a donc pu pousser Joëlle Aubron à devenir la passionnaria du mouvement Action directe? Ce n'est pas son passé qui peut le dire et surtout pas ses proches ou ses voisins. Dans le petit groupe d'immeubles modernes qu'habite sa famille, dans le 17° arrondissement de Paris, et où elle vivait encore, avant de squattériser avec ses « mauvaises fréquentations » une

maison de la Goutte-d'Or, on est absolument abasourdi des nouvelles que l'on apprend par les journaux et la radio. Tellement stupéfait que le père, M. Aubron, refuse à présent d'ouvrir sa porte.

C'est à peine s'il montre le bout de son nez pour répondre aux journalistes qu'ils ont assez écrit de bêtises comme çà et qu'il vaut mieux ne plus rien raconter de l'histoire. Dans les étages, sur ces paliers où l'on ne se dit jamais rien, on se souvient pourtant de la jeune fille. Taille moyenne, cheveux moyens, vie movenne...

Ces temps-ci, on la voyait peu, mais on ne la voyait pas beaucoup non plus avant. Elle revenait parfois pour le week-end, parfois pendant la semaine. Est-ce qu'elle avait l'air d'une dangereuse terroriste? « Dites, répond la concierge, qui fait preuve d'un ibérique bon sens, estce qu'on a l'air de ces choses-là? Est-ce que c'est marqué sur le visage des gens?» V. L.

le quotidien

JEUDI 15 AVRIL 1982

### LE TERRORISME EN FRANCE: REALEMENT

Un tract revendiquant l'assassinat du diplomate israélien Jakov Barsimantov confirme l'existence de liaisons entre des sympathisants d'Action Directe et les récents attentats à Paris.

Les militants français, sans participer directement à ces actions terroristes, auraient joué le rôle de « supplétifs à la propagande » pour un réseau non-identifié.



L'arsenal de la rue du Borrego.



JEUDI 15 AVRIL 1982

ACTION DIRECTE
IMPLIQUEE

#### Après la découverte de son dépot d'armes, Action Directe serait

« mouillée » dans une série d'attentats.

# LE GROUPE ACTION DIRECTE LIE AUX MEURTRIERS DE BARSIMANTOV

Certains de ses militants diffusaient un communiqué de la Fraction armée révolutionnaire libanaise revendiquant l'attentat

eudi 8 avril, un coup de téléphone standard de Libération : « un communiqué revendiquant l'assassinat de Barsimantov (le diplomate israélien assassiné le 3 avril) se trouve dans un numéro de Libération, dans une poubelle, place Louis XIII, à l'endroit où il y a des travaux » indique une voix anonyme. Un coup de téléphone semblable sera adressé à l'AFP, désignant cette fois une poubelle Gare du Nord.

Place Louis XIII, de fait, c'est la Place des Vosges. Les auteurs du message ne sont pas très précis : il me faut fouiller une demi-douzaine de poubelles pour découvrir, effectivement, une feuille datée du 7 avril, ronéotypée, glissée entre les pages du numéro de Libération du jour. C'est la première revendication, imprimée, de l'attentat contre le diplomate israélien Yaakov Barsimantov, signée FRACTION AR-MEE REVOLUTIONNAIRE LIBA-NAISE. Le même tract qui sera repris sur papier rose, en français, en turc et en arabe et distribué à Barbès (voir cidessous). Le tract rose comporte le nom d'une imprimerie, conformément à la loi, ce qui n'est pas le moindre de paradoxes: imprimerie DOCOM. L'imprimerie des documents d'Action Directe, en particulier du dernier document politique d'Action Directe datée de mars 1982

un communiqué qui dénonce pêlemême la « presse impérialiste, les gouvernements qui soutiennent l'imppérialisme » « l'impérialisme américain et ses mercenaires européens » qui « organisent le génocide du peuple palestinien » qui « détruit tout ce qui est progressiste au Liban »... Le texte se conclut par « La Victoire ou la Victoire ». Il est truffé de fautes d'orthographe qui semblent trop systématiques pour ne pas être volontaires.

L'AFP ne trouvera pas le communiqué dans la poubelle. Quant à nous, nous ne l'avons pas publié ce jourlà : rien ne prouvait qu'il s'agissait d'une revendication sérieuse.

Pourtant, les jours suivants apporteront la preuve de l'« authenticité » de ce communiqué, tout au moins en ce qui concerne son origine. Des militants d'Action Directe distribuent ces textes signés par la Fraction Armée Révolutionnaire Libanaise. Jeudi et vendredi dernier, ils ignoraient encore que les policiers découvriraient le dépôt d'armes de la rue Borrego et établiraient le lien formel entre Action Directe et le mitraillage de la mission d'achat israélienne, le 31 mars : ils trouveront le pistolet mitrailleur qui a servi dans cet attentat parmi les armes d'Action Directe.

Du coup, cette distribution de tracts « mouille » par ricochet Action Directe dans toute la série d'attentats, celui contre Christian Chapman le numéro deux de l'ambassade américaine (le 12 novembre 1981), l'assassinat du lieutenant-colonel Charles Gray (12 novembre 1981) et celui de Barsimantov. On sait depuis vendredi dernier que la même arme, un revolver 7,65 de marque tchèque a tué Gray et Barsimantov et que, d'autre part, Chapman a été agressé par un homme qui utilisait également un calibre 7,65 mais d'un autre revolver. On ne peut donc pas établir de lien certain entre les attentats contre Gray et Barsimantov d'une part et l'at-

tentat manqué contre Chapman d'autre part, malgrè les similitudes du scénario : à chaque fois un homme ou une femme, seuls, à visage découvert, attendent la personne visée à son domicile et tirent des balles de calibre 7,65.

#### DES ATTENTATS EN SERIE

Par ailleurs, entre temps, le 16 février deux militants pro-palestiniens avaient été arrêtés à Paris avec deux kilos d'explosif et des grenades dans leur voiture. Faut-il lier cette affaire à celles citées précédement? Ce n'est pas impossible. D'autant que Carlos avait réclamé sous forme d'ultimatum à Gaston Defferre, la libération de ce couple qui doit passer aujourd'hui en jugement à Paris.

Faut-il donc tout mettre dan sle même sac? Les attentats contre les diplomates et les revendications, le mitraillage de la mission israélienne, l'arrestation de deux militants pro-palestiniens et, pourquoi pas l'attentat du Capitole, que l'on pourrait attribuer à Carlos? Faut-il mêler « Action Directe » à l'ensemble de ces affaires? C'est aller un peu vite.

il faut revenir d'abord aux faits. Aux certitudes :

La même arme a tué Gray et Barsimantov. La même Fraction Armée Révolutionnaire Libanaise a revendiqué, de Beyrouth, ces deux attentats. Et des militants d'Action Directe ont distribué les communiqués signés par cette organisation dont on ignore tout et même jusqu'à maintenant l'existence.



JEHDI 15 AVRII 1009

#### LE COMMUNIQUE DIFFUSE PAR ACTION DIRFCTE



Nous?FRACTION ARMEE REVOLUTIONNAIRE LIBANAISE nous nous adressons à tous ceux qui condamnent la terreue et le terrorisme, à tous ceux qui militent pour l'abolition de la socété d'exploitation et deguerre.

Nous avons éxécuté YACOV BARSIMANTOV.

La presse impérialiste et les gouvernements qui soutiennent l' impérialisme, comme le gouvernement Français, crient au "terorisme" Qui sont les terroristes? Ceu x qui tuent un jeune Cisjordanien parce qu'il résiste à l'annexion de son pays par l'Israel, ceux qui bombardent les populations civiles du Sud Liban, ceux qui tuent aveuglément et osent se réclamer d'un pseudo "cessez le feu".

Nous ?nousattaquons ceux qui organisent le génocide du peuple Palestinien.Nous, nous sauvegardons la vie des innocents meme au péril de notre prope sécurité.

Depuis sept ans le peuple Libanais subit la guerre.

Depuis sept ans l'impérialisme, sous le couvert dela lutte contre les "fanatiques Palestiniens", détruit tout ce qui est progressis te au Liban.

C'est notre droit de nous défendre.

C'est notre droit aussi d'at taquer l'impérialisme partout où il sévit et en paticulier là où il ébénéficie du soutien politique du gouvernement en place.

Nous poursuivrons notre guerre àla guerre impérialiste jusqu'à la victoire.

A bas l'impérialisme Américain et ses mercenaires Européen. La Victoire ou la Victoire.

FRACTION ARMEE REVOLUTIONNAIRE LIBANAISE Paris, le 7Avril 1982

Le tract est imprimé en français, arabe et turc.

Agents de propagande de ce groupe inconnu, les militants d'Action Directe ont peut-être fait plus que d'imprimer les tracts. Les policiers pensent qu'ils ont pu servir de « soutien logistique » aux auteurs des attentats en leur fournissant des armes ou en les aidant au repérage des lieux. Mais les militants d'Action Directe n'auraient pas pris le risque d'agir à visage découvert.

#### DES RESEAUX QUI SE CROISENT

On peut donc exclure l'hypothèse que les tireurs aient été dans un cas ou dans l'autre, des Français ou une Française.

Par contre, dans la plate-forme politique d'Action Directe datée de mars 1982, on lit que l'étape est à l'action politico-militaire et justifie ce type d'attentats « anti-impérialistes ». Au profit de qui ? Derrière la fantomatique Fraction Armée Libanaise, on peut ima giner n'importe quel groupe, en relation avec le conflit du Proche-Orient. Les assassinats de Gray et de Barsimantov seraient des opérations qu'on peut dire « classiques » dans le cadre de la guerre entre Israël et les organisations qui soutiennent les Palestiniens. Au Liban ou en Syrie. L'attentat manqué con-

tre Christian Chapman s'est produit dans un contexte plus spécifique : il a suivi, rappelons-le, l'échange militaire entre la flotte américaine et deux avions de chasse libyens, qui avait entraîné une escalade verbale entre les deux pays. Les services secrets américains avaient même, ont-ils dit, désamorcé un complot libyen visant à assassiner le président Reagan.

L'homme « de type moyenoriental » qui a tiré sur le diplomate américain était peut-être simplement chargé de poursuivre le conflit entre la Libye et les Etats-Unis sur le terrain européen. Sans lien avec les autres attentats.

Faut-il mettre au « crédit » de Carlos et de ses amis l'atentat du Capitole ? Carlos, lui, a des méthodes spéciales. Il revendique ses attentats beaucoup plus tard, comme ce fut le cas pour les grenades au Drugstore Saint-Germain. Ou jamais si son but est atteint. Or les explosifs dans le train « le Capitole » correspondaient à ses techniques anonymes, perfectionnées, et peut-être à l'ultimatum au gouvernement français pour libérer Bréguet.

A ce stade des enquêtes et des faits, on imagine que cette série d'attentats depuis six mois correspond à des mobiles différents — soit anti-américains (Chapman) anti-israéliens et anti-alliés d'Israël (Barsimantov et Gray) soit de l'ordre edu terrorisme aveugle (le Capitole) — perpétrés par des groupes différents (Carlos (?), la Libye, la mystérieuse Fraction Armée Libanaise). Ces organisations ont peut-être, d'ailleurs, des liens entre elles.

Enfin l'une d'elles s'est servi d'Action Directer pour mener ses opérations en territoire français. Et il n'est pas exclu qu'Action Directe ait directement « mis la main à la pâte » en mitraillant les locaux de la mission israélienne, mitraillage qui correspond plus aux méthodes d'intervention d'Action Directe que les autres attentats.

Annette LEVY-WILLARD

#### Recherches

Des photos de jeunes femmes, françaises et étrangères, fichées comme « terroristes » par les polices d'Europe occidentale, ont été présentées à la veuve et au fils du diplomate israélien tué à Paris le 3 avril dernier, par des policiers français venus spécialement pour cette mission en Israël. Aucune information n'a filtré sur les résultats de cette présentation.



### « C'est le retour des autonomes militarisants, des combattants de la marge »

### La saga d'«Action Directe»

Après avoir commis une série d'attentats en 1979, la plupart des militants d'Action Directe avaient été arrêtés en 1980, puis libérés lors de l'amnistie en 1982.



#### Un terrorisme volatil à usage externe

un voyageur distrait, la vision des gros titres de la presse parisienne de mercredi ne pouvait manquer de laisser l'impression d'un pays en proie à un déchaînement de terrorisme. A l'heure où le procès Moro vient rappeler qu'en Italie - le Paystype du terrorisme moderne l'action des B.R. marque le pas, on pouvait presque croire que la France prend le relais. Or, il n'en est rien. Le phénomène terroriste reste en France moins que marginal: erratique. La signature beyrouthine des quelques actions de style violent commises en France prouve moins l'existence d'une « piste palestinienne » que la débilité d'un « mouvement » qui serait en France voué à l'usage des armes. Quand bien même l'étiquette « libanaise » cacherait des tireurs français, cela ne prouve pas que le « terrorisme » soit un spectre qui hante ce doux pays. A l'inverse, des liens éventuels entre des militants français et une quelconque organisation étrangère ne suffisent pas à accréditer la thèse du « terrorisme international » dont on sait qu'elle a pour principal usage de laver un pays du soupçon infâme d'avoir nourri la vipère terroriste. Il faut au contraire admettre l'hypothèse d'un terrorisme autochtone volatile à usage externe. Le plus difficile à expliquer, c'est sans doute que la France, pays d'avenir radieux, donne naissance à ces sortes de jeunes desperados qui exprime simultanément leur révolte et leur utopie par le culte morose des gros calibres. Encore

plus difficile à faire admettre : les



oucou les revoilà. Comme une caricature artisanale et hésitante du terrorisme. Comme un cheveu sur la soupe sociale et démocrate. Comme un pied de nez au gouvernement socialiste qui, en les amnistiant et en les libérant, pensait s'en être débarrassé pour quelques années.

Alleluia policiers et magistrats, c'est le retour des autonomes militarisants. Des combattants de la marge. Des nouveaux partisans. Nouveaux communistes. Empêcheurs de tourner en rond.

« Action-Directe » fait son comeback. Bras armé du « jeune prolétariat précaire ». Rassembleur des masses révoltées. Des exclus, Des sans voix, des anti-impérialistes internationalistes. Des ceux qui n'ont pas renoncé à une révolution violente et

Mais n'exagérons pas, camarade. Pas de péril en la demeure. Le sigle « Action-Directe » ne recouvre ni une organisation « puissante et structurée », ni une horde de bolchéviques coupeurs de têtes. « Action-Directe » c'est une marque qu'on a tenté de mettre à la disposition de tous, quelques dizaines de militants autonomes qui n'avaient pas renoncé aux com-oats violents. D'où viennent-ils? De l'histoire gauchiste et libertaire française de ces dernières années. Des GARI par exemple, ces « Groupes Armés Révolutionnaires Internationalistes » qui, dans les années 70 grandissantes, combattaient à leur manière Franco le garotteur. Un enlèvement de banquier, quelques hold-up, des attentats, plusieurs gags avant de disparaître avec Franco

Des NAPAP. Ces « Noyaux Armés pour l'Autonomie Populaire » qui ont revendiqué l'assassinat du meurtrier d'un ouvrier magiste.

d'un ouvrier maoïste.

Des anti-nucléaires violents. De l'autonomie au P 38 italienne. De l'exemple du terrorisme allemand ou italien. De la volonté d'armer le prolétariat qui, par le miracle de la politisation n'aurait pas pris un fusil pour tirer sur les voleurs mais sur les patrons et les policiers.

#### DES ATTENTATS EN 1979

Le sigle fait son apparition en 1979. « Action-Directe » semble mener des campagnes: contre le patronat, contre les agences intérimaires contre le ministère du Travail puis contre les conceptions internationales du gouvernement Giscard. On mitraille le CNPF en mai. On fait sauter des murs en septembre. Ceux de la Sonacotra, des annexes du ministère du Travail, de la caisse professionnelle de prévoyance des salariés et de la déléga tion régionale pour l'emploi de l'Île-de-France. En février, on conti-nue: l'inspection du travail, les locaux de « l'immobilière construc-tion ». En mars, la guerre continue avec un attentat contre la SEMIREP puis, surtout, le mitraillage du ministère de la Coopération. Là, les médias s'affolent. Les policiers aussi. Ces derniers ne sont pas dans le brouillard. En effet, le mouvement autonome est très largement infiltré. Si les Renseignements Généraux n'arrivent pas à orendre les gens sur le fait, ils ont identifié la plupart des militants

lendemains chantants du
mitterrandisme n'ont pas converti
tous ces impatients aux vertus du
long terme. Presque
incommunicable : l'attitude
« cool » adoptée par le
gouvernement de gauche, loin
d'être responsable du petit remueménage actuel, est sans doute le
meilleur antidote d'un terrorisme à
la française.
Plutôt que cela, la seule chose

tangible dont on dispose prend la forme d'un étrange prospectus parme et trilingue, franco-turcoarabe. C'est assez pour rappeler qu'Israël joue plus que jamais avec le feu, que les généraux turcs règnent sur une floppée de tribunaux d'exception... et que les jeunes révolutionnaires français n'oublient pas leur devoir d'internationalisme prolétarien. Rien que de très routinier. Même avec un mitraillage de façade pour avérer sa détermination. Reste qu'il cuit une drôle de soupe dans les marmites des sympathisant sympathisants d'Action directe. Leur platitude politique en fait la proie rêvée des barbouzes de tous bords. Sans prise sur la situation française, ils restent ouverts à toutes les aventures par procuration. La volonté d'action engloutit l'action de la volonté. Cette situation, loin d'être inconnue, ouvre sur une cruelle

ironie : le terrorisme français

italien a fini.

commence par où le terrorisme

d'« Action-Directe ». Ils les filent, les écoutent, les perdent, les retrouvent. C'est le grand jeu du chat et de la souris jusqu'en avril. Là, le coup de file!

Une vingtaine de personnes sont arrêtées dans le midi et à Paris. Dans la nasse policière: plusieurs groupes. Des gens d'« Action Directe » bien sûr. Mais aussi des militants politiques étrangers et français qui sont accusés d'avoir commis un énorme hold-up à Condé-sur-Escaut dans le nord. Au début on ne fait pas le tri. Il y a des armes communes, des lots de faux-papiers communs. Ensuite la Cour de sûreté de l'Etat fera la différence.

Cependant les policiers ont loupé l'animateur présumé d'« Action-Directe»: Jean-Marc Rouillant. Un « anar » toulousain qui a fait partie des Gari et qui, avec des anciens des NAPAP a construit « Action Directe». Rouillant est aussi recherché dans le cadre de plusieurs affaires de droit commun et, avec sa compagne Nathalie Menigon, il va « durcir » sa cavale.

#### L'ARRESTATION DE ROUILLANT ET SA LIBERATION

De nouveaux attentats ont lieu. Le 15 avril, les locaux du ministère des Transports sont blessés à coup de lance rocquette. « Action-Directe » revendique...

Finalement, le 13 septembre, Rouillant et sa compagne tombent dans un piège. Les Renseignements Généraux, via quelques intermédiaires, lui ont « monté une affaire ». Sous prétexte de lui faire rencontrer Carlos, ils l'ont emmené rue Pergolèse à paris, en se faisant passer pour des attachés militaires d'une ambassade d'un pays arabe. Rouillant est cueilli sur un palier. Nathalie Ménigon tente de s'échapper et tire deux chargeurs vers les poli ciers des RG qui finissent par l'arrêter. Contrairement à l'habitude la B.R.I. n'a pas été invitée, la section terroriste des Renseignements Généraux a voulu être félicitée toute seule.

Après quelques attentats revendiqués encore par « Action-Directe » tout rentre dans l'ordre. Au passage, les policiers ont pu constater qu'il existait des liaisons entre ce groupe et divers réseaux terroristes italiens et allemands. Pas de grosses passerelles. Rien que des petits fils.

Vient le 10 mai 81. L'euphorie de la victoire socialiste. L'espoir de l'amnistie. Elle arrive. On commence par les Guadeloupéens, les Bretons et les Corses. On finit par les autonomes. Les dossiers les plus simples sont traités rapidement. Les gens sortent. Restent les « connus » comme Rouillant et Nathalie Ménigon.

Rouillant sort en aout 81. Les policiers n'apprécient pas, mais font gros dos. Nathalie Mérigon accusée d'avoir tiré sur les policiers reste en prison. Les libérés mènent campagne. Elle fait la grève de la faim et finit par sortir en septembre. Il ne reste que les inculpés de Condé-sur-Escaut devenus un dossier de droit commun et deux militants corses impliqués dans un attentat contre les policiers. Nouvelle campagne, nouvelle grève de la faim, l'affaire finit par se régler et le ministère de la Justice remet les compteurs à zéro. Il n'y a plus de prisonniers politiques en France. C'est une bonne chose et, finalement hormis quelques aigris, tout le monde s'en félicite. Par ailleurs, le gouvernement a obtenu quelques assurances. pas de bétise pendant un ou deux ans. Promis, juré.

Rouillant et ses amis vont partir en vacances, et revenir avec quelques projets légaux en tête : un journal, une maison d'édition, peut-être une plateforme politique légale...

#### ILS OUVRENT UN SQUATT

Les policiers les surveillent. De très près. Ils écoutent, filent, sont renseignés. Rouillant et ses amis paraissent se tenir tranquilles. Evidemment, certains policiers sont persuadés que des amnistiés ont « repiqué » au braquage. C'est possible. pas sûr. Et puis il y a un journal: « Rebelle ». Un peu inquiétant. Un peu trop violent.

A la Goutte d'Or, Rouillant et quelques amis ouvrent un squatt. Puis un autre avec des travailleurs turcs. Là, il y a quelques incidents. Quelques bagarres sans gravité. La police intervient de temps en temps. Des perquisitions ont lieu.

Pendant ce temps, une curieuse provocation attribue le vol du stock d'armes de Foix à « Action Directe ». Très vite, cette information est formellement démentie.

Vient « l'affaire ». L'arrestation de Joëlle Aubron fichée comme militante « Action Directe ». La découverte du stock d'armes de la rue Borego. Le pistolet mitrailleur ayant tiré sur la mission de l'ambassade israélienne. Et surtout, plus étonnant, la découverte d'un tract de « Fraction Armée Révolutionnaire libanaise » revendiquant le meurtre de Yacov Barsimantov, le deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne. Tract distribué à Barbès par des militants d'« Action Directe » ce qui implique, à l'évidence, une liaison de cè groupe avec l'organisation qui est à l'origine de l'assassinat de Barsimantov.

D'ailleurs, certains militants d'« Action Directe » reconnaissent ce fait en expliquant qu'ils ne jouent dans cette affaire qu'un rôle de propagandistes. Quant au mitraillage de la mission israélienne, ils s'en défendent, expliquant qu'il aurait été commis par un groupe turc, les « Brigades marxistes léninistes de propagande armée », mouvement ami qui aurait évu accès au box de la rue Borego. Comme on dit : à suivre.

Gilles MILLET



TROIS ANCIENS BORDELS OCCUPES AU MOIS DE JANVIER PAR DES



#### L'enquête sur l'assassinat du diplomate israélien

#### UN TRACT DES « FRACTIONS RÉVOLUTIONNAIRES ARMÉES LIBANAISES », DISTRIBUE A

Les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur le meurtre, le 3 avril à Paris, de Yaakov Barsimantov, sont en possession d'un tract, daté du 7 avril, distribué à Paris et signé par les Fractions révolutions paire samés illegaises le grande. par les Fractions revolution-naires armées libanaises, le groupe qui avait revendiqué, à Beyrouth. l'assassinat du diplomate israélien et celui, le 18 janvier, du lieute-mant-colonel Ray, l'attaché mili-taire américain en France

taire américain en France
Cette information survient
après la mise en lumière, ces
derniers jours, des liens existant
entre des terroristes arabes et
des membres d'Action directe, et
la découverte, dans un stock
d'armes du mouvement extrémiste français, d'un pistolet
mitrailleur ayant servi pour le
mitraillage, le 31 mars, de la mission d'achat du ministère israélien mitraillage, le 31 mars, de la mission d'achat du ministère israélien de la défense (le Monde du 15 avril). Le tract, distribué dans le dix-huitième arrondissement entre le 7 et le 9 avril, en langues française, arabe et turque, a été imprimé à la Docom, l'imprimerie des documents d'Action directe en particulier du dernier directe, en particulier du dernier texte politique de ce mouvement, diffusé en mars L'existence de ce tract des Fractions révolution-

naires armées libanaises, découverte plusieurs jours avant la saisie du stock d'armée de la rue du Borrégo, confirme l'existence d'une complicité française à certaines actions terroristes.

du Borrègo, confirme l'existence d'une complicité française à certaines actions terroristes.

Toutefois, les policiers ignorent encore la nature exacte de cette complicité. Certains enquêteurs estiment que le rôle joué par des Français, proches de la mouvance d'Action directe, pourrait se limiter à une aide logistique et à la réalisation d'a attentats préalables », destinés à créer un climat de tension avant des meurtres comman dités au Moyen-Orient. Les militants autonomes français, selon ces policiers, auraient pu accepter de mitrailler la façade de la mission d'achat du ministère israélien de la défense en sachant que des actions plus meurtrières allaient être exécutées, par d'autres, dans les jours suivants.

Les enquêteurs de la brigade criminelle cherchent aussi à déterminer avec l'aide d'Interpol l'existence, à Beyrouth, des Fractions révolutionnaires armées libanaises, ce groupe inconnu jusqu'ici que certaines rumeurs rattachent aux milieux extrémistes palestiniens ou aux services secrets syriens. Les deux policiers qui s'étalent rendus ces derniers jours, en Israël pour montrer des photos de Jeunes femmes, françaises et étrangères, fichées comme terroristes, à la femme et au fils de Yaakov Barsimantov n'ont, semble-t-il, pas recueilli d'informations précises permettant d'identifier la meurtrière du diplomate israélien.

Ph. BG.

Le Monde

16 avril 1982

#### Action directe: Nathalie Ménigon inculpée

Nathalie Ménigon, militante d'Action directe, s'est présentée spontanément hier devant le juge d'instruction Jean Beyer, qui l'a inculpée de violation de domicile, mais l'a laissée libre.

Cette inculpation fait suite aux incidents du 17 janvier à l'occasion de la prise de possession par des squatters d'un immeuble du quartier de la Goutte-d'Or à Paris-



16 AVRIL 1982

#### **LE FIGARO** L'AURORE

16 AVRIL 1982

### « Action directe » une enquête insolite

L'enquête sur les activités d'« Action directe », après la découverte la semaine passée à Paris d'un dépôt d'armes appartenant à cette organisation terroriste, prend chaque jour un tour de plus en plus insolite.

Les Renseignements généraux ont par exemple établi que certains tracts des « Fractions armées libanaises », organisme ayant revendiqué de Beyrouth les meurtres d'un attaché militaire américain et d'un diplomate israélien, ont en fait été imprimés en France par l'imprimerie qui édite habituellement les manifestes d'« Action directe ».

Après la saisie d'une mitraillette « Sten » utilisée par « Action directe » pour mitrailler un bâtiment diplomatique israélien, le 31 mars dernier, méfait également revendiqué par les « Fractions armées libanaises », il s'agit là d'une nouvelle preuve que le mouvement clandestin français œuvre pour le compte du terrorisme international pro-palesti-

Les missions d'information,

minelle, montrent aussi que la police tente de se faire une idée juste sur la nature des liens pouvant exister entre les terroristes français - et plus particulièrement les femmes comme celle qui a abattu à Paris Yacov Abrasimantov, le diplomate israélien et leurs « correspondants » du Proche-Orient.

Tout se passe donc comme si les policiers français étaient obligés de prouver à leurs propres chefs suprêmes, les ministres de la Justice et de l'Intérieur, que les extrémistes « d'« Action directe », tous relâchés de facon hâtive après le 10 mai, ne sont pas seulement des gauchistes un peu plus remuants que les autres, mais bel et bien de dangereux activistes.

La -révélation de la scandaleuse impunité dont jouissent par au Liban et en Israël, menées par ailleurs certains membres connus des inspecteurs de la Brigade cri- d'« Action directe » depuis leur

ment, a été inculpée, hier, de siéger, par crainte de possibles « violation de domicile ».

#### Des tribunaux spéciaux

Dans nos précédentes éditions, nous révélons comment elle occupait illégalement des immeubles du quartier de la Goutted'Or, à Paris, et s'était rendue coupable - ainsi que d'autres militants de son organisation d'un faisceau de délits civils et pénaux. Arrêtés plusieurs fois, Menigon, Rouillan et leurs amis étaient aussitôt remis en liberté sur instruction du parquet. Hier (miracle?), Nathalie Menigon s'est présentée « spontanément », aux dires de son avocat, devant le juge d'instruction..

A propos de la violence politique, on apprenait que les cours d'assises pourraient être composées seulement de magistrats,

élargissement, commence aussi à pour juger notamment des affaiporter ses fruits : Nathalie Meni- res de grand banditisme ou de gon, la compagne de Jean-Marc terrorisme, si les jurés désignés Rouillan, fondateur du mouve- par tirage au sort refusaient de représailles. C'est ce qu'a déclaré Robert Badinter, ministre de la Justice, mercredi, en séance de nuit, à l'Assemblée nationale.

> Cette composition rendrait ces cours comparables aux cours d'assises spécialisées, chargées dans le ressort de chaque cour d'appel, selon le projet de loi gouvernemental supprimant les tribunaux militaires en temps de paix, de juger les crimes de trahison, d'espionnage et les atteintes à la défense natio-

> Quoi qu'il en soit, ce projet ne pourra prendre forme au plus tôt que lors du débat sur l'abrogation de la loi Sécurité et Liberté, dont le garde des Sceaux a de nouveau souligné les dispositions « détestables », ou lors de la réforme d'ensemble de la procédure pénale

500

#### Action directe: un tract et un cadavre

#### L'organisation aurait tué l'un des siens parce qu'il renseignait les policiers

Nouveaux développements dans l'enquête policière sur les éventuelles liaisons entre le groupe Action directe et les récents attentats commis à Paris. Il apparaît d'abord qu'un tract revendiquant l'assassinat du diplomate israélien Yacov Barsimantov au nom des Fractions armées libanaises a été imprimé à Paris dans l'imprimerie qui édite les brochures d'Action directe. Des sympathisants de ce groupe auraient distribué ce tract à la Goutte-d'Or. D'autre part, les policiers pensent qu'Action directe a exécuté récemment à Paris un des siens après avoir découvert que c'était un indicateur des Renseignements généraux.

IVE les Renseignements généraux! C'est le cri qui s'impose après les dernières investigations policières. C'est grâce à eux en partie que la Brigade de répression du banditisme a découvert le stock d'armes de la rue du Borrégo. C'est eux qui ont fourni à la Brigade criminelle un tract revendiquant l'assassinat de Yacov Barsimantov au nom des Fractions armées libanaises, tract imprimé à Paris dans l'imprimerie clandestine, la DOCOM - qui édite aussi les brochures d'Actions directe - et qui semble avoir été distribué par des sympathisants du mouvement à la Goutte-d'Or à

C'est enfin les Renseigneelents généraux qui sont en remière ligne dans l'affaire le l'assassinat le 13 mars à Paris d'un artiste peintre dans la mouvance d'Action directe Gabriel Chahine. Et pour cause : celui-ci était l'un de leurs indicateurs. L'hypothèse qui paraît aux enquêteurs de la brigade criminelle la plus sérieuse c'est que Gabriel Chahine a été exécuté par des membres d'Action directe qui auraient pris ombrage de ses fréquentations avec les policiers.

Ses nouveau développements incitent plus que jamais les policiers à penser, d'une part, qu'Action directe est en relation avec des groupes terroristes palestinienes et, d'autre part, qu'elle est composée de gens extrêmement dangereux. Les policiers remarquent qu'ils ont découvert des débuts de liens entre Action directe et le Proche-Orient au moment même où ils mettaient en évidence la connexion entre les « amis » de Carlos (voir ci-contre) et un élément du FLNC corse.

Ainsi se confirme selon eux

l'hypothèse d'une filiation entre ce qu'ils considèrent être des terroristes français et le terrorisme international.

Les policiers ne sont donc guère émus par le démenti apporté par Action directe (voir ci-dessus) à sa participation au mitraillage du bâtiment israélien à Paris.

Mais en revanche il souligne que toutes les informations faisant un rapprochement entre Action directe et les meurtres de diplomates américains et israéliens récemment commis à Paris sont fantaisistes dans l'état actuel de leurs investigations.

Ils démentent notamment et

catégoriquement que l'arme qui a tué les deux diplomates ait pu se trouver dans le stock découvert à Paris, rue du Borrégo.

Hervé Algalarrondo



16 avril 1982

#### Nathalie Menigon inculpée

Nathalie Menigon, l'une des militantes connues d'Action directe, s'est présentée spontanément hier devant le juge d'instruction Beyer du tribunal de Paris, qui l'a inculpée de violation de domicile et de dommages à la propriété immobilière d'autrui. Nathalie Menigon, qui était accompagnée de son avocat Thierry Fagart, a été laissée en liberté. Cette inculpation fait suite à des incidents survenus le 17 janvier à l'occasion de la prise de possession par des squatters d'un immeuble du quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, dans le XVIIIe arrondissement.

#### Les démentis de l'organisation

OUS démentons formellement toute participation d'Action directe à l'attentat contre la mission d'achat israélienne le 31 mars dernier. Nous n'avons aucun rapport avec cette action. » Ce démenti catégorique a été fait hier par des militants d'Action directe que le Matin a rencontrés dans la journée et dont l'appartenance à cette organisation est indiscutable.

Ces mêmes militants ont également dénoncé les informations selon lesquelles Action directe aurait des « liens étroits avec certaines organisations terroristes internationales, notamment du Moyen-Orient ». « Les armes qu'on achète, expliquent-ils, ont pu déjà

avoir servi. On n'en sait jamais rien à l'avance. »

D'autre part, les militants d'Action directe que nous avons rencontrés s'élèvent contre « l'amalgame » fait entre les différents attentats qui ont eu lieu récemment à Paris. « On laisse entendre aujourd'hui qu'Action directe serait impliquée dans le meurtre de Charles Ray (attaché militaire adjoint à l'ambassade des USA, tué le 18 janvier 1982), dans la tentative d'assassinat contre Christian Chapman (chargé d'affaires de l'ambassade des USA, qui a eu lieu le 12 novembre 1981), et enfin dans la mort du diplomate israélien Yacob Barsimantov (tué le 4 avril dernier), là encore nous ne sommes pas concernés. De plus, ces

affaires n'ont rien à voir entre elles, »

Concernant le tract des Fractions armées révolutionnaires libanaises, qui ont revendiqué l'assassinat de Yacob Barsimantov, et qui a été effectivement distribué dans le quartier de Barbès, les militants d'Action directe déclarent : « Ce n'est pas les militants d'Action directe qui ont imprimé ce tract. C'est l'imprimerie Docom. Cette imprimerie est celle de la RAF, des Brigades rouges, d'Action directe et d'autres organisations. Il est possible que des militants d'Action directe aient distribué ce tract. Nous ne le dénonçons pas sur le fond. Mais il n'y a pas eu de décision d'Action directe pour le distribuer. »

Jean-Charles Rosier

#### Terrorisme: les armes parlent

L'une des armes de l'impressionnant arsenal découvert, le 8 avril, dans un box de parking souterrain loué par un couple d'extrémistes de gauche, rue du Borrégo (Paris XX<sup>e</sup>), a « parlé » : l'expertise balistique montre qu'une mitraillette Sten 9 mm saisie ce jour-là avait servi, le 31 mars, à cribler d'une vingtaine de balles la façade d'une annexe de l'ambassade d'Israël.

Cet attentat précédait de trois jours l'assassinat du secrétaire d'ambassade Yaakov Barsimantov. Deux actions terroristes revendiquées par une organisation inconnue de Beyrouth, la Fraction armée révolutionnaire libanaise, qui s'était déjà manifestée après l'attentat manqué, le 12 novembre, contre le chargé d'affaires des Etats-Unis à Paris, Christian Chapman, et le meurtre, le 18 janvier, de son attaché militaire, Charles Ray. C'est le même pistolet tchèque, de calibre 7,65, qui a tué le diplomate américain et le diplomate israélien.

Les connexions ainsi établies sont la preuve que, comme en Allemagne et en Italie, des groupes activistes, en France, prêtent aide et assistance au terrorisme international. C'est le cas du groupe Action directe, dernier exutoire des révoltés de l'ultra-gauche, agissant aux confins du banditisme et du terro-

risme. Ce groupe avait été pratiquement démantelé, au printemps de 1980, à la suite d'un hold-up de 16 millions de Francs, réalisé comme une opération de commando, le 28 août 1979, à la perception de Condé-sur-Escaut (Nord). Parmi la douzaine d'inculpés déférés à la Cour de sûreté de l'Etat, il y avait quatre Italiens des Brigades rouges ou de Prima Linea, un Espagnol du Groupe d'action révolutionnaire internationaliste (Gari) et un Algérien de 27 ans, Mohand Hamami, repris de justice devenu homme de main d'Action directe.

C'est ce même Hamami que la police surprendra dans le box de la rue du Borrégo, le lendemain de la découverte du stock d'armes, en compagnie de Joëlle Aubron, 23 ans, inculpée le 13 avril de complicité dans un holdup, place des Ternes, à Paris, l'an der-

nier.

Hamami se trouvait en prison, avec sept autres inculpés du hold-up de Condé-sur-Escaut, à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Le 24 juillet, quatre jours avant sa suppression, la Cour de sûreté se déclarait incompétente et renvoyait le dossier devant le tribunal de Valenciennes. Ainsi privés du bénéfice de l'amnistie accordée aux politiques, les inculpés d'Action directe entament, entre le 21 août et le 9 septembre, une grève de la faim qui leur vaudra d'être libérés, pour raisons médicales, au début d'octobre. Sauf Hamami, impliqué dans trois autres hold-up et qui devra attendre jusqu'au 16 octobre sa libération médicale. Il a bénéficié, depuis, de trois non-lieux, y compris pour les hold-up reconnus!

Hamami a choisi pour défenseur l'ancien avocat du F.l.n. Jacques Vergès, réinscrit au barreau de Paris en 1979, après une mystérieuse éclipse de sept ans. Vergès s'est également vu confier, en cours d'instruction, la défense du couple de terroristes étrangers dont le célèbre Carlos avait exigé la libération dans un ultimatum à Gaston Defferre. Arrêtés le 16 février, sur les Champs-Elysées, avec quatre kilos de penthrite, deux grenades et deux pistolets, le Suisse Bruno Bréguet, déjà condamné en Israël, et l'Allemande Magdalena Kopp n'ont à répondre que de simples délits, devant la 30e chambre correctionnelle J. Dv



16 AVRIL 1982

Joëlle Aubron et Mohand Hamami, surpris par la police dans le box de la rue du Borrégo, le lendemain de la découverte du stock d'armes.





#### Les liens sont établis entre "Action directe" et les tueurs du diplomate israélien

#### Des tracts pour preuve

— c'est écrit dessus — conformément à la loi — à l'imprimerie

DOCOM, l'imprimerie des docu-

ments d'Action directe. La preuve

Action directe persiste et signe. Bien involontairement sans doute, mais l'organisation terroriste française a, sans le vouloir expressément, apporté elle-même la preuve de sa participation à divers attentats, à tout le moins de son lien direct avec des mouvements révolutionnaires palestiniens.

C'est un tract adressé à « Libération » et distribué dans la rue dans le quartier de Barbès qui aujourd'hui permet d'établir formellement ce lien. Ce communiqué rédigé en français, arabe et turc, signé Fraction armée révolutionnaire libanaise, revendique l'assassinat de Yacov Barsimantov, le deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne à Paris.

« Qui sont les terroristes ? interroge le tract daté du 7 avril. Ceux qui tuent un jeune Cisjordanien, parce qu'il résiste à l'annexion de son pays par Israël, ceux qui bombardent les populations civiles du Sud-Liban, ceux qui tuent aveuglément et osent se réclamer d'un pseudo « cessez-le-feu ».

« Nous? Nous attaquons ceux qui organisent le génocide du peuple palestinien. Nous, nous sauvegardons la vie des innocents même au péril de notre propre sécurité. »

« Nous avons exécuté Yacov Barsimantov. » Le communiqué a été imprimé est donc désormais apportée que le groupe est pour la France, le relais d'au moins une organisation palestinienne, inconnue jusque-là: Fraction armée révolutionnaire libanaise.

Mais la diffusion de ce tract dans les rues de Paris est aussi un aveu. Celui de la participation

Mais la diffusion de ce tract dans les rues de Paris est aussi un aveu. Celui de la participation d'Action directe à divers attentats. Le tract a été distribué avant que l'on apprenne la découverte du dépôt d'armes dans un parking de la rue Borrego (Paris XX<sup>c</sup>) et l'arrestation de Joëlle Aubron. Or le stock d'armes comprenait le pistoet mitrailleur qui a servi dans l'attentat dirigé contre la mission d'achat israélienne, le 31 mars dernier.

Par ailleurs, les policiers ont pu établir formellement que le pistolet 7,65 qui a tué Yacov Barsimantov est la même arme que celle qui a tué, le 12 novembre 1980, Charles G. Ray, l'attaché militaire de l'ambassade américaine à Paris. C'est une même arme qui avait également servi dans l'attentat dirigé quelques mois plus tôt contre Christian Chapman le numéro deux de l'ambassade américaine.

D'autre part, sans en avoir la preuve formelle, les enquêteurs sont persuadés que Gabriel Chahine, le peintre abattu le 13 mars à la porte de son atelier était infiltrédans les milieux progressistes du Proche Orient et dans le mouvement Action directe. Il aurait été exécuté parce qu'il était indicateur de police.

Preuve est faite aujourd'hui qu'Action, directe « a servi au moins de soutien logistique à des Palestiniens qui veulent s'en prendre à « l'impérialisme américain et à ses mercenaires européens. » Des faits qui laissent d'autant plus amers les policiers qui n'ont pu regretter la libération de la quasi-totalité des membres d'Action directe, dont ils avaient pratiquement démantelé l'organisation en 1980.

Alain LEMAITRE.

### Le Parisien

**VENDREDI 16 AVRIL 1982** 

#### Nathalie Menigon se présente spontanément devant son juge d'instruction

Au moment où l'on parle de liaisons possibles entre le groupe Action Directe et des organisations terroristes internationales, Nathalie Ménigon, l'une des militantes connues du premier cité, s'est présentée spontanément jeudi devant le juge d'instruction du tribunal de Paris, qui l'a inculpée de violation de domicile et de dommages à la propriété immobilière d'autrui. Nathalie Ménigon qui été accompagnée de son avocat, a été laissée en liberté par le juge Jean-Robert Beyer.

Cette inculpation fait suite à des incidents survenus le 17 janvier à l'occasion de la « squattérisation » d'un immeuble du quartier de la Goutte d'Or à Paris. A cette occasion, des bagarres avaient opposé les premiers occupants maghrébins et les nouveaux venus immigrés turcs et militants d'Action Directe, parmi lesquels on avait remarqué Nathalie Ménigon et Jean-Luc Rouillan.

Le dossier du juge Beyer les visait donc tous les deux sans qu'aucun mandat n'ait été décerné contre eux.

#### Une militante d'Action directe inculpée de violation de domicile

Nathalie Menigon, une militante d'Action directe, s'est présentée spontanément hier devant le juge d'instruction du tribunal de Paris, qui l'a inculpée de violation de domicile et de dommages à la propriété immobilière d'autrui, mais l'a laissée en liberté.

Cette inculpation fait suite à des incidents survenus le 17 janvier à l'occasion de la prise de possession, par des squatters, d'un immeuble du quartier de la Goutte-d'Or à Paris (XVIII°). Il y avait eu des bagarres entre les premiers occupants maghrébins et de nouveaux venus, immigrés turcs et gens d'Action directe. Nathalie Menigon et Jean-Marc Rouillan faisaient partie de cette bande.



Mille Nathalie Ménigon, une militante d'Action directe qui fut poursuivie et détenue pour diverses actions violentes avant de bénéficier de la loi d'amnistie, s'est présentée, jeudi 15 avril, accompagnée de son avocat, M° Thierry Fagard, devant M. Jean-Robert Beyer, juge d'instruction, qui la recherchait sans pour autant avoir décerné de mandat contre elle.

Le magistrat l'a inculpée de violation de domicile et de dom-

mages à la propriété d'autrui à propos d'un a squat" dans un immeuble de la rue de la Charbonnière (18° arrondissement), constaté le 17 janvier à la suite d'une bagarre ayant opposé des Maghrébins à des immigrés turcs et des jeunes gens d'Action directe (le Monde du 20 janvier).

Le Monde

#### Quand les armes parlent

Les armes ont des secrets. En les faisant parler, la police ouvre des pistes sûres. Ainsi, coup sur coup, a-t-elle, compris que la tentative d'assassinat contre le chargé d'affaires américain Christian Chapman, en novembre 1981, l'assassinat de l'attaché militaire américain Charles Ray, en janvier 1982, et celui du deuxième secrétaire de l'ambassade israélienne Yacov Barsimantov, le 3 avril, avaient été commis par le même revolver 7,65 CZ de marque yougoslave, et donc par la même organisation terroriste.

Et également qu'un pistoletmitrailleur, qui se trouvait dans le stock d'armes découvert le 9 avril dans un box de parking, rue du Borrégo à Paris, avait été utilisé le 31 mars pour « arroser » la mission d'achat du ministère israélien de la Défense. Tandis que deux des pistolets auraient servi à l'équipe qui avait commis le hold-up de la place des Ternes, le 15 avril 1981, entraînant la mort d'un policier.

Les deux membres présumés d'Action directe arrêtés alors qu'ils se rendaient à ce dépôt — Mohand Hamami, vingt-cinq ans, et Joëlle Aubron, vingt-trois ans — ne sont pour leur part guère loquaces. Mais les armes les ont trahis. Comment?

Quand un crime ou un attentat a lieu, les policiers ramassent les projectiles, les douilles abandonnés sur le terrain. Parce qu'ils portent les empreintes spécifiques d'une arme donnée. Ils sont « signés ». Ces traces, évidemment microscopiques, sont détectées dans cinq laboratoires spécialisés de la Police judiciaire, à Paris, Marseille, Lyon, Lille et Toulouse. Des équipes de chercheurs y répertorient et microphotographient les balles. Ces données sont ensuite placées dans des fichiers.

A Paris, le fichier comprend environ dix mille microfiches, toutes concernant le banditisme. Les recherches demeurent difficiles car l'ordinateur n'a pas fait son entrée dans les laboratoires. Si une arme d'un type peu répandu, comme le CZ, ne nécessite que deux

heures de travail, les armes nationales requièrent souvent des jours, voire des semaines d'investigations car les fabricants français ne sont pas soumis à un « copyright ».

Lorsqu'une arme est découverte, les policiers tirent avec elle plusieurs balles qui, analysées et comparées à d'autres déjà photographiées, peuvent révéler que plusieurs crimes ont été commis avec la même arme.

Reste à comprendre le rôle qu'Action directe joue en France, quelle est sa part de responsabilité dans la vague terroriste actuelle et quels sont les liens précis qui l'unissent aux Brigades rouges, à l'ex-Bande à Baader ou aux mouvements terroristes procheorientaux.

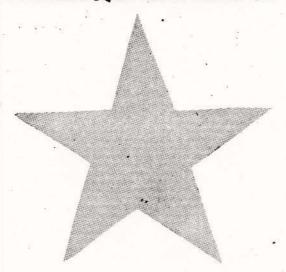
obscrateur

Samedi 17 avril 1982

Stock d'armes découvert à Paris (20° arrdt)



#### COMMUNIQUE du 17 avril 82



#### ACTION DIRECTE

SUPPLEMENT A PARTISANS COMMUNISTES N\* 7

Les sorcières du terrorisme ont refait leur apparition. La chasse à l'homme s'engage sous le vacarme tonitruant des sirènes de la droîte et de la gauche confondues. Les phantasmes de l'international terroriste et des poseurs de bombe s'étallent sans vergogne sur les premières pages des journaux, entretenant les petites peurs bourgeoises et exitant leurs instincts de vengeance les plus primitifs. L'ouragan du terrorisme verbal et pratique ne vient pas de nous; c'est la classe dominante et les agents repressifs du pouvoir qui l'orchestre. Car enfin, quelle est la réalité des faits qui permettent le développement haineux de ce qui n'est qu'une gigantesque campagne d'intoxication? qui a intérêt aujourd'hui à créer un bouc émissaire et que fait-on tranquillement passer pendant ce temps? qu'est ce donc qu'ACTION DIRECTE dont la position a été censurée par le tohu-bohu du spectaculaire et l'appelation 'terrorisme', comme si nous n'avions rien à dire au niveau politique?

tohu-bohu du spectaculaire et l'appeiation terrorisme comme si nous n'avions rien à dire au niveau politique?

Les faits reprochés à ACTION DIRECTE sont des constructions policières et journalistiques qui s'intègrent à une offensive généralisée de la droite et des composantes répressives de la gauche dans un contexte politique bien précis: défaite gouvernementale lors des élections cantonales et difficultés de plus en plus flagrantes pour un programme de collaboration de classe de faire coller les projets proclammés et les décisions concrètes-Les trois grands axes de la réalité du pouvoir sont aujourd'hui en jeu : pouvoir économique, pouvoir sur l'information, pouvoir policier. L'echec du gouvernement quant à la maîtrise de l'économie prend de l'ampleur: tant pour le chomage, l'inflation ou l'équilibre extérieur, le pouvoir socialo-communiste se montre incapable de réaliser ses objectifs. L'effort de rationalisation du capitalisme sauvage legué par le précedent septennat nous semble impossible si l'idéologie doit être conservée. L'action sociale se heurte systématiquement à la puissance des intéréts établis et refuse de les bousculer. Entre le discours et les actes, le patronat a pu placer un coin qu'il enfonce de plus en plus profondement entrainant derrière lui cadres, commercants et autres fractions petites bourgeoises. Devant la faiblesse du 'changement', les réactionnaires ont compris que le gouvernement n'avait pas ou ne se donnait pas les moyens d'agir efficacement et en profite pour élargir leur offensive. Maintenant ...sont les quelques concessions faites sur l'audiovisuel qui sont remises en question alors que la majorité du pouvoir que l'information: presse et radio périphériques restaient encore dans leurs mains et que les alternatives sont quasi étouffées;maintenant, e sont la police et la justice qui basculent, avec la reconduction du projet 'Sécurité et Liberté'et la démission-volontaire? du ministre de l'Intérieur devant les courants de la droite policière extrémiste.La conjonc-

tion de ces trois offensives, afin d'exciter les passions populaires porte d'abord sur les Communistes Combattants, avant de s'exercer, soyons en sur, si une opposition unitaire ne se construit pas, sur les diverses composantes du mouvement révolutionnaire. Le scénario est simple: mise à profit de l'incertitude engendrée par la lenteur des changements dans la vie quotidienne et du flottement de certaines couches des classes moyennes, action d'envergure mettant en œuvre l'ensemble des médias et créant un bouc émissaire, brides lachées aux groupes droitiers de la police et de leurs collaborateurs sionistes ou fascisants et confirmation de l'espace du contrôle gènéralisé, dont une victime désignée est évidemment ledit bouc émissaire si bien mis en vale

firmation de l'espace du controle generalise, dont une victime désignée est évidemment ledit bouc émissaire si bien mis en valeur.

Nous n'avons pas la prétention d'être si dangereux qu'une armée entière de spadassins doive être mobilisée contre nous!

L'idée des réactionnaires est claire: nous criminaliser ouvertement afin de pouvoir liquider, sans avoir à se justifier, une organisation révolutionnaire qui les combattait durement quand ils se baladaient sans problèmes au milieu des 'affaires' et des 'bavures' du Giscardisme, pousser à la violence et à la clandestinité dénuée d'une réalité politique, pour écraser impunément. Le piège est grossier et nous n'y tomberons pas, jusqu'à maintenant, la violence a été celle des incendiaires de la maison occupée du 28 rue de la Charbonnière dans le XVIII\* arrondissement qui, en pleine nuit, ont pris la responsabilité de faire griller quarante personnes dont beaucoup de femmes et d'enfants; la violence est venue des policiers qui, sous prétexte de perquisition avaient quelques semaines auparavant tabassé les travailleurs turcs de la goutte d'or, occupant les 10,12 et 14 de la même rue; la violence provient des coups montés-entre autres l'emprisonnement d'un jeune turc, arrété lors de ces affrontements devant la porte du squatt par un commando fasciste de flics en civile...lle tout dans le contexte de violence généralisée instauré par les milices patronales, les vigiles et la répression ouverte des jeunes et des immigrés. DEFERRE et BADINTER cautionnent aujourd'hui ces exactions en renforcant jusqu'à l'arbitraire le pouvoir policier, se faisant applaudir par la droite la plus rigide

Maigré l'hystérie collective,ACTION DIRECTE continuera la ligne politique que l'organisation s'était fixée et qu'elle a explicitement exprimé dans ces derniers textes,, à commencer par: 'pour un projet communiste' paru en Mars 82. Construire l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers,combattre la restructuration capitaliste sur ses terrains fondamentaux de l'impérialisme,de l'emploi et du logement,lutter pour une appropriation communiste immédiate de la vier quotidienne sont les axes que développent les militants révolutionnaires d'ACTION DIRECTE contre l'exploitation des travailleurs et des autres classes dominées dans les pays capitalistes développés et dans les pays du tiers-monde soumis au joug des hégémonies américalnes, européennes ou japonaises. Ce projet global sur tous les terrains et sous toutes les formes avec l'ensemble des révolutionnaires qui ne se satisfont pas d'un 'soutien critique' au pouvoir.

Une erreur facile, et lourde de conséquences, est de confondre une organisation qui défend le principe de la lutte armée et qui y a recouru, avec une organisation de lutte armée, si ce n'est avec la lutte armée, Celle-ci, en effet, n'est pas une chose appropriable, mais un moment dans un processus.

Cependant, la lutte armée, moment d'un processus et, jusqu'à nouvel ordre, finalité révolutionnaire — quels ont été les résultats des essais de «socialisme à visage humain» à l'Est comme à l'Ouest: demandons le aux survivants du Printemps de Prague ou de l'expérience chilienne, demandons le à la «Révolution des ceillets» portugaise ? — n'est pas la seule forme d'expression du prolétariat : ses besoins sont de destruction mais aussi de construction et on ne construit pas avec des fusils, même si leur présence est indispensable pour la garantir. Action Directe, dans son projet, ne se résume pas au principe de la défense de la pratique de la lutte armée. Action Directe, ce qui résulte des considérations précédentes, veut aussi intervenir sur le terrain intermédiaire de l'organisation de la vie quotidienne; là où les masses expérimentent les impasses de leur existence d'aujourd'hui et inventent les formes de refus qui seront à la base de l'organisation de demain. Sur les usines, dans les quartiers, dans les régions, là où s'effectuent la production et la reproduction des forces de travail, son utilisation dans ou sa mise à l'écart du procès productif, nous voulons prendre part à l'organisation des individus, sans réclamer un quelconque privilège, mais en défendant nos principes et en nous efforçant de promouvoir l'auto-organisation des exploités et des opprimés, en nous efforçant d'aller dans la direction de la révolution par la coordination des conseils gérant chaque secteur spécifique en vue de la restructuration prolétaire de la production pour la satisfaction des besoins de tous "

#### ACTION DIRECTE

- CONSTRUIRE, L'ORGANISATION COMMUNISTE A PARTIR DES USINES ET DES QUARTIERS.
- MENER LE COMBAT DANS LA METROPOLE AVEC LES REVOLUTIONNAIRES DU TIERS MONDE.
- \* TOUT POUR LE COMMUNISME!

## DES MILITANTS D'«ACTION DIRECTE» PARLENT

«On veut nous mettre sur le dos tous les attentats, a dit l'un d'eux à un reporter du «Quotidien», les flics feraient mieux de s'occuper de l'extrême-droite...»

A la fin de la semaine dernière, une opération de police dans le 18<sup>e</sup> arrondissement faisant suite à l'arrestation de deux militants de l'organisation d'extrême-gauche Action directe et à la découverte d'un stock d'armes avait désorganisé le «siège social» du mouvement et poussé ses membres à essaimer. Cette semaine, une succession de révélations policières suggérant la participation directe de

l'organisation extrémiste dans deux assassinats et un attentat ont semé la panique dans les rangs des militants. Ces amalgames les inquiètent car ils ne veulent ni passer pour les boucs émissaires de toutes les affaires de police non résolues ni servir de cibles aux milieux sionistes et d'extrême-droite avides de représailles aveugles.

n car de police est garé devant le 28 de la rue de la Char-bonnière, dans le quartier de la Goutte-d'Or à Paris. Des ouvriers sont occupés à obstruer de parpaings portes et fenêtres de l'im-meuble qui fut un des « squatts » principaux d'Action directe. Vendredi dernier, le 9, les policiers appréhendaient deux militants, Joëlle Aubron et Mohand Hamani en tendant une souricière devant un box de parking de la rue du Borrégo qui dissimulait un arsenal. A 17 h 30, munis d'une commission rogatoire, la brigade de répression du banditisme perquisitionnait rue de la Charbonnière et saisissait trois gilets pare-balles, un fusil à pompe et un pistolet 22 long rifle. Au passage, ils sac-cageaient les lieux et notamment du matériel de radio. Le lendemain, un mystérieux incendie ravageait l'immeuble, définitivement inhabitable.

#### Inflitration

Au début de la semaine, une expertise balistique concluait qu'une des armes saisies rue du Borrégo avait servi au mitraillage de la façade de la représentation israélienne du 120 boulevard Malesherbes, le 31 mars dernier. Puis, dans la foulée, la police laissait entendre qu'Action directe pouvait être mêlé à l'assassinat du diplomate israélien Yaacov Barsimantov et à celui de l'indicateur de police, Gabriel Chahine.

Chahine n'était-il pas infiltré dans les milieux d'extrême-gauche et le tract revendiquant l'assassinat antisioniste au nom des Fractions armées libanaises ne sortait-il pas d'une imprimerie belge à laquelle Action directe a eu recours? De là à transformer Action directe en exécutant des basses œuvres palestiniennes, il n'y avait qu'un pas, franchi à pieds joints par certains policiers.

Nous avons rencontré hier, dans un des «squatts» sur lesquels ils se sont rabattus, des militants d'Action directe inquiets d'un tel amalgame. « Nous sommes, disent-ils, une organisation politique structurée dont la fraction politicomilitaire reste dans l'ombre, mais n'agit pas sans ordres. Nous avons abandonné, le 10 mai, l'action violente au profit d'une réflexion politique face au pouvoir socialiste. Nous avons l'habitude de revendiquer nos actions et nous n'avons pas besoin que l'on nous mette sur le dos celles des autres. Les accusations hystériques dont nous sommes la cible peuvent avoir de graves conséquences allant de la bavure policière à l'attentat fasciste.»

#### Fraction dure

Mais alors, pourquoi entretenir des stocks d'armes? « On ne va pas les jeter, répond un de nos interlocuteurs. Ce n'est pas parce que nous avons renoncé à nous en servir actuellement, que nous allons brader notre capacité à nous défendre. Aucun de nous n'a envie de finir sous les balles des tueurs d'extrême-droite comme Henri Curiel ou Pierre Goldmann.»

Peut-être peut-on imaginer qu'une fraction dure déborde la ligne officielle et ne respecte pas la trêve? « Ce qui a pu se passer au FLNC qui réunit des nationalistes corses de

gauche et d'extrême-droite n'est pas envisageable chez nous», poursuit-il, avant de conclure: «Sous prétexte que nous sommes anti-impérialistes, on va nous mettre sur le dos tous les attentats contre des Américains ou des juifs. Mais au lieu de monter de telles campagnes et de foutre le feu à nos locaux, les flics feraient mieux de courir après les militants d'extrême-droite qui stockent des armes et perpétuent des attentats en toute impunité. Sans quoi, on pourrait bien se réveiller un matin avec une bombe fasciste à la gare d'Austerlitz comme cela s'est produit à Bologne, sans comprendre pourquoi ni comment.»

Christian GERIN



17 AVRIL 1982



LE 10 AVRIL, A PARIS, ARRESTATION DE MOHAND HAMAMI...

### La sombre chaîne du terrorisme

La découverte d'un arsenal à Paris montre que des groupes français servent d'appuis logistiques aux terroristes internationaux. L'enquête peut mener loin.

... ET DE JOËLLE AUBRON



a connexion tant de fois évoquée entre activistes français de tout poil et terroristes internationaux paraît maintenant formellement établie. Depuis plusieurs semaines, les policiers dévident une inquiétante pelote qui, des indépendantistes corses au mouvement Action directe, les mène droit vers des organisations palestiniennes et l'entreprenant colonel Kadhafi, ce « Monsieur Bons Offices du terrorisme mondial ». Il y a quinze jours, Le Point révélait que les deux terroristes (une Allemande et un Suisse) arrêtés à Paris le 16 février dernier avaient été « équipés » par des indépendantistes corses. Ainsi Bruno Bréguet et Magdalena Kopp, vétérans du terrorisme international, possé-daient-ils une 504 achetée par l'intermédiaire d'un « patron » du FLNC (Front de libération nationale de la Corse) à Paris.

Bréguet et Kopp constituaient une prise de choix, puisque Carlos luimême avait exigé, dans une lettre adressée à Gaston Defferre, leur libération. Mais, et ceci est nouveau, l'enquête a depuis révélé quelques faits de premier intérêt : les deux pistolets Herstal GP35 14 coups avec lesquels le couple avait tenté d'abattre les policiers de leur arrestation faisaient partie d'un lot vendu — comme c'est curieux — par la Belgique à la Libye. Or, dans une lettre découverte au domicile du Corse, on évoque justement l'achat de pistolets GP35...

Autre connexion qui n'a surpris que les ingénus. La semaine dernière, les policiers mettaient la main sur un stock d'armes d'Action directe dont l'une des mitraillettes Sten avait servi à « arroser », le 31 mars, la façade de la mission d'achats israélienne, boulevard Malesherbes, à Paris. Une « action » revendiquée à Beyrouth par les Fractions armées révolutionnaires libanaises, qui ont également signé, trois jours plus tard, l'assassinat du diplomate israélien Yacov Barsimantov, abattu à son domicile, le 3 avril. Cette cache miraculeuse a été trouvée en enquêtant sur de banales affaires de hold-up.

En septembre 1980, une équipe de « braqueurs » accompagnée de deux femmes attaque une banque, avenue Bosquet, à Paris. Un car de police-secours qui passe par hasard est accueilli par une rafale de mitraillette. Les truands parviennent à s'enfuir. Six mois plus tard, nouveau « braquage » : même style, même équipe. Trois voyous, accompagnés d'une

le point

19 AVRIL 1982

femme, une jeune fille mince et blonde, diront les témoins, s'en prennent à l'agence de la BNP de la place des Ternes. Cette fois, l'affaire tourne plus mal : un policier est tué et les truands tirent dans leur fuite 53 balles de tous calibres. Depuis, les enquêteurs cherchent la femme. L'enquête s'oriente vers les milieux d'extrême gauche. Les hold-up sont montés comme des opérations militaires, une voiture de protection couvre les braqueurs, et les guetteurs « en planque » ouvrent le feu sur les policiers. L'un des auteurs du coup, Philippe Gobain, 25 ans, membre du groupe Action directe, est arrêté par la police. Trahi par sa silhouette, il a été reconnu par les témoins. Mais la mystérieuse complice demeure toujours introuvable.

C'est alors que la chance s'en mêle. Le 25 mars, six « loubards » font du tapage dans une pizzeria du quartier Latin, « La Paillotte », rue Monsieur-le-Prince. Ils tentent, semble-t-il, de s'emparer de la caisse. La police intervient et les arrête. Parmi eux, plusieurs militants d'Action directe fichés aux Renseignements généraux, dont Joëlle Aubron, une jeune fille de bonne famille déjà repérée dans la mouvance « autonome ». Le signalement de la jeune femme rappelle étrangement celui de la « Bonnie » de l'avenue des Ternes.

Les six personnes sont libérées, mais la machine policière se met en route. Le « patron » de la Brigade de répression du banditisme, Serge Devos, chargé du hold-up, apprend que Joëlle habiterait rue du Borrego, dans le vingtième arrondissement. Vérifications faites, elle n'y vit pas, mais y loue à son nom — erreur de novice — le box nº 022.

- erreur de novice - le box nº 022. On y découvre une moto et un respectable arsenal : deux fusils à pompe, cinq pistolets-mitrailleurs Sten, Beretta et Schmeisser, neuf pistolets automatiques, deux revolvers et une grenade. Les policiers enlèvent les armes et organisent une souricière. Ils n'auront pas longtemps à attendre. Le lendemain, vendredi 26 mars, un couple se présente dans une 504. L'homme veut prendre la moto, mais, en découvrant la cache vide, il tente de s'enfuir avec sa compagne, Joëlle Aubron. Les inspecteurs les interceptent. Le conducteur est une vieille connaissance, et les policiers jubilent de le reprendre la main dans le sac. Mohand Hamami, 27 ans, avait déjà été arrêté en avril 1980, lors d'un coup de filet contre Action directe. On l'avait trouvé en possession de liasses de billets neufs qui provenaient d'un hold-up commis la veille à Angers... Il sera inculpé pour deux autres braquages à Toulouse et à Grenoble. N'étant pas poursuivi pour des faits « politiques », il ne pourra bénéficier de l'amnistie accordée, après le 10 mai, aux militants d'Action directe.

Mais ses amis sitôt en liberté liberté généreusement accordée - se démènent pour le faire sortir. Après plusieurs interventions politiques auprès de la chancellerie et après une grève de la faim de quarante jours, Mohand Hamami obtiendra une « grâce médicale », aussi bizarre qu'exceptionnelle. Dès sa sortie, de nouveau en pleine forme, il a repris du service. Les policiers, qui aimeraient bien savoir d'où provient cet arsenal, n'espèrent rien obtenir d'Hamami ni de Joëlle Aubron. En quarante-huit heures de garde à vue, ils n'ont pas prononcé cent mots. Mais les armes parlent pour eux. L'une des premières analyses balistiques a donc révélé qu'une des Sten retrouvées rue du Borrego avait tiré contre la façade de l'annexe de l'ambassade d'Israël, boulevard Malesherbes.

Cette révélation met en lumière le rôle « international » des extrémistes français. La fusillade avait été revendiquée depuis Beyrouth par les Fractions armées révolutionnaires libanaises, organisation qui représenterait, pensaiton, une branche dissidente de l'OLP. Elle avait déjà signé en France l'attentat manqué contre le chargé d'affaires américain, Christian Chapman, le 12 novembre 1981, le meurtre de l'attaché militaire Charles Ray, le 18 janvier,

primeur: « Docom ». Ils ont également découvert un tract des Fractions armées révolutionnaires libanaises rédigé à Paris, le 7 avril, qui revendique l'attentat contre Yacov Barsimantov et imprimé, lui aussi, par « Docom »...

Les policiers spécialisés ont aujourd'hui l'impression que nos mouvements terroristes nationaux se développent (Action directe compterait une centaine de sympathisants, dont une dizaine de « durs »). L'un des « indics » des RG, Gabriel Chahine, Libanais d'origine égyptienne, « cinéaste et sculpteur », qui travaillait également avec les Arméniens, a été exécuté en mars à la chevrotine. « Le traître a payé », a claironné Action directe.

Selon les spécialistes, ces groupes français servent parfois d'« appui logistique » à des équipes extérieures qui viennent opérer en France. Les Français prépareraient, en quelque sorte, le terrain en volant des voitures, des armes ou des papiers. Ils pourraient même, avant un « gros coup », créer un climat favorable en mitraillant des façades d'immeubles ou en faisant exploser de petites bombes. Les actions « dures », meurtres ou attentats sanglants, seraient commis par les « envoyés spéciaux » venant du Moyen-Orient et qui repartiraient sitôt leur



LE STOCK D'ARMES SAISI RUE DU BORREGO Le box 022

et, plus récemment, l'assassinat du deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël, Yacov Barsimantov, le 3 avril, commis par une femme inconnue qui parlait couramment le français. A ce propos, des policiers de la Criminelle se sont discrètement rendus en Israël.

La découverte de la Sten, rue du Borrego, prouve, pour le moins, qu'il existe des liens serrés entre les Palestiniens et Action directe. Mais les policiers ont découvert d'autres troublantes liaisons. Lors des perquisitions opérées dans un immeuble squatté où vivait Joëlle Aubron, les enquêteurs ont saisi de nombreuses brochures d'Action directe qui portent comme marque d'im-

coup accompli. Cette méthode se retrouve dans plusieurs attentats récents : l'explosion de la rue Copernic a été précédée de mitraillages contre des synagogues; le meurtre des légionnaires en Corse suivait une série d'attentats commis dans l'île, et la « nuit bleue » des indépendantistes à Paris devait, sans doute, être suivie d'une action « d'éclat » préparée par Bréguet et Kopp. Enfin, la fusillade de l'annexe de l'ambassade d'Israël annonçait peutêtre le meurtre du diplomate. Ce n'est encore qu'une théorie, mais, si elle se confirmait, il serait juste temps d'arrêter une escalade extrêmement périlleuse. JEAN-MARIE PONTAUT

le point

#### **Action directe dément toute** participation aux récents attentats

Le mouvement d'extrême-gauche « Action Directe » a démenti toute participation de sa part à un attentat terroriste dans un communiqué officiel diffusé dimanche à Paris et intitulé « Communiqué du 17 avril 1982 ».

« Les sorcières du terrorisme ont refait leur apparition. La chasse à l'homme s'engage sous le vacarme tonitruant des sirènes de la droite et de la gauche confondues», affirme le mouvement. Pour lui, « les faits reprochés à Action Directe sont des constructions policières et journalistiques qui s'intègrent dans un contexte politique bien précis ».

L'organisation précise par ailleurs : « Une arreur facile et lourde de conséquences est de confondre une organisation qui défend le principe de la lutte armée et qui y a recouru, avec une organisation de lutte armée, si ce n'est avec la lutte armée ».

« Action Directe » avait été mise en cause par plusieurs organes de presse à la suite de l'assassinat à Paris du diplomate israélien Yacov Barsimantov, le 3 avril dernier. Ces organes de presse avaient relevé notamment les faits suivants: le mitraillage du bureau d'achats du ministère israélien de la Défense, le 31 mars, revendiqué à Beyrouth par « la Fraction Armée libanaise », a été effectué avec une mitraillette « Sten » retrouvée par la police au milieu d'un stock d'armes dans un garage loué à Paris par Joëlle Aubron, considérée par les enquêteurs comme appartenant à la mouvance d'« Action Directe », ce que contestent les animateurs de cette organisation. « Action Directe » reconnait en revanche que la deuxième personne interpellée à cette occasion, Mohand Hamami, fait bien partie du mouvement.

Des militants connus d'« Action Directe » ont dfistribué à Barbès un tract, signé par «la Fraction révolutionnaire armée libanaise » et approuvant l'assassinat de M. Barsimantov. Ce tract, rédigé en français, arabe et turc, était imprimé sous le sigle « Docom » qui sert habituellement à l'impression des documents du mouvement.



19 AVRIL 1982

Action directe dénonce « les constructions policières et journalistiques ».

Le mouvement d'ultra gaucheAction directe a démenti, dans
un communiqué diffusé samedi
17 avril, toute participation à
l'assassinat, à Paris, du diplomate
israélien Yaakov Barsimantov, le
3 avril. Selon ce groupe, « les
faits reprochés à Action directe
sont des constructions policières
et journalistiques qui s'intègrent
dans un contexte politique bien
précis». Le communiqué ajoute :
«Une erreur facile et lourde de
conséquences est de confondre une
organisation qui défend le principe de la lutte armée, et qui y
a recouru, avec une organisation
de lutte armée, si ce n'est avec
la lutte s'armée, si ce n'est ave Le mouvement d'ultra gauche-

lien de la défense.



23 AVRIL 1982

#### Le Monde 21 AVRIL 1982

#### **LES LONGS** VOYAGES **DE JOELLE AUBRON**

La nouvelle pasionaria du mouvement Action directe, Joëlle Aubron, a été arrêtée le 9 avril dernier, à la suite de la découverte d'un stock d'armes rue du Borrego dans le 20° arrondissement. Depuis, les policiers se sont penchés sur son passé et pensent qu'elle faisait partie du groupe qui s'est livré à un hold-up dans une banque de la place des Ternes. On sait aussi que certaines armes de la rue Borrego ont été utilisées lors du mitraillage de la mission israélienne. De là à imaginer des relations avec le Moyen-Orient il n'y a qu'un pas. Joëlle Aubron, la jeune fille de bonne famille, a-t-elle servi de relais? C'est la question que certains policiers se posent en rappelant un long voyage qu'elle fit fin 1980. Officiellement en Grèce...



#### Joëlle Aubron attaque «Paris-Match»

ES avocats de Joëlle Aubron détenue depuis le 9 avril et inculpée pour un hold-up attribué à Action directe, demandent ce matin en référé au Palais de Justice de Paris la suppression des photos de la jeune femme parues dans l'hebdomadaire Paris-Match. Dous le titre « Joëlle la terroriste », des photos de Joëlle Aubron dénudée sont présentées sur plusieurs pages. La loi prévoit, dans le cadre de la protection de la vie privée, un droit à l'utilisation de son image. Il est évident que l'hebdomadaire n'a pas demandé l'autorisation d'utiliser ces photos à la jeune femme.

Par ailleurs, Jean Cau retrace dans un article la vie de Joëlle Aubron aujourd'hui âgée de vingt-trois ans. Il la

situe comme une fille de famille et précise : « Et elle squattait, Joëlle; et elle manipulait des armes et du plastic au lieu de jouer avec des boucles d'oreilles et d'innocentes boîtes de fard !... »

Il explique encore que le « dernier rempart contre la terreur, le GIGN (l'antigang de la gendarmerie) va être décapité ». Le ministre de la Défense nationale a démenti cette information.

Un procédé analogue avait été utilisé en Allemagne pour discréditer une jeune femme membre de la bande à Baader. La photo de Gudrun Ensslin de la Fraction armée rouge, tirée d'un film où elle était nue, avait été difusée par le journal Stern. Elle s'est suicidée en prison en 1977.

### errorisme et racolage

« Paris Match » publie des photos de Joëlle Aubron nue. Ses avocats ont introduit une action en référé.

ne phôto noir et blanc en pleine échappé à la vigilance de la plupart des page qui montre deux jeunes filles nues, collées l'une contre l'autre. Un bandeau noir dissimule à peine le visage de l'une mais laisse bien en vue le reste de son anatomie. « Le terro-risme en fleur », c'est le titre du « document ». « Comment une jeune fille de bonne famille a-t-elle pu devenir une pasionaria d'Action Directe », c'est le texte. Et le tout est d'Action l'argument publicitaire du numéro de Paris-Match disponible dans les kiosques depuis jeudi, et qui annonce « les photos extraordinaires de Joëlle-la-terroriste » alias Joëlle Aubron.

Bref une page de publicité nausé-abonde, où sexe et terrorisme s'entrelardent amoureusement pour mieux vendre à l'encan deux phantasmes au raz du papier glacé. Un procédé raccoleur crapuleux, qui a sans doute

quotidiens nationaux; depuis deux jours, la page figure en bonne place aussi bien dans Les Echos que dans France-Soir en passant par Le

Quotidien de Paris, Le Monde et Le Matin (dans le dernier cité, elle sert même d'ouverture au dossier consacré à l'attentat de la fue Marbeuf).

A Paris-Match, on ne voit pas là motif à s'offenser et l'on précise qu'« on a acheté les pho-tos – 3 000 F – à un gars qui est venu les vendre, un point c'est tout. » Quant à la principale intéressée, on a évidemment omis de lui demander son avis avant publication, (Et c'est vraiment Joëlle Aubron? ndlc)

bon, enlevez la ndlc svp. On ne sera donc pas étonné d'apprendre qu'une &

plainte a été déposée : hier, les avocats de Joëlle Aubron ont introduit un « référé d'heure à heure » pour obtenir que cesse immédiatement la circulation de ces photos dans l'hebdomadaire.

Reste à voir maintenant comment les magistrats vont estimer jusqu'où peuvent aller « le poids des mots et le choc des photos ». Audience ce matin,

#### AU TRIBUNAL DE PARIS

#### Le choc des photos

Il y a plusieurs manières de faire la « une » d'un magazine pour une jeune femme. Il y a, en tout cas, celles que l'on peut souhaiter et celles qui vous font, d'emblée, horreur. Joëlle Aubron, vingt-trois ans, membre présumé du groupe d'ultra-gauche Action directe, connaît, depuis jeudi 22 avril, bien qu'emprisonnée, ces photographies qui vous font honte. A vous et aux autres. L'hebdomadaire Paris-Match, dans son dernier numéro, publie de fait deux photographies de nus de Joëlle Aubron, alors qu'elle avait vingt ans, sous le titre : Joëlle la terroriste. »

de ses avocats, Antoine Comte et Jean-n Michel, ont demandé, samedi 24 avril en référé, devant le président du tribunal de Paris, M. Marcel Caratini, la suppression « par tous moyens nécessaires » des deux photographies dans les exemplaires du magazine encore en vente. M° Comte a fait valoir principalement deux arguments. Primo, Paris-Match n'a jamais reçu d'autorisation de publication de la part de sa cliente et toute personne a, sur son image, un droit exclusif. Secundo, ces deux photographies à caractère artistique ont été détorunées de leur sens et utilisées dans un but de démonstration politique. Aussi Mes Comte et Michel ont-ils parlé de « racolage pur et simple » — amplifié par une cam-pagne de publicité dans les principaux quotidiens parisiens et estimé qu'il y avait là 
 atteinte à l'Intimité de la vie

Pour justes que puissent être ces arguments, la demande des avocats de Joëlle Aubron est-

réaliste, Mª Léo Matarasso, avocat de Paris-Match (société Cogédipressa) ? Il n'est guère envisageable, a-t-il expliqué, de faire enlever les quelques pages en cause dans les quatre-vingt mille points de vente répartis sur l'ensemble du territoire. Paris-Match est imprimé à un million d'exemplaires environ. Aussi a-t-il proposé de faire publier un communiqué précisant que Joëlle Aubron n'avait pas donné l'au-torisation de publier ces photographies. Proposition refusée, ce message allant de soi.

Me Matarasso a alors précisé que ces photographies avaient été vendues à l'hebdomadaire par un particulier pour la somme de 3 000 francs. Selon un responsable de Paris-Match, ces photographies seraient « le portrait d'une jeunesse qui s'interroge ». Sans plus. A croire, nulle idée à Paris-Match de vendre plus, beaucoup plus de papier journal. Le préjudice causé ne serait pas intolérable au point de retirer de la vente le journal. Une ordonnance rendue en février 1980 avait tranché différemment (le Monde daté 3-4 février 1980). Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing avait été représentée assise nue sur les genoux d'un émir par le magazine Hara-Kiri. Les éditions du Square avaient dû suoprimer cette page litigieuse.

M. Caratini a jugé dans le même sens en ordonnant Paris-Match de retirer ou faire retirer à ses frais, dans les quarante-huit heures, les deux photographies des exemplaires encore en vente

LAURENT GREILSAMER.





Le Monde 25-26 AVRIL 1982

510

#### TOULOUSE

Mini-attentat contre un commissariat

Un engin incendiaire a été lancé dans la nuit de vendredi à samedi à Toulouse contre un commissariat du quartier périphérique, causant des dégats matériels peu importants. L'action a été revendiquée par un groupe s'intitulant Comité du 18 octobre, réclamant la libération des détenus d'Action directe.



### Action directe: «Paris-Match» condamné à supprimer les photos de Joëlle Aubron

L'hebdomadaire publiait des photos de nu de la jeune femme accusée de participation à un hold-up

L'hebdomadaire Paris-Match du 30 avril 1982 est actuellement retiré des points de vente, en exécution de l'ordonnance du président du tribunal de grande instance de Paris. Plusieurs pages du journal étaient consacrées à des photos de Joëlle Aubron dénudée. La jeune femme a été arrêtée le 9 avril dernier. Elle est accusée d'avoir participé à un hold-up avec des membres d'Action directe.

AMEDI matin, le président du tribunal de Paris, Marcel Caratini, entendait les avocats de Joëlle Aubron, maîtres Antoine Comte et Jean-Alain Michel, et le défenseur de Paris-Match, Me Léo Matarasso. La jeune femme demandait que les pages photos soient découpées dans l'hebdomadaire. De son côté, Me Léon Matarasso déclarait qu'à titre personnel il désapprouvait une telle publication mais expliquait qu'il était particulièrement difficile de récupérer les journaux et de massicoter les pages dans un laps de temps raisonnable.

Le président a tranché en faveur de la jeune femme en expliquant : « Joëlle Aubron n'a donné aucune autorisation de publication des photographies litigieuses... Le caractère artistique allégué de ces photographies par Paris-Match ne saurait faire échec au droit exclusif que Joëlle Aubron a sur sa propre image et qu'elle est fondée à faire respecter... Il est manifeste que la publication dans un hebdomadaire de grand tirage de photographies représen-tant Joëlle Aubron dénudée, en compagnie étroite d'une jeune personne dans le même état (dont il est significatif que les yeux ont été occultés par un cache afin que son identité ne soit pas révélée, ce qui souligne que l'hebdomadaire avait parfaitement conscience de l'atteinte portée) présente un caractère intolérable... »

Le président précise encore que les poursuites pénales en cours contre Joëlle Aubron ne lui retirent pas son droit de regard sur l'utilisation de l'intimité de sa vie privée. Enfin, il ajoute que « l'atteinte portée serait pratiquement irréparable par l'allocation ultérieure de simples dommages-intérêts ». Aussi, « vu l'urgence », il ordonne le retrait des photos de Joëlle Aubron dans les exemplaires de Paris-Match encore en vente. Faute de pouvoir réaliser cette mesure dans les quarante-huit heures, il envisage la saisie du iournal.

Cette mesure a été précédée d'ordonnance du même type. En février 1980, Anne-Aymone Giscard d'Estaing était dessinée dans Hara-Kiri, nue, assise sur les genoux d'un émir. Le tribunal de Paris avait ordonné la suppression de la page litigieuse.

Toutefois l'ordonnance du président Caratini est particulièrement intéressante si l'on considère qu'elle concerne une personne détenue, accusée de complicité dans un crime. Jacques Bacelon

### Cachez-nous ces seins...

u risque de chagriner Jacques Laurent, grand amoutent, grand aroutent de ces rotondités supérieures qui sont l'apanage du sexe faible, il ne faut pas se vouer aux seins. C'est ce que nous apprend l'actualité qui vient, par voie de moralité ou de justice, de sanctionner avec sévérité certaines poitrines dénudées. La première est celle de Joëlle Aubron, membre présumé du mouvement Action directe et dont le journal « Match » présente cette semaine l'anatomie intime. On a beau connaître la

réputation « choc » des photos de ce magazine, le tribunal n'a pas apprécié. L'hebdomadaire a été sommé au début du week-end de retirer dans les 48 heures et à ses frais les deux photographies de la « terroriste ». L'avocat de « Match » a bien tenté d'arguer des qualités « artistiques » de ces clichés pris par une amie de Joëlle Aubron, le tribunal s'est montré intraitable et menace même de faire saisir tout bonnement le journal si l'on ne se plie pas à sa décision.



26 AVRIL 1982

### La justice sanctionne le «choc» d'une photo

« Paris-Match », qui avait publié sans autorisation des photos de Joëlle Aubron nue, a eu 48 heures pour faire disparaître ce scoop douteux

Cogédipresse doit, « retirer ou faire retirer à ses frais, dans les qu'il y a loin de la théorie à la pratique. numéros encore en vente constitueront alors un nouveau corps de délit..

Car le délit est du côté du corps. Tout autant que des méthodes. Le numéro de « Paris-Match » mis en vente mercredi dernier consacrait un sujet sur six pages à « Joëlle la terroriste » (voir Libération du 24 avril). Trois photographies sur quatre pages et un texte de Jean Cau sur deux pages. L'essentiel des photographies, celles qui vont servir à promouvoir le magazine dans des publicités en pleine page publiées dans « Les Echos », « France-Soir », « Le Quotidien de Paris », « Le Matin » et « Le Monde »

justice a tranché. La société dans des attitudes classiques pour accepté de considérer un cliché comme de clichés. Vieux débat qui rejoint celui

photographiée par un amateur lors du « Elle avait réussi à cacher sa double hold-up. Il est vraisemblable que cette vie à ses parents ». accusation ne tiendra pas puisque la

photographe de nu amateur. Le regard de l'une est dissimulé par un bandeau place. Presque idéal. Une jeune fille de dans la presse et qui ne se repose, hélas, de l'une est dissimulé par un bandeau noir et l'autre, Joële Aubron, justifie la publication des clichés. L'image Aubron » dans « Paris-Match » de cette semaine dont elle est éditrice. Un huissier a été chargé de signifier à de Presque idéal. Une jeune fille de fac de Vincennes, plutôt jolie, d'actualité » montrant Joëlle Aubron prise samedi matin et d'évaluer le nombre d'exemplaires diffusés et vendus. Dès ce matin neuf heures, il devrait être théoriquement impossible de se procurer en kiosque le numéro incriminé de l'hebdomadaire et un nouvel huissier vérifiera, comme d'habitude dans ce genre d'affaire, qu'il y a loin de la théorie à la pratique.

de l'une est dissimulé par un bandeau noir et l'autre, Joëlle Aubron, justifie la publication des clichés. L'image de C'incennes, plutôt jolie, impliquée dans des actions violentes à bonne famille, ancienne étudiante de la que lorsqu'un brave consommateur de fac de Vincennes, plutôt jolie, impliquée dans des actions violentes à paris-Match pour les titres du quante. Excellent pour les t à Paris alors qu'elle s'apprêtait à payer particulièrement bien les docu- supprimer le photomontage représenpénétrer dans un box contenant un ments photographiques exclusifs, il est tant Anne-Aymone Giscard d'Estaing stock d'armes et devant lequel les assez difficile de faire admettre, nue sur les genoux d'un émir. Mais, policiers étaient en planque. C'est elle comme l'a défendu l'avocat de « Paris- outre que la législation reste floue sur le qui avait loué ce box. Soupçonnée par Match », que ces images avaient « droit à l'image » et sur la notion de la police d'appartenir à « Action intéressé en raison de leur « valeur « vie privée », peut-on imaginer que Directe », il semblerait plus juste de la artistique ». Les titres et les légendes l'hebdomadaire se retourne contre le situer dans la mouvance autonome. accompagnant la publication sont fournisseur d'images? Il serait Mais, détail journalistiquement crous- suffisement éloquents : « Une petite intéressant d'apprendre qui est le tillant pour certains, Joëlle Aubron est bourgeoise à échappement libre (?) « particulier » qui a vendu les images à par ailleurs inculpée dans une affaire milite à Action Directe », « Ces photos Paris-Match. S'agit-il du photographe de hold-up commis le 15 avril 1981. étranges montrent bien que Joëlle ayant réalisé les nus, ou proviennent-Son inculpation repose sur le fait menait une vie libérée (?) que sa famille elles comme cela s'est vu dans d'autres photographiée par un amateur lors du « Ella queit s'autres de la comme cela s'est vu dans d'autres affaires (Mesrine par exemple) d'ima-

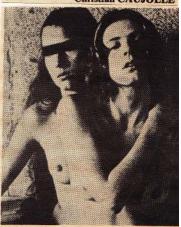
Le but est clair. Ces images qui justice, prudente et réaliste en ce qui soutiennent l'argument publicitaire du le sanctionne. Mais pour « éclairer » le « terrorisme en fleur » (comme les sujet et aborder les problèmes de boutons de seins?) construisent un déontologie, on pourrait s'interroger cliché parfait. Nous sommes en pleine sur la place des images dans l'informythologie, que construit de la compart de la compar une double vie et posait nue pour des des particuliers. photographes (son copain peut-être) était une salope. Sexe, violence, terrorisme. Mata Hari, l'espionne venue du froid à poil sous son manteau de fourrure, j'en passe et des plus crues font de l'actualité journalistique une bonne page de roman policier. Point par point la méthode employée par Stern qui avait publié une photographie de Gudrun Ensslin tournant nue dans un film au moment où la Fraction Armée Rouge faisait les gros titres. Procédé dégueulasse, racoleur, indigne de tout journaliste. Qu'il s'agisse de vendre du papier imprimé, c'est certain. Pas à n'importe quel prix.

La justice a donc sanctionné le procédé au nom d'un point précis du droit. Toute personne a droit à son image et l'on ne peut sans risque porter atteinte à la vie privée. « Paris-match » n'avait évidemment pas demandé à la principale intéressée l'autorisation de publier ces photo-graphies, il paie les conséquences du non respect de la loi. Mais sur le fond, le débat est absent. Car en termes journalistiques, c'est l'amalgame. La construction d'une pseudo-démonstration implicite par un rapprochement

affaires (Mesrine par exemple) d'ima-ges récupérées par la police au cours de l'enquête ?

Le procédé est dégueulasse, la justice mythologie, au coeur du stéréotype mation et sur la responsabilité des façon SAS. La jeune fille qui menait photographes et des éditeurs vis à vis

Christian CAUJOLLE



1982. JOËLLE AUBRON NUE DANS « PARIS-MATCH »





1977. APRÈS « STERN », « DÉTECTIVE » PUBLIE LA PHOTO DE GUDRUN ENSSLIN NUE: BAADER PORNO...

# JOE LIE LA TERRORISTE

Ils attendaient un baroudeur gauchiste ou un gangster répertorié, et ils sont tombés sur une jeune fille de bonne famille. Les policiers, qui « planquaient » face à un stock d'armes cachées dans un parking, sont allés de surprise en surprise. D'abord, ils ont découvert qu'un des pistolets-mitrailleurs de l'arsenal saisi rue Borrègo, dans le XXe arron-

dissement, avait servi à tirer il y a quelques jours sur une mission d'achat à Paris du gouvernement israélien. Ensuite, ils ont identifié Joëlle Aubron comme l'hé-

roïne du fait divers

sanglant de la

place des Ternes LDTL 1 le 15 avril 1981. LDTL 1 Ce jour-là, après un premier holdup à dix heures du matin dans une agence du Crédit Agricole, rue La Boétie, trois hommes et une femme avaient « braqué » une succursale de la B.n.p. Interceptés par la police, que la première attaque avait mise en alerte, ils s'étaient dégagés en abattant d'une balle dans la tête un jeune gardien de la paix de 22 ans. Ensuite dans le courant de la

de 22 ans. Ensuite, dans le courant de la poursuite, un passant les avait pris en photo. Le cliché accuse aujourd'hui Joëlle. Si Mouhand

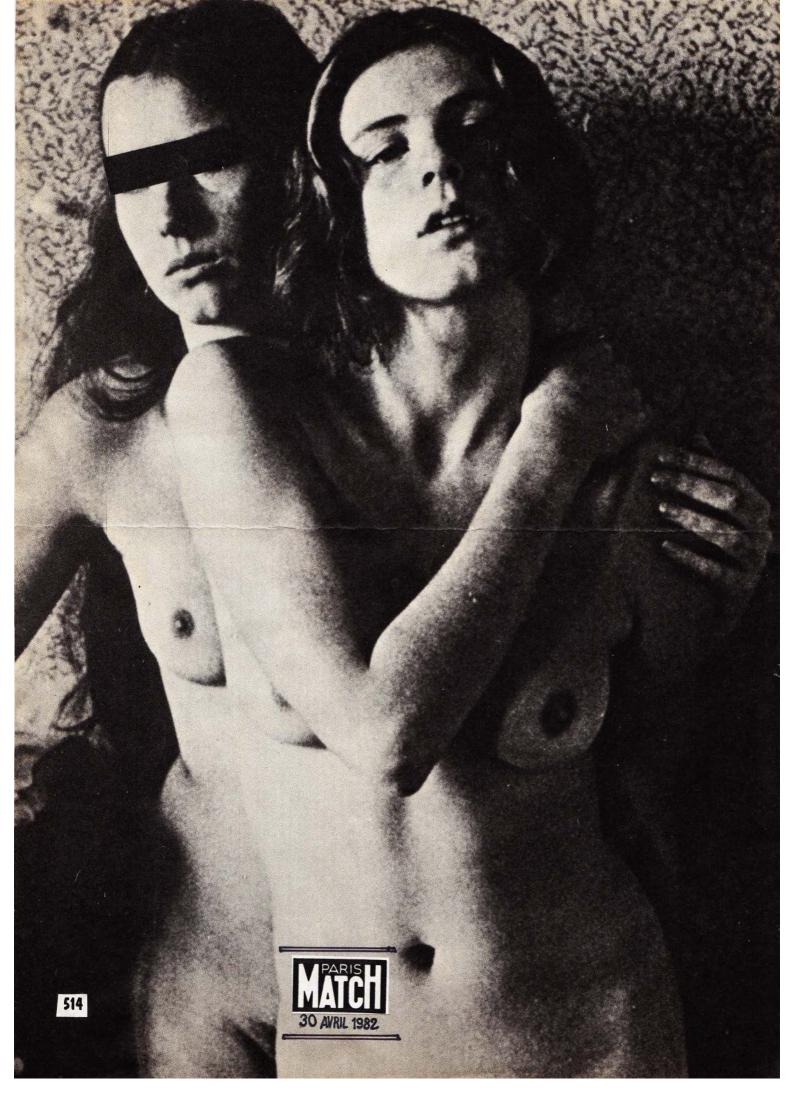
Hamami, 27 ans, son compagnon arrêté avec elle, est déjà connu des policiers, Joëlle Aubron, en revanche, n'avait jamais été fichée parmi les membres ou les sympathisants d'Action directe.

Etudiante en section cinéma à Vincennes, elle menait une vie discrète. Fille d'une famille bourgeoise, elle est le prototype de la transfuge au-dessus de tout soupçon.

WATCH 30 AVRIL 1987 Joëlle Aubron
(à droite), à l'époque où
elle était étudiante à Vincennes, s'était
amusée à poser avec des
amies pour des nus artistiques. Alors âgée
de vingt ans, elle avait quitté
ses parents depuis deux ans tout en
continuant à les voir.
On ignore encore quand elle est
passée de l'autre côté de la
barrière et pourquoi.

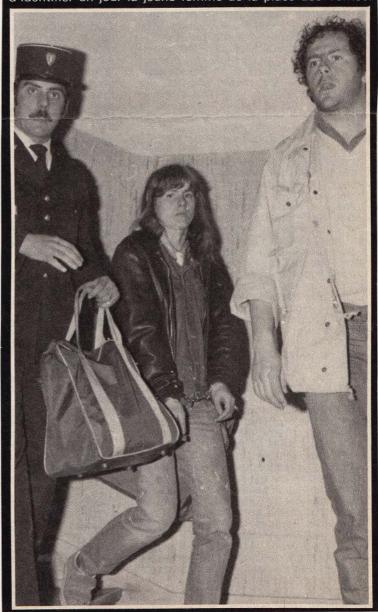
Quand, étudiante à Vincennes, elle posait nue

513





ne jeune fille d'origine bourgeoise, arme au poing, tennis aux pieds, col de blouson remonté, en train d'attaquer une banque : ce n'est pas Patty Hearst et l'armée symbionaise de libération. C'est Joëlle Au-bron et Action directe. Contrairement à la célèbre terroriste américaine, son émule parisienne n'avait pas coupé les ponts avec sa famille. Si, depuis son départ de chez elle, à dix-huit ans, le roge une vie Joëlle menait dans son studio de la rue Borrego une vie indépendante, elle restait néanmoins en contact avec ses parents et ses trois sœurs cadettes, Paule, Estelle et Myriam. Camouflant parfaitement ses activités clandestines, elle faisait régulièrement des apparitions dans les propriétés de ses grands-parents, partait en week-end avec ses parents et participait aux cérémonies de mariage de ses innombrables cousins et cousines. L'étanchéité entre la pasionaria rouge et l'étudiante bon chic-bon genre était totale. Habillée en jeans, elle avait l'allure décontractée de toutes les filles de sa génération, et ni ses inscriptions dans une faculté gauchiste ni le style de ses relations n'avaient mis la puce à l'oreille de qui que ce soit. Evitant le tapage, ne recevant aucune visite suspecte, elle menait la vie banale d'une étudiante passe-partout. C'était la terroriste parfaite, évoluant dans la société bourgeoise comme un poisson dans l'eau, ne laissant pas de trace et représentant la façade idéale de la jeune étudiante libérée. Son arrestation imprévue a donc consterné sa famille qui tombait des nues. Elle a, en revanche, soulagé la police qui commençait à désespérer d'identifier un jour la jeune femme de la place des Ternes.





516

# INF FILLE DE CHATEAU

classique. Il est jeune, comme il se doit, Algérien (il aurait pu être Sy-rien, Libanais, Maltais, Palestinien, Français ou n'importe quoi) et il couvait un stock d'armes dans un box de par-king à Paris. Ce même jour où on l'arrête, le 9 avril, la police déboule dans un « squatt » du quartier de la Goutte d'Or – véritable Babel tiers mondiste - l'un des refuges du mouvement Action directe, dont tous les membres qui se trouvaient sous les verrous furent récemment amnistiés. A l'examen de l'arsenal saisi dans le box, les laboratoires ad hoc concluent formellement que l'une des armes a servi à mitrailler un immeuble de la représentation israé-lienne à Paris et la police va même jusqu'à avancer qu'Action directe pour-rait être mêlée à l'assassinat du diplomate israélien Barsimantov et d'un indi-cateur de police, Gabriel Chahine. A preuve supplémentaire : le tract reven-diquant le meurtre du diplomate, au nom d'une mystérieuse Fraction armée libanaise, sortait des presses d'une im-primerie clandestine belge, imprimant textes et tracts d'Action directe. Ainsi mis sur le gril des accusations et soupcons, le groupe terroriste fait jaillir de l'ombre où il se terre, des communiqués qui, si nous ne vivions pas une époque complètement dingue, obligeraient tout citoyen de bon sens à se pincer. Bien sûr, nous avons des armes disent sans broncher les membres en cavale du mouvement (exactement comme si cela allait de soi) mais nous ne savons jamais, lorsque nous les achetons (exactement comme des petits pois) à qui elles ont servi. (A tuer des moineaux, peut-être?). Quant à l'imprimerie, c'est vrai qu'elle travaille encre impavide par nos journaux. Et qui s'étonne? La police, certainement. La

ui, Mouhand Hamami, au fond ne et parce que j'ai encore quelques réser- du plastic au lieu de jouer avec des

exigé la libération en promettant d'être méchant si on ne cédait pas à son ultimatum (et, sur ce, le Capitole explosa...) devaient comparaître devant le juge, lors d'une séance où leurs avo-cats n'allaient pas manquer d'exiger, comme M. Carlos, leur libération. Manque de chance, les gardiens de prison étant en grève, Bruno et Magdalena restèrent bouclés dans leur cellule. Aussitôt, leurs avocats de hurler : « Grève insurrectionnelle ! Envoyez l'armée ! La justice protège les matons, successeurs des anciens bourreaux ! La France n'est plus qu'une républix!

m'intéresse pas beaucoup. C'est du ves d'éberluement. Mais elles s'épui-terroriste tout ce qu'il y a de plus sent...

classique. Il est jeune, comme il se J'en reviens au sieur Hamami. A part majorité légale de 18 ans au sein d'une doit, Algérien (il aurait pu être Syconvenir qu'il est membre d'Action divaste famille pour série attendrissante l'inen, Libanais, Maltais, Palestinien, recte, il connaît la musique qui consiste et télévisée. Voyez plutôt : du côté propriétée. à rester muet comme une carpe durant paternel une superbe propriété la garde à vue, en attendant que ses (26 pièces, 20 hectares), à Villennes-avocats ne le langent dans leurs vastes sur-Seine, le « Château Saint-Jean », où robes. Faut tenir le coup, mon vieux! lors des vacances allaient et venaient Ensuite les « bavards » te prendront en les membres de la grande famille. Il y charge et hurleront que tu es un agneau avait là Jean-Noël Aubron, le père de charge et nurieront que tu es un agneau avait la Jean-Noel Aubron, le pere de martyr. Nous avons eu droit, dans le Joëlle, ses oncles et tantes Guy, Yves genre et cette semaine, à un spectacle qui est notaire, Vivianne qui a épousé surréaliste. Bruno Breguet et Magda- un directeur de banque, ses sœurs lena Kopp, déjà nantis d'un intéressant Paule, Estelle et Myriam dont elle est pedigree, deux terroristes – lui Suisse : l'aînée, les cousins et cousines, des tout arrive, et elle Allemande – arrêtés amis Joëlle, avec adolescents et adopour recel d'un stock d'armes et d'ex- lescentes de son âge, se promenait plosifs et dont M. Carlos lui-même avait dans le parc jouait à la balle construipour recel d'un stock d'armes et d'ex-lescentes de son âge, se promenait plosifs et dont M. Carlos lui-même avait dans le parc, jouait à la balle, construisait des cabanes en bois. L'innocence Sous l'œil attendri de grand-mère qui s'occupait d'un club du 3º âge, à Paris, avenue George-V, et qui n'hésitait pas à louer des cars pour que vieux pépés et vieilles mémés viennent goûter et man-ger des gâteaux dans la belle propriété « avec Madame (racontent les fidèles gardiens, Camille et Angèle) qui les servait elle-même ». Charité et bienveillance au pauvre monde. Normal, la famille est très chrétienne Le samedi soir ou le dimanche, à Villennes, per-sonne ne manquait la messe. Du côté La France n'est plus qu'une république maternel, même prospérité et même fasciste et bananière! » et etc... et ciment familial solide. Grand-père, exautres aménités. Comme le sieur Ha- officier d'artillerie, puis administrateur mami, donc, auquel je reviens encore, chez Péchiney, possédait le château de connaît ces ficelles-là, ses lèvres restè- Brécourt dans l'Eure, et consacrait rent scellées, devant ses interrogateurs, toute sa fortune à le remettre en état. dans un visage de marbre sombre. Et Sept enfants - dont Madeleine, la mère tout ca, mon Dieu, relève de la tragique de Joëlle – et trente-cinq petits-enfants, comédie du terrorisme. Tonneau des A son décès, en 1979, la famille vendit Danaïdes que la police remplit, que les le château pour une somme rondelette avocats percent, que la justice vide. Joëlle en fut chagrinée. Ses anciennes C'est de la routine, dans nos démocra-compagnes de jeux disent qu'elle était l'imprimerie, c'est vrai qu'elle travaille c'est de la routine, dans nos démocrapour nous mais aussi pour la R.a.f. de la routine, dans nos démocrapour nous mais aussi pour la R.a.f. de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos démocraties de jeux disent qu'elle était de la routine, dans nos democraties de jeux disent qu'elle était de la routine, de le de verte de l'une de se autres. Nous l'avons verte de l'une de se autres. Nous l'avons verte de l'une de se autres. Nous l'av

par JEAN CAU

revue il y a quinze jours. Ils étaient venus nous rendre visite. Ce n'était pas des patrons, pour nous, mais des amis. De si braves gens! Sa maman avait revu Joëlle, récemment. Elle espérait pouvoir la récupérer... ». Et Mme Tiradon, servante au grand cœur, essuie

« Récupérer » Joëlle ? Pourquoi ? Parce que la gentille, blonde, mince et réflé-chie adolescente, à 18 ans, a quitté — d'ailleurs sans fracas — sa famille pour vivre une autre vie. Elle dit qu'elle est étudiante à Paris VIII, à Saint-Denis, ex-Faculté (folle) de Vincennes. Section... heu... cinéma. Elle loue une chambre rue Borrego, dans un quartier sinistre de Paris. Toujours vêtue d'un jean et d'un pull. « Pas de tapage, chez elle, ni d'un pull. « Pas de tapage, chez elle, ni allées et venues suspectes. Des copains et copines. La vie normale d'une jeune fille d'aujourd'hui... » disent voisins et concierge. En vérité, Joëlle camoufle admirablement une autre vie, qui est souterraine. Elle fait même le tour des propriétés, hôtels et demeures de la famille à l'occasion de longs week-ends ou de cérémonies de mariage. Elle n'a pas rompu avec la tribu. riage. Elle n'a pas rompu avec la tribu. Pourtant, à l'insu de tous, une partie de sa vie plonge dans une ombre épaisse. Comment a-t-elle connu Hamami ? Sur le campus carnavalesque de Vincennes ? A-t-elle été séduite par lui et lui est-il apparu comme un héros lorsqu'il a été coffré pour hold-up ? Comme un martyr lorsqu'il a simulé une grève de la faim qui lui a valu une « grâce médi-cale »? La pieuse oie blanche couvée par la riche famille Aubron a-t-elle eu son âme visitée à ouïr les discours confus émis par des membres d'Action directe et a-t-elle frémi étrangement devant leurs exploits de gangsters révolutionnaires attaquant des banques pour alimenter la caisse afin de mieux abattre l'impérialisme, le sionisme, et autres monstres en ismes ? Après la vie de château, la vie de squatt. Après les de papa, les autos volées. Après les sages amies jouant au tennis, les copains d'un autre monde expé-diant d'autres balles. L'ivresse, pour

Etre la Jeanne d'Arc des ténèbres de la terreur... Quelque chose de sa pureté s'y retrouvait, peut-être.

Jusqu'au jour où on se morfond en prison, impliquée ou suspectée fortement d'actes terroristes, où les flics vous arrêtent, assise sur un stock d'armes ayant criminellement servi où ils se demandent et cherchent si, lors du hold-up du 15 avril 81 commis dans une agence du Crédit Agricole, à Paris, une agence du Credit Agricole, a Paris, suivi d'une agression contre une agence de la B.n.p., rue la Boétie, la jeune femme tantôt brune (on retrouvera la perruque), tantôt blonde, ne serait pas Joëlle. Sa silhouette « colle » avec les signalements recueillis. Un photographe-amateur a pris, avenue victor-Hugo, une photo de la bande qui s'enfuvait après avoir embouti un taxi s'enfuyait après avoir embouti un taxi avec sa R 18 poursuivie par les flics. Excellente photo. Et la jeune femme ressemblerait à Joëlle! Et — autres affaires — est-ce que la fille accompagnant les types qui, en 1980, attaque rent une aprend de la mairie du XIVe. rent une antenne de la mairie du XIVe

bébé. Elle a fait ses premiers pas dans ters qui venaient de commettre un hold- ble aubaine pour l'organisation qui aura le château avec Jocelyne, ma fille. Pour up dans une banque, avenue Bosquet — déclenché les attentats. Autre chose : la mes enfants, c'était la cousine. La fa- et si toutes ces filles n'étaient que suppression de la garde à vue qui était mille Aubron, nous l'avons encore met les policiers, curieux, de six jours et permettait d'interroger revue il y a quinze jours. Ils étaient posent la question à Joële. Elle reste les clients durant ce long, très long termés comme upo hufte. Vous passer délai ainsi que d'oxploiter pardet. fermée comme une huître. Vous pensez bien que, lorsque depuis des années, on a réussi avec une rare habileté et d'obstinés mutismes à cacher sa doupapa, maman, sœurettes, oncles, tantes, etc. ce n'est pas à des flics que l'on va parler, même quand ils vous apprennent qu'ils vous avaient à l'œil et que vous étiez fichée depuis pas mal de temps comme militante de l'organisation terroriste Action directe Comme un malheur n'arrive ja

seul, la jeune pasionaria des châteaux et de la Goutte d'Or a été arrêtée au moment où la police se retrouvait avec le camarade Carlos de nouveau sur les reins, où des policiers et C.r.s. étaient abattus comme lapins et où un printemps noir faisait refleurir en France les sinistres fleurs d'un terrorisme san-glant. Pourquoi cette flambée ? « Vous vous en étonnez ? » me dira un policier de haut rang qui m'expliquera : « Trois

## Dernier rempart contre la terreur, le G.i.g.n va être décapité

raisons à cela : la magnifique amnistie qui a remis dans la nature tous les terroristes qui se languissaient dans les prisons françaises. Notamment tous prisons françaises. Notamment tous ceux d'Action directe avec en tête le ceux d'Action directe avec en tete le chef et fondateur du mouvement, Jean-Marc Rouillant, plus couvert d'actes terroristes qu'un chien de puces, amnistié en août 81. Deuxième raison : le voyage de M. Mitterrand en Israël et l'inflèchissement donné à la politique representation de la contraction de française au Moyen-Orient qui ont cessé de faire de la France un sanc-tuaire. Troisième raison enfin : la sup-pression de la Cour de Sûreté de l'Etat. Superbe cadeau. En effet, lorsque cette Cour existait, le juge ou le procureur qui était à sa tête avait compétence à l'échelon national pour mener l'enquête. D'où unité de celle-ci et efficacité redoutable. Je m'explique : vous aviez, par exemple, une « nuit bleue » aux quatre coins de la France, Corse comprise. Aussitôt, tout ca était centrarecoupé, disséqué et remontait vers un organisme commun ayant autorité partout. Désormais, si se produisent une dizaine d'attentats, vous aurez dix juges, dix enquêtes, dix procédures différentes qui s'ignoreront, enquête-ront en désordre, ne se communiquepour s'emparer de papiers d'identité; ront en désordre, ne se communique-la fille repérée en compagnie de gangs-ront pas les procédures, etc. Formida-

délai, ainsi que d'exploiter, pendant ce temps, des documents, renseignetemps, des documents, renseigne-ments, etc. Enfin, la période, dite de « flagrant délit », qui était ouverte et pouvait durer des mois. Tout ça n'était pas sans être très dissuasif et la France possédait là un instrument d'anti-désta bilisation remarquable qu'elle vient malheureusement de jeter à la poubelle! « Comment expliquez-vous – amnisties, libéralisations fiévreuses, etc. – ces décisions? ». « L'idéologie, le rêv éveillé... Mais il y a aussi autre chose alors que ce qu'on appelle la droite n'a pas de liens avec l'extrême-droite et qu'il n'y a, par exemple, rien commun entre l'U.d.r. ou le R.p.r. rien de les groupuscules néo-nazis, la gauche au pouvoir, elle, n'a pas coupé le cor-don ombilical avec son extrême-gauche activiste. Même sentimentalement, il y activiste. Interne sentimentalement, il y a comme des souvenirs, de bizarres tendresses nostalgiques, des souvenirs flous. Tel conseiller à l'Elysée fut... ce qu'il a été. Tel ou tel parlementaire fut l'avocat — ou l'avocate — de terroristes. A condition d'être réfugiés politiques de la conseille des terroristes de la condition d'être réfugiés politiques de la condition d'être réfugiés politiques de la condition d'être réfugiés politiques de la condition de avec une étiquette gauchisante, des ter-roristes avérés bénéficient d'un accueil attendri, etc. Alors, la loi défaille, se veut très douce et le terrorisme qui, lui, reste dur, redresse la tête en apprenant ces bonnes nouvelles. »

Autre excellente nouvelle, que je si-gnale, on croit entendre des bruits selon lesquels le G.i.g.n. (Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale) dont les véritables exploits réalisés contre le terrorisme international ne se comptent plus et dont la compé-tence et l'audace étaient telles que certains pays demandèrent à la France de bien vouloir lui prêter ses hommes (par exemple les Saoudiens affolés lors de la grave affaire de la mosquée de La Mecque), en bien! on croit entendre que ce groupe d'élite serait menacé d'être décapité en la personne de ses deux chefs prestigieux, le commandant Prouteau et le capitaine Barril. Par aversion portée par notre pouvoir à tout ce qui est élite ? Par auscultation de profils politiques hâtivement dessinés ? On ne sait plus, en France, aujourd'hui. On change... On vire. On vide toutes les baignoires même s'il faut jeter bébé avec l'eau du bain. Et tout cela avec les meilleures intentions idéologiques humanistes et politiques du monde, je suppose. Des bonnes intentions, je rappellerai pourtant à certains de nos gou-vernants ce qu'en disait Alexandre Dumas : « Elles sont comme les anguilles : faciles à prendre, mais difficiles à tenir... » en ajoutant qu'il faut parfois mieux y réfléchir à deux fois avant même de les prendre. Un exemple tout chaud, tenez : si Joëlle n'avait pas retrouvé ses amis terroristes complaisamment libérés, est-ce qu'elle aurait pu renouer avec ses égarements? Peut-être non.

Peut-être le temps aurait-il passé, ba-layant une folie passagère, et peut-être Joëlle, « récupérée » par une autre vie, ne se retrouverait-elle pas aujourd'hui, à cause d'indulgences en amont, enfer-mée, en aval, dans une prison où elle compte les jours d'une jeunesse désormais brisée.

**ENQUETE J. F. CHAIGNEAU, J. KER, P. J. MOREL** 

30 AVRIL 1982

#### Rue Marbeuf:

#### Action directe juge l'attentat «crapuleux»

Masqués mais sans armes, ses militants ont investi hier matin les locaux d'une agence pour l'emploi à Paris

Action directe juge « crapuleux » les attentats de Limoges et de la rue Marbeuf, mais salue le meurtre de Yakov Barsimantov, « agent du Mossad », cette « Gestapo israélienne »... Les trois dirigeants anonymes de l'organisation révolutionnaire qui s'exprimaient hier soir sur les ondes de Gilda la Métropolitaine ont fait le point sur l'état de leurs luttes. Dans la matinée, et comme pour fixer dans les esprits les méthodes qu'elle préconise, Action directe s'était attaquée — masquée mais sans armes — à l'agence de l'ANPE de la rue de Belleville.

ES seules bombes employées hier matin au 237, rue de Belleville, ont servi à barbouiller à la peinture des slogans vengeurs dans les locaux d'une agence de l'ANPE. Le commando — cinq hommes, le visage dissimulé par des cagoules, plus un chauffeur

resté au volant de sa voiture

— ne s'est pas attardé sur les lieux. En trois minutes à peine, tout était dit : « bombage », distribution de tracts et discours anti-impérialiste hurlé au mégaphone. Une de

ces actions symboliques — ô combien — auxquelles Action directe nous avait habitués,

avant de paraître se lancer dans des opérations plus violentes...

Hier soir, les trois militants qui s'expliquaient pour les auditeurs de Gilda la Métropolitaine sont allés dans le même sens: « Nous avons subi une campagne de presse énorme à laquelle nous opposons un démenti formel: nous n'avons rien à voir dans les attentats commis contre Ray et Barsimantov. » Les actions qu'ils revendiquent? «L'opération Jospin, par exemple: nous avions kidnappé sa voiture. Nous la lui avons rendue, très symboliquement, le jour de la libération de Jean-Marc (Rouillan). Et puis un certain nombre d'attentats, sept d'après notre comptabilité, contre des magasins de luxe à Paris et en province. »

Les armes de la rue Borrego? « Quoi de plus de naturel? Le PC a des armes, le PS a des armes, le PS a des armes, la police a des armes... Pourquoi les prolétaires n'auraient-ils pas des armes? » Les actions de « récupération de l'argent », les hold-up? « On nous dit financés par Kadhafi, armés par le KGB... Alors pourquoi récupérer de l'argent? »

Assez souvent lénifiants, ils ont tout de même parlé de leur « intransigeance sur le problème des prisons », ils ont réaffirmé « qu'il n'était pas question de déclarer de trêve avec un Etat, quel qu'il soit », et redéfini le terrorisme : « Qui terrorise qui ? Les Etats sont toujours là pour terroriser le peuple. Les bombes, c'est du terrorisme. Peut-être. Mais quand un agent de la Gestapo israélienne, qui tire sur les enfants palestiniens en Cisjordanie, est exécuté en France, on ne peut que saluer une telle action. »

Sur l'internationalisme terroriste, enfin : « Cela n'existe pas. Ou alors, nous n'en faisons pas partie... Mais le capital est international, et il y a des contacts internationaux entre les prolétaires en lutte... »

P.B.



"Mon combat ne s'arrêtera jamais à la porte d'une prison ni à celle de ce tribunal"

#### DÉCLARATION DE GILLES COLLOMB A SON PROCÈS

le 24 février 1982, une patrouille de police interceptait Gilles Collomb dans une voiture, dans laquelle les flics devaient trouver des armes de divers calibres.

Nous reproduisons ici la déclaration qu'il a faite lors de son procès, devant la 23° Chambre correctionnelle, à Paris, le 26 mars dernier, avant d'être condamné à vingt mois d'emprisonnement.

OMBATTRE les milices d'Etat ou du capital privé, est devenu une nécessité primordiale et même un devoir pour l'ensemble du mouvement communiste et des collectifs de prolétaires rebelles. Combattre ces milices, c'est se battre contre la militarisation du territoire social, c'est se battre pour la défense des espaces acquis du mouvement prolétaire offensif.

Il n'était pas possible, pour moi et mes camarades des noyaux communistes, de laisser les sbires armés du capital continuer leurs actions malfaisantes, fascistes et criminelles envers les prolétaires, sans réponse adéquate. Isigny quadrillé militairement par les milices armés du capital, meurtre du clochard du Forum des Halles, assassinat d'un ouvrier gréviste à Clichy, la liste est trop longue de leurs méfaits criminels envers les prolétaires depuis le soi-disant changement dû à l'arrivée au pouvoir de la social-démocratie.

Pourrait-on aussi laisser dans l'oubli notre camarade Lahouarl Benchellal assassiné par les flics finlandais au cours d'une opération financière du mouvement révolutionnaire.

Non décidément, moi et mes camarades, ne pouvions plus nous faire les complices, par notre silence et notre inaction, du fascisme et de la terreur patronale. C'est la raison pour laquelle, moi et des camarades des noyaux communistes avions décidés de passer à l'action offensive.

Action qui se voulait sans violence et spectaculaire, pour lancer une mobilisation offensive de l'ensemble du mouvement communiste et prolétaire, contre la militarisation de l'espace social. Nous voulions mettre un coup d'arrêt, à la tendance générale du capital d'opposer une force armée à la classe en lutte. Les armes n'étant qu'un moyen d'intimidation face aux mercenaires armés des milices patronales, afin de permettre à nos camarades d'opérer cette action.

Je ne dévoilerai pas l'objectif de cette action, ceci est un secret militaire, les seuls personnes habilitées à nous demander des comptes à ce propos, sont les prolétaires combattants et le mouvement communiste offensif. Mon procès n'est pas celui de l'acte que j'allais accomplir, mais celui de mon engagement dans le mouvement révolutionnaire, et celui de ma pratique de lutte ancrée dans la réalité de ma classe.

Je suis venu aussi à ce procés pour parler des conditions de détentions criminelles que l'on me fait subir. Pendant les 15 premiers jours d'incarcération, je fus placé à l'isolement le plus total par Mr Klein, directeur des prisons de Fresnes, suite à ma demande de bénéficier du statut de prisonnier politique. Face au début de mobilisation, l'on a soidisant allégé mes conditions de détention pour raison humanitaire.

En fait maintenant, je peux aller en promenade 2 heures par jour en compagnie de 3 autres détenus dans une fosse sordide de 6m sur 4. Mais l'on me change systématiquement de cellule et par conséquence de compagnons de promenade afin de ne pas lier de rapports normaux avec d'autres détenus. Ce qui signifie que, dans les faits, l'isolement continu.

Mes demandes répétées d'obtenir un statut de prisonnier politique restent toujours sans réponse.

Me criminaliser, nier mon identité communiste, vouloir à tout prix déstabiliser mon équilibre psychique, voilà ce que l'on fait dans les prisons du régime social-démocrate.

Ce procés ne pourra être autre chose, qu'un procés politique et je ferais en sorte que cela soit le procés de mes conditions de détention.

Militant politique, je dois être reconnu comme tel, ce qui implique que ce procés soit un procés politique et que je sois reconnu prisonnier politique.

Mon combat ne s'arrêtera jamais à la porte d'une prison ni à celle de ce tribunal.

Vive le communisme !
Vive la lutte révolutionnaire!



## Des bastions de l'ultra-gauche

LE FIGARO L'AURORE

2881 IAM T

Les militants les plus durs du groupe terroriste français « Action directe », responsable de hold-up meutriers, de crimes, d'attentats à l'explosif et à la mitraillette, par la grâce de l'amnistie du 10 mai, sont-ils devenus de paisibles squatters ? C'est tout le contraire.

Le 9 avril dernier, les « squats du XVIII arrondissement — ceux de la Goutte-d'Or, de la villa Poissonnière, de la rue de La Charbonnière — reçoivent une nouvelle fois la visite de policiers. Mais il ne s'agit ni de C.R.S. ni d'effectifs dépendant du commissariat de quartier. Ce sont des inspecteurs de la police judiciaire.

Le repaire d'« Action directe », mouvement terroriste clandestin, vient d'être investi. Il est 17 h 30. Trois gilets pare-balles, un fusil à pompe et un pistolet sont saisis, ainsi que des documents et du matériel radio dans les immeubles occupés.

Quelques heures auparavant, le même jour, rue Borrego dans le XX\*, une « souricière » installée par la P. J., devant un garage où était dissimulé un stock d'armes de guerre, avait permis l'arrestation de Joëlle Aubron et Mohand Hamani, tous deux des terroristes très recherchés.

La première est soupçonnée, par ailleurs, d'avoir, en 1981, ouvert le feu sur la police, lors d'un hold-up destiné à alimenter la caisse noire d'« Action directe ». Le second était déjà tombé, en mars 1980, dans les mailles d'un coup de filet antiterroriste. Il avait été interpellé dans une villa du Brusc (Var) où séjournaient des membres d'« Action directe » et des « Brigades rouges » italiennes.

En fait, les inspecteurs de la P. J. s'attendaient à capturer, après la découverte du stock d'armes, le 9 avril, rue de La Charbonnière, les principaux responsables de la branche dure (« la fraction politico-militaire » ) d'« Action directe ». C'est-à-dire, Jean-Marc Rouillan, fondateur du mouvement et sa compagne Nathalie Menigon, accusée d'avoir tiré en 1978 sur des inspecteurs des Renseignements généraux.

Mais, bénéficiant d'une « fuite », Menigon et Rouillan ont disparu à temps, le 9 avril, du « Groupement des paysans et ouvriers du XVIII® arrondissement ». Sous ce nom trompeur, les « squats du XVIII® sont en réalité devenus le bastion français de l'anarchisme et du terroisme. Catalyseurs de multiples sensibilités, ils accueillent des écologistes dissidents, des comités d'ultra-gauche de soldats et de prisonniers, etc.

#### L'arme d'un attentat

« Action directe » y a aussi installé, sournoisement, des militants immigrés algériens, tunisiens et turcs, prêchant tous la révolution tiersmondiste et œuvrant comme un réseau de soutien à divers clandestins de la lutte armée.

Au début de l'année, la police découvrait ainsi qu'on n'échangeait pas que des idées dans ces « squats ». Des coktails molotov y étaient saisis. Rouillan et Menigon devaient être entendus à ce sujet quelques heures, puis relâchés. Depuis, la collusion entre « Action directe » et des mouvements terroristes internationaux tels que les « Fractions armées libanaises » a été établie.

Une mitraillette du stock d'armes de la rue Berrego a été utilisée lors d'un attentat anti-is-raélien à Paris et l'imprimerie des tracts d'« Action directe » sert aussi à mprimer les communiqués des « Fractions armées libanaises » responsables des meurtres récents de deux diplomates, l'un Américan, l'autre Israélien, en France. Pour l'instant, les squatters d'« Action directe » ne sont inculpés que de « violation de domicile. »

J.-C. R.



Rue de la Charbonnière à Paris en janvier dernier : un immeuble occupé par des Turcs.

#### minute

10 au 16 mai 1982

## SOCIALISTES protege terroris

**JOSPI** leur rend visite les fait libérer

E 8 juillet 1981, un commando du groupe terroriste « Action directe » s'empare, dans un parking du quartier Saint-Sulpice, d'une voiture R 14 gris métallisé appartenant au premier secrétaire du parti socialiste, Lionel Jospin.

Un mois plus tard, le 6 août très exactement, le véhicule est restitué au terme d'une invraisemblable mise en scène, qui voit les auteurs de cet « attentat pacifiste » poser en plein Paris, mitraillette à la main.

Ce pied-de-nez à l'Etat de grâce passerait presque inaperçu dans l'euphorie béate que connaît alors le Tout-Etat socialiste si n'était un long communiqué adressé à Libération où les membres d'Action directe « remercient le camarade Jospin

d'avoir gracieusement prêté sa voiture après une longue nuit de discussion ».

La riposte ne se fait pas attendre. Elle émane de l'entourage de Jospin sous forme d'une mise au point plutôt abrupte, ce qu'on appelait au temps de la Troisième République un démenti de confirmation : « Il est aussi ridicule qu'impensable que Lionel Jospin ait eu un contact quelconque avec Action directe, et encore moins une « longue discussion ». Il est à noter par ailleurs qu'il n'a jamais reçu de menaces personnelles. »

Ridicule, impensable, vraiment? Cette inflation d'épithètes sans commune mesure avec l'incident auquel elle est censée se rapporter en laisse plus d'un perplexe.

Surtout quand on prend soin d'examiner d'un peu plus près la chronique judiciaire des semaines précédentes. Ainsi a-t-on appris officiellement le 24 juillet que les magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat, avant de se séparer pour cause de dissolution, s'étaient dessaisis du dossier d'Action directe, relatif au

hold-up de Condé-sur-l'Escaut, en décidant de modifier les chefs d'inculpation retenus contre les accusés.

Le 6 août au matin, soit quelques heures à peine avant que n'intervienne la restitution de la voiture de Jospin; une douzaine de détenus, tous militants d'Action directe, dont Jean-Marc Rouillan, le chef historique du mouvement, sont élargis en application de la loi d'amnistie promulguée le jour même au Journal Officiel.

## Chantage et mensonge

Sitôt libérés, ceux-ci font savoir qu'il ne saurait être question pour eux de signer une trêve quelconque avec le nouveau pouvoir et qu'ils reprennent par voie de conséquence la lutte armée. Ce n'est plus un pied-de-nez mais, dans le gestuel qu'ils affectionnent, un bras d'honneur au directeur de l'Etat-PS, la réponse cinglante à la clémence des augustes.

Seul dans la presse, Minute pose alors la question: les terroristes d'Action directe ont-ils trouvé dans la voiture de Jospin de quoi convaincre le régime de libérer leur chef ou, pis, de quoi contraindre le premier secrétaire du PS à se transformer en avocat zélé de leur cause, en protecteur plus ou moins consentant, plus ou moins docile?

Hypothèse d'école, spéculation gratuite? Voire. Sur un point au moins, le jaspinant Jospin semble s'être mis en fâcheuse posture. En effet, lorsqu'il prétend n'avoir jamais eu le moindre contact avec les membres d'Action directe, on ne sait trop ce qui l'emporte dans son propos, de la légèreté ou de l'imprudence. Car des contacts, il y en a bel et bien eu. On va voir dans quelles circonstances.

Conseiller municipal du 18° arrondissement depuis 1977, le voici qui, sur la crête de la vague rose, se présente en juin dernier à la députation dans le quartier de la Chapelle-La Goutte d'Or (27° circonscription de Paris).

En face de lui, le député sortant UDF Jean-Pierre Pierre-Bloch : un battant, un lutteur souvent insupportable mais en tout cas entièrement dévoué à la cause d'Israël et de ce fait cible privilégiée de l'ultragauche propalestinienne.

Circonstances aggravantes: avec l'appui de **Bonnet**, alors ministre de l'Intérieur, JPPB, comme l'appellent ses supporters, s'est mis dans la tête de nettoyer le quartier, d'enrayer le processus qui tend à en faire une sorte de Harlem bis au cœur de Paris, zone de haute insécurité et terrain de chasse privilégié pour les délinquants toutes catégories confondues.

Il y a un côté David contre Goliath dans la croisade du « petit shérif de la Goutte d'Or ». Très vite cependant et contre toute attente, d'appréciables résultats sont à porter à son actif.

Dès juin 1978, il obtient la fermeture sur décision judiciaire de trentedeux hôtels de passe, les fameuses maisons d'abattage concentrées pour la plupart entre le boulevard de la Chapelle et la rue de la Charbonnière.

Exit les bordeliers. Puis les contrôles d'identité se multipliant grâce à une compagnie de CRS qui campe en permanence sur les lieux, c'est au tour des étrangers en situation irrégulière, sans permis de séjour ni carte de travail, d'être expulsés en vertu des dispositions de la loi Bonnet-Stoléru.

Ce qui vaut au nouveau député du 18° d'être comparé, lui le fils du fondateur de la LICRA (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme), tantôt à Massu pendant la bataille d'Alger tantôt à Darquier de Pellepoix.

Autre grief habilement insinué par la gauche : celui de ne vouloir assainir le quartier que pour mieux le remettre entre les mains des promoteurs immobiliers et d'en modifier ainsi peu à peu la composition sociologique avec les conséquences électorales que l'on devine.

## Réseau de complicités

A en croire ses détracteurs, le quadrillage policier n'aurait d'autre objectif que de préparer le terrain, en l'absence de plan d'urbanisme, à une opération de réhabilitation spéculative appuyée sur les sociétés d'HLM privées et les banques. En attendant, il suffit de laisser les immeubles se dégrader jusqu'à ce que les locataires s'en aillent de leur plein gré ou pas et que les propriétaires puissent les revendre libres à meilleur prix.

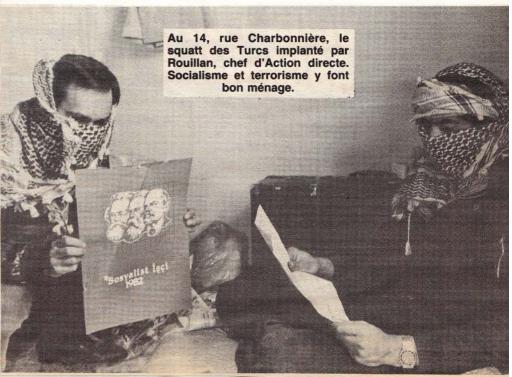
Dans ce contexte, le candidat Jospin n'a plus qu'à pianoter sur le clavecin mal tempéré de « l'inhumaine loi du profit capitaliste » tout en déchaînant ad libitum les grandes orgues de l'antiracisme. Son programme? La chasse aux spéculateurs par l'exercice systématique du droit de préemption, l'arrêt des procédures d'expulsion, le retrait des CRS et la suppression de tout contrôle policier dans la mesure où, explique-t-il sans rire, « la répression contribue à répandre la criminalité plus qu'à la combattre ».

Pas un mot, en revanche, sur l'exploitation que font de leurs coreligionnaires, les marchands de sommeil, les trafiquants de faux papiers et autres proxénètes.

Comment s'étonner dès lors que les différents collectifs gauchoimmigrés du secteur lui fassent des offres de services d'autant plus alléchantes, d'autant plus désintéressées que, pour l'heure, le temps n'est pas encore venu pour eux de faire valoir leurs créances. Un comité logement de la Goutte d'Or se constitue qui comprend la section locale du MRAP, la CIMADE, la Fédération

#### minute

Du 10 au 16 mai 1982



#### Jospin à Sans Frontière

## Une visite plusque symbolique



Lionel Jospin, premier Secrétaire du PS et candidat de son parti aux élections législati-ves dans le 18° (Barbès) avait accepté de nous rendre visite dans notre siège social, qui est aussi celui de l'Association culturelle de la Goutte d'Or.

Une visite symbolique dans un quartier qui ne l'est pas

Barbès, la Goutte d'Or, deux

524

Un quartier, considéré jusque là, à tort ou à raison, comme le « quartier immigré » par excellence.

Le député sortant ne s'y est pas trompé. Jean-Pierre Pierre Bloc (UDF) a fait de la question « immigrée », son cheval

CREIL : COMMENT UN MEDECIN DEVIENT ASSASSIN C'est à sa demande que les

CINEMA: RAGTIME OU LE DROIT DES NOIRS

LES ANTILLES : LE GOUVERNEMENT DOIT CHOISIR VITE

au métro, puis dans toute la France.

M. Jean-Pierre Pierre Bloch. qui se représente sous l'étiquet te de l'UNM, contre Jospin est plus qu'un symbole du ré-gime précédent.

Il a du reste, poursuivi « Sans Frontière » en justice pour « dif-famation » et se faisait fort, aimait-il à répéter, de « casser

a été dédepuis quelappel, su emier échec

Nous espérons bien qu'il ne sera pas le dernier et c'est sur cette toile de fond que nous avons accueilli Lionei Jospin, avec beaucoup d'espoir et autant de joie.

La rencontre fut chaleureuse. toute simple autour d'un traditionnel verre de thé.

Il aimait à répéter, ainsi que Daniel Vaillant oui l'accom-

pagnait « Une visite plus que symbolique », nscience et qu'il disent eux-mêmes les rédacteurs de disent eux-mêmes les rédacteurs de empe de sans Frontière. Symbolique de quoi, au gouv au juste?

A la que que il avant cnoisi le 10°, il nous a fait remarquer « qu'il n'a fait que traverser le boulevard », laissant ainsi la place (élégamment) à Joël le Tac, qui avait appelé à voter Mit-

Il n'a pas choisi un facile (que certains militants jui ont pourtant proposé ail-ieurs) préférant s'enraciner davantage dans ce 18° qu'il connait bien, en tant que con-seiller de Paris.

Le premier secrétaire du Parti, minimise pas les risques E CELA COMPORTE

ET QUE NOUS IMAGINONS FACILEMENT:

Il veut se battre. Il ne veut pas de cadeaux, et il n'en fe-ra pas, non plus. Pas de déma-gogie. Tout est affaire de « ri-

La lutte contre le racisme, bataille primordiale de ce sep-tennat ? Oui, répond Jospin,

Le " Chiche, un ministre im migré » de notre avant derniè re couverture le fait sourire, mais le «Saha Gaston» du dernier l'intrigue. «Celà veut dire merci? ». «Non, tout s'im-plement, d'accord, c'est enregistre, "

Le 22 juin sera-t-il le jour de la disparition des CRS à

Alors Saha Jospin ? Parce que celà veut dire aussi bonne chance, dans ce cas-là!

Meiid Ammar



MORT MYSTERIEUSEMENT

A la une de Sans Frontière, le visage d'un de ses collaborateurs « militant activiste de la mouvance offensive autonome » (sic). On n'est pas plus clair.

des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), un organisme d'alphabétisation, « Accueil et promotion », subventionné par la DDAS (Direction départementale de l'aide sanitaire et sociale), le journal Sans Frontière ainsi qu'une bonne douzaine d'autres associations du même genre.

Preuve de la collusion entre Jospin et cette inquiétante nébuleuse : un faux grossier du journal électoral de Pierre-Bloch édité sous le titre Aujourd'hui notre 18° et réalisé sur l'initiative du comité logement où le député sortant se trouve violemment pris à partie dans un style très soixante-huitard.

#### Un curé pro-palestinien

Derrière ce coup d'intox, la petite équipe de l'hebdomadaire des im-

> minute 10-16 MAI 1987

migrés Sans Frontière dont la base logistique située à la librairie de la Goutte d'Or, 35, rue Stephenson, sert de support à la plupart des manifestations d'agit-prop dans le quartier. Suspect dès le premier numéro, en juin 1979, d'être financé par des fonds de l'OLP, ce brûlot antisioniste a fait jusque-là l'objet d'une étroite surveillance de la part des services de la DST. Autour du Centre culturel de documentation de la Goutte d'Or domicilié à la même adresse s'est tissé un formidable réseau de complicités et de relais d'opinion.

A un titre ou à un autre, on y trouve tous les professionnels de la subversion humanitaire évoluant sous le couvert d'organisations caritatives d'inspirations catholique ou

Ce fut le cas par exemple du père Louis Galliardet, curé de la paroisse Saint-Bernard-de-la-Chapelle et fondateur des Editions Sans Frontières dont le portrait orne les murs de la librairie de la rue Stephenson. Ses obsèques se déroulèrent au mois de décembre 1980 en présence d'une délégation de l'OLP venue réciter les « sourates » du Coran sur son cer-

Il faut également mentionner l'antenne du Secours catholique établie au 9, rue des Gardes sous la direction de sœur Simone Viguier : c'est elle qui prend en charge les immigrés en situation irrégulière sans trop chercher à connaître la nature exacte de leurs activités. A la mairie du 18°, elle travaille en qualité d'administrateur bénévole du Bureau d'Aide Sociale (BAS) avec un certain Merlin, responsable des secours aux travailleurs migrants.

Outre ses fonctions de délégué syndical CFDT et de diacre à l'église Notre-Dame de Clignancourt, ce Merlin vient d'être chargé d'une mission sur le logement social à Paris par le ministre de l'Urbanisme Quilliot.

Une rumeur persistante veut que ce couple pas comme les autres ait mis sur pied une véritable entreprise de canalisation des fonds de l'aide sociale au profit de certains de leurs protégés. Récemment, un Algérien résidant au 72, rue des Poissonniers a été trouvé en possession de trois certificats de domicile différents et d'un titre de pension pour invalidité délivré par Merlin lui-même.

#### La main de l'OLP

Tout ce beau monde se réunit d'ailleurs à intervalles réguliers pour des « assemblées générales de coordination des luttes » dans la salle paroissiale Saint-Bruno, connue dans le secteur pour avoir abrité une étrange délégation de « diplomates » libyens en 1979.

plus tard, le mouvement des squatts d'Or.

sur la Goutte d'Or. Ce qui n'empêchera pas Lionel Jospin d'intervenir avec le poids dont il dispose lors de la séance du conseil municipal du 26 janvier 1982 afin que la mairie de Paris prenne de toute urgençe les dispositions budgétaires nécessaires pour les travaux de réfection de la salle en question. Mais n'anticipons pas et revenons plutôt aux événements de l'été dernier.

Symbole ou coïncidence, le candidat Jospin choisit d'ouvrir sa campagne par une visite toute protocolaire au siège social du journal Sans Frontière. Une photo publiée dans le numéro en date du 6 juin 1981 (voir ci-contre) a fixé pour la postérité ce grand moment d'amitié entre les peuples et de solidarité prolétarienne.

• Le thuriféraire de service croit bon de préciser que « la rencontre fut chaleureuse, toute simple autour du traditionnel verre de thé » avant de conclure son dithyrambe par un sentencieux « Saha, Jospin! », ce qui signifie, paraît-il, en arabe « bonne chance ».

Cette promiscuité, au demeurant, ne va pas sans risques. Au motif qu'un certain nombre de militants de la « mouvance autonome offensive » (traduisez Action directe) ont fait de leur carte de presse à Sans Frontière la couverture légale d'activités qui le sont beaucoup moins.

Et cela, le premier secrétaire du parti au pouvoir en France ne pouvait l'ignorer.

Pas plus qu'il ne pouvait ignorer le rôle d'un Lahouari Ben Chellal alias Farid ou encore Aslak pseudonymes dont ce dernier usait pour signer ses articles dans Sans Frontière — fiché par les services de police comme étant l'un des dirigeants clandestins d'Action directe.

Entre la tribune officieuse de l'OLP camouflée en hebdo mondain de l'immigration et l'organisation terroriste française, c'est un incessant va-et-vient, une osmose de tous les instants. A sa manière, Farid, personnage trouble, personnage clé en tout cas, en est l'illustration la plus achevée.

Impliqué dans une série d'attentats antinucléaires, qui lui valurent en 1980 une condamnation à sept mois de prison, il figure parmi les premiers bénéficiaires de l'amnistie octroyée par les socialistes. On peut compter sur lui pour en faire bon usage. Au cours d'un voyage à Berlin, impossible à dater avec précision mais probablement vers le mois d'octobre, Farid découvre à travers le squatt de la Kukurkaüs métamorphosé en base de repli par la Fraction Armée Rouge une nouvelle stratégie de lutte mieux adaptée au nouveau rapport de force politique en France. Il n'en faut pas plus pour qu'Action directe l'expérimente à son tour avec la réquisition d'un vieil hôtel sis au 3, villa Poissonnière, entre la rue C'est de là que partira, deux ans Polonceau et la rue de la Goutte-

#### Trafics en tout genre

En voici l'approche très théorique telle qu'elle figure dans une plateforme intitulée « Pour un projet communiste » (1):

« A titre de moment du processus de lutte, l'occupation des maisons vides est un enjeu indéniable. Affirmation de l'autolégalisation prolétarienne contre le droit de propriété bourgeois, blocage des entreprises de saccage des quartiers, lieu de mobilisation et de circulation des expériences et des luttes, les maisons occupées synthétisant de multiples axes d'offensive contre les dominants. L'unité se fait par l'intermédiaire de la participation commune aux activités, cimentée par un projet politique qui met l'occupation en prise directe avec le quartier. »

Ne serait-il qu'un « espace de contre-pouvoir prolétarien » ainsi que le définit dans son jargon cette nouvelle race de locataires, le squatt de la villa Poissonnière constitue déjà une atteinte scandaleuse au droit de propriété dont ne semble guère s'émouvoir autrement que par des paroles verbales le nouveau député de la Goutte d'Or.

Très tôt, cependant, il ne s'agit plus de cela mais d'une authentique base légale et opérationnelle à partir de laquelle une organisation terroriste compte transformer de proche en proche tout un quartier en laboratoire subversif.

La drogue, des documents falsifiés, des objets et des chéquiers volés, des armes, aussi, y circulent impunément. On y vend une fausse carte d'identité pour 500 F et un pistolet 11,43 ayant déjà servi, bien sûr, à un tarif qui varie entre 700 et 800 F, soit un peu en dessous du cours pratiqué, non loin de là, sur le marché aux voleurs de la rue des Islettes.

Pis : le squatt de la villa Poissonnière, placé sous le patronage d'une funambulesque « Association ouvriers-paysans (!!!) du 18° », devient, en l'espace de quelques semaines, le refuge idoine pour toute une faune de marginaux dont on ne sait plus exactement ce qui, dans leurs activités, ressortit au politique et au droit commun

Un bon exemple en est fourni par Mohamed Hamami, cet ancien militant d'Action directe que Farid a retrouvé lors de son séjour à Fresnes.

Exclu de l'amnistie pour avoir basculé dans la délinquance, Hamami n'en sera pas moins libéré le 16 octobre dernier non sans que l'organisation terroriste eut fait savoir qu'elle revendiquait la paternité des hold-up - pardon, des « actes de réappropriation » - qui lui étaient reprochés et que l'avocate Gisèle Halimi, député(e) apparentée socialiste de l'Isère, fut intervenue à

manute 525 10-16 MAI 1982

temps, il se fixe villa Poissonnière avant de tomber de nouveau en avril en compagnie de Joëlle Aubron à la suite de la découverte d'un dépôt d'armes dans un box du 20° arrondissement. Au squatt, on garde jalousement sa chambre en prévision, sans doute, d'une libération prochaine. Que la trajectoire d'Hamami coupe une fois de plus celle de Farid n'a en soi rien de surprenant.

Ce qui va suivre, en revanche, l'est bien davantage. Toujours sur la breche, ce même Farid, non content grand bordel de Barbès. de présider à la mise en place de comités intersquatts ou de colonnes « Jeunes prolétaires » (la colonne est l'unité base du mouvement) au sein habitations » ; mais, cette fois, par d'Action directe, participe également à la création de Radio-Soleil, la voix des immigrés émettant sur 98,2 Mégahetz depuis le local de Sans Frontière, rue Stephenson.

#### Guérilla urbaine

Détail édifiant : le matériel qui lui a échu n'est autre que celui de Radio-Riposte, la station du PS dans l'opposition. Comment ? A quel prix ? Par quels intermédiaires ? Autant de mystères que Lionel Jospin doit certainement avoir à cœur d'éclaircir à l'heure qu'il est.

Ajoutons-en un autre avec la brusque disparition de Farid dont personne, sur le moment, ne semble s'inquiéter. Ce VRP multi-cartes de l'internationale terroriste est allé finir sa carrière en Finlande où, incarcéré le 23 décembre, il meurt le 6 janvier dans des conditions mal élucidées.

Qu'allait-il faire si loin de ses bases arrières ?

S'agissait-il, comme d'aucuns le prétendent, de collecter des fonds sous forme de faux travellerchèques? Mais alors pour quel usage? Ou bien de simples contacts politiques et, dans ce cas, avec qui ? Faute de pouvoir trancher, bornonsnous à constater qu'aucune de ces

plusieurs reprises en sa faveur. Un deux versions n'est exclusive de l'autre

> Entre-temps, les squatts ont fait tache d'huile. Après l'ère des pionniers, l'âge d'or. Farid éliminé, d'autres silhouettes se profilent parmi lesquelles des vieilles connaissances en la personne de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, le chef et l'égérie d'Action directe qui installent leurs pénates au 28 de la rue de la Charbonnière, là où fonctionnait jadis jour et nuit, avec deux équipes de quatorze filles, le plus

> Squattés également les 10, 12 et 14, rue de la Charbonnière appartenant à la société HLM « Franceles membres d'une association de solidarité des travailleurs turcs, pas méchants mais disponibles, l'infanterie par excellence dont peuvent rêver tous les stratèges de guérilla urbaine.

> Tout irait pour le mieux dans le meilleur des (tiers) mondes à ceci près que le tête-à-tête entre les diverses communautés qui cohabitent dans le secteur tourne brusquement au face-à-face. Car l'impérialisme n'est pas seulement le stade suprême du capitalisme : ça l'est aussi pour les squatts.

#### Règlements de comptes

En clair, l'avant-garde armée du prolétariat, autrement dit Action directe, voudrait bien jeter son dévolu sur deux hôtels, l'un situé au 29-31. rue de la Goutte-d'Or, l'autre rue de Chartres, que les proxénètes arabes entendent réserver pour leur part à des activités plus lucratives encore que clandestines au sujet desquelles point n'est besoin de s'apesantir.

A quoi tient l'incompréhension entre les races!

Débute alors une période de règlements de comptes marquée par l'attentat contre un certain Abès, propriétaire du café « La Tipazza » sur qui un couple à moto déverse le contenu d'un chargeur de 7,65 (2).

De violentes échauffourées s'ensuivent qui provoquent, le 19 janvier, une descente de police dans les squatts de la rue de la Charbon-

Chose curieuse, ni Rouillan ni sa compagne ne cherchent à s'enfuir bien qu'ils en aient la possibilité en utilisant le réseau de caves aménagé par le FLN à l'époque de la guerre d'Algérie. Tandis que les Turcs, la plupart sans papiers, sont conduits au commissariat de la rue Doudeauville, ne voilà-t-il pas qu'il demande, lui Rouillan, à être entendu à la préfecture de police. Le plus extraordinaire, dans l'affaire, n'étant pas mais qu'après avoir fait usage du téléphone, il s'est vu libéré dans l'heure ainsi que sa complice.

Une telle impunité s'explique-telle autrement que par l'existence de protections occultes et d'un protecteur particulièrement haut placé dans la nomenklatura socialiste?

A ce propos, est-il exact que l'UMSN 2 de la Goutte-d'Or (Unité Mobile de Sécurité de Nuit) ait reçu l'ordre exprès de ne pas intervenir dans les squatts érigés de facto en no man's land?

Est-il exact qu'après l'arrestation du couple Hamami-Aubron, une seconde perquisition au 28 de la rue de la Charbonnière n'ait rien donné si ce n'est la découverte d'un fusil à pompe et de gilets pare-balles alors qu'alertés par un début d'incendie, le lendemain 10 avril, les pompiers découvraient sur les lieux un stock d'explosifs et de cocktails molotov ?

Est-il exact que le carnet d'adresses saisi sur Joëlle Aubron lors d'une première interpellation le 26 mars portait mention du numéro de téléphone de Michel Le Ray, principal adjoint et collaborateur de Jospin dans le 18°?

Toutes ces questions ne sont certes pas agréables pour le premier secrétaire du parti socialiste mais le fait même qu'on puisse aujourd'hui légitimement se les poser suffit à démontrer que le cancer du terrorisme étend désormais ses métastases jusqu'aux organes vitaux de l'appareil

« Tout acte terroriste doit être poursuivi, lançait l'autre jour Mitterrand à Copenhague. Le devoir de l'Etat, dans sa police et sa justice est de veiller que le droit des personnes et des biens soit assuré. S'il y a manquement à cette règle, il faut que l'Etat se mobilise. Cela vaut dans tous les cas.

Dans tous les cas, Monsieur le Président ? Chiche...

Patrick BUISSON

(1) Cette brochure, diffusée en mars 1982, porte le label de la DOCOM (Documentation communiste), collectif d'édition d'Action directe, domiciliée dans les locaux de la librairie « L'Encre sympathique », 93, rue Saint-Laurent, à Grenoble.

(2) Ce qui détruit une fois pour toutes la légende selon laquelle les commandos d'Action directe n'utilisent que le 11.43. Rappelons que c'est également avec un pistolet de calibre 7,65 que fut assassiné, le 3 avril 1982. le deuxième secrétaire de qu'on ait accédé à cette exigence l'ambassade d'Israël à Paris.





L'étrange sœur Simone Viguier. Une conception très extensive de l'hospitalité. Après tout, le chef terroriste George Habbache n'estil pas chrétien?

#### le quotidien

24 MAI 1982

## Attentat de Toulouse: les policiers pensent à Action directe

Les policiers n'excluent pas que l'attentat criminel qui a pratiquement détruit, dans la nuit de vendredi à samedi, une succursale de la Banque populaire, route de Seisses à Toulouse, puisse avoir été perpétré par Action directe, quoiqu'il ait été revendiqué par un mystérieux Mouvement du 18 octobre. Cet attentat est le troisième

Cet attentat est le troisième que signe ce mouvement à Toulouse.

Le premier a été commis en février dernier dans l'enceinte du journal «la Dépêche du Midi», où une benne à ordures fut incendiée.

Le deuxième a eu lieu dans la nuit du 23 au 24 avril avec une tentative d'incendie contre un poste de police situé dans un quartier excentrique de la ville. Enfin, le troisième a été commis dans la nuit du 21 au 22 mai, qui a provoqué les dégâts les plus importants, mettant en péril une famille logée audessus de la banque.

Le Mouvement du 18 octobre est totalement inconnu de la police. Seules indications susceptibles de déboucher sur une piste: le texte de la revendication de l'attentat contre le commissariat de police qui disait: « Pour la libération des membres d'Action directe détenus dans les prisons françaises » et la date du 18 octobre 1977 qui est celle de la mort d'Andreas Baader dans une prison allemande.

en cours.

#### 25 militants d'Action Directe interpellés

On a cru à un coup de filet important quand, mercredi, on apprenait que 25 militants d'extrême-gauche avaient été interpellés à Paris et à Grenoble.

Fallait-il voir dans cette opération une action préventive avant l'arrivée de Ronald Reagan à Paris, le 2 juin ? Des militants d'Action Directe ont en effet collé des affiches appelant à une « Manifestation armée » contre le président américain où il est écrit que « le terroriste Reagan, voyageur de l'impérialisme US, ennemi

des peuples, doit être accueilli par la haine, devant des poings levés et des armes chargées. » Or, les interpellations ont eu lieu dans la « mouvance » d'Action Directe, en particulier dans le squatt de la villa Charbonnière (18° arrondissement), et les policiers ont perquisitonné la librairie « l'Encre sympathique ».

Mais les interpellations pourraient également être liées à l'enquête sur l'assassinatdu diplomate israélien Yacov Barsimantov. L'attentat avait été revendiqué par une certaine « Fraction Armée Révolutionnaire Libanaise » et des tracts reproduisant le communiqué avaient été imprimés par la DOCOM puis distribués dans les rues par des militants d'Action Directe.

Il s'agirait d'une procédure automatique effectuée par les juges d'instruction dans le cadre des commissions rogatoires. Les policiers ont arrêté en particulier des employés de l'imprimerie DOCOM, responsable de la publication des communiqués de la mystérieure Fraction Armée Révolutionnaire Libanaise.

Les policiers ne s'attendent pas à de nouvelles révélations. D'ailleurs, la plupart des personnesi nterpellées ont déjà été remises en liberté. A. L.-W.



#### ACTION

#### 25 arrestations

Vingt-cinq sympathisants d'Action directe ont été interpellés hier en région parisienne et à Grenoble. C'est à partir de commissions rogatoires délivrées dans le cadre des recherches sur les meurtres de Christian Chapmann, le diplomate américain, et Vachy Barsimantov, le diplomate israélien, abattus tous deux à Paris, que les opérations ont été déclenchées. Mais il paraît bien que ce soit la découverte d'une affiche menaçante pour Ronald Reagan, attendu en France pour le sommet des pays industrialisés à Versailles, qui ait mis le feu aux poudres. Il y était question de « manifestation armée ».



Dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du diplomate israélien Yacov Barsimantov

## Vingt-cinq membres d'« Action directe» sont gardés à vue

Jean-Michel BRIGOULEIX

'ENQUÊTE sur l'attentat dont a été victime Yacov Barsimantov, le diplomate israélien assassiné en avril dernier dans le hall de son immeuble, avenue Ferdinand-Buisson (16e), rebondit. Une vaste opération de police déclenchée hier sur l'ensemble du territoire a permis l'arrestation de 25 militants du mouvement d'extrême gauche Action directe ou de groupes se trouvant dans la même mouvance politique.

Les interpellations ont eu lieu à Paris, dans la banlieue et en province (notamment à Grenoble). Les policiers agissaient sur commission rogatoire délivrée par trois juges d'instruction. Mais le vrai maître d'œuvre de l'enquête est le juge Thin du parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui souhaîte en apprendre davantage sur les relations exactes entre certains groupes terroristes d'obédience palestinienne et le mouvement Action directe.

Ces relations de cousinage sont maintenant formellement établies. Et les enquêteurs, ceux de la brigade criminelle du Quai des Orfèvres notamment, sont convaincus que les militants d'Action directe ne sont pas étrangers à l'attentat qui a coûté la vie au diplomate israélien. C'est donc bien en réalité dans le cadre de l'enquête Barsimantov qu'ont été interpellés les 25 membres du réseau. Objectif avouè des policiers : établir la matérialité de la complicité entre la jeune femme qui tenait l'arme... et le mouvement Action directe lui-même.

#### 48 heures de garde à vue

Trois services de police sont intervenus simultanément — pour éviter les fuites — mercredi. Brigade criminelle et brigade territoriale dans la région parisienne, SRPJ à Grenoble. Dans le 18e arrondissement, à Paris, l'intervention des forces de police concerne le squatt d'Action directe, villa Charbonnière. C'est un immeuble habité depuis plusieurs mois par des militants qui, au départ, voulaient soutenir les revendications de travailleurs turcs. Ils ont fini par l'annexer complètement.

Parallèlement, les inspecteurs de la Police judiciaire ont perquisitionné à Montrouge Hauts-de-Seine), à la librairie « La boulangerie », 67, rue de Bagneux. Enfin, les policiers du S.R.P.J. de Grenoble ont arrêté sept militants d'extrême-gauche à la suite d'une perquisition à la librairie « L'encre sympathique ».

Dans ces librairies, les policiers ont découvert des affiches du style : « Le terroriste Reagan, voyageur de l'impérialisme U.S., ennemi des peuples, doit être accueilli par les haines devant des poings levés et des armes chargées. » Une affiche qui a été placardée dans certains quartiers de Paris. On l'a vue rédigée en français, en turc, en arabe.

Les policiers ont demandé au magistrat instructeur que la garde à vue des militants d'extrême-gauche soit de quarante-huit heures, ce qui leur permettra de les entendre séparément sur l'affaire Barsimentou.

#### **Palestinienne**

« Il est peu probable qu'au terme du délai de garde à vue, ces militants soient inculpés, précise un magistrat. Mais nous avions besoin de les entendre pour établir la matérialité de faits troublants, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du diplomate israélien. »

On sait quella police n'écarte pas l'idée que la terroriste qui a assassiné M. Barsimantov soit Souheila Saleh, une Palestinienne originaire du Koweit. Petite, ne mesurant pas plus de 1,58 mètre, Souheila est incontestablement une terroriste des plus dangereuses. Elle a appartenu au groupe opérationnel du F.P.L.P., et était membre du commando qui détourna un Airbus français sur Entebbe. Elle possède les fameuses « dents de lapin » remarquées par le fils du diplomate assassiné. Cependant, ce n'est naturellement qu'une présomption.

On sait également que, lors d'une première perquisition effectuée Villa Charbonnière, les enquêteurs avaient irouvé des armes. Ils souhaitent — expertises balistiques faites — en connaître la provenance exacte. Peut-être ont-elles servi dans l'affaire Barsimantov? Enfin, toujours au chapitre des indices matériels susceptibles d'intéresser les enquêteurs, les affiches d'Action directe. Les enquêteurs ont déjà saisi, il y a un mois, des tracts revendiquant l'attentat contre M. Barsimantov, et signés « Action directe ». Là, également, la confrontation peut être intéressante et déboucher sur des résultats surprenants.

#### France-Soir

Jeudi 27 mai 1982



#### Vaste opération de police contre des membres présumés

d'« Action directe ».

La police a procédé, mercredi 26 mai, à quelque vingt-cinq interpellations de militants présumés du groupe d'ultragauche Action directe. Ces arrestations ont eu lieu simultanément à Paris, dans le dix-huttième arrondissement, à Montrouge (Hautsde-Seine) et à Grenoble. Les policiers ont agi en vertu de deux commissions rogatoires : l'une de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à Nanterre, qui instruit le dossier de l'assassinat du diplomate israélien Yakoov Barsimantov, le 3 avril, à Boulogne-Billancourt, et l'autre de Mme Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, qui instruit le dossier de l'assassinat du diplomate américain Charles R. Ray, le 18 janvier à Paris, et celui d'un autre diplomate des Etats-Unis qui fit l'objet d'une tentative d'assassinat, le 12 novembre 1981.

Ces arrestations ont eu lieu sur la foi d'informations parvenues à la police. Les enquêteurs, qui recherchaient notamment un document écrit, ont trouvé des affiches appelant à une «manifestation armée» lors de l'arrivée en France du président Reagan pour le sommet des pays industrialisés à Versailles, Cette affiche est rédigée en Français, en Turc et en Arabe.

Parmi les personnes interpellées Parmi les personnes interpenees dans la région parisienne figurent deux Allemands de l'Ouest résidant à Berlin. A Grenoble, nous indique notre correspondant, les huit personnes interpellées ont été remises en liberté après un long interrogatoire à l'hôtel de molice.

#### Le Monde 28 MAI 1982

#### La « pasionaria » d'Action directe blessée dans un accident de voiture

Alors qu'elle revenait de Belgique en voiture, Nathalie Menigon, 25 ans, la « pasiona-ria » du mouvement « Action directe », a été victime d'un ac-cident de la route. Souffrant de plusieurs fractures et d'un traumatisme crânien, elle a été hospitalisée à Compiègne.

Nathalie Menigon, amie et complice de Jean-Marc Rouillan, ancien membre du GARI et du NAPAP, leader d'« action directe », avait effectué avec lui plusieurs opérations, dont le mitraillage en mars 1980, du bureau de M. Robert Galley, alors ministre de la Coopération. Elle avait été arrêtée par l'antigang en septembre 80 après une fusillade, rue Pergolèse, à Paris. Au cours de laquelle deux passants avaient été blessés. Elle a été remise en liberté en septembre après un grève de la faim de trois semaines.

L'homme qui conduisait la voiture, Pierre Carette, 30 ans, très légèrement blessé, est actuellement interrogé par des policiers venus de Paris : dans l'épave de l'auto, qui a fait plusieurs tonneaux, les gen-darmes ont découvert 15.000 tracts violemment anti-américains, identiques à ceux qu'on a saisis chez les mili-tants d'Action directe, interrogés dans le cadre de l'en-quête sur l'attentat qui avait coûté la vie en avril dernier à M. Yacov Barsimantov, diplomate israélien en poste à Paris.

Comme on s'y attendait, les vingt-cinq militants interpellés mercredi par la police ont tous été remis en liberté jeudi matin au terme du délai légal de garde à vue de 24 heures. Ces interpellations avaient pour objet la vérification de certains points de l'instruction, tendant à démontrer que les extrémistes avaient pu apporter un appui logistique à la jeune femme qui avait ouvert le feu. On ne connaît toutefous pas les résultats de l'opération.

#### le quotidien

28 MAI 1982

#### France-Soir

28 MAI 1982

#### Action directe: les 25 interpellés relâchés

Les 25 personnes, pour la plupart des jeunes sympathisants de mouvements d'extrême-gauche, qui avaient été interpellés mercredi dernier dans la région parisienne et à Grenoble, à la suite d'opérations relatives aux activités du mouvement Action dirécte, ont été toutes remises en liberté dans la soirée, ou au début de la nuit. Des perquisitions avaient été effectuées dans deux imprimeries à Montrouge (Hauts-de-Seine) et à Gre-noble (Isère), et aussi dans un immeuble squatterisé par des sympathisants d'Action directe, villa Poissonnière à Paris 18e. Des documents, et notamment des affiches signées Action directe appelant à une « manifestation armée » contre la venue à Paris du président Ronald Reagan, lors du sommet de Versaelles, ont été saisis. Par ailleurs, Nathalie Menigon, membre d'Action directe – l'amie de Jean-Marc Rouillan – qui se rendait en voiture hier après-midi en Belgique, a été victime d'un accident de la circulation à hauteur de Compiègne

Dans le véhicule, les gendarmes ont trouvé 15 000 tracts anti-américains. Une enquête est ouverte.



#### **Action Directe**

Nathalie Menigon, une des militantes les plus connues d'Action Directe, a été victime d'un accident hier sur l'autoroute du Nord. Elle a été hospitalisée souffrant de nombreuses fractures et d'un traumatisme crânien. Dans la voiture, les gendarmes ont découvert 15 000 tracts appelant à la manifestation contre Reagan.

#### Action directe: les alibis politiques de la violence

Les vingt-cinq personnes interpellées le 26 mai par la police, sympathisantes présumées du groupe d'ultra-gauche Action directe, ont toutes été relâchées dans la nuit du 26 au 27 mai (« le Monde » du 28 mai). Des affiches appelant à une « manifestation armée » contre le président Reagan lors de sa venue en France pour le sommet des pays occidentalisés à Versailles, ont été saisies chez certaines de ces personnes. D'autre part, quinze mille tracts de même nature ont été découverts dans une voiture accidentée, près de Compiègne, à bord

de laquelle voyageait Nathalie Ménigon, membre d'Action directe, qui a été gravement blessée.

Enfin, des coups de feu ont été tirés, ce vendredi 28 mai vers six heures du matin, par des inconnus, contre la façade de la Bank of America, à Paris (1er). Une heure plus tard un correspondant anonyme a revendiqué, près de l'A.F.P., ce mitraillage au nom d'Ac-tion directe, groupe qui, depuis plusieurs années, situe son activité aux frontières de la politique et de la délinquance.

Voilà trois ans que le groupe d'ultra-gauche Action directe, composé de quelques dizaines de militants, fait parler de lui. Cette brève existence aux marges de l'extrême gauche est cependant un trompe-l'œil. Action directe, à sa manière, procéde d'une assez longue histoire dont les racines plongent dans le courant libertaire et anarchiste.

Il faut ainsi remonter aux années 70, et plus particulièrement à 1974, pour découvrir les origines du groupe. Des jeunes Français et des fils d'émigrés espagnols luttaient alors sur le territoire français, à coups d'attentats par explosifs qui firent parfois des blessés, contre le franquisme finissant. Ces jeunes étaient rassemblés au sein de formations dites «Groupes d'action révolutionnaire internationaliste», les GARI ces GARI se disperseront assez vite, la prison aidant.

Quelques années plus tard, d'autres jeunes viendront cependant former de nouveaux groupes, plus maoîstes, ceux-là : les «Nonaux armés pour l'autonomie ponulaire», ou NAPAP Et ces NAPAP formeront une nouvelle strate de la future organisation Action directe. En 1976-1977, les NAPAP commettent quelques attentats et assassinent Jean-Antoine Tramoni, employé chez Renault, vour «venger» René-Pierre Overney, militant maoîste qu'il avait tué aux portes de l'entreprise en 1972.

#### « Jeunes prolétaires »

La prison, cette fois encore, mettra un terme aux activités des NAPAP. Mais le champ libre est aussitôt occupé, de manière moins violente, par les groupes autonomes qui s'illustreront notamment, durant trois ans. par des bris de vitrines pour faire entendre la violence des « jeunes prolétaires », notamment des travailleurs intérimaires.

protecures », notamment des travailleurs intérimaires.

Des GARI aux NAPAP, des NAPAP aux groupes autonomes, un terreau s'est ainsi constitué, depuis une dizaine d'années, sur lequel a pu croître le groupe Action directe. Ses militants, à l'origine, se réclamaient de l'anarchisme. Ils se disent aujourd'hui «communistes révolutionnaires ». Leurs premières actions, en 1979-1980, les conduisirent encore rapidement en prison. Ce furent essentiellement des mitraillages de bâtiments choisis à titre «symbolique ». Ainsi fut copieusement criblé de balles le ministère de la coopération, quelquesunes allant jusqu'à s'écraser — en son absence — dans le bureau du ministre d'alors. M. Robert Galley.

Après le 10 mai 1981, soit par application de la loi d'amnistie, soit par le jeu de mesures individuelles, les militants présumés d'Action directe furent libérés. Depuis, le groupe n'a pas chômé. Clandestin en 1979 1980, il vit aujourd'hui de manière « ouverte», tout au moins en partie, ce qui n'empêche pas ses militants d'être sur le qui-vive. Action directe est en effet suspecté, c'est le moins que l'on puisse écrire, d'être double. Côté face se déploie une activité politique et militante qui s'illustre notamment par deux publications récentes: un texte intitulé « Pour un profet communiste» (mars 1982) et un autre « Sur l'impérialisme américain »

(avril 1982). Côté pile se déve-loppe une action en marge de la légalité et parfois carrément illé-gale, sur un triple terrain.

L'occupation d'immeubles sans droit ni titre (« squats »). —
Le groupe Action directe a toujours revendiqué cette forme d'occupation. Depuis décembre 1981, les militants du groupe ont ainsi investi plusieurs bâtiments à Paris, rue de la Charbonnière (18° arrondissement). Ils y ont organisé, en quelque sorte, leur quartier général qui sert en même temps de lieu de résidence. Très fermés sur l'extérieur, ces immeubles sont également occupés par des immigrés turcs, proches politiquement d'Action directe.

La police est intervenue à plusieurs reprises aux abords de ces squats lors de bagarres générales et a procédé à plusieurs perquisitions au cours desquelles des armes ont été saisies, ainsi que des cocktails Molotov. Un incendie a récemmeubles 'si Action directe.

des cockails Molotov. Un incendie a récemment endommagé l'un de ces immeubles: si Action directe a accusé la police, il paraît sûr a présent que le feu a été pro-voqué à la suite de rivalités internes au groupe.

Le financement d'Action directe. — De fait, les militants du groupe possèdent des armes, des explosifs, des voitures et se nourrissent sans avoir d'emplois déclarés pour la plupart d'entre eux. Dans le droit fil de la tradition anarchiste, il est avéré que certains « militants » commettent des hold-up qualifiés d' « expropriations ».

Pour ne citer que deux attaques à main armée, la police est certaine que les membres d'Action directe sont les auteurs d'un hold-up commis le 28 août 1980, à Paris, avenue Bosquet, et d'un autre le 15 avril 1981, toujours à Paris, place des Ternes. Les deux attaques ont été réalisées dans les

mêmes conditions: deux voitures, deux équipes, l'une « couvrant » l'autre, une ieune femme parmi les malfaiteurs. A chaque fois des coups de feu furent tirés. Au cours du deuxième hold-up, un gardien de la paix fut tué. Deux militants ont été arrêtés, pour l'instant, après le hold-up de la place des Ternes. Il s'agit de Philippe Gobain et, au mois d'avril, de Joëlle Aubron, vinettrois ans. Tous deux nient les faits qui leur sont reprochés.

D'autres hold-up sont imputés à cette mouvance politique, d'autres escroqueries aussi. Au mois de janvier, Lahouari Benchellal, vingt-six ans, militant d'Action directe, a ainsi été arrêté en Finlande alors qu'il s'apprêtait, pour « financer le mouvement révolutionnaire », à changer 20 000 dollars. en faux c hè ques de voyage, contre de bons billets de banque. Enfin, la police soupconne Action directe d'un vol très important de pièces d'identité vierges dans une annexe de la police, dans une mairie parisienne, il y a deux ans.

#### Les liens avec l'étranger

● Les contacts d'Action directe avec des 'groupes clandestins étrangers. — Des liaisons ont toujours existé, notamment avec l'Espagne et l'Italie, mais sans

l'Espagne et l'Italie, mais sans que l'on puisse dire qu'elles dépassent le cadre d'échanges politiques et d'entraide ponctuelle. Lors d'une opération antiterroriste française, en mars 1980, des militants italiens ont été arrêtés en même temps que des membres présumés d'action directe. Au domicile d'un militant français, la police arrêta Olga Girotto, vingtrois ans, membre présumé de l'organisation terrosiste Prima Linea, recherchée pour une tentative recherchée pour une tentative de meurtre contre un médicin italien. Au cours de la perqui-sition, les policiers découvrirent 600 kilogrammes d'explosifs et un millier de cartes d'identité vierges. vierges.

vierges.

Ces liens avec l'étranger se sont-ils accrus? La réponse ne peut être que vague. Ils sont en tout cas suffisamment désirés pour que l'animateur d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, trente ans, et son amie Nathalie Ménigon, se soient rendus en 1980 à un rendez-vous supposé avec le terroriste international «Carlos». Le rendez-vous était un piège tendu par la police... Nathalie Ménigon tira alors sur les policiers des renseignements généraux. Aujourd'hui, sans que l'on puisse établir de liens de cause

à effet, un informateur des ren-seignements généraux, G. Cha-hine, ressortissant libanais, est mort : tué il y a quelques semai-nes de deux coups de fusil sur la porte palière de son appartement.

Ces liens avec l'étranger, le soupçon de la police et de la jus-tice qui en résulte, ont enfin été renforcés depuis quelques mois. La police soupconne en effet Action directe d'avoir mitraillé la façade de la mission d'achat israé!ienne à Paris, au mois d'avril. La voiture utilisée lors de cette opération, une 504, vient d'être retrouvée, abandonnée, dans le dix-septième arrondissement de Paris. La police s'interroge aussi, le coup de fliet de mercredi le montre assez, sur les liens éventuels d'Action directe les liens éventuels d'Action directe avec les mystérieuses Fractions révolutionnaires armées libanaises qui ont revendiqué, de Beyrouth, l'assassinat, le 18 janvier, du lieu-tenant-colonel Charles R. Ray à Paris, diplomate américain, et, enfin, l'assassinat du diplomate israélien Yakoov Barsimantov, à Paris, le 3 avril.

Jusqu'à présent, cette illégalité qui se veut politique a reçu bien peu d'échos. Les « expropriations » auxquelles recourent les membres d'Action directe, l'habit de gangster qu'ils revêtent parfois, semblent en fait les pousser vers une délinquance où la place du projet politique a la portion congrue. Même le combat sur le thème du logement, qui pourrait être le plus mobilisateur, se révèle sans grande dynamique. L'all'iance passée entre Action directe et des immigrés turcs prouve que ce combat n'enthousiasme pas les jeunes Français. Les membres d'Action directe, « maoîstes » de la deuxième, voire de la troisième génération, semblent perdus dans un combat où la violence et le coup de feu, insensiblement, sont venus remplacer les valeurs révolutionnaires. Un projet demeure venus remplacer les valeurs révo-lutionnaires. Un projet demeure, souvent formulé, mais enfoui dans une gangue où prédominent les délits.

LAURENT GREILSAMER.

Le Monde

29 MAI 1982

Appel à des manifestations armées contre Reagan, mitraillage de la Bank of America, le mouvement terroriste refait surface

## Action directe:



## deuxième naissance

Le groupe terroriste Action directe préparait-il un attentat contre Ronald Reagan, le président des Etats-Unis, qui doit participer prochainement, à Versailles, au sommet des pays industrialisés ? Des perquisitions auraient permit des desaisir, industrialisés? Des perquisitions auraient permis de saisir, mercredi, chez des militants de ce mouvement, des documents pouvant le laisser penser. D'autre part, l'accident de la circulation dont a été victime, jeudi après-midi, dans l'Oise, Nathalie Menigon, la compagne du chef d'Action directe Jean-Marc Rouillan, a permis de découvrir dans la voiture un texte appelant à une « manifestation armée » contre le chef de l'exécutif américain. Et, hier matin, des coups de feu ont été tirés à Paris contre la façade de la Bank of America. Cette opération d'intimidation a été revendiquée par Action directe. Impliqué dans divers autres attentats récents, certains relevant même du terrorisme international, le groupe

certains relevant même du terrorisme international, le groupe d'ultra-gauche violent serait donc en train de refaire surface et de se radicaliser en épousant la cause « anti-impéria-

liste »

PAR JEAN-CHARLES REIX

LE FIGARO 29-30 MAI 1982 L'AURORE

L'accident de voiture de Nathalie Menigon (à gauche) dans l'Oise a permis de saisir le plan de bataille d'Action directe dont plusieurs membres ont mitraillé, hier matin, la façade de la « Bank of America » à Paris...



Mai 1968, mai 1981, mai 1982. Trois dates symboles pour l'extrême gauche activiste française. Une frange des révoltés du Quartier latin de 1968 avait basculé dans la clandestinité et engendré les « Autonomes ». Ceux-ci, organisés en groupes partisans de 'action dure, sont vite passés du pavé au manche de pioche, puis du pain de plastic au revolver et à la mitraillette. Mais 1981 a permis à quelques-uns de ces clandestins, devenus de véritables terroristes affiliés depuis 1978 au mouvement « Action directe », de relever la tête. Ils ont bénéficié indirectement de la clémence des nouvelles autorités judiciaires, alors qu'ils avaient presque tous été emprisonnés moins d'un an auparavant, à la suite d'opérations anti-subversives rendues nécessaires par l'amplification et l'audace de leurs attentats.

Habitant, au vu et au su de tous, des immeubles « squatterisés » dans les quartiers populaires de Paris, ceux qui, par l'état de grâce, étaient donc devenus, affirmait-on, de simples « gauchistes », pouvaient même s'enorgueillir de posséder des protections politiques. Naïvement, des élus de la République se sont en effet compromis pour les sortir des inévitables faux-pas commis à leur sortie de prison. Des broutilles aux yeux de leurs

défenseurs : trafic et usage de stupéfiants, chèques sans provision, recel d'armes et de faux papiers, impression clandestine, fabrication d'explosifs, etc.

#### L'ombre de l'O.L.P.

Mai 1982, un an plus tard, la désillusion de certains est donc grande. Les « squatters » se sont révélés en peu de mois être des théoriciens mais aussi des praticiens de la subversion active et passive. A l'abri des poursuites et des regards indiscrets de la police, ils se sont restructurés, ont ouvert leur mouvement à des révolutionnaires tiers-mondistes, ont noué des contacts avec les marginaux violents d'Europe. Certains parmi eux ont même franchi le pas en adhérant à l'internationale terroriste et en travaillant pour des réseaux libanopalestiniens : fourniture de caches d'armes et de documents. prestation de mercenaires pour exécuter des attentats anti-israéliens, etc.

La police, déjà choquée par les libérations prématurées des gens d'Action directe, doit maintenant reprendre ses investigations afin de prouver qu'elle sait depuis trois ans : sous couvert d'assistance aux réfugiés politi-

ques en France et d'aide logistique aux tenants de causes arabes, latino-américains et autres, c'est bien de terrorisme qu'il s'agit. A ceci près - mais encore n'est-ce pas plus grave? - que la tradition « autonome » impose l'autofinancement aux extrémistes. Ils sont d'ailleurs assez prompts à se muer en gangsters. Une attaque de banque, un hold-up en réalité, s'appelle alors dans leur jargon une « récupérastion prolétarienne ». Histoire de donner une dimension idéologique à de bien sordides délits de droit commun.

Dans ces conditions les politiciens, qui ont accepté de servir de caution morale aux membres d'Action directe, n'ont-ils pas pris le risque de fournir un alibi à la violence politique, quitte à soutenir ensuite que la violence de cette nature a décru depuis l'accession de la gauche au pouvoir? Les chiffres sur ce dernier point semblent leur donner raison. Mais ces chiffres sont incomplets : si le nombre des attentats à l'explosif commis en 1982 est pour l'instant notoirement inférieur à celui de l'année précédente, c'est principalement parce que les séparatistes corse (dont la prodigalité explosive est bien connue) ont respecté une trève de six mois.

L'actualité, au contraire, a montré que la violence politique due à l'extrême gauche tendait bien à se radicaliser, voire à se transformer en terrorisme pur et dur. Et il semble impossible de prétendre, comme cela est fait actuellement, qu'il s'agit d'un phénomène interne sans gravité. Au moment, en effet, où se tiennent à l'Elysée, après chaque attentat (rue Marbeuf et ambassade de France à Beyrouth) de véritables conseils de guerre, n'essaye-t-on pas de passer sous silence la réalité des informations obtenues récemment par la po-

Il paraît acquis pour les policiers que « l'organisation Action

directe » (O.A.D.) a bien mitraillé, le 31 mars dernier, la façade de la mission d'achat israélienne à Paris. La mitraillette utilisée lors de l'attaque avait été retrouvée une semaine plus tard dans un boxe loué par Mohand Hamani et Joëlle Aubron, membres de l'O.A.D. Or, l'attentat avait été revendiqué par les « Fractions armées révolutionnaires libanaises » (F.A.R.L.), dont le siège est à Bevrouth, mais dont les tracts sont confectionnés à Paris par une imprimerie utilisée de façon régulière par l'O.A.D.

Depuis, des documents saisis

lors de perquisitions dans les « squatts » occupés par l'O.A.D. ont confirmé les liens logistiques de cette organisation avec une véritable filière terroriste du Proche-Orient, une émanation de l'ex-groupe « Waddi Haddad » dissident de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.).

Circonstance aggravante, ces mêmes Fractions armées révolutionnaires libanaises avaient revendiqué l'attentat contre Christian Chapman, chargé d'affaires américain à Paris, le 12 novembre 1981, ainsi que les assassinats de l'attaché militaire des Etats-Unis en France, Charles Ray, le 18 janvier 1982 et du secrétaire de l'Ambassade israélienne Yacov Barsimantov, 3 avril. Ce dernier meurtre a été revendiqué simultanément à Beyrouth et à Paris sous la forme d'un encart publié par le journal pour travailleurs immigrés "sans frontières », rédigé et imprimé par des membres de l'O.A.D.

#### Indice psychologique

Un indice « psychologique » de plus de la collusion entre l'O.A.D. et les F.A.R.L. existe : le mitraillage du bâtiment diplomatique israélien est dans le style de ceux commis régulièrement entre 1979 et 1981 par « Action directe », y compris celui du siège du C.N.P.F. et de la façade du ministère de la Coopération. Véritable signature, apposée encore hier matin vers 6 heures sur la vitrine de la « Bank of America ». non loin de l'Opéra à Paris. De nombreux impacts de balles ont été relevés. Une heure plus tard, alors que la nouvelle de cette attaque n'avait pas été diffusée, une revendication au nom « d'Action directe » parvenait à des organes de prèsse.

Des affichettes antiaméricaines, appelant même à « une manifestation armée » contre le président Reagan à l'occasion de sa prochaine visite en France, découvertes au domicile de vingtcinq personnes proches ou membre de l'O.A.D., ordonnaient justement de s'en prendre aux intérêts des Etats-Unis en France. 15.000 de ces affiches étaient aussi transportées par Nathalie Menigon, dure du mouvement et compagne du chef d' Action directe, Jean-Marc Rouillan. Ces documents saisis jeudi dans la voiture accidentée de la jeune femme doivent être considérés comme un avertissement.

J.-Ch. R.

#### LE FIGARO L'AURORE 29-30 MAI 1982



29-30 MAI 1982

Des coups de feu ont été tirés, hier matin, vers 6 heures par des inconnus circulant à bord d'une voiture, contre la façade d'une banque américaine à Paris, située à l'angle des rues des Capucines et de la Paix (1<sup>er</sup>).

Un correspondant anonyme se réclarant d'Action directe a revendiqué cet « attentat », par téléphone, vers 7 h 10, auprès de l'agence France Presse.

#### Nathalie Menigon dans un état grave

Nathalie Menigon, la militante d'Action directe gravement blessée jeudi après-midi dans un accident de la route sur l'autoroute du Nord, a été transportée au CHU d'Amiens où les médecins réservent leur diagnostic

Nathalie Menigon souffrirait de deux fractures du crâne et aurait un éclatement de la rate. D'abord hospitalisée à Compiègne, elle a été transférée à Amiens dont l'hôpital dispose d'un scanner. D'autre part, la revendication téléphonique anonyme vendredi matin au nom d'Action directe du mitraillage de l'agence de la Bank of America à Paris serait l'œuvre d'un mauvais plaisant.

## Trente militants d'« Action directe » gardés à vue

dans le cadre des enquêtes sur les attentats commis contre des organismes israéliens à Paris

#### Jean-Michel BRIGOULEIX

ASTE opération de police vendredi matin dans les milieux d'extrême-gauche à Paris, et en banlieue, où une tren-taine de militants et d'activistes ont été interpellés à l'aube. Les policiers de la Brigade criminelle, aidés de plusieurs briga-des territoriales, agissaient sur commission rogatoire du juge d'ins-truction Jean-Louis Bruguière, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat, commis le 31 mars der-nier, contre une annexe de l'ambassade d'Israël à Paris.

Tous les interpellés ont été conduits Quai des Orfèvres où ils sont entendus et gardés à

A l'origine de ce déploiement de forces, il y aurait les conclusions d'une enquête technique des experts balistiques : ils auraient démontré que l'un des pistolets-mi-trailleurs trouvés en avril dernier lors d'une perquisi-tion dans un local d'« Action Directe », rue de Borrego (XXe), avait été utilisé pour tirer une rafale contre la fa-çade du Bureau d'achats is-

Des perquisitions ont été effectuées au domicile des per-sonnes interpellées. De nombreuses affiches, ainsi que des tracts d'« Action Directe» ont

#### **Anti-américains**

Par la même occasion, les policiers de la Brigade criminelle tenteront sans doute de recueillir quelques informa-

tions sur l'attentat qui, hier matin, a causé d'importants dégâts matériels à l'Ecole américaine de Neuilly : il a, justement, été revendiqué par le groupe « Action directe ». Enfin, chacun pense, Quai des Orfèvres, qu'il est préférable pendant la visite en France de M. Reagan, de surveiller de très près les extrémistes antiaméricains...

C'est le 31 mars dernier, vers 13 heures, que la Mission israélienne, 120, boulevard Male-sherbes a été attaquée par trois hommes armés de pistolets-mitrailleurs. Ils ont tiré quatre rafales en direction du Bureau d'achats. Heureusement, il n'y a pas eu de victime. Grâce à certains indices découverts sur place, experts et policiers sont parvenus à se faire assez rapidement une idée du type d'arme qui a pu

Or, en avril dernier, les enquêteurs découvrent un véritable arsenal dans un garage du XXe arrondissement, rue de Borrego, où venaient d'être in-terpellés d'ex-membres « d'Action directe ». Joëlle Aubron, 33 ans et Mohand Hamani, 30 ans, y sont piégés le lende-main. Ni occupation définie, ni domicile fixe. Ils habitent occasionnellement dans le occasionneirement dans le fameux squatt « d'Action di-recte », 28, rue de la Char-bonnière (18e). Une opération est donc montée du même coup dans ce secteur de la Goutte d'Or.

Les enquêteurs découvrent alors un fusil à pompe, un re-volver de calibre 22 et trois gilets pare-balles. Les policiers ont la nette impression que l'arsenal est la propriété d'une organisation qui se situe à mi-chemin enire le gangstérisme classique et le terrorisme. Hamami, en effet, a déjà été inculpé pour trois hold-up commis à Angers, Toulouse et Grenoble.

Mais on se souvient également qu'il y a quelques jours une opération de grande envergure, analogue à celle de vendredi matin, avait déjà conduit dans les locaux de la brigade criminelle plusieurs membres présumés du groupe Action directe. Les enquêteurs agissaient sur commission rogatoire du juge Thin. quête portait cette fois sur l'assassinat, il y a quelques semaines, à Paris, du diplo-mate de la mission israélienne, Jacov Barsimentov.

C'est donc encore une fois dans le cadre d'une enquête sur une agression commise aux dépens de l'Etat israélien, ou de ses représentants, que sont interrogés des militants d'Action directe. Comme si certains estimaient qu'un pacte secret existe entre cette organisation et des terroristes palestiniens. Quelque chose comme un pacte d'assistance réciproque...

#### France-Soir

Samedi 5 juin 1982

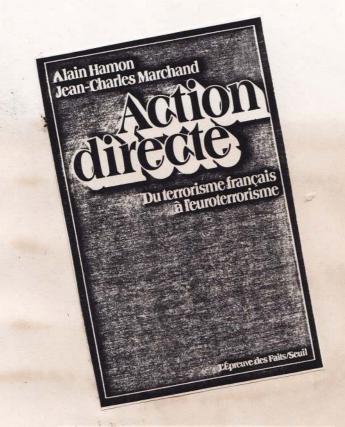
Le Monde! - 5 JUIN 1982

#### Séries d'interpellations dans les milieux proches d'Action directe

Une trentaine de personnes ont été interpellées à l'aube du vendredi 4 juin, à Paris et en banlieue, à propos de l'enquête sur l'attentat commis, le 31 mars, contre la mission d'achat du ministère israéllen de la défense Les policiers agissaient sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris. Une expertise balistique avait, en effet, permis d'établir que l'une des armes saisles le 9 avril, dans le parking de la rue du Borrégo, à Paris (20°), avait été utilisée lors du mitraillage de la mission israélienne. Des perquisitions ont été effectuées au domicile des personnes interpellées et divers documents, notamment des affiches et des tracts de groupuscules révolutionnaires, en particulier du mouvement Action directe, ont été saisis. été saisis.

Ces personnes sont gardées à vue et entendues par les policiers de la brigade criminelle au Quai des Orfèvres et dans les locaux du S.R.P.J. de Versailles après deux opérations analogues effec-tuées dans le département de la Seine-et-Marne

Un engin a explosé vers 1 h 30, vendredi 4 juin au matin, à l'école américaine, rue Pasteur, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). L'attentat n'a fait aucun blessé, mais des portes et de nombreuses vitrines ont été soufflées par la déflagration. L'engin a été déposé dans l'enceinte de l'école, entre deux bâtiments. Les policiers ont découceinte de l'école, entre deux bâtiments. Les policiers ont découvert des inscriptions signées « Action directe » sur les murs, ainsi que « U.S. off Salvador » et d'autres slogans, en français, contre le président Reagan. Il s'agit du deuxième attentat contre un objectif américain dans la région. Le 28 mai, des inconnus avaient tiré trois coups de feu contre la façade de la Bank of America, à Paris (1°).



L'éclatement.

La venue à Paris de Ronald Reagan rallume la mèche. Le 28 mai, des inconnus tirent des coups de feu contre le siège parisien de la Bank of America. Le 4 juin, un attentat est commis contre l'American School à Saint-Cloud. Le 5 juin, un autre attentat endommage les locaux du Fonds monétaire international (FMI) à Paris. Pour cette dernière opération, AD inaugure un nouveau mode de revendication. Dorénavant, les attentats seront revendiqués par des « unités combattantes » d'Action directe. Ainsi, l'opération contre le FMI est signée: « Action directe-Unité combattante Lahouari Benchellal. »

Nouvel attentat le 1er août. La voiture du responsable de la sécurité de l'ambassade d'Israël à Paris est mitraillée. Personne n'est blessé puisque le « fonctionnaire administratif » se trouve alors en vacances. Peu après 19 heures, un inconnu appelle l'AFP. Les policiers ne sont pas encore au courant de ce qui vient de se passer. Le correspondant anonyme affirme : « Ici, Action directe, unité combattante Marcel Rayman . Nous, combattants juifs d'Action directe, venons de mitrailler la voiture d'un diplomate israélien quai de la Marne dans le 19e arrondissement. Un communiqué suivra. Une heure plus tard, l'inconnu rappelle pour prévenir que le communiqué se trouve à l'intérieur d'une cabine téléphonique place de la Bourse, près du siège de l'AFP. En voici la teneur : « Nous, combattants juifs d'Action directe, tenons à affirmer solennellement notre refus du génocide palestinien par les troupes israéliennes. Fidèles à la détermination des Thomas Elek, des Marcel Rayman, des Mendel Langer, des combattants de la division Botvine et de tous nos frères qui ont lutté, l'arme au poing, contre le capital, nous ne laisserons pas le peuple palestinien exterminé dans le ghetto de Beyrouth-Ouest. Révolutionnaires juifs ou arabes, unis, nous combattrons sans trêve princes saoudiens ou va-t-en-guerre sionistes, gendarmes de l'impérialisme US. »

Pour les observateurs des RG, l'apparition de ces nouveaux sigles signifie qu'à l'intérieur de l'organisation clandestine les tensions s'exacerbent et que la scission n'est pas loin. Les deux opérations suivantes, mal coordonnées, leur donnent raison. Le 7 août, un engin explosif estimé à cinq cents grammes saute devant le siège de la Discount Bank. Les policiers de la Brigade criminelle se rendent sur place, escortés de Laurent Davenas, substitut du procureur de la République et responsable de la 8e section du Parquet, qui traite notamment du terrorisme. Le « plan bleu » (qui prévoit un dispositif serré des effectifs policiers aux abords des points « sensibles » de la capitale en cas d'attentat) est déclenché pour tenter de retrouver les trois ou quatre auteurs de l'attentat qui, selon un témoin, se sont enfuis à bord d'une R 12 blanche. A 2 h 30 du matin, le dispositif est levé et, au petit matin, l'AFP recoit comme d'habitude un communiqué: « L'Unité combattante Marcel Rayman du groupe Action directe revendique l'attentat commis contre la Discount Bank rue de Turenne. » Le second attentat a lieu le lendemain, dimanche 8 août, peu après 4 h 30. L'explosion endommage un magasin d'outillage de la société Nemor, 217 rue Saint-Maur. Cette fois, l'attentat est signé : « Unité combattante Lahouari " Farid " Benchellal-Action directe. » Le correspondant de l'AFP accuse les propriétaires juifs du magasin de « commercer avec Israël »...

Le 11 août, vers 0 h 45, un engin de « moyenne puissance » avait explosé devant le 20 rue de La Baume à Paris. L'immeuble abrite plusieurs sociétés, dont une entreprise israélienne spécialisée dans l'importation des agrumes de Jaffa, le Citrus Marketing Board of Israel, ainsi que la Banque de gestion privée (ex. Banque Meyer). Sous le porche d'un immeuble voisin, au nº 8, les auteurs de l'attentat avaient inscrit le sigle « AD » à l'encre rouge et, en dessous : « Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, nous tuerons les financiers et les propagandistes du sionisme. » Cet attentat, c'est aussi la première « bavure » d'AD : au moment de l'explosion, une femme d'une cinquantaine d'années promenait son chien sur le trottoir. Elle est blessée aux jambes, à la tête et surtout aux yeux.

Quelques heures après l'attentat de la rue des Rosiers, huit membres d'AD avaient été interpellés. Ils étaient gardés à vue sur instruction du juge Jean-Louis Bruguière par les policiers de la Brigade criminelle, dirigée en ce mois d'août par le commissaire Claude Cances. Dans la soirée du mardi 10 août, on remet tout le monde en liberté, sauf Jean-Marc Rouillan et Régis Schleicher.

Dans le bureau du patron de la « crim' », Rouillan se laisse aller. Hors procès-verbal, il prévient les policiers que l'organisation est en train de lui échapper, au profit des « durs », dont un certain Eric Moreau. Le « chef historique » d'AD confie ses inquiétudes sur l'état de santé de sa compagne, Nathalie Ménigon, qui souffre des séquelles de son accident de voiture. Pendant que Rouillan se soulage, le Quai des Orfèvres résonne d'un tumulte assourdissant. Nathalie Ménigon, justement, a réussi à échapper à la vigilance de ses « anges gardiens » des RG et s'est introduite au « 36 ». Elle hurle sa volonté de voir son compagnon libéré et menace de se jeter dans l'escalier. Il faudra la force conjuguée de plusieurs « gros bras » de la Brigade pour la reconduire, sans douceur, au pied de l'immeuble et la mener, pour quelques heures, au commissariat de quartier.

Finalement, Rouillan et Schleicher sont remis en liberté le 12 août, le lendemain de l'attentat de la rue de La Baume. Le 13 à l'aube, nouvelle rafle: huit jeunes gens, dont un Italien, un Allemand et deux jeunes filles sont interpellés. Ils sont entendus comme « témoins ». Les différentes perquisitions n'ont permis que la saisie de quelques « bombes » de peinture, identiques à celle qui a servi à revendiquer l'attentat, rue de La Baume. « Indice trop mince », tranche le juge Bruguière, et les militants sont relâchés le soir même, sauf Helyette Bess, qui est déférée au Parquet pour « recel de documents administratifs ». On a en effet découvert chez elle trois cartes d'identité vierges.

Le 17 août, Jean-Marc Rouillan monte de lui-même sur le devant de la scène : « Il y a trois tendances dans Action directe, déclare-t-il à Libération, et aucune tendance n'a éclaté à partir de la réunion du 1er août. Il n'y a donc pas dissolution. Les gens qui parlent aujourd'hui d'éclatement sont des camarades qui nous ont quittés sans exposer leur position politique et qui tentent maintenant d'exploiter leur départ. Ils n'ont plus rien à voir avec Action directe, ni avec ses comités de soutien, ni avec ses groupes militaires. » Interrogé sur l'attentat de la rue de La Baume, Rouillan répond : « Je ne sais rien de cet attentat. La cible est juste, mais il peut s'agir aussi bien d'une action commise par des camarades que d'une provocation. » Et Rouillan poursuit : « Si l'on dissout Action directe comme le SAC, il existera sous une autre forme. Il y ra vraisemblablement une répartition des rôles entre des groupes clandestins et une structure légale. Mais ce n'est pas à l'Etat, ni à quelques autonomes illuminés de dissoudre Action directe. Depuis quatre mois, il y a eu plus de cent arrestations. Arrestations qui se sont souvent accompagnées de la destruction de matériel : tracts légaux, brochures, émetteurs radio, etc. Comme si les policiers voulaient nous pousser à tout prix vers l'illégalité. » Enfin, en ce qui concerne les récents attentats, Rouillan considère qu'ils sont « une riposte tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale. Action directe revendique effectivement la paternité de ces attentats ». En revanche, il dément une nouvelle fois toute responsabilité, directe ou indirecte, dans l'attentat de la rue des Rosiers: « Nous n'avons rien à voir avec cet attentat et n'avons fourni aucun soutien logistique comme on a pu le prétendre par la suite. » En lisant ces propos, le juge Jean-Louis Bruguière sursaute. Ainsi donc, Rouillan « revendique-t-il » des attentats au nom d'Action directe. Et le magistrat de délivrer immédiatement une « note de recherche » au nom de Rouillan aux policiers de la Brigade criminelle, les mêmes qui, quelques jours auparavant, gardaient à vue ce même Rouillan.

Les policiers des RG se penchent à leur tour sur les propos de Jean-Marc Rouillan. Ils remarquent qu'il évoque les « trois tendances » de l'organisation. Et les spécialistes de la lutte antiterroriste se frottent les mains. Ces trois tendances, ils les connaissent aussi. Et, grâce à quelques confidences, ils auront bientôt confirmation de leurs hypothèses.



JUIN - (AP) - Deux hommes inspectentles dommages causés par 1.

d'une bombe à l'extérieur du siège du FMI à Paris dans la nuit

à samedi. La bombe qui a provoqué d'importants dégâts

L'attentat n'a pas été revendiqué.

WIRFPHOTO) (mc photo DUCLOS V1119) 1982.



#### ACTION

Une bombe à l'école américaine de Saint-Cloud

Une bombe a explosé vers 1 h 30, hier matin, à l'école américaine, rue Pasteur, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). L'attentat n'a fait aucun blessé, mais des portes et de nombreuses vitrines ont été soufflées par la déflagration. L'engin avait été déposé dans

L'engin avait été déposé dans l'enceinte de l'école, entre deux bâtirnents, au pied d'une porte vitrée qui se trouve sous une passerelle. Des inscriptions signées Action directe sur les murs du bâtiment telles que « US off Salvador », et d'autres slogans en français contre le président Reagan ont été découvertes.

Il s'agit du premier attentat contre un objectif américain dans la région parisienne dans les jours précédant le sommet de Versailles, et la police a renforcé la surveillance des principaux établissements américains de l'Ile-de-France.

de quotidien

#### Attentat contre une école américaine

La bombe, signée «Action directe», n'a provoqué que des dégâts matériels dans l'établissement de Saint-Cloud

Cent ou cent cinquante mille francs de dégâts, mais heureusement aucun blessé à Saint-Cloud où une bombe a explosé dans la nuit de jeudi à vendredi, devant l'American School of Paris. Pas de revendication, mais une signature, à la peinture noire : celle d'Action directe, qui avait récemment appelé dans un tract à la « manifestation armée » contre Ronald Reagan, présent au sommet de Versailles.

NE certitude au moins : ce n'est pas pour tuer que la bombe, déposée au début de la nuit dans le hall d'entrée de l'American School of Paris, rue Pasteur, à Saint-Cloud, a été placée. Aucune indication encore quant à la nature de l'explosif, bien sûr : on sait, depuis l'attentat contre le Capitole et celui de la rue Marbeuf, que les experts du laboratoire central d'analyses sont des gens prudents. Mais l'étendue des dégâts reste très limitée : des portes vitrées brisées mais encore en place sur leurs gonds, quelques dégâts « structurels » qui pourraient alourdir l'addition si les fondations ont effectivement été touchées, mais rien de commun, vraiment, avec les récents attentats commis en France. Le souffle a sans doute brisé la plupart des vitres de ce bâtiment d'un étage et déplacé quelques objets à l'intérieur des salles. Mais, dans le hall, à 3 mètres à peine du lieu de l'explosion, le téléphone mural des PTT fonctionnait parfaitement. Un simple avertissement...

Les inscriptions vont d'ailleurs tout à fait dans ce sens : « US out of Salvador. » Et, plus loin : « Fermez les écoles US pendant la visite de Réac Reagan, ou gare à vos culs étoilés! » signé : Action directe. A 1 h 30 cette nuit, l'école était bien sûr fermée. Et le gardien, seul présent sur le campus, se trouvait à l'autre extrémité du bâtiment : il n'a même pas entendu la détonation.

Pour Neale Austin, le directeur de cet établissement indépendant du gouvernement américain, et à but non lucratif, la sécurité de l'American School of Paris n'est pas remise en cause : « Nous sommes une école privée, dit-il. Un peu plus de la moi-

tié de nos 850 élèves sont américains, mais nous accueillons une cinquantaine de nationalités différentes. Cette bombe n'est qu'un symbole, au moment de la visite de Ronald Reagan. Mais c'est aussi un précédent: jusque-là, on s'attaquait plutôt aux multinationales ou aux représentations américaines en France. C'est la première fois qu'une école est visée. »

Hier, l'école a été fermée et elle le restera jusqu'à lundi, jusqu'à la fin du sommet de Versailles. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Galbraith, est venu se rendre compte sur place de l'importance des dégâts, accompagné de quelques membres des services de sécurité de l'ambassade. On assure cependant qu'il n'y aura pas de protection particulière, ni de la part des Américains, ni de celle de la police française, qui a levé son dispositif dès hier matin. La brigade criminelle enquête maintenant. Seules autres conséquences: la fermeture des deux autres écoles américaines de Paris... et le report de la kermesse annuelle de celle de Saint-Cloud qui devait avoir lieu aujourd'hui.

P.B.



Les ouvriers et vitriers ont commencé à réparer les dégâts dans la matinée d'hier

#### Tandis qu'Action directe signait un nouvel attentat, opération policière d'envergure

## Coup de poing à l'extrême gauche

De la part des autorités actuelles, la décision, prise jeudi au plus haut niveau, de « frapper » ainsi les milieux de l'ultra-gauche, peut surprendre. Le ministre de l'Intérieur n'avait-il pas accusé des services comme celui des R.G. de n'avoir, par le passé, orienté leurs investigations que contre la seule extrême gauche? Si le pouvoir bascule aujourd'hui dans le même « travers », c'est vraisemblablement parce qu'il y est contraint par trois circonstances convergentes. La principale est la tenue à Versailles du sommet des pays industrialisés, une vaste entreprise de relations extérieures que certains activistes aimeraient troubler

La seconde est la résurgence de la violence politique (soulignée par l'amplification d'attentats à l'explosif comme ceux que viennent de commettre par exemple les « anti-nucléaires » dans tout le Sud-Ouest), au moment même où le gouvernement annonçait le déclin de la contestation écologique violente. La troisième est la découverte que le groupe « Action directe » n'est pas seulement un mouvement de gauchistes marginaux mais bel et bien un organisme voué au terrorisme interne.

« Action directe » semblait

Une cache d'armes et d'explosifs découverte à Auxerre dans l'Yonne, des documents saisis lors de perquisitions à Paris, trente et une interpellations de « gauchistes » en région parisienne et en Seine-et-Marne : la police vient de réussir le plus important coup de filet dirigé contre des militants de l'extrême gauche violente depuis plus de deux ans. Une opération d'une telle envergure qu'elle a mobilisé aussi bien la brigade criminelle que les Renseignements généraux (R.G.), les brigades territoriales et d'autres services de police judiciaire. Cecl n'a pas empêché le plasticage d'une école américaine à Saint-Cloud.

d'ailleurs plus particulièrement visée par l'opération policière d'hier, en raison de ses intentions clairement exposées la semaine dernière par voie de tracts et d'affichettes, d'organiser des « manifestations armées » contre Ronald Reagan. Termes ambigus n'excluant pas la possibilité d'une tentative contre la personne même du président des Etats-Unis. En tout cas, des militants d'« Action directe » ont déjà revendiqué le mitraillage de la « Bank of America » la se-maine passée à Paris et, hier, le plasticage de l'Ecole américaine de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

#### Souricière

Ces deux premiers attentats

ont eu lieu malgré la surveillance renforcée dont font l'objet, paraîtil, les établissements américains en région parisienne. Un mystérieux correspondant, prétendant appartenir à « Action directe » a, d'autre part, menacé les occupants du siège de l'« American Legion » à Paris qui a dû être évacué.

Dans ces circonstances, le coup de filet policier d'hier matin revêt une importance considérable. Plus qu'une opération de routine préventive, il a en effet permis au moins l'arrestation d'un membre très recherché d'« Action directe » qui dissimulait, à Auxerre, dans l'Yonne, un arsenal compromettant : une mitraillette « Sten », un pistolet automatique, 7,65, un « colt Fron-

tière » et quatre engins explosifs.

Ailleurs, à Paris et en banlieue, des fichiers et des documents ont été saisis. Du coup, parmi la trentaine de personnes interpellées, certaines ont été placées en garde à vue. Les procès-verbaux des auditions seront transmis au juge d'instruction Bruguière, déjà chargé du dossier de la rue Berrego. Dans un garage d'immeuble de cette rue du 20e arrondissement à Paris, une quinzaine d'armes de guerre avaient été découvertes. L'une d'elles, une mitraillette, venait d'être utilisée pour attaquer une annexe de l'ambassade d'Israël à Paris.

Cette action avait été revendiquée en même temps à Beyrouth par les « Fractions armées révolutionnaires libanaises » et à Paris, au moyen d'un tract imprimé par des sympathisants d'« Action directe ».D'ailleurs, une « souricière » tendue par des policiers autour du garage de la rue Berrego, devait permettre l'arrestation de Joelle Aubron et Mohand Hamani, deux activistes de ce mouvement, déjà recherchés pour leur éventuelle participation à des hold-up meurtriers et à des attentats.

Les arrestations d'hier déboucheront peut-être sur des inculpations. D'autant que les attentats anti-américains survenus ces jours-ci à Paris ont été évoqués lors des rencontres entre Ronald Reagan, et François Mitterrand. Le secrétaire d'Etat Alexander Haig a indiqué qu'il avait reçu les excuses du gouvernement français et que les « sept » à Versailles ne manqueraient pas d'étudier le problème grave posé par la menace terroriste aux démocraties.

Jean-Charles REIX et Eric FOLLIN.



à peinture.

LE FIGARO L'AURORE

-5 -6 JUIN 1987

#### es 35

Trente cinq terroristes ou sympathisants d'ACTION DIRECTE, avec leurs identités, leur date de nais-sance, leur adresse, répertoriés, " logés " selon la terminologie policière.

Ces hommes et ces femmes, jeunes pour la plupart, Français ou étrangers forment un réseau redou-table. Les attentats terroristes, qui se sont déroulés ces dernières semaines à Paris, le prouvent.

Ces hommes et ces femmes ont été identifiés par les services du Ministère de l'Intérieur. En témoigne une note en date du 24 juin dernier (voir notre page 1).

· Que révèle cette note, en dehors de l'énumération des personnes surveillées ?

Elle précise que ces personnes "membres ou sympathisants de l'organisation terroriste d'extrême-gauche ACTION DIRECTE sont susceptibles de se rendre à l'étranger, en ITALIE, en R.F.A., en BELGIQUE en particulier ". On apprend encore que les membres d'ACTION DIRECTE circulent habituellement en véhicule automobile par groupes de deux à quatre individus des deux sexes.

Par là, il est établi que le réseau terroriste d'ACTION DIRECTE est à même d'avoir dans les pays énumérés des liaisons avec LE TERRORISME INTERNATIONAL. Avec ce qui subsiste de la Fraction Armée Rouge (Baader) : avec les Brigades Rouges ; éventuellement avec d'autres organisations, comme les Arméniens de l'ASALA (marxiste-léniniste) ou le F.P.L.P. d'HABBACHE, les Fractions armées libanaises, ou ençore d'autres

Depuis le 24 juin, le Ministère de l'Intérieur sait tout cela. Que fait-il ? Apparemment rien ! Il surveille. Il observe. Il notifie à d'autres services. Il considère. Il délibère. ssait d'une

Il n'intervient pas. Il ne réprime pas.

Depuis seulement quelques jours nous sommes en possession de cette note. Nous savons desormais que le réseau d'ACTION DIRECTE comprend 35 membres répertoriés. Nous connaissons les identités exactes de MARTINE dans le 19<sup>ème</sup>, de GERALD à Montreuil, d'ISABELLE dans le Seine-Saint Denis, de YOUSSEF dans le 20<sup>ème</sup>, d'OLIVIER sans domicile connu, de FLOREAL à Paris, de MARINA dans le 20<sup>ème</sup>, de AYMOND rue des Filles du Calvaire, de JEAN-PAUL dans le 5<sup>ème</sup>, de MARIO à Toulouse; de CARLOS à Vincennes, de PEDRO rue d'Artois dans le 8<sup>ème</sup>, et des autres, sans parler de NATHALIE MENIGON et de JEAN-MARG ROUILLAN, qui, eux, sont archi-connus. vers 2 h. 40.

Archi-connus mais libres!

Le Ministère de l'Intérieur a gardé ces renseignements pour lui, Nous, nous les publions.

Pour la première fois en France RLP HEBDO, petit bulletin de militants dépourvus de moyens, est en mesure de révéler ce que le Ministère de l'Intérieur, pour des raisons qu'il e concernent, s'emploie à étouffer.

La parole est maintenant à Monsieur Gaston DEFFERRE, ENCORE Ministre de l'Intérieur.

## e National

#### Des attentats anti-américains

Plusieurs attentats ont été commis à Paris et dans la région parisienne en liaison avec l'ouverture du sommet de Versailles. Vendredi 4 juin, vers 1 h. 30, un engin a explosé à l'école américaine, rue Pasteur à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) (nos dernières éditions). L'attentat n'a fait au-(Hauts-de-Seine) (nos dernières éditions). L'attentat n'a fait aucun blessé, mais les portes et de nombreuses vitres ont été souffiées par la déflagration. Les policiers ont découvert sur les pleux des inscriptions. « Action directe » ainsi que « U.S. eff Salvador » et d'autres signance n français contre le président Reagan.

M. Evan Calbreith, ambassadeur des Etats-Unis en France, a condamné cet attentat déclarant : « Le mouvement action directe, qui a revendique cette action à une longue expérience de ce genre d'attentat diabolique. L'école était fréquentée non seulement par des enfants américains, mais par des élèves de toutes nationalités », a rappelé l'ambassadeur. Ce même jour, vers 14 h. 30, un correspondant anonyme se réclamant d'Action directe a appelé au siège de l'American Legion à Paris pour a vertir qu'« une bombe exploserait dans les

locaux une heure plus tard ». Il s'agissait d'une fausse alerte. Les policiers ont néanmoins fait évacuer l'immeuble et entrepris une fouille systématique du bâtiment 49, rue Pierre-Charron (8° arr.). Le 28 mai, des inconnus avaient tiré trois coups de feu contre la façade de la Bank of America, à Paris.

Samedi 5 juin, vers 2 h. 40, un engin de faible puissance a explosé devant le siège du Fonds monétaire international, 66, avenue d'Iéna à Paries. L'attenta, qui n'a occasionné que des bris de vitres, n'avait pas été

tenta, qui n'a occasionne que des bris de vitres, n'avait pas été revendiqué ce samedi dans la matinée. Au cours de cette même nuit du 4 au 5 juin, un mystérieux groupe «les Derniers des Mohi-cans» a pu coller sur les murs de Paris des centaines d'affiches que les policiers se sont effoncés d'arracher avant le point du jour. On y voit le président Reagan tenant un chapeau de cow-boy et chevauchant une bombe ato-mique. Ges affiches de style hollywoodien portent un tire obscène et injurieux enters le hobywoodien portent un titre obseëne et injurieux eivers le président des Etats-Unis. D'après un communiqué des « Dernieux des Mohicans », les policiers auraient interpellé une dizaine de personnes surprises à coller ces afficher. Le Monde -6-7 JUIN 1982

#### Série d'interpellations dans les milieux proches d'Action directe

Une trentaine de personnes ont été interpellées à l'aube du vendredi 4 juin, à Paris et en bandieue, à propos de l'enquête sur l'attentat commis, le 31 mars, contre la mission d'achat du ministère israe de la défense Les policiers agissaient sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris. Une expertise balistique avait, en effet, permis d'établir que l'une des armes saisies le 9 avril, dans le parking de la rue du Borrégo, à Paris (20°), avait été utilisée lors du mitraillage de la mission israélienne. Des perquisitions ont été effectuées au domicile des personnes interpellées et divers documents notamment des affiches et des tracts, en particulier du mouvement Action directe. ont été saisis

été saisis
Vingt-sept des vingt-neuf personnes interpellées ont été remises
en liberté vendredi soir.

## contre l'impérialisme contre reagan

L'impérialisme, c'est le capitalisme mondial, exploitation, oppression, injustice. C'est la domination planétaire et de tous les jours la domination des exploiteurs sur notre quotidien comme sur les continents la domination des individus comme des peuples.

des peuples.

L'impérialisme est mondial, il est français tout autant qu'américain ou d'ailleurs mais le chef de file de l'impérialisme est le capitalisme américain. Celui-ci représente tous les impérialismes réunis! Le terroriste REAGAN est le commis voyageur de l'impérialisme américain; ennemi des peuples du monde entier, il doit être accueilli par la haine de tous les prolétaires, il ne doit voir devant lui que des poings dressés et des armes chargées!

\* contre le porc REAGAN, contre l'impérialisme américain et ses représentants de toutes nationalités, contre la dictature mondiale des exploiteurs,

\* pour la libération de tous les prolétaires,

action

- \* pour la révolution,
- \* pour le communisme,

COMBATTONS L'IMPERIALISME PAR L'ACTION ARMEE ET UNITAIRE DE TOUS LES REVOLUTIONNAIRES! SOLIDARITE OFFENSIVE DES PEUPLES DU MONDE! FRATERNITE INTERNATIONALE DE TOUS LES PROLE-TAIRES DANS L'ACTION DIRECTE!



**EXPLOSION-FMI** 

PARIS,5 JUIN - L'ATTENTAT A L'EXPLOSIF QUI A ENDOMMAGE SAMEDI VERS 2 HEURES 40 L'IMMEUBLE QUI ABRITE, AU 66 DE L'AVENUE D'IENA (PARIS -16-EME), LE SIÈGE EUROPEEN DE LA BANQUE MONDIALE ET LE SIÈGE PARISIEN DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) A ETE REVENDIQUE SAMEDI MATIN. « AUJOURD'HUI SAMEDI 5 JUIN 1982', NOUS, UNITE COMBATTANTE LAHOURRI FARID BENCHELLAL, SALUONS LA VENUE DE CRAPULES ETATISTES, EN ATTAQUANT UNE DES COURROIES ESSENTIELLES DE-L'IMPERIALISME US, LA BANQUE MONDIALE».

GUERRE A LA GUERRE IMPERIALISTE.

CONSTRUIRE L'ORGANISATION COMMUNISTE A PARTIR DES USINES ET DES QUARTIERS.

MENER LE COMBAT DANS LA METROPOLE AVEC LES REVOLUTION—NAIRES DU TIERS MONDE.

TOUT PUR LE COMMUNISME.

ACTION DIRECTE.

540

#### ACTION DIRECTE

Une jeune Italienne écrouée

Une jeune Italienne, militante de Prima Linea, faisant l'objet d'une demande d'extradition et interpellée le 4 juin dans les milieux proches d'Action directe, a été écrouée, samedi, à la prison de Fleury-Mérogis.

été écrouée, samedi, à la prison de Fleury-Mérogis. Maria-Gracia Barbierato, 24 ans, comparaîtra ultérieurement devant la chambre d'accusations de Paris, juridiction chargée de statuer sur les demandes d'extradition.





- 7 JUIN 1982

#### Histoire d'une rafle

Une vingtaine de personnes, soupçonnées d'appartenir à Action directe, interpellées puis relâchées

Vendredi matin à l'heure du laitier, quelques heures avant que ne s'ouvre à Versailles le sommet des pays industrialisés, les policiers font irruption chez une vingtaine de personnes soupçonnées d'appartenir au milieu proche d'Action directe. Gardés vingt-quatre heures au Quai-des-Orfèvres, elles seront toutes relâchées, sauf une jeune Italienne, Maria-Gracia Barbierato, qui fait l'objet d'une demande d'extradiction parce que militante de Prima Linea. Lillo Salpetro et Jean Segura, qui ont fait partie de cette rafle, racontent ici leur mésaventure.

L était 6 heures, vendredi dernier, lorsqu'un bataillon hétéroclite d'inspecteurs de police a fait irruption chez nous, comme chez une vingtaine d'hommes et de femmes ramassés chez eux, dans leur lit, surpris tout nus au réveil, ce qui entre nous est une position pour le moins curieuse lorsqu'on est un dangereux terroriste préparant un attentat contre les grands de ce monde.

» Immédiatement ils ont braqué leurs pistolets contre la tête, puis, après nous avoir gueulé de nous habiller, ils nous ont amenés au 36, quai des Orfèvres avec pour seule explication une vague allusion à Action directe.

» Les femmes sont menottées, contrairement à l'usage. Les informations bidons et contradictoires fusent. Les sandwichs tardent. Le café manque. La journée est foutue : les employeurs apprécieront... Le nouveau pouvoir, comme celui d'avant le 10 mai, s'en fout éperduement. Les marginaux de Giscard qui eussent rêvé de devenir des citoyens à part entière se sont réveillés le samedi 5 juin à 6 heures du matin dans les cellules couleur de merde du dépôt où ils avaient passé la nuit. Fouillés à poil, sans lacets et sans explications... On leur rendra leurs papiers personnels et ils seront prié d'aller se faire voir ailleurs. Chez eux. ils retrouveront leur domicile perquisitionné, comme après un cambriolage, et des flics qui ont attendu toute la journée d'éventuels visiteurs, parents ou amis, donc complices. Car la notion d'amis n'existe pas

pour la police quand il s'agit de ceux qu'une fois pour toutes elle a fichés pour être les boucs émissaires de service : force leur est donc de constater qu'un décret occulte est perpétuel les condamne à rester des sous-hommes. »

Lillo Salpetro, vingt-sept ans, et Jean Ségura, vingt-huit ans, qui témoignent ici, sont les animateurs de l'association Antares. Subventionnée par le ministère de la Justice, cette association a pour but de développer « l'art et l'esprit en prison ». Elle organisera fin 1983 la première exposition d'art et d'artisanat des prisons... Et c'est à ce titre que deux de ses animateurs pouvaient avoir parmi leurs « clients » des gens soupçonnés d'appartenir à Action directe. Ce seul lien a, semble-t-il, suffi à la police pour les soupçonner à leur tour.

J.D

### L'attentat contre le FMI revendiqué par Action directe

l'explosif qui a endommagé samedi vers 2 h 40 du matin l'immeuble, qui abrite le siège européen de la Banque mondiale et le siège parisien du Fonds monétaire international, a été revendiqué par un correspondant anonyme prétendant parler au nom d'Action directe.

L'homme a indiqué, six heures après l'attentat, qu'une charge de 6 kg de dynamite-gomme avait été déposée à gauche de la porte de l'immeuble. Puis il a ajouté: «Aujourd'hui, nous, unité combattante Lahouari Farid Benchellal, saluons la venue de crapules étatistes, en attaquant une des courroies essentielles de l'impérialisme américain: la Banque mondiale.»

L'attentat de samedi matin n'a fait aucune victime, seules les vitres et vitrines dans un rayon de cent cinquante mètres ont été brisées

#### SOCIÉTÉ

## Terrorisme : la poudre et l'allumette

Au moment où les groupes d'Action directe se réveillent en France, un historien de 36 ans, Xavier Raufer, publie un livre où il donne de nouvelles perspectives sur le terrorisme.

e 27 mai, au début de l'aprèsmidi, une voiture roule à très (trop?) vive allure sur l'autoroute A 1 en direction de Paris. Près de la sortie de Compiègne (Oise), son conducteur en perd le contrôle : embardée, tête-à-queue, tonneaux, le véhicule termine sa course folle contre le bas-côté droit. A bord de l'épave, une passagère grièvement blessée, Nathalie Ménigon, 25 ans.

Pour la police, elle n'est pas une inconnue. Pasionaria du groupe Action directe, elle a participé, au côté de son compagnon Jean-Marc Rouillan, à diverses opérations de ce réseau terroriste dont il est le leader.

Libérée, le 17 septembre 1981, pour raison médicale, elle est venue occuper un immeuble du quartier de la Goutte-d'Or (Paris XVIIIe), « squattérisé » au

profit d'immigrés turcs.

Au moment de son accident, elle revenait de Belgique avec un stock de 15 000 affichettes appelant à une « manifestation armée » contre la venue du président américain Ronald Reagan au Sommet de Versailles : une silhouette en tenue de combat brandissant un pistolet-mitrailleur. L'appel est signé Action directe. Il dit : « Le terroriste Reagan, voyageur de l'impérialisme U.S., ennemi des peuples, doit être accueilli par la haine, devant des poings levés et des armes chargées. »

Détail important: ce texte est rédigé en français, en turc et en arabe, tout comme le tract de la Fraction armée révolutionnaire libanaise (Farl) diffusé, le 7 avril dernier, par des militants d'A.d., tract qui revendiquait l'assassinat quatre jours plus tôt du diplomate israélien Yaakov Barsi-

mantov.

La résurgence d'un tel groupe risque de démentir l'analyse rassurante des autorités françaises. A la recrudescence du terrorisme international, contre lequel il tient de véritables conseils de guerre depuis le sanglant attentat de la rue Marbeuf, le pouvoir socialiste oppose souvent la baisse des



(1) Editions Garnier.

**L'EXPRESS** 

DU 11 AU 17 JUIN 1982

publie cette semaine le fruit de ses tra-

vaux: « Terrorisme: maintenant la

France? » (1). Au moment même où

se tiennent à l'Institut de criminologie

de Paris les Journées d'étude sur le terrorisme. Raufer se méfie du terme trop géné-

rique de terrorisme, qui masque la hié-

rarchie réelle des périls guettant notre société. Ainsi la diminution des attentats à l'explosif depuis le 10 mai

#### terrorisme

1981 n'est-elle due qu'à la trêve corse, alors que l'actualité montre une tendance à la radicalisation de l'extrême gauche, bien plus dangereuse sur le plan national.

A l'escalade de la violence banalisée (on est passé en vingt ans du cocktail Molotov au lance-roquettes) s'ajoute une dimension internationaliste : « la recherche d'une classe ouvrière de substitution ». D'où interactions entre terrorisme importé et terrorisme indigène, des attentats d'origine étrangère provoquant, par contagion, l'émergence de structures de guérilla urbaine sous couvert de lutte anti-impérialiste.

« Voilà le péril majeur, nous dit Raufer. D'un côté, des viviers de jeunes ballottés entre le chômage et les emplois précaires, dépourvus de toute perspective, se constituent à la périphérie des grandes villes : c'est le tonneau de poudre. Et, de l'autre, la boîte d'allumettes : ces groupuscules — heureusement fort réduits, et jusqu'ici efficacement marqués par la police — qui se veulent des partis communistes combattants, en lutte armée contre leur propre Etat. »

Paradoxe souligné par Raufer: c'est en France qu'a été théorisé le recours aux armes en démocratie, alors que notre pays s'est trouvé épargné plus longtemps que nos voisins. En 1963, l'ex-avocat du F.l.n. algérien Jacques Vergès est le premier à formuler la doctrine du « pouvoir au bout du fusil », qui sera intellectualisée par le philosophe Louis Althusser et popularisée par les groupes « maos » avec la caution de Jean-Paul Sartre, légitimant la violence au service des « bonnes causes ».

Ces groupes se tiennent à l'écart du « happening » de Mai 1968 pour fonder, sur ses décombres, la Gauche prolétarienne (G.p.), puis constituer son bras armé, la Nouvelle Résistance, premier embryon d'un parti communiste combattant. A son apogée, en 1970-1971, l'ex-G.p. passe très près de la lutte armée : rapts du député gaulliste Michel de Grailly et d'un cadre de Renault. etc.

Mais, au dernier moment, un sursaut moral retient les « maos » de basculer de l'action symbolique à la violence meurtrière. Refusant de « se substituer aux masses », ils vont se disperser dans des militantismes sectoriels : dans l'écologie, le féminisme, l'antipsychiatrie, la défense des prisonniers et des

#### Divorce Vergès-Croissant



Réunie au ministère de l'Intérieur pour concilier le droit d'asile avec la prévention du terrorisme importé, une cellule de réflexion, à laquelle est associé un cabinet d'avocats spécialisés dans la défense des droits de l'homme, a mis au point une procédure dite de « dissociation ». Il s'agit de régulariser la situation des réfugiés clandestins recherchés pour terrorisme dans leur pays. Ainsi a-t-il été offert aux trois cents Italiens cachés en France de signer une lettre de renoncement solennel à la lutte armée. En échange, toute procédure d'extradition serait écartée. Quinze cartes de séjour ont déjà été attribuées contre un tel engagement, qui n'exclut pas, bien entendu, les contrôles de police et même l'expulsion.

Cette procédure provoque une crise grave entre les groupes de réfugiés italiens, dont certains – en particulier,

M° Jacques Vergès, à gauche : une riposte cinglante. M° Klaus Croissant : pas de causes ambiguës.



deux dirigeants des « Autonomes » sont entrés en pourparlers avec le ministère français de l'Intérieur.

La zizanie s'étend maintenant aux deux responsables de l'Association internationale des défenseurs des prisonniers politiques, constituée le 27 mars dernier, à Paris, par les délégués de six pays: son fondateur, M° Klaus Croissant, ex-avocat, naguère extradé, de la bande à Baader, et son président, M° Jacques Vergès, qui défend à la fois les amis de Carlos arrêtés en France (le Suisse Bruno Bréguet et l'Allemande Magdalena Kopp) et des militants d'Action directe comme Nathalie Ménigon.

Le 24 mai, dans une lettre adressée à Vergès, Croissant a proposé, d'une part, d'élargir l'association à d'autres avocats « intègres et courageux », de crainte qu'elle ne soit assimilée à une centrale de terrorisme, d'autre part, d'en limiter l'objet. Pour sa part, Croissant n'est pas partisan de défendre les causes ambiguës, comme celle des emprisonnés d'Action directe.

Riposte cinglante de Vergès: pas question de renoncer à défendre quelque prisonnier politique que ce soit, même au risque de voir assimiler l'association « au camarade Carlos ». Pas question non plus d'en faire un « club d'impuissants » semblable à celui auquel Croissant avait cru devoir confier sa défense, avec, à sa tête, un « sioniste de qualité » (Robert Badinter). Vergès accuse enfin son ancien allié de procéder à des amalgames policiers à l'encontre d'Action directe.

La dissociation du tandem Vergès-Croissant semble désormais consommée. La police en détient la preuve. J. Dy

MEXPRESS

11-17 JUIN 1982

droits de l'homme, la fondation du quotidien « Libération », etc.

Pourquoi cette autodissolution? D'abord, leurs guides intellectuels ont, après la phase initiale de fascination, joué un rôle salutaire de garde-fou. Ensuite, la dénonciation des « méthodes fascistes » de l'O.a.s. était encore présente dans tous les esprits. Enfin, deux faits ont contribué à bloquer l'engrepage terroriste.



Xavier Raufer.

de la rue Marbeuf,

L'attentat

à Paris, le 22 avril.

Le massacre des athlètes israéliens aux Jeux de Munich, en septembre 1972.

Mais, au moment précis où les « maos » français renoncent à suivre les modèles italien et allemand, des rescapés de réseaux antifranquistes catalans créent dans le midi de la France des Groupes d'action révolutionnaire internationalistes (Gari), qui, de février à juillet 1974, vont perpétrer une dizaine d'attentats, de rapts et surtout de hold-up. Avec une telle maladresse que la police rafle la dizaine d'activistes — dont J.-M. Rouillan déjà — qui forment l'équipe dirigeante.

Une troisième tentative n'aura guère plus de longévité: celle des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (Napap), fondés, en 1977, par les laissés-pour-compte de l'ex-G.p. surnommés les « veuves maos ». En neuf mois, une douzaine d'arrestations met fin à une série d'actions non sanglantes commencée pourtant par un meurtre : celui d'un vigile de Renault, Jean-Antoine Tramoni, lui-même meurtrier du militant « mao » Pierre Overney.

Deux ans plus tard, les rescapés des Gari et des Napap, forts de l'expérience de la clandestinité, fusionnent dans Action directe. Les « branquignols » font place à du professionnel, les intellectuels de l'ex-G.p. à des militants au profil plus fruste, mais aussi plus proche de celui des brigadistes italiens et des desesperados allemands. De 1979 à 1981, Action directe ne revendique pas moins de vingt attentats immobiliers et financiers: la revendication devient plus importante

que l'acte lui-même, encore que le butin des différents hold-up dépasse les 100 millions. La logistique se développe : pas moins de quarante planques d'armes et de faux papiers, de caches pour fugitifs dans la seule région parisienne. Les connexions internationales aussi.

Pratiquement démantelés en 1980, les groupes d'Action directe se sont reconstitués depuis l'automne de 1981 en véritables noyaux armés branchés sur les filières terroristes de Beyrouth. Ils transforment les « squatts » en une sorte de « piste Hô-Chi-Minh », à michemin entre délinquance et politique. Plus d'encadrement intellectuel, de garde-fou, plus d'issues non plus, de solutions de repli dans une société dont les capacités d'intégration se sont affaiblies. Mais un isolement croissant, avec, à terme, une menace complémentaire : celle de voir la décomposition d'une structure de ce type fournir, cette fois, des mercenaires aux groupes internationaux, style Carlos, pour lesquels la France a cessé d'être un sanctuaire.

Menace qui n'a rien de fatal: il est encore temps, selon Xavier Raufer, d'enrayer la formation d'un parti communiste combattant. A condition de la prendre au sérieux et de ne pas se tromper d'adversaire.

JACQUES DEROGY



#### Attentat anti-israélien: un armurier écroué

d'Auxerre (Yonne), Roger Martin, soupconné d'avoir fourni en armes les auteurs de l'attentat commis le 31 mars contre le bureau d'achat militaire israélien du boulevard Malesherbes et de faire partie de la filière d'armes du Raincy découverte en octobre, a été écroué sous l'inculpation « d'acquisition et de détention irrégulière d'armes, de munitions et d'explosifs ». C'est, semble-t-il, dans le cadre des opérations policières du 26 mai, présentées comme une « rafle parmi les sympathisants d'Action directe », qu'il avait été inter-

Vingt-huit interpellations, travers toute la France: c'était, le 26 mai dernier, les premiers résultats d'une vaste opération déclenchée sur commission rogatoire du juge Jean-Louis Bruguière, chargé de l'instruction sur l'attentat du boulevard Malesherbes, au cours duquel des inconnus avaient tiré au pistoletmitrailleur sur la façade du bureau d'achat militaire israélien à Paris. Officiellement, aucune inculpation, pour les vingt-huit personnes arrêtées chez elles au petit matin et remises en liberté le soir

C'est pourtant bien dans le cadre de cette « rafle » que Roger Martin, l'armurier

d'Auxerre, a été interpellé et écroué après la découverte chez lui d'armes, de munitions et d'explosifs détenus en toute illégalité.

A-t-il vraiment fourni aux auteurs de l'attentat du boulevard Malesherbes ce pistoletmitrailleur que les policiers pensaient avoir retrouvé dans le dépôt d'armes d'Action directe, rue Borrégo, à Paris ? Si c'est le cas, on comprend mieux l'extrême prudence du procureur de la République d'Auxerre, M. Meyer, qui n'a jusqu'à présent ni confirmé ni démenti qu'un lien ait pu être établi entre les deux affaires.





#### L'amnistie est refusée aux inculpés de Condé-sur-Escault

Les dix inculpés dans l'affaire du hold-up commis le 28 août 1979 à la perception de Condé sur Escault (qui rapporta 16 millions de francs à ses auteurs) ne pourront pas bénéficier de la loi d'amnistie : telle est la décision rendue jeudi soir par la chambre criminelle de la cour de cassation qui a rejeté le pourvoi formé par les dix intéressés contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Douai du 22 septembre dernier.

Les magistrats de la cour de cassation ont en effet approuvé leurs confrères de la chambre d'accusation, estimant « que n'avait pas été établie l'existence de relation entre ce crime de droit commun, soit avec des incidents politiques survenus en France que les demandeurs ne précisent d'ailleurs pas, soit avec une entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'État ». « Une telle entreprise, poursuit la cour, ne pouvant consister à l'évidence en un simple réseau d'entraide au bénéfice de détenus ou de réfugiés partageant les mêmes idéologies ». Bref, pour les magistrats, les dix de Condé-sur-Escault sont des « droits communs » et rien d'autre. Ils devront à ce titre être jugés quand l'instruction du dossier sera close. Rapelons qu'à la suite de grèves de la faim, ils ont tous été mis en liberté, en septembre dernier, pour « raison médicale ».

Deux attentats à Lyon. —
Deux attentats commis au moyen
d'explosifs ont eu lieu, dans la
nuit du mercredi 14 au jeudi
15 juillet, contre deux entreprises
de l'agglomération lyonnaise, les
établissements Lesieur à Vaise
et ceux de la Compagnie générale sucrière au sud de la ville.
Ces attentats n'ont pas fait de
victimes. Un groupe intitulé
l'Affiche rouge a revendiqué
ces actions dans un document
retrouvé à la consigne de la gare
de Lyon-Perrache où un texte
dénonçait « l'oppression des peuples du tiers-monde» et où figurait également une carte de
France mentionnant les noms de
plusieurs firmes internationales.

Le Monde

17 JUIL, 1982

LE MATIN

17 - 18 JUIL, 1982

#### Lyon: «l'Affiche rouge» a encore frappé...

De notre correspondant

POUR la quatrième fois en un peu plus de six mois, Affiche rouge met Lyon en émoi. Dans la nuit du 14 au 15 juillet, deux explosions ont endommagé les locaux de deux entreprises lyonnaises, ceux de la Compagnie générale sucrière, et ceux des Huiles Lesieur. Ces deux attentats ont été revendiqués auprès de FR 3 et du

Progrès par un groupe qui s'est baptisé Affiche rouge.

Ce groupe a fait parvenir au Progrès et à FR3 une affiche où sont résumés les raisons qui motivent son action, ainsi que ses revendications: «14-Juillet: liberté pour qui? (...) A quand la prise des bastilles du colonialisme? (...) Comme en 1789, la liberté pour les peuples est au bout du fusil, dans les DOMTOM, les banlieues et les camps palestiniens»,

peut-on lire sur cette affiche.

Il semble que si Affiche rouge s'en est pris à Lesieur et à la Compagnie générale sucrière, c'est que ces sociétés auraient la réputation de « piller » le tiers monde. Cet attentat n'était pas la première action violente d'Affiche rouge. En effet, ce groupuscule mystérieux a déjà commis trois hold-up à Lyon (contre la BNP, dont le directeur avait été agressé à coups de poignard, le

10 décembre 1981; contre la Société lyonnaise, le 18 janvier 1982, et le 19 février 1982).

Jusqu'à présent, les enquêteurs croyaient peu dans les motivations politiques de ce groupe ; ils pensaient plutôt que ces « militants » n'étaient que d'ordinaires malfaiteurs qui se déguisaient. Avec cette quatrième action, les policiers commencent à prendre au sérieux Affiche rouge.

P. E.

#### A Lyon

#### L'EXPLOSION DANS LES LOCAUX DE SHELL-FRANCE EST PEUT-ÊTRE D'ORIGINE CRIMINELLE

(De notre correspondant.)

Lyon. — A 5 h 30 mardi matin
20 juillet, une forte déflagration
a réveillé la moitié de la ville
de Lyon, endommageant les
locaux de Shell France situés
dans le port Edouard-Herriot, au
sud de l'agglomération; 200 mètres
carrés de bureaux ont été soufflés à proximité de cuves pleines
de carburants, mais l'explosion
n'a pas fait de victimes, le seul
employé présent à cette heure
ayant été retrouvé indemne sous
les décombres. Le montant des
dégâts est estimé à 5 millions
de francs.

Ayant eu lieu dans une cuisine équipée au propane, l'explosion pourrait avoir été causée par une fuite de gaz; néanmoins, les enquêteurs n'ont pas écarté l'hypothèse d'un acte criminel; en effet, un mystérieux groupuscule «L'Affiche rouge» a revendiqué la semaine dernière deux attentats à l'explosif contre les établissements Lesieur et la Compagnie générale sucrière, ainsi qu'une action de commando le 19 juillet dans les locaux lyonnais de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT). Dans un tract, «L'Affiche rouge» avait présenté ses trois objectifs comme « des bastilles du colonialisme » laissant entendre que d'autres bombes seraient utilisées « contre le capital et tous les patrons».

Ce groupe, qui prétend défendre les intérêts des immigrés, s'était signalé au cours de l'hiver dernier par plusieurs hold-up dans l'agglomération lyonnaise.

(Intérim.)

Le Monde

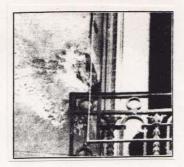
22 JUIL, 1982

#### **DOSSIER**

## Action Directe

### Chronologie d'une lutte organisée

L'INTERNATIONALE N°6



mai 1979 : un commando attaque le siège du patronat. C'est la première action revendiquée Ac-

tion Directe après une longue liste revendiquée Coordination Autonome (entre le printemps 1977 et 1979 : une soixantaine d'attentats).

Début août 1979 : expropriation de la perception de Condé-sur-Escaut. Butin : 1,7 milliard de centimes. Cette action a été réalisée en liaison avec l'organisation Action Directe.

15 septembre : attentats contre le ministère du Travail et le ministère de la Santé. 16 septembre : attentat contre la société Sonacotra (société gérante des foyers pour travailleurs immigrés). Un commando attaque la même journée les locaux du ministère du Travail et le secrétariat aux Travailleurs Immigrés.

27 septembre : attentat contre les locaux du CNPF (Patronat) chargé de l'emploi pour la région parisienne.

3 et 5 février 1980 : attentat contre la direction de l'inspection du Travail.

10 février : attentat contre une société immobilière, UPCI.

12 mars: attentat contre une autre société immobilière qui, comme la précédente, est chargée de la « rénovation » des quartiers populaires de Paris.

14 mars: attentat contre les locaux de la DST (police secrète), principalement des bureaux de surveillance des activités politiques des travailleurs et étudiants étrangers.

16 mars: un commando attaque le ministère de la Coopération et le ministre, Galley, échappe de justesse aux balles. 27-28 mars: 32 personnes sont arrêtées dans le cadre de l'enquête sur l'organisation Action Directe. De nombreux attentats suivent ces arrestations, contre le groupe anti-terroriste GIGN (le 30), à Toulouse, contre le commissariat et le Palais de Justice, contre un journaliste,

4 juillet: un commando attaque et occupe la mairie du 14º arrondissement de Paris. Il exproprie plusieurs milliers de documents administratifs (cartes d'identité, passeports...), ainsi que les machines correspondantes.

28 août : lors de l'expropriation d'une banque, à Paris, une fusillade a lieu entre le commando et la police.

13 septembre : arrestation d'une dizaine de membres d'Action Directe.

17 septembre : un commando attaque l'Ecole de Guerre à l'intérieur de l'Ecole Militaire.

15 avril: fusillade à Paris, un policier est abattu. La police accuse « AD » d'avoir exécuté cette expropriation, alors que l'organisation avait décrété une trêve pendant les élections.

Août et septembre : après l'élection de Mitterrand, « AD » lance une campagne de grève de la faim pour l'amnistie, contre les quartiers spéciaux, et pour l'amélioration des conditions de vie quotidienne dans les prisons. De nombreuses opérations ont lieu pendant cette période. Tous les détenus sont libérés suite à cette lutte.

Novembre 1981 à août 1982 : Action Directe lance une campagne contre le travail noir et les conditions de vie des immigrés. Plusieurs immeubles vides sont occupés dans le ghetto de Barbès, à Paris, ainsi que de nombreux ateliers clandestins. La lutte sera marqué par de nombreux incidents avec les forces de l'ordre.



22 décembre 1981 : Laouri « Farid » Benchelal est assassiné au commissariat central d'Helsinki (Finlande). Un membre de l'organisation est capturé après une expropriation.

24 et 25 décembre 1981 : 7 attentats contre des magasins de luxe à Paris et en province (Rolls Royce, etc.).

province (Rolls Royce, etc.). Février 1982: Gabriel Chahine, indicateur de la police politique est exécuté. La police acuse *Action Directe*.

police accuse Action Directe.

19 février: attentat contre le local des organisations fascistes turques à Paris.

30 mars: action en coordination d'Action Directe et de l'organisation révolu-

tion Directe et de l'organisation révolutionnaire turque « THKP-C MLSPB » contre l'antenne du ministère de la Défense israélienne à Paris.

Fin avril: un attentat détruit le siège de l'organisation dans le ghetto de Barbès, quelques heures après une perquisition de la police.

Juin: lors du sommet de Versailles des pays « développés », l'organisation fait plusieurs opérations. Contre la « World Bank », le FMI, une multinationale agro-alimentaire, la Bank of America, le collège américain...

Début août : opérations lors de la bataille de Beyrouth. Occupation du siège de la Chase Manhattan Bank et expropriation, mitraillage de la voiture d'un diplomate israélien, attentats contre une banque et une société israéliennes, plusieurs autres opérations dont une contre un journal d'extrême-droite, le jour de l'annonce par le gouvernement de la dissolution de l'organisation.

#### DOSSIER

#### 82, du sommet de Versailles au Liban

e document est une interview qu'Action Directe a donnée au « Monde », début octobre. La rédaction de ce journal a refusé de la publier, alors que toute une campagne hystérique était organisation. Cette campagne était basée sur la « découverte de documents » et de « preuves personnelles », compilations de faux, de mensonges et d'amalgames. Le but : non seulement atteindre notre

Le but : non seulement atteindre notre organisation, mais plus encore l'idée même d'antiimpérialisme et d'internationalisme.

Une certaine presse participe à la répression et à la lutte psychologique que le pouvoir mène contre le mouvement, en diffusant les mensonges et amalgames et en censurant les expressions politiques de ce mouvement.

Une fois encore, nous réaffirmons : • L'organisation n'a rien à voir avec les attentats-massacres qui ont eu lieu cet été à Paris ;

• Action Directe n'a aucun lien organisationnel avec les militants des F.A.R.L.

> ction Directe n'est pas apparue par génération spontanée. Des individus ou des groupes ayant eu

des expériences diverses de propagande armée ont ressenti la nécessité, au-delà d'actions ponctuelles ou de campagnes politiques (comme en 1977 après l'assassinat des camarades de la RAF, comme les campagnes sur le nucléaire,...), de se donner un instrument afin de promouvoir une stratégie communiste.

#### But et historique

Dès le début de notre apparition, nous avons été une guérilla communiste, défendant la lutte anti-impérialiste, sur une position de classe. La conséquence : une compréhension pratique de la nécessité de l'illégalisme révolutionnaire.

C'est le début de ce combat communiste qui a déterminé les instruments de lutte que nous avons crées. Nous pensons que ceux-ci peuvent amener une confrontation, un dépassement de l'expérience prolétaire, vers l'implantation d'une guerre révolutionnaire prolongée. Nous ne pouvons faire ici un histo-

Nous ne pouvons faire ici un historique précis des actions entreprises par nos groupes. Nos objectifs délimitent clairement notre intervention politique.

Jamais nos actions n'ont pu prêter à confusion. Les moments et les cibles choisis apportent eux-mêmes la preuve de nos lignes fortes : guerre de classe et anti-impérialisme.

Nous avons lutté fort, et avons été réprimés fort.

Nous avons eu des camarades assassinés, nous avons connus des Q.H.S. dans le silence et l'arbitraire le plus total.

Pourtant, après quatre années d'existence, notre continuité politique n'a jamais été mise en danger. Nous posons toujours les mêmes questions.

#### Répression et amalgame

Nous n'avons jamais eu d'illusion sur le nouveau pouvoir, nouvelle gestion du Capital et tentative de réponse à la crise du système impérialisme en France.

Nous savons ce que signifie un gouvernement social-démocrate pour les prolétaires. En France, la répression de la grève des mineurs en 1948 ; dans les pays dépendants, les massacres de Sétif, le massacre de 80 000 personnes à Madagascar, les bombardements d'Hanoï, le coup de Suez...

Mais nous avons essayé d'utiliser cette période d'euphorie et d'illusion pour tenter d'ouvrir de nouveaux fronts avec de nouvelles méthodes : lutte dans les prisons pour la fermeture des Q.H.S., lutte lors de l'annistie pour la libération des révolutionnaires emprisonnés, lutte avec les travailleurs immigrés pour le logement dans le quartier de la Goutte d'Or (occupation de six immeubles), travail d'information et de propagande écrite sur notre mouvement.

Face à nous, la force tranquille a dévoilé son vrai visage : provocation, diffamation, paternalisme, intimidations physiques, attentats contre nos squatts, etc.

Plus de 180 personnes ont été raflées en 4 mois, pressions sur les employeurs, tabassage de camarades, chantage sur la régularisation des papiers des camarades immigrés. Il a donc été difficile pour nous de sombrer dans « *l'état de grace* ».

Il était évident que les socialistes n'accepteraient aucune lutte ne s'intégrant pas à la contestation institutionnalisée et au soutien critique.

Le mois de juin 1982 a vu les enjeuxde politicaillerie nationale dépassés par un événement déterminant : la venue de Reagan en Europe.

A l'ordre du jour dans les salons de Versailles : resserrer l'alliance impérialiste de l'O.T.A.N. à l'heure de la démocratie des droits du citoyen. Les marchandages qui portent sur les préparatifs d'une « guerre nucléaire tactique » en Europe, la fabrication de la bombe à neutron française, le soutien ou non à ceux engagés dans des conflits dits « périphériques », tel celui des Malvinas, sont soigneusement tenus secrets.

Reagan, en agitant le spectre de la guerre, a rencontré sur son passage un vaste mouvement de protestation dont l'ampleur ne s'était pas vue en Europe depuis une dizaine d'années, mouvement majoritairement pacifiste qui, telle l'autruche, en se fermant les yeux et en invoquant la paix, croit pouvoir exorciser et retenir à sa porte un monstre informe déjà là. Dans le même temps se déclenchait l'invasion israélienne au Liban...

Mais désormais la logique d'acier de la guerre impérialiste pénêtre aussi les « pays développés », les métropoles.

« pays développés », les métropoles. La « crise », c'est-à-dire la restructuration du capital, cela veut dire des millions de chômeurs, des conditions de vie de plus en plus précaires. La menace brandie, c'est la répression sous toutes ses formes et c'est aussi l'anéantissement, le génocide sélectif. Voilà la solution que propose Reagan.

Nous devons combattre les complots qui se trament. Ne pas nous limiter au catastrophisme, mais combattre. C'est dans ce contexte que nous avons lancé une campagne limitée visant des objectifs américains et israéliens.

Nous sommes convaincus que des attentats-massacre tels que Marbeuf, Copernic ou la rue des Rosiers, sont concertés et planifiés, de façon systématique, par des groupes de pression, et particulièrement par les services secrets.

Des intentions politiques précises et des conflits inter-Etats se cachent derrière ces actes. Désamorcer toute opposition éventuelle, même d'autodéfense, devant la politique de guerre économique et militaire créée par les Etats, tel est le véritable but de ces attentats.

Bologne, Munich, sont évidemment des faits d'Etat et non de guérilla. Il est affligeant que 13 ans après l'attentat de la Piazza Fontana, qui précède la tentative de coup d'Etat du prince Borghese, des gens marche encore dans ce genre de panneaux.

Mêler, comme le fait une certaine presse, les groupes de guérilla à ces actes, c'est leur donner le prolongement politique qu'attendent leurs instigateurs. Suffira-t-il de manipuler un déséquilibré qui mettra une bombe à 6 heures dans la gare Saint-Lazare, et de signer Action Directe pour que l'on demande nos tête?

L'après-midi de la Rue des Rosiers, alors qu'il était évident pour le gouvernement que nous n'étions, ni de près ni de loin, liés à ce massacre, Monsieur Deferre est intervenu personnellement pour faire arrêter tous les militants légaux d'A.D. Autrement dit, nous pensons que le gouvernement connaît virtuellement ceux qui ont téléguidé le massacre, mais qu'il est totalement impuissant.

Masquer cette impuissance en favorisant l'amalgame c'est objectivement appeler au lynchage.

Les interminables discussions Est-Ouest pour savoir où et comment stocker les missiles nucléaires, les dialogues Nord-Sud arrachant aux pays dépendants leurs mains-d'œuvre et leurs matières premières à bon prix, le diktat des multinationales de l'agro-business et des organismes de financement sur les pays affamés, les concertations patronales pour plus de rentabilité dans l'extraction de la force de travail, les décisions des Etats augmentant sans arrêt les effectifs et les moyens policiers, faisant, à présent, comme en France, appel au contingent pour garantir la paix sociale.

Voilà une partie de la terreur quotidienne. A tel point qu'elle est banalisée et ressentie non plus comme violence, mais seulement comme situation de fait.

Par l'impact qu'ont les massacres suérillas métropolitaines, on cherche à provoquer un rejet qui, s'il aboutissait, conduirait au renoncement à tout combat et à l'abandon de toute espérance de libération humaine.

#### Le Liban

La guerre au Liban est indissociable d'une guerre rampante et généralisée au Moyen-Orient.

De Beyrouth à Kaboul, d'Asmara à Koramchar, le jeu de la stratégie impérialiste se déroulé au-dessus des peuples, qui en sont les victimes. Les seules forces populaires qui s'insurgent les armes à la main contre cet état de fait subissent la plus terrible répression.

Sabra et Chatila entrent dans la logique de massacre et de pacification entreprise par l'impérialisme américain, européen et sioniste. L'enjeu est de forcer les Palestiniens à accepter le plan Reagan avec l'aide des pays arabes les plus réactionnaires.

On ne peut résoudre le « problème » israélo-palestinien en restant dans une logique d'Etat. Seule une guerre de classe permettrait d'entrevoir la possibilité d'une cohabitation judéo-arabe dans un Proche-Orient débarassé des requins, des valets et de l'oligarchie corrompue. Pour-l'heure, les socialistes ont participé au replâtrage actif d'un Etat libanais moribond, mettant en selle l'extrême droite religieuse phalangiste, dont ils ont bien vite « oublié » qu'elle puise ses racines dans le courant national-socialiste des années trente. Voici quelles sont les forces souillées de sang qui vont dans les mois à venir as-

surer la paix et la sécurité des citoyens libanais !

Alors? Après que la FINUL se soit ridiculisée sur la frontière israélolibanaise, que les peuples libanais et palestinien aient subi plusieurs mois de 
massacres, que des milliers de prisonniers, dont le scul crime est d'être Palestiniens, croupissent dans les camps de 
concentration où les organismes internationaux n'ont pas accès, c'est vraiment 
prendre les gens pour des cons que de 
leur faire croire que l'armée française 
part là-bas pour maintenir la paix, pour 
remplir une mission humanitaire dans un 
pays confié à la gestion d'un parti fasciste.

#### Stratégie

Après le cycle classique provocation-amalgame-répression, le gouvernement socialiste va pouvoir accomplir ce que le gouvernement précédent n'avait pas les moyens politiques de mettre en place :

mettre en place :
• la modernisation de l'appareil répressif d'État s'intégrant dans le vieux projet de la coordination opérationnelle des Etats européens (la R.F.A. étant le maître-d'œuvre) :

 l'informatisation donnera la possibilité à tout moment de centraliser la répression internationale permettant aux Etats d'écraser dans l'œuf toute tentative, tout soulèvement contre son Ordre

et sa réalité.

Au niveau national, le gouvernement, qui s'était taillé une réputation de « démocrate » en manifestant l'intention de supprimer les brigades spéciales, n'a fait en réalité que les maintenir et en créer de nouvelles plus performantes avec l'aide de la B.R.I., des supergendarmes, et des super-espions, gang d'assassins du groupe « Action » de la D.G.S.E. Le résultat ? la création d'une police politique plus puissante que jamais, dont l'activité est dirigée essenticlement contre le mouvement révolution-

Que redoute tant l'Etat pour développer un tel appareil ?

L'impérialisme n'est pas un monstre abstrait, trônant au sommet de la pyramide sociale. L'impérialisme, c'est le système d'exploitation capitaliste qui a étendu ses rets sur toute la planête et qui domine tous les rapports sociaux. C'est un système totalitaire et sa guerre

sera totale.

Dans les démocraties occidentales, comme dans les pays dépendants, l'impérialisme ne peut défendre sa logique interne qu'en développant une guerre sans merci contre ses ennemis, n'hésitant pas à balayer les acquis des luttes du prolétariat : droit au travail, formes de protection de la reproduction des forces de travail (santé, logement, éducation).

Les luttes quotidiennes qui s'épuisent en formes multiples et éclatées sont l'expression de la résistance à l'ordre impérialiste.

Etre révolutionnaire aujourd'hui, c'est établir des lignes stratégiques, liens entre ces luttes parcellaires et leur volonté d'émancipation, de libération totale de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Cette lutte sera internationale ou ne

sera pas.

Dans les quartiers, les usines, les régions, doit se développer une guérilla périphérique qui permettra l'encerclement 
de l'ennemi. Ce combat, nous le mènerons jusqu'à la victoire.

Octobre 1982 Action Directe

548

# communiste Continuité d'un projet

projet communiste d'Action Directe. que se situe pour nous la continuité du tion et l'opprescontre l'exploitatoire des luttes des prolétaires sion capitaliste

Europe de l'Ouest. de la deuxième phase de la guérilla en Action Directe se forme à la suite

RAF, par l'apparition de la nécessité et de la possibilité de la lutte armée révotomne 1978, Action Directe. phase que se forme, durant l'été/au-C'est dans et comme expression de cette dialectique construction/destruction. armée en tant que détermination de la est marquée par l'anticipation de la lutte phase, avec les actions Scheleyer/Moro prolétaires des métropoles. La deuxième tion des peuples du tiers monde et des lutionnaire qui lie la volonté de libéraavec l'action d'Heidelberg menée par la La première phase est constituée

gestion de cette politique, le ministère de tions sont menées contre les centres de et liant l'organisation à la lutte de masse conçues par rapport à la situation polide l'expulsion de locataires dans les ghetde la Délégation à l'Emploi, de la Direc-Contre la politique sociale de l'Etat: dans les pays du tiers monde : des acventionnisme impérialiste de la France contre les symptômes, particuliers à la que de l'implantation de la lutte armée, tique et la nécessité stratégique et tacti-DST, chargée de la surveillance des actos, l'attaque contre l'antenne Sonacotra et de deux officines chargées immigrés : la destruction du siège de la la répression des luttes des travailleurs nistères du Travail et de la Santé. Contre tion de l'Inspection du Travail, des mi-'attaque du siège du CNPF, des bureaux France, de l'impérialisme. Contre l'inter-Coopération et l'Ecole de Suit alors une phase d'actions guerre.

immigrés en France. tivités des organisations de travailleurs A cette phase d'implantation de la

troisième voie. Alors que la première et aux lignes du développement global de la seconde phase de ceux-ci en renouant tion révolutionnaire au sein de la classe tégie à l'intérieur des ghettos prolétaires, phase tendait à l'implantation de la stralutte armée succède celle de la construcle refus de se laisser désarmer par la

à l'optique résolument internationaliste ganisation communiste, malgré sa par-cellarité, est née la nécessité du saut quade notre développement. classe/mouvement révolutionnaire/ordispensable compréhension dialectique de cette lutte, nous ayant apporté l'inlitatif à la globalisation de la rupture et Des bâtiments occupés de Barbès

prolétarienne ne pouvait accepter aucune pris, pratiquement, que la conscience monde. dans son développement dans le tiers lisme, autant dans les métropoles que de la classe passait par l'internationaséparation. Que la ré-homogénéisation Dans les ghettos, nous avons com-

organisations communistes turques, ou quions à travers nos actions l'internatiocontre la Banque Mondiale, le FMI et la phase se concluait par nos interventions naires de camarades italiens, etc. Cette notre concours aux projets révolutiontions politico-militaires avec nalisme ici. Que ce soit par nos intervencontacts internationaux, mais prati-Chase Manhattan Bank. Nous ne cherchions nullement des les

ploie actuellement l'impérialisme. balité de l'expression de l'impérialisme, l'organisation dans la lutte contre la gloformes partielles de pacification qu'eml'invasion et les massacres sionistes aussi en France par la campagne contre iban, le point de rupture avec toutes les La phase actuelle est avec le saut de au

contre toutes les formes que prend l'imperialisme pour imposer son hégémonie que agissante de l'idée et de la nécessité combat communiste international Celle-ci est compréhension et prati

construction dans la rupture que signi muniste et destruction de la pacification/ fie l'organisation révolutionnaire comtion/destruction, elle est au contraire dialectique révolutionnaire construcdes ruptures établies au sein de Nullement retrait du terrain de la

cédée depuis 1968 : la NRP et la GP, qui organisations communistes qui l'ont préet ce qui l'a desservie, c'est l'histoire des Actuellement, ce qui fait toujours espérer la mise à mort d'Action Directe s'est dissoure en 1973 dans un grand melo quotidienniste-reformiste.

duite, par le gauchisme immédiatiste, dans l'impasse. Toute une génération de militants porte en elle l'incapacité de dépasser cette défaite. litants de ces organisations a été con-La volonté révolutionnaire des mi-

tien dont ils bénéficiaient. en mouvement de rupture l'énorme souont été dans l'incapacité de transformer parcellaires, à la limite de l'antifascisme, Les GARI, victimes de leurs luttes

cont assuré une tâche spécifique, vu leur truire un pôle réel de lutte révolutionaussi dans la même incapacité de conscomposition et leurs actions, furent elles Les Brigades Internationales,

ques mois d'existence, construire sur les niste, n'ont jamais pû, durant leurs quelacquis de leurs actions político-militaires Les NAPAP, organisation commu-

mouvement potentiellement la plus forte Antich, etc...), l'une des composantes du (CLODO, Groupe Ulrike Meinhof-Puig Les groupes autonomes libertaires

analyse immédiatiste, parce qu'ils n'agisstratégie dus au caractère partiel de son personnalisme, etc... nente par le sectarisme, le localisme, entrainant une desorganisation perma-A cela s'ajoute une vision individualiste sent toujours qu'en réponse ou afin de piternellement victime de ses manques de faire pression sur des problèmes partiels.

dans le temps, laisse toujours celui-ci (le croyance en une continuité mécaniste capital de les récupérer. temps) aux stratégies développées par taque cohérente, qui se fonde sur une ment, de développer une stratégie d'at-Le refus de s'organiser structurelle-

ruptures totales les emprisonnent dans les limites du « no-mans-land » de la battante et l'Etat. confrontation entre la construction com-En d'autres termes, leurs non-

ces antérieures, car le mouvement révode dépasser les limites de ces expérienprocessus organisationnel trainerent des ruptures partielles et poncauxquels le mouvement était habitué, ention possible d'un pôle révolutionnaire lutionnaire ne croyait plus à la constructuelles des gens qui s'engagaient dans réellement offensif. Les échecs répétés, Il a été très difficile à Action Directe

de lutte armée, le mouvement français, lui, s'est trouvé limité, du fait d'une po-litisation idéologique, à une compréhencessus qu'instaurérent les organisations mouvements révolutionnaires en Italie mination pratique à la lutte par le proou en Allemagne, qui eurent une déterdépassement des situations. sion partielle de la pratique nécessaire au D'autre part, à la différence

d'attaques développées et employées par cessaire de copier tel ou tel schéma mais bien de comprendre les erreurs, de les dél'impérialisme dans tous les domaines de terrain inoccupe devant les stratégies s'enfermer dans la sclérose en laissant le passer pratiquement ou de continuer à Aujourd'hui, il n'est nullement né

ractère quotidien de la répression dans les ghettos, dans la politique pro-sioniste social-démocratie » s'est faite dans le ca-L'anticipation de « l'échec de

tance ce ses bases militantes, mais sempar ses capacités d'actions et l'impor impérialiste nécessitait le développement tandis qu'à l'intérieur la restructuration et toujours plus ouvertement atlantiste l'angle aussi de l'industrie de pement des industries d'armement sous nonale offensive et guerrière, le dévelopdes forces armées, une politique internataires sans cesse intensifiées en Afrique, des socialistes, leurs interventions mili-

lementaire européenne et que les enjeux se sont durcis dans le contexte internaet à l'OTAN a toujours été une condicompétitive, la militarisation du corps voir d'un parti dans une démocratie partion fondamentale de l'accession au pouvu dans ses espoirs déçus de troisième social qui doit soutenir l'effort de guerre. voie, c'est que l'attachement à la bombe Ce que la petite-bourgeoisie n'a pas

et une politique d'austérité, en les travesdanger fasciste qui parcourt la petitepour faire passer une politique belliciste forces qu'elle-même produit. bourgeoisie effrayée par la montée des du socialisme ». De là le frisson sur recompose ses alliances avec les « déçus l'édifice social restauré à une droite qui sa propre tombe, condamnée à offrir la gauche au pouvoir sait qu'elle creuse litique, la passe est cependant étroite. Et tissant pour gagner du temps et éviter tional l'affrontement de classe. Pour cette po-La gauche est certes bien outillée

partie de cette classe, est de désarmer d'étendre à la France sa pacification, la classe. Sa tentative, et elle nous sait poussée contre les fractions organisées de comprend la répression toujours plus fausses alternatives. celle-ci pour la soumettre au destin de ses pour le gouvernement social-démocrate Dans cette situation, la nécessité

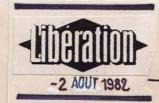
ceux-ci en combattant les pratiques de spécifiques à chacun, aller au-delà la classe. C'est en partant des secteurs à l'initiative révolutionnaire. Dépasser partialisation qui se font jour en eux. les fausses séparations, réhomogénéiser cification que beaucoup disent « que tégie d'interrogation et d'attaques. pas seulement en réponse, mais en stra-Construire et organiser les énergies, non tique les messages révolutionnaires. raire circuler et rendre vivant par la prafaire? » Il n'y a pour nous aucune limite C'est aussi dans ce contexte de pa-

L'INTERNATIONALE N°6

pointe



véhicule vide qui a été endommagé par le fait d'un mitraillage véhicule vide qui a été endommagé par le fait d'un mitraillage qu'il se trouvait en stationnement dimanche prés du canal de l'Ourcq dans le 19ème arrondissement de Paris. L'automobile appartenait à un jeune fonctionnaire israélien. L'attentat a été sevendiqué par le mouvement clandestin d'extrême gauche "Action Directe". (AP WIREPHOTO) (sw 13315 Photo Bain) 1982





#### **Action directe revendique** le mitraillage de la voiture d'un diplomate israélien

La voiture d'un diplomate israélien a Paris a été mitraillée dimanche alors qu'elle se trouvait vide, en stationnement quai de la Marne (Paris 19ème).

L'attentat a été revendiqué dimanche en début de soirée dans une communication téléphonique à l'AFP, avant même que la nouvelle ne soit connue de la police, par un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation d'extrême-gauche Ac-

SYMBOLES

### Le premier attentat des «combattants juifs d'Action directe»

C'est ainsi que se présentent ceux qui ont mitraillé dimanche soir la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël.

ontrairement à ce qui avait été indiqué sur le moment, la Volkswagen Passat mitraillée dimanche soir quai de la Marne, à Paris, n'appartenait pas à un diplomate, mais à un fonctionnaire administratif de l'ambassade d'Israël. Les policiers ont découvert trois impacts de balles sur la carrosserie de la voiture qui était en stationnement depuis une semaine au même endroit, son propriétaire étant actuellement en vacances.

En revanche, la revendication de ce mitraillage par Action directe n'est pas un canular : lorsque, peu après 19 heures, l'Agence France Presse a été contactée par téléphone, personne n'avait encore rien remarqué, pas même la

police. Dans un premier temps, ce cor- l'AFP. En voici le texte : « Nous, comrespondant anonyme a simplement déclaré: « Ici Action directe, unité combattante Marcel Rayman. Nous, combattants juifs d'Action directe, venons de mitrailler la voiture d'un diplomate israélien quai de la Marne, dans le 19e arrondissement. Un communiqué suivra ». C'était la première fois que l'on entendait parler de cette unité, qui porte le nom d'un membre du célèbre du groupe de résistants communistes dirigés par l'Arménien Missak Manouchian.

Une heure plus tard, il se manifestait une seconde fois pour révéler que le communiqué annoncé était dans une cabine téléphonique, près du siège de

battants juifs d'Action Directe, tenons à affirmer solennellement notre refus du génocide palestinien par les troupes israéliennes. Fidèles à la détermination des Thomas Elek, des Marcel Rayman, des Mendel Langer (NDR: Elek et Langer étaient également membres du groupe Manouchian), des combattants de la division Botvine et de tous nos frères qui ont lutté, armes au poing, contre le Capital, nous ne laisserons pas le peuple palestinien exterminé dans le ghetto de Beyrouth-ouest. Révolutionnaires juifs ou arabes, unis, nous lutterons sans trêve, princes saoudiens ou va-t-en guerre sionistes, gendarmes de l'impérialisme US ».

## Paris: le retour d'Action directe

L'organisation a revendiqué le mitraillage de la voiture d'un diplomate israélien

La voiture d'un fonctionnaire israélien à Paris a été mitraillée, dimanche, alors qu'elle se trouvait, vide, en stationnement quai de la Marne (XIX arrondissement). L'attentat a été revendiqué, peu après, par un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation Action

3 août 1982

des Ardennes, le long du déclaré le correspondant. tionnaires juifs ou arabes, canal de l'Ourcq. Les poli- Nous, combattants juifs unis, nous lutterons sans trêve ciers ont retrouvé trois d'Action directe, venons de contre les princes saoudiens impacts de balles sur la car-mitrailler la voiture d'un ou va-t'en guerre sionistes, rosserie de la voiture, une diplomate israélien, quai de la gendarmes de l'impérialisme Passat portant une plaque du Marne. Un communiqué suinaire en vacances dans son de la police. pays depuis quelques jours. A aux autorités israéliennes.

l'agence France-Presse par un Botvine et de tous nos frères

E véhicule, vide, se affirmant parler au nom contre le capital, nous ne laistrouvait en stationne- d'Action directe : « Ici, serons pas exterminer le peument au croisement du Action directe, unité combat- ple palestinien dans le ghetto quai de la Marne et de la rue tante Marcel-Rayman, a de Beyrouth-Ouest. Révolucorps diplomatique. Ce véhi- vra. » A ce moment, l'atten- « Action directe, unité comcule appartient à un fonction- tat n'était pas encore connu battante Marcel-Rayman ».

l'ambassade d'Israël, on esti- un nouvel appel anonyme a mait hier que ce fonctionnaire indiqué qu'un communiqué dont l'identité, pour des se trouvait dans une cabine raisons de sécurité, n'a pas été téléphonique place de la révélée - n'était pas person- Bourse. Effectivement, une nellement visé, mais qu'il enveloppe blanche fermée, ne s'agissait d'un avertissement portant aucune indication, contenait un texte photocopié La Passat a été emmenée au d'une dizaine de lignes, criblé Quai-des-Orfèvres, où les de fautes d'orthographe : experts du laboratoire central « Nous, combattants juifs de la préfecture de police doi- d'Action directe, tenons à vent procéder aux habituels affirmer solennellement notre examens balistiques. Les refus du génocide palestinien enquêteurs n'ont jusqu'à pré- par les troupes israéliennes. sent retrouvé aucun témoin. Fidèles à la détermination des L'attentat a été revendiqué Thomas Elekdes Marcel Rayvers 19 heures par une com- man, des Mendel Langer, des munication téléphonique à combattants de la division correspondant anonyme qui ont lutté, armes au poing.

Marcel Rayman était l'un Puis, peu après 20 heures, des chefs du célèbre groupe de résistants communistes immortalisé par Louis Aragon dans son poème l'Affiche rouge. Rayman comme le dirigeant de ce groupe, le militant arménien Missak Manouchian, ont été fusillés par les nazis le 21 février 1944, ainsi que les deux autres hommes cités dans le communiqué. Ce groupe était composé exclusivement de militants communistes appartenant à la section de la main-d'œuvre immigrée (MOI) du PCF.

> Cet attentat est le cin-quième acte terroriste antiisraélien commis dans la capitale depuis le début de l'année.

Le 31 mars, le bureau d'achat du ministère de la Défense israélien à Paris, boulevard Malesherbes, avait été mitraillé. Le 3 avril, pour la première fois en France, un diplomate israélien, Yakoov Barsimantov, avait été tué par une femme à son domicile à Paris. Ces deux attentats avaient été revendiqués par les Fractions révolutionnaires armées libanaises.

Enfin, le 20 juillet, deux attentats avaient lieu à Paris contre des établissements liés à Israël, la banque Léumi, où furent trouvés des tracts propalestiniens, et une société d'import-export.

## Une organisation difficile à cerner

EE de la fusion entre militants provenant des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste). des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), et de groupes autonomes, Action directe se dit « communiste révolutionnaire », et prône la « lutte armée contre l'Etat ». Mais son idéologie et son organisation restent difficiles à préciser. Le groupe commence à faire parler de lui au printemps 1979. Action directe revendique ainsi une douzaine d'attentats contre des édifices publics ou privés, choisis à titre symbolique : le siège du CNPF, le ministère du Travail, ou encore celui de la Coopération, copieusement mitraillé en mars 1980. Il est avéré également que les militants d'Action directe sont les auteurs d'un certain nombre de hold-up, qu'ils qualifient d'« expropriation ». Ainsi celui, le 15 avril 1980, d'une agence de la BNP, avenue des Ternes.

Après un vaste « coup de filet » en mars 1980, puis, en septembre de la même année, l'arrestation mouvementée, rue Pergolèse, par des policiers des Renseignements généraux, de Jean-Marc-Roullian et Nathalie Nénigron, considérés comme les principaux animateurs de l'organisation, Action directe semble démantelée. La plupart de ses militants connus sont en prison. Presque tous seront libérés, après le 10 mai, par le jeu de la loi d'amnistie ou

de grâces individuelles. Depuis, le groupe, dont les membres sont sortis de la clandestinité, recommence à faire parler de lui.

Le 8 avril dernier, les policiers mettent la main sur un important stock d'armes, dans le box d'un parking de la rue Borrego, dans le XXº arrondissement. Une planque est organisée qui aboutit deux jours après, à l'arrestation de Joëlle Aubron, vingt-trois ans, et Mohand Hamani, vingt-sept ans. Hamani faisait partie des militants d'Action directe arrêtés en mars 1980. Et Joëlle Aubron ressemble fort à la jeune fille mince et blonde décrite par les témoins du hold-up de la BNP. Les premières expertises balistiques montrent qu'une des armes, un pistolet-mitrailleur Stein, est celle qui a servi, le 31 mars, au mitraillage de la façade d'une mission d'achat de l'ambassade israélienne, boulevard Malesherbes. Cette découverte a renforcé les soupçons de la police, selon lesquels Action directe entretiendrait des liens étroits avec l'étranger. L'attentat du boulevard Malesherbes avait en effet été revendiqué par les Fractions armées révolutionnaires libanaises. Cette organisation, une branche dissidente de l'OLP semble-t-il, a également revendiqué l'assassinat de l'attaché militaire américain Charles Ray, le 18 janvier. et celui du diplomate israélien Yakoov Barsimantov. le 3 avril.



La voiture du fonctionnaire israélien mitraillée par des mem bres d'Action directe



FARIS 6/8/82: Policiers et pompiers s'affairent devant l'agence de la Discount Bank (groupe Rothechild) située dans le Jème arrondissement de Paris, dans la nuit du 5 au 7/8/82, après qu'un engin de très forte puissance ait explosé causant d'importants dégats. L'attentat, qui n'a pas fait de victime, n'a pas été revendiqué. AFP PROTO pdn/AndAleu

#### Attentat contre une banque cette nuit à Paris

Une violente explosion s'est produite peu après minuit devant la « Discount Bank » (groupe Rothschild) 2, rue de Normandie (3e). Policiers et pompiers se sont rendus immédiatement sur les lieux. Selon les premiers renseignements recueillis, il s'agit d'un attentat. Il n'y aurait pas de blessé. A la suite de cette explosion, le dispositif du plan « bleu » a été mis en place aussitôt par la préfecture de police

### **LE FIGARO** L'AURORE 7 -8 AOUT 1982

8 - 9 AOUT 198Z

Te Monde

### L'un des objectifs des attentats : un magasin d'outillage dans le 10ème arrondissement.

#### ATTENTAT A PARIS CONTRE LA DISCOUNT BANK

CONTRE LA DISCOUNT BANK

Un attentat à l'explosif a gravement endommegé, ce samedi
7 août à 0 h 30, une agence
parisienne de la Discount Bank,
filiale de l'Européenne de Banques (ex-groupe Rothschild),
située au 111 bis, rue de Turenne
à Faris (3°). Cet attentat, qui n'e
pas fait de victime mais d'importants dégâts, — la charge explosive étant, selon les enquêteurs,
de forte puissance, — a été revendiqué vers 6 heures par le
groupe Action directe, par un
appel téléphonique à A.F.P.
Selon un témoin, trois ou quatre personnes se trouvant dans
une R-12 blanche ont pris la
fuite juste après l'explosion en
direction de la place de la République en empruntant une rue en
sens interdit. Les enquêteurs n'ont
pas encore retrouvé ce véhicule.
Avant la revendication par Action
directe, le responsable du service
de sécurité de la banque, qui
s'était rendu sur les lieux, indiquait qu'il n'avait reçu aucune
menace, mais précisait : « Notre
appartenance au groupe Rothschüd, maintenant nationalisé, et
le fait qu'une partie importante
de notre citentèle est composée de
commerçants juifs du quartier
me jont penser à un attentat
antisémite ou en rapport avec les
événements du Liban. »



### Paris: deux attentats revendiqués par Action Directe

LUNDI 9 AOUT 1982 — Le premier visait une filiale de la Banque Rotschild, le second un commerce dont les propriétaires sont juifs.

eux bombes ont explosé samedi et dimanche à Paris, la première devant une banque du troisième ar-rondissement et la seconde devant une quincaillerie du dixième. Les deux attentats, qui ont fait d'importants dégâts matériels mais aucune victime, ont été revendiqués au nom du groupe Ac-

Le premier engin a explosé samedi vers minuit un quart. Placé devant le soupirail de l'agence de la Discount Bank du 2 rue de Normandie, il a soufflé toutes les vitres dans un rayon de cinquante mètres, les gardes-corps en fer forgé et une partie de la façade en pierre de taille de l'immeuble. Les enquêteurs de le brigade criminelle, arrivés peu après en compagnie du Procureur de la République, Laurent Dave-nas, ont recueilli un témoignage selon lequel trois ou quatre personnes se seraient enfuies peu après l'explosion à bord d'une R 12 blanche. La voiture aurait emprunté un sens interdit pour se diriger vers la place de la République. Les spécialis es du laboratoire de la Préfecture de police ont quant à eux, évalué la charge de plastic à cinq cents grammes. Le Plan Bleu, qui consiste à intensifier les patrouilles et à protéger particulièrement certains édifices a été immédiatement mis en place puis levé vers deux heures et demie du matin.

Ce n'est qu'à la fin de la nuit que l'AFP a reçu un coup de téléphone revendiquant l'attentat pour Action Directe. Le correspondant a dit que « l'unité combattante Marcel Reyman du groupe Action Directe revendiquait l'attentat commis contre la Discount Bank, 111 rue de Turenne », puis a raccroché. Marcel Reyman était l'un des membres du groupe de résistants Manouchian pendant la Seconde guerre mondiale. Le responsable de la sécurité de la banque a indiqué qu'il n'avait reçu aucune menace. « Mais appartenance au groupe Rothschild, maintenant nationalisé, et le fait qu'une partie de notre clientèle est composée de commerçants juifs du quartier me font penser à un attentat antisémite ou en rapport avec les événe-ments du Liban » a-t-il ajouté.

La seconde explosion a eu lieu le lendemain, dimanche, vers cinq heures moins vingt du matin. Un engin placé dans un magasin d'outillage de la société Nemor, 217 rue Saint Maur, a laissé un petit cratère sur le trottoir et fait éclater les vitrines d'une dizaine de magasins. Trois heures plus tard, un correspondant anonyme a revendiqué l'attentat à l'AFP au nom d'Action Directe, groupe Lahouri Farid Ben Chelah. Il a, en outre, accusé les propriétaires juifs du commerce, monsieur et madame Benjamin Romen, actuellement en vacances, de « commercer avec Israël ». Lahouri Farid Ben Chelah était un militant d'Action Directe mort le 10 janvier dernier à Helsinki où il avait été arrêté pour un trafic de faux travellers chèques. Pour Action Directe, les circonstances de ce décès étaient plus que suspectes. Farid Ben Chelah avait par ailleurs été condamné à sept mois de prison en France pour des attentats anti-nucléaires commis en

L'« Unité Marcel Reyman » d'Action Directe avait déjà revendiqué le mitraillage, la semaine dernière, de la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël. Peu après, un communiqué émanant d'Action Directe condamnait cette action. Il semble que les militants regroupés sous l'étiquette Action Directe se soient divisés en deux groupes utilisant le même sigle, l'un plus « militaire » étant l'auteur des récents attentats, l'autre plus « politique » reprochant au premier de mal « cibler » ses actions. Et, de fait, le plasticage d'une quincaillerie appartenant à des juifs, sous prétexte de « lutte antisioniste », ressemble fort à un acte antisémite pur et simple...

### Action directe: l'éternel retour

Deux attentats signés Action directe ont encore été commis à Paris pendant le week-end. Bien sûr, rien n'est jamais formel dès qu'il s'agit de revendication clandestine. Mais pour les policiers il ne fait guère de doute que c'est bien au sein de ce mouvement de terroristes d'extrême gauche qu'il faut chercher les auteurs de ces nouvelles actions. Libérés après le 10 mai 1981 par le nouveau gouvernement, il n'aura donc fallu qu'un an aux militants d'Action directe pour restructurer leur mouvement et reprendre du service.

end portent à sept le nombre d'attentats commis contre des intérêts israéliens depuis le 31 mars, et derrière chaque crime apparaît en filigrane l'empreinte d'Action directe, ou de ses amis. Cela ne surprend guère les policiers. Ils savaient bien que l'organisation renaîtrait de ses cendres. C'était prévisible et aujourd'hui la preuve est faite.

Voilà donc les enquêteurs repartis sur les traces de vieilles connaissances. Ce n'est qu'un mince avantage car ceux qu'ils avaient arrêtés hier ont eu le temps de se fondre à nouveau dans l'anonymat, au milieu de nouvelles recrues. Ainsi, en ce qui concerne les deux derniers attentats, les indices sont bien

Dans la nuit de vendredi à samedi, cinq cents grammes de plastic explosent devant un soupiraille d'une succursale de la Discount Bank, rue de Normandie (3e). L'explosion ne fait pas de victime, mais les dégâts sont importants : façade disloquée et vitres brisées dans un rayon de cinquante mètres. Quelques minutes plus tard un inconnu téléphone à l'Agence France-Presse pour revendiquer l'attentat, se réclamant de « l'Unité combattante Marcel-Reyman, du groupe Action directe ».

#### Scission et division

Sur place, un témoin peut juste révéler aux enquêteurs qu'il a vu quatre suspects s'enfuir après la déflagration à bord d'une « Renault 12 » blanche, en empruntant un sens interdit.

Aussitôt après l'attentat les patrouilles de police sont multipliées et la garde autour de certains bâtiments qui pourraient servir de cibles est renforcée.

Les deux explosions du week- Malgré cela, hier à 4 h 40, une nouvelle explosion se produit, 217, rue Saint-Maur, dans le Xe arrondissement. Même bilan : des dégâts mais pas de victimes. Cette fois, c'est un groupe Lahouri-Farid Ben-Chelah-Action directe qui revendique la paternité de l'explosion auprès de l'A.F.P. en précisant que la société Nemor était visée.

> Dans les deux cas, ce sont donc des intérêts israéliens qui étaient visés. La Discount Bank appartient au groupe Rothschild et la société Nemor, gérée par un couple israélite. M. et Mme Romen, commerce avec Tel-Aviv.

Voilà donc à nouveau Action directe dans ses œuvres. Avant le changement de régime, les policiers croyaient bien, pourtant, en avoir terminé avec ce groupe où s'étaient retrouvés d'anciens militants des G.A.R.I. (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste) et des N.A.P.A.P. (Noyaux armés pour l'autonomie populaire). Action directe avait été décapitée avec l'arrestation de son chef, Jean-Marc Rouillan, et de son amie, Nathalie Menigon, à la fin de l'année 1980. Tous deux avaient alors rejoint en prison bon nombre de leurs sympathisants appréhendés lors de deux « coups de filet » en mars et septembre de la même année.

Mais en 1981, grâce à la loi d'amnistie, tous ces extrémistes retrouvaient la liberté en trois vagues successives, échelonnées de l'été à l'automne. Avec une certaine candeur, le nouveau gouvernement espérait que ces jeunes gens adhéreraient à sa

En fait, il semble bien, au contraire, que sitôt libérés ils ont recommencé à échafauder toutes

sortes d'actions. Jean-Marc Rouillan commence par s'installer illégalement dans un immeuble inoccupé de la rue de la Goutte-d'Or, dans le XVIIe arrondissement de Paris, qui sert de plaque tournante plus ou moins officielle à ses amis. Cela, c'est la partie visible de l'iceberg. Mais dans l'ombre, les « clandestins » s'agitent. Certains militants sont accusés de mollesse parce qu'ils hésitent à se lancer à nouveau dans la lutte armée, ce qui entraîne des frictions et des scissions au sein même du groupe. Ce morcellement ne fait pas l'affaire des policiers. D'autant qu'ils n'ont plus d'hommes dans la place. Leurs indicateurs ont été démasqués lors des arrestations de 1980. L'un d'eux a même été

#### L'assassinat de Yacov **Barsimantov**

Et c'est ainsi que le mouvement Action directe recommence à faire parler de lui. Le 31 mars dernier, tout d'abord, en mitraillant le bureau d'achat du ministère de la Défense israélien. boulevard Malesherbes à Paris. Quelques jours plus tard la mitraillette « Sten » ayant servi à l'opération est retrouvée avec tout un stock d'armes rue Borrego. Deux personnes sont alors arrêtées : Joëlle Aubron et Mohand Hamani. Pas de surprise : ils sont connus pour leur sympathie envers Action

Puis, le 3 avril, le deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël, Yacov Barsimantov, est abattu à son domicile parisien. L'attentat est certes revendiqué par un mystérieux groupe Fractions révolutionnaires armées

libanaises, mais des tracts retrouvés sur place ont été imprimés sur les mêmes presses que celles utilisées habituellement par Action directe.

Le 20 juillet, ce sont la banque israélienne Leumi et la société d'électronique Ganco (proche d'Israël) qui sont visées par les bombes.

Puis, le 1 er août le break Volkswagen d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël, soupconné d'effectuer des opérations spéciales au Liban est mitraillé à Paris. Huit jours après, deux nouvelles bombes viennent donc d'exploser. Le doute n'est plus permis. Action directe a bien repris les armes. Il n'aura fallu qu'un an à ses militants pour se réorganiser. Combien de temps faudra-t-il aux policiers pour démanteler à nouveau le

Jacques LESINGE.

LE FIGARO L'AURORE

- 9 AOUT 1982

# Action directe fait des petits qui frappent fort

Deux attentats ont été revendiqués ce week-end par des fractions rattachées à Action directe. Sous une nouvelle forme, plus dangereuse, le terrorisme d'extrême- gauche semble ainsi reprendre du service

Ce week-end, deux attentats par explosifs ont été revendiqués respectivement par les fractions Unité combattante de Marcel Rayman (1) et Laroui Farid Bshelad (2) du groupe Action directe. Ces deux nouvelles actions du mouvement activiste d'extrêmegauche — qui n'ont pas fait de victimes mais des dégâts très importants — ont eu lieu samedi, vers 0 h 15, au 111, rue de Turenne, à Paris (2e), au siège d'une agence bancaire de la Discount Bank (groupe Rothschild) et hier, vers 4 h 40, au 217, rue Saint-Maur (10e).

éjà, dimanche dernier, la fraction Marcel Rayman s'était attribué le mitraillage de la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade israélienne à Paris. Depuis quelques semaines, on note une recrudescence des attentats perpétrés par Action directe qui ne se contente plus de mitraillages d'édifices publics (voir encadré), mais qui semble s'orienter vers des actions plus dures et plus traditionnelles inspirées des mouvements terroristes internationaux.

Selon les premières constatations faites par les experts du laboratoire scientifique de la préfecture de police, les deux bombes qui ont explosé ce week-end étaient de forte puissance. On suppose que les charges étaient faites de plastic.

tic.
On peut s'étonner de la « renaissance » du mouvement Action directe alors que le 13 septembre 1980, avec l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, à l'époque considérés comme les meneurs du groupe, tout laissait croire qu'Action directe était définitivement démantelé.

Mais il faut savoir que ce groupe terroriste n'a aucune structure. Et que la « raison sociale » d'Action directe a été, en quelque sorte, mise à la disposition de nombreux activistes se réclamant des idées d'extrême-gauche. Ainsi, il n'y aurait pas un groupe Action directe, mais des groupes Action directe qui, souvent, n'ont aucune relation entre eux. D'où la difficulté plus grande pour les policiers antiterroristes de lutter contre eux.

Action directe a donc encore frappé. Et, cette fois, les deux derniers attentats auraient pu être meurtriers.

Il était environ minuit quinze, samedi, lorsqu'une violente explosion arracha le lourd garde-corps de fer forgé de l'agence bancaire de la Discount Bank.

Plusieurs pierres de taille de la façade étaient projetées à plusieurs dizaines de mètres. La vitrine — en verre spécial épais d'un centimètre — était brisée. Aux alentours, une quinzaine de magasins avaient leurs devantures et leurs vitrines pulvérisées.

Une voiture — la seule restée en stationnement devant le 111 de la rue de Turenne — était gravement endommagée.

#### Eclair bleu

Un témoin-affirme que l'explosion a été si violente qu'il « a senti le plancher de son appartement (situé à 200 mètres de la banque) trembler sous ses pieds ». « J'ai vu un éclair bleu, puis il y a eu une très forte explosion et un épais nuage de fumée » a indiqué un autre témoin qui se trouvait dans la rue de Turenne au

moment de l'explosion et qui précise avoir vu s'enfuir « trois ou quatre personnes dans une R 12 blanche en direction de la place de la République ».

Malgré le dispositif policier, immédiatement mis en place, les occupants de cette Renault 12 blanche ont réussi à prendre la fuite.

D'après les constatations effectuées par les policiers de la section antiterroriste de la brigade criminelle, la bombe aurait été placée sur une des fenêtres des bureaux de la banque située au rez-dechaussée.

Et, hier, vers 4 h 40, une autre bombe explosait au 217 de la rue Saint-Maur, dans le 10° arrondissement, au siège de la société Nemor, accusée par Action directe de commercer avec Israël. La société Nemor est un magasin d'outillage dirigé par M. et Mme Benjamin Romen, actuellement en vacances à Deauville.

Si cette explosion n'a pas fait de victimes, une nouvelle fois les dégâts sont importants et laissent penser que la charge était de forte puissance. L'engin, probablement déposé sur le trottoir, devant le magasin, a laissé un petit cratère dans le sol. Six voitures en stationnements ont été endommagées.

Et, dans un rayon de 50 mètres, toutes les vitres des immeubles ont été pulvérisées ainsi que les devantures d'une dizaine de magasins.

(1) Marcel Rayman était le chef d'un groupe de résistants communistes. Dans son poème «l'Affiche rouge», Louis Aragon a immortalisé Marcel Rayman. Il a été fusillé le 21 février 1944, par les nazis, en compagnie de vingt autres militants communistes de nationalités différentes.

(2) Militant d'Action directe

(2) Militant d'Action directe décédé en Finlande.



Un engin de très forte puissance contre la Discount Bank...

le quotidien LUNDI 9 AOUT 1982



... et un magasin détruit rue Saint-Maur.

### Une histoire dējā longue et sanglante...

l'époque, l'Italie avait ses Brigades rouges. L'Allemagne possédait sa Bande à Baader. La France elle, découvrait son groupe Action directe. Un groupe qui faisait bien piètre figure à côté de ces géants du terrorisme. Le mouvement Action directe, que l'on dit issu des courants libertaires du XIXe siècle, serait né, véritablement, en début de l'année 1979. Cependant ces militants seraient des anciens des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) et des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationnaliste), deux mouvements créés pour lutter contre le franquisme

Très vite, Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Ménigon, — arrêtés en septembre 1980 et relâchés depuis — apparaissaient comme les chefs incontestés d'Action directe.

Ils étaient devenus les deux terroristes français les plus recherchés.

#### Terrorisme artisanal

En deux ans, ils revendiquaient plus d'une vingtaine d'attentats. Pour la plupart des mitraillages de façades d'édifices publics dont les plus célèbres furent ceux du siège du Conseil national du patronat français (1er mai 1979), du siège de la SONACOTRA (15 septembre 1979), du ministère de la Coopération à Paris (le 18 mars 1980) et un

incendie perpétré contre la société Philips Data Systems à Toulouse (le 5 avril).

Par ailleurs, le 12 juin 1980, un attentat à l'explosif, revendiqué par Action directe, faisait sept blessés dans le hall de l'aéroport d'Orly.

L'importance réelle d'Action directe n'a jamais pu être

mesurée.

Pour certains, il s'agit d'un groupe pratiquant le terrorisme artisanal. Pour d'autres, il s'agit au contraire d'un mouvement ayant des contacts internationaux, qui est manipulé, et agissant pour le compte de dirigeants des pays du Moyen-Orient.

Entre ces deux extrêmes, il y a une réalité : une réalité construite par les faits et les preuves rassemblés par les policiers de la brigade criminelle.

#### Stock d'armes

Le 9 avril 1982, les enquêteurs découvraient dans un parking, rue Borrego à Paris, un important stock d'armes et arrêtaient deux militants d'Action directe: Joëlle Aubron et Mohand Hamani, (ce dernier était en contact avec le groupe italien Prima Linea).

Or, les policiers sont convaincus qu'ils ont, tous deux, participé le 15 avril 1981, au hold-up d'une agence de la BNP, place des Ternes (17°) où un policier a été tué. Par ailleurs, l'expertise balistique d'un pistolet-mitrailleur de marque Stern — arme saisie laisse penser que des militants d'Action directe ont participé au mitraillage, le 31 mars dernier, de la façade de la mission d'achat du ministère israélien de La Défense. Un attentat pourtant revendiqué par les Fractions révolutionnaires armées libanaises, qui s'étaient également attribuées les meurtres d'un diplomate israélien et d'un attaché militaire américain.

Mais de là à conclure que le groupe Action directe serait impliqué directement dans ces assassinats serait aller un peu vite en besogne. D'ailleurs, les policiers sont prudents. Ils pensent que les activistes français auraient pu servir de « soutien logistique », en fournissant des armes ou en les aidant à repérer les lieux.

Cependant, certains enquêteurs n'excluent pas l'hypothèse que le groupe Action directe a pu basculer en prenant une part plus importante dans le terrorisme internatio-

Aujourd'hui, Action directe revient à l'attaque avec ses nouvelles fractions: l'Unité combattante Marcel Reyman et le Groupe Lahouri Farid Bshelad.

Ces groupes sont nés d'une scission intervenue au sein d'Action directe à partir de profondes divergences sur les formes à donner à la poursuite de la lutte « révolutionnaire prolétarienne ». Ces nouvelles tendances sont sans nul doute beaucoup plus dures et font craindre une escalade de la violence.

Eric YUNG

le quotidien

**LUNDI 9 AOUT 1982** 

### Paris: Action directe revendique deux attentats

Le premier était dirigé contre une succursale du groupe Rothschild, le second contre un magasin d'outillage accusé de «commerce avec Israël»

Dimanche, à Paris, un attentat à l'explosif a endommagé, rue de Normandie, dans le III<sup>e</sup> arrondissement, une banque du groupe Rothschild. Un peu plus tard, un nouvel engin explosait dans un magasin de la société Nemor, rue Saint-Maur, dans le X<sup>e</sup> arrondissement. Deux attentats revendiqués par des correspondants anonymes qui se réclament d'Action directe.

REMIER coup de semonce : dans la nuit de samedi à dimanche, un attentat à l'explosif détruit partiellement une banque du groupe Rothschild, rue de Normandie. L'explosion ne fait pas de victimes, mais provoque des dégâts importants. L'engin, à base de plastic, placé devant un soupirail de la banque, a fait voler en éclats une partie de sa façade, pourtant en pierre de taille. Dans un rayon de cinquante mètres, toutes les vitres des immeubles ont été pulvéri-sées. La violence de l'explosion a été telle qu'un habitant d'un appartement situé à 200 mètres de la Discount Bank affirme avoir senti le plancher trembler sous ses pieds. Aucun tract, aucune inscription n'avaient été trouvés sur place, mais, au petit matin, Action directe revendi-

quait l'attentat par une comunication téléphonique à l'agence France-Presse. Un attentat qui, comme le dimanche 1er août - où la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël à Paris avait été mitraillée -, est revendiqué par une fraction d'Action directe, l'Unité l'Unité combattante Marcel-Reyman. Ce groupe, qui porte le nom d'un des chefs du groupe de résistants immortalisé par Louis Aragon dans son poèmel'Affiche rouge, est l'une des fractions dures d'Action directe. Il s'était déjà, il y a quatre mois, attribué la res-ponsabilité du mitraillage de la mission d'achats du ministère israélien de la Défense à

Les enquêteurs de la brigade criminelle recherchent actuellement une R 12 blanche. Un passant affirme avoir vu cette voiture, avec trois ou quatre personnes à son bord, s'enfuir à vive allure, peu après l'attentat, en direction de la place de la Républuque. Mais, pour l'instant, les barrages de police mis en place dans la capitale n'ont donné aucun résultat.

Seconde alerte: dimanche matin, un attentat à l'explosif est commis contre un magasin d'outillage de la société Nemor, situé dans le Xearrondissement, au 217, de la rue Saint-Maur. Un magasin qui appartient à des commerçants juifs, actuellement en vacances à Deauville. L'engin, dont la nature n'a pas été déterminée, a brisé les vitrines d'une dizaine de magasins environnants. Six voitures sont été endommagées.

L'attentat était revendiqué près de trois heures après l'explosion par une autre fraction d'Action directe, l'Unité combattante Lahouri-Farid-Ben-Chelah. Lahouri-Farid Ben Chelah était un militant d'Action directe dont l'organisation avait dénoncé la mort suspecte le 10 janvier

dernier à Helsinki, en Finlande. Il y avait été arrêté pour trafic de faux traveller's cheques. Il avait également été condamné à sept mois de prison par la justice française à la suite d'attentats antinucléaires perpétrés en juin 1980.

L'Unité combattante Lahouri-Farib-Ben-Chelah reprochait à la société Nemor son «commerce avec Israël».

Les autres attentats commis à Paris contre des intérêts israéliens, notamment le 20 juillet contre la société électronique Ganco et contre la banque Leumí, n'ont en revanche pas été revendiqués.



LE MATIN

9 août 1982



, l'Acut-(AF)-Les secouristes apportent les premiers - rance Vilela, 39 ans, la passante grièvement blessée de l'explosif perpetré dans la nuit de mardi à levent une banque de gestion privée. L'attentat a été l'actentat a été par le groupe "Action Directe". Mme Vilela a été hospitalisée de l'actentat juré sérieux mais ses jours ne sont pas en danger.

### Action directe a revendiqué deux attentats commis au cours du week-end à Paris

Deux attentats ont été commis à Paris, ce week-end, qui ont causé d'importants dégâts matériels première explosion a endommagé, samedi 7 août, vers 0 h 30, une agence de la Discount Bank filiale de l'Européenne des banques (exgroupe Rothschild), situé au 111 bis. rue de Turenne (troisième arrondissement), soufflant les vitrines de la banque et les devantures d'une quinzaine de magasins (le Monde daté 8-9 août). Les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête recherchent les occupants d'une Renault 12 qui avaient été vus par des témoins, s'éloignant à vive allure au moment de l'explosion Toutefois, les barrages de police placés aux sorties de Paris n'avaient pas permis, ce lundi 9 août, de les retrouver

Cet attental a été revendiqué queiques heures plus tard par une tendance du mouvement Action directe, l'« Unité combattante Marcel-Rayman », du nom de l'un des chefs du groupe de résistants Manuchian, immortalisé par Louis Aragon dans son poème l'Affiche rouge Cette fraction avait déjà revendiqué plusieurs attentats ces derniers mois et, notamment, le mitraillage, le te août, de la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'israël à Paris (le Monde du 3 août)

Alors que leur enquête débutait rue de Turenne, les policiers étaient appelés, dimanche 8 août, peu après 4 heures du matin, à se rendre au 217, rue Saint-Maur (dixième arrondissement), où venait d'être commis un second attentat contre le magasin d'outillage de la société Nemor appartenant à des commerçants de confession juive, M et Mme Benjamin Romen. Six voitures en stationnement ont été endommagées par l'explosion.

Ce second attentat, dirigé contre une société accusée de faire du « commerce avec Israël », a été revendiqué par une autre fraction d'Action directe, l'« Unité combattante Lahouri-Farid-Benchellai », nom d'un membre d'Action directe dont l'organisation avait annoncé la mort suspecte le 10 janvier à Heisinki (le Monde du 14 lanvier) L'émergence de nouvelles tendances. dans le groupuscule français, confirmeraît le sentiment des enquêteurs qui estiment assister ces derniers mois à l'aggravation d'une scission au sein d'Action directe. La similitude des objectifs choisis ce weekend — des sociétés de clientèle juive — n'empêcherait pas, selon enquêteurs, l'existence d'une rivalité entre ces tendances.

> Le Monde 12 AOUT 1982



### Action directe: huit interpellations

Huit personnes dont deux femmes ont été interpellées mardi matin par les policiers de la brigade criminelle dans le cadre de son enquête sur les différents attentats commis à Paris ces dernières semaines. (Notamment le mitraillage d'une voiture de l'ambassade israélienne et les plasticages d'une banque et d'un magasin tenu par un commerçant juis.)

Les policiers qui les considèrent comme des militants d'« Action Directe » ou proche de ce mouvement voulaient sans doute vérifier leurs emplois du temps respectifs ces derniers jours et tenter de savoir si certains d'entre eux pouvaient avoir une quelconque responsabilité dans

les récents attentats.

#### A PARIS

### Action directe revendique un nouvel attentat contre un objectif « sionisté »

Un attentat par explosifs a été commis à Paris, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 août, vers 0 h 40. L'engin explosif, déposé sur le rebord d'une fenêtre d'un immeuble situé, 20, rue de la Baume (8° arrondissement), a blessé une passante qui promenait son chien, Mme Marie-France Vilela, trente-neuf ans. Sérieusement atteinte aux jambes et aux yeux, Mme Vilela a été hospitalisée dans le service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu. L'immeuble visé par l'attentat abrite plusieurs sociétés, dont

L'immeuble visé par l'attentat abrite plusieurs sociétés, dont une entreprise spécialisée dans l'importation d'agrumes d'Israël, la Citrus marketing of Israel, et une banque de gestion privée lanciennement banque Meyerl. L'un de ses responsables a déclaré qu'elle n'était « pas un établissement juif et n'entretient aucune relation avec Israël ». Une revendication, écrite avec de la peinture, a été découverte dans un immeuble voisin : « Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, nous tuerons les financiers et propagandistes du sionisme. A. D. » Ce sigle est celui de l'organisation Action directe qui a revendiqué ces dernières semaines plusieurs attentats contre des bâtiments ou symboles supposés d'Israël en France.

L'organisation Action directe, née en 1979, a déjà longuement falt parler d'elle. Regroupant des militants libertaires et maoïstes prenant l'étiquette de « communistes révolutionnaires », leurs premières actions jusqu'en 1981 - essentiellement des mitraillages de bâtiments - ont visé des sociétés immobilières, des cibles touchant au monde du travail (siège du C.N.P.F., ministère du travail) et des symboles des pouvoirs publics (ministère de la coopération, Ecole militaire). Après l'amnistie de l'été 1981, le groupe Action directe a semble-t-il revu et corrigé sa tactique. De clandestin, il a voulu, tout au moins en partie, vivre de manière « ouverte »

Les actions violentes ont cependant vite repris leur rythme. Ainsi, à la fin du mois de mai et début juin, une série d'attentats ont précédé et accompagné, dans la région parisienne, le sommet de Versailles et la venue en France de M. Ronald Reagan (attentat contre la Bank of Amel'école américaine de Saint-Oloud, le siège du F.M.I., etc.). Ces actions contre des intérêts américains, ou des bâtiments censés symboliser ces intérêts, se sont superposés à une série d'attentats contre des symboles d'Israël. Ainsi, la police soupçonne-t-elle Action directe d'avoir mitraillé, le 31 mars, la façade de la mission d'achat du ministère israélien de la défense à Paris, Ainsi la justice s'emploie-t-elle à comprendre quel a pu être le rôle, éventuel et non prouvé, du groupuscule

dans l'assassinat du diplomate israélien Yacov Barsimantov, à Paris, le 3 avril. Rappelons que cet attentat tut revendiqué par les «Fractions révolutionnaires armées libanaises».

Après une courte accalmie, la « lutte armée » contre Israël à Paris a repris au mois d'août, en relation avec l'entrée des troupes israéliennes au Liban. Action directe a de la sorte revendiqué le mitraillage, au début du mois, de la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël. Depuis, d'autres attentats ont été revendiqués par le groupe français : contre la Discount Bank, filiale de l'Européenne des banques (ex-groupe Rothschild), contre la société Nemor et, dernier en date, contre l'immeuble du 20, rue de la Baume.

Pour la police, ces actions violentes s'inscrivent dans la logique polilique d'Action directe. A savoir, une violence cherchant à « internationaliser les luttes » et à poser le groupuscule français comme une organisation active et solidement structurée. Aussi l'arrestation de huit de ses militants, mardi 10 août (nos dernières éditions), semble n'avoir rien apporté aux enquêteurs. Ces militants connus et fichés n'auraient pas, à coup sûr, commis l'imprudence d'avoir eux-mêmes commis des attentats. Ce mercredi matin, Jean-Marc Rouillan, l'un des chefs d'Action directe était toujours placé en garde à vue, alors que Frédéric Oriach, ancien militant maoïste, était relâché.

LAURENT GREILSAMER.



# Deux nouveaux attentats hier PARIS SOUS LA PRESSION DES BOMBES



RUE DE BAUME (8° ARRONDISSEMENT): Dans la nuit de mardi à mercredi, les pompiers portent secours à une passante grièvement blessée par l'explosion d'une bombe. Peu après 0 heure, mercredi, un engin d'une assez forte puissance a explosé devant un immeuble du 8ème arrondissement, siège d'une société spécialisée dans l'importation d'agrumes d'Israël. Une passante a été blessée. Non loin de là, un bombage signé A.D. (Action Directe) a été découvert.



### Sur les lieux de l'attentat, rue de la Baume à Paris, la signature d'« Action directe ».



### Serrer les dents

a série noire de l'été 82 continue.
Deux attentats graves hier, et à
l'heure où ce journal sera dans les
kiosques, un autre mitraillage, une
autre explosion aura peut-être pris la
relève. Depuis hier matin, les policiers
s'« attendaient » à d'autres attentats.
Mais, justement, ils ne peuvent guère
qu'attendre. Pratiquement
impuissants, techniquement surclassés
par cette flambée nouvelle, ils
n'arrivent même pas à jouer les
pompiers. Quant à alpaguer les
pyromanes...

Sans rêver d'un mythique chef d'orchestre clandestin, il faut renoncer à faire porter au hasard la responsabilité de la série noire qui ensanglante Paris. Cette ville n'est certainement pas la « plaque tournante » du terrorisme international, mais sûrement son point de chute, et ça tombe dru.

uelqu'un peut-être, quelques-uns plus vraisemblablement, visent la déstabilisation du gouvernement français. Si cette cacophonie n'a pas un chef d'orchestre, elle a du moins un effet sans ambiguïté : briser une politique à coups de bombes. Personne, sauf de grands délirants ou des politiciens de droite sans scrupules, ne peut prétendre que la société française, un an après l'arrivée de la gauche au pouvoir, est devenue un terreau propice au déchaînement d'un terrorisme sui generi. La situation française est radicalement différente de l'allemande ou de l'italienne. La « série » terroriste actuelle tient avant tout à l'engagement actif de la diplomatie française au Proche-Orient. Cela n'exclut pas des relais nationaux plus ou moins bénévoles ou parasites, par exemple du côté d'une stratégie de la tension d'extrême-droite (on sait que celle-ci compte quelques ultra-sionistes et nombre d'amis des phalangistes). Cela implique certainement les ultras Palestiniens et certains de leurs sympathisants déclarés en France.

Le terrorisme se nourrit de lui-même, une bombe antisémite de plus lancée contre une société « juive » passant le relais à une voiture piégée devant l'ambassade d'Irak. Il se développe d'autant mieux en France que l'absence de violence autochtone sérieuse a laissé l'appareil d'État policièrement et politiquement désarmé. Le gouvernement se trouve donc dans une situation excessivement fragile : il se doit de défendre une politique étrangère qui l'honore et qui fait une différence heureuse avec ses prédécesseurs, mais ne possède que bien peu d'antidotes face à ceux qui ont décidé d'empoisonner la plaie.

### Un nouvel attentat anti-israélien rue de la Baume à Paris

Selon la police, la bombe qui a explosé vers une heure du matin, n'était pas faite pour tuer. L'immeuble visé abrite des sociétés réputées pour avoir des relations commerciales avec Israël.

a solution la plus simple pour s'épargner les méchancetés du terrorisme international, contre lequel·la meilleure police du monde ne peut pas grand'chose, c'est de s'écraser, de jouer le « nain » politique. Il ne serait pas seulement regrettable que Mitterrand se résolve à cela. Ce serait surtout catastrophique : la série d'attentats constitue une épreuve cruciale pour la légitimité politique du gouvernement. C'est seulement en serrant les dents et en maintenant son pari face à l'orage, malgré l'improvisation inévitable, que la gauche au pouvoir franchira les rapides.

### Le grand rabbin de France lance un appel au calme

De retour d'Israël, le grand rabbin de France, René-Samuel Sirat, a demandé, au cours d'une conférence de presse mercredi après-midi, à la communauté juive « de faire preuve de la même maturité qu'en 1980 après l'attentat de la rue Copernic». « Je tiens à dire fermement que c'est le rôle des pouvoirs publics et de la police de protéger la vie et les biens des gens de ce proys. Nous exigeons la plus extrême vigilance mais il n'est pas question de créer des milices privées ».

Le grand rabbin de France a d'autre part affirmé « qu'il n'est pas question de faire le procès de la presse » avant de lancer un appel « aux pouvoirs publics, au ministre de l'Intérieur et à la police pour que les responsables des différents attentats antisémites soient arrêtés le plus rapidement possible, jugés et condamnés ».

l est environ 0H40, mercredi, une bombe explose devant le numéro 20 de la rue de la Baume, dans le VIIIè arrondissement de Paris.

Placée dans une jardinière extérieure, l'engin éventre littéralement la façade de l'immeuble et ses trente centimètres de béton armé. Marie-France Vilela, 39 ans, est sérieusement blessée aux jambes et au visage par l'explosion, alors qu'elle passait devant l'immeuble en promenant son chien.

Réveillée par la déflagration qui a fait voler en éclats les vitres des fenêtres dans un rayon de trente mètres, la con-cierge du 8 rue de la Baume découvre, dans le hall, une inscription fraîchement peinte, qui exige le « retrait immédiat des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, nous tuerons tous les financiers et propagandistes sionistes ». Ce bombage est signé « A.D. » (Action Directe). Dès lors, les enquêteurs concentrent leurs recherches sur les locataires juifs ou israéliens des immeubles alentours. Dans celui où a été peint le slogan, la concierge répond : « Y'a pas de ça chez nous ». En revanche, l'immeuble où a explosé la bombe abrite plusieurs sociétés, dont une entreprise israélienne spécialisée dans l'importation des agrumes de Jaffa, la Citrus Marketing Board of Israël et la Banque de gestion privée (anciennement Banque Meyer). Les responsables de la première entreprise affirment n'avoir jamais reçu de menaces et ceux de la seconde précisent qu'il ne s'agit « pas d'un établissement juif » et qu'ils n'entretiennent « aucune relation avec Israël ».

Au moment de l'explosion, un car de police en mission se trouvait dans une rue adjacente. Trente secondes plus tard, il débouchait en sens interdit dans la rue de la Baume, envahie de fumée et de flammes. Au même instant, un gardien d'un immeuble voisin affirme



JEUDI 12 AOUT 1982



Les secouristes apportent les premiers soins à la seule victime blessée lors de l'attentat.

avoir vu une voiture blanche redescendre en marche arrière toute la rue de la Baume. Effrayée par l'explosion ou par le car de police ?

Pour le commissaire du VIIIè arrondissement qui a enquêté sur l'attentat de la rue Marveuf, la bombe d'hier matin était de puissance moyenne et n'était pas destinée à tuer. D'ailleurs, la rue est habituellement déserte à cette heure, surtout au mois d'août. Dans les heures qui ont suivi, le « plan bleu » — qui prévoit le renforcement des patrouilles et de la garde des édifices susceptibles d'être visés — a été déclenché dans toute la capitale.

Les enquêteurs estiment désormais que cet attentat qui suit de 48 heures celui de la rue des Rosiers, sera suivi de nouvelles actions antisémites.

**Eric HASSAN** 

### Signé «Action directe»

Fondé en 1979, ce groupuscule autonome et para-militaire a sans doute éclaté, depuis, en plusieurs factions. Son sigle en est tombé dans le domaine public.

l faut s'y faire: le sigle « Action Directe » est tombé dans le domaine public. Ainsi, lorsqu'un mitraillage ou un plasticage a lieu il n'est pas certain que ses auteurs soient effectivement liés au noyau « historique » qui a constitué « Action Directe », c'est-à-dire les militants qui autour de Jean-Marc Rouillant ont commis un certain nombre d'attentats en 1979, en 1980 avant d'être arrêtés, incarcérés et finalement relâchés pour cause d'amnistie après l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir.

Si le sigle « Action Directe » a effectivement recouvert à une certaine époque des groupes autonomes et « militaires » relativement fixes, il ne semble plus que cela soit le cas.

Premier indice, les attentats revendiqués par « Action Directe » qui ont eu lieu récemment contre la voiture

d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël et ensuite contre le Discount Bank et un quincailler juif ont été dénoncés dans un communiqué par un groupe se réclamant également d'« Action Directe ». Cette scission interne faisait suite à une première séparation ayant eu lieu entre deux animateurs d'« Action Directe ».

Deuxième indice, les membres d'« Action Directe » ayant couverts les récents attentats ont récemment laissé entendre qu'ils leur semblaient difficile que d'autres attentats aient lieu après la tuerie de la rue des Rosiers. Il paraissait en effet délicat de continuer à viser des cibles dites « sionistes » sans courir le risque de voir son action amalgamée à l'attentat antisémite du Marais.

Par ailleurs, on sait qu'une dizaine de personnes fichées comme faisant parti d'« Action Directe », dont Rouillant (\*), ont été entendues par la police ces derniers jours ce qui rend difficile leur éventuelle participation à de nouveaux attentats.

L'attentat de la rue de la Baume a donc peut-être été commis par des personnes qui n'étaient pas forcément liées à celles précédemment citées et qui se sont contentées de récupérer le sigle. Il faut noter à ce sujet que la revendication n'a pas eu lieu par un communiqué adressé à l'AFP ou aux journaux mais, sur place, par des inscriptions, ce qui n'est plus l'habitude d'« Action Directe ». On ne peut évidemment pas exclure non plus une provocation venue d'autres horizons politiques et couverte par le sigle « Action Directe ».

G.M

(\*) Il était le seul, mardi soir, à être toujours gardé à vue.



### Paris: la terreur au quotidien

Quelques heures plus tôt dans la nuit de mardi à mercredi une forte explosion devant le siège d'une société israéliste de la rue de la Baume (8e) a grièvement blessé une passante (en bas).



**LE FIGARO** 

12 AOUT 1982

### Comment «Action directe» est devenue antisioniste

En signant d'insolente façon, à la peinture rouge, son huitième attentat antisioniste depuis le 31 mars, « Action directe » vient d'administrer la preuve de sa force nouvelle. Singulière leçon pour ceux qui tenaient ce mouvement extrémiste, situé à l'ultra-gauche, pour la simple expression politique d'un anarchisme bon enfant, dans la lignée de mai 1968. La passante grièvement blessée hier matin rue de la Baume, si elle survit, témoignera de la nocivité réelle de ces poseurs de bombes, qui n'ont plus rien à voir aujourd'hui avec les marginaux gauchistes dits « autonomes » regroupés, en 1979, dans l'O.A.D. (Organisation action directe).

Beau pied de nez aussi à « toutes les polices de France », paraît-il mobilisées par le gouvernement, pour risposter aux terroristes antisémites de la rue des Rosiers et à leurs émules. Huit membres d'« Action directe » n'avaient-ils pas été interpellés, quelques heures après l'ignoble massacre, à cause de leur acharnement à s'attaquer aux intérêts israéliens, les sept bombes précédentes semblant les désigner comme de possibles complices des tueurs?

Seul le leader historique d'« Action directe », Jean-Marc Rouillan, n'a pas été relâché tout de suite. Il est resté un peu plus longtemps que les autres au Quai des Orfèvres pour expliquer à ses interrogateurs à quel point, selon lui, il était dépassé. Le mouvement qu'il fonda à Toulouse en 1978, et que la Brigade criminelle avait réussi à démanteler en 1980, n'est effectivement maintenant plus le même. Il a été compartimenté, divisé en fractions autonomes, ouvert aux grands courant anti-impérialistes et antisionistes du terrorisme international dont il semble être devenu aussi une filiale...

Et de tout cela, de la lente,mais inexorable, transformation d'une cellule activiste en une officine terroriste dangereuse, structurée et armée, quelques policiers spécialisés étaient prévenus, L'évolution s'est faite sous leurs yeux, à leur détriment, sans qu'il puissent intervenir. Et nul ne peut leur en tenir grief. A la veille du 10 mai 1981, en effet, la plupart des plastiqueurs, des mitrailleurs, des auteurs de hold-up,

rebaptisés « récupérations prolétariennes » pour les besoins de la cause, et même des têtes pensantes d'« Action directe », étaient sous les verrous.

Ils avaient été interpellés après deux coups de filet gigantesques, à Paris et dans le Midi, au moment où leur actions s'internationalisaient déjà, notamment après l'attaque d'une caisse du Crédit mutuel à Condé-sur-Escaut (Nord). Ce hold-up avait été exécuté par des terroristes français d' « Action directe », des Italiens de Prima Linéa et des Espa-

gnols du *Grapo*. Et puis l'amnistie présidentielle est passée par là. Il fut décidé à la Chancellerie que ces actes de droit commun, exécutés par des soidisant « politiques », entraient dans le cadre de la loi d'amnistie.

#### Les squatts

Dans un premier temps, après leur élargissement, les bénéficiaires de cette amnistie semblaient s'être recyclés dans un gauchisme réactualisé : occupation d'immeubles désaffectés (les squatts) et aide aux immigrés qui s'intallent dans les quartiers populaires de Paris, principalement les XVIIIe et XXe arrondissements. Mais, un an plus tard, en mai 1982, la désillusion était grande pour les protecteurs des amnistiés des personnalités socialistes de premier plan intervenaient chaque fois qu'un commissaire de quartier osait inquiéter les occupants illégaux des immeubles.

Les squatters se révélèrent vite, en effet, être à la fois des théoriciens et des praticiens de la subversion. A l'abri des poursuites et des regards indiscrets de la police, ils recrutèrent des révolutionnaires tiers-mondistes en ouvrant les squatts à des réfugiés de l'extrême gauche turque et à des Arabes. Les immigrés les plus résolus à en découdre avec les gouvernements de leurs pays d'origine et, accessoirement, avec les autorités d'accueil se retrouvèrent à la rédaction de l'hebdomadaire « Sans frontière » financé, en partie, par l'O.L.P. Ils participèrent aussi aux émissions de « Radio-Soleil ».

Mais la véritable base logistique d'« Action direction », devenue officine tiers-mondiste,

est

dissumulée, 35, rue Stephenson, derrière le paravent commode du « Centre culturel de documentation de la Goutte-d'Or ».

### Nouvelle figure de proue

Les nouvelles autorités seront-elles dupées par cette façade? Toujours est-il que des députés socialistes et même des leaders du P.S. accorderont interview et séances de photos à des pseudo-journalistes de Sans Frontières » qui se déclarent pourtant sans ambages « militants activistes de la mouvance offensive autonome ». Parmi ces militants on relève souvent la signature d'une nouvelle figure de proue, Lahouari Ben Chellal, alias Farid ou Aslak qui détrône le chef historique Jean-Marc Rouillan.

Rouillan avait orienté, de 1979 à 1981, Action directe vers des actions symboliques. Il n'attaquait pas l'Etat mais ses institutions, revendiquant une vingatione d'attentats, des mitraillages de façades le plus souvent, dirigés contre l'armée (Ecole militaire), les patrons

(siège du C.N.P.F.), des commissariats, des palais de justice, etc. On s'en prenait aussi à cette époque, là à des symboles économiques et sociaux tels que la SONA-COTRA, des banques, des ordinateurs ou des fabriques de composants électroniques.

Avec Lahouari Ben Chellal, auparavant connu pour une série d'attentats « antinucléaires » qui lui avaient valu une condamnation à sept mois de prison, « Action directe » bascule dans le terrorisme antiimpérialiste (« manifestations armées » contre Ronald Reagan lors de sa venue à Versailles, c'est-à-dire plasticages de banques, de sociétés commerciales et d'écoles américaines en France) et aussi dans le terrorisme antissionniste. dont les effets se font sentir ces iours-ci encore.

C'est en effet Lahouari Ben Chellal qui devait recruter - à la prison de Fresnes - Mohand Hamani, lui aussi gracié, mais à nouveau interpellé le 8 avril dernier alors qu'il ouvrait un garage, rue Berrego dans le 20e arrondissement. Il s'agissait en réalité d'une cache d'armes. L'une d'elles, une mitraillette Sten avait été utilisée huit jours plus tôt pour tirer contre un local diplomatique israélien. C'était le premier attentat antisionniste d'une série qui continue encore, « Action directe » ayant été infiltré et pris en main par des activistes

J.-C. R.

### **LE FIGARO**

**JEUDI 12 AOUT 1982** 

### Une passante grièvement blessée rue de la Baume (8°)

### Encore un attentat anti-israélien

Trente-six heures après la fusillade meurtrière de la rue des Rosiers, un nouvel attentat a été commis dans la nuit de mardi à mercredi, rue de la Baume, à Paris (VIII°). La bombe avait été déposée sur le rebord de la fenêtre d'un immeuble qui abrite un établissement bancaire, et plusieurs sociétés commerciales travaillant avec Israël. La déflagration, violente, a provoqué des dégâts importants et une femme qui, au moment de l'explosion, promenait son chien, a été grièvement blessée.

20, rue de la Baume à Paris, non loin de l'église Saint-Philippe-du-Roule. Il est minuit cinquante. Une femme âgée d'une quarantaine d'années, promène son chien. Soudain, une déflagration. Blessée à la tête et aux jambes, Mme Vilela s'affondre. Très vite les forces de l'ordre et le S.A.M.U. sont sur les lieux de l'attentat. Toute la rue est jonchée de débris de verre. Les fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage du 20, rue de la Baume sont brisées. La façade de l'immeuble est gravement endommagée, une partie de l'entourage en béton armé d'une fenêtre a été arrachée, et quelques pierres de taille se sont descellées.

Tandis que la victime est transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu, les enquêteurs procèdent aux premières constatations. L'engin, d'assez forte puissance, avait été placé sur le rebord d'une fenêtre. Un peu plus loin, sur un mur de la cour intérieure d'un immeuble, la police découvre en lettres rouges le sigle « A.D. ». Suit un texte : « Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, les financiers et les propagandistes du sionisme seront abattus. »

Et de nouveau « A.D. » que la police n'a aucun mal à traduire, « Action directe ».

L'immeuble visé par l'attentat abrite la « Banque privée de gestion », (ancienne banque Meyer), une banque franco-roumaine et au sixième étage, une société spécialisée dans l'importation d'agrumes d'Israël, la « Citrus G.M.B.L.».

Cette société, et non la banque de gestion privée qui, selon un des responsables « n'est pas un établissement juif », pourrait avoir été la cible des auteurs de l'attentat.

Pour les enquêteurs, cette explosion est à rapprocher de celles du 6 et 8 août qui avaient été également revendiquées par « Action directe ». La première contre la Discount Bank dans le III<sup>e</sup> arrondissement, la seconde, contre une société israélite dans le X° arrondissement.

### Une inquiétante série...

Les attentats commis en France depuis le 10 mai ont fait treize attentats entre le 20 juillet et le 11 août. Le pays a basculé dans la violence. Personne n'a oublié Copernic, mais d'autres noms aujourd'hui s'inscrivent sur une liste qui ne cesse de s'allonger: 18 janvier 1982, le lieutenant-colonel Charles Ray est assassiné à Paris. 29 mars, une bombe explose dans le Capitole (cinq morts et vingt-sept blessés). 22 avril, explosion rue Marbeuf, à Paris, une jeune femme de trente ans, est tuée sur le coup et soixante-trois personnes blessées. A partir du 20 juillet, l'escalade de la violence s'accélère vi-

• 20 juillet : deux engins explosifs provoquent de gros dégâts à la banque « Lemi Israël », boulevard des Italiens (IXe) et la société Banco (importations de produits israéliens) dans le (XIXe). Sur les lieux des attentats des tracts « Palestine vaincra ».

● 21 juillet : à nouveau deux attentats ébranlent la capitale. Le premier revendiqué par le groupe « Orly » fait quinze blessés, place Saint-Michel, où un engin explosif éclate devant une brasserie.

Le second qui ne fait que des dégâts matériels vise l'appartement du conseiller du président de la République, Régis Debray, et sera revendiqué par les « Brigades révolutionnaires ».

 23 juillet : assassinat du numéro deux de l'O.L.P. en France, Fadl Dani, dans sa voiture.

● 24 juillet : explosion d'une bombe au Pub Saint-Germain. L'attentat, qui fait deux blessés, est revendiqué à nouveau par les Arméniens d'« Orly ».

 27 juillet: attentat au domicile d'un ingénieur du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).
 Pas de revendication.

• 1° août : le véhicule d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël est mitraillé.

● 6 août : explosion devant une banque du Ille arrondissement, la Discount Bank, ex-filiale de la banque Rothschild. C'est le mouvement d'extrême gauche « Action cirecte » qui revendique l'attentat

• 8 août: deux attentats marquent la fin du week-end. « Action directe » se manifeste à nouveau en faisant sauter un magasin israélite dans le Xe arrondissement. Un peu plus tard,

ce sont les Arméniens d'« Orly » qui reviennent sur le devant de la scène en revendiquant un « attentat-avertissement » contre le central téléphonique du XVIIe arrondissement.

• 9 août : la tuerie de la rue des Rosiers ; six morts, vingtdeux blessés.

● 10 août: explosion devant un immeuble, 20, rue de la Baume à Paris (VIIIe) qui abrite deux établissements bancaires dont l'ancienne banque Meyer et une société qui importe des agrumes d'Israël. L'attentat qui a fait un blessé grave est signé. « Action directe ».

• 11 août : un véhicule piégé explose rue de la Faisanderie (16e) devant le consulat d'Irak, mettant le feu au bâtiment et faisant plusieurs blessés.

A ces attentats s'ajoutent les explosions qui ont lleu en Corse, et qui se sont multipliées depuis le début de l'année au nombre de trois cents environ.

### **LE FIGARO**

12 AOUT 1982



● Après la tuerie de la rue des Rosiers, deux nouveaux attentats ont secoué la capitale hier : le premier visait des entreprises en relation avec Israël (une passante grièvement blessée), le deuxième a provoqué l'incendie du consulat d'Irak (six blessés légers) ● Cette fois, il est évident que Paris est devenu un nouveau champ de bataille privilégié du terrorisme international

# E DE LA BAUME

# Une habitante du quartier grièvement blessée

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 0 h 40, une bombe a explosé au n° 20 de la rue de la Baume, à Paris (8°), siège de la Banque de gestion privée (ancienne banque Meyer) où se tiennent également d'autres sociétés commerciales comme la Citrus GMBI, une entreprise spécialisée dans l'importation d'agrumes d'Israël, la Sofirem et la Banque francoroumaine. Cet attentat a fait un blessé grave.

l s'agit de Mme Marie-France Vilela, 39 ans, une habitante du quartier. Si les médecins jugent son « état sérieux », ils affirment néanmoins que ses « jours ne sont pas en danger ». Cette nouvelle action terroriste n'a pas été revendiquée mais les policiers ont retrouvé à quelques dizaines de mètres du lieu de l'explosion — exactement au n° 8 de

la rue de la Baume — à l'intérieur d'une cour, une inscription faite à la peinture rouge signée des deux lettres « A.D. » (Action directe) et qui demandait : « Le retrait immédiat inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, les financiers et les propagandistes du sionisme seront abattus. »

On connaît désormais le scé-

nario classique, facile, de ses assassins de l'ombre. Ils sont venus déposer sur le rebord d'une fenêtre du rez-dechaussée une bombe. Puis ils sont partis, tranquilles.

Quelques secondes plus tard l'engin explosait. Un engin de forte puissance, selon les premières constatations du laboratoire scientifique de la préfecture de police et qui a fait un blessé et des dégâts matériels importants.

Dans un rayon de plus de trente mètres, toutes les vitres du quartier ont volé en éclats. La façade du 20, rue de la Baume a été gravement endommagée. Toute une partie de l'entourage en béton armé de la fenêtre et plusieurs pierres de taille ont été arrachées. Toutes les fenêtres du premier étage ont été brisées.

Cet attentat n'a pas, d'une manière certaine, été revendiqué. Et l'inscription, signée Action directe retrouvée à proximité, n'est pas considérée par les enquêteurs comme une signature formelle de cette nouvelle agression antisémite. Elle peut avoir été faite bien avant l'explosion. Par ailleurs, les enquêteurs ont noté que l'immeuble du 8, rue de la Baume — lieu de l'inscription — communique directement sur un autre bâtiment : celui de la rue de Courcelles qui abriterait des membres du personnel diplomatique des Etats-Unis.

E. 1



Mme Vilela au moment de l'arrivée des secours : elle promenait son chien quand l'explosion s'est produite

**LE FIGARO** 

12 AOUT 1982

### Deux nouveaux attentats à Paris

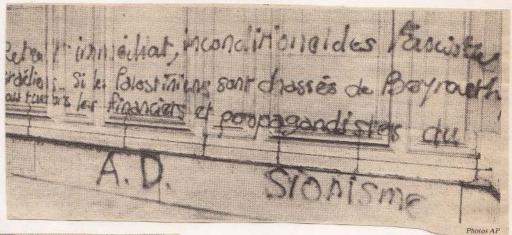
Le premier visait un immeuble abritant des sociétés commerçant avec Israël, le second le centre culturel irakien

Deux jours après la tuerie de la rue des Rosiers, deux nouveaux attentats ont été commis hier à Paris. Le premier dans la nuit de mardi à mercredi. Peu après minuit, un engin déposé sur le rebord de la fenêtre de l'immeuble du 20, rue de La Baume (VIII<sup>e</sup>), a explosé blessant une passante qui promenait son chien et provoquant d'importants dégâts matéruels. L'immeuble visé abrite, au rez-dechaussée, les locaux d'une banque de gestion privée, ex-banque Meyer, et une société spécialisée dans l'importation

d'agrumes en provenance d'Israël. Des inscriptions antisionistes signées Action directe ont été retrouvées sur les murs d'un immeuble voisin.

Hier après-midi, une voiture piégée explosait devant le centre culturel irakien, rue de Général-Appert dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, à Paris en face du consulat d'Irak et à quelques dizaines de mètres de l'ambassade de ce même pays; là même ou un inspecteur de police français avait été tué après une prise d'otages. La camionnette, en

explosant, mettait le feu à deux autres véhicules. Les flammes gagnaient très vite les locaux du centre culturel faisant six blessés légers. Très rapidement, les pompiers pouvaient circonscrire le feu. Une heure après l'explosion un mouvement d'oppostion chiite irakien, le Mouvement de l'action islamique d'Irak, revendiquait l'attentat auprès de l'AFP. « La cible parisienne a été choisie, déclarait-il, a titre d'avertissement aux autorités françaises pour l'assistance militaire qu'elles fournissent à l'Irak. »





LE MATIN
DE PARIS
12 AOUT 1982

### Rue de La Baume, mercredi, 0 h 45

Une femme qui promenait son chien grièvement blessée, un attentat signé.

Sur le mur de l'immeuble qui abrite un importateur d'agrumes en provenance d'Israël et une banque de gestion privée (ancienne banque Meyer), les auteurs de l'attentat avaient écrit : « Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth nous tuerons les financiers et propagandistes du sionisme. » Signé : « AD », le sigle d'Action directe.



L'immeuble visé rue de La Baume

### Minuit, rue de La Baume: une bombe explose

Une passante est grièvement blessée. Plusieurs locaux pourraient être visés. Sur le mur, une inscription signée Action directe

ERCREDI, 0 h 45. Une femme pro-mène son chien rue de La Baume, dans ce quartier de bureaux situé entre les Champs-Elysées et le parc Monceau (VIIIe arrondissement). La passante arrive à la hauteur du numéro 20 de la rue. Posée sur le rebord d'une fenêtre du rez-de-chaussée de l'immeuble, une bombe explose. Marie-France Viléla, trenteneuf ans, s'écroule sur le trottoir, blessée à la tête et aux jambes par des débris de verre. La puissance du souffle a décroché les vitres des immeubles voisins. L'explosion a gravement endommagé la façade, arrachant le cerclage en béton armé de la fenêtre et quelques pierres de

Au même moment, la concierge du 8 de la même rue découvre cette inscription tracée à l'encre rouge dans le hall d'entrée de l'immeuble : « Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, nous tuerons les financiers et propagandistes du sionisme. » Suit une signature : « A.D. ». C'est le sigle utilisé par le groupe Action directe.

L'immeuble visé abrite plusieurs cibles possibles, en relation avec ces inscriptions. La bombe a été placée sous une fenêtre de la Banque de gestion privée, ancienne banque Meyer. Seulement, personne n'occupait ces derniers temps les locaux du rez-de-chaussée, et un responsable de la banque a indiqué que son établissement, « spécialisé dans la gestion des portefeuilles privés, n'est pas un établissement juif et n'entretient aucune relation avec Israël ».

Seconde cible possible, installée au sixième étage, la Citrus GMBI, une société spécialisée dans l'importation d'agrumes d'Israël. Une des quelques employées de la société affirme n'avoir eu vent d'aucune menace ni d'aucune lettre anormale. « Il est possible que la bombe nous ait été destinée, dit-elle, mais l'immeuble est fermé la nuit. »

La bombe n'était, semblet-il, pas destinée à tuer, la seule personne blessée l'ayant été de façon tout à fait fortuite. A la brigade criminelle, chargée de l'enquête, on prend la revendication d'Action directe avec beaucoup de prudence, la signature ne constituant en rien une preuve. Rien n'interdit en effet à une quelconque personne de disposer du sigle « A.D. ». Tout au plus, dit-on chez les policiers que la piste est plausible. L'organisation Action directe, née en 1979, a en effet repris les actions violentes depuis le printemps dernier. A la fin du mois de mai, au moment du sommet de Versailles et de la venue de Ronald Reagan en France, elle a revendiqué une série d'attentats contre les intérêts américains en France ou contre des bâtiments symbolisant ce que le groupe appelle l'« impérialisme américain ». Ce sont les attentats contre l'école américaine de Saint-Cloud, contre la Bank of America et contre le siège du FMI.

Dans le même temps, Action directe est mêlée à deux attentats contre les intérêts d'Israël. La police soup-conne le groupe d'être res-ponsable du mitraillage, le 31 mars, de la façade du bureau d'achat du ministère de la Défense israélien à Paris. Plusieurs armes, dont une mitraillette Stein, ayant servi l'opération sont en effet découvertes le 8 avril dans un garage de la rue de Borrego (XXe). La police arrête sur les lieux Joëlle Aubron et Mohand Hamami, membres présumés d'Action directe.

Entre-temps, le 3 avril, Yacov Barsimantov, diplomate israélien, est assassiné à Paris. La justice se penche sur une possible participation d'Action directe. L'assassinat a été revendiqué par les Fractions révolutionnaires armées libanaises, et l'enquête de police met en lumière des liens entre des terroristes arabes et des membres d'Action directe. On ne connaît pas la nature de cette « complicité », mais certains policiers prêtent alors à Action directe le rôle de «soutien logistique ».

Après une accalmie, la « lutte armée » contre Israël reprend avec l'entrée des troupes du général Sharon dans Beyrouth. Action directe revendique début août le mitraillage de la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël, puis deux attentats contre la Discount Bank, filiale de l'Européenne des banques, ex-groupe Rothschild, et contre la société Nemor.

Frédéric Ploquin

LE MATIN
12 AOUT 1982



### LES ENQUETES ÇA N'AVANCE PAS

Pour la rue des Rosiers, une seule piste : l'arme. Pour la rue de Baume, une seule certitude : on a relâché tous les militants d'Action directe...

ire que les enqueteurs ne savent pas où donner de la tête au lendemain de la série d'attentats qui ont été commis ces derniers jours à Paris n'est pas exagéré. Selon qu'il s'agisse du tout récent attentat du consulat d'Irak, de la tuerie de la rue des Rosiers ou de la bombe de la rue de la Baume, les enquêtes avancent d'ailleurs très diversement.

Alors qu'en effet la revendication de l'attentat du consulat d'Irak est prise au sérieux par les policiers et donne au moins une base de départ aux investigations (voir page 6), l'enquête sur le massacre de la rue des Rosiers a marqué le pas après la visite des policiers français à leurs homologues de Londres et de Vienne pour vérifier la validité de la piste Abou Nidal. C'est le ministre de l'Intérieur luimême qui avait révélé que l'arme utilisée par les tueurs, un pistolet-mitrailleur de fabrication polonaise WZ 63, était du même type que celle utilisée à Vienne et à Londres. En effet, après l'attentat contre la synagogue de Vienne qui avait été perpétré le 29 août 1981 et avait fait deux morts et dix-huit blessés, deux des terroristes avaient été arrêtés. Le groupe animé par

Abou Nidal avait quelques jours plus tard revendiqué l'attentat.

De même l'attentat contre l'ambassadeur isréalien à Londres, M. Shlomo Argov, qui remonte au 4 juin avait été revendiqué cinq jours plus tard de Beyrouth toujours par le groupe Abou Nidal.

#### Garde à vue écoulée

Or, des avant-hier, Scotland Yard a confirmé aux policiers français que c'est bien le même type d'arme qui a servi dans la fusillade de la rue des Rosiers et dans celui de Londres. Mais, depuis, aucun nouvel élément déterminant est intervenu.

En ce qui concerne l'explosion dirigée contre un immeuble de la rue de la Baume, abritant, des entreprises en relation avec Israël et qui avait fait une blessée grave, une passante qui promenait son chien, on ne possédait aucun élément nouveau susceptible de faire avancer l'enquête. On se souvient que non loin de l'endroit où avait explosé la bombe, on avait découvert dans une cour une inscription faite à la peinture rouge signée des deux let-tres AD (Action directe) et qui demandait « le retrait immédiat inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, les financiers et les propagandistes du sionisme seront abattus». Contrairement aux deux attentats d'il y a quinze jours, clairement revendiqués par des groupuscules dissidents d'Action directe, la piste semble cette fois plus tênue. En tout cas, Jean-Marc Rouillan, 30 ans, et Régis Schleiger, 25 ans, considérés comme deux des principaux responsables de ce mouvement d'extrême-gauche, ont été remis en liberté à 11 heures.

Les deux jeunes gens faisaient partie des huit militants d'Action direce interpellés mardi matin par la brigade criminelle sur commission rogatoire du juge Jean-Louis Bruguière, qui instruit le dossier sur l'attentat de lundi rue des Rosiers.

Les six premiers interpellés avaient été remis en liberté mardi soir ou mercredi matin. Les enquêteurs ont essayé, en vain semble-t-il, de mettre à profit les quarante-huit heures du délai légal de garde à vue pour faire progresser leur enquête sur les attentats à l'explosif commis à Paris depuis une huitaine de jours et dont certains ont été revendiqués par Action directe.



### Vérifications, confrontations, perquisitions

Après les attentats de ces derniers jours à Paris, la brigade criminelle de la police judiciaire procède à des vérifications, des confrontations et des perquisitions. Les enquêteurs s'efforceront de faire « parler » les indices relevés lors de l'explosion ayant visé mercredi 11 des lo-caux de l'ambassade d'Irak, en particulier l'origine du véhicule piégé. Ils s'attachent, d'autre part, à approfondir les éléments dont ils disposent pour la tuerie de la rue des Rosiers, les services policiers autrichiens leur ayant confirmé la similitude d'armes avec l'attentat attribué au groupe palestinien d'Abou Nidal à Vienne en août 1981 et leur ayant signalé des mouvements récents de terroristes fichés vers la France.

La brigade criminelle a procédé, ce vendredi 13 août au matin, à de nouvellles perquisitions chez des membres du mouvement d'ultra gauche français «Action directe». Une dizaine de mili-tants ont été interpellés parmi lesquels figureraient deux ressortissants étran-gers, l'un italien, l'autre allemand. Il se confirme qu'une nouvelle scission importante est intervenue au sein de ce groupe à propos de la question de la lutte armée. Les enquêteurs ne semblent pas avoir abandonné les recherches sur d'éventuels liens entre Action directe - qui, précisent-ils, n'est toujours « pas hors de cause » — et d'autres réseaux de lutte armée étrangers.

Trois nouvelles informations judiciaires ont été ouvertes, jeudi 12 août, par le parquet de Paris : la première, pour la tentative d'attentat avortée, dimanche 8 août, contre un central téléphonique parisien, revendiquée par le groupe arménien Orly; la seconde, pour l'attentat commis, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, rue de la Baume à Paris, et revendiqué par Action directe ; la troisième enfin, pour l'explosion visant des locaux de l'ambassade d'Irak, mercredi 11 août. Les juges d'instruction parisiens auxquels ces informations judiciaires ont été confiées sont, respectivement, MM. Philippe Texier, Jean-Louis Bru-guière, déjà en charge du dossier de la via des Regions et Aloin Verleere.

rue des Rosiers, et Alain Verleene. Le Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), organisme chargé de répartir les fonds collectés entre les différentes institutions juives françaises, étudie actuellement des mesures pour renforcer les dispositifs de sécurité sur les lieux d'activité de cette communauté. « Beaucoup reste à faire dans ce domaine », affirme le F.S.J.U., qui tient « un service permanent » d'information « sur les dispositions à prendre dans le domaine de le sitter. à prendre dans le domaine de la sécu-rité » (téléphone : (1) 563-17-28).

### L'éclatement d'Action directe

L'organisation Action directe, mouvement d'ultra-gauche, est-elle aujourd'hui «éclatée» en plusieurs fractions? C'est ce qui ressort après les attentats revendiqués depuis le début du mois d'août par ce groupe. Dans un texte parvenu il y a quelques jours à l'Agence France-Presse et au quotidien Libération, ce mouvement semi-clandestin, né en 1979, évoque en effet son «éclatement». Ces militants « communistes révolutionnaires », à l'origine anarchistes, maoîstes ou autonomes, indiquent que l'organisation s'est scindée en plusieurs groupes à la suite des « pratiques autoritaires et bureau-cratiques d'un des collectifs d'Action directe. » L'organisation Action directe,

cratiques d'un des collectifs d'Ac-tion directe.»

L'existence de plusieurs collec-tifs au sein d'Action directe était déjà apparue à travers les reven-dications d'attentats. Ainsi connaissait-on l'« Unité combat-tante Lahouari Farid Benchellat», l'« Unité combattante Marce ti Rayman » et la signature « A.D. », peinte sur les murs, à proximité des attentats commis. Cette fois, des divergences d'ordre politique des divergences d'ordre politique semblent bien avoir consommer la scission entre ces groupes. Cette rupture est la deuxième au sein d'Action directe depuis l'été

1981.
En dehors des considérations politiques, qui ont joué un grand rôle, une dimension «tactique» a probablement surgi au cours des débats entre les membres d'Action directe. Ainsi, certains militants ont dénoncé trois attentats contre des objectifs israétiens et justs : le mitraillage de la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israél à Paris (1ª août) et les attentats contre une agence de la Discount Bank (7 août) et la société Nemor (8 août). Après la tuerie de la rue des Rosiers (9 août), un groupe d'Action directe n'a cependant pas hésité

à poursuivre ses « opérations » en s'en prenant à un immeuble pari-sien, rue de la Baume (8°), abri-tant une société commerçant avec

Ces attentats en série -Ces attentats en série — dont le dernier a grièvement blessé une passante — consacre cette rupture. D'un côté, certains militants souhaitent poursuivre une lutte politique révolutionnaire en s'en prenant à des objectifs «symboliques» sans passer à une lutte armée «dure»; de l'autre, des membres d'Action directe auraient décidé de mettre à l'ordre du jour décidé de mettre à l'ordre du jour une lutte armée n'excluant pas des actions violentes visant à les faire reconnaître, entre autres, par d'autres groupes armés étran-gers comme leur égal.

gers comme leur égal.

En dépit de l'apparition de ces deux nouvelles composantes, l'interpellation de huit militants, mardi 10 août, tous relâchés depuis, n'a, semble-t-il, pas beaucoup éclairé les enquêteurs de la brigade criminelle sur les attentats de ces quinze derniers jours. On apprenait ce vendredi 13 août que la police a de nouveau procédé à l'aube à plusieurs perquisitions à l'aube à plusieurs perquisitions chez des membres d'Action directe, et qu'une dizaine de mili-tants ont été interpellés. Parmi eux, figureraient un ressortissant italien et un ressortissant alle-

Largement surveillé par la police, le groupe Action directe devient ainsi, au fil des mois, de plus en plus difficile à comprendre. Sa structure, en partie informelle, représentait déjà un obstacle. Désormais, cet «éclatement» complique encore le schoses. D'autant que le groupe, qui s'était fortifié, depuis 1981, de militants immigrés turcs, signale qu'il « abandonne le sigle » d'« Action directe » à qui veut l'utiliser.

LAURENT GREILSAMER.

RECTIFICATIF. — M. Frédéric Oriach, ancien militant maoïste, n'a pas été interpellé, le 10 août, ni gardé à vue avec plusieurs militants du groupe Action directe, contrairement à ce que nous a'ons écrit dans nos éditions du 12 août, sur la foi d'une information erronée.

Le Monde

Samedi 14 août 1982

### ENGUETES ABOUNDAL TOUJOURS «ACTION DIRECTE» ENCORE

le quotidien

14-15 AOUT 1982 .

L'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers avance à petits pas à l'étranger et confirme jusqu'à présent la piste Abou Nidal. Quant aux autres attentats, ils semblent toujours mener les policiers chez Action directe, dont de nouveaux militants ont été entendus hier

Ça n'avance pas, mais ça se précise : si l'on n'a pas encore identifié et encore moins arrêté les terroristes de la rue des Rosiers, on a une vague idée de leurs déplacements précédents. Evidemment, tout ceci est bien flou et ne mène pas très loin, mais c'est mieux que rien du tout : l'internationalisation de l'enquête, pour laquelle une équipe d'inspecteurs de la Brigade criminelle s'est rendue à Londres, et une autre à Vienne, a permis d'apprendre que des terroristes, fiches par la police autrichienne, avaient fait mouvement vers la France au mois de juillet.

qu'il a fallu aller chercher au-delà des frontières, notre police aurait dû l'avoir depuis longtemps pour peu qu'elle ait été dotée d'un matériel similaire à celui de ses homo-logues étrangères. Car c'est grâce à la consultation d'un fichier anti-terroristes informatisé, sur lequel toutes les données nationales et internationales sont quotidiennement portées puis classées, que nos inspecteurs, débarquant d'un autre monde, celui des fichiers manuels, ont appris l'existence de ces mouvements.

Ce que les policiers autrichiens n'ont pas précise aux nôtres, du moins s'ils l'ont fait la communication demeure secrète, c'est l'origine de ces terroristes itinérants.

Etaient-ils basés à Vienne? Se sont-ils servi de la capitale autrichienne comme d'une plaque tournante stratégique? Ou bien, en provenance d'un pays plus lointain, qui pourrait se situer au Moyen-Orient, ne se sont-ils même pas arrêtés dans cette ville, la police locale ne pouvant alors qu'enregistrer leurs déplacements au passage?

#### Professionnalisme

Quels qu'ils soient, les faits matériels accréditent de plus

ette information-là, en plus la presence d'Abou Nidal derrière le commando: Abou Nidal, « patron » de cet attentat commis en France comme il fut celui de l'attentat de Londres le 4 juin, ou celui contre la synagogue de Vienne, le 29 août de l'année dernière. Les armes utilisées dans les trois cas, on le sait désormais, sont de type semblable: des pistolets-mitrailleurs W.Z. 63 de fabrication polonaise.

Mais le commando qui a agi rue des Rosiers disposait en outre d'un autre genre.

d'armes, puisque, sur le chemin de sa fuite, les enquêteurs on ramasse une cinquantaine de douilles de calibre 9 mm court, de type « Makarov », de conception soviétique, et extrêmement rares en Europe occidentale. Sans compter quelques douilles de calibre 7,65.

Une certitude encore : les tueurs de la rue des Rosiers n'étaient que deux, mais deux hommes d'un grand professionnalisme. De ceux que l'on entraîne durant des mois dans des camps spécialisés, que l'on lâche pour une seule opération d'envergure et que l'on met ensuite au vert pendant un long moment.

Après le tir meurtrier dans le restaurant de Jo Goldenberg, ils sont ressortis de l'établisse-

ment comme à l'exercice, se couvrant mutuellement, leur arme au creux du coude et sans hâte particulière. Aucun affolement dans leurs gestes respectifs, mais une coordination et un minutage parfaits. Ils formaient, ensemble, une horrible machine de mort, huilée et rodée avec soin. Ils ont remonté d'abord la rue des Rosiers, puis la rue des Blancs-Manteaux, au pas de gymnastique, observant entre eux un écart de quinze mêtres invariable, ne tirant jamais ensemble, mais chacun à son tour, au fur et à mesure qu'ils atteignaient un croisemnt de rues, arrosant le carrefour pour se garantir le passage.

#### Garde à vue

Bien que ces façons d'agir soient le fait de groupes parti-

mieux que ne le sont généralement ceux qui se rattachent au mouvement Action directe, dix jeunes gens, militants de cette organisation, et en tout cas répertoriés comme tels, ont été interpellés hier matin, afin d'être entendus dans le cadre de l'enquête concernant les différents attentats commis dernièrement à Paris, Dans un premier temps, au lendemain des crimes de la rue des Rosiers, c'étaient huit membres d'Action directe qui étaient interpellés, puis relâchés après vingt-quatre ou quarante-huit heures de garde à vue, selon les cas. Ceux d'hier sont huit garçons et deux filles, et les policiers devaient reconnaître, dans le milieu de l'après-midi, que leurs auditions n'avaient donné jusqu'alors aucun

### La police passe toujours au crible Action directe

tants du groupe Action directe ont été de nouveau interpellés par les policiers de la Brigade criminelle, hier, à l'aube. Toute la matinée, les perquisi-tions se sont succédé dans des appartements ou des locaux occupés par des militants de l'organisation. Ce « coup de filet » suivait de quelques heures la libération des deux derniers membres d'Action directe détenus depuis le mardi 10 août.

Il semble, en effet, aux enquêteurs, que le groupe Action directe, qui a éclaté en plusieurs tendances au cours des derniers mois, porte une part de responsabilité dans certains attentats récents. La police souligne que le mouvement a des contours de plus en plus flous et une structure infor-melle. Il est, par conséquent, plus difficile à pénétrer.

Sans doute les récentes opérations ont-elles également pour objectif de « garder le contact » avec les différentes composantes de l'organisation.

Le dernier attentat revendiqué par Action directe atteste que le mouvement a évolué, ou plutôt qu'il subit en ce moment le premier grand schisme de son histoire. Une passante a, en effet, été très grièvement blessée alors que jusqu'ici les terroristes prenaient grand soin de viser davantage des immeubles que des personnes.

Les enquêteurs de la Brigade criminelle s'interrogent tou-jours sur l'éventuelle participation de certains militants d'Action directe à l'attentat qui a fait six morts et vingt-deux blessés rue des Rosiers. Participation qui aurait pu prendre, par exemple, la forme d'un appui logistique non négligea-

### La fusillade de la rue des Rosiers : une enquête à petits pas

Avant l'attentat, les policiers autrichiens auraient signalé à leurs collègues français des «mouvements de terroristes» entre Vienne et Paris

Alors que le juge Jean-Louis Bruguière, chargé de l'instruction sur le massacre de la rue des Rosiers, s'apprête à diffuser les portraits-robots des deux tueurs du restaurant Goldenberg, on ne se fait plus guère d'illusions, du côté de la police, quant aux résultats de l'enquête. Des moyens considérables ont été mis en œuvre pour recueillir le moindre élément matériel, mais les recherches n'ont rien apporté de plus que ce qui était évident quelques heures seulement après la tuerie : à savoir que les armes utilisées « pourraient » provenir d'un lot dont se servent les Palestiniens dissidents d'Abou Nidal. Officiellement, « l'enquête avance ». Pratiquement, on n'attend plus maintenant que la synthèse des informations réunies par tous les services concernés. Cela ne demandera que quelques mois...

ES policiers de la brigade criminelle n'ont toujours pas compris comment les tueurs de la rue des Rosiers ont pu se perdre dans la nature avec tant de facilité une fois leur coup exécuté. Tout jouait contre eux : la configuration du quartier, avec ses petites rues très peuplées, le fait que la communauté juive faisait l'objet d'une protection encore renforcée depuis la veille, après les menaces lancées par téléphone contre Jo Goldenberg... Difficile d'éviter les rondes de policiers, difficile de prendre la fuite rapidement en voiture dans les petites rues du Marais, difficile aussi de se réfugier à l'intérieur d'un immeuble sans être remarqué et signalé. Et pourtant, ils se sont bel et bien évanouis. Sans même que l'on ait pu savoir avec certitude s'ils n'étaient que deux ou s'ils étaient attendus par un ou plusieurs complices. On est certain qu'il s'agissait de professionnels, d'après leur armement. d'après leur manière de se couvrir mutuellement - à quinze mètres de distance - à leur sortie du restaurant. On pense logiquement qu'ils bénéficiaient de contacts à Paris. C'est tout, et c'est bien

La piste Abou Nidal ? Oui, bien sûr... Mais ce n'est qu'une piste. Et les révélations de Gaston Defferre sur les armes utilisées et sur le fait que des pistolets-mitrailleurs du même type ont été utilisés lors d'attentats à Vienne et à Londres (revendiqués par le groupe du leader palestinien dissident) ont été parfois mal vécues par les magistrats: « Appartenait-il vraiment au ministre de donner des coupables en pâture à l'opinion quelques heures à peine après le début de l'enquête?» Dans les couloirs du Palais du Justice, certains se laissent aller à leur mauvaise humeur et au rappel d'un précédent fâcheux. Quoi qu'il en soit, les missions « diligentées sur commissions rogatoires internationales » en Angleterre et en Autriche ne permettront pas plus de mettre la main sur les tueurs que les témoignages

recueillis jour après jour rue des Rosiers. Ou alors, ce serait un miracle. Ils le disent tous : magistrats et policiers.

Les enquêteurs de la section antiterroriste de la brigade criminelle en sont réduits à amasser tous les renseignements qui peuvent paraître utiles, à vérifier tous les éléments, toutes les informations, y compris les plus saugrenues. « Nous ne pouvons rien négliger, disent-ils. Mais nous perdons un temps considérable à nous rendre sur place après chaque coup de fil d'un fou qui nous dit connaître le coupable. » Quelques démarches pourraient apporter des éléments nouveaux : les Autrichiens auraient, dit-on, signalé à leurs collègues français des « mouvements de terroristes » entre Vienne et Paris dans les semaines qui ont précédé l'attentat. Et l'on attend beaucoup de leur fichier informatisé sur le terrorisme pour éventuellement identifier, par recoupements, less hommes de main de la rue des-Rosiers. Tout en restant convaincu que l'identification en elle-même déboucherait sur une nouvelle impasse, dans la mesure où les policiers du Quai-des-Orfèvres n'ont pas

pour vocation d'aller arrêter les criminels qu'ils recherchent à Tripoli, Damas ou Beyrouth...

Alors, tout le monde joue le jeu. Et la criminelle, mieux armée pour pourchasser Emile Buisson ou Jacques Mesrine que Carlos, fait mine de croire qu'il en sortira quelque chose, en utilisant les vieilles recettes. A la section antiterroriste, ils ne se plaignent pas encore de ne pas être équipés d'un fichier informatisé. Mais ils aimeraient bien qu'on leur répare le téléphone : depuis quinze jours (et une douzaine d'attentats), ils ne disposent plus que d'une seule ligne directe...

**Patrice Burnat** 

### LE MATIN

14 août 1982



Des policiers dotés de gilets pare-balles patrouillent devant le restaurant « Jo Goldenberg », après l'attaque qui fit six morts et vingt-deux blessés

### • Rue de la Baume Une jeune femme déférée

Le Parisien

AOUT 1982

C'est donc un climat encore un peu plus alourdi que les investigations policières se poursuivent tous azimuts tant en France qu'à l'étranger. Parallèlement aux mesures de protection officielles, le « Fonds social juif unifié » a décidé d'utiliser les dispositifs propres à garantir la sécurité des membres de la communauté israélite, dans l'immédiat « en coopération étroite avec les forces de po-

au parquet

nce ».

L'état d'une des onze personnes encore hospitalisées à la suite de l'attentat de la rue des Rosiers (IV°) demeure très critique, selon l'expression même employée par les services de l'Assistance publique. Quant aux autres blessés, l'évolution vers un mieux se confirme ; l'un d'eux, en réanimation à l'hôpital Beaujon, a repris connaissance. Amélioration enregistrée également pour la passante blessée dans la nuit de mardi à mercredi au cours d'un attentat à l'explosif rue de la Baume (VIIIe); service ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu, on a constaté que Mme Marie-France Vilela avait récupéré une partie de sa fonction

Les enquêteurs de la brigade criminelle qui s'étaient rendus à Vienne pour y rencontrer leurs col-lègues autrichiens après l'attentat de la rue des Rosiers sont rentrés à Paris avec des renseignements intéressants. Grâce à la consultation d'un fichier antiterroriste informatisé, ils ont appris que des individus fichés là-bas avaient fait mouvement récemment vers la France. Et des similitudes troublantes sont apparues dans le signalement de trois auteurs de l'attentat commis l'an dernier contre la synagogue de la capitale autrichienne et celui de lundi contre le restaurant Goldenberg à Paris. Autre élément rapporté d'Autriche, que recoupent les renseignements recueillis par deux autres inspecteurs dépêchés à Londres. Ainsi que le ministre de l'Intérieur l'avait clairement laissé entendre l'autre jour, les pistolets-mitrailleurs « WZ 63 » de fabrication polonaise, utilisées lundi rue des Rosiers, étaient du même type que ceux employés lors de l'attentat conre la grande synagogue de Vienne le 29 août 1981 et au cours de la tentative d'assassinat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres, M. Shlomo Argov, le 4 juin dernier. Deux opérations revendiquées par le groupe palestinien dissident de l'O.L.P. « Abou

Ces revendications et vraisemblablement d'autres renseignements tenus secrets pour des questions d'efficacité, vont être exploités par les enquêteurs mobilisés par les recherches liées aux attentats de ces derniers jours : ceux considérés comme liés aux conflits

Banque Leumi Société Ganco Bd des Italiens Place Saint-Michel 13 blesses Falo Dali, 1 mort Pub Saint-Germain 1.8.82 Ambassade d'Israel rue du Dessous des Berges Discount Bank rue de Normandie Société Nemor 9 9.8.82 Goldenberg, rue des Rosiers 6 morts. 22 blesses 10 11.8.82 rue de la Beaume. 1 blesse 11 11 8 82 Ambassade d'Irak rue du Général-Appert 15 blesses

Paris-Attentats: Cette carte indique les emplacements où se sont produits depuis le 19 juillet dernier les différentes explosions et le nombre des victimes.

du Proche-Orient, ceux attribués au groupe pro-arménien « Orly » et ceux revendiqués par « Action directe », au total treize, du 20 juillet au 10 août.

### Action directe : nouvelles auditions

Non seulement la section antiterroriste (S.A.T.) de la brigade criminelle du quai des Orfèvres, mais les effectifs de tout le groupe, soit une centaine d'inspecteurs en cette période de vacances, sont mobilisés pour ces affaires.

La police a ainsi poursuivi son ratissage au sein du mouvement extrémiste français « Action Directe », procédant à une dizaine d'interpellations vendredi matin dont celles d'un Italien et d'un Allemand; ces deux jeunes étrangers recherchés dans leurs pays respectifs, ainsi que la plupart des Français entendus en même temps, devraient être-remis en liberté avant l'expiration du délai de garde à vue.

Par contre, une Française Helyette Besse, trente-trois ans, qui militait notamment dans un comité de soutien aux « prisonniers politiques », sera présentée au parquet de Paris. Trois cartes d'identité italiennes vierges ont en effet été découvertes à son domicile. Lors des perquisitions les policiers on trouvé des bombes aérosol de peinture, de la même couleur que celle employée pour le slogan signé « Action directe » tracé à la peinture fraîche rue de la Baume avant l'explosion d'une charge, mardi. Cependant, ces pulvérisateurs de peinture ne constituent pas, selon une source policière, une preuve suffisante pour imputer l'attentat à certaines personnes interpellées hier matin.

D'autres enquêteurs ont entendu des membres du personnel de service de l'ambassade d'Irak pour reconstituer le déroulement de l'attentat de la rue du Général-Appert (XVI°). La charge déposée dans l'Estafette piégée, 15 kilos de T.N.T., était moitié moins importante que celle utilisée le 22 avril dernier rue Marbeuf devant les locaux de l'hebdomadaire pro-irakien « Al Watan Al Arabi » (la Voix de la nation Arabe).

On avait par ailleurs compté un moment sur les caméras vidéo disposées sur la façade de l'immeuble pour fournir peut-être des indications précieuses. Mais, malheureusement, elles ne permettent qu'une surveillance des abords par des écrans de contrôle, sans enregistrement sur magnétoscope comme on l'avait espéré.



Sérieusement blessée dans la nuit de mardi à mercredi, rue de la Baum (VIII\*), Mme Marie-France Vileia a recouvré une partie de sa fonction visuelle.

# L'ultimatum des Arméniens a expiré: nouvelles mesures de sécurité antiterroristes à Paris

ESURES de sécuritė anti-terroristes exceptionnelles en ce début de semaine à Paris, où la police redoute tout à la fois la poursuite des at-tentats télécommandés depuis le Proche-Orient dans le cadre du conflit qui oppose Israël aux Palestiniens, et la reprise des ac-tivités de l'ASALA (Armée Secrète Arménienne de Libération de l'Arménie) dont l'ultimatum lancé dimanche 8 aout depuis Beyrouth, devait expirer hier, Ultimatum qui avait pour but d'obtenir la libération des prisoniers politiques arméniens détenus en France ils sont au nombre de dix ainsi que de ceux détenus dans plusieurs pays d'Eu-rope occidentale.

Dans le cadre de l'attentat de la rue de la Baume, où une femme avait été grièvement blessée, il semble que les enquéteurs aient une piste sérieuse en la personne d'Helyette Besse, une jeune militante du groupe « Action directe » qui a été déférée au parquet.

#### « Manu militari »

Au cours d'une perquisition dans son appartement, la brigade criminelle a découvert, en effet, de fausses cartes d'identité italiennes ainsi que des bombes aérosols de peinture noire comme celles utilisées par l'organisation anarchiste pour ses revendications.

Helyette Besse est, en quelque sorte, venue d'elle-même se jeter dans la gueule du loup. Mercredi dernier, en effet, elle a réussi à s'infiltrer au 36, Quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire parisienne, en compagnie de son amie Nathalie Menigon, chef « historique » du mouvement « Action directe ». Elles venaient réclamer la libération de Jean-Marc Rouillan... Nathalie Menigon devait être expulsée « manu militari » du Quai des Orfèvres tandis que les policiers, au contraire, gardaient Helyette Besse.

Enfin, des enquêteurs français sont arrivés en fin de semaine en Belgique où ils poursuivent leurs recherches sur les actitivés d'a Action directe ». Ils semblent convaincus, en effet, qu'existe dans ce pays une imprimerie clandestine travaillant pour le compte du groupe terroriste.

### Le culot de Nathalie Ménigon

lle leur a flanqué une peur bleue, la Menigon, aux supermen de la Criminelle, tellement occupés à chercher des terroristes sur tout le territoire qu'ils n'ont pas pensé une seconde que la louve risquait d'entrer tout simplement dans la bergerie. Et par la porte encore... Voilà ce que c'est que de ne pas voir plus loin que le bout de son nez.

C'était mercredi soir, celui de la semaine dernière. Dans les locaux de la Brigade criminelle, au troisième étage de la PJ, les policiers retenaient encore deux des militants d'Action directe interpellés la veille: Régis Schleicher, et Jean-Marc Rouillan, complice naturel de Nathalie. Or, la jeune femme — vexée de n'avoir pas été inquiétée, donc de n'avoir pas été inquiétée, donc de n'avoir pas été prise au sérieux? — décidait d'intervenir en personne pour obtenir la libération de ses copains.

Claudiquant bas, séquelles de l'accident de voiture dont elle fut victime voici trois mois sur l'autoroute du Nord, elle a réussi à monter ce mercredi soir, en se glissant dans un groupe de voleurs à la tire accompagnés d'inspecteurs qui pénétrait au 36 quai des Orfèvres, jusqu'à l'antichambre de la Brigade criminelle. Et là, elle a demandé à voir le patron.

- Qui le demande ?
- Nathalie Menigon ...

Comme ça, tout gentiment.

Or, les policiers se sont soudain souvenu avec une certaine angoisse de l'arrestation mouvementée de l'égérie d'Action directe voici trois ans, quand la jeune femme n'avait pas hésité à faire le coup de feu.

Nathalie n'était pas armée, mercredi soir. Une chance, car si elle avait eu un revolver,



Nathalie Menigon lors de son arrestation.

une grenade, n'importe quoi, c'était du pareil au même... Inutile de préciser qu'elle a été priée de sortir illico, qu'elle a sèchement refusé, et que les enquêteurs se sont débarrassés

d'elle en la portant, par les bras et les jambes, jusqu'à l'extérieur. A la suite de quoi, ils ont décidé de renforcer les contrôles d'admission dans la grande maison...

### le quotidien

LUNDI 16 AOUT 1982

### France-Soir

16 AOUT 1982

### ■ Une militante d'Action directe ēcrouēe

Neuf des dix militants présumés du mouvement Action directe interpellés vendredi matin à Paris ont été relâchés le soir-même, leur audition n'ayant pas permis ni de les incriminer dans les enquêtes en cours, ni même de faire progresser les investigations.

En revanche, la dixième personne, Mme Helyette Besse, 33 ans, a été déférée au Parquet samedi matin et écrouée à Fleury-Mérogis sur décision du juge Jean-Louis Bruguière. Au cours de la perquisition effectuée chez elle, comme chez ses camarades, on a trouvé trois fausses cartes d'identité italiennes. Une procédure spéciale, pour détention de faux documents administratifs, a été ouverte contre elle.



Les Brigades rouges et Action directe

A la différence des mouvements révolutionnaires issus de revendications régionalistes, et même d'un groupe comme la bande à Baader, longtemps soumise au charisme d'un chef, les Brigades rouges italiennes et les militants d'Action directe relèveraient plutôt de l'anarchie telle qu'elle fut incarnée, au siècle dernier, par Babeuf et détournée de son inspiration originelle par Bonnot.

Cette différence explique, en fait, les liens privilégiés qui n'ont cessé d'exister entre Action directe et les Brigades rouges en marge du terrorisme international, même si l'une et l'autre organisation n'ont dédaigné ni l'appui logistique ni la formation militaire accordés par les grandes centrales du terrorisme international. Un aspect de cette autonomie — pour ne pas dire : de cette indépendance — se manifeste sur le plan financier : sans refuser les « dons » que leur ont fait parvenir les Kadhafi et autres financiers du terrorisme international, les Brigadistes et les membres d'Action directe ont toujours préféré tirer leurs ressources de hold-up ou rançons et se procurer le plus souvent leur armement en attaquant les arsenaux militaires ou des armureries civiles.

Que l'on ne s'y trompe pas : ce souci des Brigades rouges et d'Action directe de respecter le principe fondamental de l'anarchie — ni Dieu, ni maître — ne signifie pas pour autant que leurs militants n'aient pas participé à des opérations au bénéfice des autres centrales terroristes, ni qu'ils n'aient pas été, comme beaucoup d'organisations autonomes, l'instrument inconscient de menées subversives dont le but pouvait leur échapper.

Leur apparition, d'ailleurs, les différencie à ce point des autres mouvements extrémistes, devenus terroristes, que sans aucun doute il en restera, par la suite, une tendance à s'en distinguer, sinon sur le plan des méthodes, du moins dans le domaine idéologique.

Traqués sur le sol italien, les rescapés de la chute des Colonnes ont essayé de trouver tout naturellement refuge et assistance en France. Proximité d'abord et aussi identité de vue avec Action directe, les deux organisations ayant été nourries aux mamelles de la Gauche prolétarienne. Le juge romain Ferdinando Imposimato, autre cible des Brigades rouges, révélait en août 1982:

« C'est Carlo Brogi qui a été chargé par Mario Moretti, le "cerveau" des Brigades rouges, de trouver et de louer des appartements parisiens pour les Brigadistes. Ainsi, nous avons appris que les chefs des terroristes italiens habitaient dans des rez-dechaussée de la rue des Capucines et de la rue des Dames... Depuis le début de l'année, nous savons que 14 Brigadistes, dont Lanfranco Pace et Oreste Scalzone, se sont réfugiés à Paris...»

Le juge Imposimato était d'autant mieux renseigné qu'il détenait ces détails et adresses de Carlo Brogi qui, las de vivre dans la clandestinité, s'était constitué prisonnier au début de l'année 1982.

Le ministre français de l'Intérieur, Gaston Defferre, demanda à la Brigade criminelle de vérifier les renseignements livrés par le juge italien. Lequel avait même déclaré au *Point*:

« Grâce aux aveux et confessions de nombreux "repentis", nous possédons les noms de guerre et même, souvent, les adresses de terroristes de tout poil qui vivent tranquillement à Paris. »

Le 29 août 1982, soit moins d'un mois après les investigations du juge, Oreste Scalzone était arrêté à Paris, non pas dans l'une des caches louées par Brogi mais dans l'appartement d'un membre d'Action directe où il passait le week-end. Un doctrinaire bien plus qu'un tueur, ce Scalzone : étudiant contestataire en 1968, fondateur du mouvement Autonomia Operaia, il n'en avait pas moins inspiré de nombreux attentats et s'occupait, au sein des Brigades rouges, des problèmes d'armement en contact avec les Palestiniens et fournisseurs d'armes légères.

Une petite prise, en quelque sorte. Mais l'arrestation de Scalzone mettait fin à 15 mois de naïveté de la part des tenants de la négociation. Intentions généreuses dans lesquelles s'étaient engouffrés des Brigadistes italiens, traqués dans la péninsule et qui, le repentir aux lèvres, venaient affirmer aux autorités françaises que, pour eux, le terrorisme, c'était bien fini. Des avocats et jusqu'à des intellectuels se portaient garants de la bonne conduite de ces repentis, leur procuraient des permis de séjour, obtenus sous de fausses identités. On leur ouvrait même l'accès à des activités universitaires comme, par exemple, le très officiel Haut Conseil de réflexion du Collège internation al de philosophie où allait exercer le professeur Toni Negri, animateur de Autonomia Operaia à laquelle appartenait Scalzone.

En fait, les Brigades rouges bénéficiaient en France des réseaux d'accueil réservés à leurs « frères » d'Action directe. Frères par une inspiration idéologique, de tendance maoïste, incarnée en 1969 par la Gauche prolétarienne, et des actions parallèles, symboliques puis violentes, contre les patrons-occupants et leurs « collabos », les cadres et syndicats.



# EN ATTENDANT 16 AOUT 1987 (M. TERRORISME)

Le gouvernement rendra public mardi son plan anti-terrorisme. En attendant, l'enquête sur la tuerie de la rue des Rosiers piétine, et les policiers se rabattent sur Action Directe, qui pourrait annoncer prochainement son auto-dissolution.

n connaîtra, mardi, en détail, le plan de lutte anti-terroriste mis au point par le gouvernement.

En attendant, on épilogue sur la prochaine mise en place d'un fichier central informatisé regroupant les renseignements déjà disponibles dans les différents services de police.

Cette initiative n'est pas nouvelle, puisque l'annonce de la création de ce fichier avait été faite au lendemain de l'attentat de la rue Marbeuf. Les enquêteurs de la section anti-terroriste de la brigade criminelle, de la 6ème section de la police judiciaire, des Renseignements généraux, de la DST et de la DGSE (ex-SDECE), mettront donc en commun leurs informations, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Parallèlement à cette modificationtechnique, le gouvernement devrait aussi annoncer la création d'une sorte de cellule de crise regroupant les responsables de ces services sous le commandement d'une sorte de « M. Terrorisme ». Celui-ci sera vraisemblablement choisi parmi les actuels hauts responsables policiers et le nom de Paul Roux, actuel directeur des Renseignements Généraux est avancé.

Cette solution correspond aux souhaits des grands patrons policiers qui rejettent apparemment l'idée de la création d'un grand service antiterroriste autonome. Ce type de structure, beaucoup plus efficace, aurait le défaut, à leurs yeux, de courteireuiter l'actuel travail de leurs différents services. La mise en place d'une brigade anti-terroriste autonome réduirait leurs pouvoirs respectifs et c'est sans doute ce qu'ils redoutent au plus haut point. Les partisans d'une solution autonome font, quant à eux valoir que l'on ne pas du jour au lendemain collaborer des policiers qui ont pris l'habitude de travailler en concurrence.

L'OBSESSION « ACTION DIRECTE »

En attendant, les enquêteurs, tout en

exploitant les divers témoignages ou éléments matériels recueillis rue des Rosiers, se sont « fixés » sur les militants fichés comme faisant partie du groupe Action Directe.

N'ayant apparemment pas d'autres suspects à qui s'interesser, ils ont mis les bouchées doubles pour tenter de trouver d'éventuelles relations entre Action Directe et les groupes étrangers susceptibles d'avoir commis l'attentat. Les policiers ont l'air persuadé, et ceci jusqu'à présent, sans le moindre élément de preuve qu'Action Directe pourrait constituer une base logistique à des terroristes venus du Moyen-

Ils ont donc arrêté et interrogé une vingtaine de personnes appartenant à ce groupe ou ayant fréquenté certains de ses militants. Ils sont ainsi tombés sur trois fausses cartes d'identité italiennes, prise qui les a conduit à faire inculper l'animatrice de la librairie libertaire « le Jargon libre », Eliet Besse.

Eliet Besse s'était récemment occupée du comité de soutien aux prisonniers politiques qui avait réclamé la libération des militants d'Action Directe encore incarcérés. Le juge Bruguière l'a, sans honte aucune, fait écrouer à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Comme si soudain, à travers elle, on commençait à démanteler les « puissants » réseaux de soutien au terrorisme international.

Dans le même temps, les policiers accentuaient leur pression sur les militants proches d'Action Directe en les surveillant plus que de coutume.

On apprenait d'autre part que la police belge s'était mise de la partie en enquêtant sur les ramifications existant entre Action Directe et certains militants belges. On aurait découvert il y a deux mois, à Bruxelles, une imprimerie dite « clandestine » ayant servi à confectionner des tracts et, dans le cadre de cette affaire, trois Français auraient été expulsés. On rappelle à ce propos que

Nathalie Menigon, considérée comme une des animatrices d'Action Directe, a eu un accident de voiture en rentrant de Belgique et que le conducteur de la voiture, un Belge, a été interpellé dans le cadre de l'enquête sur l'imprimerie...

Cette focalisation des enquêteurs français sur Action Directe pourrait d'ailleurs avoir quelques retombées judiciaires dans les prochains jours. Il n'est pas impossible en effet, que l'on annonce la dissolution d'Action Directe, ce qui pourrait permettre aux policiers d'arrêter toute personne se réclamant de ce groupe.

réclamant de ce groupe.

Mesure bien dérisoire, puisqu'elle concerne un mouvement dont on sait maintenant qu'il est totalement éclaté. Si éclaté que ses « dirigeants historiques » devraient annoncer aujourd'hui son auto-dissolution...

Gilles MILLET

(\*) Interview à Radio Gilda (91 Mhz) diffusée lundi dans la soirée, entre 19h et 21h

### le quotidien

**LUNDI 16 AOUT 1982** 

#### Action directe sur Radio-Gilda

Ce soir à 20 h 30 sur les ondes de Radio-Gilda (91 MHz), Action directe... en direct. Deux de ses dirigeants en effet viennent s'y expliquer: l'entretien porte sur la récente vague d'attentats et l'implication d'Action directe. Sans dévoiler leur identité, les interviewés réfutent leur responsabilité dans l'affaire de la rue des Rosiers. Par la même occasion, ils annoncent la dissolution d'Action directe qui souffre de dissidences.



C'est de la confluence de ces trois organisations — Nouvelle résistance populaire, les GARI et les NAPAP — que va naître, en mai 1979, Action directe. Avec pour élément fédérateur Jean-Marc Rouillan. Le 1<sup>et</sup> mai, le siège du CNPF est mitraillé. Ainsi commence une série d'attentats, la plupart à l'explosif, qui vont toucher des ministères, des institutions sociales ou judiciaires et, bien entendu, des sociétés privées ou multinationales. Sans parler de hold-up comme celui commis, le 28 août 1979, à Condé-sur-Escaut ou, le 15 avril 1981, à la Banque nationale de Paris, place des Ternes. Butin en trois ans : près de 100 millions de francs, soit autant que la « recette » encaissée par le Milieu au cours de la même période dans des actions identiques! Au milieu de ces violences, le vol de la voiture personnelle du premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin.

Le 9 avril 1982, après avoir appréhendé un Algérien, Mohand Hamami, et sa compagne, Joëlle Aubron, la police découvre, dans un garage, 22, rue du Borrégo dans le 20° arrondissement, 2 fusils à pompe, 7 pistolets automatiques, 2 revolvers, 1 grenade, 300 cartouches, des gilets pare-balles, des cagoules et 1 moto.

Bénéficiaire de l'amnistie de mai 1981, Hamami avait été arrêté en avril 1980 pour des hold-up auxquels avaient participé quatre membres de la nouvelle tendance des Brigades rouges, Prima Linea. Par ailleurs, Joëlle Aubron, militante de luxe mais néanmoins dangereuse, avait fait partie du commando qui, le 15 avril 1981, s'était attaqué à la BNP de la place des Ternes, tuant un gardien de la paix.

Parallèlement, l'apparition sur le territoire français de membres de la Rote Armee Fraktion (ou Fraction armée rouge) laissait entrevoir une refonte, au niveau de l'Europe de l'Ouest, des mouvements qui, jusque-là, avaient axé l'essentiel de leur combat en Allemagne de l'Ouest, en Italie et en France. Considéré comme un projet fumeux, le « Document 142 », saisi par les carabiniers italiens en août 1981 dans le repaire brigadiste de la Via Tor Sapienza à Rome, se révélait tout à coup d'une brûlante actualité.

Que contenaient les sept pages dactylographiées de ce document ? Tout simplement les bases de la création d'une Internationale terroriste européenne dont le siège serait Paris. Dès la première page, on pouvait lire :

«La violente action répressive a rendu important le problème des camarades en fuite. Le fugitif est un combattant qui s'auto-élimine. Du point de vue militaire, c'est la pire des solutions. C'est un patrimoine de camarades expérimentés qui est perdu. Il doit être récupéré. Aussi l'existence d'un siège, d'un point d'appui ou d'accueil en un lieu relativement à l'abri doit-il interrompre la débandade et permettre le recyclage des combattants.»

Terre d'accueil, c'était précisément le titre que la Gauche au pouvoir venait de donner à la France. Aussi rien d'étonnant à ce que le « Document 142 » ait contenu, en page 4, les recommandations suivantes :

« En France, existe une structure plus solide parce que gérée par nous. Nous retenons que la France doit être le centre européen logistique de la Colonne externe. Ainsi sera créée une base stable, dotée d'un fonds financier et d'une structure adaptée à l'élaboration politique. »

Et les Brigadistes, auteurs de ce document, de préciser :

« En France, nous avons établi le contact avec l'organisation qui a choisi la lutte armée... »

Cette organisation, c'était bien entendu Action directe qui avait choisi, depuis le 1er mai 1979, la lutte armée. Mais, dans le même temps, le « Document 142 » abordait le thème d'une alliance avec la subversion internationale. Notamment par le biais de contacts avec les ministres libyens de la Défense, des Affaires étrangères et de l'Armée, mettant ainsi fin à l'autonomie politique qui avait, jusque-là, présidé aux destinées de la Rote Armee Fraktion, des Brigades rouges et d'Action directe.

« La finalité de la structure française, ajoutaient les auteurs du document, est un projet révolutionnaire international. »

L'analyse du « Document 142 » et, surtout, sa matérialisation, révélée par la découverte de l'arsenal de la rue du Borrégo, vont conduire le gouvernement français à prononcer, le 18 août 1982, la dissolution d'Action directe. Comme l'écrivait Gilles Millet, le 19 août, dans Libération:

«Il est évident que les autorités policières, judiciaires et politiques ne pouvaient pas tolérer que certains groupes d'Action directe posent clandestinement des bombes tandis que d'autres groupes les revendiquent... légalement.»

A cette dissolution prévue, Rouillan avait répondu, quelques jours auparavant, dans les colonnes du même journal :

«Si l'on dissout Action directe, il existera sous une autre forme. Il y aura vraisemblablement une répartition des forces entre groupes clandestins...»

C'était une véritable déclaration de guerre au Gouvernement.

### Attentat rue des Rosiers: la police tient une piste

De «nouveaux éléments matériels» sont apparus dans le cadre de l'enquête sur la tuerie

Une piste enfin. Ou, du moins, de nouveaux « éléments matériels » dans le cadre de l'enquête sur la tuerie de la rue des Rosiers. Au cours de la trêve du 15 août, seulement troublée à Paris par l'incendie criminel de l'oratoire juif de la rue Auguste-Laurent (XI° arrondissement), considéré comme l'acte d'un déséquilibré, et par l'inculpation d'Helyette Besse, du mouvement Action directe, pas de grande effervescence au Quai-des-Orfèvre. Mais il se passait quelque chose. Après les résultats sans grande surprise des missions effectuées à Vienne et à Londres par deux équipes de policiers de la brigade criminelle, c'est à Paris que l'enquête se poursuit, autour d'une « découverte » dont le secret est jalousement gardé.

U « 36 », ils ne sont qu'une poignée en ce week-end du 15 août. Le Quai-des-Orfèvres, pratiquement désert, frémit pourtant au troisième étage, où le chef adjoint de la brigade criminelle, le commissaire Cancès, centralise les derniers éléments des enquêtes sur la rue des Rosiers, sur la rue de La Baume, sur la rue du Général-Appert... Il se passe quelque chose, c'est certain. Et cela concerne la tuerie de la rue des Rosiers.

Le dernier attentat en date. cet incendie criminel d'un oratoire du Cercle messianique israélite, rue Auguste-Laurent (XI arrondissement), n'aura pas mobilisé très longtemps les énergies du côté de la section antiterroriste. C'est dans la nuit de vendredi à samedi que le feu, très rapidement maîtrisé, s'est déclaré dans cette rue tranquille proche de la rue Léon-Blum. Un acte criminel, comme devait le prouver la découverte d'une enveloppe adressée au préfet de police de Paris, et contenant, sur fond de croix gammée et d'étoile de David, un message incohérent. L'acte d'un déséquilibré, à n'en pas douter. Et une « broutille » dans le contexte

C'est alors Action directe, à nouveau sur la sellette, qui a d'abord fait parler d'elle. Au lendemain de la rue des Rosiers, déjà, huit de ses militants avaient été interpellés et placés en garde à vue : Jean-Marc Rouillan et Régis Schleicher devaient être remis en liberté les derniers, après l'explosion de la rue de La Baume, et cela a son importance. Or, vendredi matin,

dix autres membres du mouvement faisaient à leur tour l'objet d'une interpellation, sur instruction du même magistrat, le juge Jean-Louis Bruguière.

Cette fois, il y aura eu au moins une inculpation : celle d'Helyette Besse, trente-trois ans, souvent considérée comme l'« attachée de presse » du mouvement, et écrouée samedi à la prison de Fleury-Mérogis pour « recel de faux documents administratifs ». Les policiers auraient semble-t-il retrouvé en sa possession trois fausses cartes d'identité italiennes, et à ce premier chef d'inculpation pourrait, dit-on, s'en

ajouter un second: « pour association de malfaiteurs »...

Ce n'est peut-être qu'un nouvel épisode de la curieuse valse hésitation qui se joue depuis quelques mois entre la brigade criminelle et Action directe. Mais on reste décidément bien discret, officiellement, sur les résultats des perquisitions effectuées vendredi matin. Trop discret pour qu'on ne soit pas tenté de se souvenir qu'Action directe, il n'y a pas si longtemps, entreposait des armes dans une cache de la rue Borrego. Et que, parmi ces armes, une mitraillette Sten semblait bien avoir été utilisée lors de la fusillade contre la façade du bureau d'achat militaire israélien à Paris.

Si vraiment on n'a rien de plus à reprocher au mouvement anarcho-gauchiste que la détention de « faux documents administratifs », on comprend mal que la brigade criminelle et sa section antiterroriste, déjà surmenées, lui consacrent autant de temps, alors même que l'enquête sur la rue des Rosiers semble progresser...

Qu'ont-ils trouvé ? Ils ne le diront pas. Pas maintenant, en tout cas. Mais ce n'est ni en Autriche ni en Angleterre, d'où sont rentrées les deux équipes envoyées en mission, que cela se passe : il est question d'« arme », et l'enquête repart aujourd'hui de Paris. Sur quelles bases précises, on l'ignore... Mais à partir d'un nouveau fait matériel, c'est évident.

Patrice Burnat



16 août 1982



L'oratoire israélite, rue Auguste-Laurent à Paris, ravagé dans la nuit de samedi à dimanche par un incendie criminel. Les enquêteurs croient à l'acte d'un déséquilibré



Depuis l'été 1981, Action directe s'était forgé des éléments de doctrine et de propagande grâce à la revue *Rebelles* où, à côté d'articles sur la situation des prisonniers politiques, de véritables appels pour abattre la société bourgeoise étaient lancés en termes très violents :

« Nous devons frapper ces soldats du capital, nous devons frapper cette vermine aux jambes et à la tête. » (*Rebelles* — juin 1981.)

«Contre les charognards et les chiens, développer la lutte armée, frapper sans trêve tous les éléments des troupes de l'État.» (Rebelles — juin 1981.) « Pour que les tortionnaires emmerdeurs, spécialistes en tabassage, emmerdeurs professionnels, porcs en tous genres ne continuent pas à s'abriter derrière le silence organisé, il faut dénoncer à la revue chaque chien de garde se faisant remarquer par son zèle répressif, en donnant les noms et autres caractéristiques des flics, juges, procureurs, directeurs, matons les plus répressifs — chaque porc sera dénoncé personnellement.» (Rebelles — n° 1.)

«Les porcs auxquels les élections ont permis de récupérer la belle couleur rose qui leur est naturelle... Nous n'avons rien à quémander à l'État dont nous ne reconnaissons pas la légitimité. » (Frédéric Oriach — septembre 1981 — lettre à l'intention des camarades.)

camarades.)

«Nous voulons une société communiste, comme tout prolétaire conscient de son identité de classe, c'est-à-dire la destruction de la société capitaliste basée sur des rapports marchands de salariat... Pendant deux ans, nous avons lancé un processus de lutte armée communiste en France. Pendant la période des élections, nous n'avons pas voulu jouer le rôle de provocateur utilisé par la chute giscardienne. Mais notre action a continué, nos stuctures se sont maintenues, aujourd'hui, elles se maintiennent encore. Nous maintenons une politique révolutionnaire.» (Jean-Marc Rouillan — le 29 septembre 1981 sur France-Inter.)

«Je suis membre d'une organisation politico-militaire dint certaines structures sont clandestines. Et ces gens-là peuvent frapper. Nous avons les moyens d'éliminer radicalement les auteurs de ces provocations.» (Jean-Marc Rouillan — 2 décembre 1981, interview à *Libération*.)

Action directe se fondait ensuite dans une nouvelle structure clandestine, l'Organisation communiste combattante (OCC) qui cherchait à regrouper différentes organisations d'extrême gauche françaises et européennes. Devenue l'élément moteur de l'OCC, Action directe essayait de préciser sa doctrine dans un document publié au mois de mars 1982 et baptisé : « Pour un projet communiste ». Une première partie consistait en une fastidieuse réflexion, dans le but de montrer les carences du marxisme et de l'anarchie. Dans une deuxième partie, étaient définis les principaux axes d'intervention :

«... l'impérialisme français, l'emploi et la croissance ainsi que le logement, problèmes fondamentaux qui sont liés objectivement et doivent être appréhendés à partir des usines et des quartiers dans un contexte révolutionnaire. C'est pourquoi il faut créer un réseau politico-militaire afin d'élargir les bases du contrepouvoir prolétarien et préparer la lutte armée qui doit être le nouveau travail de masse et pas seulement une réaction de défense ou de représailles.»

Cette plate-forme politique était suivie de la publication d'un petit livre sur « l'impérialisme américain » jugé comme le symbole du capitalisme mondial, de l'exploitation, de l'oppression et de l'injustice qui frappent les masses prolétaires.

Selon les enquêteurs de la lutte anti-terroriste, ces éléments de doctrine encore hésitants et imparfaits ont été élaborés au cours de multiples réunions qui se sont tenues à l'École nationale supérieure de la rue d'Ulm et auxquelles participaient non seulement les responsables d'Action directe comme Jean-Marc Rouillan, Régis Schleicher, Éric Moreau, Nathalie Ménigon, Carlos Jauregui, mais également les anciens des Brigades internationales, Frédéric Oriach, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard. Il fallait y voir la marque évidente, ne serait-ce que dans l'expression et la formulation, d'intellectuels de cette école, élèves ou professeurs qui ont suivi avant son arrestation les conférences d'Antonio Negri, le père de l'autonomie italienne.

Les policiers français affinaient de plus en plus leurs analyses sur la doctrine et la propagande de ces révoltés tandis qu'Action directe reconstituait son infrastructure clandestine en recrutant des militants dans les milieux marginaux de la capitale.

Fait nouveau aussi : l'internationalisation du mouvement qui sera illustrée par des rencontres, à l'étranger, avec des responsables palestiniens ou de la subversion sud-américaine. Rencontres qui auront pour résultat la participation d'Action directe à des attentats revendiqués par la nouvelle force de frappe du terrorisme international, les Fractions armées révolutionnaires libanaises, dont on a vu quels liens elles entretenaient avec Carlos quand elles ne répondaient pas tout simplement à ses ordres. Les services français du contre-terrorisme en viendront même à penser que l'assassinat, rue de Passy à Paris, du général iranien Oveissy a été facilité par des membres d'Action directe qui auraient perçu une somme de 160000 francs pour leur participation. En tout cas, les renseignements affluent qui prouvent l'entrée effective de l'OCC dans le cercle infernal du terrorisme international. Fini le beau rêve de «ramener ces gens-là à la raison»!

Selon un enquêteur, d'autres contacts avaient eu lieu : des membres des Brigades rouges s'étaient rendus à Paris où ils avaient été reçus par Jean-Marc Rouillan et Éric Moreau, et ce dernier avait fait en 1981 un voyage à Milan pour rencontrer des membres de la Colonne milanaise décapitée depuis par la police italienne. Il en avait ramené un opuscule traduit en français : les 20 thèses finales des Brigades rouges dont les responsables d'Action directe se sont inspirés pour établir leur propre doctrine, un compromis entre le marxisme et les thèses libertaires. Il faut dire qu'ils ont toujours manifesté une profonde admiration pour les Brigades rouges dont ils envient les «exploits» et qu'ils veulent prendre comme modèle. Il convient de rappeler également qu'un membre de Prima Linea, Olga Girotto, a été arrêté en avril 1980 à Paris dans un appartement clandestin de l'organisation.

Le 9 novembre 1981, trois membres d'Action directe s'étaient rendus au Portugal où ils avaient participé à une rencontre avec les représentants des principales organisations extrémistes européennes dont le GRAPO, Prima Linea et les Brigades rouges. De plus, un membre de Prima Linea se trouvait à Paris où il avait eu des contacts avec J.-M. Rouillan et Éric Moreau en vue d'organiser une réunion des mouvements terroristes européens.

Action directe entretenait par ailleurs des rapports avec des groupes palestiniens, notamment à Grenoble à l'occasion du séjour à l'hôpital aux mois de décembre 1981 et janvier 1982, d'un responsable de l'OLP, Abou Saleh. Un nouveau contact a été observé au mois d'avril suivant, cette fois avec un proche d'Ibrahim Souss.

#### • LES ATTENTATS REVEN-DIQUES PAR ACTION DI-RECTE

Les investigations concernant ce groupe extrémiste français ont donné lieu à deux séries d'interpellations. l'une de huit militants, mardi 10 août, l'autre d'une dizaine, vendredi 13, sur commission rogatoire de M Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction chargé du dossier de la tuerle de l' ue des Rosiers. Pour l'instant, « cela n'a rien donné », reconnaissent les enquêteurs, qui tiennent l'inculpation de Mme Helyette Besse pour un événement mineur. Animatrice de la librairie Le jargon libre, à Paris, cette femme d'une cinquantaine d'années, qui serait considérée comme un «élément modérateur» dans la mouvance d'Action directe, a été inculpée, samedi 14 août, de recel de faux documents administratifs par M. Bruguière, qui l'a fait écrouée à la prison de Fleury-Mérogis. Elle

avait été trouvée en possession de trois cartes d'identité italiennes vierges. En 1979, Mme Besse avait été incarcérée durant trois mois pour une affaire d'escroquerie par chèques, la durée de cette détention provisoire ayant donné lieu à une campagne de solidarité (le Monde du 21 novembre 1979).

Pour ce qui est de ce volet de l'enquête, les policiers semblent vouloir non seulement explorer l'éventualité de ramifications entre le
groupe français et des réseaux terroristes étrangers, mais aussi progresser dans leur connaissance des
diverses fractions d'Action directe,
dont l'éclatement, à la suite d'un
débat politique interne sur la lutte
armée et la situation politique française depuis le 10 mai 1981, paraît
certain. Ce serait dans ce cadre que
des investigations complémentaires
auraient été menées, le week-end
dernier, à Dinan et à Dinard, ainsi
qu'en Belgique.

Le Monde

le quotidien

17 AOUT 1982

### Action Directe sur Radio Gilda: «C'est pas nous»

Les autonomes d'Action directe sont-ils à l'origine des récents attentats contre des commercants juifs à Paris, attentats revendiqués téléphoniquement et plus ou moins anonymement, et ont-ils, comme le soupçonnent certains policiers, apporté un soutien logistique aux tueurs de la rue des Rosiers?

Pour l'instant, malgré les multiples interpellations de militants connus de ce groupe violent, la preuve formelle qu'Action directe participe et exécute en France les basses œuvres des terroristes palestiniens n'a pu être apportée, bien que le mouvement revendique huit attentats « antisionistes » à Paris depuis le mois d'avril dernier. Dans un entretien accordé hier soir à des journa-

Dans un entretien accordé hier soir à des journalistes de Radio Gilda (91 MHz), deux « dirigeants » d'Action directe ont en tout cas réfuté formellement que leur mouvement ait participé de près ou de loin au massacre de la rue des Rosiers. Les deux hommes, « Stéphane » et « Claude », qui n'ont bien sûr pas dévoilé leur identité — clandestinité oblige — affirment représenter « la majorité » au sein du mouvement qui a décidé son autodissolution au cours d'une assemblée générale pour « se restructurer » au début du mois. L'un d'eux a lu une lettre, adressée de la prison de Fresnes, par leur « camarade » Mohand Hamani, l'un des membres du mouvement arrêté le 18 avril dernier, après la découverte d'un dépôt d'armes dans le 20° arrondissement, qui qualifie de « boucherie inutile et inefficace » le massacre des six personnes « qui avaient eu, écrit-il, le malheur de se trouver dans le ghetto de la rue des Rosiers ». « Un acte lâche, digne du fascisme, exploité sans vergogne par les médias bourgeois contre révolutionnaires ». Questionné sur les attentats contre les magasins

cutestionne sur les attentats contre les magasins appartenant à des commerçants juifs de Paris et « signés » A.D., les deux « dirigeants » ont affirmé que leur mouvement n'y était pour rien, précisant toutefois que ces attentats ont pu être commis par des dissidents d'AD, « des idéalistes, des camarades égarés, révoltés par les massacres des Palestiniens au Liban ». « Mais ça les regarde, se dédouanent-ils. Ce genre d'attentat n'est en tout cas pas fait pour faire avancer l'action anticapitaliste qui est le but principal d'AD. Pour nous, toute action quelle qu'elle soit, qui n'a pas un rapport direct avec l'action sociale en France, est inutile et inefficace. »

### « Action directe n'a rien à voir avec l'attentat de la rue des Rosiers »

# Jean-Marc Rouillan: «Action directe ne s'est pas dissous»

Le fondateur d'Action directe dément l'auto-dissolution du mouvement annoncé lundi soir par certains de ses membres. Il confirme la responsabilité d'Action directe

dans les attentats commis récemment contre des entreprises jugées sionistes.

u moment où, si l'on en croit certaines rumeurs, le gouvernement envisage de dissoudre le groupe Action Directe afin de poursuivre avec plus d'efficacité ceux qui s'en revendiquent, on parle de plus en plus de son auto-dissolution.

Ainsi des militants se déclarant représentants du mouvement ont confirmé son éclatement, ce que dément Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs d'Action Directe.

Les premiers se sont exprimés, lundi soir, dans une interview diffusée par la radio libre Gilda, en confirmant la teneur d'un communiqué remis il y a quelques jours à l'Agence France Presse. Ce message, tapé à la machine en lettres majuscules, s'intitulait « Compte-rendu de la réunion clandestine du 1er août 1982 ». Suivait le texte : « Suite aux pra autoritaires, bureaucratiques, pratiques d'un collectif d'AD visant à entraîner l'ensemble des unités sur une stratégie et une ligne politique volontariste et élitiste (cela malgré de nombreuses discussions internes) nous décidons l'éclatement d'AD. Ce qui au départ n'était qu'un mot d'ordre (tendant à un regroupement révolutionnaire) ne nous appartient pas. Nous abandonnons le sigle à ceux qui voudraient l'utiliser. Contre le capital, le combat se mène, à la base, sur tous les fronts de la guerre

Dans un autre message accompagnant ce communiqué, les militants d'Action Directe démentaient avoir participé à l'attentat contre un véhicule appartenant à un fonctionnaire de l'ambassade israélienne, en saluant toutefois cette action.

Jean-Marc Rouillan, que nous avons rencontré, dément, quant à lui, un quelconque éclatement d'Action Directe : « Il y a trois tendances dans Action Directe et aucune tendance n'a éclaté à partir de la réunion du Ier août. Il n'y a donc pas dissolution ».

« Les gens qui parlent aujourd'hui d'éclatement » précise-t-il « sont des camarades qui nous ont quitté sans exposer leur position politique et qui tentent maintenant d'exploiter leur départ. Ils n'ont plus rien à voir avec Action Directe, ni avec ses comités de soutien, ni avec ses groupes militaires... » Que représente aujourd'hui Action Directe ? « C'est une petite organisation qui défend de grandes idées ».

A quoi correspondent les attentats contre le véhicule israélien et ceux qui les ont suivi contre une banque et un commerçant juifs? « C'est une riposte tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale. Action directe revendique effectivement la paternité de ses attentats ».

La rue des Rosiers? « Nous n'avons rien à voir avec cet attentat et n'avons fourni aucun soutien logistique comme on a pu le prétendre par la suite »

L'attentat de la rue de la Baume : « Je ne sais rien sur cet attentat. La cible est juste mais il peut s'agir aussi bien d'une action commise par des camarades que d'une provocation... ».

Va-t-on dissoudre Action directe? Rouillan semble le craindre, « mais » explique-t-il, si l'on dissout « Action Directe, comme le SAC, il existera sous une autre forme. Il y aura vraisemblablement une répartition des forces entre des groupes clandestins et une structure légale. Mais ce n'est pas à l'Etat, ni à quelques autonomes illuminés de dissoudre Action directe ».

Les « autonomes illuminés » ont. quant à eux, affirmé aux journalistes de Radio Gilda que les récents attentats revendiqués par Action Directe étaient « des erreurs politiques ». « On pense, ont-ils dit, que toute action, quelle qu'elle soit, qui n'a pas un rapport avec la réalité française est inutile et dérisoire ». Ceux qui commettent des attentats au nom d'Action Directe sont qualifiés de « camarades égarés » même si, souvent, « ils agissent par idéalisme. sans réfléchir conséquences de leurs actes. Ils veulent faire de la politique et ils se mélangent les pinceaux ». Cependant, l'actuelle situation au Liban leur donne, selon eux, quelques excuses.

Que vont devenir les militants d'« Action Directe » qui, d'après eux se sont auto-dissous : « On ne peut pas le dire exactement pour l'instant. L'éclatementest peut-être un repli stratégique, peut-être aussi le passage à des formes de luttes moins symboliques

que celles d'Action Directe. AD a montré que la lutte révolutionnaire est possible en France, il faut passer à un autre stade : la lutte armée n'est pas contradictoire avec la lutte de masse. La lutte armée est un moyen d'organiser et de rassembler tous les comportements qui mènent à la lutte contre l'Etat. Et le but des prolétaires communistes c'est de détruire l'Etat...».

Rouillan, quant à lui, renvoie à la brochure d'Action Directe « Pour un projet communiste », tout en constatant que la répression qui vise les milieux proches d'Action Directe est de plus en plus intense. « Depuis quatre mois » affirme-t-il, « il y a eu plus de cent arrestations. Arrestations qui se sont souvent accompagnées de la destruction de matériel : tracts légaux, brochures, émetteur radio, etc. Comme si les policiers voulaient nous pousser à tout prix vers l'illégalité... »

Lorsqu'on demande à Rouillan ce qu'il craint, personnellement, d'une dissolution d'Action Directe, il lance en souriant : « Est-ce que l'on a arrêté les mecs du SAC? »

Non bien sûr. Mais l'enquête sur la rue des Rosiers n'a pas donné, pour l'instant, grand résultat, et les policiers se rabattent sur ce qu'ils connaissent, les militants d'Action Directe, et leurs proches, dont ils pensent qu'ils auraient effectivement pu fournir un appui logistique à des terroristes venus du Moyen-Orient. Si cette idée n'a pas été renforcée par la moindre preuve, elle s'est imposée et les responsables policiers ont presque convaincu le ministre de l'Intérieur, qui appuiera toutes mesures préventives et répressives appliquées aux milieux proches d'Action Directe. On rétablira dans le même temps une sorte de Cour de Sûreté de l'Etat éclatée, en augmentant les délais de garde à vue et en nommant, dans chaque juridiction, des juges spécialisés. La gauche, paniquée par le terrorisme et le peu de résultat de ses troupes policières, retourne lentement la première manche de sa



MARDI 17 AOUT 1982

Gilles MILLET



#### Police et politique

La vision policière de l'histoire s'exprime sans retenue dans les livres de Roland Jacquard. Ainsi, dans Les Dossiers secrets du terrorisme [21], il écrit : « Traqués sur le sol italien, les rescapés des Colonnes [c'est-à-dire des Brigades rouges, NdA] ont essayé de trouver tout naturellement refuge et assistance en France. Proximité d'abord et aussi identité de vues avec Action directe, les deux organisations ayant été nourries aux mamelles de la Gauche prolétarienne. » On a vu ce qu'il en est de ces prétendues origines. Jacquard reprend à son compte les constructions judiciaires de certains juges italiens, qui assimilaient tous les anciens militants révolutionnaires italiens réfugiés en France à des membres des BR. Au nom de quoi il peut écrire :

« Le 29 août 1982, [...] Oreste Scalzone était arrêté à Paris, [...] dans l'appartement d'un membre d'Action directe où il passait le week-end. Un doctrinaire bien plus qu'un tueur, ce Scalzone: étudiant contestataire en 1968, fondateur du mouvement Autonomia Operaia, il n'en avait pas moins inspiré de nombreux attentats et s'occupait, au sein des Brigades rouges, des problèmes d'armement en contact avec les Palestiniens et fournisseurs d'armes légères. »

Paragraphe proprement délirant, à force de mensonges: Oreste Scalzone a été arrêté devant chez lui, appartement dont il avait fourni l'adresse aux autorités. Jamais Scalzone n'a appartenu aux BR. L'assimilation de l'organisation terroriste avec Autonomie ouvrière fait partie de ces élaborations théoriques que les magistrats italiens ont fini par abandonner. Elle

est pourtant dans la tête des policiers à l'origine de l'interpellation de Scalzone, lequel menait, comme on l'a vu, une vie tout à fait publique. Il devait d'ailleurs être promptement remis en liberté, ce que Jacquard se garde bien de signaler, peut-être parce que son cas était trop exemplaire de celui de la plupart des réfugiés italiens. En effet, l'auteur les décrit ainsi.

« L'arrestation de Scalzone mettait fin à quinze mois de naïveté de la part des tenants de la négociation. Intentions généreuses dans lesquelles s'étaient engouffrés des Brigadistes italiens, traqués dans la péninsule et qui, le repentir aux lèvres, venaient affirmer aux autorités françaises que, pour eux, le terrorisme, c'était bien fini. Des avocats et jusqu'à des intellectuels se portaient garants de la bonne conduite de ces repentis, leur procuraient des permis de séjour, obtenus sous de fausses identités. On leur ouvrait même l'accès à des activités universitaires comme, par exemple, le très officiel haut conseil de réflexion du Collège international de philosophie où allait exercer le professeur Toni Negri, animateur de Autonomia Operaia à laquelle appartenait Scalzone. »

Ici s'exprime la vision d'une partie de l'appareil policier qui ne voyait dans les réfugiés italiens que des « brigadistes », vision qui a été démentie largement par la suite: sur environ trois cents anciens révolutionnaires italiens passés en France, l'immense majorité a prouvé largement son refus de recourir désormais à la violence politique et s'est intégrée à la vie française. Les gouvernements de gauche et de droite qui se sont succédé depuis 1981 en ont pris acte, puisque aucun de ces réfugiés n'a été extradé.

Dans La Longue Traque d'Action directe [22], la proper de Jacquard à ne voir chez d'anciens militants que des futurs terroristes le pousse à mettre en cause, par exemple, sans la nommer, Katharina de Fries, qu'il présente comme une « figure du réseau [terroriste] allemand en France ». Il est vrai que Mme de Fries, en 1980, avait réalisé en Allemagne, avec un pistolet d'alarme, un hold-up à motivations politiques que la police de son pays avait qualifié d'« artisanal ». Mais à l'époque où écrit Jacquard (1987), elle était si bien retournée à une vie sociale normale que lorsque le gouvernement allemand, participer au coulage du bateau des écologistes, E. Plenel raconte que « ceux qui [leur] ont permis d'approcher la vérité jugeaient nuisible et ridicule cet engrenage du mensonge » dans lequel une fraction de l'État avait mis le doigt. Leurs informateurs « n'étaient pas, par principe, contre la raison d'État ». C'est donc au nom d'une forme de la raison d'État, en opposition à une autre, que certaines informations ont été livrées aux deux journalistes.

« De toute façon, m'a déclaré Plenel, dire à tel moment: "La police ou tel autre type de source pense cela", c'est de l'information. »

Certes. Mais il faut alors garder à l'esprit ce qu'est le savoir policier. Toute enquête indépendante sur une affaire judiciaire conduit à confronter la réalité des faits et des gens avec ce qu'en disent les rapports policiers. On est très souvent frappé du mélange étonnant entre la précision et la solidité de bon nombre de renseignements, et l'énormité de contrevérités qui s'y glissent. Surtout, même quand l'exposé factuel est à peu près exact, l'ensemble est toujours irrémédiablement biaisé par une conception policière de l'histoire.

### La dernière provocation de Jean-Marc Rouillan

Le fondateur d'Action directe a eu le culot de revendiquer hier au nom de son organisation plusieurs attentats antijuifs commis ces jours derniers à Paris. Son but était surtout de se disculper de la tuerie de la rue des Rosiers. En attendant, il a de nouveau la police aux trousses : un mandat de recherche a été délivré contre lui.

Il se passe décidément des choses bizarres en France au cours de ce mois d'août qui défie les schémas saisonniers de pause économique et politique, voire de farniente. Un activiste notoire, présenté comme le fondateur du mouvement ultra-violent Action directe, donne calmement une interview à un journal pour dégager certes sa responsabilité dans la tuerie de la rue des Rosiers, mais aussi pour revendiquer

effrontément d'autres attentats antijuifs. Ce coup d'audace de Jean-Marc Rouillan, tenté quelques jours seulement après qu'il a été interpellé à la suite de l'affaire de la rue des Rosiers, n'a cependant pas été du goût des autorités : un mandat de recherche a été délivré contre lui dès hier matin. Le culot de son dirigeant pourrait, en fait, valoir des lendemains difficiles au groupe Action directe.

mandat de recherche a donc été délivré contre le dirigeant du groupe Action directe, Jean-Marc Rouillan, à la suite des déclarations que celui-ci a faites au quotidien « Libération », par le juge d'instruction, Jean-Louis Bruguière.

M. Bruguière a également délivré une commission rogatoire à la brigade criminelle de Paris pour procéder à toutes les investigations nécessaires. Le magistrat, qui est chargé d'instruire notamment l'attentat de la rue des Rosiers, a entendu récemment une militante du groupe Action directe, Helyette Besse, qu'il a inculpée samedi pour recel de faux documents administra-

Dans ses déclarations « Libération » qui les a publiées dans son numéro de mardi, Jean-Marc Rouillan a confirmé la responsabilité de son groupe dans trois attentats récents : contre le véhicule d'un membre de l'ambassade israélienne, contre une banque de l'ex-groupe Rotschild, la Discount Bank, et contre un commerçant israélite, rue Saint-Maur à Paris. « C'est une riposte tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale », précisait-il. En revanche, Jean-Marc Rouillan affirmait que la groupe « n'avait rien à voir » avec l'attentat de la rue des Rosiers. « Nous n'avons fourni aucun soutien logistique comme on a pu le prétendre par la suite », précisaitil. Il déclarait, d'autre part, qu'il ne savait rien sur l'attentat commis le 11 août rue de la Baume dans le 8e arrondissement à Paris et visant, pense-t-on, un établissement bancaire.

#### Dissolution du groupe?

« Une réunion secrète des membres d'Action directe décidant de l'éclatement de l'organisation a récemment eu lieu », ont déclaré d'autre part. lundi soir, sur Radio-Gilda, deux militants du groupe d'extrême-gauche. « Cette décision a été prise

très peu de temps avant l'attentat de la rue des Rosiers », ont-ils souligné. « Elle était le résultat de profondes divergences internes. »

Interviewes sous les pseudo-nymes de Francis et Claude, les deux militants se sont présentés comme les porte-parole de la réunion de dissolution du groupe. Ils ont vivement condamné l'attentat de la rue des Rosiers.

A ce propos, l'un d'entre eux a

### Un ancien des GARI

Agé de 30 ans, Jean-Marc Rouillan, originaire d'Auch, a mené depuis 1974 une action de militant anarchiste. Membre des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste), il a participé à des attaques contre des repré-sentations espagnoles en France. Arrêté à Paris, il fut remis en liberté en mai 1977, pour être à nouveau interpellé en juillet 1978. Il devait ensuite échapper aux policiers et parti-

juillet 1978. Il devait ensuite échapper aux policiers et participer à la série de mitraillages commis par Action directe entre 1979 et 1980 contre des édifices publics. Il fallut une longue filature pour l'appréhender ainsi que son amie Nathalie Menigon en septembre 1980, avenue Foch à Paris. Inculpé de vols qualifiés et de destruction d'édifices à l'explosif, il aurait dû être jugé par la Cour de sûreté de l'Etat, qui a été supprimée. Libéré dans le cadre de la loi d'amnistie, Jean-Marc Rouillan avait participé en décembre 1981 au «squatt» de la Goutte-d'Or à Paris.

Jean-Marc Rouillan avait été entendu il y a quelques jours par la police à la suite des récents attentes, mais avait été

par la police à la suite des récents attentats, mais avait été laissé en liberté à la suite de la garde à vue.

lu une lettre d'un des membres du groupe, Nohand Hamami, arrêté à la suite de la découverte par la police d'une cache d'armes, après l'attentat contre M. Barsimantov, un diplomate de l'ambassade d'I-

Dans cette lettre, le militant déclare que ls morts et les blessés de la rue des Rosiers ont été « frappés par les forces des ténèbres et de la barbarie... Un acte lâche digne du fascisme ».

Interrogés au sujet des autres attentats visant des entreprises soupçonnées d'entretenir des liens économiques avec Israël, ils ont admis qu'ils avaient pu être commis par des membres de l'ex-organisation mais que cela « restait encore à démon-

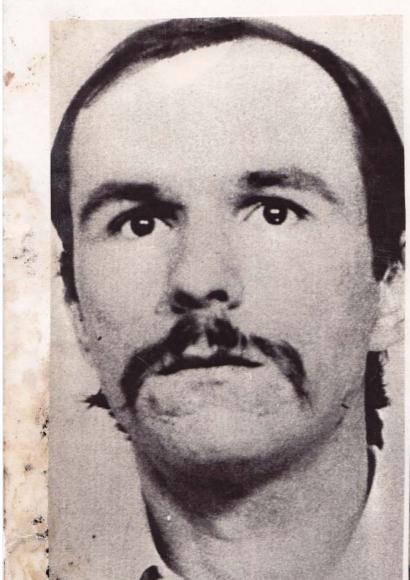
Le sigle AD (Action directe) peut être utilisé par des gens étrangers à l'organisation, ont-ils souligné en substance. Si de tels attentats étaient commis par des « cama-rades », ont-ils ajouté, il s'agirait d'une « erreur de juge-ment », les entreprises visées étant des « cibles symbo-

Et les deux militants d'expliquer : « Quand Action directe a été créé en 1978, l'objectif était de démontrer que la lutte révolutionnaire était possible en France. Il fallait faire des actes symboliques, par exemple des attentats contre le ministère de la Coopération, l'Ecole militaire, le ministère du Travail, le CNPF, des actions de solidarité avec les immigrés contre la Sonacotra,

« Actuellement, on est passé à une phase supérieure. On ne peut plus se contenter d'actes symboliques. Il faut une lutte, à la base, contre l'exploitation, le patronat, pour luttes du prolétariat. »

Cependant, dans son interview à « Libération » hier matin, Jean-Marc Rouillan a démenti les propos tenus sur Radio-Gilda par les deux membres d'Action directe : selon lui, il est faux que le groupe se soit dissous.

le quotidien 18 AOUT 1982





PARIS - 18/08/82 - Un decret decidant la dissolution du groupe "Action Dir ecte" a été pris par le conseil des ministres le 17Août. Ce groupe a revendiqué plusieurs attentats depuis quelques années et notamment des agressions contre des intérêts juifs en France ces derniers jours. Portraits d'archives de Nathalie Menigon et de Jean-Marc Rouillan, leaders d'Action Directe.



Le 27 mai, N. Ménigon est blessée dans un accident sur l'autoroute du Nord en transportant les brochures de son organisation déjà citées.

En mai-juin, à l'occasion de la venue de Reagan à Paris et de l'invasion israélienne du Liban, une série d'attentats vont être signés AD; et pourtant, les membres les plus connus de l'organisation continuent de mener une vie publique. On ne peut manifestement pas les impliquer personnellement dans les différentes actions anti-américaines et anti-israéliennes de leur organisation.

Le 9 août, le climat s'alourdit brusquement. C'est l'attentatmassacre commis au restaurant Goldenberg (six morts, vingt blessés), rue des Rosiers. Comme il faut bien faire quelque chose, on interpelle 8 membres présumés d'Action directe. Ils sont gardés à vue sur instruction du juge Bruguière, chargé du dossier. Mais le lendemain, tous sont remis en liberté sauf J.-M. Rouillan et R. Schleicher. Survient un épisode significatif de la situation des intéressés au regard de la loi. N. Ménigon vient chercher en hurlant J.-M. Rouillan au quai des Orfèvres. On la maîtrise, la garde quelques heures au commissariat et on la relâche.

Le 11 août, un nouvel attentat signé AD, contre une société accusée de commercer avec Israël, rue de la Baume, blesse une passante.

Le 12 août: J.-M. Rouillan et Schleicher sont relâchés.

Le 13 août : nouvelle rafle, seule Helyette Besse est gardée pour 2 cartes d'identité vierges.

16 août: les débats internes à l'organisation débordent en public. Deux militants annoncent sur Radio Gilda l'autodissolution d'Action directe.

17 août : I.-M. Rouillan donne une interview à Libération au cours de laquelle il dément l'autodissolution. Il revendique pour AD la paternité des attentats commis contre la Discount Bank et la société Nemor, accusées de commercer avec Israël. Mais il déclare ne rien savoir de l'attentat de la rue de la Baume. Au sujet de celui de la rue des Rosiers, il assure: « Nous n'avons rien à voir avec cet attentat et n'avons fourni aucun soutien logistique comme on a pu le prétendre par la suite. » Il ajoute: « Depuis quatre mois, il y a eu plus de cent arrestations. Arrestations souvent accompagnées de la destruction de matériel: tracts légaux, brochures, émetteurs radio, etc. Comme si les policiers voulaient à tout prix nous pousser dans l'illégalité. » « Lorsqu'on demande à Rouillan, assure Gilles Millet, ce qu'il craint personnellement d'une dissolution d'Action directe, il lance en souriant: "Est-ce qu'on a arrêté les mecs du SAC?" »

Le lendemain de cette interview, le Conseil des ministres prononce la dissolution d'AD. C'est à ce moment que, selon des sources proches de sa défense d'alors, Rouillan « se met au vert ». Néanmoins, selon Gilles Millet qui le reproduit dans Libération, « ses proches » affirment qu'il « se tient à la disposition de la justice ». Le journaliste rappelle qu'il avait été placé en garde à vue mais que les policiers « n'ayant pas la moindre preuve de sa participation à un attentat, le juge Bruguière l'avait relâché. Ce qu'il paraît regretter aujourd'hui ».

« Il est vrai, ajoute G. Millet, qu'une déclaration publique a plus d'impact qu'une audition de police et qu'il ne fait guère bon, en ce moment, revendiquer des attentats, si différents soient-ils de la tuerie des Rosiers. Il n'est donc pas impossible que, poussé par la situation, le juge Bruguière veuille poursuivre Rouillan en l'inculpant au titre de la loi sur les "associations de malfaiteurs" ou sur l'"apologie de crime ou de délit". En tout cas, il semble que ce soudain revirement amuse beaucoup certains policiers qui regrettent le bon temps de la Cour de sûreté de l'État où l'on pouvait poursuivre des individus se revendiquant d'une organisation ayant commis des attentats sans en avoir commis eux-mêrnes... »

Le lendemain de la dissolution, le 19 août, un attentat détruit les locaux de *Minute*. Mais l'attitude de Rouillan n'est toujours pas celle d'un terroriste, d'un irréductible clandestin fuyant la répression. Le 24 août, Régis Schleicher est reçu à sa demande par des policiers de la Brigade criminelle auxquels il remet une lettre de J.-M. Rouillan qui affirme vouloir se rendre devant le juge mais accompagné de ses avocats et non pas de policiers.

Un de ses avocats d'alors raconte: « Après l'accident de Nathalie, Jean-Marc, Régis [Schleicher] et elle sont partis se reposer à la campagne. C'est pendant cette période que d'autres ont tenté de prendre le pouvoir dans l'organisation. Jean-Marc avait été placé deux fois en garde à vue et a. .... été entendu par la Brigade criminelle. On n'avait rien pu retenir contre lui. Ses déclarations publiques n'étaient pas différentes de celles qu'il avait faites aux policiers. Bruguière refusait d'entendre directement Jean-Marc. Il avait fait déployer un énorme dispositif policier pour l'intercepter si jamais il tentait de se présenter à son bureau. S'il avait été entendu directement, en présence des avocats, il aurait été plus difficile de le placer sous mandat de dépôt. Et puis, Bruguière travaille en totale symbiose avec la "Crim", il ne voulait pas leur ôter la possibilité de l'interroger pendant quarante-huit heures. Et Jean-Marc se méfiait des policiers... »

# Jean-Marc Rouillan: «Je me tiens à la disposition de la Justice»

Le Monde

Mercredi 18 goût 1982

Marc Rouillan, le fondateur d'«Action Directe ». Il a visiblement été plus frappé par ses déclarations, publiées lundi dans « Libération » que par sa récente audition à la brigade criminelle. Pourtant, il semble bien que Rouillan n'ait pas dit grand chose de plus dans l'interview que ce qu'il a déclaré aux policiers durant sa garde-àvue. A savoir qu'il appartenait à « Action Directe », ce qui n'est pas nouveau, et que cette organisation avait bien revendiqué trois attentats «antisionistes» commis contre le véhicule d'un membre de l'ambassade israélienne, contre une banque de l'ex-groupe Rothschild, la « Discount Bank », et contre un commerçant israélite, rue St-Maur à Paris. « C'est une riposte tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale » précisait-il en prenant le risque évident d'être poursuivi, même si vraisemblablement ni lui ni ses proches amis, n'ont participé à ces attentats effectués sans doute par un autre groupe lié à « Action Directe ».

Rappelons que Rouillan affirmait par ailleurs qu'« Action Directe » n'avait pas été dissoute, contrairement à ce qu'avaient déclaré certains de ses membres et qu'il précisait que ce mouvement n'avait rien à voir, ni avec l'attentat de la rue des Rosiers ni avec la bombe de la rue de la Baume.

C'est ce qu'il avait expliqué aux policiers lorsqu'il avait été entendu et ceux-ci n'ayant pas la moindre preuve de son éventuelle participation à un attentat. le juge Bruguière l'avait relâché. Ce qu'il paraît regretter aujourd'hui.

Il est vrai qu'une déclaration publique a plus d'impact qu'une audition de police et qu'il ne fait guère bon, en ce moment, revendiquer des attentats, si différents soient-ils de la tuerie des Rosiers. Il n'est donc pas impossible que, poussé par la situation, le juge Bruguière veuille poursuivre Rouillan en l'inculpant au titre de la loi sur les « associations de malfaiteurs » ou sur l'« apologie de crime ou de délit ». En tous cas, il semble que ce soudain revirement de la justice amuse beaucoup certains policiers qui regrettent le bon temps de la Cour de sûreté de l'Etat



Le juge Bruguière voudrait revoir Jean-lare Rouillan, le fondateur d'«Action se revendiquant d'une organisation ayant commis des attentats, sans en avoir commis eux-mêmes...

> Rouillan est, quant à lui, resté invisible et les policiers ne lui avaient pas encore mis la main dessus mardi soir, mais selon certains de ses proches, il déclare se « tenir à la disposition de la Justice»

« Il n'est pas question de passer dans la

clandestinité » précisent ces derniers « nous n'avons pas l'intention de nous soustraire à la Justice ni à la police si c'est elle que nous rencontrons la première ».

Quant au juge Bruguière, il a également délivré une commission rogatoire à la brigade criminelle pour procéder à toutes les investigations nécessaires. A suivre.

Gilles MILLET

 Mohand Hamami restera en prison. - La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a refusé le vendredi 13 août une demande de mise en concernant M. Mohand Hamami, vingt-sept ans, militant d'Action directe. Considéré comme un « homme de main », ce dernier avait été arrêté le 8 avril 1982, en compagnie de Joëllie Aubron, lorsqu'ils pénétraient dans le box d'un parking où ils avaient dissimulé un important stock d'armes automatiques.

#### Le culot de Jean-Marc Rouillan

La justice a décidé de convoquer J.-M. Rouillan à la suite de ses déclarations à «Libé-

Jean-Marc Rouillan ne manque pas de culot l'Interpellé, il y a quelques jours après les atten-tats perpétrés à Paris par Action directe, dont il est le fondateur, il revendique, à peine remis en liberté, la paternité de ces attentats au nom de son organisation. En réalité, Jean-Marc Rouillan joue sur du velours. Trop sur-veillé par la police, il n'a probablement pas trempé dans la réalisation matérielle de ces attentats. A lui plutôt la justification politique de ces actes de violence qui tous ont visé des symboles de la présence Israélienne en France ou des « objectifs » juits : « C'est une riposte tout à fait normale à la situation au Liban », t-il, dans le quotidien Libération de ce mardi 17 août.

Jean-Marc Rouillan était apparemment certain de jouir de l'impunité. La responsabilité collective n'existe plus en droit pénal français depuis l'abroga-tion de la loi « anticasseurs », et ce n'est pas parce que Roull-

lan revendique au nom de sor organisation la responsabilité de ces affaires qu'il est nécessai rement facile de l'inculper. Tou au plus peut-on envisager de le poursulvre pour association de malfaiteurs. Une décision à laquelle pourrait se résoudre la justice mais qui serait néanmoins délicate à utiliser politi-quement dans la mesure où ce chef d'inculpation figure dans la loi « sécurité et liberté », en vigueur encore pour quelques

Jean-Marc Rouillan loue avec le teu. Le code pénal recèle des possibilités que savent découvrir les magistrats et surtout son attitude provocatrice pourrait inciter le gouvernement à dissoudre Action directe comme il l'a fait pour le SAC. Dans ce cas, des confessions comme celle que Jean-Marc Rouillan à Libération tomberait immédiatement sous le coup de la loi, son organisation n'ayant plus d'existence légale et toute tentative pour la faire revivre pouvant donner lieu à des poursuites pour reconstitution de ligue dissoute. - B. L. G.

## **Action directe:**

# Un chassé-croisé avec la justice

« Dissolution du groupe », « revendication d'attentats « condamnation des assassins de la rue des Rosiers », Action directe se répand sur les ondes des radios libres et dans les journaux. Le juge Jean-Louis Bruguière, qui instruit la tuerie du restaurant de Jo Goldenberg, n'a pas apprécié, semblet-il, cette débauche de publicité et l'attitude de moralisateur qu'a adoptée le groupuscule gauchiste. Après avoir inculpé samedi une des militantes, Hélyette Besse, il vient de délivrer un mandat de recherches contre Jean-Marc Rouillan... libéré la semaine dernière à l'issue de sa garde à vue. Le problème qui se pose au-

jourd'hui est de savoir si ce garçon de trente ans est vraiment dangereux. Car il y a huit ans qu'il mène son activité « politique ». Il est anarchiste, originaire d'Auch, de Toulouse devrait-on dire, puisqu'il milite dans les G.A.R.I. (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste, fondé par les familles des Basques condamnés à mort dans l'Espagne de Franco), c'est à Paris qu'il est pour la première fois jeté en prison. Il a participé à des attaques contre des représentations espagnoles en France. Il est incarcéré puis libéré en 1977, il est incarcéré en 1978 et libéré. Le groupe Action directe, qu'il a fondé, mitraille les édifices publics en 1979, en 1980, il est incarcéré mais libéré encore par la loi d'amnistie. Une sorte de samba justice. Action directe dans laquelle il se retrouve toujours sur le bon pied. Les policiers le surveillent, l'arrêtent, l'entendent, le relâchent au terme de la garde à vue. C'est ce qui s'est passé encore la semaine dernière, et aujourd'hui, tout d'un coup, criminel dangereux parce mitraillage de la voiture d'un

qu'il a revendiqué trois attentats membre de l'ambassade d'Israël, d'une banque du groupe Rothschild et un commerçant juif -

sous prétexte « d'une riposte normale à la situation au Liban », on lance contre lui cet avis de recher-

Jean-Marc Rouillan a nié toute participation aux attentats de la rue des Rosiers et de la rue de la Baume, il les a condamnés, comme ses camarades qui annonçaient sur une radio privée la dissolution du groupe (phénomène amusant puisque cette bande qui n'a jamais déposé de statuts n'existe pas légalement). Les policiers de la brigade criminelle semblent de cet avis, puisque c'est grâce au pistolet-mitrailleur découvert au bois de Boulogne et à la mystérieuse voiture blanche immatriculée en Angleterre, aperçue rue des Rosiers le jour de l'attentat, qu'ils espèrent retrouver le commando qui a fait six morts et vingt-deux blessés.

Neuf d'entre eux étaient encore hospitalisés hier, à Paris. L'un de ces blessés est toujours dans le



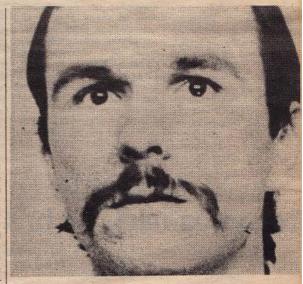
# Action directe et la police : la valse-hésitation

Jean-Marc Rouillan, trente ans, l'un des fondateurs d'Action directe, est à nouveau, depuis hier, recherché par la brigade criminelle en vertu d'un mandat délivré par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Interpellé « par hasard » au cours d'un contrôle au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers, remis en liberté quarante-huit heures plus tard et nullement inquiété après l'explosion de la rue de La Baume, pourtant attribuée à son mouvement, le militant d'ultra-gauche devra cette fois s'expliquer sur ses déclarations d'hier au journal Libération: il y revendiquait au nom d'Action directe trois attentats commis à Paris depuis le 1er août.

mitraillage d'une Passat portant l'immatriculation du corps diplomatique israélien, le 1er août, le long du canal de l'Ourcq à Paris : Action directe. L'explosion qui a endommagé, le 7 août, l'agence de la Discount Bank du IIIº arrondissement et une quinzaine de magasins : Action directe. L'explosion, le 8 août, d'une nouvelle charge devant un magasin d'outillage appartenant à des commerçants israélites, rue Saint-Maur (Xe arrondissement): Action directe ... Jean-Marc Rouillan, qui s'est expliqué dans les colonnes de Libération sur les rumeurs faisant état d'une éventuelle dissolution de son mouvement, revendique : « C'est une riposte tout à fait normale, dit-il, à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale. Action directe revendique effectivement la paternité de ses attentats. » « Ses », possessif.

« Rien à voir », par contre, dans le massacre de la rue des Rosiers, et même « aucun soutien logistique, comme on a pu le prétendre par la suite ». Sur la rue de La Baume : « Je ne sais rien sur cet attentat. La cible est juste, mais il peut s'agir aussi bien d'une action commise par des camarades que d'une provocation. » Pour le reste, Jean-Mare Rouillan, qui dément la dissolution, dénonce la répression qui vise son organisation: « Depuis quatre mois, il y a eu plus de cent arrestations. Arrestations qui se sont souvent accompagnées de la destruction de matériel : tracts légaux, brochures, émetteur radio, etc. Comme si les policiers voulaient à tout prix nous pousser vers l'illégalité. »

Paradoxe... Mais paradoxe « paradoxalement » partagé par un certain nombre de policiers, qui ne comprennent plus très bien et qui ne savent pas toujours cacher leur mauvaise humeur: « On nous a trop souvent ordonné de relâcher des membres d'Action directe alors que nous avions largement de quoi les envoyer au trou... Aujourd'hui. on nous demande de les interpeller dans le cadre d'affaires dans lesquelles nous savons qu'ils n'ont rien à voir. La rue des Rosiers, par exemple. C'est parfaitement inutile, et c'est dangereux : à force de les titiller, on finira par les acculer à l'action vraiment violente... » Ils n'ont pas encore digéré les mesures d'amnistie et les grâces à titre individuel (ou pour raison médicale) dont ont bénéficié les membres du mouvement après le 10 mai. En mars 1980, ils avaient pratiquement neutralisé l'organisation, responsable en quelques mois de toute une série d'attentats, de mitraillages : contre les bâtiments du CNPF, ceux du ministère du Travail et ceux du ministère de la Coopération notamment. Vingt-huit interpellations le 28 mars, au cours d'un vaste coup de filet. Et puis, au début du mois de septembre de la même année, l'arrestation mouvementée, rue Pergolèse, dans le XVIe arrondissement, de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon, considérés comme les animateurs du mouvement. Nathalie Ménigon vide deux chargeurs de Colt 45 sur les policiers avant d'être maîtrisée : « Elle n'a pas tué de flic, dit-on à la « criminelle ». Mais ce n'est pas de sa faute. On l'a tout de même remise en liberté quelques mois plus



Jean-Marc Rouillan: Action directe n'a rien à voir, selon lui, avec l'attentat de la rue des Rosiers

effet, il ne restera plus guère en prison que Mohand Hamami, bientôt remis en liberté après avoir entamé une grève de la faim, à une époque où le mouvement commencera à fonctionner dans une semi-clandestinité « semilégale ». Hamami sera arrêté à nouveau le 8 avril, en compagnie de Joëlle Aubron, après la découverte d'une cache d'armes d'Action directe rue Borrego, dans le XXe arrondissement : il ne sera, il est vrai, inculpé cette fois que de « recel de moto », et il vient de voir sa demande de mise en liberté refusée. On reparle alors d'Action directe dans un certain nombre d'affaires : l'une des armes retrouvées a, semble-t-il, servi lors de la fusillade contre le bureau d'achat militaire israélien du boulevard Malesherbes, deux autres, peut-être, lors du hold-up de la place des Ternes; il y aura vingt-cinq interpellations de membres, ou membres présumés, d'Action directe en région parisienne et à Grenoble le 26 mai, et trente interpellations à Paris et en banlieue le 4 juin. Début juin, Versailles se prépare d'ailleurs à accueillir les chefs d'Etat des pays industrialisés, dont Ronald Reagan: quelques attentats revendiqués par Action directe. Et nouvelles interpellations...

Après la rue des Rosiers, Action directe est à nouveau sur la sellette, sans que l'on sache très bien pourquoi, même au Quai-des-Orfèvres. Huit membres du mouvement sont placés en garde à vue. Dont Jean-Marc Rouillan, interpellé, lui, tout à fait par hasard, « au cours d'un contrôle d'identité dans un secteur sensible ». Il sera relâché le dernier. Après la rue de La Baume, Action directe encore : dix militants, à nouveau, en garde à vue. « Pas les mêmes », assure-t-on. Cette fois, Helyette Besse, trente-trois ans, est retenue.

Pour « recel de faux documents administratifs » (des cartes d'identité italiennes), mais pas pour « association de malfaiteurs », comme on le laisse entendre un moment.

le laisse entendre un moment.
Aujourd'hui? Jean-Marc
Rouillan, arrêté en 1974,
libéré en 1977, arrêté en 1980,
aministié en 1981, interpellé
régulièrement depuis, et tout
récemment entendu par les
policiers de la brigade criminelle, fait l'objet d'un mandat
de recherche. Parce que
« Action directe revendique
la paternité de ses attentats ».
Mais Action directe, est-ce
toujours Jean-Marc Rouillan? Le mouvement semble
bien avoir définitivement
éclaté.

Patrice Burnat

tard, avec les autres. »

Quelques mois plus tard, en-

# Le chef d'Action directe revendique plusieurs attentats pour lesquels la justice n'avait pas cru bon de l'inculper

# Le scandale Rouillan

L'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers à Paris n'a apparemment pas progressé hier. Les empreintes relevées sur le pistolet-mitrailleur WZ 63 de fabrication polonaise, l'une des armes des tueurs découverte vendredi au bois de Boulogne, se sont avérées inexploitables car partiellement effacées. En revanche, le sac de plastique renfermant l'arme provient d'un grand magasin parisien. Un ticket d'achat daté du 4 août s'y trouvait encore. De là à penser que les terroristes étaient déjà présents à Paris avant le 10 août, jour de l'attentat, il y a un pas que les enquêteurs n'ont pas pu franchir faute d'autres éléments. La chasse aux extrémistes, outre les investigations lancées pour retrouver une nouvelle fois le chef d'Action directe Jean-Marc Rovillan, se poursuit un peu partout en France. Des opérations de police ont ainsi été menées à Poitiers, dans la Vienne et dans la région du Nord.

La brigade criminelle du Quai des Orfèvres a recu hier commission rogatoire de la part du juge Jean-Louis Bruguière pour « rechercher par tous les moyens et procéder à toutes les investigations nécessaires » afin de retrouver Jean-Marc Rouillan. Le dirigeant du groupe clandestin Action directe », dans une interview au quotidien « Libération » vient en effet de reconnaitre la responsabilité de son groupe dans au moins trois attentats récents : mitraillage du véhicule d'un membre de l'ambassade israélienne, explosif contre une banque de l'ex-groupe Rothschild, la « Discount Bank », et contre le magasin d'un commerçant israélite, rue Saint-Maur à Paris. « C'est une riposte tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale », estime Jean-Marc Rouillan. Et plusieurs spécialistes estiment qu'en revendiquant ainsi des actes terroristes au nom de son mouvement. Rouillan ne risque rien puisque la notion de solidarité collective des délits a disparu avec la suppression de la loi anti-casseurs

Le juge d'instruction chargé des dix attentats antisémites ou antisionistes commis ces derniers temps à Paris n'est pas de cet avis. Pourtant il a tout de même fallu les dernières déclarations de Rouillan pour qu'il découvre l'existence d'Action directe, la nocivité de ce groupe clandestin d'extrême gauche et demande aux policiers d'interpeller son chef, et fondateur, Jean-Marc Rouillan (30 ans), ancien militant des « groupes d'action révolutionnaires internationalistes » et communiste anarchiste convaincu.

Voici donc la police recherchant celui-là même qu'elle interrogeait encore la semaine passée et gardait à vue près de quarante-huit heures, justement parcequ'elle estimait qu'Action directe était responsable de plusieurs attentats récents. Et l'interrogatoire dura jusqu'à ce que la justice estime qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre.

Déjà arrêté en 1974, en 1978 et en 1980, Rouillan est pourtant le théoricien du terrorisme francais ainsi qu'un de ses principaux praticiens. Mais il a toujours bénéficié de mesures d'élargissement. Les spécialistes de la lutte contre le terrorisme ont ainsi déjà passé plus de huit ans à traquer cet homme qu'ils savent impliqué dans une bonne trentaine d'attentats mais sans jamais avoir rencontré jusqu'à présent le moindre écho favorable de la part des autorités judiciaires. Non-lieux, remises de peines, amnisties, grâces lui ont constamment été accordés.

Par exemple, Rouillan a été remis en liberté en juillet 1981, moins d'un an après son arrestation par les renseignements généraux, en septembre 1980, rue Pergolèse à Paris. A cette

époque-là, toutes les polices de France le recherchaient pour une série de hold-up, d'attaques à la mitraillette et au bazooka de ministères, de plasticages d'édifices publics. Même avec la confusion de peines, il risquait une vingtaine d'années d'emprisonnement. L'ensemble de ces délits, estimés « politiques », ont été amnistiés sans l'ombre d'une hésitation lors de l'arrivée des socialistes au pouvoir.

## « Des amis au pouvoir »

Dans un premier temps devaient être exclus du bénéfice de l'amnistie, ceux des marginaux pourchassés qui avaient ouvert le feu sur la police. Nathalie Menigon, compagne de Rouillan, qui avait vidé un chargeur de pistolet automatique 11,43 sur des inspecteurs de police, entrait dans cette catégorie. Peu importe, la très libérale nouvelle chancellerie décida de lui accorder une grâce médicale.

A peine « amnistié », le couple terrible de l'extrême gauche française se lançait dans une nouvelle forme de contestation avec leurs fidèles en occupant en « squatters » des immeubles vétustes du 18e et du 20e arrondissement. En fait, à l'abri des regards indiscrets, s'exerçaient là toutes sortes de trafics : armes, faux papiers et même drogue. Et surtout, le mouvement « Action directe », par le biais d'un militantisme tiers-mondiste, s'ouvrait à des réfugiés politiques



Jean-Marc Rouillan, recherché par la police, avait bénéficié de l'amnistie présidentielle en 1981

étrangers considérés dans leur pays d'origine comme des terro-

Une fois encore, au début de l'année, pour « occupation illégale d'immeubles », Rouillan était conduit dans les locaux de la police. La scène se passe dans un commissariat de la Goutte d'Or. Rouillan très sûr de lui montre au commissaire une importante somme d'argent. « Je ne suis pas un vagabond. Relâchez-moi vite, j'ai des amis politiques dans le nouveau parti au pouvoir. » Intimidé, le fonctionnaire de police lui laisse la disposition du téléphone. Une heure après, un procureur embarrassé demande au commissaire de bien vouloir « élargir » le suspect.

Autre scène, mardi dernier au Quai des Orfèvres, le leader d'Action directe est interrogé depuis plus de vingt-quatre heures. Une femme demande à voir le commissaire Cances, qui dirige actuellement la brigade criminelle. Et elle exige la libération de Rouillan. Une femme ? C'est Nathalie Menigon qui a réussi, grâce à on ne sait quel subterfuge, à s'introduire dans un des hauts lieux de la lutte anti-terroriste...

Difficile dans ces conditions de croire à l'efficacité de la lutte antiterroriste promise par le président de la République ou son ministre de l'Intérieur.

#### **LE FIGARO**

MERCREDI 18 AOUT 1982



#### LES ORPHELINS DE LA REVOLUTION

La société capitaliste n'est pas immuable, bien au contraire; depuis ces vingt années elle a dernières bousculé toutes les certitudes établies, tout ce qu'on croyait savoir sur ses capacid'adaptation; elle s'est transformée, elle a muté, elle a définitivement enterré tout ce qui demeurait de ce 19ème siècle que certains regardent avec nostalgie. Les énormes progrès technologiques n'ont pas été, bien entendu, sans influer sur les rapports sociaux, sur les bases mêmes de ces rapports. Les seuls à ne pas



avoir suivi cette évolution ce sont les "révolutionnaires qui tout en se gargarisant de révolution continuent à vivre sur les analyses du vieux capital défunt : ils ignorent tout du présent, simplifient et emboitent leur révolution dans les petits schémas anti-impérialistes et tiersmondistes « qui ont fait leur preuves ». Force est de constater aujourd'hui, à travers la faillite des organisations lénino-révolutionnaires du type Brigades Rouges ou Fraction de l'Armée Rouge, que le concept même de révolution n'est plus crédible, tant il a été détourné, vidé de son vrai sens par ces organisations en mal de pouvoir. L'idée léniniste de la révolution (comme toute idéologie) est fondamentalement contre-révolutionnaire (au sens utopique du mot révolution ) et anti-émancipatrice, parce qu'elle apparait comme un masque qui transformerait le négatif en pseudo-positif : transformation du sacrifice, transformation de la violence, transformation de la misère présente, de la répression, de la production par un retournement dialectique du code de la valeur.

La croyance en l'imminence de la révolution est aussi dangereuse (démobilisatrice) que celle en une longue période de "préparation". Laissons de côté les astrologues de la révolution qui spéculent sur ses futures chances, les « ici et maintenant, je ne crois pas que... » sont le plus souvent un alibi pour ne jamais rien faire. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de croire mais simplement de refuser, de combattre ce qui nous opprime, non pas au nom d'une quelconque idéologie mais de nous-même, en affirmant notre individualité en dehors de toute organisation ou idéologie. Pour être révolutionnaire la pensée doit se libérer des idéologies et des a priorismes. L'éclatement de l'utopie, c'est tout le contraire de l'idéologie dialectique. Que l'on nous entende bien : le refus de l'alibi révolutionnaire ne conduit pas à la démission, au contraire, il fortifie nos convictions et notre refus du système en déplaçant la problématique révolutionnaire sur le terrain non-policé de la subjectivité.( 1 )

Oui, le monde a changé, le "vieux monde" est mort et les révolutionnaires sans révolution, ceux qui n'ont pas su ou pas pu la faire, ont presque tous disparus avec lui, fixés sur des objectifs déjà dépassés, sur l'éternel emmencement des mêmes échecs, sur la réactivation des idéaux, des vieilles nécessités, des faux espoirs. Tout a changé et il n'y a guère aujourd'hui en France que les quelques dinausores regroupés au sein d'Action Directe pour exprimer le besoin « d'une réflexion sur l'organisation et la forme-Parti », ces tartes à la crème rancies de l'antique mouvement gauchiste. Voilà plus d'un siècle que "la lutte finale" est commencée et leur discours est toujours le même, toujours en réaction face à une situation. Comme toutes les organisations politiques depuis 1968, Action Directe s'épuise à cavaler derrière cette nouvelle forme de lutte qui se veut autonome, spontanéiste et sauvage qui n'est que réactionnelle et parfois même réactionnaire : c'est choisir d'avoir toujours un train (de marchandises) de

retard. Leur seul but est d'exister et d'être reconnus en tant qu'organisation révolutionnaire ( et autant que possible la seule et unique capable de ) et pour cela ils ont besoin de la politique du troupeau puisque leur logique est de rassembler du monde pour devenir à leur tour un ( contre )-pouvoir et que cette logique conduit à recruter sur la base du plus pêtit commun dénominateur.



(1) Dans l'espace révolutionnaire, nombreux sont les météores qui, mûs par le feu de l'illusion, sont venus s'échouer dans le désert du doute et du désespoir. En dominant l'espoir dans ce qu'il a de plus précaire ( le quotidien, la vie réelle ), l'illusion a tue l'espoir et gâché la vie de toute une génération de révoltés. Et s'ils sont nombreux ceux, qui depuis ont sombré dans le doute et le désespoir après avoir tout voulu brâler aux slammes de leur illusoire révolte. C'est que l'esotisme révolucionnaire ne faisant plus recette, ils ont vite fait d'accepter le nouveau mensonge officiel, celui qui prétend que toute lutte est devenue vaine. La flamme qui les animait jusqu'alors éteinte, les voici devant le miroir à la recherche de l'image perdue : leur fusite contre le système s'est transformée en une lutte terrible contre eux. C'est leur révolte, dans ce qu'elle véhiculait de superficiel et d'illusoire, qui semble se venger. Leur présent désespoir n'est qu'incapacité à affronter la réalité : ils se lamentent par faute de croir ne rien pouvoir faire. On croit, on n'y croit plus, mais on y croit encore. Le désespoir apparait sur les ruines de l'illusion au crépuscule d'un grand soir termellement remis. Pour en finir avec le désespoir, nous devrons d'abord en finir avec l'espoir.







19/08/82 ATTENTAT CONTRE MINUTE

# LES REMÈDES A L'INSÉCURITÉ ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, se réservait de donner lui-même des détails sur le « plan sécurité » annoncé par M. Mitterrand mardi sur TF1 et qu'a examiné le conseil des ministres de ce mercredi. L'une des décisions de ce conseil est la dissolution d'Action directe, « groupement de fait » au sens de la loi de 1936 sur les « groupes de combat et milices privées », un texte qui a servi le mois dernier à interdire le SAC.

L'idée de dissoudre Action directe a été apparemment prise après les déclarations lundi au quotidien «Libération» du fon-dateur de cette organisation, Jean-Marc Rouillan. Celui-ci, que la justice a convoqué après ces déclarations, revendiquait au nom d'Action directe plusieurs attentats commis ces jours derniers contre des symboles de la présence israélienne en France et contre des « objectifs » juifs. M. Rouillan était encore recherché ce mercredi en début d'après-midi, sur commission rogatoire délivrée par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris.

Mardi après-midi avait eu lieu à l'Elysée sous la présidence M. Mitterrand une réunion de l'état-major de lutte contre le

terrorisme. Cette réunion s'est prolongée pendant une heure trois quarts et n'avait donné lieu à aucune déclaration. Pour ce « conseil de guerre » le chef de l'Etat était entouré du premier ministre, M. Pierre Mauroy, ainsi que du ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, et du ministre de la défense, M. Charles Hernu, auxquels s'était joint le général Jean Saulnier, chef d'étatmajor particulier du président Mitterrand. Plusieurs responsables de la police et des services de renseignements ont également pris part à la réunion : MM. Maurice Grimaud, directeur de cabinet de M. Defferre, Pierre Marion, directeur de la sécurité extérieure (ex-SDECE), Michel Guyot, directeur de la police judiciaire, Paul Roux, directeur central des renseignements généraux Mascel Chelet directeur central des renseignements généraux raux, Marcel Chalet, directeur de la D.S.T., et Jean Perrier, préfet de police de Paris.

La réunion plénière, terminée peu avant 18 heures, s'était prolongée par un entretien d'une demi-heure environ du prési-dent de la République avec le premier ministre et le ministre de

l'intérieur.

## Action directe et le dilemme de la lutte armée

C'était en 1980. Dans son bureau du quai des Orfèvres, un policier expliquait: «C'est vrai, Jean-Marc Rouitlan est le leader du groupe Action directe. C'est vrai, il n'a qu'une trentaine d'années et c'est déjà un «vieux»

nées et c'est déjà un «vieux» militant... Mais il ne faut surtout pas en faire un ennemi public numéro un, un nouveau Mesrine. » L'organisation Action directe n'avait alors qu'un an d'âge, quelques dizaines de militants et une vie à demi clandestine. Ses actions militaires visaient des chientifs, asymboliques » : une actions imitaires visaeint des objectifs «symboliques» ; une rafale de pistolet-mitrailleur sur le ministère de la coopération, une autre sur le siège du C.N.P.F., un pain d'explosif sous les fenêtres d'un bâtiment de la Directies de la conseille de la couper de l tion de la surveillance du terri-toire (D.S.T.). Une quinzaine Une quinzaine otal, sans compd'attentats, au total, sans comp-ter, selon la police, quelques hold-up destinés à financer le groupe...

up destines a financer le groupe...
Jean-Marc Rouillan était bien
le chef. Il le demeure, lui dont
l'histoire politique remonte le
plus loin. Lui, enfant du SudOuest, attiré par l'Espagne et le
combat anti-franquiste, qui franchit les Pyrénées à dix-sept ans,
plonge dans la lutte clandestine
à dix-huit pour militer au sein
du Mouvement ibérique de libération et se frotte aux carabiniers.

tion et se frotte aux carabiniers. Jean-Marc Rouillan se fait à l'époque appeler « Sebas ». Il est en rupture avec la société, avec l'armée. C'est un « anar » qui va devenir, au fil des années, un « communiste révolutionnaire ». C'est encore un gamin passionné, idéaliste, fasciné par l'histoire de la Résistance et le mythe du guérillero en lutte contre l'Etat, qui se fera photographier, en 1974, mitraillette Sten sur l'épaule, une liasse de billets passée sous la ceinture. Jean-Marc Rouillan se fait à

pagne en quarantaine. Mais les temps ont changé. Son combat devient français, voire interna-tional. Avec des amis issus du mouvement libertaire, des maois-tes de la deuxième génération, des autonomes lassés des jets de pierres dans les vitrines, il fonde Action directe

Action directe.

L'idéologie du groupe, très net-tement d'ultra-gauche, est encore floue. Quelques dizaines de milifloue. Quelques dizaines de mili-tants et sympathisants, en décla-rant la guerre contre l'Etat dirigé par M. Giscard d'Estaing, sem-blent jouer aux Indiens et aux cow-boys avec les pouvoirs pu-blics. Mais ils ont des armes, des caches, des explosifs. Et ils s'en servent. Leurs cibles concernent blus ou moins directement des symboles du monde du travail symboles du monde du travail, de la politique étrangère, de la promotion immobilière et de l'inrmatique.

En fait, la police est déjà inquiète. Action directe entretient des relations amicales et d'entraide avec des groupes terroristes étrangers. Les militants fran-çais coopèrent-ils avec eux? Per-sonne ne peut l'affirmer mais la sonne ne peut l'affirmer mais la question est posée. Elle trouve en partie une réponse, le 28 mars 1980, lorsque la police opère des arrestations en série parmi les militants du groupe. Une Italienne du groupe Prima linea est alors arrêtée dans un appartement d'un membre d'Action directe. On y découvre 600 kilos d'explosifs et un millier de cartes d'identité italiennes vierges.
Le groupe Action directe est

Le groupe Action directe est alors démantelé, ou presque. La plupart de ses militants sont en prison, à l'exception de prison, à l'exception de J.-M. Rouillan et sa compagne, Nathalie Ménigon, vingt-cinq ans, issue de la mouvance autonome. Ils seront à leur tour arrêtés, le la contembre 1920 ettirés dans 13 septembre 1980, attirés dans un piège tendu par les policiers des renseignements généraux. Un faux ami leur avait fait miroiter ratu anni leur avant lait mirotter un rendez-vous avec le terroriste « Carlos »... Rouillan se rend, ceinturé par les enquêteurs. Nathalie Ménigon, elle, dégaine et tire. En vain. Il n'y aura pas de blessés. Cette fois, Action directe est sous les verrous. La Cour de sûreté de l'Etat est char-gée du dossier.

#### Clandestinité et dissolution

L'arrivée de la gauche au pou-voir viendra modifier ce paysage. Il s'agit de « remettre les comp-teurs à zéro », de passer l'éponge Une partie des militants sont donc amnistiés. Les autres sont libérés par le jeu de mesures individuelles alors qu'une vague d'attentats symboliques a lieu en France. C'est la fameuse vague de « terrorisme rose ». La voiture de « terrorisme rose». La voiture de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, est « enlevée »; une manifestation est organisée devant l'Elysée; un commando intervient, au restaurant La Tour d'Argent, etc. Les choses s'apaisent lorsque Nathalie Ménigon en grève de la faim Ménigon, en grève de la faim, benéficie d'une grâce médicale (ce qui ne suspend pas les pour-suites judiciaires).

Action directe reprend alors son souffle. Le groupe tente de s'or-ganiser. Il investit, dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris.

composition. La concertation des composition La concertation des polices européennes existe déjà. Le tribunal européen se heurtera à des difficultés juridiques quasi insurmontables. Or le terrorisme se dé veloppe rapidement en France. Une nouvelle étape vient d'être franchie. Désormais, on tire sur des Français.

"L'éfficacité de la lutte antiterroriste exige une organisation policière spécialisée, chargée à la fois du renseignement et de l'action. L'unité du commandement

Jois au renseignement et de l'ac-tion. L'unité du commandement doit se faire à deux niveaux : un responsable policier et un respon-sable politique. D'après l'exposé du chef de l'Etat, cette réforme n'est pas réalisée. Il s'est heurté aux particularismes des polices et ne les a pas, apparemment, surmontés.

» M. Prouteau, de la gendarme-rie, est chargé d'une mission de coordination, et un secrétaire d'Etat à la sécurité est nommé. Le responsable politique est donc descendu d'un cran dans la hié-

Le Monde Jeudi 19 août 1982 A la fin des années 70, Jean-Marc Rouillan a traversé sans trop de mal cette période espa-gnole. Il a milité en France et en Belgique au sein des GARI, groupes cherchant à contraindre les pays européens à mettre l'Es-



#### VIOLENCE SANS CONSCIENCE...

Mais ce n'est pas tant au niveau théorique (la critique est tellement évidente et facile) que pratique, qu'Action Directe pose problème à tous ceux qui, comme nous, n'excluent a priori aucun moyen dans la lutte contre le système, plus clairement dit qui n'excluent pas l'usage de la violence comme moyen de contestation, mais qui veulent éviter de tomber dans le piège du terrorisme. Se démarquer politiquement d'Action Directe est nécessaire et indispensable pour tout individu ou groupe qui prétend lutter contre le système, mais cette démarcation doit être tout aussi évidente au niveau pratique afin que l'utilisation de la violence retrouve son véritable emploi subversif.

La violence ( révolutionnaire ) n'est jamais un argument en soi, encore moins une fin, mais elle peut s'avérer nécessaire pour débloquer/créer une situation. La violence minoritaire n'est pas à exclure, même en période "calme", à condition que ceux qui l'exercent aient au moins la capacité de donner à leur acte un sens révolutionnaire. Une action réduite au rang de fait dramatique happé par l'actualité perd tout son contenu subversif. Cette condition permet de comprendre à elle seule que l'usage révolutionnaire de la violence soit très délicat dans la société moderne.

Les vieux mythes ont la vie dure malgré la mort des héros : on reste abasourdi de voir des groupes "révolutionnaires" reprendre, bien après la Fraction de l'Armée Rouge, l'idée de « lutte armée contre les métropoles de l'impérialisme ». Faut-il souligner l'absurdité consiste à affirmer le principe de la lutte armée comme seul fait révolutionnaire, de créer une organisation purement spécialisée dans ce but ? Doit-on revenir sur ces groupes hiérarchisés, cloisonnés, structurés ( en partie à cause des nécessités de la clandestinité), planifiant la violence, contrôlant tout, y compris eux-mêmes ? Vision d'un parti espérant encadrer et récupérer toute manifestation violente afin de pouvoir y recruter, parce que sa perspective est essentiellement organisationnelle. Le recours à la violence ne se justifie que comme partie d'une pratique globale et non comme l'œuvre de justiciers spécialistes qui se veulent indispensables Mais le plus important est qu'en se laissant entraîner

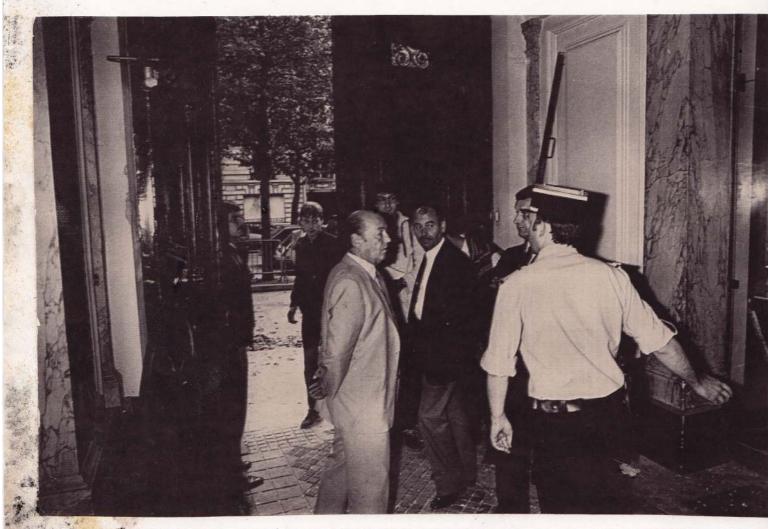
Mais le plus important est qu'en se laissant entraîner dans la surenchère de la violence et en acceptant (implicitement au moins) de revêtir les oripeaux de l'épouvantail terroriste qui a déjà été largement utilisé en Italie ou en Allemagne (et leur "logique" ne pouvait les mener ailleurs), Action Directe a permis au pouvoir de "terroriser", par l'effet d'amalgame, tout individu ou groupe qui essaierait d'exprimer son refus du système par des moyens violents. Il faut se démarquer d'Action Directe pour ne pas être assimilés et lutter contre la criminalisation terroriste dans laquelle le pouvoir voudrait nous acculer.

Pour casser l'image terroriste que le pouvoir veut donner de nous, pour que la démarcation soit évidente et claire, il faut que notre lutte s'attache à dénoncer le terrorisme dans son expression la plus globale, c'est-à-dire l'Etat. Le seul vrai terroriste, c'est l'Etat, quels que soient leurs efforts pour persuader du contraire et malgré tous les renversements dialectiques : les résistants étaient des "Terroristen" recherchés par les nazis, les commandos sionistes étaient terroristes aux yeux des Anglais, aujourd'hui ce sont les commandos palestiniens qui aux yeux des Israëliens, et demain... La violence de l'Etat qui se couvre sous les masques les plus divers est infiniment plus grave et dévastatrice que la violence déclarée des révolutionnaires, qui s'affirme en tant que telle comme moyen de combattre une forme de pouvoir ou comme catalyseur d'une révolte. La violence révolutionnaire n'est que la riposte naturelle contre la violence institutionnelle qui étouffe plus ou moins lentement la vie. Il faut se méfier du mot violence, lui-même "piégé" et se rappeler que la violence individuelle est moins grave que la violence des Etats, même si elle est plus immédiatement spectaculaire.

Que le pouvoir n'ait pas encore réussi à rejeter dans le camp terroriste les sidérurgistes de la Chiers, qui ont pourtant mené des actions tout aussi violentes et spectaculaires qu'Action Directe suffit à comprendre le phénomène de la violence révolutionnaire. Bien sûr, dans ce la violence " se légitimise " - aux veux de certains car elle se situe clairement dans le cadre d'un conflit social, mais surtout parce qu'elle ne cherche pas à se justifier idéologiquement. Elle est l'œuvre d'individus qui ne s'expriment qu'à travers leur propre sensibilité, leur réaction violente ne visant qu'à s'affirmer, se réapproprier cette part essentielle de dignité qu'est le besoin de révolte et dont ils avaient été dépossédés par les syndicats. Mais tout cela a été déjà dit par les thuriféraires de la "révolution prolétarienne". Nous pensons nous, qu'il n'y a jamais d'un côté la violence "juste" de la classe ouvrière, et de l'autre bien séparés et même opposés, des éléments bizarres tentés par l'aventure violente. Nous sommes tous partie intégrante du mouvement social et si la sensibilité de certains ouvriers les pousse à utiliser la violence pour dépasser le cadre étroit de la revendication syndicale, pour protester contre une situation qui les concerne particulièrement en quoi cette violence est-elle plus légitime? Nous, nous prétendons mener un combat beaucoup plus global car nous nous sentons concernés par l'ensemble du système d'oppres sion, et si demain notre sensibilité nous amenait à utiliser la violence pour essayer de détruire quelques parcelles de ce qui nous opprime (lois, prisons, travail...), en quoi notre violence serait-elle moins "juste", alors que plus globalement dénonciatrice, que celle de ces ouvriers qui ne dépasse pas - le plus souvent - le cadre parcellaire du conflit social ? Est-ce cet aspect parcellaire qui légitimise leur violence, Messieurs les thuriféraires, ou est-ce en tant que victimes privilégiées du Capital que les ouvriers ont seuls le droit d'appliquer cette Légitime Défense que vous prônez ?

Or ne peut prétendre que le pouvoir socialiste a été contraint par la vague d'attentats de mettre en place ou de développer l'arsenal répressif que l'on sait. Le pouvoir s'est sans doute servi de ces attentats pour accélérer le processus, mais le processus est inéluctable et inhérent à tout pouvoir étatique. Le fichier électronique, par exemple, existait déjà depuis quelques années de façon clandestine (encore que !) presque "illégale", mais il faut être bien naif pour croire que la police resterait la seule entreprise du système capitaliste à ne pas chercher à rentabiliser sa production en refusant d'utiliser l'ordinateur. Que le procédé soit aujourd'hui légalisé, justifié, moralisé, amélioré par le gouvernement de gauche n'est donc nullement paradoxal, bien au contraire, puisque cela fait partie des taches essentielles d'un tel gouvernement, c'est-à-dire grignoter du terrain là où la droite se serait sans doute cassé les dents.

Il n'en reste pas moins que tous ces grignotages, ces mesures liberticides sont en contradiction flagrante avec le discours politique tenu par le P.S. avant son accession au pouvoir et c'est en exploitant ces contradictions que nous pourrons élargir les failles du pouvoir et déchirer totalement le voile humaniste dans lequel se drape encore le gouvernement socialiste.



Paris 19-8-82. . le secrétaire d'état à la sécurité publique M. Joseph Franceschi sur les lieux de l'attentat du journal "Minute, "attentat revendiqué par "Action directe" mouvement disseus en conseil des ministres le 18-8-82. AFP PHOTO DC/666



...devenues encore plus évidentes un an après

Ecrit au cours de l'année 82, ce texte n'a pu être immédiatement diffusé, comme nous en avions l'intention. Il nous apparaît donc nécessaire d'y revenir brièvement, non pas pour le réactualiser car nous n'avons nullement l'impression qu'il ait été dépassé par l'actualité, bien au contraire, mais quelques commentaires s'imposent.

Il peut sembler aujourd'hui à d'aucuns que nous avons été victimes du syndrome A.D., en surestimant ses effets. Telle n'est pas notre impression, dans la mesure où notre analyse vise surtout à montrer A.D. comme un épiphénomène de la politique socialiste qui, devant les problèmes posés par la gestion capitaliste devait ( et doit ) détourner l'attention de son électorat en agitant l'épouvantail du terrorisme. D'autre part, la "disparition" d'A.D. ne nous réjouit pas outre-mesure, ne serait-ce que par le nombre de personnes emprisonnées, mais aussi parce que cette "disparition" ne résulte pas d'un ( auto )-dépassement quelconque, encore moins d'une contre-

avancée de la pensée révolutionnaire.

Autre "disparition" remarquée, celle des bakounino-gdanskiens. Est-ce faute de munitions, ou une autodissolution qui remettrait en cause leur pratique ? Espérons que la deuxième hypothèse soit la bonne.

Lorsque nous constations, il y a un an, le mutisme quasi-total des théoriciens de "l'ultra-gauche", nous étions loin d'imaginer qu'il faudrait les exhortations patriotiques de Gallo pour les amener à émettre quelques timides critiques sur la politique socialiste. Quelle misère!

# LA DISSOLUTION D'«ACTION DIRECTE»

Après avoir été amnistiés, certains militants d'Action directe n'ont pas su choisir entre la clandestinité et la légalité. Les événements de ces dernières semaines et le fait que ce groupe ait revendiqué certains attentats poussaient le gouvernement à dissoudre... C'est fait.

n amnistiant durant l'été 81 les mili-tant d'Action directe emprisonnés ou recherchés — quelques dizaines de personnes - le gouve-nement socialiste les avait sortis de la clandestinité. Ils s'étaient retrouvés au grand air sans savoir exactement sur quel pied danser. Trois solutions pour eux : devenir un mouvement politique légal, repasser tranquillement dans la clandestinité ou travailler sur deux pieds en créant une structure légale liée officieusement à des groupes clan-destins. Les militants d'Action directe n'ont pas su choisir clairement et ont visiblement travaillé sur tous les terrains, ce qui était une solution dangereuse, particulièrement pour les leaders « historiques » que les policiers ont dans le collimateur depuis l'amnistie.

Résultat : le gouvernement, après avoir remis honnêtement les compteurs à zéro, rejette dans la clandestinité les militants d'Action directe. Il est évident que les autorités policières, judiciaires et politiques ne peuvent pas tolérer que certains groupes d'Action directe posent « clandestinement » des bombes tandis que d'autres groupes les revendiquent « légalement ».

Si le pouvoir a passé l'éponge sur les premières opérations de « propagande » réalisées par Action directe - qui désirait ainsi obtenir l'amnistie et la libération de l'ensemble des militants politiques qu'elle revendiquait - son attitude a très vite changé.

Les premières opérations policières visent les squatts « ouverts » par des militants d'Action directe. On débarque. ON casse. On arrête sans ménagement. ON interroge.

A cette époque, quelques policiers revanchards tentent également de mouiller Action directe dans l'affaire du vol d'armes de Foix, ce qui fut très vite démenti.

Vient le premier coup dur pour l'organisation : la découverte d'un stock d'armes rue Borrego à Paris et l'arrestation d'un amnistié d'Action directe, Mohand Hamami et d'une militante fichée comme faisant partie du même mouvement, Joëlle Aubron.

Parmi les armes, on découvre un pistolet mitrailleur ayant servi à tirer sur une mission de l'ambassade israélienne.

Des policiers saisissent dans le même temps un tract signé d'une « Fraction armée révolutionnaire libanaise » distribuée par certains militants d'Action directe et revendiquant l'assassinat du diplomate israélien Yacob Barsimentov : la position d'Action directe devient périlleuse, même si les relations exactes entre le groupe français et les assassins de Barsimentov ne sont pas

exactement éclaircies. On apprend par ailleurs qu'un certain Youssef Chahine, qui avait infiltré Action directe pour le compte des policiers a été abattu et que les enquêteurs soupçonnent les membres de ce groupe.

Tout cela n'empêche pas Action directe de sortir sa brochure théorique: « Pour un projet communiste ».

Puis, très vite, après la revendication d'un attentat contre la venue de Reagan, c'est la guerre du Liban et trois attentats « anti-sionistes » revendiqués par Action directe. Concomitante, la tuerie de la rue des Rosiers, attribuée à ce groupe par France Soir l'espace d'une soirée, fait monter la fièvre.

Nouvelle rafle, nouveaux in-





terrogatoires: la police fait chou blanc et n'arrive pas à coincer les véritables responsables des attentats. Jean-Marc Rouillan, le fondateur d'Action directe, s'il ne revendique pas directement les attentats, ne se désolidarise pas d'eux ni de ceux qui ont employé le sigle Action directe pour les revendiquer.

Légalement, la police et la justice ne peuvent rien contre lui : le délit d'opinion n'existe heureusement pas en France.

C'est à ce moment que naît l'idée de la dissolution d'Action directe et qu'elle est proposée au gouvernement (voir Libération du 16 août). Idée qu'ont sans doute renforcé les déclarations faites mardi à Libération par Jean-Marc Rouillan.

Mercredi, le Conseil des Ministres a suivi et la dissolution a été prononcée. Que vont faire les militants d'Action directe? On n'en sait rien pour l'instant. Interrogé sur l'hypothèse d'une dissolution, Rouillan, que les policiers n'ont toujours pas retrouvé, avait affirmé: « Si l'on dissout Action directe, comme le SAC, il existera sous une autre forme. Il y aura vraisemblablement une répartition des forces entre des groupes clandestins et une structure légale... »

Apprenant mardi qu'il était à

Apprenant mardi qu'il était à nouveau recherché, il a cependant fait savoir qu'il ne chercherait pas à se soustraire à la justice.

Gilles MILLET

#### Action directe: déjà un nouveau communiqué

Peu impressionnés par leur dissolution, une partie des groupes du mouvement Action directe ont, semble-t-il, décidé de continuer la lutte clandestine. Nous avons, en effet, reçu mercredi, en fin de journée, le communiqué suivant : « Aujourd'hui comme hier, la social-démocratie s'illustre dans la répression du mouvement révolutionnaire, arguant de la tuerie de la rue des Rosiers, déclenchant une campagne hystérique contre le « terrorisme ».

«Terroriste comme Rayman, Linger, Manouchian, comme tous ceux qui se sont levés, les armes au poing, contre le fascisme et le franquisme, contre le nazisme et le stalinisme, contre l'oppression et l'injustice, comme ceux, aujourd'hui, qui refusent l'ordre nucléaire, patronal et policier, à Chooz, à Golfech, à Usinor, à Citroën et ailleurs, terroristes, oui alors, nous le sommes ». Vous pouvez nous interdire » poursuit le communiqué, « vous pouvez nous emprisonner pour de longues années, vous pouvez désigner des cibles aux balles fascistes, come vous le faites pour notre camarade Jean-Marc Rouillan, jamais vous ne pourrez entraver la marche vers le communisme jusqu'à la victoire! Action directe vit et lutte!

Trois signatures: « UC Marcel Reyman, UC Lahoui « Farid » Benchellal, UC Ernest Ouendier », sigles déjà employés pour revendiquer de récents attentats.



# 1º VICTIME: ACTION DIRECTE

Le groupe animé par Jean-Marc Rouillan, qui avait ouvertement, ces derniers jours, revendiqué deux attentats, a été dissous par le Conseil des ministres. Mais cette mesure n'est-elle pas surtout symbolique?

République l'avait laissé entendre la veille au soir, le gou-vernement, réuni en Conseil, l'a fait le lendemain sans hésiter : le groupe Action directe est dissous. Rendant compte des décisions du Conseil, Jacques Attali a déclaré : « Ce mouvement clandestin, composé de partisans d'actions violentes, en contact avec des mouvements étrangers et constitué pour des actions de commando, prônait la lutte armée en utilisant des méthodes terroristes. » Il faisait ainsi echo aux propos du chef de l'Etat affirmant à la télévision que « toute organisation se réclamant d'une idéologie politique qui instaurera la violence en système sera poursuivie et dissoute, interdite et ses membres seront pourchassés, arrêtés, condamnés ».

C'est en vertu de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées qu'a été prise la mesure de dissolution d'Action directe. En fait, c'est l'interview donnée roisi traiteriem de la loi du 10 janvier les groupes de la loi du 10 janvier les groupes de combat et les militations de la loi du 10 janvier les groupes de combat et les militations de la loi du 10 janvier les groupes de combat et les militations de la loi du 10 janvier les groupes de combat et les militations de la loi du 10 janvier les groupes de combat et les militations de la loi du 10 janvier les groupes de combat et les militations de la loi du 10 janvier les groupes de combat et les militations de la loi du 10 janvier les groupes de la loi terview donnée voici trois jours à «Libération» par Jean-Marc Rouillan, fondateur du mouvement, dans laquelle il revendiquait trois récents attentats contre la voiture d'un Israélien, une banque et un commerce juif, qui a placé Action directe dans le collimateur du pou-

Cette provocation par voie de presse ne pouvait mieux tom-ber. Saisissant la balle au bond, le gouvernement pou-vait, sitôt sa fermeté affichée, en faire la preuve à peu de frais. Bien sûr, Action directe est en contact avec des organisations terroristes étrangères. Lors d'une première vague d'arrestations, voici deux ans, des terroristes italiens recherchès dans leur pays avaient été appréhendes en même temps que des membres clan-destins du mouvement. Plus récemment, des cartes d'identité italienne vierges ont été découvertes chez une mili-

président de la tante d'Action directe. Il est d'autre part certain que ses dirigeants ont noué de longue date des relations avec des groupes espagnols et qu'ils ont au moins cherché à le faire avec des Allemands et des Palestiniens.

#### Communistes

révolutionnaires Mais Action directe fait plutôt figure de « petit qui veut jouer dans la cour des grands ». Le groupe s'est constitué début 1979, rassemblant des trans-fuges de l'anarchie ou du maoïsme autour de Jean-Marc Rouillan, maintenant âgé de trente ans, qui avait fait, lui, ses premières armes en Espagne puis au sein des GARI, organisation antifran-quiste qui a multiplié les attentats en France et en Europe au début des années 70. Ils se veulent des « communistes révolutionnaires », mais leur idéologie reste assez floue et l'attrait de la violence comme facteur essentiel de purification y tient plus de place que l'analyse politique. Ils ont des armes et des explosifs et s'en servent surtout contre des bâtiments, tels le CNPF, le ministère de la Coopération, celui du Travail, la DST, une annexe d'ambassade, etc., haussés au rang de « symboles ». Mais leur palmarès s'enrichit tristement de hold-up, des « opérations de récupération » dans leur vocabulaire. Des liens ont pu être ainsi établis entre des militants d'Action directe et les auteurs d'au moins deux holdup, celui de Condé-surl'Escault en août 1979 et celui de la place des Ternes en mars 1981, au cours duquel un policier a été tué et pour lequel Joëlle Aubron, militante du mouvement, arrêtée plus tard lors de la découverte d'un dépôt d'armes, est toujours inculpée.

#### Compteurs à zéro

Fin 1980, après l'arrestation mouvementée de Jean-Marc

Nathalie Ménigon, faisant suite à une série d'autres. Action directe est considérée comme démantelée. Mais l'arrivée au pouvoir d'une gauche démocratique soucieuse de « remettre les compteurs à zero », la large amnistie décrétée à l'époque, puis la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, qui instruit leurs affaires, leur offrent à tous ou presque une seconde virginité. Les derniers incul-pés sont pour la plupart mis en liberté surveillée après une grève de la faim collective. Un soir, pour appuyer cette grève, « le Quotidien » est même envahi par des militants d'Ac-tion directe conduits par Nathalie Ménigon.

A ce moment, c'était l'an dernier, le mouvement oscille : de l'action violente, il tente de se reconvertir dans la protestation plus ou moins pacifique. au squatt de logements inoccupés et à l'agitation parmi les travailleurs immigrés, notamment à la Goutte-d'Or. Entre les mains des militants, le pistolet-mitrailleur cède la place à la barre de fer, par exemple lorsqu'un commando tente de saccager la Tour d'argent. Mais de fil en aiguille et de coups de barre en cocktails Molotov, la fraction la plus dure poussant à la roue, les armes, soigneusement conservées dans des caches, sortent à nouveau le bout du canon. La guerre du Liban, vécue sur le thème de la soli-darité internationale, est un tremplin rêvé pour ce regain de violence. Et l'on arrive aux récents attentats contre des « objectifs sionistes ».

Rien n'indique que la dissolution du mouvement constitue un coup porté au terrorisme le plus dangereux, celui qui a montré son musle sanglant rue Copernic et rue des Rosiers. Il y a trop de naïveté dans la démarche d'Action directe. cherchant à mener de front opérations ouvertes et clandestines, réalisant des attentats et les revendiquant par la bouche de son chef au plus Rouillan et de sa compagne, mauvais moment, pour la con-

sidérer à l'origine des actions les plus dures, voire pour la juger complice. Reste que cette mesure était devenue nécessaire : après l'abrogation de la loi anticasseurs, la dissolution devient le seul biais juridique qui permette de poursuivre les tenants de l'action violente quand leur participation à un attentat n'est pas prouvée.

Florent LECLERCQ

le quotidien

JEUDI 19 AOUT 1982

RES L'ENTRETIEN TELEVISE DU CHEF DE

## Sa dissolution a été prononcée hier par le Conseil des ministres

# **Action directe:** clandestinité officielle

L'organisation d'extrême gauche Action directe qui vient d'être dissoute par le Conseil des ministres en vertu de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupements factieux, a revendiqué en moins de deux ans et demi une trentaine d'attentats ou d'actions

spectaculaires.

Né au printemps 1979, ce mouvement - plus proche d'un réseau informel de quelques dizaines de militants que d'une organisation très structurée - s'est formé à son origine autour de Jean-Marc Rouillan, trente ans, un ancien militant antifranquiste d'un groupe d'action révolutionnaire internationaliste (G.A.R.I.). II a également rassemblé d'anciens membres des N.A.P.A.P. (noyaux armés pour l'autonomie populaire-maoïstes) auteurs de plusieurs attentats contre des diplomates sud-américains. Sa clandestinité de toujours devient enfin... officielle.

Dans son dernier « manifeste », qui date de mars 1982, Action directe se définissait comme « une organisation qui défend le principe de la lutte armée (...) mais qui veut aussi intervenir sur le terrain de l'organisation de la vie quotidienne combinant ainsi une action légale au niveau des conditions de vie, du logement, etc., et l'action illégale qui avait prévalu entre 1979 et septembre 1980, date de l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon.

En effet, dans cette première période, Action directe a revendiqué une quinzaine d'attentats contre des édifices publics (siège du patronat, ministère de la Coopération, ministère du Travail notamment), en signe de protestation contre « l'État négrier ».

Après l'arrestation en septembre 1980 de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Menigon, le mouvement fut considéré comme démantelé. Ses leaders devaient être déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat.

#### Des actions « sociales »

Après l'élection présidentielle, la quasi-totalité des membres d'Action directe fut libérée, dans le cadre de la loi d'amnistie ou de grâces individuelles. Il ne restait en détention que deux militants, Joëlle Aubron et Mohand Hamani, arrêtés en avril après la découverte d'un dépôt d'armes, rue Berrego à Paris.

Cette découverte posait à nouveau le problème de la liaison d'Action directe avec des organisations terroristes étrangères, originaires notamment du Proche-Orient. Mais il semble plutôt que le mouvement ait des contacts avec l'Espagne et l'Italie, comme semble le montrer la découverte de cartes d'identité italiennes vierges chez une militante arrêtée la semaine dernière, Helyette

Après le 10 mai, Action directe semblait vouloir surtout se

réorienter vers des actions « sociales » comme les occupations d'immeubles abandonnés en coopération avec des travailleurs immigrés. Mais la guerre du Liban a incité le groupe à reprendre la tactique des attentats, cette fois contre des établissements israélites. Toutefois, certains membres de l'organisation n'étaient pas d'accord avec cette tactique, qu'ils ont désavouée publique-

C'est la revendication lundi à Libération » par Jean-Marc Rouillan de la paternité de ces attentats qui a semble-t-il décidé le gouvernement à prendre au Conseil des ministres le décret d'interdiction.

Depuis 1958, la loi du 10 janvier 1936 a été-appliquée à une sous depuis 1958.

quarantaine de mouvements, notamment pendant la guerre d'Algérie, une douzaine d'organisations de droite ou d'extrême droite ont alors été dissoutes (dont « Jeune Nation ») ainsi que plusieurs mouvements nationalistes algériens.

La seconde « vague » remonte à mai 1968. Le 12 juin 1968, le gouvernement a dissous onze groupes d'extrême gauche, organisations trotskistes et groupements promaoïstes. Par la su'te, huit autres associations ont été interdites, la dernière en date étant le Service d'action civique

(S.A.C.), dissous le 28 juillet dernier par le Conseil des ministres. Une dizaine de mouvements autonomistes ont également été dis-

## La dissolution d'Action directe Six mois à deux ans de prison pour les « militants » qui reconstitueraient le mouvement

INGT ET UN jours après le S.A.C. (Service d'action civique), c'est au tour du mouvement Action Directe de disparaître. Depuis 1958, Action Directe est la quarante et unième association à être dissoute par application de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices **privées** (loi complétée le ler juillet 1972 par un article consacré à la répression de la discrimination, de la haine ou de la violence raciste).

Le mouvement Action Direcie n'aura donc duré que trois ans : le 1er mai 1979, il avait stgné son acte de naissance en tirant six coups de feu sur le siège du Conseil national du patronat, avenue Pierre-lerde-Serbie. Son dernier acte officiel », si l'on peut dire, aura été le plasticage le 10 août 1982 du magasin Nemor, Paris, accusé de « commerce avec Israel ».

Indépendamment de leur idéologie, le S.A.C. et Action Directe étaient deux organisations bien différentes.

association classique type loi du 1er juillet 1901, c'est-à-dire régulièrement déclarée, ayant des statuts, un local, un tréso-rier, un chef, etc.

L'autre, Action Directe, était ce qu'on appelle une as-sociation libre (article 2 de la loi du ler juillet 1901), elle n'était pas déclarée, n'avait donc pas d'existence légale et ne pouvait pas bénéficier des avantages accordés aux associatins classiques, c'est-à-dire : posséder des biens mobiliers ou immobiliers; avoir des comptes en banque; intenter une action judiciaire ou même bénéficier de subventions.

C'est en vertu de la même loi qu'ont été dissous le 28 juin 1973 « le mouvement trotskiste », la « ligue communiste » et « Ordre nouveau ». Pour tout gouvernement, la dissolution d'un mouvement constitue une arme juridique. Elle permet en effet de poursuivre les membres de ce mouvement qui tenteraient de le reconstituer. Dans ce cas, les pénalités pré-vues par la loi sont : six mois à deux ans de prison, 60 à L'une, le S.A.C., était une 18.000 F d'amende.

**LE FIGARO** 19 AOUT 1982

France-Soir 19 AOUT 1982

601

# Groupe Action directe: dissous bien que clandestin

Comment dissoudre un mouvement politique sans existence légale? Action directe, qui a toujours mêlé une clandestinité indispensable à ses actions armées et la publicité d'actions plus « sociales », n'a évidemment jamais été déclarée et n'a pas déposé de statuts. Mais la loi sur laquelle s'appuie le gouvernement, celle du 10 janvier 1936 sur « les groupes de combat et les milices privées », prévoit que cette mesure peut également frapper les « groupements de fait », donc Action directe. Si ce mouvement continue à se manifester, il sera possible d'appliquer à ses membres, même s'ils n'ont pas participé à ses actions, les sanctions prévues par cette loi, pour reconstitution de ligue dissoute, qui peuvent aller jusqu'à deux ans de prison.

ES que le décret portant dissolution du groupe Action directe aura été publié au Journal officiel, les policiers disposeront d'une arme juridique supplémentaire dans leur lutte contre ce mouvement.

La loi du 10 janvier 1936, qui stipule, dans son article premier, que seront dissoutes toutes les associations ou « groupements de fait » qui présentent notamment, « par leur forme et leur organisation militaire, le caractère de groupes de combat ou de milices privées », prévoit en effet dans son article 2 que sera puni d'une peine d'amende et de prison (de dix mois à deux ans) « quiconque aura participé au maintien ou à la reconstitution directe ou indirecte » d'une organisation dissoute. Autrement dit, si

Action directe continue à se manifester et que sa structure est maintenue, les policiers n'auront plus à établir les responsabilités de tel ou tel membre dans les actions du groupe pour le déférer au parquet, mais pourront simplement, une fois son appartenance au mouvement établie, s'attendre à la mise en œuvre des sanctions pour reconstitution de mouvement dissous.

La dissolution du groupe lui porte de ce fait un coup assez dur. Si ses membres décident de continuer la lutte armée, ils seront obligés de s'enfoncer encore plus dans la clandestinité, et les coups de filet aboutiront à la mise hors circulation, pour une assez longue période, des militants interpellés. Le maniement de cette loi est extrêmement simple, beaucoup plus, en tout cas, que l'article 264 du Code pénal, qui n'a encore jamais été appliqué à des membres d'Action directe, mais auquel

certains magistrats avaient songé : il réprime sévèrement (de dix à vingt ans de prison) les « associations de malfaiteurs », mais les preuves sont là souvent plus difficiles à apporter.

On se demandera sans doute pourquoi cette dissolution n'a pas été prononcée plus tôt. La revendication de trois attentats contre des objectifs juifs, au nom d'Action directe, par Jean-Marc Rouillan à Libération (le Matin d'hier) n'est sans doute pas pour rien dans la décision.

En tout cas, après une longue période de flou et une valse hésitation des pouvoirs publics, qui ont tenté de jouer le libéralisme, malgré la rogne de certains policiers, cette dissolution marque sans ambiguîté le début des hostilités avec une organisation qui se trouve maintenant devant une alternative : disparaître ou se radicaliser.

# Une organisation divisée

R moins de deux ans et demi, l'organisation Action directe a revendiqué une trentaine d'attentats ou d'actions spectaculaires, fait couler beaucoup d'encre et occupé, à elle toute seule, le terrain du terrorisme à la française.

Né au printemps 1979, ce mouvement, vraisemblablement constitué par un réseau informel de quelques dizaines de personnes, s'est formé à son origine autour de Jean-Marc Rouillan, ancien militant antifranquiste d'un groupe révolutionnaire internationaliste (GARI).

Dans son manifeste, publié en 1982, rédigé pour l'essentiel par Rouillan, Action directe semblait vouloir s'orienter vers des actions plus « mouvementistes », intervenant sur le terrain de « l'organisation de la vie quotidienne », en matière de conditions de vie, de logement ou de travail temporaire, par exemple. Elle n'en abandonnait

pas pour autant la lutte armée dont elle affirme « défendre le principe », et qu'elle avait menée depuis sa création.

L'action illégale a en effet prévalu de 1979 à septembre 1980, date de l'arrestation de Rouillan et de son amie Nathalie Ménigon. Action directe avait revendiqué une quinzaine d'attentats contre des édifices publics (siège du patronat, ministère de la Coopération, ministère du Travail, notamment) en signe de protestation contre « l'Etat négrier ». Par ailleurs, pour assurer le financement du groupe - des achats d'armes aux sommes nécessaires à la survie de ses militants, en général sans emploi - certains membres du groupe ont procédé à des « appropriations », des hold-up: les policiers sont ainsi persuadés qu'ils ont une responsabilité dans celui de l'avenue Bosquet, en août 1980, et celui de la place des Ternes, en mai 1981, au cours duquel un

gardien de la paix a trouvé la mort.

Les arrestations de Rouillan et de Nathalie Ménigon, en septembre 1980, avaient pourtant permis de considérer le mouvement comme démantelé, alors que ses principaux leaders devaient être déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat. Mais. après l'élection présidentielle, le nouveau pouvoir, désireux de passer l'éponge et de désamorcer toute velléité terroriste en se montrant généreux, a amnistié ou gracié la quasi-totalité des membres d'Action directe. Ils ne sont que trois actuellement sous les verrous: Helyette Besse, pour recel de documents administratifs, Mohand Hamami, pour recel de moto, et Joëlle Aubron, pour le hold-up de la place des Ternes.

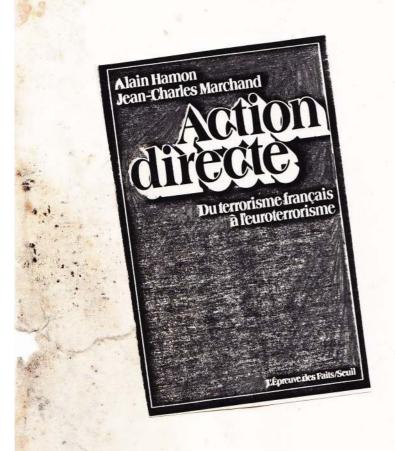
Ces deux derniers avaient été arrêtés en avril après la découverte d'un dépôt d'armes, rue Borrego à Paris, découverte qui avait posé le problème des rela-

tions d'Action directe avec des groupes terroristes étrangers, puisque l'une des armes avait servi à mitrailler un bâtiment israélien. En fait, la guerre du Liban a fait reprendre à ce groupe d'ultra-gauche, qui s'était contenté d'actions symboliques depuis le 10 mai, le chemin du terrorisme, contre des « objectifs juifs ». Jean-Marc Rouillan en a revendiqué trois au nom de son groupe. Ce qui ne va pas sans problème à l'intérieur du mouvement : deux de ses anciens dirigeants, s'exprimant sur Radio Gilda, les ont considérés comme des « erreurs politiques » et un « constat d'échec » pour Action directe.

Ceux-là n'ont peut-être pas tout à fait tort : la dissolution décrétée, le travail clandestin ou plus légaliste d'Action directe sera désormais beaucoup plus difficile...

J.-Y. H.





#### La dissolution.

La reprise des activités violentes de l'organisation, les déclarations publiques de Rouillan, et surtout l'énorme indignation populaire déclenchée par le massacre de la rue des Rosiers (auquel AD semble pourtant tout à fait étrangère) conduisent le gouvernement à décider la dissolution d'Action directe. La mesure est adoptée le 18 août, en vertu de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupements factieux. Le décret, publié le 24 août, stipule, pour justifier la décision, que « le groupement de fait dénommé Action directe, tant par les déclarations de son dirigeant que par ses moyens de propagande, prône la lutte armée; qu'il est organisé en petits groupes clandestins et cloisonnés, constitués pour des actions de commando; qu'il s'est livré à des attentats contre des personnes et des biens et qu'il aviat constitué à cet effet un dépôt d'armes; que, par ses activités et ses structures, cette organisation présente donc le caractère d'un groupe de combat ».

Les autres mesures prises ne concernent pas AD directement. Pas encore. Le président Mitterrand les expose lui-même à la télévision : « Ce qui compte, dit-il, c'est la volonté de faire reculer le terrorisme partout où il se terre, de le traquer jusqu'à la racine. Les Français doivent s'apercevoir, comme je l'ai dit l'autre jour, alors que je me

trouvais devant la synagogue où l'on pleurait les triples victimes de l'attentat de la rue des Rosiers, que ce terrorisme-là, comme les autres, me trouvera devant lui. Au-delà des mesures administratives dont je viens de parler, dont les applications sont considérables, j'ajoute qu'il convient de coordonner davantage, d'améliorer l'organisation. Aussi, sur proposition du Premier ministre et à la demande et sous l'autorité du ministre d'Etat chargé de l'Intérieur, un secrétaire d'Etat à la Sécurité publique sera nommé dans l'heure qui suit. De plus, en liaison avec le ministre d'Etat chargé de l'Intérieur et le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, une mission de coordination, d'information et d'action contre le terroris.... sera confiée au chef d'escadron de la gendarmerie M. Prouteau, qui travaille déjà, comme vous le savez, à mes côtés. »

A ce moment, le chef de l'Etat n'a pas encore bien cerné tous les problèmes de la police en France. La promotion du commandant Christian Prouteau et la nomination au poste de secrétaire d'Etat de Joseph Franceschi, qui s'entoure d'un directeur de cabinet, Frédéric Thiriez, imprudent et fougueux, et, surtout, de Robert Broussard, pour rassurer les policiers, inquiets de l'irruption des gendarmes dans la lutte antiterroriste, vont déclencher un des épisodes les plus « sanglants » de la « guerre des polices ». Tous les coups sont permis : des policiers des RG « convoquent » Prouteau grâce à de faux coups de téléphone de Jean-Marc Rouillan. Certains rient encore de cette bonne blague...

Les gendarmes tentent de persuader les « politiques » que les policiers ne sont que des incapables et des corrompus. Les policiers, unis pour une fois, mettent toute leur énergie en commun pour faire « tomber » Prouteau et Paul Barril, son ami, le chef par intérim du GIGN. Les multiples naïvetés de Barril faciliteront la tâche de ses détracteurs. Les balourdises des rares policiers qui acceptent de collaborer avec les gendarmes mettront les autres « flics » en joie. Parmi les « traîtres » à la police, on compte le commissaire Charles Pellegrini, chargé officiellement de la liaison avec la DGSE. La « meilleure coordination » souhaitée par le président tourne au fiasco général. Gaston Defferre se querelle avec Joseph Franceschi, au point que les deux hommes ne se parlent même plus. Tous deux ont au moins une chose en commun : ils refusent de voir Christian Prouteau. Et ce dernier, faute d'avoir accès aux fichiers de la police, tente de constituer les siens propres, sur la base de renseignements obtenus auprès des services étrangers qui ont collaboré avec le GIGN. Ce qui conduira à des catastrophes dont la plus célèbre est celle des « Irlandais de Vincennes ».

La lutte antiterroriste tient maintenant du gag. Trois fois par semaine, sous la haute autorité de Frédéric Thiriez, se réunit le BLAT (Bureau de liaison antiterroriste). Et trois fois par semaine, les réunions qui regroupent la police judiciaire, les RG, la DST, la DGSE et les gendarmes tournent à la foire d'empoigne. C'est à qui en dira le moins et fera parler le plus les autres services. Des séances de poker menteur, en somme!

On finira quand même par sanctionner cette incroyable cacophonie. Frédéric Thiriez est renvoyé, pour un temps, à ses chères études; plus tard, Joseph Franceschi retrouvera son domaine de prédilection, les « personnes âgées »; Paul Barril sera mis « en disponibilité » de la gendarmerie ; Charles Pellegrini sera « prêté » à la Société générale pour réfléchir à la sécurité des banques; la « mission » de Christian Prouteau se limite à fournir quelques « conseils ». D'autres accepteront leur mutation : Paul Roux passe de la DCRG, qu'il dirigeait pourtant avec compétence, à l'IGPN, appelée aussi « le cimetière aux éléphants », où il retrouve le commissaire Serge Devos. Le commissaire Alain Tourre, de la 6e section de la DCPJ, qui avait tenté de persuader les gendarmes que, même en matière de terrorisme, il existe des règles de procédure pénale, sera nommé sous-préfet chargé de la lutte contre les extrémistes basques. Le commissaire Jacques Genthial quittera la Brigade criminelle qu'il dirigeait avec l'estime de ses hommes et des magistrats, et se verra confier un poste de sous-directeur chargé de la police scientifique.

Rares sont les survivants à la purge! Gaston Defferre, remplacé à l'Intérieur par Pierre Joxe, conserve son titre de ministre d'Etat. Robert Broussard, promu préfet délégué à la police en Corse, sera appelé en 1985 par Pierre Joxe à de hautes fonctions dans la lutte antiterroriste. Yves-Louis Bonnet, efficace patron de la DST, sera finalement écarté en juillet 1985 pour cause de « fuites ».

Bilan fin 1983 : Action directe, organisation officiellement dissoute, a quasiment les mains libres. La police chargée de lutter contre elle est en partie décapitée...

# Les attentats de Paris et la lutte contre le terrorisme

L'attentat à l'explosif qui a visé, jeudi 19 août au matin, les locaux de l'hebdomadaire « Minute » à Paris (16°) a été revendiqué par le groupe Action directe, dont le gouvernement avait décidé la dissolution mercredi. Cet attentat n'a pas fait de victime mais a occasionné des dégâts importants.

La décision d'interdire Action directe avait été prise le lendemain de la parution dans le quotidien « Libération » d'une

déclaration du fondateur de cette organisation, Jean-Marc Rouillan, revendiquant trois autres attentats commis récemment à Paris. Jean-Marc Rouillan, qui fait l'objet d'une commission rogatoire délivrée par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, ne s'était toujours pas présenté au palais de justice ce jeudi matin pour s'expliquer sur ses déclarations.

#### A PARIS

## Bombe contre l'hebdomadaire « Minute »

L'attentat à l'explosif qui a sérieusement endommagé locaux de l'hebdomadaire Minute, avenue Marceau à Paris (16°), s'est produit jeudi 19 août à 5 h 20. Il a été revendiqué peu après par un correspondant anonyme se réclamant du groupe Action directe indiquant qu'un communiqué se trouvait sur le pare-brise d'une voiture en stationnement en face de la Bibliothèque nationale. Ce document d'une trenfaine de lignes, découvert à 7 heures, indiqualt : « Minute, torohon faciste (sic) et raciste, qui fait l'apologie de ces crimes, doit disparaître. Il sevante (sic) d'être le seul organe de presse trançais à soutenir inconditionnellement l'action de salubrité internationale que mène (sic) au Liban les armées d'israël »

M. Jean-Claude Goudeau, le directeur de l'hebdomadaire, qui se trouvait tôt ce matin sur les lieux de l'attentat, n'avait pas encore eu connaissance de ce communiqué. Mais pour lui, aucun's doute sur le motif du dernier d'une longue liste d'attentats, « Dire que nous sommes

sionistes, c'est aller un peu loin i Mais dans mon dernier éditorial l'ai approuvé sans réserve l'action de nettoyage entreprise par Israël. L'O.L.P. est un ramassis de terroristes et je ne me gêne pas pour l'écrire.»

M. Goudeau évalue à une dizaine le nombre d'attentats visant Minute depuis sa création : «Il taudrait que je consulte mes archives, Si je me souviens blen, le dernier remonte à trois ans. Il avait été revendiqué par Carlos. Il y a eu aussi celui des voitures piégées en 1974 qui avait touché également l'Aurore, l'Arche et le Fonds social juff unitié. Cette tois les dégâts sont très importants, mais le standard n'a pas été touché ».

Le directeur de l'hebdomadaire n'est pas étonné d'apprendre l'origine de ce dernier attentat lorsqu'on lui annonce la nouvelle : « Jean-Marc Rouillan, on le connait bien. On avait été les premiers à l'épingler. Quant à la dissolution d'Action directe, cela ne veut rien dire. A quoi sert de dissoudre une organisation clandestine? »

## Le Monde

VENDREDI 20 AOUT 1982

M. MICHEL COLLINOT; porte-parole du Front national (extrême droite), a déclaré, jeudi 19, que l'attentat visant Minute « était prévisible, puisque la bande d'Action directe, remise en liberté par Badinter, court toujours ». M. Collinot a annoncé l'organisation d'une « grande manifestation antiterroriste à Paris »

## Le communiqué officiel du Conseil des ministres

#### DISSOLUTION D'ACTION DIRECTE

Le conseil des ministres a prononcé la dissolution du groupement de fait dit « Action directe ». Ce mouvement clandestin, composé

Ce mouvement clandestin, composé de partisans d'actions violentes, en contact avec des mouvements extrémistes étrangers, et constitué pour des actions de commando, prônait la lutte armée en utilisant des méthodes terroristes.

Sa volonté de créer une situation de désordre sur le territoire national s'est traduite par une série d'attentats par explosifs et par mitraillage dirigés contre des bâtiments officiels, contre des locaux appartenant à des sociétés françaises et étrangères, contre des diplomates et des immeubles d'ambassades.

Cette organisation tombe, tant par ses structures que par ses objectifs et ses activités, dans le champ d'application de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées.

#### Action directe ne désarme pas

Le groupe Action directe ne désarme pas. Dissous, il entend vivre. Contraint à la complète clandestinité, il a apparemment décidé de narguer la police. L'attentat commis jeudi 19 août au matin contre l'hebdomadaire Minute en est la première preuve, et sans doute pas la dernière, alors que les policiers almeraient bien interroger ces militants qui ont assurément pris des précautions à l'annonce de la dissolution de leur mouvement.

Le travail des enquêteurs sera peut-être long et fastidieux mais certainement payant. En 1980. les renseignements généraux avaient mis six mois pour localiser, retrouver et pléger deux animateurs du groupe : Jean-Marc Rouillan, trente ans, et Nathalle Ménigon, vingt-cinq ans. Le même travail de fourmis va recommencer à moins que J.-M. Rouillan ne se présente spontanément à la police... Dans un communiqué parvenu au quotidien Libération, le groupe assure cependant : « Vous pouvez nous interdire, vous pouvez nous emprisonner pour de lonannées, vous pouvez désigner des cibles aux balles fascistes comme vous le faites pour notre camarade Rouillan, jamais vous ne pourrez entraver la marche vers le communisme jusqu'à la victoire I

directe vit et lutte ! »

La lutte se fera à présent dans pénombre. Action directe vient de connaître en effet une importante scission. De plus, J.-M. Rouillan a revendiqué trois attentats contre des « objectifs » israéliens et juits qui ont heurté nombre de militants d'ultra-gauche : le mitralllage de la voiture d'un fonctionnaire de d'Israël à Paris l'ambassade (1er août) et les deux attentats par explosifs contre la Discount Bank et la société Nemor. D'autre part, la découverte d'un stock d'armes d'Action directe, rue Borrego, à Paris, au mois d'avril, avait permis de dire que des pistolets-mitrailleurs trouvés avait servi à l'« arrosage » de la mission d'achat ministère israélien de la défense, le 31 mars.

Ces éléments n'empêcheront pas les membres d'Action directe, désormals en cavale, de bénéficier de certaines solidarités, toujours vives au sein de l'ultra-gauche. C'est là, sans doute, ce qui fait la force d'une mouvance politique qui ressemble à une nébuleuse, mais qui donnera aussi, peut-être, possibilité à la police d'obtenir, par le biais de ses informateurs, des renseignements essentiels pour l'interpellation ces militants mis hors la loi. - L. G.

Avenue Marceau (XVI°)

# Un attentat d'« Action directe » contre le journal « Minute »

Un attentat à l'explosif a eu lieu, hier matin, vers 5 h 30, contre l'immeuble abritant l'hebdomadaire « Minute », 49, avenue Marceau, à Paris (XVI°). L'explosion a fait d'importants dégâts matériels et provoqué un début d'incendie, mais il n'y a pas eu de victime. Le sinistre a été rapidement maîtrisé.

Ce dernier attentat constitue une sorte de provocation, car il a été revendiqué presque aussitôt par Action directe, mouvement dissous mercredi, c'est-à-dire la veille, par le Conseil des ministres.

« Minute », torchon fasciste et raciste, qui fait l'apologie des crimes d'Israël doit disparaître. Il se vante d'être le seul organe de presse français à soutenir inconditionnellement l'action de salubrité internationale que mènent au Liban les armées d'Israël », af-

firme cette organisation terroriste dans un communiqué.

Celui-ci, un long feuillet dactylographié d'une trentaine de lignes, contenu dans une grande enveloppe en papier brun, a été découvert peu après 7 heures sur le pare-brise d'une voiture en stationmement, rue Rameau (II°), en face de la Bibliothèque nationale.

Peu après l'attentat, un coup de téléphone anonyme à l'Agence France Presse avait revendiqué l'acte criminel, au nom d'Action directe, contre l'hebdomadaire, en indiquant l'endroit où l'on trouverait le communiqué.

« Nous exigeons le retrait des troupes israéliennes et la comparution des terroristes Begin et Sharon devant un tribunal international pour crimes contre la paix et l'humanité », proclame notamment le texte.

Selon ce document — qui porte dans ses trois dernières lignes: « Halte au terrorisme sioniste. Vive le peuple palestinien. Action directe » — c'est le « capitalisme occidental, dissimulé derrière dif-

C'est le dix-septième acte de terrorisme commis à Paris depuis le 20 juillet. Il survient au lendemain même des mesures prises par le gouvernement et annoncées par le chef de l'Etat pour lutter précisément contre de telles entreprises.

férents masques politiciens ou religieux, qui a créé, armé, et payé l'Etat israélien, pour en faire une enclave de l'Occident au Moyen-Orient. »

Action directe avait revendiqué trois attentats, commis à Paris ces dernières semaines et dirigés le premier contre le véhicule d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël, le deuxième contre une banque exfiliale du groupe Rothschild, et le troisième contre un commerçant juif. Le « fondateur » d'Action directe, bénéficiaire, il y a un an, de la loi d'amnistie, avait confirmé, mardi, dans une scandaleuse interview à « Libération », la responsabilité de son mouvement.

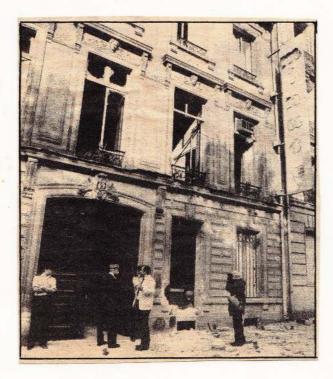
#### "C'était prévisible"

Quant au directeur de « Minute », M. Jean-Claude Goudeau, il a estimé hier que l'attentat perpétré contre son hebdomadaire, par les hommes d'Action directe, était une réponse à un article proisraélien publié la semaine der-

« Je ne suis pas tellement étonné d'avoir eu une bombe, a-t-il déclaré au micro d'un poste périphérique. Je ne dirai pas que je m'y attendais, mais nous avons, dans notre dernier numéro, pris position d'une façon extrêmement claire et nette pour ce que fait l'armée d'Israël à Beyrouth, c'est-àdire essayer de détruire ce nid de terrorisme, l'O.L.P., qui alimente le terrorisme un peu partout en Europe. »

A la suite de cette nouvelle affaire, le Front national a annoncé qu'il allait prendre « dans les heures qui viennent, une initiative pour organiser une grande manifestation antiterroriste à Paris. »

Dans un communiqué publié, hier matin, M. Collinot, porte-parole de ce mouvement d'extrême droite, affirme notamment: « L'attentat qui vient de frapper Minute était prévisible, puisque la bande d'Action directe, remise en liberté par Badinter, court toujours. »





**VENDREDI 20 AOUT 1982** 

# Terrorisme: la police dans le brouillard

J. Derogy a observé le désarroi des policiers devant la flambée terroriste. Les mesures gouvernementales suffiront-elles à leur rendre efficacité et confiance?

« Il n'aurait plus manqué qu'un attentat, ici, à la Crim !... »

Les yeux cernés, le commissaire Claude Cancès, chef adjoint de la fameuse brigade du quai des Orfèvres, en a été quitte pour un petit frisson rétrospectif. C'était le soir du 11 août, au milieu de la semaine la plus longue de sa carrière. Ses soixante enquêteurs disponibles, sur un effectif de 110, sont occupés à « pilonner » de tous côtés, en ce troisième jour de flambée terroriste, quand on l'avise d'une présence suspecte à l'intérieur même des locaux celle de la redoutable pasionaria du groupe extrémiste Action directe, Nathalie Ménigon.

Malgré ses béquilles, conséquences d'un récent accident de voiture, la jeune femme est parvenue à s'introduire dans la place, jusqu'au palier du troisième étage, en suivant, avec une amie, une cohorte de petits malfrats ment la paternité de ces attentats. » amenés par des inspecteurs de la répression du banditisme.

Les machines à écrire cessent un instant de crépiter. Les policiers ont encore en mémoire l'arrestation mouvementée, en octobre 1980, de « la Ménigon », qui n'avait pas alors hésité à faire le coup de feu pour tenter de couvrir son compagnon, Jean-Marc Rouillan, le fondateur du réseau, dont les militants ont été libérés en automne 1981 à la suite d'une grève de la faim. Mais, cette fois, la jeune infirme est venue, heureusement sans arme, exiger la libération de Rouillan et de ses camarades, interpellés à tout hasard au lendemain de la tuerie de la rue des Rosiers.

Après un instant de flottement, les policiers l'ont prise par les bras et par les jambes pour la redescendre de force sur le trottoir. Mais ils ont relevé l'identité de sa compagne, Elyett Besse, animatrice de la librairie Le Jargon libre, rue de la Reine-Blanche à Paris, où sont diffusés les documents politiques d'Action directe. Et, le surlendemain, ils ont trouvé, en perquisitionnant à son domicile, trois fausses cartes d'identité italiennes semblables à celles qui avaient été découvertes chez les auteurs d'un hold-up « prolétarien » commis en 1979 à Condé-surl'Escaut (Nord). Déjà incarcérée à l'époque pour une affaire d'escroquerie par chèques, la libraire, qui milite également dans un comité de soutien aux prisonniers politiques, a donc été inculpée et écrouée pour recel de faux documents administratifs. La vingtaine d'autres membres ou sympathisants d'Action directe - dont un Allemand et un Italien - interpellés en deux vagues la semaine dernière ont été relâchés. Même ceux chez qui la police avait saisi des pulvérisateurs de peinture ayant, peut-être, servi à signer des initiales de l'organisation l'attentat au plastic dont fut victime, le 11 août, une passante de la rue de La Baume (VIIIe arrondissement).

Cet attentat, survenu trente-six heures après le mitraillage meurtrier du restaurant Goldenberg, visait une société d'importation israélienne.

« Je ne sais rien de cet attentat, mais la cible est juste », déclare Jean-Marc Rouillan, dans une interview provocatrice publiée le 17 août par « Libération ». A peine sorti blanchi de son interrogatoire à la Brigade criminelle, le leader d'Action directe s'est, en effet, empressé de confirmer la responsabilité de son groupe dans les trois attentats matériels qui ont précédé la tuerie de la rue des Rosiers : le mitraillage, le 1er août, de la voiture en stationnement d'un fonctionnaire israélien, le plasticage de la Discount Bank - filiale de l'ex-groupe Rothschild - le 20 août, et celui d'un magasin d'outillage tenu par des commerçants juifs, le 24 août, rue Saint-Maur à Paris.

« C'est une riposte tout à fait normale à la situation au Liban, dit-il. C'est de la solidarité internationale. Action directe revendique effective-

Tout en continuant de nier le moindre soutien logistique de son organisation aux tueurs de la rue des Rosiers, Rouillan ne prend cependant guère de risque à justifier les autres actes de violence « symboliques » contre des objectifs « sionistes »: depuis l'abrogation de la loi anticasseur, la notion de responsabilité collective a disparu du droit pénal français. Tout au plus le compagnon de Nathalie Ménigon pourrait-il être poursuivi pour association de malfaiteurs. Ou, demain, pour reconstitution de ligue dissoute. Un mandat de recherche a, en tout cas, été délivré à la suite de cette interview et l'une des premières décisions du conseil de guerre antiterroriste tenu quelques heures plus tard à l'Elysée a été la dissolution d'Action directe, décision de peu d'effet dans la mesure où ce groupuscule vivait déjà dans la clandestinité.

Les autres décisions, concernant la centralisation des moyens d'investigation et des procédures judiciaires pour faire face au terrorisme, sont, en revanche, accueillies avec soulagement par les policiers, actuellement désarmés, débordés et démoralisés. Ils s'essoufflent à courir d'un attentat à l'autre, en ordre dispersé, sans pouvoir suivre les pistes, qui s'arrêtent le plus souvent aux frontières. Ils se perdent dans des fichiers manuels ou mécanographiques forcément lacunaires, puisque propres à chacun de leurs services. Enfin, ils regrettent avec amertume la disparition d'une juridiction à compétence nationale, comme la Cour de sûreté de l'Etat, qui a cassé la centralisation des dossiers, décriminalisé la détention d'armes et réduit de six à deux jours le délai de garde à vue. Ils déplorent que la France n'ait pas accepté la création de l'espace judiciaire européen, qui eût permis l'extradition automatique des détenus poli-

Sans leur donner satisfaction sur ce dernier point, le plan antiterroriste adopté le 17 août tend à pallier plusieurs des handicaps et des retards de l'organisation policière et judiciaire française. Sous l'autorité d'un secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, une mission de coordination, d'information et d'action est confiée au commandant Christian Prouteau, 38 ans, ex-chef du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.i.g.n.), chargé, depuis juillet, de repenser la sécurité présidentielle.

Cet état-major antiterroriste disposera dès octobre d'un outil opérationnel: le fichier central informatisé, dont les ordinateurs, installés dans les sous-sols du ministère de l'Intérieur. rue des Saussaies, regrouperont toutes les données disponibles (noms, pseudonymes, empreintes, signalements, modes opératoires, armement, etc.), y compris celles qui sont fournies par les systèmes allemand et italien, de loin les plus perfectionnés.

Aux services spécialisés s'ajoutera un office central pour la répression du trafic d'armes et d'explosifs.

Des mesures administratives d'accompagnement sont prises, d'une part pour renforcer le contrôle des visas et des valises diplomatiques aux frontières, d'autre part pour dissoudre toute organisation prônant le retour à la violence politique et pouvant servir de point d'appui interne au terrorisme international.

Sur le plan judiciaire, enfin, dans l'attente d'un hypothétique tribunal européen habilité à juger les crimes politiques, les différentes procédures concernant les activités d'un même groupe terroriste seront dorénavant confiées aux magistrats avant la meilleure connaissance du dossier, au lieu d'être éparpillées entre les instances géographiquement compétentes.

Restent dans l'ombre les mysté



DU 20 AU 26 AOUT 1982



rieuses missions des services secrets chargés de remonter les filières à l'étranger, d'y infiltrer les réseaux et d'infliger des coups mortels aux foyers du terrorisme international.

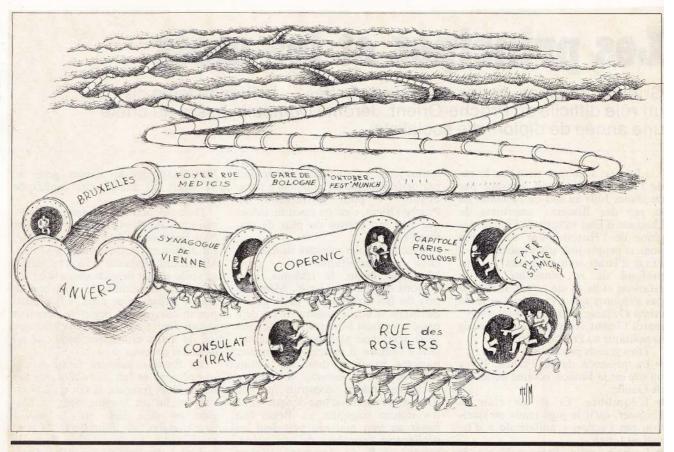
#### Dans un sac, au bois de Boulogne

Encore faut-il que l'intendance soit en état de suivre les fermes résolutions affichées par le pouvoir... En attendant la mise en place du nouveau dispositif, la Brigade criminelle de la préfecture de police, chargée des enquêtes sur les attentats commis à Paris et dans sa proche banlieue, s'est débarrassée de toutes les affaires de droit commun sur les brigades territoriales. La quinzaine d'enquêteurs présents en août – sur une vingtaine – de sa sec-

tion antiterroriste se trouvent donc épaulés en permanence par les six autres groupes de recherche de la Brigade. Ils bénéficient, certes, déjà du concours de collègues des autres services spécialisés de la police : vingtcinq des soixante policiers de la 6° section de la direction centrale de la Police judiciaire; vingt enquêteurs de la section antisubversive des Renseignements généraux ; une trentaine de la D.s.t., sans compter le personnel de la Police de l'air et des frontières, des vingt bureaux régionaux de la Surveillance du territoire, des services départementaux des R.g., etc. Ils devraient pouvoir aussi compter sur l'aide d'autres services relevant de la Défense : sécurité militaire, gendarmerie et Direction générale de la surveillance extérieure (ex-Sdece).

Mais, pour l'instant, les hommes du commissaire Cancès, qui mettent le paquet prioritairement sur la recherche des responsables du massacre de la rue des Rosiers, ont recouvré courage en marquant quelques points durant le week-end de la mi-août.

Premier point : la découverte, quatre jours après l'attentat, de l'un des pistolets-mitrailleurs polonais WZ-63 qui avaient tiré les quelque soixante-dix douilles de 9 mm court récupérées sur les lieux du carnage. L'arme, en parfait état de marche avec un chargeur engagé dans la culasse, était enfermée, ainsi que deux autres chargeurs et une trentaine de munitions, dans un sac de plastique blanc accroché à l'entrée



d'un enclos du service des jardins de la Ville de Paris, dans le bois de Boulogne. C'est en venant ranger son matériel dans la baraque de cet enclos situé non loin d'un carrefour fréquenté par les prostitués des deux sexes, entre le lac et la porte Maillot, qu'un employé a remarqué, le 13 août vers 18 heures, ce paquet suspect qu'il ne se rappelait pas avoir vu le matin en prenant son travail.

C'est dire qu'un membre ou un complice du commando de la rue des Rosiers s'est débarrassé ce jour-là de cet armement sans chercher à le dissimuler, tout en sachant qu'il ne portait pas d'empreintes exploitables. Un autre indice confirme toutefois les enquêteurs dans l'idée que les tueurs auraient séjourné à Paris et n'auraient peut-être pas encore quitté la France, contrairement aux auteurs arabes de l'attentat de la rue Copernic, en octobre 1980. Il s'agit d'un ticket d'achat du Bazar de l'Hôtel-de-Ville daté du 4 août, soit cinq jours avant la tuerie, et trouvé au fond du sac contenant l'arme.

Cette hypothèse est renforcée par les informations rapportées par les inspecteurs envoyés étudier auprès de leurs collègues autrichiens et britanniques les deux précédents attentats perpétrés avec le même type d'armes par des dissidents palestiniens du groupe Abou Nidal. Le premier contre la synagogue de Vienne, le second contre l'ambassadeur d'Israël à Londres. Dans les deux cas, les terroristes s'étaient installés comme « agents dormants » et avaient été testés sur place par leur commanditaire. De même les assassins du représentant de l'O.1.p. en France, Ezzedine Kalak, étaient inscrits comme étudiants à Paris.

## Une sorte de « piste Hô-Chi-Minh »

D'autre part, grâce à la consultation du fichier informatisé de Vienne, branché sur celui de Wiesbaden, les policiers français ont obtenu les signalements de terroristes qui pourraient correspondre à ceux qui ont été donnés par les quinze témoins les plus fiables de l'attentat de la rue des Rosiers. Ils continuent enfin à rechercher une Ford blanche immatriculée en Grande-Bretagne et une Renault 30 repérées aux abords du restaurant Goldenberg, ainsi qu'une grande femme brune remarquée rôdant en compagnie de trois hommes dans les parages peu avant la tuerie.

Ils ne désespèrent pas de trouver d'autres connexions en exploitant le conflit de tendances qui a fait éclater l'organisation Action directe à l'occasion des attentats antisémites. Reconstitués, à la sortie des prisons, en automne 1981, en véritables noyaux armés, certains groupuscules se sont branchés sur les filières terroristes de Beyrouth.

Ils ont transformé les « squatts » occupés au profit d'immigrés en une sorte de « piste Hô-Chi-Minh » à michemin de la délinquance et de la politique. Et certains de leurs membres ont basculé dans le meurtre, en exécutant, le 13 mars, à la chevrotine, dans son duplex parisien, un artiste libanais d'origine égyptienne, Gabriel Chahine, indicateur des R.g., qui « travaillait » également avec des activistes arméniens. Ils pourraient ensuite avoir apporté une aide logistique à la meurtrière - apparemment française - du diplomate israélien Barsimantov, tué avec la même arme que l'attaché militaire américain Ray. Ils pourraient même avoir créé un climat favorable à un « gros coup » en mitraillant des façades d'immeubles ou en faisant exploser de petites bombes.

Dans son ouvrage prémonitoire sur le terrorisme en France paru au début de juin, l'historien Xavier Raufer annonçait une menace nouvelle : celle de voir la décomposition d'une structure du type Action directe fournir des « soldats » aux réseaux internationaux.

JACQUES DEROGY

**L'EXPRESS** 

DU 20 AU 26 AOUT 1982

# Dissolution: la réponse d'Action directe

L'organisation a revendiqué l'attentat commis hier matin contre le journal «Minute»

Un attentat à l'explosif a été perpétré jeudi matin vers 5 h 30 contre l'hebdomadaire d'extrême droite Minute. Revendiqué par le groupe Action directe, dissous la veille par le gouvernement, cet attentat n'a fait que des dégâts matériels, dévastant le service de vente du journal, brisant toutes les vitres dans un rayon de cinquante mètres et endommageant une demi-douzaine de voitures. Le responsable du journal s'est déclaré « pas tellement étonné » par cet attentat « à la suite de son article très pro-israélien ».

Jean-Claude Gaudeau, directeur de « Minute » (à gauche) et Serge de Beketch, rédacteur en chef, inspectant les dégâts causés à la façade de l'immeuble

ELON les premiers élé- tice intentée par le MRAP. ments de l'enquête, ce serait du plastic qui aurait été placé sur le rebord d'une fenêtre au rez-dechaussée des locaux du journal, 49, avenue Marceau, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Une heure après l'explosion, un coup de télé-phone anonyme à l'AFP revendiquait l'attentat au nom du groupe Action directe et indiquait qu'un communiqué avait été placé sur un véhicule stationné rue Rameau (IIe).

« Minute, torchon fasciste et raciste qui fait l'apologie de ces crimes, doit disparaître, disait notamment le communiqué d'une page dactylographiée. Il se vante (sic) d'être le seul organe de presse français à soutenir inconditionnellement l'action de salubrité internationale que mène (sic) au Liban les armées d'Israël. »

Le directeur du journal, Jean-Claude Goudeau, qui, tôt hier matin, avant même l'annonce de la revendication d'Action directe, était sur les lieux, se montrait déjà convaincu que cet attentat était dans la répression du mouveéditorial. « Qui sont vraiment les anti-juifs en France? », où il s'étonnait, « au moment où Minute est le seul journal à soutenir l'action (...) des armées d'Israël », d'être condamné pour antisémitisme », longues années, vous pouvez à la suite d'une action en jus-

Le directeur de Minute écrivait encore dans ce même article: « En allant extirper, au cœur du bouclier de chair humaine innocente dont l'OLP s'est bardée à Beyrouth, cette gangrène terroriste qui empoisonne le monde libre, Tsahal se bat pour l'Occident tout entier. Une rude besogne, un sale travail parfois, mais les chirurgiens aussi ont les mains tachées de sang. Au Liban, ce ne sont pas les Palestiniens que l'armée d'Israël combat... C'est l'organisation mise en place par Moscou pour former, armer, entraîner les commandos qui ensanglantent l'Europe : Brigades rouges en Italie, bande à Baader en Allemagne, ETA en Espagne, Action directe en France.

La veille de cet attentat, le premier revendiqué par l'organisation d'ultra-gauche depuis sa dissolution, un autre communiqué signé Action directe était parvenu au journal Libération: « Aujourd'hui comme hier, la social-démocratie s'illustre en rapport avec son dernier ment révolutionnaire, arguant de la tuerie des Rosiers, déclenchant une campagne hystérique contre le "terrorisme"... Vous pouvez nous interdire, vous pouvez nous emprisonner pour de

fascistes, comme vous le fai tes pour notre camarade Rouillan, jamais vous ne pourrez entraver la marche vers le communisme jusqu'à la victoire. Action directe vit et lutte! »

Le journaliste de Libération, Gilles Millet, qui avait réalisé l'interview du leader d'Action directe parue le 17 août, dans laquelle celui-ci revendiquait pour son organisation trois attentats commis à Paris ces dernières semaines contre des objectifs juifs, a été entendu hier comme témoin par le juge Jean-Louis Bruguière, dans le cadre de l'instruction sur ces attentats. Gilles Millet a refusé de fournir des précisions sur cette entrevue: « une attitude constante que j'ai adoptée en tant que journaliste depuis le début de ma carrière » et qui lui valut d'être condamné « pour apologie de violence ». Pour une autre interview: celle de Jacques Mesrine.



20 août 1982

#### «Minute» : déjà douze attentats

fois déjà, Minute a été l'objet d'attentats dont les plus importants, ces dix dernières années, ont été :

• Le 14 mai 1971, une violente explosion dans les nouveaux locaux du journal provoque d'importants dégâts. Cet attentat est revendiqué par la Nouvelle Résistance populaire, se définissant comme une « organisation clandestine d'autodéfense ».

• Le 15 juin 1972, un éboueur est grièvement blessé par un engin explosif déposé à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), au domicile de François Brigneau, alors rédacteur en chef du iournal.

· Dans la nuit du 2 au 3 août 1974, des voitures piégées explosent devant le siège de Minute (ne faisant que des dégâts matériels), ainsi que devant les locaux de l'Aurore et du Fonds social juif (deux blessés).

• Dans la nuit du 4 au 5 février 1975, un engin explosif placé contre une fenêtre de l'immeuble provoque d'importants dégâts matériels. Dix jours plus tard, la Phalange nationaliste-Groupe action, inconnue jusqu'alors, revendique l'attentat.

# ATTENTAT A LA BOMBE

# **AU JOURNAL « MINUTE »**

# LES DISSOUS D'ACTION DIRECTE ONT ENCORE FRAPPE

Au petit matin hier, une bombe explose devant les bureaux de l'hebdomadaire « Minute », avenue Marceau, Paris 16°. Aucun blessé, des dégâts considérables, et un début d'incendie vite maîtrisé. Quelques minutes plus tard, un communiqué d'Action directe de feu Action directe?
 appuyé par un texte revendique l'attentat dirigé contre l'hebdomadaire « en raison de ses prises de position sur la guerre au Moyen-Orient, favorables aux thèses israéliennes ».

#### Pied-de-nez et bras de fer

Si cela se passait dans un film d'aventures comme on n'en voit plus guère aujourd'hui une de ces histoires en technicolor de bandits d'honneur goguenards qui narguent une maréchaussée aussi niaise que possible — on ne serait pas loin d'applaudir des deux mains et de s'esclaffer.

L'intrigue ne manque pas de verve. Au lendemain d'une période où la paix publique a été sévèrement troublée, le chef suprême du pays tape du poing sur la table et annonce une série de mesures d'une égale sévérité. Simultanément, un agitateur effronté revendique au nom de son groupe plusieurs des attentats qui ont justifié l'intervention de l'homme d'Etat. Le lendemain, le gouvernement pro-nonce la dissolution du groupe. Là-dessus, une bombe explose dans les locaux d'un journal qui professe des opinions aux antipodes de celles de l'organisation dissoute. Sur fond de musique syncopée et sur grand écran, le tout avec un montage allègre, cela aurait de l'allure.

Mais Jean-Marc Rouillan n'est pas Robin des Bois ni le Corsaire Rouge. Et la réalité n'a pas la liberté sautillante de la fiction. La réalité est abrupte, âpre, austère, voire dramatique. Les hommes n'y sont pas des pantins amoraux. Aussi c'est la réprobation la plus catégorique plutôt qu'une vague sympathie que suscite la poignée d'extrémistes violents qui se réclament d'Action directe. Et leurs manigances des jours derniers, particulièrement la revendication d'attentats anti-juifs, va les couper même d'une bonne partie de l'ultra-gauche

Jean-Marc Rouillan et ses amis sont allés jusqu'au bout de la logique absurde et caduque qui les pousse à jouer à Baader sur un continent dé-Baadérisé.

Le défi est naturellement lancé avant tout au président Mitterrand et à son gouvernement, taxés de « social-démocratie », alors que ceux-ci viennent de façon spectaculaire d'annoncer leur intention de purger l'abcès terroriste. L'équipe au pouvoir avait pourtant — d'une façon discutable, mais le fait est là laissé sa chance à Action directe en libérant durant l'été 1981 ses membres emprisonnés.

Pour Rouillan et consorts, la partie de bras-de-fer qu'ils viennent d'engager est désormais sans issue honorable. Mais elle donne au président de la République l'occasion de prouver rapidement que ses grands discours antiterroristes de l'autre soir n'étaient pas que des mots.

Renaud ROSSET

inq heures quarante, Paris s'éveille dou-cement. Les premiers métros vont démarrer, les noctambules coucher. Dans vont se l'avenue Marceau, cette bour-geoise artère de la capitale entre Etoile et Alma, seules deux ou trois gardiennes d'immeuble arrosent à grands coups de seaux d'eau leur portion de bitume. Et brutale-ment, c'est l'explosion, assourdissante, immédiatement suivie de la cascade cristalline de centaines de vitres qui n'en finissent pas de dégringoler, des mugissements désynchronisés des sirènes d'alarme des magasins détraquées par le souffle. Et la réflexion, quasiment désabusée, que l'on se fait à cet instant précis, dans toutes les chambres à coucher du voisi-nage : « C'est encore à « Minute ». »

Eh oui, c'étaient encore les bureaux du rez-de-chaussée de cet hebdomadaire, qui occupe tout l'immeuble du 49, avenue Marceau, qui venaient d'éclater sous la pression d'un engin à forte puissance déposé, comme dans un berceau, sur le rebord d'une fenêtre. Laquelle fenêtre s'est volatisée, ses morceaux voltigeant alentour, et par la brèche ainsi pratiquée on pouvait, soudain, apercevoir, étalées aux yeux de tous, les entrailles du journal: locaux bouleversés, mobilier sens dessus-dessous, paperasses éparpillées, fils

électriques arrachés pendouillant tristement le long des cloisons fendillées. Et planant au-dessus de ce gâchis, l'odeur de la poudre, un voile impalpable de poussière de plâtre.



**VENDREDI 20 AOUT 1982** 

Première visite officielle du secrétaire d'Etat à la Sécurité, M. Franceschi: pour les locaux dévastés de « Minute »...

Deux voitures garées sur la contre-allée devant le bâtiment sont devenues, soudain, des épaves. Et tout autour, à tous les étages des maisons d'habitation, des fenêtres nues.

Ainsi, comme on devait l'apprendre peu après par le biais d'un communiqué, c'étaitencore un coup d'Action directe, que seuls les naïfs pouvaient croire décimée parce que légalement dissoute. Il est même nécessaire de se demander si le prononcé de la dissolution ne serait pas de nature à provoquer un renforcement du militantisme, sa restructuration plus efficace, coudes resserrés, voire aussi de nouvelles adhésions. Le problème est insoluble; prétendre qu'une ligue, une association, un mouvement deviennent inexistants ou ino-perants par la grâce d'un arrêté le condamnant à disparaître est tout simplement utopique. L'effet pratique est nul : qui pouvait en douter ? Et les membres d'Action directe se payent le luxe de l'insolence, assurés qu'ils sont d'une quasi-impunité. La Cour de sûreté de l'Etat avec la centralisation des procédures ou la loi anti-casseurs qui autorisait la poursuite de militants se réclamant d'un organisme revendicateur d'attentats (même si ces militantslà n'avaient pas participé di ectement aux actes) constitu iient des moyens de pressi in et de répression devant ce s yle de terrorisme. A présent, I s barrières sont abattues ; les nilitants d'ex-Action directe sentent invulnérables, et Etat a, finalement, augmenté leur puissance.

Photo Marc Charuel/« Minute »

On pourra toujours, si l'on arrête demain, après-demain ou à la Trinité des gens comme Jean-marc Rouillan ou d'autres aussi connus pour leur appartenance à Action directe, les poursuivre pour reconstitution de ligue dis-

soute à propos de cet attentat. Mais s'ils prétendent qu'ils ont obéi, se sont pliés aux lois, n'ont plus eu depuis mercredi la moindre activité relative à Action directe ni le moindre contact avec ceux qui en étaient les militants, mais qu'il

est impossible d'empêcher des inconnus de se parer des plumes du paon abattu et dépouillé? Oui, si c'est là l'augmentation déployée et qu'aucune preuve ne vient démentir, que pourra faire la justice ligotée? Annette KAHN

Photo J.-P. Girardeau/Minute

le quotidien

VENDREDI 20 AOUT 1982

# A.D. continue

La dissolution du mouvement Action directe a été prononcé mercredi en conseil des ministres. Moins de vingtquatre heures plus tard A.D. signe un nouvel attentat (le neuvième depuis le mois d'avril dernier) contre l'hebdomadaire « Minute », à Paris. Constituée par trois tendances qui seraient aujourd'hui opposées les unes aux autres, Action

directe ne désarme pas. Au contraire, l'organisation clandestine a voulu montrer qu'elle entendait poursuivre dans la violence sa « lutte révolutionnaire » ou selon ses termes d'un de ses communiqués sa « marche vers le commu-

L'attentat à l'explosif commis hier matin à Paris contre les locaux de l'hebdomadaire « Minute », avenue Marceau dans le VIIIe arrondissement n'a pas fait de victime mais provoqué des dégâts importants. Revendiqué par Action directe, cet attentat répond à un double objectif.

D'une part, Action directe dans un document émaillé de fautes d'orthographe explique Minute » torchon fasciste(sic) et raciste qui fait l'apologie de ses crimes doit disparaître. Il se vente (sic) d'être le seul organe de presse français à soutenir inconditionnellement l'action de salubrité internationale que mène (sic) au Liban les armées d'Israël. »

Selon le directeur de l'hebdomadaire, Jean-Claude Goudeau, ce texte fait sans doute référence à son dernier éditorial dans lequel il approuvait sans réserve « l'action de nettoyage entreprise par Israël » au Liban.

D'autre part, au lendemain même de sa dissolution Action directe a voulu montrer que l'organisation continue sa « lutte

armée ». Déjà dans un communiqué diffusé mercredi « A.D. » avait annoncé : « Terroriste, oui nous le sommes. Vous pouvez nous interdire, vous pouvez nous emprisonner pour de longues années, vous pouvez désigner des cibles aux balles fascistes comme vous le faites pour notre camarade Jean-Marc Rouillan. jamais vous ne pourrez entraver la marche vers le communisme jusqu'à la victoire. Action directe vit et lutte. »

L'histoire d'Action directe remonte aux années 1978. Regroupant maoïstes, anarchistes et autonomes à la dérive, Jean-Marc Rouillan fonda Action directe qui multiplie très vite les attentats contre ce que l'organisation considère comme les symboles de l'État : armée, patronat, palais de justice, banques, entreprises. En 1980, la Brigade criminelle parvient à démanteler le mouvement. Mais au lendemain du 10 mai 1981 l'amnistie libère les militants d'Action directe qui dans un premier temps vont essentiellement « squatteriser » des immeubles occupés dans le XVIIIe et le arrondissement de Paris Chronique illégale que quelques interpellations n interrompront pas. Dans les « squatts » pourtant une nouvelle stratégie se dessine. Action directe se lie étroitement avec des réfugiés de l'extrême gauche turque et avec des immigrés d'origine maghrébine. Trois tendances écartèlent l'organisation clandestine sans encore la faire éclater. D'une part les « autonomes », d'autre part la fraction qui suit pas à pas son leader historique, Jean-Marc Rouillan, et enfin les militaires dont les deux théoriciens ont disparu : Lahouari Ben Chellal a trouvé la mort en Finlande, et Mohand Hamani est détenu depuis le 8 avril à Fresnes.

Tiraillée, mais toujours résolue à la violence, l'organisation, depuis le mois d'avril, a commis neuf attentats à caractère antisioniste.

Le 1er aout A.D. mitraille la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël. Le 7 août A.D. dépose une bombe devant l'agence de la Discount Bank, le

8 août un engin explose au siège d'une société qui travaille avec Israël. Mais il faudra attendre la fusillade de la rue des Rosiers, le 9 août pour que des militants d'Action directe soient interpellés. Jean-Marc Rouillan figure dans le lot. Tous seront remis en

Les enquêteurs, cependant, sont convaincus qu'Action directe est en contact avec des terroristes internationaux qui en France s'appuient en partie sur ce mouvement.

Tandis que la dissolution de l'organisation se précise, Jean-Marc Rouillan accorde une interview au journal « Libération » où il revendique la paternité des récents attentats antisionistes. « C'est, affirme-t-il, une riposte tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale, » Par ailleurs. deux militant d'A.D. qui se disent de la tendance « autonome » dans une interview à une radio libre déclarent qu'Action directe a « éclaté » et que les attentats ne sont que le fait de « dissidents » des « idéalistes égarés, révoltés par les massacres des Palestiniens au Liban ».

La fraction « militaire », elle, ne fait aucun commentaire. Les enquêteurs n'écartent pas l'hypothèse selon laquelle cette tendance serait responsable de l'attentat contre le journal « Minute ». Quoi qu'il en soit, la police est obligée, une fois de plus, de se livrer à un véritable travail de fourmi pour retrouver la piste de militants qui, il y a une semaine encore, se trouvaient en garde à vue dans ses locaux.

Irina de CHIKOFF.



Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité, est venu sur les lieux de l'attentat

**LE FIGARO** 

20 AOUT 1982

# Attentat contre «Minute»: **Action directe**



persiste et signe

Moins de 24 heures après sa dissolution, Action Directe a revendiqué un attentat à l'explosif contre « Minute ». Il n'y a pas eu de blessés. Joseph Franceschi, le nouveau secrétaire d'Etat à la Sécurité publique n'a pas perdu de temps non flus : il était sur les lieux de l'attentat peu après.

Sécurité publique, que le nouveau « dissout », Action directe, n'ont perdu de temps. A peine 24 heures après l'annonce de sa dissolution par le Conseil des ministres, Action directe plastiquait, sans provoquer de blessés l'hebdomadaire Minute. Ce qui donnait l'occasion à Franceschi de faire sa première sortie sur les trottoirs, encombrés de débris, d'un immeuble endommagé

fenêtre au rez-de-chaussée du 40 avenue Marceau, à Paris, siège de Minute. Un grand boum réveille alors bon nombre de fenêtres et endommage soient pas plus forts ». sérieusement le hall d'entrée du journal. Les barreaux de la fenêtre volent

en l'air.

A l'intérieur, le bureau des ventes est en mille morceaux. Sur le trottoir, s'entassent des débris de verre et les résidus des lettres rouges de l'enseigne qui, auparavent, signalait aux passants la présence du journal.

heure-là était déserte. Au journal, le gardien, comme toujours, se tenait revendique pas. On n'aurait eu aucun dans les étages. Vieille consigne de la problème pour se faire rembourser ». direction pour le protéger d'un attentat. En l'occurence, la consigne était revendiqué, et cela peut de temps après la lutte clandestine. Le communiqué

d'une dizaine en tout, le dernier remontant au 5 février 1975.

Hier matin, les quelques voisins, et le personnel du journal venu aux nouvelles semblaient sereins, presque blasés. Une vieille dame, qui habite dans l'immeuble contigu, raconte son réveil bruyant, sans faire de bruit. « Oui, tout de suite, j'ai su que c'était un attentat. J'ai ouvert les volets, et salubrité internationale que mênent au une réponse à un article pro-israélien puis j'ai constaté que j'avais raison. Vers 5h30, hier matin, une bombe Mais vous savez ce n'est pas le exigeons, poursuit le communiqué, le était déposée sur les rebords d'une premier ». Si elle a eu peur ? « Pas retrait des troupes israéliennes et la vraiment. De toutes façons, on n'a guère le temps. Mais quand même, dit- Sharon devant un tribunal interelle, comme si c'était inévitable, ce que tout le quartier. L'explosion fait sauter je voudrais, c'est que les prochains ne l'humanité ». Signé Action directe.

pointe un certain désabusement. (Bizarre, les voisins ne demandent pas que le journal déménage, comme ils l'ont exigé lorsque le journal plastiqué était libanais. NDLC). C'est la quatrième fois qu'elle perd sa devanture. Le patron balaye ce qui reste de la vitrine. Il connait déjà le problème des fait naitre quelques questions. Cette Aucun blessé. L'avenue, à cette assurances, en pareilles circonstances. explosion survient après que des « J'aurais préféré qu'Action directe ne

ant le nouveau promu, Joseph utile, d'autant que ce n'est pas le l'explosion. Vers 7 heures, un long était signé « UC Marcel Reyman, UC Franceschi, secrétaire d'Etat à la premier attentat que subit Minute. Plus feuillet dactylographié d'une trentaine Lahoui Farid Benchellal, UC Ernest de lignes posé sur le parebrise d'une voiture en stationnement, rue Rameau, était découvert, après un coup de téléphone anonyme à l'AFP. « Minute, torchon fasciste et raciste qui fait l'apologie de ces crimes doit Reste que pour tout le monde, c'est disparaître. Il se vante d'être le seul Action directe, et peu importe le surorgane de presse français à soutenir in- nom de ses auteurs. Le directeur de conditionnellement l'action de Liban les armées d'Israël. Nous exigeons, poursuit le communiqué, le comparution des terroristes Begin et national pour crimes contre la paix et

> C'est le quatrième attentat commis à Dans la boutique de luxe, là encore Paris, ces dernières semaines par ce mouvement. Tous sont liés de près ou de loin à la guerre du Liban. Mais c'est le premier qui touche un organe de presse. (si on peut appeler cette merde un organe de presse. NDLC).

> La formulation de la revendication militants aient adressé, avant hier, un communiqué à Libération. Il indiquait, qu'en dépit de sa dissolution, le Rien n'y fait, Action directe a bien mouvement semblait décidé à continuer

Ouendier ». aucune de ces trois signatures ne se retrouvent dans l'attentat contre Minute. Ce qui pourrait laisser croire que ce sont d'autres militants qui en sont les auteurs.

Reste que pour tout le monde, c'est Minute a estimé que cet attentat était publié la semaine dernière dans le journal. « Je ne suis pas étonné d'avoir eu une bombe », a-t-il ajouté.

Quant au nouveau secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, il a donc commencé sur les chapeaux de roue. A le voir serrer les mains de toutes les personnes présentes sur les lieux, on sentait qu'il ne voulait vraiment pas rater première sortie sur le terrain. Présence rapide, sans un mot, comme un vrai policier. Dix minutes après, sa voiture redémarrait sur les chapeaux de roue. Il lui restait à rattraper les militants d'Action directe qui, hier matin, l'avaient encore devancé.



Joseph Franceschi, nouveau secrétaire d'Etat à la Sécurité publique sur les lieux de l'attentat.

# «Minute»: une cible à répétition

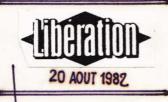
L'attentat à l'explosif commis hier matin contre l'hebdomadaire Minute et revendiqué par Action Directe, fait suite à de nombreux attentats et menaces contre ce journal ou ses collaborateurs.

Le 14 mai 1971, une violente explosion dans les nouveaux locaux du journal, 49 avenue Marceau dans le 16ème arrondissement de Paris, provoque d'importants dégâts. Cet attentat est revendiqué par la « Nouvelle Résistance populaire » se définissant comme une « organisation clandestine d'autodéfense ».

Le 15 juin 1972, un éboueur est grièvement blessé par un engin explosif déposé à Saint-Cloud (Hautsde-Seine), au domicile de François Brigneau alors rédacteur en chef du journal.

Dans la nuit du 2 au 3 août 1974, des voitures piégées explosent devant le siège de Minute (ne faisant que dégâts matériels) ainsi que devant les locaux de l'Aurore et du « Fonds social juif » (deux blessés).

Dans la nuit du 4 au 5 février 1975, un engin explosif placé contre une fenêtre de l'immeuble d'importants provoque dégâts matériels. Dix jours plus tard, la Phalange nationaliste-groupe action » inconnue jusqu'alors, revendique l'attentat.



#### Affaire Rouillan: Gilles Millet entendu par le juge

Gilles Millet, signataire de l'article paru le 17 août dans « Libération » sous le titre « Jean-Marc Rouillan : Action Directe ne s'est pas dissous » a été entendu jeudi comme témoin par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière.

Millet a refusé de fournir des précisions sur les circonstances de son entrevue avec le fondateur d'« Action Directe » et a précisé en sortant du cabinet du juge : « j'ai simplement confirmé à M. Bruguière ce que j'avais dit le 18 août lorsque j'ai été entendu à la brigade criminelle, à savoir que j'étais bien l'auteur de l'article du 17 août ».

Au cours de son entretien avec Gilles Millet, Jean-Marc Rouillan, reconnaissant appartenir au grouçe « Action Directe », ne s'était pas désolidarisé des trois attentats commis ses dernières semaines et dirigés, le premier contre le véhicule d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël, le deuxième contre une banque et le troisième contre un commerçant juif.

# De nouvelles interpellations de militants d'Action directe

Sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Bruguières, chargé de l'instruction sur les attentats antisémites et antisionistes commis récemment à Paris, une douzaine de militants présumés d'Action directe ont été interpellés ce vendredi matin 20 août à Paris et dans la banlieue.

Cette opération contre l'organisation d'extrême gauche dissoute nercredi 18 août, qui a revendiqué un attentat commis jeudi contre Minute, a eu lieu à l'aube. Les jeunes gens ont été arrêtés à leur domicile, où des perquisitions ont été effectuées, et conduits dans les locaux de la brigade criminelle à Paris où ils sont entendus. Leurs auditions devaient continuer toute la journée de vendredi.

Jean-Marc Rouillan, l'un des principaux animateurs d'Action directe, n'est pas parmi les personnes actuellement interrogées par la police. C'est au lendemain de la publication, mardi 17 août, de l'entretien qu'il avait accordé à Libération que son organisation a été dissoute.

Le journaliste qui a recueilli cette interview, M. Gilles Millet, a été entendu jeudi 19 août par M. Bruguière. M. Millet, qui avait déjà été interrogé le 17 août par les policiers de la brigade criminelle, a répété au magistrat instructeur qu'il refusait de donner des indications sur les circonstances de sa rencontre avec Jean-Marc Rouillan.

D'autre part, la police a évacué sans incident, ce vendredi à 6 h 30, les immeubles des 10, 12 et 14, rue de la Charbonnière à Paris (18°) occupés par des squatters, depuis la fin de 1981, à l'initiative de militants d'Action directe.

L'opération contre ces squatters, en majorité des travailleurs immigrés turcs opposés au régime d'Ankara, a eu lieu en présence de représentants de la mairie de Paris et a pris fin vers 8 h 30. Les personnes interpellées, toutes en situation régulière en France, ont été dirigées vers des centres d'accueil.

Deux opérations de police avaient déjà eu lieu, aux mois de janvier et de février, dans ces immeubles de la rue de la Charbonnière. A ces deux occasions, des militants d'Action directe — dont Jean-Marc Rouillan et sa compagne Nathalie Ménigon — avaient été interpellés, puis relâchés (le Monde du 20 janvier et daté 28 févier-1er mars).

Le Monde 21-22 AOUT 1982

## Le Parisien

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AOUT 1982

# Action directe 9 personnes interpellées et relâchées

Neuf personnes, militants présumés d'Action directe, le groupuscule révolutionnaire dissous mercredi par le Conseil des ministres et qui avaient été interpellées hier à l'aube par la P.J., ont été remises en liberté en fin d'après-midi, après une journée de garde à vue et d'auditions au Quai des Orfèvres. Leurs emplois du temps ont été vérifiés et leurs appartements fouillés, mais il n'a pas été trouvé d'armes, ni de papiers compromettants Jean-Marc Rouillan, le principal responsable et porte-parole d'Action directe, ne se trouvait pas parmi les personnes appréhendées, car il n'était pas à son domicile habituel.

Il est certainement rentré dans une nouvelle clandestinité, bien qu'il ait récemment déclaré, dans une interview, « qu'il se tenait à la disposition de la justice » et se proposait de se présenter avec son avocat, mais sans en préciser la date Les opérations d'hier ont été effectuées sur commission rogatoire de M. Brugière, juge d'instruction chargé des informations judiciaires sur quatre récents attentats antisémites et, l'autre nuit, contre l'immeuble de « Minute », tous revendiqués par Action directe. Les services des Renseignements généraux avaient établi la liste d'une vingtaine de personnes, militants présumés de l'organisation révolutionnaire et susceptibles d'avoir participé à ces actes terroristes.

# La France face au terrorisme

Première menace pour les nouveaux responsables de la lutte antisubversive

# Les Palestiniens de l'après-Beyrouth

Une série d'opérations policières contre Action directe, l'organisation terroriste d'extrême gauche dissoute mercredi par le Conseil des ministres, ont été effectuées très tôt hier matin à Paris et dans la proche banlieue. Douze jeunes militants de ce mouvement ont été interpellés et conduits quelques heures au Qual des Orfèvres avant d'être relâchés en fin de soirée. Ils ont été entendus dans le cadre des enquêtes sur les récents attentats commis dans la capitale et revendiqués par Jean-Marc Rouillan, le leader d'Action directe qui, lui, n'a pas pu encore être retrouvé. En dehors de ces interpellations la riposte technique et politique au terrorisme s'organise au ministère de l'Intérieur.

Bien que le décret précisant ses compétences exactes n'ait pas encore été signé, le nouveau secrétaite d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, semble vouloir s'atteler très vite à sa tâche prioritaire de lutte contre le terrorisme. Responsable politique du département police au ministère de l'Intérieur, il aurait l'intention d'être lui-même le véritable coordinateur des services policiers spécialisés et de ceux qui ne dépendaient pas auparavant de la place Beauvau. C'est ainsi que la gendarmerie, la sécurité militaire et la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E. ex-S.D.E.C.E.) ont été priées de mettre leurs spécialistes de l'action et du renseignement antiterrorisme à sa disposition.

Quant au commandant Prouteau, chef d'escadron, responsable du groupe d'intervention de gendarmerie nationale (G.I.G.N.), il n'interviendrait que comme conseiller spécial de Joseph Franceschi, le temps d'une mission temporaire. Il resterait en effet chargé par ailleurs de la sécurité du chef de l'Etat et de la protection du palais présidentiel de l'Elysée. Christian Prouteau, désigné pour coiffer la partie action du plan gouvernemental ne serait donc pas le « M. Antiterrorisme » annoncé, cette nomination ayant rencontré l'hostilité des hauts fonctionnaires de police qui acceptent l'autorité de M. Franceschi, mais pas celle d'un gendarme.

#### Equipe de choc

En revanche, « l'homme qui monte » au ministère de l'Intérieur est Frédéric Thiriez, 35 ans, auditeur au Conseil d'Etat. M. Thiriez, qui était conseiller technique pour les affaires de police dans le cabinet Defferre, deviendrait directeur de cabinet Fran-ceschi. C'est lui qui avait la charge par exemple d'entretenir « à un bon niveau » les relations entre les ministères et les syndicats de police. Tâche dont il semble s'être parfaitement acquitté. Si bien qu'on se demande si le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique va garder auprès de lui Gérard Monate, ancien leader syndical devenu conseiller du préfet Maurice Grimaud... luimême devenu conseiller du précédent ministre

Pour en revenir au terrorisme, Joseph Franceschi a fait savoir qu'il comptait constituer « une équipe légère, mais de choc ». Le secrétaire d'Etat n'est pas de ceux, dit-on, qui pensent que l'annonce de sa nomination suffira à faire régresser la violence extrémiste. Dans son entourage on souligne même que ses origines corses n'ont pas empêché la vague d'attentats qui vient de secouer l'île de Beauté. Le gouvernement semble par ailleurs craindre que le rôle qu'il entend jouer dans le règlement de la situation libanaise ne désigne une fois de plus la France pour cible.

Les autres Etats occidentaux semblent également s'attendre à des attentats consécutifs à la défaite de l'O.L.P. chassée de Beyrouth et à la dispersion des troupes palestiniennes dans plusieurs pays pas toujours capables d'en contrôler les mouvements.

## Critiques du plan français

Les pays d'Europe vont-ils devoir s'entendre pour écarter cette menace en créant une cellule commune de riposte? Martin Bangemann, président du groupe libéral et démocratique du Parlement européen, le pense. Il a réclamé hier à Bruxelles la convocation d'une réunion extraordinaire des ministres des Affaires intérieures de la C.E.E., consacrée à la lutte contre le ter-rorisme. Selon M. Bangemann, « les récentes actions terroristes en France contre des installations juives' exigent un plan de lutte non seulement national mais aussi européen contre le terro-

Cette session extraordinaire, a poursuivi le parlementaire européen, « devrait avoir pour but de renforcer la collaboration entre les polices des États membres et de mettre sur pied un service européen de lutte contre le terrorisme. » Le Parlement européen, a-t-il assuré, est prêt à « fournir les moyens financiers nécessai-

res dans le cadre du budget communautaire ».

En attendant cette hypothétique et peu probable coopération, des voix autorisées s'élèvent, dans divers pays voisins de la France, pour critiquer les mesures annoncées mardi dernier par le président de la République. Ainsi José Luis Fernandez Dopico, chef de la police judiciaire espagnole, retient surtout que les extrémistes pourront, comme par le passé, continuer à trouver impunément refuge en France. Il a rappelé à cet égard que l'Etat français persistait à ne pas vouloir ratifier la convention européenne sur la lutte contre le ter-

En Italie, le Corriere della Sera et la Reppublica, deux quotidiens de large diffusion, insistent sur le fait que le plan français manque de volet judiciaire et notent l'absence des mesures répressives. Die Welt, journal allemand de Hambourg, commente en termes sévères la politique du gouvernement français à l'égard du terrorisme. Selon le quotidien conservateur allemand : « On peut douter de la détermination des socialistes lorsqu'on considère la transformation du groupe terroriste d'extrême gauche Action directe en un mouvement propalestinien et antisémite qui s'est faite ces derniers mois sous les yeux et avec la tolérance bienvaillante du gouvernement de

Jean-Charles REIX

#### LE FIGARO

SAM. 21 AOUT -DIM. 22 AOUT 1982

#### **Action directe: douze personnes interpellées** puis relâchées

istoire de ne pas rester inactive, la police judiciaire a débarqué, à l'aube, chez une vingtaine de personnes connues des Renseignements généraux et susceptibles, selon eux, d'appartenir à Action directe ou de fréquenter certains de ses militants.

Douze garçons et filles ont finalement été conduits au quai des Orfèvres où ils ont été gardés à vue et interrogés par les inspecteurs de la brigade criminelle avant d'être relâchés

en fin d'après midi.

Si l'on en croit les policiers, les vérifications d'emploi du temps ont établi que ces personnes n'avaient pas participé aux récents attentats revendiqués par Action directe. Aucune charge ne pouvant être retenue contre elles, elles ont été remises en liberté sur ordre de Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction chargé de l'information judiciaire.

Quant à Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs d'Action directe, il n'avait toujours pas été interpellé, hier en fin de journée, malgré le grand nombre de policiers qui s'intéressent actuellement à sa personne.

Ni les Renseignements généraux, ni la brigade criminelle, ni l'anti-gang qui a été mis sur le coup, il y a quelques jours n'ont, semble-t-il, réussi à le localiser. Cela agace beaucoup les responsables du ministère de l'Intérieur qui ont tapé du poing sur la table, ce qui a eu pour effet de dangereusement énerver les enquêteurs des différents services qui sont sur sa piste.



La police traque Rouillan

On peut s'attendre à un « coup de théâtre » durant ce weekend. Jean-Marc Rouillan, le chef du groupe Action directe, sera - peut-être - aujourd'hui ou demain une nouvelle fois derrière les barreaux d'une prison. Ou au moins devant le juge Bruguières, le magistrat chargé de l'enquête sur les attentats antisémites, revendiqués ces dernières semaines par le mouvement d'extrêmegauche. En tout cas, après le coup de colère de M. Gaston Defferre (voir page 2), tous les policiers sont sur le pied de guerre. Et attention, pas n'im-porte lesquels. Sur la piste « Rouillan », la direction de la police judiciaire a mis ses plus fins limiers. Les troupes d'élite de la préfecture de police : les antigangs, eux-mêmes. Et pour ces inspecteurs, plus spécialisés dans la course au truands qu'aux « politiques », ce samedi et ce dimanche seront longs.

Mais la surprise viendra peutêtre de Jean-Marc Rouillan.

S'il respecte ses engagements (il a déclaré qu'il se rendrait lui-même à la justice) il pourrait bien réapparaître, et tout seul. Il attendrait - dit-on planqué dans un appartement les consignes de ses avocats actuellements absents pour cause de vacances. Dans ce cas, les policiers n'auraient pas l'air bien malin deant leur ministre

#### ACTION DIRECTE Interpellations et auditions

Une série d'opérations contre Action directe, dissoute mer-credi par le Conseil des ministres, a été effectuée par la police judiciaire hier à l'aube, à Paris et dans la proche ban-

Douze jeunes gens, connus des renseignements généraux comme militants présumés de ce mouvement, ont été inter-pellés à leurs domiciles et conduits quai des Orfèvres pour y être gardés à vue et entendus par les inspecteurs de la brigade criminelle chargée de l'en-quête sur les récents attentats commis à Paris et revendiqués par Action directe, notamment celui de « Minute ».

Cependant, le principal respon-sable de cette organisation, Jean-Marc Rouillan, n'a pas été

retrouvé.

Des perquisitions ont été effectuées aux domiciles des douze personnes interpellées. Les auditions se sont poursuivies sans relâche toute la journée. De son côté, M. Gilles Millet, signataire de l'article paru le 17 août dans « Libération » sous le titre « Jean-Marc Rouillan : Action directe ne s'est pas dis-sous », a été entendu comme témoin par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction. Il a refusé de fournir des précisions sur les circonstances de son entrevue avec le leader d'Ac-tion directe. « C'est l'attitude constante que j'ai adoptée en tant que journaliste depuis le début de ma carrière », a déclaré M. Millet, en quittant le cabinet du magistrat instruc-

cabinet du magistrat instructeur.

(J'ai simplement confirmé devant M. Bruguière ce que j'avais dit dès le 18 août lorsque j'avais été entendu à la brigade criminelle, c'est-à-dire que j'étais bien l'auteur de cet article du 17 août.»

Au cours de cet entretien avec M. Gilles Millet, Jean-Marc Rouillan avait revendiqué trois attentats commis à Paris ces dernières semaines pour les-

dernières semaines pour les-quels des informations, dont l'instruction a été confiée à M. Bruguière, ont été ouvertes par le parquet, les 6 et 10 août.



## Une grosse colère de Defferre

Pas content du tout, M. Gaston Defferre. On dit même qu'il a piqué une sacrée colère, jeudi matin. On a toujours prétendu - mais qui au fait ? - que le groupe d'extrême gauche « Action directe » était infiltré par les inspecteurs des Renseigne-ments généraux (RG). Rien à craindre, ils maîtrisaient la situation. Mais cela n'a pas empêché, en toute tranquil-lité, Jean-Marc Rouillan, le leader d'Action directe, de revendiquer en son nom, dans les colonnes de « Libération », les derniers attentats antisémites commis à Paris. Et sur ce, le juge Bruguière, le magistrat chargé de l'enquête, demandait aux policiers d'interpeller Jean-

Marc Rouillan. Rien de plus facile. Depuis le temps que les RG se vantaient de filer jour et nuit le chef du mouvement extrémiste. Oui mais... Rien. Jean-Marc Rouillan avait disparu. Et, jeudi matin, le ministre de l'Intérieur persuadé que l'on se moquait de lui a tapé du poing sur la table. Si fort, paraît-il, qu'il en aurait fait trembler les murs de la place Beauvau jusqu'au cabinet de M. Paul Roux, le directeur central des RG. M. Gaston Defferre a fixé un ultima-tum : Rouillan sera au plus tard dans le cabinet du juge vendredi. Sinon des « mesures sévères seront prises ».



# Douze militants d'Action directe interpellés

Ils ont tous été, hier soir, remis en liberté

Douze interpellations, à nouveau hier matin, de membres d'Action directe, et « nettoyage » des immeubles squattés de la rue de la Charbonnière (XX° arrondissement) où ont longtemps vécu les deux principaux animateurs du mouvement dissous, Jean-Marc Rouillan (actuellement recherché) et Nathalie Ménigon... Il semble bien que les vraies hostilités aient été déclenchés, en matière de « terrorisme interne » tout

au moins. Pour le reste, on attend toujours que soient officiellement déterminées les attributions du nouveau secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, et celles du commandant Prouteau, « chargé de la coordination, de l'information et de l'action » dans la lutte contre le terrorisme. Mais on estime généralement que le supergendarme du président sera tout entier tourné vers l'action... et vers l'étranger.

RES officiellement, c'est dans le cadre de l'enquête sur les récents attentats antisionistes et antisémites commis à Paris qu'ont été ordonnées, hier matin, les interpellations de 12 membres — ou membres présumés — d'Action directe. Il ne s'agirait donc pas de l'ouverture de la chasse aux militants d'un mouvement aujourd'hui dissous, mais tout bêtement d'une nouvelle vague de vérifications, démandées par le juge Jean-Louis Bruguière, chargé de l'instruction de tous les attentats revendiqués par (ou attribués à) Action directe. Après la tuerie de la rue des Rosiers, le juge Bruguière avait déjà délivré une commission rogatoire aux policiers de la brigade criminelle, qui avaient interpellé 8 militants du mouvement gauchiste, dont Jean-Marc Rouillan. Après'l'attentat de la rue de La Baume, 10 autres jeunes gens avaient été placés à leur tour en garde à vue. Au total, les deux opérations n'avaient d'ailleurs donné lieu qu'à une inculpa-tion : celle d'Hélyette Besse, trente-trois ans, pour « recel de faux documents adminis-

Cette fois, les 12 interpellations pratiquées hier au petit matin suivent sans doute de très près la dissolution de l'organisation, et elles s'accompagnent de l'opération d'évacuation des squats de la rue de la Charbonnière : ceux-là même où Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménignon avaient été interpellés i deux reprises au début de l'année. Mais cette fois encore, rien de vraiment

LE MATIN

21 août 1982

méchant à retenir contre les « terroristes » français : on n'évoquait guère, hier, qu'une éventuelle inculpation pour recel de vol d'un émetteur-récepteur, et tout le monde était remis en liberté. Il est vrai qu'il ne suffit pas d'avoir appartenu à une organisation aujourd'hui dissoute pour tomber sous le coup de la loi : la rétro-activité ne joue pas...

C'était pourtant, semblait-il, la première manifestation, le premier début de mise en pratique, de la stratégie antiterroriste du gouvernement. Car on en reste réduit aux suppositions dans bien des domaines, aucune information officielle ne filirant d'un ministère de l'Intérieur atteint de réunionite. Alors, par exemple, que Joseph Franceschi, qui s'est

installé au 1 bis de la place des Saussaies, derrière la place Beauvau, a déjà pris ses fonctions, on attend toujours que soit précisée, dans un texte qui devrait paraître au Journal officiel, l'étendue de ses attributions. Quand? La semaine prochaine, probablement. Le temps, pour lui, de se constituer un cabinet que l'on prévoit assez ramassé : un cabinet de choc qui pourrait, dit-on, avoir pour directeur un actuel conseiller technique de Gaston Defferre, Frédéric Thiriez.

Même flou artistique en ce qui concerne la fameuse mission du commandant Prouteau, « chargé de la coordination, de l'information et de l'action » dans la lutte contre le terrorisme. L'« action » en dernier dans l'intitulé. Mais inévitablement au premier plan dans la pratique. Et les exégèses ne manquent pas, accréditées bien sûr par la petite phrase de François Mitterrand lors de son interview télévisée : « Pour ce qui est du terrorisme international, nous le traquerons, nous l'atteindrons à la racine. Viendra le jour où lui-même succombera à nos coups. »

**Patrice Burnat** 

# Paris: un ancien squat d'Action directe évacué

La police a évacué sans incident, hier à 6 h 30, trois immeubles de la rue de la Charbonnière, à Paris (XVIII°), occupés par une cinquantaine de squatters depuis la fin de 1981, à l'initiative du groupe Action directe. Il s'agit, officiellement, d'une opération de police administrative sur décision judiciaire.

YEST l'après-10 mai 1981. Les membres du groupe Action directe vivent de façon « ouverte ». Ils innovent et se lancent en décembre dans ce qu'ils appellent une nouvelle forme d'action directe: l'occupation de maisons vides. A la midécembre, quatre immeubles, des anciens hôtels de passe, sont investis dans le quartier de la Goutte-d'Or. Un pied dans une semilégalité, les militants restent cependant sur le qui-vive. Ils ouvrent les portes des squats à une cinquantaine de travailleurs immigrés turcs. C'est l'ébauche d'un combat sur le thème du logement.

Certains suspectent Action directe de mener double jeu avec, d'un côté une activité politique et militante, et de l'autre une action en dehors de toute légalité. Les militants ne s'en cachent d'ailleurs pas qui affirment qu'ils sauront à nouveau poser des bombes « le jour où il le faudra »

Fin janvier a lieu une première perquisition dans les immeubles occupés. En avril, au lendemain de la découverte d'un dépôt d'armes rue Borrego, la police effectue une seconde descente au 28 de la rue de la Charbonnière, un des immeubles occupés. Il s'agit officiellement d'identifier les responsables du saccage d'un café voisin - revendiqué par les squatters - et de s'assurer qu'ils ne détiennent pas d'armes. Plusieurs personnes sont blessées et les militants accusent la police d'avoir mis à sac les locaux. Vingt-quatre per-sonnes sont interpellées et

gardées à vue, dont Jean-Marc Rouillan. Le lendemain soir, un incendie rend l'immeuble inhabitable. Action directe accuse la police. L'immeuble sera muré.

Pour les trois autres immeubles, la société d'HLM France-Habitation, propriétaire des murs depuis mars 1981, a entamé un procès contre les occupants. Après deux reports, la date de l'expulsion est fixée au 2 juillet. Depuis, on s'attendait sur place à l'arrivée des forces de police, et tous les militants d'Action directe avaient quitté les lieux depuis plus d'un mois pour retourner à la clandestinité, abandonnant aux immigrés turcs leur quartier général et leur lieu de résidence.

Hier matin, les forces de police ont envahi lé quartier de la Goutte-d'Or. L'évacuation des squatters — une cinquantaine — s'est déroulée sans incident en présence des représentants de la mairie de Paris. Dans la journée, les entrées des immeubles ont été murées.

# Evacuation de squatters à la Goutte-d'or

a police a procédé sans incident vendredi matin, à partir de 6 h 30, à l'évacuation d'une cinquantaine de squatters qui occupaient, à l'initiative du groupe Action directe, trois immeubles dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris (18°).

Les squatters — en majorité des travailleurs immigrés turcs opposés au régime d'Ankara — occupaient depuis le fin de 1981 ces trois immeubles vétustes du 10, 12 et 14 de la rue de la Charbonnière. Cette opération, qui a pris fin à 8 h 30, fait suite à

une décision judiciaire prise par le Parquet de Paris et s'est déroulée en présence des représentants de la mairie de Paris.

Les services de la mairie de Paris ont pris à leur charge l'hébergement des locataires évincés.

Deux précédentes opérations de police, en janvier et en février derniers, avaient eu lieu dans ces immeubles de la rue de la Charbonnière. A ces deux occasions, des militants d'Action directe — dont Jean-Marc Rouillan — avaient été interpellés puis relâchés.

le quotidien

21 - 22 AOUT 1987

### Le Parisien

21 - 22 AOUT 1982

#### Des squatters expulsés à la Goutte d'or

La police a procédé sans incident hier matin, à l'évacuation d'une cinquantaine de squatters qui occupaient, à l'initiative du groupe Action directe, trois immeubles dans le quartier de la Goutte d'Or, à Paris (18ème).

Les squatters étaient en majorité des travailleurs immigrés turcs opposés au régime d'Ankara.

Deux précédentes opérations de police, en janvier et en février dernier, avaient eu lieu dans ces immeubles de la rue de la Charbonnière. A ces deux occasions, des militants d'Action directedont Jean-Marc Rouillan - avaient été interpellés puis relâchés.

#### Squatters de la Goutte-d'Or évacués

La police a procédé sans incident hier matin, à partir de 6 h 30, à l'évacuation d'une cinquantaine de squatters qui occupaient, à l'initiative du groupe Action directe, trois immeubles dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris (XVIIIs). Les squatters — en majorité des travailleurs immigrés turcs opposés au régime d'Ankara — occupaient depuis la fin de 1981 les trois immeubles vétustes du 10, 12 et 14 de la rue de la Charbonnière. Cette opération, qui a pris fin à 8 h 30, fait suite à une décision judiciaire prise par le parquet de Paris et s'est déroulée en présence des représentants de la mairie de Paris, qui a pris en charge l'hébergement des locataires évincés.

Deux précédentes opérations de police, en janvier et en février dernier, avaient eu lieu dans ces immeubles. A ces deux occasions, des militants d'Action directe — dont Jean-Marc Rouillan — avaient été interpellés, puis relâchés.



SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AOUT 1982

# Les enfants perdus du gauchisme

Les tueurs de l'étranger trouvent-ils en France des complices prêts à les aider ? Ils ne sont peut-être qu'une centaine, mais ils sont paumés, donc dangereux

■ « L'événement, c'est la guerre là-bas, qui vient jusqu'ici, c'est les Français qu'on tue, c'est d'autres qu'on menace. » Le président de la République a raison : la fusillade de la rue des Rosiers est l'œuvre de tueurs venus d'ailleurs, un prolongement en France du conflit du Proche-Orient. Pourtant, il est une question que l'on ne cesse de retourner dans tous les sens : y a-t-il, oui ou non, en France, un climat propice à ce genre d'actions et à leur développement futur ? Les tueurs de la rue des Rosiers, ou d'autres à venir, ont-ils ou pourront-ils bénéficier de complicités françaises ?

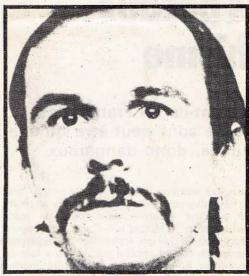
Voici quelques années, on se félicitait en France d'avoir été à l'abri du terrorisme, ce cancer que l'on croyait spécifiquement allemand et italien. Aujourd'hui, avec la crise mondiale, la gauche au pouvoir et la montée de la tension au Moyen-Orient, voilà la question à nouveau, dramatiquement, posée: sans parler de la Corse qui constitue un phénomène à part, existe-t-il un terrorisme français? Ou une sorte de vivier qui, s'il prospérait, ferait bon accueil aux terroristes du monde entier?

Il est vraisemblable que les assassins de la rue des Rosiers ne se sont pas adressés à Action directe, même pour la simple location d'une voiture. Les membres d'Action directe - qui vient de revendiquer, après quelques autres attentats de caractère « antisioniste », celui de jeudi matin contre « Minute » — sont sans doute encore trop « charlots » pour que des superprofessionnels fassent appel à eux, et il y a loin de Jean-Marc Rouillan, dirigeant d'Action directe, à Carlos ou à Abou Nidal. Et pourtant, on reste ébahi devant les déclarations faites par le même Jean-Marc Rouillan au quotidien « Libération » déclarations qui entraîneront, le 18 août, la dissolution du mouvement par le gouvernement. Voici donc un homme qui, avec une étonnante inconscience, ose déclarer une semaine après la tuerie de la rue des Rosiers, à propos d'autres attentats antisémites de moindre envergure : « C'est une riposte tout à fait normale à la situation au Liban. C'est de la solidarité internationale. Action directe revendique ces attentats. » Pourtant Jean-Marc Rouillan ne tombe pas des nues. Il n'est pas le fruit accidentel d'une espèce de génération spontanée. Sa filiation est connue: il est le pur produit d'une extrême-gauche paumée et marginale qui, au propre et au figuré, a trouvé son « chemin de Damas » dans le conflit du Moyen-Orient.

L'organisation Action directe naît au printemps de 1979, à une époque où le gauchisme est politiquement mort, où les terrorismes allemand et même italien déclinent, et où l'on parle plus de Camp David que de Beyrouth, des espoirs de paix que des risques de guerre. Rouillan et les siens font figure de rescapés, de survivants de trois groupes qui décident de fusionner pour passer à l'action : les G.A.R.I. (Groupes autonomes révolutionnaires internationalistes), d'inspiration anarchiste, qui ont mené une longue lutte, à partir du sud-ouest de la France, contre Franco vieillissant; les N.A.P.A.P.

(Noyaux armés pour l'Autonomie prolétarienne), formés par des maoïstes de la deuxième génération qui ont refusé l'autodissolution de la Gauche prolétarienne et ont revendiqué l'assassinat, en 1977, d'un garde de Renault, meurtrier quatre ans plus tôt d'un jeune ouvrier maoïste, Pierre Overney; les autonomes enfin, miloubards mi-anars, évoluant entre la fac de Jussieu, les squatts, les vols à la tire.

Au passage, les uns et les autres ont récupéré quelques écologistes déçus par la non-violence et traumatisés par la manifestation contre la centrale nucléaire de Creys-Malville qui s'était soldée par un mort en 1977. Maos, anars, zonards, soldats perdus d'une révolution qui ne s'est pas faite, chômeurs exaspérés, poussés à la marge. Ils ne regroupent pas grand monde, cent personnes tout au plus. Au vrai, il n'y a plus de grande cause à défendre. Le sigle Action directe fait cependant son apparition à ce moment-là. L'O.A.D. mitraille le ministère de la Coopération de Robert Galley, le siège du C.N.P.F., fait sauter les murs de la Sonacotra, organisme dont dépendent les foyers de travailleurs immigrés en



Jean-Marc Rouillan Un dérapage vers la haine

grève des loyers. Quelques agences de travail intérimaires sont plastiquées.

Au total, Action directe revendique une quinzaine d'attentats au cours de l'année 1979. Rien de comparable à la démence de la Fraction armée rouge allemande ou aux manifestations violentes dans les rues de Bologne. Mais les policiers, tout de même, s'inquiètent. Ils craignent en particulier que les terroristes français n'entrent en contact avec les Italiens ou les Allemands. Les autonomes — parce qu'ils flirtent constamment avec la délinquance de droit commun — sont faciles à infiltrer. Le 28 mars 1980, la police, après plusieurs mois de planque et de filature, opère une grande rafle chez les membres d'Action directe. Une vingtaine de militants sont arrêtés. Parmi eux, une Italienne du groupe



Samedi 21 août 1982

619

Prima Linea, qui s'est réfugiée dans un appartement où l'on découvre un millier de cartes d'identité italienne. Coïncidence? Quelques semaines plus tard, les policiers découvrent 1 250 kilos de dynamite et des fusils dans une casemate en Ardèche, dans la ferme de Rochebesse. Rochebesse, c'est la ferme de Pierre Conti, qui avait effectué un hold-up sanglant à Villefort le 27 août 1977.

Cependant Jean-Marc Rouillan et sa compagne, Nathalie Ménigon, ont réussi à échapper au coup de filet policier. Ils seront attirés dans un piège quelques mois plus tard. Le 13 septembre 1980, Jean-Marc Rouillan croit se rendre à un rendez-vous avec Carlos, rue Pergolèse, à Paris. Il tombe sur les policiers des Renseignements généraux qui le ceinturent immédiatement. Nathalie Ménigon dégaine et tire. Elle sera maîtrisée. Fin de l'odyssée un peu minable d'Action directe. Les militants qui restent en liberté trouvent à s'employer dans les comités Irlande, prennent des contacts avec les Basques et les Corses. Certains, peut-être, iront s'entraîner dans des camps au Liban.

Arrive mai 1981 : la gauche accède au pouvoir. Comme promis, elle décide une amnistie très large. Les activistes corses et guadeloupéens, les militants d'Action directe sont libérés. Le gouvernement espère que ce terrorisme-là, le terrorisme interne, cessera de lui-même par absence de motifs. De fait, les militants d'Action directe se contentent de voler la voiture de Lionel Jospin - une sorte d'avertissement symbolique - et de faire une descente au restaurant la Tour d'Argent pour protester contre les ripailles des rupins. Nathalie Ménigon elle-même est libérée pour raisons médicales. Les policiers sont furieux.

A leur sortie de prison, Jean-Marc Rouillan et ses amis squattent d'anciens bordels à la Goutte d'Or, dans le principal quartier immigré de Paris. Des Turcs se joignent à eux. Les militants d'A.D. discutent entre eux pour savoir s'ils doivent continuer dans cette voie — le squatt, les luttes de quartier, de chômeurs — ou s'ils doivent continuer la « lutte armée ». Et comme ils ne parviennent pas à se mettre d'accord, le 1er août 1982, c'est la scission.

Entre-temps, le 28 avril 1982, les policiers, qui n'ont cessé leurs filatures, surprennent deux militants d'Action directe en train de pénétrer

dans un box de la rue du Borrégo dans le 20e arrondissement. Ils se nomment Joëlle

Les locaux de « Minute », après l'attentat Toujours au nom de « l'antisionisme »

Aubron et Mohand Hamami. La première est connue de la police, le second est un jeune immigré qui a découvert les maos dans les années soixante-dix. Les maos ont décroché depuis longtemps, mais Hamami a continué, seul et paumé. D'autres ont fait comme lui. Autant victimes que coupables. Surtout, la police découvre, rue du Borrégo un incroyable stock d'armes : parmi elles un pistolet mitrailleur Sten qui a servi au mitraillage, le 31 mars 1982, de la mission d'achat du ministère de la Défense israélienne.

#### Encore plus loin

Israël, le Liban. Voilà, on y est! Le paysage politique a totalement changé dans le monde depuis 1980. Action directe a maintenant des préoccupations internationales et met l'accent sur la « lutte contre l'impérialisme américain ». Les anciens paumés, les braqueurs à la petite semaine de ce groupe sont-il responsables d'attentats plus meurtriers comme l'assassinat, le 3 avril 1982, de Yacov Barsimantov, chiffreur à l'ambassade d'Israël ? Tout indique que non. Pourtant, des militants d'Action directe ont diffusé quelques jours après le crime, à Barbès, des tracts signés Fraction armée révolutionnaire libanaise le revendiquant. Ce tract dénonce « la presse impérialiste, l'impérialisme américain et ses mercenaires européens et ceux qui organisent le génocide du peuple palestinien ». Action directe n'est peut-être pour rien dans l'exécution de l'attentat, mais communie au moins avec ses auteurs. Pour la première fois, les policiers ont la preuve de liens entre le terrorisme français et le bouillon de culture libanais.

On connaît la suite. Avec la guerre du Liban et le siège de Beyrouth-Ouest, les attentats antiisraéliens ou « antisionistes » se multiplient. L'extrême-gauche, qui n'en avait plus, a trouvé un nouveau martyr à sanctifier : le peuple palestinien immolé sous les bombes dans les rues de Beyrouth (1). Le lendemain même du massacre de la rue des Rosiers, un groupe d'Action directe a même l'audace de revendiquer une explosion contre une société juive, rue de La Baume, à Paris. Comment est-ce possible? Aucun terroriste d'extrême gauche n'avouera jamais qu'il est antisémite. Il parlera toujours d'antisionisme. Et de là, il passera à l'idée qu'il y a un lobby juif tout-puissant, une sorte de complot dont les commerçants juifs sont solidaires. A priori la haine ne semble pas radicale, mais le dérapage est là. Pas besoin d'aller bien loin pour trouver ce langage. Il fleurit jusque dans ces tracts ou documents que l'on peut trouver dans deux ou trois librairies parisiennes.

Peut-on cependant parler de vivier terroriste à propos de quelques dizaines de marginaux politiquement désaxés? Apparemment non. Pourtant, pour peu que l'air du temps soit à la haine, à la simplification, au manichéisme - et il l'est -, des actions impensables il y a quelques mois (après Copernic par exemple) peuvent avoir lieu. Pour se faire admettre dans le clan des « Grands », à l'égal des frères allemand, italien, basque et irlandais, on raconte que les plus durs des groupes d'Action directe sont aujourd'hui prêts à aller plus loin... Le lendemain même de sa dissolution, l'organisation terroriste exécutait son attentat contre « Minute ». Manière de dire : nous sommes toujours là.

PIERRE BLANCHET

bschateur 21 AOUT 1982

620

<sup>(1)</sup> Les Vietnamiens avaient tenu ce rôle, puis les Palestiniens, pour la Gauche prolétarienne maoïste, au début des 1970. Au moment de la prise d'otages des jeux Olympiques de Munich, la Gauche prolétarienne devait condamner cette action des Palestiniens. Ce fut alors la fin d'un mythe. Aujourd'hui, à l'ombre de Beyrouth, ce mythe renaît.



# Rouillan: cet homme est dangereux

Qu'elle soit réelle ou mensongère, la revendication de l'attentat de l'avenue de La Bourdonnais par Action directe braque, une nouvelle fois, les projecteurs sur celui qui appa-raît comme le leader incontesté de l'organisation : Jean-Marc Rouillan.

Sa photo est placardée dans tous les services de police : un petit homme brun de trente ans, avec des moustaches. Tout jeune, il est fasciné par le mythe du guérillero en lutte contre l'Etat. Au printemps 1979 il fonde action directe. L'idéologie du groupe est floue. Leur seul argument : des armes, des explosifs. Et ils s'en servent. Une douzaine d'attentats seront

revendiqués par l'organisation. En septembre 1980, après l'arrestation mouvementée de Rouillan et de sa compagne Nathalie Menigon, Action directe semble démantelée. La plupart des militants sont en prison. Mais presque tous sont libérés après le 10 mai. Et dans une semi-clandestiné, le mouve-ment recommence à fonctionner. Le 10 avril dernier, c'est l'arrestation de Joël Aubron et Mohand Hamani après la découverte d'un important stock d'armes dans le XXº arrondissement. La police soupçonne alors de plus en plus un lien entre Action directe et le terrorisme international.

Après la rue des rosiers, huit

membres du mouvement sont placés en garde à vue, dont Rouillan qui sera relâché le

dernier.

Mercredi dernier, le Conseil des ministres prononçait la dissolution du mouvement Action directe. Cela à la suite des déclarations faites par Rouillan au journal « Libération » dans lesquelles il revendiquait au nom de son organisation trois attentats commis à Paris depuis le 1st août. Interrogé sur l'hypothèse d'une dissolution, Rouillan affirmait : « Si Action directe devait être dissoute comme le S.A.C., elle renaîtrait sous une autre forme. »

#### Le Journal du Dimanche

22 AOUT 1982

### Le Monde

Dimanche 22 - Lundi 23 août 1982

#### LA LUTTE

### CONTRE LE TERRORISME LES ATTENTATS DE PARIS

Les membres présumés d'Action directe inter-pellés vendredi 20 août à l'aube ont été relâchés quelques heures plus tard. Seul l'un d'entre eux. M. Jean Van Nieuwerthuyze, vingt-cinq ans, chez lequel a été trouvé un poste émetteurrécepteur volé, devait être déféré au parquet ce samedi. La police a dû admettre qu'elle n'avait rien à reprocher aux autres. Une telle opération - la deuxième depuis les attentats revendiqués par Action directe — démontre que les militants de cette organisation — repentis ou non - n'ont aucune indulgence à attendre du gouvernement. L'époque est révolue où ces militants bénéficiaient de l'amnistie décidée après l'élection de M. Mitterrand ou de mesures individuelles de mise en liberté.

Rien ne sera négligé contre Action directe, comme en témoigne l'évacuation vendredi par la police d'immeubles occupés depuis plusieurs mois à Paris par des squatters à l'initiative de

cette organisation. Le maigre résultat de ces coups de filet successifs apporte la preuve que le noyau dur de l'organisation a pris désormais ses précautions pour échapper à la police, en particulier Jean-Marc Rouillan, interpellé facilement, puis relaché, il y a une semaine, mais aujourd'hui introuvable après ses déclarations «Libération» revendiquant trois attentats commis à Paris.

Ces maigres résultats expliquent-ils ces interpellations à répétition destinées à démontrer que la police et la justice ne relâchent pas la pression? Des enquêteurs, très nombreux, travaillent, mais pour les attentats revendiqués par Action directe, ainsi que pour la fusillade de la rue des Rosiers et l'explosion à l'ambassade d'Irak, les résultats paraissent encore



## Action directe : le match Rouillan-Defferre

Jean-Marc Rouillan, le leader du mouvement d'extrême-gauche, recherché pour être entendu dans le cadre de l'enquête diligentée par le juge Bru-guières sur les attentats antisémites commis ces dernières semaines à Paris, court toujours. Et l'ultimatum de M. Gaston Defferre, ministère de l'Intérieur (M. Defferre avait exigé que Jean-Marc Rouillan soit déféré au plus tard vendredi, dans le cabinet du magistrat) n'a pas eu d'effet.

Tout au plus, il aura fait trembler quelques hauts responsables policiers menacés de sanctions par le ministre et s'activer les inspecteurs de la brigade criminelle, de l'antigang et des renseignements généraux, lancés sur

la piste Rouillan. Cette carence surprend. En effet, combien de fois a-t-on entendu que les membres d'Action directe et plus particulièrement Jean-Marc Rouillan étaient « filé » de jour comme de nuit. Mais la réalité était tout autre.

Effectivement, les policiers étaient informés des habi-tudes du chef d'Action directe. Ils connaissaient par cœur, comme ils disent, ses « points de chute ». Mais ils étaient trop confiants. Et il semble bien que Jean-Marc Rouillan se soit mis en « cavale ». Les policiers en sont donc venus à espérer, pour calmer la colère de Gaston Defferre, que Jean-Marc Rouillan tienne son engagement : se présenter de lui-même, et vite, devant la justice.

# Les fractions révolutionnaires libanaises seraient liées à « Action directe »

# Cousinages terroristes

Le dossier de l'attentat commis samedi avenue de La Bourdonnais à Paris-VII°, a été conflé à Mme Martine Anzani, le juge d'instruction qui avait déjà été chargé de trois autres attentats dirigés contre des diplomates américains et revendiqués par les Fractions révolutionnaires armées libanaises (F.R.A.L.). Les policiers spécialisés dans la répression du terrorisme semblent être particulièrement affectés par cette nouvelle manifestation de contestation violente, la dix-huitième depuis le début du mois de juillet. Pour deux raisons. D'abord parce que l'un des leurs, Bernard Le Dréau, artificier au laboratoire central de la Préfecture de police, a été tué par l'explosion, son collègue, Bernard Moron est très grièvement blessé. Ensuite parce qu'ils sont convaincus que les membres des F.R.A.L. bénéficient à Paris du soutien logistique de terroristes français hâtivement libérés après le 10 mai 1981.

Seuls les initiés savent en effet que les Fractions révolutionnaires armées libanaises, qui semblaient viser samedi M. Roderick Grant, un diplomate américain, sont en réalité de proches cousines d'autres fractions clandestines plus connues en France, celles d'« Action directe ». Les spécialistes de la section antiterrorisme de la brigade criminelle sont même persuadés qu'entre les deux mouvements existe plus qu'une connivence idéologique. Une même stratégie, opposée à l'impérialisme et au sionisme, les conduit à se fournir une aide financière et un soutien logistique mutuels dont la preuve a été récemment rapportée.

Pour comprendre, il faut se souvenir que les F.R.A.L. ont auparavant revendiqué une tentative de meurtre contre le numéro deux de l'ambassade américaine à Paris, Christian Chapman, le 12 novembre 1981, et les assassinats du colonel Charles Ray, attaché militaire americain, le 18 janvier 1982, et du deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël, Yacov Barsimantov, le 3 avril 1982. Ce dernier fait et cette dernière date sont importants.

Pour la première fois, les F.R.A.L. semblaient à l'occasion de ce meurtre, abandonner leurs cibles américaines pour tremper dans un acte terroriste antisioniste. Or, trois jours auparavant, le 31 mars 1982, une autre opération de commando, peut-être en guise d'avertissement, était

conduite contre le bureau d'achat israélien à Paris dont la façade était mitraillée par trois inconnus. Les F.R.A.L. s'attribuaient aussi, dans la foulée, ce mitraillage. Mais l'enquête devait prouver par la suite que l'action du commando était plutôt à mettre au compte d'« Action directe ».

Le 8 avril 1982, donc peu de temps après cette attaque à la mitraillette et le meurtre du diplomate israélien — meurtre accompli, notons-le par une femme française non encore interpellée à ce jour —, la police investissait un des garages d'un immeuble de la rue Borrego (XXº arrondissement). Un stock d'armes et des documents y étaient saisis, tandis que Mohand Hamani et Joëlle Aubron, deux des terroristes d'« Action directe » (A.D.) les plus recherchés, étaient arrêtés. Une des « caches » d'A.D. venait ainsi d'être découverte.

Un pas important venait même d'être franchi. Une des armes de la rue Borrego, une mitraillette Sten, s'avérait être, expertises ballistiques à l'appui, celle qui venait de tirer contre le bureau d'achat israélien. Fort de ce premier indice de collusion entre les F.R.A.L. et « Action di recte », les policiers saisissaien dans des immeubles « squatterisés » par le groupe terroriste français des tracts des F.R.A.L ecrits en arabe mais imprimés dans la région de Grenoble par la Docom, une imprimerie financée par le mouvement autonome dont A.D. est une filiale.

Restait à prouver qu'A.D. avait basculé dans l'antisionisme et en était venu à servir de soutien logistique à un organisme comme les F.R.A.L., né à Beyrouth voici un an au plus fort de l'occupation palestinienne.

#### Réfugiés politiques

Les R.G. s'apercevaient rapidement qu'A.D. avait profité de ces libertés retrouvées pour se restructurer et s'ouvrir à des courants révolutionnaires internationaux, représentés en France par des réfugiés politiques de Turquie, du Proche-Orient, ou par des Français d'origine musulmane désireux d'épouser la cause arabe. Et les policiers relevaient l'existence de trois fractions dans A.D.: la fraction politique et historique conduite par le fondateur du mouvement Jean-Marc Rouillan et deux fractions dures, dites militaires.

La première, l'Unité combattante Marcel-Rayman, est pour l'instant la moins connue. Par contre l'Unité combattante Lahouari Farid Ben Chellal, à laquelle appartenait le musulman Mohand Hamani, est la branche antisioniste la plus proche des Fractions révolutionnaires armées libanaises. Depuis cinq mois. cette unité d'A.D. a revendiqué huit attentats à Paris contre des personnalités israélites ou des sociétés commerciales liées économiquement avec Israël. Et elle a été soupçonnée de complicité dans la tuerie de la rue des Rociare

Lahouari Ben Chellal est mort voici six mois en Finlande, peu de temps après son arrestation. Les policiers finlandais le soupconnaient d'être venu chez eux rencontrer un émissaire des pays de l'Est et chercher de l'argent et des armes. Ben Chellal aurait-il été exécuté à la demande de certains services spéciaux qui avaient démasqué en lui un des principaux correspondants clandestins de l'O.L.P. à Paris? Cette allégation n'a pu être prouvée mais il a été démontré que Ben Chellal, sous le pseudonyme de Farid, était devenu l'animateur d'une revue politique internatio-nale en partie financée par des fonds palestiniens. Et certains vont encore plus loin en soutenant que ce Farid, membre d'« Action directe » est aussi le fondateur des Fractions armées libanaises

Jean-Charles REIX.

#### LE FIGARO

24 AOUT 1982

#### Terrorisme et « Action directe »

# Les héritiers de Trotski

plein fouet par le terrorisme international. L'attentat de l'avenue de La Bourdonnais survenant après d'autres meurtres sanglants (voir page 9) laisse penser aux enquêteurs que ce terrorisme aux multiples groupuscules est sous-tendu par une idélo-

L y a toujours eu dans le monde, et il en ira ainsi tant qu'il continuera sa course affolée et insaisissable, deux formes de révolution. L'une vécue, plus ou moins réalisée, avec d'ailleurs plus de bas que de hauts et qui voulait simplement remodeler les rapports entre les hommes dans une société donnée, et à une époque donnée.

Existe aussi la révolution rêvée. Celle qui, à travers ses fantasmes, saisie par le vertige du nihilisme, pense qu'à la mortelle lueur des attentats on arrivera bien à déstabiliser une so- Deux formes de perversion.

Paris, depuis quelques semaines, est frappé de ciété, et, du même coup, quand les mains sont poissées par un sang innocent, à promouvoir un nouvel ordre social. Beau rêve, si seulement blème, n'a pas échappé, donc, aux dérives. A ceux qui, par bombes et meurtres interposés commencer, et c'était la plus importante, par étaient revêtus de « probité candide et de lin

> Mais tel n'est pas le cas d'une extrême gauche qui, quand elle ne sait plus - et c'est le cas où donner de la tête, emploie la violence à

> Mais quel héritage ne faut-il pas assumer! Et il pèse lourd sur les épaules de ceux qui ne peuvent supporter ce fardeau.

> Toute doctrine philosophique et, par voie de conséquence, politique, engendre, de par sa nature même, sa déviation. Les leçons du philosophe allemand Hegel ont donné naissance aussi bien au marxisme qu'au national-socialisme.

Le marxisme, qui se voulait une doctrine apportant une solution rationnelle à chaque procelle de Trotski. Un partisan décidé de la révolution mondiale, et finissant par être assassiné sur les ordres d'un Staline, favorable, au prix de crimes et de goulags, à l'instauration du « socialisme » dans cette seule Union soviétique qui devait en représenter la défense et l'illustration.

La leçon de Trotski ne sera pas perdue, puisque c'est elle qui continue à nourrir une partie de l'extrême gauche française, voire internationale. Des groupuscules trotskistes ont toujours existé en France depuis 1938. Avec leurs querelles, leurs divisions, mais malgré tout, et toutes controverses confondues, continuant à rêver au grand soir ». Et méprisant cette U.R.S.S. qui, à sa manière, est pour l'ordre et la loi.

## LE FIGARO

24 AOUT 1982.

Le « grand soir », l'extrême gauche a bien cru le voir se réaliser en mai-juin 1968. Et voici, précisément, la révolution rêvée. En l'absence d'un parti communiste qui n'accepta pas d'être « tourné sur sa gau-che », c'est la chute. Peu im-porte les mouvements, plus ou moins organisés, qui continuent à agir dans cette mouvance. Peu importe que la Ligue communiste révolutionnaire ait succédé aux Jeunesses communistes révolutionnaires. Voilà un mouvement qui ne compte pas un militant ouvrier, pas une section d'entreprise. Même si, selon Alain Krivine, chef d'orchestre de la Ligue communiste révolutionnaire, existent des « taupes rouges », 1 500 membres, répartis dans 300 entreprises, et capables de déclencher des grèves surprises. Pour aboutir

La Ligue communiste révolutionnaire n'a jamais réussi à imposer sa loi à tous les mouvements qui se réclament du trotskisme, même si les formations, un temps séduites par le « maoïsme » ont sombré corps et biens. Et, pourtant, la doc-trine de Mao était plus proche du trotskisme que du stalinisme. C'est sur cette toile de fond, marquée par des chefs sans troupes ou des troupes sans chef, que sera finalement apparue la fraction la plus dure du trotskisme, celle qui aujourd'hui, inspire un mouvement comme Action directe.

Fatigués par des dirigeants qui, l'âge venant, veulent bien faire la révolution à condition qu'elle soit remboursée par la Sécurité sociale, ceux qui ma-nient bombe, fusil ou revolver trouvent dans la situation

mondiale un aliment à leur action. Conflit du Proche-Orient, situation instable en Amérique centrale, ainsi s'est créée entre la branche dure du trotskisme et les révolutionnaires d'une partie du monde une solidarité qui s'exprime, même au prix de la mort d'innocents, dans tous les pays taxés d'appartenir au « monde capitaliste et impérialiste ». Voilà donc, nouvelle donnée, une manifestation de leur « solidarité ».

Certes, en apparence du moins, cette extrême gauche,

Levn Davidovitch Bronstein, dit Léon Trotski: l'un des artisans majeurs de la Révolution de 1917 en Russie. Il sera à l'origine de la création de l'armée rouge qui, selon lui, devait être le fer de lance de la révolution mondiale. Partisan d'un « nationalcommunisme », Staline le fera assassiner au Mexique en 1940.

plus portée à la violence qu'à la réflexion sur l'état réel du monde, demeure marginale. Mais prête à se vouer à n'importe quelle cause. Hier l'I.R.A. Aujourd'hui les Palestiniens. Demain?

Ces terroristes vivent dans un monde à part, parce qu'ils estiment que l'univers dans lequel ils sont insérés est lui aussi à part. Pas question donc d'en reconnaître les lois et les usages. Tuer à Paris c'est, dans leur optique, servir la révolution mondiale. Quelle révolution? Ce fut précisément la question qu'un jour Lénine posa à Trotski. Celui-ci s'était trompé, en estimant que les événements qui avaient bouleversé la Russie de 1917 feraient tache d'huile et, de proche en proche, contamineraient toute l'Europe occidentale. Singulière erreur de jugement.

Mais rien n'est plus difficile à détruire qu'un mythe. Et c'est pourtant un mythe qu'on entretient dans ces camps de Libye, de Syrie, entre autres, où chaque jour se forgent les rancunes et la haine. A ces garçons et à ces filles, on enseigne un singulier manichéisme : seule la révolte armée est saine, et la mort de l'adversaire n'est que justice. Témoin ce tract de « la fraction armée révolutionnaire libanaise », dénonçant « la presse impérialiste, l'impérialisme américain, ses mercenaires, et ceux qui organisent le génocide du peuple palestinien ». Et voilà exonérés de toute peine les assassinats que l'on peut commettre. Au nom d'une révolution mondiale qui n'est qu'un vertige de la désespérance. Et qui ne peut qu'aboutir au néant.

**Edmond BERGHEAUD.** 

# Le massacre de la rue des Rosiers Complices français recherchés

L'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers progresse « en silence » selon le mot d'un enquêteur, dans deux directions précises. La partie la plus spectaculaire des investigations est l'opération anti « Action directe » qui s'est poursuivie durant le week-end à la fois à Paris, en Bretagne, à Dinan et la plus secrète concerne des indices matériels qui n'avaient pas été révélés jusqu'à présent.

La section antiterrorisme de la brigade criminelle recherche ainsi une voiture blanche, celle qui aurait permis aux tueurs à la mitraillette de gagner les abords du restaurant Goldenberg. Il s'agit d'une automobile de forte cylindrée, vraisamblablement une Ford immatriculée en Grande-Bretagne. Un second véhicule, une Renault 30 de couleur foncée, serait également recherchée.

L'hypothèse retenue est que le commando est arrivé de Vienne et de Londres, deux hommes à chaque fois. Sur place, à Paris, les quatre clandestins auraient été contactés par une femme qui les aurait conduits dans le Marais. Là, les terroristes ont pris le temps d'observer le quartier, y séjournant et déjeunant même dans un restaurant après avoir fait quelques courses.

Un commerçant de la rue des Rosiers affirme avoir reçu dans sa boutique un homme de type sud-américain qu'il aurait revu le jour même de l'attentat. Il le soupçonne d'ailleurs d'être un des mitrailleurs. Ce témoignage est troublant. La description donnée est celle, en gros,

du trop célèbre Illitch Ramirez Sanchez, alias « Carlos »

## Perquisitions à Bruxelles

Une fois le massacre accompli, le commando s'est dispersé mais n'a pas quitté Paris immédiatement. Les policiers l'indiquent clairement. Il leur faut donc essayer de trouver ceux qui ont héberger les assaillants du restaurant Goldenberg. Ceux qui les ont aidés aussi. La veille de l'attentat une main inconnue a inscrit sur un mur de la rue des Rosiers : O.L.P. Des tracts antisraéliens écrits en Français ont aussi été apposés sur différentes vitrines.

Ces tracts peuvent-ils être clairement attribués au groupe anarcho-gauchiste « Action directe »? La multiplication des opérations policières contre ce groupe violent, responsable de huit attentats anti sisionistes depuis avril, le laisserait supposer. Par exemple une nouvelle perquisition a été effectuée à Saint-Gilles-de-Bruxelles par des policiers « belges », dans le quartier même où voici deux mois, avait été découverte une imprimerie clandestine. C'est là que se fabriquaient les tracts d'« Action directe » appelant à des « manifestations armées » contre Ronald Reagan lors de sa venue en France.

La librairie « Le Jargon », rue de la Reine-Blanche à Paris, a reçu aussi la visite des policiers. On ne connaît pas le résultat de ces vérifications. On sait par contre qu'Helyette

Besse, trente-trois ans, l'une des théoricienne du mouvement autonome, militante d'un comité d'aide aux refugiés politiques, a été interpellée à la suite de la descente au « Jargon ».

Au cours d'une perquisition chez elle, de faux papiers d'identité et un carnet d'adresses ont été saisis. Ce qui lui a valu d'être inculpée et écrouée. Par ailleurs, le service régional de police judiciaire de Rennes s'est lancé hier à Dinard et Dinan, à la recherche d'autres militants d'« Action directe ». Comme on le voit, les inspecteurs et commissaires Quai des Orfèvres mettent-les bouchées double avant l'intervention télévisée de chef de l'Etat.

Jean-Charles REIX

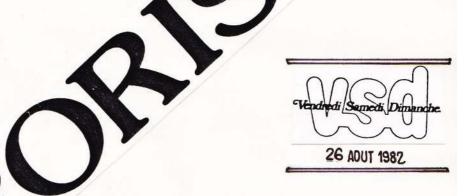
#### **LE FIGARO**

26 AOUT 1987.

#### Jean-Marc Rouillan écrit au juge Bruguière

Selon certaines informations Jean-Louis Bruguière, le juge d'instruction chargé d'instruire les différents dossiers relatifs aux attentats revendiqués par le groupe Action directe aurait eu des nouvelles de Jean-Marc Rouillan qu'il avait convoqué après son interview à Libération et dont il était sans nouvelles jusqu'ici. Rouillan qui est toujours recherché « par toutes les polices de France » annoncerait son intention de se rendre prochaînement à la Justice accompagné de ses avocats.





# LES POLICIERS NOUS DISENT LES RAISONS DE LEUR INQUIÉTUDE

PAR JACQUES PALENTE les divers service de S'élablir en F
la coordination les divers service et DOMINIQUE CELLURA

☐ Alors que l'on craint que des réseaux installés jusque-là à Beyrouth n'envisagent de s'établir en France, la coordination entre les divers services de police est inexistante

☐ Brigade antigang, Renseignements généraux, DST, services spéciaux gardent chacun ses informations, et les récentes nominations ont créé de nouvelles rivalités



a police française s'estelle enfin mise à l'heure de l'antiterrorisme? Dispose-t-elle des moyens, de la volonté, des nouvelles structures

pour combattre un ennemi insaisissable et multiforme qui accumule les attentats? Dans les milieux officiels, l'optimisme semble prévaloir. Mais sur le terrain, il faut rapidement déchanter. Jamais encore les policiers français ne furent plus inquiets, désorientés, démoralisés et désarmés qu'à l'heure où leur est demandé un effort exceptionnel, une grande entente et une vigilance de tous les moments.

— On nous demande de travailler en confiance les uns avec les autres, nous dit un responsable de la police. On nous rebat les oreilles de la sacro-sainte coordination entre tous les services. Je répondrai à ceci qu'il n'y a pas seulement manque, mais absence totale de coordination. Aussi bien à la tête qu'à la base. C'est le système de chacun pour

Dans son récit qui est un véritable réquisitoire, ce policier raconte :

- Depuis un an et demi, la brigade criminelle s'adjuge toutes les grandes affaires de terrorisme. Par notes adressées à toutes les autres polices : PJ, RG, brigades territoriales, etc., elle demande des informations sur tel ou tel terroriste identifié. Si jamais nous disposons d'un renseignement, nous nous gardons bien de le lui communiquer. Nous travaillons nous-mêmes sur l'affaire et nous essayons de la mener à bien. Si nous échouons, nous gardons les éléments recueillis pour nous, plutôt que de les communiquer à la Criminelle. Nous conservons nos propres indicateurs et nous évitons de révéler leur existence à d'autres services. Car nous craignons toujours certaines fuites.
- \* Pourquoi cette attitude qui peut sembler inamicale vis-à-vis d'un autre service? Parce que chaque fois que nous avons réussi par nos propres moyens une opération et communiqué nos résultats à la Criminelle, notre rapport allait au panier et d'autres que nous prenaient en compte notre succès et s'en glorifiaient.
- » Chaque fois que je me suis rendu personnellement dans les bureaux de la Criminelle, dans le cadre d'une enquête réalisée par nos deux services, mes interlocuteurs ne me lâchaient pas la moindre information. On me demandait d'aller arrêter telle ou telle personne, à telle adresse, sans m'indiquer les raisons de cette arrestation. S'agissant d'une perquisition, on m'ordonnait de trouver telle pièce à conviction ou tel objet, sans une explication.
- » Même si, au cours d'une filature, nous découvrions une autre piste, peutêtre plus intéressante, on nous interdi-

sait de la suivre. C'était chasse gardée pour la Criminelle...

» Dès lors les heurts, malentendus, refus de coopérer sont devenus monnaie courante, ces derniers temps, entre les différents services. Chacun s'est mis à jouer bande à part. Comment voulez-vous coordonner le chaos? Comment apaiser d'un seul coup la mésentente, la méfiance, les rancunes accumulées, de trop lourdes déceptions?

D'après notre interlocuteur, l'affaire du fichier est particulièrement révélatrice. Avec un retard de près de dix ans, le gouvernement français se rend compte de la nécessité de créer un fichier central informatisé recueillant toutes les données en matière de terrorisme international et national. L'Allemagne de l'Ouest et l'Italie ont utilisé un tel système avec succès. L'ordinateur central de la police allemande, à Wiesbaden, est même un modèle du genre. Plusieurs polices européennes se branchent directement sur lui pour assurer leur propre sécurité.

— On parle d'installer un tel ordinateur dans les sous-sols du ministère de l'Intérieur, rue des Saussaies. C'est bien, mais il faudra pour cela des moyens financiers considérables, un personnel compétent ayant satisfait à tous les tests de sécurité. Et ensuite, il faudra les renseignements, et ça, ce sera beaucoup plus difficile...

Car, des fichiers antiterroristes, il en existe plusieurs à Paris. Mais jalousement gardés par les uns et les autres. Il y a celui de la Brigade antigang du commissaire Broussard, qui travaillait sur les affaires terroristes avant d'être dessaisie au profit de la Criminelle. Ce fichier intéressant, mais inachevé, ceux qui l'out mis en chantier vont-ils le lâcher?

Il y a le fichier, manuel lui aussi, des Renseignements généraux. Un des plus complets de Paris sus Action directe, les Brigades rouges en France et les anarchistes espagnols. Même les brigades territoriales ont leur fichier et ne sont pas pressées de s'en défaire. A ce stade-là, il n'existe jusqu'à présent aucun échange entre les services. Chacun veille farouchement sur son fichier.

Admettons qu'ils finissent par le lâcher, nous dit un haut fonctionnaire des services spéciaux. Le plus dur ne sera pas encore fait. Car les meilleurs fichiers antiterroristes ne sont pas ceux de la police, mais de la DST et de la DGSE (l'ancien SDECE). Ils sont informatisés tous deux, ce qui devrait rendre plus facile leur « injection » dans un fichier central. Mais ce serait oublier, comme on semble le faire, que ces deux services incarnant le renseignement et le contre-espionnage sont couverts par le secret de la Défense nationale. C'est-à-dire que leurs dossiers, leurs fiches, sont « top secret » et ne peuvent être mélangés à d'autres.

Cette notion de « secret defense » est

particulièrement sensible en ce qui concerne la DST qui luttait déjà, entre 1954 et 1960, contre le terrorisme déclenché en métropole par le FLN. A cette occasion, les enquêteurs de la DST découvrirent que les poseurs de bombes et les auteurs d'attentats recevaient des ordres, des armes et de l'argent par le truchement de certaines ambassades arabes.

— Nous sommes à nouveau, précise le responsable des services spéciaux, dans une situation du même type. Le terrorisme en France est manipulé de l'extérieur. Le président de la République a parlé lui-même de certaines ambassades et de valises diplomatiques. Tous les renseignements de la DST, tout le fichage de trente mille diplomates étrangers, dont certains utilisent leur statut à des fins terroristes, sont évidemment classés « secret defense ». Comment les intégrer sans danger à un ordinateur central accessible à de nombreuses personnes ?

D'après ce fonctionnaire, le danger de « fuites » et d'espionnage à l'intérieur même de nos institutions est particulièrement grand.

— Au début de l'année, raconte-t-il, au cours d'une réunion de quelques responsables de la sécurité, un policier expliqua avec fierté que son service avait réussi à infiltrer Action directe. Il précisa que son informateur dans cette organisation était un peintre libanais, né à Alexandrie. Peu de temps après, le 13 mars dernier, ce peintre fut abattu chez lui, de deux décharges de chevrotines. Le policier qui avait mentionné son nom devant d'autres hauts fonctionnaires s'est juré de ne plus communiquer d'informations sur les opérations qu'il menait...

Le président de la République fut luimême victime d'une de ces « fuites » et il le prit très mal. C'était au lendemain de la tragédie de la rue des Rosiers. Devant le peu de résultats des investigations, le gouvernement voulut néanmoins frapper un grand coup marquant sa détermination. Il fallait absolument démanteler un réseau, frapper un objectif précis.

Une seule organisation terroriste était bien connue, avec ses ramifications. C'était Action directe. Un dossier épais, un travail de longue haleine des Renseignements généraux. Un vendredi soir, au cours d'une réunion des principaux responsables de la sécurité, fut décidée la dissolution d'Action directe. Mais on se mit d'accord pour ne rien annoncer avant le mercredi suivant, à l'issue du Conseil des ministres.

Gaston Defferre se rendit à Latche, le samedi, pour débattre avec le Président des dernières dispositions à prendre. On voulait un effet de surprise. Le lundi soir, soit quarante-huit heures avant le Conseil des ministres, le chef (en fuite)



d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, annonça sur une radio libre :

— Nous sommes, paraît-il, dissous! Et le lendemain, dans Libération, il revendiquait une série de trois attentats, défiant ainsi le gouvernement qui l'avait amnistié.

Un mandat d'amener fut assitôt lancé contre l'insolent. Un des policiers chargés de cette mission éclata de rire :

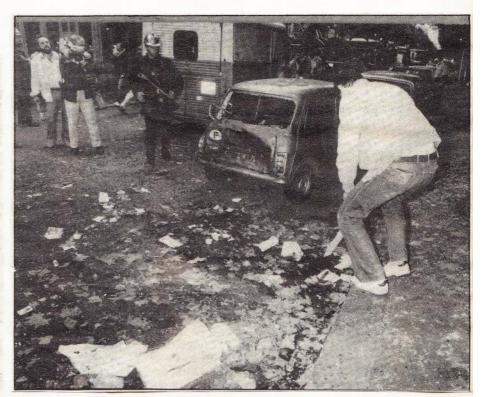
— Trois fois, nous avons cueilli Rouillan en quinze jours. Et chaque fois, le même scénario se répétait. Sur procès-verbal, Rouillan nous déclarait qu'il n'avait rien à dire et qu'il refusait de signer. Et chaque fois, le juge le remettait en liberté le soir même. Cette fois, le juge le réclame à cor et à cri, mais il sera peut-être moins facile de débusquer Rouillan!

Un des supérieurs de ce policier ajoute :

Comment voulez-vous encore avoir la foi après tant de laxisme et de négligence? Mes hommes ont filé jour et nuit les terroristes d'Action directe, leurs contacts espagnols, italiens. Tout cela pour les voir sortir un jour de prison, libres et narquois ? On a découvert que l'un des hommes de main de Rouillan, Hamami, en contact avec des terroristes allemands et italiens, avait été spécialement transféré de la prison de Vars à celle des Baumettes, où il a obtenu une de ces grâces médicales dont la presse a parlé. Qui protège ainsi les terroristes? Nous sommes fatiqués: d'avoir constamment, comme Pénélope, à reconstituer la toile toujours défaite...

Encore plus pessimiste, un responsable des services spéciaux pense que la plupart des réseaux terroristes installés jusque-là à Beyrouth pourraient envisager de s'établir en France :

— Parce que les structures d'accueil existent déjà dans notre pays. Révolutionnaires palestiniens, iraniens, syriens, arméniens, ont profité de l'ouverture de nos frontières, entre mai et fin décembre 1981, pour envoyer chez nous des centaines d'agents dormants. Le gouvernement français avait donné à tous les immigrants en délicatesse avec la loi la possibilité de régulari-





Samedi 21 août, 12 h 30. Une bombe explose avenue de La Bourdonnais à Paris. Une de plus. Elle tue l'artificier qui allait la désamorcer, défigure et mutile un ingénieur. Qui était visé ? Peut-être un conseiller commercial américain. Mais les flammes, la fumée, les destructions, la peur et la mort sont pour la France.

26 AOUT 1982

ser leur situation avant le 1er janvier 1982. En attendant cette date limite, la police de l'air et des frontières fut invitée à une certaine bienveillance envers déracinés, fugitifs. Sur le plan humanitaire, il n'y avait rien à redire. Mais, dès cette époque, nous avons averti le gouvernement que des éléments terroristes en profitaient pour s'infiltrer en France, se procurant sur place des papiers, et même de vrais faux papiers, comme on a pu le constater avec le scandale récent à la Préfecture de police.

D'après ce spécialiste des services spéciaux, l'OLP et d'autres organisations palestiniennes de Beyrouth prévoyaient déjà un exode possible.

— Nous avons dit aux responsables français qu'un Beyrouth bis se préparait à Paris, capitale qui paraissait particulièrement tolérante et accueillante. Nous avons maintenant un problème qui ne fait que commencer. Celui de l'existence en France de réseaux venus du Liban, qui vont aussi bien s'entre-tuer

« Chaque fois, le juge remettait en liberté l'homme que nous venions d'arrêter... »

que s'attaquer à des objectifs juifs, ou israéliens, américains, turcs, etc.

Devant un tel danger, les principaux responsables français sont-ils en train de souder leurs efforts? Il semble plutôt que les positions divergent, que le sommet de l'appareil policier est aussi fragile que la base.

Gaston Defferre voulait placer à la tête de la lutte antiterroriste un des grands patrons de la police, de préférence Paul Roux, directeur central des Renseignements généraux, ou Michel Guyot, directeur central de la PJ. Un rapport dans ce sens avait été élaboré place Beauvau, au ministère de l'Intérieur.

Mais, à l'Elysée, autre son de cloche. Le fougueux commandant Prouteau, ayant appris qu'un rapport sur le terrorisme se préparait, rédigea le sien. Se présentant comme l'interlocuteur privilégié des chefs de l'antiterrorisme en Italie et en Allemagne de l'Ouest, il proposait à François Mitterrand de confier le gros du travail aux éléments d'élite de la gendarmerie. Dans son rapport, il assurait qu'il avait déjà tissé, sur le territoire

français, tout un filet protecteur d'« équipes légères d'intervention ».

Cette solution parut convenir au chef de l'Etat qui donna au commandant Prouteau le feu vert. Concevant sa mission à l'italienne, dans le style du fameux général Dalla Chiesa qui démantela (partiellement) les Brigades rouges, Prouteau demanda une caserne pour y installer son état-major.

Au sein de la police, la colère grondait. Pour la première fois unis, tous les services rejetaient l'idée de travailler sous les ordres d'un gendarme, fût-il prestigieux. C'est pourquoi, hâtivement, pour calmer cette grogne, fut nommé un secrétaire d'Etat à la Sécurité, Joseph Franceschi.

Nouveau conflit des compétences: Franceschi réclame pratiquement toutes les attributions du directeur général de la Police nationale, qui coiffe tous les grands services de la place Beauvau, PJ, RG, DST, direction du personnel, du matériel, budget, etc. Franceschi demande même de pouvoir utiliser la DGSE, l'ex-SDECE. Ce qui ferait de lui

une sorte de super-ministre.

La fameuse « Piscine », qui dépend du ministre de la Défense, fait déjà la sourde oreille. Elle se dit en pleine réorganisation, incapable de se lancer dans la lutte antiterroriste.

C'est tout à fait exact, explique un des anciens dirigeants du SDECE. Le nouveau gouvernement a déclenché, caserne Mortier, un tel chambardement que cet instrument n'est plus du tout opérationnel. Il y a deux mois, le célèbre « service Action » a été supprimé, la plupart de ses officiers sont à l'étranger, en train d'y créer dans d'autres pays des services de sécurité. Le régiment de Saint-Malo, un des fers de lance du SDECE, a été remis à la disposition de la région militaire. Et maintenant, brusquement, en toute hâte, il est question de reconstituer ce qu'on vient de détruire...

Un autre service du SDECE, qui aurait pu se révéler précieux aujourd'hui pour l'ouverture clandestine de ses valises diplomatiques pleines d'armes et de plans terroristes, n'existe plus. C'est le service 7 qui opérait à l'époque de la guerre d'Algérie, avec l'approbation pleine et entière du président du Conseil socialiste, Guy Mollet. Tous les laboratoires de ce service ont été fermés et les techniciens sont dispersés.

 Autrefois, nous ouvrions près de cent valises par jour, à l'insu des pays concernés qui n'y voyaient que du feu.
 Maintenant, nous n'avons même plus la possibilité d'en ouvrir une seule...

Il n'empêche que tout le monde, au sommet, a sa petite idée sur la façon de traiter le terrorisme. A Matignon, il s'est même trouvé un conseiller disposé à traiter... avec les terroristes. Son idée fixe était de trouver des terroristes « repentis », de les inciter à prêcher la bonne parole, à calmer l'ardeur révolutionnaire de leurs camarades et à empêcher les attentats.

Ce conseiller trouva une certaine compréhension auprès de terroristes arméniens qui voulaient s'installer sans avoir la police sur le dos. On signa donc de part et d'autre un pacte de nonagression. Le conseiller promettait que rien ne serait fait contre les Arméniens.

A la suite de cette première expérience, le conseiller envisageait d'étendre son idée à d'autres réseaux terroristes et il demanda à Pierre Mauroy l'autorisation de créer à Matignon une « cellule de dissuasion ». Le conseiller partisan des méthodes « douces » en

« Au service 7, nous pouvions ouvrir en secret cent valises diplomatiques par jour »

matière de contre-terrorisme se voyait déjà en artisan d'un grand armistice avec tous les terroristes installées à Paris.

Il négligea toutefois d'alerter la police. Ce qui fait qu'à la première arrestation d'un Arménien une vague énorme d'attentats déferla sur Paris, en représailles, pour « punir le gouvernement français d'avoir trahi son accord ».

Aux dernières nouvelles, Matignon s'efforce toujours d'avoir son mot à dire en matière de terrorisme. Les candidats à la direction des opérations sont nombreux. Chacun essaie de tirer la couverture à lui. Plus on cherche à unifier, et plus on divise. Un policier de la base, écœuré, épuisé par ces batailles de compétences, remarque :

 Quand ils se seront mis d'accord et qu'ils auront fait de vraies lois pour notre sécurité, je parviendrai peut-être à résoudre le problème de ce terroriste qui a été arrêté trente-sept fois en sept ans et que j'ai vu passer l'autre jour devant moi en ricanant...

Vendinedi Samedi Dimanche.
26 AOUT 1982.

## **Deux ans ferme pour un sympathisant** d'extrême-gauche

Le tribunal d'instance d'Avesnessur-Helpe (Nord) a condamné mercredi un jeune étudiant sympathisant d'extrême-gauche, trouvé porteur de faux chèques de voyages le 30 juin dans le train Paris-Amsterdam, à deux ans de prison ferme.

Eric Vauquiert, 20 ans, étudiant, demeurant 8 rue de Bellefeuille, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine, détenait lors de son arrestation 176 faux chèques de voyage émis par la First National City Bank.

Vauquiert a déclaré au cours de l'audience avoir été chargé de négocier ces chèques dans une banque de Helsinki (Finlande), où il se rendait lorsqu'il fut interpellé. Ces chèques lui avaient été remis, a-t-il affirmé, par Lahouari Fa-rid Ben Chellal, le militant d'Action Directe découvert mort 10 janvier 1981 dans sa cellule du commissariat central de Helsinki.

Vauquiert a par ailleurs expliqué au tribunal qu'après avoir négocié les chèques falsifié, il envisageait de faire parvenir l'argent obtenu à différentes organisations palestiniennes.

En condamnant M. Vauquiert à deux ans de prison ferme, le tribunal a

## Rouillan prêt à se présenter au juge d'instruction

ECHERCHE par toutes les polices pour être entendu comme témoin par la Brigade criminelle, sur commission rogatoire du juge d'instruction, Jean-Louis Bruguière, chargé des informations sur les attentats revendiqués par l'ex-Action directe, le leader de ce mouvement récemment dissous, Jean-Marc Rouillan a écrit au magistrat pour lui dire qu'il se tenait à sa disposition et se présenterait prochainement à son cabinet. Cette lettre datée du 24 août a été - curieusement - remise le jour même à la Brigade criminelle par un autre anima-teur d'Action directe, Régis Schleicher

Dans sa lettre manuscrite. Rouillan explique qu'il a appris qu'un mandat d'amener avait été lancé contre lui. (En fait il s'agit d'une note de recherches pour témoignage et non pour inculpation). Jean-Marc Rouillan ajoute qu'il préfère se rendre au cabinet du juge d'instruction en compagnie de ses avocats plutôt que de policiers. Mal-heureusement les recherches policières actuelles l'empêchent, dit-il, de prendre contact avec ses défenseurs, qui, de surcroît, sont en vacances et dont il attendrait le retour pour se présenter au cabinet de M. Bruguière.

Le juge d'instruction vou-drait l'entendre sur ses déclarations à « France-Soir » et au journal « Libération » et qui ont été publiées le 17 août. Il s'agissait des trois attentats des 1er, 7 et 8 août, revendiqués par Action directe. été au-delà des réquisitions du procureur de la République, qui avait demandé un an de prison ferme.



le quotidien 27 AOUT 1982

## Action directe: Rouillan veut bien rencontrer le juge...

Le leader du mouvement d'extrême-gauche Action directe, Jean-Marc Rouillan, a adressé au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière une lettre pour l'assurer qu'il est tout disposé à se présenter devant lui, mais qu'il souhaite être accompagné par ses avocats et non par des policiers.

Jean-Marc Rouillan, recherché depuis vingt jours pour être entendu par le magistrat, explique dans ce message. qui a été apporté au Palais mardi par son ami Régis Schleider, qu'il tarde à se présenter uniquement parce qu'il lui est actuellement difficile de prendre contact avec ses avocats.

M. Bruguière a donné commission rogatoire à la brigade criminelle de rechercher Jean-Marc Rouillan pour l'entendre sur les déclarations qu'il a faites au journal « Libération » et qui ont été publiées le 17 août. Il s'agissait des trois attentats des 1er, 7 et 8 août, revendiqués par Action directe et dont le juge d'instruction est chargé de retrouver les auteurs.

## Action directe: Jean-Marc Rouillan prêt à rencontrer le juge

Jean-Marc Rouillan, le fondateur du mouvement jours au Quai-des-Orfèvres. Action directe recherché par la police depuis le 17 août, serait prêt à se présenter devant le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière : c'est en tout cas le sens d'une lettre qu'il a fait parvenir au magistrat par l'intermédiaire de son ami Régis Schleicher.

'EST après avoir ment des dégâts. revendiqué, dans les colonnes du journal Libération du 17 août, la responsabilité, au nom d'Action directe, de trois attentats commis à Paris depuis le début du mois que Jean-Marc Rouillan a fait l'objet d'un mandat de recherches. Les attentats qu'il s'attribue ? Le mitraillage d'une voiture en stationnement appartenant à diplomate israélien le 1er août, et deux bombes, les et 8 août, contre des « objectifs sionistes »: en l'occurrence, une banque et un commerce tenu par un couple juif. Aucune victime

Quelques jours auparavant, Rouillan avait été interpellé par les policiers de la brigade criminelle, immédiatement après la tuerie de la rue des Rosiers. Placé en garde à vue pendant quarante-huit heures en compagnie de sept autres militants de son mouvement, il avait été remis en liberté en dernier, avec Régis Schleicher. Aucune charge n'avait pu être retenue contre lui, et l'on était sûr, au moins, qu'il n'avait pris aucune part dans le dernier attentat attribué à Action directe : le jour de l'explosion de la bombe de la rue de La Baume, le dans ces attentats, simple- 11 août, il se trouvait tou-

On ne l'a pas revu depuis. Et les espoirs de ceux qui s'attendaient à le voir se présenter spontanément au Palais de Justice après l'émission par le juge Jean-Louis Bruguière d'un mandat de recherche le concernant ont été déçus. Il aura fallu, enfin, cette lettre qu'il a fait porter au magistrat instructeur par Régis Schleicher pour que l'on sache qu'il n'avait pas définitivement disparu dans la nature. Il se déclare aujourd'hui prêt à se présenter au Palais de Justice, et s'il a tant tardé, c'est, expliquet-il, parce qu'il lui est actuellement difficile de prendre contact avec ses avocats. Ceux-ci sont en effet en vacances. Et Jean-Marc Rouillan, en ces temps troublés, souhaite être accompagné par ses défenseurs plutôt que par des policiers.

## E MATI 27 ADUT 1982

## France-Soir

27 AOUT 1982

**LE FIGARO** 27 AOUT 1982

## Rouillan écrit au juge

Jean-Marc Rouillan, le fondateur d'Action directe, le mouvement d'extrême-gauche interdit, vient d'écrire au juge d'instruction chargé de dossiers sur les récents attentats à l'explosif, pour l'assurer qu'il désire comparaître devant lui. S'il ne le fait pas tout de suite, avance-t-ll, c'est parce que ses avocats sont en vacances et qu'il a peur d'être intercepté par les policiers avant sa comparution...

Le message a été apporté au Palais de justice, mardi après-midi, par Régis Schielcher, bras droit de Rouillan. Le « magistrat destinataire » avait donné commission rogatoire à la Brigade criminelle pour entendre le chef d'Action directe sur des déclarations récentes revendiquant trois attentats dirigés contre des sociétés commerçant avec Israël et précédant de peu le massacre de la rue des Rosiers, à Paris.

# Quand les amis d'Action Directe menaçaient...

N tricotant, l'autre jour dans « le Quotidien de Paris » une irrésistible comparaison entre le film « Hellzapopin » et le gouvernement actuel, (Jobert et son déficit du commerce extérieur incarnant le livreur chargé d'une plante verte qui, de scène en scène, ne cesse de pousser jusqu'à devenir un arbre) Jean-Marie Benoist n'avait sans doute pas songé à la scène inédite qu'interprètent en ce moment les policiers tout nouvellement chargés de la lutte antiterroriste.

Depuis la récente audition, au quai des Orfèvres, de Jean-Marc Rouillan, chef d'Action directe qui fut remis en liberté avant même l'expiration de la garde à vue, les Renseignements généraux de la Préfecture prétendaient n'avoir pas quitté le terroriste d'une semelle. Ils assuraient savoir où il se trouvait à chaque heure du jour et soutenaient que son organisation était infiltrée par leur service.

Mieux: Rouillan lui-même avait fait savoir, à la suite d'une interview fracassante à Libération, dans laquelle il revendiquait plusieurs attentats antisémites commis ces derniers mois, qu'il « se tenait à la disposition de la Justice ».

Or, à l'heure où nous mettons sous presse, cet individu fiché, repéré, suivi, espionné, trahi et qui est tout prêt a rencontrer un magistrat n'a toujours pas été retrouvé.

On conviendra qu'il y a là matière à s'interroger sur l'efficacité des hommes de Gastounet et de Joseph.

Tout ce qu'ils ont trouvé, pour l'instant, consiste a « planquer » des hommes autour du Palais de Justice avec mission de s'emparer de Rouillan avant qu'il n'arrive jusqu'au bureau du juge d'instruction. Histoire de prouver qu'il a bien été « arrêté » et qu'il ne s'est pas livré de son plein gré.

Méthode qui a valu au patron du service une lettre rigolarde du chef d'Action directe par laquelle ce dernier « s'excuse du dérangement qu'il cause » et explique qu'il se livrera bien « mais pas tout de suite, » lui-même et son avocat étant en vacances pour l'instant. (Il était signalé a Deauville le week-end dernier...)

Mais peut-être aussi la chasse aux sorcières de droite est-elle par trop « mobilisante » par les policiers...

C'est sans doute l'explication. Sans quoi, ils trouveraient sûrement le temps de faire un tour dans les locaux de Sans frontière organe d'agit-prop destiné aux émigrés et qui ne se cache pas d'être le lieu de rencontre privilégié de certains membres d'Action directe.

Témoin le communiqué publié par cette revue le 16 octobre 1981 s'indignant, du maintien en détention de Mohand Hammami: « Jeune immigré qui revendique les bénéfices de la loi d'amnistie votée par le Parlement et revendique aussi son appartenance à une organisation politique: « Action directe ».

Quelques lignes plus loin, le journal ajoutait « Hammami a contribué au lancement de « Sans frontière » et a animé une rubrique »...

On ne saurait avouer plus clairement la collusion entre un journal et une organisation terroriste.

## « Responsable »

C'est en tous cas ce que nous soulignâmes dans Minute à la faveur d'un article révélant les liens étranges existant entre Action directe, Sans frontière, certains élus locaux du PS et plusieurs mouvements pseudohumanitaires du XVIIIº arrondissement.

Cet article nous valut les menaces précises et circonstanciées de Sans frontière qui écrivit : « Notre journal tient « Minute », torchon antisémite et raciste pour responsable de tout acte malveillant envers ses collaborateurs et ses locaux. »

Deux mois plus tard, c'était Minute qui sautait.

Même un stagiaire de l'école de police trouverait là matière à réflexion, non ?

Pas vrai Gaston! Hé! Gaston. Allons bon, il s'est encore endormi, celui-là!

## minute

28 AOUT 1982

## Relations

E PS en général et Lionel Jospin en particulier « protègent » les terroristes d'Action directe. Un rapport révèle que Michel Le Ray, suppléant de Jospin, est intervenu auprès de la police pour obtenir la libération des membres d'Action directe.

Le 12 avril 1982, à la suite d'un incendie dans un squatt au 28, rue de la Charbonnière, la police procédait à l'interpellation de cinq individus présents sur place.

A 17 h 30, le commissaire de police recevait un appel téléphonique du suppléant de Jospin qui : « très irrité, lui faisait part que, s'étant rendu sur les lieux du sinistre, il avait été vertement tenu à l'écart par ses collègues de Clignancourt... et qu'il venait d'en informer le cabinet du préfet de police ».

C'est aussi un hasard si, lors de l'interpellation de Nathalie Menigon, l'« amie » de Jean-Marc Rouillan, les policiers trouvèrent dans son carnet d'adresses le numéro personnel de ce bon... Le Ray ?

630

# Police: du baume au cœur

Première préoccupation de Joseph Franceschi, nouveau responsable de l'ordre public : retrouver la confiance des flics

■ Mardi après-midi, 24 août, dans l'austère bureau de Claude Cancès, au Quai-des-Orfèvres. On apporte au jeune chef-adjoint de la brigade criminelle une lettre. Elle est signée Jean-Marc Rouillan. Le leader d'Action directe, recherché en vain depuis une semaine par tous les policiers de France, s'y excuse, en substance, de ne pouvoir déférer au mandat d'amener du juge d'instruction Bruguières, qui tient à l'entendre après ses déclarations à « Libération » revendiquant les trois derniers attentats antisémites commis à Paris, avant la tuerie de la rue des Rosiers. Narquois, Rouillan fait savoir au magistrat que son défenseur est malheureusement, pour l'heure, en vacances... Il annonce sa venue pour cette semaine. Depuis, au lieu de continuer à traquer le « prétendu terroriste numéro un français », la police et la justice l'attendent tranquillement.

« Quand on en est réduit à cela en face d'un type qui est loin d'être un Carlos ou un Abou Nidal, comment voulez-vous qu'on retrouve les terroristes qui mettent, eux, le pays à feu et à sang? », constate, perplexe, un inspecteur de la P.J. C'est précisément la mission que s'est fixée Joseph Franceschi, le nouveau secrétaire d'Etat à la Sécurité publique. En se donnant les moyens de la réussir, puisque tous les services de police, le renseignement, la gendarmerie et le contre-espionnage, seront désormais à sa disposition.

Dès sa prise de fonctions, il l'a d'ailleurs fait

Dès sa prise de fonctions, il l'a d'ailleurs fait savoir avec fermeté. Recevant successivement les responsables de la police, les syndicats et les membres de son cabinet, il a, à tous, tenu le même langage: « Le patron, c'est moi. » Et à Bernard Deleplace, secrétaire général de la F.A.S.P. (Fédération autonome des Syndicats de Police), il a même précisé: « Eh bien, vous l'avez enfin, ce secrétariat d'Etat à la police que vous réclamiez! »

Franceschi est donc monté en première ligne. Voilà qui a surpris. De l'interview télévisée de François Mitterrand on avait surtout retenu la nomination du chef d'escadron Christian Prouteau, dont on avait fait aussitôt le Monsieur Antiterrorisme français. Le président de la République avait pourtant été clair : en associant les noms des deux hommes, il manifestait qu'il ne voulait pas retenir pour la France une solution à l'italienne, qu'il ne croyait pas à un homme providentiel (comme le général Dalla Chiesa) pour lutter contre les tueurs. Il indiquait aussi par là même que, tout en privilégiant la guerre contre la subversion armée, il ne laissait pas de côté les problèmes généraux de la Police nationale.

## Chacun son fichier

Mais les révélations sur la véritable mission du commandant Prouteau — élaboration d'une



Joseph Franceschi avec Robert Broussard
« Le patron, c'est moi »



Samedi 28 août 1982

stratégie antiterrorisme, actions de commando partout où il le faudra, même à l'étranger — ont conforté l'opinion publique dans une impression fausse. Outre que ces révélations pouvaient être gênantes pour le pouvoir comme pour l'efficacité de ce travail parallèle, elles ont par ailleurs suscité la fureur des policiers. De tous les policiers.

Dépendre d'un supergendarme — l'ennemi intime — pour la lutte antiterrorisme, il n'en était pas question! Et ils l'ont dit sans ambages à leur nouveau patron, pendant toute une semaine de consultations. Leur grogne pouvait mener loin.

La police judiciaire a en main tous les fichiers : les aurait-elle transmis au coordinateur

LA COLLABORATION? ZÉRO!

« La collaboration avec la police française ? C'est bien simple : zéro !!! » Ce commissaire divisionnaire allemand chargé dans son pays de la lutte antiterrorisme et de la coordination avec les différents services européens ne mâche pas ses mots Il traduit parfaitement l'opinion de l'ensemble des policiers allemands et autrichiens quand on évoque leurs relations avec leurs homologues français.

« Normalement, chacun des cinq pays concernés par la coopération - Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Autriche, Italie, France - délègue deux hauts fonctionnaires pour des réunions qui prolongent celles des ministres de l'Intérieur. Eh bien, jamais de Français! », soupire-t-on à la Sûreté autrichienne. « Les policiers français, commente un responsable du B.K.A. (Bundes Kriminal Amt) à Wiesbaden, on ne les rencontre que lorsqu'ils ont besoin de nous. Pour renvoyer l'ascenseur, c'est une autre affaire. Quand une terroriste, Inge Viette, a été arrêtée à Paris, grâce à nos indications, il a fallu que nous nous dérangions pour reconnaître ses empreintes digitales... » « II ne faut pas toujours être en position de demandeurs, comme les Français. Il faut aussi donner tout ce qui peut aider à démanteler les groupes susceptibles d'opérer en Europe », souligne l'un des hauts responsables autrichiens de la lutte contre la subversion armée.

Le nouveau secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, a annoncé qu'il se rendrait à Bonn le 2 septembre pour la prochaine réunion des Cinq.

A. H.

militaire? Toutes les brigades en ont un, qu'elles conservent jalousement : les aurait-elles mis en commun, alors qu'elles renâclent à le faire en temps normal? Les enquêteurs se livrent déjà une guerre des polices de tous les instants et refusent systématiquement la présence des gendarmes sur le terrain : auraient-ils renoncé à leurs prérogatives et à ces méthodes?

Joseph Franceschi a ainsi été obligé de constituer un cabinet donnant satisfaction à tous. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas spécifiquement destiné à la lutte antiterrorisme. Bien sûr, il a appelé Robert Broussard, patron de l'antigang, mais aussi créateur des Brigades anticommando, que le G.I.G.N.... du commandant Prouteau devait bientôt supplanter. Pour le reste, on retrouve Gérard Monate, ancien gardien de la paix, ex-syndicaliste, conseiller de Gaston Defferre, et Frédéric Thiriez, auditeur au Conseil d'Etat, que le ministre de l'Intérieur avait chargé jusqu'ici des liaisons avec les syndicats.

Il est donc encore trop tôt pour savoir quels résultats les mêmes hommes, confrontés au même problème mais dirigés par un nouveau venu à poigne, obtiendront. L'accroissement des effectifs policiers, la réouverture de commissariats, la modernisation du matériel relèvent plutôt de la sécurité publique. Le terrorisme, lui — on l'a vu en Allemagne fédérale et en Italie —, ne cède que devant une stratégie soigneusement élaborée et une action déterminée qui ne saurait envisager l'échec. Or là, du côté de la police, tout reste à faire.

ALAIN HAMON et ELISABETH SCHEMLA

## öbsenateur

Samedi 28 août 1982



SAMEDI 28 ET

DIMANCHE 29 AOUT 1982

## ON A REÇUÇA.

« Action directe. Communiqué clandestin numéro 1. Paris le 26 août 1982. Nous, unité combattante Eugène Ionesco, du gouvernement révolutionnaire Action directe, revendiquons l'attentat à l'explosif commis le 24 août dernier à 1 h du matin à Evry contre le Rhinocéros sculpté par Charles Matton.

« Ce rhinocéros a été frappé en tant que symbole des blindés qui à Beyrouth comme au Salvador et en Patagonie du Sud écrasent nos frères prolétaires en lutte contre l'impérialisme américanosioniste.

« Nous revendiquons également le vol de deux loukhoums dans la pâtisserie de Belleville « Chez Abdel » tenue par un Egyptien, complice objectif de l'impérialisme sioniste.

« Nous revendiquons aussi l'insulte « affameur du peuple » criée (de loin) par nos héroiques camarades Jean-Marc Rouillé, Nathalie Ménijon et José de las Castagnetas, à un grossiste juif du Sentier qui refusait de leur vendre des Levis à prix Libé.

« La lutte contre l'oppression capitaliste doit-être quotidienne. Nous seront partout (où Gilles Millet pourra nous joindre). Aucune dissolution ne nous empêchera d'être dans le peuple comme un poison entre deux eaux. »

A.D.

(Ce communiqué a été transmis à Libération par un préposé aux PTT, hier matin, dans une enveloppe affranchie à 1,80 F, oblitérée le 26/8/82. Le document consiste en une photocopie d'une feuille 21 x 27 dactylographiée sans faute de frappe ni d'orthographe.)

632

## **ANTITERRORISME**

# Les policiers doutent encore

Un ministre bien à eux, flanqué d'un « super-flic » bien de chez eux, les policiers donnent un point à Joseph Franceschi. Au prix d'une reculade.

Pour les policiers, plus de doute, Joseph Franceschi, le secrétaire d'État à la Sécurité publique, est bien le « ministre des polices ». Et il se montre musclé et diplomate à la fois.

A peine assis à son bureau, Joseph Franceschi supprime le poste de directeur général de la police nationale, et annonce son intention de présider chaque semaine trois réunions sur le terrorisme. Devront impérativement y participer les patrons de tous les services et le préfet de police. Soulagés d'échapper à « Gaston », les policiers, qui apprécient d'avoir un ministre tout à eux, lui ouvrent leur cœur et déroulent leurs doléances.

Et d'abord, glissent-ils, rassurez-nous sur le rôle du chef d'escadron de gendarmerie Christian Prouteau, chargé d'une « mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme ». Sans répondre, Joseph Franceschi fait habilement venir à son cabinet un « super-flic », pendant du « super-gendarme » : Robert Broussard, la star de l'« antigang », qui méditait sur les plages corses. Deuxième temps, on fait savoir que le gendarme du Président, le big boss du GIGN, est bien conseiller à l'Élysée. En clair, il sera un fédérateur d'idées, chargé de la protection du Président et, à l'occasion, de « missions spéciales », et non plus le discret patron de tous les services antiterroristes. Joseph Franceschi marque donc un point côté police, mais c'est au prix d'une apparente reculade du pouvoir, qui avait, dans un premier temps, semblé faire surtout confiance aux gendarmes. Les policiers, à demi convaincus, doutent encore de l'efficacité du plan de bataille du gouvernement. Deux embrouillaminis juridico-policiers entretiennent ce doute :

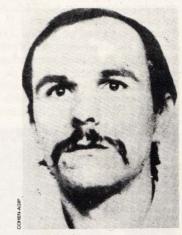
▶ Action directe, dont Jean-Marc Rouillan est l'un des fondateurs, a revendiqué dix attentats depuis le 31 mars, dont cinq en août. Dernières cibles : le véhicule d'un diplomate israélien, trois bombes antisémites, une autre contre l'hebdomadaire *Minute*. Personne sous les verrous. Depuis quelques mois, pensaient bien des gens, on suit de près les agissements de cette organisation. Dès qu'elle passera aux

actes, on saura donc où sonner. Erreur.

Après l'amnistie généreuse – irresponsable, disent des policiers – dont

ponsable, disent des policiers – dont les détenus, mi-truands mi-activistes, d'Action directe ont bénéficié l'an passé, leur mouvement a connu de vifs débats internes. Les durs, partisans d'un terrorisme antisioniste et anti-impérialiste, ont pris le dessus. Passés à la clandestinité, ils frappent sans vergogne. Pendant ce temps, les enquêteurs doivent pister les militants connus, ceux-là mêmes qui sont contraints à l'inaction.

D'où leur agacement. A quoi s'ajoute le sentiment d'une sorte de bienveillance passive envers certains militants auxquels s'intéressait la police. Et puis – voici de quoi cisailler les zèles – à l'occasion des poursuites contre Action



JEAN-MARC ROUILLAN Amnistie généreuse

directe, surgit un problème juridique byzantin. La dissolution de ce mouvement permet certes d'arrêter, si on les trouve, ceux qui s'en réclament encore. Pas de problème non plus pour inculper les poseurs de bombes qui, miracle, seraient pris sur le fait. Mais comment « coincer » ceux qui, comme Rouillan, cautionnent des attentats auxquels ils n'ont sans doute pas mis la main? La loi anti-casseurs? Elle est au musée des lois scélérates. Association de malfaiteurs? Très possible. Sauf que, partie de la loi Peyrefitte, en cours d'abrogation, ce serait comme une réhabilitation posthume de « Sécurité et liberté ».

Il y a bien dans le Code deux petits articles (93 et 95) consacrés aux « crimes tendant à troubler l'État par le massacre ou la dévastation » qui feraient l'affaire. Ils étaient sous un coude. En attendant, cette pelote basque juridique entre Matignon, la chancellerie et le parquet crispe les enquêteurs, déjà tétanisés d'avoir reçu l'ordre de relâcher Rouillan, interpellé par hasard pour « délit de sale gueule », comme on dit. Quelques heures plus tard, on les somme de l'« alpaguer » une fois encore, après qu'il se fut exprimé dans une interview malsonnante. Naturelle-



ROBERT BROUSSARD ET JOSEPH FRANCESCHI Un gant de velours

ment il n'est plus là. D'autant que l'avis

de recherche est rendu public au moment même où les policiers le reçoivent. ▶ Deuxième saut de carpe des policiers : les tribulations d'un militant arménien de l'Asala, interpellé le 6 août à Paris. Tcharkhutian était lesté de deux mandats d'arrêt internationaux pour deux attentats à Los Angeles. L'armée secrète arménienne veut sa libération - et, dans la foulée, celle d'autres militants. Bombes. Menaces. Considérant que les faits qui lui sont reprochés ne figurent pas dans la convention franco-américaine d'extradition, et que, « en droit français, fabriquer une bombe ne peut être assimilé à un incendie », la justice ne le livre pas aux Américains. Ce qui affaiblit la déclaration de guerre au terrorisme lancée la veille par le Président francais. Son extradition refusée, la justice l'expulse vers un pays de son choix. Mais l'Arménien reste collé dans les pages du Code : il choisit Chypre. Chypre le refuse. Alors on le loge au Hilton d'Orly. Si aucun pays ne l'accueille, il sera, selon la loi, assigné à résidence... en France.

Les policiers sont d'autant plus attentifs à la détermination de leur nou-

le point

30 AOÛT 1982

veau ministre que la mort d'un artificier, l'autre samedi, avenue La Bourdonnais, à Paris, les éprouve encore. Un attentat dont les enquêteurs ont reconstitué le déroulement. Les Fractions révolutionnaires armées libanaises, qui le revendiquent, avaient placé une bombe magnétique sous le véhicule d'un attaché commercial américain. L'engin, placé sous la voiture, s'est détaché du véhicule au moment où le diplomate a claqué la porte de son coffre. Il partait pour l'aéroport de Roissy afin d'y expédier des malles en prévision de son prochain transfert dans un autre poste diplomatique. Un employé de l'ambassade, près d'une heure après le départ de son collègue, a repéré la « boîte à chaussures » sus-



L'ATTENTAT, AVENUE LA BOURDONNAIS Une main de fer

pecte dans le caniveau. Il a alerté la police. C'était la soixante-sixième intervention en quatre jours des artificiers de la Préfecture de police. L'engin explose alors que Bernard Le Dreau et Bernard Moron, les deux spécialistes de permanence ce jour-là, se penchent sur la bombe.

Le premier meurt sur le coup, le second aura les jambes et un bras arrachés.

Joseph Franceschi n'a pas besoin d'un dessin. Il sait que, pour réussir, il devra d'une main de fer montrer sa détermination antiterroriste et user d'un gant de velours avec des policiers en quête de certitudes.

JEAN-MARIE PONTAUT et JEAN-LOUP REVERIER

# Terrorisme : I'œil sur Moscou

Le flot des commentaires sur les crimes de la rue des Rosiers et de l'avenue La Bourdonnais négligent un aspect du terrorisme actuel qui devrait pourtant crever les yeux, comme la lettre volée d'Edgar Poe. Le terrorisme demeure, bien entendu, ce qu'il fut de tout temps une forme de folie - mais n'est-il pas devenu, également, l'auxiliaire inconscient d'une diplomatie? En arrosant d'armes et de roubles toutes les variétés de pistoleros, les Soviétiques cherchent sans doute à se donner un moyen de pression ou de chantage supplémentaire sur les démocraties européennes. Et peutêtre est-ce au tour de la France de subir cette pression.

Sujet pénible, inconvenant, tabou. Ici et là, pourtant, des bouches commencent à s'ouvrir. Le président de la République italienne, Sandro Pertini, a dénoncé l'appui des pays de l'Est aux Brigades rouges. En France, Marcel Debarge, du PS, puis Simone Veil osèrent, après la tuerie de la rue des Rosiers, parler d'une tentative de déstabilisation. François Mitterrand lui-même en a dit plus que son prédécesseur. Questionné le 10 août sur l'analyse de Simone Veil, il eut une réponse bien intéressante: « On peut s'interroger, a-t-il dit; on doit s'interroger... »

Précisons : personne n'a prétendu qu'une sorte de PDG du terrorisme gérerait depuis Moscou des succursales irlandaises ou basques. Personne ne croit non plus que M. Andropov a fabriqué l'Ira, l'Eta ou la bande à Baader. En revanche, l'entraide des principaux mouvements est un secret de Polichinelle, de même que les services rendus par l'Est, sous forme d'armes, de fonds, de caches, de centres d'entraînement, à cette coopérative de destruction. On cite des camps du Yémen du Sud, par exemple, où défilèrent entre les mains d'instructeurs est-allemands, soviétiques et cubains une douzaine d'espèces terroristes allant des Moluquois aux Allemands de la Fraction Armée rouge.

Parfois, la connexion est quasi officielle : telle personnalité de l'OLP

n'hésitera pas à reconnaître publiquement que des combattants palestiniens se perfectionnent dans des écoles militaires soviétiques. Et, d'ailleurs, la *Pravda* salue très volontiers des groupes que nous prenons pour terroristes alors qu'il s'agit, paraît-il, de mouvements de libération. En fait, Moscou ne cache pas tellement son patronage. Tant mieux si les gouvernements bourgeois réalisent à quel point le pouvoir communiste a le bras long!

Le parrainage du terrorisme, en effet, procure éventuellement d'autres profits que la déstabilisation de l'adversaire. L'État qui peut soit activer, soit réfréner le terrorisme, et même, dans une certaine mesure, lui suggérer des cibles, l'État parrain dispose d'un levier. « Vous aurez moins d'ennuis si vous êtes sages. » Peu importe que ces mots ne soient pas prononcés du moment que le message est reçu. Le kidnapping et le racket, formes anciennes et frustes du terrorisme privé, reposent sur le chantage. A grande échelle et à demi-mot, l'État parrain joue la même carte.

Devant une perspective de ce genre, François Mitterrand et ses collègues européens ont un premier devoir, bien entendu, qui est d'affûter leurs outils policiers, au lieu de les délaisser ou de les malmener comme on le fit en France jusqu'à ces derniers jours. Est-ce suffisant? Une démocratie est-elle capable de résister victorieusement à un chantage dont l'opinion ignore l'enjeu et l'origine ? Est-ce que l'alliance communiste n'épaissit pas le silence et le mensonge qui égarent le public? Peut-être serait-il temps d'« ouvrir les yeux » - selon la formule chère au Premier ministre sur les réalités du terrorisme.



par OLIVIER CHEVRILLON

le point

- 30 AOÛT 1982

## Les avocats d'Hélyette Besse demandent sa mise en liberté

Les avocats de Helyette Besse, 33 ans, incarcérée depuis le 14 août dernier à la prison de Fleury-Mérogis sous l'inculpation de recel de faux documents administratifs, ont demandé, lundi, sa mise

Helyette Besse, proche d'Action direc-te, avait été interpellée le 13 août avec une dizaine d'autres militants, dans le cadre des enquêtes sur les divers attentats commis à Paris et pouvant être attibués à cette organisation. Trois fausses cartes d'identité italiennes dont l'origine n'a pas encore été établie, avaient été découvertes au domicile de Mme Besse, qui dirige à Paris

la librairie « Le Jargon libre », 6 rue de la

Reine blanche.
Interrogée lundi par le magistrat instructeur, elle a réaffirmé ignorer la provenance de ces cartes d'identité vierges abandonnées, selon elle, à son domicile par des militants d'Action directe, arrêtés en mars 1980.



Le Monde 1 SEPT. 1982

UNE DEMANDE DE MISE EN LIBERTE DE HELYETTE BESSE, cinquante-trois ans, a été déposée par Me Thierry Fagart. Elle était entendue lundi par un juge d'instruction à Paris. Helyette Besse, militante d'Action directe, a été interpellée le 13 août. Dans la librairie qu'elle dirige à Paris, le Jargon libre, 6, rue de la Reine-Blanche, des cartes d'identité vierges ont été découvertes. Elle affirme que ces quelque trois ou quatre documents ont été

abandonnés par des mili-

tants d'Action directe

arrêtés en mars 1980.

E MATIN

1 SEPT. 1987.

● Mme Helyette Besse, cinquante-trois ans, proche de l'organisation dissoute Action directe et animatrice de la librairie Le Jargon libre, 6, rue de la Reine-Blanche, à Paris (13°), a été interrogée, lundi 30 août, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris. Elle était assistée de ses avocats, M° Thierry Fagart et Christine Martineau. Mme Besse avait été écrouée le 14 août après une série d'interpellations de militants et de sympethisants d'Action directe (le Monde daté 15-16 août). Elle est accusée de recel de trois fausses cartes d'identité fialiennes vierges. Elle a déclaré à M. Bruguière qu'elle ignore Forigine de ces documents, abandonnés, dit-elle, dans un appartement par des militants d'Action directe arrêtés en mars 1980. Ses défenseurs ont déposé en son nom une demande de mise en liberté.

e Parisie 2 SEPT. 1982

• Les avocats de Mme Hélyette Bess, incarcérée depuis le 14 août dernier à la prison de Fleury-Mérogis sous l'inculpation de recel de faux documents administratifs, ont demandé sa mise en liberté. Hélyette Bess, qui dirige la librairie « Le Jargon libre », rue de la Reine-Blanche à Paris (XIIIe), avait été interpellée dans le cadre des enquêtes sur les divers atten-tats commis à Paris en même temps qu'une dizaine de militants d'Action directe. Ses avocats affirment qu'aucune charge sérieuse ne peut être retenue contre leur cliente. Interrogée par le magistrat instructeur, Hélyette Bess a réaffirmé tout ignorer de la prove-nance des trois cartes d'identité italiennes vierges retrouvées chez elle, abandonnées, selon elle, à son magasin par des militants d'Action directe arrêtés en mars 1980.





## Mise en liberté refusée pour Helyette Besse

La mise en liberté de Helyette Besse, 53 ans, libraire proche des milieux d'Action Directe, a été refusée, vendredi, par le juge d'instruction, Jean-Louis Bruguière. Le magistrat a rendu une ordonnance, rejetant la demande déposée lundi par les défenseurs de Mme Besse, Mes Fagard et Martineau. Leur cliente restera détenue à la prison de Fleury-Mérogis, où elle est incarcérée depuis le 14 août pour le recel de trois fausses cartes d'identité italiennes vierges. Le juge a motivé sa décision en déclarant que les investigations sur l'origine de ces faux documents ne sont pas terminées.



5 SEPTEMBRE 1982

On les arrête... on les relâche ... on les recherche ... 1974 : Jean-Marc 19/4: Jean-Marc
Rouillan a 23 ans. Il a pour compagne Nicole
Entremont, 27 ans,
militante du G.a.r.i. C'est dans cet
appartement de Béziers
qu'a été préparé le hold-up du Crédit Lyonnais.
Un mois après, le 18
octobre, Nicole met au monde un premier
anfant Pascal enfant, Pascal.

637



• Les avocats d'Helyette Besse, la libraire proche d'Action directe, arrêtée au début août avec 3 cartes d'identité italiennes vierges, ont déposé mardi une nouvelle demande de mise en liberté de leur cliente auprès du juge d'instruction.



# 18 - 19 SEPT. 1982

# Action directe: deux arrestations

Deux militants du groupe d'extrême-gauche « Action directe » ont été arrêtés hier matin à Paris. Il s'agit de Michel Camillieri, 30 ans, et Charles Grosmagin, 31 ans.

Leur arrestation a conduit les policiers à un dépôt d'explosifs, situé 99, avenue du Général Leclerc, à Paris 14°. Les deux militants étaient filés depuis plusieurs jours par les policiers qui ont d'abord interpellé Camillieri à 14 h 20, 171, avenue du Maine, puis son compagnon Grosmagin, dit « Charly ». Tous deux n'étaient pas armés.

Les policiers ont découvert dans le dépôt 150 bâtons de dynamite de 100 grammes chacun, 2 bidons de chlorate, 11 détonateurs électriques, 17 détonateurs pyrotechniques et 11 rouleaux de mêche lente.

Michel Camillieri est un « vieux » militant libertaire, compagnon de longue date de Jean-Marc Rouillan, et ancien des « Gari », les groupes d'Action révolutionnaires internationalistes.

## LE FIGARO

SAM. 18 SEPTEMBRE -DIM. 19 SEPTEMBRE 1982

# Deux arrestations et la découverte d'un dépôt d'explosifs à Paris

Deux hommes que les policiers définissent un peu hativement comme les militants du groupe « Action Directe » ont été arrêtés, vendredi, à Paris.

L'interpellation de Michel Camillieri, 30 ans, et Charles Grosmagin, 31 ans, a conduit les policiers à un dépôt d'explosifs situé avenue du Général Leclerc à Paris dans le 14ème arrondissement. Les deux hommes étaient filés depuis plusieurs jours par les policiers de la brigade antigang qui ont d'abord interpelé Gamillieri vers 14h20, 171 avenue du Maine, puis son compagnon Grosmagin.

Les policiers ont découvert 150 batons de dynamite de 100 grammes chacun, 2 bidons de chlorate, 11 détonateurs électriques, 17 détonateurs pyrotechniques et 11 rouleaux de mêche lente.

Michel Camillieri est un « vieux » militant libertaire, compagnon de longue date de Jean-Marc Rouillant au sein des « GA-RI », les « Groupes Révolutionnaires Internationalistes » qui luttaient contre le gouvernement de Franco dans les années 70. Il avait été déféré devant la Cour de Sûreté de l'Etat pour une série d'attentats commis par les GARI et acquitté avant d'être impliqué dans plusieurs autres affaires plus proches des activitées de certains groupes autonomes.

Charles Grosmagin, fiché par les policiers comme faisant part de la mouvance « autonome » n'a aucun passé judiciaire.

Plusieurs personnes - au moins cinq ont été interpellées vendredi soir à Paris par les policiers de la brigade criminelle et de la brigade anti-gangs à la suite de ces arrestations.

Ces personnes interpellées sont des jeunes gens identifiés par les inspecteurs de la brigade anti-gangs lors des filatures et des surveillance qui ont précédé ces jours derniers les arrestations des deux hommes.

Elles ont été conduites Quai des Orfèvres où elles sont gardées à vue et entendues. Les policiers observent le plus grand mutisme sur les identités de ces jeunes gens car, affirment-ils, « Les opérations ne sont pas encore terminées ».

# Action directe : deux militants arrêtés

Deux militants du groupe d'extrême-gauche « Action directe » ont été arrêtés hier matin à Paris. Il s'agit de Michel Camillieri, 30 ans, et Charles Grosmagin, 31 ans.

Leur arrestation a conduit les policiers à un dépôt d'explosifs, situé 99, avenue du Général Leclerc, à Paris 14<sup>6</sup>. Les deux militants étaient filés depuis plusieurs jours par les policiers qui ont d'abord interpellé Camillieri à 14 h 20, 171, avenue du Maine, puis son compagnon Grosmagin, dit « Charly ». Tous deux n'étaient pas armés.

Les policiers ont découvert dans le dépôt 150 bâtons de dynamite de 100 grammes chacun, 2 bidons de chlorate, 11 détonateurs électriques, 17 détonateurs pyrotechniques et 11 rouleaux de mèche lente.

Michel Camillieri est un « vieux » militant libertaire, compagnon de longue date de Jean-Marc Rouillan, et ancien des « Gari », les groupes d'Action révolutionnaires internationalistes. Ces groupes, basés dans

la région toulousaine, avaient commis plusieurs attentats anti-franquistes dans les année 70. Il avait notamment été déféré devant la Cour de sûreté de l'État avant d'être acquitté, ainsi que Rouillan, dans l'affaire de l'enlèvement du banquier Suarez, devant les Assises de Toulouse, au début 81. Plusieurs fois condamnés dans des affaires liées à l'activité des Gari, il avait bénéficié de la loi d'amnistie en août 81.

Charles Grosmagin serait fiché comme de la mouvance des « Autonomes » et avait participé au mouvement des squats à Paris, ces occupations d'appartements inoccupés. Il n'aurait pas de passé judiciaire.

# Deux membres d'«Action directe» arrêtés à Paris

## ● Un dépôt d'explosif saisi ● Plusieurs interpellations

OUP sévère porté à « Action directe ». A la suite d'une enquête qui durait depuis plusieurs jours, les policiers de la Brigade criminelle ont interpellé deux de ses membres, dont l'un des fondateurs, Michel Camilleri, un Toulousain ami de Jean-Marc Rouillan.

En l'interpellant avec un autre membre de l'organisation terroriste, les policiers ont découvert quinze kilos d'explosifs, vingt magasins de détonateurs, une quinzaine de mètres de mèches lentes et de nombreuses affiches.

Les deux militants d' « Action directe », Michel Camilleri et Charles Grosmagin, ont été arrêtés dans le hall du 171 avenue du Maine à Paris, mais, selon le concierge de l'immeuble, auquel le nom de Camilleri est parfaitement inconnu, celui-ci n'habitait pas l'immeuble et n'y a jamais reçu de courrier.

« Il était un peu plus de 14 h quand deux individus ont été arrêtés dans le hall du 171, a dit le concierge apparemment ils étaient filés dans l'avenue du Maine. Je ne les connais pas. Je ne les ai jamais vus et ils n'habitaient pas là ».

## 3° sous-sol

C'est cette arrestation qui a permis aux policiers de découvrir, avenue du Général-Leclerc (14e), le dépôt d'explosifs.

Le concierge de l'immeuble a déclaré que « jamais personne dans l'immeuble ne s'est douté de cela ». Les policiers ont découvert ce matériel dans le 3e sous-sol de cet immeuble où résident plus d'une centaine de locataires et de propriétaires.

« La seule chose que je sais, a-t-il indiqué, c'est que le box 53 où a été trouvé le dépôt de matériel explosif a été loué au mois de février à une agence située au 95 de la même avenue, « le Square

LE MATIN

18 - 19 SEPT. 1982

immobilier », et qu'il appartient à un des propriétaires de l'immeuble qui a donné l'ordre de le louer.

Michel Camilleri est un « vieux » militant libertaire, compagnon de longue date de Jean-Marc Rouillan, et ancien des GARI, les groupes d'action révolutionnaires internationalistes. Ces groupes, basés dans la région toulousaine, avaient commis plusieurs attentats antifranquistes dans les années 70. Il avait notamment été déféré devant la Cour de sûreté de l'Etat avant d'être acquitté, ainsi que Rouillan, dans l'affaire de l'enlèvement du banquier Suarez, devant les assises de Toulouse, au début 81. Plusieurs fois condamné dans des affaires liées à l'activité des GARI, il avait bénéficié de la loi d'amnistie en août 81.

Charles Grosmagin serait fiché comme de la mouvance

des « autonomes » et avait participé au mouvement des squatters à Paris, ces occupations d'appartements inoccupés. Il n'aurait pas de passé judiciaire.

A la suite de leur arrestation, plusieurs personnes ont été interpellées hier soir par les hommes de la brigade criminelle et de l'anti-gang.

Ce sont des jeunes gens identifiés par les inspecteurs de la brigade anti-gang lors des filatures et des surveillances qui ont précédé ces jours derniers les arrestations des deux militants d'extrême gauche.

Elles ont été conduites Quai des Orfèvres où elles sont gardées à vue et entendues. Les policiers observent le plus grand mutisme sur les identités de ces jeunes gens car, affirment-ils, « les opérations ne sont pas encore terminées ».

## France-Soir

Samedi 18 septembre 1982

## Un dépôt d'explosifs découvert à Paris

## Deux militants d'extrême gauche ont été arrêtés

Deux personnes présentées comme des militants dans la mouvance d'Action directe ont été arrêtées hier à 14 h 30 par les policiers de la brigade criminelle. Un important lot d'explosifs a été découvert à leur domicile, 99, avenue du Général-Leclerc, à Paris.

EPUIS plusieurs semaines, divers service de police, tant la criminelle que les Renseignements généraux suivent des militants ou sympathisants d'Action directe, mouvement, récemment dissous. Jeudi après-midi, la brigade criminelle a interpellé deux de ces militants d'extrême gauche.

D'abord Michel Camillieri, trente ans, considéré comme un ami de Jean-Marc Rouillan, puis Charles Grosmangin, trente et un ans. Les deux hommes n'étaient pas armés. Au cours d'une perquisition au 99, avenue du Général-Leclerc, les policiers ont découvert un dépôt d'explosifs comprenant 150 bâtons de 100 g de dynamite chacun, 2 bidons de chlorate de 10 et 5 kg, 11 détonateurs électriques, 17 détonateurs pyrotechniques et 11 rouleaux de mèche lente.

Les deux hommes ont été emmenés à la brigade criminelle, où ils sont toujours gardés à vue.

Michel Camillieri a connu Jean-Marc Rouillan alors qu'ils militaient tous les deux dans les GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes). Dans le cadre de ce mouvement antifranquiste, ils avaient, dans les années soixante-dix commis plusieurs attentats contre les « symboles de l'Espagne fasciste ».

Au début de 1981, Michel Camillieri avait été acquitté devant les assises de Toulouse pour l'enlèvement du banquier Suarez. Depuis l'élection présidentielle, il a bénéficié à plusieurs reprises de la loi d'amnistie pour les actes commis dans le cadre des GARI.

Charles Grosmangin n'est pratiquement pas connu dans les milieux d'Action directe. Il est considéré comme un exautonome, proche des squats parisiens. Il n'aurait pas été connu des services de police.

## Un arsenal découvert et des militants arrêtés à Paris

# **Encore Action directe**

C'est un véritable arsenal que les policiers de la brigade criminelle ont découvert hier matin, bien avant l'attentat de la rue Cardinet. Cent cinquante bâtons de dynamite, vingt magasins de détonateurs, une quinzaine de kilos de chlorate de soude, onze rouleaux de mèches lentes et de nombreuses affiches étaient entreposés dans un box du parking,

situé au 99, avenue du Général-Leclerc, près de la porte d'Orléans, à Paris.

Dans l'après-midi, avenue du Maine, les policiers ont arrêté deux hommes qu'ils filaient depuis plusieurs semaines. Tous deux, Michel Camillieri, trente ans, et Charles Grosmangin, trente et un ans, sont membres d'Action directe.

Michel Camillieri est un « vieux » militant libertaire, compagnon de longue date de Jean-Marc Rouillan, et ancien des « G.A.R.I. », les groupes d'action révolutionnaires internationalistes. Ces groupes, basés dans la région toulousaine, avaient commis plusieurs attentats antifranquistes dans les années soixante-dix.

Dans la soirée, les policiers de la brigade antigang devaient également interpeller plusieurs personnes — au moins cinq — pour être entendues au quai des Orfèvres où elles sont gardées à vue.

Ces deux arrestations et la découverte du stock d'explosifs démontrent une fois de plus, s'il en était encore besoin, que des groupes français, et en particulier Action directe, servent d'appuis logistiques aux terroristes internationaux et qu'ils sont eux-

mêmes parfaitement armés pour

commettre des attentats.

Déjà, au mois d'avril dernier, les policiers avaient découvert un important stock d'armes et de munitions dans un immeuble de la rue du Borrégo (XXe). « La marchandises » appartenait à Action directe. D'ailleurs, dans cet arsenal, les policiers avaient retrouvé une mitraillette Sten, qui avait déjà servi à arroser la façade de la mission d'achats israélienne, boulevard Malesherbes. Cette action avait été revendiquée à Beyrouth par les Fractions armées révolutionnaires libanaises, qui, trois jours plus tard, avait signé l'assassinat du diplomate israélien Yacov Barsimentov. Les deux personnes qui avaient été arrêtées à l'époque, Joëlle Aubron et son compagnon, Mohand Hamani, n'ont jamais voulu dire aux policiers d'où venait leur arsenal.

Les policiers avaient aussi découvert chez Joëlle Aubron un stock d'affiches, de nombreuses brochures d'Action directe et des tracts des Fractions armées révolutionnaires libanaises. Cette même organisation qui a revendiqué hier l'attentat de la rue Cardinet.

## Le Parisien

18 - 19 SEPT. 1982.

# ACTION DIRECTE Deux vrais terroristes arrêtēs

ette fois c'est vrai! Les policiers ont réalisé un « beau coup de filet » dans les milieux du terrorisme. Ils viennent d'arrêter deux membres d'Action directe ou en tout cas proches de ce mouvement d'extrême-gauche – qui, semble-t-il, s'apprêtaient à commettre des attentats. Hier, en milieu d'aprèsles fonctionnaires de la brigade de recherche et d'intervention (BRI-antigang) arrêtaient deux individus « très connus » du mouvement Action directe. L'un d'eux s'appelle Michel Camilliérie. Il est, avec Rouillan, ancien membre des GARI et fondateur d'Action directe. Au domicile de ces deux activistes, les enquêteurs ont trouvé 150 bâtons de dynamite, plusieurs mètres de cordon de mèche lente et une grande quantité de chlorate de potassium (le chlorate de potassium appelé communément « explosif agricole », est quelquefois utilisé par des terroristes à la fabrication de bombes artisanales).

On ne connaît pas, pour l'instant, la seconde identité de la deuxième personne arrêtée. Ce « coup d'éclat » des inspecteurs de l'antigang semble avoir été réalisé grâce aux nombreuses surveillances et filatures exercées sur les amis et les relations de Jean-Marc Rouillan (le leader d'Action directe) depuis quelques semaines.

Selon les premières informations, tout laisse croire que les hommes de l'antigang n'ont pas fait une opération « bidon » du même style que celle dirigée par le commandant de gendarmerie Christian Prouteau avec l'arrestation des trois Irlandais, à Vincennes.

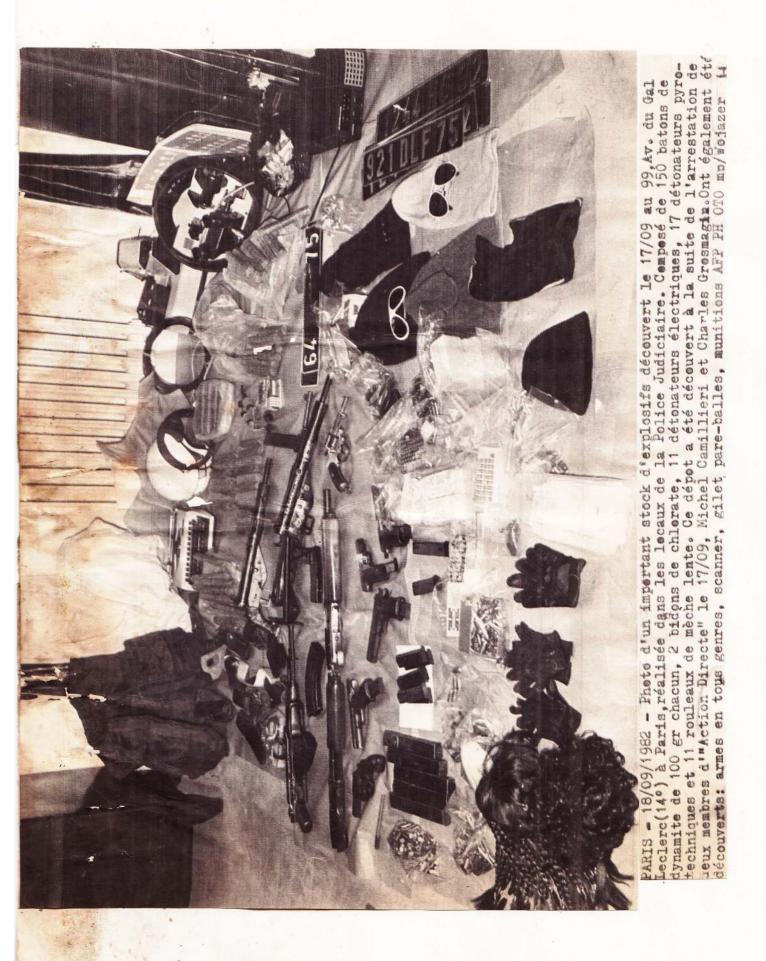
Hier, dans la soirée, les policiers de la brigade criminelle effectuaient plusieurs dizaines de perquisitions dans des appartements parisiens.

Plusieurs personnes, au moins cinq, ont été interpellées dans la soirée de vendredi à Paris, par les policiers de la brigade criminelle et de la brigade antigang.

Eric YUNG

le quotidien

SAMEDI 18, DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 1982



642

## Après le coup de filet réalisé vendredi

# ACTION Le Journal du Dimanche 19 SEPTEMBRE 1982 DREGIE DEMANTELEE

## Mais son chef court toujours

Enfin un vrai coup de filet! Réalisé cette fois par la brigade antigang dirigé par le commissaire Bloch qui assure l'intérim depuis le départ du commissaire Broussard. Les super-flics de la lutte antiterroriste de la préfecture de police ont porté un coup quasi mortel à l'une des branches les plus actives du mouvement révolutionnaire d'extrême gauche, Action directe.

Vendredi dernier, après trois semaines de filature, les policiers de l'antigang, qui recherchent acti-vement Jean-Marc Rouillan, le chef historique d'Action directe, saisissent non seulement tout le stock d'armes de la branche armée du mouvement révolutionnaire, mais arrêtent aussi l'un des lieutenants de Rouillan, Michel Camiet un complice, Charles

Grosmangin.

Dans un box du 99 de l'avenue du Général-Leclerc, et dans un appartement de la rue Froment, les policiers découvrent un stock d'armes impressionnant comme le montre notre photo. Mais, alors que les policiers s'apprêtaient à sabler le champagne, et qu'un communiqué victorieux saluant la première grande victoire de la lutte antiterroriste était sur le point d'être diffusé, une violente explo-sion ébranlait la rue Cardinet, à Paris. La 504 d'un diplomate israélien venait d'exploser, ce même vendredi à 15 h 15, blessant grièvement deux diplomates israéliens et l'épouse de l'un d'eux, ainsi que 40 enfants du lycée Carnot, tout pro-che des lieux de l'attentat.

Qu'est donc Action directe? Issus des Brigades révolutionnaires antifranquistes, soutenus quelque temps par les séparatistes basques d'E.T.A., de jeunes gens comme Jean-Marc Rouillan, Michel Camilieri et quelques dizaines d'autres ont très vite confondu « idéal » politique et « opérations » de droit commun. C'est ainsi que le groupe de direction de la préfecture de police dirigée par le commissaire Bouchoux et la 6<sup>e</sup> section de la police judiciaire ont depuis plu-sieurs années amassé des kilos de documents sur ces anciens mem-bres des G.A.R.I. devenus, depuis, Action directe.

Tous les éléments actifs et les sympathisants du mouvement pseudo-révolutionnaire sont con-nus, identifiés et fichés. Leurs adresses, leurs « emplois », leurs planques sont surveillés par la police. Pour les policiers, une certitude : le groupe Action directe, soutenu et encadré par des truands, souvent politisés (il faut souligner que les renseignements généraux possèdent à ce sujet des écoutes téléphoniques fort éloquentes entre des membres d'Action directe et des individus fichés au grand ban-ditisme) « fait » ce qu'il est con-

venu d'appeler du droit commun.

Affaires de droit commun ponctuées parfois, il est vrai, d'attenţats
politiques: fusillade contre une agence juive ou attentats contre les locaux de l'hebdomadaire « Minute ».

Depuis le 10 mai, Action directe s'était refait une « santé » l'amnistie, un certain laxisme et un désordre profond dans les services de police étaient venus ajouter à la tranquillité des membres de cette organisation. Mais récemment les autorités policières et judiciaires se décidaient enfin à passer l'offensive.

Une bonne coordination des services de police, renseignements généraux, brigade criminelle et brigade antigang, le tout sous la hou-lette du directeur de la préfecture de police, M. Pierre Touraine, aboutissait aux résultats que l'on sait. « Avec Action directe, nous sommes loin, très loin des crimes de la rue des Rosiers, de la rue Copernic ou de la rue Marbeuf, déclarait hier un inspecteur de la deță un pas franchi dans la lutte antiterroriste — même si, sur la dizaine d'éléments gardés dans les locaux de la brigade criminelle, sept d'entre eux devaient être, faute de preuves..., très rapide-ment remis en liberté —, d'autant plus que l'expertise balistique d'un révolver saisi dans le stock d'Action directe a révélé qu'il avait servi à un cambriolage.»

JACQUES TILLIER



Des armes, des cagoules, des perruques, des explosifs, des fausses plaques. Il ne manque que Rouillan

## Le Monde

DIMANCHE 19 -LUNDI 20 SEPTEMBRE 1982

# La découverte d'importantes caches d'armes d'Action directe

Les policiers parisiens ont quand même eu, vendredi, un motif de satisfaction. Leur coup de filet visant l'organisation clandestine d'ultragauche est « important, très important ». Par les personnes interpellées et par les possibles conséquences de ces « prises ».

Si l'on précise, de bonne source, que cette opération de police n'a pas de lien avec l'attentat de la rue Cardinet, on espère cependant avoir porté un coup au terrorisme d'origine interne, mais aux ramifications étrangères.

Dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 septembre, des interpellations et des perquisitions avaient encore lieu, les interrogatoires des personnes gardées à vue, au nombre de treize, commençaient, et les enquêteurs entamaient le tri des saisies effectuées et la lecture de nombreux documents.

L'opération est-elle, directement, plus « riche » que le fut celle de Vincennes, avec l'arrestation de trois Irlandais ? Sans doute. La police l'assure. Parmi les personnes arrêtées dont on connaît l'identité — MM. Michel Camilleri et Charles Grosmanjin, — la première n'est pas inconnue.

M. Camilleri, trente ans, considéré par la police comme l'une des « têtes de la fraction dure d'Action directe », est un ancien compagnon de Jean-Marc Rouillan, fondateur d'Action directe à la fin des années 70. Militant anarchiste à l'origine, Michel Camilleri avait milité, en 1974, au sein des Groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI) sous le pseudonyme de « Rata-Pinada ». Agé alors de vingt-trois ans, serrurier de son état, il avait finalement été arrêté en Haute-Garonne, après que les GARI eurent revendiqué une longue série d'attentats antifranquistes.

Il soutint, au moment de son arrestation, qu'il était chargé de repérer des lieux de montagne, proches de la frontière espagnole, « susceptibles d'être utilisés pour des dépôts d'armes et pour des passages clandestins ». Il reconnut, en outre, avoir participé à un hold-up, le 6 septembre 1974, à la banque BREC de Toulouse. Emprisonné, puis libéré, Michel Camilleri ne s'était pas présenté à son procès devant la cour d'assises de Paris, en mars 1981. Michel Camilleri fut alors considéré, selon l'expression judiciaire, comme en fuite...

Cette « fuite » n'a pas dupé la police qui, depuis une quinzaine de jours, suivait à la trace plusieurs membres d'Action directe. C'est ainsi que les Renseignements généraux et la brigade de recherche et d'intervention (BRI) « filochalent » Camilleri et Charles Grosmanjin, trente et un ans, depuis trois jours, parcourant derrière eux quelque 1 700 kilomètres, se rendant notamment jusqu'à Toulouse. De fait, les membres repérés d'Action directe donnalent depuis quelque temps aux R.G. l'impression d'une grande effer-

vescence : voyages en voiture, allées et venues de toutes sortes et transports de colis.

L'action de la police, après l'arrestation, avenue du Maine, de Camilleri et Grosmanjin, a notamment débouché sur la découverte de deux « repaires » du groupuscule. Le premier, avenue du Général-Leclerc (14°), dans un box, contenait plus de 15 kilos de dynamite et le même poids de chlorate, quantité de détonateurs et onze rouleaux de mèche lente. La deuxième cache est encore plus intéressante. Les R.G., la BRI et la brigade criminelle y ont découvert deux mitraillettes Sten, une kalachnikov, deux fusils à canons sciés, trois pistolets 11,43, un pistolet 7,65, un Manurhin, etc. enquêteurs - à côté de ses armes dont les analyses balistiques révéleront peut-être qu'elles ont déjà servi lors d'attentats - ont trouvé des grenades, des centaines de munitions, des gilets pare-balles, des menottes, des cagoules et deux récepteurs radio sophistiqués, branchés sur les ondes de la police. De nombreux documents du groupe ont également été saisis.

Cette opération contre Action action directe intervient un après que ce groupuscule d'ultragauche ait été dissous par le gouvernement, le 18 août. Le communiqué officiel avait alors évoqué ce « mouvement clandestin composé de partisans d'actions violentes contact avec des mouvements extrémistes étrangers, et constitué pour des actions de commandos, [qui] prônait la lutte armée en utilisant des méthodes terroristes ». Ces termes, lustes pour la plupart considérés isolément, rendent toutefois mal compte d'un groupuscule sans aucun doute moins organisé qu'on a voulu le faire croire.

Action directe — héritier de mouvements comme les Groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI), les Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP) et les autonomes — a en effet traversé plusieurs périodes depuis sa fondation en 1979. Ainsi, jusqu'à un quasidémantèlement en avril 1980, Action directe était-il plus proche d'une pratique de la « propagande armée » que de la « lutte armée ».

Les militants du groupe visaient alors des symboles du monde du travail, de la politique étrangère, de la promotion immobilière et de l'informatique. Il s'agissait d'un terrorisme diffus, par opposition au terrorisme volontairement meurtrier, et d'actions tournées pour la plupart vers la France. Se voulant à gauche de l'extrême gauche, sans beaucoup plus de précision, les membres d'Action directe se disaient pour certains « communistes révolutionnaires » et étaient en révolte contre l'Etat.

## Après l'amnistie

Après un an d'emprisonnement, et l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai-juin 1981, les militants d'Action directe recouvraient la liberté par le jeu de la loi d'amnistie de l'été ou par le biais de mesures individuelles. Action directe se reformait, alors, sur de nouvelles bases. Voulant se réorganiser, se cloisonner et recruter, le groupuscule se tourna délibérément vers des milieux d'immigrés turcs et arabes et de jeunes immigrés maghrébins de la seconde génération. De français, ses activités et ses pôles d'intérêts devinrent plus internationaux.

De «symboliques», ses attentats devinrent plus dangereux jusqu'à blesser grièvement une passante, rue de La Baume, à Paris, au mois d'août. Action directe, qui s'est donné une sorte de plate-forme théorique en publiant deux brochures.

— «Pour un projet communiste » et «Sur l'impérialisme américain» — entend devenir un groupe structuré, opérationnel... influent. Il multiplie les attentats contre les intérêts américains en France, puis israéliens et, enfin, juifs.

C'est au cours de cette dernière vague d'actions violentes, alors que Paris connaît, par ailleurs, une série d'attentats meurtriers, que le gouvernement dissout Action directe. Un groupe devenu trop remuant, disposant de trop d'armes, de trop de caches et recourant trop facilement aux escroqueries en tous genres et aux hold-up pour s'aûtofinancer.

LAURENT GREILSAMER.

## LA MISE EN LIBERTÉ D'HELYETTE BESSE EST REFUSÉE PAR LE PARQUET

Le parquet de Paris a fait appel de l'ordonnance de mise en liberté rendue, le 17 septembre, par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, en faveur de Mme Helyette Besse, cinquantetrois ans, libraire, proche du mouvement Action directe. Elle est incarcérée depuis le 14 août et accusée du recel de trois fausses cartes d'identité vierges (le

Monde daté 15-16 août et 1er septembre)

tembre).

Le magistrat instructeur avait estimé que l'enqutêe était terminée et qu'il n'y avait pas lieu de maintenir en détention une femme âgée de cinquante-trois ans, régulièrement domiciliée et offrant des garanties de représentation suffisante, même si l'origine des fausses cartes d'identité n'a pas été élucidée.

# M. Franceschi sur la bonne filière?

Il y a Michel Camillieri, Charles Grosmagin et un certain « Chabot ». Après leur arrestation au cours de la grande rafle de vendredi, les policiers espèrent trouver des liens entre l'organisation d'extrême-gauche et d'autres mouvements terroristes

Michel Camillieri, Charles Grosmagin dit « Charly », tous deux membres d'Action directe, arrêtés le 17 septembre 1982 dans le 14e arrondissement de Paris par les policiers de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI-antigang), ont amené les inspecteurs du Quai des Orfèvres à interpeller 14 personnes dans la soirée de vendredi dernier, dont un grand nombre a été libéré quelques heures après. Cependant, les fonctionnaires de la section antiterroriste de la brigade criminelle (SAT) devraient déférer au parquet de Paris — en plus de Camillieri et de Grosmagin — un nommé « Chabot ». On ne connaît pas pour l'instant ni la situation de « Chabot » dans ce mouvement d'extrême-gauche, ni le rôle qu'il y aurait joué, ni les charges retenues contre lui.

En tous cas, ces arrestations et la saisie d'un stock important d'armes, de munitions, de matériel radio et de documents sont, sans nul doute, un sérieux coup porté au terrorisme intérieur français. Ce « coup de filet » est l'aboutissement de nombreuses surveillances, de longues filatures (les inspecteurs de l'antigang sont allés jusqu'à Toulouse), mais aussi — et pour la première fois — le résultat d'une coopération et d'une coordination de plusieurs services de police. Et, sans ôter le mérite de cette opération aux fonctionnaires de terrain, il s'agit là du véritable premier succès pour le nouveau secrétaire d'Etat à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi.

fficiellement, l'arrestation de Michel Camillieri et de Charles Grosmagin est dûe quelque peu au hasard. Tout au moins aux surveillances et filatures exercées sur eux, par les policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI antigang) dans le cadre des recherches faites sur Jean-Marc Rouillan, le leader d'Action directe. Une version exacte mais incomplète.

En effet, si les inspecteurs de la BRI se sont accrochés ainsi aux guêtres de Camillieri et de Grosmagin, c'est que l'un d'eux, par un informateur, avait appris que des membres d'Action directe allaient, dans les prochains jours, se livrer à un ou plusieurs hold-up. Du travail sur mesure pour ces spécialistes du flagrant délit. Mais la personnalité de Michel Camillieri, militant d'Action directe, ancien membre des Groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI) engagé dans la lutte anti-franquiste donne une dimension politique et terroriste à ce qui aurait pu être, pour les « antigangs », une simple arrestation de « braqueurs » à épingler à leur tableau de chasse.

## Les policiers aux basques

Ainsi, le cabinet de M. Joseph Franceschi, le secrétaire d'Etat à la sécurité publique était informé, dès le début, du travil des inspecteurs. Pour arriver à l'ordre d'arrestation de vendredi dernier, au 171, avenue du Maine (14°), il aura fallu au ministère de l'Intérieur, six séances de travail. L'opération devait être un succès complet. Les surveillances, les filatures étaient faites 24 heures sur 24. Et, il y a une dizaine de jours, Michel Camillieri traînait derrière lui les policiers jusqu'à Toulouse (Garonne).

Là, Michel Camillieri et certains de ses amis — qui n'ont pas encore été identifiés — étaient photographiés en train de charger dans le coffre de leur voiture plusieurs malles métalliques. Les consignes de M. Franceschi, par l'intermédiaire de M. Touraine, le directeur de la police judiciaire de la préfecture de police, étaient strictes: continuer les filatures et découvrir les « planques ».

### Malles mystérieuses

Retour vers la capitale.

Michel Camillieri, aidé de Charles Grosmagin, conduisait les « antigangs » jusqu'au box n° 53, situé au 3° sous-sol du 99, avenue du Général-Leclerc (14°). Ils y entreposaient les malles mystérieuses. Les filatures continuaient. Les policiers découvraient une seconde cache, rue Froment, dans le 11° arrondissement.

Et vendredi, le «feu vert» était donné. Sur les radios de police, les fonctionnaires du dispositif « Camillieri-Grosmagin» entendaient l'ordre tant attendu : « Vous les sautez »...
Sitôt dit, sitôt fait.

Michel Camillieri et Charles Grosmagin pénétraient dans le hall de l'immeuble du 171, avenue du Maine. Les inspecteurs, revolver au poing, se précipitaient. Les deux hommes se retrouvaient sur le sol, face contre terre, les mains menottées dans le dos. Quelques minutes plus tard, les policiers ouvraient les malles et découvraient un véritable arsenal : 159 bâtons de dynamite, plusieurs rou-leaux de mèche lente, deux pistolets mitrailleurs Sten, un fusil d'assaut soviétique (Kalachnikov), une carabine américaine (M 16) deux fusils à canon scié, quatre pistolets, deux revolvers, des chargeurs, des centaines de cartouches de tous calibres, deux scanners (le scanner est un appareilradio qui balaie, sans cesse, les fréquences d'ondes sur lesquelles travaillent la police.

### Une a servi

Il faut maintenant attendre les résultats du service de la balistique pour savoir si les armes saisies ont été utilisées au cours d'attentats. Mais déjà, l'un des revolvers a été identifié. Il provient d'un cambriolage commis il y a quelques mois. Dans cette « prise de guerre », intéressants également sont la machine à écrire trouvée dans le box (qui a — peut-être — servi à revendiquer des actes terroristes), le matériel de fabrication de faux papiers et plusieurs documents qui — la brigade criminelle l'espère — assimileraient des militants d'Action directe à des activistes d'autres mouvements terroristes...

Vendredi, dans l'après-midi, tandis que les policiers de la BRI faisaient l'inventaire des malles, les inspecteurs de la brigade criminelle procédaient à quatorze interpellations et à autant de perquisitions. Seul, semble-t-il, un nommé « Chabot » sera, en compagnie de Michel Camillieri et Charles Grosmagin, déféré devant le procureur de la République de Paris pour être inculpé.

Eric YUNG

le quotidien

**LUNDI 20 SEPTEMBRE 1982** 

645

## «Le Quotidien» avait rencontré Camillieri

n mars 1981, notre correspondant, Jean-Claude Soulery, avait rencontré Michel Camillieri en Espagne et l'avait interviewé. A l'époque, ce militant d'Action directe était à quelques jours de passer en cour d'assises pour sa participation à plusieurs actions terroristes revendiquées par les GARI (Groupes révolutionnaires d'action internationaliste). Nous avions publié sa «confession» le 17 mars 1981. Nous rap-portons ici les passages les

plus significatifs. Interrogé sur la violence terroriste, Michel Camillieri avait

répondu: «Avec nos hold-up et notre violence, on va pouvoir sensibiliser l'opinion sur le terrorisme. Qu'est-ce que le terro-risme? Qui est terrorisé en France? Il y a eu la rue Copernic, la mort de Goldman, celle de Curiel ou de réfugiés basques. En France, le terrorisme réel c'est l'extrême-droite et des terroristes d'extrême-droite, il n'y en a pas beaucoup en prison.»

QUOTIDIEN DE PARIS: Pour vous la violence n'existe pas à l'extrême-gauche? MICHEL CAMILLIERI:

«La lutte révolutionnaire est violente par nature, face à la violence de l'appareil de l'Etat. Cela dit, l'élimination physique d'un ennemi politique, je ne la conçois que dans des périodes données. Les GARI étaient capables de tuer, ils ne l'ont pas fait. Si Action directe a fait peur, c'est parce qu'ils agissaient à la mitraillette dans la rue, et non avec des bombes à la nuit tombée (sic) (...) L'élimination d'un Pinochet ne pose guère de problème de conscience.» Interrogé sur l'éventuelle réélection de M. Valéry Giscard d'Estaing, Michel Camillieri donnait cette réponse:

«Ou Mitterrand l'emporte et c'est la concrétisation de pas mal d'espoirs qui seront décus trois ans après, même avec la meilleure volonté de la gauche. La réélection de Giscard, ce sera la déception des partisans du changement, la continuité dans la répression. La vie sera plus dure pour sept ans. Alors les réactions seront plus violentes. Peut-être ce sera le début d'une lutte armée menée directement par une partie du prolétariat, les plus jeunes surtout. Ça pourra créer des conditions prérévolutionnaires. A l'alle-mande? A l'italienne? Disons que ce sera le ras-le-bol en France, comme une succession d'émeutes.»

Enfin, questionné sur ce qui était à l'époque son «éventuelle » arrestation, M. Camillieri disait: «Me faire arrêter un jour? J'espère que non! Mais si Mitterrand passe, je rentrerai en France et je ne me cacherai pas. Si la droite repasse, tant pis pour moi!» Mitterrand est passé; Michel Camillieri est rentré en France mais il s'est caché; il a

été arrêté.

E. Y.



## Droit d'asile : la France en accusation

La France est prisonnière de son droit d'asile. D'un côté, elle veut lutter efficacement contre le terrorisme international, de l'autre, elle tient à respecter ses engagements visà-vis des réfugiés politiques installés dans l'hexagone. Une situation qui n'est pas sans poser de problèmes. Ainsi, le ministère italien de la Justice a présenté ces derniers temps cinquante demandes d'extradition aux autorités françaises pour des ressortissants italiens accusés de graves délits de terrorisme et de droit commun, mais la plupart de ces requêtes n'ont pas été accueillies, a déclaré le Garde des Sceaux italien, M. Clelio Darida, dans un message adressé à son homologue français, M. Robert Badinter, et rendu public samedi dernier par les agences de presse ita-

Dans certains cas, relève également le ministre italien, les demandes d'arrestation provisoire avancées par l'Italie sont restées sans réponse.

M. Darida souligne dans son

message « l'exigence que, dans le cadre d'une lutte intensifiée contre la criminalité politique, la France offre la plus grande collaboration possible ». « Seule une collaboration efficace et concertée entre les

Etats, écrit encore M. Darida, peut permettre de vaincre le terrorisme et d'assurer la survie des institutions démocratiques. »

## Pas de mise en liberté pour une militante d'Action directe

Le parquet a fait appel devant la Chambre d'accusation de la cour de Paris de l'ordonnance de mise en liberté en faveur de Mme Yvette Besse, libraire âgée de 53 ans, proche des mi-lieux d'Action directe incar-cérée depuis le 14 août.

Le parquet a jugé en effet non conforme à ses réquisitions l'ordonnance rendue vendredi par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction. Mme Besse est écrouée à Fleury-Mérogis sous l'inculpation de recel de trois fausses cartes d'identité ita-

Le juge d'instruction a estimé pour sa part que l'enquête étant pour sa part que l'enquete etant terminée et que concernant l'origine de ces cartes d'identité, il n'y avait pas lieu de maintenir en détention une femme de 53 ans régulièrement domicilée, dont la santé est assez précaire et qui offre des assez précaire et qui offre des garanties de représentation suffigantes



# Les services logistiques d'Action directe

## PAR JEAN-CHARLES REIX

La machine policière lancée le 17 août dernier par le président de la République contre le terrorisme a obtenu vendredi un premier succès avec la découverte à Paris, rue Froment (11e) et avenue du Général-Leclerc (14e), de deux arsenaux d'armes et d'explosifs et l'interpellation de plusieurs militants du mouvement Action directe. Six séances de travail au cabinet du secrétaire d'État à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, ont, paraît-il, été nécessaires pour arriver à ce résultat. Mais le coup porté à l'organisation clandestine d'extrême gauche, dissoute le 18 août par le Conseil des ministres, n'a pas eu les retombées politiques escomptées.

D'abord parce que l'attentat de la rue Cardinet, survenu le même jour, a montré l'étendue du chemin restant à parcourir. Ensuite, parce qu'au même moment Pierre Mauroy, le premier ministre, expliquait aux parlementaires du groupe socialiste que « le terrorisme n'est pas un produit de la société française elle-même, contrairement aux Brigades rouges italiennes ou à la bande à Baader en Allemagne. Il s'agit

d'un terrorisme en quelque sorte importé »...

Or, les arrestations de Michel Camilleri, cofondateur avec Jean-Marc Rouillan d'Action directe, de Charles Gros-Mangin, leader des autonomes, leurs interrogatoires, les documents découverts chez eux, sans parler de la saisie d'environ vingt kilogrammes d'explosifs et de nombreuses armes de guerre, tendent à prouver exactement le contraire : ces terroristes français ne sont pas d'inoffensifs gauchistes dévoyés.

Cette thèse, développée au début du septennat de François Mitterrand, et concrétisée alors par l'élargissement de tous les membres d'Action directe, n'a cessé depuis de recevoir les plus cinglants démentis policiers. Et les « prises » de vendredi renforcent la conviction des spécialistes. Depuis le printemps dernier, les responsables de la Section antiterrorisme (S.A.T.) de la brigade criminelle sont ainsi convaincus qu'Action directe apporte un soutien logistique à des terroristes internationaux venus du Proche-Orient ou à d'autres, basés à Paris, comme ceux des Fractions armées révolutionnaires libanaises

Camilleri et Grosmangin appartiennent en effet à la tendance dure d'Action directe, à la branche militaire, par opposition à la branche historique et théorique animée par Jean-Marc Rouillan.

# Tendance tiers-mondiste

Issus tous deux de la mouvance libertaire toulousaine, Rouillan et Camilleri furent compagnons de lutte au sein des G.A.R.I., les Groupes d'action révolutionnaire internationaliste. Dans les années 70, basés à Toulouse ou cachés dans ses environs, ils offrirent leurs services aux Espagnols antifranquistes. Après la mort de Franco, ils se retournèrent contre des objectifs français symboliques, perpétrant des attentats à l'explosif pour dénoncer l'armée (des casernes), le patronat (siège du C.N.P.F.), la politique étrangère en Afrique (ministère de la Coopération),

Signant ces attentats du sigle O.A.D. (Organisation action directe), à partir de 1979 ils élargirent leur mouvement aux « autonomes » des Noyaux armés pour l'autonomie populaire, les N.A.P.A.P., tristement connus, eux, pour quelques assassinats politiques : celui d'un vigile des

usines Renault et ceux de diplomates en poste à Paris. Ces militants plus durs et déterminés donnèrent à l'organisation une orientation révolutionnaire tiersmondiste.

De mars 1980 à avril 1981, la police réussit à démanteler Action directe après une série de hold-up destinés à renflouer les caisses de ses divers groupes. Les arrestations et les interrogatoires démontrèrent que l'O.A.D. avait accueilli en France des terroristes espagnols et italiens. La filière française de Prima Linea, groupe rival des Brigades rouges, en Italie. fut même coupée.

# Tracts en arabe

En prison, O.A.D. se transformait encore puisque ses membres y rencontraient des Français issus de musulmans émigrés comme Mohand Hamani ou Laouri Ben Chellal, engagés eux dans un militantisme pro-arabe. Après l'amnistie de 1981, ces fils d'émigrés feront basculer Action directe dans l'antisionisme. De nombreux attentats antijuifs récents seront ainsi commis au nom de ce Laouri Ben Chellal, un des dirigeants de la branche militaire.

Pendant ce temps, Rouillan, à la tête de la branche théorique, donnait le change en exerçant un militantisme pratique : occupation d'immeubles vétustes dans les quartiers populaires (les « squatts »), accueil d'immigrés clandestins turcs, émissions de radio libre, édition de manifestes « communistes révolutionnaires » et de revues politiques.

Mais la façade se lézarde lorsqu'à la suite du mitraillage de la mission d'achat israélienne à Paris, le 31 mars dernier, la police réussit à prouver que l'opération revendiquée par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (F.A.R.L.) a été en fait exécutée par Action directe. L'arme utilisée, une mitraillette Sten, devait être en effet retrouvée dans un arsenal appartenant à ce mouvement. Autre indice, des tracts, en français, arabe et turc, distribués à Paris, approuvant l'assassinat, en avril, d'un diplomate israélien revendiqué par les F.A.R.L., avaient été imprimés et distribués par Action directe. Depuis, vingt attentats antisémites ont été commis à Paris...

J.-C. R.

## **LE FIGARO**

20 SEPT. 1982

# Dans la cache d'« A.D. »



Dans le dépôt des militants d'Action directe, 99, avenue du Général-Leclerc (14°), armes, explosifs, matériel d'écoute radio, gilets pare-balles, etc. (Photo A.P.).

# Trois inculpations

# après la découverte

# d'un dépôt d'armes

# attribué à «Action Directe»

Les trois inculpés n'ayant pas été accusés de « reconstitution de ligue dissoute », il n'est pas sûr qu'ils aient fait partie d'Action directe.

Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud ont été inculpés dimanche soir par le juge d'instruction Françoise Canivet-Beuzit de « détention et transport d'armes », « de munitions et d'explosifs », « de recel et vol ». Grosmangin et Chabaud ont été en outre inculpés de « falsification de documents administratifs ». Grosmangin a été par ailleurs inculpé de « recel », « faux en écritures de banques ». Les seize autres membres arrêtés en même temps qu'eux ont été libérés dimanche, aucune charge n'ayant été relevée contre eux.

létait encore trop tôt, dimanche soir, pour faire le bilan exact de l'opéraration policière qui s'est momentanément conclue, vendredi, par la découverte de deux stocks d'armes et d'explosifs et l'inculptation de deux ou trois personnes que les policiers situent dans la mouvance du groupe « Action Directe ».

Pour l'instant, on en est réduit à collecter les diverses informations rendues publiques par la police qui affirme avoir marqué un grand point dans la lutte anti-terroriste. Si l'on en croit les enquêteurs, tout a débuté par une information recueillie par un inspecteur de l'anti-gang qui aurait été prévenu de l'imminence d'une action de banditisme. C'est en travaillant sur ce «tuyau» que les policiers seraient tombés sur une de leur vieille connaissance: Michel Camillieri, un ancien

compagnon de Jean-Marc Rouillan, impliqué dans les années 70 dans les attentats revendiqués par les GARI, et fiché depuis comme un militant proche d'« Action Directe ».

Après avoir écouté, filé et « planqué » durant une quinzaine de jours, les policiers ont brusquement décidé d'intervenir vendredi, vers 14h 20, dans le hall d'un immeuble situé 171 avenue du Maine à Paris. Auparavant ils auraient vu Camillieri faire divers transports d'armes entre un box situé 99 avenue du général Leclerc dans le 14e arrondissement et une chambre de bonne au 6e étage de la rue Froment dans le 11ème arrondissement.

Lorsqu'il a été interpellé, Camillieri était en compagnie de Charles Grosmangin, 31 ans, qui n'a aucun passé judiciaire mais que les policiers situent dans le milieu autonome.

Il ne restait plus ensuite qu'a faire la collecte du matériel récupéré avenue du général Leclerc et rue Froment: 150 bâtons de dynamite de 100 grammes chacun, deux bidons de chlorate de soude de 5 à 10 litres, 28 détonateurs, 11 mètres de mèche lente, deux pistolets mitrailleurs « Sten », un fusil d'assaut « Kalachnikov », une carabine américaine « M-1 », deux fusils à canon sciés, quatre pistolets automatiques, deux revolvers, 12 chargeurs de pistolet, plusieurs centaines de cartouches, deux talkies-walkies, deux postes « scanner », des machines à écrire, une

machine à fabriquer des clés, un jeu de plaques minéralogiques, des paires de gants, des perruques, des cagoules, des lunettes, six gilets pare-balles, de l'argent français et étranger ainsi que divers documents

## LES AUTO-DISSOUS D'« ACTION DIRECTE »

Evidemment, toute cette impressionnante quincaillerie a été dirigée vers les techniciens du laboratoire de la préfecture de police qui se sont immédiatement mis au travail et qui, très vite, diront si les armes, les munitions, les explosifs ou les machines à écrire saisies, peuvent être mises en relation avec des affaires politiques ou de droit commun connues de la police.





Le dépôt d'armes découvert vendredi par la police au 99 de l'avenue du Général Leclerc.

Les personnalités et la nature des activités des personnes interpellées, restent quant à elles, encore floues. En effet, il n'est pas certain, comme l'ont affirmé les policiers et une partie de la presse que Camillieri et ses amis représentent l'un des groupes les plus actifs d'« Action Directe ».

Si Camillieri est effectivement un compagnon « historique » de Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs du mouvement, il semble qu'il aie pris ses distances vis-à-vis de lui. C'est en tous cas ce qu'il avait affirmé publiquement dans une interview parue en 1981 avant que ne s'ouvre à Paris le dernier procès des militants anti-franquistes des GARI devant la Cour de Sureté de l'Etat. A cette époque, Camillieri s'était désolidarisé des actions de Rouillan et de ses amis. Cependant, les policiers qui l'avaient repéré à plusieurs reprises en compagnie de Rouillan, alors que celuicì était encore en cavale avant son arrestation en septembre 1980, avaient continué à l'associer à « Action Direc-

Ensuite, ni la police ni la justice n'avaient eu de nouvelles de Camillieri jusqu'à la victoire des socialistes et l'amnistie de l'été 81 qui avait entraîné la sortie de prison de tous les militan's d'Action Directe.

Camillieri a-t-il rejoint ce mouvement qui a repris ses activités clandestines il y a quelques mois ? Fait-il partie d'un autre groupe lié à Action Directe ? D'un mouvement d'une autre nature ayant des pratiques plus criminelles que politiques ? Il est trop tôt pour le dire. Cependant, selon certaines informations, les policiers auraient découvert des documents qui permettent d'établir que les personnes ayant fréquenté les dépôts d'armes de l'avenue du général-Leclerc et de la rue Froment faisaient partie d'un groupe ayant rompu avec Action Directe; groupe dont certains membres s'étaient exprimés le 16 août sur « Radio Gilda ». Ce jour là, des militants se présentant comme des membres d'Action Directe avaient annoncé l'auto-dissolution du mouvement. « Les récents attentats commis par Action Directe sont des erreurs politiques » avaient-ils affirmé en parlant du mitraillage de la voiture d'un fonctionnaire de l'ambassade d'Israël (1), et des attentats contre une filiale de la Discount Bank, et un commerçant juif (2). « On pense, poursuivaient-ils, que toute action quelle qu'elle soit, qui n'a pas un rapport avec la réalité française est inutile et dérisoire (...) Ceux qui commettent des attentats sont des camarades égarés. Ils agissent par idéalisme, sans réfléchir aux conséquences de leurs actes. Ils veulent faire de la politique et se mélangent les pinceaux ».

Lorsqu'ils avaient été interrogés sur leurs projets, ils avaient répondu : « L'éclatement est peut-être un repli stratégique, peut-être aussi le passage à des formes de lutte moins symboliques que celle d'Action directe. AD a montré que la lutte révolutionnaire était possible en France, il faut passer à un autre stade : la lutte armée n'est pas contradictoire avec la lutte de masse. La lutte armée est un moyen d'organiser et de rassembler tous les

comportements qui mènent à la lutte contre l'Etat. Le but des prolétaires communistes c'est de détruire l'Etat ».

Les trois militants interpellés vendredi faisaient-ils partie des « auto-dissous » d'Action Directe ? Ce n'est pas impossible. Dans ce cas, on peut évidemment se demander à quoi a servi, sert ou allait servir le matériel récupéré par les enquêteurs. Il est douteux que les trois inculpés aient donné beaucoup d'informations à ce sujet aux policiers qui les interrogeaient...

On apprenait, par ailleurs, dimanche en fin de journée, que onze personnes qui avaient été arrêtées à la suite de l'interpellation de Camillieri et de ses compagnons avaient été remises en liberté dans la matinée. Comme à l'habitude, les policiers de la brigade criminelle avaient en effet « ratissé » très large dans les fréquentations des inculpés en espérant sans doute accumuler de nouveaux éléments dans leur enquête. Le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi a, paraît-il, suivi l'opération de près puisqu'il a tenu, durant le week-end, six séances de travail avec les responsables des services policiers chargés de l'affaire.

Reste à savoir, encore une fois, si l'on est bien sur le terrain du terrorisme national et international...

### Gilles MILLET

(1) Attentats du ler août 1982 revendiqué par le groupe « Marcel Rayman Action Directe ». (2) attentats du 7 août 1982 revendiqué par l'« Unité combattante Lahouri Farid Ben Chelah Action Directe ».



## Après l'opération policière qui a permis l'arrestation de plusieurs de ses membres et la découverte de deux arsenaux

# La fin d'Action directe? Le Parisien

Quatre des personnes blessées vendredi lors de l'attentat de la rue Cardinet (XVII) réstent hospitalisées dans un état sérieux. Les médecins réservent leur pronostic concernant Veronica Mandel, la femme du diplomate israélien visé. Çelui-ci, Zoltan Mandel, son chauffeur. Amos Manel, et Thierry, quinze ans, ne sont plus considérés comme étant en danger. Quant au jeune Christophe, douze ans, il devrait sortir incessamment de l'hôpital. Les quarante-trois autres personnes atteintes plus légèrement avaient toutes regagné leur domicile

Tandis que la brigade criminelle a entrepris une enquête, toujours difficile dans des cas semblables, un certain nombre d'organisations juives appellent à des manifestations de protestation demain à 18 h 30, l'une devant le lycée Carnot, l'autre place de l'Étoile (angle avenue Wagram), qui se rendra ensuite rue Cardinet.

L'opération menée dans les milieux d'Action directe s'annonce par contre beaucoup plus fructueuse. Trois des quatorze militants interpellés en fin de semaine ont été déférés au parquet hier et devaient être inculpés, les autres ayant été remis en liberté dans la matinée.

Et surtout, l'arsenal saisi dans deux arrondissements est passé au peigne fin pour établir si les armes ont été utilisées lors d'attentats encore en cours d'ins-

> Quinze jours et quinze nuits de filature et de surveillance après l'obtention d'un « tuyau » par un inspecteur de la brigade antigang ont permis l'opération coup de poing contre Action directe, qui s'est soldée par quatorze interpellations (dont trois ont été maintenues) et la découverte de deux ar

par la brigade criminelle ne figurent cependant pas les deux animateurs les plus connus de cette organisation d'extrême gauche, dissoute le 18 août dernier par le gouvernement : Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs, toujours recherché depuis son interview à « Libération », où il revendiquait

Parmi les personnes entendues

pour son groupuscule certains des attentats de ces dernières semaines, et son amie Nathalie Ménigon.

Plus importante, dans un pre-mier temps, semble donc la saisie d'un matériel complet pouvant servir aux actions terroristes, d'abord dans un box 99, avenue du Général-Leclerc (XIVe) — voir « le Parisien » de samedi — et, quelques heures plus tard, dans une chambre de bonne, au sixième étage du 3 rue Froment (XIe). L'énumération ne cesse d'être impressionnante: 150 bâtons de dynamite de 100 grammes chacun, deux bidons de chlorate de soude de 5 litres et 10 litres, 28 détonateurs, 11 mètres de mèche lente, deux pistolets mitrailleurs Sten, un fusil d'assaut Kalachnikov, une carabine américaine M1, deux fusils à canon scié, 4 pistolets automatiques, 2 revolvers, 12 chargeurs de P.M., 9 chargeurs de pistolets, plusieurs centaines de cartouches de différents calibres, deux talkies-walkies, deux postes Scanner, des machines à écrire, une machine à fabriquer des clés, un jeu de plaques minéralogiques, des paires de gants, des perruques, des cagoules, des lunettes, six gilets pare-balles, d'importantes sommes d'argent français et étranger et quelques do-

## Coïncidences troublantes

Les techniciens du laboratoire de la Préfecture de police, mobilisés pendant tout le week-end, vont essayer de faire « parler » ces armes, c'est-à-dire vont vérifier si elles ont servi à des attentats ou à des hold-up. Les machines à écrire et les documents font également l'objet d'un examen attentif. L'in-. terrogatoire de Michel Camilleri, trente ans, engagé à fond aux côtés de Jean-Marc Rouillan et de Charles Grosmangin, trente et un ans, capturé en même temps que lui avenue du Maine, pourrait aussi fournir des éléments intéressants.

Car les enquêteurs de la brigade criminelle sont convaincus, dans leur grande majorité, que depuis l'éclatement d'Action directe en plusieurs tendances, des militants servent de soutiens logistiques (appartements, armes, papiers) à des terroristes venus du Proche-Orient et, en particulier, aux mystérieuses Fractions armées révolutionnaires libanaises qui ont revendiqué plusieurs opérations sanglantes montées à Paris, la dernière en date étant celle de la rue Cardinet.

Leur méthode de financement : des hold-up, au besoin avec des délinquants de droit commun. Ainsi Joëlle Aubron, arrêtée en avril pour la détention d'un stock d'armes dans un box de la rue du Borrégo (XXe), serait impliquée dans une agression contre une banque de la place des Ternes (XVIIe).

Par ailleurs, l'action politique jugée peu payante (comme l'occupation de divers appartements appartenant à des proxénètes en fuite) et l'arrivée de militants tiers mondistes sensibilisés aux problèmes du Proche-Orient les auraient à nouveau poussés à des démonstrations violentes.

Les coïncidences plus que troublantes, sinon les preuves absolues, se multiplient en effet : mitraillage de la mission d'achats israélienne le 31 mars, et ce, par une arme retrouvée rue du Borrégo ; tracts distribués en trois langues approuvant l'assassinat du diplomate Yacov Barsimantov attentat revendiqué depuis Beyrouth par les Fractions armées révolutionnaires libanaises; liens possibles également avec le groupe terroriste Orly. La piste Action directe semble assez prometteuse aux policiers pour qu'ils essayent de la remonter le plus loin possible, ce qui pourrait en même temps prévenir certaines autres opérations inspirées, comme beaucoup, de l'extérieur.



 Rien ne manque dans cette panoplie du parfait terroriste, saisie en deux endroits de Paris dans des caches d'Action directe : armes, municagoules, lunettes, gilets pare-balles, plaques minéralogiques et

650

# Opération

# coup de poing contre Action directe

Les policiers ont procédé à quatorze interpellations et ont saisi un important stock d'armes et d'explosifs

Six séances de travail, dirigées par le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, et un mois de filatures auront été nécessaires pour aboutir, vendredi, à l'interpellation de quatorze militants du mouvement d'extrême gauche Action directe et à la découverte d'un important stock d'armes et d'explosifs à Paris. Dimanche, onze militants ont été remis en liberté. En fait, depuis la dissolution du mouvement, prononcée en Conseil des ministres le 18 août dernier, « tout a été mis en œuvre » pour remonter les filières et pour démasquer les membres de l'organisation. Cette fois, c'est semble-t-il de Toulouse, véritable berceau d'Action directe, qu'est venue l'information.

N travail d'équipe, de toute façon... Animé au plus haut niveau par Joseph Frances-chi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, et mis en œuvre, sur le terrain, par les policiers de la brigade criminelle, des Renseignements généraux, et de la brigade de recherche et d'intervention, la fameuse « antigang ». Depuis la dissolution d'Action directe, le 18 août, et depuis le mandat de recherches délivré contre Jean-Marc Rouillan, son fondateur « historique », les investigations se sont développées dans tous les sens, à partir du moindre élément, même le plus insignifiant. La consigne est claire: « Un homme derrière chaque membre présumé de l'organisation, derrière chaque contact éventuel. » Un travail de fourmi, comme on le dit du

côté de la brigade criminelle, des vérifications souvent fastidieuses, souvent sans résultats, et toujours très lourdes à assumer : « Il faut six fonctionnaires pour assurer une seule vraie filature... » Mais l'opération s'est révélée « payante »...

Au départ, c'est de Toulouse, semble-t-il, qu'émerge le premier indice, à la suite d'une enquête très poussée menée dans les milieux anarchistes (voir encadré). Pourquoi Toulouse? Parce que c'est le véritable berceau d'Action directe, née des Noyaux armés, les NAPAP, et de ces GARI (Groupes d'action révolutionaire internationaliste) auteurs de multiples attentats dans la région toulousaine entre 1974 et 1977.

L'information, comme

toutes les autres, est alors vérifiée. Et la piste suivie par les policiers les amène à découvrir une première cache dans un garage particulier d'un immeuble situé au n° 99 de l'avenue du Général-Leclerc, dans le XIVe arrondissement. Ils accumulent d'autres indices. Dans la journée de vendredi, tout est en place, et c'est au tour de la brigade de recherche et d'intervention d'entrer en action: Michel Camillieri, trente ans, Toulousain et cofondateur avec Jean-Marc Rouillan d'Action directe, et Charles Grosmangin, trente et un ans, plus connu dans les milieux autonomes parisiens, sont interpellés dans le hall d'un immeuble du XIVe arrondissement, au nº 171 de l'avenue du Maine. Douze autres interpellations suivent au cours de la même journée et la découverte d'une seconde cache dans une chambre de bonne, 3, rue Froment (XIe arrondissement) : les policiers mettent la main sur un véritable arsenal en armes et en explosifs, mais aussi sur tout un dispositif hétéroclite de machines à écrire, talkie-walkies, postes récepteurs branchés sur la longueur d'ondes de la police, gilets pare-balles, machine à fabriquer des clés, perruques et jeux de plaques minéralogiques... (voir photo ci-contre). Presque une panoplie du

« parfait petit terroriste », en fait.

Assortie, comme il se doit, de quelques kilos de documents, dont l'exploitation est en cours.

Action directe démantelée? On ne le croit pas du côté de la brigade criminelle... C'est une prise importante, cela ne fait aucun doute, mais on pense généralement au Quai-des-Orfèvres qu'il s'agit d'une fraction d'une organisation désormais « éclatée » : la plus agressive, et probablement la plus dangereuse. Pour les policiers, c'est une étape, pas encore un aboutissement.

Patrice Burnat

LE MATIN

20 septembre 1982

# Un mouvement toujours dangereux

A l'origine, les GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes)... Cela se passe dans les années soixante-dix, dans la région toulousaine, où l'on règle à coups d'attentats ses comptes avec le régime espagnol. Mais les GARI cèdent bientôt la place aux NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), d'inspiration plus maoïste, sur la scène du terrorisme national. Et les NAPAP sont à leur tour dépassés par l'apparition des groupes autonomes... On s'accorde généralement à expliquer ainsi la naissance d'Action directe, constituée, au fil des années, à partir de ces trois mouvements. Mais ce n'est qu'à partir de 1979 que cette organisation, d'abord « anarchiste », puis « communiste révolutionnaire », fait parler d'elle.

ABORD des mitraillages, comme autant d'actions symboliques: Action directe s'attaque, l'arme au poing, aux bâtiments du CNPF, à ceux du ministère du Travail, du ministère de la Coopération, et encore à ceux de la Sonacotra. Pas pour tuer, apparemment, même si quelques balles parviennent

jusque dans le bureau de Robert Galley, alors ministre de la Coopération, au cours de l'un de ces attentats... Mais le mouvement est dangereux : il détient, on le sait, des armes, des explosifs, dispose de caches et de voitures, et s'autofinance par le biais « d'expropriations »; le terme employé par les militants pour désigner les hold-up qu'ils sont appelés à commettre. Au mois de mars 1980, ce sera la première grande rafle: vingt-huit membres d'Action directe seront interpellés. Au mois de septembre de la même année, ce sera au tour de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, les deux principaux animateurs du groupe, d'être arrêtés dans des conditions mouvementées : la jeune femme, en effet, videra deux chargeurs de colt 45 sur les policiers avant d'être finalement maîtrisée. Ils seront pourtant tous deux remis en liberté quelques mois plus tard, en 1981, au titre de la loi d'amnistie pour Jean-Marc Rouillan, par grâce médi-cale pour Nathalie Ménigon. Et Action directe continuera alors d'évoluer dans une « semi-clandestinité semi-légale » en développant une activité politique et militante à partir notamment des squatts de la Goutte-d'Or, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement.

Mais on ne tarde pas à reparler d'Action directe. Le 8 avril 1982, c'est la découverte de la cache d'armes de la rue du Borrego, dans le XXº arrondissement. Dans l'arsenal saisi par les policiers, la mitraillette Sten qui a servi à « arroser » au début de l'année le bureau d'achat militaire israélien du boulevard Malesherbes, attentat revendiqué à l'époque par les Fractions armées révolutionnaires libanaises. Et aussi deux revolvers qui auraient pu être utilisés lors d'un hold-up sanglant, place des Ternes. Joëlle Aubron et Mohand Hammami sont arrêtés. On commence à étudier les liens éventuels entre les FARL et Action directe, plus que jamais, aujourd'hui, au centre des préoccupations de la brigade criminelle. Mais cela se passe en avril. Et les attentats revendiqués par Action directe se multiplient.

En fait, le mouvement a éclaté, ce qui ne simplifie pas, bien évidemment, le travail des enquêteurs. Jean-Marc Rouillan, recherché depuis le début du mois d'août, après ses déclarations explosives à Libération, reste introuvable et on n'exclut pas qu'il puisse « préparer quelque chose », même si d'autres hypothèses se développent, selon lesquelles il aurait choisi d'abandonner le sigle à qui voulait le reprendre. Seule certitude, Action directe est entrée dans une nouvelle phase depuis sa dissolution, prononcée il y a tout juste un mois en Conseil des ministres. Et l'opération de vendredi montre qu'elle n'a rien perdu de son agressivité. P. B.

# La piste toulousaine

A piste toulousaine, c'est une vieille histoire. L'exécution par Franco du militant révolutionnaire Salvador Puig Antich enclenchera dans les années soixante-dix un processus de résistance armée. Les GARI en furent l'incarnation la plus représentative. A leur tête, entre autres, Jean-Marc Rouillan et Michel Camillieri, qui, avant d'être incarcérés pendant deux ans et demi, choisirent toujours d'utiliser les actions spectacles plutôt que le massacre. Après la mort du dictateur espagnol, le mouvement se dilua dans l'histoire. Ses membres s'atomisèrent. Jean-Marc

Rouillan choisit la course en avant aux côtés d'Action directe. Quant à Michel Camillieri, il préféra, non sans mal, orienter son cursus vers la réinsertion.

Mais, à Toulouse, la résistance, la dictature espagnole avaient essaimé un 
esprit de lutte spécifique et 
de nouveaux groupes se 
constituèrent. Durant les 
dernières années, ils multiplièrent les coups spectaculaires aux dépens de 
l'armée, des agences intérimaires, de la police, des 
grandes surfaces, d'EDF, 
des compagnies d'ordinateurs, etc. Ils revendiquèrent leurs actions au nom de 
groupes au label fantaisiste.

Mais pendant plus de dix ans d'explosions de plastic ou d'attentats divers on ne relevera que des dégâts matériels sans la moindre victime. Tandis que Jean-Marc Rouillan et ses nouveaux disciples s'étaient exilés vers Paris, tandis que les nouveaux terroristes opéraient à Toulouse au fil de leurs inspirations, Michel Camillieri travaillait, réapprenant à vivre une vie toute classique, loin des détonateurs et des mèches lentes. Sans doute y a-t-il eu quelque part une brisure, puisque cet ancien des GARI, aujourd'hui âgé de trente ans, vient d'être arrêté pour détention d'explosifs.

LE MATIN
20 SEPT 1982

# Des centaines d'armes et près de 2000 kilos d'explosifs saisis en un an

C'est le bilan des prises de la police uniquement dans le cadre des affaires politiques

Les cent cinquante bâtons de dynamite, les deux pistolets-mitrailleurs Sten, le kalachnikov et les divers pistolets, revolvers ou fusils à canon scié saisis vendredi dans les caches d'Action directe ont déjà pris le chemin du laboratoire d'analyses de la préfecture de police, où l'on s'est efforce tout au long du week-end, de les « faire parler ». Mais, pour importante qu'elle soit, la découverte de cet arsenal n'aura-fait qu'accentuer imperceptiblement des chiffres décidément impressionnants : en un an, ce sont de centaines de kilos d'explosifs et des centaines d'armes de poing ou de pistolets-mitrailleurs qui ont été retrouvés par la police, dans le seul cadre des affaires à caractère politique.

ILLE quatre cent quarante-six kilos d'explosifs divers, 1 300 m de mèche lente, mille huit cent soixante-seize détonateurs, cent trente-deux grenades... Et encore, cent vingtquatre armes de poing, cent trente-huit pistoletsmitrailleurs, vingt-six fusils, et leurs munitions : quatre mille deux cent sept cartouches au total, de tous types, de tous calibres. C'est l'arsenal constitué, en douze mois à peine, par les policiers dans le seul cadre des affaires politiques. Et on ose à peine y ajouter les découvertes réalisées dans le domaine du droit commun: trois cent trente-six armes (de poing, d'épaule, ou PM) saisies au cours du deuxième semestre 1981 uniquement en ce qui concerne Paris, et quatre cent quinze pendant le premier semestre 1982, et presque quatre fois autant en province...

Le bilan est considérable. Gaston Defferre l'avait d'ailleurs déjà évoqué, le 29 avril dernier précisément, lors de la première séance de questions orales d'actualité, au Sénat, en rappelant quelques-unes de ces découvertes. Au mois d'octobre 1981, par exemple, c'était la fameuse affaire des Loups noirs, ces nostalgiques du nazisme, solides quadragénaires et au-delà, qui s'étaient livrés en Alsace à une série d'attentats commis sous la bannière d'un mouvement autonomiste. Ils avaient été arrêtés au bout de six mois, au terme d'une enquête menée en collaboration avec la police allemande, et les perquisitions opérées avaient permis de retrouver tout un stock de pistolets automatiques, cocktails Molotov, grenades et explosifs...

Les affaires, en fait, se suivent au fil des mois, sans véritable saison creuse. Les arsenaux sont pratiquement toujours les mêmes dans leur composition. Seuls varient leur provenance et la coloration politique de leurs détenteurs... Octobre 1981, l'affaire Cramblin liée à l'extrême-droite, et le démentèlement d'un important trafic entre la France et la Belgi-

que : cinquante et un révolvers saisis dans un premier temps, une centaine d'autres récupérés au cours des perquisitions, et l'arrestation d'Olivier Danet, qui revient aujourd'hui sur le devant de l'actualité depuis que l'Italie parle de son éventuelle participation dans l'attentat de Bologne (le Matin du 18 septembre). Février 1982, Olmetto, en Corse: deux fusils-mitrailleurs, deux Sten, deux grenades défensives, camouflés sous les mimosas. Bien peu de temps après les attentats commis contre des légionnaires... Février 1982 également, l'arrestation du Suisse Bruno Breguet et de l'Allemande Magdalena Kopp, dans un parking souterrain de l'avenue George-V, à Paris. Dans leur voiture,

trois pistolets Herstall, 2 kilos de Semtex, un explosif tchèque généralement utilisé par les Palestiniens et les Arméniens, et deux grenades de fabrication soviétique. Février encore: Gilles Collomb est interpellé en possession d'une Sten et d'un Luger. On le dit proche d'Action directe. Et ce groupe effectivement l'affirme « combattant » du mouvement dans un texte de revendication.

Il y a encore, bien sûr, la découverte de cette cache d'armes de la rue du Borrego, à Paris, le 2 avril dernier : deux fusils à pompe, trois Sten, trois autres pistolets-mitrailleurs, dont un de marque Beretta, sept pistolets automatiques et deux revolvers... Et, cette fois, les armes parlent. L'une des Sten a mitraillé le bureau d'achat

militaire israélien du boulevard Malesherbes, les deux revolvers — on en est presque certain — ont servi lors du hold-up sanglant de la place des Ternes. Les deux jeunes gens arrêtés au moment de la découverte du stock, Joëlle Aubron et Mohand Hammami sont membres d'Action directe. La jeune fille est inculpée de « vol aggravé » pour sa participation probable au hold-up. Hammami, lui, se trouvait à l'époque en prison...

Alors, on essaie de faire parler, cette fois encore, ces armes découvertes vendredi, dont la plupart s'acquièrent sans difficulté sur le marché clandestin. Mais cette fois, il y a aussi un fusil d'assaut Kalachnikov dans le lot : une arme pratiquement introuvable en France... P. B.

LE MATIN
DE PARIS
20 SEPT, 1982

# Rue Cardinet: la voiture était piégée

Les enquêteurs sont convaincus que la charge explosive a été placée sous l'aile avant droite de la voiture. Selon les policiers, Action directe pourrait avoir des liens avec les Fractions armées libanaises qui ont revendiqué l'attentat

Cinq blessés graves et quarante-trois blessés légers, tel est le bilan de l'attentat qui a visé le vendredi 17 septembre, à 15 h 25, une voiture du corps diplomatique israé-lien stationnée rue Cardinet à Paris, dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement. Les occupants de la voiture, Amos Manel, et deux de ses parents, Zoltan Manel et sa femme, Veronica, ont été grièvement blessés. Seule Veronica Manel qui était placée à l'avant de la voiture êtait encore dimanche dans un état critique. Elle a dû

subir une très longue opération chirugicale. De plus, deux élèves du lycée Carnot ont été gravement atteints. Les quarante-trois autres personnes blessées légèrement ont pu regagner leur domicile. Une information contre X a été ouverte par le parquet de Paris pour « destruction volontaire par substance explosive ayant entraîné des infirmités permanentes, tentative d'assassinat et attentat à la paix ».

NE fois encore, l'enquête sur l'attentat terroriste antiisraélien, qui a été commis vendredi à 15 h 25, rue Cardinet, à Paris dans le XVIIe arrondissement, s'annonce difficile. Les déclarations du commissaire Genthial qui dirige la brigade criminelle ne font aucun doute: « Je suis allé toute la journée sur place, nous a précisé le commissaire, la charge explosive a bien été placée sous l'aile avant droite. La voiture du corps diplomatique israélien avait été garée, le matin même de l'explosion, à 9 h 10 précises. La rue Cardinet n'est pas une rue très fréquentée à cette heure-ci. D'ailleurs aucun passant n'a été blessé, seuls les lycéens de Carnot ont été atteints. L'engin explosif a donc été placé entre 9 h 10 et 15 h 25. La charge a explosé quand la voiture roulait, ce qui signifie que le système de mise à feu serait un mécanisme à traction, lié directement au départ du véhicule et non à la mise en route du moteur. L'engin a pů être attaché soit à la roue soit à l'essieu. »

1

Et le commissaire Genthial d'ajouter : « Nous n'avons actuellement aucun élément d'orientation sérieux, pour trouver les auteurs de l'attentat. Pour l'instant, très peu de témoins, juste deux automo-

bilistes, qui ont vu la voiture exploser quand elle roulait. L'enquête auprès des voisins et des lycéens portera environ sur l'interrogatoire de 400 à 500 personnes, afin de recueillir un maximum d'informations et de détails. Mais notre tâche s'annonce difficile. Manifestement, personne n'a vu d'individu suspect, le matin, aux alentours de la voiture. Nous sommes donc obligés de travailler à partir d'hypothèses. »

Reste la revendication de l'attentat. Sur ce point, le commissaire Genthial semble plus optimiste. « Le fait que les Fractions armées révolutionnaires libanaises aient revendiqué cet attentat est pour nous intéressant. C'est la cinquième revendication, et cela nous permettra peut-être de faire des recoupements. »

En effet, les Fractions armées révolutionnaires libanaises, groupuscule terroriste sur lequel les services de police possèdent peu d'informations, sont apparues sur la scène politique il y a un an. Ce qui incite les policiers à prendre cette revendication au sérieux. Quarante minutes après l'explosion de la rue Cardinet, un correspondant anonyme téléphonait à l'agence anglaise Reuter et se contentait de déclarer: « Nous revendiquons l'atten-

tat au nom des Fractions armées révolutionnaires libanaises. » Toutefois les FARL, lors de leurs précédentes revendications, pour des attentats commis à Paris - tentative d'assassinat contre le numéro deux de l'ambassade des Etats-Unis, Christian Chapman; les assassinats de l'attaché militaire adjoint américain, le lieutenant-colonel Nicholas Ray, et de Yacoov Barsimantov, diplomate israélien; l'attentat manqué de l'avenue de la Bourdonnais qui avait provoqué la mort de deux artificiers essayant de désarmorcer l'engin explosif avaient toujours fourni davantage de précisions permettant d'authentifier ces revendications. Les FARL sont-elles libanaises? La question mérite d'être posée.

Les policiers français estiment aujourd'hui, à la suite de ces

différents attentats, que si les FARL sont d'origine libanaise, il existe sûrement des ramifications françaises. Des liens plus ou moins étroits. Et les regards des enquêteurs se tournent vers Action directe... Cette organisation pourrait à l'occasion servir de « commanditaire, voire d'appui logistique » à Paris, pour des actions précises. Ces liens spécifiques avec le

Proche-Orient, évoqués par les policiers, devront être confirmés ou rejetés par l'instruction judiciaire, ou par les expertises balistiques d'armes récemment saisies. Les policiers reconnaissent euxmêmes qu'ils possèdent des indices mais non des preuves...

L'organisation Action directe reste aujourd'hui, pour les policiers français, la seule piste nationale susceptible d'être « mêlée de près ou de loin » à ce type d'attentat.

Jean-Charles Rosier

LE MATIN

20 septembre 1982



## Après le coup de filet contre « Action Directe » Les milieux activistes de mieux en mieux contrôlés

I les opérations menées vendredi dernier ont abouti à 14 interpellations de membres Action directe », dont trois ont été inculpés hier de détention d'armes et d'explosifs, il n'est pas interdit de penser que l'intensification de la lutte antiterroriste commence à porter ses fruits. Les milieux activistes semblent de mieux en mieux contrôlés.

Il y a une quinzaine de jours, consigne était donnée aux principaux services de la Police judiciaire et des Renseignements généraux de retrou-ver Jean-Marc Rouillan.

Le chef du groupe d'extrême gauche « Action directe » a, en effet, revendiqué personnellement un grand nombre des actions criminelles menées cet été à Paris par cette organisa-tion contre des établissements israéliens.

C'est ainsi que les policiers parviennent à repérer le manège de quelques membres d'« Action directe ».

Mais après une semaine de filature, un groupe de la Brigade de recherches et d'interventions, dirigée par le commissaire Bloch, décide de passer à l'action. Il interpelle Michel Camillieri, 30 ans, et Charles Grosmangin, 31 ans. Le premier est un militant de longue date du groupe « Action directe ».

Toulousain comme Jean-Marc Rouillan, il a fondé le mouvement dans les années 1970. Le second vient, lui de milieux autonomes de Paris. (Ils devaient être inculpés ainsi qu'Olivier Chabaud, 24 ans).

En même temps, une per-quisition est opérée dans un box, au deuxième sous-sol, avenue du Général-Leclerc (14e). On trouve 150 bâtons de dynamite, 15 kilos de chlorate de soude, une trentaine de détonateurs, plus de dix mètres de mèches lentes ainsi que des documents. Le soir même, une opération de plus vaste envergure est lan-cée. Elle aboutit à l'interpellation de douze membres du groupe et à la découverte d'un arsenal.

Dans une chambre de bonne, rue Froment, (11e), sont entreposées deux cantines métalliques qui contiennent 5 pistolets-mitrailleurs, d'origines diverses, 2 fusils de chasse à canon scié, 6 armes de poing, 20 chargeurs, des cartouches par centaines, des grenades et aussi des talkies-walkies, des postes de radio-scanner.

# Kalachnikov, Sten, Colt et compagnie

tants d'Action directe a permis aux policiers de découvrir dans un garage du 14e arrondissement et dans une seconde cache dans le 14e arrondissement un impor-tant stock d'armes et d'explosifs.

I fusil d'assaut Kalachnikov; 2 pistolets-mitrailleurs Sten; 1 carabine américaine

L'arrestation des mili- M-1; 2 fusils à canon scié; 4 pistolets automatiques; 2 revolvers; 12 chargeurs de pistolet-mitrailleur, 9 chargeurs de pistolet ; 150 bâtons de dynamite de 100 grammes; 28 détonateurs; 2 bidons de chlorate de soude; 6 gilets pare-balles; 2 postes scanner permettant d'écouter la fréquence utilisée par la police, et des centaines de cartouches.



France-Soir

20 SEPT. 1987.

Trois jours après le coup de filet visant l'organisation clandestine Action directe, la police se félicite de son opération (« Une très belle affaire ») et estime avoir, entre autres, procédé à une opération de « police préventive ». Certes, sur les treize membres présumés d'Action directe arrêtés vendredi 17 septembre, dix ont été relâchés. Mais il reste pour les enquêteurs la découverte, essentielle à leurs yeux, de deux caches d'explosifs et d'armes en tous genres.

Les trois militants présumés de l'organisation d'ultra-gauche, écroués dimanche n'en sont pas pour autant négligeables. Michel Camilleri, trente ans, considéré par la police comme l'une « des têtes de la fraction dure d'Action directe », a été inculpé de détention et transport d'armes, détention de munitions et d'explosifs et recel de vol. Pour leur part, Charles Grosmangin, trente et un ans, qui serait issu du Mouvement autonome parisien, et Olivier Chabaud, vingt-quatre ans, ont été inculpés des même délits, ainsi que de falsification de documents administratifs puisqu'ils étaient porteurs de fausses cartes d'identité. En outre, Olivier Chabaud, chez qui l'on a retrouvé de nombreux faux chèques de voyage, a été inculpé de faux en écritures de banque.

Ces trois personnes ont pu être « accrochées », selon l'expression policière, en raison de leurs liens indiscutables aves les stocks d'armes et d'explosifs découverts. Michel Camilleri et Charles Grosmangin sortaient, par exemple, du box contenant des explosifs situé au 99, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14°, et ont été arrêtés à quelques pas, avenue du Maine. En plus de la quinzaine d'armes découvertes par la police (le Monde daté 19-20 septembre), un important matériel a été trouvé dans le box en question et dans la cache de la rue Froment (11°). Voisinant avec l'attirail nécessaire aux poseurs de bombes (explosifs, mêches lentes, détonateurs, etc.), les enquêteurs ont de fait répertorié la panoplie complète du gangster (perruques, lunettes fumées, paires de menottes). De même ont-ils saisi d'importantes sommes d'argent, français et étranger, de faux papiers d'identité, des talkies-walkies, deux émetteurs branchés sur les ondes de la police, des machines à écrire, une machine à fabriquer les clés, etc.

### Double démonstration

Ces matériels orientent les recherches de la police dans les deux directions du terrorisme et du droit commun, dont on sait depuis longtemps qu'elles sont les deux facettes du mouvement d'Action directe. Les armes notamment - dont l'une a été volée lors d'un cambriolage de particulier - sont analysées en laboratoire. La police espère, bien sûr, qu'elles « parleront », c'est-à-dire qu'il sera possible d'établir scientifiquement qu'elles ont été utilisées au cours de tel ou tel fait divers. Les explosifs découverts pourront, d'autre part, servir à d'éventuels rapprochements avec des attentats

La police judiciaire soupçonne, en effet, des membres d'Action directe

# L'un des dirigeants présumés d'Action directe est écroué

de s'être livrés à plusieurs hold-up avec prise d'otages et effraction de coffres en 1981 et cette année. Cette série d'attaques à main armée aurait eu pour but de constituer un « trésor de guerre » pour l'organisation.

Il reste que les deux repaires d'Action directe mis au jour vendredi s'ajoutent à celui de la rue du Borrégo, à Paris (20°), en avril, et aux armes et explosifs saisis en 1980. Par ce nouveau coup de filet, la police n'a certes pas démantelé définitivement Action directe. Elle a toutefois opéré une double démonstration. En premier lieu, celle de l'entente et de la coopération entre services. Ce sont en effet les Renseignements généraux, la brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.) et la brigade criminelle qui ont collaboré sur cette enquête, à laquelle s'est attaché M. Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, qui a présidé six séances de travail avec les responsables. Deuxièmement, la police a apporté la preuve, en dépit des accusations, qu'elle restait particulièrement attentive aux faits et gestes des membres d'Action directe. La surveillance, sinon l'infiltration de l'organisation dissoute il y a un mois, est patente. Le bilan de l'opération de vendredi doit aussi être apprécié dans cette optique.

Le fait que Jean-Marc Rouillan. fondateur d'Action directe, particulièrement recherché, n'ait pas été arrêté marque sans doute les limites du coup de filet. Les policiers font toutefois remarquer que Rouillan, présent dans leurs bureaux il y a un mois, gardé à vue, a dû être relâché faute d'éléments « constitutifs d'une infraction »... C'était à la veille de la dissolution du groupe par le conseil des ministres. Enfin, on fait valoir dans les services de la police judiciaire que « tout ne se limite pas à Rouillan ». « Ce n'est pas lui qui est le plus activiste en ce moment, diton. Il se trouve même relativement marginalisé et isolé ».

LAURENT GREILSAMER.

## Le Monde

Mardi 21 septembre 1982



# Action directe: les inculpés avaient-ils rompu avec l'organisation?

Contrairement à ce qui a été affirmé, ici et là, il ne semble pas que la découverte de dépôts d'armes dans les 11ème et 14ème arrondissements de Paris, ainsi que l'inculpation de trois personnes qui l'a suivie, puisse être reliée à l'activité d'un noyau dit « dur » du groupe Action Directe.

En effet comme nous l'avons déjà indiqué lundi, les policiers ont découvert des documents qui leur permettent d'établir que les trois inculpés avaient rompu avec Action Directe et qu'ils étaient en liaison avec les militants qui avaient annoncé « l'éclatement » du mouvement le 16 août dernier à Radio Gilda. Il n'est pas prouvé non plus qu'ils

se soient livrés récemment à des activités clandestines illégales : l'expertise des armes et des explosifs donnera des informations décisives à ce sujet.

En tout cas, jusqu'à preuve du contraire, on est encore loin du terrorisme international et peut-être encore éloigné d'un terrorisme national « actif ». C'est-à-dire des militants d'Action Directe qui ont revendiqué les récents attentats commis par ce mouvement.

Les inculpés, Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud ont désigné pour assurer leur défense Mes Etelin, Fagard, Leborgne et Simon.

G. M.

# Mauroy: tous les moyens de l'Etat mobilisés contre le « défi terroriste »

« Le terrorisme ne peut être exclu du champ de notre politique de défense. » Dans son discours d'ouverture de la session de l'Institut des hautes études de Défense nationale prononcé hier, le Premier ministre Pierre Mauroy a voulu indiquer toute l'ampleur que ce problème revêtait aux yeux du gouvernement. « C'est un crime qui dispose des moyens de la guerre et parfois de l'appui des Etats. Il constitue, au sens de la défense, une agression contre laquelle doivent être déployées toutes les ressources d'un Etat : celles de la police, de la sécurité civile, des armées, notamment de la gendarmerie, celles de la justice et celles aussi, le cas échéant, de tous les autres services publics. Le défi du terrorisme est en effet global. » Après avoir souligné les rapports directs qu'il avait avec les conflits internationaux, M. Mauroy a ajouté : « Pour le pourchasser, nous devons prévoir d'adapter notre organisation, nos moyens, nos plans d'intervention à des hypothèses toujours nouvelles. »

Une mobilisation et une prise de conscience d'autant plus nécessaires que les moyens et les méthodes em-ployées jusqu'ici n'ont pas été à la hauteur de ce défi lancé aux démocraties libérales (voir ci-dessous). C'est pour discuter de tous ces problèmes que Jacques Chirac sera reçu

4 1.16

Boulevard Saint-Germain, rue Copernic, rue Marbeuf, rue des Rosiers, rue Cardinet... Au fil des mois, voire des semaines, la liste tragique ne cesse de s'allonger. Sans qu'en regard on puisse inscrire un seul nom de personne arrêtée parmi les responsables exécutants ou inspirateurs ces actes abominables. Au point qu'on n'hésite plus, hélas!, à ins-crire à Paris parmi les capitales favorites du terrorisme international.

Ce n'est pas tout à fait par hasard que ces extrémistes l'ont choisi de préférence comme champ de démonstration de leur folie meurtrière. Par son héritage historique, son rayonnement culturel, Paris est une caisse de résonnance idéale : 100 grammes d'explosifs qui y sautent et voilà le monde entier au courant. Et pour s'opposer à tout cela, bien de peu de gens et

de moyens, jusqu'ici du moins.
31 juillet 1978. Une date noire qui n'est pas près de s'effacer de la mémoire des policiers. Deux terroristes retiennent huit personnes comme otages dans les locaux de l'ambassade d'Irak, 7, rue du Co-lonel-Appert (XVI<sup>e</sup>). En fin d'après-midi, à force de palabres, on parvient à les convaincre de se rendre. Mais tandis qu'ils s'en-gouffaent dans la voiture du commissaire Ottavioli, alors pa-tron de la brigade criminelle, des diplomates-barbouzes tirent. L'inspecteur Jacques Capella, inspecteur à la brigade de recherche, et d'interventions s'écroule mortellement blessé

Quelques jours plus tard, les responsables de la fusillade, protégés 657 par leur immunité diplomatique, sont reconduits jusqu'à l'aéroport d'Orly protégés par les hommes du G.I.G.N. du commandant Prouteau. Il y a de très vifs remous dans la police. Quatre ans après, on peut bien dire que la plaie ne s'est jamais refermée. Car aucun des problèmes graves posés dans

cette affaire, exemplaire à plus

en tant que maire de Paris aujourd'hui, à 12 heures, par François Mitterrand : il avait demandé audience au président de la République après l'attentat de la rue Cardinet.

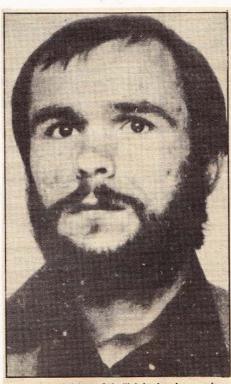
Trois des dix-neuf membres d'Action directe arrêtés vendredi, tandis qu'étaient saisis deux importants stocks d'armes, ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction, Françoise Canivet-Beuzit, les autres étant remis en liberté. Joseph Franceschi a tenu hier aprèsmidi à venir féliciter les policiers du 36, quai des Orfèvres, pour les résultats obtenus. Mais Michel Camileri, trente ans, Charles Grosmangin, trente et un ans, et Olivier Chabaud, vingt-quatre ans, sont-ils vraiment les seuls membres du groupuscule d'ultra-gauche à être tombés entre les mains de la police ? Le coup de filet n'est-il pas plus important qu'on a bien voulu le reconnaître ? Selon certines informations, non encore confirmées, les deux leaders d'Action directe, Jean-Marc Rouillan et son amie Nathalie Ménigon, seraient aussi sous les verrous. Ainsi décapité, le mouvement, considéré comme un point d'appui logistique de terroristes internationaux, pourrait être neutralisé plus facilement au cours d'opérations ultérieures, ce qui expliquerait la discrétion actuelle des responsables.

d'un titre, n'a été résolu.

Les fausses immunités diplomatiques? Tous les spécialistes et même l'opinion publique savent bien que c'est un paravent

# Le Parisien

21 SEPT. 1982



Interrogé, relâché, arrêté, libéré, depuis une dou-zaine d'années Jean-Marc Rouillan, qui multiplie les exactions contre « une société pourrie qu'il veut bousiller » (sic) a une histoire qui se confond avec celle du terrorisme à la française bien qu'il n'ait que



Fichée à la brigade des stupéfiants, Nathalie Méni-gon, une grande fille blonde de vingt-cinq ans, pas-sionnée, déterminée, n'a jamais reculé, comme son compagnon Jean-Marc Rouillan, devant une action violente, allant jusqu'à tirer sur les policier qui vou-laient l'arrêter.

## Le Parisien

21 SEPT. 1982

commode pour faire rentrer sans problèmes des individus beaucoup plus aptes à manier le revolver ou l'explosif que le stylo. Et que certaines valises tout aussi inviolables recèlent parfois plus d'armes à feu que de dossiers sur le Proche-Orient, la région dont elles viennent. Même si certaines ambassades sont plus spécialement dans le collimateur des hommes chargés du renseignement, ils restent qu'ils sont au bas mot 29 000 à joûir de ce statut privilégié. Un grand monde, difficile à cerner de près.

## Moyens dérisoires

Le manque de moyens adaptés à une lutte antiterroriste efficace? Le meurtre de l'inspecteur Capella l'avait révélé sur deux points. Visà-vis du G.I.G.N. d'abord. Dans

place, sans entraînement spécifique, sans la moindre préparation psychologique, abandonnant séance tenante des affaires en cours, parfois des filatures qu'ils avaient mis des mois à mettre sur pied.

La B.A.C. n'a pas survécu à l'épisode sanglant de la rue du Colonel-Appert. Mais on ne l'a pas remplacée. La brigade criminelle s'est vue contrainte de prendre les choses en main. Ainsi est née la section antiterrorisme, S.A.T. Elle ne doit intervenir que lorsqu'un événement s'est produit. Elle ne peut agir que sur des renseignements fournis par des services spécialisés ou, à défaut, sur commission rogatoire ou en flagrant délit. Une mission restrictive rendue encore plus difficile par un manque de moyens évident. Ils étaient à l'origine une douzaine à s'entasser dans deux minuscules bureaux. Ils sont aujourd'hui dix-huit (même s'ils ont parfois le renfort d'hommes de la B.R.I. ou de la B.R.B.) répartis en trois groupes. S'ils arrêtent deux personnes, ils sont contraints de faire patienter l'une Irlandais n'a pas, sur ce point, rehaussé leur image de marque.

Autre faiblesse notoire: les service de renseignements (comme on l'a vu dans notre article du 15 septembre), ne sont-ils pas divisés en quatre organismes distincts? Et le fichier central informatisé que l'on met sur pied a-t-il vraiment beaucoup de matière à engranger?

### Recrutement en faculté

« Ce qu'il nous faut, comme les Allemands en particulier n'ont cessé de nous le répéter, c'est un service, un office - le nom importe peu — qui rassemble, sous l'autorité d'un chef unique, tous les services de renseignements, de documentation et d'intervention, nous confiait un des spécialistes de la lutte antiterroriste. Il faut que tous ces policiers travaillent sous le même toit, qu'ils se rencontrent dans les mêmes couloirs et qu'ils ne dispersent pas leurs forces à d'autres tâches ou à des querelles de clocher. Il n'y a pas de secret : le terrorisme c'est comme le grand banditisme. Lorsqu'il a fallu, on a mis le paquet pour arrêter Mesrine; toutes les enquêtes ont été placées sous l'autorité du patron de la P.J. et cela a très vite porté ses fruits. »

C'est dans le sens de cette indispensable coordination que travaille discrètement le nouveau secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi qui réunit régulièrement maintenant dans son bureau tous les responsables intéressés par la lutte antiterroriste. Il n'est pas aisé d'interdire la venue sur le territoire national de ces tueurs, toujours parfaitement en règle et qui repartent, leur mauvais coup fait, sans être inquiétés. Sans cesser de travailler dans cette direction, il peut être aussi profitable de concentrer une partie des moyens sur leurs auxiliaires de l'intérieur, ces hommes et ces femmes qui ont accepté de leur fournir ce dont ils ont besoin pour accomplir sans encombres leur basse besogne: argent, papiers, gîte, armes, au choix.

L'ancien ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, se souvient que ses services, en son temps, avaient recensé quarante-quatre organisations terroristes actives, appartenant à dix-huit nationalités différentes. Une vingtaine comptaient des « correspondants » en France. Aujourd'hui, l'attention se concentre sur Action directe, issue de mouvements comme le G.A.R.I. et les N.A.P.A.P. qui voulaient à l'origine lutter contre la dictature franquiste. Ce groupuscule d'ultra-gauche, dont les animateurs sont Jean-Marc Rouillan et son amie Nathalie Ménigon, compte tout au plus, selon les poli-

## Fausses alertes : deux gares paralysées

Deux gares parisiennes, Saint-Lazare et Austerlitz, ont été paralysées pendant près d'une heure, l'autre soir, à la suite de fausses alertes à la bombe. Les bâtiments ont été évacués vers 22 heures ainsi que les trains en partance; les convois, qui devaient arriver, étaient stoppés en cours de route. Pour la seule gare d'Austerlitz, on estime que trois mille à cinq mille voyageurs ont subi ainsi les conséquences de cette mauvaise plaisanterie.

ciers, une cinquantaine de membres dont une bonne proportion de femmes. Il signe et revendique des attentats et des hold-up qui servent à financer des opérations à venir. Ces adhérents, dont la plupart ne sont que soupçonnés d'appartenir à l'organisation, habitent Louveciennes, Saint-Germain-en-Laye ou La Celle-Saint-Cloud, mais

Le coup de filet de la semaine dernière et la découverte de deux arsenaux dans le XIV<sup>c</sup> et dans le XI<sup>c</sup> arrondissement sont une première preuve qu'une chasse active dans cette direction peut être fruc-

frappent à Paris. Ils sont inscrits

en faculté où ils recrutent.

Jacques MARESTET.

Enquête de
Christian CHARDON

et Alain LEMAITRE

# Manifestation ce soir et demain rue Cardinet

Avec le soutien de parents et d'enseignants, les élèves du lycée Carnot ont appelé à manifester « dans le silence et la dignité » demain, à 17 h 30, devant l'établissement rue Cardinet où une voiture piégée a explosé vendredi après-midi. Ils veulent ainsi signifier « leur condamnation du terrorisme et du racisme ».

Ce soir, à 18 h 30, ce sont un certain nombre d'organisations juives qui appellent à protester contre cet attentat qui a fait quarante-sept blessés, dont quatre sont toujours hospitalisés. L'un des rendez-vous est rue Cardinet même, l'autre, place de l'Etoile (angle avenue de Wagram), le cortège se rendra ensuite devant le lycée.

leurs doléances, les policiers en colère avaient bien dû reconnaître que ces militaires super-entraînés étaient bien les seuls à pouvoir intervenir efficacement dans les opérations de ce genre. Et quand on sait la rivalité, traditionnelle qui oppose les deux corps de serviteurs du même Etat, on mesure combien l'aveu avait dû leur coûter.

Existait bien à cette époque la B.A.C. (brigade anticommando), formation hybride composée d'inspecteurs de la brigade de recherches et d'intervention et d'autre de la brigade de répression du banditisme : à la moindre prise d'otage, ils devaient se rendre sur

dans le couloir pendant que l'autre répond aux interrogatoires...

En face d'eux, les gendarmes du G.I.G.N. font figure de gens gâtés, toujours opérationnels, parfaitement équipés, avec, en plus, la légendaire discipline militaire. En revanche, ils ignorent tout ou presque des tâches habituelles de la police et en particulier des vicissitudes d'une enquête. Ils ne disposeraient d'aucune information si la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E., l'ex-S.D.E.C.E.) n'avait trouvé en eux un prolongement naturel. Mais l'équipée de Vincennes, avec l'arrestation des trois « dangereux »

## Un comité de soutien pour Hellyette Besse

La militante libertaire reste en prison malgré un état de santé inquiétant

ELLYETTE BESSE, l'une des figures de proue du mouvement anarchiste français arêtée il y a un peu plus d'un mois dans le cadre d'une vaste opération de police contre Action directe, reste placée en détention, le parquet ayant infirmé la décision du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, favorable à sa remise en liberté. Hellyette Besse, qui « offre toutes garanties de présentation » selon son comité de soutien, est âgée de cinquante-trois ans. «En un mois, disent ses avocats, elle a perdu 15 kilos... »

C'est dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de la rue de La Baume, attribuée à Action directe, qu'Hellyette Besse a été interpellée, il y a un peu plus d'un mois, au Jargon libre, la librairie qu'elle dirige depuis une quinzaine d'années, rue de la Reine-Blanche. Car ce n'est pas

une clandestine Hellyette Besse: on s'accorde plutôt à voir en elle l'une des figures de proue du mouvement anarchiste. Elle est militante libertaire, en tout cas, depuis suffisamment longtemps pour que nul ne l'ignore. Et elle a nécessairement des « contacts », des « relations », et peut-être des documents... C'est pour le vérifier que les policiers de la brigade criminelle perquisitionneront à son domicile après l'explosion de la rue de La Baume. Ils y trouveront trois cartes d'identité italiennes vierges...

Depuis-un mois, aucune nouvelle charge n'est venue alourdir le dossier, mais Hellyette Besse reste détenue en attendant l'avis de la chambre d'accusation: « Sans aucune raison, en regard de la pratique juridique traditionnelle, remarquent ses avocats, et alors même que la détention est incompatible avec son état de santé. »

LE MATIN

22 SEPT. 1982

## PREMIÈRE EXPERTISE DES ARMES D'ACTION DIRECTE

Le premier examen balistique des armes saisies, le 18 septembre, dans deux caches du mouvement clandestin Action directe, à Paris, est désormais terminé. On indique à la police judiciaire qu'aucune arme, pour l'instant, n'a pu être identifiée comme ayant servi dans tel ou tel fait divers ou attentat. Certaines, du reste, ont été modifiées, après utilisation, par le changement du percuteur par exemple.

A présent, la quinzaine d'armes saisies vont être étudiées de plus près, et les experts vont consulter leurs fichiers afin de procéder à d'éventuels rapprochements.

Deux armes ont été « repérées » : l'une est un pistolet dérobé en 1980 au cours d'un cambriolage chez un particulier à Brunoy (Essonne), l'autre un revolver Manurhin volé à un gardien de la paix lors d'une réunion salle Wagram à Paris, où s'était produit de violents incidents.

Cette réunion – un carnaval brésilien – avait eu lieu dans la nuit du 19 au 20 février. Des bagarres avaient éclaté entre ressortissants brésiliens. En les séparant, deux policiers furent blessés et deux armes de service dérobées.

# LE MATIN 23 SEPT. 1982

Le Monde 23 SEPT, 1982

## **ACTION DIRECTE**

## Des armes non identifiables

Les armes saisies vendredi dernier dans les caches, attribuées à Action directe, du XIe et du XIVe arrondissement n'ont pas « parlé ». Leur expertise par le laboratoire d'analyses de la préfecture de police a en effet révélé qu'elles avaient été soigneusement « chanstiquées », c'està-dire rendues non identifiables par martèlement des numéros, limage des pièces susceptibles de laisser une empreinte sur les balles tirées, ou remplacement de certains éléments comme les percuteurs. L'origine de deux de ces armes, seulement a pu être retracée : il s'agit d'un révolver Manurhin de calibre 38 volé à un gardien de la paix. et d'un pistolet qui proviendrait d'un cambriolage effectué en 1980 chez un habitani de Brunoy, dans l'Essonne.

CARTES D'IDENTITE

# Les avocats d'Hellyette Besse écrivent à Badinter

Le juge d'instruction avait rendu une ordonnance de remise en liberté d'Hellyette Besse. Le parquet vient de faire appel de cette décision

Hellyette Besse, 53 ans, est incarcérée depuis le 15 août à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Libraire, membre des comités de soutien qui avaient réclamé l'amnistie des prisonniers d'Action-directe durant l'été 81, elle a été arrêtée lors d'une rafle visant ce mouvement. Elle est accusée d'avoir détenu trois cartes d'identité italiennes. Récemment, le juge d'instruction chargé du dossier a rendu une ordonnance de mise en liberté, ordonnance dont le parquet a fait appel. Ses avocats, Maîtres Antoine Comte et Thierry Fagart, dans une lettre ouverte au Garde des Sceaux, commentent cette décision.

« Votre parquet a raison : nul doute qu'il fallait que son appel maintienne Hellyette BESSE en prison alors même que le magistrat-instructeur avait le 17 septembre 1982 ordonné sa mise en liberté. Après tout, Hellyette BESSE est une anarchiste et pour ceux-là, seul un traitement particulier se conçoit. Au siècle dernier d'ailleurs, nos pères républicains leur avaient mijoté une législation sur mesure que seuls de mauvais esprits ont qualifié de scélérate.

Car c'est bien d'un traitement particulier qu'il s'agit, n'en doutons pas. Le 21 octobre 1981, dans une circulaire aux parquets, vous rappeliez « qu'il convient aujourd'hui de restituer à la détention provisoire son caractère exceptionnel en évitant notamment de la réquérir pour des infractions de faible gravité, et en interprétant de la manière la plus restrictive les critères "prévus" par la loi ».

Les faits qui lui sont reprochés sontils autres que constitutifs d'une infraction de faible gravité? Assurément, nous ne vous ferons pas l'injure de dire que vous le pensez. Rappelez-vous ce mois d'août à Paris, où des forces occultes se sont acharnées à faire ressembler certains coins de notre capitale à Beyrouth-Ouest: gravats et sang...

Le 13 août, les policiers perquisitionnent la librairie d'Hellyette Besse: ils sacrifient là à un acte routinier, car cela fait 15 ans qu'ils procèdent de la sorte, à raison de trois fois l'an ou plus. Et que trouvent-ils: trois cartes d'identité italiennes vierges! Voilà qui paraît suffisamment important à votre parquet pour justifier un appel qui maintienne Hellyette Besse en prison.

Alors, nous le disons : c'est une infraction de faible gravité, et il s'agit là d'un traitement spécial qui n'a qu'un lointain rapport avec la justice. Monsieur le Garde des Sceaux, nous sommes indubitablement de ceux qui ont vu dans vos paroles le reniement de pratiques judiciaires contre lesquelles nous nous sommes toujours élevés, et nous savions — un publiciste du siècle dernier nous le rappelait — que « la parole est un acte ». Encore faudrait-il que vos actes ne contredisent pas vos paroles.



## SOCIÉTÉ

# Terrorisme: des clients déjà connus

« Ceux-là, c'est la troisième fois en quatre mois que je les vois ici! » Il ne suffit pas d'arrêter des militants d'Action directe pour abattre le vrai terrorisme.

e 20 septembre, pour la première fois dans l'histoire de la Police judiciaire parisienne, un ministre pénètre dans les locaux du 36 quai des Orfèvres. Au quatrième étage, au milieu du couloir, une longue table, des verres, des bouteilles et deux cents flics: les inspecteurs de la Brigade criminelle, de l'Antigang et de la Répression du banditisme chantent à tue-tête « L'Ajaccienne », le chant national corse. Gêné, ravi, Joseph

Franceschi donne le la. Le « ministre de la Police » sait trouver les mots qui flattent : « Le pays vous attend. Il a besoin d'être rassuré. Par le démantèlement d'Action directe, vous donnez de la police une nouvelle image de marque. Vous avez arrêté cette bande de voyous,grâce à une bonne coordination entre les services. On est loin de la guerre des polices... »

Le 17 septembre, c'est vrai, une équipe pluridisciplinaire arrêtait deux

militants connus d'Action directe et découvrait deux impressionnants stocks d'armes, de munitions et d'explosifs. Quelques heures plus tard, les R.g. ramenaient dans leurs filets douze autres militants. Onze d'entre eux seront très vite relâchés, les autres, Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud, seront inculpés de détention et de transport d'armes et d'explosifs, d'usage et de recel de faux papiers, mais aussi d'association de malfaiteurs : le temps de la fermeté a sonné.

Cet après-midi-là, devant le lycée Carnot, rue Cardinet, à Paris, une bombe explose sous une voiture diplomatique israélienne. Bilan: quatre blesses graves, une cinquantaine de lycéens atteints. Cet attentat n'a strictement aucun rapport avec l'arrestation des militants d'Action directe. Pourtant, dans les heures qui suivent, les commentaires officiels évoquent plus la réussite de l'opération policière que les difficultés de l'enquête sur ce vingtième attentat de l'été. Mais les policiers ne sont pas dupes. « Le ministre ne nous fera pas prendre des vessies pour des lanternes ni des gauchistes paumés pour des terroristes internationaux, dit l'un d'entre eux. Certes, nous avons découvert deux belles caches: mais parions que ces armes "ne parleront pas.". Apparem-ment, elles n'ont pas servi depuis mai 81. Les militants arrêtés? Pour certains, c'est la troisième fois en quatre mois que je les vois ici. Toujours les mêmes, les seuls que les R.g. aient dans leurs fichiers. Dès qu'on parle



Le stock d'armes et de munitions saisi. le 17 septembre, chez des militants d'Action directe. A droite, la rue Cardinet après l'explosion du même jour. En bas, un des blessés de l'attentat de la grande synagogue, à Bruxelles. le 18 septembre.

**L'EXPRESS** 

**DU 24 AU 30 SEPTEMBRE 1982** 

d'Action directe, on va les cueillir. Mais ils sont surveillés, répertoriés, neutralisés; bref des habitués.»

Les jeunes gens arrêtés la semaine dernière sont des militants dits historiques, issus des mouvances des Napap, Gari ou Autonomes. Ces anciens activistes n'ont pas bougé depuis que la gauche est au pouvoir. Leur mise en veilleuse a été négociée, en août 1981, par Louis Joinet, conseiller technique au cabinet Mauroy. Cet ancien magistrat a obtenu la « paix des bombes » avec les Arméniens, les Bretons, les Basques et Action directe. Un contrat non écrit : vous vous tenez tranquilles, et nous passons l'éponge. Avec Action directe, la discussion politique a été ardue. Le leader, Jean-Marc Rouillan, exigeait d'abord l'amnistie et la libération des douze « politiques », ces militants français, allemands et italiens inculpés pour le hold-up de Condé-sur-l'Escaut : plus d'1 milliard et demi de centimes raflés en août 1979.

#### Le luxe est visé

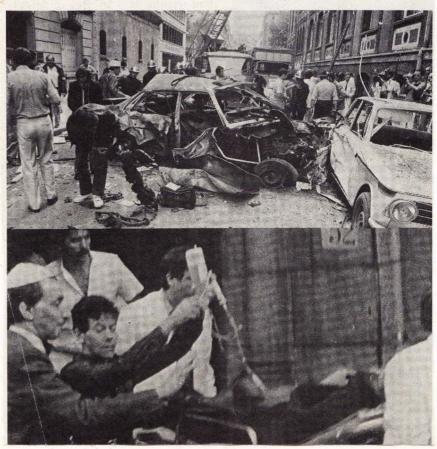
Pendant plusieurs mois, on n'entend plus parler d'Action directe. A Noël, première bavure: trois cartouches de gaz explosent dans les quartiers huppés de Paris. Attentats symboliques comme toujours: c'est le luxe qu'on vise. En mars 1982, la nébuleuse A.d. commence à craquer: Rouillan est débordé sur sa gauche, taxé de despotisme et de connivence avec la social-démocratie. La grogne sourd des nou-

veaux militants, turcs, maghrébins, tiers-mondistes. La défense des « squatts » les laisse sur leur faim. Les événements du Liban leur donnent un prétexte pour rompre la trêve.

Première scission publique: le 1er août 1982. La branche dissidente d'Action directe se réunit clandestinement et revendique les attentats récents, du mitraillage de la mission d'achat israélienne en mars, boulevard Malesherbes, aux quelques bombes visant des banques ou des intérêts juifs. L'appellation d'origine « Action directe » n'est plus contrôlée : elle appartient à tout le monde, et à n'importe qui. D'étranges « Juifs d'Action directe » signent des attentats antisémites. Des Turcs d'extrême gauche se lient aux mystérieuses « Fractions armées révolutionnaires libanaises ». On parle même de coopération entre ces nouveaux tiers-mondistes et les Arméniens du groupe Orly.

De là à penser que les caches d'Action directe pourraient servir de relais à des terroristes venus d'ailleurs, il n'y a qu'un raisonnement que les conseillers de Franceschi semblent prêts à suivre. D'où le récent coup de filet. Jusqu'ici, pourtant, rien dans le matériel saisi ne permet de justifier cette crainte. En tout cas, l'arme qui a tué rue des Rosiers et qui a servi dans l'attentat de la synagogue de Bruxelles, le 18 septembre (le pistolet-mitrailleur WZ 63) ne se trouvait pas dans l'arsenal d'Action directe.

« Le vrai terrorisme est ailleurs, reconnaît un policier. Ne nous trompons pas de cible. » J. B.



24-30 SEPT. 1982

441

## Qui protège les TREFOIS, quand le monde terroristes? Trend-ou terroristes?

TREFOIS, quand le monde tournait rond — ou à peu près — on aurait dit: « Leur compte est bon. »

C'est une phrase qu'aucun policier français ne prononce plus, car le compte des terroristes n'est jamais bon. Que faut-il donc pour qu'on les jette en prison pour qu'on les y garde, pour qu'on les juge et qu'on les condamne?

Si par hasard une condamnation a été prononcée, que faut-il faire pour éviter qu'ils ne soient rendus à leur coupable industrie dans les meilleurs délais?

On peut se poser toutes ces questions à propos de Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud, arrêtés le 17 septembre un jour que Defferre avait mis ses lunettes et n'avait pas confondu les tueurs d'Action directe avec des touristes irlandais.

Car, enfin, le contexte est suffisamment significatif: armes, munitions, explosifs, fausses cartes d'identité, faux travellers-chèques, un arsenal considérable. Mais principalement des papiers divers intéressant l'activité d'Action directe. Un surtout, dont il n'a pas été fait état dans les communiqués: dans l'appartement de la rue Froment a été saisi l'original d'une revendication d'attentat.

Pour mesurer ce que cela

implique, il faut savoir que les organisations terroristes n'envoient jamais aux journaux ou à l'AFP que des photocopies de leurs textes. Pour la bonne raison qu'une photocopie ne se prête pas à une analyse sérieuse en laboratoire. Si quelqu'un détient l'original, c'est qu'il a lui-même procédé à la revendication de l'attentat, donc qu'il en est ou l'auteur ou le complice des assassins.

#### **Dynamite**

Que faut-il de plus? Un autre élément apparaît dès maintenant': on a retrouvé rue Froment quinze kilos de bâtons de dynamite. Or, il semble établi que c'est avec des bâtons de dynamite que Minute a sauté le 19 août, le lendemain du jour où la dissolution d'Action directe a été prononcée.

Les policiers sont devant une enquête en or; il ne manque, dans leur panoplie de pièces à conviction, ni le pistolet volé dans l'Essonne lors d'un cambriolage, élément intéressant pour recouper deux pistes, ni la paire de lunettes noires susceptibles de démasquer le coupable d'un hold-up après l'avoir masqué.

Si l'on en croit les fondateurs de la détection policière moderne, le célèbre Locard entres autres, trois poils de jambe, une goutte de sang ou une demi-empreinte laissée même à travers un gant suffisaient il y a quarante ans, pour remonter au criminel, pour peu qu'on veuille mettre en œuvre les moyens nécessaires

Or, c'est bien ce que Defferre, Mitterrand et Mauroy ont dit qu'ils voulaient faire. Mais peut-on les croire ? La question que nous posions en mai reste de circonstance : quels sont les socialistes qui protègent Action directe? Qui intervient immédiatement quand il arrive quelque chose Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon, rendus à la liberté par amnistie ou par grâce présidentielle, comme à leurs camarades Joëlle Aubron ou Mohand Hamami, pour ne citer qu'eux ?

Le pouvoir socialiste est au

pied du mur : ira-t-il jusqu'au bout de ses intentions affichées au sujet du sinistre trio arrêté dernièrement et continuera-t-il sérieusement à chercher les autres ?

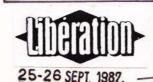
ALTERNATIVE. A propos de l'épidémie d'attentats à Paris, le consul de France à New York explique aux journalistes qu'Action directe est une organisation d'extrême droite. Le consul de France à New York est-il un abruti ou un menteur? A vous de choisir

#### Découverte de l'original d'un texte revendiquant un attentat d'Action Directe

Les policiers ont découvert chez Michel Camillieri, militant de la mouvance Action Directe arrêté le 17 septembre, un document qu'ils estiment être l'original d'un texte revendiquant un attentat au nom du mouvement Action Directe. Dans ce document, tapé à la machine à écrire, Action Directe-Unité combattante Lahouari Farid Benchellal, du nom d'un militant de cette organisation clandestine mort au commissariat central d'Helsinki. revendiquait un attentat commis le 5 juin contre les bureaux parisiens du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, à l'occasion de la venue en France du président Ronald Reagan pour le « sommet » de Versailles.

Ce document a été découvert par les policiers de la brigade criminelle au cours de la perquisition effectuée dans la chambre de bonne au sixième étage du 3 rue Froment, où résidait de temps à autre Camillieri et qui lui avait également servi à entreposer un important stock d'armes.

manute 25 SEPT 1982



662

#### le quotidien

LUNDI 27 SEPTEMBRE 1982

#### Action directe : une machine à écrire « parlante »

Après la découverte le 17 septembre dernier d'un appartement rue Froment et d'un box dans un parking de l'avenue du Général-Leclerc, occupés par des militants d'Action directe, les policiers ont aussi déniché chez Michel Camillieri, une machine à écrire qui a servi à taper un document revendiquant un attentat au nom du mouvement clandestin dissous le 18 août dernier par le gouvernement.

L'original de ce texte a également été retrouvé au cours de la perquisition dans la chambre de bonne qui servait, de temps à autre, de cache aux militants d'Action directe, et où avaient été entreposés un important stock d'ar-

Dans le document retrouvé par les enquêteurs, Action directe revendiquait un attentat commis le 5 juin contre les bureaux parisiens du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale, à l'occasion de la venue en France du président Ronald Reagan pour le sommet de Versailles. La dernière phrase du texte découvert disait : « C'est toujours la même machine depuis la campagne de Noël. » C'était une manière d'authentifier les actes d'Action directe qui faisait là, référence aux quatre attentats commis le 23 décembre 1981 à

#### **Le Parisien**

27 SEPT. 1982

### Action directe: une machine à écrire et un communiqué

Les policiers ont découvert chez Michel Camillieri, militant de la mouvance Action directe, arrêté le 17 septembre, une machine à écrire qui aurait servi à taper un document revendiquant un attentats au nom de ce mouvement.

Rappelons que l'original de ce texte aurait également été retrouvé au cours de la perquisition (voir Libération du 25 septembre) dans la chambre de bonne qui servait de temps en temps de domicile à Camillieri.

Dans ce document, Action directe unité combattante Lahouari Farid Benchellal, revendiquait un attentat commis le 5 juin contre les bureaux parisiens du Fonds monétaire international (FMI) et de la banque mondiale, à l'occasion de la venue de Reagan pour le sommet de Versailles. La dernière phrase de ce document serait la suivante : « c'est toujours la même machine depuis la campagne de Noël », la dite campagne faisait référence à quatre attentats commis le 23 décembre dernier à Paris contre des établissements de luxe : magasin d'exposition « Rolls-Royce », magasin de jouets « Train bleu », magasin de vêtements « Burberry's » et la brasserie « Bofinger ».

C'est également à cette campagne et à sa revendication que faisait référence un autre texte saisi par les policiers et annonçant, lui, « l'éclatement » du groupe Action directe.

### Action directe: la machine à écrire a parlé

ichel Camillieri est bien un terroriste. Les policiers qui ont procédé à son arrestation, le 17 septembre, après une longue et difficile enquête, de même qu'à celle de deux complices — Charles Grosmangin et Olivier Chabaud — viennent de découvrir deux éléments nouveaux qui témoignent des activités pour le moins subversives de cet ancien membre du GARI (Groupe révolutionaire d'action internationaliste).

Ils ont mis la main sur une machine à écrire qui a servi à taper un document revendiquant un attentat au nom d'Action directe. Un document dont l'original a également été retrouvé au 3, rue Froment, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. C'est dans cette chambre de bonne que Camillieri logeait de temps entemps, entreposait un gros stock d'armes et rédigeait ses messages terroristes...

Dans ce document, tapé à la machine à écrire, Action directe revendique un attentat commis le 5 juin contre les bureaux parisiens du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Action directe s'appelait à ce moment-là A.D. — Unité combattante Lahouari Farid Benchellal, du nom d'un de ses militants retrouvé mort en janvier dernier au commissariat central d'Helsinki, après son arrestation au moment où

il s'apprêtait à écouler des faux travellers-chèques d'un montant de 20 000 dollars.

Opérations d'envergure

L'attentat du 5 juin coïncidait avec la venue en France du président des Etats-Unis, Ronald Reagan, pour le sommet de Versailles. Mais il est probable que Michel Camillieri (30 ans) a participé à d'autres opérations d'envergure. Sur le texte découvert dans l'une de ses caches, la dernière phrase est la sui-vante : « C'est toujours la même machine depuis la campagne de Noël. » Or, une formule identique a figuré dans différents autres messages diffusés par Action directe, notamment celui du 1er août intitulé :Compte rendu de la réunion clandestine du 1er aout, et dans lequel était annoncé « l'éclatement d'Action directe ». L'expression « campagne de Noël » fait référence aux quatre attentats commis le 23 décembre dernier à Paris contre des établissements de luxe: magasins d'exposition Rolls Royce, magasin de jouets Train Bleu, magasin de vêtements Burberrys et la brasserie Bofinger.

Inculpés de « détention d'armes, de munitions et d'explosifs, et de recel de vol », les amis de Michel Camillieri ont été écroués. La saisie de ces deux nouvelles pièces à conviction péseront lourd dans le dossier Action directe...



## Action directe: deux nouveaux éléments

Les enquêteurs ont retrouvé chez un des militants arrêtés le texte original revendiquant un attentat et la machine à écrire qui a servi à le taper

L'enquête qui se poursuit depuis le 17 septembre, après la découverte à Paris de deux caches d'armes attribuées à Action directe, vient de s'enrichir de deux nouveaux éléments : les policiers ont retrouvé l'original d'un texte de revendication, au nom du mouvement d'ultra-gauche, d'un attentat commis le 5 juin dernier contre les locaux du Fonds monétaire international, et la machine à écrire qui a servi à taper ce texte.

'EST chez Michel Camillieri, l'un des trois militants (avec Charles Grosmangin et Olivier Chabaud) arrêtés le 17 septembre (le Matin du 20 septembre), que les policiers de la brigade criminelle ont retrouvé le document : un texte dactylographié, signé

« Action directe, unité combattante Lahouari-Farid-Benchellal », et revendiquant un attentat commis à Paris le 5 juin 1982 contre les bureaux du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. C'était le jour même de l'arrivée en France du président américain Ronald Reagan pour le sommet des pays industrialisés de Versailles. Action directe, à l'époque, avait multiplié les « avertissements » contre un certain

nombre de cibles américaines.

Alors, Michel Camillieri aura bien du mal à nier son appartenance à Action directe, ou du moins à l'une de ses fractions. « C'est toujours la même machine depuis la campagne de Noël », précise en effet la dernière phrase du document : une référence à une « campagne » d'attentats commis le 23 décembre 1981 contre des établissements de luxe (Rolls-Royce, le

Train bleu, Burberry's et Bofinger) et revendiqués par l'organisation clandestine. C'est aussi un moyen d'authentifier la revendication, puisque la même phrase a figuré dans un certain nombre de textes diffusés par Action directe, notamment celui, daté du 1er août, qui annonçait l'éclatement du mouvement. C'était bien « la même machine ». Et elle a également été retrouvée dans la chambre de bonne de la rue Froment.



Dans une cache, le texte de revendication de l'attentat contre le F.M.I.

## Signé Action directe

Les policiers ont découvert chez Michel Camillieri, militant de la mouvance « Action directe » arrêté le 17 septembre, une machine à écrire qui a servi à taper un document revendiquant un attentat au nom de ce mouvement clandestin dissous le 18 Août.

L'original de ce texte a également été retrouvé au cours de la perquisition dans la chambre de bonne qui servait de temps à autre de domicile à Camillieri, au 3 de la rue Froment (11e) et où ce dernier avait entreposé un important stock d'armes. Camillieri, ainsi que deux complices, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud, ont été inculpés et écroués. Dans ce document, tapé à la machine à écrire, « Actiondirecte - Unité combattante Lahouri Farid Benchellal » revendiquait un attentat commis le 5 juin contre les bureaux parisiens du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque Mondiale, à l'occasion de la venue en France du président Ronald Reagan pour le sommet de Versailles. Lahouri Farid Benchellal était un militant d'« Action directe », retrouvé mort en janvier dernier au commissariat central d'Helsinki après qu'il eut été arrêté au moment où il s'apprêtait à écouler des faux travellers-chèques d'un montant de 20 000 dollars.

La dernière phrase de ce document est la suivante : « C'est toujours la même machine depuis la campagne de Noël. » Cette phrase a figuré dans différents: autres textes diffusés par « Action directe », notamment celui daté du premier août intitulé le « compte rendu de la réunion clandestine du premier août, et dans lequel était annoncé l'éclatement d'A.D. ».

L'expression « campagne de Noël » fait référence aux quatre attentats commis le 23 décembre dernier à Paris contre des établissements de luxe : magasin d'exposition « Rolls Royce », magasin de jouets « Train Bleu », magasin de vêtements « Burberrys » et la brasserie « Bofinger ».

Michel Camillieri, trente ans, Charles Grosmangin, trente et un ans, et Olivie: Chabaud, vingt-quatre ans, inculpés de « détention d'armes et de transport d'armes, de munitions et d'explosifs, et de recel de vol », et écroués depuis le 18 septembre appartiennent tous trois à la branche

dissidente d'« Action directe ». Ce mouvement avait été dissous le 18 août par le gouvernement mais pour les enquêteurs Camillieri est considéré comme l'une « des têtes de la fraction dure d'Action directe ». C'est l'un des compagnons de Jean-Marc Rouillan, fondateur du mouvement, toujours introuvable.

Libérés au lendemain de l'arrivée de la gauche au pouvoir, les membres d' « Action directe » se regroupèrent pour créér un mouvement plus international. C'est ainsi que pour les policiers, l'organisation « Action directe » reste aujourd'hui la seule piste nationale susceptible de mener aux terroristes de la rue Cardinet (5 blessés graves et 43 blessés légers, le 17 septembre dans l'explosion d'une voiture du corps diplomatique israélien). De recoupements en recoupements, les enquêteurs ne désespèrent pas, en effet, de mettre au jour des liens qui unissent ce groupuscule d'ultra-gauche aux Fractions armées révolutionnaires libanaises (F.A.R.L.) dont la police ne connaît pas encore grand-chose et qui a revendiqué cet acte de terrorisme.

#### LE FIGARO

27 SEPT. 1982.

664

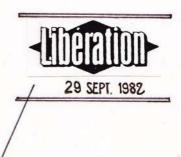
#### Rouillan assigne le «Parisien libéré» en diffamation

Jean-Marc Rouillan., l'un des fondateurs du groupe « Action Directe », toujours recherché par la police, ne s'est pas présenté au palais de justice de Paris où il assignait lundi le Parisien Libéré en diffamation devant la 17 ème Chambre correctionnelle. L'article qui fait l'objet de la plainte avait été publié le 1er décembre 1981 sous la signature de Christian Chardon et engageait la responsabilité de Jean-Marc Rouillan dans le vol d'armes du camp Clauzel, le 22 novembre 81 près de Foix; or, comme on le sait, les deux auteurs de ce vol, — des droits communs — ont été arrêtés le 4 janvier 1982 et n'ont aucun lien avec Rouillan ou avec le groupe « Action Directe »...

avec le groupe « Action Directe »...

L'audience s'est réduite, lundi, à un simple débat de procédure et l'arrêt de la Cour, mis en délibéré jusqu'au 25 octobre, dira si la plainte est ou non recevable.





#### Helyette Besse devant la chambre d'accusation

Aujourd'hui, mercredi, la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris examinera le cas d'Eliette Besse, 53 ans, la libraire proche des militants d' Action directe dont la mise en liberté acceptée par le juge d'instruction a été remise en cause par le Parquet.

Eliette Besse qui, rappelons-le, est incarcérée depuis le 15 août, est accusée

d'avoir détenu trois cartes d'identité italiennes vierges. Une quarantaine de personnalités ont signé la pétition diffusée par son comité de soutien et réclamant sa libération. Parmi elles : François Chatelet, Léo Ferré, Daniel Cohn-Bendit, Félix Guatari, Serge Gainsbourg, Madeleine Renault, Alain Krivine, Benoîte Groult...





QUI VEUT TUER HELYETTE BESS ?

Notre amie Helyette Besse, responsable de la librairie Le Jargon Libre à Paris, est détenue à Fleury-Mérogis depuis le 15 août dernier. Interpellée à l'occasion de l'enquête visant le groupe Action directe, on lui reproche le recel de trois cartes d'identité italiennes vierges. Le juge d'instruction Bruguière a rendu le 17 septembre une ordonance de mise en liberté considérant qu'Helyette offre toutes garanties de représentation et se trouve de surcroît dans un état de santé précaire. Heylette a perdu plus de 15 kilos, elle présente des signes de déshydratation inquiétants et les médecins redoutent une défaillance cardiaque. La direction de la prison lui refuse le régime alimentaire adapté à son état. Helyette est en danger de mort, les médecins le savent, l'Administration pénitentiaire le sait, M. Badintr le sait. Rue Rossini, des policiers ont infligé la peine de mort pour délit de fuite à une jeune fille de 17 ans. Le ministre de la Justice à son tour prend le risque de condamner à mort notre amie. Accusé de « laxisme » par la droite et par sa propre police, le pouvoir socialiste n'a-t-il que la mort d'Helyette à donner en gage de sa « fermeté » ? Paris, le 27 septembre 1982 Claude GUILLON Yves LE BONNIEC Auteurs de Suicide, mode d'emploi. (Editions A. Mo-

#### Le western de l'été

Cet article fait suite à celui paru dans Courant Alternatif Nº 17 : « Terrorisme et Sécurité » dans lequel nous définissions le terrorisme comme étant une pratique qui vise à provoquer parmi la population des réflexes de peur, des réactions de passivité et des demandes d'ordre

nouveau sous un Etat fort.

L'actualité de cet été et en particulier la tuerie terroriste de la « Rue des Rosiers » a permis de justifier aux yeux de la fameuse opinion publique des mesures donnant une efficacité plus grande à l'appareil répressif de l'Etat. Le terrorisme d'Etat version « socialiste » risque bientôt d'être opérationnel. Tout mouvement social, toute contestation ayant recours à l'illégalité, au sabotage, vont « en faire les frais ».

#### Le renforcement du terrorisme d'Etat

L'Etat français est en train de combler le retard, le plus souvent technologique et organisationnel, qu'il avait dans le domaine de la répression par rapport aux autres pays développés dits « démocratiques » (RFA, Italie, Angleterre, Japon...)

Outre le renforcement des effectifs de police, tous les fichiers existants (D.S.T., D.G.S.E (ex SDECE), Police Judiciaire, Sécurité Militaire, Gendarmerie, Renseignements Généraux) seront réunifiés dans un ordinateur MITRA qui sera à la disposition de tous les services de polices et de renseignements (son collègue Ouest-Allemand, le B.K.A, toujours donné en exemple, gère ainsi 3 à 4 millions de fiches!). La direction centrale de la P.J. de ticles ;). Le direction central et la 1-2 direction central pour la répression du trafic d'armes, d'explosifs et de matières sensibles. Ce ne sont évidemment que les plus grosses décisions données solennellement cet été.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que toutes ces mesures soi disant prises en réaction à la tuerie de la « Rue des Rosiers » étaient prévues bien avant ! C'est ainsi que le renforcement des effectifs de police était inscrit au Budget 82 (voté au Parlement en automne 81 !) et se menait tambour battant ; de même le fichier central a été officiellement créé le 24 mai 1982 par Mitterrand lui-même, dont le projet était bien antérieur à cette date.

Le terrorisme de cet été a donc été un prétexte pour que ces mesures soient ressenties comme justifiées aux yeux des téléspectateurs. La peur de la population, bien entretenue par le terrorisme classique, permet à l'Etat d'accroître « démocratiquement » son propre terrorisme. Il répond simplement à une demande massive de millions de gens passifs et impuissants devant une tuerie comme celle de la « Rue des Rosiers » qui peut se reproduire à tout instant.

Le terrorisme classique du Capitole, de la rue Marbeuf, etc... a en face de lui l'État qu'il veut destabiliser. C'est une lutte de pouvoir, se situant dans un projet totalitaire où la population n'est qu'une masse de manœuvre, manipulable à souhait.

#### Le filou

Dans un premier temps, le vieux politicard de Mitterrand a su en profiter en montant directement au créneau.

Son intervention du 17 août et les mesures prises n'avaient pas pour but que



de sécuriser les « gens paisibles » en leur assurant que l'Etat était toujours là, même pendant les vacances. Il réussissait à substituer au discours bête du giscardisme sur la « sécurité » d'autres formes concrètes de « sécurité » passant beaucoup mieux dans le milieu de gauche rêvant du « chan-gement ». En effet, il ne touche pas au code pénal, mais il perfectionne l'outil policier dans les limites de la « légalité républicaine» en lui faisant adopter un fonctionnement très proche du modèle militaire perpétuellement sur le sentier de la guerre. Même si en sous-mains des groupes de travail sont en en sous-mains des groupes de travall sont en train d'étudier des modifications législatives (application de la notion de droit commun à tous les auteurs d'attentats, remplacement de fortune de la Cour de Sûreté de l'Etat) au cas où ce terrorisme continuerait à frapper, il ne touche pas aux lois... LE CHANGEMENT EST SAUF! (« Peyrefitte, reste dans le placard!, tu sortiras lorsque la raison d'Etat aura besoin de toi! un d'Etat aura besoin de toi ! »)
En perfectionnant l'outil policier, le

pouvoir en profitait aussi pour essayer de le prendre enfin en main. La nomination de Joseph Franceschi (« qui a le profil d'un vrai flic ») est une deuxième tentative de contrôle de la police, « Gaston la gaffe » n'ayant pas réussi au printemps dernier à imposer réellement son autorité aux

hiérarchies policières.

Le vieux grigou de Mitterrand a voulu profiter politiquement de « l'événement » comme tout chef d'Etat habile l'aurait fait. Son « anti-terrorisme tranquille, ferme et résolu » devait donner au gouvernement une autre corde à son arc pour mieux aborder la sortie du blocage des prix et des salaires. Il préparait ainsi psychologiquement la rentrée sociale et politique en associant les 0,3 % d'augmentation des prix en juillet, le succès diplomatique au Liban à une lutte contre le « terrorisme international » qui ne remettait pas soi-disant en cause les « libertés ». Encore fallait-il que les mesures prises soient efficaces!

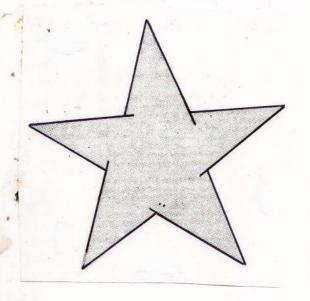
#### Les gaffes

Après le 17 août, c'était une deuxième jeunesse pour le « changement ». Le P.S. était soulagé, son chef avait redressé la barre. Même la droite reconnaissait que Mit-Mit avait fait fort, mieux que Giscard

Mais, les nouvaux tenants du pouvoir ont toujours plein d'idées... tout en manquant sérieusement d'efficacité. Ça

navigue à vue et accumule les gaffes. Après avoir ravivé les guerres intestines et corporatistes au sein des appareils de répression (nomination de Prouteau),





CE DOCUMENT EST UNE INTERVIEW QU'ACTION DIRECTE A DONNEE AU MONDE DEBUT OCTOBRE. LA REDACTION DE CE JOURNAL A REFUSE DE LA PUBLIER ALORS QUE TOUTE UNE CAMPAGNE HYSTERIQUE ETAIT ORGANISEE CONTRE L'ORGANISATION. CETTE CAMPAGNE ETAIT BASEE SUR "LA DECOUVERTE DE DOCUMENTS" EL DE "PREUVES PERSONNELLES", COMPILATION DE FAUX. DE MENSONGES ET D'AMALGAMES.

LE BUT : MON SEPLEMENT RITEINDRE MOTRE ORGANISATION, MAIS PLUS L'IDES MEME D'ANTI-IMPERIALISME ET D'INTERNATIONALISME.

AU MOMENT OU LES SOLDATS FRANCAIS PARTICIPAIENT A BEYROUTH AUX RAFLES DE MILITANTS DE LA GAUCHE LIBANAISE ET DES COMBATTANTS PALESTINIENS, OU MITTERRAND TENDAIT LA MAIN AU DICTATEUR DU ZAIRE, OU LES GENERAUX FRANÇAIS MERY ET CALLET APPORTENT LE "SERVICE APRES-VENTE" A L'ARMEE RACISTE SUD-AFRICAINE, L'ANTI-IMPERIALISME EST AUJOURD'HUI EN FRANCE L'IDEE-FORCE DE LA LUTTE DES CLASSES.

LA CRISE ET SA LOGIQUE DE GUERRE TROUVE EN FACE D'ELLE LA SEULE FORCE POLITIQUE, AUJOURD'HUI ENCORE EMBRYONNAIRE, L'ANTI-IMPERIALISME COMBATTANT,

UNE CERTAINE PRESSE PARTICIPE A LA REPRESSION ET A LA LUTTE PSYCHOLOGIQUE QUE LE POUVOIR MÊME CONTRE LE MOUVEMENT, EN DIFFUSANT LES MENSONGES ET AMALGAMES ET EN CENSURANT LES EXPRESSIONS POLITIQUES DE CE MOUVEMENT.

UNE FOIS ENCORE NOUS REAFFIRMONS :

- L'ORGANISATION N'A RIEN A VOIR AVEC LES ATTENTATS-MASSACRES QUI ONT EU LIEU CET ETE A PARIS
- ACTION DIRECTE N'A AUCUN LIEN ORGANISATIONNEL AVEC LES MILITANTS DE LA F.A.R.L.

#### BUT ET HISTORIQUE

ACTION DIRECTE n'est pas apparue par génération spontanée. Des individus ou des groupes ayant eu des expériences diverses de propagande armée, ont ressenti la nécessité au-delà d'actions ponctuelles ou de campagnes politiques ( comme en 1977 après l'assassinat des campagnes de la R.A.F., comme les campagnes sur le nucléaire...) de se donner un instrument afin de promouvoir

sur le nucléaire...) de se donner un instrument afin de promouvoir une stratégie communiste.

Dès le début de notre apparition, nous avons été une guérilla communiste, défendant la lutte anti-impérialiste, sur une position de classe: la conséquence- une compréhension pratique de la nécessité de l'illégalisme révolutionnaire.

C'est le début de ce combat communiste qui a déterminé les instruments de lutte que nous avons créés, nous pensons que ceux-ci peuvent amener une confrontation, un dépassement de l'expérience prolétaire, vers l'implantation d'une guerre révolutionnaire prolongée.

naire prolongée.

Nous ne pouvons faire ici un historique précis des actions entre-prises par nos groupes. Nos objectifs délimitent clairement notre intervention politique.

A l'époque du bombardement des Sarahouies par les Jaguars Francais, à l'époque de la répression sanglante des mineurs de Gafsa nous avons répondu par l'attaque de l'articulation principale de l'im-

nous avons repondu par l'attaque de l'articulation principale de l'im-périalisme francais dans le pillage du Tiers-Monde : le ministèrede la Coopération.

Nous avons attaqué le ministère du Travail, le secrétariat d'état aux travailleurs immigrés, le siège de la Sonacotra à l'époque de la création de la loi Bonnet-Stoleru, alors que des luttes dures se menaient dans le prolétariat immigré (Sonacotra, travailleurs du Métro...) nous avons frappé la section de la D.S.T. changée de l'infiltration des mouvements africains en France, alors que plusieurs associations d'étudiants et de travailleurs étaient interdites.

Jamais nos actions n'ont pu prêter à confusion; les moments et les cibles choisis apportent eux-même la preuve de nos lignes fortes

guerre de classe et anti-imperialisme. Nous avons lutté fort, et avons été réprimés fort.

Nous avons eu des camarades assassinés, nous avons connus les Q.H.S. dans le silence et l'arbitraire le plus total. Pourtant, après quatre années d'existence notre continuité politique n'a jamais été mise en danger; nous posons toujours les mêmes

#### REPRESSION ET AMALGAME

Nous n'avons jamais eu d'illusion sur le nouveau pouvoir, nouvelle gestion du Capital et tentative de réponse à la crise du système imperialisme en France.

Nous savons ce que signifie un gouvernement social-démocrate pour les prolétaires. En France, la repression de la grêve des mineurs en 1948, dans les pays dépendants, les massacres de Setif, le massacre de 80.000 personnes à Madagascar, les bombardements d'Hanoï, le coup de Suez...

Mais nous avons essayé d'utiliser cette période d'euphorie et d'illusions, pour tenter d'ouvrir de nouveaux fronts avec de nouvelles
méthodes: lutte dans les prisons pour la fermeture des Q.H.S.
lutte lors de l'amnistie pour la libération des révolutionnaires emprisonnés, lutte avec les travailleurs immigrés pour le logement dans
le quartier de la Goutte d'Or (occupation de six immeubles)
travail d'information et de propagande écrite sur notre mouvement.
Face a nous la force tranquille a devoilé son vrai visage provocation
diffamation, paternalisme, mtimidations physiques, attentats contre
nos squatts etc...
Plus de 180 personnes ont été rafflées en 4 mois, pressions sur les
employeurs, tabassage de camarades, chantage sur la régularisation
des papiers des camarades immigrés; il a donc été difficile pour nous
de sombrer dans «l'etat de grace».

Il était évident que les socialistes n'accepteraient aucune lutte ne
s'intégrant pas à la contestation institutionnalisée et au soutien
critique.

Le mois de Juin 82 a vu les enjeux de politicaillerie nationale dépasser par un évènement déterminant: la venue de Reagan en Europe.

Europe.

A l'ordre du jour dans les salons de Versailles: resserrer l'alliance impérialiste de l'O.T.A.N.; à l'heure de la démocratie des droits di citoyen, les marchandages qui portent sur les préparatifs d'une «guerre nuclèaure» tactique» en Europe, la fabrication de la bombe à

eguerre nucléaire tactique en Europe, la labrication de la Dombe a neutron française, le soutien ou non à ceux engagés dans des conflits dits "périphériques", tel celui des Malvinas, sont tenus soigneusement secrets.

Reagan en agitant le spectre de la guerre a rencontré sur son pas age un vaste mouvement de protestation dont l'ampleur ne s'était pas vue en Europe depuis une dizaine d'années, mouvement majoritairement pacifiste qui telle l'autruche en se fermant les yeux et en invoquant la paix croit pouvoir exorciser et retenir à sa porte un monstre informe déjà là. Dans le même temps se déclenchait l'invasion israélienne du Liban ...

un monstre informe déjà là. Dans le même temps se déclenchait l'invasion israélienne du Liban ...
Mais désormais la logique d'acier de la guerre imperialiste pénêtre aussi les «pays developpés», les metropoles.
La «crise», c'est à dire, la restructuration du capital, cela veut dire des millions de chomeurs, des conditions de vie de plus en plus précaires. La menace brandie, c'est la répression sous toutes ses formes et c'est aussi l'anéantissement, le génocide sélectif, voila le relution que propose Reagan.

ses formes et c'est aussi l'aneantissement, le genocide selectif, voua la solution que propose Reagan.

Nous devons combattre les complots qui se trament; ne pas nous limiter au catastrophisme, mais combattre. C'est dans ce contexte que nous avons lancé une campagne limitée visant des objectifs américains et israéliens.

Nous sommes convaincus que des attentats-massacre tel que Marbeuf, Copernir, la rue des Rosiers, sont concertés et planifiés de façon systema que, par des groupes de pression, et particulièrement, les services secrets.

Des intentions politiques précises et des conflits inter-Etats se cachent derriere les actes.

Desamorcer toute opposition éventuelle, même d'autodéfense devant la politique de guerre économique et militaire créée par les Etats, tel est le ver able but de ces attentats. Bologne, Munich, sont évidemment des faits d,Etat, et non de guerilla



il est affligeant que 13 ans après l'attentat de la Piazza Fontana qui précède la tentative de coup d'Etat du prince Borghese, des gens marchent ...core dans ce genre de panneaux.

Meler comme le fait une certaine presse, les groupes de guerilla à ces actes, c'est leur donner le prolongement politique qu'attendent leurs instigateurs. Suffira-t-il de manipuler un déséquilibré qui mettra une bombe à 6 heures dans la gare Saint-Lazare, et de signer ACTION DIRECTE pour que l'on demande nos têtes? L'après midi de la Rue des Rosiers alors qu'il était évident pour le gouvernement que nous n'étions, ni de près ni de loin, liés à ce massacre, Monsieur Deferre est intervenu personnellement pour faire arrêter tous les militants légaux d'A.D. Autrement dit, nous pensons que le gouvernement connait virtuellement ceux qui ont téléguidé que le gouvernement connait virtuellement ceux qui ont téléguidé le massacre, mais est totalement impuissant.

Masquer cette impuissance en favorisant l'amalgame c'est objectivement

appeler au lynchage. Les interminables discussions Est-Ouest pour savoir où, et comment Les interminables discussions Est-Ouest pour savoir où, et comment stocker les missiles nucléaires, les dialogues Nord-Sud arrachantaux pays dépendants leurs mains d'oeuvre et leurs matières premieres à bon prix, le dictat des multinationales de l'agro-business, et des organismes de financement sur les pays affamés, les concertations patronales sur le plus de rentabilité de l'extraction de force de travail les décisions des Etats augmentant sans arrêt les effectifs et les moyens policiers, faisant, à présent, comme en France, appel au contingent pour garantir la paix sociale.

Voilà une partie de la terreur quotidienne, a tel point qu'elle est banalisée et ressentie non plus comme violence, mais seulement comme situation de fait.

panaisse et ressente non puis comme vioience, mais seulement comme situation de fait. Par l'impact qu'ont les massacres sur les gens en les amalgamant avec les guerillas métropolitaines, on cherche à provoquer un rejet qui, s'il aboutissait, conduirait au renoncement à tout combat et à l'abandon de toute espérance de libération humaine.

#### LE LIBAN

guerre au Liban est indissociable d'une guerre rampante et

généralisée au moyen-orient. De Beyrouth à Kaboul, d'Asmara à Koramchar, le jeu de la stratégie

généralisée au moyen-orient.

De Beyrouth à Kaboul, d'Asmara à Koramchar, le jeu de la stratégie impérialiste se déroule au-dessus des peuples, qui en sont les victimes les seules forces populaires qui s'insurgent les armes à la main contre cet état de fait subissent la plus terrible répression.

Sabra et Chatila entrent dans la logique de massacre et de pacification entreprise par l'impérialisme americain, européen et sioniste; l'enjeu est de forcer les palestiniens a accepter le plan Reagan avec l'aide des pays arabes les plus réactionnaires.

On ne peut résoudre le «problème» israélo-palestinien en restant dans une logique d'Etat; seule une guerre de classe permettrait d'entrevoir la possibilité d'une cohabitation judéo-arabe dans un proche-orient débarassé des requins, des valets et de l'oligarchie corrompue. Pour l'heure les socialistes ont participé au replatrage actif d'un Etat Libanais moribond, mettant en selle l'extrème-droite religieuse phalangiste dont, ils ont bien vite «oublié» qu'elle puise ses racines dans le courant national-socialiste des année trente. Voci quelles sont les forces souillées de sang qui vont dans les mois à venir assurer la paix et la sécurité des citoyens libanais!

Alors? après que la FINUL se soit ridiculisée sur la frontiere israelo-libariaise, que les peuples libanais et palestinien aient subi plusieurs mois de massacre, que des milliers de prisonniers dont le seul crime est d'être palestinien, croupissent dans les camps de concentration ou les organismes internationaux n'ont pas acces c'est vraiment prendre les gens pour des cons que de leur faire croire que l'armée française part là-bas pour maintenir la paix, pour remplir une mission humanitaire dans un pays confié à la destion d'un parti fasciste.

#### STRATEGIE

Après le cycle classique: provocation-amalgame-répression, le gouvernement socialiste va pouvoir accomplir ce que le gouvernement précédent n'avait pas les moyens politiques de mettre en place : la modernisation de l'appareil répressif d'Etat s'intégrant dans le vieux projet de la coordination opérationnelle des états européens (la R.F.A. étant le maitre d'oeuvre)

l'Informatisation donnera la possibilité à tout moment de cen-traliser la répression internationale permettant aux Etats d'écraser dans l'oeuf toute tentative, tout soulèvement contre son Ordre et sa réalité.

et sa réalité. Au niveau national, le gouvernement qui s'était taillé une réputation de démocrates en manifestant l'intention de supprimer les brigades speciales, n'a fait en réalité que les maintenir et en créer de nouvelles plus performantes avec l'aide de la B.R.l., des super gendarmes, et des super espions, gang d'assassins du groupe «Action» du D.G.S.E. Le résultat? la création d'une police politique plus puissante que jamais, dont l'activité est dirigée essentiellement contre le mouvement révolutionnaire.

révolutionnaire. Que redoute tant l'Etat pour developper un tel appareil ?

L'impérialisme n'est pas un monstre abstrait ,trônant au sommet de la pyramide sociale. L'impérialisme, c'est le système d'exploitation capitaliste qui a étendu

Emperiaisme, c'est le système à exploitation capitaliste qui a étendu ses rets sur toute la planète et qui domine tous les rapports sociaux. C'est un système totalitaire et sa guerre sera totale. Dans les démocraties occidentales, comme dans les pays dépendants, l'impérialisme ne peut défendre sa logique interne qu'en developpant une guerre sans merci contre ses ennemis n'hésitant pas à balayer les constitues de la contre les ennemis n'hésitant pas à balayer les acquis des luttes du prolétariat: droit au travail, formes de protection de la reproduction des forces de travail (santé,logement, éducation).

Les luttes quotidiennes qui s'épuisent en formes multiples et éclatées sont l'expression de la résistance à l'ordre impérialiste. Etre révolutionnaire aujourd'hui, c'est établir les lignes stratégiques, liens entre ces luttes parcellaires et leur volonté d'émancipation, de libération totale de l'exploitation de l'homme par l'homme. Cette lutte sera Internationale ou ne sera pas. Des quartiers, des usines, des régions, doit se développer une guerilla périphérique qui permettra l'encerclement de l'ennemi; ce combat nous le menerons jusqu'à la victoire.



voilà qu'ils annoncent tambour battant à l'opinion publique l'arrestation de 3 imminents terroristes internationaux.
Pendant 48h, cela fait la « une » de tous les médias. Tout le monde pense à des tueurs venus du Moyen-Orient pour destabiliser la France... Carlos ?... Les enchères montent... « le GIGN a prouvé en 15 jours son efficacité », seule la police grogne contre ces poulets venus de la campagne marcher sur leurs plates-bandes et leur enlever un beau gibier

Lorsque l'on apprend progressivement qu'il s'agit ni plus ni moins de 3 militants de l'INLA en lutte contre l'occupant anglais, les chaumières socialistes se posent des questions, les médias sont déçus, le PC, qui a reçu en vedette internationale le frère de Bobby Sands à la fête de l'Huma l'an dernier, se tait, les flics ironisent sur les « ploucs » de gendarmes, les ténors européens du Terrorisme d'Etat (RFA,

Italie), se frottent les mains.

Le «nouveau » pouvoir français qui était jusqu'ici resté distant par rapport à l'Europe des Polices devient demandeur. L'Etat français a la trouille et n'a plus qu'à retourner en toute logique étatique à l'école allemande qui ne demande qu'à lui assurer une bonne formation. Si l'espace judiciaire européen ne verra vraisemblablement pas le jour dans l'immédiat sous sa forme giscardienne, il est plus que probable que les terrorismes des Etats européens vont s'harmoniser (projet d'une forme de tribunal européen).

La soi-disante nouvelle formulation de la « sécurité » va reprendre naturellement son vrai visage, son maquillage n'ayant pas tenu. On parle déjà d'extraditions, des centaines de réfugiés politiques (Italiens par exemple) recommencent à douter du slogan publicitaire « France-Terre d'asile »; sans oublier les contrôles d'identité,

le fichage informatisé..

C'est reparti... pour mieux sauter!

La force tranquille se disait fière voici quelques mois encore d'avoir réussi par le « changement » à supprimer les attentats liés aux problèmes internes à la France. Defferre citait allègrement l'exemple du « terrorisme corse », exemple qu'il a du définitivement ranger au placard depuis que le FNLC a redéterré... les pains de plastic. Cet argument du Pouvoir ne fut en fait exact que du 10 mai à la rentrée de septembre 81, le temps d'un été. Les actions anti-nucléaires de sabotage ont repris dès que les sites prévus sous Giscard furent maintenus (sauf la carotte laissée à Plogoff), la lutte par exemple contre la désertification des Ardennes a connu et connaîtra peut-être encore diverses actions radicales, etc... la liste de sabotages liés à des luttes, rendus nécessaires par celles-ci s'est allongée de semaine en semaine, prouvant l'incapacité de la gauche à résoudre certains problèmes.

La répression s'est déjà abattue sur certains mouvements sociaux, on peut être sûr qu'elle va aller en s'intensifiant à mesure que le pouvoir aura brûlé toutes les cartouches de la démagogie. Le pouvoir va naturellement tenter de criminaliser tout acte violent en l'assimilant au terrorisme international. De la part du terrorisme d'Etat... c'est de bonne guerre! Mais ce qui est le plus grave, c'est que cette assimilation passera d'autant plus facilement dans la tête des gens que le terrorisme classique du type « rue des Rosiers » frappera. Et lorsque l'on connait le rôle et le pouvoir des médias dans ce genre de situation, des luttes radicales risquent de rester complètement isolées, vidées de leur

Les cow-boys « communistes » Un autre type d'attentats a repris derniè-



D'un autre côté, le pouvoir va essayer de mettre à profit les gaffes commises pour tenter d'opérer un glissement dans la criminalisation de toute résistance sociale violente. Losque l'on connait la Toute Puissance de l'Etat, ces gaffes risquent d'avoir pour les mouvements sociaux un arrière goût amer.

rement, ceux revendiqués par un groupe dont le nom est un plagiat de l'Action Directe prônée par le mouvement ouvrier radical depuis 1 siècle. Ce groupe « Action Directe » est connu,

non pas qu'il représente quelque chose malgré ses prétentions, mais parce que son activité a toujours été tournée vers les médias, le spectacle.

Ces petits poseurs de bombes, qui ne font que des dégâts matériels, ne provoquent en fait parmi « le peuple » que des réflexes de peur lorsque leurs actions sont faites dans une période de psychose, ou pour le moins ne provoquent rien du tout. Quant à leurs actions dirigées contre l'impérialisme et destinées à soutenir des luttes internationales, on peut affirmer sans se tromper que leur efficacité est aussi importante qu'une pétition demandant qu'Israel redonne la Palestine aux Palestiniens. Sans parler d'efficacité, la solidarité internationale dont il affublent leurs actions est désuète. Leur seul intérêt politique réside dans le fait qu'elles leur permettent de s'auto-proclamer comme l'Avant Garde communiste.

L'Etat vient de dissoudre ce groupe. Cette décision a paru être souhaitée par certains cow-boys qui n'en espérait pas tant pour leur publicité au regard de ce qu'ils sont. Cela leur permet aussi de se faire reconnaître dans un certain milieu de jeunes révoltés, paumés dans une région parisienne où il ne passe plus rien sur le pavé. Dissoudre « Action Directe » équivaut pour certains à une équivaut pour certains à une reconnaissance de fait par l'Etat de leur importance politique, de quoi faire rêver tous ceux qui n'aspirent qu'à cela. Déjà, on a pu entendre ici ou là, qu'« Action Directe » avait révélé la véritable nature de la social-démocratie! On ne précise pas à qui? A ceux qui luttent?... ceux-là n'ont pas eu besoin d'avant-garde pour s'en apercevoir. apercevoir.
Suite à leur dissolution, dans leur

communiqué, ceux qui sont restés dans le groupe ont eu le culot de s'identifier à ceux « qui refusent l'ordre nucléaire patronal et policier, à Chooz, à Golfech, à Usinor, à Citroen et ailleurs »! Ils tendent à faire croire qu'ils ont un lien quelconque avec ces luttes alors qu'ils y sont complètement extérieurs. Indirectement, ils contribuent à aider l'Etat à criminaliser plus facilement

ces mouvements.

La dissolution de cette avant-garde ne concerne qu'elle-même.

Nous n'oublierons pas de sitôt qu'en Allemagne, en Italie, des mouvements sociaux ont été pris en otage des années ou le sont encore par leurs modèles de grands frères (R.A.F., B.R., Prima Linéa).

Les mouvement sociaux passant à l'ACTION DIRECTE contre l'Etat et le Capital ont à résister à la criminalisation, mais, et on a pu s'en rendre encore compte le 31 juillet à Vireux (voir article sur Chooz), ils ont aussi à écarter de leurs chemins les cow-boys casseurs ou poseurs de bombinettes qui n'ont rien à foutre de leurs luttes mais s'en servent soit à des fins avant-gardistes comme A.D., soit à des fins de satisfaction individualiste. Ces gens-là méprisent de toute façon ces mouvements!

> courant alternati

OCTOBRE 1982

## Le Monde

• Une pétition en faveur de Mm Helyette Bess, militante libertaire incarcérée depuis le 14 août pour recel de trois fausses cartes d'identité vierges, a été signée par une trentaine de personnalités demandant « sa mise en liberté immédiate ». Interpellée lors des recherches de militants d'Action directe, Mme Bess, directrice de la librairie « Le Jargon libre », a été inculpée par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, qui l'a d'abord maintenue en détention avant de rendre une ordonnance de mise en liberté le 17 septembre. Le parquet a fait appel de cette décision. Parmi les signataires, qui rappellent les déclara-tions de M. Badinter sur le caractère exceptionnel de la détention provisoire: MM. Alain Bombard, ancien secrétaire d'Etat à l'anvironnement, Gilles Perrault, Serge Gainsbourg, Léo Ferré, François Chatelet, Norbert Bensaïd et Mmes Madeleine Renaud, Benoîte Groult, Régine Des-

#### Le Monde

Samedi 2 octobre 1982

#### LE FRONT NATIONAL ET LE TERRORISME

Le Front national qui a tenu, jeudi, une conférence de presse sur les affaires de terrorisme a réclamé, par l'intermédiaire de Roland Gaucher, membre du bureau politique, quatre mesures répressives : l'arrestation immédiate des terroristes d'Action directe connus par Gaston Defferre ; le rétablissement immédiat de la peine de mort pour les terroristes : le rétablissement de la Cour de sûreté de l'État ; le rétablissement des tribunaux militaires. Selon le Front national, trentecina noms de terroristes d'Action directe sont connus du ministère de l'Intérieur et ne seraient pas inquiétés

#### CRITIQUANT LA PASSIVITÉ DES POUVOIRS PUBLICS

### Le Front national publie des noms de membres présumés d'Action directe

A l'extrême droite, le Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, entend faire parler de lui. Comme les journalistes, il chasse les « scoops », ces informations exclusives qui font du bruit. Cela ne va pas sans un certain goût de la dénonciation, pour la bonne cause...

Au début du mois de septembre, le Front national accusait ainsi des membres du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) – son frère ennemi en politique – de « collaborer officiellement » avec la police, et notamment les renseignements généraux. Le Front national n'hésitait pas, alors, à rendre publics deux noms de militants « suspects ».

Cette fois, au cours d'une conférence de presse, jeudi 30 septembre, le Front national s'en est pris tout à la fois au groupe extrémiste et clandestin Action directe, à la police et au gouvernement. Elément choc de cette « sortie » : le Front national est en possession d'une note signée par le chef de la police de l'air et des frontières. En date du 24 juin, ce télex mentionne les identités de trentecinq membres ou sympathisants de l'organisation d'ultra-gauche avec leurs dates de naissance, leurs nationalités et, éventuellement, leurs adresses. Le texte, qui émane du ministère de l'intérieur, précise ensuite que ces personnes « sont susceptibles de se rendre à l'étranger : en Italie, en R.F.A., en Belgique, en particulier (...) ».

Cette note, le Front national a décidé de la publier en partie dans son journal R.L.P. Hebdo. De manière arbitraire, il dévoile les identités de trois inconnus qui ont le malheur de figurer en tête de liste en raison de l'ordre alphabétique et de deux autres, connus: Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.

M. Roland Gaucher, membre du bureau politique du Front national et ancien grand reporter à Minute, s'insurge: « Depuis le 24 juin, le ministère de l'intérieur sait tout cela. Que fait-il? Apparemment rien! Il surveille. Il observe. Il notifie à d'autres services. Il considère. Il délibère. Il n'intervient pas. Il ne réprime pas. (1) » C'est beaucoup dire. M. Defferre et les services de police ont déjà démontré qu'ils ne chômaient pas. Surtout, cette note prouve, s'il en était besoin, que la police est renseignée et se renseigne. En revanche, le Front national, par cette publication, désigne trois personnes qui, jusqu'à preuve du contraire, ne sont coupables de... rien. Plus, M. Gaucher alerte douze autres personnes dont il cite les prénoms, et parfois les adresses, dans son article de R.L.P. Hebdo.

#### Des « sages » contre le terrorisme

Pour sa part, M. Michel Collinot, porte-parole du Front national, suggère une révision de la politique antiterroriste française. Ses propositions sont simples : départ des ministres communistes « liés au terro-risme international » par le truchement de Moscou; départ de MM. Defferre et Badinter ; rétablissement immédiat de la peine de mort pour les terroristes, de la Cour de sûreté de l'Etat et des tribunaux militaires. Le Front national demande, enfin, un contrôle strict des frontières, la suppression des « faux visas » accordés aux travailleurs immigrés, la rediscussion du droit d'asile et la création « d'une commission de sages réunissant les partis politiques nationaux afin d'informer l'opinion publique sur les tenants et aboutissants du terrorisme ». Le tout est adressé au président de la République.

#### LAURENT GREILSAMER.

(1) N.D.L.R. - A l'heure actuelle six membres présumés d'Action directe sont détenus.

#### **LE FIGARO**

2-3 OCT. 1982.

#### Action directe : Helyette Bess libérée

Helyette Bess, libraire à l'enseigne du Jargon libre, 53 ans, a quitté hier la prison de Fleury-Mérogis où elle est incarcérée depuis le 14 août pour recel de fausses cartes d'identité italiennes vierges.

La Chambre d'accusation de la Cour de Paris, présidée par M. Louis Gondre, a en effet rendu un arrêt confirmant l'ordonnance de mise en liberté signée en sa faveur le 17 septembre par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au Tribunal de Paris, contre laquelle le Parquet avait fait appel.

Helyette Bess avait été interpellée dans le cadre d'une vaste opération de police concernant les milieux proches d'Action directe.

le quotidien

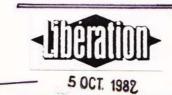
LE MATIN
DE PARIS

5 OCT. 1982

#### Helyette Bess est sorti de prison

Hélyette Bess, la libraire qui avait été arrêtée lors d'une opération policière visant les milieux proches d'Action directe », a quitté, lundi, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis où elle était incarcérée depuis le 14 août pour le recel de trois cartes d'identité italiennes vierges.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a, en effet, rendu un arrêt confirmant l'ordonnance de mise en liberté signée en sa faveur le 17 septembre par Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, contre laquelle le parquet avant fait appel





JEUDI 7 OCTOBRE 1982

#### Helyette Besse libérée

ELYETTE BESSE. cinquante-trois ans, animatrice de la librairie Jargon libre, à Paris, a été remise en liberté hier soir. Le 14 août dernier, alors que l'attentat de la rue de la Baume contre une mission d'achat israélienne avait déclenché une « rafle » dans les milieux proches d'Action directe, la police avait trouvé chez Helyette Besse trois cartes d'identité italiennes vierges. Inculpée de recel, elle était alors incarcérée à Fleury-Mérogis. Le 17 septembre, le juge d'instruction rendait une ordonnance de mise en liberté, qui était aussitôt refusée par le parquet. Hier, la chambre d'accusation de la cour d'appel rendait finalement un arrêt conforme à la décision du magistrat instruc-

#### Cloture de l'instruction concernant Joëlle Aubron et Mohand Hamani

Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, a clos l'instruction concernant Joëlle Aubron, 23 ans, et Mohand Hamami, 27 ans, tous deux considérés comme sympathisants du mouvement Action Directe. Ils devront comparaître, à une date qui n'a pas encore été fixée, devant le tribunal correctionnel où ils seront défendus par Mes Thierry Fagart, Antoine Comte et Jean-Alain Michel, du barreau de Paris, et Me Ripert, du barreau de Grenoble

Incarcérés depuis le 11 avril, Joëlle Aubron et Mohand Hamami sont inculpés de détention d'un dépôt d'armes et de munitions et de recel d'une moto et de documents administratifs volés. Ils ont été interpellés le 9 avril alors qu'ils venaient de se rendre, en voiture, dans un box d'immeuble, 20 bis rue du Borrego à Paris 20e. Le box avait été loué six mois auparavant par Joëlle Aubron. La police v a découvert un petit arsenal : six pistolets mitrailleurs, deux revolvers, sept pistolets automatiques, deux fusils à pompe et une grenade offensive, ainsi qu'un stock de munitions, papiers d'identité volés, une paire de menottes, une perruque et une fausse barbe ainsi qu'une moto, volée un an auparavant...

#### Le Monde 8 OCI, 1982.

#### Deux membres présumés d'Action directe seront jugés en correctionnelle

M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, a renvoyé en correctionnelle Mile Joëlle Aubron, vingt-trois ans, et M. Mohand Hamani, vingt-sept ans, pour détention d'un dépôt d'armes et de munitions, recel de documents administratifs dérobés et d'une motocyclette volée. Ils seront donc jugés prochainement par le tribunal correctionnel de Paris, avec l'assistance de Mes Thierry Fagart, Antoine Comte, Jean-Alain Michel, du barreau de Paris, et Me Ripert, du barreau de Grenoble. Les deux prévenus, considérés comme membres d'Action directe, avaient été interpellés le 9 avril alors qu'ils venaient d'arriver en voiture devant un box situé au quatrième sous-sol d'un immeuble, 20 bis, rue du Borrégo (20°), loué six mois plus tôt par M<sup>III</sup> Aubron.

Des policiers enquêtant sur un hold-up commis le 15 avril 1981 place des Ternes, dans une agence de la B.N.P. (au cours duquel fut tué le gardien de la paix Jean-Pierre Olive), y avaient découvert la veille six pistolets-mitrailleurs, deux fusils à pompe, sept pistolets automatiques, deux revolvers, une grenade offensive, un lot de munitions, des papiers d'identité volés, une moto volée, une perruque, une fausse barbe et une paire de menottes...

Mile Aubron a toujours déclaré qu'elle ignorait l'existence de cet arsenal, ayant confié les clés du box à des révolutionnaires turcs dont elle n'a pas dévoilé les noms. Soupçonnée d'avoir participé au hold-up de la place des Ternes, elle a été inculpée de vol qualifié. Aucune charge sérieuse ne semble cependant avoir été relevée à son encontre sur ce point et l'on peut envisager qu'elle bénéficie, à la fin de l'information, d'un non-lieu dans cette affaire. M. Mohand Hamani, quant à lui, a refusé de répondre aux questions du magistrat instructeur.

Les enquêteurs ont constaté que l'un des pistolets-mitrailleurs avait servi, le 31 mars, au cours du mitraillage de la mission d'achat du ministère israélien de la défense, à Paris (le Monde daté 15 avril).

(Publicité)

#### **APPEL AUX ANARCHISTES**

POURQUOI LES ANARCHISTES DOIVENT SE DÉSOLIDARISER, DANS LA CONJONCTURE ACTUELLE, DES ACTIVISTES DU GROUPE « ACTION DIRECTE ».

Depuis quelques années, une frange du mouvement anarchiste s'enlise dans un combat singulier contre l'ÉTAT, avec des moyens qui discréditent l'ensemble du mouvement.

Ces moyens violents qui ont leur efficacité, ou qui sont, en tout cas, les seuls possibles face à une dictature comme le franquisme en Espagne, sont totalement inadaptés dans le régime démocratique où nous vivons. La démonstration en a été déjà faite en Allemagne, et le même échec se reproduit aujourd'hui en Italie. Allons-nous commettre ou laisser faire les mêmes erreurs en France?

Hormis la critique évidente des moyens employés, que dire des alliances passées – les Brigades rouges avec la Mafia en Italie – ou des objectifs choisis – les récents attentats de « type antisémite » en France, revendiqués récemment.

Il faut que ces camarades, prisonniers de leur cercle vicieux acceptent de dialoguer et de se remettre en question. Il faut qu'ils admettent que leurs analyses et leurs méthodes, à terme, renforcent l'État et sa répression contre tout le mouvement révolutionnaire, sans apporter aucun progrès.

Cet appel vise à inciter le mouvement libertaire à faire l'effort d'une analyse sérieuse du rapport de forces actuel, à agir sur le présent pour l'avenir, et à laisser au vestiaire, tant qu'elles ne seront pas inévitables, les stratégies du passé, qui n'ont été que rarement efficaces et sans jamais favoriser l'expansion de l'ANARCHISME.

Le refus du dialogue et d'un véritable débat qu'opposent ces camarades, trop sûrs d'eux-mêmes, m'a contraint, après mûre réflexion, à lancer cet appel. Il faut qu'ils sachent qu'ils ne peuvent compter, bien évidemment, sur aucun soutien populaire, que l'intelligensia commence à les rejeter, ce qui est nouveau, mais aussi que les militants libertaires cohérents ne leur apporteront plus aucune aide autre qu'un soutien humanitaire pour les emprisonnés (comme toujours), et ceci tant qu'ils n'auront pas révisé leurs positions actuelles.

Pour appuyer mon appel, j'invité les libertaires et tous ceux qui se sentent concernés par la menace contre la LIBERTÉ à découper cet encart, à y apporter leurs commentaires et à me l'envoyer à l'adresse suivante :

GILBERT ROTH, 6, rue de la Reine-Blanche, 75013 PARIS

Le Monde 10-11 OCT 1982



LUNDI 11 OCTOBRE 1982

#### le quotidien

11 OCT. 1982

#### Helyette Besse relance le soutien aux «prisonniers politiques»

me Helyette
Besse, militante
anarchiste qui
tient la librairie
Le Jargon libre, a annoncé
hier à Paris la réactivation de
Défense active, comité de soutien aux prisonniers politiques
détenus en France.

Ce comité avait été créé à l'automne 1981 pour soutenir « les oubliés de la loi d'amnistie », des militants autonomes des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) aux militants antinucléaires ou aux personnes détenues dans le cadre de l'instruction sur le hold-up de Condé-sur-l'Escaut.

Défense active entend soutenir désormais les « prisonniers politiques » détenus, selon Mme Besse, et notamment des militants présumés d'Action directe (Gilles Collomb, Joëlle Aubron et Mohand Hamami, et les trois inculpés après la récente découverte du stock d'armes et d'archives de la rue Froment), mais aussi les trois Irlandais arrêtés à Vincennes. Mme Besse, récemment libérée mais inculpée pour la possession de trois cartes d'identité italiennes vierges, assure avoir l'accord de Régis Schleicher, militant présumé d'Action directe, mouvement d'extrême gauche dissous par le gouvernement. Défense active regrouperait par ailleurs « les militants, exmilitants et sympathisants d'Action directe », selon Mme

## Ceux qui veulent se désolidariser d'Action directe

Dans un encart publicitaire publié dans Le Monde, un militant libertaire invite ses anciens camarades à « dialoguer » et « à se remettre en question ».

es anarchistes doivent se désolidariser, dans la conjoncture actuelle, des activités du groupe Action directe », suggère Gilbert Roth, un militant libertaire longtemps proche d'Action directe, dans un appel publié sous la forme d'un encart publicitaire dans le Monde de samedi.

Roth qui affirme parler au nom d'un certain nombre de militants anarchistes, dont certains anciens des GARI (Groupes révolutionnaires internationalistes), constate que « depuis quelques années, une frange du mouvement anarchiste s'enlise dans un combat singulier contre l'Etat avec des moyens qui discréditent l'ensemble du mouvement.

« Ces moyens, poursuit-il, qui ont leur efficacité, ou qui sont, en tout cas, les seuls possibles face à une dictature comme le franquisme en Espagne, sont totalement inadaptés dans le régime démocratique où nous vivons. La démonstration en a déjà été faite en Allemagne, et le même échec se reproduit aujourd'hui en Italie. Allons-nous commettre ou laisser faire les mêmes erreurs en France ? »

« Hormis la critique évidente des moyens employés, précise Roth, que dire des alliances passées - Brigades rouges avec la Mafia en Italie — ou des objectifs choisis — les récents attentats de "type antisémite" en France, reven-diqués récemment. Il faut que ces camarades, prisonniers de leur cercle vicieux, acceptent de dialoguer et de se remettre en question (...) Il faut qu'ils sachent qu'ils ne peuvent compter, bien évidemment, sur aucun soutien populaire, que l'intelligentsia commence à les rejeter, ce qui est nouveau, mais aussi que les militants libertaires cohérents ne leur apporteront plus aucune aide autre qu'un soutien humanitaire pour les emprisonnés (comme toujours) et ceci tant qu'ils n'auront pas révisé leur position actuelle. »

En conclusion, Roth invite « tous les libertaires et tous ceux qui se sentent concernés par la menace contre la liberté » à le contacter (1). « Cela pourrait être le début d'un mouvement différent », explique-t-il par ailleurs. « Pourquoi pas des réunions, une revue et la création d'un rassemblement qui, toute proportion gardée, pourrait ressembler au mouvement alternatif allemand? »

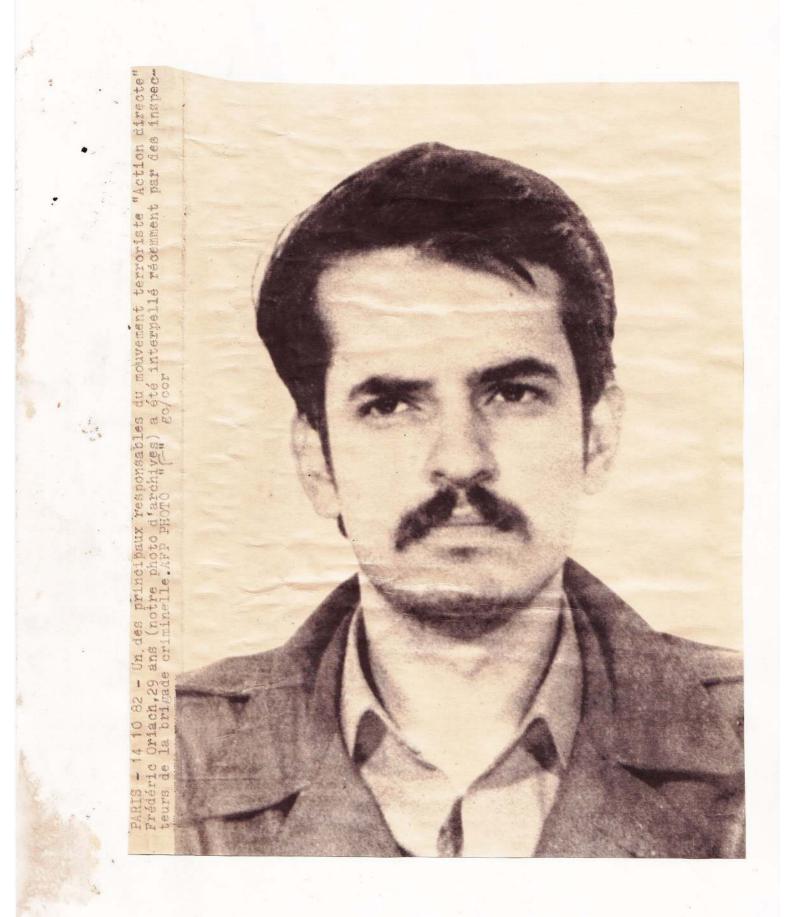
« Trop de militants ayant appartenu à Action directe ou ayant été proche de ce groupe n'osent pas, publiquement, aborder le problème alors qu'en privè ils ne se privent pas de le faire. L'heure est venue de dénoncer l'engrenage qui peut conduire de la simple solidarité au terrorisme, un terrorisme qui ne se privera pas d'utiliser le pouvoir en faisant de certains militants français des boucs-émissaires de plus en plus vulnérables »

On apprenait, d'autre part, qu'Helyette Besse, la militante libertaire responsable de la librairie « Le Jargon livre », envisageait de relancer « Défense active », le comité de soutien aux prisonniers politiques détenus en France.

Ce comité avait été créé à l'automne 1981 pour soutenir « les oubliés de l'amnistie », des militants autonomes des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) aux militants anti-nucléaires en passant par les inculpés du hold-up de Condé-sur-Escaut et les prisonniers d'Action directe. « Défense active » s'occuperait des actuels prisonniers politiques : Gilles Collomb, Joëlle Aubron, Mohand Hamami, et les trois derniers militants interpellés après la découverte d'un stock d'armes, sans oublier les trois Irlandais de Vincennes.

G.M

(1) Gilbert Roth, 6 rue de la Reine-Blanche, 75013 Paris.



## **EXCLUSIF**

- Dimanche 8 août, rue Saint-Maur: attentat contre une société juive
- Mercredi 11 août, rue de la Baume : une blessée grave
- Samedi 21 août : avenue
   La Bourdonnais : deux
   artificiers tués

# Le poseur de bombes d'Action

directe

France-Soir

14 DCT. 1987.

Six autres interpellations.
« Et ce n'est pas fini »

dit-on dans l'entourage du ministre de la police

Jean-Michel BRIGOULEIX

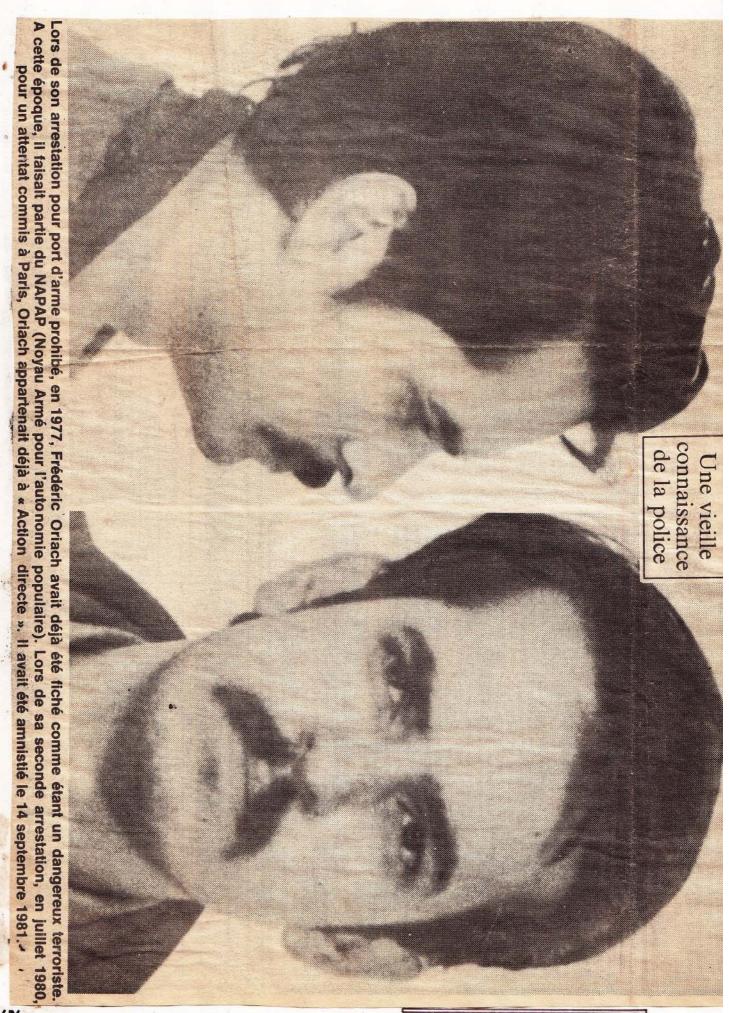
E secret a été gardé comme s'il s'agissait d'un secret d'Etat. Aucune information n'a filtré du Quai des Orfèvres, ni des antichambres ministérielles du secrétariat d'Etat à la Sécurité publique.

## arrêté

Pourtant, « France-Soir » est en mesure d'affirmer aujourd'hui qu'une vaste opération de police a été récemment déclenchée contre le groupe Action directe. Et

qu'elle a eu des résultats importants. Mardi, en fin de journée, six ou sept militants ont été interpellés, parmi lesquels' deux terroristes jugés très' dangereux : Christian Gauzens et, surtout, Frédéric Oriach.

Mais il y a plus important : les enquêteurs ont saisi, dans une consigne de la gare du Nord, des documents qui attestent de façon quasi irréfutable qu'Action directe est indirectement à l'origine d'au moins huit attentats commis à Paris pendant le mois d'août. Attentats antisémites en particulier, et mourtriers.

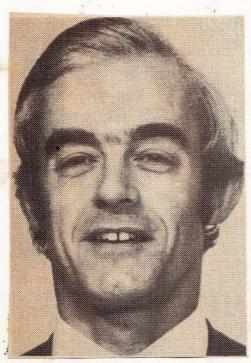


676

France-Soir 140CT. 1982

### Le poseur de bombes d'Action directe arrêté

France-Soir





conviction qu'Action directe est impliqué dans l'explosion d'une bombe, le 21 août, à 12 h 25, devant le 50 de l'avenue La Bourdonnais (7e). L'engin, on s'en souvient, était placé entre deux voitures. Il visait selon toute vraisemblance le conseiller commercial de l'ambassade des Etats-Unis C'est au moment où deux techniciens de l'équipe du laboratoire de déminage de la Préfecture de police essayaient de désamorcer l'engin que le drame s'était produit. En explosant, la bombe avait tué sur le coup un des deux hommes, Bernard Le Dréau, 46 ans. Le second, Bernard Mauron, très grièvement blessé, devait succomber le 6 septembre.

#### Attentats antisémites

D'autres attentats, tous antisémites ceux-là, sont mainte-nant attribués à Action directe. Parmi ceux-ci, celui de la rue de la Baume (8e), le 11 août, à 0 h 50. Cette nuit-là, un engin de forte puissance explose de-vant le numéro 20, une société d'importation d'agru mes d'Israël. Une femme est grièvement blessée. Trois jours auparavant, c'est une société juive de la rue Saint-Maur (10e) qui était visée. Et, le 1er août, la voiture d'un diplomate israélien était mitraillée, quai de la Marne (19e). D'autres actes criminels graves seraient encore à mettre à l'actif d'Ac-

Et puis, les policiers ont également trouvé une profession de foi de Frédéric Oriach, écrite de sa main, dans laquelle il explique pourquoi et comment le groupe Action directe se doit d'être le relais en France de certaines organisations terroristes palestiniennes.

C'est sans aucun doute la plus grande, et au fond la première, vraie victoire du dispositif anti-terroristes mis en place au cours du mois d'août par François Mitterrand et animé par le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi. Mais c'est aussi, bien sûr, avant tout, la victoire de la brigade criminelle du quai des Orfèvres qui a fait l'essentiel du travail.

Chaque jour se réunissent dans les bureaux de M. Franceschi tous les représentants des services de police et de gendarmerie concernés par la lutte contre le terrorisme. Un véritable état-major de « crise permanente » qui vient de démontrer son efficacité.

#### Cache d'armes

Tout commence au lendemain d'un premier coup de

filet contre Action directe, en septembre dernier, au cours duquel est découverte une très importante cache d'armes et qui permet l'interpellation de trois militants du groupe terroriste : Michel Camillieri, 30 ans, Charles Grosmangin, 31 ans, et Olivier Chabaud, 24 ans. Tous trois sont inculpés de détention d'armes, de transports d'armes, de munitions et d'explosifs, de recel et de vol.

Rapidement, la police apprend que l'un des membres présumés du groupe, Frédéric Oriach, dispose d'une sorte de boîte aux lettres dans un casier de consigne de la gare du Nord. Planques, filatures; des inspecteurs remarquent bientôt Frédéric Oriach lui-même qui vient déposer un paquet dans la consigne. Dès lors, deux possibilités s'offrent à eux. Soit ouvrir immédiatement le colis pour voir ce qu'il contient, soit être prêt à intervenir et attendre autour de la consigne les développements ultérieurs.

Mardi, en fin d'après-midi, c'est le branle-bas de combat quai des Orfèvres. Oriach est finalement revenu chercher lui-même son colis gare du Nord. Les policiers ont décidé de passer à l'attaque. Ils l'ont arrêté. Dans le casier, ils trouvent un paquet renfermant deux types de documents.

Il s'agit, d'une part, de plusieurs dizaines de petites fiches cartonnées, genre bristol. Sur chacune d'elles se trouve répertorié un objectif d' » Action Directe ». Il y a là les fiches signalétiques d'attentats qui se sont déjà produits et celles d'attentats qui sont programmés dans un proche avenir. Parmi les premiers : l'explosion de la bombe qui a fait deux morts, avenue de la Bourdonnais le 21 août. Et une dizaine d'attentats antisémites, dont celui de la rue de la Baume.

#### **Amnistié**

Selon certaines indiscrétions, il y aurait plus important encore... Impossible, en tout cas, de connaître la nature des objectifs qui devaient être ceux d'Action directe dans un proche avenir. La justice observe évidemment làdessus un silence total.

D'autre part, à côté du fichier, quelques feuilles manuscrites rédigées de la main même de Frédéric Oriach. Il explique, d'une petite écriture fine et nerveuse, les mécanismes de la collaboration entre les organisations terroristes palestiniennes et Action directe. Lorsqu'on se souvient que l'attentat de l'avenue La-Bourdonnais, dont on sait maintenant qu'il est l'œuvre du groupe, avait été revendiqué par une organisation propalestinienne, les Fractions armées révolutionnaires libanaises, on mesure l'importance de la découverte. Car trois autres attentats au moins ont été revendiqués par les F.A.R.L. Celui visant le numéro deux de la diplomatie américaine en France, Christian Adison Chapman, en janvier 1981, et celui contre Yokov Barsimantov, le 3 avril 1982, et l'assassinat du lieutenant-colonel Ray, le 18 janvier 1982. Conseiller culturel de l'ambassade d'Israël en France, M. Barsimantov avait été tué d'une balle de 7,65 dans la tête au moment où il rentrait à son domicile, ainsi que l'officier américain.

Frédéric Oriach est bien connu de la brigade criminelle. C'est un ancien militant du NAPAP (Noyau Armé pour l'Autonomie Populaire) qui a déjà été arrêté à plusieurs reprises, en particulier en 1977, et condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, pour port d'arme prohibé. Il avait été trouvé en possession d'un revolver de type Magnum. Il était en compagnie lors de son arrestation de son ami Michel L..., qui lui portait le pistolet 11,43 utilisé lors de l'exécution de Jean-Antoine Tramoni, le vigile de la Régie Renault qui avait abattu quelques années plus tôt, au cours d'une rixe, un manifestant d'extrême-gauche, Pierre Overnet.

Libéré, Frédéric Oriach était de nouveau arrêté le 10 juillet 1980 pour un attentat contre les bureaux parisiens des Chemins de fer ouest-allemand (Bundesbahn). Il a pu bénéficier de la loi d'amnistie conformément à la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris le 14 septembre 1981...

Mardi, après l'arrestation de Frédéric Oriach et l'impor-tante découverte des policiers dans la consigne de la gare du Nord, le Quai des Orfèvres a élaboré et réussi une opération généralisée dans tout Paris. Effectuée avec la précision et la minutie d'une opération de commando par les hommes de la brigade de recherches et d'intervention (antigang) et ceux de la criminelle, elle devait aboutir, au cour de la soirée et dans la matinée de mercredi six autres interpellations dont la plus importante est celle de Christian Gavzens.

Selon toute vraisemblance, cinq des sept personnes interpellées devraient être rapidement remises en liberté.

Les deux artificiers tués avenue La Bourdonnais (7°) : à gauche, Bernard
Le Dréau et Bernard Mauron.

#### LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

#### Un dirigeant d'Action directe est arrêté à Paris

Saisie de documents sur l'attentat de l'avenue de La Bourdonnais

Au cours d'une opération commencée mardi 12 octobre, les services de police ont arrêté un homme considéré comme l'un des principaux dirigeants du groupe terroriste Action directe. Il s'agit de Frédéric Oriach, âgé de vingt-huit ans.

La police a saisi, à cette occasion, des documents sur des attentats commis l'été dernier à Paris, notamment celui de l'avenue de La Bour-donnais qui, le 21 août, avait coûté la vie à deux artificiers de la préfecture de police. (Lire page 38 l'article de Laurent Greilsamer.)

Les policiers français ont aussi arrêté à Bayonne un Basque espagnol, responsable présumé de l'ETA politico-militaire. Il a été écroué.

Le débat sur l'insécurité et les remèdes qu'il convient de lui apporter risque, d'autre part, de rebondir avec celui engagé sur la réforme pénale L'avant-projet de code dont nous publions aujourd'hui les grandes lignes prévolt la limitation des courtes peines d'emprisonnement. M. Badinter lui-même, cet avant-projet se veut libéral et moderniste et doit faire l'objet d'une vaste concertation avant sa discussion au Parle-ment, probablement au printemps prochain.

La police a procédé, mardi 12 et mercredi 13 octobre, à sept arrestations de membres présumés et de sympathisants du groupe Action directe. Deux d'entre eux ont été placés en garde à vue. Ils seront vraisemblablement déférés au parquet jeudi après-midi. Il s'agit de Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, considéré comme l'un des dirigeants du groupe, et de Christian Gauzens, vingt-cinq ans. Tandis qu'au cabinet de M. Joseph Franceschi, on soulignait qu'il s'agit d'un « grand succès », le secrétaire d'Etat à la sécurité publique déclarait jeudi matin dans les Pyrénées-Atlantiques, où il était en visite, qu'il avait « la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue sur le plan logistique et tactique par des organisations terroristes internationales ».

Un premier pan d'Action directe était tombé à la mi-septembre a ve c l'arrestation de Michel Camilleri, trente ans, Charles Grosmangin, trente et un ans, et Olivier Chabaud, vingtquatre ans. Des hommes interpellés alors qu'ils sortaient d'appartements ou de boxes servant de caches d'armes et d'explosifs. Cette fois, un second pan d'Action directe, plus important selon la police, s'écroule Les spécialistes de la filature que sont les inspecteurs de la B.R.I., après un long travail, ont arrêté, mardi soir 12 octobre. Frédéric Oriach. Cet ancien militant maoïste venait de se rendre à la gare du Nord, à Paris, pour consulter des documents qu'il avait auparavant déposés dans une consigne. En l'arrêtant la police à donc mis

documents qu'il avait auparavant déposés dans une consigne. En l'arrêtant, la police a donc mis la main sur deux séries de textes. D'une part, un paquet de fiches sur lesquelles figureraient des objectifs d'attentats — les uns déjà commis, les autres à commettre ; — d'autre part, une sorte de mémoire rédigé par Frédéric Oriach. C'est ce dernier document qui semble le plus retenir l'attention de la brigade criminelle qui procède aux interrogatoires. Frédéric Oriach y parle en effet de la politique suivie par le groupe Action directe au cours de l'été.

Ce document serait délicat à interpréter mais tendraît à démontrer que des membres de cette mouvance d'ultra - gauche ont participé à plusieurs attentats durant juillet, août et septembre, et notamment ceux de l'avenue de la Bourdonnais (21 août) et de la rue Cardinet (17 septembre)», à Paris. La bombe de l'avenue de la Bourdonnais, qui visait un diplomate américain, avait provoqué la mort de deux techniciens artificiers du service de déminage de la préfecture de police. L'explosion de la rue Cardinet, elle, a grièvement blessé les trois usagers d'une voiture de l'ambassade d'Israël et blessé une quarantaine d'élèves du lycée Carnot.

Ces deux attentats avaient alors été revendiqués par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (F.A.R.L.). En dépit de leur découverte, les enquêteurs se montrent prudents. Ils se refusent pour l'instant à «crier victoire». Ils savent, disent-ils, que le travail qui les attend encore sera long et lent. Les liens qu'ils pressentent entre Action directe et les F.A.R.L. sont loin d'être définitivement établis.

La prudence de la police s'explique assez bien. Action directe

d'être définitivement établis.

La prudence de la police s'explique assez bien. Action directe s'est en effet scindé en deux groupes au début d'août. Dans un communiqué, de s me mbres d'Action directe parlaient même d' « éclatement » et signalaient que le sigle Action directe appartenait désormais à qui voulait s'en servir. Cet élément a contribué à rendre plus compliqué à saisir le nébuleuse Action directe, qui regroupe des militants venus d'horizons bien différents.

Frédéric Oriach n'est cepen-

Frédéric Oriach n'est cependant pas un inconnu pour la police. Il avait été arrêté, en mai 1977, alors que la police enquêtait sur les activités des Noyaux armés pour l'autonomie

populaire (NAPAP). Une arme avait été trouvée sur lui, sans « pédigree ». Deux de ses cama-rades, arrêtés en même temps, étaient porteurs d'armes ayant déjà servis lors d'attentats.

Jean - Pierre Gérard avait un pistolet de calibre 7,65 qui avait blessé grièvement l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne, en octobre 1975, et avait tué l'ambassadeur de Bolivie à Paris, en mai 1976. Ces attentats avaient été revendiqués par les « Brigades internationales ». Michel Lapeyre avait été arrêté alors qu'il détenait l'arme qui avait servi à assassiner, en 1977, Jean-Antoine Tramoni, meurtrier cinq ans plus tôt de Pierre Overney, jeune militant maoîste.

Emprisonnés, jugés pour transport et détention d'armes, Frédéric Oriach et ses deux amis avaient été l'i bérés en 1980 Soupconnés quelques mois plus tard d'avoir commis un attentat contre les locaux de la société des chemins de fer allemands, ils avaient à nouveau été interpellés Ils furent amnistiés en septembre 1981. La police estime que Frédéric Oriach avait rejoint la mouvance Action directe pour en devenir l'un des dirigeants.

mouvance Action directe pour en devenir l'un des dirigeants.

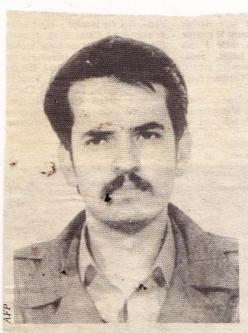
LAURENT GREILSAMER.

Le Monde

Vendredi 15 octobre 1982

### Arrestation de Frédéric Oriach

# TERRORISME: LA POLICE MARQUE UN POINT



Mardi soir, les policiers de la Brigade criminelle ont arrêté Frédéric Oriach, 29 ans, déjà incarcéré dans l'affaire des NAPAP, et aujourd'hui membre d'une des tendances d'Action directe. Il a été interpellé à la Gare du Nord alors qu'il venait récupérer des documents dans une consigne. Selon la police, ceux-ci permettraient d'établir des liens entre ce groupe français et les

« Fractions armées révolutionnaires libanaises », auteurs de plusieurs attentats à Paris. Frédéric Oriach a été inculpé hier notamment de complicité d'assassinat

et écroué à la prison de la Santé.



Les policiers ont découvert dans une consigne de la Gare du Nord la « confession » d'Oriach

## UN GROUPE D'ACTION DIRECTE EST LIE AUX FRACTIONS MEES LIBANAISES

C'est la conviction qu'en ont les policiers après l'arrestation, mardi soir, à Paris, de Frédéric Oriach, et la découverte de documents dont il est l'auteur, dans une consigne de la Gare du Nord. Oriach a été inculpé, hier, de complicité d'assassinat, de complicité de destruction de biens immobiliers ayant entraîné la mort, et d'association de malfaiteurs.

#### Les quatre attentats dont parle Oriach

posés par Frédéric Oriach dans une consigne de la Gare du Nord, à Paris, les enquêteurs de la brigade criminelle ont acquis la conviction que le groupe constitué autour de ce militant, qu'ils situent dans la mouvance « Action directe », est lié à quatre attentats, commis ces deux derniers mois.

Le 11 août, 0 h 50 exactement, un engin d'asse forte puissance abrite au 20 rue de Baume (8e). L'immeuble abrite notamment une société d'importation d'agrumes d'Israël, la Citrus G.M.B.I. Une femme est grièvement blessée. Une inscription en lettres rouge est retrouvée sous un porche voisin. Deux lettres significatives : « A.D. » (Action directe).

Le 21 août, à l'heure du déjeuner, même scénario. Cette fois-ci, l'explosion d'une bombe placée entre deux voitures est mortelle. Deux techniciens du laboratoire de la préfecture de police appelés sur les lieux, devant le 50 avenue de La Bourdonnais (7º arrondissement), sont tués en essayant de désarmorcer le paquet suspect. L'attentat visait vraisemblablement le conseil commercial de l'ambassade des Etats-Unis. L'action est

revendiquée par les Fractions armées révolutionnaires libanaises.

La veille, le 20 août, une bombe explose vers 5 h 30 dans les locaux du journal d'extrême-droite Minute. Cet attentat, qui a dévasté le service de vente de l'hebdomadaire, brisant toutes les vitres dans un rayon de cinquante mètres, n'a pas fait de victimes. Il a été revendiqué par « Action directe ».

Le 17 septembre, quelques heures avant « Roch Hachana », le nouvel an juif, une voiture appartenant à l'ambassade d'Israël explose à dans le 15h 25, rue Cardinet, 17e arrondissement. L'émotion est immense. Les quatre occupants de la voiture sont grièvement blessés. Amos Man-El, membre de la mission d'achat de l'ambassade d'israël, sa femme Juliana, ainsi qu'un cousin du couple et un jeune homme de 15 ans. Quarante-trois autres personnes sont alégèrement atteintes, dont de nombreux enfants qui sortaient du lycée Carnot au moment de l'explosion. En fin d'après-midi, l'attentat était re-vendiqué par les Fractions armées révolutionnaires libanaises. Mais les inspecteurs de la Criminelle avaient Jouté, à l'époque, de l'authenticité du message communiqué aux agences de presse.

omme un sous-marin qui va plonger, le « 36 quai des Or-fèvres » a fermé toutes ses issues. A double tour. Il n'y a même plus d'abonnés au numéro du commissaire Genthial, le patron de la brigade criminelle. Sa secrétaire répond gentiment : « Il n'est pas là pour les journalistes ». Mutisme également total du côté du secrétariat d'Etat à la Sécurité publique. Les consignes sont les consignes. Comme si on voulait, un peu tard, colmater les fuites qui ont permis hier à France-Soir d'annoncer le premier l'arrestation de deux militants de la mouvance d'« Action directe » Fréderic Oriach et Christian Gauzens.

Seul Joseph Franceschi, investi de sa mission ministérielle a fait une déclaration officielle. A la pierre Saint-Martin où il présidait une cérémonie en l'honneur des CRS, le secrétaire d'Etat affirme avoir « la preuve qu'« Action directe » est soutenue sur le plan logistique et tactique par des organisations internationales ». « Jusqu'ici, a-t-il poursuivi, on divisait le terrorisme interne et le terrorisme externe même si l'on subodorait qu'il existait des liens entre eux. Aujourd'hui, je peux dire que ce mouvement est appuyé par des organisations anti-sionistes et propalestinienne ».

Rien de moins. Et cette fois à juste titre, le chef réel de la police pourra passer dans les couloirs de l'Elysée la tête haute, avec la satisfaction du devoir accompli, une opération plus importante que celle réalisée tambour battant par les hommes du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN) lors de l'arrestation des trois Irlandais à Vincennes.

Il y a un mois et demi, les Renseignements généraux, la Crimi-

nelle, la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) réunis tous les matins dans le cadre du B.L.A.T (Bureau de Liaison Anti-Terroriste) récemment crée sous l'égide du secrétariat d'Etat, avaient pris le problème « Action directe » à bras le corps. « Ça marche, ça marche » se contentaient de dire ses responsables, mi énigmatiques, mi satisfaits. Puis il y eut un premier résultat, en septembre dernier. Les policiers découvraient une importante cache d'armes et arrêtaient trois militants proches d'« Action directe », Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud. L'enquête continuait, conjointement menée par les trois services de police.

Mardi soir les investigations aboutirent. Gare du Nord à Paris, les enquêteurs interpellent Fréderic Oriach 29 ans qu'ils filaient depuis quelques temps. Cet ancien militants proches des Noyaux armées prolétariens pour l'autonomie populaire (NAPAP - lire également page 3)), était en train de retirer des documents cachés dans une consigne automatique. Une véritable grotte d'Ali Baba pour fonctionnaire en manque d'informations.

Selon les inspecteurs de la brigade criminelle qui n'en sont pas encore revenus, il s'agit d'une quarantaine de fiches techniques dactylographiées décrivant avec précision les abords des lieux où des attentats à l'explosif ont été commis. Deux notamment concernent le journal Minute et la société Ciprus, rue de la Baume. D'autres indiquent avec autant de minutie les « objectifs » ultérieurs, principalement des banques et des magasins juifs à Paris. Un document sous forme de testament à également été découvert dans cette consigne. Frédéric Oriach, y raconte longuement le combat des Palestiniens, explique la politique suivie par « Action directe » au cours de l'été, ses nouvelles alliances avant de conclure : « La Palestine vaincra, Palestine j'écrirait ton nom ».

Plus que l'arrestation de Frédéric Oriach et celle d'un de ses amis, Christian Gauzens, 25 ans, qui l'accompagnait Gare du Nord, mardi soir où les interpellations quelques heures plus tard de cinq autres sympathisants du mouvement - relâchés dès mercredi -, ce sont ces « documents de travail » qui intéressent les policiers. Pour la première fois, ils ont la preuve qu'« Action direct », ou plus exactement le groupe formé par Oriach, est mêlé à des attentats commis en juillet, août, septembre dernier, notamment avenue de la Bourdonnais et rue Cardinet (voir ci-dessous).

Cependant, les enquêteurs, hier, restaient assez prudents. S'ils pensent avoir pu établir que Oriach - et sa tendance d'Action directe - ont des

liens avec les Fractions armées révolutionnaires libanaises, ils ne pouvaient pas assurer, faute de preuves formelles, qu'ils en étaient membres.

S'ils sont maintenant certains que des militants français sont aides par des « mouvements anti-sionistes et propalestiniens », ils ne savent pas encore à quel niveau, ni sous quelle forme. De plus, aucun élément ne permet d'affirmer qu'Oriach a participé directement aux actions dont il parle. Vers 19 H. hier soir, il a été présenté à Martine Anzani, juge d'instruction chargé des derniers attentats commis à Paris. Il a été inculpé - entre autres de complicité d'assassinat, de complicité de destruction de biens mobiliers ou immobiliers ayant entrainé la mort, d'association de malfaiteurs. Il a choisi comme avocat Jacques Vergès et Nadine Chauvet. Le sort de Christian Gauzens devait être règlé par le procureur de la République qui décidera s'il doit ou non le présenter au magistrat instructeu T.

67 ID



L'ARRESTATION DE FREDERIC ORIACH L'attentat de la rue Cardinet, le 17 septembre dernier, revendiqué par les Fractions armées révolutionnaires

681

A travers la prison et les échecs, un même credo « La lutte des classes est inévitable »

## Frédéric Oriach : des NAPAP au terrorisme international

Condamné en 1978 pour avoir transporté des armes ayant servi à des attentats contre des diplomates, poursuivi à nouveau pour avoir commis un attentat après sa libération en 1980, il avait été amnistié en 1981.



#### «Le» terroriste français

es terrorismes internationaux ont pris Paris comme arrièresalle du Proche Orient pour y faire sauter des bombes destinées à rendre l'idée d'un règlement politique du conflit qui ronge cette région du monde, trop douloureuse aux uns et aux autres. Les propagandistes de la flaque de sang sont des professionnels étrangers disposant de gros moyens financiers et sans doute diplomatiques. Parmi eux le groupe qui signe « Les Fractions armées révolutionnaires libanaises ». En toute logique, il était normal qu'il ait trouvé en France d'« honorables correspondants ». La police vient d'en arrêter un, peut-être même le principal d'entre eux. Une réussite policière incontestable qui vient après les faux pas en fanfare du commandant Prouteau contre des Cette prise a du laisser rêveurs un certain nombre de policiers. Elle a dû sonner comme une confirmation : il n'y a pas à proprement parlé de terrorisme français, mais serait-on tenté de dire « un » terroriste français que les policiers retrouvent systématiquement depuis plusieurs

années, depuis les NAPAP - et le meurtre de Tramoni - jusqu'aux attentats des Fractions armées révolutionnaires libanaises. Lui seul, à une ou deux exceptions près, a résisté au tamisage pacifique du vivier potentiel du grand terrorisme qu'a constitué l'amnistie de mai 81. Celle-ci a fait éclater « Action Directe », la plupart ont profité de l'aubaine pour échapper à la logique infernale qui était la leur, un tout petit noyav a persisté. Sans attaches, sans racines françaises, Oriach et ses éventuels amis n'avaient pas d'autre issue pour réaliser leur ambition que de se lier aux grands réseaux internationaux. La preuve récurrente de la dimension liliputienne sinon dérisoire du phénomène terroriste en France, c'est la personnalité même d'Oriach dont les arrestations successives feront sourire les professionnels de la bombe, jusqu'à ce récit des hauts faits sanglants de ces derniers mois écrit de sa propre main et soigneusement rangé dans une consigne de gare. Le fait d'être pratiquement le seul terroriste français explique peut-être cela: les cerveaux procheorientaux n'ont trouvé personne d'autre en France pour faire leurs courses antisémites. A croire que le marché des candidats n'était pas très florissant : ils ont dû se rabattre sur Oriach. Rêveurs de retrouver Oriach, les policiers ont néanmoins dû être amer : cet « honorable correspondant » ne les a pas conduit à ses employeurs. Le danger s'appelle donc toujours entre autres « Fractions armées révolutionnaires libanaises ». Malheureusement.

ctobre 1981. Un grand jeune homme aux cheveux très longs portant costume et cravate fréquente les réunions des comités de soutien aux prisonniers politiques. A cette époque, on parle des « oubliés de l'amnistie ». Les avocats multiplient les démarches auprès des parquets, de la Chancellerie, de Matignon et même de l'Elysée. La plupart des condamnés corses ont rejoint leur île. Les Bretons sont retournés en Bretagne. Guadeloupéens à la Guadeloupe. Jean-Marc Rouillan et ses amis sont sortis, eux aussi. Il ne reste plus en prison que Nathalie Ménigon, la compagne de Rouillan, et tous les inculpés du holdup de Condé-sur-Escaut.

Le jeune homme, lui aussi, est sorti. Il faisait partie de ceux que l'on appelait les « ex-NAPAP » (Noyaux armés pour l'autonomie populaire). Il y avait Jean-Paul Gérard, Michel Lapeyre et lui, Frédéric Oriach. Tous les trois avaient été condamnés pour avoir commis un attentat contre le siège parisien des chemins de fer allemands en solidarité avec trois membres présumés de la RAF extradés vers l'Allemagne. Condamnés, et amnistiés... Tout simplement parce qu'au lendemain du 10 Mai, il convenait de remettre les compteurs à zéro et de donner à chacun sa chance.

Oriach allait prendre très au sérieux son rôle de militant de l'amnistie. Avec son petit attaché-case et son costume, il essayait, comme les autres, d'organiser la solidarité autour de ceux qui restaient emprisonnés.

Finalement, tout allait être réglé. Nathalie Ménigon, comme les inculpés de Condé-sur-Escaut était libérée pour raison médicale après une longue grève de la faim.

Que faire des comités de soutien? De ce conglomérat qui avait, l'espace d'une campagne, regroupé les amis des inculpés de Condé, ceux d'Action directe, ceux des « ex-NAPAP » et bon nombre de militants isolés? Oriach qui, entretemps, avait coupé ses cheveux mais trimbalait toujours son attaché-çase, avait quelques idées. « Maintenant,



disait-il, il faut s'occuper de tous les détenus, il faut militer pour l'abolition des quartiers de haute sécurité...»

Mais, avec la sortie des derniers prisonniers sonnait la fin des comités de soutien. Chacun retournait vers sa chapelle. Ses amis, ses activités, ses idées. D'un côté, ceux de Condé qui n'avaient plus guère envie de jouer aux terroristes. De l'autre, Rouillan et ses compagnons qui devaient bientôt ouvrir des squatts à Barbès. Enfin Oriach. Orich dont on n'allait plus entendre parler. Organisait-il un comité de soutien aux détenus? Montait-il un autre groupe clandestin? Avait-il rejoint Action directe? « Nous avons milité ensemble pour l'amnistie, déclarait-il, mais nous avons de sérieuses divergences politiques ».

Ces divergences se sont-elles effacées? Oriach a-t-il monté sa propre tendance d'Action directe? Lui a-t-il donné une orientation plus « internationaliste » nécessitant des liaisons avec des groupes étrangers? Possible. D'aufant plus possible qu'Oriach s'est toujours défini comme un militant « internationaliste ». D'ailleurs, en 1977, lorsqu'il se faisait interpeller pour la première fois avec Lapeyre et Gérard, tous trois étaient en possession d'armes ayant servi à des attentats meurtriers visant des diplomates étrangers.

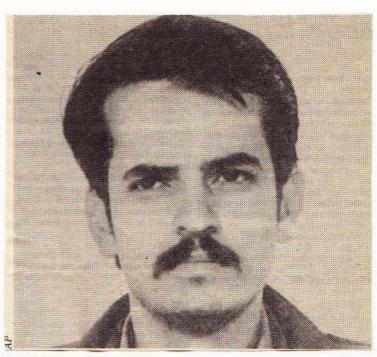
C'était dans la nuit du 12 au 13 mai 1977. Des policiers qui patrouillaient dans le 13° arrondissement à Paris avaient eu leur attențion attirée par le manège de trois jeunes gens qui circulaient, à pied, rue Bobillot. Arrestation, perquisition... Trois découvertes de taille: un colt ayant servi à abattre Antoine Tramoni, le vigile de la Régie Renault meurtrier de Pierre Overney, un militant de la Gauche prolétarienne, un pistolet ayant tiré sur Garcia Plata Valle, l'attaché militaire de l'ambassade d'Espagne et ayant tué Zentano Araya, l'ambassadeur de Bolivie.

Le meurtre de Tramoni avait été revendiqué par les NAPAP qui, en vengeant cinq ans après la mort de Pierre Overney, aspiraient à succéder à la NRP (la Nouvelle résistance populaire), le mouvement clandestin de la Gauche prolétarienne dissoute et auto-dissoute.

Les attentats contre Platta Valle et Araya avaient été revendiqués par les Brigades internationales, un groupe né, lui aussi, de la mort de la Gauche prolétarienne et resté très longtemps mystérieux.

Face à la police, Oriach, Lapeyre et Gérard se taisent. « Nous sommes des militants sympathisants des NAPAP, se contentent-ils d'expliquer. Toutes les organisations de gauche et d'extrêmegauche se contentent d'indiquer aux masses prolétariennes ce qu'il faut faire pour transformer la société, mais sans résultat tangible, sans prendre de risques pour montrer l'exemple... Nous, nous avons décidé de passer à l'action directe pour ouvrir la voie d'une véritable révolution ». Vient la prison, l'isolement. La Justice met le paquet. Oriach et ses compagnons font la grève dema faim pour obtenir de meilleures conditions de détention et le droit de communiquer avec leur famille. Dehors, on s'agite un peu. Il y a des réunions, un meeting et même un attentat contre le ministère de la Justice.

Le 23 mars 1978, Jean-Paul Gérard, Michel Lapeyre et Frédéric Oriach comparaissent devant la 14° chambre correctionnelle de Paris pour détention d'armes. Après avoir affirmé qu'ils n'ont joué qu'un rôle de « transpor-



teur », Oriach s'explique : « Je suis agent hospitalier, c'est-à-dire garçon de salle. J'ai fait un stage de FPA de fraiseur au moment où l'on faisait une campagne de presse pour la revalorisation du travail manuel. Je me suis fait avoir comme les autres, je n'ai pas trouvé de travail, alors devenu manœuvre ». Suit le discours politique. La lecture d'un texte. « Très sincèrement, je pense que vous nous avez déjà jugés, dit Oriach. Nous sommes des prisonniers de guerre. De la guerre de classes. On va nous condamner parce que nous sommes des rebelles. Nos aspirations sont les aspirations historiques du prolétariat. La guerre de classes s'attaque à l'ensemble des structures oppressives. La guerre de classes

Bilan extrêmement lourd: sept ans de prison pour chacun, dont deux avec sursis. En appel, la peine est réduite à cinq ans de prison ferme. Oriach, Lapeyre et Gérard disparaissent en prison. On n'encendra plus parler d'eux si ce n'est pour apprendre qu'ils ont été transférés en quartier de haute sécurité après un mouvement de révolte collectif

Délinquants primaires, ils sont libérés en mai 1980. Quelques semaines après, coup d'éclat, ils sont à nouveau arrêtés tous les trois après un attentat contre les bureaux parisiens de la Bundesbahn, les chemins de fer allemands. Les policiers les ont surpris, encore par hasard, dans une voiture qui stationnait tous feux éteints et qui, à leur vue, a brusquement démarré. Là encore, on retrouve quelques armes mais qui, cette fois, n'ont pas servi...

Un peu plus tard, alors qu'il est incarcéré, Oriach se justifie : « L'objectif de cette action est clair, nous n'avons fait que manifester concrètement la solidarité révolutionnaire antiimpérialiste à laquelle faisaient appel nos camarades allemands. Comment ne pas être totalement solidaires de la Fraction armée rouge qui a su reforger une mémoire de résistance et de combat révolutionnaire dont le prolétariat allemand avait été dépossédé par la période nazie et l'imposition du modèle américain? Comment ne pas être solidaires des combattants qui ont su désigner avec exactitude les termes de ce qui est aujourd'hui la contradiction principale en Europe de l'Ouest : le prolétariat contre l'impérialisme à hégémonie germano-américaine ? »

Dans sa cellule, Oriach continue à étudier, à travailler, à écrire... Dehors, on l'oublie et ses anciens compagnons maos ne parlent plus de lui qu'avec le sourire. Comme si lui, à la différence d'eux, était resté pur et dur. Figé dans une pensée communiste autoritaire un peu démodée pour l'époque. A cent lieues des préoccupations autonomes du moment, plus quotidiennes, plus vivantes...

Survient la victoire de Mitterrand. Les amnisties, les libérations et le retour d'Oriach à la ville. Oriach, qui a maintenant 28 ans, est sans doute toujours préoccupé de « solidarité prolétarienne », d'« action directe », de « révolution »... Oriach qui doit avoir quelque mal à trouver en France des militants qui tiennent le même discours et qui, sans doute, s'est alors tourné vers des groupes étrangers.

Gilles MILLET

#### Amnistié et libéré en 81

Frédéric Oriach, militant, avait bénéficié de la loi d'amnistie votée par le Parlement le 4 août 1981, après une décision favorable de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Celle-ci a, en effet, jugé, le 14 septembre 1981, que cette loi s'appliquait à lui et à deux militants proches des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) également emprisonnés, Jean-Paul Gérard et Michel Lapeyre.

Les trois hommes étaient sur le point d'être jugés quand la chambre d'accusation, saisie par le juge d'instruction, a estimé que les délits reprochés étaient d'ordre politique donc amnistiables aux termes de la loi.

A la suite de cette décision de justice, Frédéric Oriach, a été aussitôt mis en liberté, jusqu'à ce que la police l'interpelle mardi.



VENDREDI 15 OCTOBRE 1982

Coup de filet contre « Action directe » responsable des attentats à Paris

## Terrorisme:

## le réseau

**LE FIGARO** 

VENDREDI 15 OCTOBRE 1982

## français

Le coup de filet contre le groupe français d'extrême gauche « Action directe » a amené le secrétaire d'Etat à la Sécurité, Joseph Franceschi, à reconnaître hier que la France devait bel et bien faire face à une offensive terroriste interne qui se développe avec l'aide de mouvements extrémistes étrangers.

« J'ai la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue sur le plan logistique et tactique par des organisations terroristes internationales... Jusqu'ici, on divisait le terrorisme international en deux : le terrorisme interne et le terrorisme externe, même si l'on subodorait qu'il existait des liens entre eux. Aujourd'hul j'ai la preuve qu'Action directe est soutenue par des organisations antisionistes et propalestiniennes. »

Des déclarations qui contredisent sensiblement celles du président de la République, François Mitterrand, qui à plusieurs reprises a affirmé, notamment après les attentats de la rue Marbeuf et du Capitole, que « ce ne sont pas des organisations françaises qui sont derrière ces actes de terrorisme », ou après celui de la rue des Rosiers, que « l'origine du terrorisme dont nous souffrons est internationale. »

·Un débat relancé avec force après l'arrestation à Paris mardi soir, et rendue publique hier, de deux membres du groupe terroriste d'extrême gauche « Action directe », Frédéric Oriach, vingtneuf ans, et Christian Gauzens, vingt-cinq ans. Les documents saisis sur Frédéric Oriach, un ancien militant des N.A.P.A.P. (Noyaux armés prolétariens), qui avait bénéficié en septembre 1981 de la loi d'amnistie et avait été libéré alors qu'il s'apprêtait à être jugé pour fait de terrorisme, mettent en évidence la participa-

tion d' « Action directe » dans plusieurs actions extrémistes sanglantes. Dont celle de la rue Cardinet à Paris (17°), devant le lycée Carnot, qui avait, le 17 septembre, blessé grièvement cinq personnes et atteint légèrement quarante-trois élèves, et celle de l'avenue de La Bourdonnais (21 août), dans le 7e arrondissement, qui avait tué deux artificiers qui s'efforçaient de désamorcer un engin explosif devant le domicile du conseiller commercial de l'ambassade des Etats-Unis. Ces deux attentats avaient été attribués, à l'époque, à des groupuscules étrangers proches de l'Organisation de libération de la Palestine.

Frédéric Oriach a été inculpé hier soir, pour ces deux actes de terrorisme, de tentative d'assassinat et de complicité d'attentat contre la paix intérieure.



Joseph Franceschi, le secrétaire d'État à la Sécurité, a reconnu, hier, l'existence d'un terrorisme français.

## Terrorisme français: le coup de filet contre Action directe

L'extrémiste était filé depuis de longs jours

## Opération Oriach

Ancien militant des Noyaux armés pour l'autonomie populaire et actuel dirigeant d'une mouvance du groupe Action directe, dissous au mois d'août dernier en Conseil des ministres, Frédéric Oriach a été écroué, hier soir, à la prison de la Santé. Le magistrat instructeur chargé de l'information judiciaire sur de récents attentats commis à Paris a inculpé Frédéric Oriach, d'une part pour association de malfaiteurs, d'autre part de complicité d'assassinat, de complicité de tentative d'assassinat, de complicité d'attentat contre la paix lotérieure et de complicité de destruction de biens mobiliers et immobiliers ayant entraîné la mort ou des infirmités permanentes.

Le 14 septembre 1981, Frédéric Oriach avait bénéficié de la loi d'aministie, conformément à la décision de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris.

### Cinglant

A France doit faire face à un problème grave de terrorisme intérieur, un terrorisme d'extrême gauche étroitement lié à divers mouvements révolutionnaires. Ce danger, à de nombreuses reprises, nous l'avions dénoncé dans les colonnes de ce journal, en mettant en garde les autorités contre les risques qu'il fait courir, non seulement à la sécurité des biens et des personnes, mais aussi au fonctionnement de toute démocratie.

A de nombreuses reprises aussi, le président de la République, François Mitterrand, le premier ministre, Pierre Mauroy, le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, ont nié cette évidence. Ils ont tenté de maintenir la distinction fictive entre un terrorisme international dont la France subirait sporadiquement les effets, et un terrorisme intérieur qui se serait dissous comme par enchantement au lendemain du 10 mai, satisfait de l'arrivée des socialistes au pouvoir et de leur politique.

A l'occasion de l'arrestation, au cours des dernières heures, de membres du groupe d'Action directe et de la découverte des preuves de la participation de cette organisation à toute une série d'attentats à Paris au cours des mois écoulés, en liaison avec des muyements révolutionnai-

res étrangers, le secrétaire d'État à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, vient d'opposer, hier, un cinglant démenti aux affirmations officielles du chef de l'État et de nombreux ministres. Oui, dit-il en substance, il existe un terrorisme intérieur français d'extrême gauche, oui il « travallle » la main dans la main avec des organisations internationales, propalestiniennes notamment.

Il reste maintenant aux autorités à tirer les conclusions qui s'imposent après cette déclaration, si l'objectif gouvernemental est bien, comme on ne cesse de l'affirmer à l'Elysée et à Matignon, une lutte sans pitié contre les terroristes de tout bord. Pour cela le pouvoir doit revenir sur un certain nombre d'idées préconçues, ou de pseudo-grands principes qui lui interdisent toute action véritablement efficace : refus de coopération policière internationale, refus d'extradition, refus de procédures judiciaires ou de juridictions appropriées, droit d'asile sans aucune restriction...

Tous les pays confrontés au terrorisme ont dû, pour obtenir des résultats durables, adapter leur législation et leur politique à cette forme de combat sans merci qu'est le terrorisme. Aucun n'a pu le faire en se contentant de lois inadaptées et impropres, en ouvrant toutes grandes ses frontières à des mouvements révolutionnaires, en protégeant des extrémistes dangereux recherchés par des

pays voisins, en se privant de l'aide — et privant de notre aide — des autres polices européennes confrontées aux mêmes problèmes, en récusant — au nom d'un juridisme idéologique — les moyens modernes de lutte (fichier électronique entre autres).

Le gouvernement sera-t-il capable de franchir ce pas? Ce n'est pas certain. Voici quelques jours seulement, le ministre de la Justice, Robert Badinter, rappelait que, si les terroristes doivent être poursuivis et condamnés, cela ne peut se faire que dans le cadre législatif actuel. Tel qu'il a été revu et corrigé—c'est-à-dire émasculé—par la majorité socialo-communiste. Une majorité qui avait aussi voté une loi d'amnistle faisant sortir des prisons les plus dangereux terroristes, dont l'un de ceux qui ont été arrêtés hier.

Continuer maintenant de refuser les mesures qui s'imposent pour faire échec au terrorisme traduirait un comportement aumieux incompétent, au pire criminel.

Gérard NIRASCOU.

**LE FIGARO** 

**VENDREDI 15 OCTOBRE 1982** 

Frédéric Oriach et Christian Gauzens ne se sont guère montrés loquaces face aux policiers qui les interrogeaient. Frédéric Oriach aurait même commencé par nier qu'un des documents saisis sur lui était de sa propre main. Pour les enquêteurs, cependant, l'authenticité de ce texte, qui se termine par « La Palestine vaincra, Palestine j'écrirai ton nom! » ne peut être mis en

Certes, ils ne s'attendaient pas à trouver une profession de foi aussi explicite dans le casier de la gare du Nord qui servait à la fois de cache et de boîte aux lettres à Frédéric Oriach, mais ils savaient depuis un certain temps que la consigne automatique recelait des documents importants.

Depuis des semaines, l'équipe du commissaire Broussard, patron de la Brigade de répression et d'intervention, surveille jour après jour Frédéric Oriach. Les « antigang » ont vu le militant d'Action directe déposer un colis dans une consigne automatique de la gare du Nord. Mardi en fin d'après-midi, Frédéric Oriach accompagné par Christian Gauzens revient sur les lieux. Il retire un sac de toile et une malette. Les policiers ont déjà pris leur décision. Ils interpellent les deux hommes, et les conduisent aussitôt au Quai des Orfèvres où ils seront gardés à vue jusqu'à ce qu'ils comparaissent devant le juge d'instruction, Martine Anzani, chargé de l'information judiciaire sur les attentats commis cet été et cet automne à Paris.

Dans le sac de toile, les policiers trouvent des documents qui ont été volés récemment dans un ministère et sur lesquels ils s'in-

Dans la malette, les enquêteurs découvrent un rapport de synthèse manuscrit d'une trentaine de pages où Frédéric Oriach parle des attentats commis cet été et se plaint même que certains d'entre eux aient été mal exploités sur le plan publicitaire par les militants. Oriach utilise, dans ce que le secrétaire d'État à la Sécurité publique appelle un « testament », un « on » aussi vague que complaisant.

#### Le fichier des objectifs

Outre cette profession de foi, la malette contient un fichier d'une quarantaine de cartes bristol. Il y a là une longue liste de sociétés commerciales et de banques qui travaillent avec ou pour l'État d'Israël. Il y a aussi une liste de personnalités juives françaises. Enfin, il y a une sorte de calendrier des attentats commis et d'autres à commettre.

C'est une prise de guerre dont les policiers sont avec raison satisfaits. Aboutissement d'une longue traque qui avait commencé avant l'attentat de la rue Cardinet, le 17 septembre.

Peu après cet acte de terrorisme (cinq blessés graves et quarante-trois lycéens légèrement atteints) l'enquête sur « Action Directe » conjointement menée

par les Renseignements généraux, la Brigade criminelle et la Brigade de Répression et d'Intervention, permettait d'interpeller trois militants du groupe clandestin. Michel Camillieri, trente ans, Charles Grosmangin, trente et un ans et Olivier Chabaud, vingtquatre ans furent inculpés de détention d'armes, transport d'ar- pas à pas mes, de munitions et d'explosifs, de recel et de vol.

Les filatures de la B.R.I. se poursuivent après ce premier coup de filet. Tous les militants « connus » d'Action directe sont surveillés. Frédéric Oriach en particulier est suivi pas à pas.

Aussitôt après son arrestation, la police a perquisitionné dans un immeuble « squatté » par Action directe, rue de l'Ouest. Cinq militants furent interpellés mais par la suite relâchés.

#### Suivis

Hier, tous les « squat » où la police sait que des clandestins ou des sympathisants du mouvement se terrent ont été « visités ». Perquisitions vaines. Aucune arme, aucun document supplémentaire n'ont pu être

R.G., B.R.I. et Brigade criminelle poursuivent cependant leur enquête. A la lecture des documents, à la lumière des tracts ou des textes, les policiers pensent pouvoir mieux cerner la mouvance nationale du terrorisme international.

Morceau par morceau, ils reconstituent les faits, retrouvent des liens, et avec patience remettent la main sur des militants qui bénficièrent après mai 1981 d'une large amnistie.

Irina de CHIKOFF.

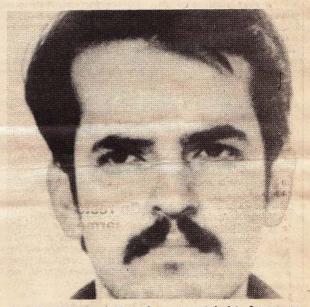
## « Un fanatique hyper-dangereux »

Certains inspecteurs de la section antiterrorisme de la Brigade criminelle connaissent fort bien Frédéric Oriach pour l'avoir déjà interrogé à plusieurs reprises. Ils se souviennent de ce petit jeune homme brun à la moustache tombante et le décrivent comme arrogant et provocateur. Le 10 juillet 1980, Oriach et deux de ses amis plaçaient une bombe rue Condorcet dans les bureaux parisiens des chemins de fer ouest-allemands pour protester contre l'extradition de trois terroristes allemands recherchés dans leur pays.

Quelques minutes après cet attentat, une patrouille de police les interpellait alors qu'ils fuyaient à bord d'une voiture volée à un diplomate chilien. Ils étaient armés et divers indices permettaient de les confondre. Conduit au Quai des Orfèvres, Oriach ne fit qu'une seule déclaration « Bientôt nous serons libres et quand on se retrouvera, on vous cassera les jambes et on vous descendra d'une balle dans la tête. » Et un de ses complices ajoutait : « On se fera un flic ou deux en toute sécurité dès qu'on sera libé-

A partir de ce moment-là, Oriach fut fiché comme « fanatique hyper-dangereux », d'autant plus qu'il ne tarda effectivement pas à être remis en liberté. Après un an de détention préventive, il devait en effet bénéficier de la loi d'amnistie et le 14 septembre 1981, les portes de la Santé s'ouvraient devant lui. Il est à peu près sûr que cet homme de main utilisé précédemment par les « Noyaux armés pour l'autonomie populaire (N.A.P.A.P.) fut recruté par Action directe » à ce mo-

On considère même qu'il



Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, un extrémiste dangereux... (Photographie A.P.)

fut de ceux qui firent basculer « Action directe » (A.D.) à partir de 1982 dans le « grand » terrorisme tourné vers des attentats meurtriers au service des causes étrangères, comme l'anti-impérialisme et l'antisionisme. Fort de son aura de « dur » et de son passé de tueur au service de causes internationales, il entraîna derrière lui une partie des militants d'A.D. dans un « collectif de lutte armée », lui-même scindé en deux branches militaires : « l'Unité combattante Lahouari Farid Ben Chellal » et « l'Unité combattante Marcel Rayman ».

Oriach et ses disciples se voulaient « communistes révolutionnaires », issus de maoïstes ou d'autonomes. Ils se disaient partisans d'actions violentes « tiers mondistes », destinées, en second lieu, à les faire apparaître comme les légaux des membres de groupes subversifs étrangers comme les Palestiniens mais aussi comme les Brigades rouges italiennes ou les « Fractions armées rouges » allemandes qui étaient leurs modèles.

Déjà, le 23 mars 1978, Frédéric Oriach avait été condamné à sept ans de prison, dont deux avec sursis, peine ramenée en appel à cinq ans ferme, pour sa participation, au sein des N.A.P.A.P., à de graves attentats meurtriers. Lui et ses complices ont notamment été impliqués dans une tentative d'assassinat, le 8 octobre 1975 à Paris, contre l'attaché militaire espagnol; l'assassinat, dans 10 mai 1976, de l'ambassadeur de Bolivie en France; dans l'assassinat, le 23 mars 1977, de l'ancien vigile de la Régie Renault, Jean-Antoine Tramoni, à Limeil-Brévannes.

J.-Ch. R.

## Dans les archives de la gare du Nord

Les documents d'Action directe saisis à la consigne de la gare du Nord font référence à sept attentats antisionistes ou anti-impérialistes, commis à Paris ces derniers mois. Dans cette série qui n'est pas définitive : plusieurs attentats meurtriers du mois d'août dernier, excepté celui de la rue des Rosiers.

1° août. — Mitraillage de la voiture vide d'un diplomate israélien, quai de la Marne (19°) Aucune victime.

7 août. – Explosion devant une filiale de la Discount Bank rue de Normandie (3°), filiale de l'ex-banque Rothschild. Aucune victime mais des dégâts matériels importants.

8 août. – Explosion devant un magasin au 17, rue Saint-Maur (10°), la Société Nemor, dirigée par des Isréalites. Aucune victime.

11 août. - Un engin d'assez forte puissance explose au 20, rue de la Baume (8°). L'immeuble abrite notamment une société d'importations d'agrumes d'Israël, la Citrus G.M.B.I. Une femme est grièvement blessée.

19 août. — Attentat contre l'hebdomadaire « Minute », 49, avenue Marceau (8°). Aucune victime mais des dégâts matériels importants.

21 août. — Engin explosif placé entre deux voitures devant le 50 de l'avenue de La Bourdonnais (7°) et visant selon selon toute vraisemblance le conseiller commercial de l'ambassade des États-Unis qui habite en face. C'est au moment où deux techni-

ciens de l'équipe du laboratoire de déminage de la préfecture de police essayaient de désamorcer l'engin que le drame s'était produit. En explosant, la bombe avait tué sur le coup un des deux hommes Bernard Le Dréau, 46 ans. Le second Bernard Mauron, très grièvement blessé, devait succomber le 6 septembre.

17 septembre. – Attentat contre des diplomates israéliens se trouvant dans une voiture rue Cardinet (17°). L'explosion qui visait le véhicule et les diplomates se produit devant le lycée Carnot. Cinq personnes sont grièvement atteintes et quarante-trois élèves sont légèrement blessés.

Tous ces attentats avaient été effectivement revendiqués par Action directe ou par les Fractions armées révolutionnaires libanaises pour ce qui concerne les deux derniers.

Dans ces documents saisis, on aurait découvert des indications sur les attentats dont nous venons de dresser la liste mais également des références à des assassinats ou tentatives d'assassinats de diplomates américains ou israéliens en poste à Paris.

12 novembre 1981. – Tentative d'assassinat du « numéro deux » de l'ambassade des Étatsuris M. Christian Addison Chapman.

18 janvier 1982. – Assassinat de l'attaché militaire adjoint américain, le lieutenant-colonel Charles Ray.

3 avril 1982. — Assassinat du conseiller culturel de l'ambassade d'Israël Yacov Barsimantov. Le conseiller israélien tout comme l'attaché militaire américain avaient été tués d'une balle de 7,65 dans la tête au moment où ils rentraient à leur domicile.



**LE FIGARO** 

15 OCT. 1987

#### De Franceschi à Mitterrand

Joseph Franceschi, secrétaire d'État à la Sécurité publique, a déclaré hier qu'il avait « la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue sur le plan logistique et tactique par des organisations terroristes internationales ».

Évoquant hier, au cours d'une cérémonie à la Pierre-Saint-Martin (Pyrénées-Atlantiques), le coup de filet réalisé par la police parisienne, M. Franceschi a ajouté : « Jusqu'ici, on divisalt le terrorisme international en deux : le terrorisme interne et le terrorisme externe même si l'on subodorait qu'il existait des liens entre eux. Aujourd'hui, j'ai la preuve qu'Action directe est soutenue par des organisations antisionistes et propalestiniennes. »

M. Franceschi a qualifié l'un des documents découverts par la brigade criminelle à la consigne de la gare du Nord comme « une sorte de testament » de Frédéric Oriach.

Les déclarations du secrétaire d'État contrastent avec ce qu'ont affirmé, dans les mois précédents, le président de la République, son premier ministre et son ministre de l'Intérieur. A différentes reprises, tous trois avaient, en effet, affirmé que « le terrorisme d'aujourd'hui vient de l'extérieur »... « qu'il n'est pas un produit de la société francaise »...

« Le terrorisme vient de l'extérieur. » Après l'attentat de la rue Marbeuf, suivi de près par celui commis contre le Capitole, en avril dernier, François Mitterrand affirmait ainsi devant la presse danoise « que ce ne sont pas des organisations françaises qui sont derrière ces actes de terrorisme ». Certes, disait encore le président de la République, « le terrorisme d'aujourd'hui vient de l'extérieur et trouve peut-être quelques points d'appui chez nous, mais il est erroné de comparer la situation française à celle de l'Allemagne avec la bande à Baader, ou celle de l'Italie avec les Brigades rouges »

Quatre mois plus tard, répondant à une question lors de sa conférence de presse télévisée, François Mitterrand affirme de nouveau : « // me semble cependant que l'oriaine du terrorisme dont nous souffrons est internationale. Nous souffrons du prolongement sur le sol de la France de conflits dans lesquels la France n'est pas partie... Les extrémistes de tous bords entendent frapper la France parce qu'elle est le principal facteur de paix dans le conflit qui se déroule actuellement au Proche-Orient. »

En septembre dernier évoquant surtout l'attentat de la rue des Rosiers à Paris, commis le 10 août 1982 Pierre Mauroy ne disait pas autre chose devant les parlementaires du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et au Sénat : « Ce que je constate, c'est que ce terrorisme n'est pas un produit de la société française elle-même... Il s'agit d'un terrorisme importé et lié au conflit du Proche-Orient. Il y a ceux qui sont hostiles à toute influence française au Proche-Orient. Il y a ceux qui versent dans l'antisémitisme et qui frappent volontiers en

France, puisque c'est dans notre pays que se trouve la communauté juive la plus importante d'Europe occidentale, une communauté que le gouvernement s'attache à protéger avec un maximum d'efficacité sans malheureusement pouvoir garantir, chacun le comprend bien, que tout risque d'attentat est désormais exclu. »

#### On reste désarmé

Quelques jours plus tard, dans son discours d'ouverture de la session de l'Institut des hautes études de défense nationale, le premier ministre soulignait de nouveau « les rapports directs » entre le terrorisme, tel qu'il s'est manifesté en France au cours des derniers mois, la politique extérieure française et les conflits internationaux.

Faisant le point sur l'enquête, vingt-quatre heures après l'attentat de la rue des Rosiers, Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, déclare : « Il semble que cet attentat soit directement en rapport avec la situation que nous connaissons, hélas, au Proche-Orient depuis de longues années. Les armes utilisées laissent penser qu'il s'agit d'une organisation étrangère. Et je ne pense pas que les forces de droite française quel que soit le jugement que je porte sur elles - puissent signer de tels crimes... » Le ministre de l'Intérieur entend, lui aussi, ne retenir qu'une seule hypothèse : « // s'agit de terrorisme international, beaucoup plus difficile à juguler que le terrorisme interne... On reste désarmé face aux bandes munies de papiers en rèale qui exécutent leurs coups et regagnent ensuite aussitôt leur pays d'origine. »

Il est vrai qu'évoquant, le 23 juillet 1982, l'explosion dans une poubelle d'une bombe placée quarante-huit heures plus tôt au milieu de la foule, place Saint-Michel (quinze blessés) – attentat revendiqué par l'organisation arménienne « Orly » –, le même ministre de l'Intérieur déclarait : « La thèse d'une provocation d'extrême droite est une thèse à laquelle je réfléchis très sérieusement. »

LE FIGARO

### Des barricades de mai aux camps palestiniens

Le fichier et autres documents d'Action directe saisis mardi dans une consigne de la gare du Nord établissent ce que le gouvernement ne voulait pas admettre : il existe bien en France un terrorisme interne capable de se mettre au service de plusieurs causes y compris étrangères. Mais pour les spécialistes, au premier rang desquels les inspecteurs de la section antiterroriste de la brigade criminelle, ce point était acquis depuis longtemps.

Ils savaient par exemple, et nous l'écrivions encore le 22 septembre dernier, qu'aucun Liba-nais n'était membre des Fractions armées révolutionnaires libanaises (F.A.R.L.), mouvement né à Paris et qui n'est pas obligatoirement téléguidé de Beyrouth. Ils savaient aussi que les meurtres de diplomates et les attentats à la bombe revendiqués par les F.A.R.L. avaient été facilités par des complicités françaises. En gros le scénario retenu était le suivant : les « soldats » des F.A.R.L. sont des immigrés turcs ou d'autres réfugiés politiques d'origine musulmane, recrutés à Paris et encadrés par des « lieutenants » d'Action directe, appartenant, comme Frédéric Oriach, à la branche militaire de ce mouvement d'extrême gauche.

Noici ce qui le laissait supposer. Les F.A.R.L. ont revendiqué deux séries distinctes d'attentats graves : les assassinats au pistolet automatique de deux diplomates en poste à Paris (celui de l'attaché militaire américain Charles Ray, le 18 janvier 1982, et celui du secrétaire de l'ambassade d'Israël, Yacov Barsimentov, le 3 avril 1982) et les explosions meurtrières de l'avenue de la Bourdonnais, le 21 août, et de la rue Cardinet, le 17 septembre dernier.

Charles Ray et Yacov Barsimentov ont été assassinés par la même arme, un pistolet tchèque de 7,65 mm. Les expertises balistiques l'ont prouvé. Dans le premier cas, le pistolet était tenu par un Turc appartenant aux « Brigades marxistes-léninistes de propagande armée », un groupe extrémiste hébergé à la Goutte-d'Or dans les immeubles « squatterisés » par Action directe. Dans le second, la meurtrière était une Française, une jeune femme brune de forte corpulence, située dans la mouvance d'A.D.

D'autre part, les tracts revendiquant ce meurtre, soi-disant au nom des F.A.R.L., ont été distribués dans le 18e arrondissement de Paris (aux alentours des « squatts » de la Goutte-d'Or) par des militants d'A.D.

Et une expertise devait même prouver que ces tracts avaient été imprimés par la D.O.C.O.M., un « collectif libre d'imprimeurs » spécialisé dans l'impression et la diffusion des manifestes d'Action directe.

Enfin, trois jours avant l'assassinat de Yacov Barsimentov. le bâtiment abritant la mission d'achat israélienne à Paris était mitraillé. Opération revendiquée aussitôt par les F.A.R.L. mais en réalité exécutée par des proches d'A.D. L'enquête policière devait en effet aboutir à la découverte de la mitraillette Sten utilisée contre cette mission d'achat parmi un lot d'armement saisi, rue Berrego dans le XX°, dans une cache de l'A.D. A cette occasion, Mohand Hamani et Joëlle Aubron, deux militants importants de l'organisation devaient même être pris en flagrant délit,

#### G.R.A.P.O. et Prima Linea

Le 17 septembre dernier. d'autres arsenaux d'armes et d'explosifs étaient découverts à Paris, rue Froment (XIe) et avenue du Général-Leclerc (XIVe) et cette fois-ci, Michel Camilleri cofondateur avec Jean-Marc Rouillan d'Action directe, et Charles Gros-Mangin, leader « autonome », tombaient entre les mains de la police. Ces arrestations permettent de suivre le cheminement du terrorisme à la française, issu du regroupement de maoïstes, d'autonomes, d'antifranquistes, tous enfants perdus de Mai 1968.

Originaires du Sud-Ouest, Rouillan et Camilleri se sont rencontrés à Toulouse. Après avoir appartenu à la tradition libertaire de cette ville universitaire, ils furent compagnons de lutte au sein des G.A.R.I., les Groupes d'action révolutionnaire internationaliste Dans les années 1970, ils offrirent leurs services aux Espagnols anti-franquistes. Mais après la mort de Franco, ils se retournèrent contre les objectifs français

Ce fut la période en 1978 et 1979 des bombes et des mitraillages dirigés contre des « bâtiments symboles » : des casernes pour dénoncer l'armée, des ministères, le siège du C.N.P.F pour « punir » le patronat, etc. Signant ces « campagnes armées » du sigle O.A.D. (Organisation action directe), ils élargirent leur mouvement aux Noyaux armés pour l'autonomie populaire, les N.A.P.A.P. de Frédéric

De mars 1980 à avril 1981, la police réussit à démanteler Action directe, après que le groupe d'extrême gauche a commis une série de hold-up destinés à renflouer ses caisses. Les arrestations et les interrogatoires démontrèrent que l'A.D. avait accueilli en France des terroristes espagnols du G.R.A.P.O. et des Italiens de Prima Linea. Emprisonnés, les membres d'A.D. se renforçaient de Français, fils d'immigrés musulmans, comme Laouari Ben Chellal, engagés dans un militantisme pro-arabe qui faisaient basculer le mouvement dans la campagne d'attentats anti-israéliens de 1982, après l'amnistie de 1981.

Jean-Charles REIX.

**LE FIGARO** 15 OCT. 1982

## OUI, il y a une police politique

le quotidien

**VENDREDI 15 OCTOBRE 1982** 

690

#### • Le pouvoir a attendu ces derniers jours pour faire arrêter les terroristes d'Action directe soupconnés d'avoir commis les attentats de l'avenue de La Bourdonnais et du lycée Carnot

« Un grand succes », pour 1977, de l'ancien vigile de reprendre les termes employés hier, paraît-il, au cabinet de M. Joseph Franceschi? Assurément oui, dans la mesure où deux, au moins, des sept terroristes présumés arrêtés par la Brigade criminelle, n'appartiennent pas au menu fretin qui nage dans les eaux troubles du désordre social et de l'ultra-gauche, mais seraient plutôt de bons gros gibiers de potence, pour utiliser une formule expressive qui, à vrai dire, avait une signification plus directe - aussi directe que peut l'être le groupe Action - à l'époque où il y avait

une potence. Seulement, il y a des succès, scolaires ou policiers, qui sont sans mérite, lorsqu'il il y a triche. Lorsqu'un étudiant est reçu à un examen grâce à ses antisèches ou parce qu'il a copié sur son voisin, lorsqu'un récidiviste du viol, de l'attentat aux mœurs ou du terrorisme et de l'attentat à la bombe est arrêté grâce à l'existence d'un casier judiciaire ou de fiches de police, il n'y a pas lieu de crier au miracle, à moins d'être mal informé ou de mauvaise foi. On pourrait, dans le cas présent, s'étonner et même s'indigner que par exemple le chef supposé du groupuscule, Frédéric Oriach, n'ait pas été soupçonné et coffré plus tôt, vus le passé et le palmarès qui étaient les siens. Qu'on en juge... Il y a cinq ans, Frédéric Oriach était arrêté en compagnie de deux de ses compagnons, appartenant comme lui, à plicités, des échanges entre les l'époque, aux Noyaux armés pour l'autonomie ceux-ci et le terrorisme palespopulaire (NAPAP). Tous tinien. « Grande découverte », les trois détenaient des vraiment, si elle ne datait des armes, et celles des deux vorigines mêmes de la vague armes, et celles des deux origines mêmes de la vague amis d'Oriach, Michel terroriste en Europe, il y a une Lapeyre et Jean-Pierre Gérard, avaient en tout cas En vérité, il n'y a pas là de servi à la tentative d'assassinat de l'attaché militaire espagnol à Paris, en octobre 1975, à l'assassinat en mai 1976 de l'ambassa-

Renault Jean-Antoine Tramoni, lui-même meurtrier du militant maoïste Pierre Overnay. Oriach, con-damné le 23 mars 1978 à cinq ans ferme... et libéré en mars 1980. Ce qui prouve, au passage, que le laxisme en matière de détention n'est pas une invention de Me Badinter. Le même Frédéric Oriach avait été arrêté de nouveau, quatre mois plus tard, de nouveau avec deux complices, pour attentat à l'ex-plosif contre les bureaux parisiens des chemins de fer allemands. Ce qui prouve au passage que si les prisons sont peut-être des pourrissoirs, l'indul-gence et l'impunité qui s'y attachent peuvent être aussi des pousse-au-crime.

Le récidiviste non repenti n'en avait pas moins été amnistié en septembre 1981 en même temps que tous les détenus d'Action directe.

Tel est l'individu dont la capture est présentée comme « un grand succès ». Des succès comme celui-là, on en remporte tous les jours dans les grands restaurants où les clients désignent du doigt au garçon la langouste qu'ils veulent voir arriver sur leur table quelques minutes plus tard. La méthode qui consiste à lâcher dans la nature des perdreaux ou des faisans permet également aux chasseurs d'en abattre quelques-uns. Succès, mais

De même, on peut se gargariser, comme l'a fait M. Franceschi de cette révélation, qu'il existe des liens, des comdizaine d'années.

facile.

quoi rire. Car aux dernières nouvelles – et là il s'agit d'hommes et non plus de per-dreaux – on aurait fait l'économie des attentats de la rue de la Baume, de la rue Saintdeur de Bolivie en France, Maur, des deux morts à l'assassinat, le 23 mars héroïques de l'avenue de La Bourdonnais, de l'attentat coquins ont des copains, mais aveugle du lycée Carnot, d'autres « actions » peut-être, ainsi que des accusations hystériques, imbéciles et dangereuses suivant lesquelles « la presse » en portait pour une part la responsabilité, si Oriach et ses complices n'avaient pas bénéficié d'une totale et scandaleuse liberté d'action directe.

Certes, le « succès » remporté hier est lié au virage heureux et spectaculaire pris par le gouvernement, à la détermination de la cellule animée par M. Franceschi et à l'impulsion donnée par M. Mitterrand. Mais ce succès même n'aurait pas été nécessaire ni les « exploits » qui l'ont amené possibles si il y a un an on n'avait procédé dans ce domaine avec une légèreté littéralement criminelle.

Parallèlement, c'est le cas de le dire, il se confirme que l'on a procédé en catimini à la mise en place d'un embryon de police politique en créant un service destiné à surveiller par priorité la droite et l'extrême droite, basse manœuvre qui s'accompagne d'une orchestration judiciaire visant à ressusciter le spectre de l'OAS, et à amalgamer le SAC avec le RPR. Certes, la surveillance de l'opposition, l'infiltration et la provocation ne sont pas une invention de M. Defferre et sans remonter aux mouchards et aux « blouses bleues » de la police politique de Napoléon III, du temps de M. Poniatowski et de M. Bonnet, on regardait plus volontiers sur la gauche que sur la droite et les casseurs des manifestations du 27 mars ou du 1er mai n'étaien pas si autonomes qu'ils le prétendaient. La gauche, alors, assurait qu'elle ne mangerait pas de ce pain-là. Mais elle en croque, à belles dents.

On pourrait sourire de ces CRS du Nord, véritables charlots du racket – plus par manque de classe que par manque de méchanceté - qui prétendaient faire régner leur loi, de Belleville à Pigalle, sur les quartiers qu'ils étaient censés protéger. On en sourirait si le syndicat auquel appartenaient ces intéressants personnages n'avait pris fait et cause pour eux, intercédé pour que l'on ne leur tienne pas rigueur de leur « bévue » et obtenu satisfaction. Certes, ce n'est pas aujourd'hui que les

il n'était pas prévu que la carte de la CGT remplacerait celle du SAC dans l'Etat PS-

Bref, autres temps, autre majorité, mais mêmes mœurs, ou pires? On ne nous avait pas dit que le changement c'était ca.

**Dominique JAMET** 

<u>Ţŭotidien</u>

**VENDREDI 15 OCTOBRE 1982** 

## Terrorisme à la française

## Action directe: coup de filet chez les amnistiés

Frédéric Oriach, soupçonné des quatre attentats sanglants de l'avenue de la Bourdonnais, du lycée Carnot, des rues de la Baume et Saint-Maur, très connu des services de police, avait été libéré le 14 septembre 1981. Le lien paraît établi avec les « Fractions armées révolutionnaires libanaises »

Ce n'est ni un coup de « pub », ni une opération d' « intox » destinée à rassurer le public! Le coup de filet, mardi soir, de la brigade criminelle est fructueux. Celle-ci a interpellé Frédéric Oriach, 29 ans, un militant d'Action directe alors qu'il retirait à la consigne de la gare du Nord des documents de première importance puis quelques heures plus tard Christian Gauzens, 25 ans, et cinq autres membres du groupe révolutionnaire. Frédéric Oriach a été inculpé d'une part d'association de malfaiteurs et d'autre part de complicité d'assassinat, de complicité de tentative d'assassinat, de complicité d'attentat contre la paix intérieure et de complicité de destruction de biens mobiliers ou immobiliers ayant entraîné la mort ou des infirmités permanentes. Il a été écroué à la prison de la Santé.

i la brigade criminelle s'est chargée, entre autres choses, de mettre enfin la main au collet de certains « brigadistes » français, c'est également grâce à la coopération active et totale depuis plusieurs mois des services des Renseignements généraux de la préfecture de police et de ceux de la Brigade de recherches et d'interventions

(l'antigang) en raison de la compétence de cette dernière en matière de filatures et de surveillances discrètes. Depuis l'amnistie de M. Badinter du 14 septembre 1981, fort mal acceptée par le public et par bon nombre de policiers, qui avait permis à nombre de militants d'Action directe — organisation dissoute depuis! — de recouvrer la liberté dont justement Fré-

déric Oriach arrêté en juillet 1980 et condamné à cinq ans de prison pour port d'arme prohibé et attentat à l'explosif contre les bureaux parisiens des chemins de fer ouestallemands, ces trois services de police avaient décidé à la demande expresse de M. Franceschi, de travailler étroitement ensemble et de faire du « bilan ». La publication, le 30 septembre dernier, par « RLP Hebdo », le journal du Front national de Jean-Marie Le Pen, d'une liste de trentecinq terroristes d'Action directe que recherchaient la police, semble également avoir activé le mouvement des enquêteurs.

Filé depuis plusieurs semaines par les inspecteurs de la « Crim », Frédéric Oriach les a conduit mardi jusqu'à la consigne de la gare du Nord. Ils lui ont mis la main dessus alors qu'il s'appêtait à retirer d'un casier une masse de documents dans différents sacs. Ceux-ci attestent de façon formelle qu'Action directe est à l'origine d'au moins huit attentats perpétrés à Paris durant les mois d'août et de septembre. Attentats meurtriers comme celui qui s'est produit le 21 août à 12 h 30 devant le 50, avenue de La Bourdonnais (7e) et qui a coûté la vie à Bernard Le Dréau et Bernard Mauron, deux artificiers de la préfecture venus à cet endroit déminer un colis suspect. C'est au moment où ils s'approchaient de l'engin infernal que l'explosion se produisit tuant le premier sur le coup et blessant gravement le second qui devait décéder deux semaines plus tard.

Les documents d'Action directe, saisis gare du Nord sont, depuis deux jours, épluchés par les policiers des Renées par les policiers des Renées par les policiers des Renées par les policiers de la Brigade criminelle. Ils tendraient à prouver de façon certaine qu'Action directe a servi de support aux FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises), lesquels ont revendiqué plusieurs attentats sanglants dont ceux du lieutenant-colonel américain

le quotidien

15 OCT. 1982

Charles Ray et du conseiller israélien Barsimantov. Le groupe d'Oriach serait de façon certaine, le relais en France de diverses organisations terroristes palestiniennes visant des objectifs israéliens. Sur ces documents les enquêteurs gardent pour l'instant un silence tenace, ce qui prouverait bien que leur prise de premier ordre mardi, ne serait qu'un début...

L'importance de ces dernières arrestations et celle des documents trouvés gare du Nord, sont telles que dès hier Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique n'a pas hésité à déclarer : « Jusqu'ici on divisait le terrorisme international en deux : interne et externe. J'ai la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue par des organisa-tions terroristes internatio-nales et notamment antisionistes et pro-palestiniennes ». Le ministre a même été jusqu'à ajouter : « L'un des documents saisis gare du Nord est une sorte de testament de Frédéric Oriach lorsqu'on sait qu'il se termine par la phrase suivante: «La Palestine vaincra, Palestine,

François COLOMBIER

j'écrirai ton nom... »



15 OCT. 1982

## Frédéric Oriach avait bénéficié d'une réduction de peine



Me Didner-Sergent, avocate à Paris, a défendu plusieurs fois dans le passé Frédéric Oriach : « J'ai été stupéfaite d'entendre à la radio ce que l'on disait de lui, nous a-telle déclaré téléphonique-ment hier. J'avais pensé qu'il était maintenant rangé. Et tout ce dont on l'accuse, ces attentats, ces bombes, m'étonnent beaucoup. La première fois que je l'ai défendu, c'était dans une affaire de transport d'armes, il y a quatre ou cinq ans. Il a été condamné et a profité de son séjour en prison pour entreprendre de brillantes études. Je ne peux pas vous en dire plus. Car je ne sais pas si, cette fois encore, je serais son défenseur. Il est sorti avec une réduction de peine, compte tenu de son comportement et de ses études en prison; c'est un garçon intelligent, brillant, peut-être idéaliste... »

J.-L. R.

## ☐ Une longue série d'attentats...

Combien d'attentats sont à mettre à l'actif d'Action directe? Ou, pour retourner la question, combien d'attentats, de morts et de blessés, aurait-on pu éviter en gardant sous les verrous Frédéric Oriach?

ifficile de répondre. Mais il est sûr que son amnistie du 14 septembre 1981, l'action menée par Hey-lette Besse pour relancer le soutien aux prisonniers poli-tiques et créer une défense active « qui regrouperait les militants, ex-militants et sympathisants d'Action directe » et la cabale du fondateur, Jean-Marc Rouillan, due, semble-t-il, à un excès de confiance des policiers, ont jusque-là banalisé ce mouvement terroriste, officiellement dissous... Et la justice a, plus d'une fois, fait bénéficier d'amnistie, de grâce médicale

— comme Nathalie Ménigon, qui a pourtant vidé deux chargeurs de colt 45 sur les policiers - et de remise de peine des hommes aux liens parfaitement connus avec les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire).

La police fait aujourd'hui d'Action directe son ennemie numéro un. Même si elle n'est pas responsable de tout, c'est une juste et un peu tardive reconnaissance. On lui doit en effet, selon ses revendications et les recoupements des policiers, le terrible attentat de l'avenue de La Bourdonnais, le 21 août dernier, où deux artificiers de la préfecture de police ont trouvé la mort à cause d'une bombe, placée entre deux véhicules, qui

visait un conseiller commercial de l'ambassade des Etats-Unis. La bombe du lycée Carnot, rue Cardinet, ce serait encore eux. Eux, les terroristes, les « prisonniers politiques », ceux dont on demande la libération au nom des droits de l'homme. 51 blessés, dont 46 lycéens devenaient les victimes d'un attentat qui aurait pu, qui aurait dû, tuer des dizaines d'enfants. Le 11 août, une camionnette saute devant l'ambassade d'Irak, rue de la Faisanderie. Le 10 août, une bombe explose, rue de la Baume, à proximité de deux établissements commerciaux juifs. Le 9 août: 6 morts et 22 blessés rue des Rosiers. Action directe? Comment le savoir réellement? On accuse Abou Nidal, mais n'a-t-il pas, d'après les documents retrouvés auprès de terroristes français, des relations privilégiées avec AD?

Le 8 août, revendication d'Action directe pour l'attentat contre la Discount Bank (exfiliale Rothschild). Le même jour, une bombe similaire détruit un magasin juif dans le 11e arrondissement de Paris. Le 1er août, la voiture d'un diplomate israélien est mitraillée quai de la Marne... Il faudra arrêter beaucoup d'autres Frédéric Oriach pour trouver tous les responsables...

J.-L. R.

## Lycée Carnot, avenue de La Bourdonnais...

## Le terroriste tenait son journal de bord

En arrêtant Frédéric Oriach devant un casier de la gare du Nord dans lequel il abritait d'importants documents, dont un véritable journal de bord, les policiers ont marqué trois points importants:

Ils ont neutralisé un dangereux terroriste d'Action directe, qui a été écroué hier soir à la Santé.

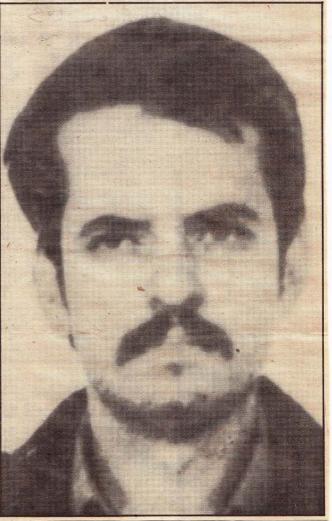
Ils ont pu obtenir de nouvelles preuves de la collusion de ce groupuscule extrémiste avec des tueurs venus du Proche-Orient, comme dans les attentats commis avenue de La Bourdonnais et rue Cardinet.

Ils ont enfin mis la main sur une liste de divers établissements, appartenant tous à des israélites, qui devaient servir prochainement de cibles à de nouvelles actions criminelles.

Action directe préparait d'autres attentats



**VENDREDI 15 OCTOBRE 1982** 





15 OCT. 1982

## D'autres cibles israélites étaient sur la liste d'Action directe

Compromis dans les attentats de la rue Cardinet et de l'avenue de La Bourdonnais après l'arrestation de deux de ses membres

> « La France ne deviendra pas le lieu privilégié d'affrontements d'activistes criminels et irresponsables », a déclaré hier Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, après le nouveau coup dur porté par la police à Action directe. Si, sur les sept personnes interpellées en quarante-huit heures, cinq ont été remises en liberté, deux autres ont été déférés au parquet : Christian Gauzens, vingt-cinq ans, et Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, amnistiés en septembre 1981. L'arrestation de ce dernier - écroué hier soir à la Santé sous plusieurs chefs d'inculpation dont complicité de tentative d'assassinat est considérée comme particulièrement importante, vu son passé de terroriste et les aveux de collusion avec des organisations terroristes internationales que contiennent les documents dont il était porteur quand on l'a interpellé gare du Nord, près d'un casier qui lui servait de boîte aux lettres. Ce qu'a confirmé Joseph Franceschi quand il a affirmé : « J'ai la preuve qu'Action directe est soutenue par des organisations antisionistes et propalestiniennes. Nous avons une liste de militants de ce mouvement où apparaissent, outre des Français, de nombreux étrangers. » Le mouvement d'extrême-gauche se voit ainsi directement compromis dans des opérations aussi sanglantes que les attentats de la rue de La Bourdonnais (deux morts) et de la rue Cardinet (plus de quarante blessés), sans qu'on puisse encore prouver qu'Oriach et d'autres ont été en l'occurrence des poseurs de bombes. Mais ils ont été pour le moins des soutiens logistiques. Et la liste de nouveaux objectifs qu'ils détenaient prouve bien que ces clandestins ne comptaient pas en rester là.

> A l'autre bout de la France, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), c'est un contrôle d'identité qui a permis la capture de Jesus Abrisketa Korta, considéré comme l'animateur de la branche la plus extrémiste de l'E.T.A. politico-militaire, dont le champ d'action est le Pays Basque espagnol.

> L'Italie affronte aussi ce problème de la collusion des terroristes nationaux et internationaux. A la suite de la confession de deux « repentis » des Brigades rouges, on vient d'apprendre qu'une enquête judiciaire était ouverte sur Yasser Arafat et l'O.L.P., suspectés d'avoir fourni des armes à des extrémistes de la péninsule, ainsi qu'à d'autres pays européens. Un mandat d'arrêt international pourrait même être lancé contre le leader des Palestiniens

L'exploitation de renseigne-ments recueillis lors d'une première affaire, des filatures patienbref de vieilles méthodes policières ont, une fois de plus, payé. Surtout que dans le cas présent elles se sont doublées de l'étroite coopération qui s'était établie entre trois services : la sec-

tion des renseignements généraux connue sous le nom de l'« antide la préfecture de police de Paris qui, depuis de longs mois, suit pas à pas les militants connus d'Action directe, la brigade criminelle de la P.J. saisie de toutes les enquêtes sur les récents attentats commis dans la capitale et la brigade de recherches et d'intervention (plus

gang ») en raison de ses compétences en matière de filatures et de surveillances discrètes.

La capture de Frédéric Oriach et de Christian Gauzens est la conséquence d'un coup de filet effectué le 17 septembre dernier. Ce jour-là deux membres d'Action directe, Michel Camilieri, trente ans, et Charles Grosmangin, trente et un ans, sont interpellés après plusieurs semaines de filatures. Le premier est un vieux compagnon de Jean-Marc Rouillan, l'un des cerveaux du mouvement d'extrême gauche aujourd'hui illégal et il a milité avant dans les Gari, Grou-

#### Le Parisien

15 OCT. 1982

pes d'action révolutionnaire internationalistes. Au moins aussi importante est la découverte qu'entraînent ces arrestations, celle d'un véritable arsenal dans un box de parking, 99, avenue du Général-Leclerc (XIVe). Les policiers à ce stade de leur enquête sont sûrs qu'ils vont mettre à jour d'autres caches.

Aussi, ne lâchent-ils pas d'une semelle Frédéric Oriach qu'ils ont formellement identifié et dont le passé terroriste (voir par ailleurs) leur donne à penser qu'il n'a renoncé à aucun de ses objectifs violents.

#### Un journal révélateur

Il se rend ainsi régulièrement gare du Nord où un casier de la consigne automatique semble lui servir de boîte aux lettres. Ainsi, l'autre jour, il vient y déposer un paquet. Les inspecteurs décident d'attendre encore un peu jusqu'à mardi où Oriach revient chercher le colis. Le terroriste est rapidement ceinturé et les documents confiés à ce coffre anonyme récupérés,

Les deux prises sont de choix. L'homme n'est pas n'importe qui dans le petit monde du terrorisme. Et les papiers qu'il manipulait sont révélateurs. Ils attestent qu'Action directe est à l'origine d'au moins huit attentats commis cet été à Paris et que l'organisation libertaire a servi de relais aux Fractions armées révolutionnaires libanaises qui ont revendiqué certaines des actions criminelles les plus récentes. Sur un cahier de format 21 X 29,7 composé de feuilles à petits carreaux, Oriach tenait, en effet, une sorte de journal. Au milieu de considérations sur l'action clandestine, le problème palestinien, le « terrorisme sioniste », on relève cette phrase lourde de sens même si sa rédaction en est confuse .

« Notre groupe a participé aux actions de la rue de La Baume, contre « Minute », de l'avenue de La Bourdonnais et près du lycée Carnot mais les revendinations ont été imprécises, confuse. »

Ce responsable d'Action directe semble regretter que son mouvement n'ait pas profité suffisamment de l'effet de choc publicitaire de ces opérations.

Pas d'ambiguïté par contre quant aux références géographiques. Rue de La Baume (VIIIe), le 11 août dans la nuit un engin de

#### Frédéric Oriach : à 29 ans un passé chargé

A vingt-neuf ans, Frédéric Oriach a une solide expérience du terrorisme. Tout jeune, il est déjà membre des N.A.P.A.P. (Noyaux armés prolétariens pour l'autonomie populaire), l'une des composantes — avec les G.A.R.I. (Groupes d'action révolutionnaire internationalistes) — du mouvement Action directe. Avec deux de ses amis, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard, il est interpellé en mai 1977. Tous trois sont en possession d'armes dont certaines ont servi à commettre des attentats revendiqués par les N.A.P.A.P.

En mars 1978, il est condamné avec ses deux compagnons à sept ans de prison dont deux avec sursis, peines ramenées à cinq fermes en appel. Ils sont libérés en avril et mai 1980,

Frédéric Oriach, à peine dehors, ne va pas tarder à reprendre ses activités terroristes. Au mois de juillet, il tombe de nouveau entre les mains de la police, toujours avec deux autres militants des N.A.P.A.P.: cette fois, il s'agit d'un attentat à l'explosif commis rue Condorcet contre les bureaux parisiens des chemins de fer ouest-allemands (Bundesbahn) pour protester contre l'extradition de trois citoyens de la République fédérale soupconnés d'appartenir à la Fraction armée rouge.

Il est inculpé de vol de voiture, de port d'arme et de destruction d'édifice. Au mois de septembre 1981, il va être jugé pour ces faits quand la chambre d'accusation, saisie par le juge d'instruction, estime que les délits reprochés sont d'ordre politique, donc amnistiables en vertu de la loi votée par le Parlement le 4 août 1981. Il est aussitôt mis en liberté, jusqu'à ce que la police l'interpelle de nouveau mardi...

#### Échec aux terroristes sans frontières

forte puissance explose devant une société d'importation d'agrumes d'Israël une femme qui promène son chien est grièvement blessée. Le 19 août, un attentat contre le journal « Minute », avenue Marceau, n'avait fait que de légers dégâts. Avenue de La Bourdonnais (VIIe), le 21 août au début de l'après-midi, en désamorçant une charge de forte puissance placée sous la voiture d'un diplomate américain, deux artificiers de la préfecture de police trouvèrent la mort, Bernard Le Dréau et Bernard Mauron. Le lycée Carnot, c'était le 17 septembre dernier : un nouvel attentat dirigé contre des Israéliens dont trois allaient être grièvement atteints tandis que plus de quarante élèves du lycée étaient plus légèrement touchés

La collusion entre Action directe et les Fractions armées révolutionnaires libanaises — sous forme, au

minimum, de soutien logistique aux tueurs venus du Proche-Orient est une nouvelle fois révélée. Les F.A.R.L. ont revendiqué, en effet, soit de Paris, soit de Beyrouth les attentats de l'avenue de La Bourdonnais et de la rue Cardi-Tout comme elles s'étaient prévalues de la tentative d'assassinat du numéro deux de l'ambassade des Etats-Unis, Christian Addison Chapman, le 12 novembre 1981, de l'assassinat de l'attaché militaire adjoint américain, le lieutenant-colonel Charles R. Ray, le 18 janvier 1982, et de l'assassinat du deuxième conseiller de l'ambassade d'Israël, Yacov Barsimantov, le 3 avril dernier. Etait-ce là aussi avec le concours d'Action directe ? L'enquête le dira peut-être.

Mais parmi les documents saisis, figurent également une série de fiches décrivant des objectifs d'attentats. Si certains ont déjà été effectués, comme rue de La Baume et rue Saint-Maur, d'autres faisaient à l'évidence, partie d'actions à prévoir. Pour l'essentiel, il s'agit de banques et de magasins israélites installés dans la capitale. Une nouvelle preuve de la liaison étroite entre le mouvement terroriste français et le Proche-Orient. Comme l'a souligné Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, l'un des textes écrits par Frédéric Oriach se termine d'ailleurs ainsi : « La Palestine vaincra, Palestine j'écrirai ton nom. »

Jacques MARESTET.

# Oriach inculpé pour 6 attentats à la bombe

INGULIER paradoxe de la petite histoire, voici que l'amnistié d'hier revient par la grande porte sur le devant de la scène terroriste.

Frédéric Oriach, 28 ans, vient d'être placé sous mandat de dépôt par Martine Anziani, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, qui lui a notifié une longue série d'inculpations: « association de malfaiteurs en vue de préparer un ou plusieurs crimes, complicité d'attentats contre la paix intérieure, complicité d'assassinats, complicité de tentatives d'assassinats, complicité de destructions et de détériorations d'objets mobiliers et de biens immobiliers par explosifs ayant entraîné la mort de deux personnes, et complicité d'infractions à la législation sur les substances explosives. »

Toutes ces inculpations visent globalement les agressions dont ont été victimes :

- Le 20 juillet 1982, la banque Léumi-Israël, 30, bd des Italiens (9e) et la société Ganco, 3, sente des Dorées (19e);
- Le 11 août, un immeuble où sont installés les bureaux de la société Citrus Marketing of Israël, rue de la Baume (8e);
- Le 19 août, l'hebdomadaire « Minute », avenue Marceau (16e);
- Le 21 août, avenue de La

dont ceux de l'avenue La Bourdonnais (2 morts) et du lycée Carnot (44 blessés)

Bourdonnais (7e), deux artificiers de la préfecture de police, tués en tentant de déminer un véhicule piégé;

• Le 17 septembre, rue Cardinet (17e), quatre personnes blessées grièvement, et quarante légèrement par l'explosion de la voiture d'un diplomate israélien, devant le lycée Carnot.

Frédéric Oriach risque la détention criminelle à perpétuité.

De leur côté, les policiers de la Brigade criminelle continuent d'examiner les documents saisis dans une consigne de la gare du Nord, mardi dernier vers 16 h 30, au moment de l'arrestation de Frédéric Oriach. On sait maintenant qu'il y avait environ une quarantaine de fiches type bristol portant toutes comme entête le mot « Sionisme ».

On connaît les objectifs déjà atteints par l'organisation terroriste « Action directe », dont Frédéric Oriach représente la branche « dure ». Le groupe, qui a connu un schisme récent, est. semble-t-il, maintenant divisé en plusieurs fractions. Certains de ses responsables ont même annoncé que la revendication « Action directe » était désormais libre d'être utilisée par quiconque le voulait.

Oriach a pourtant fait partie des quelques militants « purs et durs » qui ont porté « Action directe » sur les fonts baptismaux, en 1979.

Parmi les objectifs qui devaient être visés par les actions terroristes du groupe dans les jours à venir, figurent des établissements bancaires, des entreprises juives, des services publics. Toutes cibles représentatives de ce que prétend combattre cette fraction d'« Action directe ».

### « Efficacité technique »

Les Renseignements généraux de la préfecture de police de Paris ont, semble-t-il, pris une part considérable à l'opération de police. Ce sont eux qui, les premiers, ont remarqué il y a quelques semaines Frédéric Oriach sortant du domicile d'un garçon fiché comme membre actif d'« Action directe », Christian Gauzens. Trois inspecteurs des R.G. ont suivi Oriach jusqu'à la gare du Nord. Là, ils se sont aperçus que le jeune homme disposait d'une boîte aux lettres. C'était une consigne dans laquelle il rangeait, sous leurs yeux, un paquet.

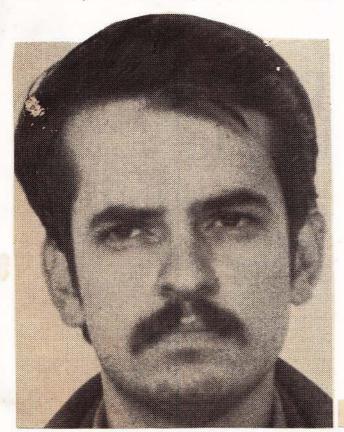
Les Renseignements généraux ont alors averti de leur trouvaille la Brigade criminelle du Quai des Orfèvres. Planques, filatures, on connaît la suite.

Dans un document manuscrit, retrouvé avec les fiches bristol dans le casier de consigne, Oriach mêle des citations d'un poète algérien et de Nietzsche, des injures contre le chef de l'Etat, des critiques contre « Action directe » et contre le journal « Libération », qu'il traite de « larbin sioniste du parti socialiste », des appels à la lutte révolutionnaire armée.

Mais surtout, il indique :
« Notre groupe a participé
aux actions de juillet-août.
Les revendications de ces attentats n'ont pas toujours été
assez claires... Il faut se réjouir de l'efficacité technique, c'est-à-dire de l'importance des dégâts causés à la
société Ganco...»

En revanche, Oriach déplore la relative modestie de ceux occasionnés à la banque Leumi, même s'il juge positif qu'il n'y ait pas eu de victimes. Surtout, il ne cesse de prôner la continuation du combat aux côtés des Palestiniens, sans jamais poser les armes, et termine en paraphrasant Paul Eluard: « J'écris ton nom, Palestine ».

J.-M.B.



France-Soir

15 OCT, 1982

Frédéric Oriach, aussi dogmatique qu'homme de terrain...

# La cruelle imprudence de l'amnistie

Claude YELNICK

ONC, Frédéric Oriach, l'une des « vedettes » d'Action directe, dont tous les Français connaissent maintenant l'activité terroriste, avait été libéré voilà un an, en application de la loi d'amnistie votée le 4 août 1981. Une telle loi accompagne traditionnellement l'arrivée au pouvoir d'un nouveau président de la République. Mais comment ne pas être surpris qu'elle ait abouti à la mise en liberté d'un Frédéric Oriach?

Elle comportait, dans son article 2, alinéa 5, les dispositions suivantes :

« Sont amnistiées, les infractions... commises en relation avec toute entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures... etc. »

Or, Frédéric Oriach, au moment où la loi d'amnistie entrait en vigueur, se trouvait en détention préventive depuis le 12 juillet 1980, accusé d'avoir participé à un attentat à l'explosif contre les bureaux parisiens des chemins de fer allemands, inculpé de vol, de port d'arme et de destruction d'édifice.

#### **Grande** fermeté

Cet attentat n'avait entraîné ni mort ni blessures. La loi d'amnistie s'appliquait-elle cependant à lui ? C'est la chambre d'Accusation de la Cour d'appel de Paris qui décida, le 14 septembre 1981, de la mettre en liberté.

Du strict point de vue de l'application des lois, la cour d'appel est irréprochable : rien ne s'opposait en droit à ce qu'Oriach soit amnistié.

Mais, il aurait dû suffire de connaître son passé pour estimer que sa place, dans

l'intérêt général, était plutot derrière les barreaux. Car non seulement, il avait été condamné en 1977 et, en 1978, à sept ans de prison (il avait été libéré en 1980, au bout de deux ans), mais il était un terroriste résolu et il s'en vantait.

Deux questions essentielles se posent donc aujourd'hui:

Pouvait-on éviter cette libération regrettable?

Que faut-il faire pour que d'autres cas du même genre ne se reproduisent pas ?

Il est permis de se demander si le texte de cette loi, qui apparaît aujourd'hui cruellement imprudente, était bien celui qu'il aurait fallu voter dans la période actuelle, où les entreprises terroristes tendent à se multiplier.

N'aurait-il pas été possible, en étudiant précisément des cas comme celui de Frédéric Oriach, d'ajouter par exemple, au texte de la loi d'amnistie, un article s'appliquant aux actes terroristes, même lorsqu'ils n'entraînent pas la mort ou des blessures?

A la deuxième question, la réponse a été apportée par le garde des Sceaux lui-même.

Le 6 octobre dernier, six jours avant la « rafle » policière contre Action directe, Robert Badinter aux magistrats du Parquet pour leur recommander la plus grande fermeté à l'égard de la grande criminalité, notamment le terrorisme.

Les magistrats du Parquet, dans les procès criminels, demandent, au nom de la société, la peine qu'ils estiment méritée par l'accusé. Ils sont, rappelons-le, les seuls, dans la mécanique de la Justice, à être soumis dans une certaine mesure à l'autorité du garde des Sceaux.

Les jurés de cour d'assises apprécieront.

# Un «prolétaire révolté» qui ne désarme jamais

#### Jean-Michel BRIGOULEIX

LUS dangereux que ne le prétendent ses « compagnons de route », mais aussi inconscient que l'affirment les policiers, Frédéric Oriach était devenu, dans l'ombre, l'un des hommes clés du terrorisme en France.

Un goût prononcé pour l'action, mais avec le sens de la théorie, homme de terrain par inclination — on dit de lui qu'il était l'artificier du groupe Action directe — en même temps que personnage dogmatique, il est, à 28 ans, le leader de la lutte armée contre la société.

Son itinéraire politico-terroriste ne manque pas d'intérêt. Frédéric Oriach est né en Espagne, à Valence, en décembre 1953. C'est la période noire du franquisme. Epoque difficile, politiquement et économiquement, car l'Espagne connaît la misère.

Rapidement, Frédéric Oriach et sa famille se réfugient en France. Le jeune garçon y suit des études secondaires sans problèmes. Cueilli de plein fouet par mai 68, il se passionne pour la « révolution étudiante » et se jette dans le mouvement de contestation avec frénésie. Pendant toutes les années 70, il va militer à l'extrême gauche. On dit alors qu'il est maoïste. C'est un garçon révolté, un « écorché vif », disent de lui ses amis. Un authentique révolutionnaire en tout cas.

# Des rêves de vengeance

Il s'engage dans la « gauche prolétarienne », suit avec un intérêt croissant les progrès des différents groupuscules terroristes du style G.A.R.I. qui, notamment dans le sud de la France, du côté de Toulouse, luttent aux côtés d'organisations espagnoles d'extrême gauche contre le franquisme, mais il rêve déjà de s'engager physiquement dans un processus révolutionnaire.

La mort de Pierre Overney, un jeune militant de gauche tué devant les usines Renault par un vigile — Jean-Antoine Tramoni — lors d'une manifestation qui a mal tourné, est pour lui comme une révélation.

« Ce jour-là, a-t-il dit plustard, ce n'est pas seulement Pierre Overney qui est mort, ce sont aussi nos espoirs de liberté, de justice sociale, qui se sont brisés face à la cruauté imbécile et lâche d'un tueur professionnel. » Il y a du romantisme dans ce garçon-là. Ses rêves sont peuplés de vengeances, de secrets, d'action. Il se qualifie luimême de « prolétaire révolté ».

Le 23 mars 1977, Jean-Antoine Tramoni, après avoir purgé une peine de prison de quelques mois, est abattu devant son domicile, à Limeil-Brévannes. Le 13 mai suivant, la police interpelle trois hommes qui circulent dans une Renault 12 à Paris, tous feux éteints. Dans le véhicule et à leurs domiciles, les enquêteurs découvrent des armes. Frédéric Oriach a sur lui un pistolet 357 Magnum. Ses amis, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard, possèdent, eux, des armes encore plus intéressantes. Le premier a le 11,43 qui a servi dans l'assassinat de Tramoni, le second un 7.65 qui a servi dans le meurtre d'un diplomate bolivien et celui d'un attaché militaire espa-

### Sympathisant du NAPAP

Le 23 mars 1978, les trois jeunes gens ont beau expliquer au tribunal qu'ils ne sont que des sympathisants du NAPAP (Noyau Armé pour Autonomie Populaire) et qu'ils ont accepté de cacher des armes qui ne leur appartiennent pas, ils sont condamnés à cinq ans d'emprisonnement dont un avec sursis.

Frédéric Oriach quitte la prison de la Santé où il a fait dix mois de préventive - ce qui est beaucoup - pour gagner la maison d'arrêt de Fresnes le 15 juin 1979. Il entreprend immédiatement une grève de la faim. C'est d'ailleurs là un trait de caractère essentiel du personnage. Pour lui, le combat continue partout. Il ne désarme jamais. Il est tout entier à sa cause... Certains diront; à ses chimères.

Transféré à la prison de Saint-Martin-de-Ré, il organise une manifestation de détenus. Prisonnier si turbulent que l'administration pénitentaire décide de l'incarcérer le 29 septembre 1979 au quartier de sécurité renforcée de la centrale d'Evreux (Eure). C'est là qu'il finit sa peine.

Il retrouve la liberté, puis il est arrêté de nouveau, en 1980, à la suite d'un attentat commis à Paris contre les bureaux des chemins de fer allemands. Entre-temps, les NAPAP se sont sabordés et Oriach a été « récupéré » par le groupe « Action directe ». Le 14 septembre 1981 il bénéficie de la loi d'amnistie. Un an de liberté que le jeune homme a mis à « profit » de la façon que l'on sait.

#### France-Soir

Vendredi 15 octobre 1982

# LE MATIN DE PARIS 15 octobre 1982

# TERRORISTE ARRETE A PARIS

Frédéric Oriach, 29 ans, l'un des responsables d'Action directe a été inculpé de tentative d'assassinat. Son organisation est liée au terrorisme international affirme le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi

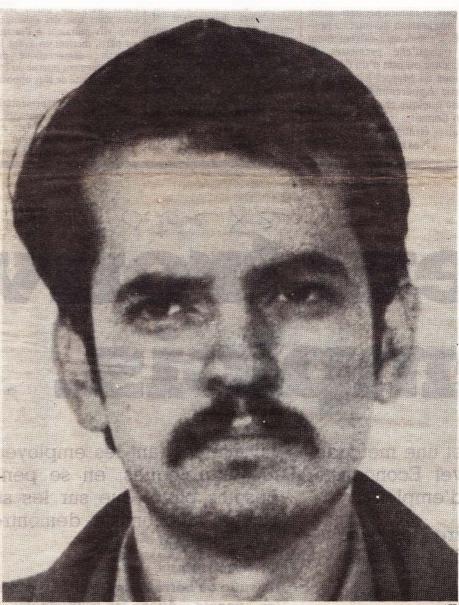
ES policiers viennent de réussir un coup de filet contre le terrorisme en interpellant deux membres liés au mouvement Action directe. Mardi soir, ils ont arrêté Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, et Christian Gauzens, vingt-cinq ans.

Au cours de ces arrestations, ils ont saisi des documents qui établiraient les relations entretenues entre Action directe et des organisations extrémistes étrangères. Des fiches retrouvées par les enquêteurs mettraient en cause la responsabilité du mouvement extrémiste français dans certains attentats, en particulier ceux de la rue Cardinet et de l'avenue La Bourdonnais, où deux artificiers avaient trouvé la mort.

Frédéric Oriach est bien connu des milieux policiers. Ancien militant des Noyaux armés prolétariens pour l'autonomie populaire, il avait déjà été arrêté et condamné à deux reprises depuis 1977. Il a été cette fois inculpé de tentative d'assassinat.

Hier, Joseph Franceschi a déclaré à l'occasion de ces deux arrestations qu'« il avait la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue sur le plan logistique et tactique par des organisations terroristes internationales ».

Dans une interview au Matin, Jean-Marc Rouillan, leader d'Action directe, recherché par la police, accepte pour la première fois de s'expliquer.



Frédéric Oriach avait déjà été arrêté à deux reprises depuis 1977

AF

# Franceschi: «Action directe est soutenue par des organisations terroristes internationales»

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique à l'occasion de l'arrestation de deux membres présumés du mouvement

« J'ai la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue par des organisations terroristes internationales sur le plan logistique et tactique » : le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, en a ainsi tranché hier, après le dernier en date des « coups de filet » réalisés contre l'organisation ultra-gauchiste. C'est sans fanfares que Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, Christian Gauzens, vingt-cinq ans, et cinq autres militants présumés d'Action directe ont été interpellés depuis mardi dernier par les policiers de la brigade criminelle et ceux de l'antigang. Au cours des premières perquisitions, on a retrouvé toute une somme de documents, déposés dans une consigne de la gare du Nord. Des éléments « extrêmement sérieux », selon les policiers, qui pensent aujourd'hui pouvoir attribuer à Action directe la responsabilité de toute une série d'attentats, parmi lesquels ceux de la rue de La Baume, de l'avenue La Bourdonnais et de la rue Cardinet. Hier soir, Frédéric Oriach a été inculpé sous divers chefs dont celui de tentative d'assassinat, et écroué à la prison de la Santé.

CTION DIRECTE à l'autonomie populaire nouveau au centre du débat.. Action directe ou ce qu'il en reste, depuis l'éclatement abondamment claironné de l'organisation, au cours de l'été dernier, et depuis sa dissolution officielle. Mais Action directe tout de même : pour les policiers, peu importe en fin de compte que les dépositaires actuels du sigle (abandonné par ses fondateurs « à qui voulait le reprendre ») soient ou non « membres historiques » du mouvement. A partir de leurs découvertes de la semaine dernière, ils pensent être en mesure de résoudre un certain nombre d'« affaires », et surtout, pour la première fois, d'établir un lien irréfutable entre le terrorisme interne et certaines organisations terroristes internationales. Action directe, vraiment? « Oui, au sens large, répondaient hier les inspecteurs de la brigade criminelle. Les gens que nous avons arrêtés ne représentent pas la fraction "classique" de l'organi-sation, mais ils ont toujours été dans sa mouvance... »

Qui sont-ils? Frédéric Oriach, tout d'abord : âgé de vingt-neuf ans, ancien militant des Noyaux armés pour (NAPAP), ces groupuscules tenus pour l'une des composantes historiques d'Action directe. Et puis Christian Gauzens, vingt-cinq ans, considéré comme « militant d'Action directe », mais aussi, au même titre qu'Oriach, comme « un théoricien du marxismeléninisme », selon les enquêteurs du Quai-des-Orfèvres : « La fraction la plus dure, disent-ils. Eux se rattachent pas du tout au mouvement libertaire. Ils sont plus proches - au moins dans leurs objectifs - des Brigades rouges italiennes que du terrorisme anarchiste à la française. Les documents que nous avons trouvés sont assez éloquents. »

Car ils existent effectivement, ces documents saisis dans une consigne de la gare du Nord au moment où Oriach s'apprêtait à les récupérer. Et ils sont particulièrement accablants. Dans un véritable fichier, composé de feuilles cartonnées, les policiers devaient en effet retrouver toute une liste d'objectifs soigneusement répertoriés, accompagnés de « notices descriptives »: certaines des « cibles » avaient déjà été

atteintes... Et il y avait encore ces documents, de la main même de Frédéric Oriach, cette phrase, en particulier : « Notre groupe a participé aux actions de la rue de La Baume, de la rue Saint-Maur, de l'avenue La Bourdonnais, et près du lycée Carnot (rue Cardinet) ». Un aveu de nature à établir, pour les policiers de la brigade criminelle, que des liens, au moins logistiques, existent entre le groupe Oriach et les fameuses Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), qui avaient revendiqué deux de ces attentats.

Faut-il nécessairement en conclure, comme cela a pu être écrit, que « le poseur de bombes d'Action directe » a été arrêté ? Malgré l'importance des charges qui pèsent sur Oriach, on ne se hasardait pas à l'affirmer, hier, dans les couloirs du Quai-des-Orfèvres, aucun élément ne permettant de prouver sa participation effective à l'un quelconque des attentats, ni même, en fait, son appartenance réelle au mouvement Action directe. Hier aprèsmidi, il restait seul en garde à vue en compagnie de Christian Gauzens, les cinq autres personnes interpellées ayant été remises en liberté. Tous

deux ont été présentés en fin de journée au magistrat instructeur, le juge Martine

**Patrice Burnat** 

15 octobre 1982

# Jean-Marc Rouillan s'explique

Pour la première fois depuis qu'il est en cavale, le chef de file d'Action directe a accepté de répondre aux questions

Recherché par la justice, sans toutefois être inculpé, Jean-Marc Rouillan, considéré comme le chef de file du mouvement dissous Action directe, a répondu à une interview réalisée par le Matin. Il s'agit d'un document que nous livrons brut. Jean-Marc Rouillan étant actuellement recherché, ses amis et contacts suivis en permanence par un nombre considérable de policiers de divers services, police judiciaire et Renseignements généraux, il

ne nous a pas été possible, malgré un premier accord en ce sens, de rencontrer personnellement Jean-Marc Rouillan. Nous lui avons fait parvenir une liste de questions.

Les réponses nous ont été retournées écrites de sa main. Jean-Marc Rouillan a fait un choix parmi les questions. Le contact direct étant délicat, dans l'immédiat, il n'a pas été possible d'en discuter.

LE MATIN. — Que pensezvous du fait qu'après chaque attentat le nom d'Action directe soit cité avec plus ou moins d'insistance ?

JEAN-MARC ROUIL-LAN. - Mercenaires vendus aux Palestiniens, truands recyclés dans la politique, mythomanes fascinés par la Résistance, « guépéou » vengeur étendant sa campagne de bériatisation sur les « espaces infinis de l'autonomie », paumés rétros n'ayant pas su saisir le caractère résolument moderne des années quatrevingt, antisémites... Tout a été dit ! La campagne a été hystérique, la chasse était ouverte.

La rue des Rosiers, Marbeuf, Copernic, c'était nous! L'assassinat d'Henri IV, pas encore, mais presque; il fallait à tout prix mettre la main sur les membres de ce groupe factieux et criminel, en tête de liste: moi — cet homme est dangereux, susceptible d'être armé. Mort ou vif?

Aujourd'hui, je ne suis pas clandestin. Ni faux-papiers, ni protection, ni lunettes noires. L'Etat a personnalisé sur moi, évacuant ainsi le problème politique que notre organisation lui posait. Les grands « cerveaux de la répression » ont planché pour trouver dans l'arsenal judiciaire quelques inculpations à me coller ; j'ai exprimé une opinion sur des attentats auxquels je n'ai pas participé. « La libre communication des pensées et des opinions est un des biens les plus précieux de Phomme » (article II, Déclaration des droits de l'homme). Alors, délit d'opinion?

Que pensez-vous de la dissolution décidée par le gouvernement le 17 août 1982 ?

En 1981, nous sommes sortis de prison en tant que militants d'Action directe, en août 1982, notre situation était exactement la même; tous les motifs invoqués pour justifier notre dissolution étaient valables en 1981, lors de notre amnistie. J'ai la sensation d'être un détenu qui s'est mis en cavale après une permission. Dissoudre Action directe, c'est l'empêcher de

diffuser ses analyses, de s'exprimer, c'est obliger ses militants à rentrer dans la clandestinité.

Pouvez-vous faire un rapide historique d'Action directe et expliquer son but politique?

Un long chemin a été parcouru en peu de temps. Des campagnes de 1979-1980 : attaque du ministère de la Coopération, du secrétariat à l'Immigration, de l'Ecole de guerre, de la Sonacotra... à celles de 1982 : occupations d'immeubles vides dans le quartier de la Goutte-d'Or avec des immigrés, l'attaque de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international... Le but est le même : développer l'affrontement de classe ici par la lutte antiimpérialiste. Nos axes stratégiques se sont forgés dans la confrontation de notre compréhension communiste et des premiers résultats pratiques que nous avons obtenus ; parallèlement, le rédéploie-ment des forces impérialistes (perte de la relative autonomie française, entre autres...) nous a amenés à déplacer nos cibles de l'impérialisme de notre métropole à l'impérialisme planétaire.

En quelques années, la guerre impérialiste qui s'était étendue dans la plupart des pays du tiers monde, passant au laminoir les populations entières, est progressivement revenue dans la métropole. Le risque d'un dérapage nucléaire devient de plus en plus réel. Le fait guerre est inscrit dans tous les rapports sociaux. Le contrôle social prend des formes de plus en plus militarisées, généralisation du fichage informatique, prolifération de sociétés de flicage les plus diverses, appels des hommes politiques à la militarisation dans ce que les gens ont pris l'habitude de nommer guerre économique. L'amalgame entretneu entre les attentats-massacres commis par des fractions étatiques et des actions du mouvement révolutionnaire entre dans cette logique, permettant une grande œuvre de pacification sociale.

Quelle est la position d'Action directe à l'égard des attentats meurtriers de la rue Marbeuf, de la rue des Rosiers ou Cardinet?

Cette question est essentielle. Il est temps que les gens se rendent compte de la nature réelle de ces attentatsmassacres et qu'ils ne se laissent pas emporter par les mouvements de panique, hurlant leur haine avec les loups, exigeant les têtes de tous les rebelles. Ces massacres sont l'objet d'une planification systématique dont les enjeux sont internes à la métropole, et non pas le produit d'aberrations « exotiques ». Cela a été délibéré, nous savons que le gouvernement a été intoxiqué et qu'il s'est prêté avec complaisance à cette mise en scène. Je sais qu'un directeur des Renseignements généraux a remis un rapport relatant en détail (!!!) deux réunions que j'aurais tenues avec deux personnalités palestiniennes connues pour apporter à ces mouvements une aide logistique armée. Du rapport grotesque sur ma prétendue participation à l'attaque de la caserne de Foix (1) en passant par celui qui éclaira la « petite idée » de Gaston Defferre sur les attentats commis par Orly (2), c'est le même travail d'intoxication et de mensonge! Tout cela a permis au gouvernement, qui n'était pas dupe, de déclencher la campagne hystérique contre nous. visant aussi tous ceux qui n'acceptaient pas sa politique.

Que pensez-vous de l'autodissolution annoncée par certaines personnes de la mouvance Action directe ? Y-at-il eu éclatement d'Action directe ?

Vous voulez parler du communiqué du I<sup>er</sup> août (3); en quatre ans d'existence, l'organisation a été traversée par des débats, des gens en sont sortis, d'autres se sont intégrés, nous ne sommes pas de vieux fossiles figés, bien que fidèles à notre ligne stratégique. Les camarades du « I<sup>er</sup> août » ont décidé de quitter l'organisation, il n'y avait pas là de quoi fouetter

un chat, mais en « publicisant » leur départ, ils ont permis à certains médias de donner d'Action directe une image floue de nébuleuse, de groupes, d'individus incontrôlés, ce qui a permis l'amalgame avec n'importe quoi. Cela fait partie de la guerre psychologique de l'Etat pour pilonner tout ce qui le remet en question.

Action directe dissous, quelest l'avenir de la mouvance dont vous faites aujourd'hui partie?

On peut dissoudre une organisation, on ne peut pas dissoudre le mouvement révolutionnaire. Œuvrer pour la coordination de toutes les luttes spontanées de résistance anti-guerre, de tous les refus de la réalité impérialiste, voilà la tâche qui nous incombe aujourd'hui. Le mouvement révolutionnaire ne doit pourtant pas se dissocier de ses forces combattantes armées, mais celles-ci ne peuvent pas être l'unique vecteur.

Vous avez essayé de vous présenter au juge d'instruction à la fin du mois d'août dernier, alors que celui-ci voulait vous entendre. Qu'est-ce qui vous en a empêché?

En apprenant par la presse que j'étais recherché, nous étions tombés d'accord sur ma reddition, mais nous nous sommes vite rendu compte que l'Etat n'accepterait pas cette reddition. Des effectifs de police campent devant la porte du juge pour m'intercepter et m'empêcher d'y pénétrer librement. Mes avocats sont étroitement surveillés. Je l'ai dit, et le redis, je ne suis pas clandestin. Depuis 1971, j'ai passé cinq ans dans la clandestinité et trois ans et demi en prison, la clandestinité n'est pas un engagement à la légère, c'est une décision extrême. La campagne de per-

LE MATIN

15 octobre 1982

701

sonnalisation est un appel au meurtre; dans ce contexte-là, je préfère attendre.

J'ai l'expérience judiciaire suffisante pour savoir jusqu'où on peut aller pour éliminer un individu.

> Propos recueillis par Jacques Bacelon

(1) Le 22 novembre 1981, un commando s'empare de 115 pistolets mitrailleurs dans le camp militaire Clauzel à Foix. Action Directe est mis en cause avant que les auteurs, des truands, ne soient arrêtés.

(2) Groupe qui a revendiqué des attentats qui ont fait des blessés, place Saint-Michel et au Pub Saint-Germain à Paris au mois de juillet dernier. Ce groupe s'est révélé être arménien.

(3) Des militants affirmant faire partie d'Action Directe on annoncé une autodissolution du mouvement le 1<sup>et</sup> août 1982. Jean-Marc Rouillan a toujours démenti cette autodissolution.

#### «La preuve personnelle»

POUR le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, qui évoquait hier à La Pierre-Saint-Martin (Pyrénées-Atlantiques) le coup de filet réalisé par la police parisienne, c'est « une sorte de testament » de Frédéric Oriach qui a été saisi dans la consigne de la gare du Nord. Un « testament » dont il a cité cette phrase : « Palestine vaincra, Palestine j'écrirai ton nom. »

« Jusqu'ici, a-t-il pour-

suivi, on divisait le terrorisme international en deux: le terrorisme interne et le terrorisme externe, même si l'on subodorait qu'il existait des liens entre eux. Aujourd'hui, j'ai la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue par des organisations antisionistes et propalestiniennes, sur le plan logistique et tactique. »

Enfin, Joseph Franceschi a affirmé que « la France ne deviendrait pas le lieu privilégié d'affrontements d'activistes criminels et irresponsables » : « L'opi-nion publique doit être persuadée de la volonté d'unité de l'ensemble des services de police dans leur action contre l'insécurité et le terrorisme. Des résultats intéressants ont déjà été obtenus. D'autres suivront. Le recours à la violence politique est d'autant plus inacceptable que les objectifs gouvernementaux prennent toujours en compte le respect des minorités dans une société de tolérance et de iustice. »

#### Frédéric Oriach, l'irréductible

EMBRE des Brigades internationales (BI) jusqu'en 1976, Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, avait rejoint par la suite (fin 1976-début 1977), les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire). Il avait été arrêté en mai 1977, en compagnie de deux de ses amis, au moment où la police enquêtait sur les activités des NAPAP. On avait découvert sur lui une arme.

Ses deux camarades arrêtés en même temps que lui étaient en possession d'armes ayant déjà servi lors d'attentats. Les expertises balistiques effectuées avaient démontré que le pistolet de calibre 7,65 trouvé sur Jean-Pierre Gérard était l'arme qui avait blessé grièvement l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne en octobre et qui avait tué l'ambassadeur de Bolivie à Paris, en mai 1976. Ces attentats avaient été revendiqués, à l'époque, par les BI.

De son côté, Michel Lapeyre avait été arrêté dans les mêmes circonstances, alors qu'il détenait sur lui un 11,43, pistolet qui avait servi à l'exécution, en

1977, de Jean-Antoine Tramoni, vigile chez Renault, meurtrier lui-même, cinq ans plus tôt, de Pierre Overney, militant maoïste. Les trois militants étaient condamnés, le 23 mars 1978, a sept ans de prison dont deux avec sursis, peines ramenées en appel à cinq ans de prison ferme. Tous les trois sont libérés en avril 1980, avant la fin de l'accomplissement de leur peine. En juillet 1980, Frédéric Oriach est de nouveau arrêté, soupçonné d'attentats à l'explosif commis contre les bureaux parisiens des Chemins de fer ouestallemands, pour protester contre l'extradition de cinq Allemandes. Frédéric Oriach a bénéficié, avec ses deux camarades, de l'amnistie le 14 septembre 1981, alors qu'il était en prison préventive depuis un an.

Il avait repris contact avec Action directe, à sa sortie de prison, et participé à de nombreuses réunions politiques d'agitation dans Paris. Toutefois, Frédéric Oriach, d'une tendance ultra-gauche, s'était souvent opposé à Jean-Marc Rouillan, d'une tendance plus anarchisante. Sans être un des fondateurs d'Action directe, Frédéric Oriach était proche de cette organisation, et avait à plusieurs reprises mené des actions en commun avec elle, ou en son nom, en revendiquant le sigle.

J.-C. R.

#### 2 morts et 48 blessés en 4 attentats

UE Saint-Maur, rue de la Baume, avenue La-Bourdonnais, rue Cardinet: deux morts et quarante-huit blessés au total au cours de ces quatre attentats commis à Paris entre le 8 août et le 17 septembre dernier... et tous « revendiqués » aujourd'hui par le groupe de Frédéric Oriach, selon l'un des documents saisis dans la consigne de la gare du Nord.

• Rue Saint-Maur (10°): le 8 août, à 4 h 40, une explosion devant la société Nemor, un commerce tenu par un couple israélite. Pas de blessés, cette fois, mais d'importants dégâts. Et une revendication trois heures plus tard: au nom de « l'Unité combattante Lahouari Farid Ben Chelah d'Action directe ».

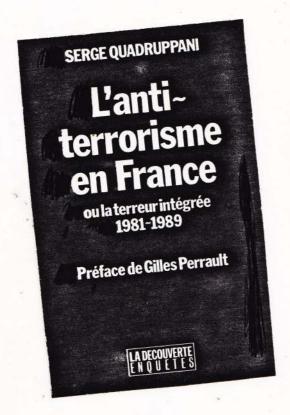
• Rue de la Baume (8°): le 11 août, à 0 h 50. Une femme qui promène son chien est grièvement blessée. L'attentat visait une société importatrice d'agrumes d'Israël. La « revendication » sera découverte sous un porche voisin : deux lettres seulement — « A.D. », comme Action directe — tracées sur un mur.

• Avenue La Bourdonnais (7°): le 21 août, à 12 h 25. Une alerte à la bombe: un colis suspect sous la voiture du conseiller commercial de l'ambassade des Etats-Unis. Cette fois, les artificiers de la préfecture de police interviennent. Deux d'entre eux, Bernard Le Dréau et Bernard Mauron, sont tués en voulant désamorcer l'engin. Ce sont les Fractions armées révolutionnaires (FARL) qui revendiqueront.

• Rue Cardinet (17°): le 17 septembre, à 15 h 25. Une bombe sous la voiture d'un diplomate israélien, tout près du lycée Carnot. Quarantetrois blessés légers, quatre blessés dans un état grave, et les FARL à nouveau : à l'époque, les policiers parlent déjà de liens éventuels avec Action directe...

LE MATIN

150CT 1982



#### Reddition manquée

Le 15 octobre 1982 paraît dans Le Matin une interview de J.-M. Rouillan recueillie par J. Bacelon.

« Après plusieurs rendez-vous annulés, raconte J. Bacelon, je lui ai fait parvenir un questionnaire écrit. Perdriel était opposé à la publication de l'interview au motif que Le Matin n'avait pas à donner la parole aux terroristes. Deux journalistes sont intervenus pour défendre l'information et Perdriel a cédé. J'ai toujours pensé qu'il était utile de donner la parole à des gens comme Rouillan et Ménigon parce que ça peut les retenir sur la pente du terrorisme. »

Extraits de l'interview:

« Le Matin: — Que pensez-vous du fait qu'après chaque attentat le nom d'Action directe soit cité avec plus ou moins d'insistance?

\* Jean-Marc ROUILLAN. [...] — La rue des Rosiers, Marbeuf, Copernic, c'était nous! L'assassinat d'Henri IV, pas encore, mais presque; il fallait à tout prix mettre la main sur les membres de ce groupe factieux et criminel, en tête de liste: moi — cet homme est dangereux, susceptible d'être armé. Mort ou vif?

« Aujourd'hui, je ne suis pas clandestin. Ni faux papiers, ni protection, ni lunettes noires. L'État a personnalisé sur moi, évacuant ainsi le problème politique que notre organisation posait. Les grands "cerveaux de la répression" ont planché pour trouver dans l'arsenal judiciaire quelques inculpations à me coller: j'ai exprimé une opinion sur des attentats auxquels je n'ai pas participé. "La libre communication des pensées et des opinions est un des biens les plus précieux de l'homme" (article II, Déclaration des droits de l'homme). Alors, délit d'opinion?

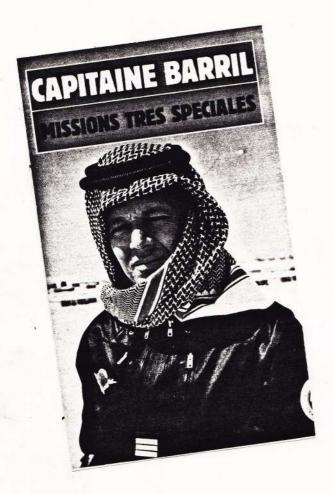
Wous avez essayé de vous présenter au juge d'instruction à la fin du mois d'août dernier, alors que celui-ci voulait vous entendre. Qu'est-ce qui vous en a empêché?

« — En apprenant par la presse que j'étais recherché, nous étions tombés d'accord pour ma reddition, mais nous nous sommes vite rendu compte que l'État n'accepterait pas cette reddition. Des effectifs de police campent devant la porte du juge pour m'intercepter et m'empêcher d'y pénétrer librement. Mes avocats sont étroitement surveillés. Je l'ai dit, et le redis, je ne suis pas clandestin. Depuis 1971, j'ai passé cinq ans dans la clandestinité et trois ans et demi en prison, la clandestinité n'est pas un engagement à la légère, c'est une décision extrême. La campagne de personnalisation est un appel au meurtre; dans ce contexte-là, je préfère attendre.

« J'ai l'expérience judiciaire suffisante pour savoir jusqu'où on peut aller pour éliminer un individu. »

Jacques Bacelon: « Trois jours après la publication de cette interview, j'ai reçu la visite d'un informateur d'a 3me droite: il me dit qu'à l'évidence Rouillan a envie de s'expliquer devant la justice et me demande si je veux servir d'intermédiaire entre Barril et Rouillan. Je lui réponds la vérité, à savoir je n'ai le contact avec Rouillan que par un intermédiaire, mais je tente la démarche. »

Jacques Bacelon présente Barril à Thierry Fagart, l'un des défenseurs de Rouillan. Le capitaine du GIGN déclare qu'il est mandaté par l'Élysée pour négocier la reddition de Rouillan. Barril assure: « Les flics cherchent à renvoyer les gens dans la clandestinité, le président souhaite que Rouillan réapparaisse. Moi, je m'engage à accompagner Rouillan jusqu'au cabinet du juge et à ce qu'il ne lui arrive rien jusque-là. » Suivent une dizaine d'entrevues entre Me Fagart, le capitaine Barril et Bacelon. « Je me considère alors, dit ce dernier, comme l'observateur de service : je ne suis pas là pour défendre l'un ou l'autre. » Selon Me Fagart, Rouillan « était disposé à rester légal ». Me Fagart réclame des garanties prouvant que Barril agit bien avec l'accord de l'Élysée et de sa cellule antiterroriste. Barril propose sa parole d'officier: l'avocat trouve cela un peu insuffisant. Finalement, le capitaine reviendra avec une lettre du commandant Prouteau qui avait contrefait sa signature pour pouvoir démentir.



Les mouvements d'extrême gauche :

« — Action directe : Apparue, dès le 15 septembre 1979, lors de l'attentat par explosifs commis contre le ministère du Travail, l'organisation Action directe est un groupe anarcho-révolutionnaire qui s'est signalé en revendiquant des attentats par explosifs, des tirs de roquette, des mitraillages et des incendies criminels contre, notamment, des édifices publics ou des sociétés multinationales

nates.

Cette organisation de fait, dont les principaux membres ont bénéficié de la loi d'amnistie votée à l'occasion de l'élection présidentielle du 10 mai 1981, a été dissoute par décret du 24 août 1982 pris en conseil des Ministres.

Les principaux dirigeants sont Jean-Marc Rouil-lan, Nathalie Ménigon et Régis Schleicher.

Le Comité liquidant ou détournant les ordina-

teurs (CLODO) :

teurs (CLODO):

Cette organisation d'inspiration anarchiste est apparue depuis le 6 avril 1980, lors de la revendication d'un incendie criminel contre la société Philips Data System, à Toulouse. Elle s'est principalement manifestée dans la région toulousaine. A ce jour, aucun membre de ce groupe, en sommeil durant les années 1981 et 1982, n'a pu être formellement identifié ».

Pour Action directe, les opérations les plus meur-Pour Action directe, les opérations les plus meur-trières que la justice ait pu retenir contre des animateurs de ce groupuscule, qui ne comprend guère que les trois personnes citées par les séna-teurs, sont la tentative d'assassinat de Carpentier par Schleicher, une affaire traitée par le GIGN et qui ne met en évidence qu'un règlement de comptes entre diverses mouvances, et une fusillade à l'issue entre diverses mouvances, et une fusillade à l'issue d'un hold-up, au cours de laquelle deux gardiens de la paix ont été tués.

Au total, ces mouvements d'extrême gauche ne comprennent que quelques dizaines de personnes qui ont tendance, chacune, à créer son propre mouvement.

es mouvements comme Action directe et ses satellites sont bien contrôlés par la police. On retrouve toujours leurs traces, on sait ce qu'ils font,

retrouve toujours leurs traces, on sait ce qu'ils font, même si on ne parvient pas à en arrêter les principaux animateurs, comme Jean-Marc Rouillan.

Pour moi, il n'y a jamais eu de grands ou de petits terroristes, mais des terroristes contre lesquels il faut lutter. Il n'en reste pas moins qu'il n'y a rien de commun entre les attentats-massacres et les actions de quelques groupuscules internes à la France. Il est tout aussi évident qu'il est plus facile de contrôler les actes de ces groupuscules que le terrorisme international et ses actions ponctuelles. Et pourtant, le seul communiste révolutionnaire, Frédéric Oriach, arrêté par la police n'a été condamné que pour délit d'opinion. Au mois de septembre 1984, il a eu quatre non-lieux pour une éventuelle complicité dans des attentats. La police, DST, PJ et RG confondus, n'arrête pratiquement pas de véritables confondus, n'arrête pratiquement pas de véritables

### La lutte contre le terrorisme

#### L'existence d'un soutien de Palestiniens à Action directe n'est pas encore établie

Après l'opération lancée en début de semaine contre Action directe, Frédéric Oriach, l'un des animateurs de l'ultra-gauche en France, a été incarcéré jeudi 14 et inculpé de complicité d'assassinats notamment. Christian Gauzens, arrêté peu après, devait être inculpé lui aussi ce vendredi.

En dépit des déclarations de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, affirmant qu'il existe des liens entre Action directe et le terrorisme international, la réalité de ces liens n'est pas encore prouvée.

#### La contrefacon d'un modèle proche-oriental

Negligeant le style retenu organisation inconnue à Beyadopté par ses policiers, M. Franceschi affiche une certitude très tranchée. Que dit-il ? « J'ai la preuve qu'Action directe est soupreuve qu'Action directe est soupreuve qu'Action directe est soupreuve par des organisations antisceux de l'avenue de La Bourdonsionistes et propalestiniennes ».

Voilà une déclaration propre à satisfaire tous ceux qui juraient que la France ne pouvait être cette « plaque tournante » souvent décrite sans une complicité intérieure que le monstre protéfforme du terrorisme avait au moins, avec Action directe, un bras français. L'ennui, c'est que les information\_divulguées depuis mercredi, comme les analyses des mercredi, comme les analyses des enquêteurs sur ce milieu activiste, donnent au contraire l'impression que cette part «internationale» reste la moins établie.

La mouvance d'Action directe s'est distinguée, depuis trois ans, par un certain isolement et une mauvaise réputation au sein des organisations clandestines. A en croire des confessions de «brigadistes » italiens ou de militants allemands, les Français ont toujours été qualifiés d'amateurs, même si des liens politiques réels existent, notamment avec certains milieux autonomes italiens et anarchistes espagnols. La mouvance d'Action directe anarchistes espagnols.

Même si, jusqu'en 1980, il est arrivé aux militants français des anciens NAPAP d'aider l'un ou l'autre européen en fuite, de prêter assistance ou d'échanger armes et explosifs.

Mais M. Franceschi ne fait pas Mais M. Franceschi ne fait pas allusion au terrorisme d'Europe occidentale: Son affirmation vise le Proche-Orient et la partie orientale de l'Europe, carrefour véritable du terrorisme interna-tional. Or, sur ce point, les cer-titudes apparemment restent bien

Les intuitions. terme approprié, reposent essentielle-ment sur l'émergence d'un sigle, les FRAL (Fractions révolutionnaire: armées libanaises), une

L'assassinat du diplomate israé-lien, le 3 avril, avait été revendiqué en même temps à Beyrouth et à Paris, dans le second cas au moyen de tracts tirés par des militants proches d'Action directe. Les policiers de la brigade criminelle, à cette occasion, avaient aussi soupçonné les milieux turcs d'extrême gauche liés aux « squats » parisiens du mouvement français.

Le soupçon d'« internationalisa-tion » du terrorisme français a pris corps ainsi, mais aucun élément matériel n'est venu jusqu'à présent confirmer la thèse d'un lien organique avec ces organisations procheorientales ou palestiniennes. Les enquêtes sur les clandestins turcs de Paris sont en cours, encore sans ré-sultat. Un inconnu, d'origine arabe, participait bien à la réunion de « scission » d'Action directe le le août, et une autre rencontre avec des Palestiniens extrémistes a bien eu lieu ces dernières semaines en province. Frédéric Oriach appelle bien de ses vœux une victoire de l'O.L.P. Mais que prouver, que dire de plus ?

L'histoire récente de la mouvance d'Action directe, l'étrange introduc-tion des FRAL dans le champ miné du terrorisme en France, semblent plutôt montrer que les militants français ont rêvé, rêvent encore, rê-

vent peut-être plus que jamais, d'associer leur sort à celui des combattants étrangers de « l'anti-impérialisme et de l'antisionisme ». Mais ils ne seraient pas encore parvenus à faire de ces rêves une réalité. Les FRAL, au stade ac-

tuel des enquêtes, restent peut-être une création des amis d'Oriach, copie voulue conforme des organisations extrémistes palestiniennes ou du terrorisme de certains Etats proche-orientaux. Un parallèle vo-lontariste, allant crescendo à mesure que les attentats sont plus meurtriers, pour prouver sa compétence et sa solidarité. Les policiers estiment que les actions des FRAL sont, sans doute, l'œuvre de Français seuls qui chercheraient, par ailleurs, à entretenir des liens avec ceux au nom de qui ils s'imaginent combat-

C'est peut-être ce que M. Fran-ceschi a voulu dire. Dans six mois, sans les arrestations survenues cette semaine, le lien avec le terrorisme international serait peut-être devenu vérifiable. La tentation est grande, en effet, pour des mouvements ou des Etats de se saisir d'une main aussi obligeamment tendue. A force de frapper aux portes, la mouvance d'Action directe pourrait, sans doute, s'en voir ouvrir une.

PHILIPPE BOGGIO.

Le Monde

Samedi 16 octobre 1982

#### Amnistiés et libérés

M. Frédéric Oriach, qui a été inculpé jeudi, est un des bénéfi-ciaires de l'amnistie décidée après la victoire de M. Mitterrand. Comme deux autres militants des anciens NAPAP (Noyaux armés pour l'autono-mie populaire), MM. Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard, il était détenu à l'époque pour sa participation à un attentat commis en juillet 1980 contre les bureaux parisiens des che-mins de fer ouest-allemands. C'est la chambre d'accusation de Paris qui a décidé en septembre 1981 que MM. Oriach, Lapeyre et Gérard pouvaient béné-ficier de la loi d'amnistie, cela conformément aux réquisitions du ministère public.

Parmi les bénéficiaires de la clémence de cette époque figuraient d'autres militants d'Action directe: Nathalie Ménigon, libérée également en septembre 1981, après une grève de la faim, sur ordonnance de M. Guy Joly, juge d'instruction à Paris, et qui avait tiré sur des policiers lors de son arrestation; son compagnon, Jean-Marc Rouillan, aujourd'hui recherché par la justice, qui avait été amnistié après le changement de majorité et libéré en août; et Mohand Hamami, libéré par la justice en octobre 1981 après quarante jours de grève de la faim. M. Hamami, qui avait lui aussi bénéfi-cié de l'amnistie pour certains faits qui lui étaient reprochés, a été à nouveau arrêté à Paris, en avril dernier, après la découverte d'un important stock d'armes d'Action directe dans un parking de la rue du Borrégo (vingtième arrondissement).

Au moment de la victoire de M. Mitterrand, quatorze autres militants présumés d'Action directe étaient détenus. Six de-vaient être libérés en juin 1981 sur instruction du garde des sceaux de l'époque, M. Maurice Faure. Les huit autres ont été libérés au mois d'août en application de la loi d'amnistie.



#### Obstination

L'imaginatif capitaine échafaude toutes sortes de plans pour tenter de contourner la difficulté majeure : le juge Bruguière refuse de lui donner une commission rogatoire et il ne peut interpeller Rouillan, sauf s'il le surprend en flagrant délit... C'est pourquoi Barril propose que Rouillan commette une « simple bricole » pour qu'il puisse l'arrêter. Il suggère aussi de l'évacuer de Paris en... ambulance militaire pour le conduire dans le sud de la France, dans une ville dont le procureur général est un « très bon copain ». Après on le ramènerait à Paris dans un avion du GLAM... Les pourparlers, commencés en octobre, traînent en longueur. Le capitaine donne à T. Fagart une enveloppe de papier kraft contenant une autre enveloppe, à en-tête de l'Élysée, avec, à l'intérieur, une carte de visite : « Paul Barril, conseiller à la présidence de la République », et ce mot : « M. Rouillan, je suis prêt à vous rencontrer où vous voudrez, quand vous voudrez. » L'avocat demande à Barril son accord pour opérer des vérifications auprès de ses amis politiques. Dans les sphères gouvernementales contactées par T. Fagart, on lui dit : « Ce type est fou, il agit de son propre chef. » L'affaire des Irlandais de Vincennes commençait à très mal tourner pour le GIGN et son aventureux capitaine.

J. Bacelon: « Le Canard enchaîné a fini par sortir l'affaire de la tentative de contact avec Rouillan, Barril est devenu la tête de turc de la droite, de la gauche et du centre. Je serai le seul à déclarer à la télé que quand j'avais besoin de joindre Barril, il était à l'Élysée. Il faudra plusieurs mois pour que tout le monde reconnaisse qu'il faisait partie de la cellule élyséenne. En tout cas, il s'y est peut-être mal pris, mais je reste persuadé que l'idée était bonne. S'il avait pu mener à bien la reddition de Rouillan, beaucoup de dégâts auraient été évités. »

Hormis le pittoresque introduit par un gendarme de bande dessinée, cette affaire pose des questions des deux côtés: pourquoi le juge Bruguière a-t-il montré tant d'obstination à ne pas vouloir rencontrer directement Rouillan? Les explications suggérées — volonté de laisser carte blanche à la « Crim », de se ménager le maximum de chances d'inculper — semblent tout de même bien insuffisantes devant l'énorme absurdité de la situation: un juge refusant de recevoir l'homme qu'il fait rechercher. De nombreux témoignages corroborent en tout cas la version selon laquelle J.-L. Bruguière avait placé un « flic derrière chaque pilier du Palais de Justice » pour empêcher Rouillan de venir jusqu'à lui. Et pourquoi Rouillan, de son côté, tenait-il tant à ne pas rencontrer les policiers? Là-dessus on trouvera peut-être une indication dans un incident survenu cinq jours après l'interview de Rouillan à Bacelon.

Le 20 octobre, dans des circonstances obscures, les policiers de la BRI opèrent contre Éric Moreau, militant autonome, dont l'itinéraire a un temps croisé celui de Rouillan. Ils assurent avoir voulu l'arrêter. Ce qui est certain, c'est que leur intervention tourne à la tentative de meurtre : Moreau s'enfuit sous un déluge de balles, après que des voitures de police eurent tenté à deux reprises de le renverser. Qu'il ait été armé, comme l'ont prétendu les policiers, ou qu'il ne l'ait pas été, comme il l'a affirmé dans une lettre, ce qui est avéré, c'est qu'il n'a tiré aucun coup de feu. Le plus étonnant, c'est qu'on ignore toujours pour quel motif judiciaire il pouvait être interpellé. Si Moreau était une vieille relation de Rouillan, son appartenance à l'organisation était pour le moins incertaine. Et aucun chef d'inculpation précis n'avait été formulé contre lui. Si on voulait seulement interroger un témoin, la méthode était plutôt surprenante... Comme pour accroître encore l'impression trouble que laisse cette opération, France Inter, dans ses premiers bulletins rapportant la fusillade, avancera: « Moreau a peut-être été balancé par Rouillan. » Cet épisode n'était assurément pas fait pour dissiper le « syndrome Curiel » de Rouillan.

L'obstination de la justice - et d'un juge tout particulièrement - à ne pas arrêter certains militants d'une organisation dissoute qui revendique des attentats a quelque chose d'étrange, ainsi juxtaposée à un épisode de fusillade contre, au maximum, un simple comparse. Dans son laconisme, un passage du rapport de synthèse rédigé par le commissaire principal Jean Espitalier, le 9 septembre 1987, ne laisse pas de surprendre: « Le 24 août 1982, le Conseil des ministres dissout l'organisation "ACTION DIRECTE" et ses militants plongent peu à peu dans la clandestinité. Toutefois, en décembre 1982, Régis Schleicher épouse Joëlle Aubron, alors incarcérée à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. » Devant cette expression : « peu à peu », comment ne pas trouver étrangement passifs ceux qui ont observé cette progression vers la clandestinité? Un membre proclamé d'une organisation qui a revendiqué une dizaine d'attentats peut convoler dans une prison — lieu surveillé s'il en est! — et repartir libre sans être inquiété. En d'autres temps, il eût été promptement inculpé de « reconstitution de ligue dissoute ». Impossible, donc, de dire qu'« on n'avait rien contre lui »: il est sans doute bien plus vrai qu'au goût de certains, on n'avait pas encore assez. La démonstration de la dangerosité de Schleicher et de Rouillan devait encore être administrée.

Les « spécialistes » qui ont écrit sur AD mettent en doute la sincérité de ce dernier quand il affirmait vouloir éviter la clandestinité. Tel ancien militant lui prête une stratégie visant à recruter des troupes dans une activité publique, avant un retour inévitable à la clandestinité. Cependant, des témoignages comme celui d'André P., de J. Bacelon ou même de de Me Fagart, obligent à une vision plus nuancée. Si Rouillan n'a jamais songé à se rendre, quel sens pourrait bien avoir sa démarche du 24 août ? S'il n'avait pas de visées légalistes, à quoi bon courir le risque de faire arrêter son ami Régis?

Il est bien possible que les « dirigeants historiques » d'AD n'aient pas tenu exactement le même langage quand ils s'adressaient à ces membres de l'organisation devant lesquels ils avaient une image à défendre, et quand ils avaient affaire à des interlocuteurs ouverts à l'idée d'un renoncement à la lutte armée clandestine. Décider du moment où ils étaient le plus « sincères » relève d'une psychanalyse hasardeuse. A l'heure où ils se définissent comme communistes en se revendiquant explicitement du plus grand massacreur de communistes de la planète, Joseph Staline, on ne saurait compter sur eux pour faire part d'hésitations et de doutes anciens.

Une chose est sûre: il y a un engrenage de la vie publique, comme il y a un engrenage de la clandestinité. Il ne fait pas de doute qu'on les a poussés, plus ou moins consentants, vers le second et non vers le premier.

#### LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

# M. Franceschi affirme qu'« Action directe » est soutenue par des groupes palestiniens

Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, l'un des animateurs de l'ultra-gauche française, a été incardéré, jeudi 14 octobre, et inculpé d'association de malfaiteurs, en vue de préparer ou commettre un ou plusieurs crimes par Mª Martine Anzani, premier juge d'instruction à Paris. Frédéric Oriach, qui a choisi pour défenseurs Mª Jacques Vergès et Nadine Chauvet, a également été inculpé de complicité d'assassinats et tentatives, de complicité d'attentats contre la paix inté-

rieure, etc. Son camarade Christian Gauzens, vingt-cinq ans, doit être inculpé ce vendredi 15 octobre.

Il est encore difficile d'établir avec certitude, au regard des informations recueillies, un lien réel avec le terrorisme international. M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a cependant déclaré jeudi à la Pierre-Saint-Martin (Pyrénées-Atlantiques) qu'il avait « la preuve personnelle » d'une telle connexion. « Jusqu'ici, on divisait le terrorisme en deux : le terrorisme interne et le terrorisme externe, même si l'on subodorait qu'il existait des liens entre eux. Aujourd'hui, j'ai la preuve qu'Action directe est soutenue par des organisations antisionistes et pro-palestiniennes. » Ces appréciations ne semblent pas partagées par tous les spécialistes de la lutte contre le terrorisme.

#### Le grignotage

L'étau se resserre — lentement — autour des membres du groupe Action directe. Comme si la police opérait par petites touches, méthodiques et patientes, pour mettre hors d'état de nuire une organisation aux marges mouvantes. Depuis des mois, les renseignements généraux (R.G.), la brigade anti-gang (B.R.I.) et la brigade criminelle de Paris « travaillent » ce groupe dissous, le 18 août, par le gouvernement.

Cette longue traque de la police a en fait commencé dès la fin de 1981, alors que les membres d'Action directe emprisonnés ont tous retrouvé la liberté - soit du fait de l'amnistie, soit par le jeu de mesures de libération individuelle - (voir encadré). L'amnistie proposée par le gouvernement et votée par le Parlement fut en effet ressentie par les policiers comme un camouflet et comme une sorte d'inconscience. En outre, au mois de mars, un informateur des renseignements généraux, Gabriel Chahine - qui avait permis l'arrestation de deux membres d'Action directe en 1980, - fut tué de deux coups de fusil de chasse... De ce jour, les policiers se sont promis de contrer Action directe. Le hasard les servira.

Au début du mois d'avril, une bande de jeunes pénètrent en effet dans un bar du quartier Latin. Prévenue, la police les interpelle. La vérification de leurs identités et leur fouille permet de relever l'adresse d'un parking dans un agenda. Un rien. Pourtant, le flair permet aux policiers de comprendre l'intérêt de cette information. Quelques jours plus tard, les enquêteurs arrêtent Joëlle Aubron, vingt-trois ans, et Mohand Hamani, vingt-sept ans, devant ce box, bourré d'armes, rue du Borrégo, à Paris. Le 30 juin, c'est encore le hasard qui joue. Un jeune qui gravite autour d'Action directe est arrêté dans le

train Paris-Amsterdam. Il s'agit d'Eric Waucquier, vingt et un ans, porteur de faux chèques de voyage qu'il entend échanger contre des dollars. En quelques mois, ce sont donc trois arrestations qui ont lieu, trois avertissements. Pour rien.

Car dès cette époque, tout s'accélère. Le rythme des attentats revendiqués par Action directe s'accroît. Au mois de juillet et au mois d'août, à Paris, les attentats antisionistes et antisémites s'ajoutent à ceux visant des intérêts américains. Le gouvernement met alors en place un dispositif anti-terroriste. Les Rrenseignements généraux et la brigade antigang observent et suivent certains membres de ce groupe dissous. La traque s'appuie maintenant sur le renseignement. En septembre, trois hommes, dont Michel Camilleri, trente ans, sont interpellés. Avec eux, ce sont deux caches d'armes et d'explosifs qui sont mises au jour. Aujourd'hui, c'est au tour de Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, d'être emprisonné sur la foi de documents saisis dans une consigne de la gare du Nord.

La technique retenue par les policiers est celle du « grignotage ». Action directe est attaquée comme l'on défait les pièces d'un puzzle. Bref, la méthode policière semble exclure le « coup de filet » spectaculaire. L'une des principales raisons de cette tactique est simple : les policiers savent. ou pressentent, beaucoup de choses. mais n'en ont pas souvent la preuve irréfutable. D'où la nécessité d'être patient. D'où le choix résolu en faveur de l'arrestation en flagrant délit : tel homme sortant d'une cache d'armes, tel autre allant chercher des documents dans une consigne, etc. Une deuxième raison explique cette tactique : la filature d'un seul membre d'Action directe nécessite le travail d'une vingtaine d'enquêteurs faisant les trois-huit, une mobilisation considérable de personnels en-

Cette méthode semble efficace.

Les fiches et le mémoire saisis après l'arrestation de F. Oriach revendiquent, selon la police, plusieurs attentats. Ces textes sont apparemment difficiles à interpréter. Parfois constat. Parfois autocritique. Frédéric Oriach aurait cependant écrit de sa main : « Notre groupe a participé aux actions rue de la Baume [une blessée grave, contre Minute, avenue de La Bourdonnais [deux morts et près du lycée Carnot » [trois blessées graves, plusieurs dizaines d'élèves blessés légèrement.

Le mémoire rédigé par F. Oriach ne s'arrête pas là et apporte d'autres précisions. Bourré de citations, certaines de Nietzsche, il s'en prend à la police, à la presse, notamment au quotidien *Libération*, et au président de la République. Selon le secrétaire d'État à la sécurité publique, il se termine par la phrase suivante : « La Palestine vaincra, Palestine j'écrirai ton nom. »

LAURENT GREILSAMER.

Le Monde

16 octobre 1982



#### La production du « Terrorisme »

1982 sera de fait particulièrement propice aux amalgames. Les conflits proche-orientaux éclabousseront la France qui connaîtra en août son premier attentat-massacre et, à la fin de l'année, dans une dépêche récapitulative, l'AFP écrira:

\* Paris, 9 déc. (AFP) — 21 morts, 191 blessés, des images de guerre en plein Paris, des inconnus frappés dans leur vie quotidienne par une explosion aveugle ou bien des cibles précises, diplomates, opposants d'un lointain régime, abattues de sang-froid par un tueur: le terrorisme est devenu une triste banalité en France en 1982, mais il connaît une pause relative depuis le début de l'automne. [...] La police a mis la main sur des caches d'armes et partiellement démantelé le groupe activiste français Action directe, dissous en Conseil des ministres. Mais la participation de ces militants "nationaux", même sur le simple plan logistique, à ce que le ministère de l'Intérieur croit être un "terrorisme d'origine internationale" [...] n'a pu être établie. »

Remarquons que, même au terme de cette année particulièrement chargée, AD n'est encore qualifiée que de « groupe activiste ». Il est vrai que sur les 21 morts et les 191 blessés cités par l'agence, un seul blessé, « involontaire », peut être attribué à AD.

Mais revenons au début de l'année 1982. Deux attentats

revendiqués par les FARL (Forces armées révolutionnaires libanaises) visent des cibles israéliennes. Le 31 mars: mitraillage de la façade de la mission d'achat israélienne, boulevard Malesherbes, à Paris; et le 3 avril: considéré comme un représentant du Mossad, le service secret israélien, le deuxième secrétaire de l'ambassade d'Israël à Paris, Yacov Barsimentov, est abattu à son domicile, avenue Ferdinand-Buisson.

Le 17 avril, des membres d'AD sont, pour la première fois depuis mai 1981, impliqués dans une affaire évoquant l'activisme armé. Joëlle Aubron et Mohand Hamami sont arrêtés dans un parking souterrain, rue du Borrégo, où la jeune femme loue un box dans lequel on aurait trouvé un arsenal.

Comme l'une des armes que les policiers affirment avoir trouvées dans le box aurait servi au mitraillage de la mission d'achat, la presse associe le nom d'Action directe aux attentats des FARL. Dans un communiqué, AD proteste contre les « constructions policières et journalistiques » et affirme que son projet reste: « Construire l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers, mener le combat dans la métropole avec les révolutionnaires du tiers monde. »

Pour un projet communiste est paru le mois précédent. Si des débats ont lieu dans le groupe, il semble, à la lecture de ce texte, que l'objectif de construction d'une organisation de masse, dont au moins une partie agirait au grand jour, soit toujours d'actualité pour un certain nombre de militants qui se revendiquent du sigle AD.

22 avril, attentat de la rue Marbeuf: une voiture piégée saute devant le siège de l'hebdomadaire arabe pro-irakien Al Watan al-Arabi — un mort, soixante-trois blessés. La presse parle de la piste Action directe. Un journaliste du Matin, soucieux de déontologie, va rencontrer à cette occasion le couple médiatique.

Jacques Bacelon: « J'ai demandé à rencontrer Rouillan et Ménigon au lendemain de l'attentat de la rue Marbeuf parce que je n'étais pas d'accord avec le traitement qu'en avait fait la presse, qui impliquait sans preuve Action directe. J'ai pu dîner avec eux en prenant l'engagement de ne faire pour le moment ni reportage ni interview. Il s'agissait d'une première prise de contact pour que je puisse éventuellement les retrouver en cas de problème. Nous avons dîné dans un bistrot derrière le BHV. J'ai rencontré deux jeunes plutôt sympathiques. Ils s'attendaient à repartir dans la clandestinité. Ils sentaient qu'on les y poussait, que l'étau se resserrait. Ils étaient filés en permanence et en plus, dans le contexte des attentats de l'année 1982, la presse ne les lâchait pas. Ils m'ont affirmé vigoureusement leur opposition aux attentats-massacres. Ils ne m'ont pas caché leur sympathie pour la gauche et leur déception vis-à-vis du gouvernement... »

Rouillan et Ménigon, des déçus du socialisme? Comme je marque mon incrédulité, Bacelon insiste:

« Mais oui, s'ils avaient des réserves sur le temps mis à les amnistier, j'ai vraiment eu le sentiment qu'ils étaient sincères dans leur déception vis-à-vis de la gauche. A l'époque je fréquentais beaucoup de monde: des magistrats, des flics, des gens d'extrême droite, aussi bien que des gens de gauche. J'étais capable d'avoir un regard objectif sur les qualités humaines des gens, quelles que soient leurs opinions. Si Ménigon et son copain avaient été antipathiques et pas sincères, je le dirais. Ils exprimaient l'intention d'arrêter la lutte armée clandestine. A l'époque, c'était entre l'attentat de Marbeuf et celui de la rue des Rosiers, ils se sentaient encore en contact avec le gouvernement. »

# Terrorisme à la française : des maos à Action directe

« C'est un puzzle qu'il faut reconstituer. Patiemment, laborieusement... » On ne fait pas de triomphalisme, au Quai-des-Orfèvres, après la découverte dans une consigne de la gare du Nord de documents accablants pour Action directe, et l'inculpation de Frédéric Oriach pour complicité d'assassinat (le Matin d'hier). Le « puzzle », c'est l'organisation d'Action directe, bien sûr, dont plus personne ne peut comprendre la structure, s'il en existe une. Oriach s'en réclame, c'est certain : les documents saisis en font foi. Mais que penser des véritables intérêts communs entre ce « marxiste-léniniste pur et dur » et l' « anarchiste » Jean-Marc Rouillan? Ils existent en tout cas, selon les policiers : « Tout se touche, disent-ils. Mais cela vient de tellement loin... » Action directe n'existe peut-être plus qu'en tant que dénomination, mais sa « mouvance », née de l'après-maoïsme en France, est là, et bien là.

'ETAIT un soir de pleine lune dans le courant du mois de septembre 1973. Les maoïstes, au cours d'une ultime réunion houleuse, décidaient de s'autodissoudre. A l'époque, deux tendances s'affrontent. La génération de 1968, les anciens, est bien décidée à raccrocher une fois pour toutes. Les jeunes maoïstes, les post-soixante-huitards, refusent d'abandonner la lutte. Mais, au début de 1974, le mouvement maoïste en France n'existe plus. Une nouvelle génération prend la relève. Un discours domine : « On s'est fait avoir par l'idéologie... » Alors, les laissés-pour-compte d'un grand espoir qui s'étiole depuis dix ans s'astreignent à renouer des contacts et à dresser un bilan, afin de se fixer

de nouveaux objectifs.

A Jussieu se crée le Mouvement de la jeunesse, dont tous les membres sont partisans de la violence extrémiste, sans aucune base politique. Parallèlement, la minorité de la, NRP, qui refusait l'autodissolution, est dans l'expectative. Elle n'offre aux jeunes militants maoïstes aucune perspective, mais propose des débats. Une troisième trajectoire naît : celle des Brigades internationales, formées par un petit groupe partisan d'une nouvelle morale politique, fondée sur la clandestinité et sur la violence politique organisée.

Pour l'ensemble de ces militants, la vie ne peut pas s'arrêter là, même si dans un premier temps leur réflexion se borne à constater l'impasse. Le conflit de Lip

relance la dynamique, sans pour autant apporter de véritable solution à leur immobilisme contraint. En Europe, notamment en Allemagne et en Italie, des organisations terroristes font leur apparition. Dans cette nébuleuse, composée d'intellectuels, d'anarchistes, ou plus simplement de révoltés venant de tous les horizons, une organisation prend corps, et tente de reproduire en France les schémas allemand et italien : les Brigades internationales (Bi) signerent leur premier attentat le 19 décembre 1974 en prenant pour cible un attaché militaire urugayen, le colonel Trabal. Personne, à l'époque, et surtout pas la police, ne soupçonne que les auteurs de cette action puissent être des

Sans qu'on puisse attribuer toute la paternité aux Brigades internationales, l'année 1975 est en France marquée par une extraordinaire augmentation de la violence : plus de six cents attentats à l'explosif sont commis. Cette même année, de nombreux groupuscules aux appellations toutes plus folkloriques les unes que les autres font d'ailleurs leur apparition: Brigades rouges d'Occitanie, Ratons-laveurs, etc. Entre autres exemples, une péniche sur la Seine, chargée de voitures, est détruite en hommage à la mémoire de Pierre Overney, le militant maoïste tué en 1972 par un vigile de chez Renault, Jean-Antoine

Dans cette même période, les BI, pratiquement inconnues en France, mais dont on parle beaucoup à l'étranger, et notamment en Allemagne, gravissent un nouvel échelon dans la violence. Leurs membres ne sont pourtant qu'une poignée, mais ils font preuve d'une rigueur absolue pour assurer leur clandestinité. Pour chacune de leurs actions, les militants des BI n'hésitent pas à organiser des filatures, des planques, ou encore des repérages qui peuvent s'étendre sur plusieurs mois. Très peu de personnes, à l'époque, peuvent se vanter de les côtoyer. Tous, entre eux, ne se connaissent pas. Bien évidemment, le pseudonyme est de rigueur. D'aucuns ironisent en les qualifiant de « Spartiates du terrorisme ».

Les BI ne revendiqueront jamais officiellement aucune de leurs actions. Toutefois, le 8 octobre 1978, à Paris, une tentative d'assassinat est commise contre l'attaché militaire espagnol, le capitaine Bartolome Garcia Plate Valle. Le

10 mai 1976, toujours à Paris, l'ambassadeur de Bolivie en France, le colonel Joaquim Zentanio Anaya, est assassiné. Ces deux actions seront par la suite attribuées aux NAPAP. Car, déjà, c'est la fin des BI, dont on retrouvera souvent les membres au sein des Noyaux armés pour l'autonomie populaire. En 1977, les Brigades internationales disparaissent de la scène terroriste après un dernier attentat commis contre l'ambassadeur de Mauritanie: une cible mal perçue par les sympathisants.

Pendant toute la période où les BI sont en pointe du mouvement activiste né de la déliquescence violente du maoïsme, d'autres militants se réclamant d'une ligne plus « mouvementiste » créent les Noyaux armés pour l'autonomie populaire.

Une nouvelle problématique se pose pour les anciens des BI. Que faire? Certains d'entre eux décident de prendre contact avec les NAPAP, et après discussión entrent dans cette nouvelle organisation. Ces nouveaux membres seront considérés comme la « branche militaire » des NAPAP. Leur expérience et leur « compétence » leur donnent un certain prestige. Cependant, dès le départ, des

#### LE MATIN

16 - 17 OCT. 1982

clivages politiques apparaissent.

Les militants des NAPAP, pour la plupart anciens maoïstes. anarchistes ou autonomes, acceptent mal les mesures de sécurité et la rigueur du militantisme imposées par les anciens militants des BI, que ces derniers estiment indispensables dans une organisation clandestine. L'expérience ne durera pas très longtemps, l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, le 23 mars 1977, étant la principale action de la nouvelle organisation. En mai 1977,

Frédéric Oriach, Jean-Pierre Gérard et Michel Lapeyre sont arrêtés et trouvés en possession d'armes dont trois avaient servi pour la tentative d'assassinat contre l'attaché militaire espagnol, et pour les deux assassinats de l'ambassadeur de Bolivie et du vigile de chez Renault. Ces trois militants sont condamnés à cinq ans de prison. D'autres arrestations ont lieu, les NAPAP disparaissent à leur tour, le vide politique s'agrandit...

D'une façon beaucoup plus informelle, le mouvement autonome apparaît en France. L'affaire Klaus Croissant sera la première manifestation remarquée de ces nouveaux venus. Qui sont-ils? Des intellectuels parfois, des marginaux du fin fond de la mouvance maoïste, des libertaires en mal d'action politique. Toutes leurs actions seront très symboliques. A chaque occasion, ils ne manqueront pas d'intervenir dans les manifestations, avec pour seul objectif de casser des vitrines et de dénaturer l'aspect politique de l'événement. C'est en 1979 que Jean-Marc Rouillan et certains de ses camarades, issus de ce grand télescopage que fut le mouvement maoïste en France, créent l'organisation Action directe. Loin de devenir un mouvement terroriste international, comme certains voudront bien le faire croire, Action directe proprement dite en restera au stade de l'amateurisme. Seul Jean-Marc Rouillan, toujours recherché par la police française, reste le dernier symbole de ce mouvement, dont le nom a été récemment utilisé à nouveau par Frédéric Oriach, qui n'a pourtant jamais caché ses désaccords politiques avec Action directe.

**Patrice Burnat** Jean-Charles Rosier

#### Des documents d'Action directe saisis le prouvent

# Le poseur de bombes préparait 30 attentats

Jean-Michel BRIGOULEIX

UARANTE-HUIT
heures après l'arrestation de Frédéric Oriach et la
découverte de do-

cuments très importants dans un casier de consigne à la Gare du Nord, il apparaît qu'en dépit de ses distinguos subtils devant le magistrat instructeur Martine Anzani, le jeune homme est bel et bien

membre à part entière d'« Action directe ».

L:rsqu'il a été arrêté, en effet, Oriach sortait du domicile de l'un de ses amis, Christian Gauzens, lui aussi arrêté depuis. La police a perquisitionné dans l'appartement de Gauzens, 26 ans, dessinateur aux PTT. Les enquêteurs ont découvert des chéquiers volés et surtout des cartes d'identité vierges, des cachets, des tampons. Tout ce matériel administratif avait été volé en août 1980 par un commando d'« Action directe » qui avait attaqué une annexe de la mairie du 14e arrondissement.

La détention de ces documents et de ce matériel établit pour les enquêteurs l'existence de liens entre Gauzens et « Action directe » et comme les rapports entre Oriach et Gauzens ne sont plus à démontrer.

Un élément nouveau est intervenu hier dans l'enquête : Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs du mouvement, a revendiqué la paternité de deux attentats commis le 5 juin dernier à l'occasion de l'arrivée à Paris du président américain Ronald Reagan. Le premier visait les bureaux de la Banque mondiale, le second ceux du Fonds monétaire international. Ils n'avaient fait que des dégâts matériels. Deux actes terroristes s'inscrivent parfaitement dans la ligne de la stratégie suivie par Oriach et par la mouvance d'« Action directe » qui a fait sécession le ler août dernier.

La police a, en tout cas, la conviction que le groupe préparait une trentaine d'attentats à Paris. Les cibles? Des établissements bancaires, des entreprises industrielles, des commerces à direction juive ou travaillant en sous-traitance pour des établissements dirigés par des Juifs.

### Beaucoup de temps

L'étude de ces documents réclamera encore beaucoup de temps. Au secrétariat d'Etat à la Sécurité publique, on affirme disposer déjà d'une liste cohérente sur laquelle figurent à la fois des membres d'« Action directe » et des militants connus de réseaux directement liés à la situation politique au Moyen-Orient.

Si le juge Martine Anzani est chargé du dossier Oriach, ce n'est pas un hasard : Melle Anzani instruit déjà plusieurs attentats à Paris revendiqués par les F.A.R.L. (Fractions armées révolutionnaires libanaises). Les enquêteurs ont l'intuition que la branche dure d'» Action directe », à laquelle appartient Frédéric Oriach, entretient des relations de « cousinage » avec les F.A.R.L. et que, même, elle se substitue parfois purement et simplement à laction de « couract de la laction de substitue parfois purement et simplement à laction de « couract de la laction de substitue parfois purement et simplement de la laction de « couract de la laction de la

rement et simplement à elles.
Frédéric Oriach avait été placé jeudi sous mandat de dépôt par le magistrat. De son côté, Christian Gauzens a été conduit hier soir à la prison de la Santé sous diverses inculpations. Il a expliqué aux enquêteurs que les documents et tampons saisis chez lui avaient été remis par des amis politiques il y a plus d'un an, en se refusant à donner davantage de précisions

#### Les victimes des attentats attendent encore d'être indemnisés

Frédérique CÉSAIRE

EPUIS l'arrestation de Frédéric Oriach, on sait maintenant que de nombreux attentats sont l'œuvre d'Action directe. Ses militant jureront avoir agi par conviction politique.

Tant pis pour leurs victimes. Maria Vilela reste aveugle, perdant en même temps que la vue son métier de couturière. Tant pis si Véronia Mendel, en visite à Paris chez un parent membre de la mission d'achat israélienne, a dû être amputée d'une jambe. Tant pis si le fils de Bernard Le Dreau et la fille de Bernard Mauron, les artificiers tués en tentant de désamorcer une bombe, sont devenus orphelins.

Victimes dans leur chair ou dans leur affection d'attentats meurtriers qui, la plupart du temps, ne les visaient même pas, ils ont droit, bien sûr, à une indemnisation. Ne serait-ce que pour rendre un peu plus facile une vie entièrement désorganisée en l'espace d'une seconde. Mais aucune loi spécifique, aucune circulaire ne régit le sort de ces malheureux. Dans plusieurs ministères on travaille à des projets et

en attendant on prend des mesures d'urgence.

C'est ainsi que le ministère de l'Intérieur a débloqué une provision de 4 millions de francs destinés à indemniser les victimes des dommages matériels. Ces fonds, confiés au préfet de police de Paris, sont redistribués par ses soins après enquête. Il fallait bien avoir recours à une procédure exceptionnelle dans la mesure où les assurances privées refusent de couvrir les dégâts survenus dans ces conditions.

La mairie de Paris étudie de son côté les moyens de soulager ses administrés victimes de l'insécurité. Sa mesure la plus spectaculaire a sans doute été «d'adopter» les enfants des artificiers tués avenue de La Bourdonnais. En pratique, ils auront droit à une pension, la cantine, la scolarité et les colonies de vacances gratuites : une façon de rendre un hommage posthume à leurs pères.

Pour ce qui est de l'indemnisation des blessés qui garderont des séquelles physiques, l'éventuel capital ou pension versé à titre de dédommagement risque de n'être accordé qu'avec bien du retard : les commissions chargées de déterminer le degré d'invalidité des victimes n'ont pas encore été saisses

France-Soir

16-17 OCT. 1982

# FREDERIC ORIACH: «JE N'AI PARTICIPE A AUGUN ATTENTAT»

Lors de sa garde à vue, ce militant d'un groupe d'Action directe arrêté mardi à Paris a rejeté les accusations des policiers : affirmant ne pas être mêlé aux attentats pour lesquels il est inculpé, il a cependant déclaré être solidaire des auteurs de ces actions.

a réponse, semble-t-il, ne s'est pas faite attendr. Après l'arres-tation de Frédéric Oriach, mardi soir à Paris, Action directe aurait annoncé hier aux policiers qu'elle allait, en guise de représailles, lancer des opérations vengeresses, faire exploser des bombes punitives. Est-ce crédible ou non ? De quelle mouvance ces menaces émanent-elles ? Quelle importance faut-il leur accorder? Les inspecteurs de la Brigade criminelle ne manquent pas de sujet d'interrogations. Et même s'ils ont une idée, ils se gardent bien de la préciser, con-naissant parfaitement le fossé qui sépare la conviction policière et une accusation fondée sur des éléments précis.

De ces preuves tangibles, le juge d'instruction, Martine Anzani n'a vraisemblablement pas dû en manquer pour inculper Frédéric Oriach de « complicité d'assassinat ». Une heure après avoir reçu ce militant d'une des tendances d'Action directe, le magistrat avait acquis la certitude que Fréderic Oriach avait bel et bien participé, au moins indirectement, à six attentats commis à Paris l'été dernier. Le 20 juillet contre la banque israélienne Leumi, 30 boulevard des Italiens (9°) et contre la société israélite « Ganco », 3 sente des Dorées (19°). Le 11 août, contre l'immeuble qui abrite les bureaux de l'entreprise « Circus Marketting of Israel », rue de la Baume (8e). Le 19 août, c'est l'hebdomadaire d'extrêmedroite Minute qui était visé. Le 21 août, une bombe explosait avenue da la Bourdonnais (7e) tuant deux artificiers de la préfecture de police venus la désamorcer. Et, enfin, le 17 septembre, un engin d'une forte puissance placé sous une voiture garée près du lycée Carnot rue Cardinet (17°), blessait grièvement quatre personnes et légèrement quarante autres. Toutes ces actions, qui auraient pu être encore plus mortelles, ont quasiment toutes été revendiquées, soit par les « Fractions armées révolutionnaires libanaises », soit par « Action directe ».

Pour poursuivre Frédérich Oriach, le juge d'instruction s'est uniquement basé sur un document saisi par les policiers au moment même où cet ancien militant des NAPAP allait le récupérer dans une consigne de la Gare du Nord, à Paris. Tout au long de quinze pages dactylographiées, copie d'un brouillon manuscrit également saisi, Fréderic Oriach se déclare solidaire de ces six attentats. Il se plaint même du manque de clarté de ces revendications. « Une fois c'était Action Directe, une autre fois Franction ARmée Révolutionnaire Libanaises », cela a pu semer la confusion », note-t-il en substance, tout en regrettant que son groupe ne se soit pas assez mis en évidence. Questionné à ce sujet par les policiers, Frederic Oriach a adopté la ligne de défense suivante : « Oui, je suis solidaire de ceux qui ont fait ces attentats. Non, je n'y ai pas participé ». Il sera interrogé sur le fond mardi prochain.

Ce document n'a pas été une surprise pour les enquêteurs. En fait, ce n'est pas à l'occasion de l'arrestation d'Oriach que les inspecteurs ont découvert son existence. Mais bien avant.

#### FILÉ DEPUIS UN MOIS ET DEMI

Au cours de leurs filatures commencées sérieusement il y a un mois et demi, les hommes des Renseignements généraux, de la Brigade Criminelle et de la Brigade de Recherche et d'Intervention, (BRI), surprennent Frédérich Oriac en train de placer une valise dans une consigne de la Gare du Nord. Ils le laissent filer. Quelques jours plus tard, les policiers ouvrent la boite métallique. Ils n'y découvrent pas comme prévu un stock d'armes et d'explosifs mais des feuilles dactylographiées ou manuscrites. Ces documents seront immédiatement photocopiés et remis à leur place. Frédéric Oriach sera donc interpellé quand il viendra les rechercher.

Pour les policiers, il fallait faire vite. Car, pensaient-ils, ce mardi-là, Oriach allait quitter le territoire fran-



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 OCTOBRE 1982

çais pour se rendre en Belgique. Deux billets de train seront retrouvés dans la poche de ce militant de 29 ans.

Qu'allait-il faire à Bruxelles ? Les interprétations des policiers divergent. Pour les uns, Frédéric Oriach allait rencontrer certains membres de groupes terroristes. Pour les autres, il allait tout simplement porter son texte à l'imprimerie DOCOM, ces « Editions internationales de contre-information » qui ont déjà publié deux brochures d'Action directe: « Pour un projet communiste et Sur l'impérialisme américain.

La rédaction des feuillets d'Oriach peut faire pencher en faveur de cette dernière hypothèse. Plus qu'un simple témoignage à usage interne, ce texte était probablement destiné, soit à rendre compte des activités du groupe, soit à être diffusé. Il commence d'ailleurs par cette phrase au style universitaire : « Dresser le bilan des actions antisémites depuis le 20 juillet n'est pas chose facile. Je vais m'y efforcer ». Suit une série d'explications politico-lyriques sur le rôle des Palestiniens et la nécessité de les soutenir.

Si Fréderic Oriach se plait à lancer en conclusion: « La Palestine vaincra, Palestine, j'écris ton nom », il ne donne, en revanche, aucun détail sur les six attentats dont il se dit solidaire. D'où la prudence des enquêteurs qui, certains du lien existant entre cette tendance d'Action directe et les « Fractions Armées Révolutionnaires libanaises », ne peuvent en dire plus. Comme ils n'ont rien pu faire, faute d'éléments, contre deux autres amis d'Oriach, Lapeyre et Gérard. Arrêtés mercredi dernier, ils ont été relâchés. En revanche, Christian Gauzens, 26 ans, autre militant de ce groupe et dessinateur-projeteur aux PTT a été inculpé, hier, par le juge Texier de « recel de vols, falsification de documents administratifs et infraction à la législation sur les chèques ». Il avait été interpellé, mardi soir, dans sa voiture devant son domicile. Chez lui, les enquêteurs ont découvert des chéquiers volés, des fausses cartes d'identité provenant d'un hold-up commis le 5 août 1980 à la mairie du 14e arrondissement de Paris par un groupe « autonome ».

Véronique BROCARD

# En cavale, Jean-Marc Rouillan s'explique

des fondateurs d'Action directe toujours recherché par la police depuis qu'il s'est déclaré solidaire de certains attentats revendiqués par son mouvement a répondu, par écrit, à des questions qui lui ont été posées par Jacques Bacelon du Matin de Paris.

« Un long chemin a été parcouiru en peu de temps » explique-t-il « Des campagnes de 1979-1980 : attaque du ministère de la Coopération, du se-crétariat à l'Immigration, de l'Ecole de guerre, de la Sonacotra ... à celle de 1982 : occupations d'immeubles vides dans le quartier de la Goutte d'Or avec des immigrés, l'attaque de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (s'agit-il d'une revendication « officielle » de deux attentats attribués à Action directe?, le but est le même : développer l'affrontement de classes ici par la lutte anti-impérialiste. Nos axes stratégiques se sont forgés dans la confrontation de notre compréhension communiste et des premiers résultats pratiques que nous avons obtenus parallèlement, le redéploiement des forces impérialistes (perte de la relative autonomie française, entre autres) nous a amené à déplacer nos cilbes de l'impérialisme de notre métropole à l'impérialisme planétaire ».

Plus loin, Rouillan, interrogé sur les attentats de la rue Marbeut, de la rue des Rosiers, de la rue Cardinet répond : « Il est temps que les gens se rendent compte de la nature réelle de ces attentats-massacres et qu'ils ne se laissent pas emporter par la panique, hurlant leur haine avec les loups, exigeant les têtes de tous les rebelles. Ces massacres sont l'objet d'une planification systématique dont les enjeux sont internes à la métropole, et non pas le produit d'aberrations « exotiques ». Cela a été délibé-

d'Action - a été intoxiqué et qu'il s'est prêté avec complaisance à cette mise en scène. Je sais qu'un directeur des Renseignements généraux a remis un rapport relatant en détail (!!!) deux réunions que j'aurais tenues avec deux personnalités palestiniennes connues pour apporter à ces mouvements une aide logistique armée. Du rapport grotesque sur ma prétendue participation à l'attaque de la caserne de Foix en passant par celui qui éclaira la « petite idée » de Gaston Defferre sur les attentats commis par « Orly », c'est le même travail d'intoxication et de mensonges! Tout cela a permis au gouvernement, qui n'était pas dupte, de déclancher la campagne hystérique contre nous, visant tous ceux qui n'acceptaient pas sa politique ».

Avant de répéter qu'il ne se considère pas comme un clandestin mais qu'il ne désire pas, pour le moment, se rendre à la Justice, Rouillan explique également: « On peut dissoudre une organisation, on ne peut pas dissoudre le mouvement révolutionnaire. Oeuvrer pour la coordination de toutes les luttes spontanées de résistance anti-guerre, de tous les refus de la réalité impérialiste, voilà la tâche qui incombe aujourd'hui ». Rappelons que Rouillan, dans un

Rappelons que Rouillan, dans un interview à Libération avait confirmé la participation de certains groupes d'Action directe à trois attentats « anti-sionistes » commis contre un véhicule appartenant à un fonctionnaire de la mission israélienne à Paris, contre une banque et contre un magasin tenu par un commerçant juif. Attentats qui, on le sait, sont aujourd'hui attribués au groupe de Frédéric Oriach.

Rouillan nous avait, par contre, affirme qu'il ignorait tout de l'attentat de la rue de la Baume que la Justice impute aussi à Oriach.



712

# Justice et police s'intéressent aux 'Libanais' d'Action directe

Inculpé pour recel, vol, falsification de documents administratifs - volés le 5 août 1980 dans une mairie annexe du XIVº - et infraction à la législation sur les chèques, Christian Gauzens a rejoint hier en prison Frédéric Oriach. Mais c'est évidemment aux activités clandestines de ce dernier, qui s'est vu signifier six chefs d'inculpation différents, que les policiers et le juge d'instruction s'intéressent quasi essentiellement. Il s'agit notamment d'éblir les liens qui existent entre les Forces armées révolutionnaires libanaises et Action directe, qu'on trouve mêlées dans différents attentats récents comme en font foi les documents trouvés dans le casier de la gare du Nord loué par Oriach. Leur exploitation fera, espère-t-on, progresser l'enquête. Ce sujet occupera sans doute, mardi prochain, une partie des entretiens que le secrétaire d'Etat à la sécurité publique Joseph Franceschi doit avoir avec le Premier ministre Pierre Mauroy dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Cette lutte au quotidien pour remonter les filières et prévenir de nouvelles tentatives criminelles ne doit pas faire oublier les attentats passés. Les habitants de certaines rues aux noms devenus d'un coup tragiquement célèbres, en tout cas, ne démobilisent pas. Rue Marbeuf, rue du Général-Appert, rue des Rosiers, rue Copernic... La peur et la colère ont en effet poussé des hommes et des femmes à se réunir pour tenter d'obtenir d'abord une véritable sécurité; ensuite, pour ceux qui ont été directement touchés par les attentats, des indemnités pour préjudice matériel, corporel et moral.

Le B.L.A.T. peut se montrer satisfait. En effet, c'est la première fois depuis la création du bureau de liaison antiterroriste - qui regroupe les renseignements généraux, la brigade criminelle et la brigade de recherche et d'intervention dans la lutte contre le terrorisme - qu'un aussi joli coup de filet est réalisé avec l'arrestation d'un activiste particulièrement dur d'Action directe, Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, et surtout la saisie d'un fichier ultrasecret qui fait état d'une quarantaine d'objectifs pour des attentats terroristes.

Les enquêteurs de la brigade criminelle sont d'ailleurs en train de dépouiller scrupuleusement toute cette documentation particulièrement détaillée. Ils ont commencé par éliminer huit de ces « opérations », de ces attentats qui ont déjà ensanglanté la caqitale ces derniers mois. Il reste alors une trentaine d'objectifs qui concernent des banques, mais aussi des sièges sociaux d'entreprises ou encore des délégations diplomatiques ou, plus simplement, des commerces. Tous ces établissements ont la particularité d'être dirigés par des Israélites. D'ailleurs, aucun doute n'est permis puisque sur chaque fiche saisie figure en en-tête le label « sionisme ».

Mais, alors que les policiers s'affairent autour de ces documents, Jean-Marc Rouillan, le fondateur et chef historique d'Action directe, a revendiqué, dans une interview à notre confrère le Matin, les deux attentats commis le 5 juin dernier à l'occasion de la venue à Paris, pour le sommet de Versailles, du président américain Ronald Reagan. Ces attentats, qui n'avaient fait que des dégâts matéries avaient été perpétrés contre les bureaux de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Toujours le Proche-Orient Il n'est pas impossible que Rouillan se soit éloigné de la mouvance dure à laquelle appartenait Oriach — peut-être parce que ce dernier n'hésitait pas à accomplir ou à se rendre complice d'attentats sanglants. Toujours est-il qu'il a refusé de se présenter devant le juge d'instruction, contrairement à ce qu'il avait laissé entendre voilà quelques semaines. Cette reddition serait, selon lui, intervenue en « pleine campagne de personnalisation, véritable appel au meurtre »

Reste que les services de Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, continuent à rechercher les liens qui pourraient exister entre le groupuscule français et les F.A.R.L. (Fractions armées révolutionnaires libanaises). Il semble qu'ils disposent d'éléments sérieux prouvant la collusion entre les terroristes de notre pays et d'autres, internationaux, engagés dans des combats politiques au Proche-Orient.

C'est sans doute pour cette raison que le dossier de Frédéric Oriach, le militant d'Action directe interpellé à la gare du Nord, a été confié à Martine Anzani, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, un magistrat qui, par ailleurs, s'occupe de l'enquête sur plusieurs attentats revendiqués par les F.A.R.L. ces temps derniers, des actions perpétrées contre des diplomates américains et israéliens.

En attendant, le terroriste a été écroué après s'être vu signifier une série impressionnante d'inculpations: association de malfaiteurs, complicité d'attentats, complicité d'assassinats, complicité de tentatives d'assassinats, complicité de déférioration de biens immobiliers ayant entraîné la mort et complicité d'infraction à la législation sur les explosifs.

Une série suffisante pour envoyer, en principe, Oriach en prison pour de longues années.

Le Parisien

16 - 17 OCT. 1982

#### Les documents découverts lors de l'arrestation du terroriste Frédéric Oriach le prouvent

# Action directe: des alliances palestiniennes

Pour les policiers, il n'y a aucun doute, la découverte de documents sasis lors de l'arrestation de Frédéric Oriach le prouve : Action directé, organisation extrémiste de gauche, fortement structurée, était étroite-ment liée à des mouvements terroristes internationaux, notamment palestiniens. C'est

ce qu'avait d'ailleurs affirmé jeudi le secrétaire d'État à la Sécurité, Joseph Franceschi. Une déclaration que certains, hier, dans certains services, tant à l'Élysée qu'au ministère de l'Intérieur et à celui de la Justice, s'efforçalent d'atténuer en prétendant qu'Oriach n'était qu'un homme isolé.

#### **LE FIGARO**

SAMEDI 16 OCTOBRE

- DIMANCHE 17 OCTOBRE 1982

En Italie et en Allemagne fédérale, le mouvement violent d'extrême gauche français Action directe est considéré comme l'égal des Brigades rouges ou des Fractions armées rouges. L'égal et même le correspondant. Nous avons rencontré dans ces deux pays des magistrats très au fait des agissements des membres d'Action directe et étonnés de la marge de manœuvre qui leur était laissée. Des policiers Italiens et allemands affirment s'être rendus à Paris entre 1979 et 1981 pour s'enquérir des progrès de diverses enquêtes : à chaque arrestation de militants d'A.D., des terroristes européens étaient en effet interpellés en même temps.

Il n'y a donc qu'en France que l'on répugne à admettre la réalité du danger représenté par une organisation qui s'essaye pourtant dans le terrorisme interne depuis 1978 et qui est dirigée par des terroristes patentés comme Frédéric Oriach, Jean-Marc Rouillan et d'autres encore issus de la mouvance contestataire de mai 1968. Il existe d'ailleurs un décalage persistant entre la conviction des policiers spécialisés et l'angélisme dont le nouveau pouvoir a voulu faire preuve.

Aujourd'hui encore, la mise en lumière des liens entre Action directe et divers groupes propalestiniens responsables de plu-sieurs attentats sanglants à Paris n'a pas entraîné la conviction de tous. Citant hier des personnali-714 tous. Citam mer des pou-tés politiques proches du pouvoir, certains organes de presse

développent l'analyse suivante : ce n'est pas parce qu'un terroriste français a été arrêté qu'il en existe d'autres.

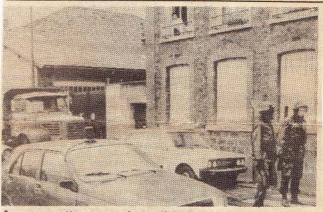
Les policiers, eux, s'en tiennent aux faits. Action directe, sur leurs fichiers, représente une cinquantaine de noms de militants connus auxquels on attribue une trentaine d'attentats au cours des deux dernières années. Par ailleurs, ces mêmes policiers savent quels sont les membres d'A.D. qui ont commis récemment des hold-up extrêmement audacieux destinés à financer leur clandestinité. Il s'agit d'attaques de banques, en plein jour, pour y piller la salle des coffres. Et la police ajoute encore un règlement de comptes meurtrier à cette liste de méfaits : Gabriel Chahine, accusé par A.D. d'avoir permis l'arrestation en septembre 1980 de Jean-Marc Rouillan, le fondateur du mouvement, a en effet été assassiné chez lui en mars dernier.

#### La lutte armée

D'autre part, selon les documents retrouvés - et il s'agit bien là de faits -, la tendance d'Action directe à laquelle appartenait Oriach s'attribue plusieurs attentats antiaméricains et anti-israéliens sanglants, dont ceux de l'avenue de La Bourdonnais contre la voiture d'un diplomate américain (deux morts le 21 août) et de la rue Cardinet contre le véhicule d'un diplomate israélien (cinq blessés graves et 43 lycéens atteints le 17 septembre).

Ces deux attentats avaient été revendiqués conjointement par

#### PAR JEAN-CHARLES REIX



Les « squatts », que les policiers ont entrepris d'évacuer constituent des refuges et des caches pour les militants extrémistes français. (Photographie A.F.P.)

A.D. et les F.A.R.L. En outre, Action directe avait publié, avant ces attentats un « manifeste communiste révolutionnaire » où il était indiqué : « A.D. est une organisation qui défend le principe de la lutte armée (...) Mais qui veut intervenir sur le terrain de l'organisation de la vie quotidienne. » Pour cette double orientation sont prônées des actions violentes « anti-impérialistes », essentiellement contre les États-Unis et Israël, et « une action sociale », en faveur du logement avec occupations d'immeubles (« les squatts »). Ce plan d'action a été appliqué à la lettre.

Il a permis et permet encore de recruter des militants proarabes, des réfugiés politiques

turcs et des fils d'immigrés maghrébins. Hier soir une opération de police menée rue Olivier-Métra (XXe) contre des squatters a entraîné de violents affrontements. Les squatters et leurs amis, qui avaient dressé des barricades, ont contraint les forces de l'ordre à user de grenades lacrymogènes. Vingt personnes ont été interpellées.

Quand Jean-Marc Rouillan revendique, comme hier encore, une série d'attentats dirigés contre des biens américains et israélites, c'est une façon d'affirmer que la main-d'œuvre ne lui manque pas pour en perpétrer beaucoup d'autres.

J.-Ch. R.

# «Action directe»: la justice en accusation

Elle avait mis la main sur un dangereux terroriste soupçonné aujourd'hui d'au moins quatre attentats san glants, Frédéric Oriach. • Elle l'a relaché sans prendre de précautions suffisantes

Quand la justice condamna Frédéric Oriach à cinq ans de prison le 23 mars 1978, elle pouvait garder la tête haute; cette décision de la 10e chambre de la cour d'appel, prononcée contre un militant encore mal connu des NAPAP arrêté un an auparavant, mais dont les juges subodoraient la dangerosité, était dans le droit fil de la logique judiciaire. Quand, quelques années plus tard, d'autres juges moins clairvoyants décident de faire bénéficier de la loi d'amnistie ce terroriste devenu alors un récédiviste, la justice est responsable. Ou irresponsable.

riach avait été cer la générosité. arrêté en mai 1977 avec deux camarades - Jean-Paul Gérard et Michel Lapeyre en possession d'armes ayant été utilisées précédemment dans trois attentats criminels: les meurtres d'Antoine Tramoni, de l'ambassadeur de Bolivie en France et la tentative de meurtre de l'attaché militaire de l'ambassade d'Espagne en France. Dossier dif-ficile à juger. Aucun élément ne permettait alors de retenir contre les trois hommes une quelconque participation aux trois attentats, ce qui leur a permis, alors, de bénéficier de la présomption d'innocence. Ils ne furent donc prévenus que de «transport et détention d'armes», faibles charges en regard des actes que l'on pouvait prêter au trio, et qui lui valut de comparaître très sim-plement devant la 14° chambre du tribunal correc-

Ce dernier se montra d'ailleurs plus sévère que ne devait l'être, après elle, la cour d'appel, puisqu'elle prononça des peines de sept ans de prison, dont deux avec sursis, contre chacun des trois prévenus, la cour se contentant ensuite d'annuler les deux années de sursis, mais maintenant les cinq années fermes. Personne, à l'époque, ne contesta cette sanction, ni pour s'étonner de sa sérévité, ni pour en dénon-

#### La terreur et la mort

Frédéric Oriach purgea complètement trois ans, à l'issue desquels, conformément à la loi relative aux délinquants primaires, il obtint une libération conditionnelle en mars

C'est à partir de là que, sans doute, la soupape de sûreté
n'a pas, ou a mal fonctionné:
la libération conditionnelle implique une certaine surveillance, un certain contrôle exercé sur celui à qui échoit ce cadeau. Apparemment, Oriach et les siens – car Gérard et Lapeyre avaient eu droit, en même temps que lui, à l'élargissement - se sen-taient libres d'agir à leur guise, ne craignaient pas qu'il leur soit mis des bâtons dans les roues, et reprenaient là où ils les avaient laissées leurs activités terroristes: quatre mois plus tard, en juillet, ils sont appréhendés après un attentat à la bombe contre les bureaux parisiens des chemins de fer allemands, et Oriach, de

nouveau incarcére, revendique fièrement cette action... Ce qu'il se serait bien gardé de faire pour peu qu'il y ait eu dégâts corporels et non pas seulement dégâts matériels. Son affaire était encore à l'instruction lorsqu'intervint la loi d'amnistie du 4 août 1981.

Oriach n'entrait pas de plain pied dans le champ de l'am-nistie. Si elle était automatique pour certains, il ne faisait pas partie, d'emblée, des heureux élus.

Il fit donc jouer en sa faveur, à l'instar d'autres militants d'Action directe, certaines dispositions de cette loi susceptibles de lui être favorables. Ét obtint gain de cause. Le voici donc derechef sur le pavé parisien le 14 septembre 1981. Il lui aura fallu un an pour retourner en cellule, après avoir semé la terreur et la mort sur son passage.

#### sortait blanchi...

On cherche, bien sûr, le ou les responsables. Il n'y a pas trente-six solutions; celui qui a permis que de tels actes soient commis, c'est celui qui a, l'an dernier, ouvert en grand les portes de la prison dans le sens détention-liberté, tandis que, dans un obscur cabinet d'instruction d'une non moins obscure galerie du palais de justice, un juge refermait à regret et classait définitivement un dossier qu'il était sur le point de clore.

Robert Badinter le responsable? On serait tenté de le croire... et l'on ferait fausse route. Car pur une fois, ce péché-là, il ne l'a pas commis. Oriach n'est pas «un amnistié Badinter». La preuve en est qu'il n'est pas sorti avec le gros de la troupe. Saisi de sa demande de libération «conformément aux dispositions de la loi d'amnistie», le juge d'instruction l'a refusée, estimant que les faits reprochés au prevenu n'entraient pas dans le cadre de l'application de ladite loi. Oriach s'est alors tourné vers la chambre d'accusation, seule juridiction d'appel compétente en la matière, laquelle, malgré des réquisitions tendant à confirmer la décision du juge, a, néanmoins, rendu un avis favorable. Dans ses attendus, l'arrêt de la chambre précise que « les délits reprochés étant de nature politique, il convient de leur faire application de l'alinéa 2 cinquièmement de la loi d'amnistie »... Et le soirmême, 14 septembre, Oriach sortait blanchi.

A la Chancellerie, on insiste bien sur ce point... et l'on précise, en outre, que la loi d'amnistie n'est pas, contrairement à une idée reçue, l'enfant de l'actuel Garde des Sceaux, qu'elle a été concoctée dans les premiers jours de juin 1981, alors qu'il n'a été nommé à son poste que le 24 juin. Il et a par conséquent hérité, et son entourage laisse entendre qu'il l'eût rédigée différemment.

Ce sont donc bien des juges, des hommes de robe qui, contrairement à leurs tout premiers collègues appelés à se pencher sur «le cas Oriach», n'ont pas compris où résidait l'intérêt et la sécurité de la nation. Qui, avec une légèreté que l'on peut qualifier de coupable, ont amnistié un dangereux terroriste en lui donnant les moyens de passer aux actions les plus dures. La justice, cette fois, peut baisser la

Annette KAHN

# le quotidien

SAMEDI 16, DIMANCHE 17 OCTOBRE 1982

# Ceux qui sont encore en cavale

arrestation et l'inculpation de Frédéric Oriach ne peuvent faire oublier que d'autres militants d'Action directe courent toujours par monts et par vaux. Il faut être logique: soit les sympathisants, les amis, les actifs d'Action directe ne sont pas dangereux, pas « poli-tiques », pas coupables d'attentats qui se succèdent depuis un an, et il faut se garder de mettre au passif d'Oriach tous les maux de la terre. Soit, comme l'affirme M. Franceschi aujourd'hui, avec beaucoup de superbe, tout le mal provient d'Action

directe, manipulée à gauche et à droite, mais surtout à gauche, par des mystérieuses fractions libanaises ou palestiniennes et il ne fallait pas, comme c'était trop souvent le cas, considérer à la légère les militants de ce mouvement.

#### « Détenu politique »

Il ne fallait pas, en 1977, alors que tout le monde connaissait les tenants et les aboutissants des Noyaux armés pour l'autonomie populaire, libérer un de ses membres après deux ans de prison alors qu'il était coupable, déjà, d'un comportement terroriste sans équi-

voque. Estimé tout à coup « détenu politique », comme si cette appellation avait quelque chose d'excusable, il a retrouvé la liberté avec ses autres amis, Jean-Paul Gérard et Michel Lapeyre...

Pour Helyette Besse, qui a soutenu, et soutient encore « les prisonniers politiques » par le biais d'un mouvement Défense active, « l'événement de l'arrestation d'Oriach est beaucoup trop grossi. On lui met tout sur le dos, tout et n'importe quoi. Je l'ai connu comme journaliste au journal « Subversion ». Il a sûrement beaucoup plus écrit qu'il n'a fait réellement... »

Jean-Marc Rouillan, ironise aussi dans un entretien avec « le Matin » sur la police française, « Pourquoi pas l'assas-sinat d'Henri IV ? », s'écrit-il en substance... Mais Jean-Marc Rouillan, fondateur d'Action directe, qui avoue cautionner le mitraillage du ministère de la Coopération, et pêle-mêle l'attaque de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international, père très spirituel d'un groupuscule vraisemblablement responsable de deux morts avenue de la Bourdonnais et de 44 blessés au lycée Carnot se promène en liberté.

#### Attentats revendiqués

lutte des classes ».

La légèreté des pouvoirs publics est telle qu'elle a d'abord considéré « A. D. » comme une réunion de doux

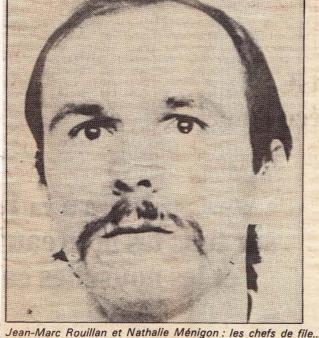
Et il accorde, à qui en veut,

des interviews gratinées contre l'« impérialisme et la

idéalistes extrémistes. Comment expliquer autrement la liberté dont bénéficie, entre autres, Nathalie Ménigon, qui vide trois chargeurs sur les policiers chargés de l'arrêter et pénètre dans l'antichambre de la Brigade criminelle au moment où elle était le moins attendue. La libération de Jean-Marc Rouillan et de Régis Schleiger intervient aussi curieusement après l'explosion de la rue de la Baume. Une inscription « A. D. » figure pourtant tout près des lieux de l'attentat. Qu'à cela ne tienne! Hors des murs! Les huit militants d'Action directe interpellés sont relâ-

Tout récemment, les policiers ont procédé à quatorze interpellations avant d'aboutir à l'inculpation de Michel Camillieri, originaire comme Rouillan de la région toulousaine, Charles Grosmangin, et Olivier Chabaud pour détention, et transport d'armes, de munitions et d'explosifs. Treize autres membres pésumés d'A. D. sont relâchés. Le 8 avril 1982, on découvre rue Borrégo, dans le 20e arrondissement un arsenal surprenant dans lequel une mitraillette Sten qui a servi à l'attentat contre le bureau d'achat militaire israélien, bouleverd Malesherbes. Attentat « reven-diqué » par les Fractions armées révolutionnaires liba-naises. Joëlle Aubron et Mohand Hammami sont arrêtés. Tiens? Ils sont encore sous les verrous. Il y a sûrement quelque part une erreur judiciaire...

Jean-Louis REMILLEUX



#### Action directe: Oriach et Gauzens inculpés

Frédérich Oriach a été inculpé hier d'association de malfaiteurs, de complicité d'homicide volontaire, de complicité de coups et blessures volontaires et d'atteinte à la paix publique. Pour sa part, Christian Gauzens, 26 ans, l'ami de Frédéric Oriach, a été placé, hier soir, sous mandat de dépôt à la prison de la Santé, par le juge Philippe Teixier, juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpé de recel de vol, falsification de documents administratifs, infractions à la législation sur les chèques, utilisations frauduleuses et contrefaçons de sceaux et marques et timbres d'une autorité publique. Il a été interpellé le 12 octobre, à 20 heures, devant son domicile, 11, rue Guy-Patin, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, par les inspecteurs de la Brigade criminelle qui enquêtaient sur Frédéric Oriach.

Ils ont découvert dans son appartement et dans le coffre de sa voiture des chèques volés, des cartes d'identité vierges, des permis de conduire, des sceaux et des cachets, provenant notamment d'un hold-up commis le 5 août 1980, à la mairie du 14e, à Paris, par un com-

mando d'hommes armés.

Christian Gauzens a déclaré que ces documents lui avaient été donnés par des amis politiques, il y a plus d'un an. Il a choisi comme défenseur Mes Jacques Vergès et Thierry Fagard, du barreau de Paris, et Thierry Malleville qui appartient, lui, au barreau de Bobigny

OCTOBRE

## Les fiches du plastiqueur

'EST quand même une satisfaction de savoir le nom du type qui est venu poser une bombe sur votre appui de fenêtre, le matin du 19 août.

A Minute, nous savons maintenant qu'il s'appelle Frédéric Oriach, et que nous ne sommes pas les seuls à figurer sur son tableau de chasse.

L'arrestation, mardi, par la brigade criminelle du Quai des Orfèvres, de sept militants d'Action directe, est incontestablement un gros coup. Oriach a été épinglé au moment où il venait reprendre, à la consigne de la gare du Nord, un paquet qu'il y avait préalablement déposé. Une véritable aubaine pour les policiers. D'abord, une quarantaine de fiches déterminant environ cinquante objectifs à plastiquer. Pour certains, le travail a déjà été fait.... exemple Minute.

Mais de nombreuses autres fiches correspondent à des maisons où il n'y a pas encore eu d'attentats, celles qui devaient donc sauter un jour ou l'autre sans ce magistral coup de filet.

Ce sont des compagnies aériennes, comme El Al, des agences de la Discount Bank, dont le siège social avait déjà été plastiqué en 1978 et 1982, des agences de tourisme, des agences immobilières... Un carnet de plusieurs dizaines de pages de la main d'Oriach explique pourquoi elles sont visées : toutes ont des liens avec Israël.



Mentionnons encore un organigramme codé qui pourrait être celui d'un ministère.

Au domicile de Christian Gauzens, autre gros poisson tombé dans les filets de la police, celle-ci a trouvé deux cartes d'identité et une quinzaine de cartes grises vierges. Elle n'a pas eu de peine à en établir l'origine : l'antenne de

police de la mairie du 14° arrondissement, qui avait été l'objet d'un hold-up le 5 août 1980. Déjà, Action directe avait été soupçonnée.

Maintenant, on attend la suite; notre plastiqueur arrêté, qu'est-ce que Badinter va en faire? Ancien des NAPAP qui avaient revendiqué l'assassinat de Tramoni, plus dangereux encore que Rouillan parce que tueur et doctrinaire, Oriach était sous les verrous pour sa participation à l'attentat contre l'Agence parisienne des chemins de fer ouest-allemands quand l'amnistie présidentielle l'a rendu à ses activités terroristes le 14 septembre 1981. Reste à savoir si l'opération Franceschi aura des suites ou si elle tournera en eau de boudin.

minute

16-22 OCT. 1982

#### L'inculpation de Christian Gauzens

Après avoir été interrogé depuis son arrestation, mardi 12 octobre, par 1'é q u i p e du commissaire Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle, Christian Gauzens, âgé de vingt-six ans, membre présumé du groupe d'Action directe animé par Frédéric Oriach, a été incarcéré vendredi 15, sur mandat du juge d'instruction, M. Philippe Texier, qui l'a inculpé de « recel, vols, falsifications de documents administratifs et usage, contrefaçon de sceaux et utilisation frauduleuse et infraction à la législation sur les chèques » (le Monde du 6 octobre). Les policiers ont retrouvé dans le coffre de sa voiture des permis de conduire et des cartes d'identité vierges, des cachets administratifs et des sceaux, dont une partie au moins provient d'un vol commis, le 5 août 1980, à la mairie du quatorzième arrondissement de Paris.

Christian Gauzens, qui a choisi pour défenseurs M<sup>®</sup> Jacques Verges et Thierry Fagart, di barreau de Paris, et M° Thierr Maleville, du barreau de Bobigny a expliqué aux enquêteurs que ces documents lui avaient ét

a expliqué aux enquêteurs ces documents lui avaient remis par des amis en 1981.



# Dénoncées comme terroristes, elles portent plainte

En publiant un document policier, « RLP hebdo», l'organe officiel du Front national avait rendu public le nom et l'adresse de personnes jugées suspectes.

réquenter des gens que la police considère comme susceptibles de se livrer à des actes terroristes, c'est prendre le risque d'être soi-même catalogué comme terroriste en puissance, et pis encore, d'être dénoncé publiquement comme terroriste..

C'est ce que viennent de découvrir plusieurs garçons et filles qui ont eu récemment la mauvaise surprise de découvrir leurs noms et leurs adresses à la première page d'un petit journal d'extrême droite, RLP Hebdo, organe officiel du Front national. Ce journal publie la photocopie de personnes « à surveiller » comme susceptibles d'être liées au groupe Action directe.

Si RLP ne rend pas publique tous les noms des personnes fichées photocopie du début du document livre le nom et l'adresse de plusieurs d'entre elles, figurant au début de la liste établie par odre alphabétique.

Martine Angel et Isabelle Bernard, dont les noms et les adresses apparaissent en première page du journal et qui sont dénoncées comme dangereuses militantes d'Action directe ont donc décidé de porter plainte auprès du procureur de la République

Si RLP ne rend pas publique tant les noms des personnes fichées, la photocopie du début du document livre le nom et l'adresse de plusieurs d'entre elles, figurant au début de la liste établie par odre alphabétique.

Martine Angel et Isabelle Bernard, dont les noms et les adresses apparaissent en première page du journal et qui sont dénoncées comme de dangereuses militantes d'Action directe, ont décidé de porter plainte auprès du procureur de la République Paris.

« Je suis extrêmement étonnée ». explique Isabelle Bernard, « car je n'ai aucun lien direct ou indirect avec cette organisation (Action directe). Il s'agit

vraisemblablement d'une assimilation faite dans le cadre policières, sous réserve bien sûr de l'authenticité du document ».

Après s'être étonnée qu'un tel document confidentiel soit parvenu entre les mains de journalistes, elle attire l'attention du procureur de la République « sur les conséquences extrêmement graves que peut entraîner une telle publication et la manière dont elle est présentée ». En effet, le titre de RLP est : « Des terroristes d'Action directe, Defferre en a la liste, nous aussi » et l'article qui suit est extrêmement menaçant.

Cette affaire met également en lumière les méthodes de fichages totalement arbitraires de certains services de police qui, volontairement ou non, ne font aucune différence entre ceux qui se sont effectivement livrés à des actes terroristes ou para-terroristes et ceux qui, pour une raison ou une autre, les ont fréquentés, eux ou certains de leurs amis. Sujet de réflexion intéressant pour le procureur de la République...

#### Rectificatif

Regrettable erreur dans un article publié le 16 octobre dans Libération et consacré à l'arrestation de Frédéric Oriach. En effet, ce dernier n'a pas écrit dans le document retrouvé dans une consigne de la Gare du Nord « Dresser la liste des actions an-tisémites depuis le 20 juillet n'est pas choses facile », mais « dresser la liste des actions antisionistes... ». Le fait certains attentats commis par Action Directe favorisent cette confusion n'excuse pas ce lapsus technique.

#### **TERRORISME**

# Le vrai visage d'Action directe

Avec l'arrestation, mardi dernier, de Frédéric Oriach, 29 ans, la police tient peut-être enfin le fil qui relie les Fractions armées révolutionnaires libanaises, responsables en France de cinq attentats meurtriers, au groupe Action directe

Frédéric Oriach, connu comme le loup rouge par les policiers, est, selon eux, l'un des terroristes français les plus dangereux. Depuis les récentes revendications d'attentats antisémites commis à Paris par Action directe, il était l'objet de tous leurs soins. En le suivant, ils ne perdaient pas leur temps... Ce sont les Renseignements généraux qui décrochent la timbale en le repérant mardi dernier. Les RG s'étaient remis sur la piste d'un client du fichier activiste, Christian Gauzens, sympathi-sant d'Action directe, condamné simplement pour avoir prêté, en décembre 1981, sa voiture à trois jeunes femmes qui transportaient des cocktails Molotov qu'elles voulaient, affirmaient-elles, jeter dans les vitrines de sex-shops.

En reprenant cette surveillance de routine devant l'immeuble de Gauzens, dans le dixième arrondissement, les policiers voient sortir un gros gibier : Frédéric Oriach. Avec l'aide de la Brigade criminelle, ils le suivent jusqu'à une consigne de la gare du Nord où l'homme dépose deux bagages. Les extrémistes, en vrais « pros », ne conservent aucun papier compromettant à leur domicile. Ils se servent des consignes comme « porte-documents ». Les policiers arrêtent Oriach alors qu'il s'apprêtait à partir pour Bruxelles, saisssent les documents contenus dans la consigne.

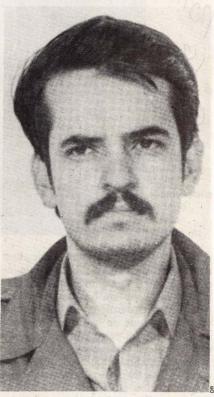
Premier trésor de guerre : une sorte de répertoire d'objectifs comprenant une quarantaine de fiches sur papier bristol, où figurent des noms d'établissements israéliens à Paris. Les terroristes y piochaient de temps à autre une adresse pour organiser un attentat.

Deuxième document, plus intéressant : une sorte de rapport interne destiné à être lu au cours d'une réunion et écrit de la main d'Oriach. Il y est indiqué que son groupe a commis l'attentat contre le journal Minute, celui de l'avenue La Bourdonnais (où deux artificiers ont été tués) et celui du lycée Carnot (un diplomate israélien mort). « Mais, y explique-t-il à peu près, si nous avons bien réussi ces attentats nous n'avons pas fait assez de publicité autour de notre nom. »

Or, ces deux derniers attentats

avaient été revendiqués par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). Un groupe apparemment international, mais qui ne sévit étrangement qu'en France. La revendication d'Oriach confirme la thèse des policiers, qui sont certains que ces énigmatiques FARL sont, au moins en partie, formées de terroristes français gravitant dans une nébuleuse composée de membres d'Action directe, de Turcs réfugiés en France, et peut-être de militants palestiniens qui viendraient de l'étranger donner parfois un coup de main.

Cette thèse avait déjà été étayée par



FRÉDÉRIC ORIACH
Pour reconstituer la pelote

la découverte, l'an dernier, à Bruxelles d'une imprimerie d'Action directe, la Docom, qui avait publié des tracts en français, arabe et turc revendiquant au nom des FARL l'assassinat à Paris d'un diplomate américain. Les policiers tirent ce fil et espèrent reconstituer la pelote. D'autant qu'ils s'inquiètent de lire dans un cahier d'Oriach qu'il est temps de porter la déstabilisation en France, en sacrifiant, s'il le faut, une partie des militants.

Oriach avait déjà été arrêté en 1977 à Paris, porteur d'un Magnum 357. Deux camarades, arrêtés en même temps que lui, possédaient un 7,65 et un 11,43 qui avaient servi à blesser un attaché militaire espagnol, à tuer l'ambassadeur de Bolivie en France, et à exécuter Antoine Tramoni, cet ancien vigile de chez Renault qui avait abattu un militant maoïste.



#### ACTION DIRECTE UNE « FUITE » CONTESTEE

En apprenant qu'elle est considérée par la police comme un membre ou une sympathisante du groupe clandestin Action directe, Mile Isabelle Bernard, vingt-huit ans, a été « sidérée ». C'est un mouvement d'extrême droite, le Front national, qui est à l'origine de cette mauvaise surprise. Son organe de presse (R.L.P. hebdo), dans son numéro du 30 septembre, publiait en effet, pour partie, la photocopie d'une note, signée par le directeur de la police de l'air et des frontières, en date du 24 juin. Et la note en question désignait trente-cinq personnes, avec lieux de naissance et adresses — dont MIIe Bernard « susceptibles de se rendre à l'étranger : en Italie, en R.F.A., en Belgique, en particulier » (...) (le Monde du 2 octobre).

Mile Bernard a fini par savoir que son nom avait été imprimé dans le bulletin d'extrême droite Etonnement. Ecœurement. Certes. elle ne milite pas dans l'opposition, ni au centre. Elle a longtemps été marginale. Elle a sans doute rencontré des personnes connaissant des membres d'Action directe. Mais, pour sa part, elle affirme n'être ni membre ni sympathisante de cette organisation. C'est ainsi qu'elle vient de porter plainte contre X... auprès du procureur de la Répu-blique de Paris. Dans un court texte qu'elle a rédigé, Mile Bernard écrit que « les appréciations contenues dans cette note relèvent de l'arbitraire des méthodes de fichage administratif » Elle s'indigne « que des fuites puissent ainsi la désigner aux exactions d'extrémistes de droite, voire à des tragédies » Bref, ce n'est pas une terroriste et elle ne tient pas du tout à passer pour telle

#### **UNE LETTRE** D'« ACTION DIRECTE »

Une fois encore, nous le réaffirmons : l'organisation n'a rien à voir avec les attentats-massacres qui ont eu lieu cet été à Paris. Action directe n'a aucun lien organisationnel avec les militants des Fractions armées révolutionnaires libanaises », indique un texte écrit émanant de militants du mouvement d'extrême gauche dissous par le gouvernement « Action directe », transmis hier à l'Agence France-Presse et authentifié. Ce document, émanant de militants du noyau fondateur d' « Action directe », et dont la rédaction remonte au début octobre, s'élève notamment contre « la campagne hystérique orchestrée contre l'organisation », basée sur une compilation « de faux, de mensonges et d'amalgames ».

#### Le Monde 20 OCT. 1982

#### le quotidien 20 OCT. 1982

#### **Action directe** présente sa défense

ans le document adressé à l'Agence France Presse - et authentifié par nos - le mouvement dissous Action directe fait un long plaidoyer. Le document émanant du noyau fondateur d'Action directe dénonce « la campagne hystérique orchestrée contre l'organisation, basée sur la compilation de faux, de mensonges et d'amalgames ».

Par ailleurs, Action directe s'attaque avec véhémence au gouvernement socialiste qui vient, selon elle, de dévoiler son vrai visage: « Provocations, diffamations, paternalisme, intimidations physiques, attentats contre nos

squatts.

« Nous sommes convaincus, dit Action directe, que les attentats massacres tels que Marbeuf, Copernic, la rue des Rosiers, sont concertés et planifiés de façon systématique, par des groupes de pression et particulièrement les services secrets. Des intentions politiques précises et des conflits inter-Etats se cachent derrière

ces actes. » Dans le document on peut lire également : « Nous pensons que le gouvernement connaît virtuellement ceux qui ont téléguidé le massacre, mais est totalement impuissant... Masquer cette impuissance en favorisant l'amalgame, c'est objective-ment appeler au lynchage. »

 L'audition de Joseph Fran-ceschi réclamée. Les avocats de Frédéric Oriach ont demandé hier au juge Martine Anzani l'audition de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique. Ce dernier avait déclaré le jour de l'arrestation avoir la « preuve personnelle » des liens existant entre le militant d'Action directe et les organisations libanaises et palestiniennes soupçonnées d'avoir commis des attentats en France.

Maîtres Jacques Vergès et Isabelle Coutant-Peyre, les défenseurs d'Oriach, incarcéré à la Santé depuis le 14 octobre après la découverte dans la consigne de la gare du Nord de documents compromettants concernant de récents attentats commis à Paris, affirment que ces « preuves » ne figurent pas

au dossier.

#### **LE FIGARO**

20 OCT. 1987.

### Le Parisie

20 OCT. 1982

#### Frédéric Oriach chez le juge d'instruction

Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, le terroriste d'Action directe arrêté jeudi dernier, devait être entendu hier par Martine Anzani, premier juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpé notamment de complicité d'assassinat et de tentative d'assassinat. Il ne devait s'agir que d'une audition de pure forme, l'interrogatoire sur le fond ne devant intervenir que la semaine prochaine.

Mais, d'ores et déjà, ses trois défenseurs ont contesté publiquement les affirmations du secrétaire d'Etat à la Sécurité publique selon lesquelles « il avait la preuve des liens d'Orlach avec les mouvements palestiniens et libanais suspectés d'être les auteurs d'un certain nombre d'attentats. » Les avocats ont déposé une requête réclamant l'audition de M. Joseph Franceschi afin que ce dernier « ne cache pas plus longtemps à la justice des éléments aussi sérieux. »

· Dans un long texte transmis à l'Agence France-Presse et authentifié par celle-ci, le mouvement dissous Action directe réaffirme que « l'organisation n'a rien à voir avec les attentats massacres qui ont eu lieu cet été à Paris et aucun lien organisationnel avec les militants des Fractions armées révolutionnaires libanaises ».

# **Action directe** nie la paternité des « attentatsmassacres»

Des militants viennent de l'expliquer dans un long texte transmis à l'AFP

Les avocats de Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, démentent « formellement » certaines « allégations » concernant leur client. A la suite de l'arrestation de Frédéric Oriach jeudi dernier, les défenseurs de ce dernier ont déclaré dans un communiqué : « Avant même que Frédéric Oriach n'ait été entendu par le juge d'instruction, la police l'a présenté comme le "poseur de bombes", responsable entre autres des attentats de l'avenue de La Bourdonnais et de la rue Cardinet. » De son côté, le juge d'instruction, Martine Anzani, s'est refusé à tout commentaire sur cette affaire.

20 octobre 1982

E secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi, a récemment affirmé dans une déclaration qu'il avait « la preuve des liens entre Frédéric Oriach et des mouvements certain nombre d'attentats. » De son côté, Frédéric Qriach a toujours nié toute participation à ces attentats, tout en se déclarant « solidaire » des auteurs. Faisant référence aux déclarations de Joseph Franceschi, les avocats de Frédéric Oriach concluent leur communiqué en ces termes : « Nous tenons à apporter à ces allégations le démenti le plus formel. »

Parallèlement, émanant de militants du noyau fondateur d'Action directe a été transmis à l'AFP, qui l'a authentifié. Ce document précise : « Une fois encore, nous le réaffirmons : l'organisation n'a rien à voir

avec les attentats-massacres qui ont eu lieu cet été à Paris, Action directe n'a aucun lien organisationnel avec les militants de la FARL (Fraction armée révolutionnaire libanaise). » Cette Action directe palestiniens et libanais sus- n dissoute par le gouvernement, pectés d'être les auteurs d'un s'élève notamment contre « la campagne hystérique orchestrée contre elle, basée sur une compilation de faux, de mensonges et d'amalgames ». Les militants d'Action directe poursuivent : « Le but était d'atteindre l'idée même d'anti-impérialisme et d'internationalisme, qui représente l'idée-force de la lutte des classes aujourd'hui en France. »

> Outre cette déclaration générale, huit pages photocopiées reprennent les thèses du mouvement. « Dès le début de notre apparition, nous avons été une guérilla communiste, avec pour consé

quence une compréhension pratique de la nécessité de l'illégalisme révolutionnaire. Nos objectifs délimitent clairement notre intervention politique. Les instruments de lutte créés vont vers l'implantation d'une guerre révolutionnaire prolongée. »

Après être revenue sur cer-tains attentats d' « Action directe », cette organisation commente: « Jamais nos actions n'ont pu prêter à confusion, les moments et les cibles choisis apportent euxmêmes la preuve de nos lignes-forces : guerre de classes et anti-impérialisme. » Le texte poursuit: « Nous. n'avons jamais eu d'illusions sur le nouveau pouvoir, nouvelle gestion du capital et tentative de réponse à la crise du système (...) Nous avons essayé d'utiliser cette période d'euphorie pour tenter

d'ouvrir de nouveaux fronts : lutte dans les prisons, pour l'amnistie lutte avec les travailleurs immigrés... » « Face à nous, déclare encore le texte, la force tranquille a dévoilé son vrai visage : provocation, paternalisme, intimidations physiques, attentats contre nos squatts. »

Autres points abordés: « Nous sommes convaincus que ces attentats-massacres tels que Marbeuf, Copernic, la rue des Rosiers, sont concertés et planifiés de façon systématique par des groupes de pression, et particulièrement les services secrets. » « Nous pensons que le gouvernement, poursuit le document, connaît virtuellement ceux qui ont téléguidé le massacre, mais, totalement impuissant (...), masque cette impuissance en favorisant l'amalgame. »

J.-C. R.

# Action Directe dément toute participation à des «attentats massacres»

Dans un document photocopié de huit pages, le mouvement clandestin précise ses objectifs et dénonce la « répression amalgame » menée par le gouvernement.

ne fois encore nous le réaffirmons : l'organisation n'a rien à voir avec les attentats massacres qui ont eu lieu cet été à Paris, Action Directe n'a aucun lien avec les militants des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL) indique notamment un texte écrit émanant du mouvement « Action Directe » transmis mardi à l'Agence France Presse.

Ce document, émanant de militants du noyau fondateur d'Action Directe et dont la rédaction remonte au début octobre, s'élève notamment contre « la campagne hystérique orchestrée contre l'organisation », fondée sur une compilation de « faux, de mensonge et d'amalgames ». « Le but était d'atteindre non seulement l'organisation mais l'idée même d'anti-impérialisme et d'internationalisme », qui représente, selon ce texte « L'idée forte de la lutte des classes aujourd'hui en France » et « la seule force politique, aujourd'hui encore embryonnaire, face à la crise et sa logique de guerre ».

Outre cette déclaration générale, huit pages photocopiées reprennent les thèses du mouvement et concernent aussi bien l'historique et les buts du mouvement que la « répressionamalgame », les positions sur la situation au Liban et la stratégie du groupe.

« Après quatre années d'existence, notre continuité politique n'a jamais été mise en danger, nous posons toujours les mêmes questions », souligne le document photocopié. « Nous n'avons jamais eu d'illusions sur le nouveau pouvoir, nouvelle gestion du capital et tentative de réponse à la crise du système». « Mais nous avons essayé d'utiliser cette période d'euphorie pour tenter d'ouvrir de nouveaux fronts avec de nouvelles méthodes : lutte dans les prisons, lutte lors de l'amnistie, lutte avec les travailleurs immigrés, travail d'information et de propagande écrite ».

« Face à nous, la force tranquille a dévoilé son vrai visage : provocations, diffamations, paternalisme, intimidations physiques, attentats contre nos squatts », poursuit le texte, car « il était évident que les socialistes n'accepteraient aucune lutte ne s'intégrant pas à la contestation institutionnalisée et au soutien critique ».

« Nous sommes convaincus que des attentats-massacres tel que marbœuf, Copernic, la rue des Rosiers, sont concertés et planifiés de façon systématique, par des groupes de pression et particulièrement les services secrets » précisent encore les documents, et « des intentions politiques précises et conflis » inter-états se cachent derrière ces actes. »

derrière ces actes »
« Désamorcer toute opposition éventuelle, même d'auto-défense, devant la politique économique et militaire créée par les états, tel est le véritable but de ces attentats... Bologne, Munich, sont évidemment des faits d'Etat, et non de guerilla », insiste le texte, mais « mèler comme le fait une certaine presse les groupes de guerilla à ces actes, c'est donner le prolongement politique qu'attendent

leurs instigateurs ».

« Nous pensons que le gouvernement connaît virtuellement ceux qui ont téléguidé le massacre, mais est totalement impuissant... Masquer cette impuissance en favorisant l'amalgame, c'est objectivement appeler au lynchage », conclut le document.

Le document estime par ailleurs que « par le cycle classique provocation amalgame répression », le gouvernement socialiste modernise « l'appareil répressif d'Etat s'intégrant dans le vieux projet de la coordination opérationnelle des états européens » et a créé « une police politique plus puissante que jamais dont l'activité est essentiellement dirigée contre le mouvement révolutionnaire ».

Abordant enfin la question de la situation au Liban, le document estime que « les socialistes ont participé au replâtrage à vif d'un état libanais moribond » et appelle à « une guerre de classe » car « on ne peut résoudre le problème israélo-palestinien en restant dans une logique d'Etat ».

« La menace brandie, c'est la répression sous toutes ses formes et l'anéantissement, le génocide sélectif, voilà la solution que propose Reagan », exprime par ailleurs le document. « C'est dans ce contexte que nos avons lancé une campagne limitée visant les objectifs américains et israéliens », conclut l'organisation.



# Les avocats d'Oriach demandent l'audition de Franceschi

Ce n'est pas une plaisanterie, tout juste une provocation. Hier, les avocats de Frédéric Oriach ont demandé à Martine Anzani, le juge d'instruction qui l'a inculpé jeudi dernier de « complicité d'assassinat et de tentative d'assassinat » d'entendre, dans le cadre de l'enquête, Joseph Franceschi. Ils veulent ainsi que le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique apporte les éléments accusant leur client et qui ne sont pas; selon eux, dans le dossier. Joseph Franceschi avait déclaré après l'arrestation de ce membre d'une mouvance d'« Action Direc-te » : « Aujourd'hui j'ai la preuve personnelle qu'« Action Directe » est soutenue par des organisations antisionistes et propalestiniennes, sur le plan logistique et pratique ».

Avant de demander la mise en liberté de leur client, Jacques Vergès et Isabelle Coutant-Pezyre et Nadine Chauvet ont diffusé un communiqué dénônçant l'attitude de policiers. « Avant même que Frédéric Oriach n'ait été entendu par le juge d'instruction, la police l'a présenté comme le poseur de bombes responsable, entre autres, de la rue de la Bourdonnais et de la rue Cardinet » ont-ils déclaré, en poursuivant : « le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique a même affirmé qu'il avait la preuve des liens d'Oriach avec des mouvements palestiniens et libanais suspectés d'être les auteurs d'un certain nombre d'attentats. Nous tenons à apporter à ces allégations le démenti le plus formel ».



Le Monde

Jeudi 21 octobre 1982

# Les documents de Frédéric Oriach : deux versions pour un article

Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, ancien membre des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), arrêté le 12 octobre et accusé d'avoir participé à plusieurs attentats durant l'été, a comparu, le 19 octobre, devant Mm® Martine Anzani, premier juge d'instruction. Ses avocats, M® Jacques Vergès, Isabelle Coutant-Peyre et Nadine Chauvet, en ont profité pour demander l'audition de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique.

Dans un communiqué, ils s'élèvent en effet contre le fait « avant même que Frédéric Oriach n'ait été entendu par le juge d'instruction, la police l'a présenté comme le poseur de bombes responsable, entre autres, des attentats de l'avenue de la Bourdonnais et de la rue Cardinet ». Les avocats ajoutent : « Le secrétaire d'Etat a même affirmé qu'il avait la preuve des liens d'Oriach avec des mouvements palestiniens et libanais suspectés d'être les auteurs d'un certain nombre d'attentats. Nous tenons à apporter à ces allégations le démenti le plus formel. » Me Vergès insiste : « Si M. Franceschi a connaissance de faits précis, qu'il ne les cèle pas plus longtemps à la justice, car rien de tel ne figure au dossier ! »

Le texte écrit par Frédéric Oriach — qui a notamment permis son incarcération — serait long de douze feuillets manuscrits. Il s'agit vraisemblablement d'un article destiné à être publié dans une revue militante. Au moment de son arrestation, Frédéric Oriach avait en poche des billets de train Paris-Bruxelles, ville où se

trouve une imprimerie qui s'est spécialisée dans la publication de textes d'ultra-gauche. En fait, les policiers auraient découvert dans la cache de Frédéric Oriach (une consigne de la gare du Nord) trois versions de son article: un manuscrit, une copie dactylographiée et une version définitive pliée sous enveloppe. L'un des passages de l'article (« Notre groupe a participé aux actions des mois de juillet et d'août et cela nous porte à poser différentes questions sur ces actions. Certaines n'ont pas été revendiquées de façon assez claire pour être authentifiées ») n'avait pas été conservé dans la version défini-

En outre, ce texte, comme nous l'indiquions dès l'arrestation de Frédéric Oriach, n'est pas toujours facile à interpréter ni toujours « revendicatif ». Un passage précise ainsi : « Pour ce qui est de l'action contre la firme GANCO (cf. adresse et liste des activités), nous ne pouvons que nous réjouir de son efficacité technique (aucune victime civile) et de son choix très clair. Nous ne savons pas si la revendication est authentique et nous regrettons de ne pas connaître à son suiet de communiqué qui aurait pu nous expliquer entre autres la signification du nom Panthères rouges, si la revendication sous ce sigle est bien réelle. » Les avocats de Frédéric Oriach ont donc demandé le retrait de l'un des cinq mandats de dépôt décernés contre leur client : celui relatif à l'attentat contre la société GANCO. Frédéric Oriach devrait à nouveau être entendu par Mme Anzani le mardi 26 octobre. - L. G.

#### Un manifeste d'Action directe

Les membres d'Action directe, qui ont fondé ce groupe en 1979, viennent de rendre public un texte de huit feuillets – rédigé début octobre – qui expose leurs convictions et leurs analyses. Dans ce texte, qui réaffirme le combat « communiste » et « anti-impérialiste » d'Action directe, le groupe prend ses distances avec les « attentats-massacres ». Nous publions ci-dessous un extrait du communiqué d'Action directe : « Nous devons combattre les complots qui se trament ; ne pas se limiter au catastrophisme, mais com-

battre. C'est dans ce contexte que nous avons lancé une campagne limitée visant des objectifs améri-cains et israéliens. Nous sommes convaincu que des attentatsmassacres tels que Marbeuf, Coper-nic, la rue des Rosiers, sont concertés et planifiés de façon systématique par des groupes de pression, et particulièrement les services secrets. Des intentions politiques précises et des conflits inter-États se cachent derrière ces actes. Désamorcer toute opposition éventuelle, même d'autodéfense, devant la politique de guerre économique et militaire créée par les Etats, tel est le véritable but de ces attentats. (...) Mêler, comme le fait une certaine presse, les groupes de guérilla à ces actes, c'est leur donner le prolongement politique qu'attendent leurs instigateurs. Suffira-t-il de manipuler un déséquilibré qui mettra une bombe à 6 heures dans la gare Saint-Lazare, et de signer Action directe, pour que l'on demande nos têtes?



# 

Après Beyrouth, les spécialistes occidentaux, réunis au cours d'un sommet organisé discrètement près de Nice, s'attendent à de nouveaux commandos, de nouveaux attentats.

Selon ces experts, Yasser Arafat serait menacé par son rival Abou Nidal pour le contrôle des réseaux palestiniens en Europe, Abou Nidal dispose de 200 tueurs.

Face à cette nouvelle menace. ordre a été donné de procéder à des arrestations spectaculaires. Après Oriach, c'est Rouillan, le chef d'Action directe, qui est visé.

#### PAR JACQUES PALENTE

amais un ordre de l'Elysée à toutes les polices, gendarmerie comprise, n'est tombé d'une façon aussi catégorique, aussi impérative. Le « laxisme » en matière de terrorisme n'est plus

de mise. Le président de la République en personne réclame des résultats immédiats. Devant la montée de la menace et afin de rassurer l'opinion publique, il faut procéder à des arrestations spectaculaires. Les conseillers du président veulent des résultats immédiats. Il importe de démontrer à la mouvance terroriste française

qu'il n'y a plus de « laisser faire, laisser aller ». Octobre 1982 marque ainsi un revirement total des autorités face au phénomène terroriste. La politique suivie depuis mai 1981 est abandonnée. Le magistrat qui, au cabinet du Premier ministre, avait pris des contacts avec la plupart des groupuscules pour établir une sorte de « trêve », semble être tombé en disgrâce. Durant des mois, ce juriste avait passé des « contrats » tacites avec certains extrémistes de l'Asala (les terroristes arméniens) et aussi des révolutionnaires français. Ainsi, Jean-Marc Rouillan, chef historique d'« Action directe », a pu rencontrer à plusieurs reprises ce magistrat.

Tout est rompu désormais. Les « condés » accordés à certains terroristes amnistiés, à condition de « légaliser » leur action militante, sont dénoncés. Premier extrémiste à essuyer les plâtres de cette nouvelle politique : Frédéric Oriach, arrêté le 12 octobre dernier et présenté comme le « cerveau » de nombreux attentats signés « Action directe ».

L'ordre d'arrêter Oriach est venu de haut. Les policiers qui filaient depuis des semaines cet anarchiste de vingt-neuf ans originaire de Valence, fils d'un artiste-peintre, en furent

stupéfaits :

- On nous casse notre travail, dirent-ils. Pour prouver quelque chose contre lui, il fallait d'abord connaître ses nouveaux contacts, remonter la filière, si elle existe. En le capturant prématurément, nous renonçons à des possibi-

lités d'investigation.

Oriach n'est certes pas un enfant de chœur. Issu des Brigades internationales (BI) qui sévissaient vers la fin des années soixante-dix, c'est avant tout un idéologue qui n'a pas spécialement le sens de l'action terroriste. La preuve lors du plasticage en 1980, rue Condorcet, du siège parisien des chemins de fer ouestallemands, pour protester contre l'extradition par la France de trois terroristes présumés de la

#### Une mobilisation comme pour Jacques Mesrine

Cependant, les policiers lui reconnaissent une certaine agilité. Il sait déjouer les filatures, se retournant constamment, se glissant dans des entrées d'immeuble en essayant de sortir par une autre issue. Dans le jargon policier,

Oriach sait « marcher à reculons ».

Diffusant le journal révolutionnaire Rebelle, Oriach ne cache pas ses idées. Son slogan est bien : « Palestine vaincra. Palestine, j'écris ton nom! » Dans certaines notes retrouvées dans sa cache de la gare du Nord, il se dit solidaire de toute une série d'attentats récents. Mais l'homme est plein de contradictions. Il s'affirme aussi hostile à un terrorisme aveugle, sauvage et sans objectif politique précis. Il note que, dans la vie courante, « le prolétaire côtoie l'oppresseur, ce qui nous interdit formellement tout acte susceptible d'atteindre la foule »

Comme tout intellectuel révolutionnaire regroupant autour de lui une petite cellule de conjurés : deux garçons et une jeune fille, il rêve de disposer un jour d'un « groupe action ». Mais il n'en a pas les moyens. Sans domicile fixe, il vit chez un ami. Malgré les recherches des enquêteurs, son appartenance à « Action directe » n'est pas établie. Oriach connaît Rouillan, mais il n'a jamais « travaillé »

Nous avons rassemblé contre lui la matière de cinq dossiers qui risquent de manquer de consistance, se plaignent les policiers. Si l'on voulait des détails et des preuves éven-

tuelles, il fallait plus de temps.

Mais précisément, ce n'est plus une question de temps, mais de résultats. Ordre a été donné de s'emparer à tout prix d'un autre « objectif » : Jean-Marc Rouillan. On assiste à une mobilisation policière aussi impressionnante que lorsque la décision fut prise au plus haut niveau, en novembre 1979, de capturer coûte que coûte Jacques Mesrine, l'« ennemi public numéro un » de l'époque

Pour piéger Mesrine, près de quatre cents voitures de police sillonnèrent Paris. Le jour J, qui marqua comme on le sait la mort de Mesrine sous les balles des policiers, quarante-huit véhicules de surveillance quadrillaient le quartier de la porte de Clichy, où tout se déroula.

#### Après le 10-Mai, Rouillan avait accepté de « désarmer »

Des dispositifs de la même ampleur sont actuellement à l'étude pour faire « tomber » Rouillan. Déjà récemment, lorsqu'on attendait le chef d'Action directe au Palais de justice de Paris, où il envisageait d'aller se présenter au juge d'instruction pour faire table rase, disait-il, de « fausses accusations », des centaines de policiers, cernant le quartier, investissant les couloirs de la justice, avaient mission d'intercepter Rouillan. L'ordre donné était formel

Rouillan ne doit pas parvenir jusqu'au juge. C'est à nous, police, de l'arrêter.

Au dernier moment, comme s'il avait été prévenu de ce qui l'attendait, Rouillan évita de se manifester. Depuis, il se terre avec sa compagne, Nathalie Menigon, tout en sentant l'étau se

refermer sur lui.

Quel changement dans son statut depuis la « trêve du 10 mai ». Arrivant au pouvoir, les socialistes ont pensé pouvoir juguler le terrorisme de gauche par la douceur. Fils d'un inspecteur de la Jeunesse et des sports socialiste, « bande à Baader », Oriach laisse tomber, sur-élevé dans l'admiration de Jean Jaurès et de les lieux de l'action, sa carte orange. Ce n'est pas un professionnel de la clandestinité. que important de la région de Toulouse, qui allait devenir une éminence du nouveau pouvoir socialiste, étendit sur Rouillan son aile protectrice

Le chef d'Action directe accepta de « désarmer », de rentrer dans le giron de la démocra- recrutent des hommes de main parmi des immimême une concession sans précédent.

Je veux, dit-il, la tête du policier qui a organisé mon arrestation et celle de mon amie déjà par leurs activités révolutionnaires, les ter-Nathalie Menigon, rue Pergolèse, le 13 septem-

Condition ahurissante formulée par un jeune hors-la-loi. Elle fut néanmoins étudiée, prise en

mouvement se radicalisa à nouveau, au contact ou moins autonomes. On peut compter, actuel- met antiterroriste s'est tenu, la semaine der-

lement, au moins quatre « noyaux » qui se renforcent jusqu'à mobiliser, pour certaines grosses actions, jusqu'à deux cent cinquante militants.

Abandonné par une partie de ses troupes qui lui reprochent ses contacts avec le pouvoir en place, il n'en demeure pas moins le responsable symbolique du mouvement qu'il a lancé. Et à partir du moment où l'on reparle d'Action directe comme d'un mal terroriste qui se réveille, Rouillan redevient, progressivement, un homme traqué. On n'a pas encore décidé de l'arrêter. On se contente d'épier ses moin-dres déplacements. Comme il se sait sur écoute et ne téléphone plus depuis chez lui, il ne quitte son logement ultra-surveillé que pour se rendre la poste, y téléphoner d'une cabine

Se déplaçant en voiture, avec Nathalie Menigon qui ne peut marcher à la suite d'un accident, il est un jour coincé à un feu par l'un des multiples motards qui le suivent, et qui s'amuse

à le mettre dans ses petits souliers Vous venez de passer au rouge, dit le

motard.

Ce n'est pas vrai! s'insurge Rouillan. Mettez-vous ma parole en doute ? cingle le policier. Montrez-moi vos papiers!

De mauvaise grâce, Rouillan s'exécute. Il présente de faux papiers au nom de X, journaliste. Le motard ricane et laisse filer un Rouillan parfaitement mortifié et inquiet. Quelques jours plus tard, Rouillan est arrêté, puis présenté au juge d'instruction qui le fait relâcher. Le pacte » fonctionne encore, mais il commence battre de l'aile.

Bizarrement, le groupe le plus dangereux de la mouvance Action directe est aussi celui dont on parle le moins. D'abord parce qu'il est insaisissable et que les policiers ne parviennent pas à le pénétrer. Il est né d'une cassure d'Action directe. Certains militants, dont un ancien lieutenant de Rouillan, Eric, fils d'un commissaire divisionnaire, ont rejeté toute idée de « pacte »

avec le pouvoir de gauche.

Leur but, c'est de rendre service au terro-risme international. A cette fin, ils ont organisé un vaste réseau de caches contenant des armes, des explosifs, des ateliers de faux papiers. Ils disposent de refuges pour abriter des terroristes de passage. Ils fournissent le soutien logistique : étude du terrain, voitures, chauffeurs, pour des opérations menées à Paris par des tueurs étrangers.

Cette organisation, essentiellement au service des mystérieuses « Fractions armées révolutionnaires libanaises », semble avoir des ambitions plus vastes. Celles de devenir une force d'action dans le style des Brigades rouges italiennes et des « RZ » (cellules révolutionnai-

res) ouest-allemandes.

#### Au service des « Fractions révolutionnaires libanaises »

Les clandestins de ce groupe « dissident » tie. En échange de son ralliement, il obtint grés en situation illégale, notamment des Turcs contraints de quitter l'Allemagne de l'Ouest, où ils travaillaient. A ces Turcs qui se signalaient roristes français fournissaient de faux papiers, des abris sûrs. Ils sont en train de les former pour les lancer sur des objectifs parisiens

hors-la-loi. Elle fut néanmoins étudiée, prise en considération. Et le haut fonctionnaire se trouva effectivement, un beau jour, affecté aux Antilles.

Un moment, le terrorisme gauchiste mit une sourdine à son action violente. Mais bientôt le mouvement se radicalise à nouveau au contact.

D'après le peu d'informations recueillies sur ce groupe, de jeunes terroristes français auraient déjà effectué eux-mêmes, pour le compte des Palestiniens, des attentats contre des objectifs israéliens à Paris : plasticages, mais aussi « exécutions » de personnes.

C'est au cours d'une réunion tout à fait exceptionnelle des états-majors de plusieurs du terrorisme étranger. De nouveaux mots exceptionnelle des états-majors de plusieurs d'ordre circulaient chez les clandestins : il fallait polices occidentales que des spécialistes du terfrapper des cibles américaines, israéliennes, jui-rorisme ont incité les autorités françaises à se ves. Action directe éclata en groupuscules plus préoccuper davantage de ce groupe. Ce som-

725

V.S.D. 21 - 27 OCT. 1982

nière, quelques jours après l'attentat contre la synagogue de Rome, dans un petit village des Alpes-Maritimes, à proximité de la frontière italienne, qui fut pendant six heures absolument coupé du monde.

Des experts de Scotland Yard, débarquant sur une base militaire proche, sont arrivés jusqu'au lieu de la conférence, un hôtel discret, sous escorte policière. Deux dirigeants du Mossad ont préféré venir comme des touristes, dans

une voiture immatriculée en Italie

Britanniques et Israéliens, particulièrement bien informés, ont prévenu leurs collègues que l'on pouvait s'attendre, dans les semaines et les mois à venir, à une dramatique relance du terrorisme en Europe. Pour des raisons politiques, Soviétiques et Syriens sont hostiles aux tentatives actuelles d'Arafat de jouer une carte diplomatique. Les lacques arabas les plus extrémistes matique. Les leaders arabes les plus extrémistes qualifient de « trahison » la réconciliation du chef de l'OLP avec le roi Hussein.

#### Entraînés dans des camps situés en Union soviétique

Aucun mini-Etat palestinien ne doit naître en Cisjordanie. Israël doit être détruit de fond en comble, et remplacé par un Etat palestinien révolutionnaire. Pour cette raison, Arafat risque

d'être, dans un avenir proche, entièrement évincé par son ennemi mortel, Abou Nidal. Jusqu'à présent, Abou Nidal était considéré comme une sorte de chef de bande, placé à la tête d'une organisation de tueurs fanatiques. Un mercenaire travaillant sur commande pour les services syriens et irakiens, disposant d'un quartier général à Damas et d'un autre à Bag-dad. Un dissident de l'OLP condamné à mort par l'organisation palestinienne pour avoir essayé de faire assassiner Arafat. Une sorte de soldat de fortune, utilisé par les uns et les autres, protégé par les Soviétiques. Gaston Defferre l'avait cité comme « cerveau » probable d'une série d'attentats en France, de la voiture piégée de la rue Marbeuf à la tuerie de la rue des Rosiers.

Mais voici que le phénomène Abou Nidal prend une ampleur nouvelle et plus inquiétante encore. A certains signes, les services secrets occidentaux se sont rendu compte d'étonnants bouleversements au Moyen-Orient. Après l'éli-mination de l'OLP de Beyrouth, une révision générale de la politique des « durs » du camp arabe est en train de se réaliser. A la faveur de ces changements, Abou Nidal pourrait prendre du galon et supplanter Arafat. Tous les éléments les plus extrémistes de l'OLP, actuellement dispersés dans plusieurs pays, seraient regroupés autour d'Abou Nidal, entraînés dans des camps situés en Union soviétique et dans plusieurs pays de l'Est (Bulgarie, Allemagne de l'Est, Tchécoslovaquie), et utilisés dans les capitales occidentales.

En provoquant destructions et massacres, il s'agirait de provoquer paniques et désordres dans les populations, jusqu'au moment où un grand nombre d'Européens réclameraient eux-mêmes la disparition d'Israël. Dans son bunker de Damas, Abou Nidal ne pense qu'à cela. Sur de Damas, Abou Mai ne pense qui a ceia. Sur une console, dans son bureau, il a placé bien en évidence une photo de sa maison natale de Jaffa, une vieille bâtisse restaurée par un Israélien qui y a installé une boutique d'antiquités. Sur l'image, Abou Nidal a tracé de sa propre main un seul mot : « Vengeance ».

Il dispose actuellement d'une force de frappe de deux cents tueurs constamment en opération, en Europe ou dans les pays arabes modérés qu'Abou Nidal veut détacher, s'il le faut par la violence, de l'influence occidentale. Huit cents autres de ses hommes sont à l'entraînement. Une fois maître d'une nouvelle OLP, il espère pouvoir compter sur des milliers de combattants qui seront progressivement infiltrés



726

dans les capitales européennes, par groupes de six ou sept.

Par la même occasion, il compte se servir des filières établies en Occident, ces douze dernières années, par les hommes de l'OLP. Court-circuitant Arafat, il annexera ainsi ses réseaux qui ne sont pas négligeables. Un magistrat italien, le procureur de Venise, Gabriele Ferrari, vient de s'en apercevoir. En épluchant les aveux d'Antonio Savasta, chef de la colonne des Brigades rouges qui séquestra le général américain Dozier, en janvier 1982, le procureur Ferrari a constaté qu'une partie de l'armement du terrorisme italien provenait de l'OLP.

Parmi les armes qu'on a trouvées récemment dans un arsenal clandestin près de Trévise, certaines, dont des fusées antichars, des bazookas, des mitraillettes Serling et des Kalachnikov, des caisses de grenades et de munitions, avaient été envoyées aux Brigades rouges par l'OLP. Le voilier « Papago » avait fait, avec des chargements d'armes, la navette entre Beyrouth et un port italien de l'Adriatique.

Autre découverte du procureur Ferrari dans le dossier qu'on lui transmet : des révélations sur des conversations secrètes qui se sont déroulées entre Arafat et plusieurs responsables des Brigades rouges.

Pour en avoir le cœur net, le magistrat décide, le 14 octobre dernier, de faire convoquer Arafat devant un juge d'instruction italien. On envisage de lancer un mandat d'arrêt international. Le procureur demande à ses collaborateurs la discrétion mais, dès le lendemain 15 octobre, son projet s'étale dans les journaux. Et c'est le tollé, les pressions politiques pour dissuader le procureur Ferrari qui est traité, par des militants propalestiniens, de « SS ». La question ne sera donc pas posée.

Tout comme sont négligées les accusations du juge Imposito de Rome, qui assure que trois cents membres des Brigades rouges se sont installés à Paris, loin de la police italienne et à la barbe de la police française.

#### 300 membres des Brigades rouges installés à Paris

Nous les avons tous identifiés, dit le juge imposito. Nous connaissons leurs points de chute. Mais rien n'est entrepris à leur sujet. Ils affirment être des « repentis » et vouloir désormais rejeter toute action violente. Mais ce n'est qu'un camouflage. Ils attendent le moment de se réveiller et de reprendre du service actif, soit en Italie, soit en France.

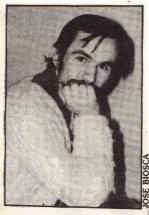
C'est dans ce milieu d'Italiens des Brigades rouges que le groupe dissident d'Action directe tente de recruter également de nouveaux adeptes, pour former un groupe opérationnel à la française. Nous sommes loin de personnages démonétisés tels que Jean-Marc Rouillan et Frédéric Oriach. Le vrai danger est ailleurs. Il risque de surgir d'une alliance entre les groupes d'Abou Nidal, encadrés par les Syriens, et ce groupe français dont on ne parvient pas, semble-t-il, à percer les secrets.

Un délégué de Scotland Yard à la très discrète réunion dans les Alpes-Maritimes a expliqué à ses collègues français :

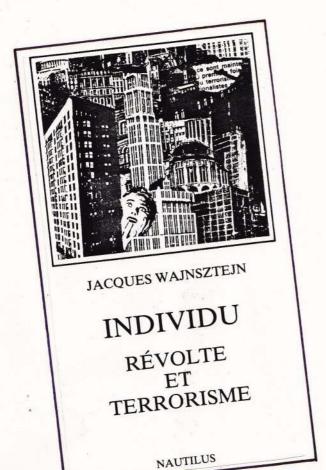
— Ne prenez surtout pas ces menaces à la légère. Nous avons eu la chance exceptionnelle de capturer deux terroristes d'Abou Nidal, responsables de l'attentat contre l'ambassadeur israélien Shlomo Argov, le 3 juin dernier. Ils nous ont expliqué la stratégie future de leur chef. Utiliser les mouvements terroristes locaux les plus résolus, amener les armes et les explosifs par valises diplomatiques amies, provoquer une vague d'attentats sans précédent, sauvages, aveugles, gratuits. Pour ébranler durablement l'Occident. ●



Cible n° 1 des policiers : Action directe



Sur ce document exclusif (à gauche), on voit un Frédéric Oriach pensif, romantique. Cet idéologue de la révolution n'appartenait pas à Action directe, mais on lui a tout mis sur le dos. Autre « star » du terrorisme français, Jean-Marc Rouillan (cidessus), chef historique d'Action directe, est en cavale. L'Elysée réclame sa capture.



Effectivement, le mouvement Action Directe qui se manifestera dix ans après la dissolution de la GP n'a pas de référence au mouvement maoïste, son point de départ étant même plutôt libertaire. L'analyse théorique du groupe reste sommaire et éclectique : un peu libertaire, un peu anti-fasciste, un peu anti-sioniste, un peu quotidienniste. C'est l'"autonomie organisée, à la française" : soutien ou organisation de luttes sociales à la marge (squatts, prisons, immigrés sans droits comme les Turcs). AD évolue à l'intérieur d'une mouvance "autonome" (surtout importante à Paris) sympathisante. Au niveau de l'idée, on a quelque chose d'assez proche de ce que prônaient Prima Linea au début en Italie, et ensuite les Mouvementistes des BR, mais à l'intérieur d'un mouvement social bien moins puissant. L'"autonomie" française n'est pas la résultante d'un mouvement de rupture sociale touchant tous les aspects de la vie sociale ; elle ne peut s'appuyer sur une quelconque radicalité des luttes ouvrières : pas de Fiat français à se mettre sous la dent, seulement quelques Longwy et vallée de la Chiers! Malgré leur violence, ces luttes ne dépassent pas la simple défense de la condition prolétarienne et peu à peu, le refus du travail se transforme dans la restructuration en simple refus de la grande entreprise. On n'est plus loin alors de déboucher sur des réactions "alternatives" qui ne conservent plus

rien de l'antagonisme primitif.

Cela ne signifie pas que l'autonomie à la française soit plus débile que l'autonomie italienne, mais le terme d'autonomie signifie deux réalités différentes dans deux situations de rapports sociaux différents : dans le rapport social italien, plus arriéré, l'autonomie prend tout d'abord la forme de l'autonomie ouvrière, c'est-à-dire autonomie du travail par rapport au capital; alors qu'en France, l'autonomie signifie plutôt autonomie par rapport aux organisations politiques de gauche et gauchistes, mais la phase plus avancée de dissolution des classes ne permet plus une analyse valorisant la valeur d'usage de la force de travail, ne permet plus de recomposer un nou-veau sujet collectif, d'autant plus que le mouvement est presque exclusivement limité aux "non-garantis". D'entrée de jeu son terrain d'intervention est limité à la gestion de la précarité (squatts) et à la violence face à l'Etat : violence dans la rue et pendant les manifestations. Violence vite marquée par la vaine répétition qui s'exerce dans le cadre préétabli et défini par les protagonistes. En ce sens la manifestation violente à Malville est le début de la fin, car c'est là que l'Etat peut et veut faire démonstration de sa force et de sa violence supérieures, violence en face de laquelle, le casse de quelques vitrines parisiennes pendant les manifestations apparaît bien dérisoire. Ce constat d'impuissance va amener certains autonomes à s'organiser et militariser leur action afin d'opposer à l'Etat une violence réelle bien que de portée réduite. Ce sera la naissance du groupe AD, dans des conditions difficiles car la base du mouvement va progressivement se réduire comme peau de chagrin. Puis, l'échec de certaines de ses actions (les squatts par exemple), et la criminalisation que la police impose au groupe (tir sans sommation sur Moreau) vont lui faire abandonner ses anciens objectifs autonomes et nationaux pour se redéployer à un niveau international sur des bases anti-impérialistes et anti-sionistes, où elle retrouve les rescapés de la RAF, la "troisième génération".

#### Opération anti squatters rue de l'Est (20e)

### Deux CRS blessés par des cocktails Molotov

de la guerre des « squatts » dans le XXe arrondissement : des policiers se sont opposés à un groupe de squatters ex-pulsés quelques heures plut tôt. Deux C.R.S. ont été brûlés sérieusement par des cocktails Molotov et sept squatters ont été interpellés.

« Cette affaire-là traîne depuis avril, explique un habitant de la rue de l'Est. Des jeunes ont profité d'un déménagement pour occuper un appartement au sixième étage. Au début, il n'y a pas eu trop de pagaille. Mais, peu à peu, ils ont gagné du ter-rain en squattant les loge-ments qui se libéraient. Ils ont même profité de l'absence de vacanciers pour s'emparer d'un appartement de plus. »

Depuis vendredi dernier la vingtaine de squatters installés rue de l'Est redoutaient une opération de police. Ce jour-là, rue Olivier-Métra, des expul-sions avaient eu lieu. Depuis, des guetteurs se relayaient sur le toit de l'immeuble.

D'autres, retranchés dans deux appartements du sixième, observaient à la jumelle et communiquaient avec un autre groupe à l'aide de talkies-wal-

«Ce sont des gendarmes qui ont commencé l'expulsion vers 8 heures, explique un commercant de la rue Pixérécourt. Ils ont dû employer les gaz pour faire sortir tout le monde. Quand les portes blindées se sont enfin ouvertes.

les gendarmes sont entrés dans les appartements. Ils ont interpellé six personnes.

#### En fuite par les toits

 Les autres avaient réussi à fuir par les toits. Une heure plus tard, le calme était revenu. Cing ou six C.R.S. ont remplacé les gendarmes à l'angle de la rue de l'Est et de la rue Pixérécourt.

. Un peu avant 11 heures, un groupe de squatters est arrivé en courant, des foulards sur le visage. Ils ont jeté des cock-tails Molotov. Deux C.R.S. ont été touchés. Leurs collègues sont sortis précipitam-ment du car et ont riposté avec des grenades lacrymogènes. »

Pendant quelques minutes, les flammes ont couvert la chaussée. Le groupe d'agresseurs a disparu mais un de ses membres a été rattrapé par les policiers.

France-Soir 22 OCT. 1982

# Rafle chez les squatters du XXº pour retrouver un des chefs d'Action directe

Circulation déviée, des centai-nes de policiers en armes investissant les immeubles, tout un quartier XX. du arrondissement de Paris a vécu, hier, en état de siège.

On recherchait Eric Moreau, le chef de la frange dure du mouve-ment terroriste Action directe, qui, dans la nuit, avait tiré rue Saint-Fargeau, sur inspecteurs qui allaient l'interpeller.

Il avait dû trouver refuge auprès de ses alliés, les squatters. Il était peut-être blessé. Mais l'activiste, réussit à passer au travers des mailles du filet. Seuls six marginaux furent interpellés et gardés à vue.



(Photo P.L Marcel GUERARD).

Parisien 22 oct. 1982

# Un militant d'Action directe réussit à s'enfuir après avoir tiré sur des policiers

# Opération anti-squats

Des incidents violents mais bref ont éclaté hier entre des squatters et les forces de police qui, depuis le début de la matinée procédaient, rue de l'Est dans le 20° arrondissement, à Paris, à l'évacuation d'appartements et de pavillons. Deux policiers ont été blessés lors des affrontements avec des jeunes gens armés de cocktails Molotov. Six squatters ont été interpellés et d'autres sont recherchés.

D'autre part, l'homme qui a réussi à fuir après avoir tiré au cours de la nuit de mercredi à jeudi sur les policiers de la B.R.I. qui tentaient de l'arrêter rue Saint-Fargeau (20e) est Éric Moreau, vingt-six ans, militant présumé de la branche « dure » d'Action directe, ancien ami de Jean-Marc Rouillan. Il avait déjà été arrêté le 2 février 1979, rue Scribe, à Paris, au moment où il s'apprêtait, en compagnie de Rouillan, à négocier « l'Escamoteur », le prestigieux tableau du peintre hollandais Jérôme Bosch que tous deux avaient dérobé en décembre 1978 au musée de Saint-Germain-en-Laye. Rouillan avait échappé aux policiers. Quant à son complice, il fut condamné à une légère peine de prison. Moreau avait probablement une cache dans un des immeubles squattés. Pour la B.R.I., en effet, l'opération anti-Action Directe passe par le « nettoyage » de ces logements occupés par des marginaux venus de partout.

La quarantaine de squatters qui ont été délogés hier matin, rue de l'Est étaient retranchés depuis le mois de mars dans des appartements vides transformés en véritables fortins, à l'intérieur d'un immeuble neuf.

Certains de ces squatters, selon des témoins, sont revenus sur les lieux après leur expulsion pour lancer vers 11 heures quelques cocktails Molotov sur les forces de police qui barraient la rue.

Portes blindées et cloutées, issues soigneusement verrouillées, fenêtres grillagées, trois appartements situés dans les étages supérieurs de l'immeuble étaient bien défendus par ces jeunes gens qui avaient entreposé sur une terrasse des caisses de boulons, des manches de pioche, des casques noirs, des cocktails Molotov et de multiples objets destinés à être lancés par les fenêtres, en cas d'attaque.

L'attaque a effectivement eu lieu hier matin. Des dizaines de policiers, revêtus pour la plupart de tenues anti-émeute, certains en treillis, matraque au poing, sont montés dans les étages pour défoncer les portes des appartements occupés par les squatters. Aux tirs de grenades lacrymogènes répondaient les jets de neige carbonique de quelques extincteurs manipulés par une poignée de défenseurs.

Six jeunes gens ont été interpellés pour « dégradation volontaire d'immeuble ».

Probablement alertés grâce aux talkies-walkies trouvés sur place, la majorité des squatters ont échappé au coup de filet de la police.

Une partie du 3, rue de l'Est, immeuble neuf et sans charme de six étages, est assez abîmée. Les



Des logements saccagés, transformés en bastions. (Photographie AUBERT.)

appartements sont totalement devastés. Au milieu des détritus et projectiles divers traînent de vieux vêtements sur la moquette déchirée. La cage de l'escalier, le hall, ou aucun gardien ne veille, et les maisons avoisinantes sont recouverts de graffitis. On lit notamment « Violence prolétaire ! », « Le flic est à l'État ce que l'es-

sence est à l'automobile ! « Mort aux vaches ! »...

Moreau était-il dans les rans des squatters au moment où B.R.I. a investi les lieux? Si on doutait encore, on est sûr maint nant que l'homme est dangere et qu'il n'hésite pas à faire usa de son arme pour protéger fuite.

L'AURORE LE FIGARO 22 OCT. 1982

# Après la fusillade dans le XX<sup>e</sup> entre policiers et un membre du mouvement dissous

# Un quartier cerné pour déloger un ''dur'' d'Action directe

Lors d'un interrogatoire, Jean-Marc Rouillan lui-même avait prévenu les policiers : « Moreau, c'est un dur ! » Le chef historique d' Action directe savait de qui il parlait. Depuis l'autre soir, les inspecteurs du Quai des Orfèvres savent que Rouillan, sur ce point, n'avait pas menti.

Depuis plusieurs semaines, Moreau était un de leurs objectifs. L'autre soir, ils étaient sur ses talons. Eric Moreau, vingt-six ans, regagnait, vers 23 h 45, son dernier domicile connu, 69, rue Saint-Fargeau dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, en remontant la rue Haxo. Mais à l'angle des deux rues, il remarqua la présence des policiers de la B.R.I. Il se retourna précipitamment et fit feu.

Les policiers ripostèrent. Une vingtaine de projectiles furent ainsi tiré. Mais Eric Moreau, à la surprise de ses poursuivants, parvint à s'échapper et à disparaître. « Pourtant, je suis presque sûr de l'avoir touché, expliquait un policier. Je l'ai même vu vaciller. Soit il est aujourd'hui blessé, soit il portait un gilet pare-balles, ou bien c'est un miracle ».

Eric Moreau avait été arrêté le 2 février 1979 rue Scribe à Paris, alors qu'il s'apprêtait à négocier, en compagnie de Jean-Marc Rouillan « l'Escamoteur », un tableau du peintre hollandais Jérôme Bosch, que les deux hommes avaient dérobé ensemble, en décembre 1978, au musée de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Rouillan, lui, avait réussi à prendre la fuite. Son ami avait été condamné pour recel d'objets volés et emprisonné quelque temps.

Depuis sa libération, il avait, dit-on, pris une place importante au sein de l'organisation Action directe et rassemblait autour de lui les amateurs de coups de force.

Que Moreau ait pu disparaître aussi aisément n'a cessé d'intriguer, hier, tous les enquêteurs. Mais une explication a été immédiatement avancée : Moreau a trouvé refuge dans un appartement occupé par des squatters.

On sait que le quartier Saint-Fargeau est envahi par de nombreux « squats ». Depuis long-temps la population marginale de ces immeubles sont des alliés inconditionnels d' Action directe. C'est d'ailleurs là, qu'hier aprèsmidi les policiers ont interpellé trois sympathisants du mouvement. Dans le quartier de la Chapelle, Jean-Marc Rouillan avait déjà été interpellé en leur compagnie. Les policiers avaient du reste retrouvé, à cette occasion, des tracts rédigés en français et en arabe, signés « A.D. ». D'autres

documents au nom de la « Fraction armée libanaise », organisation terroriste en liaison avec le mouvement dissous, avaient également été découverts ce jour-là.

Récemment encore, le secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, M. Joseph Franceschi, responsable de la lutte antiterroriste nous confiait : « A l'examen des listes des suspects, il apparaît que Action directe dans les squats. » C'est sans doute fort de cette certitude que M. Franceschi a ordonné dernièrement que les forces de police procèdent à l'évacuation de tous les immeubles occupés illégalement dans Paris.

Ainsi, hier matin, de nombreux cars de gendarmerie mobile et de C.R.S. cernent tout un pâté de maisons à quelques dizaines de mètres seulement de l'endroit ou Moreau a disparu.

Dans l'entrée de l'un des immeubles, on est tout de suite dans le vif du sujet. Des graffiti plus injurieux les uns que les autres. Et tout au long des cinq étages que compte cette bâtisse de standing, il en sera de même.

Des matelas à demi éventrés, des hardes qui jonchent le sol et des cadavres de bouteilles. Aux murs, des couvercles de... poubelles, en guise de peintures. Sans parler du reste : de ces portes d'appartements littéralement « tapissées » de clous. De vraies planches de fakirs et des fenêtres soigneusement grillagées.

C'est dans ce décor « dantesque », pour reprendre le mot d'un habitant du quartier, qu'une quarantaine de « squats » ont été évacués.

D'authentiques fortins, défendus par des marginaux, âgés de vingt à trente ans, qui ont entreposé sur la terrasse du dernier étage des caisses de boulons, des manches de pioche, des casques noirs, des cocktails Molotov. Les policiers, assisté de la brigade des gaz, ont donné l'assaut. Six squatters dont une jeune femme, qui s'étaient laissés glisser le long de cordes, ont été appréhendés dans une cour. Vers 11 heures, d'autres squatters se sont encore heurtés aux forces de l'ordre. Ils ont lancé des cocktails Molotov, blessant deux policiers, avant de prendre la fuite. Dans l'entourage de M. Franceschi, on regrettait hier que Moreau ait échappé aux policiers. M. Franceschi sera en effet dimanche soir l'invité de nos confrère du Club de la presse d'Europe 1. Nul doute que l'arrestation de Moreau aurait fourni au ministre une excellente entrée en

Christian CHARDON et René DELUCINGE.

Le Parisien

22 OCT. 1982

# Action directe: une fusillade pour rien

Les policiers de la Brigade de recherche et d'intervention ont raté l'arrestation d'Eric Moreau, qu'ils surveillaient depuis quelque temps

La brigade criminelle a ouvert une enquête après une fusillade rue Saint-Fargeau, à Paris (XX\*), dans la nuit de mercredi à jeudi. Une équipe de la Brigade de recherche et d'intervention filait Eric Moreau, considéré par les policiers comme un membre du mouvement Action directe. Alors qu'ils étaient sur le point de l'appréhender, à 23 h 45, il a ouvert le feu sur les policiers qui ont riposté. Il n'y a pas eu de blessés.

RIC MOREAU a été arrêté le 2 février 1979, rue Scribe à Paris, alors qu'il s'apprêtait à négocier un tableau de Jérôme Bosch, volé le 19 décembre 1978 au musée de Saint-Germain-en-Laye, l'Escamoteur. Son complice d'alors s'était enfui. Dès cette époque, Eric Moreau avait été considéré comme un membre du mouvement Action directe. Jean-Marc Rouillan avait été soupçonné d'être son complice. Entendu par le magistrat instructeur, ce dernier a profité d'un non-lieu. Après vingt-huit mois de détention, Eric Moreau a été remis en liberté. Il n'a toujours pas été jugé pour le vol du tableau de Jérôme Bosch. Le 7 septembre dernier, la

police a photographié Eric Moreau alors qu'il était, dans le Jardin des Plantes à Paris, en compagnie de plusieurs personnes accusées d'appartenir à des mouvances se rattachant au mouvement Action directe. Parmi ces personnes, il y avait Michel Camilieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud qui ont été arrêtés le 17 septembre dernier et inculpés de détention et transport d'armes. Un dépôt d'explosifs, des armes automatiques et des munitions avaient été découverts aux domiciles de deux d'entre eux. La police, qui est restée à distance, ignore ce qui s'est dit au cours de cette réunion dans un jardin public.

Depuis l'arrestation de ses

amis, Eric Moreau vivait en semi-clandestinité, évitant de rentrer chez lui, sachant qu'il était l'objet d'une surveillance étroite. Certains membres ou anciens membres d'Action directe ou des mouvances se référant à ce sigle se retrouvent dans cette situation propice à la véritable mise en clandestinité suivie d'actions violentes.

C'est devant son domicile qu'il regagnait exceptionnellement qu'Eric Moreau a été surpris par les policiers de la Brigade de recherche et d'intervention. Ceux-ci ont mis de nombreuses équipes en place dans toute la capitale pour surprendre et arrêter les membres d'Action directe et des différentes mouvances dont ils connaissent les adresses. L'un des buts principaux de l'opération est l'interpellation de Jean-Marc Rouillan

qu'ils n'ont toujours pas réussi à localiser.

Le fait qu'une tentative d'arrestation se traduise immédiatement par une fusillade rend la situation particulièrement critique. C'est la première fois qu'un militant rattaché à ces mouvements s'est révélé armé et a ouvert le feu depuis le début de la série d'arrestations commencée cet été

Au cours de la fusillade, les policiers ont riposté. Eric Moreau s'est enfui à pied. Deux véhicules ont eu leur pare-brise transpercé par des projectiles. Une Renault 14 en stationnement et une Peugeot 305 qui a été emmenée au siège de la police judiciaire.

Jacques Bacelon



22 octobre 1982

#### **L'EXPRESS**

DU 22 AU 28 OCTOBRE 1982

#### Action directe: le mythe palestinien

« Jusqu'ici, on faisait une différence entre terrorisme national et terrorisme international. Nous subodorions qu'ils avaient des liens entre eux. Aujourd'hui, j'en ai personnellement la preuve. » C'est en haut des Pyrénées, à 200 mètres de la frontière espagnole, que Joseph Franceschi, le « ministre de la police », a lâché cette petite phrase en forme de communiqué de victoire : deux jours plus tôt, la police venait d'arrêter Frédéric Oriach, la main dans le sac, à la consigne de la gare du Nord, à Paris.

Ce gauchiste de 29 ans, connu et fiché, déjà condamné pour port d'arme, puis amnistié et libéré en septembre 1981, venait récupérer ses dossiers: des fiches sur les attentats de l'été à Paris, des notes personnelles, des débuts d'analyses théoriques et, au dire du secrétaire d'Etat, une sorte de « testament » politique, se terminant par ces mots: « Palestine vaincra. Palestine, j'écris ton nom. »

Les policiers et leur patron ont bien cru, au départ, mettre la main sur un gros poisson du terrorisme. A l'exception de quelques grands attentats (train Capitole, rue Marbeuf, rue des Rosiers), Oriach et quelques compères pouvaient – qui sait – être les seuls responsables de l'été bleu parisien...

Les enquêteurs de la Brigade criminelle ont dû rapidement déchanter. D'abord, les liens avec le « terrorisme international », et notamment avec les F.a.r.l. (les Fractions armées révolutionnaires libanaises, qui ont déjà revendiqué l'assassinat de deux diplomates à Paris), n'ont pas pu être établis formellement. Au-delà d'appuis ponctuels, de quelques copains italiens, de vieux amis espagnols, de rescapés allemands, on n'a découvert aucun réseau, aucun organigramme, aucun chef d'orchestre clandestin. N'est pas internationaliste qui veut. Oriach souhaitait la victoire des Palestiniens et la fin de l'Etat d'Israël. Il n'avait jamais réussi à créer pour autant de liens organiques avec l'O.l.p. de Yasser Arafat, ou ses dissidents.

Même chose pour les attentats. Une fiche n'est pas une preuve. On peut connaître les auteurs des actions sans être directement lié aux attentats. Oriach a beau jeu de nier: « Je suis

solidaire, dit-il, mais ça n'est pas moi. »

Ceux qui l'ont connu vont dans le même sens: « Nous l'appelions "le Pépin". Oriach a la scoumoune. Il aurait été incapable de mettre une bombe, il se serait fait arrêter tout de suite »

L'un de ses amis explique même l'existence de ces fameuses fiches: « Il préparait un article pour la revue "Subversion". Son "testament politique" n'est qu'un travail de réflexion. "Frédé" est un maniaque du papier. Il est marxiste-léniniste, en manque de grand parti. »

Oriach ne serait-il alors qu'un enfant de chœur du gauchisme, tout au plus égaré? C'est lui qui, pourtant, ces derniers mois, a fait des appels du pied auprès d'Action directe, dissoute le 17 août dernier. C'est lui, entre autres, qui a rédigé, en avril, une des plaquettes de cette organisation, sur l'impérialisme américain. Il y a sept ans, il fréquentait déjà les Italiens de Prima Linea, et récemment ceux des Brigades rouges. En 1975, c'est en tout cas dans sa voiture qu'on a retrouvé le revolver qui avait servi à abattre l'ambassadeur de Bolivie en France.

732

# Action directe: fusillade en plein Paris

Eric Moreau s'était déjà signalé par un vol hors série. L'autre nuit, cet élément « dur » d'Action directe a échappé de justesse aux policiers, au terme d'une fusillade nourrie. Hier après-midi, trois autres membres du mouvement clandestin étaient arrêtés à Paris par la brigade criminelle

Sur le point d'être arrêté par la BRI (Brigade de recherche et d'intervention) qui avait tendu une souricière devant son domicile dans le 20e arrondissement, un militant du groupe terroriste Action directe, Eric Moreau, 26 ans, a réussi à prendre la fuite après avoir tiré plusieurs coups de feu contre les policiers. Malgré les recherches, Eric Moreau, qui est considéré comme l'un des éléments durs du mouvement clandestin, n'a pu être retrouvé. Peu après la fusillade, les enquêteurs ont arrêté trois membres d'Action directe, dont l'identité n'a pas été révélée.

n compagnie de Jean-Marc Rouillan, le leader d'Action directe, Eric Moreau avait dérobé en 1978 le tableau de Jérôme Bosch « l'Escamoteur » au musée de Saint-Germain-en-Laye.

Arrêté peu après, il avait été condamné à une légère peine de prison pour « recel d'objet

Cela faisait plusieurs jours que les policiers de la BRI qui avaient réussi à localiser sa planque, un petit studio dis-cret situe dans un immeuble 69, rue Saint-Fargeau, surveillaient les allées et venues du jeune terroriste en attendant le moment propice pour l'arrê-

Le dernier coup de filet contre Action directe le 12 octobre avait permis l'arrestation de Frédéric Oriach et de Christian Gauzens, deux anciens des NAPAP (Noyaux armés prolétariens) passés à Action directe et inculpés pour leur participation aux attentats du lycée Carnot (cinq blessés graves et 43 légers) et de l'avenue de la Bourdonnais dans le 7° arrondissement (deux artificiers tués). Trois autres militants du groupe clandestin, Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud, étaient inculpés

de détention d'armes, transport de munitions et d'explosifs, recel et vol par les enquê-teurs de la SAT (Section antiterroriste) de la brigade crimi-

Et depuis, les policiers s'étaient intéressés particulièrement à Eric Moreau qu'ils soupçonnaient d'être l'homme qui avait loué, sous un nom d'emprunt, le box d'un garage 99, avenue du Général-Leclerc, 14<sup>e</sup> dans lequel le 17 septembre dernier avait été découvert un véritable arsenal d'armes et d'explosifs appartenant à l'organisation clandestine.

Les documents trouvés dans cette caverne d'Ali Baba terroriste avaient permis d'identifier un certain nombre de militants d'Action directe, dont Jean-Claude Nièle, arrêté il y a quelques jours et soupçonné d'avoir commis en mars dernier un hold-up dans une banque de Nanterre, et Eric Moreau.

La personnalité de ce dernier est, semble-t-il, pourtant encore mal connue des enquê-

Les enquêteurs sont persuadés qu'Eric Moreau est, au sein de l'organisation, très proche de la tendance dure représentée par les militants jusqu'au-boutistes comme Frédéric Oriach, Michel Camillieri et Charles Grosmangin. Des « desperados » peu nom-breux, que leur isolement rend d'autant plus dangereux. Les policiers de la BRI qui attendaient le jeune terroriste devant son domicile de la rue Saint-Fargeau ont pu constater à leurs dépens sa détermination. A peine celui-ci les a-til aperçus qu'il sortait de sa ceinture un pistolet de gros calibre et faisait feu, vidant un chargeur entier contre eux. Les policiers, qui ayant riposté, sont persuadés de l'avoir touché, supposent qu'Eric Moreau s'était protégé d'un gilet pare-balles. A ce propos, un policier faisait remarquer hier après-midi qu'à chaque fois que des armes ou du matériel ont été saisis dans des caches d'Action directe, on a retrouvé également des gilets pare-balles.

Jacques CHAMBAZ

le juotidien

22 OCT. 1982

# Coups de feu entre policiers et un militant autonome

Eric Moreau, 26 ans, fiché comme militant d'Action directe a tiré sur les policiers de la Brigade anti-gang qui voulaient l'interpeller puis a pris la fuite après qu'ils eurent riposté

usillade, mercredi, vers 23H45, à l'angle de la rue St-Fargeau et de la rue Haxo, à Paris. D'un côté, une équipe de policiers de la Brigade de recherche et d'intervention (anti-gang), de l'autre un jeune militant fiché d'Action directe, Eric Moreau.

Si l'on en croit les policiers, ils s'apprêtaient à interpeller Moreau alors qu'il sortait de son domicile, 69 rue St-Fargeau, lorsqu'il aurait immédiatement tiré dans leur direction. Les enquêteurs ont immédiatement riposté mais ne sont pas parvenus à arrêter Moreau qui s'est enfui, à pied. Malgré les recherches dans le quartier, it n'avait pas été retrouvé jeudi en fin de journée.

Selon divers témoignages, une dizaine de coups de feu auraient été tirés et plusieurs balles ont traversé le pare-brise d'une Renault 14 en stationnement et la vitre latérale d'une Peugeot 305.

Il s'agit maintenant de comprendre pourquoi Eric Moreau, qui ne vivait pas clandestinement et qui, of-ficiellement n'était pas recherché, a tiré en direction des policiers. On peut aussi se demander pourquoi l'anti-gang, qui agissait sur commission rogatoire du juge Bruguière, a décidé d'intervenir en pleine nuit alors qu'il était plus simple de convoquer Moreau ou de l'interpeller de bon matin à son domicile.

Les Renseignements généraux, la Brigade criminelle et la Brigade antigang surveillaient depuis longtemps Moreau et l'avaient notamment repéré dans le cadre de l'enquête qu'ils avaient menée sur le stock d'armes récemment saisi dans les 11ème et 14ème arrondissements, à Paris. Durant les filatures, qui ont duré une quinzaine de jours et qui ont conduit à l'interpellation de Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud, les policiers étaient tombés à plusieurs reprises sur Moreau qui, à cette époque, n'avait pas fait l'objet de la moindre tentative d'interpellation.

Les policiers savaient, par ailleurs, que Moreau faisait partie du groupe d'Action directe qui avait annoncé au mois d'août son éclatement; groupe dont des tracts avaient été retrouvés dans le stock d'armes découvert avant les arrestations de Camillieri, Grosmangin et Chabaud.

Les policiers connaissent bien Eric Moreau, qu'ils ont déjà interpellé le 2 février 1979 rue Scribe, à Paris, alors qu'il s'apprêtait, en compagnie de Jean-Marc Rouillan, à négocier le tableau du peintre Jérôme Bosch l'Escamoteur, volé en décembre 1978 au musée de St-Germain-en-Laye. A cette époque, Action directe n'avait pas encore défrayé la chronique et Rouillan n'était qu'un ex-militant des « Groupes armés révolutionnaires inter-

nationalistes » (GARI). Moreau avait été condamné par la suite pour « recel d'objet volé » et n'était sorti de prison qu'en 1981. Après la libération des inculpés d'Action directe, les policiers ne l'avaient pas perdu de vu et, comme ses camarades, il avait été périodiquement surveillé.

On apprenait, par ailleurs, que trois autres personnes faisant partie de la mouvance Action directe avaient été interpellées jeudi, sans doute pour un simple interrogatoire, aucun délit ne leur étant reproché.

G.M.



22 OCT. 1987.

#### France-Soir

22 OCT. 1982

La fusillade de la rue Saint-Fargeau (20e)

# Le terroriste d'Action directe était sur ses gardes

#### **Arnauld DINGREVILLE**

A fusillade de la rue St-Fargeau (20e) est un échec pour la police parisienne dans sa lutte anti-terroriste. Cependant, au cours des dernières semaines, les policiers n'ont cessé de chasser, et le plus souvent avec succès, les membres du groupe « Action Directe ».

L'échange de coups de feu

L'échange de coups de feu qui a eu lieu mercredi soir est la phase finale, hélas manquée, d'un travail de recherche et de filature mené depuis fort longtemps.

Eric Moreau, l'auteur des coups de feu, réapparaît après plusieurs années d'anonymat. Depuis 1979, date à laquelle il avait été arrêté, il n'avait jamais fait parler de lui. Pourtant, mercredi soir, la police était sur sa trace. Repéré, filé depuis un long moment, Moreau aurait dû normalement « tomber », tout comme d'autres personnages d'« Action Directe » récemment arrêtés.

Les faits se sont produits vers 23 h 45. Rue St-Fargeau. Une voie étroite. La visibilité est très mauvaise. Un groupe de policiers est posté. Il attend Moreau qui est à quelques pas de son domicile, au No 69.

Les hommes de la brigade de Recherche et d'Intervention l'Antigang — s'approchent de lui. Mais il est sur ses gardes. Sans dire un mot, il saisit une arme dans la poche de son blouson et ouvre le feu en direction des policiers.

Le premier réflexe des enquêteurs est de s'abriter derrière des véhicules en stationnement. Puis la riposte s'organise. Plus de dix coups de feu claquent.

Le pare-brise d'une « Renault 14 » vole en éclats. Les vitres d'une « 304 Peugeot » connaissent le même sort. Des policiers visent. Quelquesuns sont certains d'avoir « fait mouche ».

Pourtant, Eric Moreau tire encore deux ou trois fois et il ne semble même pas blessé. Après quelques secondes de cette fusillade nourrie, il court, tout en vidant son chargeur. On ne parviendra pas à le rattraper.

#### « L'Escamoteur »

Des chiens policiers ont été amenés sur place. En vain. La trace de Moreau s'est évanouie. Pas une seule goutte de sang n'a été relevée. Les hommes de la brigade de recherche et d'intervention ont l'impression que Moreau portait un gilet pare-balles. D'ailleurs, à plusieurs reprises, des vêtements de protection très perfectionnés ont été retrouvés dans les caches d'armes du groupe Action directe.

Jeudi, en début d'après-midi, la brigade criminelle a interpellé dans le XXe arrondissement, trois personnes supposées sympathisantes du mouvement d'extrême gauche. Les policiers entendaient ainsi vérifier que le fuyard n'avait pu trouver refuge aux abords immédiats du lieu de la fusillade.

Eric Moreau, âgé de vingtsix ans, est un militant d'Action directe de la première heure. Très longtemps, il a fait équipe avec Jean-Marc Rouillan, lui aussi recherché activement par la police. Ces deux hommes s'étaient fait remarquer en 1978 : ils avaient dérobé au musée de Saint-Germain-en-Laye un tableau de Jérôme Bosch, « l'Escamoteur ».

Le 2 février 1979, Moreau avait été arrêté à Paris alors qu'il tentait de négocier l'objet volé auprès d'un amateur d'art étranger. Une personne était à ses côtés et avait réussi à prendre la fuite. C'était, là aussi, Jean-Marc Rouillan...

L'opération manquée de mercredi soir fait suite à l'arrestation de Jean-Claude Miele et à celle de Frédéric Oriach qui a reconnu sa participation à plusieurs attentats commis ces derniers mois dans la capitale. L'arrestation de Moreau devait constituer une nouvelle étape.

Celle-ci avait été envisagée par les forces anti-terroristes dès la mi-septembre, quand un certain Michel Camillieri avait été arrêté après la découverte d'un arsenal, avenue du Général-Leclerc (14e). Sur une photo de groupe, saisie par la police, Eric Moreau figurait aux côtés de Camillieri.

## L'arrestation manquée d'un membre d'Action directe

Pour lutter contre le groupe Action directe, la coopération entre les polices ne suffit pas. Encore faut-il de la chance... L'arrestation en douceur, ces dernières semaines, de plusieurs militants de cette organisation avait fini par le faire croire. Mercredi 20 octobre, peu avant minuit, une arrestation manquée est venue rappeler que toute lutte contre un groupe extrémiste pouvait connaître des accrocs.

Les enquêteurs de la brigade antigang (BRI) étaient en train de suivre un jeune homme qu'ils avaient identifié comme étant Eric Moreau, vingt-six ans. La filature progressait, rue Saint-Fargeau, à Paris (20e). C'est alors que Moreau, probablement sur ses gardes, s'est retourné, une arme de poing à la main, pour tirer au jugé sur les enquêteurs. Plus d'une vingtaine de coups de feu auraient ainsi été échangés (sans faire de blessés) avant que Moreau ne réussisse à s'enfuir à pied dans les rues du quartier. (Nos dernières éditions.)

#### Un gilet pare-balles

La scène, qui aurait eu lieu à proximité du logement du jeune homme, s'explique difficilement en raison de la réputation de spécialistes de la filature des inspecteurs de l'antigang. Un policier attribue ce « ratage » à la vigilance décuplée

des militants d'Action directe qui se savent recherchés, mais aussi au port d'un gilet pare-balles par Eric Moreau. Les policiers estiment en effet qu'ils l'auraient blessé sans cette « cotte de mailles » moderne. La police a immédiatement entrepris d'importantes recherches. En vain. Eric Moreau s'est bel et bien échappé.

Tout d'abord militant dans la mouvance autonome à partir de 1977, il avait été arrêté, le 2 février 1979, alors qu'il s'apprêtait à négocier un tableau de Jérôme Bosch, l'Escamoteur, dérobé un an auparavant au musée de Saint-Germainen-Laye. Ses complices avaient réussi à s'enfuir, dont Jean-Marc Rouillan, selon la police, fondateur d'Action directe. Eric Moreau a toujours contesté toute participation au vol du tableau. Inculpé de recel, il avait poursuivi des études supérieures en prison. Libéré, il avait, selon les policiers, rejoint Action directe.

Il est aujourd'hui considéré comme l'un des dirigeants de la branche « anti-capitaliste » d'Action directe, par opposition à la branche « anti-impérialiste ». Il avait été récemment repéré en compagnie de Michel Camilleri, Charles Grosmanjin et Olivier Chabaud, tous trois arrêtés les 17 et 18 septembre. Deux stocks d'armes et d'explosifs avaient alors été découverts. – L. G.

### Le Monde

23 OCT. 1982

#### Mandat d'arrêt contre E. Moreau

Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a lancé vendredi soir sur réquisition du parquet, un mandat d'arrêt pour tentative d'homidice volontaire et infraction à la législation sur les armes visant un ami de Jean-Marc Rouillan, Eric Moreau, 26 ans.

Celui-ci avait réussi à échapper, le 20 octobre, à une souricière que lui tendaient des policiers de la B.R.I aux abords du domicile de ses parents, 69 rue St Fargeau à Paris (20ème arrondissement).



#### ACTION DIRECTE: MANDAT D'ARRÊT CONTRE ÉRIC MOREAU

■ Sur réquisition du parquet de Paris, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière a lancé hier soir un mandat d'arrêt contre Éric Moreau, vingt-six ans. Celui-ci qui appartient au mouvement Action directe et est un ami de Jean-Marc Rouillan, est recherché pour « tentative d'homicide volontaire » et « infraction à la législation sur les armes ». Le 20 octobre il avait réussi à échapper à une souricière tendue près du domicile de ses parents, 69, rue Saint-Fargeau (XX°).



#### **LE FIGARO**

23-24 OCT. 1982

### öbsenateur

23 OCT. 1982

#### Super-Franceschi et Action directe

Dans la lutte contre le terrorisme, Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, s'était donné deux mois et avait établi un plan en deux temps : anéantir Action directe puis s'attaquer aux terroristes internationaux à qui ce mouvement apportait un soutien logistique. A mi-parcours, il a tenu son pari avec l'aide des deux groupes de la B.R.I. (Brigade de Recherches et d'Interventions) chargés de cette mission.

Anéantir Action directe. La dernière audition de Jean-Marc Rouillan, son ancien leader, a été déterminante. C'est lui qui a révélé l'éclatement du groupuscule en plusieurs tendances, dont l'une, « dure », est à l'origine de plusieurs attentats sanglants; c'est lui qui a cité les noms de quelques têtes de cette tendance, Frédéric Oriach et Eric Moro. Depuis le mois de juin, d'importants effectifs de la police judiciaire avaient passé leurs jours et leurs nuits à

filer et à ficher une cinquantaine de membres d'Action directe, de sympathisants, d'amis. Après les révélations de Rouillan, ils n'ont eu qu'à ramener leurs filets. Le 17 septembre, Michel Camilieri et Charles Grosmanjin sont interpellés; le 10 octobre, c'est au tour de Frédéric Oriach; enfin celui de Jean-Claude Miele. Moro, dans la nuit de mercredi à jeudi, a justifié sa réputation de « dur » en tirant sur les policiers chargés de le filer.

Joseph Franceschi doit maintenant remplir la seconde partie de sa tâche, la plus délicate : se débarrasser des terroristes internationaux qui étaient en relation avec, voire utilisaient, Action directe. En ce domaine, le secrétaire d'Etat ne tient pas ses informations, comme on l'a cru, des documents saisis dans une consigne de la gare du Nord lors de l'arrestation d'Oriach. Les défenseurs de cet ancien des G.A.R.I. (Groupes d'Actions révolutionnaires internationalistes) ont d'ailleurs relevé que rien de tel ne figure au dossier de leur client. Et ils ont demandé la comparution de Joseph Franceschi devant le juge d'instruction Martine Anzani,

déjà chargée d'élucider tous les attentats signés par les Fractions révolutionnaires libanaises, dont on ne sait rien, si ce n'est qu'on a revendiqué plusieurs fois en leur nom la paternité d'actions violentes menées sur le territoire français.

Les informations du secrétaire d'Etat proviennent en fait des agents des services de renseignement français en poste à l'étranger. Ces dernières semaines, plusieurs d'entre eux, surveillant les allées et venues de Libyens et de Palestiniens notamment entre le Proche-Orient et Paris, ont établi une liste de suspects et mis en cause leurs relations avec Action directe. D'ores et déjà, des policiers à la disposition de la D.G.S.E. (I'ex-S.D.E.C.E.) se sont vu attribuer tous les moyens : voitures rapides, lignes de téléphone supplémentaires, notes de frais illimitées. Quant aux diplomates, ils apportent eux aussi leur concours à cette lutte, en peaufinant des rapports sur les groupes de terroristes agissant dans les pays où ils sont en poste. L'un des premiers fournis concernait l'E.T.A. basque.

ALAIN HAMON

# Trois militants arrêtés nient appartenir à Action directe

Camilleri, Grosmagin et Chabaud, emprisonnés à Fresnes, ont fait parvenir une lettre au «Matin»

Arrêtés le 17 septembre dernier et inculpés de détention et transport d'explosifs et d'armes de la 1<sup>re</sup> et de la 4<sup>e</sup> catégorie, Michel Camilleri, Charles Grosmagin et Olivier Chabaud ont été présentés dans le tumulte de l'événement comme « des agents du terrorisme international ». Aujourd'hui, dans une lettre qu'ils nous ont fait parvenir de la prison de Fresnes, ils font litière de ces allégations. En réservant sur le fond leurs explications au juge d'instruction, ils affirment ici « cracher à la gueule des tireurs de la rue des Rosiers » et ne pas « appartenir à Action directe ».

ORSQUE, le 17 septembre dernier, on apprit l'arrestation de Michel Camilleri et la découverte d'un important stock d'armes à Paris, on attribua ipso facto aux trois inculpés le label d'Action directe. Sur la

foi de déclarations sans doute prématurées, on les lia également au terrorisme international. Pourquoi ? Tout simplement parce que quand on parle de Michel Camilleri, Jean-Marc Rouillan, chef de file d'Action directe, n'est pas

date des années soixante-dix, époque à laquelle ces deux Toulousains animaient les GARI. Mais depuis, le temps a passé, et si Jean-Marc Rouillan a choisi la voie d'Action directe, Michel Camilleri, lui, a pris nettement ses distances avec ce mouvement. Pour s'en pénétrer, il n'est besoin que de lire sa correspondance privée où il critique le terrorisme avec véhémence. Ses lettres adressées à ses parents, et qui ne sont en rien des billets de circonstance, permettent de mieux saisir la brisure idéologique et politique qui sépare aujourd'hui les deux hommes. Sans donner toutefois des explications sur le trafic d'armes lui-même, informations qu'ils réservent au juge d'instruction, Michel Camilleri, Charles Grosmagin et Olivier Chabaud nous ont adressé de leur prison de Fresnes la lettre que nous publions

loin. Cette association réflexe

J.-P. D.

#### «Nous crachons à la gueule des tireurs de la rue des Rosiers»

17 septembre et inculpés de détention et transport d'explosifs et d'armes de la 1re et de la 4e catégorie, les médias, dans leur grande boulimie d'amalgames, nous présentent ou nous supposent liés au terrorisme international. Nous ne nous reconnaissons ni dans un terrorisme international ni dans un terrorisme tout court. Il est évident pour tous ceux qui nous connaissent que nous n'avons rien de commun avec des attentats comme celui de la rue Cardinet, de la rue des Rosiers, de l'avenue Marbeuf, et bien d'autres.

Ce ne sont là que certains aspects de guerres interétatiques menées par services secrets interposés. Nous nous opposons par idéologie à tout Etat, à tout autoritarisme, nous ne pouvons et ne serons jamais les valets ou les porte-flingues de nos ennemis. Nous crachons à la

RRETES le gueule des tireurs de la rue des Rosiers, mais applaudissons et nous reconnaissons dans les sidérurgistes qui combattent leur oppression et leur ras-le-bol en allumant de grands feux de joie avec les châteaux patro-naux. Et il est bon de se dire qu'après tout il n'est nul besoin de préavis de grève pour balancer à la gueule de son patron ou de son petit chef sa machine à écrire, sa clé à molette ou tout autre instrument d'esclavage salarié, enfin détourné de sa fonction première.

Pour en finir avec cette courte mise au point, nous affirmons, sans toutefois nous illusionner sur les capacités des médias à bien saisir cette vérité, que nous n'appartenons pas à Action directe et que nous n'avons aucun lien avec les Brigades révolutionnaires libanaises. Nos têtes ne sont pas si grosses pour pouvoir porter tous ces chapeaux. »



25 OCT. 198Z

# ACTION DIRECTE: ERIC MOREAU N'AURAIT PAS TIRE SUR LES POLICIERS

« Lorsque nous avons essayé de l'arrêter mercredi, il a tiré et alors nous avons riposté » affirme la police. « Je n'étais pas armé » rétorque Eric Moreau.

Selon d'autres sources policières, officieuses, il était bien armé mais n'avait pas tiré

eudi, la nouvelle tombait sur les telex: Eric Moreau, 26 ans, fiché comme militant d'« Action directe » avait tiré, dans la nuit de mercredi, sur les policiers de l'anti-gang qui tentaient de l'arrêter alors qu'il regagnait le domicile de ses parents. Les policiers avaient immédiatement riposté mais Moreau était parvenu à prendre la fuite.

France soir titrait sur toute sa première page « fusillade entre Action directe et l'anti-gang », la presse écrite et parlée reprenait l'information. Seulement, petit détail, Eric Moreau n'a semble-t-il pas tiré et, si les policiers n'ont eu aucun mal à retrouver les douilles des nombreuses balles qui sont sorties de leurs armes, il n'ont pas encore trouve celles qu'aurait tirées Moreau.

Lorsque l'affaire a été rendue publique les enquêteurs ont expliqué qu'ils agissaient sur commission rogatoire du juge Bruguière et qu'ils avaient tendu une souricière à Eric Moreau non loin de l'appartement où il se rendait rué St Fargeau. « Lorsqu'il est arrivé, ont-ils raconté, il nous a repéré, à immédiatement sorti une arme de la poche de son blouson et a fait feu ». C'est la version qui a été fournie à la presse et au juge d'instruction qui a ouvert une information pour « tentative d'homicide volontaire et infraction à la législation sur les armes ».

Ensuite, toujours selon la version policière, les hommes de l'anti-gang ont ouvert le feu, mais Moreau a réussi à s'enfuir et à sortir indemne de la fusillade. Sans doute, ont précisé les policiers, parcequ'il portait un gilet pare-balle...

Moreau, qui est en fuite, a fait, quant à lui, savoir qu'il n'avait, à aucun moment, tiré sur les policiers puisque, affirme-t-il, il ne portait pas d'arme ce jour là. Certains de ses amis font remarquer qu'il ne se cachait pas et que quelques heures avant sa tentative d'interpellation, il s'était même rendu à « Radio-Paris », une radio libre, pour participer à une émission de « contre-information « qui a duré de 19h à 21h.

« Ensuite, disent-ils, il a sans doute été boire un coup avant de rentrer chez son père, là où les policiers l'attendaient ». Alors, qui faut-il croire? Moreau ou les as de l'anti-gang qui ont tiré plus d'une vingtaine de balles sans parvenir à l'immobiliser? Ni lui, ni eux, si l'on en croit une troisième version officieuse venue de la police qui confirme qu'à aucun moment Moreau n'a tiré, mais qui précise qu'il était effectivement porteur d'une arme.

Lorsqu'il a repéré les hommes qui l'attendaient rue St Fargeau, Moreau aurait plongé la main dans son blouson, se serait saisi d'un pistolet ou d'un revolver qu'il aurait tenté d'armer en prenant la fuite, ce qui aurait immédiatement déclenché le tir des policiers qui se trouvaient à quelques mètres de lui et qui, pourtant, ne sont pas parvenus à l'atteindre. (A chacun sa sauce...NDLC)

Il y a peut-être une explication à ce mystère. En effet, l'anti-gang n'était pas seule sur place et ce sont des policiers des Renseignements généraux, moins entraînés au tir, qui ont d'abord ouvert le feu. Les hommes de l'antigang ont suivi mais il était trop tard et Moreau était déjà loin. Cependant, selon certaines informations, il aurait été blessé et plusieurs balles auraient traversé ses vêtements.

Il reste maintenant à comprendre les raisons de cette étonnante opération policière qui s'est terminée en fiasco. Ou peut on se demander pourquoi les enquêteurs ont brusquement décidé d'arrêter Moreau pourtant repéré au moment de l'enquête sur le récent dépôt d'armes attribué à Action directe. A la différence de Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud, (voir ci-dessous), ils l'avaient laissé libre jusqu'ici.

Le moment de l'interpellation est aussi curieux. En effet, il n'est pas dans l'habitude de la police d'interpeller les gens en pleine nuit. Tout cela recouvret-il des rivalités entre services de police? Ce n'est pas impossible. En tout cas, l'arrestation manquée de Moreau et les mensonges policiers qui ont suivi donnent une fois de plus une image extrémement inquiétante de la lutte anti-terroriste. (Qui est qui? NDLC)

Gille MILLET

#### Camillieri, Grosmangin et Chabaud: «Nous n'appartenons pas à Action Directe»

Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud qui ont été arrêtés, inculpés et incarcérés après la découverte d'un stock d'armes dans le second et le 14ème arrondissement à Paris, ont fait savoir dans un communiqué qu'ils n'appartenaient pas au groupe Action Directe et qu'ils ne se reconnaissent « ni dans un terrorisme international, ni dans un terrorisme tout court ».

« Il est évident pour tous ceux qui nous connaissent » poursuivent-ils « que nous n'avons rien de commun avec des attentats comme celui de la rue Cardinet, rue des Rosiers, avenue Marbeuf, et bien d'autres. Ce ne sont là que certains aspects de guerres inter étatiques menées par services secrets interposés. Nous opposant par idéologie à tout Etat, à tout autoritarisme, nous ne pouvons et ne seront jamais les valets ou les porte-flingues de nos ennemis. Nous crachons à la gueule des tireurs de la rue des Rosiers, mais nous applaudissons et nous reconnaissons dans les sidérurgistes qui combattent leur oppression et leur ras-le-bol en allumant de grands feux de joie dans les châteaux patronaux ».

« Nous affirmons », concluent-ils « sans toutefois nous illusionner sur les capacités des médias à bien saisir cette vérité, que nous n'appartenons pas à Action directe, et que nous n'avons aucun lien avec les Brigades révolutionnaires libanaises. Nos têtes ne sont pas assez grosses pour pouvoir porter tous ces chapeaux ».



MARDI 26 OCTOBRE 1982

### Action directe persiste et nie

MERCREDI 27 OCTOBRE 1982

n communiqué photocopié et signé par le Collectif révolutionnaire du 1er août, transmis hier à l'AFP, contredit la version policière de l'arrestation manquée d'Eric Moreau, un des anciens militants d'Action directe, le 20 octobre dernier.

« Eric n'a jamais fait feu sur les policiers, ni au début de la tentative d'interpellation, ni pendant la poursuite. Tous les impacts de balles relevés sur les lieux de l'attentat à la vie d'Eric ne peuvent venir que des armes des policiers. Eric n'était pas armé... Il ne doit son salut qu'à ses jambes et a beaucoup de chance ».

Le communiqué est signé de la fraction qui avait proclamé la dissolution d'Action directe, le 1er août dernier. Par ailleurs, Frédéric Oriach, proche de la mouvance d'Actron directe, inculpé « d'association de malfaiteurs, complicité d'assassinats, complicité d'attentats et d'atteinte à la paix intérieure », a été interrogé hier pendant deux heures et demie par Mlle Martine Anzani, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. Incarcéré depuis le 14 octobre, Frédéric Oriach a sollicité sa mise en liberté. Devant le magistrat, Frédéric Oriach a réitéré les propos qu'il avait tenus publique-ment, à savoir : « Notre groupe a participé à ces actions », à propos des attentats commis rue de la Beaume (11 août), avenue de La Bourdonnais (19 août) et rue Car-dinet (17 septembre). Prié par Mile Anzani de s'expliquer sur chacun de ces attentats, Oriach a déclaré: « Je suis solidaire du sens de ces actions. Je m'y implique dans la mesure où, étant membre du mouvement révolutionnaire, je considère qu'elles sont révolutionnaires. Mais ceci ne veut pas dire que j'ai participé personnellement à l'une quelconque de ces actions, x



# AVEZ-VOUS VU ?

#### «Paris Match»: le poids des mots, le choc des photos (bidons)

Paris-Match date du 29 octobre 1982. Pages 104 et 105. Titre : « Fred le terroriste ». De quoi s'agit-il ? Si l'on en croit Paris Match de Frédéric Oriach fraîchement interpellé et que l'on a photographié dans la cour de la prison de la Santé où il est incarcéré. Légendes : « Dimanche, dans l'après-midi, à la Santé, Oriach, photographié pour la première fois avec son nouveau visage barbu, joue aux échecs avec un compagnon. Vieil habitué de la prison, il y est arrivé avec son jeu personnel et tout son matériel d'ancien détenu modèle ». Hélas pour Paris Match, le détenu figurant sur la photo n'est pas Frédéric Oriach. C'est

Jean-Jacques Maurice, le frère de Philippe Maurice l'ex-condamné à mort. Maurice qui a été condamné pour complicité dans l'affaire de la tentative d'évasion de son frère et qui est ac-tuellement détenu à la Santé. Maurice qui a fermement l'intention de porter plainte contre

Les trois malins qui ont réalisé ce brillant reportage se nomment Daniel Houpline, Ihany Esch et C. Buchard.

Jean-Jacques Maurice précise par ailleurs qu'Oriach qui est à l'isolement ne sort pas dans la cour figurant sur le cliché.

### Affaire Eric Moreau: un communiqué contredit la version policière

n communiqué photocopié et signé d'un certain « Collectif Révolutionnaire du 1er août » transmis à l'Agence France Presse contredit la version policière de l'arrestation manquée d'Eric Moreau, le 20 octobre dernier (voir Libération du 26 octobre).

« Eric n'a jamais fait feu sur les policiers, ni au début de la tentative d'interpellation, ni pendant la poursuite » expliquent les auteurs du communiqué. « Tous les impacts de balles relevés sur les lieux de l'attentat à la vie d'Eric ne peuvent venir que des armes des policiers. Eric n'était pas armé... Il ne doit son salut qu'à ses jambes et à beaucoup de chance ».

Le « Collectif révolutionnaire du 1er août » est le sigle des anciens militants d'Action Directe qui ont annoncé l'éclatement du groupe au mois d'août dernier sur la radio libre Gilda. « On a le droit de ne pas finir comme Henri Curiel et Pierre Goldmann », poursuit le texte, estimant que l'arrestation manquée de Moreau est « un attentat terroriste de l'Etat social-démocrate » qui se situe « dans le contexte de l'hystérie et de la paranoïa ».

Rappelons que les policiers avaient affirmé qu'Eric Moreau avait sorti une arme et immédiatement tiré lorsque ceux-ci avaient tenté de l'interpeller.

C'est cette version qui a été transmise à la presse et au juge d'instruction qui a inculpé Moreau de tentative de meurtre, version qui, comme nous l'in-diquions lundi, est contestée à la fois par Moreau et par certains policiers qui admettent qu'il n'a pas tiré, en soutenant toutefois qu'il était armé et qu'il a tenté de se servir de son arme.

En tout cas, les circonstances de la tentative d'arrestation restent très mystérieuses et les policiers devront sans doute s'expliquer un peu plus qu'ils ne l'ont fait.

### LE MATIN

27 octobre 1982

### Oriach met en cause Franceschi

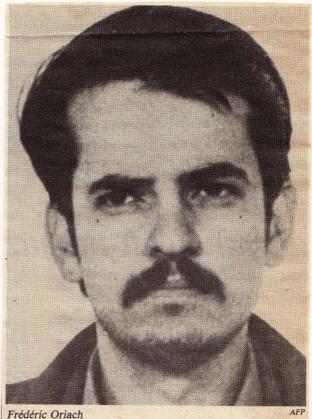
REDERIC ORIACH, ancien des NAPAP, rattaché par la police à une mouvance Action directe, a été entendu pr le juge d'Instruction Martine Anziani de Paris.

Après la découverte de documents dans des consignes de la gare du Nord, il est poursuivi et détenu pour association de malfaiteurs, complicité d'assassinat et d'attentats... Accompagné de ses avocats, maîtres Jacques Verges et Isabelle Coutant-Peyre, il deman-dait sa mise en liberté. Maniaque de la mise en fiche, Frédéric Oriach a recensé des renseignements très précis sur divers établissements juifs de Paris. Par ailleurs, il précise par écrit : « Notre groupe a participé à ces actions », en faisant référence aux attentats de la rue de La Beaume du 11 août, de l'avenue de la Bourdonnais du 19 août et de la rue Cardinet le 17 septembre.

Devant le juge il a précisé : « Je suis solidaire du sens de ces actions. Je m'y implique dans la mesure ou, étant membre d'un mouvement révolutionnaire, je considère qu'elles sont révolutionnaires. Cela ne veut pas dire que j'ai participé personnellement à l'une quelconque de ces actions. »

Les avocats ont demandé au juge d'instruction d'informer le ministre de la Justice des déclarations de Joseph Franceschi qui a fait état de preuves existant contre Oriach peu après son arrestation.

Ces preuves ne figureraient pas dans le dossier de l'instruction. Ils demandent à Robert Badinter de protester contre « cette pression scandaleuse sur le fonctionnement de la justice ».



# **Action directe** se défend

Des proches d'Eric Moreau affirment que celui-ci n'était pas armé lors d'une fusillade

Contre-offensive d'Action directe. Des amis d'Eric Moreau, accusé d'avoir tiré des coups de feu sur des policiers (le Matin du 22 octobre), affirment que celui-ci n'était pas armé. D'autre part, les avocats de Frédéric Oriach, incarcéré le 14 octobre, interpellent le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi.

ES amis d'Eric | Moreau ont transmis un communiqué, signé « le Collectif révolutionnaire du 1er août », à l'AFP. Ce collectif fait référence à l'éclatement du mouvement, certains membres d'Action directe déclarant s'être détachés de la tendance « modérée », des théoriciens.

La police affirmait que le 20 octobre une fusillade avait opposé Eric Moreau aux inspecteurs de la Brigade de recherche et d'intervention, rue Saint-Fargeau à Paris. Les amis d'Eric Moreau écrivent: « Eric n'a jamais fait feu sur les policiers, ni au début de la tentative d'interpellation ni pendant la poursuite. Tous les impacts de balles relevés sur les lieux de l'attentat à la vie d'Eric ne peuvent venir que des armes des policiers. Eric (depuis en fuite et inculpé de tentative d'homicide volontaire) n'était pas armé... Il ne doit son salut qu'à ses jambes et à beaucoup de chance. »

Les membres du Collectif révolutionnaire du 1er août expliquent qu'Eric Moreau aurait cru, au moment de l'intervention des policiers, avoir affaire à un groupe d'extrême droite, et poursui-vent : « On a le droit de ne pas finir comme Henri Curiel ou Pierre Goldman, assassinés par les groupes Delta et

Honneur de la police. »

L'après-midi précédant la fusillade, Eric Moreau avait participé avec les animateurs de Défense active - un collectif de soutien aux prisonniers politiques - à l'émission La radio sort de l'ombre, sur Radio-Paris. De plus, Eric Moreau, interpellé quelques semaines auparavant par les policiers qui ont arrêté Michel Camilleri et Charles Grosmangin, avait été remis en liberté sans problème. Apparemment il ne se sentait pas particulièrement recherché par la police.

Les animateurs du groupe Défense active mettent aussi en doute la version de la fusillade donnée par la police. Il semble, d'après certains d'entre eux, qu'Eric Moreau, qui s'est immédiatement enfui, ait été blessé par une balle à un bras. Son blouson qui volait au vent aurait été traversé par plusieurs balles.

# Un militant d'Action directe conteste avoir tiré sur les policiers

L'arrestation manquée d'un militant d'Action directe, le 20 octobre, a ressemblé à une séquence de film policier de série B. Telle est l'impression qui se dégage des versions contradictoires données par la police et les camarades d'Eric Moreau, vingt-six ans, qui a réussi ce jour-là à échapper à la brigade « anti-gang », peu avant minuit, en empruntant un passage particulièrement sombre, à proximité de la rue Saint-Fargeau, à Raris (20°).

La première version — officieuse — expliquait que Eric Moreau, sur le point d'être interpellé, avait dégainé une arme de poing et tiré aussitôt au jugé sur les enquêteurs (le Monde du 23 octobre). Un vingtaine de coups de feu auraient alors été échangés sans faire de blessés. Eric Moreau — revêtu d'un gilet pare-balles ? — avait pu s'enfuir à pied, servi par une baraka extraordinaire.

Cette première version est désormais ouvertement contestée par Eric Moreau, ses proches et ses avocats. Un communiqué signé par le « Collectif révolutionnaire du 1er août » et transmis à l'A.F.P. assure : « Eric n'a jamais fait feu sur les policiers, ni au début de la tentative d'interpellation ni pendant la poursuite. Tous les im-pacts de balles relevés sur les lieux de l'attentat à la vie d'Eric ne peuvent venir que des armes des policiers. Eric n'était pas armé... Il ne doit son salut qu'à ses jambes et a beaucoup de chance. » Et les camarades d'Eric Moreau poursuivent : « Voilà pour sa défense. Cet attentat terroriste de l'Etat social démocrate se situe dans un contexte d'hystérie et de paranoïa. »

Troisième version (de source policière): Eric Moreau était bien armé. Il a sorti une arme au moment où des fonctionnaires allaient l'arrêter. Ces fonctionnaires sont formels. C'est alors qu'un véhicule de la police est monté sur le trottoir, fonçant sur E. Moreau. Arme toujours à la main, celui-ci aurait roulé sur le capot de la voiture. Tout cela en vain puisque le jeune homme prit aussitôt la fuite.

### DEUX MILITANTS D'ACTION DIRECTE EN CORRECTIONNELLE

Pour la première fois depuis l'amnistie et la suppression de la Cour de Sureté de l'État, deux militants d'Action directe, Joël Aubron, vingt-sept ans et Mohand Hamani, trente ans, comparaîtront cet après-midi devant la 10e chambre correctionnelle de Paris pour détention d'un dépôt d'armes : huit mitraillettes dont une « Sten » qui avait servi dans l'attentat perpétré contre l'ambassade israélienne boulevard Malesherbes, une douzaine de pistolets et de revolvers, des fusils anti-émeute, et des munitions avaient été découverts le 8 avril dernier dans un box situé au sous-sol d'un immeuble de la rue Borrego (20e) et loué par Joël Aubron.

Trois versions, donc. Susceptibles de modification, peut-être. Pour l'instant, sur la foi des premiers témoignages des policiers de l'anti-gang, un mandat d'arrêt pour « tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique » a été lancé contre Eric Moreau. En outre, la brigade criminelle a été chargée d'une enquête. On recueille les témoignages, on examine les impacts des balles tirées.

Eric Moreau est toujours libre; Frédérich Oriach, lui, est en prison. Ancien militant des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire). incarcéré le 14 octobre, il a été entendu mardi 26 octobre par Mme Martine Anzani, juge d'instruction à Paris. Il a été prié de s'expliquer sur les attentats commis dans la capitale cet été, rue de la Beaume (11 août), avenue de La Bourdonnais (19 août) et rue Cardinet (17 septembre). Frédérich Oriach aurait répondu : « Je suis solidaire du sens de ces actions. Je m'y implique dans la mesure où, étant membre du mouvement révolutionnaire, je considère qu'elles sont révolutionnaires. Mais ceci ne veut pas dire que j'ai participé personnellement à l'une quelconque de ces actions. » - L.G.

#### **LE FIGARO**

28 OCT. 1982

### Le Monde

28 OCT. 1982

#### le quotidien

28 OCT. 1982

# PARIS Comment a été ratée l'arrestation du terroriste

Une nouvelle version de l'arrestation manquée d'Eric Moreau, fusillade à la clé, circule chez les enquêteurs

Les conditions de la tentative d'arrestation d'Eric Moreau, un militant connu d'Action directe - organisation présumée dissoute restent mystérieuses. Officiellement, des inspecteurs de la Brigade de recherche d'intervention (BRIantigang) auraient voulu l'interpeller. Eric Moreau, se sentant pris, aurait dégainé une arme, aurait ouvert le feu sur les policiers qui ont répliqué. Eric Moreau s'est enfui, blessé à une jambe (selon certains...). Aujourd'hui, il est inculpé de « tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique ». Une grave accusation qui peut lui coûter des années de réclusion criminelle. Mais est-ce la vérité? Des informations tenues des milieux proches des enquêteurs nous laissent supposer que non. Eric Moreau - semble-t-il était bien armé. Il aurait effectivement tenté de tirer. Mais il ne l'aurait pas fait. En réalité, les inspecteurs de l'Antigang étaient accompagnés de leurs collègues de la section de recherches des Renseignements généraux (RG). Une présence étonnante quand on sait que le directeur central des RG, M. Paul Roux, avait affirmé récemment que ses services n'interviendraient plus sur le terrain. Une forme de recon-

naître « à chacun son métier » : aux RG de renseigner, à la PJ de procéder aux arrestations. Une décision prise après l'arrestation mouvementée de Jean-Marc Rouillan - le leader d'Action directe - et de sa compagne Nathalie Ménigon. Mais, ce mercredi 20 octobre 1982, les hommes des RG étaient là. Ils étaient armés. Peu entraînés à ce type d'action, il semble bien qu'ils se soient affolés. Sinon, comment expliquer que leur « patron », M. Musil, ait tiré de l'intérieur d'une voiture de « planque » — une Peugeot 305 — à travers le pare-brise? Après la fusil-lade a éclaté, en pleine rue. Beaucoup d'affaires sont simples. La tentative d'arrestation d'Eric Moreau l'était. Mais la propension des policiers à vouloir tronquer les faits, à cacher les vérités, cause la suspicion. En voulant masquer une réalité, les enquêteurs amplifient les doutes. Qui leur reprocherait d'arrêter dans des condi-tions souvent difficiles, un individu recherché?

Et après tout, puisque l'on a parlé d'« affolement », pourquoi des policiers, au même titre que n'importe quel individu, n'auraient-ils pas le droit d'avoir peur ? L'avouer, simplement, serait-il honteux ?

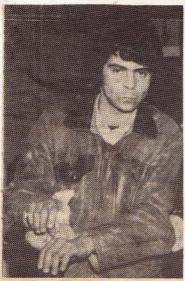
Eric YUNG



p.741.jpg

# Laffaire du stock d'armes de la rue Borrego en correctionne le JEUDI 28 OCTOBRE 1982

Joëlle Aubron, 23 ans, et Mohand Hamami, 27 ans, considérés par la police comme des militants d'Action directe comparaissent aujourd'hui devant la 10è chambre correctionnelle du tribunal de Paris.



Mohand Hamani



Joëlle Aubron

tribunal de Paris.

Une affaire : le découvert le 9 avril rue Borego, dans le 70è arrondissement à Paris. Deux inculpés arrêtés au moment où ils quittaient le box contenant les armes : Joêlle Aubron, 23 ans, et

Mohand Hamami, 27 ans.
En back ground, le petit terrorisme bleu blanc rouge et les frasques du groupe Action directe auquel l'accusation relie les deux accusés.

« L'affaire Borrego » débute pour les policiers à la fin du mois de mars 1982. A cette époque, les Renseignements généraux se sont « branchés » sur un certain nombre de personnes appartenant à la mouvance autonome, dont Joëlle Aubron qui a loué un box rue Borrego. Intrigués, les enquêteurs se procurent un double des clefs et y pénètrent le 8 avril. Là, c'est la caverne d'Ali Baba : six mitraillettes (trois Sten anglaises, deux Schmeisser allemandes, une Beretta italienne), huit pistolets automatiques (deux Colt 45, un Luger P08, un Herstal 9mm, plusieurs 7.65), trois revolvers (un colt Pithon, un Smith et Wesson 357 magnum et un Taurus 9mm) ainsi que trois fusils à pompe, dont l'un en provenance directe des Etat-Unis. Non commercialisé en France, il porte l'indication « for lax enforcement only » (uniquement pour le maintien de l'ordre).

les policiers trouvent également plusieurs pièces d'indentité, une motocyclette, deux cagoules, des gilets pare-balles et des gants. Tous ce petit matériel est, semble-t-il, immédiatement embarqué et dirigé vers les service d'expertise balistique de la préfecture de Paris.

#### ARRETES PRES DU BOX

Le lendemain, les policiers de la brigade criminelle, qui ont rejoint lerus collègues des Renseignements généraux planquent autour du box. Ils voient arriver Joëlle Aubron en compagnie d'un amnistie qu'il connaissent bien : Mohand Hamami. Les enquêteurs le considèrent plutôt comme un droit commun, mais ils connaissent ses

remier procès politique de l'ère Mitterrand aujourd'hui devant la 10è chambre correctionnelle du été arrêté à Paris en mars 1980 au cours été arrêté à Paris en mars 1980 au cours d'une rafle policière qui visait ce mouvement. Il avait fait partie, avec les membres de ce groupe et les inculptés du hold-up de Condé-sur-Escaut, du lot de militants déférés devant la cour de sûreté de l'Etat. Cependant, à la différence des autres, il a fait l'objet de poursuites non politiques pour trois hold-up commis à Angers, Toulouse et Grenoble. Hold-up qui l'on empêché, à la rentrée 1981, de bénéficier, comme eux, de l'amnistie visant des faits

Action directe faisait alors savoir qu'elle revendiquait la paternité de ces « actions de réappropriation » Hamamni débutait une grève de la faim pour protester contre son maintien en détention. Il était finalement libéré pour des raisons politico-médicales le

Joëlle Aubron, quant à elle, n'était

pas très connue des service policiers. Les Renseignements généraux se souvenaient simplement l'avoir rencontrée alors qu'ils recherchaient Jean-Marc Rouillant, l'un des fondateurs d'Action directe.

Arrivés au box, Joëlle Aubron et Mohand Hamami, y pénètrent et en ressortent quelques instants plus tard en poussant la motocyclette qu'ils garent non loin de là. Puis, il repartent en voiture. C'est à ce moment que les policiers interviennent et les inter-

Leur interrogatoire n'apportera pas grand chose aux enquêteurs. En revanche, au cours de l'expertise balistique, une des armes a « parlé ». En effet, un des pistolets-mitrailleurs saisis a été utilisé le 31 mars pour mitrailler la façade de la mission d'achat à Paris du ministère israélien de la Défense. A l'époque, les policiers avaient attribué cet attentat au groupe Action directe et l'on avait parlé sans que la nouvelle soit confirmée, de sa revendication, à Beyrouth, par les Fractions armées révolutionnaires

Le rapprochement entre le stock d'armes et ce groupe mystérieux qui a paternité de attentats, dont deux mortels, contre deux diplomates américains et un

diplomate israelien, ne passe évidemment pas inarperçu et renforce la conviction des policiers qui affirment qu'il existe des liaisons entre certains groupes français, et le terrorisme international.

#### LE DOUBLE DE LA CLEF CONFIE

Cependant, après enquête, il semble que le mitraillage du bâtiment israélien ait été réalisé par un groupe turc, les Brigades marxistes-léninistes de propagande armée ; groupe qui aurait eu accès au stock d'armes de la rue Borrego. C'est en tout cas ce qu'affirment certains militants d'Action directe et ce qui semble ressortir de

Autre rebondissement, Joëlle Aubron est inculpée pour avoir participé à un hold-up commis le 15 avril 1981 place des Ternes à Paris. Les policiers pensent qu'elle faisait partie du groupe d'hommes et de femmes qui avaient attaqué une agence BNP et qui s'étaient enfuis après une fusillade au cours de laquelle un policier avait été tué. Cependant, hormis une photographie prise sur place et sur laquelle figure une jeune fille qui lui ressemblerait, il n'existe pas de grande charge contre elle. D'ailleurs, elle n'a été reconnue par aucun témoin et n'est plus détenue dans cette affaire.

Au cours de l'instruction concernant l'affaire de la rue Borrego, Joëlle Aubron, si elle a reconnue qu'elle avait bien loué le box et qu'elle avait confié un double de la clef à des militants politiques dont elle a refusé de dire les noms, a en revancche affirme qu'elle ignorait qu'il contenait des armes.

Hamami, lui, n'a fait aucune déclaration, se contentant en fin d'instruction de lire au juge des textes politiques sur la situation en France et

Il reste maintenant à savoir comment les magistrats de la 10è chambre correctionnelle vont « recevoir » cette affaire. Il est douteux qu'ils ne se laissent pas aller, à l'instar de la police, à faire retomber sur Aubron et Hamami tout le poids du climat régnant actuellement en France autour des affaires de terrorisme, qu'elles soient internationales ou nationales.

Gilles MILLET

# Deux militants d'Action directe devant les juges

Joëlle Aubron et Mohand Hamani comparaissaient en correctionnelle pour détention de stock d'armes





Mohand Hamani (à gauche) et Joëlle Aubron : ils comparaissaient hier devant la 10e chambre correctionnelle de Paris

Deux membres d'Action directe se sont expliqués hier, devant la 10° chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Joëlle Aubron, vingt-trois ans, et Mohand Hamani, vingt-sept ans, étaient poursuivis pour détention d'un dépôt d'armes et de munitions, recel de documents administratifs et d'une moto. Le procureur a requis quatre ans de prison contre les deux prévenus.

E 8 avril dernier, les policiers de la Brigade de répression du banditisme découvraient un stock d'armes : sept pistolets automatiques, six pistolets-mitrailleurs, deux revolvers, deux fusils à pompe et une grenade enfermés dans des sacs, ainsi que des papiers d'identité, des chéquiers volés et une moto, dans le box numéro 22, au quatrième sous-sol du parking du 20 bis, rue Botrego. Ils enlevaient alors les armes et organisaient une surveillance. Le lendemain même, Joëlle Aubron et Mohand Hamani se présentaient au box. Ils étaient immédiatement arrêtés.

Le président de la 10° chambre correctionnelle, Henri Mallergue, ouvre les débats en déclarant : « Seuls les faits reprochés nous intéressent. Dieu merci, le délit d'opinion n'existe pas en France! » Aujourd'hui, que reste-t-il contre Joëlle Aubron, blonde, aux cheveux longs, tour à tour souriante, vive, prête à bondir pour se défendre, et Mohand Hamani, brun, effacé à côté de la jeune femme?

Personne ne nie la présence des armes le 8 avril 1982. Joëlle Aubron explique: « J'ai remis les clés de ce box à des militants d'un mouvement turc rencontrés lors d'un meeting à la Mutualité. le pensais qu'ils y entrepo-

Je pensais qu'ils y entreposaient des tracts dénonçant les régimes dictatoriaux dans divers pays. » Mohand Hamani affirme : « Je n'ai rien à voir dans cette affaire. » Les policiers cités comme témoins affirment, eux, que Mohand Hamani était colocataire du box puisqu'il en détenait la clé et qu'il l'a ouvert.

Quant aux armes, présentées, au moment des faits, comme ayant pu servir pour un hold-up sanglant, place des Ternes, le 15 avril 1981, elles n'ont jamais « parlé ». Les expertises balistiques n'ont pas permis le moindre rapprochement avec des faits criminels.

Pour cette affaire de hold-up, Joëlle Aubron est toujours inculpée. Elle avait été mise en liberté par le juge d'instruction, aucun témoin ne l'ayant reconnue.

Du dossier politique, il ne reste pas grand-chose non plus. Les inculpés se sont toujours référés à l'extrême-gauche, Joëlle Aubron s'est située vis-à-vis des experts entre une théorie existentielle et une théorie communiste. Les avocats, Antoine Comte, Jean-Alain Michel, Thierry Fagart et Bernard Ripert, ont ressorti malgré tout un rapport rédigé le 25 juin 1982 par des inspecteurs de la BRB (Brigade de répression du banditisme) faisant état de relations entre Mohand Hamani, des groupes anarchistes, Action directe et l'OLP. Un habitant de l'Isère, département dont est originaire Mohand Hamani, est venu témoigner et a contesté ce rapport. Il est fait mention de la présence à un dîner de Jean-Marc Rouillan, fondateur d'Action directe,

actuellement recherché. Le témoin ne le connaît pas. L'absence de Rouillan est prouvée. Le témoin est correspondant d'un journal d'immigrés, ce qui explique une rencontre qu'il a eue avec un représentant officiel de l'OLP.

Le procureur Davenas intervient pour déclarer: « Action directe n'était pas dissous et l'OLP a une représentation officielle en France... » Le public rit, le procureur demandera quatre ans de prison contre les deux jeunes gens. Jugement le 18 novembre.

**Jacques Bacelon** 

LE MATIN

29 OCT. 1982

# ACTION DIRECTE

le quotidien

VENDREDI 29 OCTOBRE 1982

# deux sous-terroristes jugēs ā Paris







rectionnel qui jugeait deux complices d'Action directe: Joëlle Aubron, jeune 1981. Tous deux avaient dissimulé un impressionnant stock d'armes - dont l'une bourgeoise en rupture de famille, et Mohand Hamami, un « braqueur » amnistié en au moins a servi contre la mission d'achat israélienne à Paris – et de faux papiers. protégeait hier la Xe chambre du tribunal cor dont se vantent les policiers reste Pour le reste, l'importance de la « prise » Un dispositif policier exceptionnel

La dixième chambre du tribunal correctionnel de Paris jugeait hier deux jeunes gens, militants présumés d'Action directe: Mohand Hamami, 27 ans, et Joëlle Aubron, 23 ans, avaient été arrêtés le 9 avril dernier devant leur garage qui contenait un impressionnant stock d'armes de fort calibre, l'une d'elles ayant servi pour un récent attentat anti-israélien.

Bien que soupçonnés d'avoir personnellement participé à des actions violentes, les deux prévenus n'étaient poursuivis que pour détention illégale d'armes et faux papiers. Un chef d'inculpation assez médiocre pour un procès attendu comme « le premier procès politique du septennat ». Tout au long de l'audience, les deux jeunes se sont appliqués à n'apparaître que comme des sous-fifres entraînés malgré eux dans une « sale histoire ».

Le procureur s'est borné à requérir quatre ans de prison contre chacun des deux inculpés, et le président du tribunal s'est soigneusement abstenu de prononcer les mots d'Action directe, expliquant au début de l'audience : « Vous êtes inculpés de détention d'un dépôt d'armes et de recel d'une moto volée. C'est cela qui vous est reproché et rien d'autre ».

Un procès en définitive assez minable contre deux personnes présentées voici quelques mois comme de « dangereux terroristes ». Le jugement sera rendu le 18 novembre.

n trouve chez vous, de quoi alimenter une guerre civile. On vous arrête, on vous flanque six mois de prison. Quelle tête faite-vous lorsque vous vous retrouvez par un bel après-midi d'automne coincé dans un tribunal entre un président bonhomme et trois pandores? Ou bien, vous tirez une mine d'enterrement, ou bien vous prenez le parti d'en rire. C'est à l'évi-dence ce dernier choix qu'a fait hier Joëlle Aubron qui, en compagnie de Mohand Hamami, comparaissait devant la 10<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour avoir, au profit, prétendon, d'Action directe, recelé dans un garage qu'elle louait un impressionnant stock d'armes et de munitions.

C'est en effet dans un grand éclat de rire que la jeune fille, amaigrie et belle comme « le Printemps » de Botticelli dont elle a les rousseurs, a fait irruption dans le box des accusés. Balayant du regard la salle comble dont un petit service d'ordre avait, prudence oblige, passé tous les spectateurs à la poële à frire, elle eut, à l'adresse de certains sympathisants ou amis venus la soutenir, un large sourire puis de petits signes d'amitié, histoire de rassurer son

#### En gloussant d'aise

Ni elle ni son compagnon d'infortune n'auraient su être inquiétés par cette mascarade qui les faisait d'ailleurs glousser d'aise. Et puis, il était entendu qu'aucune charge ne pouvait êtres retenue contre eux puisqu'ils ignoraient tous deux la présence d'armes dans le fameux garage cense renfermer seulement une innocente moto sur laquelle Joëlle, jeune

fille de bonne famille, tentait d'oublier, on l'apprit plus tard, les angoisses métaphysiques que lui occasionnaient des parents par trop bourgeois

et rétrogrades.

Tandis que le président, pressé comme le TGV, expédiait les broutilles préliminaires (soit vingt et une affaires qui furent, selon la volonté des intéressés, soit repoussées aux calendes grecques, soit reportées en fin d'audience), la jolie jeune fille et son chevalier servant se racontèrent mille et une peccadilles en pouffant de temps à autre, avec discrétion il est vrai. Le sérieux ne revint qu'au cours de l'énonce par le président, non seulement des curriculum vitae mais aussi des faits reprochés aux prévenus. C'est ce moment que Mlle Aubron, décrite par les experts comme une jeune fille equilibrée, bonne vivante, généreuse et ardente, prit les choses en main et prouva que, d'une part, ce premier procès politique du septennat ne pourrait en rien ressembler à celui des Brigades rouges italiennes, et qu'il est, d'autre part, utile, mon Dieu, d'avoir eu dans sa vie une solide éducation bourgeoise.

#### L'honneur bafoué

Bien campée sur ses jambes, la tête haute, le regard tantôt sur la ligne bleue des Vosges, tantôt excédé, la demoiselle entreprit de mimer à l'adresse du public et de la cour toutes les nuances de la bonne foi

Ce fut d'abord le grand air de l'honneur bafoué, lorsque le président lui demanda pourquoi elle n'avait pas voulu répondre aux policiers qui l'interrogeaient. L'œil allumé, le cou tendu, Joëlle Aubron cracha qu'elle n'avait rien à dire à ces gens qui montent tout en épingle, sont d'une mauvaise fois sans bornes et l'accuserent même d'avoir participé à un hold-up place des Ternes.

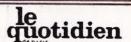
Ce fut ensuite le style « chef de bande » lorsqu'à propos de la moto, elle lança au président : « Vous me faites dire des choses qui sont fausses, demandez à mes avocats! Après, il y eut le couplet embrigadement, un petit côté Moon: « Moi Joëlle Aubron issue sans le vouloir d'une famille rétrograde ai pris conscience des dictatures existant en Turquie au Salvador au Guatemala et ailleurs ». Après s'être bien gargarisée de ces louables indignations, la donzelle passa au registre « Jeanne d'Arc », pour disculper en se tordant les mains dans un grand geste théâtral Mohand Hamami, qui, le pauvre, malgré un casier judiciaire gros comme une malle arabe, était à cent lieues d'imaginer que le garage était un arsenal.

#### Le coup du dédain

Après Jeanne d'Arc, vint la capricieuse, la petite enfant gâtée qui tapa presque du pied lorsque le président, qui prend sûrement le métro, ne comprit pas la différence qu'il y avait entre une Yamaha 400 XT et la même, version SR. Puis ce fut le genre dédain quand le pauvre homme, décidément fâché avec les « gros cubes », confondit cale-pieds et

Flamboyante, autoritaire, le bégaiement sacrément bien étudié, Joëlle Aubron fit hier une prestation remarquable et remarqée. La cour a apprécié.

Valérie LEJEUNE



**VENDREDI 29 OCTOBRE 1982** 

# Mohand Hamami: ...et mauvais garçon

ohand Hamami est un petit homme à la chevelure épaisse, une paire de sourcils charbonneux surmontant des yeux chafouins. Très sûr de luimême, il observe la scène judiciaire avec un sourire légèrement ironique. Que sait-on de Mohand? En vérité, presque rien et pour cause : il a refusé les examens psychologiques du magistrat instructeur et également refusé de répondre à ses questions. Tout juste condescend-il à quelques banalités : né le 9 mai 1955 à Voiron (Isère), il poursuit ses

études jusqu'au CEP, est titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle de soudeur. Il dit avoir « pratiquement toujours travaillé dans l'Isère », et être venu à Paris en 1960.

« Je vois dans le dossier que vous n'avez jamais été condamné », observe le juge d'un ton neutre. L'autre approuve sagement. Il sait ce qu'amnistie veut dire.

La presse connaît mieux son dossier. La « venue » à Paris de Mohand Hamami est en réalité un terme pudique pour qualifier son arrestation dans la capitale en mars 1980, en compagnie de divers membres

d'Action directe, impliqués dans le hold-up commis le 18 août 1979 contre la perception de Condé-sur-Escaut, et qui avait rapporté 16 millions de francs à ses auteurs. Mohand Hamami, lui, était soupçonné d'avoir commis trois hold-up pour son propre compte à Angers, Toulouse et Grenoble, crimes que le groupe Action directe eut la bonté de revendiquer comme siens. Une attitude qui ne devait pas emporter la conviction du pouvoir : d'abord exclu du bénéfice de l'amnistie, (comme Nathalie Menigon qui avait tiré sur des poli-

ciers). Mohand Hamami comprit vite comment s'en tirer. Le 16 octobre 1981, il bénéficiait des mesures de pardon et d'effacement des casiers judiciaires, après une grève de la faim très « mode ». Une « mesure politico-médicale », ont le bon ton d'observer ceux qui menèrent alors campagne pour la libération des « détenus politiques » en France. Mohand Hamami, depuis, ne s'est pas amendé et n'a pas changé de registre.

J.-F. D.



le quotidien

**VENDREDI 29 OCTOBRE 1982** 

# Joëlle Aubron: bonne famille...

oëlle Aubron, militante d'Action directe, adepte du terrorisme? Joëlle, la fille de M. Aubron, cadre supérieur dans une grande entreprise de travaux publics? La petite Joëlle, née le 26 juin 1959 à Neuilly, qui a fait des études au lycée Honoré-de-Balzac, dont la famille possède le « Château de Saint-Jean » à Villenes-sur-Seine (20 hectares), dont l'oncle est notaire, dont la tante a épousé un directeur de banque, dont la grand-mère dirige avec tant de dévouement un club du troisième age, avenue Georges-V à Paris, dont le grand-père, enfin, était administrateur chez Péchiney? Impossible! Joëlle elle-même semble ne pas y croire. Cette jolie fille à la maigreur embarrassée de

collégienne pouffe de rire ou au contraire pâlit brusque-ment dans le box des accusés, comme si elle allait passer un vulgaire examen. A-t-elle réellement conscience de sa situation? Rien n'est moins sûr. De toute façon, les examens, ce n'est pas sa tasse de thé : un BEPC difficile, puis deux échecs au bac. Comme, en outre, elle ne s'entend pas avec son pere qu'elle qualifie de « conformiste et rigide », Joëlle quitte sa riche famille à 18 ans. Commence alors une vie d'expédients : dactylo, enquêteuse de « marketing », vendeuse, démonstratrice en jouets et enfin... planteuse de sapins en Aveyron. Généreuse, la fac de Vincennes accueille pour de supposées études de théâtre et cinéma cette petite bourgeoise qui vit

des aventures à sa mesure, rentrant quand même à la maison pour les fêtes de famille.

A Paris, Joëlle Aubron a participé « par nécessité » à des squatts. « J'ai pris conscience des réalités sociales, dit-elle : on est communiste avant d'avoir lu Marx, c'est Régis Debray qui le dit, alors je suis communiste. » Disons plutôt communiste libertaire, si la chose se peut. Joëlle ne se sent coupable de rien, elle n'est pas la fille photographiée sur les lieux de terribles hold-up. Elle a prête son garage à des copains, c'est tout. Un destin terriblement ordinaire, à la portée de n'importe quelle fille de bonne famille qui jette sa gourme...

Jean-François DUPAQUIER



le quotidien

**VENDREDI 29 OCTOBRE 1982** 

## La longue traque d'un groupuscule aux contours imprécis

le quotidien

29 OCT. 1982

Action directe n'a autant tenu le haut du par-ci, AD par-là. AD sur les murs de Paris. AD revendique et nie à la fois des actions terroristes. AD présenté comme le support du terrorisme international. AD démantelé. Non AD vit toujours. On arrête. On relâche. On recherche. On accuse. On juge. Et hier, avec la comparution de deux militants – supposés – d'Action directe, Moband Hamani et Joëlle Aubron, devant la dixième chambre correctionnelle pour « détention d'armes, de munitions et d'explosifs », ce mouvement d'extrême gauche revient sur le devant de la scène. Mais qui sont tous ces gens

désignés par les policiers comme des membres d'Action directe, comme les soutiens et les aides du terrorisme international?

Des enquêtes judiciaires, menées depuis des mois, voire des années aboutissent subitement. Les arrestations se font de plus en plus nombreuses. Elles sont annoncées à grand renfort de publicité par le ministère de l'Intérieur. Un « remake » du « Dormez citoyen, la police veille ». Et du fond des cellules des prisons de la Santé, de Fleury-Mérogis et de Fresnes, les

accusés nient.

Michel Camillieri, Charles Grosmangin et Olivier Chabaud par exemple, arrêtés le 17 septembre 1982, ont récemment adressé une lettre au « Matin de Paris » dans laquelle ils affirment : « Nous ne sommes pas d'Action directe. Nous n'avons aucun lien avec les brigades révolutionnaires libanaises (1) ». Un communiqué rédigé au début de ce mois d'octobre par des militants du noyau fondateur du groupe d'extrême gauche et authentifié par nos confrères - dénoncent la « cam-pagne hystérique orchestrée contre l'organisation », basée selon eux - sur une « compilation de faux, de mensonges et d'amalgames » et s'attaquent au gouvernement en affirmant : que la force tranquille a dévoilé son vrai visage: provocations, diffa-mations, paternalisme, intimi-dations physiques ».

Où sont les « vrais » terroristes ?

Certes, le climat d'insécurité

entretenu par les crimes terroristes favorise la tentation de l'Etat dans sa volonté de rassurer le public. La création récente d'un secrétariat d'Etat à la Sécurité publique, si elle était nécessaire, reste néanmoins la manifestation politique d'apaiser l'inquiétude des Français.

Et pourquoi pas, la folle traque des militants d'Action directe pourrait être le moyen de polariser l'opinion et de masquer ainsi l'incapacité de l'Etat à combattre efficacement les « vrais » terroristes. Ceux de la rue Copernic, de la rue Marbeuf ou de la rue des Rosiers. Mais il y a les faits, tenaces. Même s'ils ne sont pas toujours — sur le plan juridique — de nature à s'ériger en preuves formelles.

Action directe a revendique depuis sa création (au printemps 1979) une trentaine d'attentats. Son chef historique, Jean-Marc Rouillan — toujours recherché par la police— a publiquement, au nom de son mouvement, pris la paternité de plusieurs actions antisémites commises ces derniers mois à Paris. Si aujourd'hui, Michel Camillieri nie appartenir à AD, il reconnaissait pourtant, dans une interview au « Quotidien » « avoir été en relation avec cette organisation ».

Et lorsqu'il a été arrêté en compagnie de Charles Grosmangin et d'Olivier Chabaud, les policiers ont retrouvé, caché dans un box du 14° arrondissement à Paris, des armes et des explosifs. Et posséder un tel arsenal, a priori, ne démontre pas une volonté

de « paix ».

#### Des ramifications internationales

Mohand Hamani et Joëlle Aubron qui étaient hier aprèsmidi devant les juges sont accusés, eux aussi, d'avoir été les dépositaires d'un stock important d'armes, de munitions et d'explosifs. En effet, le 8 avril 1982, les enquêteurs découvraient dans un box loué par Joëlle Aubron, rue Borrego (20°), six mitraillettes dont trois « Sten » - huit pistolets, trois revolvers, trois fusils à pompe, des fausses pièces d'identité, une motocyclette, deux cagoules, des gilets pare-balles. L'expertise des armes saisies révélera que l'une d'elles un pistolet mitrailleur - a été utilisé le 31 mars 1982, contre la façade de la mission d'achat du ministère israélien de la Défense. Mais rien ne prouve que cette action puisse être attribuée à Mohand Hamani, à Joëlle Aubron ou simplement à Action directe. En effet, l'enquête judiciaire aurait démontré que cette fusillade serait l'œuvre des « Brigades marxistes-léninistes de propagande armée », un groupe turc. En revanche, Joëlle Aubron est toujours inculpée d'attaque à main armée. Les policiers sont convaincus qu'elle a, le 15 avril 1981, participé au holdup de la place des Ternes (17°). Ce jour-là, un gardien de la paix a été tué.

Reste maintenant à définir si Action directe est - ou a été liée à des groupes terroristes internationaux. Les inspecteurs de la Brigade criminelle le pensent, mais ils ne l'affirment pas. A ce niveau, il n'y a pas que des doutes, des présomptions. Ainsi, au mois de juin 1981, les enquêteurs saisissaient au domicile de Raymond Delgado – présenté comme un militant d'Action directe - des armes et une somme de 20 000 francs provenant d'un hold-up commis à Condé-sur-Escault. Par ail-leurs, en « filant » Raymond Delgado les policiers découvraient un autre appartement. Là, se cachait un certain Johan Werner, un membre de la Fraction armée rouge. Depuis longtemps, les fonc-

Depuis longtemps, les fonctionnaires de la Brigade criminelle laissent entendre qu'Action directe serait lié aux Fractions armées libanaises.

Il y a quelques mois, au cours d'une rafle effectuée dans les squatts occupés par des militants du groupe d'extrême gauche, les policiers ont trouvé des tracts vantant ce mouvement terroriste. Une preuve? Non. Mais, M. Jo-seph Francheschi, le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique n'a pas hésité récemment - au cours d'une cérémonie tenue à la Pierre-Saint-Martin (Pyrénées-Atlantiques) à affirmer qu'il avait « la preuve qu'Action directe est soutenue sur le plan logistique et tactique par des organisations internationales ».

#### Faute de prouver...

« Jusqu'ici, a poursuivi M. Francheschi, on divisait le terrorisme externe même si l'on subodorait qu'il existait

des liens entre les divers terrorismes. Aujourd'hui, je peux dire que ce mouvement est appuyé par des organisations antisionistes et propalestiniens. » Une déclaration que certains jugent intempestive. Elle est en tout cas directe. Et faute de preuves, on peut supposer que M. Joseph Francheschi a fait référence à des informations recueillies par les services spéciaux français. Des informations « confidentielles », donc incontrôlables. A ce sujet, on parle d'un ou de plusieurs rapports des Renseignements généraux et de la DST faisant état de « rencontres entre un membre d'Action directe et deux Arabes connus pour leurs relations avec les mouvements terroristes ».

Toujours est-il, avec ou sans preuves, les services de police font le « forcing ». Apparem-ment, pour M. Joseph Francheschi, la lutte antiterroriste commence par une déclaration de guerre aux membres d'Action directe. Des inspec-teurs de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI anti-gangs) et des Renseignements généraux travaillent 24 heures sur 24. Presque chaque jour voit une arrestation. Le 12 octobre 1982, Frédérich Oriach était mis sous les verrous. Il était inculpé de « complicité d'assassinat, de complicité de destruction de biens immobiliers ayant entraîné la mort et d'association de malfaiteurs ». Les policiers avaient découvert dans une consigne de la gare du Nord, plusieurs documents: une quarantaine de fiches techniques sur lesquelles étaient désignés, avec précision, les lieux où des attentats avaient été commis. Le 20 octobre 1982, un autre militant d'Action directe, Eric Moreau, réussissait à fuir. Des coups de feu ont été tirés. Officiellement c'est Eric Moreau qui avait ouvert le feu. Quelques jours après, on apprendra des milieux proches de l'enquête, que cette version était fausse. Ce serait un commissaire des Rensei-gnements généraux, affolé, qui aurait tiré le premier de l'intérieur d'une voiture, à travers le pare-brise (voir « le Quoti-dien » du 28/10/82). Toute cette agitation démontre que l'on veut décapiter Action directe, et vite.

Eric YUNG

### Quatre ans de prison requis contre deux militants extrémistes

# Les armuriers d' «Action directe»

Joëlle Aubron, qui comparaissait hier avec son ami Mohand Hamani devant la X° chambre correctionnelle de Paris pour détention d'un dépôt d'armes et recel, est-elle une dangereuse « pasionaria » d'Action directe ou seulement une jeune fille de bonne famille victime d'un mauvais tour joué par ses fréquentations comme le soutient sa défense? Toujours est-il que l'importance du stock d'armes découvert le 8 avril dernier dans le box qu'elle avait loué rue Borrego (20° arrondissement) était plus inquiétante:

#### PAR PHILIPPE DU TANNEY

huit pistolets-mitrailleurs dont une mitraillette Sten précédemment utilisée dans l'attentat perpétré contre l'annexe de l'ambassade israélienne boulevard Malesherbes, une douzaine de pistolets et revolvers, une grenade, des munitions et des chargeurs, des fusils de chasse ainsi que des papiers d'identité, une barbe et une perruque postiche, le tout découvert à côté d'une moto volée.

Joëlle Aubron, vingt-trois ans, est la fille aînée d'un cadre administratif d'une société de travaux publics. Elle était étudiante à la faculté de Vincennes dans la section cinéma mais rentrait de moins en moins souvent dans le 17e arrondissement chez ses parents qu'elle jugeait « trop bourgeois », trouvant plus grisant de camper avec des militants gauchistes dans les immeubles « squatterisés ».

Elle devait être arrêtée une première fois le 25 mars dernier dans une boîte de nuit du quartier Latin « La Paillote » avec cinq autres jeunes gens à la suite d'une bagarre.

La police tombait ainsi par hasard sur des membres et des sympathisants d'« Action directe ». Après 48 heures de garde à vue, Joëlle Aubron était toutefois remise en liberté. Mais les enquêteurs en avaient profité pour recueillir des renseignements sur elle car son signalement pouvait correspondre à celui d'une frêle jeune fille blonde aperçue lors du hold-up de la place des Ternes au cours duquel un agent avait été abattu par l'un des agresseurs. Inculpée de complicité, Joëlle Au-

bron a été en partie disculpée dans ce dossier qui devrait se conclure prochainement, selon ses avocats, Mes Antoine Comte et Jean-Pierre Michel, par un nonlieu

La police avait appris également, lors de cette rapide enquête, l'existence d'un stock d'armes entreposées dans un parking loué par la jeune fille. Effectivement c'est dans un box du quatrième sous-sol de l'immeuble situé au 20, rue Borrego (20°) que les inspecteurs de la B.R.B. (Brigade de répression du banditisme) devaient découvrir un véritable arsenal : « II était hors de question de laisser cet important stock d'armes à la disposition de tueurs », a expliqué hier à la barre des témoins le chef de la B.R.B., le commissaire Devos. « J'ai donc décidé de le retirer aussitôt et de placer des hommes en surveillance. » C'est ainsi que Joëlle Aubron et Mohand Hamani étaient arrêtés alors qu'ils pénétraient quelques jours plus tard dans le box.

Mohand Hamani était deja connu des services de police. Agé de 27 ans, de nationalité algérienne, né à Voiron (Isère) Mohand Hamani avait déjà été arrêté et inculpé en avril 1980 lors de l'arrestation d'une quinzaine de membres d'« Action directe », mais après la suppression de la Cour de sûreté de l'État, dans trois affaires de hold-up commises à Grenoble, Angers et Toulouse. Il était considéré à l'époque par la police comme un homme de main gravitant dans un milieu partagé entre les opérations de droit commun et les actions politiques des groupes terroristes. Hamani avait été remis en liberté en octobre 1981, à la suite d'une grève de la faim de trente-huit jours, par le juge d'instruction d'Angers qui considérait que son état de santé n'était plus compatible avec la détention.

#### La lutte armée

Serrés hier d'un contre l'autre dans le

box des détenus de la X° chambre correctionnelle, Joëlle Aubron, avec ses longs cheveux bouclés sur les épaules, et Mohand Hamani, petit brun à moustache, donnaient plutôt l'apparence de jeunes gens timides et bien sages. D'ailleurs, c'est l'image que tendaient à vouloir donner — peut-être trop obstinément pour être naturelle — les inculpés lors de cette audience au cours de laquelle pas une fois

n'aura été prononcé ni même évoqué du bout des lèvres le nom du mouvement « Action directe » qui avait pourtant suscité l'enquête policière. « Il n'y a pas de délit d'opinion politique », devait déclarer d'emblée le président Mallergue, nous jugeons uniquement une affaire de détention d'armes et de recel d'une moto volée ».

Joëlle Aubron qui se définit comme une « révolutionnaire refusant tout militantisme », a affirmé : « Je n'ai jamais vu d'armes dans le box, je venais chercher avec Hamani des pièces de rechange pour ma moto qui était en réparation dans un garage. J'ignorais qu'il y avait une moto volée. » Avant de les arrêter, les policiers avaient vu Hamani sortir cette moto pour la cacher au cinquième sous-sol.

« J'avais prêté une clé de ce box à deux amis d'un mouvement turc que j'avais rencontrés dans un meeting », précisera, en guise d'explication, Joëlle Aubron en ajoutant : « Quant à Hamani, c'était la première fois qu'il mettait les pieds dans ce parking », ce que ce dernier réaffirmera en accusant la police d'avoir voulu s'acharner par tous les moyens à démontrer sa culpabilité.

Le substitut du procureur, Laurent Davenas, a estimé en revanche que compte tenu des circonstances de leur arrestation dans ce box loué par Joëlle Aubron, qui n'habitait d'ailleurs pas le quartier, et de leur attitude pendant l'instruction, tous ces éléments ne laissaient aucun doute sur la culpabilité des deux jeunes gens qui « prônent l'un et l'autre la lutte armée contre des objectifs politiques et militaires, symboles à leurs yeux de l'impérialisme et du capitalisme ».

« Il ne s'agit pas d'en faire des boucs émissaires, mais compte tenu de l'importance de ce stock d'armes, j'estime qu'une peine de quatre ans de prison ferme pour l'un et l'autre serait juste. » Le jugement a été mis en délibéré au 18 novembre.

#### LE FIGARO

VENDREDI 29 OCTOBRE 1982

« Les armes
étaient aux
Turcs », soutient
Joëlle Aubron
et personné, au
procès, n'a évoqué
Action directe
Guy DUPONT

UATRE ans de prison ferme. C'est ce que le procureur Laurent Davenas a requis contre Joëlle Aubron, vingt-trois ans, et Mohand Hamani, poursuivis devant la dixième chambre correctionnelle pour détention d'un dépôt d'armes et recel d'une moto.

Le magistrat les a présentés comme des militants « prônant la lutte armée contre les objectifs politiques et militaires, symboles de l'impérialisme et du capitalisme ». Mais, à aucun moment, il n'a prononcé le nom du mouvement « Action directe » auquel les enquêteurs avaient estimé qu'ils appartenaient au moment des faits. Le président Mallergue non plus, qui avait précisé en ouvrant les débats « qu'en France le délit d'opinion n'existe pas », et qu'il se garderait de politiser cette affaire.

Joëlle Aubron, avec ses cheveux blonds et longs et un serre-tête pour les retenir, a l'air d'une petite fille moderne. Fille d'un père cadre administratif dans une entreprise de travaux publics, elle a quitté le domicile de ses parents (qu'elle jugeait « bourgeois, impulsifs et rigides ») après avoir échoué au bac, exerçant tour à tour le métier de dactylo, vendeuse, démonstratrice et planteuse de sapins avant de poursuivre des études de théâtre et de cinéma à l'université de Vincennes, tout en vivant comme squatter.

« J'ai pris conscience des réalités sociales après avoir rencontré des gens politisés », dit-elle.

Les experts la définissent comme une personnalité riche, mais à peine émergée de l'adolescence.

### Inquiet et nerveux

Avec Mohand Hamani, un Algérien titulaire du C.A.P. de soudeur, squatter lui aussi et « vivant de la solidarité de ses camarades », elle s'était rendue en voiture, le soir du 9 avril dernier, devant le box d'un parking qu'elle avait loué quelques mois plus tôt rue de Borrego, dans le 20e arrondissement.

Un box dans lequel la police avait fait le ménage la veille : il contenait un véritable arsenal d'armes et de munitions. Une vingtaine de revolvers, de pistolets mitrailAu procès de Joëlle Aubron et Mohande Hamani, pour détention d'armes Le nom d'« Action directe » n'a pas été prononcé

Aubron, vingt-trois ans, et de Mohande Hamani, vingt-sept ans, poursui-vis hier devant la dixième chambre correctionnelle pour la détention d'un impressionnant stock d'armes, tous les participants, le président, le substitut, les avocats et les prévenus, ont réussi le tour de force de ne jamais prononcer une seule fois le mot Action directe. D'emblée, le président Henri Mallergue avait déclaré : « Le délit d'opinion politique n'existe pas. Voyons les faits. »

Pourtant, la vingtaine de fusils à pompe, de pistolets-mitrailleurs et de revolvers de toutes marques, leur approvisionnement en chargeurs et en cartouches plus une grenade offensive découverts le 8 avril, 1982 dans un box au quatrième sous-sol, rue du Borrégo, Paris (XX°), n'étaient pas destinés au commerce, à la chasse ou au hold-up classique. C'étaient bien les armes d'Action directe.

Et c'est bien Joëlle Aubron, la locataire du box et son camarade Hamani qui, le lendemain, se sont fait prendre dans la souricière tendue par les policiers de la brigade de répression du banditisme. Les enquêteurs avaient bien fait les choses. Quatre véhicules aux extrémités de la rue et dans les boxes voisins, des communications radio, des inspecteurs pieds nus pour ne pas faire de bruit. Les interpellations se sont d'ailleurs faites en douceur, sans incident. Mais les deux suspects ont refusé de s'expliquer.



Joëlle Aubron et Mohande Hamani.

« Je n'avais rien à voir avec tout cela, dit Hamani. J'estimais que j'étais innocent. J'ai déjà eu affaire à la police. Je sais comment elle fonctionne pour ficeler un dossier et monter des preuves. Comme je n'ai tué personne, que je ne suis pas un monstre, j'ai décidé de faire la grève de l'instruction jusqu'à aujourd'hui. »

#### "J'avais prêté mes clefs..."

Joëlle Aubron n'a pas été plus bavarde : « Quand ils me demandaient quelque chose, je répondais : cela ne vous regarde pas. Je n'ai rien à dire à ces gens-là. Ils m'accusaient en outre d'un hold-up auquel j'étais tout à fait étrangère. Qu'il y ait des armes dans mon box, c'est possible. J'avais prêté mes clefs à un camarade connu dans un « squatt » pour y entreposer des tracts et des journaux. » Et si elle est venue en voiture avec Hamani, le 9 avril, rue du Borrégo, c'était pour chercher des pièces de moto. Une Yamaha volée se trouvait dans le box et ils l'ont aussitôt déménagée sous les yeux des inspecteurs.

Sur les faits, on n'en saura pas davantage. La petite Joëlle, jolie fille aux longs cheveux blonds, a bien résisté à l'interrogatoire. Pour mieux connaître sa personnalité, le président a dû faire état d'une expertise psychologique effectuée en prison par des médecins. Fille d'un cadre administratif, elle a quitté le domicile de ses parents à dix-sept ans, exerçant divers métiers : dactylo, vendeuse, démonstratrice et même planteuse de sapins dans l'Aveyron. Elle est sportive et pratique la natation et le ski. Aux experts, elle a déclaré : « J'ai vécu dans les « squatts » par nécessité. J'ai rencontré des gens politisés.

J'ai pris conscience des réalités sociales. Je refuse le militantisme. Je suis une révolutionnaire en dehors des partis. Je suis pour l'autodétermination, sans chef ni sanction. » Une fille à peine sortie de l'adolescence, candide, passionnée et idéaliste, ont conclu les psychologues.

Hamani, pour sa part, a refusé de subir l'expertise médico-psychologique. Et comme il est peut-être protégé par une loi d'amnistie,, on sait seulement de lui qu'après avoir travaillé dans l'Isère, il est venu à Paris, nourri et hébergé par « des amis ».

Le substitut Davenas a requis quatre ans de prison contre chacun des prévenus et les avocats ont plaidé la relaxe. Jugement en délibéré le 18 novembre.

Robert ARNOULD

leurs, ainsi que des papiers et une moto volés. La police les arrêta après qu'ils eurent ouvert les portes du box et conduit la moto à un étage inférieur pour s'en débarrasser, « non sans avoir l'air inquiet et nerveux », précisent les enquêteurs.

Les armes? Ils affirment ignorer que ce box ait pu en contenir. Joëlle Aubron dit l'avoir prêté à des militants d'un mouvement turc « venus en France pour sensibiliser l'opinion sur la situation dictatoriale dans leur pays ». En clair, elle ne savait pas du tout à quoi avait bien

pu leur servir ce box. La moto volée ? « Quelqu'un l'aura mise là à leur insu... » Leur présence en ce lieu ce jour-là ? Ils venaient « chercher des pièces détachées afin d'effectuer des réparations sur la moto de Joëlle ».

Le procureur ne croit pas à leur version : « J'ai la certitude de leur culpabilité », déclaret-il.

« Il n'y a aucune preuve permettant d'affirmer qu'ils savaient ce que ce box ait pu contenir », entonnent leurs avocats qui plaident la relaxe.

Jugement le 18 novembre.

Le Parisien

29 OCT. 198Z

France-Soir

29 OCT. 1987

# QUATRE ANS DE PRISON REQUIS CONTRE JOELLE AUBRON ET GRAND HAMAMI



VENDREDI 29 OCTOBRE 1982

Devant la 10ème chambre correctionnelle du tribunal de Paris, l'affaire du stock d'armes de la rue Borrego a été évoquée comme une simple affaire de droit commun. Le jugement sera rendu le 18 novembre

> ans les renforts de police, les bar-Srières, la poèle à frire et les nom-breux journalistes, qui se serait aperçu, jeudi à la 10ème chambre correctionnelle de Paris que l'on évoquait une affaire à sensation qui a quelque peu défrayé la chronique en avril dernier? Qui aurait pensé que l'on était là au coeur des gros titres des journaux évoquant les agissements d'Action directe?

> On peut se le demander tant les débats qui ont eu lieu au cours de l'audience du procès de Joëlle Aubron, 23 ans, et de Mohand Hamami 27 ans, étaient anodins, dépolitisés et apparemment sans importance. Comme si la justice se souciait comme d'une cerise des coups de trompettes des services policiers et, besogneuse en diable, s'en tenait à l'examen sans passion d'une affaire réduite à sa dimension la plus banale. Vous avez dit Hold-up? Vous avez dit terrorisme? Mais non, mais non, il y a là, dans le box, une jeune fille et un jeune garçon qui ont été interpellés alors qu'ils sortaient d'un box plein d'armes. Etaient-ils bien au courant ce ce que contenait ce parking? Existe-t-il une relation entre leurs options politiques révolutionnaires et le fait que ce box contenait des armes dont une a servie au mitraillage d'un bâtiment israélien? Cela ne nous intéresse pas, ont semblé dire le président et le procureur. Cependant, comme si l'affaire à sensation et l'évocation du terrorisme agissaient en secret, le procureur ne s'est pas attaché à démontrer la valeur de ses accusations et, mine de rien, a réclamé quatre ans de prison. Comme si, soudaienement, on était revenu en avril. Comme si, surtout, les faits reprochés à Joëlle Aubron et Mohand Hamami étaient parfaitement démontrés ce qui est loin d'être le cas.



En effet, que dit Joëlle Aubron à l'audience? « J'avais loué ce box pour mettre ma moto. Et puis, un jour, dans un meeting à la mutualité sur la situation en Turquie, j'ai rencontré des gens qui avait besoin d'un endroit pour mettre des tracts, alors je leur ai donné

un double des clefs... »

« Le 8 avril » explique-t-elle « j'avais besoin de certaines pièces pour ma moto alors j'ai été les cher-cher. J'ai demandé à Mohand Hamami de venir avec moi. Il ne connaissait pas cet endroit, n'avait jamais mis les pieds dans ce quartier. Nous sommes arrivé, j'ai ouvert moi même la porte et je me suis aperçu que les pièces de moto avaient disparues... Et puis, j'ai vu une autre moto qui ne m'appartenait pas et qui, surtout, n'avait pas de plaque. Alors on l'a sorti avec Mohand... A aucun moment, je n'ai su qu'il y avait des armes ».

D'ailleurs, à ce moment là, les armes avaient disparues. Les policiers qui avaient pénétré dans le box, la veille, les avait enlevées et expédiées vers les laboratoires d'expertise balistique. Le 8 avril, ils planquaient. Attendaient. Et lorsque Joëlle Aubron et Mohand Hamami ont refermé la porte du garage, ils les ont interpellés.

L'interrogatoire se poursuit. Selon la version policière, c'est Hamami qui a ouvert le parking. Non, c'est moi » affirme Joëlle Aubron, « d'ailleurs les policiers n'ont pas pu voir ». Ensuite on discute quelques instants moto. En avait-elle une ou deux ? Une, dit l'accusation. Deux, répond-elle. Une, qu'elle venait d'acheter avec de l'argent prêté par son père. Une autre qu'elle désirait vendre pour rembourser son père. « C'est celle là que je voulais réparer, avec les pièces que je venais chercher dans le garage » explique-t-

elle au président.

Joëlle Aubron parle d'une voix claire, ferme et se sort très bien de l'intérrogatoire. On sent à travers sa facilité d'élocution et le choix de ses mots qu'elle a reçu une éducation d'excellente facture. D'ailleurs, elle est née à Neuilly et son père est « cadre administratif » dans une grande entreprise. Mais elle a rompu avec son milieu. Lycée Balzac, deux bacs loupés et c'est le départ à 17 ans. Ensuite les petits boulots : dactylo, vendeuse et même planteuse de sapin dans l'Aveyron. En 1979 la fac de Vincennes, un peu de théâtre et de cinéma. Puis les squatts et des voyages en Europe dans les années 80. Elle porte un jugement un peu sévère sur son père mais aime bien sa famille. Elle le confirme à l'audience. Le président évoque ses engagements politiques : « prise de conscience de la réalité sociale », « squatter par nécessité », « horreur du militantisme classique façon Ligue communiste », « conception individuelle de la révolution », « comportement anti-totalitaire », « com-muniste avant d'avoir lu Marx ». « com-Bout de phrases, bout d'idées. Collage pour l'illustration de l'audience. On passe. Joëlle Aubron n'insiste pas.

Hamami, lui, s'explique pour la première fois. S'ils avaient, deux, gardé le silence à la police, Joëlle Aubron avait accepté de s'expliquer devant le juge d'instruction. Hamami non. « Dès le début, le juge m'a con-sidéré comme coupable. Puis, il m'a mis à l'isolement, m'a empêché d'écrire à Joëlle, a refusé que j'ai des visites... Alors, j'ai protesté en faisant la grève de l'instruction. C'était mon seul moyen de revendication »,

Jeudi, il parle : « Oui j'ai été au box, je ne savais pas ce qu'il y avait dedans et ce n'est pas moi qui l'ai ouvert. Je suis innocent ». Sur lui, les policiers ont trouvé 2 500 F en argent CFA, espagnol, finlandais, norvégien... Ça venait de la solidarité entre

camarades » affirme-t-il.

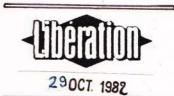
Avec lui, les policiers ont beaucoup fantasmé. Ainsi deux fins limiers ont rédigé un rapport prétendant qu'il organisait des réunions avec des responsables de l'OLP. Un journaliste du mensuel immigré « Sans Frontière » avait servi d'intermédiaire et Hamami aurait fait la liaison entre Ibrahim Sous, et Jean-Marc Rouillan. Tout cela a paru ridicule à tout le monde, y compris, semble-t-il au président. Interrogé, un des rédacteur de ce petit chef-d'oeuvre a indiqué qu'il tenait cela « d'une source humaine et confidentielle ». « De toute façon » a affirmé sans rire M. Davenas, le représentant du Parquet, « à cette époque, Action Directe n'était pas dissoute et l'OLP a une représentation en France, il n'y a donc là rien de répréhensible ».

Lorsque l'on a arrêté Joëlle Abron et Mohand Hamami ont était loin de là. Si l'on en croit les pliciers ceux-ci s'interéssaient juste à un hold-up meurtrier commis place des Ternes. « On avait eu un tuyau suivant lequel la jeune fille qui avait été repérée lors du hold up était Joëlle Aubron et que les armes ayant servi étaient entreposées dans un box » a expliqué Serge Devos, le patron de la brigade de répression du ban-ditisme. Mais, Joëlle Aubron a été mise hors de cause et aucune arme ayant servi lors du hold-up n'a été retrouvée. Quant à Devos il oublie de dire que ce sont les renseignements généraux qui, l'ont envoyé rue Borrego et que la RBR n'est intervenu qu'au dernier moment, comme si la police avait quelque chose à cacher dans cette affaire. D'ailleurs, même le président s'étone. « Pourquoi a-t-on enlevé les armes du box avant que quelqu'un se présente ? ». « Je ne voulais pas que mes hommes se fassent tuer dessus » réplique Devos. En tous cas, l'affaire est bien mal ficelée et si elle n'était qu'un dossier de droit commun, il ne serait pas impossible qu'elle

se termine par une double relaxe. En effet, il n'y a aucune preuve contre Hamami et rien ne prouve que Joëlle Aubron ne soit pas de bonne foi. Mais il y a le passé politique des deux accusés, leurs relations, et surtout toutes ces armes dont ce pistolet mitrailleur, utilisé dans un attentat contre un batiment israélien.

M. Davenas bacle tout cela dans un réquisitoire totalement dépolitisé de dix minutes et réclame quatre ans de prison pour les deux. Il ne reste plus à Mes Conte et Michel pour Joëlle Aubron et Mes Ripper et Faguard pour Hamami, qu'à tenter de démontrer qu'il n'existe aucun élément matériel ou intentionnel contre ceux qu'ils défendent. Le tribunal écoute et se retire en mettant le jugement en délibéré jusqu'au 18 novembre.

Gilles MILLET



### Deux militants proches d'Action directe jugés à Paris

Il y a tuyau et tuyau. Au début du mois d'avril 1982, le commissaire divisionnaire Serge Devos, patron de la brigade de répression du banditisme, reçoit un « super-tuyau ». En deux mots, une source confidentielle lui indique la présence d'un stock d'armes dans un box en sous-sol, 20 bis, rue du Borrégo, à Paris (20c). Parmi ces armes, lui dit-on, vous trouverez celles qui ont servi lors d'un hold-up, place des Ternes, en-avril 1981, attaque à main armée sanglante au cours de laquelle un gardien de la paix fut tné. Le commissaire Devos est un fonceur. Son équipe fonce. Elle descend au quatrième sous-sol d'un immeuble moderne, 20 bis, rue du Borrégo, s'arrête devant le box nº 0022, l'ouvre et reste « baba ».

Le box nº 0022 tient ses promesses. Dans de vulgaires sacs poubelles et bagages en nylon, les policiers découvrent deux fusils à pompe, sept pistolets-mitrailleurs, six pistolets automatiques, deux revolvers, une grenade et quantité de munitions. En prime, ils mettent la main sur divers papiers d'identité et documents administratifs, une paire de menottes, un collier de barbe postiche, une moustache de même nature, un carnet de chèques, etc. Les armes sont examinées. Aucune n'a servi au cours du holdup de la place des Ternes, mais l'une d'elles a « arrosé » la façade de la mission d'achat israélienne à Paris, en mars. Un vrai bon tuyau. Une belle affaire. Un essai à transformer qui ne le sera pas...

Car tout se gâte. M. Devos, certes content de cette prise, n'entend pas prendre de risques. Il ordonne le déménagement de toutes ces pétoires. Cet arsenal-là, à ses pieds, lui paraît trop dangereux pour rester dans le box nº 0022, même pour servir d'appât. Même pour réaliser une ou plusieurs arrestations en flagrant délit, le nec plus ultra en matière de police judiciaire. Non, le commissaire Devos renonce et, jeudi 28 octobre, visiblement, le tribunal de la dixième chambre correctionnelle avait quelque difficulté à comprendre ce renoncement.

Comme M. Devos ne figurait pas dans la liste des témoins, on le fit chercher. Et l'on parla.

Le président Henri Malergue : - Qui a pris la décision de retirer les armes ?

Le commissaire : Moi (...).

Le président : Ne pouvait-on pas les laisser en les neutralisant ?

Le commissaire : J'y ai pensé. Mais elles étaient en tas et en grand nombre. Nous avions peu de temps. Et puis, je suis aussi responsable de la vie de mes hommes. J'assume toute la responsabilité de ma décision ». Fin du dialogue.

#### Elle et lui

Les armes ont été déménagées, le 8 avril. Les policiers ont aussitôt « planqué ». Le 9, une voiture emprunte la rampe du garage et se erange devant le box nº 0022. A quelques mètres, dans un autre box, où l'on a percé un petit trou, un inspec-

#### Les armes du box nº 0022

teur observe. Du cinquième sous-sol rapplique aussitôt – pieds nus – un autre inspecteur alerté par radio. Une jeune femme et un jeune homme descendent du véhicule, ouvrent le garage, restent un cour moment à l'intérieur, en sortent une vieille motocyclette et repartent. A l'extérieur du parking, c'est l'arrestation. Elle et lui sont « menottés ».

Elle, c'est Joëlle Aubron, vingttrois ans, de bonne famille comme l'on dit. Aînée de quatre filles. Etudes secondaires au lycée Honoré-de-Balzac à Paris. Petits boulots. Elle a raté son bac à dix-sept ans, quitté le domicile familial dans la foulée. « squatté » pendant deux ans, voyagé. De ses parents, elle dit : « Je les aime bien. » Elle dit aussi : « J'aime la vie ».

Les auteurs de son analyse médico-psychologique la considèrent comme étant candide, altruiste, généreuse et passionnée. Une per-sonnalité riche mais immature, « polarisée sur la politique » (toujours selon les experts). Cette jeune fille au visage volontaire et aux longs cheveux blonds leur a déclaré avoir « une conception individuelle de la révolution et horreur du militantisme genre Ligue communiste ». Elle est contre toute « idéologie totalitaire ». Elle fait partie du « mouvement révolutionnaire » mais refuse tout parti ou groupe. « On est marxiste avant d'avoir lu Marx, c'est Régis Debray qui le dit. Je suis communiste », a-t-elle expliqué.

Lui, c'est Mohand Hamami, vingt-sept ans. Un autre milieu, moins d'explications, moins de mots. Né à Voiron, dans l'Isère, de nationalité algérienne, il est « allé jusqu'au C.A.P. de soudeur ». Il a travaillé dans la région de Grenoble jusqu'en 1980, date à laquelle il est monté à Paris où il a « squatté ». « C'est un jeune immigré, un prolétaire devenu militant d'Action directe », a résumé l'un de ses avocats, Me Bernard Ripert, de Grenoble. Un militant connu de la police, qui a connu la prison. Un mauvais souvenir qui l'a décidé à ne pas répondre aux policiers ni au juge d'instruction. - J'ai tué personne, s'exclame Mohand Hamami. Je ne suis pas un monstre. « Il proteste. Il n'a pas bénéficié de « parloir » à la

Le président : Quels étaient vos moyens d'existence au moment de votre arrestation?

Lui: La solidarité des camarades, des moyens très simples.

Le président: On a trouvé sur vous pas mal d'argent. Des coupures étrangères: billets grecs, finlandais, norvégiens, vénézuéliens, etc...

Lui: Oui, pour exactement 2500 F. Ça se change! Ça m'est venu par mes amis. »

#### Des militants turcs

Lui, elle. Ils sont là, camarades en politique, dans ce box de la dixième chambre correctionnelle, à attendre.

Comme s'il y avait quiproquos. Ce stock d'armes dont l'accusation soutient qu'ils en étaient les propriétaires-gérants, ils prétendent tout en ignorer. Elle a bien loué le box nº 0022 le 1e décembre 1981. On lui a bien remis deux jeux de clefs pour y accéder mais elle en a prêté un « à des militants d'un mouvement turc rencontrés au cours d'un meeting contre la dictature en Turquie ». Joëlle Aubron raconte: « Je les ai revus dans les squatts, Ils avaient besoin d'un endroit pour entreposer des tracts, des affiches et des ronéos. Mohand Hamami n'avait pas accès au box ». Voilà. Joëlle Aubron n'a « jamais vu ces armes ». Mohand Hamami non plus, dit-il. L'accusation, elle, persiste.

Brièvement, pour le parquet, M. Laurent Davenas résume : Hamami a ouvert le box, sorti une moto, fermé le box, mis la clé dans sa poche. Bref, Hamami est un « habitué des lieux ». Joëlle Aubron, pour sa part, dément. Mais « pourquoi cette location d'un box alors qu'elle ne semble pas habiter le quartier? » demande le procureur. M. Davenas – qui a « la certitude de la culpabilité des deux inculpés » — requiert quatre ans d'emprisonnement ferme pour chacun d'eux.

La défense sursaute. « Où va le débat judiciaire? » proteste Me Antoine Comte. « Ou bien vous avez des preuves, ou bien vous n'en avez pas. » Mª Thierry Fagart parle de « cuisine judiciaire ». Finalement, Me Jean-Alain Michel rappelle que le commissaire Devos a choisi « entre la sécurité de ses hommes et l'absence de preuves ». Face au stock d'armes, Joëlle Aubron et Mohand Hamami auraient pu réagir sous l'œil des policiers en « planque ». Soit nettoyer quelques pistolets-mitrailleurs. Soit prélever une ou deux armes sur cet arsenal. Soit ne pas prêter attention à ces quelques sacs-poubelles rangés dans un coin. Soit, enfin, les ouvrir et se trouver mal devant ce dépôt. Tout était possible. Il faut en parler à l'imparfait puisque les armes ne se trouvaient plus là. Curieuse affaire. Curieux réflexe policier...

Procès étonnant. Le président tint à en écarter toute coloration politique. Comme si le tribunal voulait effacer tout un climat, fait de gros titres de journaux et d'images télévisées, gommer un arrière-plan d'attentais et de lutte anti-terroriste. Dès le début de l'audience. M. Malergue avait précisé: « Vous étes inculpés de détention d'un dépôt d'armes... C'est cela qui vous est reproché. Dieu merci, le délit d'opinion politique n'existe pas en France. Je tenais à le préciser. « Le président a eu raison.

Jugement le 18 novembre

LAURENT GREILSAMER.

Le Monde

### «Coral», Action directe : un avocat écrit au garde des Sceaux

Me Vergès, défenseur de Jean-Claude Krief, Eric Moreau et Frédéric Oriach, critique le fonctionnement de la justice

Me Jacques Vergès, qui défend Jean-Claude Krief dans l'affaire du Coral, et, par ailleurs, et, Frédéric Oriach et Eric Moreau, deux militants liés au mouvement Action directe, vient d'adresser une lettre ouverte au garde des Sceaux dans laquelle il met notamment en cause Joseph Franceschi. De son côté, dans une autre lettre, Eric Moreau affirme qu'il n'a pas tiré sur les policiers lors de la fusillade de la rue Saint-Fargeau, à Paris.

EFENSEUR de Jean-Claude Krief, dont les dénonciations ont conduit à l'inculpation de trois animateurs du Coral, Me Jacques Vergès, qui est également l'avocat de Frédéric Oriach et d'Eric Moreau, militants présumés d'Action directe, vient de rendre publique une lettre qu'il a adressée au garde des Sceaux. « Depuis quelque temps, écrit-il, la preuve est faite que toute opinion, tout comportement non conformiste est un délit. » Evoquant particulièrement l'affaire du Coral, Me Vergès affirme : « Qu'un pauvre malade dise aux policiers et à un juge ce que ceux-ci souhaitent entendre, et voilà les animateurs du Coral jetés en prison et, plus grave, à la pâture de tous les beaufs de France et de Navarre. » L'avocat a assuré hier que Jean-Claude Krief souhaitait se rétracter au cours d'une confrontation avec Claude Sigala, directeur du Coral, qui est incarcéré.

Dans sa lettre à Robert Badinter, Me Vergès s'en prend d'autre part à Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, qui avait déclaré, au moment de l'interpellation de Frédéric

Oriach, qu'il détenait la « preuve personnelle » de l'existence de liens logistiques entre Action directe et des organisations antisionistes et palestiniennes: « Qu'un secrétaire d'Etat, écrit Me Vergès, contre toute évidence, prétende avoir la preuve de la collaboration d'un militant révolutionnaire, partisan de la lutte armée, avec des organisations vraies ou imaginaires, soupçonnées d'avoir commis en France des attentats, et le voilà jeté en prison par vos magistrats, sous votre contrôle, pour simple délit d'opinion subversive, sans que vous ayez même le courage de votre prédécesseur, Olivier Guichard, prenant ses distances d'avec le ministre de l'Intérieur d'alors, au moment de l'assassinat du prince de Broglie. »

A propos d'Eric Moreau, dont il est également le défenseur, Me Vergès poursuit : « Que des policiers, sous le haut contrôle de ceux qui organisèrent l'assassinat de Jacques Mesrine et la ratonade du Thélème, tentent de tuer un militant révolutionnaire, et voici celui-ci accusé de tentative d'homicide volontaire et obligé de se

soustraire à la prison injuste qu'on lui promet. »

De son côté, Eric Moreau, ce militant de l'une des mouvances d'Action directe en fuite depuis qu'il a échappé de peu, le 20 octobre, à la brigade antigang, a fait savoir hier qu'il entendait porter plainte et se constituer partie civile pour «tentative d'assassinat ». Le jeune homme conteste formellement la version de la police et affirme qu'il n'a pu tirer sur les policiers (ce qui lui vaut d'être inculpé de tentative d'homicide sur agent de la force publique), puisqu'il n'était pas armé. Eric Moreau précise qu'il a été blessé au bras: « Les trous dans mon blouson témoignent qu'une bonne dizaine de balles m'ont effleuré. Ils (les policiers) préparent ainsi à l'avance la justification de mon assassinat. Ce qui est significatif, au-delà de ma situation personnelle, c'est le contexte de délation, de criminalisation et d'appel au pogrom dans lequel nous sommes entrés de plein fouet sous cette ère socialiste. »

### LE MATIN

30-31 OCT. 1982

#### Mr Verges à Badinter : « Toute opinion est un délit... »

Me Jacques Verges, défenseur notamment de Jean-Claude Krief, Eric Moreau et Frederich Oriach, a envoyé hier une lettre ouverte au Garde des Sceaux, M. Robert Badinter, pour protester contre le fait que « depuis quelque temps, la preuve est faite que toute opinion, tout comportement nonconformiste est un délit ».

#### le quotidien

30-31 OCT. 1982

#### Action directe: Eric Moreau veut porter plainte contre

Eric Moreau, que la police a vainement tenté d'interpeller la semaine dernière, rue Saint-Fargeau à Paris-19°, « conteste formellement » avoir tiré sur les policiers, dans une lettre transmise à l'AFP et dont l'écriture a été authentifiée par son défenseur, M° Jacques Verges. Interrogé, l'avocat a précisé que son client — en fuite et inculpé de tentative d'homicide sur agent de la force publique — avait l'intention de déposer plainte avec constitution de partie civile contre X, pour « tentative d'assassinat ».

« Je conteste totalement les faits... A aucun moment je n'ai tiré sur les policiers et eux-mêmes commencent à reconnaître qu'ils ont menti. Je ne vois pas pourquoi ils n'auraient pas menti jusqu'au bout en prétendant que j'étais armé », écrit notamment Moreau. L'ancien militant d'Action directe précise qu'il a été touché au bras et ajoute : « Les trous dans mon blouson témoignent qu'une bonne dizaine de balles m'ont effleuré. » « Ils préparent ainsi à l'avance la justification de mon assassinat », estime Moreau.

« Ce qui est significatif, au-delà de ma situation personnelle, c'est le contexte de délation, de criminalisation et d'appel au pogrom dans lequel nous sommes entrés de plein fouet sous cette ère socialiste », précise par ailleurs cette lettre.

### Lettre ouverte au Garde des sceaux

Maître Jacques Verges, avocat désigne de Jean-Claude Krief, Eric Moreau et Frederich Oriach, a rendu publique vendredi une lettre ouverte au Garde des Sceaux, Robert Badinter, lettre signée également par sa collaboratrice Me Isabelle Coutant-Peyre, pour protester contre le fait que « depuis quelques temps, la preuve est faite que toute opinion, tout comportemet non conformiste est un délit ».

Evoquant le cas de Jean-Claude Krief, inculpé pour manquement au contrôle judiciaire et dénonciateur des trois animateurs dns l'affaire du Coral, Me Verges assure : « Qu'un pauvre malade dise aux policiers et à un juge ce que ceux-ci souhaitent entendre et voilà les animateurs du lieu de vie « le Coral » jetés en prison et, plus grave, à la pature de tous les beaufs de France et de Navarre ».

Quant à l'affaire Oriach, cet ancien militant des Napap inculpé de complicité d'attentat, Me Verges estime: « qu'un secrétaire d'état, contre toute évidence, prétende avoir la preuve de la collaboration d'un militant révolutionnaire, partisan de la lutte armée, avec des organisations vraies ou imaginaires soupconnées d'avoir commis en France des attentats, et le voilà jeté en prison par vos magistrats, sous votre contrôle, pour simple délit d'opinion subversive, sans que vous ayez même le courage de votre prédecesseur, Guichard, prenant des distances d'avec le ministre de l'intérieur d'alors, au moment de l'assassinat du prince de Broglie ».

Quant à l'affaire d'Eric Moreau, ancien militant d'Action Directe dont les circonstances de l'arrestation manquée par les policiers donnent lieu à des versions contradictoires, l'avocat souligen « que des policiers, sous le haut contrôle de ceux qui organisèrent l'assassinat de Jacques Mesrines et la ratonnade du café « le Thélème », tentent de tuer un militant révolutionnaire, et voici celui-ci accusé de tentative d'homicide volontai-

re et obligé de se soustraire à la prison injuste qu'on lui promet ».

Enfin, Me Verges proteste contre l'emprisonnement en France, « sous l'autorité » du Garde des Sceaux, de militants italiens mis en cause par des « repentis, sous la promesse sordide de liberté en vertu d'une loi scélérate », et rappelle la mort à l'hôpital de Fresnes, il y a plus d'un an, d'un de ses clients, le notaire Me Robert, après plusieurs interventions infructueuses autres qde la chancellerie en raison de l'état de santé du détenu, examiné par plusieurs experts.



# Eric Moreau veut porter plainte contre X

Eric Moreau, que la police a vainement tenté d'interpeller la semaine dernière, rue Saint Fargeau à Paris 19e, « conteste formellement » avoir tiré sur les policiers, dans une lettre transmise à l'AFP:

« Je conteste totalement les faits ... à aucun moment je n'ai tiré sur les policiers et eux-mêmes commencent à reconnaître qu'ils ont menti. Je ne vois pas pourquoi ils n'auraient pas menti jusqu'au bout en prétendant que j'étais armé », écrit notamment Moreau. L'ancien militant d'Action directe précise qu'« une bonne dizaine de balles m'ont effleuré ». « Ils préparent ainsi à l'avance la justification de mon assassinat », estime Moreau.

« Ce qui est significatif, au-delà de ma situation personnelle, c'est le contexte de délation, de criminalisation et d'appel au pogrom dans lequel nous sommes entrés en plein fouet sous cette ère socialiste », précise par ailleurs cette lettre

Son défenseur Me Verges a, par ailleurs, précisé qu'il entendait porter plainte contre X pour « tentative d'assassinat ».

### Éric Moreau veut porter plainte contre la police

Eric Moreau, le leader de la frange « dure » d'Action directe que les policiers ont tenté d'interpeller, la semaine dernière, rue Saint-Fargeau à Paris dans le XIX<sup>e</sup>, a décidé de porter plainte contre la police et de se constituer partie civile.

C'est du moins ce qu'affirme son avocat, Me Vergès, le conseil de nombreux extrémistes, qui n'avait pas caché sa sympathie pour les terroristes lors de l'affaire Bréguet, le poseur de bombe dont il était le défenseur. Moreau affirme qu'il n'a pas tiré sur les policiers et qu'il ne possédait pas d'arme.

Ces affirmations sont contredites par les inspecteurs qui indiquent que Moreau avait bel et bien une arme, et qu'il s'est du reste blessé lui-même un bras en la dégainant. Par la suite, précisent-ils, il l'a encore braquée sur nous, mais l'arme s'est enrayée lors de l'erreur de manipulation.

LE FIGARO 30-31 OCT 1982



# La reconstitution

# de l'interpellation manquée



d'Eric Moreau

Le 20 octobre, plusieurs services de police se sont bousculés pour arrêter le jeune militant autonome. Les policiers de l'anti-gang et ceux des Renseignements généraux s'accusent mutuellement d'avoir tiré les premiers

ue s'est-il passé le 20 octobre 1982 vers 23 H45, rue St-Fargeau, à Paris, lors de l'arrestation manquée d'Eric Moreau, un jeune militant autonome sur lequel les policiers ont collé l'étiquette Action Directe?

Difficile, pour l'observateur étranger àl'affaire, dese faireune idée exacte surce qui a d'abord été présenté d'une manière totalement mensongère comme « une fusillade entre Action Directe et l'anti-gang ». En effet, il existe autant de versions de la rencontre entre les policiers et Moreau qu'il existe de participants, et certains d'entre eux — les policiers — ont modifié la leur.

Première version, rendue publique au lendemain de l'arrestation manquée : alors qu'un groupe de policiers de l'anti-gang s'apprêtaient à interpeller Eric Moreau, celui-ci a sorti une arme et tiré. Les hommes de l'anti-gang ont immédiatement riposté, mais Moreau — qui, selon les policiers, portait un gilet pare-balles — a réussi à échapper et aux balles et à ceux qui les lui expédiaient.

Officiellement, les policiers agissaient sur commission rogatoire du juge Bruguière. Chargé de l'affaire de dépôt d'armes dont la découverte avait entrainé l'inculpation de Michel Camillieri, Charles Grosmanginet Olivier Chabaud, il désirait entendre (vraisemblablement pour l'inculper) Eric Moreau, qui avait été repéré dans le cadre de cette enquête.

Cependant, cette opération policière paraissait à bien des égards mystérieuse. En effet, pourquoi avoir laissé courir Moreau et quelques autres au lieu de les interpeller comme Camillieri, Grosmangin et Chabaud avec qui ils avaient été repérés ? Pourquoi avoir brusquement décidé de l'arrêter en pleine nuit, ce qui n'est pas dans les habitudes de la police ?

Deuxième version : celle d'Eric Moreau. « Je n'étais pas armé... A aucun moment je n'ai tiré sur les policiers ». On apprendra quelques jours plus tard que Moreau a décidé de porter plainte contre X avec constitution de partie civile pour « tentative d'assasinat »

Troisième version: celle, officieuse, des policiers qui admettent que Moreau n'a pas tiré mais qui affirment qu'il était porteur d'un pistolet qu'il a tenté d'armer, ce qui aurait déclenché leur riposte. On apprend également que dex services de police étaient présents sur les lieux: l'anti-gang, comme on le savait déjà, mais aussi les Renseignements généraux. Du côté de l'antigang, on enfonce les RG: « Ce sont eux qui ont tiré, ils se sont affolés et puis ils l'ont loupé. C'est normal, ils n'ont pas l'habitude ».

On ajoute, toujours du côté de l'anti-gang, qu'il n'est plus question de travailler avec les RG et l'on demande l'exclusivité des opérations sur le terrain. Aux RG le renseignement, à l'anti-gang les interpellations. Rien de neuf là-dedans puisque c'est ce qui est prévu habituellement, les RG ne devant pas participer aux arrestations. Côté RG, on accuse l'anti-gang : « Ce sont eux qui ont tiré les premiers, on n'est pour rien dans cette bavure »...

Tout cela n'a pas empêché le juge Bruguière d'inculper Moreau de « tentative d'assassinat ». Cependant, la réaction de Moreau et la nouvelle version policière dont la presse s'est fait l'écho l'ont poussé à faire une reconstitution qui a eu lieu mardi soir. Plusieurs dizaines de policiers y ont participé et le juge Bruguière était accompagné d'un substitut du Procureur de la République, M. Davenas. La

pièce de théâtre a duré plusieurs heures et l'on a appris, à cette occasion, que la brigade criminelle avait également participé à la tentative d'interpellation. On se sait pas encore quelles ont été les conclusions de cette reconstitution, mais il semble établi que les policiers ont menti.

Selon certaines informations, une première tentative d'interpellation aurait été faite par des policiers de l'anti-gang qui, se sentant menacés, auraient tiré un coup de feu. Dans un deuxième temps, une voiture pilotée par un enquêteur de l'anti-gang aurait tenté de coincer Moreau. deuxième coup de feu aurait été tiré à travers le pare-brise. Troisième épisode, une deuxième voiture, où se seraient trouvés un responsable de la BRI (anti-gang), et des policiers des Renseignements généraux, aurait également tenté sa chance. Moreau, poursuivi, aurait roulé sur le capot avant de tomber et c'est à cet instant seulement que, de l'intérieur, le responsable du groupe RG aurait tiré, lui aussi, à travers le pare-brise. Cette scène, aussi drôle que lamentable, se serait achevée avec le départ de Moreau qui, fuyant au milieu des dernières balles policières, a fini par dispa-

Si cette version des faits est exacte, elle donne une image particulièrement inquiétante des policiers chargés de traquer le petit terrorisme, et le tout nouveau secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi aurait grand tort de faire confiance à ses troupes.

Gilles MILLET

# ffaire Oriach: terrorisme ou delit d'opinion?

Toute l'accusation repose sur le document, rédigé par Frédéric Oriach, saisi dans une consigne de la Gare du Nord. Ce pensum se prête en réalité à toutes les interprétations et l'instruction, faute d'éléments tangibles, s'est transformée en explications de texte.

l'îl n'y avait que l'arrestation ratée juillet-août et cela nous porte à poser Oriach le 15 octobre dernier, pose façon assez claire pour être authen-également certains problèmes. Le len-tifiées (rue de Baune, Minute, avenue demain de l'interpellation de ce de la Bourdonnais, près lycée Carnot). militant autonome de 29 ans, tout semblait clair. Les policiers, satisfaits de est accablant. Dans ce « nous » fatal. leur opération, claironnaient à qui elle y a vu l'aveu de Frédéric Oriach et voulait l'entendre qu'ils avaient mis la sa liaison avec les Fractions armées main sur « le poseur de bombe d'Ac- révolutionnaires libanaises, signataires tion directe, sur l'homme lié aux Frac- de plusieurs de ces attentats. armées révolutionnaires

lutte anti-terroriste, avait cédé à la ten- sien. tation de « faire tomber une tête », D'autres enfin, avouaient carrément que Frédéric Oriach n'est pas si proche que ça d'Action directe, que ses liaisons avec les FARL ne sont pas formellement établies. Quant à la prétendossier est quasiment vide.

culpé ce militant, ancien membre des Noyaux armés pour l'autonomie populaire, de « complicité d'assassinat de complicité de destruction de bien mobilier ou immobilier ayant entraîné la mort, d'association de malfaiteurs » pour six attentats commis cet été (1). Dans son cabinet d'instruction du palais de Justice de Paris s'est déroulé démontrer la culpabilité d'Oriach et lui naire ». son innocence.

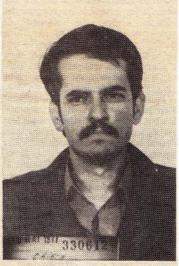
A la troisième page de ce document

d'Éric Moreau pour gêner les po- différentes questions sur ces actions. liciers... Celle (réussie) de Frédéric Certaines n'ont pas été revendiquées de

« Faux ! » lance aussitôt Frédéric Oriach. Pour lui, ce fameux « nous » Quelques jours plus tard, ces n'est pas à prendre au premier degré, enquêteurs baissaient d'un ton, com- mais au second. C'est un terme mençaient même à critiquer l'em-générique, une façon de participer à la pressement du secrétariat d'État qui, lutte palestinienne, une manière de afin de prouver son efficacité dans la s'impliquer dans un combat qu'il a fait

Sans donner d'autres précisions que celles déjà publiées par la presse, Frédéric Oriach semble surtout s'interroger sur ces attentats. « Nous n'aurons la prétention ni de juger ce Une photo d'identité judiciaire de qui s'est fait aux côtés de la Palestine, due confession d'Oriach découverte qui s'est juit un totes de la gare du Nord, ini d'affirmer ce qui est à faire. Il nous « Commando Liberté, j'écris ton dans une consigne de la gare du Nord, semble par contre être de notre devoir diqué par l'« unité combattante Marcel nom... », d'envoyer ses « salutations » cola à ses « frères de partout », Frédéric elle s'avère bien peu convaincante. semble par contre être de notre devoir Bref, alors qu'on le disait accablant, le d'interroger notre propre pratique, d'en faire surgir ce qu'elle tenta de C'est pourtant à la lecture de ce gignifier et de collectiviser les questions document que Martine Anzani a in-« la nature même de certaines revendications de ces actions ». Celle contre ple, le 20 juillet 1982. Un tract retrouvé « Palestine vaincra ».

« Cette revendication, poursuit dans d'État ». mardi 26 octobre et se déroulera encore son texte Frédéric Oriach, a été une scène d'un genre peu coutumier critiquée par certains parce qu'elle conaux pratiques de ce lieu. Le magistrat et sistait essentiellement en une reproducl'accusé, tous deux la tête penchée sur tion du poème de Paul Eluard. Elle fut ces feuilles dactylographiées, lisent, également critiquée parce qu'elle faisait relisent, expliquent et commentent leur référence à la résistance anti-nazie. Il contenu. A défaut d'éléments est vrai que ce point est criticable, la tangibles, on scrute, on décortique, on référence à la résistance nationale antianalyse, on se livre à une étonnant nazie nous paraît évitable, si ce n'est pas connaître à son sujet de combataille de mots où le juge essaye de erronée, parce que non révolution muniqué », note-t-il. « Il aurait pu démontrer le culpobilité d'Origh et lui



Rayman » d'Action directe. « Cela nous semble constituer une erreur », signifier et de collectiviser les questions ajoute Frédéric Oriach. « Se dire juif, c'est marcher dans l'escroquerie d'actions anti-sionistes ». De plus, bourgeoise, dans la fausse conscience Frédéric Oriach critique très nettement bourgeoise face à l'antisémitisme. Aussi, se prétendre juif lors d'une action révolutionnaire ne fait qu'apporter la banque Leumi-le-Israël, par exem-de l'eau au moulin des sionistes, ple, le 20 juillet 1982. Un tract retrouvé sur place portait simplement la mention à se servir d'une religion pour prétendre justifier une idée de nation, donc l'insécurité permanente ».

Enfin, et c'est le point le plus clair de ce texte embrouillé et ambigu, Frédéric Oriach se plaint de ne pas savoir si la revendication de l'action contre la fir-me Ganco, le 20 juillet dernier (un engin explose, sans faire de victime) est authentique. « Nous regrettons de ne nous expliquer entre autres la signification du nom « panthères Une critique que Frédéric Oriach rouges », si la revendication sous ce de douze feuillets parfois narfs, souvent formulera encore plus nettement au sigle est bien réelle ». Cela n'empêche grandiloquents, émaillé de citation de sujet du mitraillage de la voiture vide pas Frédéric Oriach de saluer la perpoètes arabes, on peut lire: « Notre d'un fonctionnaire israélien, quai de la formance. « Nous ne pouvons que groupe a participé aux actions de Marne, le 1er août dernier et reven-nous réjouir de son efficacité technique

(les dégats ayant été très importants), de sa précision (aucune victime civile). de son choix très clair. »

Voilà pour les attentats. A lire son texte, on comprend pourquoi Frédéric Oriach tient tant à la clarté des revendications. « Parce que les actions, explique-t-il, n'ont pu être perçues indépendamment des moyens qui les ont fait connaître », c'est-à-dire les médias. Personne n'est épargné. Ni Libération, « le larbin sioniste du PS », ni l'ensemble de la presse.

« Nous devons savoir, ajoute Oriach. (qu'elle) est sioniste et complètement aux ordres de l'impérialisme (...) Inutile d'en attendre quoi que ce soit et encore plus inutile de s'expliquer devant cette presse de merde (...) Le seul rôle que la presse des porcs peut jouer dans un sens nous convenant, est d'informer sur nos actions, de dire les faits concrets ».

Avant de clore son document par un ses « frères de partout », Frédéric Oriach a, dans son jargon habituel, lancé un nouveau mot d'ordre. « Nous devons vivre, suggère-t-il, dans l'affrontement politique, militaire, idéologique, au sein de la guerre que l'impérialisme et son valet sioniste mènent contre les propriétaires du monde entier (...) Les bouffeurs de vie se croient en sécurité, ici, en France. A nous de faire régner dans leur rang

#### Véronique BROCARD

(1) le 20 juillet contre la banque israélienne Leumi, 30 boulevard des Italiens (9è), et contre la société israélite Ganco, 3 sente des Dorées (19è). Le 11 août, contre l'immeuble qui abrite les bureaux de l'entreprise Circus Marketting of Israël, rue de la Baume (8è). Le 19 août, c'est l'hebdomadaire d'extrême-droite Minute qui était visé. Le 21 août, une bombe explosait avenue de la Bourbonnais (7è), tuant deux artificiers de la préfecture de police venus la désamorcer. Et, enfin, le 17 septembre, un engin d'une forte puissance placé sous une voiture garée près du lycée Carnot, rue Cardinet (17è), blessait grièvement quatre personne et légèrement quarante autres.



# Des policiers obligés de se justifier après une fusillade avec un membre d'Action directe

# Les limites de la lutte antiterroriste

Le terrorisme interne demeure une menace. Un engin explosif de forte puissance a été désamorcé juste à temps mardi soir au deuxième étage d'un immeuble, 199 bis, boulevard Saint-Germain à Paris (7°), devant la porte d'un foyer d'étudiants. La charge, selon la police, était « assez puissante pour faire sauter la moitié de l'immeuble ». D'autre part, le groupe anarchiste « Bakounine », déjà responsable d'un attentat lundi dernier préparait, selon les enquêteurs, d'autres « coups anti-impérialistes ». Or, les policiers chargés d'écarter cette menace, malgré les discours officiels faisant état de la volonté gouvernementale de faire échec au terrorisme, viennent de mesurer l'exiguïté de leur marge de manœuvre. Accusés par un membre « d'Action directe » de tentative d'assassinat, ils ont dû, comme des malfaiteurs, participer à une reconstitution pour prouver qu'il n'en était rien...

cats qu'il portait plainte pour tentative d'assassinat avec constitution de partie civile contre X. On avait déjà connu des malfaiteurs portant plainte contre la police. Pour un terroriste, c'était une première. Les policiers impliqués ont donc dû se justifier et, au cours de la reconstitution de la nuit de mardi à mercredi, en dehors de leurs heures de service, tenter de faire la preuve de leur bonne foi.

Plusieurs dizaines d'inspecteurs se sont ainsi, par une nuit froide de novembre, rangés sous les ordres du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière et du substitut du procureur de la République Laurent Davenas. La reconstitution a duré plusieurs heures. Dès le lendemain de l'arrestation manquée ponctuée par une fusillade, le juge Bruguière avait lancé contre Eric Moreau un mandat d'arrêt pour « tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique », une version initiale des faits laissant croire que ce dernier avait le premier fait usage de son arme.

#### PAR JEAN-CHARLES REIX

Le Quai des Orfèvres est en ébullition et bien des inspecteurs de la brigade criminelle et la brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.) n'ont pas apprécié du tout la petite expédition nocturne, hier peu après 0 heure, rue Saint-Fargeau à Paris dans le 20°. Une sortie que rien d'autre ne nécessitait que le souci d'établir les circonstances exactes... d'une arrestation manquée. Si les

policiers concernés admettent en effet avoir, dans la nuit du 20 octobre à 23 h 45, tiré, sans l'atteindre, en direction d'Eric Moreau, l'un des animateurs de la mouvance d'« Action directe » qui tentait de leur échapper, ils ne comprennent pas qu'on leur ait demandé, une dizaine de jours plus tard, de mimer la scène pour démontrer la légalité de leur intervention

#### Une première

Eric Moreau, vingt-six ans, repéré par les enquêteurs vers la fin du mois d'août en compagnie de Michel Camilleri, l'un des fondateurs d'« Action directe » (arrêté lui-même le 17 septembre dernier après la découverte de deux importantes caches d'armes et d'explosifs), avait été « filé » par les spécialistes de la B.R.I. Le 20 octobre, Eric Moréau rentrait à pied à son domicile, 69, rue Saint-Fargeau. Des éléments des Renseignements généraux, de la Brigade criminelle et de la B.R.l. l'attendaient. Selon les policiers, le militant d'« Action directe » brandissait une arme, les menacait et parvenait à s'enfuir. Certains inspecteurs ouvraient alors le feu dans sa direction.

Eric Moreau devait, les jours suivants, multiplier les déclarations et faisait savoir par ses avo-

#### Arme de fort calibre

Depuis, précise-t-on au palais de justice, après certains témoignages et les dénégations d'Éric Moreau, les circonstances exactes de cette opération de police étaient très controversées. Mais la reconstitution a permis d'établir que le fuyard était bien porteur d'une arme de fort calibre. D'autre part, des impacts de balles ont été retrouvés sur deux voitures, dont une « Peugeot 305 » de la police.

Ces résultats ont tempéré le mécontentement des inspecteurs de la police judiciaire parisienne. S'ils n'ont pas aimé, disaient-ils hier, la balade nocturne, ils n'ont cependant jamais douté des bonnes intentions à leur égard du juge Bruguière et du substitut Davenas, magistrats avec lesquels ils travaillent souvent et entretiennent d'excellentes relations. « Curieuse époque, note simplement un inspecteur, où la plainte du malfaiteur oblige le policier à se justifier. »

Et, comme si rien ne s'était passé, la brigade criminelle a repris son enquête sur l'attentat de lundi dirigé contre une société soviétique à Paris, revendiqué par le groupe Bakounine. La piste des anarchistes tiers-mondistes qui composent ce groupe est « chaude ». Les anarchistes ont promis, dans un communiqué, de s'en prendre à d'autres cibles « anti-impérialistes ». Les inspecteurs de la section anti-terroriste ont dû encore entreprendre une autre enquête pour vérifier si la bombe placée mardi boulevard Saint-Germain, devant un foyer d'étudiants géré par l'Association de culture universitaire et technique (A.C.U.T.) n'était pas en fait destinée aux bureaux voisins de la régie immobilière de la Ville de Paris. Une régie accusée par l'extrême gauche de faire expulser les « squatters » des immeubles vétustes.

J.-Ch. R.

**LE FIGARO** 

- 4 NOV. 1982

# Une enquête à surprise

# Action directe: quel bonheur d'avoir un papa commissaire!

Eric Moreau, membre d'Action directe, avait échappé de justesse à la police après une fusillade. Son cas est d'autant plus intéressant que son père est dans la police et que certains points de l'enquête restent très obscurs

Eric Moreau, le militant d'Action directe accuse d'avoir ouvert le feu sur les policiers, le 20 octobre 1982, lors d'une tentative d'arrestation et inculpé de « tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique », est le fils d'un commissaire principal de police, M. Pierre Moreau, chef du commissariat de Colombes (Hauts-de-Seine). Du coup des rumeurs circulent sur la disparition bizarre d'un gilet pare-balles de la police qui avait été utilisé par les membres d'Action directe.

e 20 octobre 1982. les policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRIantigang), en collaboration avec leurs collègues des renseignements généraux et de la brigade criminelle, avaient tenté d'arrêter, près du 69, rue Saint-Fargeau à Paris (20e), le militant d'Action directe Eric Moreau. Une fusillade avait éclaté. Plusieurs coups de feu avaient été tirés, dont un par M. Musil (commissaire du service des recherches des renseignements généraux) de l'intérieur d'une voiture à travers le pare-brise (si M. Musil a bien tiré dans les circonstances relatées dans notre édition du 28/10/82, il s'avère après enquête des services officiels – que le patron des R.G. n'a tiré qu'un seul coup de feu et qu'il n'a pas été, comme on aurait pu le comprendre, celui qui a déclenché

la fusillade).

#### Trois versions

En tout cas, les circonstances exactes de l'arrestation manquée d'Eric Moreau ne sont pas encore élucidées. Ainsi, le 2 novembre dernier, le juge Jean-Louis Bruguière, chargé de l'instruction judiciaire, a ordonné une reconstitution de cette « tentative d'arrestation » trois versions des faits avaient été avancées.

La première, selon la police, justifiait la fusillade ainsi : Eric Moreau, au moment de son interpellation par les hommes de l'antigang aurait sorti un revolver et aurait ouvert le feu en direction des inspecteurs qui auraient riposté.

La seconde, toujours selon la police: si Eric Moreau avait bien été armé, s'il avait bien dirigé son revolver vers les policiers, il n'aurait, en revanche, jamais tiré.

La troisième, celle d'Eric Moreau : il affirme qu'il n'était pas, le 20 octobre 1982, armé et que, de ce fait, il n'a jamais « braqué » les inspecteurs ni, bien entendu, ouvert le feu.

Après cette reconstitution, on ne connaît pas encore quelle est la version retenue par le magistrat. Toujours est-il que bien des mystères enveloppent le personnage Eric Moreau. Ainsi, on vient de découvrir que ce militant d'Action directe, désigné par les policiers comme un membre de la branche « dure » de ce groupe d'extrême gauche, est le fils d'un policier, et pas n'importe lequel. En effet, Eric Moreau est le fils de Pierre Moreau. 55 ans, « patron » du commissariat de Colombes (Hauts-de-Seine). M. Pierre Moreau occupait les mêmes fonctions, il y a trois ans environ, au poste de police de Sèvres. Un peu plus tard, son fils Eric était recherché dans l'enquête du vol d'un tableau : l'« Escamoteur » de Jérôme Bosch. Par ailleurs, bien des zones

d'ombre entourent ce « fils rebelle ». Hier matin, sur les antennes de France-Inter, dans une interview recueillie par Jérôme Bonaldi, Eric Moreau, toujours en

« cavale », insistait sur le fait qu'il ne portait pas, le jour de sa tentative d'arrestation, de gilet pare-balles. On s'étonne de cette précision donnée par le militant d'Action directe. Mais il y a, peut-être, une explication. Certaines rumeurs circulent en effet parmi les milieux policiers. Elles laissent entendre qu'un gilet pare-balles « aurait » disparu d'un car de policesecours affecté, comme par hasard, au commissariat de Colombes. Au commissariat de Colombes, contacté téléphoniquement, un fonctionnaire de police nous a fait savoir que le commissaire Moreau était « absent au moins jusqu'à la semaine pro-

Eric YUNG

le quotidien

-4 NOV 1982

# La fusillade de la rue Saint-Fargeau reconstituée Trois versions de l'arrestation manquée d'Éric Moreau (Action directe)

Eric Moreau, l'un des « durs » d'Action directe a-t-il ou non tiré sur les policiers, le 20 octobre dernier, lorsqu'ils ont tenté, sans succès, de l'arrêter ? Les controverses nées de cette opération de police ont finalement amené le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière a en organiser une reconstitution, en l'absence du principal intéressé, toujours en fuite mais avec la participation de plusieurs dizaines de policiers.

A 23 h 45, le 20 octobre, Eric Moreau, vingt-six ans, regagne à pied son domicile, 69, rue Saint-Fargeau à Paris (XX°). Depuis près de deux mois, ce militant d'Action directe de la première heure est repéré par les policiers. En compagnie de Jean-Marc Rouillan, leader de l'organisation extrémiste, il a organisé en 1978, le vol au musée de Saint-Germain-en-Laye, d'une œuvre de Jérôme Bosch, « l'Escamoteur ». Arrêté à Paris en février 1979, alors qu'il tentait de négo-

cier le tableau, il a été condamné et emprisonné pour recel.

Depuis sa libération il a pris une place importante au sein d'Action directe. A la « Souricière » de 20 octobre participent trois services de police : les renseignements généraux, la brigade anti-gang et la brigade criminelle. Une fusillade nourrie éclate à l'arrivée d'Eric Moreau. Plus de dix coups de feu sont tirés. Le terroriste parvient toutefois à s'évader et ne sera pas rattrapé. Trois versions ont été fournies de cette fusillade. Une première version de la police : au moment où les hommes de l' « antigang », s'apprêtent à l'arrêter, Moreau ouvre le feu. Plusieurs policiers ripostent, mais, dans la confusion qui suit il parvient à s'enfuir.

Une deuxième version policière: Eric Moreau a bien « braqué » les forces de l'ordre, mais le coup de feu est parti accidentellement. Certains enquêteurs ne sont même plus certains que le militant soit l'auteur du premier coup de feu, celui qui a tout déclenché.

Version qu'Eric Moreau a fait connaître : « Je n'étais pas armé... à aucun moment, je n'ai tiré sur les policiers ». L'extrémiste de gauche a d'ailleurs décidé de porter plainte contre X... pour « tentative d'assassinat ». Le lendemain de ces événements, un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui pour « tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique ».

C'est pour tenter de savoir laquelle de ces trois versions est la bonne, et notamment de connaître l'identité de l'auteur du premier coup de feu, que le juge Bruguière a fait procéder à cette reconstitution qui a duré plusieurs heures. A la suite de cette affaire, les responsables de la police judiciaire de Paris avaient obtenu que les arrestations soient de leur seul ressort et que les « R.G. » soient, eux, chargés du travail d'information et de repérage.

Le Parisien

- 4 NOV. 1982

# Arrestation manquée d'Eric Moreau : le cafouillage des polices

Le 20 octobre, la BRI et les RG tentaient d'arrêter ce militant présumé d'Action directe. Un échec. La reconstitution de la fusillade laisse planer des doutes sérieux

« Un ratage monumental »: tous les policiers concernés de près et de loin par l'arrestation manquée d'Eric Moreau, membre présumé d'Action directe, le 20 octobre, en conviennent aujourd'hui. Mais que s'est-il vraiment passé cette nuit-là place Saint-Fargeau? « Je n'étais pas armé », continue de prétendre Eric Moreau, toujours en fuite. « Nous n'avons pas été victimes d'une hallucination collective », répliquent les policiers. Après une reconstitution du déroulement de l'opération, pratiquée mercredi soir, le parquet a maintenu ses réquisitions. Eric Moreau reste inculpé de « tentative d'hommicide vidontaire » et d'« infraction à la législation sur les armés ».

LE MATIN

5 novembre 1982

EULE certitude absolue: il y a eu des comps de feu... C'est tout, et c'est bien peu, plus de quinze jours après la fusillade de la place Saint-Fargeau, et au lendemain de la reconstitution ordonnée par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguières. Les circonstances de cette arrestation manquée restent tout à fait obscures. Car aucun élément matériel ne permet de prouver qu'Eric Moreau, traqué le soir du 20 octobre par une bonne quinzaine de policiers, était effectivement armé: on n'a pu retrouver aucune des balles qu'il aurait tirées. Il reste les témoignages, bien sûr : des témoignages de policiers. Mais trois services étaient concernés, dans cette opération: les Renseignement généraux (RG) et la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) en première ligne, mais aussi la brigade criminelle, qui avait délégué un « observateur ». Et il se trouve que, d'un service à l'autre, on n'a

pas vu exactement la même chose... Plus personne n'affirme aujourd'hui qu'Eric Moreau a ouvert le feu. Mais, pas plus du côté des RG que de celui de la BRI, semble-t-il, on ne souhaite prendre la responsabilité d'une initiative qui s'est révélée malheureuse.

A la brigade criminelle, on tente de dédramatiser : « C'est évident, la police a pris une "baffe" magistrale dans cette affaire. Il y a eu un cafouillage. Comment expliquer sinon que Moreau ait pû s'échapper alors que les gens de la BRI lui tiraient dessus ? Mais de là à prétendre que les RG ont gêné l'antigang... Cette histoire ne remet rien en question, en ce qui concerne la collaboration des services. » Quant au fond de l'affaire, aucune ambiguïté : « Moreau était armé. Aucun flic n'aurait pris le risque de tirer s'il ne s'était pas senti menacé, c'est certain. »

Du côté de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), c'est le black-out total. « Aucun commentaire sur cette histoire », précise le commissaire Georges Querry, le patron de la BRI. Au ministère de l'Intérieur, un haut fonctionnaire commente:

« Chacun dans cette affaire raconte un peu la vérité. Il y a un élément indiscutable : à force de vouloir mélanger des services qui ne sont pas habitués à travailler ensemble, dans le but de contenter tout le monde, on fait de la sensiblerie. Et ça pose des problèmes de coordination. La BRI dit: "C'est la faute aux RG", et les RG disent: "C'est la faute à la BRI." Dans un match de Coupe d'Europe, on ne mélange pas, cinq minutes avant le match, les Girondins de Bordeaux avec les Parisiens de Paris Saint-Germain pour faire la meilleure équipe. Les automatismes ne s'improvisent

pas comme ça, quelles que soient la bonne volonté et les capacités de chaque service de police. »

L'interpellation ratée d'Eric Moreau n'est pas chacun le reconnaît - très « glorieuse » pour la police française. Au parquet, on déclare : « Le procureur a maintenu ses réquisitions, mais nous refusons de prendre position dans la polémique. Cela ajouterait à la confusion. » Un magistrat qui semble avoir tranché, ajoute : « Le cas Moreau pose le problème de la coordination. Jusqu'à maintenant, la BRI travaillait avec les renseignements des RG, et sur le terrain les deux services travaillaient ensemble. Désormais, seul la BRI s'occupera des interventions, les RG continueront de les aider par leurs renseignements. » La guerre des polices n'a pas fini de rebondir...

> Patrice Burnat Jean-Charles Rosier

#### Eric Moreau porte plainte contre la police

Eric Moreau, le militant autonome que la police a vainement tenté d'interpeller, e 20 octobre, rue St Fargeau à Paris, a porté plainte vendredi avec constitution de partie civile, contre les policiers qui ont tiré sur lui.

Cette plainte, signée de lui, a été déposé entre les mains du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris par ses avocats Mes Verges et Isabelle Coutant-Peyre.

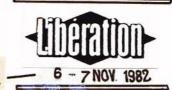
Dans cette plainte, Moreau donne en outre sa version de la fusillade :

«.Je me trouvais vers 23h30 place Saint-Fargeau en face de la caserne des pompiers, à côté d'un panneau « Decaux », non loin de mon domicile, lorsque je fus accosté par un homme. Cet individu, plutôt blond, un pistolet à la main l'allure et la voix d'un truand, me cria : « Ne bouge pas ». Compte tenu de l'heure tardive et de l'absence totale de passants ainsi que de l'attitude pour le moins menaçante de l'individu, je pris mes jamhes à mon cou. A peine avais-je commencé à courir qu'un coup de feu claquait, suivi d'une fusillade nourrir sous les hurlements « arrêtez-le ».

"Toujours courant en zig-zag, je traversai la rue Haxo et m'engageai dans la rue Saint-Fargeau en direction de la rue de Ménilmontant, toujours sous les balles dont une dizaine ont percé le blouson que je portais, ainsi que mon écharpe. Ces vêtements seront mis à la disposition de la justice. Ils attestent que l'on a délibérement eu l'intention de m'assassiner en pleine nuit, dans une rue sombre et déserte. Par miracle, je ne souffre que d'une blessure au bras ».

« Les journaux m'ont appris que cette bande de tueurs que j'ai pris pour des gangsters était en réalité des membres de la police... Or, à aucun moment je l'afffirme, je n'ai entendu prononcer le mot « police ».

« Des faits rapportés ci-dessus, il apparait que j'ai été l'objet d'une tentative d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, crime prévu et réprimé par l'article 296 du code pénal ».





#### Eric Moreau dépose une plainte contre la police

Mes Jacques Vergès et Isabelle Coutant-Peyre ont déposé, le 5 no vembre, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris, une plainte pour tentative d'assassinat, avec constitution de partie civile, formulée par Eric Moreau contre les policiers, qu'il accuse d'avoir tiré sur lui le 20 octobre. Membre présumé d'Action directe, Eric Moreau, âgé de vingt-six ans, avait échappé, le 20 octobre, peu avant minuit, aux policiers de la brigade antigang qui avaient tenté de l'interpeller rue Saint-Fargeau, à Paris (20°). Au cours de cette action, Eric Moreau aurait, selon leurs dires, ouvert le feu sur les policiers avant de disparaître (le Monde du 22 octobre).

Toutefois, un communiqué signé du Collectif révolutionnaire du le août, et adressé à l'A.F.P. quelques jours plus tard, affirmait que le jeune homme, qui est toujours en fuite, n'avait pas fait usage de son arme et que tous les impacts de balles relevés sur les lieux avaient pour origine les seules armes des policiers (le Monde du 28 octobre). Dans la nuit du 2 au 3 novembre, les services de police ont procédé à une reconstitution des faits, dont les conclusions de justice ne sont pas connues (le Monde du 5 novembre), mais qui pourraient établir que Eric Moreau n'a pas tiré.

Dans sa plainte, Eric Moreau donne sa version des faits, expliquant qu'il s'était enfui peu après qu'un homme, « plutôt blond, un pistolet à la main, l'allure et la voix d'un truand », lui eut crié : « Ne bouge pas! » C'est alors, poursuit Eric Moreau, qu'« un coup de feu claquait, suivi d'une fusillade nourrie, sous les hurlements « Arrêtez-» le! ». Eric Moreau affirme qu'« une dizaine de balles ont percé le blouson et l'écharpe » qu'il portait,

Après avoir indiqué qu'il avait appris par la lecture des journaux que « cette bande de tueurs » — il les avait pris « pour des gangsters » — étaient des policiers, Eric Moreau estime qu'« il n'est plus tolérable de voir, depuis l'ouverture de la prétendue campagne antiterroriste, les policiers transformer la France en cirque, aux applaudissements du secrétaire d'Etat à la sécurité et devant le silence coupable de M. le ministre de la justice ».

#### **ACTION DIRECTE**

Les avocats d'Eric Moreau portent plainte pour tentative d'assassinat

Mes Jacques Vergès et Isabelle Coutant-Peyre ont déposé hier entre les mains du doyen des juges d'instruction une plainte en tentative d'assassinat de leur client Eric Moreau, contre le commissaire Musil et les policiers qui, lors de la tentative d'arrestation du jeune homme, le 20 octobre à Paris-20°, ont tiré sur lui, mais qui ne sont pas, pour le moment, formellement identifiés.

Cette plainte des avocats est motivée par le résultat de la reconstitution ordonnée par le juge Jean-Louis Bruguière et effectuée mardi soir, afin de déterminer les conditions exactes de cette fusillade, puisque dès les premières heures de cette affaire les policiers avaient affirmé avoir riposté pour se protéger euxmêmes des intentions homicides du jeune militant d'Action directe.

Or, il apparaît aujourdhui que les forces de l'ordre ont tiré dixhuit balles sur Eric Moreau, qui a essuyé plusieurs impacts, son blouson troué en faisant foi, alors que lui-même, s'il a affectivement brandi une arme — contrairement à ses allégations — ne s'en est pas servi autrement que pour intimider.

### Action directe: Eric Moreau porte plainte contre la police

RIC MOREAU, le militant présumé d'Action directe dont l'arrestation manquée avait donné lieu à la fusillade de la place Saint-Fargeau (le Matin d'hier), vient de saisir à son tour la justice contre les policiers, qu'il accuse de « tentative d'homicide volontaire avec préméditation, et guet-apens ». Il a fait déposer hier par son avocat, Me Jacques Vergés, une plainte auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, à qui il donne sa ver-

sion des faits en mettant nommément en cause l'un des policiers, le commissaire Musil, du service des recherches des Renseignements généraux.

La procédure devra mainterant être transmise au procureur, qui la transmettra à son tour à la chambre criminelle de la Cour de cassation pour la désignation d'une juridiction : la qualité d'officier de police judiciaire du commissaire Musil interdit en effet au doyen des juges d'instruire lui-même le dossier.

#### UN MEMBRE D'ACTION DIRECTE PORTE PLAINTE

Eric Moreau, le militant présumé « d'Action directe », toujours en fuite, que la police a vainement tenté d'interpeller le 20 octobre, rue Saint-Fargeau à Paris, a porté plainte hier, pour tentative d'assassinat, contre les policiers qui ont tiré sur lui ce jour-là. Dans cette plainte, avec constitution de partie civile, adressée au doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, Eric Moreau accuse un commissaire des Renseignements généraux d'avoir dirigé sur place « une bande de tueurs ». Les policiers concernés protestent de façon véhémente contre ces accusations. Ils admettent avoir tiré parce que le fuyard les menaçait lui-même d'une arme à feu et affirment que leur intention était de le désarmer et non de le tuer.

LE MATIN
6 - 7 NOV. 1982

LE FIGARO

Le Monde

7 - 8 NOV. 1982

Un terroriste d'Action directe porte plainte contre un commissaire de police

# Le scandale Eric Moreau

Eric Moreau, membre présumé du groupe subversif de l'ultra-gauche Action directe, dont l'arrestation manquée avait donné lieu, le 20 octobre, à une fusillade place Saint-Fargeau à Paris, vient de porter plainte pour tentative d'assassinat contre les policiers qui étalent chargés de l'interpeller. Cet étudiant de vingt-six ans, toujours en fuite, fait pour tant l'objet lui-même d'une inculpation pour tentative d'homicide volontaire sur agent de la force publique (nos éditions des 4 et 6 novembre 1982).

#### PAR JEAN-CHARLES REIX

L'affaire a un retentissement important dans les milieux judiciaires et policiers. Elle pose, en effet, plusieurs problèmes : celui des limites de l'action répressive antiterroriste, celui de l'exercice des missions policières, celui du droit, pour les fonctionnaires de police, de faire usage de leur arme, et elle débouche sur un nouvel affrontement entre les partisans de l'éradication du terrorisme interne et ceux qui persistent à nier son existence.

Ou bien, en effet, Action directe est ce mouvement révolutionnaire dont le Conseil des ministres a voulu la dissolution au mois d'août, après la vague d'attentats de l'été dernier, et alors il faut arrêter ses dirigeants; ou bien, Action directe n'est qu'une association de militants gauchistes, comme l'avait laissé supposer l'amnistie généreuse de juin 1981. Les membres de ce mouvement terroriste choisissent, bien évidemment, la seconde solution. Avec eux, un certain nombre d'avocats et de magistrats, malgré les actes de violence commis et revendiqués, continuent d'affirmer qu'il ne s'agit là que de délinquants politiques. Cette banalisation du délit a pour but de discréditer les services policiers engagés dans la lutte anti-

En ce qui concerne l'affaire Moreau, l'objectif semble avoir été atteint. Me Jacques Vergès, le défenseur du jeune homme, dans l'exposé des motifs de la plainte déposée contre un commissaire et des inspecteurs, présente son client comme un paisible promeneur, rentrant le 20 octobre, vers 23 h 30, chez sa mère, place Saint-Fargeau. Un individu serait alors sorti de l'ombre, un pistolet à la main, et lui aurait crié : « Ne bouge pas. »

Eric Moreau, toujours d'après les dires de son défenseur, crut avoir affaire à un truand et s'entuit en courant. C'est alors que claquait un coup de feu, puis d'autres, une dizaine de balles auraient percé son blouson, une l'atteignant au poignet. L'avocat est formel : il s'agit bien pour lui « d'une tentative d'homicide volontaire, avec préméditation et guet-apens ».

#### Une souricière

La version des policiers est, bien sûr, différente. Eric Moreau, fils dévoyé d'un commissaire de police, est connu depuis 1978 pour son appartenance à la mouvance d'*Action directe*. Il a, en outre, déjà été inculpé dans divers délits de droit commun.

Au début du mois de septembre, il avait été repéré en compagnie de Michel Camilleri, un des durs du mouvement, lui-même arrêté, le 17 septembre, à l'occasion de la découverte de caches d'armes et d'explosifs qu'il utilisait.

Le soir du 20 octobre, une « souricière » à laquelle participaient les policiers des renseignements généraux et de la brigade de recherches d'intervention, avait été installée place Saint-Fargeau, autour du domicile de la mère d'Eric Moreau. Mais ce dernier était armé, et, lorsqu'un inspecteur tenta de le maîtriser, il sortit un pistolet de son blouson. Un commissaire tira alors dans sa direction, un coup de feu, à partir d'une voiture de service. Il s'agissait de le désarmer et de dégager l'inspecteur. Malgré l'intervention des autres inspecteurs, le suspect devait réussir à s'enfuir.

D'un point de vue strictement tactique, cette interpellation s'est donc conclue par un échec et a montré un défaut de coordination flagrant entre plusieurs services, récemment reconvertis dans la lutte antiterroriste : les renseignements généraux, spécialistes du dépistage, et la brigade de recherches et d'intervention (ou brigade antigang), spécialiste des arrestations délicates. Leur mésentente sur le terrain a dû être sanctionnée par le secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, Joseph Franceschi.

Révoltés par la polémique qui devait s'instaurer autour de leur intervention malheureuse – nécessitant une reconstitution sur place dans la nuit du 2 au 3 octobre – des inspecteurs et des responsables de la brigade antigang ont menacé de rendre leurs armes et de se croiser les bras symboliquement.

Mal dirigés par leurs autorités de tutelle, mal aidés par des services rivaux, ils se voyaient trahis par la justice, au moment où ils découvraient, par ailleurs, au cours d'une perquisition, que le groupe Action directe possédait sur des fiches les noms, les adresses et les photos de la plurant d'entre eux

part d'entre eux. Depuis, nombreux sont les fonctionnaires de police qui se disent peu enclins à traquer des terroristes dangereusement armés, décidés à tout face à des représentants de la loi, sans obtenir enfin l'assurance du pouvoir judiciaire que les droits des suspects ne seront pas mieux considérés que les devoirs des policiers, et beaucoup attendent de pouvoir apprécier les suites qui seront données à la plainte d'Eric Moreau. Un policier menacé par un homme armé peut-il tirer le premier? Un de ses collègues peut-il tirer pour le dégager? Peuvent-ils ouvrir le feu sur un fuyard armé? Avec l'affaire Moreau, c'est aussi tout le problème du droit de faire usage des armes qui se pose de nouveau à la police. Des questions esquivées par le gouvernement, alors que le ministre de l'Intérieur le lui avait soumis, ce problème que l'actualité replace souvent au premier plan.

#### LE FIGARO

**LUNDI 8 NOVEMBRE 1982** 

Lorsqu'en Aout 1982, rerusant le silence qui accem, agnaît le déferiement des trou, es de Tsahal sur le Liban, nous sommes intervenus, nous avons revendiques notre appartenance au peuple juir .

Ni religieux ,ni "nationalistes" mais seulement attacnés à une tradition de compat anti-capitaliste des Franc-Tireurs-Partisans M.O.I. à la Division Betvina des Brigades Internationales ,du Bund aux camarades améri ains du deput du siècle.

Juifs, indignés de voir certains de ceux qui ayant vécus cruellement l'horreur du fanatisme nazi et stali\_nien sombrer dans un racisme fanatique justifiant les camps d'internement, les lois raciales (Cisjordanie, Gaza) et la répression généralisée.

Juffs, qui n'accepterons jamais la facilité qui permet à certains de faire rimer Juif et sioniste, antisionisme et antisemitisme.

Alors que plus des deux-tiers xivent des Juiss vivent en disspora ,1'Etat Israëlien , releyé par les notebles , parle et reprime au nom du peuple juif , s'appropriant l'Hôlocauste , relsifiant l'Histoire (les ombattants du ghetto de Versovie ou de Massada n'étant plus que des sionistes convaincus) , niant le combat de milliers de communistes juiss

Israel sert l'imperialisme americain.

Obt Etat ,dont l'idéologie "prussienne" repose sur un
militarisme boy-scoutisé et sur une ghettolsation para ciaque,
est le larbin idéal pour les basses oeuvres des U.S.A.
au Pro he-Orient et même ailleurs:

"La sphéro d'intérêt militaire d'Israël s'étend dans les années 80 au delà du monde arabe et englobera des pays tels que la Turquie , l'Iran , le Pakistan et jusqu'a l' Afrique du Nord et l'afrique Centrale "

Ariet Sharon 18 Avril 1982

LiEtat Israëlien collaboro avec ies juntes fascistes d'Amérique Latine. (Salvador , Guatemala , Honduras , Nicaragua jusqu'a la nute de Bomona ) livrant des armes , envoya no des onseillers militaires "specialistes de l'anti-insurre vior

Mo. ontent d'entre veur les acilleures relations evec le regime reciste du Cap ,il a parti ipé a la realization de la combe Sud-Africaine ,arme de chantege sur les Enga Bantoustans .

ACTION DIRECTE dans la continuité de sa jutte entiimperialiste combattra tous les rais malfaisents au Moyen-Crient, ici ou ailleurs.

Aujourd'hui ,plus que jamais ,révolutionnaires Juifs et Arabes nous devons être unis .

ACTION DIRECTE
UNITS OFFATTANTAE MARCEL RAYMAN

PARIS 9/11/82: Reproduction du communiqué titré "Action directe Unité Combattante Marcel Rayman" reçu par courrier à l'AFP, le 9/11/82. L'unité combattante Marcel Raym a avait revendiqué deux attentats cet été. Marcel Rayman état un des membres, j'if, de la brigade Manouchian pendant la résistance. L'emprunt de ce nom par des militants d'action directe" avait violemment été contesté par des associations d'anciens résistants, lors d'une cérémonie commémorative le mois dernier. AFP

### ACTION

#### Nouveau message

Un communiqué signé Action directe - unité combattante Marcel-Rayman a été adressé à l'AFP. Il précise « dans la continuité de sa lutte anti-impérialiste, Action directe combattra tous les rats malfaisants au Moyen-Orient, ici et ailleurs ». Ce mouvement à revendiqué deux attentats cet été, le 1er août, le mitraillage de la voiture vide d'un diplomate, quai de Loire à Paris et, le 7 août, le plasticage d'une agence bancaire Discount Bank, 111 bis, rue de Turenne à Paris IIIe.

### LE MATIN

10 NOV 1982

### LE MATIN DE PARIS

17 novembre 1982

### ACTION

#### Oriach refuse d'être interrogé

Frédéric Oriach, militant présumé d'Action directe, incarcéré à la prison de la Santé depuis le 14 octobre, a refusé hier d'être extrait de sa cellule pour subir au palais de justice de Paris un nouvel interrogatoire dans le cabinet de Martine Anzani, premier juge d'instruction. Dans une lettre adressée au juge et à ses avocats, Frédéric Oriach s'insurge notamment contre le fait qu'on « l'accuse de l'ensemble des actions armées antisionistes de ces derniers mois, sans autre preuve que dans l'interprétation jésuistique tirée par les cheveux et politiquement incohérente d'un texte public.»

#### Oriach refuse un interrogatoire

Frédéric Oriach, ancien membre des N.A.P.A.P., incarcéré à la rpison de la Santé depuis le 14 octobre, a refusé hier d'être extrait de sa cellule pour subir au palais de justice de Paris un nouvel interrogatoire dans le cabinet de Mile Martine Anzani, premier juge d'instruction.

Seuls ses défenseurs, Mes Jacques Verges et Isabelle Coutant-Peyre étaient présents. Oriach doit répondre de multiples inculpations dont associaton de malfaiteurs, complicité d'assassinat, complicité d'attentat à la paix intérieure. Dans une lettre adressée à Mile Anzani, Oriach s'insurge notamment contre le fait qu'on « l'accuse de l'ensemble des actions armées anti-sionistes de ces derniers mois sans d'autre preuve que dans l'inter-prétation jésuistique tirée par les cheveux et politiquement incohérente d'un texte public ». Il ajoute qu'il « refuse de collaborer à l'analyse de textes dont on voudrait faire l'unique support de son maintien en détention », être incarcéré « pour délit d'opinion ».



**MERCREDI 17 NOVEMBRE 1982** 

# Oriach refuse tout interrogatoire...

Frédéric Oriach, incarcéré à la prison de de la Santé depuis le 14 octobre, a refusé, hier, d'être extrait de sa cellule pour subir au Palais de justice de Paris un nouvel interrogatoire dans le cabinet de Mlle Martine Anzani,

Oriach doit répondre de multiples inculpations dont association de malfaiteurs, complicité d'assassinat, complicité d'attentat à la paix intérieure. Dans une lettre adressée à Mlle Anzani, Oriach déclare qu'il « refuse de collaborer à l'analyse de textes dont on voudrait faire l'unique support de son maintien en détention », prétendant être incarcéré « pour délit d'opinion ».

Oriach a été interpellé le 12 octobre à la gare du nord à Paris au moment où il venait chercher dans une consigne un certain nombre de documents : une quarantaine de fiches très documentées concernant des établissements juifs dont certains ont été l'objet d'attentats ainsi juifs dont certains ont été l'objet d'attentats ainsi ju'un long texte écrit de sa main évoquant les attentats souvent meurtriers commis cet été à Paris, dans lequel il indique « notre groupe a participé à ces actions ».

**LE FIGARO** 

17 NOV. 1982

### Un chef présumé d'Action directe relaxé

tant d'Action directe, poursuivi pour détention et recel d'un important stock d'armes de fort calibre, a été relaxé hier par la dixième chambre correctionnelle de Paris. Son amie, Joëlle Aubron, une sympathisante de ce mouvement d'extrême gauche, locataire du box de parking dans lequel les policiers avaient découvert cet arsenal, début avril 1982, a été condamnée à quatre ans de prison dont deux avec

Bien que soupçonné d'être l'un des armuriers d'Action directe et d'avoir participé à plusieurs actions violentes, Mohand Hamami,

de nationalité algérienne, a recouvré la liberté.

Mohand Hamami est, selon les policiers, le militant gauchiste qui dirigerait la branche « militaire » du mouvement Action directe.

#### **LE FIGARO**

**VENDREDI 19 NOVEMBRE 1982** 

Arrêté dans un garage transformé en arsenal par des terroristes gauchistes, Mohand Hamami est relaxé

# Clémence pour un militant d'Action directe

Joëlle Aubron, vingt-trois ans, sympathisante d'Action directe, locataire d'un box, 20 bis, rue de Borrego à Paris (XXe) où la police avait découvert, en avril dernier, un important stock d'armes, a été condamnée hier à quatre ans de prison dont deux avec sursis par la 10° chambre correction-nelle de Paris. Son complice, Mohand Hamami, vingtsept ans, qui l'accompagnait lorsqu'elle avait été appréhen-dée en pénétrant dans le box, a été relaxé.

La fille de bonne famille et le jeune immigré, proches du mouvement d'extrême gauche, ont finalement bénéficié de la clémence d'un tribunal qui a fait en sorte d'oublier un arrière-plan d'attentats et de lutte anti-terroriste et d'écarter du procès comme l'avait suggéré le président - toute coloration politique. Joëlle Aubron restera en prison quelques mois encore, quant à Hamami il a recouvré la liberté.

#### Grève de la faim

Une anguille pour la justice française, ce petit homme à la chevelure épaisse mais soignée, né le 9 mai 1955 à Voiron (Isère) de nationalité algérienne. Un C.A.P. de soudeur, plusieurs employeurs dans la région de Grenoble jusqu'en 1980, date à la-quelle il monte à Paris rejoindre des amis. En mars 1980, pour la première fois, la police découvre son visage et son nom au cours d'une rafle visant des militants 766 d'Action directe impliqués dans hold-up commis le 18 août 1979 contre la perception de Condé-sur-Escaut et qui avait

rapporté seize millions de francs à ses auteurs.

Il fait alors partie du lot d'extrémistes déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat. A ceci près cependant qu'il fait également l'objet de poursuites non politiques pour trois hold-up commis début 1980 à Angers, Toulouse et Grenoble, ce qui ne lui permet pas de bénéficier, comme les autres, de la loi d'amnistie de l'après-10 mai.

Action directe eut la bonté de revendiquer - tardivement - ces trois hold-up et Mohand Hamami l'intelligence d'entamer une grève de la faim tandis qu'au-dehors était orchestrée une campagne pour la libération des détenus politiques en France.

Résultat : le 16 octobre 1981, celui que la police considérait à l'époque comme un homme de main gravitant dans un milieu partagé entre les opérations de droit commun et les actions politiques des groupes terroristes obtenait à son tour des mesures de pardon et d'effacement du casier

judiciaire.

#### Sur parole

Six mois plus tard Hamami refaisait surface aux côtés cette fois de Joëlle Aubron, trois ans, fille aînée d'un cadre administratif d'une société de travaux publics. Etudiante à la faculté de Vincennes, dans la section cinéma, la jeune femme visage volontaire, longs cheveux blonds bouclés - campait depuis deux ans avec des militants gauchistes dans des immeubles « squatterisés ». Le 25 mars 1981, elle avait été arrêtée dans une boîte de nuit du quartier Latin à la suite d'une bagarre. Cinq autres jeunes avaient été interpellés en même temps qu'elle : tous membres ou proches d'Ac-

Joëlle Aubron avait été remise en liberté après quarante-huit heures de garde à vue qui avaient permis aux policiers de

recueillir de précieux renseignements. Ils avaient notamment localisé un box de parking du quatrième sous-sol d'un immeuble situé au 20, rue Borrego (20°) loué par l'intéressée.

C'est dans ce box que, début avril, les inspecteurs de la Brigade de répression du banditisme découvraient un véritable arsenal: huit pistolets-mitrailleurs, une douzaine de pistolets et revolvers, une grenade, des munitions et des chargeurs, des fusils de chasse, de fausses

pièces d'identité, des cagoules et deux gilets pare-balles.

Le 8 avril, Mohand Hamami et Joëlle Aubron étaient arrêtés par des policiers en planque alors qu'ils pénétraient dans le box.« Je mettais les pieds dans ce parking pour la première fois. J'ignorais l'existence de ce stock d'armes » n'a jamais cessé de déclarer Hamami depuis son arrestation et pendant le procès. Le tribunal l'a cru sur parole... Parce qu'elle en était la locataire en titre, Joëlle Aubron pouvait difficilement être aussi convaincante.

Jocelyn PETITPAS.

### ACTION

#### 4 ans de prison pour Joëlle Aubron

Joëlle Aubron, 23 ans, proche d'Action directe, locataire d'un box, 20 bis, rue du Borrego, à Paris (20°), où la police trouva, en avril dernier, un important stock d'armes, a été condamnée hier à quatre ans de prison dont deux avec sursis par la 10° chambre correctionnelle de Paris.



19 novembre 1982



**VENDREDI 19 NOVEMBRE 1982** 

#### Action directe Joëlle Aubron condamnée

Joëlle Aubron, 23 ans, proche d'Action directe, locataire d'un box, 20 bis, rue du Borrego, à Paris (20°), où la police trouva, en avril dernier, un important stock d'armes, a été condamnée hier à quatre ans de prison

Son complice, Mohand Hamami, âgé de 27 ans, qui l'accompagnait lorsqu'elle fut appréhendée, peu après la découverte de l'arsenal, a été relaxé.

### Stock d'armes de la rue Borrego: Joëlle Aubron condamnée, Mohand Hamami relaxé

e 27 octobre dernier, le substitut de la 10° chambre correctionnelle de Paris avait réclamé quatre ans de prison ferme contre Joëlle Aubron et Mohand Hamami, deux jeunes autonomes interpellés alors qu'ils sortaient d'un box contenant un important stock d'armes attribué par la police au groupe « Action Directe ». Ces réquisitions n'ont visiblément pas convaincu les magistrats qui ont relaxé Mohand Hamami, faute de preuve, et n'ont condamné Joëlle Aubron qu'à deux ans de prison ferme et deux ans avec sursis.

Rappelons que Joëlle Aubron avait admis avoir prêté le box, qu'elle louait, à des révolutionnaires turcs dont elle n'a pas donné l'identité, mais avait toujours nié avoir été mise au courant de son contenu. Quant à Hamami, il avait affirmé au cours du procès qu'il s'était contenté de conduire Joëlle Aubron rue du Borrego, dans le 20° arrondissement, où se trouvait le box; ce qu'elle avait confirmé.

Les magistrats n'ont par ailleurs pas apprécié que les policiers interpellent Aubron et Hamami à un moment où les armes ne se trouvaient plus dans le box, puisqu'ils les avaient préalablement retirées, ce qui ne permettait pas de rassembler contre les accusés des preuves suffisantes; notamment contre Hamami qui, à la différence de sa camarade locataire du garage, n'était pas recéleur.



**VENDREDI 19 NOVEMBRE 1982** 

#### **ACTION DIRECTE**

#### Le parquet fait appel contre Joëlle Aubron

Le procureur du tribunal de Paris a fait appel, vendredi soir, du jugement de la 10e chambre correctionnelle, qui avait condamné, jeudi, à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, Joëlle Aubron, et relaxé son co-prévenu Mohand Hamami.

Ces deux jeunes gens, sympathisants présumés de l'organisation dissoute Action directe, avaient été prévenus de détention d'un stock d'armes dans l'affaire de la rue Borrego. Les policiers avaient découvert, dans un parking, loué par Joëlle Aubron dans un immeuble de cette rue du XXe arrondissement, à Paris, un stock d'armes dont l'une aurait servi, selon les expertises balistiques, à l'attentat du 30 mars dernier contre la mission d'achats israélienne à Paris, boulevard Malesherbes.

# Procès Aubron-Hamami: le parquet fait appel

Le parquet de Paris n'a pas apprécié le jugement rendu jeudi par la 10 chambre correctionnelle dans l'affaire du stock d'armes de la rue du Borrego. Quatre ans de prison dont deux avec sursis pour Joëlle Aubron, relaxe pour Mohand Hamami: c'est peu, en effet, par rapport aux quatre ans fermes que le procureur avait requis contre chacun d'eux. C'est peu, surtout par rapport au battage qui avait été fait autour de cette double arrestation, présentée comme une grande date de la lutte antiterroriste. Le parquet a donc fait appel a minima et l'affaire sera rejugée en cour d'appel.



LE MATIN

22 novembre 1982

# Asnières: 70 coffres forcés dans une banque

Sept hommes armés, tenant en respect les employés et les clients, ont «opéré» pendant près d'une demi-heure

Soixante-dix coffres-forts ont été forcés à l'aide de pieds-de-biche et vidés de leur contenu, par sept hommes armés, hier entre 9 h 30 et 10 heures dans une agence de la Société générale à Asnières (Hauts-de-Seine).

N premier malfaiteur est entré à 9 h 30 pour faire de la monnaie avec un billet de 500 F, explique un employé de l'agence située 15, rue Paul-Bert. « Puis ses complices, au nombre de six, tous jeunes, ont suivi, des revolvers de gros calibre au poing. Après avoir raflé 40 000 F en billets de banque à la caisse, trois d'entre eux ont tenu en respect clients et employés dans le hall tandis que les autres se sont dirigés vers la salle des coffres où, en l'espace d'une

demi-heure, ils ont ouvert et vidé environ 70 coffres. »

Les malfaiteurs ont ensuite pris la fuite à bord d'une voiture volée à l'un des employés de la banque, puis l'ont abandonnée à proximité de la gare d'Asnières.

« Ce casse est de la même veine que deux autres récemment commis à Paris et à Boulogne-Billancourt (Hautsde-Seine) par des hommes opérant avec beaucoup de sang-froid, en plein jour, à

visage découvert et utilisant des burins », a indiqué un enquêteur, précisant que les « professionnels » préfèrent, en règle générale, se grimer pour ne pas courir le risque d'être identifiés.

Parmi d'autres hypothèses, celle d'un hold-up commis par des militants du groupe dissous Action directe est retenue par les enquêteurs, qui restent cependant très discrets.

Le préjudice subi par les propriétaires des coffres éventrés n'a pas été évalué, car il faudra, précise-t-on de source bancaire, que tous les clients indiquent, par une déclaration sur l'honneur, tout ce qu'ils avaient déposé dans leur coffre.

#### EN BREF

#### LE HOLD-UP D'ASNIERES : L'HYPOTHESE TERRORISTE

■ Le hold-up commis hier matin à la Société Générale d'Asnières (Hauts-de-Seine) est-il le fait de militants d'Action directe ? C'est l'une des hypothèses retenues par les enquêteurs. Les sept jeunes gens qui ont attaqué la banque et vidé quelque soixante-dix coffres opéraient à visage découvert et ne semblaient pas, selon les premiers témoignages, être des truands professionnels.

Ces derniers sont en général masqués. Deux autres hold-up, exécutés dans les mêmes conditions et, semble-t-il, par les mêmes hommes, ont été récemment commis à Paris et à Boulogne-Billancourt.

D'après le récit fait par un

employé de l'agence, située 15, rue Paul-Bert, un premier malfaiteur est entré à 9 h 30 pour avoir de la monnaie avec un billet de 500 francs. Puis ses complices, au nombre de six, tous jeunes et dont l'un ressemble au chanteur Julio Iglesias, ont suivi, revolver de gros calibre au poing.

« Quatre d'entre eux nous ont contraints à ouvrir le coffre de la banque, où ils ont raflé 40 000 francs, poursuit l'employé, puis, alors que les trois autres tenaient tout le monde en respect dans le hall d'accueil de l'agence, ils sont descendus dans la salle des coffres où ils ont ouvert avec des pieds-de-biche environ soixante-dix coffres, qu'ils ont vidés de leur contenu. »

Une demi-heure après être rentrés dans la banque, les malfaiteurs en ressortaient avec leur butin, puis prenaient la fuite à



23 novembre 1982

#### **LE FIGARO**

MARDI 23 NOVEMBRE 1982

# Hold-up en douceur

#### 60 coffres dévalisés en plein jour par sept gangsters dans une banque d'Asnières

« Un classique du genre ». Un hold-up en douceur, sans vio-lence, sans heurt, en moins d'une demi-heure... Sept gangs-ters armés jusqu'aux dents se sont attaqués hier matin, dans une succursale de la Société générale d'Asnières (Hauts-de-Seine), où ils ont pillé une soixantaine de coffres, avant de prendre la fuite sans être inquiétés.

Scène traditionnelle d'après hold-up, hier matin, devant le 15 de la rue Paul-Bert à Asnières. Des clients attendent devant une banque fermée « Pour cause de holdup », de savoir si leur coffre, aussi, a été ouvert. Le quartier bourgeois de cette commune de la banlieue ouest de Paris est calme ce lundi matin. Le marché couvert est fermé. Le salon de coiffure voisin de la banque, ainsi que le bar qui fait face à la poste, sont également portes closes. Il pleut. Le square est désert. Le jardinier qui s'est abrité sous une cabane est pourtant intrigué par les allées et venues d'un homme en imperméable et chaussé de tennis.

« L'inconnu paraissait attendre quelque chose. Peu après, je l'ai suivi, il est allé rejoindre deux hommes qui téléphonaient dans une cabine. Puis, tous trois sont partis, en courant de l'autre côté du jardin, où les attendait un quatrième homme, qui passait en Re-nault 4 L marron claire. Et la voi-ture a démarré en trombe, en direction de la gare ».

Le jardinier, sans le savoir a tout simplement vu filer sous ses yeux quatre complices ou gangsters de la Société générale.

#### Six otages

Il était à peine 10 heures. Depuis une demi-heure, sept gangsters te-naient en respect, à l'intérieur de la banque, les trois employés de l'établissement, ainsi que trois clients.

Un premier homme, portant des baskets, opérant à visage décou-vert, mais ganté, présenta au gui-chet un billet de 500 francs dont il voulait faire la monnaie. Puis deux autres gangsters, armés de gros ca-libre, pénétraient dans l'agence. « C'est un hold-up ».

L'un d'eux prit aussitôt la pré-caution de passer l'objectif de la caméra de surveillance à la bombe de peinture noire. Les six otages n'avaient plus alors qu'à obtempérer. La caissière remettait les 40 000 francs qu'elle venait de remonter de la salle des coffres, né-



Mme Michèle Deslignes, em-ployée de l'agence de la Société générale d'Asnières, a dû remet-tre aux gangsters la clé de sa pro-pre voiture à bord de laquelle ils ont pris la fuite.

(Photo Thierry BESNIER.)

cessaires à son fond de caisse. Quatre autres gangsters, tout aussi armés, pénétraient à leur tour dans la banque, dont la porte était surveillée par le premier malfaiteur. Ils étaient sept. Chacun ayant un rôle précis à jouer et sans doute

role precis a jouer et sans doute maintes fois répété. Le responsable de la succursale était ensuite invité « presque poli-ment » à descendre à la chambre forte qu'il était prié d'ouvrir, après avoir neutralisé le dispositie d'alarme. « Que vouler voir foire d'alarme. « Que voulez-vous faire face à sept malfaiteurs armés ? expliquera-t-il plus tard aux clients venant aux nouvelles. Vous obéissez ».

#### Le pillage

Pas un coup de feu. Pas un coup de crosse. Un gangster veillait à la porte. Deux autres tenaient, à distance mais en respect, les six otages. Et les quatre autres, à coups de marteaux et de pieds de

biche commençaient à ouvrir, un à un, les rangées de coffres situés au sous-sol de la banque. Sur les 200 coffres que contenait la cham-bre forte, plus d'une soixantaine ont ainsi été éventrés et vidés de leur contenu, entassé au fur et à mesure dans des sacs de sport.

Les gangsters, bien renseignés, ont alors préféré abandonner là leurs recherches, sachant, à l'évi-dence, que dans les minutes qui allaient suivre, un vigile qui tourne dans la ville allait passer, comme il le fait toutes les heures.

Sans doute, les malfaiteurs savaient-ils aussi parce qu'ils avaient pu les voir avant de pénétrer dans la banque, qu'une ronde de surveillance était passée moins de cinq minutes avant leur hold-up, par-faitement réglé, selon un scénario désormais au point.

Mais surprise des otages au moment du départ des malfaiteurs. Ceux-ci réclament les clés de voitures des employés de la banque pour prendre la fuite. Cette 4 L

que le jardinier du square a vu. Et c'est en effet à proximité de la gare d'Asnières que la 4 L a été retrouvée. C'est dans ce quartier que les gangsters avaient organisé leur position de repli où les atten-daient sans doute des complices.

#### Hypothèses

Il est encore trop tôt pour éta-blir un bilan de ce hold-up specta-culaire. Mais déjà de très nombreux clients se sont présentés hier après-midi pour déclarer leurs pertes. Un responsable de la Société Générale devait les rassurer en expliquant que « la banque était assurée, mais que cela pren-drait évidemment du temps ».

Les enquêteurs du tout nouveau S.R.P.J. des Hauts-de-Seine ont reçu le renfort des policiers de la B.R.B. du commissaire Devos, qui n'est pas loin de penser que ce hold-up est signé de la même bande, ayant déjà opéré en région parisienne, rue La Fontaine dans le XVIe et avenue Théophile-Gautier, dans le même quartier, ainsi que rue de Crimée (XIX\*), avenue de Suffren (VII\*) et plus récem-ment à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

« Ce casse, confiait un policier, est de la même veine que les précé-dents, commis par des hommes opérant avec beaucoup de sang-

froid, en plein jour, à visage découvert et utilisant des burins. Les professionnels préfèrent, en règle générale se grimer pour ne pas courir le risque d'être identifiés. Ici, tous les gangsters étaient, selon les otages de la banque, très jeunes, tous en baskets. « L'un d'eux ressemblait à Julio Igle-

Entre autres hypothèses, l'une d'elle a été avancée par certains enquêteurs, mais qui, sur ce point, se veulent très discrets : « n'est-ce pas un coup de militants d'Action Directe, le groupe dissous, mais qui a toujours besoin d'alimenter ses caisses? »

Alain LEMAITRE.

Le Parisie

MARDI 23 NOVEMBRE 1982

#### ACTION DIRECTE

#### Un arsenal dans le fourré

Le stock d'armes découvert samedi dans un fourré par des chasseurs, près de Saint-Sardos, petite commune du Tarn-et-Garonne, va-t-il mener les enquêteurs vers l'une des multiples filières d'Action directe? Sur les trois personnes interpellées, seul un jeune homme les intéresse.

u départ, c'est une découverte banale au hasard d'une partie de chasse : là, couchée dans les broussailles, une cantine militaire. Ce gibier un peu spécial inquiète nos chasseurs qui l'ouvrent et découvrent alors une panoplie terroriste bien traditionnelle: un obus de roquettes à charge creuse, une mitraillette, des pistolets automatiques, des munitions, des pains de plas-tic, des fausses barbes, et même des documents appartenant « à un mouvement extrémiste aux implications internationales », comme le diront

plus tard certains enquêteurs. Aussitôt avertis, les gendarmes surgissent dans une ferme proche, la Monjatte, où des exploitants écologistes pratiquent l'agriculture biologique. La ferme est cernée. Au premier coup de feu tiré en l'air, une jeune homme, Serge Fassi, lève les bras. Il est arrêté en compagnie du propriétaire de la ferme, Yves Frapech, 25 ans, et de son épouse Françoise. Mais un troisième homme parvient à s'enfuir à travers champs. En définitive, il semble que seul Serge Fassi doive être présenté aujourd'hui aupar-

quet et peut-être inculpé. En effet, les jeunes écologistes se contentaient d'accueillir dans leur ferme toute une foule de marginaux ou des militants extrémistes, mais paraissaient à mille lieues de toute action réellement terroriste.

Ce n'est pas la première cachette d'armes découverte dans une ferme de la région toulousaine. En effet, le mouvement Action directe et plus généralement l'extrémisme de gauche bénéficient ici de multiples complicités. A Toulouse, ou dans la campagne alentour, le mouvement anarchiste s'est répandu en de nombreux groupes, en comunautés marginales, qui peuvent parfois servir d'utiles relais, de cachettes, le temps d'une fuite.

J.-C. S.

le quotidien

MARDI 23 NOVEMBRE 1982

#### Le Parisien

MARDI 23 NOVEMBRE 1982

#### Un important stock d'armes découvert en Tarn-et-Garonne

Découvert samedi dernier par des chasseurs, un stock d'armes, dont on ignore encore la provenance exacte, mais dont on croit savoir qu'il serait important, a été saisi en Tarn-et-Garonne, près de la localité de Saint-Sardos. Trois personnes, dont le propriétaire du champ sur lequel a eu lieu la découverte, ont été interpellées. Il s'agit d'Yves Frapech et de sa femme, âgés l'un et l'autre de vingt-cinq ans, ainsi que de Serge Fassi, un ancien militant de l'organisation dissoute Action directe.

Le stock mis à jour comprendrait notamment une dizaine de pistolets automatiques, une grande quantité de munitions de gros calibre et des explosifs. Outre cet arsenal, on a trouvé chez les époux Frapech plusieurs coupures de journaux relatives à des hold-up, de même que des fausses barbes.

même que des fausses barbes.

Les policiers du S.R.P.J. de Toulouse ont été chargés de l'enquête, en liaison, pense-ton, avec les spécialistes de la lutte anti-terroriste dans la capitale. Le trio a été écroué à la prison de Montauban.

# **Ginq arrestations après** la découverte d'un arsenal près de Montauban

Parmi les inculpés, un ancien militant d'Action directe, Serge Fassi. La police reste très discrète sur l'importance de cette affaire et l'utilisation éventuelle des armes saisies.

Verdun-sur-Garonne (envoyé spécial)

epuis dimanche, les époux Frapech ont mystérieusement disparu de la mémoire de leur voisinage. Cela fait pourtant plus de cinq ans qu'ils exploitent la ferme de la Mongeotte, à Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne), dans le canton de Verdun-sur-Garonne, militants convaincus de la culture biologique. Prenez par exemple ce gaillard en combinaison verte. Il partage avec les Frapech du gros matériel agricole et, malgré cela, il déclare à qui veut bien l'entendre : « Les Frapech, non, je ne les connais pratiquement pas, on se prêtait du matériel, c'est tout ». Il se penche sur la porte vitrée de la cuisine et, la main en pare-soleil, commente : « Ils ont dû partir précipitam-ment ». Et il saute sur un tracteur rutilant avec l'air décidé de celui qui sauve les meubles sans demander son

« Précipitamment » c'est le mot. Yves et François, 25 ans, sont partis dimanche matin, menottes aux mains, entre six gendarmes, avec leur copain, éleveur de canards à la Mongeotte. Serge Fassi, 31 ans, ancien militant d'Action directe (1). L'alerte a été donnée la veille, samedi, par quelques chasseurs qui découvrirent dans un sous-bois, à trois cents mètres de la ferme, une cantine militaire suspecte. A l'inventaire, elle révéla dix pistolets automatiques, une mitraillette Sten, des munitions en nombre et des explosifs dont un obus de fort calibre, des perruques, des cagoules et des documents que le directeur du SRPJ de Toulouse estime de peu d'importance.

Les gendarmes, bientôt déssaisis de l'affaire par la PJ, organisent une planque autour de la malle métallique. Mais, 24 heures après sa découverte, personne ne se présente et, de guerre lasse, les trois occupants de la Mongeot-te sont interpellés. Ils seront présentés au parquet de Montauban aujourd'hui à 11 heures au plus tard, terme du délai de leur garde à vue.

Le docteur Roger, maire de Saint-Sardos, n'a rien à dire, sinon que « les Frapech sont des marginaux. Mais ils se comportaient comme des gens bien, des néos-ruraux, ils élevaient des chèvres. Vous savez, cela fait des années que des groupuscules sillonnent la région, nous ne sommes qu'à 25 km de Golfech ». Ce que ne dit pas M. Roger c'est qu'il est allé à plusieurs reprises à la gendarmerie de Verdun confesser ses soupçons sur les allées et venues suspectes à ses yeux autour de quelques fermes de la

Verdun-sur-Garonne est une sorte de succursale rurale de la nostalgie soixante-huitarde et toulousaine, mais on y expérimente plus souvent des modes de socialité nouvelle, des innovations agricoles ou des lieux de vie que la violence. Yves Frapech est de ceux-là. Fils d'agriculteur, il tente de rentabiliser sur sa ferme la culture biologique et a essayé tontes les formes connues du syndicalisme agricole de gauche.

Hier après-midi, dans le cadre de la même enquête, les gendarmes de Verdun interpellaient un autre couple de jeunes gens, aussitôt transportés à Toulouse pour être interrogés puis éventuellement présentés avec les trois autres au procureur de Montauban ce

matin.

A Verdun, sous les platanes, à la terrasse des bistrots, on généralise à haute voix : « Je vous l'avais bien dit, vous qui les défendez les hippies,ce sont des assassins », et l'obus sitôt rebaptisé « perce-muraille » prend des propor-tions d'Exocet au bout des bras des consommateurs.

#### J.B. HARANG

(1) Serge Fassi avait été arrêté le 28 mars 1980, en même temps que 18 autres personnes proches ou membres d'A.D., après la découverte de nombreuses armes, d'explosifs et de fauxpapiers. Inculpé par la Cour de Sûreté de l'Etat, il devait être amnistié en août



23 NOV. 1982

#### DES ARMES APPARTENANT A ACTION DIRECTE ONT ETE DÉCOUVERTES DANS LE SUD-OUEST

La gendarmerie et la police ont découvert deux caches d'armes et d'explosifs (la première grâce à des chasseurs) dans le Sud-Ouest, samedi 20 et lundi 22 novembre. La première cache consistait en une cantine contenant dix pistolets automatiques, un pistolet-mitrailleur, trois ints cartouches, des explosifs, des fausses barbes et des documents. La deuxième cache – la carcasse d'une voiture abandonnée – conte-nait plus de 20 kilos d'explosifs. L'ensemble a été saisi dans le bois de Marcuestus en Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne).

Selon la police, qui exploite les documents saisis, ces armes et ces explosifs appartenaient à l'organisation dissoute Action directe. Deux jeunes fermiers d'une propriété proche des caches trouvées ont été in-terpellés ainsi que Serge Fassi, trente ans, qu'ils hébergeaient. Serge Fassi avait été arrêté, le 28 mars 1980, lors d'une grande opération de police contre Action directe. Il avait alors été inculpé et accusé d'être militant de cette organisation.

Le Monde

Mercredi 24 novembre 1982

# Stock d'armes de Saint-Sardos:

trois incarcérations



MERCREDI 24 NOVEMBRE 1982

Les trois personnes arrêtées dimanche dans la ferme près de laquelle avait été découvert un petit arsenal ont été inculpées et incarcérées hier. Parmi elles, un ancien d'Action directe, Serge Fassi. On attend maintenant l'expertise des armes.

Toulouse (de notre correspondant)

l était 14 heures, hier, lorsque le juge d'instruction de Montauban a enfin peaufiné ses inculpations contre Serge Fassi, Yves et Françoise Frapech, les trois personnes arrêtées dans la ferme où l'on découvrit samedi une malle pleine d'armes : « Vol, recel, port, transport et détention d'armes de première et quatrième catégorie, explosifs et association de malfaiteurs ». Le juge délivrait derechef trois mandats de dépôt. Le matin même, les deux autres personnes interpellées dans le cadre de l'enquête avaient été relâchées sans avoir trop bien compris ce qu'on leur voulait (voir Libération d'hier).

voulait (voir Libération d'hier).

L'inventaire de la malle se précise : une mitraillette Sten, six pistolets automatiques 7,65, un autre de 9 mm et un revolver Smith-et-Wesson. Au rayon des accessoires : un holster, une machine à fabriquer les balles, deux bâtons de dynamite d'un kilo chacun et une charge creuse capable de percer un mur de belle épaisseur, quatre rouleaux de mèche lente, un détonateur et une minuterie coupatan. Dans la garde

Dans un premier temps, les enquêteurs avaient cru bon ranger sous la rubrique « documents » quelques pages de journaux anciens qu'ils épluchèrent consciencieusement avant de se résigner à comprendre qu'ils servaient d'emballage aux armes huilées. De véritables documents ne subsistent que quelques plans de banque, anciens et ne correspondant à aucun hold up recensé, et la liste des adresses d'une vingtaine d'ambassades étrangères à Paris.

Dans la journée de lundi, les enquêteurs du SRPJ de Toulouse découvraient une nouvelle cache à la ferme de la Mongeotte à Saint-Sardos : dans une carcasse de fourgonnette pouvant servir d'abri au bétail, une glacière de camping remplie de sciure jusqu'à la gorge. Et dans la sciure, 235 bâtons de cent grammes de dynamite chacun. Ce matériau correspond à un stock volé sur un chantier EDF au mois de mars à Prayols, dans l'Ariège, mais, selon les enquêteurs, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse des mêmes bâtons.

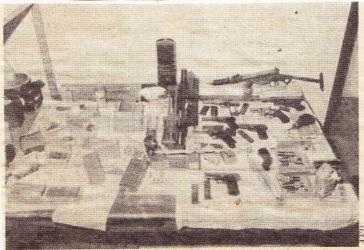
puis amnistié, a probablement eu naguère des relations avec Action Directe. Né à Paris, habitant longtemps à Pithiviers (Loiret), il avait décidé, voici plus de six mois de vivre à la campagne. Pour ses amis, il faut y voir une façon de marquer son désenclavement des habitudes militantes. Serge Fassi, comme d'autres, ne se reconnait plus dans les credo extrémistes, et les mots d'ordre comme « anti-impérialisme violent » et « déstabilisation de l'Etat » lui font poser plus de questions que de bombes.

A tous ces arguments, le directeur du SRPJ de Toulouse, le commissaire Ques répond : tout cela n'est pour moi qu'un système de défense tant que l'on ne vient pas rendre les armes. Comme si M. Ques ignorait ce qu'est la symbolique de l'arme et du flic dans les milieux extrémistes. Déjà beau qu'ils les enterrent, faute de les rendre...

Yves et Françoise Frapech sont d'un autre monde, peut-être assez proche idéologiquement, mais ils ont fait depuis toujours l'impasse sur la violence. Ils ont 27 ans, sont licenciés de philosophie et de sciences économiques, et vivent depuis cinq ans de la culture biologique. Ils ont deux enfants. Yves est réputé avoir eu des amitiés anarchistes il y a quelques années et, depuis qu'ils vivent à 30 km de Golfech d'une agriculture différente, ils sont devenus tout naturellement anti-nucléaires. On est loin d'Action Directe.

La police de Toulouse laisse entendre que, désormais, l'enquête sera poursuivie sous l'autorité parisienne. Un inspecteur de la brigade parisienne spécialisée dans ces enquêtes était à Toulouse bien avant que n'éclate cette affaire. Certes, seul le hasard, fortuit et bénévole, de la découverte de la malle par des chasseurs a permis à l'enquête d'aboutir. Mais la présence de Fassi à la Mongeotte n'a pas réellement surpris les policiers. Comme si les amnistiés du mois d'août 81 n'avaient jamais été lâchés d'une semelle.

J.B. HARANG



Le stock d'armes découvert à Saint-Sardos

robe: barbes, passe-montagnes, bonnets, moustaches. De tout ce matériel, seuls deux pistolets ont été identifiés comme provenant d'un cambriolage commis en 1980 à Paris. Les efforts du SRPJ et du juge d'instruction de Montauban pour mettre les trois inculpés dans le même sac ne sont guère convaincants. Serge Fassi, déjà poursuivi par la Cour de sûreté de l'Etat

# Stock d'armes: inculpation des «nouveaux fermiers»

Les explosifs découverts proviendraient d'un vol sur un site EDF

Des cinq personnes interpellées hier dans l'affaire du stock d'armes et de dynamite découvert dans une ferme de Saint-Sardos, en Tarn-et-Garonne, deux ont été relâchées. En revanche, Serge Fassi, trente-deux ans, Françoise et Yves Frapech, vingt-sept ans, ont été inculpés par le juge d'instruction de Montauban. Une affaire spectaculaire mais qui ne semble cependant pas très importante et où l'on ne retrouve que des personnages en bout de course, ayant pris leurs distances avec Action directe.

LE MATIN

24 novembre 1982

ANS le ventre d'une glacière, 23,500 kg de bâtons de dynamite. Telle est l'ultime trouvaille des enquêteurs à la ferme de la Moujeatte. Dissimulés dans une carcasse de frigo, luimême enfoui dans l'épave d'une camionaette servant d'abri aux moutons, ces explosifs, qui proviendraient d'un vol commis sur un site EDF, il y a quatre mois dans les Pyrénées, viennent donc s'ajouter au contenu de la cantine de métal découverte dimanche sur la propriété de Françoise et Yves Frapech (voir le Matin d'hier).

Les deux agriculteurs et leur hôte, Serge Fassi, ont donc été inculpés et écroués par le juge d'instruction de Montauban pour « vol, recel, transport d'armes de première et quatrième catégories et d'explosifs ainsi qu'association de malfaiteurs ». Selon les propos mêmes du commissaire Ques, responsable du SRPJ, « la matérialité des faits a été admise par cer-

taines personnes ». En clair, cela veut dire qu'au moins l'un des inculpés a reconnu avoir possédé ou véhiculé une part ou l'ensemble du contenu de la malle et du frigo. Reste maintenant à définir la personnalité de Françoise et Yves Frapech. Respectivement licenciés de sciences économiques et de philosophie, ces deux universitaires de vingt-sept ans se sont reconvertis depuis quelques années dans l'agriculture biologique et l'élevage après avoir suivi un stage de chevrier. Militants dans une foule de causes, ces «nouveaux fermiers» n'avaient cependant jamais été interpellés pour une quelconque de leurs actions.

Il en va différemment pour Serge Fassi, impliqué à Paris dans un dossier d'Action directe, mais amnistié en 1981. Ces derniers temps, cet autonome de trente-deux ans s'était quelque peu retiré du mouvement et pour preuve, il habitait depuis six mois dans la ferme de la Moujeatte. Pour une personne qui l'a bien connu, « il ne se reconnaissait plus dans une stratégie armée du type Action directe et, en tout cas, son intention n'était pas d'utiliser ces armes ou ces explosifs dans un projet d'attentat ». Mais alors, il faut quand même expliquer la présence de la cantine et de la glacière aux confins d'un champ de maïs.

Et là, cette affaire, dans sa configuration, rappelle étrangement l'arrestation à Paris de trois libertaires aux domiciles desquels on avait également retrouvé un stock d'armes. Eux aussi avaient pris publiquement leurs distances par rapport au mouvément, eux aussi se retrouvaient en bout de course avec un arsenal encombrant. Quand on connaît la mythique de l'arme dans ce milieu,



Serge Fassi à son arrivée chez le juge d'instruction

on comprendra aisément qu'ils aient hésité à rendre leur stock à ses propriétaires légitimes. En tout cas, pour le SRPJ de Toulouse, « il s'agit d'un pas dans la lutte contre le terrorisme ». Un petit pas. Un tout petit pas.

J.-P.D.

#### MONTAUBAN

# Action directe derrière les caches d'armes

Trois personnes ont été inculpées et écrouées, hier à Montauban, après la découverte du stock d'armes caché dans un sous-bois près de Saint-Sardos (Tarnet-Garonne). Les enquêteurs ne cachent pas que leurs recherches s'orientent vers l'organisation d'Action directe. Pour M. Kues, chef du service régional de police judiciaire de Toulouse, il n'y a pas de doute : « C'est un pas de plus dans la lutte contre le terrorisme ».

es terroristes, oh non! Nous n'en avons jamais croisé par ici ». Pour cet habitant de Saint-Sardos, l'actualité tient parfois du numéro d'illusions. Tenez, prenez par exemple, cette malle rouge que deux

#### de notre correspondant Jean-Claude SOULERY

braves chasseurs ont découverte, samedi dernier, dans un sous-bois. Eh bien! Cette malle mystérieuse n'en finit pas de nous livrer toute un bric-à-brac de parfait terroriste: obus, mitraillette, pistolets, perruques et fausses barbes. Avec également d'étranges documents : les uns, vieux de dix ans, mentionnent les adresses de plusieurs fonctionnaires d'ambassade, de divers attachés militaires et même l'adresse précise de l'ambassade de France à Pékin (quelle utilité?); les autres documents, récents, recensent 132 établissements bancaires avec description précise des lieux, des comptoirs, des caméras... Bref, un répertoire précis et bien utile pour qui voudrait se lancer dans le hold-up (mais le SRPJ considère que ces renseignements sont aujourd'hui Par contre, les enquêteurs

prennent très au sérieux l'histoire de cette malheureuse malle. Ils sont d'ores et déjà certains que celle-ci venait d'être cachée dans le sous-bois depuis très peu de temps et que les armes saisies étaient entretenues, graissées, prêtes à servir. Ils sont également certains que Serge Fassi, 30 ans, arrêté dimanche, militait dans la mouvance d'Action directe (il a déjà été arrêté en mars 1980 pour détention d'armes puis amnistié), et ils rechercheraient même activement une quatrième personne qui se serait réfugiée à Paris.

#### Fausses barbes

En outre, police judiciaire et gendarmerie, contrôlent depuis deux jours tout ce que la région compte de groupes libertaires ou antinucléaires. Ils ont ainsi, dans la foulée, découvert, cachés à l'intérieur d'une carcasse de camion. 25 kg de dynamite, provenant d'un stock dérobé en mai dernier sur un chantier EDF de Prayols en Ariège. Dans un premier temps, six personnes ont d'ailleurs été interpellées et les enquêteurs saisissaient, dans diverses communautés de la région toulousaine, des documents, tracts et livres extrémistes. Mais en défini-tive, seuls, Serge Fassi et les agriculteurs écologistes qui l'avaient accueilli (Yves et Françoise Frapech) ont été inculpés hier de « vol, déten-



Gobet/AFP

Serge Fassi à son armévée chez le juge d'instruction.

tion d'armes et de munitions et association de malfaiteurs », avant d'être écroué. Selon les policiers, « l'un des inculpés aurait reconnu les faits qui lui sont reprochés ». Apparemment, le SRPJ compte poursuivre son enquête car, selon un inspecteur, « beaucoup d'autres perquisitions seraient nécessaires ».

Quant à la malle rouge, elle a été transportée à Paris avec tout son contenu. Les policiers veulent en effet pousser plus loin l'expertise des armes, perruques et fausses barbes. le quotidien

**MERCREDI 24 NOVEMBRE 1982** 

#### MILITANTS D'ACTION DIRECTE INCULPÉS

Un stock de dynamite d'une trentaine de kilos a été découvert dans un bois près de Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne). Les explosifs volés à l'E.D.F. étaient dissimulés à l'intérieur d'un vieux réfrigérateur. Une cache d'armes contenant des pistolets automatiques, des explosifs et divers documents, dont des listes d'adresses de diplomates en poste dans des ambassades de France en Europe et au Moyen-Orient, avait été découverte samedi à proximité. Trois personnes, un couple d'exploitants agricoles, Yves et François Frapech, vingt-cinq ans, et un homme de trente ans, Serge Fassi, ancien militant d'Ac-tion directe, étaient interpellées par les policiers du S.R.P.J. de Toulouse et déférées devant le parquet de Montauban.

**LE FIGARO** 

MERCREDI 24 NOVEMBRE 1982

#### TROIS INCULPATIONS APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN STOCK D'ARMES PRÈS DE MONTAUBAN

#### Action directe et le retour à la terre

De notre correspondant

Toulouse. – M. Yves Frapech et sa femme Françoise, tous deux âgés de vingt-cinq ans, agriculteurs à Saint-Sardos, en Tarn-et-Garonne, ainsi que M. Serge Fassi, trente-deux ans, ont été inculpés, mardi 23 novembre, par le juge d'instruction du tribunal de Montauban, de vol, recel et détention d'armes de première et quatrième catégories, ainsi que d'association de malfaiteurs. Tous trois ont été écroués.

Cette affaire – où l'on parle beaucoup du groupe dissous, Action directe, – a commencé samedi 20 novembre, dans un petit bois de la commune de Saintsardos, à quelques kilomètres de Montauban. Un groupe de chasseurs découvrait, dans un fossé, une grosse cantine contenant dix pistolets automatiques, un pistolet-mitrailleur, des grenades offensives, des explosifs et des perruques (nos dernières éditions).

Plusieurs documents, dont des relevés de plans d'établissements bancaires, des listes de fréquences radio de la police et de la gendarmerie ainsi qu'une liste de diplomates d'une vingtaine de pays représentés en France, auraient également été découverts à côté des armes.

Avertis, les gendarmes de la brigade la plus proche montaient une « planque », espérant que quelqu'un viendrait récupérer l'arsenal. At-tente vaine. Le lendemain, une perquisition était ordonnée dans la ferme du couple Frapech, locataires de la propriété sur laquelle avait été trouvée la cantine. Les gendarmes ne découvraient rien de suspect dans l'habitation ; ils parvenaient cepenc-dant à arrêter M. Serge Fassi, un ancien militant présumé d'Action di-recte. Ce dernier avait été arrêté le 28 mars 1980, lors d'une grande opération de police contre Action directe. Il avait alors été inculpé et écroué puis libéré. En fouillant les alentours de la ferme, les gendarmes mettaient aussi la main sur 25 kilos de dynamite volée sur un chantier E.D.F., en Ariège.

Les policiers toulousains estiment que la prise est de taille. Au S.R.P.J., on tient à «marquer» Serge Fassi dans la mouvance d'Action directe. On indique que, très tôt, il fut l'un des compagnons de Jean-Marc Rouillan, chef de file (toujours en fuite) de l'organisation dissoute. Pour leur part, les trois inculpés repoussent les accusations portées contre eux.

#### **Culture** biologique

A Saint-Sardos, sur les lieux de la découverte, on se serait bien passé de cette publicité. Bien sûr, les Frapech intriguaient. Mais les langues ont du mal à se délier, d'autant que les habitants de la « Mounjate », la ferme des Frapech, semblaient mener une existence mouvementée. « Ils recevaient beaucoup de gens, des gens qu'on ne connaissait pas, des gens de leur monde », raconte un commerçant de la bourgade. Le monde des Frapech, « c'est celui des hippies, des marginaux », explique M. Roger, vétérinaire et maire (M.R.G.) de Saint-Sardos. On connaissait aussi le couple pour son militantisme antinucléaire et leur passion pour la culture biologique. Lui, licencié en philosophie, elle en biologie, étaient de toutes les manifestations contre la centrale de Gol-

Le fantôme d'Action directe court maintenant la bourgade. Tous les marginaux de la région, bien souvent des jeunes à la recherche d'un mode de vie différent, paraissent a priori suspects. Suspects d'être des amis des Frapech et surtout de Serge Fassi. Reste que bien des inconnues demeurent. Sur l'origine et la destination de cette cantine et des pains de dynamite. Sur leur découverte aussi. Car ne n'est pas une cache d'armes que les chasseurs ont mis au jour samedi matin, mais des colis presque trop visiblement égarés.

GÉRARD VALLES.

#### Le Monde

Jeudi 25 novembre 1982

Action directe et Antenne 2. Après la diffusion par Antenne 2, les 30 et 31 mars 1981, d'un montage photographique représentant un homme penché sur un stock d'armes attribué par la police au mouvement Action directe, la première chambre civile du tribunal de Paris a condamné, le 24 novembre, solidai-rement, Antenne 2, M. Jean-Pierre Elkabbach, alors directeur de l'information, l'agence France-Presse et M. Gérard Cheynet, qui avait réalisé le cliché, à verser 30 000 F de dommages-intérêts à l'intéressé. Celui-ci faisait partie des personnes interpellées lors de la découverte des armes. Les juges ont estimé qu'il de-vait obtenir une réparation pour cette émission qui tendait à le faire passer pour un militant d'Action directe ayant pu participer à des attentats.

Le Monde

Vendredi 26 novembre 1982



Un jeune militant autonome, Gilles Collomb a été condamné le 26 mars à 20 mois d'emprisonnement bour détention d'armes par la 23ème chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Depuis, ses conditions de détention n'ont cessé de se dégrader et il est à l'isolement complet à la maison d'arrêt de Tours. Pas de visite, pas de courrier et pas de promenade avec les co-détenus. Pourtant les Quartiers de Haute Sécurité ont officiellement disparu... Certains de ses camarades nous ont adressé la lettre suivante.

Lettre ouverte à Badinter. Pour information... Aujourd'hui notre social-démocratie porte un discours « d'espoir », de « libération » à travers les pays opprimés. Elle en appelle aux principes mêmes des droits de l'homme, etc... Nous tenons à dénoncer ici, un pays dont l'attitude devrait attirer l'attention de la Ligue des Droits de l'Homme, d'Amnesty international mais aussi de « nos dirigeants » sensibilisés aux problèmes posés par les militants politiques opprimés pour délits d'opinion. Un pays qui sous couvert de changement maintient l'assassinat planifié dans ses prisons, non plus sous un aspect administratif

— QHS — mais sous celui plus anodin isolement total. Un pays qui emprisonne un militant politique pour son intervention légitime contre des milices patronales paradant dans les rues les armes à feu à la main, semant la terreur dans les villes, les lieux d'exploitation, tuant à l'occasion, tabassant le plus souvent, cela en toute impunité alors même que juridiquement : « Toute milice privée est formellement interdite sous peine etc... etc... ». Un pays de changement — lequel ? — qui emploie les méthodes des plus grandes dictatures fascistes pour combattre et détruire les militants révolutionnaires : isolement total, interdiction de correspondre, interdiction de recevoir des visites, etc... Otage politique auquel on ne reconnaît même pas le droit de vivre à l'intérieur de sa cellule avec son identité politique : interdiction de recevoir des livres, des brochures militantes, etc...

Ces événements ne se déroulent ni en Bolivie, ni même en Espagne. Il se situent en France plus précisément à la maison d'arrêt de Tours. Notre camarade Gilles Collomb a été arrêté fin février avec des armes. Comme il l'a lui-même revendiqué à son Procès, il se préparait à réaliser une action symbolique contre des milices privées. Condamné le 26 mars 1982 à 20 mois d'emprisonnement pour port d'armes, il est depuis cette date à l'isolement total. Dans le même temps les milices privées ayant assassiné un clochard au forum des Halles, sont en liberté depuis longtemps (leur a-t-on présenté des excuses ?) Quel changement quand d'un côté on donne raison aux milices privées, aux différents fascistes qui revendiquent la légitime défense (avec les conséquences que l'on sait. Aulnay, la rue Rossini, Nanterre, etc...) et d'un autre on emprisonne dans le but d'assassiner, un militant révolutionnaire coupable d'avoir voulu participé au réel changement, coupable de lutter avec son instinct, son identité de classe celle du prolétariat ! Détenu les deux premiers mois à la maison d'arrêt de Fresnes, - isolement total - il doit son éloignement au fait qu'une copine a réussi à arracher un permis de visite et au combat qu'il continue à mener à l'intérieur de la prison car pour lui la lutte ne s'arrête pas aux portes d'une prison.

Depuis donc, il est détenu à l'isolement à Tours, illégalement car l'article 717 du code etc... définit que les grandes peines d'emprisonnement débutent à partir d'une condamnation définitive d'une année et plus, donc donne la possibilité de revendiquer les articles D70, D70-1, D70-2 qui eux prévoient le transfert soit en centre de détention, soit en maisons centrales. Requête irrecevable car l'Administration Pénitentiaire serait dans l'obligation de réviser le statut de détention de Gilles. Arrivé là, deux questions se posent : soit nous assistons à l'assassinat de Gilles et nous ne serons pas complices de cela en nous donnant tous les moyens légitimes pour y parvenir, soit l'Etat reconnaît le caractère illégal de la détention de Gilles et donne un avis favorable à la demande de mise en liberté conditionnelle qui sera déposée par ses avocats le 26 décembre 1982. Des

camarades de Gilles...



# Un transporteur d'armes d'Action directe arrêté

#### Lucien PICHON

N nouveau membre d'Action directe, Pascal Magron, vient d'être arrêté par la police parisienne. Cette capture apporte la preuve que les enquêteurs ont réussi à s'infiltrer dans ce mouvement subversif et ont commencé un démantèlement.

Pascal Magron, vingtsept ans, un ancien autonome,
fait partie des six ou sept personnages du noyau « Camilieri». Action directe s'est, en
effet, depuis plusieurs mois,
scindée en deux groupes. Le
premier où l'on retrouve son
ancien chef, Jean-Marc Rouillan, en fuite et vraisemblablement aujourd'hui en Italie
ainsi qu'Eric Moreau qui avait
échappé à la police après une
fusillade rue Saint-Fargeau
(XXe), il y a quelques semaines. Le second de la tendance
Camilieri dont le chef est déjà
sous les verrous avec trois
autres membres de son équipe.
Magron était recherché pour

avoir, avec Michel Camilieri, transporté en voiture, du midi toulousain jusqu'à Paris, un important stock d'armes et d'explosifs. Cet arsenal avait été retrouvé soigneusement emballé dans des garages rue Froment et avenue du Général-Leclerc.

« C'est parce que nous ne voulions plus nous en servir, a affirmé Camilieri, que nous les avons transportées à Paris. Elles étaient enfouies dans les sous-sols. Personne ne pouvait donc les utiliser. »

Un argument qui laisse les policiers fort sceptiques. Magron tient aujourd'hui le même raisonnement que son chef:

Nous ne nous reconnaissons ni dans le terrorisme international ni dans le terrorisme tout court. Nous condamnons des attentats comme celui de la rue Cardinet, de la rue des Rosiers et de la rue Marbeuf. Nous n'avons aucun lien avec les Brigades révolutionnaires libanaises. » Il est un fait que ces dernières avaient comme correspondant Oriach qui, ancien membre du N.A.P.A.P., affirme de son côté n'avoir rien à voir avec Action directe.

Au sujet du transfert d'armes effectué en compagnie de Camilieri, Magron reste muet. « Je ne répondrai, dit-il, qu'en présence de mon avocat, Me Jean-Alain Michel. » Il a été écroué et inculpé par M. Jean-Louis Brugnière, à la prison de Fleury-Mérogis, pour « détention et transport en réunion d'armes et d'explosifs ». Il encourt dix années de prison.

Agé de vingt-sept ans, Magron n'est pas un intellectuel. Il a fait un court apprentissage dans l'hôtellerie. En fait, c'est un marginal qui n'a jamais travaillé, qui a été arrêté plusieurs fois, particulièrement en 1975, alors qu'il était en possession de cocktails Molotov. Les policiers de la brigade criminelle et des renseignements généraux avaient appris qu'il

avait une maîtresse dans le XVe arrondissement.

Ils avaient établi des surveillances autour de son domicile, avaient vu Magron sortir de chez son amie, l'avaient filé et l'avaient arrêté aux Halles, pensant que l'extrémiste les avait repérés, il n'a aucun moyen d'existence. Pourtant, il semblait vivre assez largement. Il avait sur lui une importante somme d'argent, sans doute fournie par la caisse de son mouvement, caisse alimentée par le butin de divers hold-up.

#### Un militant d'Action directe arrêté

Un militant présumé du mouvement dissous Action directe, Pascal Magron, vingt-sept ans, interpellé rue Barthélemy, dans le XVe, a été inculpé, hier soir par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière de transport et de détention d'armes, de munitions et d'explosifs, et écroué à Fleury-Mégoris. Considéré comme un proche d'Eric Moreau (autre militant d'Action directe, qui avait échappé aux policiers le 21 octobre dernier, rue Saint-Fargeau à Paris XXº), Pascal Magron est soup-conné d'avoir assuré le transport de Toulouse à Paris des stocks d'explosifs et d'armes découverts le 17 septembre dans un parking au 99, avenue du Général-Leclerc (XIVe) et dans un chambre de bonne 3, rue Froment (XI<sup>e</sup>). Dans cette chambre, les enquêteurs avaient retrouvé une machine à écrire ayant servi à Action directe pour revendiquer un attentat à l'explosif commis le 5 juin contre les bureaux parisiens du Fonds monétaire international.

#### UN MILITANT D'« ACTION DIRECTE » ÉCROUÉ

■ Un militant présumé du mouvement dissous « action directe », Pascal Magron, vingtsept ans, a été inculpé, hier soir, par le juge d'instruction Jean-Louis Brugière, de transport et de détention d'armes, de munitions et d'explosifs. Pascal Magron, considéré comme un proche d'Éric Moreau, a été écroué à la prison de Fleury-Mérogis. Le jeune homme est soupçonné d'avoir assuré le transport de Toulouse à Paris du stock d'explosifs découvert par la police, le 17 septembre, dans un box situé dans un parking, 99, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.



10 DEC. 1982

#### France-Soir

Vendredi 10 décembre 1982

#### **LE FIGARO**

VENDREDI 10 DÉCEMBRE 1982

#### Inculpation d'un autonome

Un militant autonome, Pascal Magron, 27 ans, a été inculpé jeudi soir par le juge d'instruction Bruguière de « transport et détention d'armes, de munitions et d'explosifs ».

Pascal Magron, qui avait été repéré par les policiers lors de l'enquête qui avait précédé la découverte d'un stock d'armes et l'arrestation de Michel Camiellieri et Jean-Charles Grosmangin, serait soup-conné d'avoir assuré le transport, de Toulouse à Paris, d'explosifs découverts par la police le 17 septembre dans un box situé avenue du général Leclerc à Paris. Il serait, en outre, l'un des proches d'Eric Moreau, le jeune militant autonome qu'avaient tenté d'interpeller, avec perte et fracas, les policiers.

Le Parisien

**VENDREDI 10 DECEMBRE 1982** 

#### Action directe: une nouvelle arrestation

Un membre présumé du mouvement dissous Action directe, Pascal Magron, vingt-sept ans, a été interpellé sans incident par les policiers de la brigade criminelle dans le quartier des Halles, mercredi 8 décembre, à Paris. Selon les services du commissaire Jacques Genthial, il s'agit d'une arrestation particulièrement « intéressante ». Pascal Magron a été inculpé, jeudi 9 décembre, de transport, détention d'armes, de munitions et d'explosifs par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, et écroué à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Pascal Magron est considéré comme un proche d'Eric Moreau, autre militant de la mouvance Action directe, qui a échappé aux policiers de la brigade anti-gang et des R.G. le 21 octobre à Paris, rue Saint-Fargeau (20°). Issu du milieu autonome, Pascal Magron avait rejoint le groupe Action directe et ferait partie du « noyau central » de cette organisation.

Ce jeune homme de vingt-sept ans, sans travail, est soupçonné d'avoir assuré le transport de Toulouse à Paris des stocks d'explosifs et d'armes découverts par la police le 17 septembre à Paris, avenue du Général-Leclerc (14°) et rue Froment (11°).

#### Le Monde

Samedi 11 décembre 1982

#### **ACTION DIRECTE**

#### Un militant arrêté

Un militant présumé du mouvement dissous d'Action directe, Pascal Magnon, vingt-sept ans, a été inculpté de transport et détention d'armes. Il est incarcéré à Pleury-Mérogis. Arrêté à Paris, il est accusé d'avoir participé au transport d'armes entre Toulouse et Paris.

#### LE MATIN

11 décembre 1982

Un militant présumé du mouvement dissous Action directe, Pascal Magron, 27 ans, a été inculpé jeudi soir par le juge d'instruction Jean-Louis Brugière, de transport et de détention d'armes, de munitions et d'explosifs, apprend-on de bonne source au Palais de justice de Paris.
Pascal Magron, considéré comme un proche d'Eric Moreau, a été écroué à la prison de Fleury-Mérogis.



SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 DECEMBRE 1982

# Action directe: un arsenal saisi en plein Toulouse

Second point marqué par la police en moins d'un mois dans le Sud-Ouest contre des groupes partisans de la violence. Elle a saisi, dans le box d'un immeuble du centre de Toulouse, 5, boulevard Lascrosse, un arsenal comprenant notamment quatre-vingts kilos de dynamite de type «F 15» qui avaient été volés le 24 mai dernier sur un chantier de l'E.D.F. à Prayols (Ariège). C'est là également qu'avaient été dérobés les vingt-cinq kilos de dynamite trouvés le 20 novembre dans une glacière près d'une ferme de Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne) après que des chasseurs eurent aperçu

dans un fourré une cantine renfermant un stock d'armes. L'opération de Saint-Sardos avait entraîné l'arrestation d'un couple de fermiers, Yves et Françoise Frapech, tous deux âgés de vingt-cinq ans (qui ont d'ailleurs été remis en liberté provisoire vendredi) ainsi que celle d'un militant d'Action directe, Serge Fassi, toujours détenu.

La saisie du boulevard Lascrosse a elle aussi, dans la foulée, amené deux interpellations dans les milieux anarchistes. Il s'agirait de militants que les enquêteurs situent dans la « mouvance d'Action directe ». Leurs identités sont, pour l'heure, gardées secrètes car les deux hommes ont été placés en garde à vue et leur audition doit se poursuivre jusqu'à demain aprèsmidi.

Les policiers du S.R.P.J. avaient mis au jour la cache de Toulouse dès le 25 novembre. Toutefois, ils n'avaient pas voulu procéder immédiatement à la saisie du butin espérant qu'un ami de Serge Fassi ou de Michel Camilliéri viendrait récupérer les explosifs. Camilliéri, dans la mouvance d'Action directe, avait été arrêté et inculpé à Paris lors de la saisie, le

17 septembre dernier, de deux caches d'armes.

Mais après trois semaines de surveillance discrète, personne ne s'était encore présenté. Ordre était donc donné de s'emparer de l'arsenal. Une quête fructueuse : outre les quatre-vingt-cinq kilos de dynamite, il y avait là neuf cent vingt détonateurs électriques et pyrotechniques, mille deux cents mètres de mèche lente et avec cordon détonant, une documentation relative à la confection de charges creuses, une liste des fréquences radio de la police et de la gendarmerie toulousaines et un répertoire de militants d'extrême droite.



**MERCREDI 15 DECEMBRE 1982** 

## Deux arrestations à Toulouse après la découverte d'un stock d'explosifs

Arrestations et découvertes d'armes ou d'explosifs se succèdent actuellement dans la région toulousaine. Il est encore trop tôt pour établir des liens formels entre ces différentes affaires, mais il est indéniable qu'elles comportent des coïncidences troublantes.

Hier, la police révélait qu'elle avait interpellé lundi deux personnes qu'elle situe « dans la mouvance d'Action Directe », après la saisie de quatre-vingt kilos de dynamite dans le garage d'un immeuble toulousain. De type F. 15, cet explosif aurait été volé le 24 mai dernier sur un chantier de l'EDF dans l'Arriège, tout comme les vingt-cinq kilos découverts le 22 novembre dans une

glacière enfermée dans une carcasse de voiture, près d'une ferme de Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne). Une propriété sur laquelle, quarante-huit heures plus tôt, avait été découverte une cantine militaire renfermant un stock d'armes. Trois personnes avaient alors été arrêtées:

arrêtées: Serge Fassi, ancien militant d'Action Directe qui a reconnu avoir « descendu » ces armes de Paris, et les deux fermiers, Yves et Françoise Frapech, qui ont été mis en liberté provisoire vendredi dernier.

Les policiers toulousains, qui avaient déjà reconnu qu'ils surveillaient Fassi longtemps avant son arrestation, ont encore révélé hier qu'ils avaient découvert ces quatre-vingt kilos de dynamite depuis le 25 novembre. Mais, voyant que personne ne venait les chercher, ils se seraient résignés à agir lundi dernier. Pourquoi ? Mystère. Outre la dynamite, ils ont alors trouvé neuf-cent-vingt détonnateur, mille deux cents mètres de mèche lente avec cordon détonnant, une documentation sur la confection des charges creuses, une liste des fréquences radio de la police et de la gendarmerie, et une liste des militants d'extrême-droite.



MERCREDI 15 DECEMBRE 1982

#### le quotidien

MERCREDI 15 DECEMBRE 1982

#### Découverte d'un important stock d'explosifs à Toulouse

Les services de police de Toulouse, qui ont découvert un stock de 80 kg d'explosifs dans le box d'un immeuble, 5, boulevard Lascrosse, et interpellé deux personnes se réclamant de la mouvance anarchiste, tentent de remonter une piste qui conduirait peut-être à Action directe.

Les explosifs avaient été volés le 24 mai sur un chantier de l'EDF à

Prayols (Ariège).

C'est sur ce même chantier qu'avaient été dérobés les 25 kilos de dynamite retrouvés le 20 novembre dans une glacière enfermée dans une carcasse de voiture près de la ferme de Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne) après que des chasseurs eurent aperçu dans un

fourré une cantine renfermant un stock d'armes.
La saisie d'explosifs et d'armes de Saint-Sardos avait entraîné l'arrestation d'un couple de fermiers, les époux Yves et Françoise Frapech, tous deux 25 ans, qui ont d'ailleurs été remis en liberté provisoire vendredi ainsi que celle d'un militant d'Action directe, Serge
Fassi, toujours en détention.

Dans la cachette de Toulouse, les policiers ont trouvé, outre les 85 kg de dynamite, 920 détonateurs électriques et pyrotechniques, 1 200 mètres de mêche lente et avec cordon détonant, une documentation relative à la confection des charges creuses, une liste des fréquences radio de la police et de la gendarmerie toulousaines et une liste des militants d'extrême-droite.

#### **LE FIGARO**

MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1982

#### QUATRE-VINGTS KILOS DE DYNAMITE SAISIS A TOULOUSE

■ Quatre-vingts kilos de dynamite de type « F 15 », découverts dans le box d'un immeuble au 5 du boulevard Lascrosse à Toulouse, avaient été volés le 24 mai sur un chantier de l'E.D.F., à Prayols (Ariège). C'est sur ce même chantier qu'avaient été dérobés les 25 kilos de dynamite retrouvés le 20 novembre dans une glacière, enfermée dans une carcasse de voiture près de la ferme de Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne), après que des chasseurs eurent aperçu dans un fourré une cantine renfermant un stock d'armes. Lundi, les enquêteurs du S.R.P.J. de Toulouse ont également procédé à l'interpellation de deux militants qu'ils situent dans la « mouvance d'Action directe ».

#### APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN STOCK D'EXPLOSIFS

#### Les policiers toulousains s'interrogent sur les liens entre les milieux anarchistes des antinucléaires et Action directe

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Les policiers du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Toulouse ont reconnu, mardi 14 décembre, après l'avoir nié, que la découverte, le 25 novembre, d'une cache contenant 80 kilos d'explosifs – découverte tenue secrète jusqu'à cette semaine – est liée à l'arrestation, le 20 novembre, dans une ferme du Tarn-et-Garonne, de Serge Fassi, âgé de trente-deux ans, considéré comme un ancien militant d'Action directe (nos dernières éditions).

Les enquêteurs restent très discrets sur la nature de ce lien. Ils se contentent de mettre en parallèle ces deux événements : le 20 novem-bre, des gendarmes avaient découvert, dans une cantine et une carcasse de voiture abandonnées dans le bois de Marcuestus, en Saint-Sardos (Tarn-et-Garonne), des armes ainsi que 25 kilos d'explosifs. Deux jeunes fermiers d'une pro-priété proche, Yves et Françoise Frapech, ainsi que Serge Fassi avaient été interpellés. L'enquête sur ce stock d'armes devait rapidement permettre aux policiers de trouver, dans une cache d'un garage proche de la place Arnaud-Bernard, à Toulouse, une quantité encore plus grande d'explosifs, 925 détonateurs, des listes de noms de militants d'extrême droite et de fonctionnaires de la police.

Dès le 25 novembre, les enquêteurs avaient décidé de tenir leur découverte secrète et d'organiser une étroite surveillance du box toulousain. Les explosifs entreposés, de type F 15, appartenaient, en effet, à un lot volé, le 24 mai 1982, sur un chantier de l'E.D.F. dans l'Ariège. De toute évidence, ce lot avait été partagé : une partie avait été cachée à Saint-Sardos, sous la garde de militants de la mouvance antinu-

cléaire, une autre à Toulouse, une autre enfin à Paris, dans une cache du quatorzième arrondissement près de laquelle a été arrêté, le 17 septembre, Michel Camilleri, âgé de trente ans, originaire du Sud-Ouest, considéré par la police comme l'« une des têtes de la fraction dure d'Action directe ». Enfin, selon des informations non confirmées, des explosifs provenant du même lot initial auraient pu être utilisés, le 14 octobre, dans l'attentat qui a endommagé le siège du parti socialiste toulousain (le Monde du 15 octobre).

Malgré une « planque » de trois semaines, les membres du S.R.P.J. n'ont pu surprendre aucun des visiteurs de la cache. En désespoir de cause, ils ont décidé de suspendre leur surveillance et d'interpeller, lundi 13 décembre, deux militants des milieux anarchistes, soupçonnés d'avoir loué le garage sous des noms d'emprunt.

Des fuites, lundi, dans la presse régionale, révélant la découverte du stock toulousain, risquent d'interrompre une enquête difficile par laquelle les policiers espéraient mettre au jour les liens qui unissent les différents utilisateurs de ces explosifs, des « antinucléaires » du Tarnet-Garonne à l'une des branches parisiennes d'Action directe, en passant par les militants anarchistes qui auraient pu signer l'attentat contre le siège du P.S.

PHILIPPE BOGGIO.

#### Le Monde

Jeudi 16 décembre 1982

### Terrorisme: nouvelle inculpation pour Grosmangin

Charles Grosmangin, incarcéré depuis le 19 septembre et inculpé de divers motifs, dont la détention d'armes, a été inculpé lundi à propos de l'attentat commis le 5 juin contre les bureaux parisiens du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale. Cet attentat avait été revendiqué par un communiqué signé « Action Directe, unité combattante Farid Benchellal ». Grosmangin avait été arrêté le 17 septembre après la découverte d'armes dans un box du 14ème arrondissement et un appartement du 11ème. Dans cet

appartement, une machine à écrire avait été saisie et l'expertise a établi qu'elle avait servi à écrire le communiqué revendiquant l'attentat.

Par ailleurs, Frédéric Oriach a une nouvelle fois refusé de répondre aux questions du juge d'instruction auquel il a envoyé une « lettre ouverte ». Dans cette lettre, il se proclame « otage du gouvernement socialiste » et demande à être confronté avec Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité. Oriach est incarcéré depuis le 14 octobre après qu'il eut été appréhendé alors qu'il retirait, d'une consigne de la gare du Nord, une liste d'établissements juifs dont certains ont fait l'objet d'attentats et un long texte écrit de sa main, où il revendiquait des attentats commis l'été dernier à Paris.



MARDI 21 DÉCEMBRE 1982

#### Le Monde

22 décembre 1982

#### TERRORISME

#### Lettre ouverte au juge

L'ancien militant des NAPAP, Frédéric Oriach, incarcéré depuis le 14 octobre, a refusé lundi de répondre aux questions du juge d'instruction auquel il a remis une « lettre ouverte ». Prétendant être « un otage du gouvernement socialiste », il demande notamment dans ce manuscrit à être confronté avec Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique. Il avait été appréhendé alors qu'il retirait dans une consigne de la gare du Nord des documents dont un texte écrit de sa main évoquant les attentats commis l'été dernier à Paris où il précise: « Notre groupe a participé à ces actions. »

#### LE MATIN

22 décembre 1982

#### Un membre d'Action directe impliqué dans l'attentat contre le F.M.I.

M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, le 20 décembre, M. Charles Grosmangin, trente-et-un ans, dessinateur, de « complicité de destruction d'immeuble par substance explosive et de complicité d'attentat contre la paix intérieure ».

L'expertise d'une machine à écrire trouvée le 17 septembre, jour de son arrestation, à son domicile, 62, avenue Claude-Vellefaux à Paris (10°), a permis aux enquêteurs de déterminer que celle-ci avait servi à taper l'original du document revendiquant, pour le compte d'Action directe, unité combattante Lahouri Farid Benchellal, la paternité de l'attentat commis le 5 juin contre les locaux du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, 66, avenue d'Iéna, à Paris (16°). Cette expertise a également permis d'apprendre que cette machine avait été utilisée pour taper un document daté du 1° août et annonçant l'éclatement d'Action directe.

M. Grosmangin, assisté de Mª François Stefanaggi et Véronique Simon, avait déjà été placé sous mandat de dépôt le 19 septembre, en même temps, notamment, que M. Michel Camillieri, pour détention et transport d'armes, de munitions et d'explosifs, recel de vol, falsification de documents administratifs et recel de faux en écritures de banque, après la découverte de dépôts d'armes et d'explosifs le 17 septembre dans un box, 99, avenue du Général-Leclerc (14°), et dans un appartement 3, rue Froment (11°) (le Monde daté 19-20 septembre et du 21 septembre).

D'autre part, M. Frédéric Oriach, ancien militant des NAPAP. conduit lundi 20 décembre devant Mile Martine Anzani, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a refusé de répondre aux questions du magistrat. Inculpé et écroué depuis le 14 octobre pour association de malfaiteurs, complicité d'assassinat, complicité d'attentat à la paix intérieure (le Monde des 15, 16, 21 et 28 octobre), M. Oriach avait été arrêté alors qu'il venait chercher des documents dans une consigne de la gare du Nord. Il s'est contenté de re-mettre à Mile Anzani un document qualifié de « lettre ouverte » dans lequel il demande notamment à être confronté avec M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, et déclare qu'il se considère comme un « otage du gouvernement socialiste ».

#### Grosmangin de nouveau inculpé

Ce membre présumé d'Action directe, déjà arrêté, est accusé d'avoir participé à un attentat contre les bureaux de la Banque mondiale et du FMI à Paris

Charles Grosmangin, trente et un ans, le membre présumé d'Action directe arrêté le 19 septembre dernier en compagnie de Michel Camillieri après la découverte à Paris d'un stock d'armes et d'explosifs, vient de se voir signifier une nouvelle inculpation pour « complicité de destruction d'immeuble par substance explosive, et complicité d'attentat contre la paix intérieure ».

E sont, en fait, deux caches attribuées à Action directe que les policiers avaient découvertes au mois de septembre. Les perquisitions effectuées dans un box du 99, avenue du Général-

Leclerc (14°), aussi bien que celles pratiquées dans un appartement au 3, rue Froment (11°), avaient alors motivé les premières inculpations de Charles Grosmangin et Michel Camillieri, pour « détention d'armes et d'explosifs » notamment. Mais on avait aussi beaucoup parlé, à l'époque, de la saisie d'un certain nombre de documents « compromettants », et de la présence au domicile de Grosmangin, 62, rue Vellefaux (11°), d'une machine à écrire susceptible d'avoir servi à rédiger des textes revendicatifs.

Les policiers de la brigade criminelle avaient vu juste : les résultats de l'expertise ordonnée par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière ont en effet établi que la machine en question avait tapé l'original du texte qui revendiquait l'attentat commis le 5 juin dernier contre les bureaux parisiens du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, avenue d'Iéna à Paris. C'est également cette machine qui avait été utilisée pour rédiger le texte, daté du ler août, qui annonçait l'éclatement de l'organisation Action directe.

721

# La station FR 3 Midi-Pyrénées en partie détruite

# Toulouse : de nouveau l'ombre d'Action directe

Berceau de nombreux mouvements libertaires et activistes de l'ultra-gauche, Toulouse est en prole à une nouvelle vague de méfaits terroristes dont la gravité et la fréquence deviennent alarmantes. L'explosion d'un engin de forte puissance placé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'intérieur du centre de modulation de la station « FR 3 Midi-Pyrénées » a occasionné des dégâts considérables aux installations de radio et de télévision.

L'attentat a été revendiqué par le « Groupe d'action anarchiste ». Voici une semaine, une autre explosion avait endommagé les locaux de la succursale toulousaine de la C.G.E.-Alsthom, exaction attribuée au groupe E.D.F. l'Expression du futur. En octobre et novembre, le siège du parti socialiste avait été aussi plastiqué tandis que onze incendies criminels étaient allumés.

Les spécialistes du service régional de police judiciaire suivent la piste des explosifs utilisés. Ils ne se laissent pas abuser par les sigles fantaisistes dont s'affublent les dynamiteurs toulousains. La tradition locale s'en accomode : le groupe Clodo avait détruit les ordinateurs, le groupe Para des installations militaires, le groupe E.D.F. des sociétés contribuant à l'équipement nucléaire. Mais les enquêteurs savent bien que tout est lié et issu d'une filière partant en 1972 des G.A.R.I. (groupements autonomes révolutionnaires internationaistes), pour déboucher, dès 1978, sur « Action directe », invention d'une poignée de gauchistes régionaux devenus aussi célèbres que Jean-Marc Rouillan, Michel Camilleri et Serge Fassi.

Le premier, Rouillan, en fuite, a réussi à faire d'« Action directe » un mouvement de terrorisme national ouvert aux grands courants internationaux qui a été impliqué, ont s'en souvient, dans le déferlement des attentats meurtriers de l'été dernier. Le second, Camilleri, a été arrêté le 17 septembre, à Paris, dans le XIVe arrondissement, près d'une cache d'armes et d'explosifs... en provenance de Toulouse. Le troisième, Serge Fassi, a été accueilli le 20 novembre dernier dans une ferme du Tarn-et-Garonne, près de Saint-Sardos.

Aux alentours de cette ferme, les gendarmes devaient trouver une malle contenant dix pistolets automatiques et un pistolet mitrailleur et surtout, dissimulé dans la carcasse d'un vieux camion, 25, kg de dynamite. La filière des explosifs passait aussi par une autre saisie, cinq jours après, le 25 novembre de 80 kg de la même dynamite recélée dans un box, 5, boulevard Lascrosse à Toulouse.

Il s'agit bien d'une piste sérieuse. Tout part d'un vol, le 24 mai 1982, d'un lot important de bâtons de dynamite de type F. 15 et de détonateurs sur un chantier de l'E.D.F., à Prayols (Ariège). Les explosifs sont dispersés par les voleurs entre des cachettes situées à Toulouse et

des fermes des environs occupées par des agriculteurs néophytes, comme ceux de Saint-Sardos, issus de la mouvance libertaire et souvent engagés dans la contestation écologiste et antinucléaire. Puis une partie de la dynamite devait partir en direction de la capitale. Destinataire : les amis de Rouillan et Camilleri.

Le 9 décembre dernier, Pascal Magron était ainsi inculpé de transport et de détention de munitions et explosifs. On le soupconne d'avoir pris livraison de la dynamite F 15, à Toulouse, pour la convoyer à Paris

Reste maintenant à déterminer si les sept kilos utilisés très tôt, hier matin, pour plastiquer la station de FR 3, à Toulouse (5 millions de francs de dégâts) sont bien de la dynamite F utilisée donc conjointement par les antinucléaires, les anarchistes toulousains et « Action directe ». Une similitude logistique que l'on retrouvait encore le 14 octobre dernier pour l'attentat dirigé contre le siège du parti socialiste toulousain. Une similitude montrant qu'un petit noyau de plastiqueurs changeant à l'occasion de cible, de but, d'appelation, peut se livrer à une guérilla urbaine permanente.

Jean-Charles REIX.

#### **LE FIGARO**

VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1982

#### Le Monde

Dimanche 26 - Lundi 27 décembre 1982

• Une mise en liberté. – Ecroué le 19 septembre après la découverte de deux dépôts d'armes et d'explosifs attribués par les enquêteurs à une branche dissidente du mouvement Action directe, 3, rue Froment, à Paris (11¢), et 99, avenue du Général-Leclerc (14¢), M. Olivier Chabaud a été remis en liberté le 24 décembre sur ordonnance de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction. M. Chaboud avait été arrêté avec MM. Michel Camillieri et Charles Grosmangin le 17 septembre. Tous trois s'étaient défendus d'appartenir à Action directe (le Monde du 27 octobre).

### Terroristes fantômes dans le Gers

Le G.I.G.N. (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale) a mené une opération spectaculaire mais sans résultat dans une ferme du Gers abritant un centre de désintoxication. Les hommes du G.I.G.N., au nombre d'une soixantaine, venus par hélicoptères de l'aéroport de Tarbes, où un « Transall » les avait déposés, ont fait irrup-

tion dans le centre « Andréou » de Bassoues, mardi vers 13 heures.

Pendant plus d'une heure, ils ont procédé à une fouille complète des lieux, visiblement à la recherche d'un stock d'armes ou d'indices pouvant révéler la présence ou le passage de « terroristes » dans la ferme, mais sans succès.

782

# Action directe: la compagne d'Oriach entendue

Geneviève Clancy met en cause les questions posées lors de son interrogatoire

La compagne de Frédéric Oriach, Geneviève Clancy, et l'un de leurs amis, Philippe Tancelin, ont été entendus pendant quarante-huit heures par les policiers de la brigade criminelle. Ils ont été interrogés sur un texte — dont ils sont les coauteurs — retrouvé dans Ja consigne de la gare du Nord, avec les « archives » de Frédéric Oriach, militant proche d'Action directe, toujours détenu à la prison de la Santé.

EUX mois après avoir découvert les documents de Frédéric Oriach dans la consigne de la gare du Nord, les policiers ont entendu, dans le cadre de cette affaire et sur commission rogatoire du juge d'instruction Martine Anzani, Geneviève Clancy et Philippe Tancelin: dès le 15 octobre, jour de la découverte, ce document avait été mis en évidence.

Geneviève Clancy, qui n'a jamais caché son soutien aux Palestiniens, s'étonne du thème des questions posées. Selon elle, la commission rogatoire comportait comme questions: Etes-vous antisémite? Etes-vous anti-impérialiste? Votre texte est-il un appel à des luttes violentes? Votre texte peut-il être le support à des

groupes autonomes et organisations révolutionnaires? Votre texte peut-il inspirer des actes terroristes? Vous désolidarisez-vous d'avance de tels actes?

L'ensemble de ces questions auxquelles elle a refusé de répondre, sont, selon Geneviève Clancy, un premier pas vers le délit d'opinion. Elle précise : « Nous considérons que cette interpellation sur le sens de notre écriture et l'exigence historique qu'elle exprime ne nous appartient déjà plus. En effet, lorsque l'Etat désigne l'un de nous dans sa pensée, il désigne tous ceux qui s'y reconnaissent et tous ceux aussi pour qui penser, écrire et diffuser leur réflexion demeure un acte libre, inaliénable. »

Le texte incriminé fait d'abord référence à Jean-Paul Sartre « qui stigmatisait la posture des intellectuels sous le régime giscardien... » Suit l'examen de la situation du peuple palestinien. « Palestine ici et partout... » Les auteurs concluent : « Nous n'enten-dons pas l'intuition palestinienne comme une image à laquelle on tente de ressembler bien ou mal, elle est d'audace de vivre autrement, une fois acquis que, dans ce monde qu'on nous a fait, nous n'avons aucun droit donné mais le devoir d'exiger avec toutes les armes dont l'humanité qui se risque libre s'est dotée. »

Pour ce texte, Geneviève

Clancy et Philippe Tancelin ont été gardés à vue pendant quelques heures, les 16 et 17 décembre. Frédéric Oriach est toujours détenu, isolé, à la prison de la Santé. De tous les éléments à charge contre ce militant d'Action directe, il ne reste qu'une phrase : « Notre groupe a participé aux actions de juillet-août... » Il s'agit des attentats de la rue de Beaune, de Minute, et de l'avenue de la Bourdonnais. Frédéric Oriach rejette toute participation directe. Le « nous » doit être pris comme un terme générique, a-t-il expliqué au juge, avant de refuser de participer aux auditions et à l'exégèse des

**Jacques Bacelon** 

LE MATIN

29 décembre 1982

#### Fréderic Oriach: une «lettre» de prison

Frédéric Oriach, détenu depuis le 14 octobre à la prison de la Santé, et inculpé de complicité d'attentat, estime, dans un texte tiré en format affiche et parvenu à l'AFP qu'il a été « jeté en prison sans la moindre preuve ».

Frédéric Oriach, qui refuse de répondre au juge d'instruction et s'estime un «otage du gouvernement socialiste » revendique par ailleurs « pleinement » sa « fraternité révolutionnaire avec tous les camarades tels que les Fractions armées révolutionnaires libanaises, Action directe, et autres groupes combattants internationalistes qui mènent la guerilla contre l'impérialisme ».

Oriach avait été interpellé début octobre par la police à la gare du Nord à Paris, alors qu'il retirait d'une consigne des textes manuscrits et dactylographiés se référant à certains attentats perpétrés au cours de l'été dernier.



SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JANVIER 1983

#### Le Parisien

MARDI 1er FEVRIER 1983

Elle comparaît en appel pour la détention du stock d'armes de la rue Borrégo (XXº)

# Joëlle Aubron (Action directe): "Je n'étais pas au courant..."

Joëlle Aubron, vingt-trois ans, et Mohand Hamami, vingt-sept ans, accusés d'avoir détenu pour le compte d'Action directe, un impressionnant stock d'armes dans un box, rue du Borrégo (XX\*) s'en étaient bien tiré en novembre dernier devant le tribunal correctionnel : quatre ans de prison dont deux avec sursis pour elle et une relaxe au bénéfice du doute pour lui. Mais, le parquet a fait appel et l'avocat général, hier, devant la dizième chambre de la cour a requis fermement quatre ans de prison pour chacun d'eux.

« Il y avait dans ce box de parking de quoi armer toute une troupe », a-t-il dit : six pistolets mitrailleurs, sept pistolets automatiques, deux fusils à pompe, deux revolvers, une grenade offensive, douze chargeurs et 385 cartouches.

La blonde et douce Joëlle n'en répète pas moins : « Je suis innocente, j'avais prêté les clés de mon box à des Turcs qui devaient y entreposer des tracts. Je n'ai jamais pensé à des armes. »

Hamami, venu courageuse-

ment à l'audience, car il se trouve en liberté, ne sait rien lui non plus de ces armes découvertes par la police le 7 avril 1982. Il a été pris le lendemain dans la souricière tendue sur place par les enquêteurs alors qu'il arrivait en voiture avec Joëlle dans le box au quatrième sous-sol. Pendant des mois, il a refusé de répondre aux policiers ou au juge d'instruction, mais il consent à dire aujourd'hui « moi aussi, je suis innocent ».

Lors du premier procès, les magistrats semblaient vouloir banaliser le dossier et le mot d'Action directe n'avait même pas été prononcé au cours des débats. Cette fois, le procureur s'est montré catégorique : « C'est bien une affaire d'Action directe que nous devons juger, de ce mouvement qui prône la lutte armée en utilisant des méthodes terroristes. »

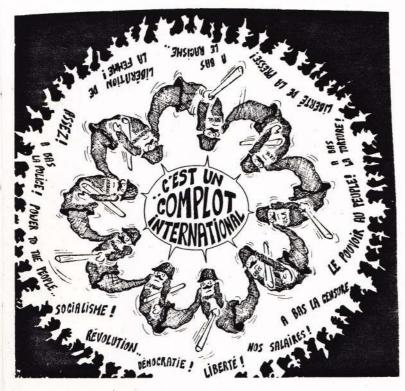
Pour le magistrat, il est incontestable que Hamami est un militant d'Action directe. Ils vivaient dans des immeubles occupés par des squatters avec les dirigeants du mouvement, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon. Quant à Joëlle Aubron, la petite bourgeoise, fille de famille, elle n'a jamais caché ses sympathies pour le



mouvement. Et elle vient d'épouser en prison en décembre, le numéro trois du mouvement, Régis Schleicher.

Avant que les avocats ne plaident la relaxe, le procureur avait conclu son réquisitoire en citant une phrase du président de la République déclarant après la vague d'attentats d'août dernier « en matière de terrorisme, nous devons être intransigeants ou implacables ». L'arrêt devait être mis en délibéré.

René ARNOULD.





# INTOXICATIONS POLICIERES ET JOURNALISTIQUES...

Les différents éléments de ce dossier peuvent paraître à première vue assez éloignés. Et pourtant ils nous ont amené à toucher du doigt certains aspects concrets de la manière dont les Etats, donc les polices, s'y prennent pour criminaliser et marginaliser non seulement des luttes, mais des franges entières du corps social. le relais indispensable à ces stratégies étatiques c'est la presse (une certaine presse ?) et des journalistes. Journalistes, flics, nous l'avons déjà dit, la frontière s'estompe tant les uns ont besoins des autres : les uns pour faire passer dans l'opinion publique leur version de l'évènement, les autres pour s'alimenter en informations et conforter leur idéologie.

Si tous les flics sont en cause, tous les journalistes ne le sont certes pas. Mais un système pourri et faussé à la base laisse peu d'espace à ceux qui ne marchent pas dans la combine.

Cette stratégie de criminalisation ne vise pas seulement l'opinion publique et une auto justification juridique; elle a aussi des effets au sein des milieux militants et libertaires en particulier; elle provoque paranoïa et peur; elle peut entraîner également à entrer dans le jeu de la guéguerre qui consiste à jouer au plus malin. Sur ce terrain nous serions perdants!

Ce dossier n'a pas la prétention, loin de là, de faire le tour de la question, avec que des choses justes. Nous sommes partis de quelques éléments pour amorcer une réflexion qui touche en fait des tas d'autres choses et en particulier le militantisme, la stratégie libertaire et les formes de ripostes aux intoxications policières.

"Pentagone terroriste: un terrorisme international au service de la politique soviétique". Il s'agit d'un long article paru en Espagne dans Cambio 16, donc diffusé à des dizaines de milliers d'exemplaires. Nous en publions des extraits avec nos commentaires. Il se trouve que cet article a été écrit par quelqu'un qui en son temps fréquenta, d'assez loin cependant, les milieux libertaires. Il n'est qu'un exemple du mode de raisonnement des Etats occidentaux et du raisonnement qui en découle: "Plutôt mort que rouge". Si en son temps nous avions critiqué le slogan des verts en Allemagne "Plutôt rouge que mort", ce n'est pas pour accepter son contraire!

Et puis l'affaire Mathais avec tout ce en quoi elle nous interroge. Nos "erreurs" peut-être, mais surtout la façon dont la police et la presse s'en sont servi, comme elles l'ont fait pour d'autres affaires... en toute impunité pour l'instant.



#### LE JOURNALISTE ET LE FLIC...

« Pentagone terroriste. Un terrorisme international au service de la politique soviétique. »

Tiré de Cambio 16, hebdo madrilène

« Après l'arrestation à Paris de divers responsables importants de l'organisation terroriste autonome A.D. et de celle à Bayonne d'Abrisketa, chef présumé d'ETA pm VIIIeme assemblée, la police française sortant enfin de son ostracisme a arrêté et incarcéré Larranaga, Ibarguren et Zabieta, pièces clefs d'ETA m. Y-a-t-il quelque relation entre l'arrestation et les interrogatoires de F. Oriach et Christian G (AD), celle de Abrisketa et celle des dirigeants terroristes d'ETA m ?...

«... Jusqu'à présent la position officielle de la police française était que le problème d'ETA était purement espagnol. Aussitôt il est devenu également un problème français. Une des plus hautes sources socialistes française confessa (à une revue) qu'entre le PSOE et le PS existe un accord pour une stratégie commune contre ETA m et il est connu qu'une communication téléphonique de F. Gonzalez précipita l'action des français. Tout ceci a été possible parce que la police française en particulier les RG ont aujourd'hui. que la police français en particulier les RG ont aujourd'hui entre les mains des preuves policières suffisantes sur les connexions et actions communes des différents groupes terroristes allemands, espagnols, italiens, français et palestiniens ou arabes sur son territoire. Devant l'extension et l'importance du problème, la France, enfin, s'est effrayée et

L'analyse sémantique de la littérature de ces groupes, ou des organisations politiques légales qui les couvrent ou les appuient offre aujourd'hui le résultat d'une coïncidence idéologique notable entre tous, configurée dans trois points principaux. Le premier point est un néo marxisme-léninisme rincipaux. Le premier point est un néo marxisme-léninisme dans lequel l'organisation armée et terroriste prend la place de ce que fut le « parti » d'avant-garde de la classe ouvrière aux temps de Lénine et Trotsky. Le second aspect se réfère à l'anti impérialisme Yankee et anti système démocratique occidental, dans lequel la bête noire la plus haïe c'est précisément « les traitres social-démocrates et réformistes » oul'OTAN. Le troisième point est un vague projet de société anti-étatique, conseilliste, et assembléiste, autogestionnaire et autonomiste, avec ceux que récupére tout le nulluleux. anti-etatique, conseiliste, et assembléiste, autogestionnaire et autonomiste, avec ceux que récupère tout le pulluleux mouvement (« mouvementiste ») qui va des gays jusqu'aux verts, en passant par les squatters, les antinucléaires et autres contestataires, nouveaux et anciens acrates. (1).

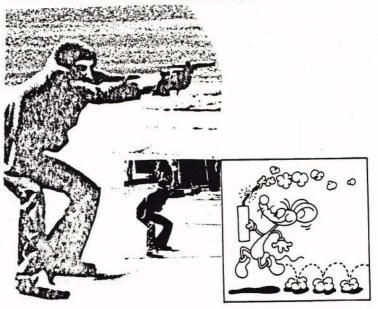
Un monde dans lequel il est difficile, sans attenter aux libertés et droits humains de vérifier qui est de bonne foi et qui est le manipulateur professionnel et payé. (2).

Il y a un peu plus d'un an, et après une réunion à San Sébastien, le CINEL, un organisme international inspiré par l'anti-psychiatre français Guattari, qui prétend coordonner tout ça, et pour ceci organise des congrès internationaux, admit avoir facilité des réunions entre autonomes parisiens et admit avoir facilité des réunions entre autonomes parisiens et militants basques, rencontres qui augurèrent un avenir possible, selon une information interne au CINEL, qui termine avec la conclusion suivante : "l'avantage de San Sébastien fut qu'il présenta un caractère anticipateur plus offensif face à la situation européenne, pour la représentation du jeune prolétariat des métropoles et des peuples allogènes et des périphéries. C'est l'axe dans lequel il faut continuer, puisque, après 10 ans de spontanéisme inorganisé, l'heure de l'organisation, c'est à dire de la création n'est-elle pas arrivée? Et on pose comme modèle de procédure, la relation HB.

Et on pose comme modèle de procédure, la relation HB-ETA m. Le papier précise que par jeune prolétariat on entend

aussi les « luttes de squatters », les radios libres, les luttes de femmes et des homosexuels etc... »

Finalement et, a part la " preuve politique " de la coîncidence de cette idéologie et de son terrorisme réel, organique ou diffus, avec les intérêts de la politique internationale de l'URSS, commencent aussi à apparaître les preuves flagrantes et matérielles de la présence directe ici et preuves flagrantes et matérielles de la présence directe ici et là, des services spéciaux des Pays de l'Est. (3).



(1) Ainsi donc, la « coincidence » idéologique entre tous ces groupes résiderait à la fois dans un « néo-marxisme léninisme », et dans «un vague projet de société anti-étatique, conseilliste, et assembléiste » ; curieux ! ce besoins de généralisation simpliste amène à attribuer un projet anti-étatique aux BR ou à l'OLP, et une idéologie marxiste léniniste aux Gays ou aux anti-nucléaires dans leur ensemble! Ils apprécieront certainement!

(2). Un scrupule qui « honore » l'auteur de l'article ! mais à vouloir prouver que ce tri entre les bons et les mauvais serait nécessaire, il n'y a pas un gouffre à considérer que finalement le « respect des libertes et des droits humains » n'est que secondaire... lorsqu'il s'agit de sauver la « démocratie »

(3). Le CINEL « organisme international » et Guattari chef d'orchestre... rouge ! Derrière la dénonciation de pseudos Derrière la dénonciation de pseudos rencontres internationales du terrorisme (la même chose fut dite à propos des rencontres de Corte de cet été, voir article sur la Corse) e cache la peur de voir se rencontrer ponctuellement des gens en lutte dans des contextes différents et avec des objectifs qui le sont aussi parfois; besoins de rencontres pour échanger des expériences, se sentir moins seul, tirer des bilans de pra ique, s'informer tout simplement. Rien à voir avec des rencont sau sommet d'Etat-majors terroristes qui planifieraient de frures actions ou mettraient au point des trafics d'armes or de machiavéliques stratégies au service de l'URSS.

Ceux qui pratiquent ce genre de rencontres, ce sont bien les chefs d'Etats : le « Sommet de Versailles » que nous pourrions qualifier d'Internationale terroriste de l'Ouest ; la réunion du « Pacte de Varsovie » d'Internationale terroriste de l'Est ; et puis les réunions au sommet des polices françaises, espagnoles, allemandes, Italiennes, qui ne sont que les bras armés des

« politiques » cités plus haut !



C'est sûr qu'en Europe occidentale, aucune des grandes organisations terroristes ne nait par la volonté soviétique, mais il n'en est pas moins sûr que toutes, l'IRA, la RAF (bande à Baader), ETA, BR, Prima Linéa et A.D. à un moment donné, assument l'idéologie révolutionnaire communiste et entrent dans l'orbite de l'URSS, directement comme l'IRA ou la voie du tiers monde et la Palestine, comme les autres. Dans le même temps l'étrange " nébuleuse comme les autres. Dans le même temps l'étrange "nébuleuse autonomie " fait le même jeu, généralement par la voie lybienne. Ainsi entre 79 et 80 est né le nouveau concept des partis communistes combattants qui, avec leurs organisations politiques légales, depuis HB jusqu'aux verts, configurent en cinq rames les bases d'un espèce de nouveau komintern de phénoménale puissance destructrice pour l'occident. (4).

Aujourd'hui existent de nombraues prayures de la

Aujourd'hui existent de nombreuses preuves de la collaboration entre les différents groupes terroristes, initiés surtout par la bande à Baader (RAF) dans l'apogée de sa puissance. Mais le cas du hold up de Condés/Escaut, éclairei par la police française est des plus notables. La reconstitution des faits se base sur des sources des R.G. français et de déclarations de terroristes repentis italiens au général Dalla

Chiesa.(5).

Suit alors une interminable description policière de pseudo détails d'enquête concernant Condé s/Escaut, AD, les GARI, des espagnols, des Italiens, Prima Linea, Habache, les BR, l'IRA... on cite des noms (qui sont apparus lors de diverses enquêtes mais qui regroupés ainsi peuvent servir à d'éventuels fascistes en mal d'action directe). C'est le style machin a rencontré machin qui lui même couche avec truc, donc... ça rappelle la manière dont le fichier anti terroriste a été constitué en allemagne (pas en France on vous le jure!). Un mélange da faits réels juxtaposés à d'autres faits lançés par la police et que la justice a ensuite abandonné par manque absolu de preuve. Faites gaffe! vous allez la un grand rassemblement, vous y rencontrez un gars qui vous demande l'hospitalité quelques jours. Rien de plus normal d'accepter quand vous n'êtes ni vous demande l'hospitalité quelques jours. Rien de plus normal d'accepter quand vous n'êtes ni membre d' «auto défense», ni simplement un beauf à la Cabu. En suite le gars est arrêté quelques mois après avec de faux papiers et est membre d'un comité de soutien à des prisonniers politiques. Il se trouve que vous de votre côté comaissez des autonomistes, ou des réfugiés italiens, ou même un étudiant palestinien lui même arrêté dans une manif... Et hon le tout cels 'faire paiestimen iu meme arrete aans une manij... Et hop le tour est joué. Le but de tout cela: faire croire à une Internationale terroriste et faire peur aussi bien aux braves gens qu'aux militants en introduisant chez eux la méfiance et la parano. La meilleure défense, c'est de ne pas tomber dans le panneau et de revendiquez ouvertement le droit de connaître qui on veut...

L'auteur de l'article revient encore sur le fameux centre de langue hypérion à Paris qui servirait de plaque tournante en particulier aux BR. Lançée à grand renfort de publicité dans la presse, il y a deux ans, cette affaire a lamentablement capoté et n'a donné lieu à aucune inculpation



révolutionnaire sans violence...

(4). La base de la démonstration de Xabier Domingo c'est que tous les mouvements qui luttent dans le camps occidental contre l'ordre qui y règne sont téléguidés, infiltrés, manipulés par l'URSS et le KGB. On remarque d'abord la similitude du raisonnement avec celui utilisé à l'Est, cette fois, qui voit dans « Solidarité » en Pologne, dans le mouvment des droits de l'homme et les mouvements juis en URSS, dans la dissidence yougoslave ou la résistance afghane, l'œuvre des USA et de la

Ce genre d'explication unilatérale, les Etats eux-mêmes n'y croient pas vraiment. Il s'agit plutôt de matériel d'intoxication à l'usage de la presse chargée d'accréditer auprés de leur propre « opinion publique » des explications qui masquent leur responsabilité directe. Ce qui n'est qu'hypothèse ou explications partielles deviennent alors certifiedes et cénéralités cou le plument partielles deviennent alors certitudes et généralités sous la plume d'un journaliste plus ou moins paranoiaque ou mégalo.

Cela dit il n'est pas question de nier que les services secrets tentent de jouer un rôle et y parviennent parfois. Le monde étant partagé en deux blocs antagonistes il est évident qu'un mouvement social dans l'un des blocs n'est pas sans réjouir l'autre. ll est aussi clair que dès lors, les services secrets de l'un ou l'autre blocs, directement ou par des intermédiaires satellites, cherchent à mieux comprendre, à pénétrer, à infiltrer parfois, à induire ces mouvements. C'est bien naturel. Mais y parviennent-ils souvent? Cela est une autre question. Croire qu'ils y parviennent toujours, c'est faire montre d'un singulier mépris pour tous ceux qui luttent, dans un bloc ou dans l'autre et c'est faire l'apologie du citoyen passif et aux ordres, puisque se révolter ou contester revient à être manipulé. S'enfermer dans ce genre d'explication comme le fait l'article et tous ceux qui y croient plus ou moins revient également. l'article et tous ceux qui y croient plus ou moins revient également à ne tenir compte que de l'expression de la représentation officielle des groupes ou partis en question; le mouvement de base, plus large, les contradictions, sont alors niées, et tout se raisonne en termes d'Etat-majors politiques. Un monde de cons et de salauds!

Quoi de plus naturel par ailleurs que les mouvement sociaux se Quoi de plus naturei par ailleurs que les mouvement sociaux se dressent d'abord contre l'impérialisme qui les opprime directement? On peut regretter que les positions soient souvent loin d'être claires vis à vis de « l'autre impérialisme » (par exemple les positions de Herri Batasuna vis à vis de l'URSS ou des dissidents soviétiques vis à vis des USA). Cela a beau être déplaisant pour des libertaires, il faut bien comprendre ce qui se cache derrière ces confusions : c'est la difficulté de dégager des possibilités contrêtes d'émpangination et de libération bors des possibilités concrètes d'émancipation et de libération, hors des possibilités concretes à emancipation et de nociation, nots des blocs, sans se contenter de positions de principes idéologiques dès lors que le mouvement prend de l'ampleur en sortant de l'état de secte. Entre des politiciens qui eux peuvent avoir une stratégie au service d'un bloc, et la base qui faute de perspectives « rève » sur l'autre bloc ou souhaite son appui, il y a une différence. Pris entre deux assertions tout aussi justes, mais formelles : « la révolution ne peut avoir lieu dans un seul pays » et « commençons ici et maintenant à construire du concret », tout mouvement risque de s'enliser dès lors qu'il ne trouve pas une troisième voie. Mais comment et avec quel rapport de force ? ne rien voir d'autonome dans tous ces mouvements (indépendantistes, squatts, gays, anti-nucléaires, lutte armée etc...) revient à accentuer encore les possibilités de dépendance directe ou indirecte vis à vis de l'autre

En 68 la CIA a tenté de refiler du fric au mouvement du 22 mars. Sans succès bien entendu! De qui ce mouvement faisait-il le jeu? Des USA pour les staliniens, de l'URSS pour les gaullistes.

A certaines périodes de ses tournants « classe contre classe », le PC déclencha des grèves ou des manifestations pour des raisons purement internationales, et sur ordre du komintern. Est-ce à dire

pur cela que toute grève dure est manipulée par Moscou?

Les premiers à voir partout l'œuvre de Moscou sont souvent ceux qui sont liés à Washington; par exemple M. Bergeron et FO qui ont reçu des subsides en 1945 pour construire un syndicat anticommuniste. A l'époque la CIA était même prête à favoriser la création d'une CGT(SR) (Syndicaliste révolutionnaire) qui n'aurait pu être qu'anti soviétique. n'aurait pu être qu'anti soviétique...

Non, comprendre le jeu des Etats, être clairvoyant sur leurs magouilles et leurs intérêts ne doit pas entraîner une vision policière de l'histoire car alors il ne reste plus qu'à se coucher et à

ne diffuser que des idées...

(5). L'auteur accorde donc plus d'importance au témoignage des repentis, rapportés par la police qu'aux explications des intéressés eux mêmes qui nient ces collaborations: ETA dans le monde dimanche du 16 janvier ou le FNLC (voir article sur la Corse) Pourquoi plus l'un que l'autre ? Nous ne nous y risquerions pas.

<del>couran</del>t FÉVRIER 1983



« Le vrai pentagone. ETA m a une connotation séparatiste et nationaliste prioritaire mais dans ce contexte il poursuit également des objectifs révolutionnaires anti-démocratiques qui s'expriment dans le même langage que celui qu'utilisent, avec plus ou moins de nuances les autres " partis communistes combattants " (6).

communistes combattants (6).

D'autre part, l'hypernationalisme d'ETA a cessé d'être un obstacle idéologique pour les autres organisations, depuis le moment où l'anarcho-marxisme assembléiste d'HB est accepté par l'orthodoxie du gauchisme radical européen, appareil logistique des groupes terroristes.

Les données qui sont connues établissent de façon irréfutable ces faits : en Europe occidentale, 5 groupes terroristes ont des contacts de différents niveaux entre eux, dans l'état actuel des choses, ce sont : ETA m, IRA, AD, Palestiniens et ceux que nous appelons la "nébuleuse autonomie " avec les restes des organisations durement châtiées comme la RAF, BR, et PL. Ce sont les cinq points du " Pentagone terroriste".

«...Le Pentagone terroriste, un poignard planté dans le cœur de l'europe occidentale. La longue, méthodique et sanguinaire campagne terroriste d'ETA m contre la centrale nucléaire de Lémoniz et contre Iberduero est la version espagnole de la féroce lutte contre les personnes et objectifs stratégiques occidentaux dans toute l'europe accomplis par

stratégiques occidentaux dans toute l'europe accomplis par diverses organisations armées communistes et anarchocommunistes, liées aux palestiniens, Lybiens, et groupes 
Turcs et arméniens. (7).

Le terrorisme est un phénomène mondial, mais pour ceux 
qui le contrôlent et l'inspirent, et pour ceux qui en définitive 
en tirent le plus grand bénéfice (L'URSS) l'Europe 
occidentale est le champ de bataille prioritaire des quelques 
760 attentats significatifs commis en 1980 contre des 
personnes et objectifs stratégiques occidentaux.

Suivent différents chiffres dstinés à prouver que seuls des nords américains ou des citoyens de pays occidentaux sont visés dans ce terrorisme international. L'auteur ne fait pas entrer dans ses statistiques les victimes sud américaines des escadrons de la mort des Etats eux mêmes, des loyalistes irlandais etc...

Le cas d'AD. Les organisations qui revendiquent le gros des attentats sont ETA m, IRA. AD (dans ses successives dénominations), différents groupes palestiniens, la RAF, BR, PL, Turcs, Arméniens et groupes de la nébuleuse autonomie. Jusqu'à cette date, le lieu de refuge, le sanctuaire, la base publique et secréte, l'espace géographique des contacts, réunions communes et appui logistique, de tous ces groupes est la France, avec une importante succursale administrative et avec une importante succursale administrative et commerciale à Bruxelles. Les complaisances policières d'un côté et les législateurs très libéraux de l'autre, des uels les appareils judiciaires du terrorisme font un user astucieux et effronté, ont fait de la France et de la usa à astucieux et effronté, ont fait de la France et de la Bel que, de Paris et Bruxelles, l'axe et le siège de la terret r rouge en Europe occidentale. Au fil des ans, les orgas terroristes ont subi des fluctuations, des scissions et ont été plus ou moins châtiées par la police, et ont évolué idéologiquement. Généralement on ne prête pas suffisamment attention à ces mouvements internes reflètés dans la propre littérature des organisations terroristes. Aujourd'hui, tout en préservant sa propre identité sur tel ou tel point doctrinal ou nationaliste, un fond idéologique de base est commun aux principales organisations, les grandes lignes:

L'anti-impérialisme unilatéral d'AD anti-occidental qui s'exprime dans la sélection des objectifs terroristes et dans le langage pétrifié des formules néo-marxistes-

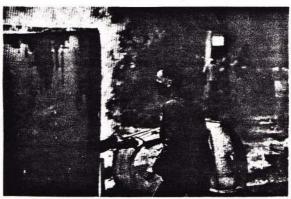
dans le langage pétrifié des formules néo-marxistes-léninistes surgies à partir de 68 et intégrées au terrorisme en général, dans la fin des années 70.



(6) L'auteur exprime là clairement ses préférences et son incroyable manière de falsifier l'histoire. Les objectifs révolutionnaires sont « anti-démocratiques ». franco avait probablement l'énorme avantage sur ETA de ne pouvoir être soupçonné d'être au service du KGB! Et encore faut-il rappeler que l'URSS rétablit dès 53 des relations commerciales avec l'Espagne et qu'elle s'est bien accomodée des régimes facistes chiliens et brésiliens, comme Castro qui soutient l'Argentine. Les Etats eux mêmes en page de bloss opposés sont moisse avaitables. Etats eux mêmes, même de blocs opposés sont moins pointilleux sur les principes lorsqu'il s'agit d'intérêts économiques, que Domingo pour juger des mouvements qui luttent à l'Ouest contre le capitalisme. Il est vrai que pendant qu'ETA luttait contre le franquisme, lui se trouvait à Paris, travaillait à l'AFP (qui comme chacun le sait n'a aucun rapport avec la CIA) et écrivait sur l'art culinaire en attendant des jours meilleurs, tout en fréquentant de

Dire qu'ETA utilise le même langage que les autres parti communistes combattants est paradoxal : ces partis se sont créés après 1968 alors qu'ETA existe depuis 1959!

(7). la lutte d'ETA contre la centrale de Lémoniz à été sanguinaire ! Là encore l'auteur se dévoile : la centrale de lémoniz est un objectif stratégique de l'Occident et qu'il faut défendre ! attaquer la centrale nucléaire c'est être pro-soviétique. Ces staliniens de Plogoff et de Chooz ne comprennent décidément rien ! L'implantation par la force d'une centrale nucléaire, par contre n'a rien d'anti démocratique ni de sanguinaire ! Faut-il rappeler que c'est l'énorme majorité des habitants du Pays basque qui ont lutté contre l'émoniz, et pas seulement ETA (7). la lutte d'ETA contre la centrale de Lémoniz à été sanguinaire lutté contre Lémoniz, et pas seulement ETA.





Certaines organisations comme l'IRA tombèrent totalement sous la férule soviétique par PC occidental interposé (en particulier le PCF); d'autres maintiennent des contacts détectés avec les services des pays de l'Est, spécialement avec les bulgares et les roumains. Quelques fois ici et là apparaît quelque agent notoire du KGB, comme l'Italien M.F..., intermédiaire de prédilection pour tous types de trafic d'armes entre les organisations terroristes et l'OLP. Mais le plus important est la communauté idéologique et d'objectifs: le terrorisme est bien actuellement l'arme la plus directe de l'URSS contre l'Europe occidentale.

Le 22.10.82 a été une journée particulièrement dure pour la police française qui, à la fin, paraît décidée à enrayer avec efficacité le plan du terrorisme dans son pays. Un membre d'AD, Eric Moreau, échappa aux tirs d'une embuscade tendue par la police dans la rue St Fargeau dans le 20eme, pendant que dans la rue de l'Est, après une rude bataille de plusieurs heures, ils réussirent à déloger 3 étages occupés depuis 5 mois par un hétéroclite groupe de squatters. Dans les appartements on trouva un authentique arsenal de guerilla urbaine, une abondante propagande d'AD et desmouvements terroristes tures et palestiniens. La coincidence de quartier entre tous ces épisedes n'est pas le fait du hasard. terroristes turcs et palestiniens. La coïncidence de quartier entre tous ces épisodes n'est pas le fait du hasard. Actuellement A.D occupe quelques 23 maisons (chiffre connu) à Paris, parmi lesquelles 7 sont situées dans le 20eme (8).

Dans l'une d'elles, transformée en véritable fortin, gardée par des sentinelles munies de Talkies-Walkies, l'envoyé spécial de Cambio 16 a pu avoir une brève conversation avec un dirigeant marocain d'AD.

un dirigeant marocain d'AD.

Dans cette fange parisienne, Paris est un foyer de subvertion et les maisons occupées des espaces de conspiration. les responsables de l'occupation s'appellent " rebelles actifs " qui réunissent dans ces lieux des "prolétaires extra légaux " (délinquants ou marginaux) afin de les convertir en " ouvriers masse ", c'est à dire en personne à politiser tout acte de sabotages et vols urbains pour commencer, puis être transformée en terroriste, s'il montre des capacités, pour terminer. Entrent également en grand nombre dans ces maisons occupées, les " sans garantie ", c'est à dire, les travailleurs immigrés du Tiers Monde....

Ensuite, et bien les pseudo liens entre Oriach et les FARL puis plus grave, l'affirmation que des preuves de la responsabilité d'AD dans les attentats antisémites aurait été trouvés...

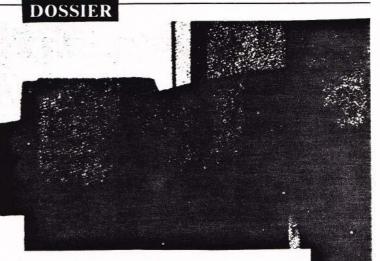
«...Aujourd'hui la même police et la même presse parlent de plus d'une centaine de militants " libérés " de quelques 50 terroristes actifs, de nombreuses connexions internationales et de quelques 3000 à 4000 sympathisants en France à demi anars et intellectuels.

Ensuite, des noms des noms, des anciens des GARI, d'espagnols, de libertaires. Des accusations gratuites portées contre des gens alors que dans les affaires en question, aucune charge ne fut retenue contre eux dans ces domaines. Les mêmes délires sur machin connait machin... Des attentats attribués à des alors qu'il n'y a eu aucune revendication...

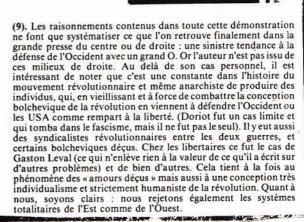
«... Dernièrement se produisit en france des assassinats revendiquées par la FARL (fraction armée révolutionnaire libanaise), en particulier ceux du secrétaire de l'ambassadeur d'Israël, Yacov Barsinatov et de l'attaché militaire Nord Américain Charles Rays. Tous assassinés avec la même arme, un 7,65 CZ tchèque avec des munitions GEKO. Selon certaines informations, ce pistolet aurait été trouvé dans un des arsenaux de AD et serait actuellement en train d'être analysé dans les laboratoires de la BKA en Allemagne fédérale (9). fédérale. (9). ..

.ETA m achète et vend les armes et assume le front terroriste en Espagne. Son apport aux objectifs du Pentagone terroriste sont la lutte contre la démocratie et Iberduero. Et puis le "pulluleux", sinueux, étrange, infiltré, et occulte des multiples groupes autonomes qui se ant et se défont, et l'action des services secrets des pays de ... st, succursale du KGB. ».





(8). Voilà pour le sens de l'épopée et le délire des grandeurs Plusieurs heures de rudes batailles! A leur issue les policiers ont réussi (comme si il pouvait en être autrement!) à déloger les squatts... et à sauver l'occident du péril rouge! C'est Austerlitz, squatts... et à sauver l'occident du péril rouge! C'est Austerlitz, c'est la bataille d'Angleterre vue par Cecil B. de Mille! D'ailleurs l'ennemi était de taille: AD occupe 23 maisons. Pas une de moins! (c'est à dire que tous les squatts parisiens c'est AD). Et tenez vous bien, 7 sont dans le 20eme, fief rouge s'il en est. Pas un dans le 16eme mon brave monsieur! C'est bien la preuve... Et voilà AD avec 3 à 4000 sympathisants. A lire la presse ordurière de ce genre bien des gens finiront par devenir sympathisant de AD. Domingo travaille-t-il pour le KGB? Signalons également qu'Eric Moreau n'était pas armé contrairement à ce qu'a affirmée la presse dans un premier temps, et que la police à tout simplement voulu le descendre. descendre.



courant 789 allermally FEVR. 1983

# Stock d'armes de la rue du Borrego: L'accusation joue La carte «Action directe»

Le 9 avril 1982, la police arrêtait Joëlle Aubron et Mohand Hamami dans un box où des armes avaient été saisies 24 heures plus tôt.

Alors que la première était condamnée en correctionnelle, le second était relaxé. Pour obtenir une condamnation en appel, le Parquet a monté un scénario « frappé au coin du bon sens ».

pour Joëlle Aubron, 23 ans, et Mohand Hamami, 27 ans. L'affaire du stock d'armes de la rue du Borrego revue et corrigée par la cour d'appel de Paris ne tétanise pas les foules. Seuls quelques policiers se font leur cinéma. Un procès un tantinet politique donne du cœur au ventre. Le garde barrant l'entrée de la 10° chambre: « On a des consignes pour les journalistes I n'est pas sûr que vous puissiez rentrer »... Une jeune femme me glisse une brochure sur l'agitation carcérale.

« Qui vous a donné çà ? », insiste un policier en apercevant très tard le libellé. Passée la « poêle à frire » de rigueur, c'est le calme plat, presque le désert dans la salle d'audience.

Arrive Joëlle Aubron, longues couettes blondes et chandail bleu marine jeté sur les épaules. Le visage vinaigré des deux gardiens qui l'encadrent accentuent à l'envie sa pâleur. Quand Mohand Hamami, qui comparaît libre après sa relaxe en première instance, s'avance vers la barre, Joëlle lui distille un long sourire, chuchote quelques mots en écarquillant les lèvres et attend l'ouverture des hostilités.

Pour les faits, rien de nouveau sous les lambris. Le 9 avril dernier, les policiers mettaient la main au collet des deux inculpés au moment où ils

quittaient le box d'un parking souterrain, rue du Borrego, dans le 20è arrondissement. La veille, la BRB avait délesté ce box, loué par Joëlle Aubron, d'un important stock d'armes (une grenade, 17 armes de poing, des gilets pare-balles, des cagoules, des pièces d'identité et des cartouches). Explication de la jeune femme : « Je me servais du box pour ma moto. J'avais prêté un double des clefs à des militants turcs pour entreposer leurs tracts ». Les armes auraient été placées là à son insu. Parmi elles : un pistolet-mitrailleur utilisé dans un attentat contre un bâtiment i raélien. Mohand Hamami a nié toute connection avec ces armes. Pour lui, le dossier a paru tellement vide que les magistrats ont mis les pouces. Joëlle Aubron fut condamnée à quatre ans de prison dont deux avec sursis. Jugement dont elle a fait appel, comme le parquet pour qui la relaxe d'Hamami semble être restée en travers de la gorge.

« Je suis innocent. J'ignorais ces armes. C'est la première fois que j'allais à ce box », a-t-il répété hier. Chaussant ses sabots, l'avocat général Amarger a pris hier son bâton de pélerin pour convaincre la cour de barrer la route au « laxisme » en réclamant quatre ans de prison contre Hamami avec mandat de dépôt à l'audience. Pour M. Amarger, « les premiers juges ont appliqué le droit aux



apparences ». Autrement dit, ils ont respecté la présomption d'innocence en l'absence d'éléments matériels. Ce qui semble inacceptable pour l'avocat général dans un dossier qui fleure bon le terrorisme. Pour renverser la vapeur, le magistrat a imaginé pendant près d'une heure un curieux polar, procédant par syllogisme, pour plonger les pieds en avant dans la saga d'Action directe, à peine effleurée en correctionnelle.

« Monsieur Hamami partage les idées d'Action directe. Il connait même très bien Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon. Il a d'ailleurs loué une R5 quelque temps avant les faits avec cette dernière pendant une semaine. Cette voiture a servi à amener les armes rue du Borrego». Ce raisonnement, inventé de toutes pièces pour suppléer une enquête policière bâclée, a selon lui « le mérite d'être frappé au coin du bon sens ». Même traitement de choc pour Joëlle Aubron qui, elle aussi, se voit envoyer à la figure ses « mauvaises fréquenta-tions » avec Action directe. « Elle a connu des militants autonomes, ce qui n'est pas loin d'Action directe »... L'avocat général insistera lourdement sur ses relations avec Régis Schleicher, présenté comme un militant d'AD. « Des relations tellement intimes qu'elle est devenue son épouse ». Katharina Blum appréciera...

Cette longue litanie n'a pas réussi à réveiller la cour dont la digestion était manifestement soporifique. Le président Lanata massait sa calvitie avec ennui ou se tire-bouchonnait le nez pendant que ses assesseurs entraient en état d'hibernation intense. Nullement décourage, Me Amarger a jeté en pâture à la cour un lot de coupures de presse sur Action directe. Un article du Monde sur la dissolution de ce mouvement. Un autre du Point, « pas si mal renseigné en général », alignant les attentats d'AD, avec ce jugement didactique au bout du compte : « Donc, vous avez vu qu'Action directe est extrêmement dangereux. Pour certains journalistes, ils ont même tué ». Conclusion: « Nous avons pour mission de dégoûter ceux qui voudraient faire du terrorisme. Dans une telle affaire, le trouble et la

menace pour l'ordre public sont considérables ». Retournant un moment ses papiers pour retrouver ses notes, l'avocat général a eu un éclair de lucidité en déclarant pour excuser le temps mort : « On a beau prendre des notes il arrive qu'on s'y perd »...

Dans son box, Joëlle Aubron semblait refouler l'envie irrépressible de joindre le geste à la pensée de celui qui trouve quelqu'un un peu marteau. Elle a craqué lors de la suspension d'audience en hurlant dans la petite salle d'attendte vouée aux détenus : « Bande de fachos. Quel con! » « Joëlle, qu'est-ce qu'il y a, on est là », ont crié ses amis. « C'est rien. Je passe mes nerfs »!

La cour d'appel a mis son arrêt en délibéré jusqu'au 7 février, laissant Hamami en liberté au moins jusque là.

Pierre MANGETOUT

Joëlle Aubron au lendemain de son arrestation le 9 avril 1982.





#### Action directe: procès-bis pour Joëlle Aubron et Mohand Hamani

Condamnée le 18 novembre dans l'affaire du stock d'armes de la rue du Borrégo, à quatre ans de prison dont deux avec sursis, Joëlle Aubron a comparu hier devant la dixième chambre de la cour d'appel, avec son camarade Mohand Hamami, relaxé dans cette affaire, et

qui est venu libre à l'audience.

L'an dernier, devant la dixième chambre correctionnelle, le président du tribunal avait souligné que les deux jeunes gens, militants présumés d'Action directe. étaient poursuivis pour recel d'armes et qu'il n'était pas question de les condamner pour « un délit d'opinion politique qui n'existe pas en France ». Le nom même d'Action directe, organisation dissoute en août 1982,

n'avait pas été prononcé. Devant la cour d'appel, l'avocat général, M. Sylvain Amarger, prenant une attitude diamétralement opposée, a appuyé toutes ses réquisitions sur l'existence d'Action directe, « organisation extrêmement dangereuse pour l'ordre public », dont Hamami était militant et Joëlle Aubron sympathisante. Il a requis quatre ans de prison partiellement assortis du sursis contre les deux jeunes

gens. L'arrêt a été mis en délibéré. C'est le 8 avril 1982 que la police trouvait un stock d'armes dans un box loué par Joëlle Aubron au sous-sol d'un immeuble de la rue du Borrégo (Paris-20e). « Dixsept armes à feu, a note M. Amarger, de quoi armer une véritable troupe, des papiers volés, des menottes, une cagoule, du matériel pour faire des hold-up. »

#### le quotidien

MARDI 1er FEVRIER 1983

#### LE FIGARO

MARDI 1er FÉVRIER 1983

#### Deux militants terroristes devant la cour d'appel

# **Action directe** sur la sellette

Des peines de quatre ans de prison assorties éventuellement de sursis, mais pour moins de la moitié, ont été requises contre Joëlie Aubron, vingt-trois ans, et Mohand Ha-mami, vingt-sept ans, les deux militants d'Action directe accusés d'avoir recelé un important stock d'armes et qui étalent rejugés, hier, devant la Cour d'appel de Paris qui ren-dra son arrêt le 7 février.

Locataire d'un box de par-king, rue du Borrego (20°) où étaient entreposées 17 armes, des munitions, des faux papiers ainsi qu'une moto volée, Joëlle Aubron avait été condamnée, le 18 novembre, en première instance, à quatre ans de prison dont deux avec sursis. En revanche, son ami, Mohand Hamami, qui l'accompagnait lors de leur arrestation le 8 avril dernier, dans le parking, avait été relaxé et remis en liberté après huit mois de détention préventive. D'où l'appel du Parquet contre les deux jeunes gens.

C'est donc libre qu'Hamami, déjà arrêté en mars 1980 dans le cadre d'une série de hold-up imputé à « Action directe », comparaissait hier devant la 10e chambre de la Cour d'appel

« Je n'ai rien à voir dans cette affaire, s'est-il contenté d'affirmer. Nous venions simplement chercher des pièces de rechange pour la moto de Joëlle Aubron qui était en réparation dans un garage ».

Il y avait effectivement des pièces de rechange de moto dans ce box. Mais, les inspecteurs de la B.R.B. (Brigade de répression du banditisme) y avaient également découvert 6 pistoletsmitrailleurs, 7 pistolets automatiques chargés, 1 grenade, des fusils à pompe, 350 cartouches,

des cagoules, de fausses barbes.

des gilets pare-balles et des faux papiers. L'un des pistolets-mitrailleurs avait été utilisé, d'après les experts, lors du mitraillage de l'annexe de l'ambassade israélienne, boulevard Malesherbes.

#### Moue ironique

« Je ne sais pas qui avait placé cette moto et des armes dans mon box, a affirmé pour sa part Joëlle Aubron. J'avais loué ce box pour garer ma moto, mais j'avais prêté un double des clefs à des militants turcs... »

Alors qu'en correctionnelle, l'appellation « Action directe » n'avait pas été prononcée une seule fois, l'avocat général Amarger a axé, hier, son réquisitoire sur l'organisation terroriste dirigée par Jean-Paul Rouillan et Nathalie Menigon.

« Joëlle Aubron a rencontré Hamami dans un immeuble

squattérisé, rue de la Charbonnière, dans le 18°, où se cachaient des leaders d'Action directe », a relevé le magistrat. « Hamami, vous aviez loué, peu avant, une voiture pendant une semaine. »

Je devais aller à Rouen.

- 2 600 francs pour une semaine, alors que vous n'avez pas d'argent ? Et seulement pour faire un voyage à Rouen alors qu'il y avait 630 kilomètres au comp-

Pour l'avocat général, la voiture aurait pu être utilisée pour transporter les armes. Il relèvera également que Joëlle Aubron avait loué ce box à six kilomètres du domicile de ses parents et qu'il est donc peu concevable qu'il n'ait été destiné qu'à garer sa moto...

> **Philippe** du TANNEY.

#### ARMES ET EXPLOSIFS SAISIS CHEZ UN PROCHE D'« ACTION DIRECTE »

■ Un dessinateur industriel, Michel Noury, trente-quatre ans, a été arrêté mercredi et déféré, hier soir, au parquet pour vols, détention d'armes et d'explosifs, après une garde à vue de quarante-huit heures dans les locaux de la brigade criminelle.

Noury a été interpellé à la suite d'un « renseignement » recueilli par les policiers. Au cours de la perquisition à son domicile, 24, rue Leibniz (18°), ceux-ci ont découvert deux mitraillettes, un pistolet, une boîte renfermant des explosifs reliés à une mèche lente et des détonateurs, ce qui laissait supposer que Michel Noury pouvait avoir une activité terroriste.

Il a expliqué qu'il avait évolué, dans les années soixante-dix, dans une « mouvance révolutionnaire » et qu'il avait eu ensuite des liens avec des militants d'« Action directe ». Il a cependant affirmé n'avoir jamais milité activement dans cette organisation. Il n'a d'ailleurs jamais été condamné et n'est même pas fiché dans les services des renseignements généraux.

#### **LE FIGARO**

SAM. 5 FÉVRIER - DIM. 6 FÉVRIER 1983

#### Le Parisien

MARDI 8 FEVRIER 1983

## Joëlle Aubron (« Action directe ») : six mois supplémentaires en appel

La cour d'appel de Paris a légèrement modifié, hier, la condamnation des deux jeunes gens impliqués dans l'affaire du dépôt d'armes de la rue du Borrégo (XX°). Le 8 avril 1982, Joëlle Aubron et Mohand Hamami étaient interpellés alors qu'ils se dirigeaient vers un box qui se révélait être un dépôt d'armes.

En premières instance, le tribunal correctionnel condamna Joëlle Aubron à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, tandis que son camarade était

relaxé, aucune charge n'ayant pu être retenue contre lui. C'est cette décision du tribunal qui a été contestée, l'accusation s'appuyant sur les rapports de police pour soutenir que ces armes étaient destinées au S.A.C., mouvement extrémiste désormais dissous par le gouvernement. Après avoir étudié de nouveau le dossier, la cour d'appel a décidé de confirmer la relaxe du jeune homme et de porter à deux ans et demi la durée de prison ferme pour la jeune fille.

#### Rue Borrego: relaxe confirmée pour Hamami

La cour d'appel de Paris a confirmé hier la relaxe de Mahand Hamami impliqué dans l'affaire du stock d'armes de la rue de Borrego à Paris (20ème) découvert par la police le 8 avril 1982. En revanche, les magistrats ont légèrement aggravé la peine de quatre ans de prison dont deux avec sursis infligée en première instance à Joëlle Aubron, locataire du box où ont été découvertes les armes. Elle s'est vu infliger quatre ans dont 18 mois avec sursis. La cour a refusé de suivre l'avocat général qui avait réclamé une peine de prison ferme à l'encontre d'Hamami en affirmant qu'il était un membre actif du groupe Action Directe dissous par le gouvernement.



**LE FIGARO** 

MERCREDI 9 FEVRIER 1983

#### JOELLE AUBRON : PEINE LÉGÈREMENT AGGRAVÉE

La cour d'appel de Paris a légèrement aggravé, lundi, la peine de prison prononcee contre Joëlle Aubron et confirmé la relaxation de son complice Mohand Hamami. Elle est condamnée aujourd'hui à quatre années d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis au lieu de deux ans avec sursis en première instance. La jeune femme était impliquée dans l'affaire du dépôt d'armes de la rue du Borrego à Paris, découvert par la police en avril 1982. Pour les policiers ce stock d'armes appartenait au mouvement d'extrême gauche « Action directe ».

#### **TERRORISME**

Les Brigades rouges auraient fourni des explosifs à Action directe

Les Brigades rouges italiennes auraient fourni environ dix kilos d'explosifs, en février 1980, au mouvement terroriste français Action directe, selon les éléments d'une enquête conduite à Venise par le juge d'instrugtion Carlo Mastelloni.

Selon certe enquête, dont les conclusions sont rapportées mardi par l'agence ANSA, qui cite des «indiscrétions», la remise de ces explosifs a eu lleu à San Remo (Ligurie), non'loin de la frontière franco-italienne. L'explosif aurait été remis à trois membres du mouvement terroriste français, dont l'identité n'est pas révélée, par Nadia Ponti, Maria Giovanna Massa et Leonardo Lo Bianco, trois militants de premier plan des Prinades rouges.

Brigades rouges.
Toujours selon ANSA, le juge
Mastelloni aurait réuni les éléments permettant de prouver la
collaboration entre Action
directe et les Brigades rouges
dans cette affaire grâce aux
révélations d'un terroriste italien « repenti ».



MERCREDI 16 FEVRIER 1983

Le Parisien

16 FEVR. 1983

#### Les Brigades rouges fournissaient Action directe en explosifs

Les Brigades rouges italiennes ont fourni à l'organisation française Action directe d'importantes quantités d'explosifs en 1980, affirme la police italienne.

Selon les autorités italiennes, c'est en février 1980 que des membres des Brigades rouges ont rencontré trois membres d'Action directe à San Remo, près de la frontière française, pour leur céder au minimum 10 kilos d'explosifs, du plastic en particulier, en provenance du Liban par bateau.

On sait qu'Action directe, dissoute depuis l'an dernier en France, a revendiqué à plusieurs reprises des attentats commis contre des objectifs « impérialistes » et israéliens.

La justice italienne aurait réuni des éléments permettant de prouver la collaboration entre Action directe et les Brigades rouges, grâce aux révélations d'un terroriste italien « repenti ».

## La lutte antiterroriste

# Black-out sur un coup de filet

Quatre personnes que l'on pense liées au terrorisme ont été arrêtées dans la nuit de samedi à dimanche près d'une imprimerie située sur la zone industrielle d'Evry-Corbeil (Essonne) par le peloton spécial d'intervention de la gendarmerie. Il s'agit de deux Français, Jean-Marc Niang, trente-deux ans, qui aurait appartenu au mouvement terroriste de l'ultra-gauche « Action directe » et Alain Carpentier, vingt-trois ans, d'une jeune Britannique, Marie-Aline Felkin, vingt ans, et d'un Algérien, Rachid Hebbib, vingt-sept ans. Mais ces identités pourraient s'avérer être d'emprunt. Les personnes interpellées disposaient en effet de papiers d'identité falsifiés

Les bruits les plus divers circulaient hier soir autour de ces arrestations mystérieuses.

Les deux Français, l'Algérien et l'Anglaise ont été incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis, après des perquisitions à leur domicile au cours desquelles des documents sur le terrorisme, des faux papiers et peut-être des armes semblent avoir été saisis. Des spécialistes de la 6° section de la police judiciaire (la brigade antiterrorisme) se sont déplacés hier à Corbeil pour s'informer auprès des gendarmes et ils se seraient rendus ensuite à Fleury-Mérogis.

Pour l'instant, le mandat de dépôt concernant les suspects ne fait état que de voiture volée et d'usage de faux papiers. Mais les personnes arrêtées auraient aussi trempé dans des affaires de droit commun, des vois pour financer leur clandestinité. Des éléments des services de police judiciaire concernés par ces affaires sont également « venus aux nouvelles ». Un blackout avait été décidé sur ces arrestations dont on ne peut réellement encore apprécier l'importance.

Jacques DUBESSY.

#### **LE FIGARO**

MERCREDI 2 MARS 1983

#### ACTION DIRECTE »: LES QUATRE SUSPECTS D'ÉVRY ONT ÉTÉ ÉCROUÉS

■ Le juge d'instruction Annie Chiarico a inculpé, hier, de vol, falsification de chèques et usage de faux documents Jean-Marc Niang, Alain Carpentier, Mary Felkin et Rachid Hebib, qui ont été arrêtés à la suite d'un contrôle d'identité effectué par les gendarmes dans la zone industrielle d'Evry. Niang avait été condamné en juin 1981 à cinq ans de prison, dont deux ans et demi avec sursis, pour avoir posé une bombe dans un bar du quartier Latin.

#### **LE FIGARO**

JEUDI 3 MARS 1983



Il y a quelques temps paraissait dans "Le Monde" et dans "Libé" un texte de Gilbert Roth qui fut suivit d'une réponse "d'anciens GARI" dans "Libé". Ces deux textes invitaient les Libertaires à discuter. C'est ce que nous avons fait avec comme projet de réaliser un texte collectif sur ces questions. Cela n'a pas été possible faute de temps et d'esprit de synthèse; mais aussi pour ne pas "perdre en route" certaines nuances, nous avons décidé de publier différents textes faits pour cette discussion par des camarades. Il y en aura peut-être d'autres. cela concerne également le militantisme, le mouvement libertaire. (à ce propos on peut se reporter également à des textes publiés dans IRL sur le mouvement anarchiste dans les années 80). mouvement anarchiste dans les années 80).

#### **DU TERRORISME**

Il est courant que les Etats se servent du terrorisme pour replâtrer une situation sociale qui se dégrade. Dans ces temps de guerre économique, la déstabilisation et le chantage terroriste montés par les Etats capitalistes via des services secrets officiels ou non servent directement leurs intérêts. Les attentats comme Copernic et La Rue des Rosiers servent la politique colonialiste de l'Etat sioniste. La stratégie de la tension en Italie avait permis de freiner et de criminaliser un mouvement social

puissant.

En France le renforcement de l'appareil répressif s'est fait sur une campagne d'insécurité où tout se retrouvait mêlé;

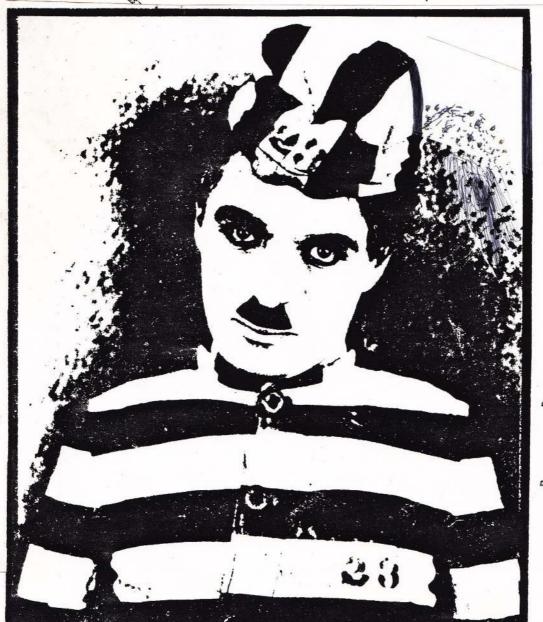
- Les attentats meurtriers internationaux créant l'union sacrée contre le terrorisme, l'antifascisme.
- Les attentats du groupe Action Directe Les sabotages ou attentats ponctuels : CLODO à Toulouse, lignes Hautes tension, ordinateurs, grues sur des chantiers de centrales

- Les luttes sociales radicales, Chooz, La
- Chiers, squatters...

   Les crimes de déments dans le métro.
- L'accroissement de la petite délinquance...
  L'insécurité est partout. L'Etat socialiste
  nous concocta à grands renforts de publicité les mesures salvatrices :
- Un bon fichier informatisé, des appareils policiers renforcés, un conseil d'urgence patronné par Mitterrand lui-même, les nouveaux « zéros » Broussard, Prouteau, Fransceschi etc...

Ces mécanismes avaient déjà fait leur preuves en Allemagne et en Italie. Ils servent aussi de modèle aux Pays-Bas actuellement... L'Europe des flics, ça marche.

Pour nous, il est nécessaire d'y voir un peu plus clair notamment sur l'activité des groupes qui se retrouvent parfois dans certains mouvements ou qui agissent au nom d'une lutte. En effet dans cette période de crise



courant allermail MARS 1983

795

DEBAT

économique et de recul relatif des luttes sociales d'ensemble, certains camarades dans des villes importantes, et Paris surtout, peuvent se laisser tenter par ce type de démarche et cela est inquiétant. Un terrain favorable est créé par la marginalisation et l'atomisation des marginalisation et l'atomisation des mouvements autonomes, des squatts, des personnes en rupture avec le système (délinquants...). En debros du terrorisme international « officiel » on peut dire qu'il n'existe en France

qu'un seul groupe développant une stratégie de lutte armée, à savoir Action Directe. La théorie léinniste de ce groupe (bras armé, avant gardisme...) est bien souvent dissimulée par le spectacle des actions et le discours confusionniste autonome. Nous pensons que ce groupe mène une guerre d'état-major à Etat avec une stratégie bien déterminée. Avec tout ce avec une strategie bien determinee. Avec tout ce que cette logique a pu inclure en Allemagne avec la RAF ou en Italie avec les BR: délations, exécutions, leaderisme, infiltration, violence pour la violence... C'est à dire tout ce qu'une organisation révolutionnaire doit combattre. Les élucubrations de ce groupuscule dont l'importance est loin de celle des groupes allemands ou des BR se doivent d'être dénoncés pour cette logique.

D'autres groupes ou actions nous interpellent plus directement. Ces actions des groupes Bakounine/Gdansk, CLODO... n'ont (pour l'instant) rien à voir avec une stratégie étatique. Leurs actions correspondent ponctuellement à des luttes ou des situations sociales précises et elles ne visent que des objectifs matériels : grues sur des chantiers de centrales nucléaires ordinateurs, attaquant aussi bien des objectifs US que soviétiques...

US que soviétiques...

Leurs actions sont comparables à celles que menait le MIL (Mouvement Ibérique de Libération) pour l'Espagne, où bien des libertaires pouvaient se retrouver. Cela se rapproche plus de la propagande par le fait que d'une stratégie d'ensemble. Dans ce sens les actions que des groupes comme F. L. L. Cont fait à Rennes ou à Reims ou qui sont pratiquées plus ou moins directement par des libertaires n'en sont pas trop éloignées.

En quelque sorte, comme l'écrit un conain.

n en sont pas trop éloignées.

En quelque sorte, comme l'écrit un copain, c'est en fonction d'une situation précise que « l'arme » se justifie que ce soit un tract, une affiche, un texte officiel détourné ou une action plus spectaculaire pas forcément violent. plus spectaculaire, pas forcément violente.

Cela dit, ce type d'action peut rester bien souvent marginalisée et être ainsi plus facilement réprimée ou récupérée. Cela d'autant plus qu'un mouvement social ou une lutte n'existe pas derrière. Ces luttes ne peuvent lutte n'existe pas derrière. Ces luttes ne peuvent jamais être provoquées par la volonté de quelques militants ou par des actions spectaculaires. Cependant des actions plus spectaculaires peuvent permettre une sensibilisation réelle à certains problèmes si elles sont correctement et largement explicitées. En lien direct avec un mouvement, elles n'ont pas le caractère avantesardiste des groupes. pas le caractère avant-gardiste des groupes clandestins organisés.

L'Etat cherche par un amalgame crapuleux de toutes les formes de « violence » à criminaliser toute forme de résistance ou de lutte sociale. La recomposition d'un mouvement social diffus et la dénonciation permanente des manœuvres politico-policières qui servent à renforcer l'appareil d'Etat en faisant sublier les mesures d'autrété du faisant oublier les mesures d'austérité du gouvernement sont les seules ripostes que nous pouvons envisager. Cela ne peut pas être l'œuvre d'une organisation et il serait intéressant que des ripostes collectives aient lieu pour empêcher que chaque « citoyen » ne se sente une âme de flic ou de justicier.



#### IL N'Y A PAS D'ARME EN SOI

Un certain nombre de groupes proches du mouvement libertaire pratiquent ce qu'il est convenu d'appeler dans certains milieux « La lutte armée ». Il s'agit tantôt de groupes ponctuels tantôt de groupes plus formels (Action Directe, Gdansk...).

Il nous paraît clair que ces attentats ne sont pas liés à une montée des luttes en France, mais bien au contraire à la chute des mouvements.

bien au contraire à la chute des mouvements. Ces actes sont bien souvent le fait d'exautonomes ou de gens proches, de gens qui ne digèrent pas l'échec de l'extrème gauche. Comme dans le mouvement autonome on

retrouve des phénomènes qui se conjuguent. D'une part un milieu social de jeunes prolétaires radicalisés qui étaient interdits de parole par les Partis léninistes, et d'autre part des gens frustrés par la chute de l'extrème gauche qui cherchent à

se rallier à tout ce qui peut être radicalisé. Seulement aujourd'hui les effectifs ont fondu, il n'y a plus de manifs, donc on pose des fondu, il n'y a plus de manifs, donc on pose des bombes. Mais malgré ce changement, on trouve les mêmes choses; d'une part des actes de révolte isolée, de l'autre la copie « version politique » de cette révolte. Il ne s'agit pas pour nous de soutenir les actes de révolte isolés (les gugus qui attaquent les intérims ou autres divertissements) parce que le risque de ce type

d'action est beaucoup trop grand par rapport à l'efficacité. Néanmoins nous ne pouvons qu'être solidaires face à la répression.

Làà ou nous sommes nettement moins solidaires, c'est quand on copie cette révolte pour recruter! Nous pensons en particulier à A.D ou au groupe Gdansk. Dans ces deux cas, il ne s'agit pas de groupes ponctuels qui agissent uniquement par révolte. Le choix d'un sigle, la logique dans les actes, montrent que ces gens logique dans les actes, montrent que ces gens ont une stratégie politique. Après de longues années, A.D. a tenté d'expliquer sa stratégie dans une brochure bien décevante par son confusionnisme. Qu'il s'agisse d'A.D. ou de Gdansk, les actes nous paraissent nettement plus parlants que leurs textes. Les attentats d'A.D. ne sont pas la correspondance des Brigades Rouges, A.D. n'enlève pas, n'exècute pas les pontes gouvernementaux. Ils mitraillent les murs, les voitures vides, posent des bombes de puissance limitée. Ces attentats n'ont aucune efficacité matérielle. ils sont faits pour être efficacité matérielle. de puissance limitée. Ces attentats n'ont aucune efficacité matérielle, ils sont faits pour être rédiffusés par la presse. Ces attentats sont ce qu'aimeraient faire un certain nombre de révoltés. Il s'agit d'opérations publicitaires de recruttement. Idem pour Gdansk... sauf qu'ils ne visent pas le même public. La même logique était développée dans le mouvement autonome détautrer les médies à son profit pour détait pour les mouvements pour les mouvements autonome détautrer les médies à son profit pour : détourner les médias à son profit pour recruter. Recruter pour quoi ? Pour une organisation politico-militaire, qui est une étape vers le Parti.

Il serait trop facile de conclure : Ce sont des gauchistes qui digèrent pas la chute du léninisme. En fait ces gens nous interrogent et sont relativement proches du mouvement libertaire parce que ce dernier a bel et bien été lié à l'extrème gauche ces dernières années. Qu'il s'agisse de la FA, de l'ORA, d'autres

groupes ou inorganisés, tous, nous agissions par rapport à l'extrème gauche ou avec. Nous nous retrouvons devant une situation nouvelle ou il ne s'agit plus d'être plus radical, moins autoritaire que l'extrème gauche, mais où il faut se donner une démarche, se fixer des objectifs. C'est un débat qui en ce qui nous concerne n'a pas été tranché. En tout cas notre démarche n'est certainement pas de construire une organisation politico-militaire. Parce que nous résoudrait tous les problèmes d'un mouvement. Parce qu'il nous paraît irréaliste de pratiquer dans les mêmes structures, le débat et les actions, sans risquer de privilégier l'un au détriment de l'autre.

Parce que construire une organisation politico-militaire c'est nous poser très mal le politico-militaire c'est nous poser très mal le problème. D'abord le terme ne correspond pas; militaire cela veut dire des structures hiérarchiques destinées à combattre, et nous doutons que les gens qui posent des bombes aujourd'hui soient des adeptes de la hiérarchie. Ensuite, cela fait référence à un niveau de violence que la population n'est pas capable d'assumer. Cela nous paraît par ailleurs porteur de mythe sur la violence.

de mythe sur la violence.

Mythe tenace dans les milieux politiques et largement développé par les médias qui mettent en avant tout ce qui est volent. Pour nous c'est l'efficacité matérielle d'une action qui fait sa valeur et non pas le fait qu'elle soit reprise par les médias. Le fait de poser une bombe, tuer, frapper, n'a pas de valeur en soi; au contraire et frapper, n'a pas de valeur en soi; au contraire et ce n'est certainement pas valorisant pour l'individu qui le fait. Ce sont les conséquences qui peuvent avoir une valeur. Parler de lutte armée n'a pas de sens. Si on lutte, c'est avec des armes quelles qu'elles soient, tract, grève, sabotage, couteau, fusil, explosif. C'est la situation qui fait qu'une arme est mieux adaptée, qu'elle a plus de valeur. Il nous paraît errops de donner une valeur à l'armee noi sans erroné de donner une valeur à l'arme en soi sans tenir compte de la situation dans laquelle elle est



#### AILLEURS C'EST MIEUX

Plusieurs personnes ont été inculpées voir condamnées lors des derniers samedis de Chooz condamnees lors des derniers samedis de Chooz Souvent ces personnes n'étaient ni sidérurgistes ni calcéennes, mais habitant la région parisienne. cela nous amène à se demander quelle doit être la place des « élements extérieurs » dans la lutte de la Pointe.

Il ne s'agit pas de condamner en bloc les « éléments extérieurs ». L'énergie nucléaire, les restructurations nous concernent tous, et en particulier les jeunes, parce que cela fait partie d'une politique qui nous conduit au chômage et d'une politique qui nous conduit au chômage et surtout à la surexploitation. Néanmoins, on n'impose pas sa solidarité, celle-ci doit être discutée, élaborée avec les gens sur place pour être intégrée à une stratégie. Chose qui a ma connaissance n'a jamais été faite.

La lutte contre l'énergie nucléaire, contre les restructurations ne se situent pas dans la Pointe, EDF est centralisée sur Paris, il y a dans la résein parisipara que industries qui resulte.

Pointe, EUP est centraisee sur Paris, il y a dans la région parisienne une industrie qui travaille pour le nucléaire et qui est menacée de restructuration. Se déplacer à Chooz c'est faire l'économie d'un travail de sensibilisation, de mobilisation.

Soit pour certains par goût de pouvoir, soit pour d'autres (heureusement plus nombreux) par besoin d'affrontement, que des gens qui pour nombre de raisons aient envie de se battre, c'est bien, qu'ils le fassent contre les flics plutôt que dans les bals, c'est mieux. Mais cela ne doit as nuire aux gens qui ont des enjeux dans la

R.Paris

Suite dans le prochain C.A.





# Deux actions «pour la libération de Frédéric Oriach»

Le groupe « Bibendum » — une organisation inconnue jusqu'à présent — a revendiqué vendredi soir deux actions en faveur de la libération de Frédéric Oriach, militant d'extrêmegauche emprisonné depuis le mois d'octobre 1982, en mettant le feu en milieu de soirée à des vieux pneus, sur le Pont Neuf et près de la prison de la Santé, à Paris.

La circulation a été interrompue pendant une trentaine de minutes à la hauteur du Pont Neuf, vers 22h00, à la suite d'un premier feu de vieux pneus et les pompiers sont également intervenus près de la prison de la Santé, à la même heure, pour éteindre un second feu de vieux pneus.

Un communiqué du groupe « Bibendum » affirme « que les révolutionnaires votent dans la rue, ils votent pour la libération de Frédéric Oriach, détenu depuis plus de cinq mois ».

mols ».

Frédéric Oriach, 30 ans, ancien membre des «Noyaux armés prolétariens pour l'autonomie populaire» (N.A.P.A.P.) puis militant dans la mouvance d'action Directe, avait été arrêté en octobre 1982. Des documents découverts par les enquêteurs avaient, selon ces derniers, démontré l'existence de relations très étroites entre le groupe de militants de la mouvance Action Directe regroupés autour de Frédéric Oriach et les mystérieuses « Fractions armées révolutionnaires libanaises » (F.A.R.L.), qui avaient revendiqué deux attentats sanglants à Paris au cours de l'été 1982.

#### **LE FIGARO**

19 MARS - DIM. 20 MARS 1983

## Depuis deux ans, ils pillent les coffres des banques parisiennes

# Le « gang des postiches » proche d'Action directe ?

Les cent huit coffres éventrés en quarante minutes mercredi à Neuilly-sur-Seine, dans une agence du Crédit lyonnais, c'est eux. Les cent soixant-dix compartiments blindés ouverts en une heure le 27 mai 1982 à Boulogne-Billancourt, c'est eux encore...

Ils sont sept, ont environ trente ans, de bonnes manières, une élégance certaine et affectionnent le charme discret des succursales bancaires dans les quartiers bourgeois. Ces malfaiteurs d'un genre nouveau s'intéressent à l'argent des autres, aux économies que conservent les particuliers dans les sous-sols des banques. A leur actif, une dizaine d'attaques similaires réalisées « en douceur » depuis deux ans en région parisienne.

La brigade de répression du banditisme a classé les exploits de ces délinquants astucieux en un volumineux dossier référencé « gang des postiches ». Car ces pilleurs modernes s'affublent volontiers de fausses barbes, moustaches et postiches afin de modifier leur aspect physique. Mais il s'agit bien, toujours, de la même bande : sept jeunes gens dont une femme qui n'appartiennent pas au milieu traditionnel. Ces marginaux du banditisme pourraient être des « politiques crapuleux », selon les policiers qui estiment que certains d'entre eux pourraient être des proches d' « Action directe ».

En tout cas, ils font preuve d'une grande désinvolture, sont polis et élégamment vêtus... Par tactique, parce que, lorsqu'il attaquent, ils doivent ressembler le plus possible aux usagers habituels des banques.

La grande originalité et le succès de leurs entreprises malhonnêtes vient en effet de là : s'introduire un par un aux heures d'ouverture normales dans les succursales bancaires sans éveiller l'attention en se comportant comme des clients ordinaires. Une fois dans la place, la bande n'a plus qu'à agir en nombre et en force, l'arme au poing et le burin en poche. Le jour, en effet, l'accès aux salles des coffres n'est guère défendu et les protections électroniques prévues pour la nuit sont débranchées.

#### Les policiers pris de vitesse

La nouvelle technique d'attaque de banque de ces audacieux est ensuite tout à fait originale. Ils sont à la fois les émules de Jesse James et de Spaggiari. Ils ne se contentent pas d'empocher le contenu de la caisse et de disparaître. Eux prennent leurs temps, neutralisent les employés et les clients présents et s'installent dans la salle des coffres. Ils posent alors leurs armes pour empoigner leurs outils simples mais efficaces : le marteau et le burin.

Rien n'y résiste. Les portes des petits coffres de la clientèle volent en éclat. Pendant ce temps, d'autres clients arrivent. Ils sont accueillis par un complice posté près de la porte d'entrée qui, sous la menace, les accompagne rejoindre les autres clients et employés déjà pris en otages

Leur « travail » terminé, les malfaiteurs enferment leurs otages dans la salle des coffres et disparaissent à bord de voitures rapides. Jusqu'à présent le « gang des postiches » a toujours pris de vitesse les policiers qui, lorsqu'ils arrivent dans l'établissement bancaire, ne trouvent que les clients et employés éplorés se morfondant dans leur prison improvisée.

A Neuilly, la banque ellemême avait imprudemment entassé 500 000 F en billets de 500 F dans un compartiment. Les voleurs en les découvrant se sont congratulés. Par contre les titres et les documents divers sont restés par terre : avec les bijoux, l'or et les liquidités récoltés, la mesure était pleine et les sacs des malfaiteurs aussi.

Leur butin n'a pas encore été établi. Et de toute façon il sera difficile à chiffrer. Entre les victimes qui surestiment l'estimation du vol « pour l'assurance » et celles qui ne déclareront pas tout par crainte du fisc, il y a peu de chance de connaître, même s'ils sont arrêtés, le montant des vols du « gang des postiches ».

J.-C. R.

#### ACTION DIRECTE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

Une femme a été surprise hier matin par des gendarmes, dans les couloirs du Palais de justice de Paris, peignant sur les murs des inscriptions en faveur de Frédéric Oriach, militant d'Action directe. Plus tard, treize juges d'instruction ont constaté que la serrure de leur cabinet était bouchée par une sorte de mastic. Cette « action » semble être aussi le fait de la jeune femme arrêtée pour « bombage ». Dans la matinée, un coup de téléphone revendiquait ces actions au nom du « Groupe du 17 mars », qui en-tend ainsi réclamer la libération de Frédéric Oriach, incarcéré depuis le 14 octobre pour différents attentats terroristes commis l'été dernier.



LUNDI 21 MARS 1983

 Une action en faveur de Frédéric Oriach. – Une chômeuse âgée de trente-deux ans, Mile Dominique Poirré, a été interpellée dans les couloirs du palais de justice le 18 mars par les gendarmes. Elle avait écrit au moyen d'une bombe à peinture rouge « F. Oriach » – nom d'un militant d'ultra-gauche détenu depuis le 14 octobre 1982 - sur les murs de galeries d'instruction et obstrué les serrures des portes de treize cabinets de juges d'instruction avec une sorte de mastic. M<sup>IIe</sup> Poirré a comparu devant un substitut de la 8º section du parquet. Remise en liberté, elle comparaîtra le 29 avril devant la 24° chambre correctionnelle pour répondre du délit de détérioration vo-Îontaire de biens immobiliers d'autrui au préjudice de magistrats en vue d'influer sur leur comportement dans l'exercice de leurs fonctions.

#### **LE FIGARO**

19 - 20 MAR 1983

#### Oriach: 13 cabinets de juges fermés de l'intérieur

« Nos camarades sont enfermés dans les prisons. Frédéric Oriach est à la Santé. Action sans commune mesure, nous fermons aujourd'hui les bureaux des juges pour leur dire que nous ne reconnaissons pas leur justice. Les juges hors des palais, nos camarades hors des prisons, liberté pour Frédéric Oriach ». Plusieurs exemplaires de ce tract, signé « Groupe du 17 mars », ont été découverts vendredi, tôt dans la matinée, sur une femme arrêtée dans les couloirs du palais de Justice de Paris. Peu après, treize juges d'instruction ont découvert à leur tour que la serrure de leur cabinet avait été rendue inutilisable. La femme interpellée - Dominique Poirré, une chômeuse de 32 ans — a été inculpée samedi de « détérioration volontaire de biens et objets immobiliers appartenant à autrui au préjudice de magistrats en vue d'influer sur leur comportement dans l'exercice de leurs fonctions ». Elle a ensuite été remise en liberté et citée à comparaître en correctionnelle le 29 avril.

Frédéric Oriach, ancien militant des NAPAP, (Noyaux armés pour l'autonomie prolétarienne) a été arrêté le 14 octobre dernier après la découverte, dans une consigne de la gare du Nord, d'un texte manuscrit où il apportait son soutien à plusieurs attentats commis l'été dernier par de mystérieuses « Fractions armées révolutionnaires libanaises ».

Le Monde

Mardi 22 mars 1983

**DEBAT LUTTE ARMEE (suite)** 

PREPARER LES AFFRONTEMENTS Certains se souviennent peut-être de cette photo parue en 77 où l'on voyait un autonome italien, le visage masqué par une cagoule, en position de tir presque parfaite. En face, les flics. Un commentaire du semiologue Umberto Eco: « Que nous dit la photo du tireur de Milan? Elle ne ressemble à aucune des images que l'on pouvait se faire de l'idée de révolution. Il y manque l'élément collectif, elle marque le retour traumatisant de la figure du Héros solitaire...»

C'est sous cet angle que m'interroge la lutte armée. Par rapport à l'image et par rapport aux héros. Celui de la photo s'appelait Giuseppe Memeo, dit Péquenot, il a été arrêté le 09-07-

D'abord l'image. Des luttes de l'autonomie, l'italienne ou sa caricature française, beaucoup n'ont retenu que des photos, des slogans, des attitudes, de simples symboles qui n'indiquent rien sur la réalité politique d'un mouvement, sauf sa capacité à se servir ou à être utilisé par les médias. De la faute à qui ? Ce passage de plus en plus courant dans certains milieux vers le en plus courant dans certains milieux vers le symbolisme est grave dans sa conception même de l'intervention. Quand on se bat contre le système, quel que soit le secteur, c'est théorique-ment en réaction contre ce qu'on subit, avec la volonté de faire payer le prix politique le plus fort possible à cette agression constante. A partir de là il y a utilisation d'outils de lutte adaptés à la situation, aux besoins et aux capacités des gens qui se battent. Or, la lutte armée comme on l'a connue dans les métropoles ces dernières années, en accélérant ou plutôt en subissant l'accélération, le décalage imposé par subissant l'accélération, le décalage impose par le pouvoir, a engagé une logique autre qui mêne à l'impasse. Et ce, non seulement pour ceux qui la pratiquent mais également pour ceux qui participent aux « mouvements ». Face aux luttes des années 70 qui étaient porteuses, à mon avis, de tout un renouveau de la conception politique dans son élargissement à des domaines annexes de l'exploitation capitaliste. L'Etat à imposé indirectement le problème de la domaínes annexes de l'exploitation capitaliste. l'Etat a imposé indirectement le problème de la prise du pouvoir par la répression, la récupération ou peut-être simplement l'idéologie dominante alors que ce n'était pas celui du mouvement (je sais, c'est un peu simpliste, mais bon...). Et donc, puisque le mouvement n'était pas capable d'assumer cette problématique, en déclenchant l'insurrection, ni de proposer une alternative collective à cette prise du pouvoir, il y avait soit le passage par les institutions (style P.S.U. par exemple), soit la volonté pour certains de démontrer que l'Etat n'est pas invulnérable en passant par des actions volonté pour certains de démontrer que l'Etat n'est pas invulnérable en passant par des actions exemplaires. A partir de là, il suffit d'utiliser la violence, le meurtre, les prises d'otages comme des moyens de véhiculer l'information révolutionnaire et non plus comme «s actes découlant d'un besoin ponctuel. Terr la piègé où l'information est déformée et surtoui où il y a un décalage entre la signification publique des actions et leurs significations sociales : ce n'est plus une mouvement qui fait parler de sa réalité par des luttes, ce sont quelques groupes qui Ce piège du symbolisme, dû à l'influence croissante des médias, ne touche pas seulement ceux qui pratiquent la lutte armée. C'est une tentation constante de beaucoup de camarades de sacrifier le travail politique en profondeur au profit d'actes plus spectaculaires, donc plus valorisants en période de recul de la lutte des classes. Ce qui n'implique pas qu'il faut aller jouer les taupes en usine pour participer à la mythologie prolétarienne. Simplement, que l'image d'une vitrine brisée ou d'un Moro refroidi, même si elle est belle, n'a généralement que peu de rapports avec la situation collective qu'elle tente d'exprimer.

Mais il serait trop simple aussi de cracher sur tous ceux qui maintenant sont derrière les barreaux sous prétexte qu'ils se sont trompés. Le recours à la violence « terroriste » ne découle pas forcément d'un projet politique cohérent, d'une stratégie mûrement étudiée. On a failli, à une époque, passer avec des potes à ce type d'activités : si on ne l'a pas fait, ce n'est pas suite à une analyse de militants, mais juste parce qu'on a eu la trouille et qu'on ne voulait pas subir la tension nerveuse quotidienne subir la tension nerveuse quotidienne qu'impose ces pratiques. C'est surtout ça qui me tracasse : si à un moment ta révolte n'a plus de tracasse: si à un moment ta révolte n'a plus de terrain d'expression possible, soit parce que l'Etat est trop fort, soit parce qu'aucune autre action ne semble à la mesure de ta rage, qu'est-ce que tu fais ? L'analyse, la compréhension d'une situation ne suffit pas forcément à décider de tes actes. On peut toujours dire que la révolte individuelle est petite bourgeoise ou que les tâches historiques sont ailleurs, mais il peut y avoir des moments où tu dépasses tout ça, même si tu t'en sers encore comme justificatif. Peut-être aussi que certains d'entre nous Peut-être aussi que certains d'entre nous traînent encore de vieilles notions de morale, d'éthique, de pureté révolutionnaire? Ramener ceci à de pauvres mots, qualifier tous les membres des B.R. ou de Prima Linéa de «camamembres des B.R. ou de Prima Linea de «cama-rades qui se trompent », ne raisonner qu'en termes d'Histoire, c'est nier dans une cohérence ; sécurisante l'existence de tous ces « héros solitaires » qui prennent concrètement et aujourd'hui les risques d'une opposition violente au capital. Et puis, si pas mal de gens ou de copains ont choisi un jour ce terrain, sans voir forcément tout ce que cela impliquait, c'est voir forcément tout ce que cela impliquait, c'est peut-être aussi un peu de notre faute à nous, « révolutionnaires new-wawe », ayant rompu tant avec les concepts bolchéviks qu'avec la social-démocratie, mais encore incapable de proposer une alternative militante pouvant permettre d'attendre et de préparer les affrontements futurs...

L. DIJON



"... Pour cette raison, mes émotions interviennent violemment dans ce que je fais. Et je veux, je veux absolument avoir une motivation d'agir qui résonne profondément à l'intérieur de moi, lorsque je m'apprése à frapper quelqu'un, ou à cambrioler une banque. Parce que moi je ne vis qu'une fois seulement. Moi je ne signe pas des traites sur l'éternité. Mon pistolet je l'espère est une chose qui servira à tous. Mais en même temps, dans tous ces actes, je met aussi ma révolte, ma haine, ma révolution à moi, de la même façon que la route qui m'a conduit à prendre cette arme est ma propre route..." Pour cette raison, mes émotions Extrait

Profession Terroriste, Giorgio. Coll. Mazarine



par des luttes, ce sont quelques groupes qui parlent de luttes à un mouvement qui est ailleurs où qui, dans certains cas, n'existe même

#### REFLEXIONS

Traiter complètement tous les problèmes que posent la lutte armée et plus généralement la violence politice-sociale est difficile. Ces situations revêtent bien des aspects dont certains sont contradictoires.

Ce qui peut être intéressant à étudier ce sont les réactions, les débats que suscitent ce actions, soit parmi ceux qui essayent d'intervenir politiquement dans tel ou tel lieu, tel ou tel domaine; soit parmi une population en lutte directement concernée par l'objectif touché par ces actes; soit encore parmi les gens que l'on peut cotoyer chaque jour sur notre lieu de travail ou de vie.

Laissons de côté les actes terroristes fomentés par le réseau de services secrets d'Etats en guerre ouverte ou « froide ». Ces attentats meurtriers sont trop clairs pour que l'on s'y attarde une nouvelle fois (voir C.A N° 17).

1) Concernant les « boums » revendiqués par des groupes généralement très structurés s'attaquant au(x) capitalisme(s) en général:

- Les actions du groupe Action Directe ont été condamnées(par exemple comme alimentant la campagne d'assimilation entre l'antisémitisme et l'antisionisme) dans notre « milieu militant » (au sens large); parmi une grande partie de la population, ce groupe, médias aidant, a été purement et simplement assimilé à la « rue des rosiers » ; parmi les quelques « vieux routards » qui n'ont pas « désarmé » depuis le Viet Nam, leurs actions « anti-sionistes » ont été les seules réponses sur le territoire français face à l'invasion du Liban par Israel; parmi une certaine frange (encore réduite actuellement) de la jeunesse révoltée, AD est devenu un véritable mythe.

la jeunesse révoltée, AD est devenu un veritable mythe...

Plus contradictoires sont encore les réactions face aux attentats du groupe Bakounine-Gdansk. Leurs actions ne sont effectivement pas liées à une quelconque situation sociale en France. Ils'agit d'un groupe structuré se servant des médias pour y faire passer un message à des fins qui peuvent apparaître floues. D'un autre côté leurs actions ont pour l'instant des objectifs très clairs (un « coup porté » au bloc de l'Est, un autre « coup porté » au bloc de l'Cuest), tellement clairs d'ailleurs que pour l'instant les journaleux ont du mal à parler d'eux en termes de « groupe terroriste » comme ils le font sans mal à propos d'Action Directe.

2) beaucoup de « boums » liés à la construction de la centrale de Golfech ont été bien compris et repris par des gens qui luttaient ou qui luttent encore dans cette région. D'autres ont été incompris (attentat sur le site de Golfech commis juste après le 10 mai 81 ... au moment de l'« espoir »), actes que certains ont qualifiés d'avant-gardistes. D'autres encore semblent traduire une incapacité de réponse collective s'adressant à un maximum de gens (voir la destruction de FR3 Toulouse en réponse (?) à la campagne de calomnies développée par les médias à propos de l'assassinat de Mathais et aux pratiques policières dans le Sud-Ouest).

De même l'attentat perpétré voici 1 an à Malville n'était lié à plus aucun mouvement

De même l'attentat perpétré voici I an à Malville n'était lié à plus aucun mouvement local, il apparaissait comme le dernier baroud d'honneur...; d'un autre côté il pouvait permettre à la population de s'interroger sur les risques encourus en cas de terrorisme réel perpétrésur un tel monstre.

3) Nous sommes incapables aujourd'hui d'afirmer si le FLNC est aussi « coupé » des Corses que les médias aiment le dire. Il semble bien qu'une frange non négligeable de corses refusant la politicaillerie des clans comprennent, sans pour cela soutenir, la lutte de ces nationalistes.

On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Le fait que de telles actions existent doit nous interroger. Bien sûr le groupe Action Directe a une stratégie qui est très éloignée de la nôtre vu par exemple qu'elle est fortement teintée de marxisme-léninisme même si ce n'est pas explicite dans leurs textes (création d'un vrai parti communiste combattant menant à la révolution). D'autres groupes structurés avec ou sans nom ont d'autres stratégies mais tous ces groupes ont semble-t-il un réservoir de sympathisants (ou de sympathie) finalement assez important dans la situation actuelle.

Il y a d'abord les militants déçus (qu'ils soient d'ailleurs d'idéologie marxiste ou anarchiste) par l'extrème gauche qui ont refusé de « s'intégrer à la société ». Du militantisme des années 70, ils ont été certains (peu nombreux tout de même) à y garder les mêmes objectifs à court terme, à savoir la vraie, la grande REVOLUTION SOCIALE. il semble bien que beaucoup d'entre eux, malgré les divergences idéologiques qui peuvent exister, reconnaissent qu'Action Directe est le seul groupe à ne pas désarmer face à l'impérialisme des USA ou de L'URSS. Toute autre forme d'intervention nolitique leur apparaît comme inéfficace, désuéte, dans une situation internationale « de plus en plus catastrophique à l'approche de la troisième guerre mondiale »...

A part le groupe P.A.R.I.S (Pour l'autonomie et la reprise des initiatives subversives) et quelques autres, on a eu droit sur Vireux à un défilé de paumés n'ayant aucun repère, de véritables produits d'une société capitaliste en crise et dont la seule expression ne peut être que la violence dans ce qu'elle a de plus bestial . Il règne dans ces petits conglomérats un individualisme forcené, individualisme que l'on rencontre d'ailleurs sous d'autres formes dans la situation actuelle dans toutes les couches de la société.

dans la situation actuelle dans toutes les couches de la société.

On a pu découvrir aussi, toujours dans la Pointe, des individus d'un style différent, d'âge assez mûr, venus là pour des raisons visiblement politiques, qui, contrairement aux gauchistes habituels font absolument tout pour cacher leur démarche politique, tournant autour des « conglomérats de jeunes révoltés » comme des mouches à merde! La « pitance » doit leur paraître bonne pour d'éventuelles basses manœuvres dans par exemple le milieu des squatts parisiens. On a pu sentir, d'autre ont pu le vivre récemment sur Paris, que tout ce beau monde était prêt à TOUT soit pour des raisons de survie animale. Cette misère peut aller jusqu'au " règlement de compte", pratique jusqu'au " règlement de compte ", pratique jusqu'ici réservée au " milieu".

Mais que fait donc la police ? Elle veille, elle se renseigne, elle utilise... ça craint !

Face aux forces de répression, ce qui choque c'est la résignation avec laquelle ces gens « tombent »... ça devient un fait habituel qui agrémente une carte de visite... cela fait partie de leurs normes.



eux.

Très peu de ces mini-groupes sont venus dans les Ardennes pour soutenir la lutte. Ce n'est d'ailleurs pas un problème qu'ils posent dans leur grande majorité! Chooz-Vireux est pour ceux-ci un lieu où ils peuvent exprimer leur violence contre les flies et contre plus généralement tout ce qui peut les emmerder y compris contre éventuellement des habitants en lutte. D'ailleurs, de la popule ion locale, ils ne s'en préoccupent guère ou e's'y intéressent même pas, ils ne cherchent au en contact local.





COUTANT OLICOMOLIC AVRIL 1983



# Le musée de la Légion d'honneur saccage

Un commando «anti-impérialiste a fait plusieurs millions de francs de dégats

# Opération «saccage» contre le musée de la Légion d'honneur

C'est pour réclamer la libération de Frédéric Oriach, membre présumé du mouvement dissous « Action directe », qu'une douzaine de jeunes gens masqués et armés de barres de fer ont saccagé hier le musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse, à Paris (7º). Selon une première estimation, les dégâts s'élèveraient à plusieurs millions de francs.

était un peu plus de 17 heures, hier aprèsmidi, quand ils ont investi le musée. Dix on douze, pas plus, jeunes apparemment, le visage dissimulé par des cagoules et armés de barres de fer et de manches de pioche. Et il ne leur a guère fallu plus de cinq minutes pour dévaster les lieux, lacérant les tableaux, faisant exploser les vitrines et projetant de l'acide sur les murs. Il n'y a pas eu de vol . seulement un saccage en règle, dont ont notamment souffert une douzaine de toiles du XVIIIe siècle, parmi lesquelles un Van Loo.

« Un gardien a également été blessé à la tête en voulant s'interposer », précisait hier soir, au musée, le général Marie, qui ne semblait pas prendre très au sérieux les tracts laissés sur place par les assaillants au moment de leur fuite : « Des communistes internationalistes, apparemment... Des gens qui sont contre tout : le passé aussi bien que le présent. » Les termes du message ? « Libération immédiate du communiste révolutionnaire Frédéric Oriach, otage du gouvernement sioniste socialdémocrate de Mitterrand et consorts, arbitrairement détenu depuis sept mois. » Et également : « départ des troupes françaises du Liban ». C'est en tout cas la brigade criminelle - dont le chef, le commissaire Genthial, était présent hier soir rue de Bellechasse - qui a été chargée de l'enquête.

#### LE MATIN

23 avril 1983

## Le musée de la Légion d'honneur saccagé

RANÇOIS MIT-TERRAND devait se rendre ce matin au musée national de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (VIIe) où hier, vers 17 heures, un commando « anti-impérialiste » d'une douzaine de personnes a provoqué d'importants dégâts évalués à plusieurs millions de francs.

Par sa présence, le président de la République entend effacer l'outrage fait à l'ordre national dont il est le Grand Maître.

Encore choquée, le conserva teur du musée, Mme Ducourtial, a expliqué hier, peu après le départ des assaillants :

« Ils étaient masqués avec des foulards ou des cagoules, armés de manches de pioche, de pieds de table ou de chaise. L'un d'entre eux avait même un fusil de chasse à canon scié. Ils semblaient très jeunes, quinze à dix-huit ans. Ils ont bousculé les trois surveillants, frappé le gardien-chef et se sont divisés en deux groupes : l'un brisait les vitrines et lacérait les toiles au rez-de-chaussée où sont exposés les ordres antérieurs à 1789, les armes d'honneur de la Révolution et l'exposition sur la Légion d'honneur; l'autre groupe

faisait de même au premier étage où se trouvent les vitrines des ordres religieux, de l'ordre de Malte et de la Médaille militaire. Heureusement, j'ai pu rapidement déclencher le signal d'alarme. Dès que la sirène a retenti, ils se sont enfuis, abandonnant derrière eux les manches de pioche et une poignée de tracts. »

Au total, une douzaine de tableaux ont été abîmés, dont une grande toile de Jean-Baptiste Van Loo: « Institution de l'ordre du Saint-Esprit par Henri III ». Des mannequins ont été jetés à terre, des présentoirs brisés et les médailles qu'ils contenaient dispersées. Les agresseurs avaient même amené avec eux un petit flacon d'acide, dont ils ont projeté le contenu sur une vitrine. Mais, semble-t-il, rien n'a été volé.

« Les dég-ats sont considérables, mais avec du temps et de l'argent, tout pourra -etre restauré par les spécialistes du musée du Louvre », estime le général Biard, Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

#### Frédéric Oriach

Dans les tracts ramassés sur place et datés du 22 avril 1983, les vandales écrivent: « Aujourd'hui nous avons ravagé ce temple de la réaction qu'est le musée de la Légion d'honneur... Ce symbole importe peu. Nous exigeons la libération immédiate du communiste révolutionnaire internationaliste, Frédéric Oriach. Troupes françaises, hors du Liban! »

Frédéric Oriach, ancien membre des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), est détenu à la prison de la Santé et doit comparaître en correctionnelle le 29 avril prochain. Il avait été arrêté le 12 octobre 1982 alors qu'il retirait d'une consigne de la gare du Nord une quarantaine de fiches très détaillées sur des établissements juifs dont certains ont été victimes d'attentats.

#### France-Soir

Samedi 23 avril 1983

#### EXTREME-GAUCHE Un commando dévaste le musée de la Légion d'honneur

n commando « antiimpérialiste » a attaqué hier en fin d'après-midi le musée de la Légion d'honneur à Paris. Il n'y a pas eu de blessé, mais les dégâts sont importants. Le commando fort d'une douzaine de personnes, le visage masqué par des cagoules et armées de barres de fer et d'un fusil à canon scié - a laissé un tract sur place pour expliquer son action contre ce « temple de la réaction qu'est le musée de la

Légion d'honneur». Le tract demande pêle-mêle «la libération immédiate de Frédéric Oriach», un militant proche d'Action directe « arbitrairement détenu depuis sept mois», le départ des troupes françaises du Liban et déclare la «guerre prolétaire contre l'impérialisme ».

Le commando, des jeunes gens parmi lesquels au moins une femme, selon le gardien, a déboulé peu après 17 heures dans le musée de la Légion d'honneur, un grâcieux bâti-ment de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, situé rue Bellechasse, sur les bords de la Seine. Ouvrant violemment la porte cochère d'un coup de pied, ils ont aspergé le gardien de liquide lacrymogène en hurlant: « Ne bougez pas, c'est un hold-up ».

Ils se sont alors séparés en trois groupes, chacun « s'occupant » d'une salle, à coups de barres de fer. Bilan: une dou-

zaine de tableaux du XVIIIe siècle lacérés – dont une grande toile de Van Loo, prêtée par le musée du Louvre , des vitrines éclatées et les objets qu'elles contenaient endommagés, des meubles brisés.. Au total, un «préjudice difficile à évaluer mais de l'ordre de plusieurs millions de francs», a indiqué Mme du Pasquier, conservatrice adjointe du musée.

Moins de cinq minutes plus tard, selon le gardien, le groupe se repliait en bon ordre, sans qu'aucun de ses membres soit interpellé. Dans son tract, le comme do somme le «gouvernement o-niste de Mitterrand (sic) et consorts » de libérer «immédiatement » son « otage », Frédéric Oriach.

Ce dernier, ancien membre des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie proléta-rienne), est détenu à la prison de la Santé depuis le 14 octobre dernier et doit comparaître en correctionnelle le 29

Il avait été interpellé le 12 octobre à la gare du Nord à Paris, alors qu'il retirait d'une consigne une quarantaine de fiches très précises sur des établissements juifs, dont certains ont été l'objet d'attentat. Se trouvait également dans la consigne un texte de sa main évoquant des attentats commis l'été dernier à Paris et indiquant: «Notre groupe a participé à ces attentats ».

#### Vandales au musée de la Légion d'honneur

Un commando « anti-impérialiste » de vandales a attaqué hier en fin d'après-midi le musée de la Légion d'honneur, rue Bellechasse, à Paris. Il n'y a pas eu de blessé, mais les dégâts sont im-

Le commando - fort d'une douzaine de personnes, les visages masqués par des cagoules et armés de barres de fer et d'un fusil à canon scié - a laissé un tract pour expliquer son action avant de réussir à disparaître.

Le tract demande pêle-mêle « la libération immédiate de Frédéric Oriach », un militant proche d'Action directe « arbitrairement détenu depuis sept mois », le départ des troupes françaises du Liban et déclare la « guerre prolétaire contre l'impérialisme ».

Bilan de l'action des vandales : une douzaine de tableaux du XVIII<sup>e</sup> siècle lacérés - dont une grande toile de Van Loo, prêtée par le musée du Louvre - des vitrines éclatées, et les objets qu'elles contenaient endommagées, des meubles brisés. Au total un « préjudice difficile à évaluer mais de l'ordre de plusieurs millions de francs », a indiqué Mme Pasquier, conservatrice adjointe du musée.

## le quotidien

SAMEDI 23, DIMANCHE 24 AVRIL 1983

#### **LE FIGARO**

SAM. 23 AVRIL - DIM.

24 AVRIL 1983



SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AVRIL 1983

#### Saccage d'un musée

Près d'une dizaine de personnes se sont invitée, hier, en fin d'après-midi, au musée de la Légion d'Honneur. Une visite extrêmement rapide, et terriblement destructive, à la manière d'un commando.

17 heures, dans ce lieu à l'ombre de l'Assemblée Nationale, un rien suranné où s'entassent médailles, tableaux et drapeaux tout à fait patriotiques, les gardiens s'assoupissent. Juste quelques touristes se promènent. D'un coup, le réveil brutal. Une dizaine de personnes, en force, en-trent sans payer. Munis de barres de fer et de manches de pioches, ils s'en donnent à cœur joie, renversant tous les tableaux, brisant les vitrines, lacérant tout ce qui passe à portée de leurs bras. Les pauvres gardiens n'en reviennent pas. Le temps qu'ils se réveillent, et le groupe de resquilleurs en profite pour monter aux étages et continuer de plus belle. Quelques visiteurs auraient alors tenté de s'y opposer, osant même leur jeter des chaises, et divers objets. Toujours est-il qu'aussi vite arrivés, ils sont repartis. Derrière eux, plusieurs millions de francs de dégâts, une grand toile de Van Loo lacérée et des gardiens pour le coup tout à fait réveillés. Mais aussi un tract, réclamant « la libération immédiate du communiste révolutionnaire Frédéric Oriach, otage du gou-vernement sioniste social démocrate de Mitterrand, et consors, arbitrairement détenu depuis sept mois ». Il exigeait également le départ « des troupes françaises du

# UN COMMANDO A SACCAGÉ LE MUSÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR A PARIS

Un commando « antiimpérialiste » d'une douzaine de
personnes, vraisemblablement proche du groupe Action directe, dissous, a saccagé le musée de la Légion d'honneur, à Paris, rue de
Bellechasse, vendredi 22 avril vers
17 heures. Armés de manches de
pioche, de barres de fer, d'un fusil à
canon scié, selon les témoignages, le
visage dissimulé par des cagoules,
les membres du commando se sont
séparés en trois groupes, chacun lacérant et brisant les pièces de collection des salles du musée. Une douzaine de tableaux du dix-huitième
siècle ont ainsi été gravement endommagés, dont une toile de Van
Loo, prêtée par le musée du Louvre.
Le coût des dégâts s'éléverait à plusieurs millions de francs.

Après cinq minutes de saccage, le commando s'est retiré sans problème, laissant sur place un tract ré-clamant le départ « des troupes françaises du Liban » et la « libération immédiate du communiste révolutionnaire Frédéric Oriach, otage du gouvernement sioniste social-démocrate de Mitterrand et consorts, arbitrairement détenu depuis sept mois ». Frédéric Oriach, dont la libération est ainsi demandee, est âgé de trente ans. Ancien militant maoïste, il fut durant les années 1974-1977 militant des Novaux armés pour l'autonomie populaire, les NAPAP, qui revendiquèrent plusieurs attentats par explosif et l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, en 1977, qui avait tué cinq ans plus tôt, durant un conflit social, René-Pierre Overney, ouvrier maoïste de Renault. Arrêté et emprisonné à deux reprises pour des attentats, Frédéric Oriach avait fait l'objet d'une longue surveillance policière après la série d'attentats de l'été 1982, à Paris. Evoluent au sein de l'ultra-gauche, lié à des groupes comme Action directe, il avait été arrêté le 12 octobre alors qu'il refermait une consigne individuelle à la gare du Nord. Les policiers trouvèrent notamment dans cette « cache » une quarantaine de fiches sur des attentats commis ou sur des lieux où l'on pouvait envisager de telles actions.

M. Mitterrand, qui est par sa fonction grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, s'est rendu, samedi 23 avril dans la matinée, au musée de la Légion d'honneur.

#### Le Monde

Dimanche 24 et lundi 25 avril 1983



François Mitterrand consterné, a voulu constater lui-mêmé, samedi matin, les dégâts causés la veille en fin de journée au musée de la Légion d'honneur par une douzaine de vandales. Le commando, dans un tract laissé sur place, réclamait la libération de Frédéric Oriach. Dans la nuit de samedi à dimanche, des vitres ont été brisées et des

inscriptions peintes sur la façade du siège de la fédération du Nord du P.S. Ces inscriptions réclamaient également la libération d'Oriach. Celui-ci est un ancien membre des NAPAP (« Noyaux armés pour l'autonomie populaire ») arrêté le 12 octobre dernier et détenu depuis lors à la prison de la Santé. Photo FRANCE-SOIR (Michel Pansu)

#### MUSEE DE LA LEGION D'HONNEUR

#### Mitterrand mêne l'enquête

président de la République, qui est aussi grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, s'est rendu samedi matin au musée de la Légion d'honneur saccagé par un commando d'une bonne douzaine de personnes. Tableaux et gravures anciennes lacérés, vitrines d'exposition brisées, objets détruits, le chef de l'État n'a pu que constater en compagnie du général Biard, compagnie du general Biard, grand chancelier de l'ordre, de Jack Lang, Joseph Franceschi et du préfet de police, Jean Périer, que les vandales n'avaient pas manqué leur objectif. François Mitterrand, qui n'a fait aucune déclaration, aurait assuré le consertion, aurait assuré le conservateur du musée de sa volonté de tout faire pour « réparer les œuvres saccagées et rouvrir rapidement ce lieu public... ». Pourquoi\*attaquer le symbole des honneurs de la Répu-blique? Une information judiciaire contre X a été ouverte par le procureur de la République de Paris et les soupçons se portent maintenant vers les amis de Frédéric Oriach, ce militant d'Action directe, arrêté et emprisonné en octobre 1982. Un tract a été

retrouvé sur les lieux réclamant sa libération immédiate, tout comme des inscriptions à la peinture noire, semblables à celles découvertes sur la façade de la Fédération du Nord du Parti socialiste à Lille, dont les vitres ont été brisées hier soir...

Ancien membre des Noyaux armés pour l'autonomie populaire, Frédéric Oriach, 29 ans, avait été interpellé le 12 octobre dernier à la gare du Nord, alors qu'il retirait de la consigne des documents de première importance. Ils attestent de la responsabilité d'Action directe dans plusieurs attentats meurtriers, comme celui de l'avenue de La Bourdonnais. Ils prouvaient également qu'Action directe a servi de support aux FARI (Fractions armées révolutionnaires libanaises) qui ont revendiqué aussi plusieurs attentats sanglants...

L'arrestation d'Oriach avait permis à Joseph Franceschi quelques déclarations imprudentes, qui avaient provoqué une réaction immédiate de ses avocats: « J'ai la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue par les organisations terroristes internationales, avait-il confié, et notamment antisionistes et propalestiniennes. L'un des documents saisis à la gare du Nord, avait révélé le ministre, se termine par la phrase suivante: « la Palestine vaincra, Palestine, j'écrirai ton nom... »



LUNDI 25 AVRIL 1983



MARDI 26 AVRIL 1983

## MUSEE DE LA LEGION D'HONNEUR

## Interpellation des membres

### du commando vandale

Trois jours après le saccage du musée de la Légion d'honneur à Paris, les policiers ont réalisé un beau coup de filet en interpellant la presque totalité des membres du commando. La rapidité de leur réaction prouve qu'ils sont parfaitement renseignés sur les mouvements terroristes d'extrême gauche, ce qui conduit aussi à se demander pourquoi ces derniers jouissent si souvent de l'impunité...

a visite samedi par François Mitterrand des locaux du petit mu sée, où des vitrines, et des œuvres d'art ont été soumises vendredi à un saccage en règle, a constitué pour les services de police un signal : il s'agissait de ne pas rater cette affaire, le chef de l'Etat, grand maître de l'Ordre de la Légion d'honneur, n'ayant pas dissimulé son impatience. Aussi, dès lundi, le coup de filet était réalisé.

Six militants d'extrême gauche ont été interpellés à Paris et placés en garde à vue.

Il s'agit pour l'essentiel de militants considérés comme proches du groupe de Frédéric Oriach, emprisonné depuis le 15 octobre dernier. Parmi eux se trouvent notamment Christian Gauzens, 28 ans, Marina da Silva, 25 ans, et Michel Lapeyre. Selon la version officielle des policiers, c'est la jeune femme qui les a mis sur la piste du commando: au cours de l'attaque, elle avait perdu son masque, ce qui a permis aux témoins de la décrire assez précisément et a entraîné son identification par les enquêteurs de la brigade criminelle.

Marina da Silva a été arrêtée

au domicile de Christian Gauzens, 11, rue Guy-Patin (10°), où les policiers ont retrouvé l'original manuscrit du tract abandonné au musée de la Légion d'honneur par le commando. 'Christian Gauzens avait été arrêté le même jour que Frédéric Oriach, inculpé, puis, quelques semaines plus tard, laissé en liberté.

Deux des personnes interpellées hier, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard, avaient été condamnés avec Frédéric Oriach en appel, le 30 juin 1980, à cinq ans de prison ferme pour transport et détention d'armes, dont plusieurs avaient servi à des attentats et à des assassinats revendiqués par les NAPAP. Tous les trois avaient ensuite bénéficié de l'amnistie, en septembre 1981, après une décision favorable de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris!

La police, qui a su parfaitement infiltrer les groupuscules gauchistes, en sait aujourd'hui suffisamment pour mettre à l'ombre bien des personnes « recherchées ». Mais faudra-t-il de nouveaux dégâts pour qu'elle se persuade que le gouvernement est véritablement décidé à sévir contre tous les terroristes, fussent-ils « d'extrême gauche » ?

205

# Dix anarchistes arrêtés après le saccage du musée de la rue de Bellechasse

# Les casseurs de la Légion d'honneur

La douzaine de vandales qui ont, vendredi dernier, mené une opération de commando pour saccager le musée de la Légion d'honneur, à Paris, sont bien des anciens « autonomes », sympathisants d'Action directe, le mouvement terroriste de l'ultra-gauche dissous. Dix d'entre eux ont été arrêtés, hier matin, par les policiers de la Brigade criminelle.

Parmi eux, on retrouve Christian Gauzens, vingt-huit ans, déjà interpellé en octobre 1982, en même temps que Frédéric Oriach, puis relâché. Oriach faisait partie, lui, des N.A.P.A.P., les noyaux armés pour l'autonomie populaire. Parmi les interpellés d'hier, on relève encore Michel Lapeyre, même âge, et surtout Marina Da Silva, vingt-cinq ans, l'amie de Gauzens qui a été formellement reconnue par deux témoins. Vendredi dernier, lors de l'opération du musée, elle avait perdu la cagoule et avait opéré à visage découvert.

C'est au cours d'une vaste opération déclenchée dans toute la capitale que les policiers ont pu retrouver et interpeller les suspects. Tous, sauf Marina Da Silva, nient pour le moment avoir fait partie du commando qui, rue de Bellechasse, dans le VII° arrondissement, a occasionné de très importants dégâts, lacérant une douzaine de toiles du XVIII° siècle, dont, en particulier, un Van Loo, que le musée du Louvre avait prêté à celui de

la Légion d'honneur, sans compter les vitrines et les meubles qui ont été brisés à coups de barre de fer.

Vendredi dernier, il est 16 heures. Quelques visiteurs se promènent dans les salles du musée de la Légion d'honneur. Soudain, comme une horde sauvage, une douzaine d'individus, masqués et armés de manches de pioches et même d'un fusil de chasse à canon scié font irruption dans le musée. Un gardien veut s'interposer. Il est repoussé violemment, frappé au visage et au cou. Blessé, il doit s'enfuir et sera hospitalisé.

C'est alors, pendant quelques minutes, le saccage. Le commando frappe sur tout ce qu'il voit, brise les vitrines, lacère les tableaux. Ils sont tous si excités que l'une d'entre eux, une jeune femme brune, perd sa cagoule et continue à frapper sous les yeux des témoins. Pour finir, l'un d'entre eux jette à terre un document, un texte dessiné au normographe qui demande : « La libération immédiate du commu-

niste révolutionnaire Frédéric Oriach, arbitrairement détenu depuis sept mois (...) le départ des troupes françaises du Liban et déclare la guerre prolétaire contre l'impérialisme. »

#### Soutien logistique

La façon de procéder et la nature de ce texte sont un aveu. Les policiers y voient tout de suite la signature de ces nouveaux anarchistes qui se font appeler « groupe Bakounine » et qui sont d'anciens membres des N.A.P.A.P. et d' « Action directe ».

Les enquêteurs se souviennent aussi que le leader de ce groupe, Frédéric Oriach, lors de son interpellation (le 12 octobre 1982) était détenteur d'un manuscrit expliquant l'imbrication de son groupe avec Action directe et les Fractions armées révolutionnaires libanaises, auquel il aurait apporté un soutien logistique lors de la vague d'attentats sanglants et meurtriers de l'été dernier.

La Brigade criminelle, quai des Orfèvres, dispose d'un album photo des membres de ces mouvements, connus pour déjà avoir été interpellés. Cet album a été présenté aux témoins des exactions de la rue de Bellechasse. Deux d'entre eux sont formels : la jeune femme qui a perdu sa cagoule est bien Marina Da Silva, l'égérie de la bande.

Hier matin, une opération était donc déclenchée par les hommes du commissaire Jacques Genthial

Et c'est au domicile de Christian Gauzens, rue Guy-Patin, 75010 Paris, que les enquêteurs ont retrouvé et interpellé Marina Da Silva, en compagnie de son ami. C'est également à cette adresse qu'ils ont découvert le texte manuscrit du tract abandonné au musée de la Légion d'honneur, en même temps que des grenades lacrymogènes et des vêtements ressemblant étrangement aux effets que portaient le commando vendredi dernier.

Des auditions de Gauzens, Da Silva et les autres, les policiers qui les connaissent bien n'attendent pas grand-chose. L'un d'eux, un peu désabusé, a même fait remarquer : « Et puis ils ne sont pas solvables. Ce n'est pas eux qui paieront la casse! »

Éric FOLLIN.

# Dix arrestations après le saccage du musée de la Légion d'honneur



MARDI 26 AVRIL 1983

**LE FIGARO** 

MARDI 26 AVRIL 1983

Moins de trois jours après le saccage du musée de la Légion d'honneur, la police judiciaire a arrêté hier matin dix militants d'extrême-gauche qui auraient participé au commando. Selon les enquêteurs, cette rapidité s'expliquerait en partie par un incident survenu au cours de l'opération : l'une des interpellées, Marina Da Silva, 25 ans, aurait perdu son masque, ce qui aurait permis aux témoins de la décrire avec précision et aux policiers de l'identifier, Marina Da Silva a été arrêtée au domicile de Christian Gauzens, 28 ans, autre interpellé, où la police aurait retrouvé le texte manuscrit du tract laissé au musée, tract réclamant « la liberation immédiate du communiste révolutionnaire Frédéric Oriach, otage du gouvernement sioniste social-démocrate de Mitterrand et consors, arbitrairement détenu depuis sept

Inculpé de « complicité d'assassinat et d'association de malfaiteurs », Oriach avait été arrêté le 12 octobre dernier alors qu'il venait récupérer des documents dans une consigne de la gare du Nord. Des documents qui démontreraient l'existence de relations étroites entre certains militants de la mouvance « Action Directe » et les mystérieuses « Fractions armées révolutionnaires libanaises » qui avaient revendiqué deux attentats meurtriers commis l'été dernier à Paris. Frédéric Oriach avait déjà été arrêté en 1977 (puis condamné à cinq ans de prison) après avoir été trouvé en possession d'armes qui avaient servi à trois attentats, dont deux contre des diplomates étrangers. Libéré en mai 1980, il avait été arrêté quelques semaines plus tard pour avoir commis un attentat contre les bureaux parisiens de la société des chemins de fer allemands.

Il devait être amnistié en septembre 1981.

Le rappel de toutes ces arrestations explique certainement la participation très active des Renseignements Généraux aux arrestations d'hier, une participation reconnue officiellement. Christian Gauzens, qui accompagnait Oriach le 12 octobre à la gare du Nord, avait alors été inculpé de « recel et de falsification de documents administratifs » avant d'être libéré quelques semaines plus tard. Quant aux deux autres interpellés dont on connaissait l'identité hier soir, il s'agit de Michel Lapeyre et de Jean-Paul Gérard, 27 ans tous les deux, qui avaient été arrêtés en même temps qu'Oriach les deux premières fois, en 1977 et 1980. Selon la police, trois personnes seraient encore recherchées.

D.F.

# Où l'on reparle des autonomes

Marina da Silva et Christian Gauzens sont des proches de Frédéric Oriach dont ils réclamaient la libération

Les policiers de la brigade criminelle n'auront guère mis plus de quarante-huit heures pour retrouver les auteurs présumés du saccage du musée de la Légion d'honneur, commis vendredi soir à Paris. Ils ont en effet interpellé, hier matin, une dizaine de militants d'extrême gauche proches du groupe de Frédéric Oriach, dont le commando exigeait la libération (le Matin de samedi). Parmi eux, de vieilles connaissances, déjà...

E commando qui s'est attaqué vendredi soir au musée de la Légion d'honneur avait choisi la formule de l'action éclair : un saccage en règle, pendant cinq minutes, pas plus, de trois salles de l'hôtel de la rue de Bellechasse par une douzaine de jeunes geus masqués. Les armes? Des barres de fer, des manches de pioche, rapidement abandonnés dans la rue au moment de la dispersion. Il avait bien été question d'un fusil à canon scié, aussi, mais un seul des gardiens du musée en faisait état dans son témoignage... Seul indice, le tract laissé sur place et demandant, outre la libération du militant d'extrême gauche Frédéric Oriach, le départ des troupes françaises du Liban.

Mais il y avait un grain de sable. Une jeune femme en l'occurrence, parmi les membres du commando, dont le masque (un foulard) avait

glissé au cours de l'attaque. A l'action éclair des amis d'Oriach a répondu une enquête éclair de la brigade criminelle. Sur les photos qui leur étaient présentées, les gardiens du musée ont formellement identifié Marina Da Silva, vingt-cinq ans. Marina, qui fut l'amie d'Oriach, et qui a épousé plus tard Jean-Pierre Gérard, un ami d'Oriach, lui aussi. Lequel avait été arrêté en sa compagnie — et celle de Michel Lapeyre — il y a déjà bien longtemps, en mai 1977, dans le cadre d'une enquête sur les Noyaux armés prolétariens pour l'autonomie populaire (NAPAP). Jean-Pierre Gérard avait été retrouvé ce jour-là en possession d'un pistolet de calibre 7,65 mm qui avait servi à blesser grièvement l'attaché militaire adjoint de l'ambassade d'Espagne en octobre 1975, et pour tuer l'ambassadeur de Bolivie à Paris en mai 1976. Michel

Lapeyre, lui, portait l'arme utilisée pour exécuter Jean-Antoine Tramoni en 1977...

C'est rue Guy-Patin, dans le X<sup>e</sup> arrondissement, que les policiers ont arrêté hier matin la jeune femme dans l'appartement qu'elle partage aujourd'hui avec Christian Gauzens, vingt-huit ans. Et Gauzens, lui aussi, ramène à Oriach, puisqu'il avait été interpellé en même temps que lui, au mois d'octobre dernier, après une série d'attentats revendiqués par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). Oriach inculpé, entre autres, de complicité d'assassinat avait pris le chemin de la Santé. Gauzens, chez qui les policiers n'avaient saisi que de fausses pièces d'identité, avait été remis en liberté. Pas pour longtemps.

Hier, la perquisition pratiquée rue Guy-Patin a permis de retrouver un certain nombre d'élements matériels propres à étayer la piste. Il y avait en effet des cagoules et des bombes lacrymogènes, chez Christian Gauzens et Marina Da Silva. Et aussi ces vêtements, décrits par les témoins de l'attaque du musée de la Légion d'honneur. Et, surtout, l'original du tract exigeant la libération d'Oriach : un texte artisanalement tracé au normographe par les deux jeunes gens.

#### De vieux chevaux de retour

Les amis d'Oriach, à nouveau au centre du débat... Et une rafle, à nouveau, dans cette « mouvance marxisteléniniste » que l'on dit « proche », du côté du Quai-des-Orfèvres, du mouvement dissous Action directe. Hier, Michel Lapeyre et Jean-Pierre Gérard, vieux chevaux de retour du militantisme agissant, ont eux aussi été interpellés une fois de plus. Comme en 1977. Comme en 1980, après avoir été libérés, puis repris à la suite d'un attentat commis contre les locaux de la société

des chemins de fer allemands. Il est peu probable, pourtant, que ces derniers aient participé à l'action de vendredi soir, si l'on s'en tient aux témoignages des gardiens. Le commando du musée de la Légion d'honneur était, semble-t-il, composé de très jeunes gens, « à l'exception d'un garçon et d'une fille qui faisaient figure de chefs ».

Alors, on ne fait pas vraiment de triomphalisme au Quai-des-Orfèvres où l'on a conscience de manquer d'élements. Les perquisitions effectuées à Paris, Noisy et Choisyle-Roi, notamment, aux domiciles des autres « amis d'Oriach », se sont généralement révélées décevantes : seulement quelques documents, quelques vêtements - des parkas de couleurs vives - identiques à ceux portés par les membres du commando, et des coupures relatant l'attaque de vendredi. Mais pas d'armes, pas d'explosifs, en tout cas : « Rien de bien solide pour étayer une argumentation judiciaire contre la plupart des jeunes gens interpellés », avouait hier un policier.

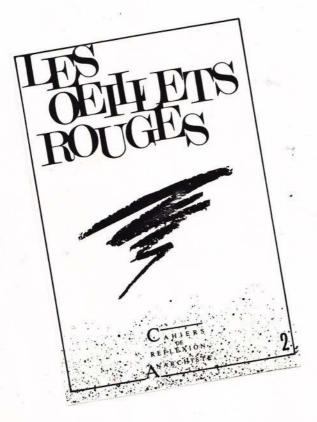
L'enquête, bien entendu, est loin d'être terminée. Sera-t-il question, dans ses développements, de l'attentat commis dimanche contre le siège du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), rue de Dunkerque? Les amis d'Oriach ont suffisamment prouvé, par le passé, qu'ils savaient aussi manier l'explosif...

**Patrice Burnat** 



#### LE MATIN

26 avril 1983



#### II - LOGIQUE D'UNE DÉRIVE

Si, à l'origine, un certain terrorisme a pu plonger ses racines dans le gauchisme et si, aujourd'hui, ce même gauchisme rejette sans nuance ce terrorisme, la première chose qui vient à l'esprit c'est que nous nous trouvons en présence d'un cas de dérive type.

#### Lutte armée et révolution

A leurs débuts, l'option choisie par les Brigades rouges, la R.A.F., les autonomes à la mode P.38 ou A.D. s'intégrait relativement bien dans le schéma gauchiste de la révolution et de la lutte armée. Ces groupes en effet s'inscrivaient clairement dans une stratégie de radicalisation de la lutte des classes au plan national ou international. La décision qu'ils avaient prise d'affronter la bourgeoisie, le pouvoir et l'Etat les armes à la main se voulait un prolongement de la guerre de classes se déroulant quotidiennement sur le terrain économique et social. Un moyen supplémentaire permettant, en dopant la répression, de mettre à nu « l'âme noire » des démocraties occidentales, de placer les masses en situation de percevoir la vraie nature du système, de dynamiser leur « instinct de classe », et de précipiter le choc frontal final entre exploités et exploiteurs. Un coup de pouce en forme d'accélération au processus historique, donc.

Dans cette optique leur choix stratégique comme leurs actes avaient une dimension politico-militaire évidente avec prééminence du politique sur le militaire. La R.A.F. en visant des objectifs constitués par des centres militaires de l'O.T.A.N. en Allemagne cherchait à apporter un soutien concret à un Vietnam écrasé par

les bombes américaines et à aiguillonner un mouvement progressiste en pleine phase ascendante. Les B.R. fortes des vagues déferlantes de l'après-68 avaient comme ambition de déborder le P.C.I. et de se substituer à lui, et elles avaient de ce fait choisi d'évoluer principalement dans l'espace de la production, au cœur même des usines. Les autonomes italiens et français, ivres du bouillonnement de l'après-Mai, avaient opté pour une immersion tous azimuts au sein d'un mouvement social traversé par l'émergence des travailleurs précaires et la montée en puissance de pratiques d'action directe du genre squatts et autoréductions. A.D. se plaçait délibérément dans la perspective de l'internationalisme prolétarien.

Bref. à l'origine, les uns et les autres en se proclamant communistes et en cherchant à enclencher un processus de rupture révolutionnaire aux plans politique, économique, social et militaire avec le Vieux Monde ne différaient pas fondamentalement de leurs petits camarades du gauchisme ordinaire. Simplement, ils se voulaient plus radicaux, estimant que le moment historique était favorable à une radicalisation de la lutte des classes et qu'il était temps, sinon urgent, de sortir du champ clos du discours pour passer à l'acte.

Simple affaire d'appréciation de la situation historique, donc. Ou de tripes ! Et, par là même, une formidable porte ouverte sur toutes les aventures. Et toutes les

#### Recherche boussole, désespérément!

Quand, au cours des seventies, un certain nombre de militants, de groupes et d'organisations choisirent d'appuyer sur l'accélérateur de la lutte armée, c'était l'époque de la guerre du Vietnam, des luttes de libération fixées à l'héroîne castriste et guévariste, du nouveau mouvement social à la mode des grandes luttes de l'après-68..., et s'engager sur la voie d'une radicalisation dans cette période historique apparemment placée sous le signe d'une montée des luttes et d'une offensive des exploités et des opprimés n'avait rien du délire.

Là se situe l'explication de l'accueil bienveillant fait, ici ou là, à ceux qui décidèrent de mettre leur discours en actes.

Mais hélas! — trois fois hélas! - si période offensive il y avait, il ne s'agissait en fait que d'une fin de période et, très vite, le iusant allait succéder au flux Après avoir suscité l'enthousiasme. les modèles vietnamiens, castristes ou maoïstes allaient commencer, confrontés au test implacable de la réalité, à descendre quatre par quatre les marches du hit-parade de l'espoir. La rage de changer la vie qui caractérisait les grandes luttes de l'après-68 et qui baignait corps et âme la révolte contre « la société de consommation » allait faire place à l'obscur de l'obsession de la survie dans un système en pleine crise... Et donc, chaque jour qui passait, rendait un peu plus irréaliste la possibilité de pousser plus avant une vague qui avait irrésistiblement commencé à refluer.

Dès lors, la lutte armée comme aiguillon d'un processus révolutionnaire s'avérait au fil des jours de plus en plus « anachronique » et ceux qui allaient s'entêter dans cette voie étaient obligatoirement condamnés à s'isoler toujours davantage du mouvement social, à s'enfermer toujours un peu plus dans la logique d'une surenchère à l'odeur forte d'auto-justification et à disjoncter lentement mais sûrement dans les corridors glacés d'une clandestinité sanguinaire.

Tel est le sens profond de l'histoire des fans de la lutte armée révolutionnaire de ces dix dernières années qui nous offrent aujourd'hui le triste spectacle de leur délire meurtrier, de leur sinistre militarisation et de leur pitoyable dépendance par rapport à certains professionnels procheorientaux du terrorisme d'Etat. De la révolution en armes à la misère du terrorisme pour le terrorisme, il n'y avait en fait qu'un pas — celui d'une dérive — qu'ils ont allègrement franchi le temps d'une erreur d'analyse.

Mais ne s'agit-il bien que de cela ? Sous l'évidence de la logique d'une dérive, peut-on vraiment affirmer que ne se cache pas également la dérive inéluctable — au plan structurel et pas seulement conjoncturel — d'une certaine logique ?

La question mérite d'être posée!

808

#### Dix interpellations après le saccage du musée de la Légion d'honneur

Trois jours après le saccage du musée de la Légion d'honneur, à Paris, par un commando « anti-impérialiste », la police a procédé, lundi 25 avril, à l'interpellation de dix personnes, membres de l'ultragauche, proches de Frédérich Oriach (nos dernières éditions). Ces arrestations ont été possibles, semble-t-il, parce qu'une jeune femme du commando avait perdu son masque durant le saccage. Il s'agit de Martine da Silva, vingtcinq ans, arrêtée à son domicile avec Christian Gauzens, vingt-huit ans, ami de Frédéric Oriach. Un cahier a été découvert, chez eux, avec le brouillon manuscrit du tract abandonné par le commando au musée de la Légion d'honneur. Huit autres personnes ont été interpellées qui seront vraisemblablement laissées en

Le commando en question demandait notamment la libération du Frédérich Oriach, détenu depuis octobre 1982.



MERCREDI 27 AVRIL 1983

#### Le Monde

Samedi 30 avril 1983

#### Le Monde

Mercredi 27 avril 1983

#### Musée de la Légion d'honneur: deux incarcérations

Christian Gauzens, 28 ans, et son amie, Marina Da Silva, 25 ans, ont été inculpés de « dégradation de monuments et d'objets d'intérêt public et de coups et blessures volontaires avec arme », puis écroués, à la suite du saccage du musée de la Légion d'honneur le 22 avril par un commando d'une dizaine de jeunes gens.

Gauzens a été écroué à la prison de la Santé et Da Silva à la prison de Fleury-Merogis. D'autres amis de Frédéric Oriach, militant d'extrême-gauche incarcéré à la Santé depuis sept mois et dont le commando réclamait la libération, qui avaient été interpellés en même temps que Gauzens et son amie, ont été relâchés mardi par les policiers, car il n'existait aucune preuve de leur participation à l'action du 22 avril.

Par ailleurs, le musée fermé depuis l'attaque, réouvrira ses portes aujourd'hui au public.

#### Du côté de l' « ultra-gauche »

En dépit de l'agitation renouvelée, depuis quelques semaines, dans une frange de l'ultragauche, les membres du groupe Action directe et leurs amis ne sont pas en cause dans les attentats de vendredi. Le récent saccage d'un centre culturel à Paris par des « squatters autonomes », l'action éclair contre le siège de la Fédération du Nord du parti socialiste, le 24 avril, et — la veille — le saccage du musée de la Légion d'honneur à Paris n'en constituent pas moins des signes inquiétants.

Les enquêteurs des services spécialisés — renseignements généraux, sixième section de la police judiciaire, brigade criminelle — estiment que le groupe Action directe, dissous, a été « pratiquement démantelé » depuis les mois de septembre et octobre 1982. Ne pouvant réunir suffisamment d'éléments contre tous ses membres, ils avaient décidé d'arrêter les principaux animateurs du groupe. Ainsi furent notamment appréhendés Michel Camilleri, trente ans, et

Charles Grosmangin, trente et un ans, alors que des stocks d'armes, d'argent et de fausses pièces d'identité étaient saisis. Le principal animateur du groupe, Jean-Marc Rouillan, puis Eric Moreau — qui échappait aux policiers au cours d'une fusillade rocambolesque dans Paris le 20 octobre — disparaissaient alors, à l'étranger selon certaines sources.

L'arrestation de Frédéric Oriach, ancien militant des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (N.A.A.P.), en octobre, a cependant démontré que des amis, restés libres, pouvaient entreprendre des actions spectaculaires pour « exiger » la libération de leur ami. D'où les saccages cités plus haut. Les policiers, en arrêtant trois jours après les actes de vandalisme commis au musée de la Légion d'honneur deux de leurs auteurs présumés, ont démontré qu'ils ont une bonne connaissance de ces amis-là.



SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1er MAI 1983

GRAFFITIS POUR ORIACH: 15
JOURS AVEC SURSIS: La 23è chambre
correctionnelle de Paris a condamné h ier
à quinze jours de prison avec sursis
Danièle Poirré, 32 ans, accusée d'avoir
écrit sur les murs du palais de Justice, le
18 mars, des slogans en faveur de la
libération de Frédéric Oriach. Danièle
Poirré était également accusée d'avoir
participé à l'obstruction des serrures de
plusieurs cabinets de juges d'instruction,
action qui avait eu lieu en même temps.
Mais elle a toujours nié cette participation
et le tribunal l'a relaxée sur ce point.



LUNDI 9 MAI 1983

#### MUSEE

Le « collectif Frédéric Oriach » ne revendique pas le saccage

Marina da Silva et Christian Gauzens, interpellés au lendemain du saccage du musée de la Légion d'honneur, le 22 avril demier, nient toute participation à cette action et ont été incarcérés « sur la seule base de leur appartenance au Collectif libération Frédéric Orisch », assurent des membres de ce collectif.

« Le collectif, ont-ils ajouté au cours d'une conférence de presse, n'a rien à voir avec cette action contre le musée de la Légion d'honneur, mais il se solidarise avec les mots d'ordre inscrits sur les murs du musée : « Libération de Frédéric Oriach » et « Troupes françaises hors du Liban ».

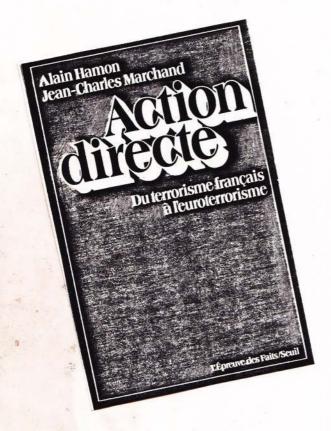
Les deux jeunes gens risquent de un mois à deux ans de prison pour dégradation d'objets placés dans un musée.

#### Saccage du musée de la Légion d'honneur (suite)

Deux semaines après l'arrestation de Marina Da Silva et de Christian Gauzens, accusés d'avoir participé, le 22 avril, au saccage du musée de la Légion d'honneur, le collectif « Libération de Frédéric Oriach » organise une réunion d'information, en présence d'une de leurs avocates, ce soir à 20 H. salle de l'AGECA (177 rue de Charonne, Paris 11°). Selon un communiqué publié par Me Isabelle Coutant-Peyre, cette double incarcération repose « sur la seule base de leur appartenance » à ce collectif.



MERCREDI 11 MAI 1983



Le terrorisme, en France, n'a jamais représenté un péril pour la démocratie, comme en Italie 1 où l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro ont fait basculer les institutions et ont infléchi le cours de la politique intérieure.

La vie politique française ne connaît ni la corruption ni la « magouille » quasi institutionnelles de l'Italie, ni la lourde pesanteur du système allemand. En outre, la France a « la chance » d'avoir un parti communiste fort, contestataire, présent sur le terrain des luttes ouvrières avec la CGT. Un parti capable de canaliser l'ardeur de certains jeunes militants, les préservant de la tentation de créer d'autres « structures d'accueil » intégrant la violence. Malgré cela, la France peut se vanter de posséder « son » mouvement terroriste, « son parti de la lutte armée » : Action directe. L'organisation clandestine a été plusieurs fois démantelée « officiellement », mais elle n'en survit pas moins, comme le prouvent des attentats sporadiques. Ses objectifs varient, ses chefs s'opposent parfois, ses militants hésitent souvent entre la dialectique révolutionnaire et le passage à l'acte terroriste, mais AD existe bel et bien, avec tous les caractères qui font d'elle un mouvement terroriste « sérieux » : attentats, clandestinité, hold-up, caches d'armes et, de plus en plus, l'expérience nécessaire pour déjouer les pièges policiers.

Pendant longtemps, pourtant, malgré des défauts de structure patents et d'incessantes querelles de chefs ou de services<sup>1</sup>, les policiers ont su tout, ou presque, d'Action directe. Restait bien sûr à transformer en preuves judiciaires ces renseignements souvent obtenus grâce à des « indicateurs » infiltrés.

Cela dit, on peut se demander si, par calcul policier ou politique, certains ne se sont pas « servis » d'Action directe. Il peut toujours être utile de faire savoir aux paisibles citoyens que l'insécurité règne. Et de leur faire croire qu'une voix déposée dans la bonne urne peut leur épargner le bruit effrayant d'une explosion au petit matin.

L'organisation terroriste est devenue une préoccupation au plus haut niveau de l'Etat. « Lorsque j'étais à la tête de la Direction des renseignements généraux au ministère de l'Intérieur, en 1982, raconte Paul Roux, plus de la moitié de mon temps était consacrée à la lutte antiterroriste. C'était alors le seul sujet d'inquiétude du gouvernement. Je devais, à tout instant, être au courant de tous les incidents, grands et petits, qui se déroulaient sur le territoire à longueur de journée, afin d'en rendre compte immédiatement au ministre. »

 $1. \;$  De 1970 à 1980, les seules Brigades rouges ont commis 450 attentats, causant la mort de 55 personnes.

1. Cf., des mêmes auteurs, P... comme Police, éditions Alain Moreau, 1983.

Malgré tant de « sollicitude », AD a survécu et a durci son action au fil des ans. Les poseurs de bombes hésitants et maladroits sont maintenant des assassins : un indicateur des renseignements généraux parisiens froidement abattu; des policiers massacrés et achevés à terre avenue Trudaine; et, pour finir, en janvier 1985, l'assassinat de René Audran, 55 ans, ingénieur général de l'armement et directeur des affaires internationales de la Délégation générale à l'armement. Ce n'est plus du « terrorisme à la sauvette », mais la réhabilitation de la « stratégie du P38 » chère aux Brigades rouges italiennes. Du coup, la panique gagne les autorités, d'autant qu'Action directe, les policiers en ont de multiples preuves, a conquis ses galons de « mouvement combattant international » et traite d'égal à égal avec les COLP italiens (Communistes organisés pour la libération prolétarienne), les Cellules révolutionnaires ouest-allemandes, les Cellules communistes combattantes (CCC) belges et d'autres mouvements espagnols et portugais. Au mois de janvier 1985, la France découvre avec effarement l' « euroterrorisme ».

Les policiers spécialisés avaient pourtant détecté les prémices d'un « front » européen dirigé notamment contre l'OTAN et l'implantation des missiles américains en Europe de l'Ouest. Mais, longtemps, on méprisa cette menace. Après tout, qu'était Action directe? Une centaine de jeunes militants, tout au plus, regroupés autour d'un petit noyau de « responsables historiques ». Mais voilà. En quelques années de vie clandestine, les vieux d'AD ont appris à se métier des policiers, aussi bien que les « chevaux de retour » du grand banditisme. Ce qui décuple le danger que le groupe représente. Action directe capte en permanence les émissions radio de la police, ses militants ne se déplacent qu'à plusieurs véhicules — les derniers assurant la « couverture » des premiers — et multiplient les hold-up sanglants.

« AD a tiré soigneusement les leçons de ses échecs, raconte l'un des magistrats chargés de la lutte antiterroriste au Parquet de Paris. Ses dirigeants ont analysé les techniques judiciaires et les méthodes policières employées contre eux. Ils ne commettent plus les mêmes erreurs, et ne les commettront plus jamais, ce qui complique notre action. Ainsi, nous savions qu'ils entassaient des armes, des explosifs, du matériel, dans des boxes de parkings souterrains et nous en avons saisi un grand nombre. Maintenant, c'est fini : les arsenaux sont de moindre importance et disséminés dans des appartements loués sous de faux noms mais parfaitement en règle. C'est à notre tour de nous adapter à eux. Il nous faut calquer nos techniques de répression sur les changements de méthodes de nos adversaires. »

AD n'est plus ce cercle restreint de jeunes intellectuels plutôt anarchistes dans le sens romantique du terme que terroristes en puissance.

Après 1981, après la loi d'amnistie, sans structure définitive, le mouvement recrute et fait tache d'huile. Pourtant, c'est une période où le groupe veut toujours se donner une façade légale. Le gouvernement négocie encore avec certains de ses dirigeants qui, s'ils en avaient eu la volonté véritable, auraient pu épouser un parcours plus politique. « Intellectuellement, ils n'étaient pas mûrs, explique un avocat très proche d'Action directe. Et il n'était pas question pour eux d'abandonner la notion de lutte armée. Il ne s'agissait pas seulement de discours, mais aussi de " passage à l'acte ". Pour moi, le dérapage a commencé au moment de l'assassinat de deux gardiens de la paix avenue Trudaine. Il a été revendiqué par l'organisation alors que bon nombre des militants étaient toujours emprisonnés pour ces faits. Comme si, au prix du sacrifice des siens, il fallait avant tout revendiquer la première action sanglante et affirmer ainsi sa détermination... »

Personne, y compris les spécialistes de l'antiterrorisme en RFA, pourtant passés maîtres dans le domaine, ne peut mettre de noms sur la poignée de terroristes qui partagent désormais avec leurs homologues français la responsabilité de la quasi-totalité des attentats commis dans les deux pays et jusqu'en Belgique où, là encore, quelques « paumés » se sont joints à eux sous des signatures différentes. Qui sont les véritables maîtres du jeu? Qui sont les animateurs de ce nouveau terrorisme? Où se cachent-ils? Faute de répondre à ces trois questions et d'obtenir des résultats définitifs, les pays concernés peuvent être emportés dans les mois à venir par un déchaînement de violence incontrôlable.

A-t-on sous-estimé la menace, alors qu'il était encore temps d'agir? N'a-t-on pas trop longtemps joué avec le feu en négligeant Action directe? « Après la loi d'amnistie, notre hiérarchie, pour des raisons visiblement politiques, nous a imposé de ne pas trop bousculer ces gens avec lesquels on voulait discuter, explique un magistrat parisien. L'Etat ne voulait rien provoquer qui puisse les faire replonger dans la violence, alors qu'on venait de les libérer. » D'autres, politiciens et policiers, décriront cette affaire comme un « pétard mouillé ». Ne s'agit-il pas plutôt d'une « bombe à retardement » susceptible de déstabiliser l'Etat? Après tout, si l'énorme charge d'explosifs déposée au cours de l'été 1984 dans le 16e arrondissement avait sauté, pour quelques heures au moins, ce quartier de Paris aurait ressemblé à Beyrouth...